This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

B 1,589,117

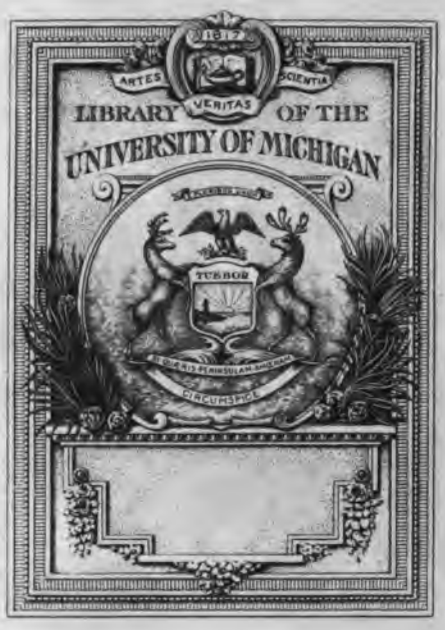
1817
ARTES
SCIENTIA
VERITAS
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR

compx 901 V.1
Ill.

POLYBIBLION

REVUE
BIBLIOGRAPHIQUE UNIVERSELLE

JUILLET 1900. T. LXXXIX. 1.

IMPRIMERIE FR. SIMON, SUCC^r DE A. LE ROY

IMPRIMEUR BREVETÉ

POLYBIBLION

REVUE
BIBLIOGRAPHIQUE UNIVERSELLE

PARTIE LITTÉRAIRE

DEUXIÈME SÉRIE. — TOME CINQUANTE-DEUXIÈME

(QUATRE-VINGT-NEUVIÈME DE LA COLLECTION)

PARIS
AUX BUREAUX DU POLYBIBLION
5, RUE SAINT-SIMON, 5

1900

Compl. acts
Lwat
7-14-37
33235

POLYBIBLION

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE UNIVERSELLE

ROMANS, CONTES ET NOUVELLES

Les Anormaux. — 1. *La Double Maîtresse*, par Henri de Régnier. Paris, « Mercvre de France », 1900, in-18 de 432 p., 3 fr. 50. — 2. *Le Baiser*, par Nonce Casanova. Paris, Ollendorf, 1900, in-18 de 315 p., 3 fr. 50. — 3. *Le Château de félicité*, par Jean Cyrane. Paris, « Mercvre de France », 1900, in-18 de 269 p., 3 fr. 50. — 4. *La Jongleuse*, par Rachilde. Paris, « Mercvre de France », 1900, in-18 de 303 p., 3 fr. 50. — 5. *Le Sphinx de plâtre*, par G. Binet-Valmer. Paris, « Mercvre de France », 1900, in-18 de 296 p., 3 fr. 50. — 6. *Le Soupçon*, par H. Ryner. Paris, Antony, 1900, in-18 de 294 p., 3 fr. 50. — 7. *Les Victimes grimacent*, par Frédéric Boutet. Paris, Chamuel, 1900, in-18 de 321 p., 3 fr. 50. — 8. *Merveilles et Moralités*, par Édouard Ducoté. Paris, « Mercvre de France », 1900, in-18 de 284 p., 3 fr. 50. — 9. *Contes surhumains*, par Victor-Émile Michelet. Paris, Chamuel, 1900, in-18 de 276 p., 3 fr. 50. — 10. *Contes aventureux*, par le même. Paris, Maisonneuve, 1900, in-8 de 268 p., 4 fr.

Romans psychologiques. — 11. *Zoby*, par Henri Gréville. Paris, Plon-Nourrit, 1900, in-18 de 301 p., 3 fr. 50. — 12. *Une Divorcée*, par Mme Octave Feuillet. Paris, Calmann Lévy, 1899, in-18 de 308 p., 3 fr. 50. — 13. *Réhabilitée*, par Henry Maisonneuve. Paris, Plon-Nourrit, 1900, in-18 de 312 p., 3 fr. 50. — 14. *Contes jaloux*, par Henry-C. Moreau. Paris, Plon-Nourrit, 1900, in-18 de 321 p., 3 fr. 50. 15. *Le Roman d'un cycliste*, par J.-H. Rosny. Paris, Plon-Nourrit, 1900, in-18 de 308 p., 3 fr. 50. — 16. *Les Noces d'Yolanthe*, par H. Sudermann ; traduit de l'allemand par Valentin et Rémon. Paris, Calmann Lévy, 1900, in-18 de 299 p., 3 fr. 50.

Romans de moeurs. — 17. *Farceurs*, par Albert Cim. Paris, Flammarion, 1900, in-18 de 308 p., 3 fr. 50. — 18. *Émancipées*, par le même. Paris, Flammarion, 1900, in-18 de 414 p., 3 fr. 50. — 19. *Claudine à l'école*, par Willy. Paris, Ollendorf, 1900, in-18 de 336 p., 3 fr. 50. — 20. *Le Roi de l'or*, par Monroc-Vermont. Paris, Société libre d'éditions des gens de lettres, 1900, in-18 de 271 p., 3 fr. 50. — 21. *Robert Perceval, député*, par Julien Lefèvre. Paris, Perrin, 1900, in-18 de 297 p., 3 fr. 50. — 22. *Les Renards*, par Pierre Clésio. Paris, Perrin, 1900, in-18 de 264 p., 3 fr. 50. — 23. *Sous la tyrannie*, par Augustin Filon. Paris, Calmann Lévy, 1900, in-18 de 346 p., 3 fr. 50.

Romans historiques. — 24. *La Cascari*, par Édouard de Perrodil. Paris, Flammarion, 1900, in-18 de 278 p., 3 fr. 50. — 25. *Contes briards*, par D. Caldine. Paris, Société libre d'éditions des gens de lettres, 1900, in-18 de 366 p., 3 fr. 50.

Romans-feuilletons. — 26. *Le Lys d'or*, par Louis Létang. Paris, Calmann Lévy, 1900, in-18 de 368 p., 3 fr. 50. — 27. *Marie-Madeleine*, par le même. Paris, Calmann Lévy, 1900, in-18 de 370 p., 3 fr. 50.

Romans a thèse. — 28. *Résurrection*, par le comte Léon Tolstoï. Paris, Perrin, 2 vol. in-18 de 450 et 139 p., 3 fr. 50 et 2 fr.

Les Anormaux. — Neuf! Ils sont neuf! Et quelques-uns atteints à fond! Et je les ai tous lus!

Passants! Ayez pitié du malheureux critique

Et si vous le trouvez un peu enragé, excusez-le!

1. — Parmi ce genre de malades, il y a toujours quelque simulateur ou quelque farceur. Que vient faire ici M. Henri de Régnier, avec sa

Double Maîtresse? Probablement « une bonne farce! » — à son avis du moins. Camarade d'une foule de littérateurs « mercvriels », et leur obligé, puisqu'il accepte leurs éloges et leurs réclames, il a voulu devenir leur confrère d'un moment, il a pris leurs mœurs et leur langue, il s'est déguisé en Mercvriel ! Et il a fait la gageure de ne pas se trahir pendant tout un volume. — Ce poète, que je n'aime guère, mais dont je reconnais que les vers sont mélodieux et sonores, d'autant qu'ils sont vides, a dû parier qu'il écrirait plusieurs centaines de pages de prose inharmonique et pourtant creuse; il y a réussi! Il a dû parier encore qu'il accumulerait dans ces pages des plaisanteries dont aucune ne serait fine ou neuve, des facéties dont aucune ne serait spirituelle, des imaginations libertines dont aucune ne serait gaie ; il y a réussi ! Enfin il a dû parier de faire un roman français plus mal composé qu'un roman danois en scandinave, dont les diverses parties s'enchevêtreraient l'une dans l'autre, et qui en outre serait rempli de personnages sans vie, de caractères sans vraisemblance et d'aventures sans intérêt; il y a réussi encore ! C'est merveilleux ! — Ne vous récriez pas ! Vous allez constater cette merveille triple et quadruple. *Merveille du style :* « Je ne sais pas d'*où* j'ai été conduit à écrire ce singulier roman, ni *par où* il m'est venu à l'esprit ; ce qui est certain c'est qu'*il* trouva presque à mon insu de quoi m'imposer *son* autorité ! » — C'est la première phrase de la Préface. En voici une autre, prise au hasard, dans le tas : « M. l'abbé lui en accorde quelques-unes — (des gifles, je crois), et j'achève le nombre de celles qu'elle reçoit et qui ne dépasse pas *celui* de *celles* qu'elle mérite. » (p. 197). Quelqu'un me dira peut-être que c'est dans ce jargon laborieux, avec cette lourdeur impertinente et ce dédain de mousquetaire de lettres pour la vulgaire grammaire que sont écrits les contes du XVIIIe siècle ; ce quelqu'un là se tromperait. Non ! ce n'est à personne, c'est à lui seul que M. de Régnier doit toute la lourdeur de son écriture; s'il imite et pastiche ailleurs les conteurs du XVIIIe siècle, ici il est tout à fait original ! *Merveille de l'esprit:* « Portebize fut trompé, mais il le fut avec profit ; ses cornes furent d'abondance » (p. 15). « Le banquier s'intéressait à lui, d'autant plus qu'il y était intéressé » (p. 380). Il est évident qu'ici l'auteur a voulu lutter de finesse avec les commis-voyageurs. Le nombre des facéties de cette valeur dont il a rempli son volume est incalculable ; mais *celui* de *celles* que je puis citer étant limité, passons à la troisième *Merveille*, celle de la composition. — Suivez bien ; mon analyse va être calquée sur le récit lui-même. — *Prologue.* — François de Portebize avait eu — (je cite encore, tant pis ! c'est trop tentant) — « avait eu la chance d'être le fils d'une jolie femme dont *son* père, le gros Portebize, n'avait point dédaigné l'avantage d'être le mari, *en épousant* la belle Julie de Mausseuil, de qui était né le beau François. »

Ledit François eut la chance plus grande encore d'être l'héritier de son oncle Nicolas de Galandot. Sa mère, l'ex-belle Julie, déjà vieille, ne voulut pas cependant s'installer dans le château de cet oncle; elle resta chez elle et fila de la laine en attendant les bonnes occasions. — Cy finist le Prologue. — *Ire Partie.* — Nicolas de Galandot était le fils d'une dévote et d'un débauché ; il fut un dégénéré, un de ces « innocents » dont les gamins s'amusent dans les rues du village, et que M. de Regnier va traîner tout le long de son livre. Il eut pour compagne d'enfance sa petite cousine Julie, laquelle, devenue grande, faillit le rendre amoureux et coupable. Mais l'intervention de Mme de Galandot mit fin à cette aventure. Sa mère irritée gifla le fils, et la tante sévère maria la nièce au « gros Portebize. » — *IIe Partie.* — François de Portebize employa gaillardement l'héritage de l'oncle Nicolas; il fut un des cavaliers servants d'une danseuse à la mode, il eut sa petite maison et s'enivra quotidiennement avec de nombreux compagnons de débauche. — *IIIe Partie.* — L'oncle Nicolas, Nicolas de Galandot, séparé de sa petite cousine, partit pour Paris, puis pour Rome ; là, il devint la proie d'un ruffian et d'une courtisane, qui firent de lui leur banquier, leur factotum, bientôt même leur marmiton, et finalement leur souffre-douleur. Il en mourut. — *IVe Partie.* — François de Portebize continua à souper et à s'enivrer, et sa mère ne cessa pas d'être une femme légère. — *Fin.* — Telle est « l'architecture de l'œuvre. » Je n'en connais guère qui soit comparable. — Je passe sur les caractères, je passe sur les mœurs, j'en ai assez ! Il me tarde de conclure et de juger, sans détours, ce pastiche d'un pastiche, cette imitation « écolière » des laborieuses trissotinades, où se complaît la vieillesse de M. Anatole France : c'est un libertinage d'eunuque ! — L'impuissance littéraire y égale l'inconscience morale. Et je me retiens pour ne pas qualifier plus sévèrement cette œuvre malsaine, presque autant qu'ennuyeuse et indigente.

2. — *Le Baiser* est la quatrième manifestation de *la Face de l'Être!* nous dit l'auteur. En réalité, c'est un quatrième accès d'érotomanie lyrique et de pathos épileptique. Je vous ai narré les précédents; si vous l'avez oublié, je m'en souviens, moi! Celui-ci est peut-être le plus violent. Contentez-vous de ces quelques phrases : « Ainsi l'existence. Minime arrangement des sensations humaines... Il semble que l'Indifférence constitue les bases de ce monde. En tous cas, un tourbillon formé de nullités échappées du ciel, borborygmes divins peut-être? — a vite enlevé les impressions qui peuvent se graver contre les parois de deux esprits qui se rencontrent » (p. 74). « De la tribu agitée s'élevaient des chants. Quels chants! Bruit de cervelles bouillonnant dans les crânes, claquement de crêpe dans un satan formidable qui obéirait à quelque rythme, il semblait que des

fragments des ve et vi^e siècles, égarés dans le vide sombre du passé fussent venus se plaquer là! » (p. 276). Ce n'est pas clair, et ce n'est pas même drôle, c'est même désagréable, tels des « borborygmes » pas divins. Mais sachez que les sentiments et les actes des personnages sont encore moins clairs et plus désagréables. Ces malheureux sont perpétuellement en état de crise hystérique ou épileptique, avec halètement, hoquet, bave et déjections. Leur vie se passe à forniquer, à tuer et à délirer. — Ah! qu'il est dur de rester en leur compagnie, ne fût-ce que les quelques moments nécessaires pour diagnostiquer leur cas, savoir ce qu'ils font et comment ils s'appellent! C'est Si-Heltel, et Bengui, et El S'rir qu'ils se nomment, et Sguiddé, et Kadidgha, et Aïcha! « C'est des Arabes! » Et c'est le long des murs d'Alger qu'ils déposent leurs... histoires. Si-Heltel aima Sguiddé, qui engendra Kadidgha, qui aima Bengui, qui ne l'aima pas. El S'rir aima Kadidgha, qui ne l'aima pas, mais qui promit de l'aimer s'il obtenait qu'elle fût aimée de Bengui. Bengui aimait Aïcha, qui ne l'aimait pas, mais qui aimait l'argent. El S'rir allait tuer Aïcha, pour que Bengui aimât Kadidgha, lorsqu'il fut tué lui-même par Si-Heltel, qui avait découvert son plan. — Aïcha, pour se venger de Bengui qui lui refusait de l'argent, l'accusa d'avoir tué El S'rir. Et Bengui, assommé par sa tribu, et condamné par le tribunal français, mourut à l'hôpital, la veille du jour où il allait être guillotiné et où Si-Heltel allait s'avouer coupable! Et Kadidgha fut triste, et Si-Heltel émit un dernier borborygme lyrique, et « le souffle noir fit tourner la dernière page! » Et je m'enfuis loin de ces fantoches, avec la sensation que je venais de voir de faux Arabes, des pensionnaires de Charenton déguisés en Orientaux, et que l'industriel qui se faisait leur Barnum, était lui-même bien malade!

3. — L'auteur du *Château de félicité* est plus calme : il n'est pas à mettre dans le « quartier des Agités », — du moins encore, car on ne sait jamais comment tournent ces affections. — Le sujet de son livre, c'est l'état d'âme du concierge, de la tenancière et des pensionnaires d'une *Maison Tellier*. Ce titre vous rappelle un grand talent et une grande infortune. Et il se pourrait qu'un jour le nommé Cyrane ressemblât au Guy de Maupassant de la dernière manière, — celle qui fut soignée ailleurs que dans un « Château de félicité. » Qu'il prenne garde! *Sic itur ad... ima!* Toutefois il ressemble si peu au Maupassant de la première manière, il a si peu de style, si peu d'esprit, si peu même d'orthographe que nous pouvons être rassurés! Il a encore des réserves de forces mentales! Ce n'est pas un cerveau surmené, — à peine une intelligence ahurie!

4. — *La Jongleuse* a plus de prétentions; le style en est tendu, empesé et lustré — un style de blanchisseuse bas-bleu! — L'héroïne

du livre est une détraquée qui jongle avec des couteaux, avec l'amour, avec ses sens et ceux de son amant, et finit par se planter volontairement un de ses couteaux dans la gorge, pour le plaisir d'affirmer son originalité.

5. — Et *le Sphinx de plâtre?* Théologique, médicinal, sociologique et pornographique par le sujet, incohérent par la forme, ce livre, à titre inexpliqué, nous montre les dernières occupations d'un jeune poitrinaire. Ces occupations consistent d'abord à avoir deux maîtresses, ensuite à étudier l'origine des religions, puis à fonder une cité ouvrière, et finalement à méditer le *Candide* de Voltaire et à blasphémer : après quoi il meurt.

6. — « Insoucieux des convenances, tragique et *fangeux* comme la vie, brutal et simple comme une étude médicale, » (*Dedicare*), *le Soupçon* est bien ce que le dit son auteur, mais il est encore plus ennuyeux et désagréable. Il nous tient pendant près de trois cents pages penchés sur des détails qu'on a l'habitude, dans « la vie », de regarder de moins près et moins longuement, sur des actes, des fonctions et des organes que la pudeur humaine a toujours voilés. Et la valeur de la « représentation » n'est pas faite pour compenser le caractère répugnant des choses représentées : loin de là ! — C'est le médiocre s'ajoutant au malpropre. J'ai dit le médiocre? Je suis indulgent. — Il s'agit ici d'un mari qui soupçonne sa femme d'une faute antérieure au mariage et qui la tue de ses soupçons, sans avoir pu arriver lui-même à la certitude, ni dans un sens ni dans un autre.

7. — L'auteur des *Victimes grimacent* a du talent; mais il doit prendre avant d'écrire ses contes, du haschisch arrosé d'absinthe et saupoudré de piment. On n'est pas dans un état pareil sans excitants et stupéfiants mêlés et pris à haute dose! Un homme à jeun ou bien portant n'a pas de ces imaginations à la fois lugubres et lubriques; il ne fait pas tenir des conversations sur l'esthétique, l'histoire et la psychologie, entre un peintre, son poële, son miroir, sa lampe, — son miroir, « vexé qu'on l'ait interrompu, » (p. 157) et sa lampe, « voix caverneuse » (p. 159); il ne fait pas se disputer un bourgeois en bonne fortune avec son broc, sa pendule, son tapis, sa sonnette, etc., etc. (*Nous entrons dans l'obscurité* (p. 247 à 289); enfin et surtout il ne relate pas avec tant de soin et ne reproduit pas avec tant de cynisme les divers mouvements de la Bête humaine dans ses basses fonctions. Tout cela s'explique par une sorte de délire à demi volontaire, à demi inconscient. — Faites appeler le Dr Falret! et en attendant ne regardez pas le malade et surtout n'ayez pas l'air de le trouver intéressant! J'ai dit qu'il avait du talent? Il va avoir un nouvel accès! Je me rétracte!

8. — Celui-ci, l'auteur de *Merveilles et Moralités*, est tranquille,

bénin, candide, innocent, résigné à son sort : il se trouve un profond philosophe et un grand artiste, et il s'accepte tel qu'il se voit, avec un sourire doux. Il a recueilli en volume ses moindres productions, par dévouement à ses contemporains et à la postérité! Dans ce volume, — magnifiquemefit imprimé d'ailleurs, — on trouve « des contes de fées, des apologues, des proses lyriques, une tragédie, un verbe sérieux voisine avec des facéties. » Le verbe sérieux, c'est sans doute la biographie du moine Anastase, qui devint pécheur, se repentit, se repentit de son repentir, et mourut en odeur de sainteté; la facétie, c'est probablement l'histoire de ce voyage de trois étudiants à travers des mers peuplées de poissons amoureux de l'hameçon, au point qu'après avoir été décrochés et rejetés à l'eau, ils se faisaient reprendre exprès, et qu'il fallait « les assommer à la fin pour les empêcher de recommencer! » Il est possible, toutefois, que ce soit le contraire et que le *Verbe sérieux* soit l'*histoire* des poissons, et *le facétieux* l'histoire du moine; possible encore que tout soit facétieux dans ce livre et que l'annonce du verbe sérieux soit une des plus exquises de ces facéties. Car on n'est jamais sûr de rien avec ces auteurs atteints de littératurisme mercvriel. « Il faut savoir les lire! » Mais qui en est capable? Une élite — bien petite — dont jamais — ne serais, — comme eût chanté feu Scribe — si toutefois j'échappe à la contagion.

9 et 10. — C'est pourquoi je me hâte d'en finir avec les malades de ce trimestre. Voici le neuvième et dernier; celui-ci nous présente deux volumes : *Contes surhumains* — *Contes aventureux*. Le premier contient un petit papier, avec ces mots en grosses lettres : Prière d'insérer. Je veux bien et j'insère : « Les *Contes surhumains* sont une œuvre d'une *extraordinaire originalité*, qui ouvre des horizons nouveaux! A lire ces *puissantes* pages, tour à tour de volupté violente ou d'intense et d'austère émotion, on ne sait par quoi l'on est le plus captivé, par la fermeté *du penseur* ou par la vibrante sensibilité *de l'artiste*, ou encore par la mystérieuse mélodie intérieure qui chante en cette langue, la *plus éclatante* et la *plus parfaite* qui se soit révélée depuis bien longtemps!!! » « Voilà comme j'entends qu'il faut parler de soi! » L'auteur me permettra-t-il de le citer encore? « Ah! toute la majesté d'une angélique souffrance auréolait la beauté de cette créature. Aux lueurs des étoiles... nos regards ne percevaient que le velours noir des yeux parmi la blancheur assombrie du profil, dont le pur dessin, superbe, au nez légèrement aquilin, audacieux à la bouche, souverainement fort au menton se découpait dans une gloire dorée, baignant la chevelure » (p. 199) à la lueur des étoiles! La voilà bien, la *plus parfaite* des langues! et la plus éclatante! et la plus mélodieuse! et la plus extraordinaire! et la plus originale! — Et que dire maintenant des *Contes aventureux*? L'auteur ne nous fournit pas de formules congrues! Il

doit penser que les précédentes suffisent. Et allez donc ! Ils sont par conséquent, eux aussi, les plus parfaits, les plus éclatants, les plus..., les plus... (voir ci-dessus), bref, ils sont *surhumains !* Toutefois, veuillez entendre surhumains par *anormaux,* s'il vous plaît. Ils le sont par le sujet, plus bizarre que fantaisiste, et d'une fantaisie malsaine ; ils le sont par la langue, qui ressemble à la langue tourmentée, pâteuse, fiévreuse et chargée de pathos de l'épileptique *Baiser*. Elle l'est moins cependant, beaucoup moins ! — ... Ouf ! « La visite est finie ! », comme on dit dans les asiles. Allons voir des gens bien portants.

Romans psychologiques. — (Voir pour le sens de cette rubrique, les numéros antérieurs). — 11. — Les livres de Mme Gréville respirent la santé mentale. C'est pourquoi j'ai couru à *Zoby* en quittant les Anormaux. Est-ce l'effet du contraste? J'ai trouvé *Zoby* délicieuse. C'est pourtant l'histoire d'une fille détraquée et anormale; mais on peut raconter la folie, sans en être atteint soi-même. Zoby est une tsigane, recueillie à l'âge de quatorze ans par le grave, austère, chaste Tarragone, maître de chapelle à Gand, époux de la belle Claudina et père de deux enfants. Le jour de la saint Nicolas, comme il s'en revenait chez lui le long des rues noires, il avait aperçu, figés en extase devant la boutique d'un marchand de gâteaux, deux petits bohémiens, le frère et la sœur : ils regardaient un évêque en pain d'épice, se désolant de ne pouvoir pas l'acheter. Le bon Tarragone, entrant dans le magasin, avait acheté le plus grand et le plus gros des évêques et l'avait planté dans les bras de la fillette abasourdie. Ce fut son premier cadeau! Bientôt il lui en fit d'autres, hélas ! et de moins innocents! Car cette enfant avait le diable au corps, une voix magnifique, le génie de la musique, et celui de la coquetterie. Devenue jeune fille, elle joua avec le cœur du candide quinquagénaire ; elle l'affola, le détacha de sa famille, le ruina, et tout cela froidement, avec préméditation et calcul, et sans rien donner en échange. Puis, quand le vieux maître eut cessé d'être utile, elle le planta là pour courir le monde! Le coup fut si rude pour le pauvre Tantale qu'il en devint gâteux et mourut bientôt après. — Et je m'aperçois qu'à être ainsi abrégée, cette fable paraît banale et inconvenante. Or, elle n'est pas inconvenante; si le sujet en est scabreux, pas une scène n'y est grossière. Et quant à l'intérêt, il n'en est appréciable que — si on la lit d'abord après les « originaux » de la rubrique précédente, insupportables avec leurs prétentions au rare, à l'inéprouvé, au non vu; — et si ensuite on la lit dans le texte même. Elle est conduite avec cette aisance, cette simplicité, cette clarté que les faux artistes s'imposent le devoir de mépriser — (c'est même à ce signe qu'on les distingue des autres) — et qui sont pourtant l'indispensable condition, je ne dis pas tout le mérite, de

[illegible] sans les « [illegible] », les [illegible], le pathos pathologique des « [illegible] ». [illegible] — trop facile parfois, évidemment, — ce style sait aussi pourtant être pittoresque, éveiller l'image, sourire, s'attendrir, être coquet. « Le prince aimait la musique, et s'y connaissait assez bien pour s'assister d'un compositeur lui-même », (p. 55). M. H. de Régnier donnerait volontiers drôme de ses traits d'esprit pour cette petite pointe. « Elle aimait à remplir cet humble office : — raccommoder les bas, sans qu'elle s'en rendît bien compte, il lui semblait qu'un peu de sa maternelle sollicitude restait avec les fils de laine dans les mailles serrées qui tiendraient chaud, l'hiver, aux pieds de ses enfants » (p. 27). — Je trouve que, pour être discrète, cette note émue n'est pas trop sentimentale. J'ose aussi trouver de l'agrément à cette image : « Il aimait à voir l'aiguille de Claudia aller et venir dans sa laine avec de petits éclairs rapides et brillants comme ceux d'une ablette dans la rivière » (ibid.). Je pourrais multiplier ces citations pour prouver aux journaleux et aux esthètes qui accusent Mme Gréville d'écrire avec de l'eau claire, « que l'eau claire a parfois de bien jolis reflets. » Mais je n'ai pas à plaider ; le talent de l'auteur de *Zoby* n'est pas en cause. — Si elle a parfois abusé de sa facilité, il me semble que dans ce livre elle a fait effort pour en user avec discrétion, et que de cet effort est résulté un peu plus d'énergie, de relief et de finesse. Peut-être, cependant, que, vers la fin, la composition n'est pas assez serrée ; l'épisode du séjour de Zoby chez le prince allemand est un peu long, et l'émeute populaire, qui la chasse du pays, est tout à fait vaudevillesque. Enfin, ce « joli monstre » n'est peut-être pas assez puni... Quoi qu'il en soit de ces critiques ou plutôt de ces doutes, je remercie Mme Gréville de m'avoir fait oublier les « monstres » littéraires que je quittais en entrant chez elle.

12. — Nous sommes en retard avec *Une Divorcée*. Hâtons-nous donc de dire que c'est une histoire pleine de bonnes intentions. Ursule ou Hélène était une femme malheureuse, mais honnête ! Séparée de son mari, livrée à la fatalité des choses, ballotée par la destinée, en proie à toutes les douleurs — accumulez ici toutes les excuses et les atténuations, *clichés* — elle avait d'abord dû subir la transformation de la séparation en divorce, et ensuite elle avait accepté l'idée de se remarier avec Armand ! Oh ! Mais rassurez-vous ! Ses malheurs avaient pu abattre la fierté de sa conscience, mais ils avai[illegible] laissé intacte toute l'énergie de son cœur maternel. Quand e[illegible] la preuve que son second mariage briserait l'amour de [illegible] préféra briser sa propre vie, renoncer au bel, au [illegible]mand, et mourir de douleur ! « Malgré tout, c'était [illegible] dit l'abbé Martinet en essuyant une larme ! » Je [illegible] réfléchis à ce *Malgré*

tout, qui en dit plus qu'il n'est long, et qui sans doute s'applique autant à la mort qu'à la vie de ladite « belle âme. » Une vraie « belle âme » ne meurt pas d'un sacrifice nécessaire, fût-ce le sacrifice de son amour, à moins que, toute « belle » qu'elle est, elle ne soit en même temps romanesque et livresque.

13. — *Réhabilitée* ressemble aux quatre ou cinq romans du même auteur, déjà analysés ici, avec indulgence. — Je renonce à l'indulgence puisque M. H. Maisonneuve semble vouloir renoncer lui-même à être un artiste. Mélodrames par l'ingénuité, études psychologiques par les prétentions, ses livres sont des ébauches, des esquisses, des scenarios; l'œuvre à faire reste à faire. — M. H. Maisonneuve la fera lorsqu'il sera plus sûr de sa langue, moins sommaire et moins brutal dans sa psychologie, moins confiant dans l'emploi des procédés, même empruntés aux maîtres du feuilleton. — Que la « conscience qu'il » est un élève de certains romanciers à succès « ne l'obstine pas en ces tentatives » (p. 127). — Cela dit je puis vous raconter *Réhabilitée* sans vous exposer à en prendre une idée fausse, c'est-à-dire une idée trop haute ; — car autant une œuvre finie perd à l'analyse, autant une œuvre à faire y gagne. — Sachez donc que *Réhabilitée* nous offre le spectacle, pardon, nous donne l'idée du spectacle d'une épouse coupable qui avoue sa faute et qui l'expie. Comment elle tomba? Elle ne sait pas, et l'auteur ne nous le fait guère comprendre, malgré ses longues explications. La faute fut sans joie, sans amour, sans excuse. Pourquoi elle l'avoua ? Parce que la scène de l'aveu est une belle scène — à faire. Comment elle l'expia? « En changeant de caractère », en se montrant aussi douce, aussi soumise, aussi reconnaissante qu'elle avait été aigre, susceptible, ingrate, et enfin en donnant à son mari, neuf mois après la chute, un bel enfant qui... comment dirai-je? « *Qui patris ora gerebat, hujus patris quem nuptiae demonstrant* » (Commode le latin, si l'on pouvait s'en servir pour toutes ces calembredaines!). — Comme vous le voyez, le thème est choisi pour attirer l'attention et piquer la curiosité; mais l'exécution en est grossière et incomplète; c'est à peine de la littérature primaire.

14. — Les *Contes jaloux*, ou *Contes de la jalousie*, nous promènent d'Orient en Occident et nous font assister à des crises très diverses en apparence, identiques au fond, de la jalousie masculine. Dans Tehao-Kiun, c'est un mandarin qui s'est épris inconsciemment et très purement de la fille de son ami, et qui l'empêche de devenir la favorite de l'Empereur par un tour de sa façon — une façon à la fois très savante et très ingénue. — Ailleurs, c'est un clown qui meurt de chagrin de l'inconduite de sa femme, etc., etc. — Le thème de ces contes n'est pas ennuyeux et l' « écriture » n'en est pas banale.

15. — Les frères S.-H. Rosny sont parfois sévères pour eux-mêmes.

A la page 14 du *Roman d'un cycliste*, ils appellent leur style « ce patois ! » Patois est dur ; jargon suffirait. Sans doute, « il n'est pas inexact de dire que les Rosny écrivent mal, » mais ils ont fait tant de progrès depuis *l'Impérieuse Bonté !* Ils sont devenus presque intelligibles. Encore quelques efforts, et quand ils auront supprimé des phrases comme celles-ci : « Un mot allait mettre entre elle et lui le pont du possible » (p. 9) ; « Maman est une mélodie italienne en Lac Majeur, » etc., etc., etc. ; quand la composition elle-même n'affectera plus ces airs de mystère, d'initiation à des rites de petite chapelle ; et quand les sentiments des personnages seront plus simples, plus normaux, ces deux membres de l'Académie de Goncourt rentreront dans l'Académie du sens commun, d'où ils croient qu'il est « distingué » de s'exclure soi-même. — Leur cycliste est un homme distingué, très distingué. Il est cycliste en outre, mais il l'est comme tout le monde. Son roman pourrait aussi bien être le roman d'un ingénieur ou d'un violoniste, à la condition que ces Messieurs eussent une âme exempte de simplicité, une déplorable facilité à disserter et de la bizarrerie dans les idées, toutes « qualités » qui sont indépendantes de la pratique de la bicyclette. — Ce Monsieur rencontre donc deux femmes dans une station thermale, une jeune fille et une veuve ; il s'éprend de l'une et de l'autre simultanément. Toutefois, il commence par faire le siège de la jeune fille, en feignant de négliger la veuve. Il triomphe ! Mais il échoue ! Il triomphe, car il est agréé en principe ; il échoue, car il est congédié en fait, le jour où il a exposé ses idées sur le mariage. Alors il se retourne vers la veuve et va essayer sur elle le pouvoir de ses dissertations et apophtegmes. Mais ici il trouve la place défendue ou plutôt déjà investie par un jeune parent de la dame ; d'autre part, il rencontre un allié imprévu dans la personne d'un vieux parent. Le jeune parent lui tend le poing, le vieux lui tend... la perche, pour ne pas dire la chandelle. Aidé par l'un, desservi par l'autre, que fait-il ? Rien que de très distingué. Car il n'est jamais banal, ce Monsieur ; il n'est qu'ennuyeux. Mais, hélas ! tout distingué qu'il est, il finit par une banalité : il a un duel, un duel avec son rival, un duel dont la veuve est le prix et dont il sort vainqueur ! Il emporte donc son prix, se marie et nous quitte après quelques apophtegmes finaux :

Au plaisir, cher Monsieur, de ne plus vous revoir !
Car vous fûtes raseur, ah !... vous fûtes rasoir !

16. — Le héros des *Noces d'Yolanthe* n'a au contraire qu'une peur, celle d'être ennuyeux. Il raconte avec humour, presque avec esprit, la tragique mésaventure de son mariage, et comment sa femme lui fut enlevée le jour de ses noces, et comment il pardonna au ravisseur et à sa complice, — tout cela sur le ton d'un « bourru bienfaisant, » celui

que pourrait avoir un vieux major, bonhomme et alcoolique. L'humour allemande est toujours un peu lourde et épaisse; la bière de Munich n'a pas la mousse légère du champagne; mais elle est savoureuse néanmoins et M. Sudermann nous en offre ici un « bon bock. » Les cinq nouvelles qui accompagnent *les Noces* sont encore de la bonne bière, mais avec moins de « pression » et de pétillement.

Romans de mœurs. — 17-18. — L'auteur d'*Émancipées* et de *Farceurs* est un modeste; il produit beaucoup et souvent, mais ses produits sont sans prétention. Ce n'est pas qu'il ne pût, tout comme un autre, se donner pour un apôtre de lettres, un pasteur d'âmes, un conducteur de peuples, un « penseur » quoi! Et la preuve, c'est qu'il lui arrive d'être préoccupé de l'avenir « de l'humanité » et de citer alors Joseph de Maistre, Taine, Bonald, Luther et M. Edmond Deschaumes, pêle et mêle. Mais d'habitude il s'arrache à ces graves soucis, pour se consacrer exclusivement au plaisir de ses contemporains — des plus humbles, des plus petits, de ceux qui ont de gros appétits livresques, mais qui n'aiment et ne goûtent que la littérature primaire. Et il leur cuisine, en un tour de main, les livres qu'ils demandent : petits plats et plats de résistance, hors-d'œuvre gras et gros bifteacks ; beaucoup à manger, peu à penser, — beaucoup de matière, très peu d'art et de style. —*Farceurs* est une collection de hor-sd'œuvre variés, je veux dire de contes courts, simples, purs de toute intention artistique. Il y en a vingt-six ; quelques-uns témoignent d'une certaine fécondité d'invention. — Recommandés aux commis-voyageurs. — *Émancipées* est un plat de résistance, un gros roman, lardé d'intentions philosophiques et sociales. Car les moins intellectuels des lecteurs de romans, et même les clients dont M. Cim est le fournisseur préféré, ne sont pas fâchés de « discuter » de temps en temps, pourvu que le sujet de la discussion ne soit pas trop austère et s'accommode d'un peu de « rigolade. » Or, le sujet d'*Émancipées* c'est la femme et le Féminisme ! Accourez, Messieurs les littérateurs de brasserie et Messieurs les sociologues du *Café du Commerce* à Fouilly-les-Oies; ici vous apprendrez des choses curieuses sur les Parisiennes journalistes et doctoresses; on vous décrira « le club de Salomon » et le « Dîner des Infécondes »; on vous donnera d'autres détails croustillants, mais philosophiques, oh! combien! Et comme vous êtes des hommes de gros bon sens, en même temps que des amateurs de grosses rigolades, vous aurez la satisfaction d'entendre votre aimable auteur conclure contre le Féminisme et la « Ligue pour l'affranchissement des femmes. » « Que cela vous suffise! » (*Préface*, p. 13).

19. — Je n'ose pas dire à quel point j'ai goûté *Claudine à l'école*, cette « perverse innocente » ou plutôt cette enfant terrible qui nous donne de si effrayants détails sur les directrices et sous-maîtresses

de son école; je ne l'ose pas, — bien que le livre ne soit pas précisément « pornographique » comme on l'a dit, — et parce que cette peinture d'une école laïque n'est pas très, très originale! Il me semble avoir vu déjà un certain nombre de « pochades » ou de « photographies » de ce genre. Il est vrai qu'elles n'avaient point le piquant de celle-ci; Willy, déguisé en pensionnaire, Willy Sainte Nitouche! On devine les énormités qu'il peut se permettre, mais il faut voir avec quelle candeur apparente! Et pas un calembourg! Je ne résiste pas au besoin de lui dire qu'il est très drôle dans cet « avatar »; il me permettra seulement d'avertir les pensionnaires qu'elles aient à se méfier de cette compagne.

20. — *Le Roi de l'or* est destiné à venger, réhabiliter et glorifier les pauvres financiers mis à mal par les journalistes, et notamment le pauvre Orchild que l'on représente comme un exploiteur du peuple et un international sans patriotisme! Sachez donc que si ce Orchild gagne de l'or, il l'emploie à sauver des orphelins, à soutenir des entreprises en péril, à répandre des bienfaits dans les mansardes, etc., etc. ; sachez qu'un jour il est allé offrir une flotte au ministère de la marine stupéfait! Ce qui est le mobile de ses actes, la récompense et le but de ses efforts, voulez-vous le savoir ? Voulez-vous savoir ce qui le ramène chaque jour à son bureau ? « c'est qu'au loin, dans l'ombre, montrant le devoir, *sont* des bouches affamées, des détresses sans cesse renaissantes et des désespoirs criant vers le ciel » (p. 271). Je ne m'inscris pas en faux, croyez-le bien, contre ces révélations. Et même je ne trouve pas mauvais que l'auteur ait laissé deviner; (il y aide un peu : son livre porte pour épigraphe ces deux mots : *Rothschild! Rothschild*) le vrai nom de ce héros de la Charité; c'est lui, le héros, qui pourrait le trouver mauvais. Il doit être habitué à des éloges d'une qualité plus fine.

21. — *Robert Perceval, député, essai d'étude politique et sociale!* Il n'y a pas seulement des ratés, des voleurs, de malhonnêtes gens dans ce tableau de la vie parlementaire, et Perceval eut un jour l'honneur d'être « en la circonstance, le verbe national! » Mais il fut toujours ennuyeux; et quoique on nous le donne pour « le type parfait de l'ambitieux politique d'à présent, » il n'a pas réussi à intéresser un juge très informé des ambitions et de la politique de son temps. « J'ai lu ce livre, m'écrit-il ; il est terne, monotone, banal ; c'est la chronique politique de ces derniers temps racontée par un reporter qui s'applique, un paquet de journaux comprimé en volume. » Je ne fais pas appel de cet arrêt!

22. — Celui-ci, *les Renards*, est au contraire intéressant; il est aussi, — ou en outre — honnête et même naïf. — Il nous raconte comment les Anglais s'étaient introduits, — tels des renards — dans une petite

île de la côte bretonne et comment fut puni leur complice, le traître Le Gall, l'écumeur d'épaves. — Un jour, ce Le Gall découvrit « une caisse de bois qui flottait ; il saisit la gaffe, amena la caisse à l'arrière pour l'empoigner plus facilement et la fourra dans sa logette de l'avant, sans même regarder ce qu'elle contenait, pour ne pas perdre de temps. » (p. 10). Qu'est-ce qu'il y avait dans cette caisse ? Ce même jour des camarades de Le Gall, ramenèrent d'autres épaves, des cadavres, tristes restes d'un navire anglais échoué dans ces parages. On fit aux morts de pieuses funérailles. Quand la nouvelle du naufrage fut parvenue en Angleterre, avec celle des bons procédés des marins bretons, le gouvernement anglais envoya des remerciements et des récompenses. — Des espions survinrent qui séduisirent Le Gall, et qui se livrèrent à des manœuvres inquiétantes. Le patriotisme de Pierre Malgorn s'en émut, et le jour où il fut convaincu de la trahison de Le Gall, tranquillement, sans remords, avec l'impassibilité d'un juge sûr de son droit, il condamna son voisin à mourir. — Mais comme ce voisin avait un fils fiancé à sa fille (je passe sur l'idylle très pure des amours de ces jeunes gens), Pierre voulut éviter le scandale, et il noya le traître, sans forme de procès. Mais qu'est-ce qu'il y avait dans la caisse de la page 10 ? Le livre finit sans nous l'apprendre, et c'est le seul reproche que je me permets de lui adresser.

23. — *Sous la tyrannie* est une attendrissante histoire et un tableau satirique des mœurs politiques à la fin du second Empire. L'histoire est celle d'Alban, fils d'un professeur démissionnaire au coup d'État, mari de Marguerite Louvet et ami du député républicain Renneval. Son père mourut poitrinaire et désillusionné ; sa femme le trompa, et avec son ami Renneval ; il en devint fou. Pendant ce temps, Renneval promettait à ses électeurs qu'en supprimant le gouvernement personnel on supprimerait le gaspillage des finances, les fraudes électorales, l'accroissement des impôts, les tripotages financiers, les pots de vin ; — on ne disait pas encore les chèques et les chéquards. — Et il profitait de la situation exceptionnelle que lui valaient et son éloquence et la confiance de ses électeurs pour obtenir les faveurs d'« une grande dame » et pour flirter avec l'Empereur. On voit le thème : il est développé avec une verve et une ironie également puissantes. Rarement le talent de M. A. Filon s'était égayé à ce point.

Romans historiques. — 24. — *La Cascari.* Est-ce un roman historique ? Peut-être bien. C'est, du moins, un roman archéologique, géographique, médicinal et judiciaire ; mais il n'est pas littéraire ; ou, du moins, il ne l'est pas plus que ne le serait un long fait divers raconté par un reporter sans prétention. Nous y voyons pourquoi et comment une vieille sorcière de Cordes (Cordes, ville du Tarn, à tant de latitude, de longitude et d'altitude, à tant de kilomètres d'Albi, fondée

en l'an tant, ravagée par X, Y, Z, etc., etc., habitée par A, B, C, D, etc., si curieusement assise sur son pain de sucre, etc., etc.), se vengea sur la femme et la fille de son ancien amant, en les magnétisant, endormant, hypnotisant, brouillant la mère et la fille, faisant envoyer l'une dans un asile d'aliénés et poussant l'autre à se précipiter du haut d'un escalier, et comment la fille retrouva la raison et son fiancé, et pourquoi elle fut appelée la Cascari. J'ai lu cela ; je pourrais le juger. Attendons l'auteur à son prochain ouvrage, je veux dire à sa première « œuvre d'art. »

25. — Et de même renvoyons à une autre audience l'auteur des *Contes briards* ; il nous annonce l'histoire anecdotique de la Brie, et commence par un conte où est rappelée l'histoire générale de la Jacquerie, avec les idées de Michelet, et dans un style qui n'est pas de Michelet, bien qu'il soit poétique : « La nature se recueillait... à peine eût-on pu percevoir un chaste et long bruissement; ne fût-ce pas un baiser qui l'éparpilla dans l'infini, tandis que dans le friselis de la brise vespérale s'agitèrent — ainsi que dans une foule en délire des têtes chaperonnées de clair, — les innombrables roses du rosier fleuri? » (p. 32). Il y a dix-huit contes briards et 362 pages de cette jolie écriture. Ce n'est pas une raison pour nous montrer impitoyable! — Attendons la récidive, — ou la correction !

Romans-feuilletons. — 26-27. — Il n'y en a que deux; ils sont du même auteur, mais ils sont très intéressants. « Dites bien au moins que ces sornettes sont intéressantes! » m'écrit une lectrice enthousiaste. Je le dis et le redis! Elles sont très, très intéressantes! Là! est-ce assez? La première s'appelle *le Lys d'or*, et la seconde, qui en est la suite, s'appelle *Marie-Madeleine*. On y voit un jeune homme et une jeune fille — ou plutôt deux jeunes filles et un jeune homme; la première est belle, intelligente, vertueuse, riche; la seconde est idiote; le jeune homme épouse l'idiote, après avoir aimé la première, mais après avoir rendu l'esprit à la seconde. A côté de ces jeunes gens, on voit encore des brigands, des voleurs, qui ont pour chef une femme. Cette femme est la grand'mère du jeune homme, et c'est elle qui empêche le mariage avec la première jeune fille, parce que la mère de cette jeune fille et le père du jeune homme ont eu des rapports coupables, et que la dite mère de la dite jeune fille a ensuite fait tuer le dit père du dit jeune homme. Vous suivez, n'est-ce pas? Je m'applique, je m'escrime à être clair. Mais comme je sens que je n'y réussis que faiblement, malgré des efforts sincères et pénibles, je préfère conclure, en vous répétant : c'est très, très intéressant!

Romans a thèse. — 28. — *Résurrection* est de beaucoup l'œuvre la plus notable de l'année. Il faudrait, pour la juger comme elle le mérite, dans ses beautés et aussi dans ses défauts, un peu plus d'espace et un

peu plus de liberté que je n'en peux prendre ici. — En voici une idée sommaire : « Vous connaissez l'histoire de Manon et de Des Grieux ? Eh ! bien c'est tout à fait autre chose ! » C'est en ces mots qu'un aimable homme commençait le compte rendu de *Résurrection* chez une pudique Philaminte. Il prenait ce terme pour éviter sans doute de nommer « la peste » par son nom. Il est cependant indispensable que l'on me permette de dire que l'héroïne de ce livre est une fille publique; elle est sauvée par l'homme même qui l'a perdue; tous deux remontent des profondeurs de l'inconscience jusqu'à la vertu la plus pure et même la plus héroïque ; nous assistons à leur double résurrection, après avoir constaté leur double mort. — L'homme était le prince Nekludov; il avait rencontré chez des tantes une jeune orpheline charmante et pure, Maslova Katucka ; il l'avait séduite et abandonnée. De cette première faute, l'homme n'avait eu que l'ivresse ; la femme en épuisa toutes les hontes. Malgré les résistances de la malheureuse, malgré sa bonne volonté, malgré ses efforts pour reprendre sa place dans la société des honnêtes femmes, pour s'arrêter sur la pente qui mène aux abîmes, elle était tombée au dernier degré de la déchéance sociale et morale. Accusée d'un crime qu'elle n'avait pas commis, elle avait été condamnée aux travaux forcés par un jury dont Nekludov faisait partie. C'est en reconnaissant la Maslova, que le prince mesure l'étendue de sa responsabilité et sent se réveiller sa conscience. Aussitôt il se jure de réparer le mal qu'il a causé; il tâchera de faire casser le jugement inique ; s'il y échoue, il accompagnera sa victime en Sibérie, il l'épousera! En attendant il renonce à sa vie d'oisif élégant, il rompt avec ses relations mondaines, fait l'abandon de ses biens à ses paysans, et, finalement, n'ayant pas obtenu la cassation du jugement, il suit jusqu'en Sibérie la caravane des condamnés, parmi lesquels se trouve Maslova. Au spectacle de tant de générosité, la pauvre fille, d'abord effrayée, puis tentée seulement dans ses habitudes d'exploiter le riche client, puis émue d'admiration, redevient peu à peu, lentement, mais par un progrès continu, un être moral. Elle arrive même, dans cette ascension vers la lumière, plus haut que le prince, car elle comprend l'impossibilité du mariage qu'il lui propose, — et quoiqu'elle soit revenue à aimer son séducteur, elle le refuse, pour épouser un compagnon de chaîne. Au sacrifice offert, elle répond par un sacrifice réel. — Cette aventure se déroule dans un vaste cadre que remplit la satire de la société légale, et la peinture apitoyée du monde des bagnes et des prisons. On sait jusqu'où va la pitié de Tolstoï pour les galériens : elle arrive à lui enlever toute charité pour leurs gardiens et leurs juges. « Nekludov comprit soudain que l'effroyable mal dont il avait été témoin dans les prisons provenait uniquement d'une cause très simple. Tout cela provenait de ce que les hommes avaient entrepris une chose impossible; étant

mauvais eux-mêmes, ils avaient entrepris de corriger le mal. Or, étant vicieux, ils ne pouvaient que propager le vice, au lieu de le corriger ; étant corrompus, ils répandaient autour d'eux leur propre corruption » (IIIe partie, p. 134.). Bref, ce sont les juges et les gendarmes qu'il faudrait envoyer au bagne, aux lieu et place des assassins et des voleurs, — si toutefois à ce « mal » des hautes classes il ne fallait pas appliquer, comme au mal des basses classes, la théorie de la « non-résistance au mal. » Et alors ? Comment s'en défendre ? — Ce n'est pas ici le lieu de discuter cet évangélisme révolutionnaire du comte Tolstoï, — d'autant que l'outrance en rend l'action très peu dangereuse pour nos lecteurs français. Il faut plutôt la mettre en garde contre l'impertinence que contre une trop vive admiration — et les persuader qu'il serait inconvenant d'appeler ces théories « une gageure » ou même une fumisterie, » ou encore « de la folie. » La personne et les vertus de l'homme méritent plus de respect ; quant à son talent d'artiste, il est prodigieux et véritablement génial. Sans doute son roman est trop touffu, il n'est pas composé à la française (sauf peut-être dans la première partie, où semble s'annoncer une habileté de vaudevilliste). Le procédé qui consiste à promener Nekludov chez des magistrats, pour nous peindre la magistrature ; chez des généraux pour nous montrer l'armée ; chez de grandes dames, pour nous faire connaître l'âme des mondaines, — et ensuite à le faire interwiewer tous les forçats d'une caravane en route vers la Sibérie pour nous faire connaître leur biographie, celles de leurs père et mère, leurs théories politiques et religieuses, tout cela est d'un art à la fois trop ingénu et trop factice. — Mais quel psychologue, quel poète, quel peintre de la réalité, quel évocateur d'images et quel créateur d'âmes se révèle dans tout ce désordre ! Il faut le dire en toute humilité : ses pareils ne sont pas nombreux en France.

CH. ARNAUD.

ÉCONOMIE POLITIQUE ET SOCIALE

1. *Les Enquêtes, pratique et théorie*, par PIERRE DU MAROUSSEM. Paris, Alcan, 1900, in-8 de 328 p., 6 fr. — 2. *La Protection par les primes*, par A. DE LAVISON. Paris, Rousseau, 1900, in-8 de 344 p., 6 fr. — 3. *Les Syndicats agricoles et leur œuvre*, par DE ROCQUIGNY. Paris, Colin et Cie, 1900, in-12 de 412 p., 4 fr. — 4. *Le Fédéralisme économique*, par J. PAUL-BONCOUR. Paris, Alcan, 1900, gr. in-8 de 396 p., 8 fr. — 5. *Le Commerce des grains et le marché à terme en rapport avec les problèmes sociaux*, par HAMMESFAHR. Anvers, Forst ; Paris, Guillaumin, 1899, gr. in-8 de 114 p., 3 fr. — 6. *Études sociales et industrielles sur la Belgique*, par ÉDOUARD DEISS. Paris, Guillaumin ; Bruxelles, Office de publicité, 1900, in-12 de 328 p., 3 fr. 50. — 7. *Les Lois de la population et leur application à la Belgique*, par CAUDERLIER. Paris, Guillaumin, 1900, gr. in-8 de 572 p., 20 fr. — 8. *Histoire de l'économie sociale jusqu'à la fin du* XVIe *siècle*, par E. DE GIRARD.

Paris, Giard et Brière, 1900, in-8 de 276 p., 5 fr. — 9. *Histoire et doctrines économiques de l'Angleterre*, par Ashley. Paris, Giard et Brière, 1900, 2 vol. in-8 de 276 p., et 580 p., 20 fr. — 10. *L'Ordre social et ses bases naturelles*, par Ammon. Paris, Fontemoing, 1900, in-8 de xxiv-516 p., 10 fr. — 11. *Les Idées égalitaires*, étude sociologique, par Bouglé. Paris, Alcan, 1899, in-8 de 248 p., 3 fr. 75. — 12. *La Vie sociale de notre temps*, par Antoine Baumann. Paris, Perrin, 1900, in-12 de 280 p., 3 fr. 50. — 13. *La Doctrine socialiste*, par Maisonabe. Paris, Poussielgue, 1900, in-12 de 266 p., 3 fr. 50. — 14. *Die sociale Frage, der moderne Socialismus*, von Heinrich Pesch. Freibourg im Breisgau, Herder, 1900, in-12 de 600 p., 5 fr. 75. — 15. *La Question sociale, études sur les bases du collectivisme*, par Auguste Brasseur. Paris, Alcan, 1900, in-8 de 464 p., 0 fr. 75. — 16. *Socialisme théorique et socialdémocratie pratique*, par Ed. Bernstein. Paris, Storck, 1900, in-12 de liv-308 p., 3 fr. 50. — 17. *L'Unique et sa propriété*, par Max Stirner. Paris, Storck, 1900, in-12 de xxii-450 p., 3 fr. 50. — 18. *Pierre Leroux et ses œuvres*, par Célestin Raillard. Châteauroux, Langlois, 1899, in-8 de 186 p. — 19. *Le Socialisme de Fourier*, par Zambuc. Paris, Larose, 1899, in-8 de 208 p., 5 fr. — 20. *Temps futurs, socialisme, anarchie*, par A. Naquet. Paris, Storck, 1900, in-12 de xiv-352 p., 3 fr. 50.

1. — M. du Maroussem, qui s'est voué avec beaucoup d'art à la pratique des enquêtes sociales, paraissait compétent pour en donner la formule. Son ouvrage : Les *Enquêtes, pratique et théorie*, est divisé en deux parties. Dans la première, ce sont des conseils pour les divers cas à étudier, et il s'y révèle l'observateur minutieux que l'on connaît ; dans la seconde, il décrit la « formation empirique de l'esprit. » Ici on s'attendait à trouver quelque bon chapitre d'un traité de logique ; mais M. du Maroussem, obsédé par l'idée d'un seul aspect des choses, est soit incomplet, soit même injuste pour les procédés de déduction et de synthèse, comme si l'emploi constant d'une méthode unique lui avait faussé l'esprit. Que *le Capital* de Karl Marx soit « une œuvre immortelle » (p. 201) ; que « l'économiste empirique doive surtout se garder des mots travail et capital et de l'expression de valeur » (p. 225) ; que « les gros-boutiens et les petits-boutiens (de Swift) soient les précurseurs des monométallistes et des bimétallistes » (p. 250) : voilà bien des affirmations téméraires pour ne rien dire de plus. Puis la haine du livre et la haine de l'abstrait éclatent un peu trop : cependant en matière de circulation monétaire ou bien en matière de balance du commerce (p. 254) M. du Maroussem aurait gagné à étudier davantage, ne fût-ce que dans les livres, des phénomènes et des questions qu'il juge au pied levé et qu'il tranche d'une façon bien cavalière. Je me permettrai même de relever une contradiction. Comment se fait-il que M. du Maroussem, si ennemi du livre et de l'abstraction, conseille de prendre comme « direction d'ensemble un faisceau de faits permanents d'ordre supérieur, qui embrassent les faits permanents secondaires » (p. 237) ? N'est-ce pas là retourner à l'abstraction ? Et cette abstraction n'est-elle pas ou ne risque-t-elle pas d'être une hypothèse ? Bien plus, l'exactitude ou la fausseté de l'hypothèse n'est qu'un détail pour M. du Maroussem : car il déclare qu'elle « peut être juste, qu'elle peut être

fausse, mais qu'elle est nécessaire », et il donne comme preuve de cette nécessité le système adopté au « Collège libre des sciences sociales », qui est, dit-il, « la matérialisation la plus originale de l'unanimité avec laquelle les esprits les plus divergents aboutissent à la recherche des hypothèses dernières » (p. 237-238). On est étourdi de cette logique, et quand on sait ce qu'est le capharnaüm du « Collège libre des sciences sociales », on est stupéfié de cette conclusion. Si l'on trouve nos appréciations trop sévères, on n'a qu'à les rapprocher des jugements analogues que M. Victor Brants, avec l'autorité de son nom, vient de porter sur l'œuvre de M. du Maroussem dans le n° du 16 mai de la *Réforme sociale* (p. 629 et s.) et qu'il a maintenus dans un article suivant malgré les explications que M. du Maroussem avait fournies dans l'intervalle. Nous regrettons, quant à nous, que la méthode monographique inaugurée par l'immortel Le Play et alliée chez lui à cette puissante logique qu'il employait pour la démonstration des vérités éternelles, ait tourné chez M. du Maroussem à un véritable empirisme sceptique.

2. — *La Protection par les primes*, de M. de Lavison, est, comme thèse de doctorat en droit, une heureuse contribution à l'histoire économique de notre temps. L'ouvrage débute par une étude économique sur le « système des primes et le protectionnisme »; il se poursuit par une « histoire de la doctrine et de la pratique en matière de primes »; il s'achève enfin par un exposé des « effets des primes et des exemples d'application, » En fait d'exemples, l'auteur prend ceux que lui fournissent les lois sur la marine marchande, sur l'industrie sucrière, sur la sériciculture et sur la filature de la soie : il ne dit rien des primes à la culture du lin et du chanvre et à l'extraction des huiles minérales. L'ouvrage est clair et bien écrit; les opinions y sont bien présentées; et l'auteur, libre-échangiste assurément, a le mérite d'éviter l'âpreté dans la discussion. Les libre-échangistes sont ordinairement plus cassants.

3. — M. le comte de Rocquigny a repris et complété, pour la « Bibliothèque du Musée social », son étude sur *les Syndicats agricoles et leur œuvre*. C'est un travail bien écrit et tout aussi bien documenté, grâce aux sources bienveillamment ouvertes où M. de Rocquigny a pu puiser pour son enquête. L'ouvrage a trois parties : la première, historique et descriptive sur les divers groupements agricoles issus de la loi du 21 mars 1884; les deux autres, analytiques, d'abord sur les services d'ordre matériel que les syndicats rendent à l'agriculture, ensuite sur leurs services économiques et sociaux. Au résumé, c'est un fort bon livre de vulgarisation, très bien fait pour les esprits un peu superficiels, car le côté juridique de toutes les diverses questions soulevées n'entrait pas dans le programme de M. de Rocquigny. L'ouvrage, commandé par

le Musée social, est inspiré tout entier par une vive admiration pour « l'influence grandissante des doctrines de solidarité humaine dont se pénètre de plus en plus la société moderne » (p. 399). Aussi bien, à ce dernier point de vue, nous regrettons que M. de Rocquigny n'ait pas, en élargissant son cadre, discuté et apprécié les théories exposées par M. Herk dans ses *Agrarischen Fragen im Verhæltniss zum Socialismus*, que nous avons analysées tout récemment ici même. Il aurait été, en effet, du plus haut intérêt de démentir la présomption de ceux qui pensent que « le mouvement coopératif agricole se rapproche peu à peu de l'idéal de production du socialisme, selon la ligne de la moindre résistance. »

4. — Ce sont encore les syndicats et la loi du 21 mars 1884 qui occupent M. Paul-Boncour dans son *Fédéralisme économique*, titre vague et prétentieux que le sous-titre *Étude sur les rapports de l'individu et des groupements professionnels* ne parvient pas encore à bien éclairer. Cet ouvrage (ou plutôt cette thèse de doctorat en droit) est profondément imbu des immortels principes de 1789 ; c'est aussi très ministériel (ministère Waldeck-Rousseau), et l'on peut penser que ces hymnes de louanges sont la monnaie qui achète l'insignifiante préface que M. Waldeck-Rousseau a pris le temps d'écrire et que la couverture du volume annonce en grosses lettres. Or, une difficulté se présente tout de suite à l'esprit. Si l'on se réclame de la liberté du travail comme les législateurs de 1791 la proclamaient, on ne comprend rien au mouvement syndical qui a inspiré la loi du 21 mars 1884. M. Paul-Boncour croit lever l'antinomie par ce qu'il appelle d'une part « la dégénérescence provenant de la différence de régime légal entre le groupement ouvrier et les autres » (quel français !) et par ce qu'il appelle d'autre part la « dégénérescence provenant de l'évolution économique. » Autrement dit et plus clairement, les régimes monarchiques qui ont suivi la Constituante ont inégalisé le système égalitaire et individualiste de 1791, et les transformations économiques ont bouleversé le milieu social : donc, c'était sous une autre forme que l'idéal de 1791 devait se survivre à lui-même. De là la loi de 1884 et le fédéralisme économique. — Après une étude historique sur les compagnonnages, M. Paul-Boncour traite de la souveraineté dont le syndicat peut se croire investi à l'égard du métier et de tous les individus quelconques qui le pratiquent. Ici on entre dans le droit. L'auteur parle de l'abrogation de l'article 416 du Code pénal ; il recherche le sens des articles 414 et 415, maintenus par hasard ; enfin il discute très longuement le point de savoir si une interdiction de travail notifiée par un syndicat et non accompagnée de violences sur les personnes peut constituer, je ne dis pas un délit pénal, mais bien encore un délit civil donnant ouverture à l'action de l'article 1382. Ici M. Paul-Bon-

cour fait une distinction : il y a, selon lui, un délit civil quand la mise en interdit procède d'un sentiment de malveillance; mais il n'y a pas de délit, au contraire, quand elle tend à faire respecter un règlement de travail édicté par le syndicat. Bien plus, il aut se demander, d'une manière générale, si l'exercice, même abusif, d'un droit peut jamais constituer un délit civil. Toute cette partie est traitée avec force citations de doctrine et de jurisprudence comme il sied à une thèse de doctorat. M. Paul-Boncour termine en examinant de quelle manière le syndicat peut exercer sa souveraineté sur tous les ouvriers de la profession et comment il peut participer à la puissance législative de l'État. — Inutile de faire remarquer que l'esprit général est parfaitement en harmonie avec celui de MM. Waldeck-Rousseau et Millerand, auteurs du nouveau projet de loi sur les syndicats professionnels. M. Paul-Boncour est essentiellement optimiste. L'action socialiste que les syndicats exercent ou peuvent exercer, ne le préoccupe jamais; les violences des grèves sont des phénomènes qui, parfaitement inconnus de l'avenir, n'appartiennent qu'au passé (p. 165 et s.); le pouvoir des syndicats ouvriers sera toujours de plus en plus conciliateur et pacifique, et les atteintes à la discipline industrielle ne méritent aucune attention, pas même au milieu des douloureux incidents des grèves de 1899 dans Saône-et-Loire.

5. — Le petit volume intitulé *le Commerce des grains et les marchés à terme en rapport avec les problèmes sociaux* est une charge fort vive contre la spéculation sur les blés. M. Hammesfahr demande la suppression des marchés à terme, au moyen d'un impôt de 3 °/₀ de leur montant, qui les frapperait toutes les fois que telles et telles conditions, esquissées ici par l'auteur, ne donneraient pas la certitude de leur caractère sérieux (p. 51 et s.). La raison en est que les marchés à terme (ne pas confondre avec les marchés de « céréales à livrer » [p. 8 et s.]) font généralement la baisse et non moins généralement aboutissent à dépouiller les « spéculateurs *bonâ fide* » au profit des « spécialistes. » Ainsi envisagée, la thèse est vivement conduite, dans le sens du protectionnisme agrarien. Je regrette que l'auteur ait affaibli par là certains de ses raisonnements; je regrette surtout que tout son chapitre XVI, « Une solution des problèmes sociaux », soit une suite de paradoxes où l'économie politique et les théories scientifiques sur la valeur sont menées très durement. La logique est souvent aussi maltraitée : par exemple, quand M. Hammesfahr soutient, sans rire, que le montant des dépenses et le luxe de la vie sont la cause — et non pas l'effet — de la richesse d'un pays ou d'une société (p. 96). Finalement la théorie s'arrête à « l'établissement d'un minimum de salaire pour tous les métiers » (p. 107), de telle sorte que la production soit surexcitée par les demandes de la classe ouvrière. Les premières pages m'avaient laissé croire que le livre était plus sérieux.

6. — M. Édouard Deiss, au retour d'un long voyage, publie, sous le titre : *Études sociales et industrielles sur la Belgique*, une description fort intéressante constituée par une série de petites monographies très variées. Au point de vue technique, c'est simple et clair, et il n'y a pas besoin d'être ingénieur pour pouvoir lire l'ouvrage avec autant d'intérêt que de fruit. Au point de vue social, je citerai tout particulièrement les renseignements sur les conseils de conciliation de Mariemont et de Bascoup et la description du fameux *Vooruit* de Gand. L'auteur n'a d'opinions en rien ou du moins pas d'opinions religieuses : à défaut d'expressions plus explicites, c'est ce que je conclus de l'absence de toute critique contre l'œuvre sociale d'Anseele ; c'est ce que je conclus aussi de ses éloges hyperboliques pour certaines personnalités et de sa bienveillante mention de « l'Université nouvelle » de Bruxelles, tout cela rapproché du silence inviolable qu'il a gardé sur les institutions sociales — si nombreuses pourtant — que l'esprit chrétien a fait éclore en Belgique.

7. — M. Cauderlier, en nous apportant *les Lois de la population et leur application à la Belgique*, nous donne un travail plus général et plus vaste que le titre ne nous le promettait. La Belgique n'y remplit qu'une soixantaine de pages sur près de six cents. Dans le reste du volume, M. Cauderlier, qui a tout le tempérament d'un professionnel des mathématiques, discute un très grand nombre de questions générales, qu'il éclaire avec des graphiques et d'innombrables documents. C'est sans aucun doute un des traités les plus sérieux que ce sujet de la population ait fait éclore. Nous regrettons seulement que le problème n'y ait été tourné et retourné que par ses côtés économique et physiologique, abstraction faite des aspects moraux qu'il renferme. Ainsi la loi générale, pour M. Cauderlier, c'est que « la nécessité et les facilités de satisfaire aux besoins de la vie règlent les mouvements de la population dans leur totalité et dans leurs éléments essentiels : ces mouvements sont ramenés à une cause unique qui agit en tout temps et en tout lieu » (p. 4). C'est un peu trop simple pour une question qui ne l'est pas, et c'est trop matérialiste pour une question où la morale et la vertu tiennent une si grande place. M. Cauderlier est ainsi amené, en ce qui concerne la France, à une appréciation inexacte des faits. Pour lui, « la faible natalité y est due aux conditions dans lesquelles la France se trouve. Les besoins de la vie y ont rapidement augmenté et sont naturellement très difficiles à satisfaire dans un pays écrasé d'impôts et qui a éprouvé, ces dernières années, un grand nombre de catastrophes financières : aussi les mariages y sont-ils moins fréquents qu'ailleurs » (p. 197). Moins fréquents, c'est peu sensible et c'est à distinguer selon les régions : mais ils y sont surtout moins féconds, et c'était là le point capital à dégager. Puis le déclin de la natalité française, très marqué

depuis vingt ans, est continu depuis un siècle : or, nos charges fiscales pesaient beaucoup plus lourdement sur les contribuables sous le premier Empire et au début de la Restauration que sous Napoléon III, ce qui n'empêchait pas les naissances, à population égale, d'être autrefois beaucoup plus nombreuses qu'elles ne sont aujourd'hui. Bref, il est incontestable que le coefficient de la natalité et le rapport des impôts avec la richesse publique décrivent tout au cours du XIXe siècle des courbes dans des sens absolument différents. M. Cauderlier ne s'en est point douté. Sur l'influence des idées morales et religieuses, M. Paul Leroy-Beaulieu, bien que lui-même n'en eût pas peut-être assez tenu compte dans son *Traité théorique et pratique d'économie politique,* s'était montré, ce semble, mieux inspiré dans la *Revue des Deux Mondes* du 15 octobre 1897. M. Cauderlier le cite et le discute (p. 179), comme il fait aussi pour MM. Bertillon (p. 163 et s.) et Tallqvist (p. 175 et s.). Finalement il trouve que Malthus ne s'était point trop écarté de la vraie loi de la population ; son « moral restraint » n'était point basé sur des procédés vicieux (p. 229 et s.); tout au plus s'était-il trompé sur la cause et l'action de la mortalité, en n'observant point assez que l'homme, guidé naturellement par « l'esprit de prévoyance et de solidarité », obéit à des lois de population qui « ne sont pas les mêmes pour lui que pour les animaux » (p. 240). — M. Cauderlier nous promet pour bientôt *les Lois de la population en France* : même après le solide traité de M. Levasseur sur ce sujet, nous attendons avec une légitime impatience celui que M. Cauderlier veut bien nous annoncer ici.

8. — Après les descriptions contemporaines, passons à l'histoire, dont l'étude prend chaque année un développement plus considérable. L'*Histoire de l'économie sociale jusqu'à la fin du* XVIe *siècle*, de M. de Girard, se compose de deux parties d'un mérite très inégal. La première va jusqu'à la Réforme : elle résume très brièvement les travaux d'autres auteurs. La seconde, d'une facture bien plus originale, est consacrée aux réformateurs du XVIe siècle et aux diverses idées économiques, assez peu homogènes d'ailleurs, que l'on peut noter dans leurs écrits. Cette seconde partie offre un très vif et très réel intérêt : c'est celle qui contient les citations les plus neuves et les plus suggestives. L'une et l'autre sont écrites dans l'esprit des « chrétiens sociaux. » Nous craignons que cette disposition n'ait commandé certains jugements historiques et qu'elle n'ait fait laisser certaines lacunes dans l'ouvrage. Par exemple, en parlant des doctrines économiques du moyen âge et de la « sociologie » de saint Thomas, il aurait été assez naturel, ce nous semble, d'exposer et de discuter, soit l'opinion du grand théologien sur la nécessité de l'esclavage, soit les condamnations qu'il portait sur le commerce en général, soit même enfin la théorie qu'il aurait

eue, dit-on, sur la valeur. M. Brants, à cet égard, est beaucoup plus fouillé et plus complet. De même dans l'ordre des faits, c'est-à-dire dans le « régime économique du moyen âge » faisant suite à ses « doctrines », il ne suffit pas de parler des corporations pour décrire la période où l'auteur nous transporte. Le vrai régime du travail au moyen âge était agricole et non industriel; une notable partie de ce qui est manufacturier aujourd'hui, appartenait alors à l'industrie ménagère; les corporations ne renfermaient qu'un nombre infime des travailleurs; elles constituaient sans doute une originalité sociale du temps, mais elles n'exprimaient pas la loi générale des classes laborieuses. A cet égard Ashley pour l'Angleterre et le vicomte d'Avenel pour la France, ce dernier dans sa *Fortune privée à travers sept siècles*, nous donnent l'un et l'autre, je ne dis pas beaucoup plus de pages que nous en offre M. de Girard, qui voulait être court et succinct, mais beaucoup plus d'idées originales non moins que justes et profondes. — Un détail pour finir. Le géographe romain Pomponius Méla est appelé Pomponio Mela (p. 179); et ce nom ainsi écrit, mêlé aux noms de plusieurs auteurs italiens du XVIe siècle, risque de faire prendre l'écrivain latin contemporain de Sénèque pour un Italien de la Renaissance.

9. — Précisément l'ouvrage de M. Ashley, le distingué professeur d'histoire économique à l'Université Harward aux États-Unis, *Histoire et doctrines économiques de l'Angleterre*, vient d'être traduit en français sur la troisième édition anglaise, le premier volume (Moyen âge) par M. Boudois, le second (Fin du moyen âge) par M. Bouyssy. J'avais lu en son temps, en anglais, cette œuvre fort remarquable: c'est dire le plaisir que j'ai à la posséder maintenant dans ma langue. En sa préface, on le sait, M. Ashley se proclame un disciple fervent de l'historisme : mais tout en faisant ici, ainsi que nous l'avions déjà fait dans notre *Histoire des doctrines économiques*, toutes nos réserves sur la thèse qu'il formule, nous devons rendre pleinement hommage à l'esprit impartial et vraiment scientifique avec lequel il poursuit son sujet. C'est bien un livre d'histoire et ce n'est pas un livre de système. On s'y sent transporté au milieu des siècles passés; on s'y familiarise avec les institutions économiques et la manière de vivre du moyen âge: on s'y ouvre l'esprit pour savoir lire et comprendre l'histoire politique tout entière. Ashley, à la vérité, n'envisage que l'Angleterre: mais il est hors de doute que beaucoup de ses tableaux sont tout aussi vrais de la vie féodale des contrées du continent. Le premier volume est consacré aux XIIe, XIIIe, et XIVe siècles; le second, beaucoup plus considérable, aux XVe et XVIe siècles. L'un et l'autre, après l'histoire et la description économiques, se terminent par un exposé des doctrines économiques du temps. Là nous signalons tout particulièrement les « idées de saint Thomas d'Aquin sur le juste prix » et la « doctrine de

l'Église sur l'usure » (t. I, p. 164-206); puis, pour les temps qui suivent, les théories canoniques sur l'intérêt, sur la rente, sur le capital, etc, etc. Ces deux chapitres, touchant à la théorie beaucoup plus qu'à l'histoire, sortent tout à fait du cadre national anglais et présentent un intérêt très général.

10. — Quoi qu'on doive penser des théories darwinistes et évolutionnistes de M. Ammon, il convient d'étudier avec soin son ouvrage, que M. Muffang vient de traduire : *L'Ordre social et ses bases naturelles, esquisse d'une anthroposociologie*. M. Ammon, admirateur des *Sélections naturelles* de notre compatriote M. de Lapouge, a entrepris de construire toute une théorie sociale en prenant pour bases les lois physiologiques des transmissions héréditaires et les lois instinctives des affinités psychiques. On sait que la théorie darwinienne, quelques violences qu'on ait voulu lui faire, ne se prête nullement aux aspirations de la démocratie sociale : M. Ammon, lui aussi, en est convaincu (p. 9 et s.) et il veut prouver que le darwinisme, bien et intelligemment compris, éloigne les sociétés des rêveries socialistes tout en les menant à la prospérité. L'ouvrage a deux parties : l'une purement théorique, l'autre consacrée aux institutions et aux réformes qu'il y aurait lieu de faire actuellement en Allemagne. Citons, dans le sens du traditionalisme conservateur, les pages sur l'importance que la formation des classes présente pour la vie sociale (p. 128 et s.), sur les dynasties et leurs services sociaux (p. 134 et s.), sur la nécessité de maintenir la distinction des classes et de ne pas donner l'instruction dans l'école primaire uniforme (p. 148 et s.), sur les avantages que l'espèce en général retire du bien-être des classes supérieures (p. 156 et s.), et nombre d'autres chapitres non moins suggestifs. Les arguments tirés de la théorie des combinaisons et du calcul des probabilités (p. 104 et s.) sont très intelligibles, malgré leur forme nécessairement mathématique, et ils donnent lieu à de très justes et très curieuses remarques. M. Ammon déclare ici s'être beaucoup inspiré des observations et des réflexions de l'Anglais Francis Galton (1869). C'est de la « physique sociale », comme aurait dit Quetelet, et cette physique sociale s'applique ici à la sélection et aux chances d'assortiment des tempéraments et des caractères. L'auteur nous fait conclure que, grâce aux inégalités sociales et aux sélections volontaires, « le génie et le talent sont beaucoup plus fréquents qu'ils ne devraient être dans la simple hypothèse de la panmixie, d'après le calcul des probabilités » (p. 132). Mais, en sens inverse, il faut tenir compte aussi de la disparition naturelle des classes supérieures et du renouvellement incessant, fatal pour ainsi dire, des aristocraties (p. 210 et s.). A noter enfin une discussion remarquable sur la statistique des revenus en Saxe (p. 177), ainsi que de très vives critiques du suffrage universel : celui-ci,

M. Ammon le déclare « antisocial » et il l'accuse de « mettre l'ordre social à l'envers » (p. 266, 267). La conclusion générale de cet avocat des inégalités, c'est qu'il faut améliorer la condition des classes ouvrières, par altruisme et par intérêt tout ensemble — même avec un peu de néo-malthusianisme, pourvu qu'on en fasse moins qu'en France (p. 495 et s.) ; — mais qu'il faut bien se garder de donner la force politique aux ouvriers (p. 487). En tout cas, ce ne sera pas la religion qui pourra quelque chose contre la marée montante du socialisme (p. 477). — Au fond, c'est une œuvre sérieuse et digne de beaucoup d'attention. Seulement la philosophie chrétienne peut-elle admettre qu'on explique ainsi par la sélection le processus évolutif des sociétés ? Nous le croyons quant à nous, dussions-nous scandaliser quelqu'un, pourvu qu'on ne s'enfonce pas jusqu'aux racines de l'évolutionnisme spencérien et que l'on proclame aussi bien haut la liberté morale de l'individu. Volontiers même verrions-nous dans l'ensemble des lois sociologiques telles que M. Ammon les formule, un reflet de l'ordre et de la régularité qui doivent régner dans toutes les œuvres de Dieu. Le malheur, c'est que M. Ammon n'est pas monté jusque-là. Il reproche bien à Benjamin Kidd, dont les vues se rapprochent souvent des siennes, de n'avoir pas « expliqué comment la religion est venue au monde » (p. 13) : mais de son côté il a le tort de croire que « la morale, ensemble des exigences imposées par les instincts altruistes et coïncidant, grâce à son origine, avec ce qui est avantageux au bien-être de la collectivité, ne s'occupe que de régir les rapports des individus avec la société » (p. 97) ; il a le tort aussi de penser que « la religion est nécessairement issue des instincts religieux » et que ceux-ci « se rattachent aux diverses formes de l'instinct familial et sont le produit de la lutte pour l'existence » (p. 98).

11. — *Les Idées égalitaires, étude sociologique*, par M. Bouglé, ont occupé la presse en leur temps. Au fait, il pouvait y avoir beaucoup à dire sur ce sujet, si l'auteur n'en avait pas pour ainsi dire tout élagué. Ainsi il ne veut pas voir les « problèmes moraux », parce que selon lui « rien ne trouble plus insidieusement l'intelligence qu'une préoccupation morale » (p. 9); il écarte les « problèmes pratiques », parce que « la solution scientifique des problèmes techniques de l'égalitarisme doit être réservée aux sciences sociales achevées » (p. 13); bref, il ne retient que les « problèmes purement scientifiques », pour savoir « avec quels phénomènes l'idée de l'égalité des hommes, là où elle se montre en fait, est en relations constantes » (p. 14). Or, cette idée, il la trouve deux fois : d'abord au déclin de « la civilisation gréco-romaine vieillissante » (malgré l'esclavage, n'est-ce pas?); puis dans notre « civilisation occidentale contemporaine » (p. 236 et *passim*). Pourquoi là plutôt qu'ailleurs? se demande-t-il. Cela tient-il à des

influences de races ou bien à des penseurs originaux et puissants, comme Rousseau par exemple? M. Bouglé rejette également l'explication « anthropologique » et l'explication « idéologique » : il en est pour l'explication « sociologique », où tout s'éclaircit (?) par la concentration sociale, par la densité de la population, par la facilité des communications, par l'homogénéité ou l'hétérogénéité des milieux, par la complication des organes, etc, etc. A ce propos, quand M. Bouglé fait de l'induction historique, disons qu'il la fait un peu de fantaisie : on peut lui objecter par exemple que les XIIe et XIIIe siècles, avec les croisades, la complexité des rouages féodaux et l'intense circulation de la vie religieuse, artistique et intellectuelle, auraient dû, selon lui, être beaucoup plus égalitaires que le siècle d'Auguste. Aussi bien peut-être l'étaient-ils davantage, malgré M. Bouglé, qui croit qu'ils ne l'étaient point. C'est que ni le moyen âge ni le christianisme n'existent pour lui. Et c'est à peine si vingt et une lignes, disséminées en deux endroits (p. 198 et 202), nous rappellent ce que l'égalitarisme peut avoir de conforme ou de contraire aux dogmes chrétiens sur la monogenèse, sur l'âme et sur la vie future. Lacune grave et voulue. Sur un point cependant, M. Bouglé aurait pu s'entendre avec nous : car il a le bon sens de ne pas croire à l'âme sociale de Novicow, et il fait de l'individualisme une « pièce maîtresse de l'égalitarisme », dans lequel, dit-il, « l'idée de la valeur commune aux hommes appelle l'idée de la valeur propre à l'individu » (p. 25). Son érudition se borne à citer MM. Durkheim, Simmel et quelques autres bonzes de la sociologie contemporaine : puis, comme tous les distillateurs de quintessence, il jongle un peu trop volontiers avec d'apparentes contradictions d'où il fait sortir ce que bon lui semble. Bref, il est surtout un habile homme. Les sociologues à la mode l'ont complimenté de son œuvre; et ni les démocrates ni les socialistes, si plus tard les lauriers de M. Jaurès l'empêchaient de dormir, n'auraient à la lui reprocher comme un péché de jeunesse.

12. — Est-ce encore de la sociologie? Non. *La Vie sociale de notre temps*, par M. Antoine Baumann, est le babillage élégant et facile d'un ancien magistrat, qui s'avoue positiviste et qui, par dessus le marché, est artiste et wagnérien. La bourgeoisie, le peuple, la propriété, la famille, la religion sont les sujets autour desquels il groupe ses causeries. Il n'est pas socialiste. Mais il est convaincu que « la propriété, étant sociale dans sa source, doit être sociale dans sa destination » (p. 128); il « rejette Dieu dans l'inconnaissable » (p. 237) et veut remplacer la recherche de son royaume par celle du bonheur d'autrui (p. 274-275); et tout en se rendant compte de la permanence de l'institution du mariage en opposition avec l'union libre, il espère « qu'un jour viendra peut-être où le joug du devoir et l'attrait du bonheur se

confondront jusqu'à devenir indistincts » (p. 172). Par contre, il rend, assez bien justice à la « bourgeoisie dite cléricale... Il fait bon vivre autour de leurs pareils, à la condition de partager leurs idées. » Et il ajoute tristement : « J'ai beau regarder ailleurs, je n'aperçois pas qu'une autre classe analogue, ayant une autre base morale, soit en train de se former. » Vrai, quel malheur d'être obligé de se dire que « l'armature de celle-là, c'est le catholicisme et le catholicisme intégral ! » (p. 30-34). Vous voyez que M. Baumann n'était pas bien méchant.

13. — Passons maintenant au socialisme. Toutes nos félicitations d'abord à M. Maisonabe. Prétendre expliquer, discuter et réfuter le socialisme en un volume de moins de trois cents pages et ne pas être rebuté par l'immense étendue de sa bibliographie, certes c'était de l'audace. Eh bien ! M. Maisonabe, dans sa *Doctrine socialiste*, a tenu cette gageure. C'est clair, complet, très exact et très documenté, en un style simple, plus coupé de citations que recherché dans la forme. C'est surtout fort bien pensé : les deux pages consacrées au socialisme chrétien achèvent de le prouver (p. 155-157). Nous recommandons le volume à tous ceux qui parlent du socialisme sans le connaître assez à fond et qui ne se doutent ni de son caractère essentiellement scientifique, surtout depuis Marx, ni des sophismes économiques dont il se sert pour séduire les demi-savants. Les chapitres sont courts, précédés d'un sommaire très lucide. Bref, quand on a fini le volume, on est étonné de tout ce que l'auteur y a fait entrer, sans cependant que la sobriété dans les détails et la concision dans la forme engendrent la moindre obscurité. — Le livre a trois parties. Dans la première, il s'agit de discerner la base prétendue scientifique du socialisme. Après des notices très brèves et très impartiales sur Marlo, Rodbertus, Lassalle, Marx et Schæffle, M. Maisonabe discute les sophismes les plus usuels. Est-ce que le travail est l'unique mesure de la valeur d'échange ? Est-ce que le produit intégral doit revenir au travailleur ? Est-ce que, sous le régime moderne, le sort des travailleurs ne peut aller qu'en empirant ? Un fort bon chapitre sur la nationalisation du sol termine cette première partie. La deuxième examine si la confiscation des biens serait possible et légitime. La dernière discute comment les socialistes pourraient organiser la société socialisée, question sur laquelle leurs apôtres se montrent très réservés, pour ne pas trop faire voir qu'ils seraient aussi inhabiles à réédifier qu'ils sont impatients de détruire. Le livre est bourré de citations, de faits et de dates : à cet égard il sera très utile aux publicistes libéraux, qui peuvent avoir besoin de trouver des textes précis et certains pour démasquer à propos le socialisme de tel ou tel de nos gouvernants actuels. Un tel volume ne sera jamais trop connu : et le connaître, c'est plus que le lire, c'est l'étudier. Il le mérite.

14. — Très bon aussi, le travail par lequel le R. P. Pesch clôt ses

études sur la question sociale avec le volume: *Der moderne Socialismus.* Nous avions eu précédemment à faire nos réserves sur « le Catholicisme social », du R. P. Pesch, et sur ses attaques contre le libéralisme économique et même contre les bases essentielles d'une science économique et de lois quelconques de cet ordre. Mais ici rien de semblable ou à peu près rien. L'auteur se contente de disséquer et de réfuter le socialisme sous les trois formes de la démocratie sociale, de l'anarchisme et du socialisme d'État (dont il trouve l'incarnation complète dans Rodbertus). Il ajoute une discussion approfondie des « principes théoriques du socialisme marxiste » et une « histoire du mouvement socialiste en Allemagne. » Cette dernière partie sur Lassalle, Marx, les lois d'exception, le programme d'Erfurt et les dissensions intestines entre les chefs du parti, est du plus haut intérêt pour qui veut bien connaître le mouvement des esprits en Allemagne. Nous signalons surtout, dans le cours du volume, la discussion sur la *Profitrate* ou théorie marxiste du profit proportionnel (p. 368 et s.), telle que Marx l'a construite dans son troisième volume du *Capital*, œuvre posthume publiée seulement en 1894. Ici, le P. Pesch — après Böhm-Bawerk, qu'il cite longuement — n'a pas de peine à démontrer que cette théorie, au lieu de résoudre certaines difficultés entrevues au premier volume, a seulement pour résultat de ruiner de fond en comble les théories de la valeur et de la plus-value (p. 373). On trouvera parfois qu'il y a un peu de métaphysique dans la discussion : mais la faute, au lieu d'en être au P. Pesch, incombe tout entière à Karl Marx. Il fallait le suivre sur le terrain où il s'était mis, et le religieux a précisément sur son adversaire l'avantage de la clarté. C'est toujours un mérite pour un philosophe, et le mérite est double quand le philosophe est un Allemand.

15. — *La Question sociale, études sur les bases du collectivisme,* par M. Brasseur, ne saurait être mise en parallèle, à aucun point de vue, avec le travail du P. Pesch. M. Brasseur veut « démontrer que les bases du collectivisme sont fausses, qu'elles heurtent à la fois l'homme statique et l'homme dynamique...; mais que, si la plupart des griefs qu'il soulève et des maux qu'il signale sont l'expression douloureuse de la réalité...» la société doit s'efforcer de donner satisfaction aux plaintes qui lui sont adressées, en répandant plus de justice et de simplicité dans le corps social » (p. 2). Là-dessus, une explication de l'histoire économique et sociale de l'humanité d'après l'évolutionnisme spencérien et d'après Laveleye — « le plus vénéré de nos maîtres, » à ce que dit M. Brasseur (p. 149). — Arrive la discussion des formules de Karl Marx. Mais ici, peu familiarisé avec l'économie politique, M. Brasseur prétend que Marx a pris sa théorie de la valeur dans « Smith, Bastiat, Ricardo et tous leurs adeptes, qui font dériver

la valeur du travail et du travail seul » (p. 157). Voilà qui est dit un peu trop vite ! J'aime mieux les pages qui suivent et la réfutation de la théorie marxiste de la valeur, avec un emploi souvent heureux des formules mathématiques. Lassalle et Benoît Malon défilent ensuite devant nous ; ce dernier est étudié avec beaucoup de détails, et je m'en plains d'autant moins que Marx a coutume d'absorber d'une manière beaucoup trop exclusive l'attention des polémistes : il ne le mérite pas à ce point. La conclusion de M. Brasseur, c'est, d'une part, que « la question sociale est surtout une question morale »; (l. VI, ch. VIII) — soit, c'est bien mon avis ; — d'autre part, c'est que, par la continuation de la loi des trois états d'Auguste Comte, le socialisme positiviste établira son règne un peu plus tôt ou un peu plus tard en disciplinant et en moralisant les masses (p. 443-446). J'attendais autre chose pour finir, et je trouve que la lutte contre le collectivisme aboutit à une alliance avec le socialisme. Entre eux deux, où est donc la différence vraiment spécifique ? Mais M. Brasseur ne se guérira pas de sa sympathie pour le mouvement socialiste. Il le trouve « bienfaisant » ; c'est par lui que « le peuple remue des faits et des idées et apprend l'histoire ; ... la lutte du peuple contre les classes dominantes est un signe de vitalité et un gage de sécurité pour la société, qui ne vit que par lui » (p. 18-21). D'autre part, contre le christianisme, M. Brasseur a tous les préjugés des positivistes. Il est convaincu, entre autres choses, que la religion est contraire à la fécondité des nations, et il nous promet un livre pour nous prouver que « toute *dématérialisation* de la molécule entraîne une diminution parallèle de la natalité » (p. 296). Nous le dispensons de tenir cette promesse.

16. — M. Bernstein, qui avait fourni beaucoup de matériaux à l'œuvre critique du P. Pesch, est, comme M. Brasseur, mais dans un autre genre, un socialiste démolisseur du socialisme. Aussi avons-nous lu avec plaisir son volume *Socialisme théorique et socialdémocratie pratique*, que M. Alexandre Cohen vient de traduire de l'allemand. Dans l'église du marxisme, M. Bernstein est un hérésiarque : Kautsky, notamment, et Bebel ne se sont pas gênés pour le lui dire. Ici M. Bernstein, tout en disant au passage qu'il ne partage pas les idées de Marx sur la valeur et qu'il tient sa théorie de la plus-value pour réfractaire à toute démonstration (p. 64 et suiv.), s'en prend surtout au soi-disant processus de l'évolution vers le collectivisme. Il ne croit pas que les fortunes aillent actuellement en se concentrant — tout au contraire (p. XXXVI et s. et *passim*) — ; il admet que les sociétés anonymes en facilitent la dissémination plutôt que le groupement (p. 80 et s.) ; il ne voit pas que la petite industrie disparaisse devant la grande, ni surtout la petite agriculture devant la féodalité rurale ; il conteste

enfin que les crises aient pour cause une « sous-consommation » des classes ouvrières, comme le voulaient Marx et Jagetzow (p. 117 et s.). Bref, il rejette, au point de vue historique, la plupart des phénomènes prétendus d'où Marx déduisait la nécessité prochaine de la grande catastrophe qui devait socialiser le monde du travail. Bien plus, dans le domaine des principes, M. Bernstein s'insurge d'une manière remarquable contre le « matérialisme historique », qui, dans le marxisme, n'est pas autre chose que la fatalité immanente de certaines transformations. Les situations, selon Bernstein, sont beaucoup plus complexes, et les éléments « subjectifs » de l'histoire jouent un rôle beaucoup plus considérable : il a raison. Alors, direz-vous, M. Bernstein répudie le collectivisme des démocrates-sociaux ? Eh bien non, c'est ce qui vous trompe. Seulement, quelque désir qu'il ait d'une révolution sociale, il croit que, pour le moment, les communes sont incapables de gérer des entreprises qui soient en concurrence avec d'autres (p. 162) ; il rejette l'idée de la « capacité potentielle des associations économiques (p. 163 et s.) ; surtout il proclame que « le mouvement est tout, le but final rien » (p. XXXIV et p. 278 et s.), ce qui équivaut à dire que l'essentiel est de détruire, mais non pas de savoir ce qu'on veut mettre à la place. Sous ce dernier aspect, M. Bernstein aurait quelque chose de nos possibilistes français. Et là pourtant n'est pas son originalité : elle est tout entière dans sa critique subtile et serrée du marxisme. *Fas est et ab hoste doceri*, nous sommes-nous dit en fermant le volume.

17. — Johann-Caspar Schmidt, né à Bayreuth en 1806 et mort à Berlin en 1856, avait publié, en 1845, un livre que ses amis proclamèrent immortel : c'est du moins sous cette épithète qu'une plaque de marbre, appliquée sur la maison où il mourut, fait connaître l'ouvrage aux races futures. Sous le titre bizarre de *l'Unique et sa propriété*, Schmidt, paré du pseudonyme de Stirner, développe, contre Feuerbach et Bauer, cette thèse que l'athéisme humanitaire est encore une sorte de théologie et qu'on s'y borne à prêter à l'homme en général les perfections abstraites retirées à la divinité, mais qu'on y oublie la seule chose intéressante pour moi, c'est-à-dire mon moi individuel. Les relations de ce vrai moi avec les autres hommes sont celles d'égoïste à égoïste, sans qu'aucune puissance extérieure ou religieuse les puisse régler; moi et les autres, je les emploie et ils m'emploient; instruments ou ennemis réciproques, c'est tout ce qu'eux et moi nous pouvons être entre nous. Il y a là une hypertrophie anarchique du moi, qui fait penser près d'un demi-siècle d'avance à Nietzche. Il est cependant à peu près établi que Nietzche n'a pas connu Stirner. On voit ce que peut être un tel livre. C'est le style brûlant et imagé d'un visionnaire planant au-dessus de l'histoire et de la métaphysique; mais cer-

taines pages ne sont pas sans force pour démolir cette idole de l'humanité à laquelle tant de gens offrent aujourd'hui un encens volé à Dieu. Stirner est impitoyable contre les adorateurs du nouveau Dieu-Humanité ; il est vraiment le vengeur du moi, contre toute religion et même contre toute morale et tout droit. Mais le moi de Stirner n'a rien du moi abstrait et idéal, du moi métaphysique de Fichte : c'est bien le « moi corps » de chacun. Que servait, selon lui, de détruire toutes les hypothèses théologiques ou philosophiques du passé, « si la solution nouvelle qui naîtra de leur mort doit rentrer dans la série innombrable de toutes celles qui n'ont fait crouler d'autres hypothèses que pour édifier sur leurs ruines le trône d'un étranger, d'un intrus : Homme, Dieu, État ou Morale ? » (p. 182). C'est l'évangile de l'anarchie et du nihilisme, mais l'économie politique n'a rien à voir avec cette critique purement subversive. De plus, l'utilité de cette traduction posthume ne me paraît aucunement démontrée.

18. — On va élever sur la place publique de Boussac une statue à Pierre Leroux, qui, né à Paris, avait habité Boussac, y avait monté une imprimerie et qui, en outre, au lendemain du 24 février 1848, y avait proclamé la république et inauguré spontanément le suffrage universel. Un ancien notaire de Boussac, M. Célestin Raillard, écrivain d'expérience et de talent, met à profit cette occasion pour étudier de près l'auteur de *l'Humanité* et de la théorie du *circulus*. L'homme, le philosophe, le socialiste nous passent successivement sous les yeux, en un fort bon style et avec un jugement très critique. C'est naturellement le « socialiste » qui a le plus captivé mon attention. Ici, comme dans le chapitre du « philosophe », l'analyse des œuvres de Pierre Leroux est faite avec beaucoup de conscience et de soin. Quant à nous, nous convenons très volontiers que le socialisme de Pierre Leroux, avec ses appels à la « triade » et ses hommages rendus à la nécessité d'une morale religieuse, est profondément différent de notre socialisme contemporain (p. 174 et s.). Il y avait là un socialisme mystique, très éloigné des bases prétendues scientifiques que Karl Marx ou même Rodbertus ont feint de trouver. Ajoutons que M. Raillard, tout en évitant de se montrer sévère contre Leroux, est d'un bout à l'autre un excellent chrétien. — Nous signalons dans ce volume une curieuse étude sur l'origine du mot « socialisme » (p. 89 et s.). Leroux croyait en être le père : c'eût été vers 1832, croyait-il, qu'il l'avait engendré. Mais le mot, à ce moment-là, était déjà dans l'air : ainsi Lamartine l'emploie dans son *Voyage en Orient*, et Mallet du Pan s'en était même servi, dès 1799, dans sa Correspondance. Le brevet d'invention que Leroux revendiquait est donc caduc. En revanche, c'est bien lui qui le premier a détourné le mot « solidarité » de la langue du droit pour le porter dans celle de la morale et de la politique sociale.

19. — On peut rapprocher Fourier de Pierre Leroux. *Le Socialisme de Fourier* est une œuvre plus prétentieuse et d'apparence plus profonde, mais qui n'est pas dénuée d'intérêt. Ce n'est pas que Fourier, fou de beaucoup d'esprit, soit un personnage très intéressant par lui-même, malgré la réhabilitation que M. Gide et autres sociologues en ont entreprise ; c'est tout simplement parce que M. Sambuc a fort bien rédigé une étude très documentée et très consciencieuse. Fourier avait exercé une réelle influence sur les idées dans la période chaotique du socialisme. M. Sambuc admet que Fourier ait été un libéral et un individualiste : mais très justement aussi il le rattache au socialisme, quoique ce soit là un système essentiellement autoritaire (p. 88 et s. ; p. 203 et s.). M. Sambuc juge sainement son héros : « A l'exception de la fameuse classification des passions, dit-il, il n'y a rien de bien neuf dans les conceptions de Fourier » (p. 10) ; Fourier a cueilli des idées un peu pêle-mêle dans Thomas Morus, Campanella, Rousseau, Brissot de Warville, Morelli et les autres précurseurs du socialisme. J'en demande donc pardon à ceux qui font de Fourier un grand initiateur et qui réclament pour lui une place parmi les économistes. D'autre part, il est vrai, M. Sambuc n'a pas osé refuser tout hommage au socialisme ni s'inscrire bien nettement parmi les défenseurs des principes sociaux. Sur le féminisme, entre autres questions, il a des complaisances de courtisan pour les théories évolutionnistes contemporaines. Il aurait donc gagné beaucoup à avoir une philosophie plus sûre, comme il aurait gagné aussi à étudier plus à fond l'économie politique. Le vrai mérite de M. Sambuc, c'est que son livre est nécessaire à quiconque voudrait étudier les œuvres passablement décousues et incohérentes de ce faux grand homme qu'est Fourier.

20. — « Comment du boulangisme je suis venu au socialisme en passant par le dreyfusisme », tel est le titre que M. Naquet aurait pu donner à son livre *Temps futurs, socialisme, anarchie*. C'est un long plaidoyer en faveur du socialisme, dans le style abondant et prolixe d'une causerie oratoire. On y trouve de nombreuses parenthèses sur tel ou tel fait politique des vingt dernières années : ainsi Dreyfus y tient une bonne place (p. 67-74, etc., etc.), et M. Jaurès est sacré grand homme, parce qu'il a « sauvé la France », en persuadant aux socialistes de se mettre au premier rang des défenseurs du traître (p. 64). Les théories de Lassalle et de Karl Marx sont bien fausses (p. 229 et s.), comme M. Naquet l'avait démontré ailleurs, en 1890, et comme il le démontre ici à nouveau : cependant, contrairement à ce qu'il avait prouvé autrefois, la fausseté de leurs raisonnements n'a aucune influence fâcheuse sur l'exactitude de leurs conclusions (p. 230 et s.). Comprenne qui pourra ! Au fond, la valeur scientifique de ce volume est radicalement nulle ; c'est comme père du divorce que M. Naquet a

chance de passer à la postérité, mais ce n'est pas comme auteur des *Temps futurs.* J. RAMBAUD.

THÉOLOGIE

L'Église, ou le Christianisme vivant, par J. FONTAINE, S. J. Paris, Retaux, 1900, in-18 de XIII-440 p. — Prix : 3 fr. 50.

D'après les modernes écoles de sociologie, toute société est un organisme vivant. Une importante fraction de l'école positiviste s'inspire des théories d'Auguste Comte pour admettre cette doctrine et la propage avec ardeur. Quelques catholiques la combattent vivement comme entachée d'un modernisme suspect. D'autres, au contraire, y reconnaissent volontiers un des principes fondamentaux de la sociologie scolastique (Voir le P. Meyer : *Institutiones juris naturalis, passim*).

Transportée dans l'ordre surnaturel et théologique, cette conception de la *société organisme* prend un intérêt et une actualité extrêmes.

Intérêt considérable : car elle est fondamentale du dogme catholique. C'est la théologie même de l'Épitre aux Éphésiens ; aussi depuis quelques années plusieurs auteurs se sont appliqués à la mettre en lumière. Par exemple : Pilgram : *Physiologie de l'Église ;* Scheeben : *Dogmatique*, t. I ; Gutberlet : *Manuel d'apologétique*, t. III. ; A. de la Barre : *La Vie du dogme.*

Question actuelle : s'il est vrai, comme nous le dit le P. Fontaine dans son *Avant-propos* « que la solution des plus redoutables problèmes qui agitent cette fin de siècle sortirait, tout naturellement et sans effort, une connaissance un peu approfondie, un peu pénétrante, de l'Église et de son institution intime. »

Le présent livre est tout à la fois une œuvre de philosophie élevée et de vulgarisation accessible à toute intelligence cultivée. Il se compose d'un ensemble de conférences, en partie composées pour les vastes auditoires d'hommes, que l'éminent orateur a su grouper autour de la chaire sacrée.

Une première série (cinq conférences) nous donne d'abord — d'après la théologie de saint Paul — *l'Idée générale* de l'Église : corps cohérent, organisé au moyen de dépendances hiérarchiques (*corpus compactum et annexum per omnem juncturam subministrationis*). Vient ensuite la cause efficiente de cette organisation, l'Auteur même du christianisme : Notre-Seigneur-Jésus-Christ (deuxième conférence).

L'Église, *organisme hiérarchique*, est ainsi considérée comme identique au christianisme. C'est un point de vue actuel, opportun. D'abord à cause d'un *réalisme positif* : l'Église apparait de la sorte comme *un fait social*, objet direct de la science d'observation. Puis,

cette identité du christianisme et de la hiérarchie *cléricale* s'oppose directement à l'une des erreurs aujourd'hui les plus tenaces, les plus accréditées, les plus funestes aux esprits de médiocre portée : la fameuse distinction du cléricalisme et du christianisme.

La seconde série (*Organisme doctrinal de l'Église*) a sa raison d'être contre le protestantisme. Le péril protestant ; à vrai dire, c'est une vague religiosité infiltrée chez un trop grand nombre de catholiques, c'est la tendance à minimiser la somme des dogmes révélés. L'auteur prend à témoin de ce péril « tout homme un peu au courant du mouvement intellectuel contemporain et des controverses qu'il a suscitées. » Il s'efforce d'y opposer la conception nette et intégrale de l'autorité enseignante.

De l'ordre doctrinal passant à l'ordre moral, on rencontre les négations du naturalisme. La troisième série (*Organisme sacramentel*) nous montre l'Église génératrice et éducatrice de la vie surnaturelle — créatrice de la perfection surnaturelle, etc.

Le P. Fontaine remarque avec raison que l'esprit moderne conséquent avec lui-même devrait se montrer favorable à l'autonomie gouvernementale de l'Église. Les prétentions adverses de l'État pouvaient bien paraitre étranges alors que les institutions publiques étaient plus ou moins pénétrées de l'esprit chrétien. « Mais aujourd'hui que tend à prévaloir un peu partout ce que l'on appelle la neutralité ou la sécularisation de l'État, il y a là une contradiction vraiment inexpliquable... La seule doctrine tenue sous le joug serait précisément celle qui a le plus besoin de liberté, celle aussi qui offre des garanties absolument incomparables, car c'est elle qui a solidifié l'ordre social et créé la civilisation contemporaine. »

L'opinion publique devrait s'habituer moins encore à l'idée d'un contrôle exercé par l'État sur l'effusion de la grâce et l'administration des sacrements. Et pourtant notre siècle a vu cela : procès intentés, il y a soixante ans, aux curés qui refusaient d'administrer les sacrements, — tandis qu'à l'heure actuelle, la tracassière ingérence de l'État refuse le sacrement aux malades. Tels sont les sujets traités dans la quatrième série : Autonomie de l'Église, ses pouvoirs constitutionnels, sa politique extérieure, etc...

L'auteur, aussi modeste qu'il est zélé pour la diffusion de l'enseignement, exprime le vœu que quelques-uns de ses frères dans le sacerdoce « reprennent pour leur propre compte et par un travail personnel les idées émises dans ces pages et les exploitent pour le plus grand profit des populations dont ils ont la charge. » B. C.

Apologie du christianisme au point de vue des mœurs et de la civilisation, par le R. P. ALBERT-MARIA WEISS. Trad. de l'allemand par l'abbé LAZARE COLLIN, avec la collaboration de I. MIGY. T. IX et X : *La Perfection*. Paris et Lyon, Briguet, s. d., 2 vol. in-8 de 489 et 407 p. — Prix : 12 fr.

Le mode de publication de ce vaste ouvrage est assez bizarre. En 1894 ou 1895 en paraissaient les tomes VII et VIII avec ce titre spécial : *La Question sociale et l'ordre social*. L'année suivante voyaient le jour les tomes III et IV, sous le titre de : *Humanité et Humanisme* (Voir *Polybiblion*, t. LXXIII, p. 332-334 et t. LXXVII, p. 49-51). Après un intervalle de quatre ans on nous donne aujourd'hui non pas les tomes I et II ou les tomes V et VI qui manquent toujours à l'appel, mais bien les tomes IX et X!.... En adoptant un mode de publication aussi étrange, on devrait au moins en donner quelque explication au lecteur, indiquer le plan général de l'ouvrage et faire connaître les sujets particuliers des volumes logiquement antérieurs; d'autant plus que plus d'une fois, dans les volumes parus, l'on renvoie au texte de volumes non publiés.

En fait, dans les deux volumes parus les premiers (VIIe et VIIIe), l'Apologie se présentait sous forme d'économie sociale au point de vue chrétien. Les deux suivants (IIIe et IVe) envisagent la question sociale sous un aspect plus spécialement philosophique. Quant à ceux dont nous avons à rendre compte aujourd'hui sur *la Perfection*, ils constituent un ouvrage spécial de spiritualité. Le premier (t. IX) roule tout entier sur la Mystique et la Vie spirituelle. Le second (t. X) traite des moyens d'arriver à cette vie spirituelle, de réaliser la perfection et trace le tableau des fruits individuels et sociaux qui en résultent. L'ensemble comprend vingt-six conférence dont huit sont complétées par un ou deux « Appendices », le tout réparti en cinq grandes divisions. La première, sous la rubique : *La plus haute Tâche morale de l'homme*, traite de la mystique successivement aux points de vue naturel, surnaturel, spéculatif et pratique; elle se termine en justifiant cette branche de l'activité humaine des attaques injustes auxquelles elle a été en butte et en établit la signification véritable. La *Vie spirituelle* fait l'objet de la seconde partie. Les entraves que lui apporte l'esprit du monde, la nécessité de s'en dépouiller, d'élever notre âme au dessus de la nature sensible et à la pratique de la mortification; la juste mesure des exercices ascétiques, le point critique dans cette voie; l'orientation de notre esprit vers Dieu seul avec abandon complet à sa volonté; enfin l'utilité de la contemplation aussi bien pour la vie intérieure que pour la vie extérieure, tels sont les sujets abordés et amplement développés dans cette seconde division.

Quant aux trois dernières qui occupent le second de ces deux nouveaux volumes, nous en avons donné ci-dessus les sujets sinon les

rubriques textuelles. Le sage et juste emploi de la vaste liberté que Dieu a donnée à l'homme et qui seule le rend capable de mérite, la libre obéissance à la loi divine; d'autre part, la direction des âmes vers l'état de perfection, la tâche des ordres religieux dans cette voie, et à ce propos, leur défense contre les fausses imputations et les préjugés dont ils sont l'objet; par-dessus tout le secours du Christ, l'imitation du Christ, seul soutien efficace, le seul exemplaire parfait, seul capable de communiquer à l'homme une force invincible, voilà ce que développe la troisième partie. La quatrième, qui a pour objet la *Réalisation de la perfection*, indique et trace, suivant les termes traditionnels, les voies successives : « purgative, illuminative, passive, unitive », pour parfaire cette réalisation qui implique l'héroïsme de la vertu sous tous ses aspects et qui produit les saints. Enfin sous ce titre : *Témoignage et récompense de la perfection*, une cinquième et dernière partie trace le tableau de l'influence de la sainteté sur le monde, de l'action sociale des saints, des félicités célestes déjà entrevues par eux sur la terre et se termine par une magnifique description du cortège de Jésus-Christ, par l'immense armée des élus à la suite du jugement dernier.

Comme on peut s'en rendre compte par ce rapide aperçu, ces deux volumes sont remplis d'excellents enseignements et ne peuvent que produire des effets salutaires. Si cependant quelque critique nous était permise, nous dirions d'eux, comme au surplus de ceux qui les ont précédés, qu'ils eussent gagné à ce que les traducteurs, au lieu de se borner à une version pure et simple, eussent assumé la tâche d'en faire une « adaptation » au goût et aux habitudes d'esprit du Français. En France nous aimons la concision et la netteté. En Allemagne on préfère des développements plus étendus, et l'on ne craint pas de revenir à plusieurs fois et sous des formes diverses sur une idée déjà émise. Une adaptation ainsi comprise du vaste travail du R. P. Weiss lui eût fait gagner en clarté pour nous ce qu'il eût perdu en importance quant aux développements. Quoi qu'il en soit, quand il sera terminé, il n'en constituera pas moins un véritable monument d'apologétique chétienne pour la plus grande gloire de Dieu et de son Église.

JEAN D'ESTIENNE.

Instructions et constitutions de Guillaume Durand, le Spéculateur, publiées d'après le manuscrit de Cessenon, par JOS. BERTHELÉ et M. VALMARY. Montpellier, imp. Delord-Bochin et Martial, 1900, in-8 de 148 p. et 4 pl. (*Archives du département de l'Hérault. Documents et inventaires complémentaires*, t. V, 1er fasc.).

Par une de ces rencontres heureuses qui viennent parfois récompenser les chercheurs des labeurs ingrats auxquels ils se soumettent, M. Joseph Berthelé, au cours d'une inspection d'archives, a mis la

main sur un recueil de Guillaume Durand le Spéculateur, le fameux évêque de Mende. L'on savait déjà, par son épitaphe et par d'autres témoignages, qu'il avait rédigé pour son clergé diocésain des instructions et des constitutions; mais on croyait cette œuvre absolument perdue. Et cependant, vers la fin du xve siècle, l'on avait livré aux presses ces instructions et constitutions. M. Berthelé a pu avoir entre les mains deux exemplaires de cette rareté bibliographique, dont malheureusement il a omis de nous donner une description exacte. Le manuscrit reproduit par le savant archiviste de l'Hérault, avec le concours d'un étudiant de la Faculté de Montpellier, offre néanmoins un intérêt particulier parce que le texte primitif est corrigé et complété sur certains points par des additions et des surcharges que M. Berthelé considère comme autographes.

La vogue du *Speculum judiciale* et du *Rationale divinorum officiorum* a rendu trop célèbre le nom de Guillaume Durand pour ne pas faire attacher un intérêt spécial à tout ouvrage sorti de ses mains. Le caractère même des instructions et constitutions retrouvées par M. Berthelé en fait une source précieuse où l'on puisera sur la liturgie, sur la discipline ecclésiastique, sur les mœurs et usages de l'époque maint trait et maints renseignements curieux. La table des matières contenues dans les deux recueils en indiquera l'économie et montrera comment ils se complètent l'un l'autre. INSTRUCTIONES. I. *De Conversatione clericorum* ; *II. De scientia sacerdotum* : *1. de sacramentorum ecclesiasticorum administratione* ; *2. de custodia et contractatione sacrarum rerum* ; *3. de divinorum officiorum celebratione* ; *4. de animarum atque ecclesiarum regimine et dispositione*. CONSTITUTIONES. I. *De statu, vita et conversatione personarum ecclesiasticarum, rebus et privilegiis earum* ; II. *De ecclesiis et earum privilegiis, rebus et ornamentis* ; III. *De officio et potestate rectorum et capellanorum et de regimine ecclesiarum et animarum* ; IV. *De divinis officiis et aliis ad ea pertinentibus* ; V. *De penitentia, matrimonio, ordine, crismate et aliis sacris rebus* ; VI. *De excommunicatione et interdictu* ; VII. *De diversis constitutionibus*.

Quatre facsimilés photographiques illustrent cette publication. Ajoutons que le collaborateur de M. Berthelé, M. Marcellin Valmary, prépare une étude sur l'œuvre de Guillaume Durand. E-G. L.

La Tradition de l'Église et la Littérature théologique russe. Antithèse critique. A propos de la critique de l'ouvrage : « De l'Église. » Fribourg en Brisgau, Herder, 1898, in-8 de 584 p. (en russe). — Prix : 5 fr.

Ces dernières années, quelques ouvrages de polémique entre orthodoxes et catholiques ont paru en Russie et en Allemagne. En 1888, un

livre anonyme intitulé : *De l'Église* et écrit en langue russe a été publié à Berlin. Il provenait évidemment d'une plume catholique et attira l'attention générale. Deux professeurs d'Académie, M. Katanski à Saint-Pétersbourg, et M. Béliaev à Kazan ont écrit de gros livres pour réfuter cet opuscule.

Un lecteur consciencieux de tous ces ouvrages a cru devoir, à son tour, prendre la plume afin de donner la réplique aux théologiens orthodoxes. Très versé dans ces matières, habile controversiste, d'une logique implacable, il a, pour ainsi dire, épuisé la question au point de vue théologique et historique. Ceux qui liront ce livre auront une idée complète non seulement des causes qui ont produit la séparation des Églises aux IXe et XIe siècles, mais ils apprendront aussi à connaître les arguments dont se servent les Orientaux pour légitimer le schisme. Bien des surprises leur sont réservées dans cette lecture.

Il est à regretter que le volume ne soit ni partagé en chapitres, ni pourvu de table de matières et d'index de noms propres. Dans une seconde édition, cette amélioration serait désirable. P.

Correspondance de Mgr GAY, **évêque d'Anthédon**, précédée d'une Introduction par Mgr Baunard. Poitiers et Paris, Oudin, 1899, 2 vol. in-8 de XXXII-426 et 436 p., avec deux portraits et un fac-simile. — Prix : 12 fr.

Bien peu de ceux qui ont trouvé sur leur chemin la douce figure de l'évêque d'Anthédon connaissent les voies mystérieuses par lesquelles la Providence a conduit Ch. Gay à la foi, au sacerdoce et à l'épiscopat. Avant d'être le prédicateur de retraites, le directeur de communautés religieuses, l'écrivain fécond qui a composé les excellents ouvrages qui sont entre les mains des personnes pieuses, il fut le charmant adolescent dont l'image sert de frontispice au premier volume ; épris de jouissances littéraires et artistiques, il n'avait pas encore reçu le don de la foi, et, dans sa nombreuse famille, personne ne s'était trouvé pour lui parler de Dieu.

C'est Dieu lui-même qui lui parle à vingt ans ; la religion se manifeste à lui par une grâce directe, dont quelques amis sont les messagers ; converti, il veut aller jusqu'au bout, et, à vingt-cinq ans, il s'arrache à sa famille en larmes pour commencer à Rome ses études ecclésiastiques.

Son ordination fut retardée par sa mauvaise santé ; mais il n'avait pas attendu d'être prêtre pour commencer auprès des siens un apostolat qui fut couronné de succès ; sa sœur, sa mère, son père enfin reviennent à Dieu et gravissent, sous la direction du jeune prêtre, les degrés de la perfection chrétienne ; la bonne odeur se répand dans toute la famille et tous ces honnêtes gens, imbus de l'indifférence de

leur temps, font place à des chrétiens militants dont la race est loin d'être éteinte.

L'action de l'abbé Gay ne se limitait pas à ce cercle intime ; indépendant par sa fortune, il vient à Paris dans une communauté de jeunes prêtres de son âge et de sa condition qui partageaient leur temps entre la prière, l'étude, la prédication et les œuvres de zèle. C'est là que le saint évêque de Poitiers vint le chercher pour faire de lui son vicaire général, son évêque auxiliaire, son confident et son ami. Puis, après trente-cinq années, il dut quitter Poitiers pour revenir à Paris au milieu des siens et y achever une carrière précieuse devant le Seigneur.

La présente publication ne contient que les lettres intimes que Mgr Gay adressait à sa famille ou à des amis ; on y suit, à quelques lacunes près, les diverses phases de sa vie. Une autre série sera consacrée aux lettres de direction spirituelle et formera le complément des œuvres ascétiques déjà publiées. Mais il ne faudrait pas croire que la spiritualité soit bannie des deux volumes que Mgr Baunard présente au public. Les lettres que Mgr Gay écrivait à son ami, l'abbé Perdreau, et à sa sœur, Mme Pouquet, renferment de très solides enseignements et forment déjà une excellente nourriture surnaturelle pour quiconque les lira avec l'attention qu'elles comportent.

P. PISANI.

SCIENCES ET ARTS

Sokrates, *nach den Uberlieferungen seiner Schule dargestellt*, von RICHARD KRALIK. Vienne, Konegen, 1899, in-12 de XXIV-617 p. — Prix : 9 fr. 35.

M. Kralik n'est pas le premier à céder à la tentation de chercher dans les chefs-d'œuvre de la pensée antique un antidote intellectuel contre les égarements de la sophistique moderne : bien d'autres avant lui ont été frappés de l'élévation morale du spiritualisme socratique et platonicien. Mais voici où apparaît son originalité. Jusqu'ici tout l'effort des historiens de la philosophie avait tendu à tracer une ligne de démarcation plus ou moins précise entre la sagesse populaire de Socrate et la métaphysique idéale de son disciple. M. Kralik renverse toutes ces barrières ; les dialogues de Platon contiennent les véritables entretiens de Socrate, rédigés par un maître dans l'art d'écrire, au lieu d'un copiste comme l'était Xénophon. Voilà qui bouleverse toutes les traditions. Vous pensiez que Socrate était par excellence l'Athénien d'Athènes ; pas du tout : il a été en relation avec tout ce que le monde hellénique comptait d'esprits intelligents. Vous vous le représentiez se promenant négligemment sous les portiques et à travers les carrefours de sa ville natale, toujours prêt à s'entretenir des sujets les

plus divers avec la même spirituelle bonhomie : erreur; il y avait une école socratique toute semblable à l'ancienne école pythagoricienne, et le maître y exposait ses vues réformatrices dans des leçons habilement et savamment préparées. Que reste-t-il en propre à Platon ? Tout au plus les *Lois*, c'est-à-dire de tous ses écrits le moins spécialement platonicien. Et la gloire immortelle attachée au nom de l'illustre philosophe est tout près de n'être qu'une inexplicable usurpation.

Vous cherchez quelque argument sérieux à l'appui d'une thèse aussi déconcertante : M. Kralick ne vous en fournit point. Ce n'en est pas un, à coup sûr, de soutenir que les discussions de la *République* ne se conçoivent qu'au temps de l'apogée politique d'Athènes, et constitueraient une sorte d'anachronisme intellectuel après la mort de Socrate. D'autre part, invoquer, ainsi qu'on le fait ici, les prétendues *Lettres* platoniciennes, comme autant de documents incontestables, c'est bâtir sur un fondement essentiellement ruineux.

Au surplus, l'auteur ignore ou feint d'ignorer tout ce qui a été écrit avant lui, sur un sujet qu'on pourrait croire épuisé, tant la critique l'a creusé et retourné dans tous les sens. Peu ou point de notes : pas la moindre allusion aux critiques qui l'ont précédé, pas même à Munk, dont l'hypothèse a cependant quelque analogie avec la sienne. Les érudits auront certainement de la peine à pardonner à M. Kralick un dédain aussi affiché : pour le grand public tout au moins la lecture de son livre n'en sera pas plus désagréable, d'autant que l'ouvrage se présente comme un tableau vivant du mouvement des idées à Athènes durant toute la seconde moitié du ve siècle. Aux côtés de Socrate figurent Diotime et Sophocle, Alcibiade et Aspasie, les drames d'Euripide et les comédies d'Aristophane : et parallèlement à l'analyse plus ou moins superficielle des dialogues de Platon et des *Mémorables* de Xénophon se déroulent les événements politiques d'une époque particulièrement agitée. Rendons à M. Kralik cette justice que, dans ce vaste ensemble, ses opinions personnelles si discutables n'occupent en somme qu'une place assez modeste. C. Huit.

Science et Foi. L'Anthropologie et la Science sociale, par Paul Topinard. Paris, Masson, 1900, in-8 de x-578 p. — Prix : 7 fr. 50.

Beaucoup de science, d'érudition, des observations nombreuses sur de vastes champs, des vues personnelles et originales, c'est ce que personne ne sera surpris de trouver dans ce volume, étant donné le nom de l'auteur. Malheureusement aussi, de tenaces préjugés antispiritualistes et, par voie de conséquence, antireligieux, se retrouvent ici comme dans les précédents écrits du savant anthropologiste, et dominent tout l'ensemble de son œuvre.

Procédons par ordre. — L'ouvrage se partage en quatre divisions de

longueurs très inégales. La première, intitulée : *L'Homme animal*, nous révèle déjà par ce seul énoncé, l'esprit dans lequel tout le livre est écrit. Et de fait, dans les trente pages que comprend cette première partie, l'auteur s'évertue à montrer, et croit sincèrement (je dirais volontiers : naïvement) avoir prouvé la descendance animale, exclusivement animale de l'homme. — La seconde partie, de cent et quelques pages, nous donne, sous couleur d'*Introduction à l'étude de l'homme social*, un petit traité de biologie conçu au point de vue des groupements particuliers à diverses classes d'animaux, en commençant par les plus inférieures, pour arriver aux « sociétés animales » observées chez les mammifères, germe et prélude, à en croire notre auteur, des sociétés humaines. — Très féru d'évolutionnisme (ce qui est, à ses yeux, non plus une possibilité, une hypothèse explicative, mais bien un dogme scientifique qu'il n'est même plus permis de discuter), notre savant considère l'homme comme un animal d'un stade plus élevé que les plus élevés représentants de l'échelle zoologique proprement dite, mais de même nature qu'eux. Les tribus les plus dégradées parmi les races sauvages sont, suivant lui, voisines de la race animale qui, de par la loi d'évolution, a atteint en elles le degré inférieur de l'humanité. Par cette même loi d'évolution, d'autres tribus, d'autres races se sont élevées de plus en plus haut, jusqu'à parvenir au faîte de la civilisation. L'auteur suit pas à pas cette marche, telle qu'il la comprend à son point de vue, dans une troisième partie, de beaucoup la plus étendue et qu'il a intitulée : *L'Homme social*. Nous n'avons pas à réfuter dans ce recueil des vues aussi contraires à la saine raison et tant de fois déjà réduites à néant. Enfin la quatrième et dernière division traite de *La Science sociale* et comprend une foule d'observations et de considérations sur les fonctions et les attributions de l'État, l'étendue et la limite de ses pouvoirs sur le fisc, l'impôt, le droit d'association, la décentralisation, le suffrage universel, le socialisme, l'anarchisme, le département, la commune. Il y a dans cette quatrième partie, beaucoup de jugements sains, de réflexions sensées, d'observations faites avec un très sincère esprit d'impartialité. Malheureusement le terrain matérialiste sur lequel, en toute bonne foi d'ailleurs, l'auteur s'est obstinément et exclusivement placé, enlève à ses appréciations, même les plus justes, toute force probante, à ses conclusions morales, toute sanction efficace, à ses aperçus généraux, toute élévation au-dessus du terre-à-terre de l'utile et de l'intérêt pratique. En particulier la haute influence sociale du christianisme lui échappe complètement. C'est là cependant un grand fait qui, toute question de croyance mise à part, doit s'imposer à l'attention du sociologue. Mais M. Topinard, mettant sur la même ligne « l'Église romaine », la franc-maçonnerie et le judaïsme, les considère, avec un égal dédain, comme des associations à tendances envahissantes toutes

trois et que l'État doit surveiller et, au besoin, réprimer. Ce simple rapprochement montre combien, par certains côtés, sont courtes les vues de ce savant. De même quand il veut parler des choses de la foi et opposer à celle-ci la science, il est visible qu'il parle de ce qu'il ne connaît point et sur quoi il a non pas des renseignements approfondis et complets, mais de simples préjugés. Dire que la foi et la science sont deux termes qui s'excluent est tout simplement un paralogisme dont la fausseté a été cent fois démontrée ; et, à la condition de rester chacune dans son domaine, ces deux branches du savoir se complètent l'une par l'autre, bien loin de s'exclure, parce que toutes deux procèdent d'une même et unique source qui est Dieu.

Mais malheureusement pour lui comme pour l'étendue de ses connaissances, M. Topinard ne croit pas à Dieu. JEAN D'ESTIENNE.

Ornithologie du Val de Metz. Volgelkunde des Metzer-Thals. Catalogue des oiseaux sédentaires et de passage qui vivent de l'état sauvage sur le territoire de Woippy et autres localités voisines, *avec notes critiques et dates de la migration et du retour de chaque espèce*, par NÉRÉE QUÉPAT (RENÉ PAQUET). — Paris, Baillière; Metz, Vannière, 1899, in-16 de VII-175 p. — Prix: 5 fr.

J'ai un goût très vif pour les monographies historiques, pour les flores et les faunes locales, et personne, je pense, ne songe à contester l'utilité et le charme de ces sortes d'ouvrages. L'ornithologie, quoiqu'elle soit une science bien moins répandue en France, parce que, sans doute, l'observation y est plus difficile et exige plus de patience, que la botanique ou l'entomologie, a produit un nombre respectable de travaux de ce genre. Ils n'ont pas tous la même valeur. M. Nérée Quépat nous a déjà donné un catalogue raisonné des oiseaux qui vivent à Paris même, petit livre qui fut pour beaucoup de gens une véritable révélation par l'abondance des espèces qu'on peut rencontrer *intra muros* de la grande ville, et qui est devenue rare en librairie. Voici que, maintenant, il publie l'ornithologie d'un petit territoire devenu allemand, mais où, quoique bon Français, il a conservé une propriété patrimoniale. La localité de Woippy « par suite de sa configuration particulière qui offre aux diverses espèces un habitat remarquablement approprié à leurs besoins », est un véritable paradis d'oiseaux. Aussi M. Quépat eût-il pu, avec un peu de complaisance, allonger la liste déjà fort intéressante qu'il a dressée. Mais il a le mérite d'être un observateur aussi attentif que scrupuleux. Ce qu'il voit, il le voit bien ; il n'accepte qu'à bon escient les découvertes faites par d'autres, et ce n'est pas lui qui, par un orgueil de clocher d'ailleurs respectable, essaierait de faire croire que le Syrrhapte paradoxal et le Tichodrome échelette vivent à l'état sédentaire dans le pays qu'il habite. M. Quépat

a de plus cette vertu rare de ne pas vouloir se parer des mérites de ceux qui l'ont précédé dans sa carrière. C'est ainsi qu'il a poussé le scrupule jusqu'à reproduire intégralement les notes relatives à chaque oiseau que J. Holandre a consignées dans sa remarquable *Faune du département de la Moselle* publiée en 1836, et qu'il veut bien permettre de considérer son travail « comme une seconde édition très augmentée de l'ornithologie de ce savant naturaliste. » N'en croyez rien. Son livre est rempli de notes absolument personnelles et d'une saveur d'authenticité incontestable. Les articles consacrés à chaque oiseau sont rédigés avec une concision qui n'essaye pas d'en imposer, mais nourris d'abondantes observations originales et de faits nouveaux dont l'intérêt dépasse souvent de beaucoup le cadre que l'auteur s'est donné. L'ouvrage fort joliment imprimé, ce qui ne gâte rien, n'a été tiré qu'à deux cents exemplaires, tous sur papier vélin. LOUIS DENISE.

Leçons de chimie physique, par VAN'T HOFF ; traduites par CORVISY. T. II. Paris, Hermann, 1899, in-8 de 162 p. — Prix : 6 fr.

Ce volume, consacré à la statique chimique, reproduit les leçons faites à l'Université de Berlin par l'éminent professeur pendant l'année 1897-98. Le but principal de ce volume est l'explication de la diversité des propriétés des corps ayant une même composition qualitative et quantitative. Pour parvenir à ce résultat, l'auteur s'occupe des poids moléculaires dans leurs rapports avec cette espèce particulière d'isomérie qui dépend de la grandeur de la molécule, et qu'on désigne sous le nom de *Polymérie*. En second lieu, il étudie la structure interne de la molécule et les différences qui rentrent dans l'*Isomérie proprement dite*. En dernier lieu vient l'étude du groupement régulier des molécules en édifices cristallins, dont la diversité pour une même substance constitue les phénomènes de *Polymorphie*. Ce plan, si nettement tracé par l'auteur lui-même, est développé avec la plus grande clarté. L'étude théorique, pratique et critique des méthodes pour déterminer le poids moléculaire des gaz ; le soin que l'auteur met à séparer les conséquences qui résultent de la pression osmotique des hypothèses que l'on peut faire sur cette pression ; le court paragraphe consacré à la tautométrie ; les modifications polymorphes ont particulièrement attiré notre attention parce qu'ils correspondent mieux à nos préoccupations particulières. Cela ne nous a pas empêché d'admirer la haute valeur de tout l'ouvrage. L'auteur a eu des scrupules de placer la statique chimique après la dynamique. Au point de vue scientifique, la lecture des deux volumes de M. Van't Hoff montre bien clairement qu'il a choisi l'ordre le plus logique. Au point de vue pratique, il n'en est pas de même : les matières traitées dans la statique intéresseront plus directement le chimiste qui ne

plus divers avec la même spirituelle bonhomie : erreur; il y avait une école socratique toute semblable à l'ancienne école pythagoricienne, et le maître y exposait ses vues réformatrices dans des leçons habilement et savamment préparées. Que reste-t-il en propre à Platon ? Tout au plus les *Lois*, c'est-à-dire de tous ses écrits le moins spécialement platonicien. Et la gloire immortelle attachée au nom de l'illustre philosophe est tout près de n'être qu'une inexplicable usurpation.

Vous cherchez quelque argument sérieux à l'appui d'une thèse aussi déconcertante : M. Kralick ne vous en fournit point. Ce n'en est pas un, à coup sûr, de soutenir que les discussions de la *République* ne se conçoivent qu'au temps de l'apogée politique d'Athènes, et constitueraient une sorte d'anachronisme intellectuel après la mort de Socrate. D'autre part, invoquer, ainsi qu'on le fait ici, les prétendues *Lettres* platoniciennes, comme autant de documents incontestables, c'est bâtir sur un fondement essentiellement ruineux.

Au surplus, l'auteur ignore ou feint d'ignorer tout ce qui a été écrit avant lui, sur un sujet qu'on pourrait croire épuisé, tant la critique l'a creusé et retourné dans tous les sens. Peu ou point de notes : pas la moindre allusion aux critiques qui l'ont précédé, pas même à Munk, dont l'hypothèse a cependant quelque analogie avec la sienne. Les érudits auront certainement de la peine à pardonner à M. Kralick un dédain aussi affiché : pour le grand public tout au moins la lecture de son livre n'en sera pas plus désagréable, d'autant que l'ouvrage se présente comme un tableau vivant du mouvement des idées à Athènes durant toute la seconde moitié du ve siècle. Aux côtés de Socrate figurent Diotime et Sophocle, Alcibiade et Aspasie, les drames d'Euripide et les comédies d'Aristophane : et parallèlement à l'analyse plus ou moins superficielle des dialogues de Platon et des *Mémorables* de Xénophon se déroulent les événements politiques d'une époque particulièrement agitée. Rendons à M. Kralik cette justice que, dans ce vaste ensemble, ses opinions personnelles si discutables n'occupent en somme qu'une place assez modeste.

C. Huit.

Science et Foi. L'Anthropologie et la Science sociale, par Paul Topinard. Paris, Masson, 1900, in-8 de x-578 p. — Prix : 7 fr. 50.

Beaucoup de science, d'érudition, des observations nombreuses sur de vastes champs, des vues personnelles et originales, c'est ce que personne ne sera surpris de trouver dans ce volume, étant donné le nom de l'auteur. Malheureusement aussi, de tenaces préjugés antispiritualistes et, par voie de conséquence, antireligieux, se retrouvent ici comme dans les précédents écrits du savant anthropologiste, et dominent tout l'ensemble de son œuvre.

Procédons par ordre. — L'ouvrage se partage en quatre divisions de

longueurs très inégales. La première, intitulée : *L'Homme animal*, nous révèle déjà par ce seul énoncé, l'esprit dans lequel tout le livre est écrit. Et de fait, dans les trente pages que comprend cette première partie, l'auteur s'évertue à montrer, et croit sincèrement (je dirais volontiers : naïvement) avoir prouvé la descendance animale, exclusivement animale de l'homme. — La seconde partie, de cent et quelques pages, nous donne, sous couleur d'*Introduction à l'étude de l'homme social*, un petit traité de biologie conçu au point de vue des groupements particuliers à diverses classes d'animaux, en commençant par les plus inférieures, pour arriver aux « sociétés animales » observées chez les mammifères, germe et prélude, à en croire notre auteur, des sociétés humaines. — Très féru d'évolutionnisme (ce qui est, à ses yeux, non plus une possibilité, une hypothèse explicative, mais bien un dogme scientifique qu'il n'est même plus permis de discuter), notre savant considère l'homme comme un animal d'un stade plus élevé que les plus élevés représentants de l'échelle zoologique proprement dite, mais de même nature qu'eux. Les tribus les plus dégradées parmi les races sauvages sont, suivant lui, voisines de la race animale qui, de par la loi d'évolution, a atteint en elles le degré inférieur de l'humanité. Par cette même loi d'évolution, d'autres tribus, d'autres races se sont élevées de plus en plus haut, jusqu'à parvenir au faîte de la civilisation. L'auteur suit pas à pas cette marche, telle qu'il la comprend à son point de vue, dans une troisième partie, de beaucoup la plus étendue et qu'il a intitulée : *L'Homme social*. Nous n'avons pas à réfuter dans ce recueil des vues aussi contraires à la saine raison et tant de fois déjà réduites à néant. Enfin la quatrième et dernière division traite de *La Science sociale* et comprend une foule d'observations et de considérations sur les fonctions et les attributions de l'État, l'étendue et la limite de ses pouvoirs sur le fisc, l'impôt, le droit d'association, la décentralisation, le suffrage universel, le socialisme, l'anarchisme, le département, la commune. Il y a dans cette quatrième partie, beaucoup de jugements sains, de réflexions sensées, d'observations faites avec un très sincère esprit d'impartialité. Malheureusement le terrain matérialiste sur lequel, en toute bonne foi d'ailleurs, l'auteur s'est obstinément et exclusivement placé, enlève à ses appréciations, même les plus justes, toute force probante, à ses conclusions morales, toute sanction efficace, à ses aperçus généraux, toute élévation au-dessus du terre-à-terre de l'utile et de l'intérêt pratique. En particulier la haute influence sociale du christianisme lui échappe complètement. C'est là cependant un grand fait qui, toute question de croyance mise à part, doit s'imposer à l'attention du sociologue. Mais M. Topinard, mettant sur la même ligne « l'Église romaine », la franc-maçonnerie et le judaïsme, les considère, avec un égal dédain, comme des associations à tendances envahissantes toutes

trois et que l'État doit surveiller et, au besoin, réprimer. Ce simple rapprochement montre combien, par certains côtés, sont courtes les vues de ce savant. De même quand il veut parler des choses de la foi et opposer à celle-ci la science, il est visible qu'il parle de ce qu'il ne connaît point et sur quoi il a non pas des renseignements approfondis et complets, mais de simples préjugés. Dire que la foi et la science sont deux termes qui s'excluent est tout simplement un paralogisme dont la fausseté a été cent fois démontrée ; et, à la condition de rester chacune dans son domaine, ces deux branches du savoir se complètent l'une par l'autre, bien loin de s'exclure, parce que toutes deux procèdent d'une même et unique source qui est Dieu.

Mais malheureusement pour lui comme pour l'étendue de ses connaissances, M. Topinard ne croit pas à Dieu. JEAN D'ESTIENNE.

Ornithologie du Val de Metz. Volgelkunde des Metzer-Thals. Catalogue des oiseaux sédentaires et de passage qui vivent de l'état sauvage sur le territoire de Woippy et autres localités voisines, *avec notes critiques et dates de la migration et du retour de chaque espèce*, par NÉRÉE QUÉPAT (RENÉ PAQUET). — Paris, Baillière; Metz, Vannière, 1899, in-16 de VII-175 p. — Prix: 5 fr.

J'ai un goût très vif pour les monographies historiques, pour les flores et les faunes locales, et personne, je pense, ne songe à contester l'utilité et le charme de ces sortes d'ouvrages. L'ornithologie, quoiqu'elle soit une science bien moins répandue en France, parce que, sans doute, l'observation y est plus difficile et exige plus de patience, que la botanique ou l'entomologie, a produit un nombre respectable de travaux de ce genre. Ils n'ont pas tous la même valeur. M. Nérée Quépat nous a déjà donné un catalogue raisonné des oiseaux qui vivent à Paris même, petit livre qui fut pour beaucoup de gens une véritable révélation par l'abondance des espèces qu'on peut rencontrer *intra muros* de la grande ville, et qui est devenue rare en librairie. Voici que, maintenant, il publie l'ornithologie d'un petit territoire devenu allemand, mais où, quoique bon Français, il a conservé une propriété patrimoniale. La localité de Woippy «par suite de sa configuration particulière qui offre aux diverses espèces un habitat remarquablement approprié à leurs besoins», est un véritable paradis d'oiseaux. Aussi M. Quépat eût-il pu, avec un peu de complaisance, allonger la liste déjà fort intéressante qu'il a dressée. Mais il a le mérite d'être un observateur aussi attentif que scrupuleux. Ce qu'il voit, il le voit bien ; il n'accepte qu'à bon escient les découvertes faites par d'autres, et ce n'est pas lui qui, par un orgueil de clocher d'ailleurs respectable, essaierait de faire croire que le Syrrhapte paradoxal et le Tichodrome échelette vivent à l'état sédentaire dans le pays qu'il habite. M. Quépat

a de plus cette vertu rare de ne pas vouloir se parer des mérites de ceux qui l'ont précédé dans sa carrière. C'est ainsi qu'il a poussé le scrupule jusqu'à reproduire intégralement les notes relatives à chaque oiseau que J. Holandre a consignées dans sa remarquable *Faune du département de la Moselle* publiée en 1836, et qu'il veut bien permettre de considérer son travail « comme une seconde édition très augmentée de l'ornithologie de ce savant naturaliste. » N'en croyez rien. Son livre est rempli de notes absolument personnelles et d'une saveur d'authenticité incontestable. Les articles consacrés à chaque oiseau sont rédigés avec une concision qui n'essaye pas d'en imposer, mais nourris d'abondantes observations originales et de faits nouveaux dont l'intérêt dépasse souvent de beaucoup le cadre que l'auteur s'est donné. L'ouvrage fort joliment imprimé, ce qui ne gâte rien, n'a été tiré qu'à deux cents exemplaires, tous sur papier vélin. LOUIS DENISE.

Leçons de chimie physique, par VAN'T HOFF ; traduites par CORVISY. T. II. Paris, Hermann, 1899, in-8 de 162 p. — Prix : 6 fr.

Ce volume, consacré à la statique chimique, reproduit les leçons faites à l'Université de Berlin par l'éminent professeur pendant l'année 1897-98. Le but principal de ce volume est l'explication de la diversité des propriétés des corps ayant une même composition qualitative et quantitative. Pour parvenir à ce résultat, l'auteur s'occupe des poids moléculaires dans leurs rapports avec cette espèce particulière d'isomérie qui dépend de la grandeur de la molécule, et qu'on désigne sous le nom de *Polymérie*. En second lieu, il étudie la structure interne de la molécule et les différences qui rentrent dans l'*Isomérie proprement dite*. En dernier lieu vient l'étude du groupement régulier des molécules en édifices cristallins, dont la diversité pour une même substance constitue les phénomènes de *Polymorphie*. Ce plan, si nettement tracé par l'auteur lui-même, est développé avec la plus grande clarté. L'étude théorique, pratique et critique des méthodes pour déterminer le poids moléculaire des gaz ; le soin que l'auteur met à séparer les conséquences qui résultent de la pression osmotique des hypothèses que l'on peut faire sur cette pression ; le court paragraphe consacré à la tautométrie ; les modifications polymorphes ont particulièrement attiré notre attention parce qu'ils correspondent mieux à nos préoccupations particulières. Cela ne nous a pas empêché d'admirer la haute valeur de tout l'ouvrage. L'auteur a eu des scrupules de placer la statique chimique après la dynamique. Au point de vue scientifique, la lecture des deux volumes de M. Van't Hoff montre bien clairement qu'il a choisi l'ordre le plus logique. Au point de vue pratique, il n'en est pas de même : les matières traitées dans la statique intéresseront plus directement le chimiste qui ne

s'est pas encore adonné à la chimie physique ; nous nous permettons donc de conseiller aux personnes qui seraient dans ce cas de bien vouloir jeter un coup d'œil sérieux sur la statique chimique de M. Van't Hoff : nous sommes convaincu qu'ils ne tarderont pas à étudier les deux volumes, si remarquables, de ce savant distingué.

É. CHAILAN.

Traité élémentaire de mécanique chimique, par P. DUHEM. T. III et IV. Paris, Hermann, 1898-1899, 2 vol. gr. in-8 de 380 et 382 p. — Prix de chaque vol : 12 fr.

Le tome III est divisé en deux livres. Le premier livre intitulé : *Les Mélanges homogènes*, contient les chapitres suivants : Potentiel thermodynamique d'un mélange homogène ; De l'état des corps en dissolution ; les Solutions infiniment diluées ; la Pression osmotique ; les Hypothèses de Van't Hoff et d'Arrhennius ; Réactions chimiques dans les systèmes homogènes. Le second livre intitulé : *Les Dissolutions*, contient les chapitres suivants : Dissolution des sels ; Vaporisation des dissolvants ; les Formules de G. Kirchoff ; Congélation des dissolvants ; les Hydrates salins ; les Hydrates gazeux ; les Sels doubles.

Le tome IV contient en un premier livre, intitulé : *Les Mélanges doubles* : les Théorèmes généraux sur les mélanges doubles ; la Théorie de la distillation ; les Etats critiques d'un mélange ; la Liquéfaction d'un mélange gazeux ; les Mélanges doubles liquides ; les Solutions gazeuses ; les Mélanges de liquides volatils ; Quelques cas de dissociation ; les Mélanges isomorphes. Un dernier livre est rempli par la Statique chimique des systèmes hétérogènes.

L'énoncé des titres des différents chapitres nous montre que ces deux volumes sont consacrés à la chimie des mélanges et que toutes les questions relativement simples intéressant cette science sont traitées.

Les seuls principes de la thermodynamique ont permis à M. Duhem de coordonner les innombrables expériences relatives à ces questions. Toutes les lois antérieurement connues ont été rigoureusement déduites de ces principes mathématiques, un certain nombre ont été modifiées et surtout généralisées ; de plus, l'éminent professeur a été conduit par son raisonnement impeccable à énoncer un grand nombre de lois nouvelles. Toutes ces lois sont d'accord avec les expériences actuellement faites. Aux expérimentateurs de multiplier leurs recherches, c'est à eux de vérifier de mille manières différentes les lois énoncées dans cet ouvrage ; leur travail sera singulièrement facilité par le soin que M. Duhem a mis à indiquer d'une part les conditions ou les lois thermodynamiques sont applicables, d'autre part les coefficients numériques qui peuvent se déterminer expérimentalement pour trouver d'autres nombres que l'expérience ne paraît pas pouvoir donner directement. Nous serions

très heureux si toutes les expériences venaient établir l'exactitude des lois, car, par cela même, les principes fondamentaux de la thermodynamique seraient vérifiés et M. Duhem nous aurait donné le véritable instrument qui permet d'étudier la nature intime des corps.

Les derniers chapitres nous font désirer de nouvelles études de ce savant professeur sur le même sujet. Il a cherché à déduire des principes généraux de la thermodynamique un certain nombre de théorèmes généraux applicables à tout système chimique ; en particulier les règles des phases de M. J. Willam Gibbs se trouvent établies en toute rigueur.

Malgré la haute valeur de cet ouvrage et les difficultés qui y sont abordées, ce livre mérite bien son titre de traité élémentaire. Il ne faut pas des connaissances mathématiques très étendues pour l'aborder : les notions d'analyse et de mécanique nécessaires sont rappelées dans le premier volume et les principes fondamentaux de la thermodynamique y sont développés. Dans tout le cours de l'ouvrage les calculs sont exposés avec le plus grand soin; une bibliographie importante permet de remonter aux sources. É. CHAILAN.

Une Excursion électrotechnique en Suisse. Paris, Gauthier-Villars, 1899, gr. in-8 de x-92 p. — Prix : 2 fr. 75.

Deuxième Excursion électrotechnique en Suisse. Paris, Gauthier-Villars, 1899, gr. in-8 de 38 p., avec 19 fig. — Prix : 1 fr. 50.

Ces excursions ont été faites par les élèves de l'École supérieure d'électricité de Paris. M. Janet, dans une élégante préface, présente la première brochure. Tous les carnets de notes des élèves ont été mis à contribution pour la rédaction de ce livre, qui est une suite de courtes et précises monographies soit sur l'installation même des usines visitées, soit sur la distribution par ces usines de l'électricité; quarante-huit figures font connaître les dispositifs les plus intéressants qui ont été observés.

La seconde brochure est la reproduction de la communication faite à la Société internationale des électriciens par M. G. Guillaume; de nouvelles usines y sont étudiées. Le nombre et la variété des installations hydrauliques et électriques permettent d'étudier et de comparer les systèmes; ces excursions sont donc un complément indispensable de l'enseignement à l'École. Mais combien sont peu nombreux les électriciens qui peuvent profiter de cet enseignement visuel ; ils y suppléeront par la lecture de ces brochures qui doivent être entre les mains de tous ceux qui s'occupent d'installations d'usines électriques ou du transport de l'électricité. É. CHAILAN.

Œuvres mathématiques de Gerbert, par N. Bubnov. Berlin. Friedlander et fils, 1899, gr. in-8 de CXIX-620 p. avec 4 planches. — Prix : 28 fr. 75.

Magnifique édition critique des œuvres de Gerbert. Le volume débute par une double liste des manuscrits contenant les matières publiées; les manuscrits sont classés d'abord d'après le nom de la bibliothèque à laquelle ils appartiennent et les matières sont citées dans l'ordre où elles se trouvent dans ces manuscrits, puis celles-ci sont classées par ordre de matières; comme référence l'auteur ajoute la liste des catalogues qu'il a consultés. La première partie de l'ouvrage est consacrée aux œuvres authentiques de Gerbert : à côté des œuvres importantes comme la Théorie des abaques et la Géométrie, nous trouvons tous les fragments d'œuvres et de lettres dans lesquels Gerbert aborde quelque question mathématique. Chaque question est précédée de la liste des manuscrits où elle se trouve exposée, de la liste des manuscrits que l'auteur a consultés et de celle des éditions antérieures ; les variantes et de nombreux commentaires sont donnés en note. Cette méthode, naturelle à la critique, est suivie dans la seconde partie qui contient les œuvres attribuées, mais sans certitude, à Gerbert, la seule importante est le livre de l'Astrolabe.

Les appendices qui suivent forment un complément indispensable pour étudier et comprendre les œuvres de Gerbert. Le premier donne la théorie des abaques de Gerbert qui a été interpolé dans une géométrie apocryphe de Boëce, de nombreux renseignements bibliographiques sur les éléments d'Euclide traduit par Boëce, des extraits des abacistes contemporains de Gerbert parmi lesquels un fragment inédit d'Hériger, des commentaires et des mélanges inédits sur la théorie des abaques de Gerbert. Passons au quatrième appendice qui contient une géométrie attribuée jusqu'à présent à Gerbert, mais dont l'auteur est inconnu ; au sixième consacré aux témoignages des contemporains sur Gerbert mathématicien, et, au septième qui donne de précieux renseignements bibliographiques sur les œuvres des mathématiciens qui se sont occupés d'arpentage; il se termine par des fragments divers sur la géométrie, celui consacré à l'hexagone et à l'octogone est inédit.

Nous pouvons nous rendre compte du travail considérable qu'a coûté cet ouvrage, nous pouvons constater que tout l'appareil critique a été intelligemment mis en jeu; mais nous nous contentons d'admirer, sans pouvoir les discuter, les savants commentaires que l'auteur a mis à profusion dans ce volume : nous ne ferions que refléter imparfaitement les opinions déjà anciennes de Chasles et celles toutes récentes de M. Cantor, et M. Bubnov a eu soin de renvoyer, toutes les fois que cela est nécessaire, à ces deux auteurs; nous affirmerons seulement que tout savant qui s'occupe de l'histoire des mathématiques doit consulter ce livre.

É. Chailan.

LITTÉRATURE

Northern English. Phonetics, Grammar, Texts, by RICHD. J. LLOYD *(Skizzen lebender Sprachen herausgegeben von Wilhelm Vietor. I. Nordenglisch).* Leipzig, Teubner, 1899, in-18 de VI-127 p.

L'anglais du Nord, c'est-à-dire « le parler des gens de bonne éducation, nés et élevés dans l'Angleterre septentrionale, entre les latitudes de Birmingham et de Durham », constitue-t-il un idiome assez spécial pour être étudié à part, de façon indépendante, non point seulement dans ses particularités propres qui sont peu nombreuses, mais dans tout l'appareil de sa morphologie et de sa syntaxe, qui ne sont autres que la morphologie et la syntaxe anglaises communes ? L'auteur du présent manuel reconnaît que l'anglais du Nord ne diffère guère de celui du Sud (ou de Londres) que par certains détails de prononciation. Il semble donc qu'il eût suffi d'un exposé de ces différences, illustré d'un certain nombre de textes parallèles notés phonétiquement. La même remarque s'applique par avance aux volumes qui nous sont annoncés dans la même série sur l'anglais d'Écosse, celui d'Irlande, celui d'Amérique, à moins que, venant après celui-ci, on ne les allège de leurs parties communes.

Cette question préliminaire écartée, il n'y a qu'à louer dans le petit livre de M. Lloyd. Il ouvre avec honneur une série nouvelle que dirige M. Vietor, l'éminent professeur de Marbourg et où sera appliquée à l'étude de diverses langues la méthode inaugurée par M. Sweet dans son *Elementarbuch des gesprochenen Englischen.* Analyse rigoureuse et description exacte des sons actuels, notation strictement phonétique, exposé de toute la grammaire fait exclusivement par rapport à ces sons, qui forment la seule réalité vivante du langage, tels sont les traits principaux de cette méthode et tels sont ceux qu'on rencontre ici. La première partie de l'ouvrage, consacrée à la phonétique, est remarquable, et telle qu'on pouvait l'attendre de M. Lloyd, connu déjà par ses beaux travaux en ce champ ; les résultats les plus récemment acquis de la science y sont complétés d'observations et de vues personnelles ; on y trouvera beaucoup à prendre, et point seulement au sujet de l'anglais de Liverpool. Les textes par où se clôt le volume sont également précieux ; l'auteur y donne en transcription (c'est celle de l'*Association phonétique internationale*, qu'il a adoptée) des types de quatre prononciations (emphatique, soignée, courante, vulgaire). Les prochains volumes de la collection seront consacrés, nous dit-on, au danois (M. Jespersen), au portugais (M. Vianna), au hollandais (M. Nijkstra), à l'allemand ouest-central (*westmitteldeutsch*; M. Vietor); les noms des auteurs font assez présager qu'ils ne seront pas inférieurs à celui-ci.

A. BARBEAU.

Beitrag zu einer Geschichte der dramatischen Einheiten in Italien, von Dr J. Ebner (*Münchener Beiträge zur romanischen und englischen Philologie,* XV. Heft). Erlangen und Leipzig, Böhme, 1898, in-8 de xxi-176 p. — Prix : 4 fr. 50.

Un certain nombre d'études ont été publiées soit en France soit à l'étranger sur les trois unités imposées à notre théâtre, mais on s'est moins préoccupé jusqu'ici de l'origine et du développement de cette règle en Italie d'où pourtant elle nous est venue. M. le Dr Ebner rappelle que l'unité d'action est assez nettement définie dans le petit traité d'Aristote, si altéré et si incomplet, connu sous le nom de *Poétique*. L'unité de temps, dont il y est fait une vague mention, semble moins s'appliquer au drame lui-même qu'à sa représentation, et il n'y est aucunement question de l'unité de lieu. Dans la pratique, elles devinrent d'usage, non d'obligation, par suite de la présence constante du chœur et de l'indivision en actes. Sénèque s'en fit une règle, sans en déterminer encore la formule. Le théâtre du moyen âge fut fort indépendant et la langue grecque s'oublia : Averroës, presque seul, connut la *Poétique*, et d'après de mauvaises traductions. Ce n'est que vers la fin du xve siècle qu'Aristote fut proclamé « le plus savant des hommes » et que se mirent à pulluler, particulièrement en Italie, les traductions et les commentaires de ses œuvres. Bientôt, à force de gloses, on en arriva à retourner les règles : ce furent les unités de temps et de lieu qui nécessitèrent l'unité d'action dont on se serait bien passé sans cela. Vers la même époque, d'ailleurs, certains poètes commencèrent à revendiquer plus de liberté, prétendant, non sans quelque raison que, tout ayant changé, les lois acceptées par les anciens n'obligeaient pas les modernes. Après avoir analysé les commentateurs d'Aristote et les théoriciens d'art, M. Ebner passe en revue les productions dramatiques de l'Italie, depuis les essais latins du xive siècle, jusqu'au Trissin, qui donna en 1515, dans sa *Sofonisba*, le premier modèle de tragédie régulièrement classique; puis il nous montre les unités triomphantes dans les tragédies du xive siècle, avec Rucellai, Giraldi, l'Aretin, Dolce, le Tasse, Torelli, etc. La règle et la pratique se trouvèrent donc d'accord et sans conteste dans la seconde moitié du xive siècle; elles passèrent d'Italie en France, d'où elles furent imposées au monde civilisé par le génie de Corneille et de Racine. Il est inutile d'ajouter que cette monographie très documentée représente une somme de travail considérable et qu'elle épuise la matière.

Longchamp.

Un Poète philosophe au commencement du dix-huitième siècle. Houdar de la Motte (1672-1731), par P. Dupont. Paris, Hachette, 1898, in-8 de 318 p. — Prix : 5 fr.

Qui lit aujourd'hui Houdar de la Motte ? A peine s'il est connu de

quelques lettrés, par sa lutte homérique avec Mme Dacier, par ses relations avec Fénelon, Fontenelle et Mme de Lambert et par le rôle qu'il joua dans la querelle des anciens et des modernes. Aimable homme au fond, mais pauvre poète, il fit cependant bonne figure à la fin du grand siècle et au commencement du suivant et il méritait de rencontrer, non pas un historien, mais un commentateur qui expliquât son système et donnât la raison de son succès passager.

La thèse de M. Dupont est une excellente dissertation littéraire, qui témoigne de l'érudition la plus sûre et la plus étendue et du sens critique le plus fin. L'auteur n'a pas prétendu faire une biographie de son héros, encore moins nous imposer de l'admiration pour le littérateur. Il a voulu étudier en lui l'homme universel, d'abord le *poète*, imbu des principes de l'âge précédent en littérature et se figeant pour ainsi dire dans la forme classique, sans avoir le génie de ses maîtres et de ses modèles, ensuite le *philosophe* et le penseur, à la manière de Fontenelle et de Voltaire, en avance sur eux par la hardiesse de ses conceptions littéraires et l'indépendance de son esprit en matière de critique. Il a écrit ainsi, en un style sobre et nerveux, une page curieuse, quoique un peu longue, de l'histoire de notre littérature, et qui ne manquera pas d'intéresser les lettrés en quête de renseignements nouveaux sur cette époque de transition.

LÉON CHARPENTIER.

Jules César, de WILLIAM SHAKESPEARE. Texte critique avec la traduction en regard par A. BELJAME. Paris, Hachette, 1899, in-8 de III-248 p. — Prix : 5 fr.

Cette édition et cette traduction de *Jules César* font pendant à celles que M. Beljame nous a données de *Macbeth*, il y a trois ans. Même matière (que n'annonce qu'incomplètement un titre trop modeste), même méthode, même mérite. Le texte suit scrupuleusement la leçon des in-folios, particulièrement celle du premier (1623), rejetant les altérations proposées arbitrairement par divers scholiastes; en trois endroits seulement, la corruption évidente du texte autorise et appelle des corrections vraisemblables. Sur un point même, M. Beljame suit plus fidèlement qu'il y a trois ans l'in-folio; il en conserve cette fois, outre les indications scéniques primitives, plusieurs formes orthographiques. Peut-être eût-il pu aller plus loin dans cette voie et reproduire partout l'orthographe de l'in-folio, intéressante à plus d'un titre et trop peu éloignée de l'usage moderne pour embarrasser le lecteur. En ce qui concerne la versification, elle est analysée d'un bout à l'autre dans une notation prosodique continue; un index renferme une foule de renseignements précieux de métrique et de langue. Mais la partie capitale de ce travail, celle qui a coûté le plus de peine à son auteur

et dont on doit lui être le plus reconnaissant, c'est, comme pour *Macbeth*, la traduction, une traduction aussi littéraire que fidèle et qui semble la plus exacte image qu'on puisse, en français, donner du grand poète. Celui-ci a été trop vu chez nous à travers les périphrases classiques d'un Letourneur, les platitudes d'un Laroche, les violences romantiques d'un F.-V. Hugo ou d'un Montégut, les contresens de tous; voici au moins deux de ses pièces où il apparaît en personne. Souhaitons qu'elles ne restent pas longtemps seules et que M. Beljame fasse passer en notre langue tout le reste de cet admirable théâtre.

A. Barbeau.

Robert Burns' Beziehungen zur Litteratur, von Dr. Henrich Molenaar (*Münchener Beiträge zur romanischen und englischen Philologie.* XVII. Heft). Erlangen und Leipzig, Deichert, 1899, in-8 de xii-132 p. — Prix : 4 fr. 50.

Peu de génies poétiques ont été aussi originaux, aussi spontanés que celui de Burns; il n'en est guère qui aient dû autant à la nature, aussi peu à l'éducation. On a pourtant exagéré parfois l'ignorance du poète paysan, son manque de culture, son indépendance à l'égard de toute tradition antérieure. Il a eu en Ecosse des prédécesseurs, Ramsay et Fergusson entre autres, qui lui ont révélé sa vocation et lui ont indiqué la voie où depuis il les dépassa de si loin; les chants populaires de son pays furent ses premiers modèles. Puis il a fait des lectures diverses et relativement nombreuses, qui n'ont pas laissé d'exercer sur lui une certaine influence. Dans ses ouvrages, dans ses lettres en particulier, deux cents auteurs et davantage sont ou mentionnés, ou appréciés, ou cités; il s'inspire de quelques-uns, il en connaît assez bien la plupart, il a au moins quelque idée des autres. M. Molenaar dresse pour nous le catalogue raisonné de ces auteurs; il donne sur les moins célèbres les renseignements nécessaires, il reproduit les passages de Burns relatifs à chacun, il recherche quand il est possible l'époque où il les a connus, il indique brièvement leur influence sur lui. Le catalogue est établi avec grand soin, et plein d'indications qui ont dû coûter d'assez longues recherches, par exemple quand il s'agit de certains écrivains écossais fort obscurs et aujourd'hui oubliés. M. Molenaar a essayé également de retrouver l'origine des citations faites par Burns; il a réussi à en identifier le plus grand nombre, réunissant dans un appendice celles pour lesquelles il a été moins heureux. Il estime ainsi, et à bon droit, avoir amassé des matériaux utiles pour une édition nouvelle ou une biographie critique de Burns. Sans attendre l'une ou l'autre, des faits rassemblés ici avec patience et sagacité se dégagent déjà certaines conclusions intéressantes sur le développement de son génie; héritier et continuateur des poètes écossais,

il n'a nullement ignoré la grande poésie anglaise ; il l'a au contraire dûment admirée et n'en a que plus de mérite à ne pas s'être laissé entraîner à l'imitation, à être demeuré fidèle à sa veine individuelle et nationale, à être resté Écossais, d'inspiration et d'art, de langue et d'âme. — Signalons à M. Molenaar une petite inadvertance assez bizarre : il attribue à *Cloots* (p. 103) le *Jeune Anarcharsis* de Barthélemy.

A. Barbeau.

Tennyson, par le R. P. Ragey. Paris et Lyon, Delhomme et Briguet, 1899, in-18 de 409 p. — Prix 3 fr. 50.

Dès les premières lignes de l'introduction, le lecteur ne peut conserver aucun doute sur le panégyrique laïque auquel le convie le R. P. Ragey. « En l'année 1809 où vinrent au monde Gladstone et Darwin, l'Angleterre vit naître un homme de génie qui devait les surpasser l'un et l'autre en célébrité : le grand poète Tennyson que lord Selborne, se faisant l'écho de ses contemporains, a appelé sans crainte d'être démenti, « le premier homme de cette génération. » J'avouerai sans détour qu'une si haute estime de Tennyson n'est pas pour me déplaire. Sans doute il ne lui manque rien pour mériter le titre qu'on lui a parfois infligé de poète à l'usage des jeunes misses — ce que le R. P. Ragey se garde bien d'avouer — : il a toute l'élégance de langage, la délicatesse et la tendresse de sentiment, la splendide impeccabilité voulues ; il est exquis, il est noble, il est charmant. Mais cette perfection même ne saurait lui être imputée à défaut, si elle n'exclut ni la passion vibrante ni l'énergique virilité. Et quand on le compare à la pléiade anglaise du siècle qui finit à Walter Scott, Byron, Schelley, Moore, Keats, Coleridge, Southey, Wordsworth, on ne peut nier, ce me semble, qu'il a créé des types de héros familiers et légendaires plus vrais et plus vivants, toujours d'un idéal plus élevé que les personnages imaginés et mis en scène par ses contemporains, qu'il nous a tracé des paysages d'une réalité plus artistiquement vraie ou d'un rêve plus enchanté, qu'il a remué au fond de nos cœurs et de nos âmes des émotions à la fois plus vives et plus honnêtes, de plus hautes pensées. Tennyson est de ces rares poètes qui ont chanté pour la foule tout entière et non pour un cénacle choisi, et qui n'honorent pas seulement leur pays mais l'humanité. Sa gloire lentement épanouie sans artifices, fleurira longuement sans déclin. Le R. P. Ragey a donc eu grandement raison de chercher à faire un peu connaître en France son poète de prédilection, et je souhaite qu'il y réussisse. Dans ce but, il a tenté d'adapter à l'esprit français, en le complétant et en le condensant à notre usage « le mémoire monumental que le fils du grand poète vient de publier sur l'homme et sur son œuvre. » Peut-être l'enthousiasme du biographe-commentateur est-il un peu soutenu. Aller, par exemple, pour l'amour

de Tennyson, jusqu'à déclarer la langue anglaise musicale, c'est vraiment trop faire tort aux autres et s'exposer bénévolement à de justes indignations; d'autant plus qu'il suffisait de prétendre que Tennyson a réussi à dissimuler très habilement sa cacophonie native et organique. C'est là une légère tache : il faut savoir ne pas trop prouver. Un peu moins de citations de poètes français, parfois sans rapport bien évident avec le sujet traité, ne nuirait pas non plus au développement de la thèse si ardemment soutenue, mais elles ont au moins l'avantage d'établir que ce n'est pas en ignorance de cause que notre auteur préfère le plus souvent aux nôtres le poète anglais. Je me permettrai enfin d'attirer l'attention du R. P. Ragey sur deux fautes d'impression qui se répètent avec obstination dans le cours du livre : le nom de Dante est gratifié d'un article auquel il n'a aucun droit et Wordsworth est constamment dénommé Woodsworth. LONGCHAMP.

Nel Regno delle Chimere, novelle fantastiche di CORDELIA. Milano, fratelli Treves, 1898, in-12 de 281 p.

Sous ce titre romantique et une couverture rouge ornée de vagues fleurs arborescentes se déroulent cinq contes moraux qui, par la simplicité du style, se rattachent à Perrault et par les idées rappelleraient plutôt Voltaire, moins l'ironie et le pessimisme. L'auteur, si j'ai compris sa pensée, a voulu surtout louer la modération dans les désirs et faire le procès de la vanité humaine. Rien n'est plus difficile que de composer des contes moraux sans donner dans la sécheresse ou dans le pédantisme. M. Cordelia a réussi à éviter cet écueil, et s'il y avait quelque reproche à lui adresser, ce serait d'avoir trop peu renouvelé la forme, le cadre et les personnages du conte classique de Perrault et des *Mille et une Nuits*. Encore serait-il juste, sur ce point, de noter dans ce livre une tentative curieuse, bien qu'un peu timide. Dans le *Prince Noir*, l'électricité et les rayons X seraient intéressants s'ils étaient mis en scène avec un peu plus d'habile précision ; mais il faut avouer que la dose de précision n'est pas ici facile à mesurer et que le grand péril était d'étouffer le mystère sous la science et de sortir du conte pour entrer dans une sorte de « Revue rose », moins féérique que son nom. Notons aussi que *Fleur-de-Gardénia* donne une note d'Extrême-Orient à signaler aux futurs historiens du mouvement littéraire né entre les pages délicieuses de *Madame Chrysanthème*. L. D.

Giacomo Leopardi, da PUGLISI PICO. Palermo, Reber, 1899, in-12 de 307 p.

Les fêtes du premier centenaire de la naissance de Leopardi, solennellement célébrées l'année dernière, ont donné naissance à une abon-

dante littérature, d'inégale valeur, mais qui s'est efforcée de mettre en lumière les divers aspects, encore mal étudiés, du grand poète pessimiste. Parmi les meilleures productions de ce concours d'admirateurs et de critiques, il faut citer certainement le présent ouvrage, lu d'abord comme conférence au théâtre Bellini d'Acireale, sur l'initiative des deux académies *Zelantea* et *Dofnica* et publié dans les *Atti e rendiconti dell Accademia di Scienze, lettere ed arti degli Zelanti* (nlle série, IX, 1897-98), et une seconde fois sous sa forme actuelle, qui ne lui a rien fait perdre de son intérêt littéraire et philosophique. La conférence, très ample, très nourrie, ornée d'abondantes citations, fortifiée de jugements empruntés à d'éminents critiques, Graf, Zdziechovoski, Hahl, de Sanctis, est une belle synthèse du caractère du poète et de ses principales sources d'inspirations, l'amour et la mort. L'auteur y a ajouté, dans le présent volume, une contribution à l'étude de Leopardi philologue, très précise et très instructive sur la « préparation scientifique » des poésies du poète de Recanati. Ce dernier travail ne devra pas être négligé pour l'étude des sources de la poésie léopardienne, et pour l'histoire de l'hellénisme en Italie. LÉON-G. PÉLISSIER.

HISTOIRE

Études sur la civilisation française, par A. MARIGNAN. T. I. *La Société mérovingienne*. T. II. *Le Culte des saints sous les Mérovingiens*. Paris, Bouillon, 1899, 2 vol. in-8 de VIII-356 et XL-249 p. — Prix : 20 fr.

Les travaux sur l'histoire des institutions sont de nos jours accueillis par le public avec reconnaissance, surtout quand l'auteur n'a rien négligé pour tracer de la vie et des usages des anciens un tableau fidèle. Les études de M. Marignan recevront cet accueil favorable. Il connaît toute la littérature des périodes gallo-romaine, mérovingienne et carolingienne. L'archéologie de cette époque lui est familière. Aussi le lecteur trouve-t-il un réel plaisir à le voir mettre sous ses yeux le spectacle du vieux monde franc, tel que les documents nous le peuvent révéler.

La cour des rois mérovingiens, l'exercice de leur autorité, la hiérarchie de leurs fonctionnaires, l'aspect et l'organisation des villes, les villages et l'état des paysans, le clergé, les moines, la vie religieuse des populations chrétiennes, les usages qui leur étaient chers, font l'objet du premier volume. Nous recommandons la lecture du chapitre VI qui parle des moines, de leur influence et de leur manière de vivre. Cet ouvrage rend dans son ensemble un hommage éclatant au rôle prépondérant joué par l'Église et par ses évêques dans la formation de la France mérovingienne.

Il suffit de parcourir les écrits de cette époque pour constater la

place que tenaient les saints et leur culte dans l'opinion et dans la vie du peuple. Ce n'était pas trop que de consacrer un volume spécial à cet intéressant sujet. M. Marignan a groupé les renseignements recueillis par lui dans un certain nombre de chapitres où il traite du saint, de sa vie, de son tombeau, de sa fête, de son église, de ses reliques et de ses miracles.

Dans ces deux volumes, M. Marignan n'a pas su toujours éviter l'écueil de la généralisation des faits observés chez quelques individus et en certains lieux. On s'expose à de graves erreurs, quand on étend à toute une époque et à tout un pays ce que de rares documents apprennent d'un personnage ou d'une ville. Mais ce travail mérite un reproche plus grave. L'auteur éprouve le besoin de faire certaines excursions sur le terrain difficile des origines religieuses. Son sujet l'y invitait parfois : il n'était pas suffisamment préparé pour cela. On ne voit point qu'une lecture patiente des écrivains de la période antérieure l'ait initié aux doctrines religieuses et aux pratiques ecclésiastiques. Il me semble avoir trop subi l'influence des idées qu'une école théologique très exclusive a installées dans la section religieuse de l'École pratique des hautes études de Paris. Le sujet, choisi par M. Marignan, et surtout envisagé comme il l'a fait, ne pouvait être traité sans une connaissance plus que suffisante de la doctrine chrétienne. Ce n'est pas aux protestants qu'il fallait la demander.

Je regrette d'avoir à constater cette tache dans un livre qui aurait pu si facilement être irréprochable. J.-M. Besse.

Les Derniers Valois. François II, Charles IX, Henri III, par le Mis de Beilevat. Paris, Vivien, 1896, in-8 de VI-500 p. — Prix : 5 fr.

Sous un titre un peu différent, M. le marquis de Beilevat publie un nouveau tirage du livre qu'il a donné l'année dernière sur le règne de François II, son récit s'arrête toujours aux États généraux de 1588, et il le poursuivra sans doute, comme l'a fait il y a quelques années M. le colonel de la Barre Duparcq. Tous les deux sont des amateurs, l'un au point de vue militaire, l'autre par rapport aux renseignements généalogiques, aux mœurs, aux usages, aux costumes même de l'époque. La première partie, la plus considérable du volume, traite des grandes charges de la couronne, de l'ordre de Saint-Michel, du clergé et de ses biens, des châteaux et maisons, de la chasse et du duel. Il y a sur la vie d'autrefois beaucoup de renseignements intéressants et un certain nombre de particularités relevées dans des papiers de famille qui ont une autre valeur que les dessins parsemés dans les [illegible] des antiquaires vénitiens. Tout cela manque un peu d'unité et de chronologie : et l'on ne voit pas clairement, par exemple, ce que vaut dans l'épisode

bien connu de Bussy d'Amboise et de Mme de Montsoreau, qui est de 1579, sous Henri III.

Quant au tableau historique des premiers troubles religieux sous François II, il est pris dans les auteurs ordinaires, et on y trouve seulement des renseignements curieux sur Jean de Belleval qui, ayant adhéré au protestantisme, mit de bonne heure son épée au service du prince de Condé et, après avoir vaillamment guerroyé, fut tué à la bataille de Saint-Denis. Les archives privées peuvent être ainsi consultées avec fruit et fournissent quelques documents nouveaux, qui valent des pages entières. M. le marquis de Belleval doit avoir encore d'autres richesses de ce genre, qu'il saura mettre en œuvre dans un style imagé et original, qui a aussi son prix. G. Baguenault de Puchesse.

Catherine de Médicis entre Guise et Condé, par Bernard de Lacombe. Paris, Perrin, 1899, in-8 de vii-411 p. — Prix : 7 fr. 50.

Si nous avons un peu tardé à parler du livre de M. Bernard de Lacombe, du moins avons-nous le plaisir de constater aujourd'hui que l'Académie française vient de l'honorer d'une de ses récompenses. Et certes, la distinction semble des plus méritées. Il est impossible d'avoir mis plus de conscience, plus de maturité d'esprit, plus de talent d'exposition dans l'étude impartiale des « Débuts des guerres de religion. » Si l'histoire d'Orléans tient une grande place dans le récit, c'est que la vieille ville française s'est trouvée, par des circonstances particulières, avoir le triste privilège d'être le centre du développement de la Réforme et, par suite, la première place forte des protestants. L'occupation de Condé, le siège du duc de Guise, la paix de l'Isle-aux-Bœufs après l'assassinat du grand héros catholique, autant de points que l'auteur a pleinement éclaircis à l'aide des archives locales et des documents nouvellement découverts, comparés aux témoignages de toutes les histoires. Mais ce qu'on n'avait pas jusqu'ici assez remarqué, c'était la tentative très sincère de conciliation entre les deux religions faite par Catherine de Médicis et L'Hospital, en dépit de l'opposition peu déguisée des deux partis. Cette reine, qu'on a représentée comme l'astucieuse Italienne faisant massacrer les sujets de son fils Charles IX à la Saint-Barthélemy, fut, avant et après le 24 août, presque seule à poursuivre une politique d'apaisement et de tolérance religieuse. Elle ne recueillit, comme les modérés de tous les temps, que des injures et de l'impopularité, des pamphlets calomnieux durant sa vie, et après sa mort, le sévère jugement de beaucoup d'historiens se répétant les uns les autres. Son tort fut de se tenir toujours « entre Guise et Condé », entre les ligueurs et le roi de Navarre. Si elle avait voulu détruire en France les protestants, elle n'avait qu'à ne pas leur accorder des édits de paix, des places de sûreté, l'exercice public de leur culte, une orga-

nisation politique, un État dans l'État. La paix d'Amboise, les articles de Nérac, c'est l'édit de Nantes, vingt ans, trente ans plus tôt, c'est l'ensemble des privilèges que Richelieu, pour fonder l'unité française, détruira par le fer et par le feu.

Le parti protestant se contentait-il de la liberté religieuse et des garanties stipulées par le premier traité de paix? Non assurément, puisque, sans exception, il refusa d'accepter la transaction. Ce qu'il voulait c'était le pouvoir, c'était dans toute la France la domination sanglante et barbare qu'il avait exercée pendant une année à Orléans. L'ambassadeur d'Élisabeth d'Angleterre, qui n'avait cessé de suivre et d'appuyer de toutes ses forces les huguenots révoltés contre le gouvernement royal auprès duquel il était accrédité, disait à Condé, le 12 mai 1563 : « Vous vous souvenez que, lorsque vous, l'amiral et M. d'Andelot étiez ensemble à Orléans, je vous dis que, si l'on n'était pas de bonne foi, on tenterait trois choses : 1° de vous enlever Orléans ; 2° de vous diviser ; 3° de vous enlever vos amis. »

Et il déplorait près de sa Souveraine le succès de la politique de Catherine de Médicis, c'est-à-dire la victoire des catholiques, qui ne faisait pas l'affaire des Anglais. Et pourtant la Reine-mère était si sincère, qu'elle inaugurait avec Sipierre, gouverneur d'Orléans, les pratiques libérales et les sages idées de modération qu'elle voulait faire régner dans le pays. Cet essai loyal, tenté dans la ville où les passions étaient les plus ardentes, où les griefs semblaient les plus justifiés, où les maux de la guerre étaient si nécessaires à réparer, est l'honneur de l'homme intègre qui ne put réussir qu'à force de patience, d'énergie et d'habileté, en y perdant naturellement sa popularité et sa vie. C'est aussi la partie la plus neuve de l'ouvrage de M. Bernard de Lacombe, celle où il a le mieux fait comprendre le mécanisme de l'administration d'alors et les questions multiples qui se posaient pour la première fois, conséquence fatale de la destruction brusque de cette unité de foi qui régnait en France depuis tant de siècles. Il ne nous reste plus qu'à souhaiter que le jeune écrivain ne s'arrête pas sur ce premier succès, et que, sans quitter un sujet qu'il connaît si bien, il nous donne bientôt la suite de ses recherches au moins jusqu'à la fin de la Ligue, dont il n'aura pas de peine à pénétrer « l'esprit » aussi bien que le vieil Anquetil.

G. Baguenault de Puchesse.

La Mission secrète de Mirabeau **à Berlin (1786-1787)**, avec Introduction et notes par Henri Welschinger. Paris, Plon-Nourrit, 1900, in-8 de 522 p. — Prix : 8 fr.

Mirabeau, aventurier en tous genres avant d'être le politique et l'orateur que l'on sait, est venu deux fois à Berlin : d'abord en 1785, comme simple voyageur, puis l'année suivante, comme agent secret

de Calonne et correspondant non moins secret d'un homme qui ne lui ressemblait guère, mais qui était son émule en talents, en vices, en ambition, Talleyrand. Il trouva là les matériaux de deux ouvrages, le volumineux *Tableau de la monarchie prussienne*, bien oublié, et les soixante-six lettres dont cinq éditions parurent dans la seule année 1789 sous ce titre choisi pour exciter la curiosité : *Histoire secrète de la cour de Berlin*. C'est ce dernier recueil que M. Welschinger vient de rééditer. Le texte primitif ayant été arrangé, suivant l'ancien usage, il l'a rétabli sur les minutes originales déposées aux archives des Affaires étrangères ; il l'a complété par plusieurs pièces inédites, l'a contrôlé et commenté par les dépêches officielles du ministre français à Berlin, a donné la clé des noms dont on n'avait jusqu'ici imprimé que les initiales, enfin a fait suivre chaque lettre de notes explicatives et les a éclairées dans leur ensemble par une copieuse introduction. L'orthographe de plusieurs noms propres étrangers pourra être utilement rectifiée dans une édition ultérieure.

La date de ces lettres (1786) suffit à faire comprendre leur intérêt. C'est celle de la mort de Frédéric II. Comme l'a dit M. Albert Sorel, Mirabeau a su mieux que personne discerner ce qu'il y avait de solide et ce qu'il y avait de fragile dans l'œuvre de ce prince. Il a également relevé bon nombre de traits qui caractérisent pour nous son successeur et l'esprit de la nouvelle cour. Établi sur des documents précis et traitant de questions variées, touchant à la politique générale et aux finances aussi bien qu'à la chronique scandaleuse, cette correspondance rédigée au jour le jour est devenue, à certains égards, un livre d'histoire qui, grâce à son nouvel éditeur, pourra être désormais consulté sans peine et avec fruit. L. P.

Le Maréchal Brune et la maréchale Brune, par Pierre Marmoiton. Paris, Lethielleux, s. d. (1900), in-8 de xiv-344 p. — Prix : 6 fr.

Ce livre étant un panégyrique, il ne peut avoir d'autre valeur et d'autre importance que l'importance et la valeur d'une oraison funèbre, tout au plus d'un plaidoyer. Ses prétentions historiques paraissent fortes ; il serait téméraire de dire qu'il les a atteintes et la parole même de l'avocat nuit quelque peu à la cause défendue.

A en croire M. Marmoiton, aucun homme en aucun temps n'aurait égalé les vertus privées et civiques, les talents, les mérites, la valeur et l'infortune du maréchal Brune. Un peu de retenue aurait donné plus de vraisemblance à un portrait si flatté, mais cet hommage à la vérité lui est pas accordé un seul instant.

Le récit du procès en révision intenté par la maréchale contre les assassins de son mari forme la partie neuve de ce travail; c'en est

aussi le morceau le plus ingrat ; l'historique du drame où le maréchal périt le 2 août 1815 constitue le chapitre le plus mouvementé et le mieux étudié. Mais l'auteur a cru devoir faire précéder ces deux parties de son livre d'un précis de la vie de son héros ; là, tout est exagération, parti pris et emphase ; cette page narrative est d'une insuffisance regrettable. Avec une ignorance des méthodes historiques qu'aujourd'hui on ne pardonne plus guère, et la croyance la plus naïve en des imprimés qu'il a pu rencontrer dans le sens de sa prévention, l'auteur, comparant Brune tantôt à Cincinnatus, tantôt à Dante et à Machiavel, se sert d'un style prétentieux qui tombe trop souvent dans la boursouflure. Ici les généraux concussionnaires sont « en galanterie avec le dieu Plutus » ; là, le Rhône « étire sa robe d'absinthe aux opalins reflets » ; à quarante-huit ans, « adorablement belle, » la maréchale « est dans toute la splendeur de sa grâce, parée pour son époux seul du riche écrin de ses vertus. »

Si les réquisitoires de M. Marmoiton, procureur de la République, sont écrits dans cette langue, la cour de Riom doit passer parfois des heures assez pénibles.

La chose serait peu grave si, à cette forme prud'hommesque, ces mêmes réquisitoires ne joignaient pour le fonds la passion que le livre décèle en maint endroit. A bien défendre la mémoire du maréchal, il n'était pas nécessaire de suspecter, sans preuves, tous les Français d'une opinion différente de l'ami de Danton et du soldat des Cent Jours. — On aurait le droit de regretter que tant d'éloges accordés à Brune et l'exaltation de ses moindres actes publics n'aient pas été renforcés d'arguments ; ses contemporains l'ont accusé trop haut et trop constamment de « galanterie avec le dieu Plutus » pour qu'il n'ait pas été tout à fait à propos de réduire ces calomnies au silence autrement que par des indignations; — une discussion serrée, chiffres à l'appui, eût beaucoup servi à la mémoire du conquérant de la Hollande et de la Suisse, en un temps où les plus farouches amants de la liberté ne se piquaient pas de scrupule pour rançonner villes et royaumes.

Voir, comme le fait M. Marmoiton, un témoignage éclatant de désintéressement dans l'achat, argent comptant, d'une terre de 160,000 francs « seulement », en 1797, par un homme qui, à la fin de 1792, ne possédait pas un sou vaillant (p. 65), c'est un peu répondre par la question même. Et il y a une certaine aventure d'argent anglais dont le partage fut demandé à Georges Cadoudal, lors de la pacification de la Bretagne, que l'on aurait été heureux de trouver éclaircie par un apologiste si déterminé. Discrétion ou dédain, ou embarras d'une autre nature, l'auteur n'aborde pas ce point.

Tout à fait à bon droit, il flétrit la scène de cannibalisme où les

passions politiques royalistes de 1815 poussèrent la canaille d'Avignon comme déjà en 1793 elles avaient suscité chez elle les plus épouvantables atrocités jacobines. Pour être longue, diffuse, redondante et ampoulée, sa démonstration n'en est pas moins victorieuse : le maréchal fut assassiné lâchement, le procès-verbal de suicide était une comédie arrachée à la pusillanimité de fonctionnaires et de médecins sans caractère, voilà qui est acquis... une fois de plus à l'histoire. Je blâmerai seulement les suspicions gratuites qu'à côté de ces événements précis l'auteur fait peser sur le gouvernement qui régissait alors la France. En deux lignes, il fait allusion aux mesures tyranniques dont les catholiques et les royalistes furent les victimes de la part des protestants et des bonapartistes pendant le lamentable épisode des Cent Jours, mais il s'étend en de longues pages sur les représailles de la seconde Restauration. Injuste, le procédé est encore inexact. Qu'il flétrisse les excès des deux camps, il aura raison, et tous les honnêtes gens feront écho à sa voix; qu'il sache en outre que les violences des royalistes de bas étage seraient-elles deux fois, dix fois plus fortes, n'égaleraient jamais les crimes officiels des jacobins et les turpitudes légales de la Terreur. Il a donc grand tort, pour la vérité et pour l'expression, de nous peindre ainsi la France de Louis XVIII : « Le surmenage du pur sang en avait fait une bête de fiacre. Après sa course effrénée à travers l'Europe sous l'éperon du cavalier corse, la fière jument se trouva fourbue. Elle s'attacha au char vermoulu de la royauté, piaffant pour la Russie, hennissant pour l'Angleterre, dans la main et sous le fouet de deux postillons allemands, la Prusse et l'Autriche. » — C'est ce qu'on nomme une métaphore; mais il en est de plus jolies.

Quant au maréchal, dont la figure, assez banale après tout, n'est sortie d'une demi-obscurité que par une déplorable mort, s'il avait été le conquérant invincible, l'administrateur intègre, le diplomate habile, l'écrivain élégant, le juste impeccable qu'on nous présente, il ne lui manquerait plus, afin de couronner une si extraordinaire carrière, qu'à trouver un historien de talent pour faire passer sa mémoire à la postérité. Mais cette suprême bonne fortune lui a été jusqu'à ce jour impitoyablement refusée. C'est fâcheux et c'est peut-être juste.

GEOFFROY DE GRANDMAISON.

Journal intime de CUVILLIER-FLEURY, publié avec une Introduction par ERNEST BERTIN. T. I. *La Famille d'Orléans au Palais Royal, 1828-1831*. Paris, Plon-Nourrit, 1900, in-8 de LXVII-364 p. — Prix : 7 fr. 50.

Il serait probablement injuste de juger M. Cuvillier-Fleury sur son *Journal* : ce qui s'écrit dans l'intimité du tête-à-tête le plus personnel, au jour le jour, sans grande réflexion et sans l'expérience du lendemain, ne saurait être considéré comme le dernier mot d'un

homme sur les questions qu'il aborde. C'est ici fort heureux ; en vérité l'auteur nous paraîtrait sans cela pédant et vaniteux, jaloux de cette jalousie de parvenu en train de parvenir, emporté, trop inconsidéré pour un précepteur, et surtout d'une telle partialité politique que ses appréciations sont passionnées jusqu'à friser la calomnie. M. Cuvillier-Fleury ayant reçu le témoignage public, constant, réitéré de la reconnaissance de son illustre élève le duc d'Aumale, ayant été entouré de l'affection de gens estimables, M. Cuvillier-Fleury a le droit de bénéficier de tels répondants ; il ne doit pas nous apparaître sous des couleurs si noires ; mais en vérité, peint par lui-même, il ne s'est pas flatté !

Appelé par la confiance du duc d'Orléans à faire l'éducation de son quatrième fils, il vit à partir de 1828 dans l'intimité du Palais Royal, il en endosse toutes les ambitions, il en épouse toutes les querelles, il en partage tous les préjugés. Mais la Royauté, l'aristocratie et le clergé inspirent à cet intransigeant posthume du tiers état un trop grand mépris pour qu'il consente à atténuer son opposition révolutionnaire par la moindre concession aux habitudes de parfaite urbanité qui caractérisaient Louis-Philippe, fort grand seigneur au fond, comme chacun sait. Aussi le précepteur se vante-t-il (après coup) de jeter un coup d'œil de mépris « amer et profond » à « la valetaille » (ce sont les gentilshommes d'honneur) de la duchesse de Berry (p. 206) ; il est vrai qu'ayant été lui-même salué par le père de cette princesse, le roi de Naples, il en demeure si content qu'il le note dans son journal (p. 191). C'est bien là l'homme ; tout à fait bourgeois dans ses colères et ses vanités : « Monsieur Prud'homme » professeur. Parfois c'est aussi « Monsieur Cardinal ; » tel le 25 juillet 1830, quand, en face des artilleurs de la garde royale, « il n'exprime ni sa douleur ni son indignation »... prudemment. C'est enfin « Rabagas » : contre les émeutiers avides de 1831 qui veulent se substituer aux émeutiers nantis de 1830, il souhaite une bonne fusillade : « Au moins nous en finirons cette fois ! » (p. 286.)

A peine est-il nécessaire d'indiquer ses tendances religieuses : très dévot à Voltaire, il estime un ecclésiastique en proportion de ce qu'il l'est peu ; un bon prêtre est pour lui : « gâté par la soutane » (p. 200). « Monsieur Cardinal, » vous dis-je, qui voulait une religion « purement laïque. » Naturellement les billevesées débitées contre la *Congrégation* lui sont familières ; il était de son temps et ce serait perdre le sien que de relever ces lourdes erreurs ; un seul mot pour rectifier l'assertion de la page 35 : M. de Montbel ne fut jamais congréganiste.

On noterait malheureusement d'autres fautes ; la passion politique les inspire ; il adopte sans sourciller la version du suicide du prince de Condé en 1830, « Condé » comme il dit avec une charmante familiarité (p. 204) ; il enregistre sans une parole de regret les bassesses du duc d'Orléans envers Mme de Feuchères (p. 180) ; une anecdote sur l'éducation histo-

rique du duc de Bordeaux ressemble trop aux mensonges, tant de fois réfutés, contre le Père Loriquet, pour qu'on y puisse attacher de la vraisemblance; et à propos du maréchal de Bourmont, quelle que soit l'opinion professée sur sa conduite en 1815, il faudrait des preuves pour prétendre qu'il a été porter aux alliés le plan de campagne de Napoléon (p. 142); sans preuves, l'assertion demeure une calomnie.

M. Cuvillier-Fleury remplissait alors des fonctions trop modestes pour avoir eu le secret des choses; sachons-lui gré d'avoir évité du moins les propos d'antichambre; parfois il a été l'auditeur attentif de conversations tenues en sa présence et on peut retenir ce qu'il dit de la platitude et de la courtisanerie du maréchal Maison (p. 10); le récit du général Athalin sur la campagne de Russie (p. 17); l'agitation des premières représentations d'*Hernani* (p. 168); la « déchéance morale » que sentait, au fond du cœur, la pieuse reine Marie-Amélie après la révolution de 1830 (p. 273); il y a également mille petits traits bien caractéristiques, intéressants et curieux à glaner çà et là sur la vie du Palais Royal.

M. Ernest Bertin a fait précéder ce premier volume d'une introduction écrite avec beaucoup de verve et d'ardeur; il est fâcheux toutefois qu'il ait cru devoir épouser la pensée de M. Cuvillier-Fleury au point d'en adopter les défauts et d'en exagérer les exagérations; pourquoi se fait-il garant des historiettes apocryphes que l'on pardonne à la passion juvénile d'un vieux libéral voltairien ? M. Ernest Bertin est trop de son époque pour ne pas rire le premier des antiquailles du juste milieu et saisir mieux que personne ce que fut la « comédie de quinze ans. » Il aurait dû soigner davantage l'exactitude de ses notes; ne pas accumuler à la page 46, sur la *Congrégation* presque autant d'erreurs que de lignes, et ne pas attribuer à Mgr de Latil, à la page 164, la lettre universellement connue du cardinal de Clermont-Tonnerre. Est-ce que Mgr le duc de Bordeaux n'aurait pas été le seul à avoir des professeurs d'histoire ignorants ?

Au-dessus de toutes ces petitesses, une biographie de Cuvillier-Fleury ouvre le volume; elle est de la plume du duc d'Aumale, de main de maître. C'est là le style d'un prince, d'un homme de goût et d'un écrivain de race. Ces trop courtes pages renferment une saveur pénétrante par leur simplicité, la distinction de leur forme et la noblesse de la pensée. Elles font sans doute songer à *Simonide préservé par les Dieux* :

> Il trouva son sujet plein de récits tous nus :
> Les parents de l'athlète étaient gens inconnus ;
> Son père, un bon bourgeois; lui, sans aucun mérite ;
> Matière infertile et petite.

Mais il parle de son vieux maître avec un sentiment si vif de recon-

naissance et d'attachement que l'on doit supposer à ce précepteur des qualités d'intimité ignorées du public et qui seront l'honneur véritable de sa mémoire. GEOFFROY DE GRANDMAISON.

La Crise universitaire d'après l'enquête de la Chambre des députés, par G. DE LAMARZELLE. Paris, Perrin, 1900, in-18 de 290 p. — Prix : 3 fr. 50.

Ce livre se compose des belles études publiées dans le *Correspondant* sur *la Crise universitaire* par notre ami M. G. de Lamarzelle, l'éloquent sénateur du Morbihan. En écrivant ces études, qui ont obtenu sous leur première forme un très grand et très légitime succès, M. de Lamarzelle a visé surtout un but pratique, à savoir : dégager des témoignages accumulés dans l'enquête de la Chambre des députés sur l'enseignement secondaire, les résultats qui pourront servir dans les discussions prochaines aux défenseurs de la liberté de l'enseignement. Il ne faut donc pas chercher dans ce recueil un travail personnel sur la crise universitaire, mais la synthèse des témoignages dans lesquels cette crise s'est affirmée. M. de Lamarzelle a choisi à dessein, de préférence, des témoignages d'universitaires ou de personnages officiels qui ne sauraient être suspects en la matière, étant surtout guidés par les intérêts de l'Université et préoccupés avant tout de guérir la crise où elle se débat et qui a fait pousser déjà tant de cris d'alarmes, que, pour mon compte, je ne crois pas tous absolument sincères. Passe encore pour les professionnels de l'Université, dont les aveux ne cachent point d'arrière-pensée, du moins je l'espère pour eux ; mais les hommes politiques ? Je me méfie un peu de leurs intentions et je crains bien qu'ils ne visent beaucoup moins à fortifier l'Université qu'à affaiblir son rival, l'enseignement libre, en qui je crois bien qu'ils voient la principale cause de la crise qu'ils dénoncent. Le rapport de M. Ribot, dont on a trop vanté le libéralisme, porte maintes traces de ces préoccupations. Mais ce n'est pas ici le lieu de soulever ce débat, écarté très sagement par M. de Lamarzelle : restons donc sur le terrain où il s'est volontairement maintenu.

Son livre se divise en trois parties : I. L'Éducation dans l'Université. II. L'Instruction dans l'Université. III. L'Enseignement universitaire et les conditions sociales et économiques de la vie moderne. Dans la première partie, il montre fort bien que, de son propre aveu, l'Université se reconnaît incapable de donner l'éducation. C'est la part des proviseurs et des maîtres d'études, qui semblent s'être montrés lamentablement au-dessous de leur tâche. Ce n'est pas M. de Lamarzelle qui les accuse, ce sont eux-mêmes qui l'avouent.

L'instruction est la part des professeurs. Naturellement, tout le monde dit ici que le corps professoral universitaire est hors de pair,

ces Messieurs, parlant les uns des autres, ne pouvaient moins faire que de s'adresser beaucoup de compliments ; mais, d'autre part, ils avouent avec la même unanimité (M. Aulard est à peu près le seul qui fasse exception) que les études sont en baisse ; et non pas, comme on pourrait le croire, en ce qui concerne le latin et le grec seulement, mais en tout : sciences et lettres aussi bien qu'histoire et même langues vivantes. La formation intellectuelle des générations présentes est très inférieure à celle des générations d'autrefois, de ce bon vieux temps si honni où l'on faisait des thèmes grecs, des vers latins et des discours latins, toutes choses passées de mode aujourd'hui. Pourquoi ce corps professoral éminent produit-il de si mauvais élèves ? L'enquête répond à cette question, et chacun propose son remède, auquel M. de Lamarzelle ne croit guère, et il a raison. Le mal a des causes plus profondes que celles qu'on indique, et ce n'est pas par quelques réformes de détail qu'on le guérira.

Que cet enseignement soit médiocrement approprié aux conditions sociales et économiques de notre temps, c'est ce qui ressort très bien de la troisième partie du livre. Cet enseignement est mal conçu et mal donné et n'aboutit qu'à faire beaucoup de fonctionnaires et un plus grand nombre encore de déclassés, dont le flot croissant menace de submerger l'avenir. Mais ici, plus encore que dans les deux parties précédentes, l'enquête reste à fleur de peau et les causes qu'on découvre au mal ne sont que des causes superficielles qui n'expliquent que très incomplètement le mal dont nous souffrons et dont nous mourrons peut-être. Car je ne vois personne, dans cette cohue de médecins appelés par la Chambre au chevet du malade, qui ait la ferme volonté de nous guérir. Je me trompe, on en pourrait trouver parmi les témoins de l'enseignement libre, mais, sans doute, la commission ne les a appelés que par acquit de conscience et sans nul dessein de suivre leurs conseils. Ce côté de la question, M. de Lamarzelle ne l'a pas abordé ; il ne rentrait pas dans son sujet. Il a voulu seulement nous montrer la crise universitaire dans toute son intensité telle que l'enquête nous la révèle, et il nous semble qu'il a parfaitement réalisé son projet. Les défenseurs de l'enseignement libre sauront profiter de son beau travail, qui les arme solidement pour les luttes de demain. Je ne saurais assez louer l'auteur de cet excellent livre, qui vient de s'acquérir un nouveau titre à la reconnaissance des bons Français amis de la liberté. ÉDOUARD PONTAL.

La Situation religieuse aux États-Unis. Illusions et réalités, par J. TARDIVEL. Paris, Desclée et de Brouwer, 1900, in-8 de VIII - 302 p. — Prix : 3 fr. 50.

M. Brunetière, au retour d'un rapide voyage aux États-Unis il y a

quelque deux ans, chanta avec lyrisme les louanges de l'*Américanisme*. Les renseignements avaient été puisés dans un cercle très restreint, et ce ne fut pas sans un profond étonnement que ceux qui admirent le talent du directeur de la *Revue des Deux Mondes* constatèrent la documentation insuffisante et les confusions pour le moins étranges dont les articles parus dans cette revue offraient les preuves par trop patentes. M. Jules Tardivel, rédacteur en chef de la *Vérité* de Québec, vient, avec une extrême modération, mais avec une précision terrible, de rétablir la question sous son véritable jour en mettant en regard les « illusions » des naïfs et des superficiels, et les « réalités. » Les illusions, ce sont les dires enthousiastes colportés pour le compte des intéressés par le vicomte de Meaux, par les panégyristes d'Hecker, les amateurs de congrès des religions, les abbés démocrates, *è tutti quanti*. Les réalités, ce sont des témoignages de statistique; des faits nombreux, éloquents, indiscutables, puisés dans la presse quotidienne et montrant, sans contestation possible, quel esprit religieux règne en Amérique. Après avoir rappelé les violences qui furent de mise pendant toute la première partie de ce siècle, l'auteur met en relief les persécutions administratives, l'ostracisme politique, l'athéisme d'État, l'esprit hostile du siècle, qui entravent le catholicisme aux États-Unis. Personne, avant M. Tardivel, n'avait résumé avec une pareille clarté l'imbroglio de la question scolaire de 1892 et la lutte brûlante des nationalités qui sera peut-être pour de longues années encore, grâce à l'intolérance de l'élément irlando-américain, la cause des divisions les plus graves ; personne surtout, n'avait réduit à une plus juste et plus sincère mesure l'argument principal des américanistes. Il est faux, en effet, que le progrès du catholicisme en Amérique soit même comparable à celui des autres pays. Les pertes résultant de l'influence des écoles publiques, de la recherche excessive du bien-être matériel, de la multiplicité des sociétés secrètes, des mariages mixtes, etc., sont incalculables. Ce n'est pas là, qu'on veuille bien le remarquer, dire du mal des catholiques américains : c'est seulement rappeler à la modestie qui leur conviendrait certains hâbleurs qui font le plus grand tort à leur pays par leurs exagérations intempestives. M. Tardivel s'acquitte de ce rôle à merveille, avec une douceur inaltérable et une incomparable information. De tout ce qu'il expose une conclusion se dégage : « la séparation de l'Église d'avec l'État n'est pas le régime le plus favorable au développement de la religion » C'est donc une folie que de vouloir implanter ailleurs un prétendu nouveau système religieux rendant la sanctification plus aisée : le progrès moderne et les vertus naturelles ne sont pas près de supplanter la prière et la mortification. L'Évangile, espérons-le pour l'honneur de notre clergé, aura ses prédilections plutôt que la politique : prêtres et fidèles s'en

trouveront assurément mieux. Il est regrettable que ceux qui ont tant prôné chez nous les méthodes du Dr Hecker et de l'archevêque Ireland n'aient pas jugé bon d'étudier et de faire connaître la magnifique et si consciencieuse étude faite par l'éminent publiciste canadien de la situation religieuse aux États-Unis. G. PÉRIES.

Le Transvaal et l'Angleterre en Afrique du sud, par GEORGES AUBERT. Paris, Flammarion, s. d., in-12 de VIII-346 p. — Prix : 3 fr. 50.

Une Politique européenne. La France, la Russie, l'Angleterre et la Guerre au Transvaal, par ÉT. GROSCLAUDE. Paris, Flammarion, 1899, in-12 de 102 p. — Prix : 1 fr.

En dépit de la sympathie presque unanime que les Boers ont rencontrée dans notre pays, la librairie française s'est fort peu occupée d'eux, et n'a peut-être pas publié, depuis quelques mois, une douzaine de volumes les concernant. Si, de ce petit nombre d'ouvrages, on défalque les romans, que restera-t-il ? Quatre ou cinq livres ; pas davantage. La qualité remplace-t-elle du moins la quantité, voilà ce dont il importe de se rendre compte ?

Ce n'est pas un ouvrage complet que celui de M. Georges Aubert intitulé *le Transvaal et l'Angleterre en Afrique du sud*; je ne crois même pas que le titre en soit absolument exact. On n'y trouvera pas tant, en effet, un exposé de la lutte entre l'Angleterre et le Transvaal qu'une série de courtes monographies des différents pays de l'Afrique australe. Dans chacune de ces monographies la partie physique est absolument négligée ; par contre, M. Georges Aubert, négociant commissionnaire, conseiller du commerce extérieur, a eu soin de fournir des renseignements statistiques et économiques très précis. Par là, et par de très intéressantes considérations que les faits ont en partie montrées justes, se recommande le volume de M. Georges Aubert, auquel manque une bibliographie économique de l'Afrique australe.

— C'est par d'autres qualités que se recommande le travail, tout différent d'ailleurs, de M. Étienne Grosclaude. A propos de la guerre du Transvaal, ce journaliste (qui est mieux qu'un journaliste) a entrepris de rechercher quelle politique européenne il convenait d'adopter à l'égard de l'Angleterre, et il a préconisé une entente cordiale de la France, de l'Allemagne et de la Russie, au moins pour les questions extra-européennes. Une telle entente est-elle possible ? Les faits, hélas ! semblent avoir prouvé le contraire, et la « cavalerie de Saint-Georges » paraît avoir, une fois encore, rendu des services signalés au gouvernement de la Reine. Grâce à elle surtout, M. Grosclaude s'est trouvé avoir tort dans ses prédictions généreuses et philanthropiques ; nous ne lui en ferons pas un reproche, et nous le remercierons plutôt, au

contraire, d'avoir conservé des illusions sur l'esprit chevaleresque et généreux de ses contemporains. H. F.

Die Reichstadt Schlettstadt und ihr Antheil an den socialpolitischen und religiosen Bewegungen der Jahre 1490-1536, von Jos. Geny. Freiburg im Breisgau, Herder, 1900, in-8 de 223 p.

Ce volume fait partie de la collection d'études sur l'histoire du peuple allemand que publie Louis Pastor pour faire suite à celle de M. Janssen. En Alsace le développement des idées libérales prit une forme particulière, en raison de la situation spéciale de ce pays dans la mosaïque de nations qui constituait alors l'Empire allemand. Sélestadt (en allemand Schlettstadt) était au xve siècle une ville intellectuelle de premier rang, fait bien extraordinaire pour une si petite ville. C'est là qu'enseignaient Wimpheling, Martin Bucer, Beatus Rhenanus, Jacob Spiegel, autour desquels gravitait une pléiade d'hommes remarquables dans les lettres, leurs disciples et leurs émules.

M. Gény, bibliothécaire de Sélestadt, qui possède son sujet à fond nous retrace avec beaucoup de netteté le rôle modeste que joue cette petite ville dans la période d'agitations, de réformes, de mécontentements de toutes sortes que l'on constate alors dans toutes les localités. Il se trouva dans Sélestadt des hommes d'énergie et de convictions bien rares, qui vinrent maintenir l'ordre, écarter les nouveautés pernicieuses, poursuivre les abus, dégager l'agriculture des charges qui pesaient sur elle, malgré l'opposition des officiers de la chancellerie romaine, préserver la ville de la révolte des paysans et assurer le le triomphe définitif d'une réforme sage et modérée.

On a pu critiquer dans le livre de M. Gény beaucoup de détails, de minuties où il semble parfois s'égarer; mais en somme ces détails ont un grand intérêt, et le titre que M. Gény a adopté pour son ouvrage peut amener un malentendu. En réalité son travail n'est pas une thèse sur un sujet de philosophie historique particulier; c'est une page complète de l'histoire de Sélestadt et nous faisons des vœux pour que M. Gény, qui est à la source et dont les connaissances sont si bien assises, élargisse son travail et nous donne un jour une histoire générale de cette petite ville de la Décapole, qui peut revendiquer un passé si brillant dans la république des lettres. A. G.

Asturias. Historia y Monumentos, por Octavio Bellmunt. Fermin Canella y otros. T. II. Gijon, O. Bellmunt, 1899, in-folio de 366 p., avec de nombreuses gravures. — Prix : 50 fr.

Nos lecteurs connaissent déjà l'importante publication espagnole qui a pour titre : *Asturias. Historia y Monumentos* (*Polybiblion*, t. LXXXVI,

p. 348). Nous venons de recevoir la XCVIIIe livraison et la fin du second volume de la publication en question. Ce second volume est un peu moins étendu que le premier, car il ne comprend que quarante-sept livraisons tandis que le premier en avait cinquante et une. Il est d'ailleurs composé sur le même plan et brille par les mêmes qualités, au point de vue historique et géographique, comme au point de vue artistique. Il nous suffira de signaler en particulier les articles historiques relatifs à Cangas de Onis, à Castropol, à Villaviciosa, à Tineo et à l'abbaye de Saint-Jean de Corias. Les philologues parcourront avec un vif intérêt les pages qui ont trait au « patois » de Lena et les folkoristes, celles qui ont pour objet les fables et les superstitions propres au pays des Asturies.

Quant aux antiquaires et aux archéologues, ils trouveront, nous n'en doutons pas, une saveur spéciale aux pages consacrées à la description de l'église, en partie du VIIIe siècle, de Sainte-Eulalie d'Albania, de celle de S. Sauveur de Valdedios, ancien monastère bénédictin, des ruines du monastère cistercien de Lapedo, alias Sainte-Marie de Belmonte et de la collégiale de Sainte-Marie d'Arbas. Parmi les phototypies de divers genres, et les reproductions de portraits d'hommes célèbres, nous nous contenterons d'appeler l'attention sur la salle capitulaire d'Oviédo, sur les portraits du comte de Campomanes et de l'évêque de Santander Menendez de Luarca.

FRANÇOIS PLAINE.

Tarragona cristiana. Historia del arzobispado de Tarragona y de su territorio, por Don EMILIO MORERA. T. I. Tarragona, chez l'auteur, 5, Réal, 1898, in-8 de 704- LXIV p. — Prix : 5 fr.

Tarragone, qui était du temps des Romains comme la Rome de la péninsule ibérique, n'a pas cessé, dans la suite des âges, de jouer un rôle encore important, bien que plus effacé. Actuellement elle est le siège d'un archevêché et le chef-lieu d'une province qu'on appelle parfois la « Nouvelle Catalogne » pour la distinguer de l'ancienne qui a Barcelone pour capitale. Ce sont les annales religieuses et civiles de Tarragone et de la Nouvelle Catalogne, que M. Morera a entrepris de retracer, mais sans remonter cependant ni aux origines, ni même à l'époque romaine proprement dite. Son but est de prendre les choses au moment où Tarragone est devenu chrétien. De là son titre de *Tarragona cristiana*. Sans doute la force des choses l'obligera à remonter au premier évêque connu de Tarragone quand il aura à énumérer la série de ses successeurs, qui ont vécu sous les rois goths. Mais il ne le fera qu'en passant, et sans entrer dans les développements qu'un sujet de cette importance aurait nécessité. En réalité, son récit s'ouvre par la conquête des Goths, et le temps de leur domination forme la première période de son histoire. Cette période, qui s'étend du Ve au VIIIe siècle (469-711),

n'offre d'ailleurs rien de bien saillant, et je me contenterai de faire remarquer, que d'après notre auteur, le martyre de S. Herménégilde eut pour théâtre Tarragone et non Séville, comme on l'affirme ordinairement.

La seconde période a trait à la domination musulmane, au temps où elle s'étendait à Tarragone et à son territoire. M. Morera, qui a étudié avec un soin tout particulier les chroniques arabes, ne nous cache pas qu'on a accrédité sur ce point beaucoup d'opinions fausses. Selon lui les Sarrasins ne rencontrèrent aucune résistance sérieuse ni à Tarragone, ni à Barcelone, après leur victoire de Guadalete. Un siècle plus tard les Francs les chassèrent bien de Barcelone et des environs, mais non de Tarragone et de Tortosa, qui restèrent sous le joug musulman jusqu'à la fin du XIe siècle, et y trouvèrent même l'occasion d'un certain développement intellectuel et surtout économique.

C'est alors que commença la période de la reconquête réalisée par les comtes de Barcelone et leurs alliés, qui arracha successivement aux ennemis du nom chrétien Tarragone et Tortosa, leur rendit une population chrétienne et y rétablit l'autorité épiscopale avec le concours des Souverains Pontifes. Tels sont les faits dont s'occupe le savant historien tarragonais dans ses derniers chapitres, et qu'il conduit jusqu'aux premières années du XIIIe siècle. Il y joint le récit des fondations monastiques (Poblet, Vallbona, Scala Dei), qui ont joué un rôle principal dans le pays, ainsi que l'exposé des coutumes et des institutions judiciaires et autres, qui y ont été en vigueur pendant plusieurs siècles.

M. Morera a bien merité de l'Espagne comme historien. Il n'a pris la plume, en effet, qu'après une étude consciencieuse et critique de ses devanciers, ainsi que des sources manuscrites ou imprimées. Il fait de préférence appel aux inscriptions et aux monnaies pour les premiers siècles, dont il a à s'occuper, mais quand il arrive au dixième siècle et aux âges suivants, ce sont les documents diplomatiques qu'il se plaît à invoquer et à citer largement. FRANÇOIS PLAINE.

El Espectáculo más nacional, por el conde DE LAS NAVAS. Madrid, Rivadeneyra, 1888, in 8 de 350 p. — Prix : 10 fr.

Un livre bien espagnol par le fond et par la forme, original quant à la conception, admirablement édité au point de vue typographique, c'est, sans contredit, celui que nous présentons ici au public. Le comte de las Navas (Juan Gualberto Lopez-Valdemoro), bibliothécaire particulier de S. M. le roi d'Espagne, n'est pas un inconnu pour les lecteurs du *Polybiblion*. Nous avons eu l'occasion de parler de quelques-unes de ses œuvres, entre autres de ses *Cosas de España* et de ses gracieux *Cuentos para niños*. Le présent volume est l'histoire et l'apo-

logie des courses de taureaux. Je dis « apologie »; car, quoi qu'en dise l'auteur, chacune des pages de son livre respire cette fièvre dont brûlent nos voisins pour les *corridas*, ce « spectacle éminemment national » de la Péninsule. Il en fait remonter l'origine à une époque si reculée, qu'elle semble se perdre dans la nuit des temps, si tant est qu'il ne faille pas voir en Adam le premier torero, quant il dut domestiquer le taureau dans le paradis terrestre de l'Andalousie (!), après le péché originel. L'art de *torear* s'est développé parallèlement à la grandeur et à la décadence du peuple espagnol; l'Église n'a pu s'y opposer d'une façon efficace, et plusieurs fois elle s'en est servi pour réhausser l'éclat de ses fêtes. Quant au pouvoir civil, il l'a favorisé en toutes circonstances; il a établi des règlements pour en assurer l'ordre et le bon fonctionnement. Et, à ce propos, le comte de las Navas fait cette remarque typique : « le manque de ponctualité des Espagnols est devenu proverbial dans les classes aussi bien que dans les théâtres, dans les séances du Parlement comme dans celles des conseils municipaux ou des académies; il n'y a que les courses de taureaux qui commencent exactement à l'heure du programme. » (p. 163). L'auteur nous montre l'importance « économique » de ces fêtes, surtout par rapport à la bienfaisance générale et provinciale, et la part très grande qu'y prennent toutes les classes de la société sans exception, soit comme acteurs, soit comme spectateurs. Un chapitre qui aurait pu donner lieu à des développements plus amples, c'est celui qui traite de l'influence des courses sur la littérature et sur les arts : les notes qui suivent ce chapitre sont si intéressantes, qu'à elles seules elles fourniraient la matière d'un livre spécial. Je ne relèverai pas certains détails secondaires, dans lesquels il est permis de n'être pas d'accord avec l'auteur, lequel ne saurait d'ailleurs prétendre nous faire partager l'enthousiasme de ses compatriotes pour les *corridas*. Je remercie M. le comte de las Navas d'avoir bien voulu me citer plusieurs fois, et je souhaite à son livre, si bien écrit et si merveilleusement édité, tout le succès qu'il en attend. G. BERNARD.

Ricerche e documenti. Tome II. **Le Relazioni commerciali fra la Puglia e la repubblica di Venezia dal secolo X al XV**, da AMALIA ZAMBLER e F. CARABELLESE. Trani, Vecchi, 1898, in-8 de 192 p.

L'introduction de cet ouvrage en avait formé le premier fascicule. Les auteurs y avaient donné, avec l'indication de leurs sources et des documents par eux étudiés une vue d'ensemble de leur monographie, en remontant à la bulle d'or des empereurs Basile et Constantin (991), premier témoignage connu des relations commerciales entre Venise et l'Apulie, et des libertés commerciales accordées aux marchands apu-

Leus qui trafiquaient en Orient, ainsi qu'aux traités de 1122 entre Bari et Venise, et de 1175 entre Venise et Guillaume le Bon ; des consulats, des envoyés vénitiens, des colonnes de commerce vénitiennes, existent en Apulie dès la fin du XIIe et le commencement du XIIIe siècle. — Ils reprennent ici, avec plus d'abondance, l'exposé de ces relations vénéto-angevines, qu'ils n'avaient qu'ébauché dans la dernière partie de leur introduction.

Les relations de commerce et d'amitié existent entre Venise et l'Apulie, avant même le règne du roi normand Roger II (1130) ; les villes apuliennes Trani, Bari, étant alors fort prospères. Les traités de 1122, 1148, 1154, 1175, sont confirmés par le roi de Naples Henri VI de la maison de Souabe. La quatrième croisade développe la puissance vénitienne, et augmente pour elle l'importance des ports de l'Apulie pour son commerce oriental et méditerranéen. Quelque temps [illegible] par les desseins de Frédéric II sur l'Apulie, et limitée par [illegible] avec les commerçants vénitiens, après avoir fait une guerre [illegible] l'Apulie, s'entend décidément avec Frédéric [illegible] Sous l'Empereur, par l'installation de [illegible] dans les ports [illegible] 1250 [illegible] des consuls, [illegible] commerciales et civiles : [illegible] Sous les successeurs de la maison d'Anjou [illegible] Pierre confirme le privilège existant en faveur, bien que [illegible] confirmés par Charles d'Anjou. [illegible] commerce, dans le [illegible] Sous le roi Robert, [illegible] le commerce [illegible] les [illegible] étrangers, [illegible] une rapide [illegible] commerce [illegible] jusqu'à la [illegible] marchands [illegible] entière [illegible] Naples [illegible] vénitien en [illegible] angevins [illegible] 1463 [illegible] guerre de [illegible] Italien.

Venise réussit à créer dans les villes de Pouille un parti politique favorable à sa domination, et les derniers désastres de la maison aragonaise lui permettent enfin d'occuper par des garnisons les principaux ports des Pouilles, Monopoli et Trani. — Tel est brièvement résumé le curieux et très nouveau chapitre de l'histoire des conquêtes de la Sérénissime République que l'aimable et érudite vénitienne et le savant professeur ont étudié d'une façon définitive et exposé avec maîtrise dans cette excellente monographie.

Il faut mentionner divers appendices : un dernier chapitre sur le consulat vénitien de Pouille, une note des ambassadeurs et consuls de la République en Sicile du XIIIe au XVe siècle, et dix documents importants, donnant le texte des principales concessions citées ou mentionnées dans le travail précédent, qu'ils complètent et illustrent fort bien.

LÉON-G. PÉLISSIER.

BULLETIN

Comment doit finir l'univers, *d'après la science et d'après la Bible*, par C. DE KIRWAN. Paris, Bloud et Barral, 1899, in-18 de 61 p. — Prix : 0 fr. 60.

L'ordre actuel des choses qui constitue l'univers a eu un commencement; il aura une fin. C'est ce que la science nous démontre de mieux en mieux chaque jour. Pour lui attribuer une marche périodique, susceptible de subsister indéfiniment, il faut un parti pris dans lequel ceux-là seuls peuvent s'obstiner qui veulent à tout prix faire ce monde éternel pour se débarrasser d'une autre éternité qui les gêne. Mais avant cette mort finale de l'ensemble des choses, d'autres évènements peuvent et doivent atteindre la vie sur notre globe. Nos livres sacrés, soit de l'Ancien soit du Nouveau Testament, contiennent des prédictions relatives à la fin du monde. S'accordent-elles avec ce que la science nous montre comme probable ou comme possible? Telle est la question que M. de Kirwan examine de cet opuscule.

L'auteur n'a pas besoin d'être recommandé aux lecteurs du *Polybiblion*; ils connaissent sa compétence en ces matières en même temps que ses sentiments chrétiens, son jugement et sa prudence. Ils sont donc certains d'avance que ce petit volume résume de la façon la plus complète, la plus intéressante et la plus sûre ce qu'on peut dire actuellement sur cette question. Quant à la position même de la question, notre savant collaborateur me permettra de lui soumettre une réflexion que je n'ai pas vue dans son écrit. Un évènement passé, même d'origine miraculeuse, est devenu un fait. S'il est assez important pour avoir laissé des traces dans la nature ou dans l'histoire profane, il est nécessaire qu'on ne trouve aucun désaccord entre le texte biblique et les faits constatés. C'est pourquoi la création du monde et le déluge ont donné lieu à tant de recherches et de controverses.

Tout autre est le cas pour un évènement futur. Ici, ce ne sont plus des faits que nous avons à mettre en regard du texte sacré, ce sont des prévisions, des déductions scientifiques, d'ordre essentiellement naturel, par conséquent. Un évènement qui peut, j'allais dire qui doit se produire d'une manière surnaturelle, peut très bien rester en dehors de ces prévisions.

L'accord ici n'est plus obligatoire. Cela n'empêche pas qu'il n'y ait un réel intérêt à rechercher s'il peut exister. E. V.

Minéralogie et lithologie. Paris, Société française d'éditions d'art, L. Henry May, 1899, in-12 de 137 p. *Encyclopédie populaire illustrée du XXe siècle*. — Prix : 1 fr.

Minéralogie, par PAUL GAUBERT. Paris, Deyrolle, s. d., in-12 de IV-261 p. *Histoire naturelle de la France*, 25e partie. — Prix : 3 fr.

Rédigé, comme tous les autres volumes de l'*Encyclopédie populaire illustrée du XXe siècle*, sous forme de lexique, le fascicule consacré à la *Minéralogie* présente de manière commode le résumé très succinct des études de minéralogie et de lithologie auxquelles se sont livrés avec succès nombre de savants de l'époque contemporaine. Malheureusement, on ne pourra pas consulter sans précaution ce petit dictionnaire, qui nous a semblé, comme la plupart des autres volumes de la même collection, parfois rédigé trop hâtivement. L'argon, par exemple, n'est pas signalé [illegible] comme entrant dans la composition de l'air, alors qu'un article spécial lui est consacré à la page [illegible]. Il faut [illegible] parler de l'Asphaltite et non Asphalt[illegible]. Je ne sache pas que le phénomène soit nommé [illegible] page 115, [illegible] Sandière, non loin du Mont-Dore. Enfin, la [illegible] géographique est parfois fausse : c'est ainsi, par exemple, que l'[illegible] lexique [illegible] l'Auvergne [illegible] Cantal (p. [illegible]) [illegible] Sainte-Fée-de-Ségoula [illegible] p. [illegible]. A ce point de vue surtout, [illegible]

[illegible] géographique, [illegible] qui nous a paru le [illegible] dans le travail, [illegible] de [illegible] nous sommes en présence d'un lexique, mais [illegible] lexique [illegible] classification [illegible], et non sans [illegible] une série intitulée [illegible] les seuls gisements [illegible] p. 48, [illegible] et de la chal[illegible] d'une ma[illegible] ici un tel [illegible] écrire [illegible] classi[illegible] p. [illegible], puis des [illegible] les métaux [illegible] de dessins [illegible] ces dessins planches [illegible]

[illegible] **de Paris.** [illegible] photographiques. [illegible]

[illegible] s'intéresse [illegible] comporte, [illegible] les Amé[illegible] qu'un [illegible] quant aux [illegible] nous

gracieuse façon : texte et phototypies nous apparaissent tour à tour en noir, en bistre, en bleu, en rouge, en vert, etc. — Un tel ensemble rentre autant dans la catégorie des albums que dans celle des livres.

E.-C. GAUDOT.

Guide illustré du Musée national de Saint-Germain, par SALOMON REINACH. Paris, Lib. imp. réunies, 1900, in-12 de 110 p., illustré. — Prix : 1 fr.

Ce petit livre, orné de 87 gravures artistement exécutées, est un excellent guide à travers les nombreuses salles du Musée de Saint-Germain ; en outre il résume en quelques pages l'histoire et l'archéologie nationales depuis les temps où il n'y avait pas encore d'histoire jusqu'à l'avénement de la race carolingienne. Nous remarquons, à la page 96, un passage dans lequel l'auteur parle avec une certaine sévérité de l'influence néfaste des rois et des empereurs depuis la dislocation de l'Empire romain ; c'est un peu d'ingratitude pour la mémoire de Napoléon III à qui on doit la création du Musée de Saint-Germain, où la présence de M. Reinach est si appréciée ; remarquons, en outre, que les croisades contre les Albigeois, les massacres de la Saint-Barthélemy, les dragonnades que rappelle l'auteur n'ont rien à faire ici ; ce sont des hors-d'œuvre d'époque postérieure auxquels il aurait pu ajouter les tueries de la Terreur, les noyades de Nantes, la Commune de Paris et certains incidents encore plus modernes qui, en divisant les Français, ont fait plus de mal au pays que les huit siècles de barbarie, très contestables, du moyen-âge. En tous cas, cette fois, les rois et les empereurs n'y sont pour rien. Desjardins était plus Gaulois que Romain ; M. Reinach est plus Romain que Gaulois. Jusqu'à un certain point les deux opinions sont respectables.

A. DE B.

Dante e Gœthe, per ARTURO FARINELLI. Firenze, Sansoni, 1900, in-8 de 38 p. (*Biblioteca critica della letteratura italiana diretta da Francesco Torraca*, fasc. 34.).

Si l'on a écrit et continue d'écrire à l'infini sur Dante et sur Gœthe, à ce point que des revues spéciales leur sont consacrées, il y a aussi toute une littérature, passablement considérable déjà, sur « Dante et Gœthe. » Ce n'est pas qu'il y ait entre ces deux grands génies des affinités bien profondes, et les différences sont plus nombreuses et plus sensibles que les ressemblances. Gœthe n'a jamais beaucoup pratiqué Dante; il l'a lu assez peu, et, semble-t-il, avec plus de curiosité que de réelle sympathie ; il s'en est rarement inspiré ; il a bien eu conscience du génie de Dante, qu'il appelle « un homme extraordinaire », mais le côté symbolique et allégorique de la *Divine Comédie* échappait en grande partie à son esprit, que d'ailleurs le moyen âge attirait peu. L'excellent travail de M. Farinelli, dont les conclusions sont plutôt négatives, me paraît, toutes restreintes qu'en soient les proportions, épuiser le sujet, sur lequel il ne sera désormais guère utile de revenir ; l'auteur a dû même en élargir un peu le cadre, et l'on trouvera dans son petit livre d'intéressants aperçus sur Dante et le romantisme allemand, sur Dante et Guillaume Schlegel, sur Dante et Schelling. M. Farinelli est à la fois un homme de goût très fin (à qui je reprocherais seulement ses sévérités pour quelques-uns de nos critiques), et un érudit remarquablement informé. Son étude, d'un tour vraiment littéraire, est suivie de notes bibliographiques substantielles ; on la lira avec agrément et profit.

L. AUVRAY.

Impari misure, del tenente PIER EMILIO BOSI. Roma, Voghera, 1897, in-8 de 258 p. et gravures.

C'est enorme volume de vers d'un officier de l'armee italienne se lit avec plaisir. Tout y est d'une veine facile et coulante, depuis la première pièce jusqu'à la dernière. Ce qui manque à ces poèmes, c'est ce qu'on attendrait d'un soldat : du trait et du relief. Le talent de M. Bosi est réel, mais un peu trop uni, malgré la variété des idées et des rythmes. L. D.

Intorno ai diplomi regi ed imperiali per la chiesa di Vercelli, da [illegible] Firenze, [illegible] 1896, in-8 de 132 p. Extrait de [illegible] XXI.

Ricerche e studi sulla storia di Bra, di F. [illegible]. T. II. Bra, Ste[illegible] Rana, [illegible] de [illegible] p.

L'Università in Piemonte prima di Emanuele Filiberto, di F. Ga[illegible] Torino, Roma, Frassati, [illegible] de [illegible] p. Extrait de [illegible] Storia [illegible].

Due Renditi di chiese, [illegible] F. [illegible] Extrait des [illegible] F. [illegible]

[illegible]

l'ordre d'ancienneté des copies qui les représente. Il est impossible de le suivre dans tous les détails de son argumentation; mais il faut en louer la méthode rigoureuse et la discussion aussi nourrie que précise. M. Gabotto conclut à l'authenticité des cinq diplômes existant actuellement en original et du diplôme de Bérenger (8 juillet 900); il admet comme probable l'authenticité des diplômes de Bérenger (26 décembre 913), de Ugo et Lotario (13 août 945), d'Otton III, (7 mai 999, 1er novembre 1000, 18 janvier 1001), de Henri IV, (20 juillet 1070, 4 juillet 1083), de Henri VI (1108-1110) et Henri VI (30 septembre 1196); moins probable lui paraît l'authenticité des diplômes de Frédéric Ier (17 octobre 1152) et de Henri VI (30 novembre 1191); quant aux autres, il les considère comme douteux, altérés dans quelque partie quoique relatifs à des faits réels, ou complètement faux; enfin le diplôme de Frédéric Ier (18 octobre 1152), no 3649 de Stumpf, n'a jamais existé; Stumpf ne le cite que d'après Cusano, vescovi di Vercelli, 177, et c'est sans doute par suite d'une confusion de Cusano avec un autre diplôme de la même date.

Ces indications suffisent à montrer de quelle importance est la dissertation de M. Gabotto, et quel intérêt elle présente malgré l'aridité de son sujet, pour les historiens du Piémont médiéval et de l'épiscopat italien.

— En préparant sur les documents originaux, et par un patient dépouillement d'archives, son importante histoire du duché de Savoie (*Lo Stato Sabaudo, da Amedeo VIII ad Emanuele Filiberto*), M. Gabotto a réuni un grand nombre d'anecdotes historiques relatives à la ville de Bra, ou dont les éléments lui étaient fournis par les archives de cette petite ville; presque tous ces épisodes sont circonscrits dans une période de trente ans, le dernier tiers du XIVe siècle, une des plus mal connues des annales piémontaises; tout en se limitant aux faits particuliers de l'histoire locale, l'auteur a cherché à les relier autant que possible au synchronisme de l'histoire générale; le volume comprend d'intéressantes notes sur le mariage de Violante Visconti (1366-69), sur la dernière guerre soutenue contre Jean II de Montferrat (1369-71), et l'intervention du comte Verde (1371-1372), sur la reconstitution de la *patria astese* (1379-87), sur le passage de Brà au pouvoir de la Maison d'Orléans (1387-88), enfin sur la guerre de Baldistero et la défaite des Armagnacchi (Gascons) et les ravages des aventuriers jusque vers 1393, — notes qui, par simple juxtaposition, forment une suite complète de l'histoire externe de cette petite commune subalpine. — M. Gabotto promet la suite de cette monographie qu'il doit accompagner d'abondants index, absolument nécessaires pour un livre de cette espèce.

— De la même *Storia del stato Sabaudo*, dont il prépare actuellement le quatrième volume, M. Gabotto a détaché un chapitre relatif à l'Université en Piémont avant Emmanuel-Philibert, au règne duquel il doit arrêter ses recherches. C'est une intéressante étude sur les origines de l'enseignement supérieur ou secondaire dans la région subalpine; on constate des écoles supérieures à Vercelli dès le XIIe siècle, dès le pacte de 1228, qui transféra à Vercelli une partie de l'Université de Padoue; ce *studio* dura jusqu'en 1372; puis il y eut une Université à Genève, des tentatives d'établir un «studium generale» à Pignerol; enfin l'Université de Turin fut fondée en 1404; elle reçut des privilèges de l'empereur Sigismond en 1412 (1er juillet) et du pape Jean XXIII (1er août 1413); ces privilèges furent accrus et régularisés pendant toute la première moitié du XVe siècle, date où l'Université de Turin, définitivement constituée, s'installa dans les maisons achetées par elle à Gabriele Borgesio, où elle devait rester jusqu'en 1720. — La dernière partie de l'étude est un tableau très nourri et très pittoresque de la vie universitaire à Turin au XVe siècle; M. Gabotto y a recueilli nombre de

traits curieux, notamment sur la part prise par les étudiants aux mouvements politiques sous la régence de la duchesse Blanche. — L'invasion du Piémont par les armées françaises mit fin à l'existence de cette Université, qui fut restaurée par Emmanuel-Philibert. — Peut-être un peu trop touffue et compacte, cette monographie est un utile chapitre de l'histoire des Universités.

— Moins importante est la note que le même M. Gabotto a présentée à l'Académie de Turin sur *Deux Sièges de Cuneo* (1347-1348 et 1515) d'après des documents inédits ; ces deux événements historiques étaient absolument inconnus aux érudits qui ont étudié l'histoire de cette ville ; M. Gabotto en a retrouvé les traces dans des documents de l'*Archivio Camerale* de Turin ; les plus importants sont le compte de Manfredo Operti, clavaire de Cuneo pendant la courte domination savoisienne de 1347-1348, et diverses pièces des archives communales de Cuneo pour 1515 et 1516. Le premier de ces sièges fut soutenu contre les forces de Savoie-Acaia, et la place ne se rendit, peut-être par trahison, qu'après trois mois de résistance : la narration de Gabotto est ici particulièrement chargée de détails et confuse. Le second est celui que la ville soutint contre les bandes suisses du « Tonduto » et de ses « lions » ; l'importance historique en est plus grande, car la résistance de Cuneo permit à François Ier de descendre sans difficultés dans le Piémont alors occupé et pressuré par les troupes de la ligue italienne, et que le roi de France en délivra bientôt par sa victoire. Les principaux documents qui ont servi à M. Gabotto à établir ces divers faits sont publiés en appendice.

LÉON-G. PÉLISSIER.

Angelo Emo e la Marina del suo tempo, da EMILIO PESENTI. Venezia, Naratovich e Scarabellin, in-8 carré de 179 p.

Angelo Emo, le dernier amiral de la République de Venise, occupait déjà une place dans un précédent travail du même auteur sur la Diplomatie franco-turque et la chûte de la République de Venise. Cette monographie lui est tout entière consacrée, et il la méritait. L'auteur du reste a dépassé les limites d'une notice biographique ordinaire en indiquant les traits généraux de l'époque où vivait Emo, la décadence profonde où en était alors arrivée la Sérenissime, les conditions de la marine vénitienne à ce moment, très mal connues encore et que, d'après l'auteur, il est essentiel d'étudier dans le détail. Une courte introduction indique l'état de l'Europe de 1730 à 1795, puis vient la biographie d'Emo, sa jeunesse (p. 12-17), ses débuts en mer, ses chasses aux pirates, sa nomination de capitaine de vaisseau et ses premières expéditions (p. 17-33), son rôle comme *esecutore alle acque*, depuis 1761 jusqu'en 1763 (lever d'une carte de la lagune et de l'estuaire), comme *patron delle navi, amirante delle navi, capitano delle navi* (1763-1779, p. 33-63.). Ensuite nous le voyons *savio alla mercanzia* (entreprise du desséchement des vallées veronaises), *provveditor all'armar, inquisitor all'arsenal*. L'auteur interrompt ici la biographie pour présenter un tableau d'ensemble de la marine vénitienne, de guerre et de commerce, des considérations sur le code maritime ; puis il revient à la biographie et au récit des guerres navales soutenues par le héros contre les Turcs et les Algériens jusqu'à sa mort survenue le 1er mars 1792. Une série de vingt-deux documents, parmi lesquels plusieurs importants rapports et lettres d'Emo, termine cette monographie très nourrie, très instructive, mais lourdement composée et d'une lecture assez pénible.

L.-G. PÉLISSIER.

CHRONIQUE

NÉCROLOGIE. — Une intéressante et très sympathique figure historique vient de disparaître en la personne de S. A. R. Mgr le prince de Joinville qui s'est éteint à Paris, le 17 juin, à l'âge de 82 ans. Troisième fils du roi Louis-Philippe, François-Ferdinand-Philippe-Louis-Marie d'ORLÉANS, prince DE JOINVILLE, était né à Neuilly, le 14 août 1818. Entré de bonne heure dans la marine, il se distingua à la prise de Saint-Jean-d'Ulloa, au Mexique, en 1838. En 1840, il reçut la mission de ramener à Paris les cendres de Napoléon Ier. En 1845, il prit le commandement de l'escadre qui évoluait sur les côtes du Maroc et coopéra à l'expédition dirigée contre ce pays par le maréchal Bugeaud, en bombardant Tanger et en prenant d'assaut Mogador. Surpris à Alger, avec son frère le duc d'Aumale, par les évènements de février 1848, il résigna son commandement et, s'embarquant pour l'Angleterre, il alla rejoindre sa famille exilée. A l'étranger, comme au milieu de ses marins, le prince conserva un vif patriotisme, dont il donna de nouvelles preuves en 1870 par les efforts qu'il tenta pour combattre dans les rangs de l'armée française. Nommé représentant aux élections de 1871, il joua un certain rôle politique jusqu'en 1876, époque où il se retira définitivement de la vie publique. Il avait épousé en 1843, à Rio-de-Janeiro, la princesse Françoise de Bragance et il laissa deux enfants, la princesse Françoise d'Orléans et le prince Pierre d'Orléans, duc de Penthièvre. Il employa jusqu'à la fin de ses jours les loisirs que lui laissait le mauvais état de sa santé à se tenir au courant des questions militaires et particulièrement des questions maritimes, qui l'intéressaient vivement, et sur lesquelles il avait publié lui-même divers ouvrages non sans valeur dont les principaux, qui restèrent anonymes jusqu'à la fin de l'Empire, sont les suivants : *Essais sur la marine française (1839-1852). L'Escadre de la Méditerranée. Note sur l'état naval des forces de la France* (Paris, 1853, in-12), réunion de deux articles parus dans la *Revue des Deux Mondes*; — *Études sur la marine* (Paris, 1859, in-8), réunion des trois articles parus dans la *Revue des Deux Mondes*; — *Guerre d'Amérique. Campagne du Potomac, mars-juillet 1862* (Paris, 1862, in-12); — *Encore un mot sur Sadowa* (Bruxelles, 1868, in-8); — *Étude sur la marine et Récits de guerre* (Paris, 1870, in-12): — *Vieux Souvenirs, 1818-1848* (Paris, 1894, in-12).

— M. Louis HERVÉ est mort à Rennes, le 2 juin, à l'âge de 86 ans. C'est une grande perte que viennent de faire la science de l'agriculture et la presse agricole. Jeune encore, M. Hervé devint le collaborateur de divers journaux de Paris et de la province et il réussit promptement, grâce à son style imagé et à la justesse de ses jugements, à se faire un nom honorable dans la presse. Mais c'est principalement vers 1860, au moment où, sous l'influence des idées libre-échangistes, furent signés plusieurs traités de commerce entre la France et les nations voisines, qu'il se fit remarquer par l'ardeur avec laquelle il combattit les partisans de l'école de Manchester. La vivacité de ses critiques lui attira même des poursuites de la part du gouvernement impérial. Bientôt après, en 1863, afin de créer un lien entre les agriculteurs et pour pouvoir répandre plus facilement la connaissance des meilleures méthodes culturales, il fonda la *Gazette des campagnes*. Pendant de nombreuses années, il rédigea la *Revue agricole* dans le journal *le Monde*, et l'on sait combien les lecteurs de ce dernier appréciaient ses articles. Il a en outre composé quelques ouvrages, entre autres : *Le Livre des habitants des campagnes* (Paris, 1858, in-18); — *Le Mémorial agricole de*

1867, ou l'Agriculture à Billancourt et au Champ-de-Mars (Paris, 1868, gr. in-8). Il publiait également chaque année un *Almanach de la France rurale et des syndicats agricoles.*

— Le 2 mai est mort à Paris M. Jean-François BLADÉ, dont les travaux, poursuivis avec persévérance pendant plus de trente ans, ont jeté tant de lumière sur divers points d'histoire, de géographie ancienne et de littérature populaire. M. Bladé était était ne à Lectoure, en 1827. Après avoir suivi le barreau et avoir appartenu pendant quelque temps à la magistrature, il se voua aux recherches relatives à son département natal et à la région pyrénéenne. Outre les nombreux articles qu'il a donnés dans différents périodiques tels que la *Revue de Gascogne*, il a publié de nombreux ouvrages de valeur, parmi lesquels nous citerons : *Coutumes municipales du département du Gers* (Paris, 1865, in-8°) ; — *Contes populaires recueillis en Agenais* (Toulouse, 1871, in-8); — *Études sur l'origine des Basques* (Auch, 1869, in-8.); — *Épigraphie antique de la Gascogne* (Bordeaux, 1885, in-8) ; — *Géographie juive, albigeoise et calviniste de la Gascogne* (Bordeaux, 1877, in-8). M. Bladé est mort littéralement sur la brèche, car il a été surpris par sa dernière heure, à Paris, où il venait d'arriver pour faire des recherches à la Bibliothèque nationale.

— Le barreau parisien à fait récemment une grande perte en la personne de M. Oscar FALATEUF, mort à l'âge de 69 ans. Cet éminent avocat était né à Paris, en 1831. En 1855, il se fit inscrire au barreau de Paris; en 1875 il fut nommé membre du Conseil de l'ordre et pendant les années 1882 et 1883 il exerça la charge de bâtonnier. Durant sa longue carrière il a plaidé diverses causes politiques qui ont mis son nom en évidence. Il s'est fait remarquer surtout par l'appui qu'il a prêté aux congrégations religieuses au moment des expulsions provoquées par l'exécution de l'article 7. Tout récemment il défendait M. Déroulède devant la Haute-Cour. M. Oscar Falateuf laisse au Palais un souvenir qui ne cessera d'être respecté. Il a traduit de l'allemand *Wallenstein*, poème dramatique de Schiller.

— Le monde de l'érudition vient de faire une véritable perte, par la mort de M. Stéphane DE LA NICOLLIÈRE-TEIJEIRO, archéologue, membre de la commission des archives départementales de la Loire-Inférieure, et archiviste de Nantes, né dans cette ville en 1824. Parmi les œuvres, toutes de grand mérite, laissées par cet homme aussi remarquable par son érudition que par ses convictions religieuses, nous citerons : *Église royale et collégiale de Nantes* (Nantes, 1865, in-8°) ; — *Une Pierre tombale de l'abbaye de Villeneuve* ; — *Olivier de Machiavel*, XIIIe siècle (Nantes, 1861, in-8°) ; — *Armorial des évêques de Nantes* (Nantes, 1868, in-8) ; — *Inventaire sommaire des archives communales antérieures à 1790* (Nantes, 1888, in-4°). M. de la Nicollière-Teijeiro était un des collaborateurs de la *Revue historique de l'Ouest*.

— On annonce encore la mort de MM. : le docteur CADET DE GASSICOURT, né à Paris en 1826, membre de l'Académie de médecine, connu dans le monde médical par ses remarquables travaux sur la pathologie infantile, tels que la *Revue mensuelle des maladies de l'enfance*, dont il est le fondateur, et par un *Traité clinique des maladies de l'enfance, leçons professées à l'hôpital Sainte-Eugénie* (Paris, 1880-1884, gr. in-8°) ; — M. Armand COLLIN, le grand éditeur parisien, mort le 18 juin, dans sa 88e année ; — DAGRON, aéronaute du siège de Paris, inventeur de la photographie microscopique, qui a publié un *Traité de photographie microscopique* (Paris, 1863, in-12 ; — Jules JARRY, recteur de l'Académie de Rennes, né en 1842, à Saint-Sauveur-en-Puisaie et qui laisse entre autres ouvrages : *De Phœnis apud antiquos*

poetas (Lille, Quarré, 1868, in-8); *Essai sur les œuvres dramatiques de Jean Rotrou* (Lille, Quarré, 1868, in-8), et *Enseignement du chant dans les écoles* (Lille, Quarré, 1873, in-16); — VANSON, général de brigade en retraite, originaire de Lunéville, mort à l'âge de 75 ans, fondateur du journal *la Sabretache* et directeur du Musée historique de l'armée; — Louis VIVÈS, l'éditeur catholique bien connu, mort à un âge avancé à Marignac-Saint-Béat (Haute-Garonne).

— A l'étranger, on annonce la mort de MM. le Dr Georg AUTENRIETH, directeur du gymnase de Nuremberg, mort dans cette ville, le 8 juin, à 67 ans, qui a publié divers ouvrages à l'usage des étudiants, par exemple : *Beispiele und Regeln zur Rhetorik* (Leipzig, 1894, in-8); *Vocabulaire français für den Schul - und Privatgebrauch zusammengestellt* (Leipzig, 1894, in-8) et *Wörterbuch zu den Homerischen Gedichten* (Leipzig, 1893, in-8); — le Dr Otto-Philippe BRAUN, qui fut de 1869 à 1890 l'éditeur de l'*Allgemeine Zeitung*, mort à Munich, le 12 juin, à l'âge de 76 ans, qui a édité ses propres poèmes, traduit divers ouvrages espagnols et qui, depuis 1891, publiait le *Musenalmanach* de Gotha; — le Dr C. A. BUCHHEIM, né en Moravie, professeur d'allemand à King's College pendant de longues années, qui a fait imprimer de nombreux ouvrages à l'usage des Anglais qui étudient la langue allemande et a dirigé la publication faite par la Clarendon Press de diverses éditions des principaux classiques allemands, de Gœthe, de Lessing, de Schiller, etc.; — l'abbé W. EVERTS, membre de la Société de littérature néerlandaise et de l'Académie royale flamande, professeur, puis directeur de l'institut de Rolduc, mort à l'âge de 73 ans; — le Dr FITZ-PATRICK, auteur de divers ouvrages où il a raconté ses voyages, entre autres *An autum Cruise in the Ægean in a Sailing-Yacht* (Londres, 1886, in-8) et qui, en 1893, avait publié un remarquable travail à l'occasion du centenaire de John Hunter; — H.-R. FRANCIS, qui s'est fait un nom par ses publications sur la pêche, notamment par son travail *The Fly-Fisher and his library*, paru en 1856 dans les *Cambridge Essays* dont il devint un des principaux collaborateurs, mort le 10 juin, âgé de 89 ans; — Léo GEIRINGER, historien, mort à Vienne, le 29 mai, à l'âge de 49 ans; — le Dr Adolphe HOLM, professeur d'histoire, mort le 3 juin, à Fribourg en Brisgau, à l'âge de 70 ans, auteur de la *Greechische Geschichte* publiée dans la *Philol. and archaeol. Bibliothek* de Calvary (Berlin, 1885, in-8), mort le 3 juin, à Fribourg en Brisgau, à l'âge de 70 ans; — le Dr Reinhold HOPPE, professeur de mathématiques, mort à Berlin, le 7 juin, à l'âge de 84 ans; — le Dr Ernst JUCH, historien anglais; — Miss Mary KINGSLEY, qui a fait connaître, par de très intéressantes relations, ses voyages dans l'Afrique occidentale, morte à l'âge de 38 ans; — le Dr Willy KÜHNE, professeur de physiologie, dont il convient de citer : *Untersuchung der motorischen nervenendigung an Durschnitten und Schnittserien* (Heidelberg, 1887, in-8); — *Der Harz vom hygienisch - klimatischen Standpunkte* (Brunswick, 1889, in-8), mort à Heidelberg, le 11 juin; — le Dr Auguste LIEVENTHAL, autrefois directeur de l'Institut polytechnique de la Baltique, mort à Riga, le 1er juin; — le poète Karl Robert MALMSTRÖM, mort à Saint-Andreae, dans la Finlande Orientale, le 21 mai dernier, à l'âge de 71 ans; — le Rev. J.-M. RODWELL, recteur du collège de Saint-Ethelburger, très versé dans la connaissance de la liturgie éthiopienne et orientaliste distingué, qui a traduit le Coran, il y a quarante ans, a disposé les *Suras* par ordre chronologique et a publié en outre une traduction d'Isaïe : *The prophecies of Isaiah, translated from the Hebreuw*, (Londres, 1881, in-8), mort à l'âge de 95 ans; — le Dr Fritz

RUBENSTEIN, auteur de divers ouvrages de médecine, mort à Berlin, le 11 juin, à l'âge de 37 ans; — Nicholas SANDERS, conservateur du Musée national suédois, critique d'art remarquable, qui s'est acquis également une grande notoriété par ses connaissances en littérature grecque et en archéologie scandinave, mort à l'âge de 71 ans; — le Dr Frédéric SCHARZ, LOZE, orientaliste, mort à Berlin, âgé de 70 ans; — le Dr Julius SOMMER-professeur de théologie à l'Université de Königsberg, mort le 8 juin, à 90 ans; — le Dr Gustave UPMARK, directeur du Musée national de Stockholm et auteur d'ouvrages sur l'histoire de l'art, mort à l'âge de 56 ans; — David DWIGHT WELLS, jeune romancier américain d'avenir, dont le meilleur ouvrage est intitulé : *Her Ladysphip's Elephant* (New-York); — Michel WOLOWSKI, auteur dramatique polonais, mort à Varsovie, à l'âge de 49 ans.

LECTURES FAITES A L'ACADÉMIE DES INCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES. — Le 2 mars 1900, M. E. Pottier a lu une notice sur la vie et les œuvres de M. G. Devéria son prédecesseur; M. Heuzey a rendu compte des fouilles exécutées par M. de Sarzec dans le sol de Tello, en Chaldée; M. L. Havet a indiqué, d'après les manuscrits, que dans Plaute et dans Cicéron on doit lire *multo tanta plus, bis tanta plus* au lieu de *multo tanto plus,* bis tanto plus, *tanta* se rapportant probablement au mot *pécunia* sous entendu. — Le 9 mars, Ravaisson a communiqué en seconde lecture son mémoire sur le prototype de la Vénus de Milo; M. de Lasteyrie a lu une étude sur le portail sculpté de saint Trophime d'Arles. M. L. Havet a fait une communication sur deux fragments de Cécilius cités par Ciceron dans le *De Senectute.* — Le 16 mars, M. de Vogüé a lu une lettre de M. Maspero relative à la découverte d'une inscription phénicienne dans les fouilles des Memphis; M. Heuzey a terminé sa communication sur les fouilles de M. de Sarzec; M. Clermont Ganneau a commenté une inscription grecque d'origine sémitique copiée par M. Waddington; M. L. Havet a étudié deux vers d'Ennius cités par Ciceron dans le *De Senectute.* — Le 23, M. Wallon a lu une lettre de M. l'abbé Duchesne, relatives aux récentes découvertes faites dans les fouilles du Forum; M. Senart a rendu compte des fêtes du bi-centenaire de l'Académie de Berlin; M. L. Dorez a fait une communication sur un manuscrit à peintures du Musée Condé à Chantilly; M. Héron de Villefosse a lu des notes de M. de Segonzac. — Le 30 mars, M. H. Weil a communiqué une inscription envoyée d'Égypte par M. Maspero; M. Ph. Berger a communiqué une série de découvertes faites à Carthage par M. Gauckler; M. Th. Reinach a communiqué et restitué une inscription grecque provenant du Caire et conservée au Musée de Berlin. — Le 6 avril, M. Cagnat a lu une notice de M. Jouguet sur L. Mevius Honoratus, préfet de l'Égypte; M. E. Müntz a signalé une relation de voyage inédite du comte de Caylus; M. H. Omont a communiqué un très ancien manuscrit grec de l'évangile de saint Mathieu écrit en onciales d'or sur parchemin pourpré avec miniatures; M. Léger a lu un mémoire sur le dieu des Slaves Rugen Zvanthevitus et le patron des moines de Corbie et de Corvey Saint-Vit; M. Kleinclauz signale une sépulture de l'abbaye de Fontenay près Montbard. — Le 20 avril, M. Wallon a lu une lettre du maire de Villelaure (Vaucluse) relative à une découverte de mosaïques à personnages et une lettre de M. Müntz relative à divers monuments d'Avignon; M. Delisle a montré, à l'aide de facsimilé, les résultats obtenus par le P. Ehrle en traitant avec des réactifs le ms. palimpseste de la *République* de Ciceron; M. de Mély a communiqué une note sur les sources des *Cyranides* dont il vient d'éditer le texte grec;

M. Clermont-Ganneau a commenté une inscription grecque de Der Seman. — Le 27 avril, M. Ph. Berger a communiqué un mémoire du du P. Ronzevalle sur les ruines phéniciennes de Deir-el-Galaa. M. Clermont-Ganneau a commenté le texte d'une inscription relative au tombeau dit de de Diogène; M. L. Havet a étudié deux vers du *Lydien* de Nevius Poeta cités par Ciceron (*cato major* § 20). — Le 4 mai, M. S. Reinach a communiqué une lettre de M. A. Evans relative aux fouilles de Cnossos en Crète; M. Bréal a donné lecture du rapport de M. Finot sur les travaux de l'École française d'Extrême-Orient; M. Heuzey a présenté quelques observations sur l'emploi de la coquille par les Chaldéens dans les ouvrages d'art; M. Collignon a communiqué le résultat des fouilles faites par M. Gaudin à Yortan dans la région de Pergame. M. Héron de Villefosse a proposé une rectification à la lecture du papyrus latin de Genève n° 1.

Concours. — L'Académie pontanienne de Naples met au concours pour l'année prochaine (délai : 31 mars 1901), pour sujet du prix Tenore (510 fr.) une exposition élémentaire des principes du dessin assonométrique dans son application aux arts.

— L'Institut apologétique de la Faculté théologique de l'Université de Fribourg en Suisse met au concours les questions suivantes : 1° traité sur les questions fondamentales de la théologie, où soit exposée avec clarté pour le grand public la doctrine de la science, de la foi et des *loci theologici*, (2000 fr., 15 nov. 1902; en allemand ou en français); 2° manuel de théologie morale (2000 fr., 15 nov. 1903; en allemand, français, anglais, italien ou latin); 3° exposition des doctrines que l'on oppose sous le nom d'idées modernes à l'ancienne doctrine catholique (4000 fr., 15 nov. 1904).

— La Société italienne d'études classiques met au concours pour 1902 (2000 fr.; 30 mai 1902) le sujet suivant : Les Études classiques et la civilisation italienne au XIX° siècle.

— La Société italienne de physique décernera en 1901 (30 juin) un prix de 1500 fr. au meilleur mémoire d'électrologie écrit en italien par un Italien, et un autre prix de 1500 francs au meilleur mémoire d'électrotechnique.

— Le Musée archéologique de Milan décernera en 1901 le prix Picozzi au meilleur travail d'archéologie imprimé ou manuscrit.

— Une commission composée de MM. Haeckel, directeur de l'Institut zoologique d'Iéna, Conrad et Frans, professeurs aux Universités de Halle et de Stuttgart, décernera en 1903 un prix de 30000 marks au meilleur mémoire sur l'application de la théorie de la descendance à l'évolution politique et à la législation des États. Les mémoires destinés au concours doivent être envoyés avant le 1er décembre 1902 à M. Haeckel.

— En 1902, l'Académie des sciences de Berlin aura à décerner un nouveau prix de 7500 marks fondé par M. W. Simon (délai : 31 décembre 1902). Le sujet choisi est une histoire de l'autobiographie au sens étroit et en n'y faisant point rentrer les Mémoires. Les dissertations soumises au concours peuvent être écrites en allemand, latin, français, anglais ou italien.

Paris. — Une cérémonie a eu lieu récemment à Notre-Dame pour appeler les bénédictions divines sur l'Exposition universelle. A cette occasion le R. P. Coubé, S. J., a prononcé l'un de ces discours qui l'ont placé parmi les grands orateurs contemporains. Nous le félicitons de l'avoir fait imprimer. Il démontre que l'Église, comme Dieu lui-même, est l'amie du progrès de l'esprit humain, à la condition que ce progrès ne s'émancipe pas de Dieu, père de toute intelligence, idéal de toute beauté. C'est la raison de

la cérémonie de la métropole de Paris (*L'Église et l'Exposition*, Paris, Poussielgue, in-8 de 23 p. — Prix : 0 fr. 30).

— A l'occasion de l'Exposition, la Société de géographie a publié une intéressante brochure relatant les principaux faits de son existence depuis sa fondation en 1821, énumérant les publications qu'elle a menées à bien, les récompenses qu'elle a décernées, etc. On trouvera profit à parcourir cette petite plaquette, qu'illustrent deux cartes et quelques gravures ; on se convaincra ainsi de l'importance et de l'étendue de l'œuvre accomplie par la Société de géographie depuis quatre-vingts ans (*Notice sur la Société de géographie, fondée en 1821, reconnue d'utilité publique en 1827*. Paris, Société de géographie, in-8 de 71 p.).

— La *France-Album* ne pouvait manquer de consacrer l'un de ses plus importants numéros à l'*Exposition de 1900* (Paris, 51, Cité des Fleurs, album n° 61-62 de la collection. — Prix : 1 fr.). Cette publication composée de 120 vues et de 7 plans, mérite d'être vivement recommandée à nos lecteurs, car elle leur sera fort utile pendant leurs visites à la « grande foire des nations, » en même temps qu'elle formera un agréable souvenir des choses vues et admirées.

— On peut dire que notre siècle a la passion des examens, depuis la classe primaire jusqu'aux degrés les plus élevés de l'Université. Il était donc très opportun d'éditer une *Neuvaine à saint Joseph de Cupertino pour le succès des examens* (Paris, Œuvre des orphelins-apprentis d'Auteuil, in-16 de 87 p.). Ce petit livre, gentiment imprimé et illustré, a obtenu du succès puisqu'il en est à sa 3e édition.— Pour la réussite des examens, saint Joseph de Cupertino, franciscain, s'est acquis une renommée non moins utile que celle de son frère en religion, saint Antoine de Padoue, pour les objets égarés.

— M. G. Fabius de Champville (Gustave Fabius) directeur de l'*Écho du IXe arrondissement*, vient de publier (Paris, bureau du journal, in-8 carré de 86 p.— Prix : 5 fr.) une plaquette intitulée : *Représentants élus et principaux fonctionnaires du IXe arrondissement*. On y trouve vingt et un portraits, dont celui de l'auteur, et autant de notices sur quelques personnages du IXe arrondissement, très inégalement célèbres : des sénateurs, des députés, des conseillers municipaux, dont quelques-uns heureusement ne le sont plus ; des maires, des adjoints, des commissaires de police, des officiers de paix, des administrateurs de bureau de bienfaisance. Nous signalons cette plaquette à ceux qu'elle peut intéresser ; mais nous doutons qu'il s'en trouve un grand nombre.

— La brochure de M. Édouard Quet : *La Puissance du théâtre en France* (Paris, Vanier, in-12 de 46 p.) traite un sujet intéressant, mais elle ne fait que l'esquisser et de façon assez banale. Quelques mots sur le moyen âge, la Renaissance, Corneille, Molière, Racine, le XVIIIe, le XIXe siècle, enfin *Ce que sera le théâtre*. L'esprit du livre est mauvais et sa valeur est fort médiocre.

AUVERGNE. — Notre collaborateur M. G. Kurth vient de communiquer à l'Académie royale de Belgique, dont il est membre, deux mémoires très importants pour l'histoire de notre Auvergne et même d'une façon plus générale pour les conditions politiques et sociales de la Gaule à l'époque franque. Ces mémoires sont intitulés, le premier : *Les Comtes d'Auvergne au VIe siècle* (*Bull. de l'Académie royale de Belgique*, classe des lettres, nov. 1899), et le second : *Les Nationalités en Auvergne au VIe siècle* (Ibid., avril 1900). Ce sont ses travaux antérieurs sur l'époque mérovingienne qui ont mené M. Kurth à

ces études spéciales. La conclusion du premier mémoire est que tous les comtes qui ont gouverné l'Auvergne au VIe siècle, d'abord sous le régime wisigoth, plus tard sous le régime franc, appartenaient aux grandes familles du pays, et que la conquête franque n'avait pas introduit en Auvergne, d'une façon stable, un fort contingent de barbares. Sur le second point, M. Kurth serre de plus près la question. Il a relevé, dans les documents historiques et épigraphiques, tous les habitants de l'Auvergne, de rangs et titres divers, qui y sont désignés par leurs noms : il en a trouvé cent neuf. Ces noms sont tous latins (ou gréco-latins) sauf quinze germaniques : encore sait-on que sur ces quinze porteurs de noms germaniques, il y a six Gallo-Romains, deux Wisigoths et un Thuringien. Les six autres sont des Francs, mais ils paraissent n'avoir fait que passer en Auvergne et n'y avoir point fait souche. La conquête franque n'aurait donc été, dès cette zone déjà méridionale, qu'une conquête politique, et la population de l'Auvergne serait restée homogène, au moins depuis la fin de l'empire romain. Les luttes de nationalités, si vives aujourd'hui, donnent un intérêt rétrospectif à ces études d'apparence mérovingienne... et rébarbative.

— D'après leur origine (1303), les états généraux, comme les états provinciaux, étaient des assemblées composées des représentants des trois ordres :. clergé, noblesse et bourgeoisie, librement élus par les membres de chaque ordre. C'était le complément de l'émancipation des communes. L'histoire de ces assemblées est encore assez obscure. M. Marcellin Boudet vient de publier une brochure intéressante sur *les États d'Issoire en 1355 et les commissaires royaux*, dans les *Annales du Midi*, t. XII (tirage à part ; Toulouse, Ed. Privat, gr. in-8 de 45 p.). Il y relève beaucoup d'erreurs. Le roi Jean avait besoin de subsides pour faire la guerre en Artois et en Languedoc. Édouard III occupe la Guyenne et tient Calais ; il arme à la hâte des deux côtés de la Manche. La lutte est imminente. Mais l'Auvergne a de bonnes raisons pour refuser son concours pécuniaire au Roi. N'a-t-elle pas elle-même à préparer sa défense : les Compagnies anglo-gasconnes sont à proximité de ses frontières. Aussi eut-on recours à un impôt indirect : le denier pour livre sur les marchandises vendues ; mais cet impôt, qui atteignait tout ce qui est indispensable à la vie, était odieux aux masses, fort misérables alors. Les objets de consommation avaient été surimposés en 1345 et 1348, le roi Jean lui-même les avait déjà grevés de six deniers en 1353. Les commissaires du Roi avaient donc une mission bien difficile à remplir ; ils réussirent néanmoins. Nous ne pouvons que reconnaître le mérite de l'auteur : il n'avance rien qu'il ne prouve.

Dauphiné. — M. l'abbé Allemand reconstitue, avec nombreux documents à l'appui et des déductions ingénieuses, l'histoire de *Notre-Dame des Rives* et de *l'Ancien village de Lettret* (Extrait du *Bulletin de la Société d'études des Hautes-Alpes*, in-8 de 7 p.). Il conclut : 1° Que cette église, qui était l'église paroissiale du village et dont il ne subsiste plus que quelques ruines importantes, avait succédé, au XIIe siècle, à une autre plus ancienne remontant vers le haut moyen âge ; 2° Que le village antique de Lettret devait être situé à côté de l'église et du cimetière attenant au sanctuaire et pouvait remonter à l'époque gallo-romaine.

Forez. — Le clergé se signale par de bons et incessants travaux d'érudition. M. l'abbé J. Prajoux, de la Société historique du Forez, en est à sa douzième monographie locale : *Histoire de la baronnie de Cornillon. Notes et documents sur Saint-Paul-en-Cornillon, Firminy, Chazeau, Fraisses, Unieux,*

Caloire, etc. (Saint-Étienne, Chevalier; Lyon, L. Brun, in-8 de VII-185 p., avec vues phototypiques). Après avoir habilement esquissé la topographie de l'ancienne baronnie et fait la description pittoresque de quelques sites et du château, il donne les noms des possesseurs successifs de ce fief, vassaux des comtes de Forez : les de Lavieu, de Beaudiner, de Crussol, de Laire, de Levis-Ventadour, de Fay et de Nérestang. Aux XVIIe et XVIIIe siècles, de bons bourgeois en firent l'acquisition. L'histoire civile de cette baronnie, comme son histoire religieuse, captive l'attention ; rien ne la fatigue. L'auteur présente les faits avec la simplicité et l'élégance qu'on ne rencontre que chez les écrivains maîtres de leur sujet : tout y est limpide et clair. On ne saurait trop féliciter M. l'abbé J. Prajoux de ce travail, que l'on peut citer comme un modèle de monographie, heureusement débarrassée des textes latins, sans nuire cependant à la documentation, qui est sérieuse et bien observée.

FRANCHE-COMTÉ. — M. Charles Beauquier aime à faire revivre tout ce qui touche aux choses populaires de la Franche-Comté. Le *Polybiblion* a signalé naguère ses *Chansons populaires recueillies en Franche-Comté* et son *Blason populaire de Franche-Comté*. Présentement, nous avons à mentionner, du même auteur, *les Mois en Franche-Comté* (Paris, Lechevalier; Maisonneuve, in-8 de 184 p.). M. Beauquier n'est pas le premier de sa province qui ce soit occupé de folk-lore. Longtemps avant que ce mot n'eût franchi la Manche pour acquérir en France droit de cité, nous voyons, entre autres écrivains du crû, Désiré Monnier, suivre la même voie, mais d'une façon moins profondément franc-comtoise. D. Monnier excursionnait un peu trop parmi les anciens et les nations étrangères (Voyez de cet auteur : *Le Culte des esprits et des fées dans la Séquanie* (1817) et *Mœurs et usages singuliers du peuple dans le Jura* (1823). M. Beauquier, au contraire, sort rarement du pays comtois. Le chartiste se sent de très loin ; aussi le livre qu'il nous offre est-il de première valeur. Qu'elle méthode a-t-il employée pour mener à bien un tel travail ? D'abord il a consulté quelques ouvrages parfaitement choisis, certes, mais dont la liste eût pu s'allonger. De plus, et une note finale nous l'apprend, il a obtenu de personnalités diverses, dont plusieurs très connues, de nombreux renseignements. C'est de ce côté, sans doute, que sa moisson a dû être le plus abondante, car, en faisant appel aux bonnes volontés d'apparence assez négligeable, on bénéficie parfois, dans le genre, d'indications peu ou mal connues ou même ignorées. L'auteur a donc réuni ici une multitude de détails ayant trait aux mœurs, aux coutumes, au caractère, aux superstitions disparues ou persistantes de ses compatriotes. Il a fait aussi une large part aux fêtes religieuses et aux proverbes sur le temps et sur l'agriculture. Formé de pièces et de morceaux de toutes provenances, ce vaste ensemble est on ne plus harmonique. C'est à la fois une œuvre d'histoire, de philosophie et de littérature qui fera envie à la grande majorité de nos anciennes provinces. Notons enfin que *les Mois en Franche-Comté* ont vu le jour d'abord dans la *Revue des traditions populaires* (livraisons de janvier à décembre 1899); mais l'auteur a complété depuis son recueil au moyen d'un *Supplément* de 28 pages que l'on ne trouve que dans le présent volume.

— En 1896 (t. LXXVI, p. 377-378), nous avons noté un court travail de M. Émile Longin, tiré à part des *Annales franc-comtoises* et intitulé : *Girardot de Nozeroy et « la Bourgongne délivrée.* » L'auteur parlait sans l'avoir encore vue, d'une œuvre introuvable, sinon même perdue, de Girardot de Nozeroy et qui avait trait aux guerres du XVIe siècle en Comté. Mais juste au moment

où il faisait imprimer sa dissertation, l'archiviste de Dole, M. Julien Feuvrier, lui apportait le rarissime document qui le préoccupait. Et ce document, M. Longin vient d'en avantager la Société d'émulation du Jura, qui, dans son prochain volume de *Mémoires*, donnera *la Franche-Comté protégée par la main de Dieu contre les efforts des François, en l'an 1636*, par Girardot de Nozeroy, dont un tirage à part nous arrive (Dole, Paul Chalignе, in-8 de 42 p.). Cette très intéressante réimpression est précédée d'une *Introduction* et accompagnée de notes d'importance à peu près égale à celle du texte. « Comme je l'avais pressenti, dit M. Longin [dans *Girardot de Nozeroy et « la Bourgongne délivrée »*], Girardot de Nozeroy était astreint à une plus grande réserve en l'écrivant qu'en composant dans sa studieuse retraite le livre qui lui assigne un rang à part parmi les historiens franc-comtois [*Histoire de dix ans de la Franche-Comté de Bourgongne, 1632-1642*] : pour apprécier sainement ce travail, il faut avoir égard aux circonstances dans lesquelles il parut... » Voilà une brochure qui rendra heureux plus d'un travailleur comtois.

— Aujourd'hui que des trains rapides mettent si facilement en communication les diverses capitales européennes, et que Saint-Pétersbourg n'est plus, depuis notre frontière de l'Est, qu'à un nombre d'heures acceptable pour le moins « déracinable » des Français, il n'y a pas de quoi s'émerveiller de voir un compatriote revenir des bords de la Néva. Mais quand ce compatriote, né fureteur, nous rapporte de la ville des Tsars, un document utile pour l'une de nos provinces, c'est autre chose, car, en vérité, cela ne se voit pas journellement. Or, c'est le cas de M. Léonce Pingaud, qui a découvert à la Bibliothèque impériale de Saint-Pétersbourg un manuscrit in-8 de 327 p., intitulé : *Voyage faict en Franche-Comté, Suisse, pays des Grisons et Italie, en l'année 1678*, et qui, à la grande joie de tous les Comtois comtoisants, en a extrait certaines pages insérées dans les *Mémoires de l'Académie de Besançon*, sous le titre de : *Un Voyageur en Franche-Comté en 1678* (Tirage à part. Besançon, imp. Paul Jacquin, in-8 de 19 p.). L'auteur n'a pas signé sa relation ; mais M. Pingaud, après l'avoir lue en entier, a pensé que « c'était un Italien établi en France et qu'il appartenait à cette famille des Burlamaqui [orthographe francisée] dont un membre un peu plus tard, s'est illustré à Genève par ses ouvrages de droit. » Que nous offrent ces pages? Une « description qui, pour la Franche-Comté, a un un intérêt spécial, car elle fixe l'état des lieux à la date de 1678, qui est celle de la réunion légale de la province à la France. » On ne peut dire mieux. M. Pingaud prend son voyageur depuis le moment où « sortant d'Auxonne et apercevant de loin les hauteurs de Mont-Roland » [Dole] il en arrivé à franchir « au delà des Rousses, la frontière de l'État de Genève. » C'est donc le département actuel du Jura, dans le sens de la largeur, en inclinant du nord au sud-est, que parcourt le voyageur du XVIIe siècle. On ne peut que remercier M. Pingaud de son intéressante communication rendue plus claire, pour certains détails, par des notes topographiques que lui ont été fournies par plusieurs érudits comtois connaissant bien la région parcourue.

— Les Franc-Comtois établis à Rouen (et sans doute aussi aux environs) ont constitué, il y a un peu plus de deux ans, une Société amicale qui a pour organe un périodique illustré paraissant tous les deux mois sous le titre : *Les Gaudes de Rouen*, un peu sur le modèle du journal du même intitulé qui se publie à Besançon. Nous ne pouvons jeter un coup d'œil d'ensemble sur ce périodique, puisque nous n'avons reçu que les deux der-

niers numéros, février et avril 1900 (Rouen, imp. Girieud, in-4 de chacun 12 p.). Disons toutefois que le numéro d'avril est le plus intéressant; il donne, entre autres choses, une notice biographique sur *Claude de Jouffroy*, l'inventeur de la navigation à vapeur, par M. J. Girieud, et un travail de M. Louis Prétet sur *l'Hôtel de ville de Besançon* (avec 6 croquis).

GUYENNE ET GASCOGNE. — C'est, croyons-nous, la première fois que nous avons l'occasion de signaler les *Soirées archéologiques aux archives départementales* dont le tome huitième, portant la date de 1899, nous est parvenu (Auch, impr. Foix, gr. in-8 de XV-206 p., avec trois planches). Ce volume est composé de communications fort variées comptant de 2 à 30 pages. Nous allons mentionner les plus intéressantes ou les plus curieuses, en mettant entre parenthèses le nom de chaque auteur : *L'Archevêque d'Auch à l'assemblée générale du clergé en 1700, d'après le Journal de l'abbé Le Dieu* (M. Ch. Palanque); — *Essai de chronologie de la construction de la cathédrale d'Auch jusqu'à la fin du* XVII*e siècle* (M. A. Branet); — *Peintres sur faïence auscitains du* XVIII*e siècle* (M. Calcat); — *Jacques Bélangé, architecte (châteaux du Coulomé et de Saint-Cristau* (M. A. Branet); — *Les Places fortes de la Gascogne en 1626-1627, d'après le procès-verbal de Jean de Puységur* (M. J. de Carsalade du Pont); — *Fondation d'un couvent de clarisses à Nogaro, 1630* (M. A. Branet); — *Les deux Smetz, peintres à Auch au* XVIII*e siècle* (M. Calcat); — *Pierre de Marcassus* (M. Adrien Lavergne); — *Lettre de Bérenger de Sos à Jean II, roi d'Aragon (1469)* (M. J. de Carsalade); — *Bataille dans la cathédrale de Tarbes entre l'évêque Salvat d'Iharse et son chapitre* (M. Pagel); — *M. de Saliné, syndic des capitouls de Toulouse. Épisodes de la Fronde* (M. Bregail); — *Limites des paroisses de Sainte-Marie et de Saint-Orens d'Auch en 1151* (M. Branet); — *Mgr de Montillet et l'Assemblée générale du clergé de 1755* (M. Ditandy); — *La Bibliothèque du chapitre d'Auch au* XV*e siècle et le cardinal Mayrosi* (M. A. Branet); — *Superstitions, légendes* (M. A. Branet); — *Une Séance académique troublée au collège d'Auch, 1677* (M. Pagel); — *Lettre du général Béguinot, 1795* (M. J. Larroux); — *Mathieu de Guiraudes de Saint-Mézard, archevêque de Lavardens, député d'Auch aux États généraux, 1789* (M. R. Pagel); — *Plaintes et accusations de Ducos, député du Gers, contre Desmolins, son collègue au Conseil des Cinq-Cents* (M. J. Larroux). — *Le Couvent des ursulines de Gondrin (1629-1795)* (M. Émile Castex).

ILE-DE-FRANCE. — Il faut remercier M. Richard Cordier d'avoir écrit son étude sur *Francastel et environs à travers les siècles* (Beauvais, imp. du *Moniteur de l'Oise*, in-8 de 70 p.), car il y a fourni des renseignements intéressants. Sans doute on pourrait lui reprocher de n'avoir pas toujours disposé ses matières dans un ordre rigoureux, mais il a eu le grand mérite de réunir de très utiles informations, telles que la liste des lieux dits du territoire de Francastel, et de publier des documents inédits d'une réelle importance; citons en particulier le cahier, présenté aux États généraux de 1789, des vœux et doléances formulés par les habitants de la commune.

LANGUEDOC. — Les abbayes bénédictines appartenant aux provinces ecclésiastiques de Narbonne, Toulouse, Auch et Albi formèrent, à partir de la « constitution bénédictine » de Benoît XII, une province de l'ordre bénédictin. La tenue régulière des chapitres provinciaux, conformément aux prescriptions de Benoît XII, purent conserver à ces monastères un reste de vie. Les auteurs de la *Gallia christiana*, Dom Martène et autres, avaient bien signalé l'intérêt qu'offraient les statuts de ces assemblées. La riche collection des manuscrits de Dom Estiennot renferme un recueil de leurs décisions des plus importantes. Dom Rossi, bénédictin de l'abbaye de Li-

gugé, les a publiées dans le *Spicilegium benedictinum* (1899, fasc. II et suivants). Ces documents devront être consultés par tous ceux qui s'occupent de l'histoire monastique du midi de la France. Dom Besse a également publié dans ce même recueil les statuts de sept chapitres des provinces de Lyon et Besançon, un de celles de Bourges et de Bordeaux, et les statuts des abbés et des chapitres généraux de l'abbaye de la Grande Sauve.

PICARDIE. — Les *Documents inédits contenus dans les archives de Saint-Omer*, publiés par M. Pagard d'Hermansart (Paris, Imp. nationale, in-8 de 7 p. Extrait du *Bulletin historique et philologique*) sont des lettres de Louis X le Hutin prescrivant « au bailli d'Amiens de défendre les échevins de Saint-Omer et leur juridiction temporelle contre les prétentions de l'évêque de Thérouanne relativement au droit de cauchie » (entretien des chemins), avertissant le bailli d'Amiens qu'il (le Roi) autorise de nouveau la perception de la maltôte à Saint-Omer. »

LORRAINE. — A l'occasion du transfert des ossements de l'abbé J.-F. Étienne, le 31 décembre 1899, M. l'abbé Mangenot fit paraître, dans la *Semaine religieuse de Nancy*, la biographie très attachante du saint prêtre, confesseur de la foi pendant la Révolution, qui fut vicaire et curé de Loisy de 1785 à 1809, et pendant la tourmente n'abandonna pas son troupeau. *L'Abbé Étienne, vicaire et curé de Loisy* (Nancy, Crépin-Leblond, in-8 de 40 p.) est un bon apport à l'histoire religieuse lorraine pendant la Révolution, bien écrit et bien documenté.

LIMOUSIN. — *L'Album-notice de Tulle et ses environs*, de M. J.-B. Juglard (Tulle, Serre, petit in-8 de 94 p. — Prix : 2 fr.) est remarquable. Illustré de nombreuses phototypies hors texte, de jolies vignettes et de portraits dans le texte, d'un plan de la ville actuelle et d'un grand plan de Tulle à la fin du moyen âge, ce petit volume fait la description et retrace à grands traits l'historique du chef-lieu du département de la Corrèze. Un appendice très intéressant rappelle, en français et en patois, plusieurs pièces de vers devenues rares. Enfin quelques pages sont consacrées aux environs de Tulle, savoir : Gimel, Naves, Laguenne, Obazine et Cornil. On peut regretter que l'auteur n'ait pas consacré un court chapitre au folk-lore local ; dans tous les cas, il eût été fort désirable qu'une table des matières et une table onomastique complétassent cette gracieuse brochure qui ne peut manquer, telle qu'elle est, d'attirer l'attention et d'être lue avec plaisir, non seulement en Limousin mais partout où elle pénètrera. Nous engageons toutefois M. Juglard à parfaire son travail dans le sens ci-dessus indiqué, quand il en donnera une seconde édition.

POITOU. — Dans une courte brochure, M. Bodin raconte *le Siège de Thouars par Du Guesclin en 1372* (Saumur, imp. Picard, in-8 de 11 p.). Olivier de Clisson et Du Guesclin menèrent cette année une campagne vigoureuse contre les Anglais en Poitou. Montmorillon, Lussac, Chauvigny, Moncontour, Saint-Maixent, etc., leur furent enlevés. Du Guesclin les chassa de Thouars, qui était la place forte poitevine la mieux défendue.

— L'origine de Descartes a fourni ces derniers temps la matière de plusieurs articles dans quelques revues tourangelles et poitevines. M. Alfred Barbier se prononce pour Chatellerault dans *les Origines chatelleraudaises de la famille Descartes* (*Revue des provinces de l'Ouest*, mars 1900). MM. de Grandmaison et Bossebœuf, dans deux articles publiés par le *Bulletin trimestriel de la Société archéologique de Touraine* (1er trim. 1900) s'élèvent contre l'opinion de M. Barbier, qui fait naître Descartes en Poitou pendant un voyage de sa mère et baptiser dans une église du diocèse de Tours.

— M. l'abbé Brellaz s'occupe activement de la diffusion des bulletin paroissiaux. Il dirige une union de ces bulletins, qui rend aux curés des services très appréciés. Plusieurs unions du même genre se sont organisées sur quelques points de la France. Pour faciliter leur organisation et leur fonctionnement et surtout dans le but de multiplier l'excellente œuvre du *Bulletin*, M. Brellaz vient de publier un *Manuel pratique du bulletin paroissial* (Saint-Maixent, Fayel, in-8 de 52 p.). Cette brochure, que tous les curés devraient lire, leur dit ce qu'est le *bulletin*, le bien qu'il peut faire, les moyens de l'établir et de le rédiger.

— Nous avons à signaler deux monographies du Bas-Poitou : *La Vendée qui s'en va, Notre-Dame de Coussay* par M. Louis Brochel (*Revue du Bas-Poitou*, 1re livr. 1900), histoire d'un sanctuaire qui attirait avant la Révolution de nombreux pélérins ; — *Notes d'histoire sur Mouilleron en Pareds*, rédigées par M. René Valette à propos de la consécration de son église, le 1er mai 1900 (feuillet sans nom d'imprimeur ou d'éditeur.).

SAVOIE. — Nous recevons le tome XII des *Mémoires et documents publiés par l'Académie chablaisienne* (Thonon-les-Bains, imp. Duboulozz, in-8 de LXX-279 p.). Indépendamment des procès-verbaux des séances de la compagnie du 8 novembre 1897 au 11 juillet 1898, qui renferment de nombreux détails historiques et biographiques, ce volume contient deux études très bien faites. La première, intitulée : *Messery, Nernier et leurs environs*, par M. Émile Vuarnet, n'occupe pas moins de 203 pages que l'on peut regretter de ne point voir éclairées par quelques plans et gravures. Elle rappelle tout le passé de ces deux communes voisines, depuis les temps préhistoriques jusqu'à l'époque actuelle. La vie religieuse et la vie civile y sont remarquablement décrites et les folk-loristes trouveront là des pages intéressantes sur les traditions locales et les anciens usages. — Le deuxième mémoire, dont l'auteur est M. Albert Duplan, est consacré à *la Garde nationale à Évian* et mentionne les *Choses de guerre* du 1er août au 23 octobre 1893. Composé d'après les archives municipales, fortement documenté et pourvu d'une bonne table analytique, ce dernier travail se présente comme une très utile contribution à l'histoire de la Révolution en Savoie.

VELAY. — Le professeur départemental d'agriculture au Puy, M. E. Dupont, vient de publier une brochure désolante au point de vue du peu de progrès réalisé dans les méthodes culturales de la Haute-Loire. Tandis que le plus grand nombre des autres départements, luttant contre la concurrence étrangère, font usage depuis quinze ans des engrais chimiques, des semences de choix, des instruments perfectionnés et créent des syndicats agricoles, des caisses de secours mutuels, des caisses de crédit, celui-là semble ne pas s'apercevoir des efforts et des bons résultats obtenus autour de lui. Comment vaincre une apathie aussi invétérée ? Le professeur a voulu prouver à ces paysans, laborieux mais routiniers, ce que leur coûte leur inimaginable incurie, et il a publié un opuscule sur *les Champs de démonstrations dans la Haute-Loire en 1899* (Le Puy, Marchessou, gr. in-8 de 12 p.), où il établit expérimentalement les bénéfices que l'on s'est entêté à ne pas vouloir réaliser.

VIVARAIS. — Un ouvrier mégissier d'Annonay, M. Joseph Pleinet, a publié une *Notice historique sur le syndicat et sur l'industrie de la mégisserie* (1880-1900). Cette brochure débute par l'histoire et la description du travail de la mégisserie. L'auteur établit, sans nous convaincre, n'ayant aucun moyen de contrôler cette assertion, que les salaires sont moins rétribués aujourd'hui qu'il y a vingt ou trente ans. Le syndicat d'Annonay, qui

compte 1043 membres, s'est occupé d'abord d'élaborer un règlement contre l'envahissement de la corporation par les apprentis des campagnes : le fils du mégissier verse à la caisse du syndicat 20 fr. ; celui d'un ouvrier de toute autre profession 50 fr. et pour les apprentis de la campagne, comme pour les fils des ouvriers mégissiers palissoneurs, c'est 200 fr. qu'ils doivent verser pour être admis dans les ateliers de la mégisserie. Voilà donc une corporation qui a la prétention d'interdire l'accès de la profession et d'empêcher les patrons de recevoir qui bon leur semble comme apprentis. Cette brochure est certainement l'œuvre d'un collectiviste.

ALSACE. — C'est avec un réel plaisir que nous avons lu le récit de l'excursion que M. F.-G. Dubail-Roy a faite de *Faverney à Belfort par l'Altenberg et les Trois-Épis* (Vesoul, Louis Bon, in-8 de 38 p. Extrait des *Annales* de l'Association amicale des anciens élèves du collège de Saint-Rémy). L'auteur, dépeint de façon très pittoresque les beaux sites qu'il a contemplés au cours de son petit voyage, y note soigneusement les améliorations qui facilitent aux touristes l'accès du Hohmek et des Trois-Épis, y raconte enfin de manière fort agréable quelques jolies légendes alsaciennes. Le côté historique proprement dit est peut-être, par contre, un peu négligé ; M. Dubail-Roy fera bien de se documenter davantage, s'il a un jour à revoir et à compléter le volume des Guides Joanne où il est question des Vosges.

ALLEMAGNE. — Encore un excellent guide pour le voyage à Ober-Ammergau, à l'occasion des représentations de la Passion. D'un format très portatif, il ne laisse ignorer aucun des détails de ce pèlerinage qui le rendent agréable autant que profitable : tel nous apparaît le *Guide pratique du voyageur et du touriste à Ober-Ammergau et aux environs. Visite des châteaux royaux-renseignements divers, excursions*, par MM. de Vogelsang et W. Otto de Schaching (Paris, Lethielleux, in-16 de 150 p. avec 25 gravures et une carte Prix : 1 fr. 50). C'est d'abord l'indication des diverses lignes de chemin de fer se dirigeant vers le village bavarois, avec leurs prix respectifs; puis le petit guide à Munich, capitale du royaume de Bavière et de Munich à Ober-Ammergau dont l'auteur fait l'histoire, ainsi que celle des représentations de la Passion. On rencontre dans le même volume la description du théâtre et des acteurs, l'analyse de la représentation, mais non le texte du drame sacré. Enfin sont indiquées les excursions à faire depuis Ober-Ammergau, les visites des palais royaux aux environs de Munich. Dans les renseignements divers, tout à la fin de ce guide, se trouvent un vocabulaire allemand-français pour les choses les plus usuelles, l'équivalence de la monnaie allemande, l'horaire des trains de Munich à Ober-Ammergau, la correspondance des voitures, etc. Avec ce guide en poche et le « nerf » du voyage, on est sûr de faire un pèlerinage charmant.

— L'*Ausführliches Lexikon der griechischen und rœmischen Mythologie* (publié sous la direction de M. Roscher à la librairie Teubner à Leipzig) a inauguré en 1898 avec sa 37e livraison un tome nouveau. On sait avec quel luxe d'érudition et quelle connaissance approfondie des monuments figurés de tout genre les nombreux collaborateurs de ce savant recueil s'acquittent de la tâche qui leur a été confiée. Nous en avons eu une fois de plus la preuve en parcourant les six dernières livraisons (37 à 42) qui ne contiennent pas moins de 960 colonnes. Parmi les articles les plus saillants, notons les suivants : *Némésis, la Victoire* (Nikê), *Nymphes, Œdipe, Ulysse* (Odysseus) ; les deux derniers noms montrent quel sens étendu est donné ici au mot « Mythologie. »

ANGLETERRE. — L'Université d'Oxford nous envoie son édition des *Œuvres complètes de Molière* (Oxford. Impr. de l'Université. in-8 carré de VIII-547 p., cartonnage, toile, tête dorée, tr. ébarbées. Prix : 6 fr.) Pour cette édition, « le texte suivi est celui de MM. Eugène Despois et Paul Mesnard, publié dans la collection des *Grands Écrivains français* par la librairie Hachette, et reproduit avec l'autorisation généreuse des éditeurs. » Ce volume a été imprimé sur joli papier et sur deux colonnes. Peut-être les exigeants trouveront-ils qu'une notice biographique de Molière et un portrait eussent complété utilement ce volume qui se recommande, en somme, aux deux catégories bien distinctes des amateurs et des gens pratiques qui tiennent, avant tout, à avoir des livres très maniables quand il s'agit d'auteurs que l'on a souvent besoin de consulter.

BELGIQUE. — Les lecteurs de bonne foi dans toute l'acception du terme, qui liront la *Guérison subite d'une fracture*, récit et étude scientifique par les docteurs en médecine L. Van Hoestenbergh, E. Royer et A. Deschamp, Bruxelles, L. Lagaert, in-8 de 48 p., ne pourront s'empêcher de regretter le peu de sérieux des enquêtes destinées, dans l'esprit de ceux qui les ont ordonnées, à établir le « caractère surnaturel » de la guérison de Pierre de Rudder. La première enquête, celle de 1878, ne fait pas du tout ressortir que la guérison, spontanée, n'a pas pu être de cause naturelle et antérieure au pèlerinage d'Oostacker à Notre-Dame de Lourdes. La seconde, celle de 1893, nous paraît tout aussi peu probante à cet égard. Les médecins, chargés d'y procéder, n'ont opéré qu'après la guérison de Pierre de Rudder, et leur témoignage purement auriculaire, n'a pour base que la seule déclaration de gens étrangers aux choses de la médecine. Il ne faut même pas parler de l'enquête de 1894, qui a eu lieu « après la mort » de Pierre de Rudder !

ESPAGNE. — Ceux qu'intéressent les œuvres sociales, en particulier les cercles catholiques, liront avec plaisir le *Memoria leida en la junta general celebrada el dia 20 de mayo de 1906*, par D. Javier Ugarte. Madrid, hijos de Hernandez, in-8 de 45 p.). Ce mémoire est très documenté sur la marche et la situation des associations espagnoles pour la défense et l'étude des intérêts de la classe ouvrière à Madrid et en province.

— Donoso Cortes, marquis de Valdégamas, ami des Veuillot et des Montalembert, mérite certes les éloges si catholiques que vient de lui décerner dans un discours M. Orti y Lara. Penseur et prophète à la façon de de Maistre, orateur parlementaire de premier ordre, diplomate sincère et écrivain de génie, il a honoré son pays et laissé des traces indélébiles de son passage à la tribune espagnole ; mais il a surtout affirmé la décadence de la société séparée de la foi. C'est ce que fait ressortir éloquemment M. Orti y Lara, dont la brochure *Don Juan Donoso Cortes* (Madrid, hijos de Hernandez, in-8 de 27 p.) ne peut être comparée qu'avec la brillante conférence de Mgr Baunard, dans le premier volume de *la Foi et ses victoires*.

ITALIE. — Dans l'*Organisation du Palais impérial à Rome* (Louvain, Ch. Peeters, in-8 de 23 p.), M. E. Fairon fait revivre, avec beaucoup d'intérêt et d'après l'épigraphie romaine, les différents services du Palais impérial : service de la table, service du mobilier ; service de la toilette ; service de l'hygiène. Travail bien documenté et parfaitement conduit.

— Du même auteur : *Une nouvelle Hypothèse sur la « Ratio Castrensis et sur la « Ratio Thesaurorum »* (Extrait du *Musée belge*. Louvain, Ch. Peeters, in-8 de 7 p.). — M. Fairon définit, contre M. Rostowzew, ces deux services du Palais impérial : le premier était comme la direction militaire et le second, la direction des finances de l'empereur romain.

— M. l'abbé Benigni continue la publication de ses savantes plaquettes consacrées à des points d'histoire d'archéologie sacrée. A côté de quelques notices, généralement très brèves, et d'un intérêt assez mince, il nous donne aujourd'hui sous le titre de : *Fior di Turchia. Memorie Perugine* (Rome, Pustet, in-8 de 22 p.), la touchante histoire d'une petite esclave turque, élevée par la marquise Massimo et devenue religieuse, puis abbesse du monastère des *Sepolte Vive* au quartier des *Monti* à Rome. Elle y meurt à l'âge de quarante ans, après avoir donné à ses compagnes les exemples d'une vertu admirable. Fleur de Turquie, transplantée des pays infidèles pour s'épanouir en terre chrétienne et tout embaumer autour d'elle.

— La librairie Francesco Lumachi (ancienne maison Bocca frères, à Florence) a publié le premier fascicule d'une revue internationale de littérature contemporaine, sous la direction de M. Riccardo Quintien. La *Rassegna internazionale della letteratura contemporanea*, qui s'est assuré le concours de collaborateurs connus en Italie et à l'étranger, paraît par fascicules bimensuels de 50 p. (15 fr. par an pour l'Italie, 20 fr. pour l'étranger).

Brésil. — Au point de vue bibliographique, le catalogue des journaux de l'État de Ceará, dressé dans l'ordre alphabétique par le Dr Guilherme Studart, est un travail vraiment utile. Publié d'abord dans la *Revista de Academia Cearense*, ce travail a été ensuite repris et considérablement augmenté par l'auteur, qui a pu porter sa liste bibliographique de 369 à 507 numéros ; de ces journaux, 384 ont été ou sont encore publiés à Fortaleza. Une table récapitulative et comparative indiquant le nombre des journaux nouveaux parus chaque année, entre 1824 et 1898 dans l'État de Céara, termine cette intéressante plaquette. (*Catalogo dos Jornaes de grande e pequeño formato publicados em Ceará*. Fortaleza, typ. Studart, in-8 de 47 p.).

États-Unis. — Ce n'est pas aux lecteurs du *Polybiblion* qu'il est besoin de dire la conscience et la science bibliographiques, des Américains. M. P. Lee Phillips vient d'en fournir une preuve nouvelle en établissant de manière irréprochable, dans l'ordre chronologique, le catalogue des cartes et vues de Washington et du district de Columbia possédées par la bibliothèque du Congrès (*List of Maps and Views of Washington and district of Columbia in the library of Congress*. Washington, Government printing Office, in-8 de 77 p.). Sans doute, ce n'est point là une bibliographie complète, au sens rigoureux du mot; mais c'est du moins une contribution très précieuse à la cartographie des États-Unis.

— On ne lira pas sans intérêt le dernier rapport du bibliothécaire de la bibliothèque du congrès à Washington, M. Hubert Putnam (*Report of the Librarian of Congress for the fiscal year ended june 30, 1899*. Washington, Governement Printing Office, in-8 de 40 p.). Non seulement on y trouvera de précieux renseignements sur les acquisitions nouvelles de la bibliothèque, sur ses catalogues, son budget, etc ; mais, on y apprendra aussi que certains travaux bibliographiques d'une très réelle importance sont en préparation à la « Library of Congress. » Une notice biographique sur M. John Russell Young, qui fut bibliothécaire du Congrès, de 1897 à 1899, complète cette utile publication.

Publications nouvelles. — *Les Effets de la communion*, par l'abbé [illegible]my (in-12, Retaux). — *La Coutume de Paris*, par V.-A. Poulenc (in-8, [illegible]ier-Marescq). — *Problèmes de philosophie positive*, par G. de Greff [illegible], Schleicher). — *La Tristesse et la joie*, par G. Dumas (in-8, Alcan). — *[illegible] philosophique*, publiée sous la direction de F. Pillon. *10e année, 1899* [illegible], Alcan). — *La Généalogie de la morale*, par F. Nietzsche ; trad. par

H. Albert (in-12, « Mercvre de France »). — *L'Année sociologique*, publiée sous la direction de E. Durkheim. *3e année, 1898-1899* (in-8, Alcan). — *L'Expérience des peuples et les prévisions qu'elle autorise*, par A. Coste (in-8, Alcan). — *Races et peuples de la terre*, par J. Deniker (in-12 cart., Schleicher). — *Examen psychologique des animaux*, par P. Hachet-Souplet (in-12, Schleicher). — *Vade-mecum du médecin-expert*, par A. Lacassagne (in-12 cart., Masson). — *Corridas de toros*, par D. Caldine (in-12, Société libre d'édition des gens de lettres). — *La plus belle Histoire du monde*, par R. Kipling; trad. de l'anglais par L. Fabulet et R. d'Humières (in-12, « Mercvre de France »). *La Rue amoureuse*, par M. Beaubourg (in-12, « Mercvre de France »). — *Margot d'été*, par C. Merki (in-12, « Mercvre de France »). — *L'Art des jardins*, par G. Riat (in-8, L.-H. May). — *Autour d'un drame*, par J. Naurouze (in-12, A. Colin et Cie). — *Châteaux de cartes*, par J. Thiéry (in-12, A. Colin et Cie). — *L'Abdication*, par G. d'Azambuja (in-12, Briguet). — *Essai de rhétorique grecque avant Aristote*, par O. Navarre (in-8, Hachette). — *Les Théâtres de la Foire (1660-1789)*, par M. Albert (in-12, Hachette). — *Comédie-Française. Liste alphabétique des sociétaires depuis Molière jusqu'à nos jours* dressée par G. Monval (in-8, aux bureaux de l'Amateur d'autographes). — *Mélanges de littérature et d'histoire religieuses publiés à l'occasion du jubilé épiscopal de Mgr de Cabrières, évêque de Montpellier, 1874-1899*. T. III (gr. in-8, A. Picard et fils). — *Études sur l'antiquité grecque*, par H. Weil (in-12, Hachette). — *Les Bienheureux de la Société des Missions étrangères et leurs compagnons*, par A. Launay (in-12, Téqui). — *Vie du T. R. P. Marie-Joseph Coudrier, fondateur et premier supérieur de la congrégation des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie et de l'Adoration perpétuelle du Très Saint-Sacrement de l'autel (Picpus)*, par le R. P. S. Perron (gr. in-8, Lecoffre). — *La Demi-République. Notes et réflexions sur l'état politique de la France*, par C. Léouzon Le Duc (in-12, Plon-Nourrit). — *La Femme catholique et la Démocratie française*, par la Vtesse d'Adhémar (in-12, Perrin). — *L'Équilibre africain au XXe siècle. La Conquête de l'Afrique. Allemagne, Angleterre, Congo, Portugal*, par J. Darcy (in-12, Perrin). — *Colonies allemandes, impériales et spontanées*, par H. Hauser (in-8, Nony). — *Un Janséniste en exil. Correspondance de Pasquier Quesnel, prêtre de l'Oratoire, sur les affaires politiques et religieuses de son temps (1667-1719)*, publiée avec des notes par Mme A. Le Roy (2 vol. in-8, Perrin). — *Souvenirs diplomatiques et militaires du général Thiard, chambellan de Napoléon Ier*, par L. Lex (in-12, Flammarion). — *Les Grandes Dames pendant la Révolution et sous l'Empire*, par le comte Fleury (in-8, Vivier). — *Mémoires du baron de Bonnefoux, capitaine de vaisseau (1782-1855)*, publiés avec une préface et des notes par E. Jobbe-Duval (in-8, Plon-Nourrit). — *L'Empire libéral. Études, récits, souvenirs*, par E. Ollivier. T. V. *L'Inauguration de l'Empire libéral; le roi Guillaume* (in-12, Garnier). — *Historiques des corps de troupe de l'armée française (1569-1900)*, publie par le ministère de la guerre (gr. in-8, Berger-Levrault). — *Superstition, crime et misère en Chine. Souvenirs de biologie sociale*, par le Dr J.-J. Matignon (in-8, Masson). — *Pascal*, par E. Boutroux (in-12, Hachette). — *Thomas Paine (1737-1809) et la Révolution dans les Deux Mondes*, par M. D. Conway; trad. de l'anglais par F. Rabbe (in-8, Plon-Nourrit). — *Le Prince de Bismarck. Psychologie de l'homme fort*, par C. Benoist (in-12, Perrin). — *Congrès bibliographique international tenu à Paris du 13 au 16 avril 1895 sous les auspices de la Société bibliographique. Compte rendu des travaux* (Paris, au siège de la Société bibliographique, 5, rue Saint-Simon, 2 vol. in-8).

VISERNOT.

Imp. Fr. Simon, Reims. — Le Gérant : CHAPUIS.

POLYBIBLION

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE UNIVERSELLE

OUVRAGES D'ENSEIGNEMENT CHRÉTIEN ET DE PIÉTÉ

1. *Exposition et démonstration de la doctrine catholique par demandes et réponses, à l'usage des enfants et des catéchistes*, par J.-B. Lagarde. 3e édit. Paris, Lethielleux, s. d., in-12 de 280 p., 1 fr. 50. — 2. *La Piété éclairée par la foi, ou Exposition de la doctrine chrétienne*, par le R. P. Pierre Cotel, S. J. Nouv. édit. Paris, Téqui, 1900, in-12 de 428 p., 3 fr. — 3. *Béatitudes. Les Cœurs détachés, les doux et humbles*, par l'abbé Henri Bolo. 2e édit. Paris, Haton, 1899, in-12 de 318 p., 2 fr. 50. — 4. *Béatitudes*. 2e série. *Ceux qui pleurent; ceux qui espèrent*, par l'abbé Henri Bolo. Paris, Haton, 1899, in-12 de 300 p., 2 fr. 50. — 5. *Au-delà du tombeau*, par le R. P. Ed. Hamon, S. J. 2e édit. Paris, Téqui, 1900, in-12 de viii-324 p., 3 fr. — 6. *Conférences religieuses* du R. P. van Tricht, S. J. Namur, Godenne, 1900, in-8 de 374 p. — 7. *Grandes Thèses catholiques. Le Sacré-Cœur. Conférences selon la doctrine du Vén. Jean Duns Scot*, par le R. P. Déodat de Basly. Lille et Paris, Société Saint-Augustin, 1900, gr. in-8 de xxii-272 p., 3 fr. 50. — 8. *Les Promesses du Sacré-Cœur de Jésus expliquées dans une suite d'instructions*, par le P. A. Guillaume, S. J. Paris, Tournai, Casterman, 1899, in-12 de 156 p. — 9. *Sacerdos rite institutus piis exercitationibus menstrua recollectionis*, auctore Ad. Petit, S. J. 3e édit. Lille et Paris, Société Saint-Augustin, 5 vol. in-12 de xvi-270, vi-340, 374, iv-388, vi-458 p., 6 fr. 25. — 10. *Le Prêtre éducateur*, par le R. P. Lécuyer. Paris, Lethielleux, 1899, in-12 de xliv-268 p., 3 fr. — 11. *L'Ange et le Prêtre*, par Mgr Chardon. Paris, Lethielleux, 1899, in-12 de 204 p., 2 fr. — 12. *Si vous connaissiez le don de Dieu : les laïcs, les fidèles, le clergé, la revanche*, par Mgr Isoard. Paris, Lethielleux, 1899, in-12 de xvi-240 p., 2 fr. 50. — 13. *Entretien spirituel sur la Sainte Messe*, par Un ancien directeur de séminaire. Chapelle-Montligeon, 1900, in-12 de 34 p. — 14. *Nazareth et la Famille de Dieu dans l'humanité*, par le R.P. A. Dechevrens, S. J. Paris, Lethielleux, 1899, 2 vol. in-12 de 240 et 304 p., 5 fr. — 15. *Mémoires d'un ange gardien*, par Mgr Chardon. 3e édit. Paris, Lethielleux, 1899, in-12 de 256 p., 2 fr. — 16. *Le Jeune Homme chrétien à l'école des saints*, d'après le R. P. Berthier, par l'auteur de la *Méthode pour former l'enfance à la piété*. Paris, Haton, s. d., in-12 de 286 p., 1 fr 50. — 17. *Jésus-Christ*, par Mgr Gouthe-Soulard. Paris, 8, rue François Ier, in-18 de 180 p., 0 fr. 50. — 18. *Jésus, docteur (retour à l'Évangile). Méditations de l'Assomption au 1er octobre*, par l'abbé Max Caron. Paris, Haton, 1900, in-18 de 156 p., 2 fr. — *Des Attraits tout puissants de l'amour de Jésus-Christ et du paradis de ce monde*, par le R. P. Étienne Binet, S. J. 2e édit. Paris, Amat, in-12 de 394 p., 3 fr. — 20. *Méditations sur la Passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ*, par le cardinal Wiseman, avec une préface du cardinal Vaughan. Avignon, Aubanel, 1900, in-12 carré de xvi-292 p. — 21. *La Mère de Dieu et la Mère des hommes d'après les Pères et la théologie*, par le R. P. J.-B. Terrien, S. J. 1re partie. *Mère de Dieu*. Paris, Lethielleux, 1900, 2 vol. in-8 de xiv-396 et 430 p., 8 fr. — 22. *Apparitions et guérisons de Lourdes. Lectures pour le mois de Marie*, par Un prêtre du clergé de Paris. Paris, Téqui, 1900, in-12 de viii-388 p., 2 fr. — 23. *Introduction à la vie mystique*, par l'abbé P. Lejeune. Paris, Lethielleux, 1899, in-12 de viii-338 p., 3 fr. 50. — 24. *La Perfection religieuse d'après saint François de Sales*, par l'abbé J. Martin. Paris, Lethielleux, 1898, in-12 allongé de viii-64 p., 0 fr. 75. — 25. *Entretiens et avis spirituels*, par le R. P. Lécuyer. Paris, Lethielleux, 1898, in-12 de xvi-216 p., 12 fr. — 26. *La Pauvreté, sa mission dans l'Église et dans le monde*, par le R. P. Exupère de Prats-de-Mollo. 3e édit. Tournai, Casterman, 1899. in-12 de 408 p., 2 fr. 50. — 27. *Pensées choisies du curé d'Ars*, nouv. édit. Paris, Téqui, 1900, in-32 de viii-200 p., 1 fr. — 28. *Méditations selon l'esprit de l'Église pour toute*

l'année liturgique, à l'usage des communautés et des fidèles, par l'abbé E. Décrouille. Paris, Haton, 1900, 2 vol. in-16 de 662 et 628 p., 6 fr. — 29. *Avertissements de la Providence dans les calamités publiques*, par S. Alphonse de Liguori. Paris, Téqui, 1900, in-18 de 208 p., 0 fr. 60. — 30. *Le Livre de la prière antique*, par Dom Fernand Cabrol. Paris, Oudin, 1900, in-12 de xviii-574 p., 3 fr. 75. — 31. *A l'École de Jésus*, par F. de Lamennais. Paris, Téqui, 1900, in-18 de xii-264-108 p., 1 fr. — 32. *Le Mois de l'Enfant Jésus, méditations pour chaque jour, du 26 décembre au 2 février*. Paris, Maison de la Bonne Presse, 1900, in-18 de viii-234 p., 0 fr. 50. — 33. *Mois du Sacré-Cœur d'après l'encyclique de Léon XIII sur la consécration du genre humain au Sacré-Cœur de Jésus*, par l'abbé G. de Bessonies. Paris, Amat, 1900, in-18 de xx-172 p., 0 fr. 50. — 34. *Histoire de la Très Sainte Vierge en 31 chapitres*, par l'abbé Nadal. 5e édit. Paris, Maison de la Bonne Presse, 1900, in-18 carré de xiv-184 p., 0 fr. 50. — 35. *Évangile des premiers communiants*, par l'abbé Aug. Féron. Paris-Auteuil, Œuvre de la première communion, 1900, in-12 de xvi-324 p., 1 fr. 50. — 36. *La Semaine Sainte à Rome*. Paris, Société de Saint-Jean, Desclée, in-18 de iv-112 p., 0 fr. 75. — 37. *Lectures de piété pour les petits enfants. Courtes méditations pour chaque jour de l'année*, par Mlle Marguerite de Montgermont. Paris, Lamulle et Poisson, 1900, in-12 de xii-540 p., 3 fr. 50. — 38. *L'Esprit de Jésus, ou le Christianisme rationaliste*, par Henri de Villeneuve. Nouv. édit. Paris, Société d'éditions scientifiques, 1899, in-12 de xxii-238 et 158 p., 3 fr. 50.

1-5. — Enseignement. — Nos contemporains n'auront réellement aucune excuse plausible pour essayer de justifier leur ignorance en matière de foi ; les livres de doctrine et d'enseignement abondent, chacun avec sa méthode spéciale, avec ses développements plus ou moins étendus, pouvant par conséquent, l'un ou l'autre, s'adapter à tel esprit, à telle situation, à tel besoin. Parmi ces ouvrages, celui de M. Lagarde : *Exposition et démonstration de la doctrine catholique*, nous semble un des plus opportuns ; il a du catéchisme la méthode interrogative qui réclame de la précision, de la clarté ; mais, comme le catéchisme se restreint au strict nécessaire, le livre de M. Lagarde a sur lui l'avantage d'offrir à l'occasion quelques développements indispensables qui en font un véritable livre d'enseignement doctrinal. Aussi l'auteur a-t-il raison de destiner son œuvre d'abord à tous les enfants, surtout à ceux qu'on veut instruire solidement de la religion, plus spécialement aux élèves de l'enseignement secondaire, des pensionnats de jeunes gens et de jeunes personnes, même aux catéchistes et aux pasteurs des âmes, c'est-à-dire à quiconque veut se rendre capable de raisonner sa foi. Sa méthode nous paraît excellente. « Connaître Jésus-Christ, c'est connaître l'*Homme*, sa *Fin* et la *Voie* qui y conduit. Tel est son plan. La première partie a pour objet la connaissance de l'homme et de sa fin ; la deuxième, la voie à prendre pour parvenir à cette fin ; la troisième, les secours nécessaires pour marcher dans cette voie. C'est bien là l'ensemble de toute la doctrine, la synthèse de tout l'enseignement théologique. Des pratiques, en parfaite harmonie avec les sujets traités, sont destinées à faire passer dans la conduite les vérités enseignées, et des traits historiques, soigneusement choisis dans l'Écriture Sainte, ont été « indiqués » pour

contribuer à éclairer et à convaincre les esprits. Observons seulement, à ce propos, qu'il eût été encore mieux de reproduire ces traits en les résumant ; le livre n'en aurait pas été grossi outre mesure et ces quelques lignes eussent été plus utiles encore qu'une simple « indication », dont on tient généralement peu de compte et qui en tout cas réclame la présence d'un second livre.

— *La Piété éclairée par la foi,* du R. P. Cotel, est aussi une *Exposition de la doctrine chrétienne*, mais l'auteur n'a pas voulu se borner à un exposé technique et sec de cette doctrine ; il y a joint cette onction qui lui sied si bien, qui lui attire et lui attache l'esprit et le cœur. C'est le motif pour lequel, sans rien omettre d'essentiel, il se plaît à insister davantage sur les points les plus capables de favoriser le développement de la piété. Cinq leçons préliminaires sont consacrées au catéchisme, à la religion en général, à l'Écriture Sainte et à la tradition, au chrétien, aux professions de foi. Trois grandes parties traitent ensuite du symbole de la foi dont chaque article est longuement développé ; de la grâce, des sacrements et de la prière, enfin de la morale évangélique. Deux appendices terminent cet utile travail, en étudiant l'âme humaine sous le rapport de la moralité de ses actes, et l'influence que les bons ou les mauvais anges peuvent exercer sur l'homme pour le porter au bien ou au mal. Mgr l'évêque de Nancy, qui a donné son approbation à l'ouvrage, en garantit la saine doctrine. Quant à la forme, elle ne laisse rien à désirer comme correction, exactitude, clarté. Cet ouvrage répond complètement à son but : destiné à des religieux ou à des religieuses, pour suppléer en leur faveur les livres de théologie, il réunit à l'exposition complète de la vérité ce charme que toute âme pieuse a besoin de trouver dans l'étude de la doctrine chrétienne pour réchauffer le cœur et pour avancer plus rapidement dans la vertu.

— Ces progrès seront encore assurés par la lecture attentive du nouveau livre de M. l'abbé Henry Bolo : *Béatitudes*. Nous avons placé cet ouvrage parmi ceux d'enseignement parce que, en réalité, il contient de la doctrine. L'auteur n'en est plus aujourd'hui — et depuis longtemps — à rechercher dans ses œuvres ce qui plaît surtout à l'imagination : la doctrine sans doute était toujours correcte, mais la forme dont il la revêtait la reléguait pour ainsi dire au second plan. L'expérience, en mûrissant le talent, a rendu l'imagination plus docile au joug, et la plume, sans rien perdre de son originalité de bon aloi, a fraternisé davantage avec la pensée. Les *Béatitudes*, plus encore que les trois ou quatre livres qui les ont précédées, marquent surtout ce progrès dont nous ne sommes pas seul à féciliter M. l'abbé Bolo ; ses œuvres y gagneront davantage auprès des esprits sérieux et opèreront un plus grand bien. Avant d'étudier chaque béatitude en détail, M. l'abbé

Bolo se pose trois questions qu'il nous paraît très bien résoudre : ces béatitudes furent-elles vraiment dans l'intention du Maître divin un code de bonheur ? Constituent-elles un véritable système, un traité complet mettant en ordre et en vue tout ce qui se rattache à la question du bonheur ? Enfin, cette conception du bonheur n'a-t-elle pas, quant à son ensemble, des racines profondes dans la religion avant l'Évangile ? Ces questions résolues, il aborde la première et la deuxième béatitude : il dit très clairement et très exactement comment *les Cœurs détachés* et *les Doux et humbles* peuvent voir se réaliser en eux le vrai bonheur. Ce livre porte l'*imprimatur* de l'Ordinaire de Valence.

— Vient la deuxième série qui comprend, elle aussi, deux *Béatitudes:* Heureux *Ceux qui espèrent*, heureux *Ceux qui pleurent !* Le problème de la douleur est franchement abordé par M. l'abbé Henri Bolo avec toutes ses difficultés, et il convenait, en effet, avant de montrer la souffrance comme un principe de bonheur, d'expliquer ce que nous devons voir surtout dans la souffrance, comment nous devons la considérer, ce qu'elle est dans les desseins de Dieu. « Si la douleur n'était pas une voie merveilleuse pour arriver très vite et très haut dans les régions du bien absolu, il faudrait accuser Dieu, proférer le plus horrible des blasphèmes, maudire la vie, ne plus rien comprendre au monde. » Il étudie ensuite à fond l'œuvre surnaturelle des larmes et en fait ressortir tous les avantages, il s'élève au contraire de toute son indignation contre le « rire » qu'il dit naître de l'ignorance, de l'erreur, de l'orgueil, de la corruption et de la méchanceté : ces pages consacrées à montrer d'où vient le rire, ce qu'il est, où il nous mène, sont vraiment remarquables de force, de vérité et d'émotion. Après ceux qui pleurent, ceux qui espèrent, ou mieux, ce sont les mêmes, dans divers états d'âme : on n'est jamais plus puissamment porté à espérer que lorsqu'on est pressuré par la douleur : plus on pleure, plus on aspire avec force vers un état meilleur, et vient alors un excellent commentaire de ces paroles du Maître : « Heureux ceux qui ont faim et soif de la justice parce qu'ils seront rassasiés. » L'auteur nous dit quelle est la justice qu'il faut désirer, celle-là même que Jésus nous révèle dans le *Pater* — et quel sera le rassasiement complet, le bonheur des âmes qui auront désiré cette justice.

— Mais ce bonheur n'existera réellement qu'au ciel ; y penser, l'espérer, l'entrevoir, c'est déjà en savourer les délices ; c'est mettre un contre-poids au fardeau de la douleur présente. Allons avec le P. Hamon, par la pensée, *Au delà du tombeau* et nous apprendrons là des leçons pleines d'intérêt et même de charmes. La méditation de l'au-delà ne saurait rebuter que les âmes pusillanimes : pourquoi craindre de se familiariser avec cette perspective d'un avenir où nous entrerons un jour, bientôt peut-être, quand nous pouvons ainsi plus sûrement nous

rendre cet avenir favorable ? Le livre du P. Hamon se divise en trois parties : la première traite de la résurrection et des ressuscités ; la deuxième du bonheur du ciel ; la troisième des joies du ciel ; elles renferment toutes les questions qui concernent l'autre vie : dogme de la résurrection, dernier jour, jugement, corps glorieux, cieux nouveaux et terre nouvelle, le bonheur du ciel, l'extase et le bonheur ; les joies des sens sur la terre et au ciel ; les joies du cœur humain dans la patrie ; la famille spirituelle ; les amis au ciel ; bonheur et joies de l'intelligence ; stabilité et éternité du ciel, etc. Toutefois, dans cette étude, l'auteur a su éviter les questions qui ne pourraient être comprises que par des théologiens exercés ; il s'est attaché de préférence « à ce qui édifie la piété, console le cœur et encourage le chrétien à mériter un jour une place dans l'heureuse famille du ciel. »

6-8.— Prédication.— Les *Conférences religieuses* du R.P. van Tricht sont des œuvres vraiment oratoires : elles ont de l'élévation, du mouvement, du souffle. On a bien fait de les recueillir et de les publier : elles ne peuvent que servir sa mémoire. Les quatre premières forment un tout complet ; elles ont été faites aux étudiants de l'Université de Louvain et traitent de la destinée, du devoir, des passions, de l'Eucharistie. La destinée, c'est l'avenir ; il dépend de nous de la préparer de manière à pouvoir remplir les obligations qu'elle nous imposera, en moulisant notre âme à toutes les élévations de la justice et de la vérité, en travaillant à y faire monter les autres. Mais pour servir l'Eglise, la société, la patrie, il faut être homme du devoir ; le devoir a une éternelle ennemie, la passion, qu'il faut résolument combattre et vaincre : la force pour ces grands combats et ces grandes victoires, c'est l'Eucharistie, le Christ, la grâce de Dieu par Jésus-Christ Notre-Seigneur. Telle est bien la parole qui convenait à cet auditoire bouillant de jeunesse et qui demandait ce qu'il devait faire de cet avenir qui s'ouvrait devant lui, à quoi il devait l'employer et par quels moyens il pourrait en tirer le meilleur avantage : il devait être saisi, pénétré de ces accents d'éloquence qui, même à la simple lecture, remue encore et transporte le cœur. Trois autres *conférences* ont pour objet la foi, l'espérance, la Sainte Vierge. L'éditeur les a fait suivre de trois panégyriques de S. Louis de Gonzague, de S. Ignace de Loyola et S. François-Xavier ; de plusieurs discours sur la pureté de la Sainte Vierge, la grandeur et les douleurs des mères, le Sacré-Cœur, la passion de Notre-Seigneur, les Petites Sœurs des pauvres, l'adoration, la première communion et les orgues. Ici et là, dans cette diversité de sujets, se retrouve la même sûreté de doctrine unie à la même distinction du langage, la même vigueur dans le sentiment, le même élan dans la pensée.

— Par ses conférences sur *le Sacré-Cœur*, le R. P. Lévêque de Vaux,

familiarise les esprits les moins cultivés avec la science la plus profonde de nos théologiens scolastiques. Le sujet est des plus opportuns; la dévotion au Sacré-Cœur prend chaque jour une extension plus grande ; les âmes sont de plus en plus avides de pénétrer dans cet abîme de sagesse et de sainteté ; il fallait bien répondre à ce désir et d'autre part maintenir dans la voie d'une saine théologie ces progrès incessants de la piété des fidèles. Ce double but a été poursuivi et atteint par le livre magistral que nous annonçons. Il est vrai que l'auteur, pour parler du Christ, emploie une langue presque ignorée des hommes de l'heure actuelle, celle des théologiens du moyen-âge, et spécialement celle des docteurs de l'école franciscaine, mais cette hardiesse a été couronnée de succès. La forme que l'auteur a choisie est particulièrement heureuse. « Vous avez, lui écrit son Provincial, condensé la doctrine scotiste sur l'Incarnation dans l'exposé que vous faites du Sacré-Cœur. Vous avez ainsi répondu aux aspirations des âmes qui se tournent de préférence vers ce Cœur divin depuis surtout que la parole du Souverain Pontife a placé son culte en pleine lumière catholique. » L'objet des six conférences est le suivant : Prééminence du cœur dans le Christ ; le Cœur du Christ, centre religieux de tout l'univers ; le Cœur du Christ, motif de la création et fin des œuvres de Dieu ; l'Excellence des mérites du cœur du Christ le rend-elle nécessaire dans le plan divin ? Combat du gnosticisme et de l'arianisme contre le cœur du Christ ; Place du cœur du Christ dans les systèmes scolastiques. Et ces conférences sont toutes de bonne allure, d'un travail consciencieux, bien établies sur le vrai terrain théologique : elles méritent donc la plus large diffusion.

— C'est encore le Sacré-Cœur qui est le sujet des treize instructions que publie le P. Guillaume, de la Compagnie de Jésus, sous ce titre : *Les Promesses du Sacré-Cœur de Jésus*. Le nombre d'instructions — la première mise à part comme simple préliminaire — correspond exactement aux douze promesses faites par N.-S. Jésus-Christ à la B. Marguerite-Marie en faveur des personnes dévotes à son Sacré-Cœur ; chacune d'elles développe une de ces promesses et toutes contribuent ainsi à faire mieux connaître les privilèges attachés à cette dévotion. L'importance de ces instructions est assez clairement indiquée dans l'instruction préliminaire où l'auteur étudie l'étendue de ces promesses, leur variété, leur universalité, où il en montre la grandeur par la solidité des biens qui en sont l'objet. Le livre se termine par les litanies nouvelles du Sacré-Cœur, l'acte de consécration du genre humain, celui de la B. Marguerite-Marie et autres prières.

9-16. — Sacerdoce. — Famille. — Le R. P. Adolphe Petit, de la Compagnie de Jésus, a réuni en volume les méditations et les examens qu'il avait publiés dans la revue *Études ecclésiastiques* pour les prêtres

en retraite du mois ; il en est résulté cinq livres où se trouve toute condensée la doctrine spirituelle qui doit servir de règle aux ministre du Seigneur ; c'est ce qu'indique formellement le titre de l'ouvrage : *Sacerdos rite institutus piis exercitationibus menstruae recollectionis.* Sous forme d'exercices de retraite, le R. P. Petit indique au prêtre tout ce qu'il doit faire pour être fidèle à sa mission et digne de son état — *rite institutus.* — Voici d'abord le modèle du sacerdoce : le Sacré-Cœur, cet exemplaire de toutes les vertus, qui nous a été montré sur la montagne. L'auteur nous dévoile l'amour dont ce cœur divin est rempli et nous en fait suivre les manifestations à travers tous les actes de la vie du Sauveur ; il y mêle des méditations sur la Sainte Vierge et quelques saints, particulièrement sur saint Joseph, ainsi que des examens sur les fins dernières, les devoirs personnels du prêtre et les fonctions du saint ministère. Telle est la matière du premier volume qui comprend vingt-cinq exercices. C'est d'ailleurs le même nombre d'exercices que renferme chaque volume, sauf le cinquième qui en a vingt-neuf. Dans le second, ces exercices roulent sur les vertus sacerdotales, sur les mystères de la nativité, de la résurrection et de l'ascension de Notre-Seigneur, sur le purgatoire, le péché, etc. Les mystères de la vie de Notre-Seigneur, ses miracles, sa prédication, sa mort, l'avènement du Saint-Esprit forment la matière des vingt-cinq exercices du troisième volume. Dans le quatrième, l'auteur s'attache plus spécialement à méditer la Passion du Sauveur, les sept paroles de Jésus sur la croix, le *Magnificat,* les apparitions de Jésus ressuscité, les huit béatitudes. Enfin le cinquième volume contient des méditations sur les péchés des anges et des prêtres, sur l'enfer et le purgatoire, le Ciel et l'Eucharistie, encore sur la Sainte Vierge, saint Joseph et saint Jean-Baptiste, sur quelques autres paraboles. Et chaque méditation est accompagnée d'un examen pratique sur toutes les charges de la vie sacerdotale, de telle sorte que la vie du prêtre est envisagée sous tous ses aspects ; rien n'échappe à l'œil vigilant du savant directeur. Il y a là aussi une source féconde de pensées et de sentiments qui peuvent servir au prêtre pour ses instructions à son peuple ou pour conseil de direction au tribunal de pénitence. C'est le *vade-mecum* de tout prêtre, soit pour lui-même, pour sa propre sanctification, soit pour la sanctification des âmes qui lui sont confiées. Un index synoptique où sont groupées par ordre logique toutes les matières contenues dans ces cinq volumes aide encore le lecteur à se procurer aisément l'enseignement qui lui est nécessaire. Bien mieux, une table ingénieuse indique les sujets spéciaux de méditations qui conviennent à la triple pratique pieuse des mois du Sacré-Cœur, de Marie et de Joseph.

— Parmi les plus essentiels devoirs du sacerdoce, il faut placer la

mission de former les âmes des jeunes gens à la vie chrétienne, à la vertu. *Le Prêtre éducateur*, du R. P. Lécuyer, doit, sur ce point, compléter l'œuvre du R. P. Petit, en insistant davantage sur les leçons qui sont propres à cette mission parfois délicate, toujours assez difficile. L'auteur était admirablement préparé à donner cet enseignement « par l'élévation, le sens pratique et le tact qui sont les principaux caractères » de son apostolat. Une intéressante notice, due à la plume du R. P. Reynier et qui sert d'introduction, nous initie pour notre édification à cette vie du saint religieux que fut le R. P. Lécuyer; le vicaire général des dominicains enseignants nous est offert en modèle et nous le voyons pour ainsi dire à l'œuvre avant de l'entendre, nous répétant cette parole du Sauveur : Ce que j'ai fait, faites-le à votre tour. Les douze conférences traitent de la force, de la justice, de la vérité, de la vertu de religion, de la charité, de la chasteté, de la doctrine religieuse, de la confession, de la prière, de l'abnégation, du travail et du dévouement. Le meilleur éloge à faire de ces entretiens se résume en ces quelques mots : le R. P. Lécuyer a bien mérité des saintes causes de l'Église et de la patrie, de la jeunesse catholique et du clergé enseignant.

— C'est aussi parce que Mgr Chardon avait une haute idée du sacerdoce qu'il a été amené à établir un parallèle entre *l'Ange et le Prêtre*. Le regretté vicaire général de Clermont avait une prédilection marquée pour les anges ; nous avons ici-même, à plusieurs reprises, appelé l'attention du lecteur sur ces livres si intéressants, si pieux, si instructifs qu'il appelait : *Mémoires d'un séraphin*, *Imitation des anges*; tout à l'heure nous aurons à nous occuper des *Mémoires d'un ange gardien*. Quelle enviable spécialité de vivre en commerce avec les esprits célestes, d'étudier leur nature, leurs privilèges, leurs vertus ! Et puis quelle douce consolation d'examiner les rapports que la créature humaine peut avoir avec la créature angélique ! Ces rapports doivent exister : bien que supérieur, oh ! de bien peu à l'homme, l'ange ne diffère pas essentiellement de nous du côté de notre âme et surtout en ce qui concerne le prêtre, il doit y avoir entre lui et la nature angelique une réelle et merveilleuse harmonie. Laissez-nous vous indiquer quelques-unes de ces ressemblances : les pouvoirs de l'ange et ceux du prêtre, l'ange et le prêtre obéissant, le prêtre et les neuf chœurs, le prêtre ange gardien, la paternité de l'ange et du prêtre, l'ange et le prêtre au baptême, au saint tribunal, au dernier jour, l'ange et le prêtre gardiens de la maison de Dieu, les joies et les tristesses de l'ange et du prêtre, etc., etc., et ce parallélisme se poursuit ainsi dans cinquante chapitres, toujours aussi exact, sans effort, à la gloire du sacerdoce. Ce livre devrait être entre les mains de tous les prêtres : ils y trouveraient, avec une doctrine puisée aux meilleures sources, des enseignements solides, d'utiles et pieuses leçons. »

— Dans son nouvel ouvrage qu'il intitule de cette phrase empruntée au Sauveur : *Si vous connaissiez le don de Dieu !* Mgr Isoard traite encore du sacerdoce et il s'acquitte de cette tâche avec la science théologique, avec la courageuse franchise et la belle forme littéraire qui distinguent tous ses écrits. Dans la préface, il rédige en quelques pages ce qu'il appelle « le journal du siège que subit l'Église » et aboutit à cette conclusion malheureusement trop légitime : « Chacun des publicistes, des rapporteurs et des orateurs de congrès, quel que soit le sujet qu'il traite, apporte cette même conclusion : Il faut émonder, rajeunir, rendre acceptable telle ou telle doctrine morale, ou tel point de discipline, ou même l'énoncé de tel dogme appartenant à la foi. » Mais le prêtre est là pour s'opposer à cette diminution des vérités divines ; le sacerdoce est cette citadelle qui résiste à toutes les attaques et c'est pourquoi il importe aux laïcs, aux fidèles, de connaître le caractère du prêtre, son enseignement par la parole ou par le livre. Toutefois il faut que le prêtre reste ce qu'il doit être; il est des novateurs qui prétendent « moderniser » le sacerdoce, le mettre en contact avec l'esprit du siècle afin de lui faciliter sa mission d'instruire et de convertir le siècle, comme si, pour guérir son malade, le médecin avait besoin de se faire malade lui-même. Le vaillant évêque d'Annecy condamne hardiment toutes ces innovations qui ne tendraient à rien moins qu'à la ruine même du sacerdoce et de l'Église; il répudie ces prétendus sauveurs de la Société et aussitôt il nous met en face du prêtre tel qu'il a été institué par Jésus-Christ ; il rappelle les devoirs qu'impose la cléricature et parmi lesquels se trouve surtout le devoir d'étudier. Car le prêtre doit, lui aussi, apprendre s'il veut être apte à enseigner. Où et comment étudier ? Il faut étudier au presbytère en s'aidant de toutes les facilités que nous offrent les voies actuelles de communication; il faut étudier avec le concours de la bonne volonté et de la grâce, de manière à obtenir une sérieuse conviction. Et, dans un long appendice, Mgr Isoard explique le mécanisme des bibliothèques circulantes à l'usage du clergé, en fait ressortir tous les avantages et les recommande à tous les prêtres. Nous voudrions que nos hardis réformateurs du sacerdoce lussent ces pages si vraies, si vécues de Mgr Isoard ; ils auraient une notion plus exacte de ce qu'est le don de Dieu. Ah ! s'ils le connaissaient et si tous les laïcs, les fidèles le connaissaient, eux aussi !

— Le don de Dieu, c'est aussi le don que Dieu nous a fait de lui-même : l'Eucharistie. Il est aussi trop peu connu, et c'est pourquoi un ancien directeur de séminaire publie très opportunément un *Entretien spirituel sur la Sainte Messe* où il cherche à nous faire connaître la grandeur du Saint Sacrifice et à nous convaincre de la nécessité de nous conformer aux enseignements qu'il nous donne. Matière et préludes du sacrifice ; première consécration, la victime ; deuxième consécration,

l'immolation; intelligence et apostolat de la messe, tels sont les points principaux qu'il expose brièvement et avec clarté. En comprenant ainsi mieux la messe, on la pratiquera davantage.

— L'auxiliaire du sacerdoce, c'est la famille où le prêtre reçoit d'ordinaire son ébauche et sa première formation. *Nazareth et la Famille de Dieu dans l'humanité*, par le R. P. Dechevrens, nous fait concevoir une haute idée de cette institution divine de la famille. Dans une première partie, l'auteur expose le plan de Dieu dans la création de l'homme et dans l'incarnation de son divin Fils. C'est le fondement de tout ce qui vient ensuite. Et ce fondement n'est autre que la dignité presque infinie à laquelle il a plu à Dieu de nous appeler, nous, hommes, en nous associant à son Fils et en nous faisant partager avec lui la réalité et tous les avantages de la filiation divine. Ce plan de Dieu se réalise d'abord à Nazareth, où Dieu commence dans la personne de Jésus, de Marie et de Joseph, cette famille d'adoption qu'il veut se créer sur la terre, puis dans l'Église chrétienne qui continue Nazareth, mais en le dilatant. L'Église c'est donc Nazareth avec les mêmes devoirs à remplir, les mêmes vertus à pratiquer. Dès lors — c'est la seconde partie — toute âme chrétienne doit venir à Nazareth, se faire de la Famille de Nazareth et puiser à sa vraie source le véritable esprit des enfants de Dieu. Pour tout dire, la vie de Jésus à Nazareth c'est l'idéal réalisé de la vie chrétienne, et c'est pour faciliter davantage et étendre de plus en plus la réalisation de cet idéal qu'un saint prêtre de Versailles érigeait, en décembre 1876, une association pieuse approuvée d'abord par l'évêque, encouragée et bénie ensuite par le Pape, sous le nom d'*Union dans la Sainte Famille*. L'ouvrage du R. P. Dechevrens contribuera beaucoup à faire connaître et à accréditer davantage cette association, en même temps qu'à mettre davantage en relief les vertus de notre modèle de Nazareth : l'obéissance, la mortification, l'amour, la piété filiale, le dévouement, et à inciter à les pratiquer. Le second volume, consacré à ces vertus de la Sainte Famille, renferme un commentaire remarquable de la première partie de l'oraison dominicale, ingénieusement ramenée au dessein de l'ouvrage.

— L'enfant est la raison d'être, le tout de la famille. Aussi est-il l'objet de toute la sollicitude divine; Dieu veille à ce point sur lui qu'il commet à sa garde un des esprits célestes ayant mission de l'éclairer, de le conduire et de le diriger. Lisez les *Mémoires d'un ange gardien*, écrits et publiés par Mgr Chardon; vous serez étonnés de tous les bienfaits que cet ange rend à son protégé. « Un ange y raconte quelles furent ses fonctions et ses impressions depuis l'instant où une âme lui fut confiée jusqu'à celui où elle prit place à ses côtés dans la gloire. On voit d'un coup d'œil ce qu'a fait dans le passé, ce que fait dans le présent, ce que fera dans l'avenir pour nous le meilleur des amis. »

L'odyssée de l'ange gardien sur la terre se développe dans quatre-vingt-huit paragraphes, où, sous les titres les plus divers, nous voyons défiler en notre présence tous les épisodes de notre vie, depuis le berceau jusqu'au ciel. On suit avec intérêt ce récit de l'ange où l'on peut bien se reconnaître par intervalle, et l'on admire toujours cette si grande délicatesse de l'amour de Dieu envers nous. Nous ne signalons aucun paragraphe en particulier, car tout est également à lire. Puissions-nous retirer de cette histoire une plus grande considération pour notre ange gardien, plus de docilité à ses bonnes inspirations, plus de fidélité et d'empressement à imiter ses vertus !

— Les enfants et les jeunes gens surtout ont besoin pour se former, de se laisser conduire par l'ange commis à leur garde ; c'est lui que, sous les traits du R. P. Berthier, leur offre un excellent livre écrit à dessein pour eux : *Le Jeune Homme chrétien à l'école des saints.* Il se divise en trois parties : la première indique les vertus à pratiquer : foi, espérance, charité, amour de l'Église, piété filiale, humilité, pureté, obéissance, etc.; la seconde dévoile les obstacles à éviter : les tentations, le monde, les mauvaises compagnies, les mauvaises lectures, les divertissements mondains, le respect humain ; enfin la troisième examine les moyens de salut : les sacrements, la direction spirituelle, la prière, la dévotion à la Sainte Vierge, etc. Faut-il autre chose pour être et pour se conserver bon chrétien ? Et ces sages conseils sont offerts avec une méthode, une solidité, une chaleur et un entrain qui les font plus facilement accepter. « Ces lumineuses instructions sont empruntées aux Pères de l'Église et une doctrine si substantielle et si sûre se trouve encore corroborée par l'exemple d'un grand nombre de saints.» Aussi M. le vicaire général de Cambrai se plaît-il à louer en ces quelques paroles un ouvrage si bien fait et qui doit être si utile : « Votre idéal semble devoir se résumer dans ces trois mots · instruire, édifier, intéresser ; il ne pouvait être réalisé d'une manière plus heureuse. »

17-22. — Jésus, Marie. — Il importe surtout de faire connaître aux jeunes gens leur véritable modèle qui est Jésus-Christ. Mgr Gouthe-Soulard, archevêque d'Aix, le leur présente dans un petit opuscule, court, précis, facile à comprendre, intéressant, un de ces écrits pleins de charme et de verve qui tombent de sa plume si populaire. *Jésus-Christ* est là tout entier ; l'éminent auteur nous le fait connaître par ses paroles, ses actions, ses miracles, sa mort, sa résurrection ; il nous invite à étendre son règne, à aller à Lui, à vivre en Lui. Ce petit chef-d'œuvre, à peine paru, a eu plusieurs éditions à Aix et à Paris ; elles ont été rapidement épuisées.

— *Jésus, docteur*, de M. l'abbé Max. Caron, est la suite de l'œuvre entreprise depuis quelques années par le vénéré supérieur du petit séminaire de Versailles et à laquelle il a donné le nom de *Retour à l'Évan-*

gile; il publie aujourd'hui le huitième volume de cette série. Les précédents avaient pour objet : L'attente de Jésus; Jésus enfant; Jésus adolescent; Jésus rédempteur; Jésus dans sa gloire; Jésus dans ses sacrements; Jésus législateur. Maintenant voici *Jésus, docteur*, et les méditations nous conduisent du jour de la fête de l'Assomption au 1er octobre. L'année liturgique finira avec le prochain volume qui sera le triomphe de Jésus. Nous n'avons pas besoin de refaire l'éloge de l'auteur : il est ce qu'il fut toujours, un excellent guide pour nous initier aux enseignements du Docteur suprême.

— On complètera la connaissance de Jésus et de sa doctrine par le livre du R. P. Étienne Binet : *Des Attraits tout-puissants de l'amour de Jésus-Christ et du paradis de ce monde*; il ne date certes pas d'aujourd'hui, puisque l'auteur est mort en 1639, mais pour être vieux de près de trois siècles, il n'a rien perdu de son intérêt, de son utilité, et même de son opportunité. Il existait peu d'exemplaires de la première édition ; on a eu l'excellente pensée de rééditer cet ouvrage : cet oublié nous revient pour ainsi dire avec toute la fraîcheur de sa jeunesse et il sera très favorablement accueilli. Qui pourrait bien d'ailleurs résister à ces attraits qu'il nous annonce? Quel titre plus séduisant! Il nous parle aussi du « paradis de ce monde » : qui donc ne peut être sollicité à savoir comment ici-bas nous pouvons goûter les délices du Paradis? C'est le cœur de Jésus qui renferme toutes ces douceurs et tous ces attraits. « Le Cœur de Jésus, c'est le paradis de nos cœurs ; son amour, c'est la flamme qui enflamme les belles âmes ; sa douceur, c'est l'air et l'élément des âmes fortunées. Jamais vous ne serez malheureux tandis que vous aimerez Jésus-Christ. » Et cela est dit dans un style gracieux, avec un coloris d'images, une sûreté de doctrine, une originalité de pensées et une abondance de citations qui rendent ce volume très remarquable. Une table des matières permet aisément de retrouver dans l'ouvrage telle considération qui avait frappé l'esprit et sur laquelle on se plaît à insister.

— A quelle époque de sa vie terrestre Jésus nous a-t-il révélé les trésors de son amour si ce n'est à l'heure de ses souffrances et de ses humiliations? Les *Méditations sur la Passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ* nous font pénétrer jusqu'aux plus intimes profondeurs de son cœur sacré et nous comprendrons alors beaucoup mieux cette parole de Jésus à la bienheureuse Marguerite-Marie : « Voilà ce cœur qui a tant aimé les hommes. » Nous n'avons certes pas à recommander ce livre du cardinal Wiseman, assez connu et assez apprécié. Aussi bien il nous est présenté par son digne et éminent successeur, le cardinal Vaughan, et il ne saurait y avoir pour un ouvrage de parrain plus honorable et plus autorisé. L'archevêque de Westminster se plaît à

et celle-ci surtout développée par les trois vertus de l'état religieux, la pauvreté, la chasteté, l'obéissance.

— L'opuscule de M. l'abbé Martin : *La Perfection religieuse*, continue à nous initier à cette vie mystique; l'auteur se dérobe tout entier derrière saint François de Sales, auquel il emprunte ses considérations : c'était bien le meilleur moyen de se gagner les plus unanimes sympathies, mais encore y avait-il quelque mérite à choisir ce qui était à préférer parmi tant d'œuvres excellentes. Mgr l'évêque de Nîmes se plaît à louer ce discernement très sûr de l'auteur, qui est un de ses prêtres les plus distingués : sa lettre motivée est un éloge complet de la doctrine de saint François de Sales et elle remercie sincèrement M. l'abbé Martin d'avoir travaillé, par son opuscule « à vulgariser les principes et les règles pratiques d'une spiritualité depuis longtemps contrôlée et approuvée par l'Église. »

— Les *Entretiens et avis spirituels* du R. P. Lécuyer s'adressent plus spécialement aux personnes pieuses du monde. Le P. Lécuyer fut un excellent directeur de conscience : dans l'accomplissement de cette tâche qui exige une grande solidité de doctrine, beaucoup d'exactitude, des vues nettes et précises, il se montra un guide spirituel des plus autorisés; les âmes privilégiées qui suivirent sa direction réalisèrent en peu de temps des progrès dont Dieu seul pourrait donner la mesure. L'ouvrage se divise en deux parties : la première est une synthèse d'instructions prêchées à des Enfants de Marie et qu'il adressait au jour le jour par écrit à une personne dont il dirigeait la conscience : il y est traité des vérités fondamentales, c'est-à-dire des fins dernières. La deuxième partie contient d'abord des conseils de spiritualité pratique; ensuite un règlement de vie, enfin deux lettres sur le célibat consacré à Dieu. Ces pages ne peuvent que profiter beaucoup aux jeunes personnes qui, dans le monde, veulent rester chrétiennes.

— Dans la pratique de la vie religieuse, la pauvreté trouve comme naturellement sa place; il est plus difficile de l'introduire dans la pratique de la vie du monde. Le R. P. Exupère est convaincu toutefois qu'on peut y réussir et le voilà à l'œuvre dans son nouveau livre : *La Pauvreté. Sa mission dans l'Église et dans le monde.* Son entreprise n'est d'ailleurs pas trop hardie : elle a reçu les encouragements de tous les supérieurs de son ordre et d'un grand nombre d'évêques. Le P. Exupère parle d'abord de ce devoir d'expiation qui incombe à toute âme et il établit à ce propos la nécessité de la pauvreté, comme moyen d'accomplir cette expiation : c'est la mission de la pauvreté. Mais combien ce détachement de toutes choses est diversement apprécié! Tandis que dans l'Eglise, la pauvreté est une gloire, elle est dans le monde une honte qui traîne avec elle d'indicibles souffrances; tandis que dans l'Église il n'y a qu'un petit nombre de pauvres qui goûtent les douceurs

de tous les privilèges de Marie ; conception immaculée, don de son intelligence et de sa volonté, intégrité de son âme, ses progrès dans la sainteté, son assomption et son couronnement. Les Saints Pères et les auteurs de théologie servent de guide à l'auteur : il ne saurait y avoir une garantie plus sûre de son orthodoxie et c'est vraiment une grande œuvre que le R. P. Terrien a su accomplir, un beau monument élevé à la gloire de la Mère de Dieu.

— Un prêtre du clergé de Paris nous offre des *Lectures* pour chaque jour du mois de mai, sous ce titre : *Apparitions et guérisons de Lourdes*. L'auteur n'a pas la prétention de donner de l'inédit : il a simplement fait un choix parmi les pages les plus intéressantes des écrits de M. Lasserre, de M. Estrade, du docteur Boissarie et nous devons dire que ce choix a été fait avec intelligence et avec goût ; l'auteur renvoie aux auteurs originaux tout le mérite et toute la valeur de son livre ; il n'est pas juste envers lui-même : ces lectures faites d'extraits semblent vraiment son œuvre personnelle et le livre tout entier ressemble à une belle mosaïque dont les petits cubes, empruntés à d'autres ouvriers, viennent si naturellement s'adapter les uns aux autres que l'œuvre une fois complète paraît un travail tout à fait original. Dans les tableaux du Rosaire, à Lourdes, il y a la part du peintre qui a créé le tableau et la part du mosaïste qui l'a reproduit contre l'abside, et quoique secondaire, celle-ci a bien son importance. L'auteur a fait un excellent *Mois de Marie* dont les lectures sont pleines d'édification.

23-28. — Spiritualité. — Avec les ouvrages qui suivent nous faisons un pas de plus vers la perfection. Le premier livre qui se trouve sous notre main nous fait entrer dans une voie meilleure. C'est l'*Introduction à la vie mystique*, par M. l'abbé P. Lejeune. Nul ouvrage ne pouvait être plus opportun, et l'auteur, autant que nous avons pu en juger, est un introducteur autorisé, un guide sûr. « Guider les âmes dans leur ascension vers les sommets de la vie spirituelle, lui écrit S. E. le cardinal Langénieux, est une entreprise toujours difficile. Il y faut, entre autres qualités, une science théologique solide, un bon sens pratique très ferme. Cette entreprise, vous l'avez, à mon avis, réalisée avec un plein succès. » Il est vrai que M. l'abbé Lejeune, se défiant de ses propres lumières, a pris soin de placer sa doctrine et ses décisions sous le patronage de nos écrivains mystiques et ascétiques les plus recommandables : Dieu devait bénir cette humilité et le volume de M. l'abbé Lejeune a trouvé un favorable accueil auprès des prêtres et des religieux ; les personnes du monde elles-mêmes, qui ont le goût de la vraie et solide piété, se sont complues à le tenir pour un guide des plus précieux. L'auteur dépeint d'abord ce qu'est la vie mystique ; il indique ensuite les principales dispositions à cette vie : la pratique constante de l'oraison, la pratique du recueillement, l'humilité, la mortification,

et celle-ci surtout développée par les trois vertus de l'état religieux, la pauvreté, la chasteté, l'obéissance.

— L'opuscule de M.l'abbé Martin : *La Perfection religieuse*, continue à nous initier à cette vie mystique; l'auteur se dérobe tout entier derrière saint François de Sales, auquel il emprunte ses considérations : c'était bien le meilleur moyen de se gagner les plus unanimes sympathies, mais encore y avait-il quelque mérite à choisir ce qui était à préférer parmi tant d'œuvres excellentes. Mgr l'évêque de Nîmes se plaît à louer ce discernement très sûr de l'auteur, qui est un de ses prêtres les plus distingués : sa lettre motivée est un éloge complet de la doctrine de saint François de Sales et elle remercie sincèrement M. l'abbé Martin d'avoir travaillé, par son opuscule « à vulgariser les principes et les règles pratiques d'une spiritualité depuis longtemps contrôlée et approuvée par l'Église. »

— Les *Entretiens et avis spirituels* du R. P. Lécuyer s'adressent plus spécialement aux personnes pieuses du monde. Le P. Lécuyer fut un excellent directeur de conscience : dans l'accomplissement de cette tâche qui exige une grande solidité de doctrine, beaucoup d'exactitude, des vues nettes et précises, il se montra un guide spirituel des plus autorisés; les âmes privilégiées qui suivirent sa direction réalisèrent en peu de temps des progrès dont Dieu seul pourrait donner la mesure. L'ouvrage se divise en deux parties : la première est une synthèse d'instructions prêchées à des Enfants de Marie et qu'il adressait au jour le jour par écrit à une personne dont il dirigeait la conscience : il y est traité des vérités fondamentales, c'est-à-dire des fins dernières. La deuxième partie contient d'abord des conseils de spiritualité pratique; ensuite un règlement de vie, enfin deux lettres sur le célibat consacré à Dieu. Ces pages ne peuvent que profiter beaucoup aux jeunes personnes qui, dans le monde, veulent rester chrétiennes.

— Dans la pratique de la vie religieuse, la pauvreté trouve comme naturellement sa place; il est plus difficile de l'introduire dans la pratique de la vie du monde. Le R. P. Exupère est convaincu toutefois qu'on peut y réussir et le voilà à l'œuvre dans son nouveau livre : *La Pauvreté. Sa mission dans l'Église et dans le monde.* Son entreprise n'est d'ailleurs pas trop hardie : elle a reçu les encouragements de tous les supérieurs de son ordre et d'un grand nombre d'évêques. Le P. Exupère parle d'abord de ce devoir d'expiation qui incombe à toute âme et il établit à ce propos la nécessité de la pauvreté, comme moyen d'accomplir cette expiation : c'est la mission de la pauvreté. Mais combien ce détachement de toutes choses est diversement apprécié! Tandis que dans l'Eglise, la pauvreté est une gloire, elle est dans le monde une honte qui traîne avec elle d'indicibles souffrances; tandis que dans l'Église il n'y a qu'un petit nombre de pauvres qui goûtent les douceurs

de la pauvreté, le nombre des pauvres croît sans cesse dans le monde et au milieu des plus cruelles rigueurs ; arrive un trop réel parallèle entre le riche du monde et le riche chrétien, entre le pauvre du monde et le pauvre de Jésus-Christ. Le livre se termine par un aperçu sur l'origine des idées modernes relatives à la pauvreté. On sent, à chaque ligne, que c'est un disciple de François d'Assise qui parle de la vertu de prédilection du saint patriarche. Aussi peut-on dire, sans exagération, avec Mgr l'évêque de Versailles, que le livre du R. P. Exupère « comptera parmi les services les plus signalés rendus à la cause catholique par les ordres religieux, depuis leur rétablissement en France. »

— Autre service rendu aux pieux fidèles vivant dans le monde par l'opuscule intitulé : *Pensées choisies du vénérable curé d'Ars.* M. Vianney est un de nos saints les plus populaires, que beaucoup de nos contemporains ont connu et consulté : tout ce qui le concerne, surtout ce qui émane de lui ne peut qu'être favorablement accueilli. On lira volontiers, on méditera les pensées du curé d'Ars sur l'instruction chrétienne, sur le service de Dieu, sur le monde présent et le monde futur, sur l'excellence de la foi, la gloire et le bonheur d'une âme pure, la puissance et la douceur de la prière, le Saint-Sacrifice, la meilleure des mères, le pardon des offenses, etc., etc. Sous forme d'appendice, ce petit livre renferme les prières en usage pour la jeunesse du chrétien et peut aussi servir de manuel de piété.

— Les *Méditations* de M. le chanoine Décrouïlle sont courtes, claires, méthodiques, à la portée des simples fidèles : elles seront, pour avancer dans la piété, d'une utilité incontestable. Déjà l'auteur avait pourvu ses confrères d'excellentes *Méditations sacerdotales*, dont le succès a été grand ; les *Méditations* qu'il vient de publier méritent le même accueil parce qu'elles possèdent les mêmes qualités. « Suivant une allure toute simple, et toute pratique sous une forme régulière et large à la fois, ces méditations dirigent l'âme fidèle, jour par jour, à travers le cycle entier de l'année sainte. Elle y apprend, par la réflexion, à puiser aux sources de la divine liturgie de quoi nourrir et fortifier sans cesse en elle toutes les vertus de la vie parfaite. » Les deux volumes comprennent en effet une méditation sur chaque messe des dimanches et des féries de l'année ecclésiastique, sur chaque saint dont la fête se célèbre dans l'Église latine, sur chacune des messes des communs des saints et des messes votives concédées par Léon XIII. Chaque méditation se partage en deux points, résumés dans un court sommaire qui les précède, pour être lu la veille au soir ; après chaque méditation, se trouvent des actes après la communion adaptés à chaque jour. Cette méthode est excellente : même les personnes les moins familières avec cet exercice y trouveront une étonnante facilité à le pratiquer.

29-37. — Piété. — La piété est utile à tous, a dit l'Apôtre : elle doit

nous servir surtout à nous élever au-dessus de l'agitation de ce monde et à pénétrer dans le cours des événements humains l'action même de la Providence. Les *Calamités publiques* surtout sont comme des *Avertissements* providentiels qu'il nous faudrait mieux comprendre et dont nous devrions tenir plus de compte. S. Alphonse de Liguori se fait ici notre maître et nous avons grand intérêt à lire ces graves et réelles leçons que nous donne la Providence au milieu de nos malheurs. Et en quel temps ces leçons furent-elles pour ainsi dire plus opportunes, plus évidentes qu'à notre époque ? Aimons à nous courber sous la main de Dieu qui nous frappe ; mais en même temps prions-le afin que sa justice soit apaisée par notre confiance et que nos épreuves prennent fin. Un traité de la prière par saint Liguori suit les considérations du même saint sur les calamités publiques.

— De la prière nous avons un traité bien plus developpé dans *le Livre de la prière antique*, par Dom Cabrol. Ce gros volume est comme le complément du célèbre ouvrage de Dom Guéranger : *l'Année liturgique* ; c'en est aussi le résumé et nous trouvons dans les huit parties dont il se compose tout ce qui peut intéresser notre piété au sujet de la prière : notions et éléments ; assemblée chrétienne et la messe ; prières des chrétiens : *Pater*, hymnes, *Gloria in excelsis*, *Te Deum*, symboles, etc., sanctification du temps : heures du jour, de la semaine, de l'année; culte de Notre-Seigneur et des saints : fêtes de Jésus-Christ, de la Sainte Vierge, des martyrs, des vierges, etc., sanctification des lieux et des éléments : dédicace des églises, bénédictions des cimetières, de l'eau, du sel, des cloches, des repas, etc. ; sanctification de la vie : baptême, confirmation, première communion, voyages, maladies, ordination, mariage, mort. Comme on le voit, l'Église a des prières pour toutes les circonstances, pour tous nos besoins spirituels et temporels. C'est une œuvre utile qu'accomplit le savant et pieux auteur en apprenant aux fidèles, même peut-être à des hommes religieux et de bonne foi qui sont hors de l'Église, à connaître cette prière qui date des premiers siècles et qui est pour cela appelée justement « antique », en leur donnant le moyen de s'initier par eux-mêmes à tous les secrets de la liturgie. Sous le titre d'*Eucologe*, le volume renferme les principales prières en usage habituel dans nos églises : ordinaire de la messe, vêpres, litanies, etc.

— Nous retrouvons ces mêmes prières dans le petit livre de F. de Lamennais intitulé : *A l'école de Jésus ;* ces volumes servent ainsi à la fois pour de pieuses lectures et pour les offices publics : double avantage qui doit être apprécié. La première partie de l'opuscule, sous la forme d'un dialogue entre Jésus et l'enfant, enseigne tout ce que celui-ci doit faire pour marcher sur les pas de son modèle ; Jésus instruit l'enfant des dangers du monde dans le premier âge, de la vraie vie de

l'homme, de la fidélité aux devoirs, de la confession et de la communion comme moyens de persévérance, de la dévotion à la Sainte Vierge, aux saints patrons et aux saints anges. Cet ouvrage rappelle en plus d'un endroit celui de l'*Imitation de Jésus-Christ*; il s'en échappe le même parfum de piété et de vertu.

— *Le Mois de l'Enfant-Jésus* nous présente le même modèle en nous excitant fortement aussi à l'imiter ; des méditations pour chaque jour, du 26 décembre au 2 février, comprennent tous les enseignements que nous donne la crèche de Bethléem, et il y a des leçons pour tous les âges et toutes les conditions, surtout pour l'enfance chrétienne ; elles sont suivies de l'historique du culte séculaire et permanent de l'Enfant-Jésus.

— Avec le *Mois du Sacré-Cœur*, de M. l'abbé Bessonies, c'est sous un autre aspect que nous considérons le divin Maître; mais ce petit livre doit aboutir, comme le précédent, à une connaissance plus complète de Jésus et à un amour plus ardent pour lui. Il a enfermé toutes ses méditations du mois de juin dans la contemplation du Cœur divin ; il est le simple commentateur de l'encyclique de Léon XIII pour la consécration du genre humain et de la formule de l'acte de cette consécration. Un trait édifiant suit chaque méditation qui se termine ainsi d'une manière pratique.

— Le vénérable doyen du chapitre de Valence, M. le chanoine Nadal, attire maintenant notre attention du côté de l'auguste Mère de Dieu, en nous racontant, en trente et un chapitres, un pour chaque jour du mois de mai, l'*Histoire de la Très Sainte Vierge*. Nous regrettons l'absence de tout trait historique à la fin de chaque considération : c'est une lacune ; mais cette réserve faite, nous n'avons qu'à louer l'onction avec laquelle est écrite cette histoire ; nous nous plaisons à reconnaître que, dans ce travail, le cœur s'est concerté avec l'intelligence pour parler dignement de Marie.

— L'*Évangile des premiers communiants*, comme son titre l'indique, est le commentaire des paroles, des traits bibliques qui peuvent servir pour préparer les premiers communiants à accomplir cet acte important de la vie chrétienne. D'excellentes considérations suivent ces commentaires, et à l'appui des uns et des autres sont rappelées des histoires intéressantes qui servent à graver bien profondément la leçon qui précède. Chaque chapitre se termine par une prière et une résolution, et, après un court épilogue, sont groupés à la fin les principaux exercices de dévotion. Mgr l'évêque de Versailles n'hésite pas à féliciter l'auteur, M. l'abbé Féron, d'avoir mis les enseignements sublimes de l'Évangile à la portée des jeunes enfants qui se préparent au grand acte de la première communion. » Ces félicitations sont bien méritées.

— *La Semaine Sainte à Rome* se propose pour guide au pèlerin qui

veut suivre les imposantes cérémonies de cette Semaine dans la Ville éternelle ; l'auteur en expose le sens, en fait connaître l'objet, donne des renseignements historiques, liturgiques et archéologiques, indique les basiliques et les sanctuaires où les offices ont le plus d'attrait, énumère les nombreuses reliques exposées à Sainte-Marie des Martyrs et à Sainte-Marie de Transtévère.

— Terminons cette longue série par le livre de Mlle Marguerite de Montgermont dont M. le vicaire général Gardey se fait volontiers le parrain : ce sont des *Lectures de piété pour les petits enfants* sous forme de *Courtes méditations pour chaque jour de l'année*. Les petits enfants ne savent pas méditer ; ils ont même peur de tout ce qui s'appelle réflexion, méditation. Est-ce une raison pour ne pas leur conseiller ce petit travail, ne pas les familiariser avec cette pratique ? Si tant de chrétiens adultes, même tant de religieux et de religieuses éprouvent une si grande difficulté pour la méditation, ne faut-il pas s'en prendre à la première éducation où l'habitude de la méditation a fait défaut ? Mlle de Montgermont ose tenter une entreprise difficile : nous y applaudissons de tout cœur, et, avec M. l'abbé Gardey, nous croyons au succès de ce livre. Ces méditations, très courtes, très claires, sont bien à la portée de nos enfants des catéchismes ; elles guideront sûrement les petits lecteurs dans la pratique des vertus chrétiennes appropriées à leur âge et dans leur préparation à la première communion. La méthode adoptée est des plus simples : elle suit l'ordre chronologique des dimanches et des fêtes de l'année, et d'autre part une table des matières très bien faite indique au jour le jour le sujet qui s'impose naturellement.

Hétérodoxie. — L'auteur de *l'Esprit de Jésus* est de bonne foi sans doute, quand il entreprend de modifier le christianisme ; mais nous devons lui avouer sincèrement que nous ne croyons pas son livre de taille à réaliser cette œuvre colossale. C'est un *Christianisme rationaliste* que rêve M. Henri de Villeneuve ; il trouve que Renan n'a pas assez indiqué tout le parti que les sociétés pouvaient tirer de la vie de Jésus. Était-ce bien le désir de Renan ? Il voudrait, lui à son tour, « mettant à profit les belles études d'histoire religieuse de M. Renan, séparer la doctrine de Jésus des erreurs dont on l'a rendu responsable et la faire servir, ainsi transformée, à la réforme sociale et religieuse de notre pays, tirer des enseignements de Jésus un code religieux tout différent de celui qui en est sorti. » M. de Villeneuve appellerait cette doctrine ou cette religion nouvelle : « le christianisme rationaliste. » Il suffit de ce court exposé pour indiquer ce que doit être le livre du zélé novateur ; nous nous garderons de suivre l'auteur dans ces développements où nous aurions à nous heurter avec lui à chaque pas. *L'Esprit de Jésus* est comme la suite du *Jésus* de Renan : c'est assez

dire sa valeur théologique entièrement en opposition avec la théologie catholique. *Le Christianisme rationaliste* n'aboutira jamais à supplanter le vrai christianisme qui a le double mérite d'être conforme à la raison et à la doctrine de l'Évangile.

F. CHAPOT.

POÉSIE

1. *Les Médailles d'argile, poèmes*, par HENRI DE RÉGNIER. Paris, « Mercvre de France », 1900, in-12 de 252 p., 3 fr. 50. — 2. *Art et Foi, poésies*, par A. BROU, S. J. Paris, Retaux, 1900, in-12 de 214 p., 2 fr. 50.— 3. *A travers les âges, récits et légendes*, 3e série, par le P. V. DELAPORTE, S. J. Paris, Retaux, 1900, in-12 de 320 p., 4 fr. — 4. *Sonnets évangéliques. Épisodes de la vie de Jésus-Christ*, par EDMOND HENVAUX. Bruxelles, Schepens, 1899, in-8 de 59 p., lettrines de A. de Vleeschouwer. — 5, 6, 7. *Les Échos. Les Échos du pays. — Les Échos de l'âme. — Les Échos du monde*, par Mme ERNEST BRUN. Dole, Courbe-Rouzet, 1899, 3 vol. in-8 de 233, 195 et 185 p. — 8. *Les Idylles antiques. Ballades françaises* (IVe série), par PAUL FORT. Paris, « Mercvre de France », 1900, in-12 de 211 p., 3 fr. 50. — 9. *Au hasard des chemins, poèmes*, par A.-FERDINAND HÉROLD. Paris, » Mercvre de France », 1900, in-12 de 137 p., 2 fr. — 10. *Les Quatre Saisons, poèmes*, par STUART MERRILL. Paris, « Mercvre de France », 1900, in-12 de 215 p., 3 fr. 50. — 11. *Poésies. Petits Poèmes, Sonnets et paysages, les Offrandes*, par MAURICE LANGE. Paris, Société française d'éditions d'art, 1900, in-12 de 170 p., 3 fr. — 12. *Cinglons les souvenirs et cinglons vers les rêves*, par CHARLES-ADOLPHE CANTACUZÈNE. Paris, Perrin, 1900, in-12 de 149 p., 3 fr. 50. — 13. *Quand les mots tremblent sur nos lèvres, poésies*, par ÉMILE GIGLEUX. Paris, Girard, 1900, in-12 de 131 p. — 14. *Au-delà de l'Océan*, par MARIE-DENISE MARINOT. Paris, Société libre d'édition des gens de lettres, 1900, in-12 de XI-194 p., 3 fr. 50. — 15. *Visions et Chimères, poésies*, par GASTON SANSREFUS, préface de Armand Silvestre. Paris, Société libre d'édition des gens de lettres, 1900, in-12 de IV-117 p. — 16. *Rêveries et frissonnements. Sylves. Harmonies sauvages. Refrains des villes. Le Chant du barde*, par FLORIAN PARMENTIER. Paris, Vanier, 1900, in-12 de 155 p., 3 fr. — 17. *Beauté du christianisme, ou De l'œuvre de Dieu dans l'humanité, fresques et tableaux poétiques*, par LUCIEN DEGRON. Paris, Retaux, 1900, in-12 de X-252 p., 3 fr. — 18. *Théâtre* de MEILHAC et HALÉVY. *Froufrou. La Belle Hélène. L'Été de la Saint-Martin. Le Roi Candaule.* Paris, Calmann Lévy, 1900, in-12 de 383 p., 3 fr. 50. — 19. *Le Mariage de Pierrot, fantaisie en un acte et en vers*, par CHARLES BOHÊME. Genève, Reymond, 1900, in-12 de 52 p. — 20. *Bien fol est qui s'y fie*, pièce en vers en quatre actes, par LOUIS GIBLAT. Rennes, Francis Simon, 1900, in-12 de 151 p. — 21. *La Mission d'Éliézer*, pièce en cinq actes, par EUGÉNIE DUBARRY. Paris, Bricon, 1900, in-12 de III-64 p., 1 fr. 50. — 22. *Les Amants d'Arles*, drame en trois actes, par HENRI MAZEL. Paris, « Mercvre de France », 1899, in-18 de 256 p., 2 fr. — 23. *La Tragédie de la Mort*, par RENÉ PETER, préface de Pierre Louys. Paris, « Mercvre de France », 1899, in-12 de 58 p., 1 fr. — 24. *Une Voix d'or*, opérette en un acte, par H. DENIZOT. Paris, Bricon, 1899, in-12 de 57 p., 1 fr. 50. — 25. *Décentralisons!* comédie en un acte, en vers, précédée d'une étude de Jules Troubat sur la décentralisation par le théâtre, par LUCIEN DUC. Paris, Duc, 1897, in-12 de 43 p., 1 fr. 50. — 26. *Antigone*, traduction en vers par PHILIPPE MARTINON. Paris, Fontemoing, 1900, in-12 de 56 p., 2 fr. — 27. *Iphigénie en Tauride*, drame de GOETHE, traduit en vers français par EUGÈNE D'EICHTHAL. Paris, Lemerre, 1900, in-12 de 68 p.

1. — En la préface en vers libres de son dernier volume : *Les Médailles d'argile*, M. Henri de Régnier a-t-il voulu répondre d'avance à ceux qui, comme nous, trouvent qu'il y a assez de mythologie comme cela

et qu'on pourrait, en étant très moderne de forme, l'être un peu plus de fond. Je ne sais. Toujours est-il qu'il n'aurait pas eu tort de prévoir la critique et que, de vouloir la réfuter tout d'abord, cela prouve que, sans vouloir peut-être l'avouer, l'auteur sent parfaitement où le bât le blesse. M. de Régnier nous apprend qu'il a feint que les dieux lui avaient parlé, mais qu'au fond ce sont nos sentiments qu'il a exprimés et la nature qu'il a chantée, et il ajoute, pour conclure, que ces dieux étaient le visage vivant

De ce que nous avons senti des roses,
De l'eau, du vent,
De la forêt et de la mer,
De toutes choses
En notre chair,
Et qu'ils sont nous divinement.

Bien qu'il en prenne à son aise, quand il lui plaît, avec la prosodie, les vers de ce genre sont la grande exception des *Médailles d'argile*, et c'est le plus souvent le genre de M. de Hérédia que nous rappelle le poète. C'est dire que les beaux vers plastiques, vraiment créés et personnels, d'un métier parfait, d'une forme impeccable, d'un art tout perfectionné, abondent en cet ouvrage. Mais que de recherches, de complications, d'érudition, de convention, de manque de simplicité et de réalité! Et que fatigante devient la lecture de ces deux cent cinquante pages de beaux vers, de très beaux vers! Et, pour y revenir, que de mythologie! L'arc de l'amour, le bûcher d'Hercule, et le Centaure, et le Satyre, et Pégase, oui, jusqu'à Pégase! Oh! mes années de collège où nos fonds de culotte s'usaient, en baillant — je dis nous, pas les fonds de culotte, bien que parfois... nous nous y mettions à deux... à bailler!

Suis-je irrespectueux, quand même, et barbare, et moderne! J'ai dit moderne, eh oui! car tous ces modernes me paraissent bien vieux, et si j'osais pousser l'irrévérence jusque-là, bien vieux jeu!

C'est très joli de se renfermer dans une tour d'ivoire et de n'écrire que pour un petit cercle de prédestinés; mais il faudrait peut-être songer qu'il y a des gens qui ne sont pas des sots, qui ont le culte de l'art et qui pensent que l'art vrai doit sortir de la réalité vue et vécue. Il y a tant de choses qui peuvent nous intéresser autour de nous, qui doivent même nous passionner! Ne peut-on pas tirer une grande et neuve poésie du monde moderne? Je le demande à tous nos prétendus initiateurs qui ne paraissent pas se douter du monde qui grouille autour d'eux, monde plus intéressant que leurs dieux absurdes. Mais je m'empresse, pour me faire pardonner tant de barbarie, d'ajouter qu'il y a dans *les Médailles d'argile*, tout une série de pièces, d'inspiration toujours païenne, mais d'une notation plus actuelle, plus person-

nelle et où l'auteur oublie un peu, heureusement, sa belle impassibilité. Je veux au moins citer un sonnet : *La Mère.*

Prends garde, jeune mère, à l'enfant que tu portes.
Évite la ruelle et ne t'arrête pas,
Avec lui qui sommeille ou rit entre tes bras,
A l'angle de la place ou sur le seuil des portes.

Suis le sentier. Crois-moi. Il vaut mieux que tu sortes
De la ville et marcher doucement, pas à pas,
Le long de cette haie où tu respireras
Aux jardins qu'elle clot l'odeur des roses fortes.

Il est, plus loin, des lieux tranquilles, ce vieux temple
En ruine où le temps a fait croître plus ample
Le lierre rampant sur les dalles qu'il rompt...

Assieds-toi en chemin devant le soir qui tombe
Et montre à cet enfant dont les jours passeront
La borne de la route et la stèle des tombes.

Ce sont de beaux vers, mais qui n'ont pas dû coûter un grand effort de philosophie et de pensée à leur auteur. Du reste, c'est le modernisme qui veut cela, et il paraît que le fond est chose parfaitement indifférente.

2. — Les poésies intitulées *Art et Foi* sont aux antipodes des *Médailles d'argile,* non certes que la forme plastique y soit le moins du monde négligée, mais l'auteur n'est plus ici un dilettante qui se contente d'aligner de bons vers : c'est un artiste qui est également un penseur, qui veut que son art serve à faire pénétrer une pensée, un sentiment, une vérité, et qui estime encore que le vrai, le beau et le bien ne font qu'un. La forme, il en connaît, il en goûte tout le charme, mais il ne comprend pas la forme sans le fond. Quant à sa philosophie, comme elle découle d'un sens profond des vérités évangéliques, elle est tout ce qu'il y a de grand, de beau et de bon. C'est de la poésie qui charme, qui satisfait pleinement la raison, qui fait du bien. Elle est assez rare, celle-là, pour qu'on y insiste un peu. Citons au moins quelques vers :

J'ai voulu retrouver votre divine face,
O mon maître, à travers bien des chefs-d'œuvre humains,
Marbre que le temps ronge ou toile qu'il efface :
Je fus déçu ; car l'homme ici-bas, quoi qu'il fasse,
Ne peut diviniser l'ouvrage de ses mains.

Mais depuis, j'ai pu voir, comme une ardente flamme,
Sous une frêle chair briller la sainteté :
C'est là que j'ai trouvé les traits que je réclame ;
Pour me peindre à peu près mon maître, il n'est que l'âme
Où son divin visage, à lui, s'est reflété.....

Les intellectuels (?) crieront au mysticisme. Laissons-les dire. Cette poésie est autrement vraie et vivante que leurs recherches maladives et leur ennuyeuse et fausse érudition.

Peut-être pourrait-on reprocher parfois à l'auteur d'*Art et Foi* des vers un peu durs, à force de virilité et de précision. C'est peu de chose. Mais il est à cet ouvrage un défaut capital que je suis bien obligé d'avouer à la fin : il a pour auteur un jésuite ! Voilà qui ne lui sera guère pardonné. Les plus libéraux permettent bien encore et dans une proportion relative, à l'ordre des jésuites, la science, la philosophie, l'éloquence, mais la poésie ! Un jésuite peut-il être poète ? Non, n'est-ce pas ? Alors, c'est que le P. Brou n'est pas jésuite, car il est poète. A moins, chose infiniment plus probable, que ceux-là ne soient farcis de préjugés qui nous accusent d'en être nourris. Leur poutre leur empêche sans doute de voir que nous n'avons qu'une paille. Que de progrès les intellectuels ont à faire pour devenir simplement intelligents !

3. — Un jésuite peut-il être poète ? Voici justement le P. Delaporte qui vient nous répondre pour la vingtième fois, et, bien que je l'aie déjà dit, je suis obligé de le redire : chaque fois, il y répond plus victorieusement.

Quand le barde Gwenc'hlan vit que ses chants n'étaient plus écoutés, quand les habitants de la ville d'Is qui allait périr, fatigués de ses prophéties, incendièrent sa maison, il s'éloigna tristement et dit :

La poésie est morte ; allons-nous-en mourir.

Et, de sa main amaigrie, il creusa une fosse pour sa harpe, qu'il suspendit, en attendant, à un arbre. Mais voici que les branches, poussées par le vent, ont touché les cordes de l'instrument et qu'une harmonie divine en jaillit :

Gwenc'hlan écouté, heureux, ému, sa harpe d'or ;
Son regard la caresse et ses doigts l'ont saisie...
Qui donc vit et renaît en lui ?... La poésie.
Non, elle n'est pas morte ; et son cœur est vivant ;
Et le voilà qui chante à la falaise, au vent,
A l'ajonc qui sourit, à la vague qui monte ;
Ses malheurs l'ont brisé ; mais il se les raconte ;
Il les dit aux rochers, aux mouettes du bord,
Aux embruns, aux écueils, au golfe de la mort ;
Aux barques, dont il voit blanchir et fuir les voiles ;
Et quand le jour s'éteint, il le dit aux étoiles.

Ces beaux vers, d'un souffle si large et d'une si belle harmonie, sont empruntés au volume intitulé : *A travers les âges*, troisième série. Nous avons pensé qu'il valait mieux citer un exemple de cette vraie et grande poésie que de refaire la juste et par suite élogieuse critique du poète jésuite. L'ouvrage comprend cinq parties, de même mérite : *Ages bibliques*, *Ages classiques*, *Ages évangéliques*, *Moyen âge*, *Ages modernes*.

4. — Et encore un ouvrage tout artistique, inspiré par l'idée chrétienne. Je veux parler des *Sonnets évangéliques, épisode de la vie de Jésus-Christ*, par M. Edmond Henvaux. L'édition est tout à fait soignée, mais ce n'est pas à ce point de vue que nous avons à nous placer. L'œuvre, très littéraire, est d'une belle et grande inspiration. Elle est tout imprégnée de l'idée de bonté, de charité, de pitié et de justice sociale qui domine le code par excellence, le seul vrai code, de l'Évangile. Je ne sais si l'auteur a visé à tirer de l'Évangile ce qu'il renferme de particulièrement frappant à ce point de vue philosophique, mais ce qui est certain, c'est qu'ayant voulu en traduire les plus belles scènes, il a été fatalement amené à en donner l'esprit et il en résulte qu'il en a extrait l'idée dominante, et qu'il a fait œuvre neuve, si nombreux sont les prétendus disciples de la Loi, qui, sépulcres blanchis, n'en connaissent que la lettre.

Je voudrais citer vingt sonnets de ce beau volume : *Le Mauvais Riche, Magdeleine, le Denier de la veuve*, etc. ; je m'en tiens au prologue qui dit supérieurement la tâche que s'est imposée le poète :

Au milieu des débris du siècle s'abîmant,
L'Évangile est debout qui domine l'Histoire.
Et lorsque, dans la nuit tempêtueuse et noire,
Au loin, j'ai vu cette arche, immortel monument,

Je me suis approché d'elle timidement,
Ébloui par ses feux et par sa tour d'ivoire,
Et, près d'entrer sous son péristyle de gloire,
Au Seigneur trois fois saint j'ai dit en l'acclamant :

O Toi, Verbe incarné, Jésus-Christ, Dieu fait homme,
O Lumière, qui luis, permets que je te nomme
Et que je rende hommage à ta divinité ;

Et que mon faible cœur et ma raison fragile,
Dans un acte de foi dépouillé de fierté,
Viennent se prosterner devant ton Évangile.

5, 6, 7. — Mme Ernest Brun présente au public trois volumes de poésie sous ce titre : *Les Échos*, avec ces sous-titres : *Les Échos du pays, les Échos de l'âme, les Échos du monde*. Dans le second, *les Échos de l'âme*, je trouve cette pièce, qui me paraît résumer à peu près l'esthétique du poète :

Vous dites, mon cousin : « Une plume inhabile
Ne peut versifier : c'est un art difficile !
En prose il faut déjà se torturer l'esprit
Si l'on veut enfanter un médiocre écrit. »
Eh bien ! je vous réponds, moi, simple jeune fille,
Qui sait pour grand talent, me servir d'une aiguille :
En nous créant, le Ciel poètes nous fit tous,
Puisque de l'Idéal la pensée est en nous.
Il suffit, je le crois, pour se nommer poètes,
De sentir les beautés que le Seigneur a faites,
De chercher en son cœur ce qui l'en sait charmer,
De s'en entretenir et puis... de l'exprimer !

C'est vrai, mais ce qui est le plus vrai, c'est le dernier mot. Et rien ne va sans lui. En fait d'art, le reste ne compte pas. Puisque tout le monde, d'après notre auteur même, a un fond de poésie, tout le monde serait poète, ce qui est le rebours de la vérité, s'il ne fallait, avant tout, pour mériter ce titre, l'expression, la forme, l'art. Et les vers précédents, comme la plupart de ceux de ces trois volumes, sans manquer de goût artistique, loin de là, demanderaient un peu plus de métier. Rien ne vaut que par l'expression, et tout consiste à bien définir et à bien peindre. Mille fois redite, cette parole doit l'être encore, car on ne saurait trop la répéter à quiconque veut écrire. Je crois, par exemple, que l'ouvrage n'aurait rien perdu à la suppression de cette pièce, bien qu'elle soit dédiée « *A mon amie Olympe J...* »

Votre nom angélique
Qui fait penser aux cieux ;
Le charme évangélique
Qui brille dans vos yeux ;
Votre esprit qui rayonne
D'esprit, de sentiment,
Tout dans votre personne
M'émeut suavement.

Je suis tout prêt à trouver charmant le nom d'Olympe, et, connaissant par ses ouvrages la sincérité de l'auteur, à déclarer que les dons multiples de Mme ou Mlle Olympe m'auraient empoigné du premier coup, ce qui d'ailleurs lui sera bien égal ; mais j'avoue que ce n'est pas cette pièce qui aurait produit chez moi cet effet, d'autant que je suis littérairement très peu disposé à m'émouvoir « suavement. »

Mais j'ai peur d'avoir trop cédé à mes théories et à ma tournure d'esprit, en ces légères critiques, et je suis presque déterminé à m'en repentir, en songeant à tout ce qu'il y a d'aimable facilité, de grâce, d'élégance, de sentiment, d'élévation, d'amour de la nature, de culte du vrai, du beau et du bien, dans ces trois volumes. Dans un *Envoi aux lecteurs*, la dernière pièce du troisième volume, l'auteur dit :

En méditant cet humble ouvrage,
Ils trouveront, à chaque page,
Un appel au divin courage
Dont l'Évangile resplendit.

Et c'est sur ces derniers éloges et sur cette dernière impression que je tiens à laisser mes propres lecteurs, qui n'auront qu'à gagner à lire cette bonne poésie.

8. — Voici qui nous change ! C'est le « Mercvre de France » qui réapparaît, avec toute l'école moderne. En produit-il, le « Mercvre de France ! » En produisent-ils, tous ceux qui en font partie ! C'est effrayant ! Pour commencer, nous retrouvons avec *les Idylles antiques* (*Ballades françaises*, IVe série), M. Paul Fort, que nous avions déjà apprécié pour ses

Ballades françaises, IIe série : *Montagnes*, *Forêts*, *Plaines*. Si *les Idylles antiques* sont pleines de mythologie, on s'en doute. Ah ! que de mythologie ! Je ne reviens pas sur cette question : cela passerait pour de la monomanie. Mais, du moins, pourquoi cette forme de prose rythmée avec ces antiques sujets ? Cela me fait toujours l'effet d'une traduction ; traduction d'idées et traduction de forme. Il est vrai qu'il y a là un charme artistique peu commun aux traductions. D'ailleurs, j'aime mieux citer, en l'occurrence, que juger, et voici les dernières strophes de *Prométhée* :

La terre ouvre ses gouffres bleus à ton approche. Au cœur béant du monde, abîme tes deux torches. De leurs flammes errantes, par les laves étreintes. Voici qu'à ses sommets toute la terre est ceinte !

Sous ton vol plein d'éclair, regarde, Prométhée, aux flancs roses des monts où les forges murmurent, les statues animées ouvrir leurs yeux d'azur... O monde au cœur de feu ! ô terre mouvementée !

C'est égal ! Ce que je me moque de Prométhée, quand je songe à tous les problèmes qui torturent les êtres vivants du jour ! Je ne saurais trop le dire !

9. — M. Ferdinand Hérold n'est pas non plus un inconnu pour nous, et nous avons eu l'occasion déjà de dire les qualités de sa pièce : *Savitri*.

En dépit de vers qui, la plupart du temps, n'en sont pas, il y a dans son œuvre un sentiment de l'art, de l'harmonie, de la nature que ne peut faire oublier l'extrême modernité du genre. On y trouve maints tableaux impressionnistes qui méritent toute l'attention. Une citation au moins. La pièce est intitulée *la Fleur* :

O Fleur de l'ombre radieuse,
Fleur née au soir,
Fleur qui embaume la clairière aventureuse,
Fleur lumineuse,
Sourire lent parmi les arbres noirs,
O Fleur,
Je t'ai vue, ô divine Fleur.

Il l'a vue ! Puis viennent la nuit, la vie, la tristesse, et il ne voit plus la Fleur ! Mais voici qu'il la revoit enfin :

Vers ta splendeur épanouie,
O Fleur royale, je marcherai :
Étoile blanche ou lys doré,
Souveraine de la clairière éblouie,
Je te baiserai,
Et de tes clairs baisers s'embaumera ma vie,
Étoile blanche et lys doré.

Évidemment, il y a là de la poésie, mais on ne peut pas plus la qualifier de simple que de classique.

10. — Encore du « Mercvre de France » et du moderne. Nous pou-

vions nous y attendre avec M. Stuart Merrill. Ce n'est plus de prose rythmée, mais ce sont des vers où l'on rime comme et quand on veut, où la césure se place où il lui plaît, où l'on ne tient pas compte des syllabes muettes, où la mesure est ce qu'on désire. Il y a là une harmonie spéciale, une musique faite pour les initiés. Je prends les premiers vers :

Les enfants de la France dansent et chantent des rondes
En la saison des neiges comme en la saison des fleurs.
Qu'il vente, qu'il pleuve ou qu'il tonne par le monde,
Que les hommes soient en sang ou les femmes en pleurs,
Les enfants de la France dansent et chantent des rondes.....

Cheveux blonds, cheveux noirs, sabots ou sandales,
Les bambins chantant haut la grâce du doux pays
Font sonner de leurs danses les mottes et les dalles,
A la ville ou aux champs, en tourbillons réjouis,
Cheveux blonds, cheveux noirs, sabots ou sandales.

Notre mère la France, acceptez cette offrande :
Notre amour du pauvre, notre haine du tyran,
L'épée pour qui commande, le pain pour qui demande,
Et pour mieux vous chanter, les rondes de vos enfants,
Notre mère la France, acceptez cette offrande.

Cette citation me paraît remplacer avantageusement une appréciation détaillée que d'ailleurs je ne pourrais faire faute de place.

II. — Voici qui n'est plus dans la même note. Les poésies de M. Maurice Lange cherchent, en vrais vers, à exprimer des idées. Le *Prologue* nous dit bien comment le poète envisage son art :

Si le travail des vers est parfois une peine,
Ce délicat travail est une joie aussi,
Car il est volontaire, indépendant, choisi,
Et la loi qu'il se donne est son unique chaîne.

Pour la délicatesse et pour la patience
Le poète ressemble au savant ciseleur
Qui dans l'or ou l'acier taille un fruit, une fleur,
Et dont l'art inspiré complète la science.

Grande aisance et facilicité, délicatesse de forme et de sentiment, pensée philosophique, telles sont les qualités dominantes de M. Lange. Le métier est plus sûr que dans *Libellules, Pastels, Prométhée* et les *Vœux*, son précédent ouvrage dont nous avons fait déjà la critique. Sa philosophie s'est faite plus triste, plus sceptique peut-être. Plus on pense, plus on voit les êtres et les choses, n'en doit-il pas être ainsi, à moins que la philosophie tende à la sainteté. C'est vraiment un ouvrage à lire. Mais je m'étonne, étant donné les qualités de l'auteur, d'y retrouver parfois encore des négligences et de ces vieilles expressions romantiques qu'un penseur et qu'un artiste doivent fuir comme la peste. Ainsi la mort « aux doigts crochus » et le vers suivant :

« Et pour ne pas glacer les feux dont tu m'embrases »

Oh ! ces feux de l'amour dont on embrase quelqu'un ! Que c'est vieillot. Sans compter que je sais bien comment on éteint un feu, mais que j'ignore comment on peut s'y prendre pour le glacer.

N'y-a-t-il pas aussi, parfois, des réminiscences que le poète aurait pu éviter ? Ces vers ne vous rappellent-ils pas un peu trop une strophe de Sully Prodhomme :

Un cœur d'enfant est un argile
Où la vie à chaque moment
Vient poser délicatement
Une empreinte fine et fragile.

J'exagère peut-être ici la critique et je m'empresse de le dire moi-même. C'est qu'il y a chez M. Lange de *Petits Poèmes, Sonnets et paysages*, tout ce qu'il faut pour faire un vrai poète, à la condition, pour l'auteur, d'être encore plus sévère pour lui-même et plus personnel.

12. — L'ouvrage de M. Cantacuzène, qui a pour titre : *Cinglons les amoureux et cingles vers les vers !...* nous ramène à toutes les complications de la dernière modernité. Recherche d'idées et de forme, recherche même quand le poète veut être simple, complication, désir de surprendre et d'étonner, antithèses, répétitions voulues : jeu fatigant. Le livre se divise en deux parties : *L'Amour fantaisiste et coquet* et les *Cinq en parfumerie*. O Lamartine, ô Musset, que nous sommes loin de vous ! Voici la dédicace :

« [illegible] d'une [illegible] d'une femme d'esprit et d'un esprit de femme, en rêve — en guise de dragées — ce poème à *monsieur Sydney Cantacuzène*, gentilleau et gentilhomme. [illegible] »

Dans les moins mal [illegible] c'est l'*Autrement* :

[illegible]

[illegible] Mais voici la conclusion

[illegible]

[illegible] pas simple du [illegible] »

[illegible]

[illegible]

« Vos noirs yeux » rimant avec « roses cieux. » Et les « beaux cous » pas de billard ! Et « les pleurs de l'esprit de vous plein », et ces vers :

Si vous êtes cruelle ; et j'aurai, dans ce cas,
Madame, à vous prier, respectueux, tout bas,
D'écraser à jamais ce cœur que tu chagrines
(Délicieuse) — avec tes petites bottines !

Ma foi, je reste sur ces petites bottines !

13. — Si M. Cantacuzène n'est pas gai, M. Gigleux ne l'est pas davantage. Et je ne sais lequel des deux pourrait avoir la palme dans l'art de la recherche. C'est, paraît-il, l'époque qui veut cela. Elle veut des choses bien ennuyeuses, l'époque ! Voici, d'ailleurs, comment l'auteur de « *Quand les mots tremblent sur nos lèvres* » définit, lui-même, son genre :

Je rêve d'un art fini, d'un maniérisme exquis,
Dont m'auraient salué très bas les vieux marquis.
Je rêve d'un poème inouï de noblesse,
D'élégance et d'amour, de grâce et de beauté,
Ce poème ingénu de l'âme qui se blesse,
Se console et s'endort, *seule dans sa fierté*.

C'est l'auteur lui-même qui souligne ces derniers mots. Pourquoi ? Dites-le moi ! Pour ma part, ce que je retiens de ces vers, ce n'est certes pas le mot *ingénu*, mais le *maniérisme*.

Plus loin, il écrit :

Je suis le demi-dieu que méconnaît la foule
Et qui ne daigne point l'élever jusqu'à lui.
Mon char, lauré d'orgueil, l'écrase et la refoule,
Et, dans mes yeux glacés, aucun éclair ne luit.

Étant de cette foule que l'auteur ne daigne pas élever jusqu'à lui, qu'il écrase et refoule, je comprends maintenant pourquoi ce genre ne m'enthousiasme pas, en dépit d'un métier parfait, que je ne suis pas assez profane pour ne pas sentir.

14. — Par exemple, ce n'est pas au livre de Mme Marie-Denise Marinot qu'on pourra faire le reproche de trop sacrifier au métier et à la modernité ! Madame Marinot, nous apprend la préface, « habite le Chili, où elle a conservé les bonnes traditions de notre race : l'amour vivace et vibrant des trois couleurs, le souci des idées généreuses, et ces délicates émotions toujours en éveil, en présence des petits qui souffrent, des humbles qui gémissent, des fleurs écrasées sous les pieds des manants, des amoureux troublés dans les bégaiements des serments exquis, ces sentiments que l'on jure éternels et qui durent... un jour. » Tout cela est fort bien, et je suis le premier à rendre hommage à ces qualités, mais elles ne suffisent pas à faire un poète, c'est-à-dire un artiste en son genre. Dès la première pièce, voici *aise* qui

rime avec *françaises*, *données* avec *risées*, *disait-on* avec *nation*, *aimé* avec *adoré*, *aussitôt* avec *drapeau* et *retrouvé* avec *donné !* Et je ne parle ni des inexpériences de rythme et de mesure, ni des vieilleries romantiques ! *Au-delà de l'Océan* est rempli de sentiment et de bonnes idées, mais il y faudrait autre chose pour en faire une œuvre d'art.

15. — Une élogieuse préface de M. Armand Silvestre ouvre le volume de M. Gaston Sansrefus : *Visions et chimères*. On loue généralement ce qui vous ressemble ou ressemble à vos œuvres. On connaît le genre de M. Armand Silvestre ; c'est dire un peu ce que doit être *Visions et chimères*. C'est libre, d'un art aimable, sans rien de bien nouveau ; c'est agréable, musical, artistique, léger, superficiel souvent. Je ne sais pourquoi l'auteur a la manie de mêler les choses les plus saintes aux plus profanes, ce que le préfacier ne peut naturellement que louanger, en l'expliquant par « le culte de la Femme en qui se résume aujourd'hui le seul Dieu des derniers croyants .» Je ne m'arrêterai pas à cette étonnante explication. Je citerai seulement quelques vers :

Les arbres, ce soir-là, portaient des fruits d'étoiles
Comme les Primitifs en fleurissaient leurs toiles ;
La lune, toute blanche en le firmament bleu,
Montait superbement, ainsi qu'un astre-dieu.

Un couple passe à travers *la Forêt :*

Tous deux, ils allaient, comme dans une église,
Cœurs confiants, heureux, qu'Amour évangélise ;
Leur âme, dans un pleur, tremblait au fond des yeux
Chantant l'Alleluia des hosanna joyeux !

16. — Voulez-vous que nous passions à la satire, car c'est, en dépit des divisions de l'ouvrage, ce qui domine dans *Rêveries et Frissonnements*, bien que le titre ne le laisse guère deviner. Les poésies de M. Parmentier sont de la vingtième année et n'auraient pas été écrites pour le public. Il y paraît, tant par les qualités que par les défauts.

« La première partie de l'ouvrage, dit l'auteur, est toute composée de rêveries, plutôt mélancoliques... Dans la seconde partie, j'ai essayé de rendre sensibles des frissonnements de pitié ou d'horreur, et aussi quelques sourires, provoqués par le spectacle de la société. La troisième partie est un hymne à la Patrie. »

Du sonnet intitulé *Carillon* :

L'hymne pur de l'airain frissonne dans l'espace :
Et du fond de mon cœur s'envole sur sa trace
Un cantique fervent qu'accompagnent les anges.

Ils se sont écoulés, les effrois de mon âme,
Aux frêles sons d'argent des clochettes étranges ;
Et mon être envahi par l'extase se pâme...

Voici maintenant des vers empruntés à la seconde partie :

J'ai vingt ans et le cœur sensible,
J'éprouve le besoin d'aimer...
J'ai cherché tout autour de moi,
J'ai cherché la sœur de mon âme...

Je n'ai vu qu'impudiques femmes...
Je retourne à mes rêves d'or...
Car mon cœur serait incompris,
Personne n'aimerait mon âme...

Il me semble que c'est plutôt excessif ! Et vous, madame ?

17. — M. Lucien Degron s'est proposé de chanter « le Christ, le Verbe fait chair, ou l'œuvre du Divin Amour dans l'humanité. » Est-il besoin de dire qu'il n'est pas possible de choisir plus magnifique sujet ? Est-il nécessaire d'ajouter qu'il n'en est, par suite, pas de plus difficile, et qu'il ne faut pas oublier, avant de se lancer dans pareille entreprise, de se tâter un peu, de savoir ce que vos épaules peuvent porter, selon le conseil d'Horace. Quoi qu'il en soit, pour accomplir son œuvre, M. Degron a cherché à suivre la marche des illustres peintres des grandes scènes de l'Ancien et du Nouveau Testament, en rêvant d'une poésie nouvelle, qui reprendrait l'œuvre de Chateaubriand. La plupart des sujets traités par l'auteur sont empruntés aux scènes de l'Ancien et du Nouveau Testament. Mais, il en est de plus modernes, à preuve la pièce intitulée : *Le Nouveau Jérémie, ou Léon XIII et la France*. J'avoue que je ne m'étais pas encore représenté Léon XIII sous les traits de Jérémie. Mais où je suis absolument dérouté, c'est quand je trouve dans un ouvrage intitulé : *Beauté du christianisme, ou De l'œuvre de Dieu dans l'humanité,* tout une longue pièce sur *Napoléon III* :

Des Constantin, des Charle, émule généreux,
Il eût pu de l'histoire être un géant comme eux,
Quand il n'est qu'un Julien, l'un de ces personnages
Figurant l'Antechrist le long du cours des âges...

Ah ! si l'on eût pu voir la ténébreuse trame
Qui déjà s'ourdissait dans le fond de son âme,
Ce que cachait son masque olympien et glacé...

Qui donc eût pu prévoir la déception amère...
Au lieu de conspirer et de tendre en la nuit
Des lacs où le premier pris devait être lui.

Vraiment, il faudrait un peu plus d'art, de métier, de connaissance élémentaire de la mesure pour s'attaquer à un sujet tel que la *Beauté du christianisme ! Olympien* et *déception* comptent chacun pour quatre syllabes, et que dites-vous de l'harmonie du dernier vers ?

18. — Et maintenant, passons au théâtre. Je n'ai pas à faire ici l'analyse de *Froufrou, la Belle-Hélène, l'Été de la saint Martin, le Roi*

Candaule. Ces pièces ont été trop souvent appréciées, jugées, lues et vues, et le théâtre de Meilhac et Halévy, avec son esprit tout parisien, tout moderne, est trop connu pour que j'en fasse une étude. Quel front assez grave et solennel qui ne soit déridé par les drôleries, les cocasseries de *la Belle Hélène*, par exemple? Je n'ai donc ici qu'à signaler la publication, en un seul volume, des quatre pièces ci-dessus mentionnées.

19. — M. Charles Bohême, sous les personnages de Cassandre, de Pierrette et de Pierrot,cache des êtres très vivants. L'homme positif « Cassandre veut marier sa fille à un banquier; mais Pierrot et Pierrette, qui revendiquent les droits de l'idéal et de l'amour désintéressé, tiennent bon et finissent par vaincre les résistances paternelles. » L'auteur défend, avec la fantaisie et le charme de la fable, en vers spirituels, vifs, gais, bien français, cette thèse « que l'artiste a sa fonction sociale, ni plus ni moins que l'industriel ou que l'homme d'affaires et que, par conséquent, nul n'est admis à le traiter comme une non-valeur.»

Pierrot, qui s'élève tout à coup à de hautes considérations philosophiques, s'écrie :

Aussi bien, croyez-vous que ceux-là sur la terre
Seuls aient place qu'on dit gens positifs : notaire,
Industriel, comptable, ou gros marchand de bœufs ?
Non qu'il entre en mon plan de faire mépris d'eux,
Chaque être ayant son lot et son office au monde.
Mais nous tomberions vite en misère profonde,
Si, pour calmer nos maux, qu'eût aigris la raison,
L'Art n'ouvrait à nos yeux un splendide horizon.

Et Pierrot développe la théorie de l'art bienfaisant, nécessaire.

20. — *Bien fol est qui s'y fie*, de M. Louis Giblat, est également une excellente pièce en vers, pleine de verve et d'entrain. Nous sommes à la fin du XVIe siècle, au milieu d'étudiants et de jeunes seigneurs à l'humeur toute batailleuse, toujours prêts à tirer l'épée et risquant toutes les aventures. Ce ne sont que duels, conquêtes, enlèvements, vengeances, assassinats, le tout passant pour chose fort naturelle. C'est l'époque qui comportait cela. L'essentiel, au point de vue artistique, était de peindre cette vie en bons vers, et c'est à quoi M. Giblat a réussi. La belle Annette d'Estourande, dont deux héros se disputent le cœur, raconte à celui qui a fini par avoir ses préférences un songe qu'elle vient d'avoir et qui jette une ombre sur les fiançailles :

Mille choses passaient à travers ma mémoire ;
Quand, tout à coup, glacée, une grande aile noire
Vint me frôler la joue et l'oiseau disparut.
Au même instant, au loin, une lueur s'accrut,

Rouge comme du sang que l'on vient de répandre,
L'étoile s'éteignit ; le frisson de me prendre ;
Pendant que la lueur mourait à l'horizon,
Une voix sourdement me criait votre nom,
Le répétant trois fois sur un ton qui déchire,
Un ton que devant vous je ne saurais décrire,
Une voix qui semblait s'élever d'un cercueil
Et le ciel se couvrit d'une teinte de deuil.

Et le songe se réalise, la pièce se terminant par la mort de Gérard de Forval, tué par un tire-laine au moment où il va se battre en duel avec de Neyelle qui vient de lui donner des doutes sur la fidélité de celle qu'il allait épouser.

21. — Et encore une pièce de vers, en cinq actes fort courts d'ailleurs, *la Mission d'Eliézer*, par Mme Eugénie Dubarry. Eliézer vient de rencontrer Rébecca au bord du puits ; il a découvert chez elle tout ce qu'il cherchait et il s'écrie :

Seigneur, Dieu d'Abraham, sois à jamais béni !
De mon cœur désormais tout tourment est banni,
Car ta main m'a conduit dans cette maison même
Où mon maître voulait dans un désir suprême
Trouver pour Isaac l'épouse de son choix.
Achève ton ouvrage, écoute encor ma voix
Et fais que mon discours facilement obtienne
Cette innocente enfant que sa grâce fait reine.

L'action est très simple. On peut même dire que chacun des actes de la pièce est plutôt un tableau, d'ailleurs fort poétique, d'une situation, qu'une partie essentielle d'un drame. 1er acte. Abraham charge Éliézer de sa mission. 2e acte. Des jeunes filles, au milieu desquelles se trouve Rébecca, s'occupent à lier des gerbes, dans les champs de Mésopotamie. 3e acte. Eliézer découvre Rébecca. 4e acte. Eliézer expose l'objet de sa mission aux parents de Rébecca. 5e acte. Départ de Rébecca et ses adieux. — L'ouvrage est vendu au profit d'un patronage de jeunes filles.

22. — Étrange, le drame de M. Henri Mazel intitulé : *Les Amants d'Arles*. En sa prose toute poétique, savante, évocatrice, M. Mazel a voulu nous faire vivre la désolation d'une civilisation décadente qui se meurt en face de la barbarie vigoureuse qui se lève. Il a mis, dans cette description, une intensité de couleur, d'émotion, de réalisme qui force votre attention. Arles s'en va intellectuellement, moralement, physiquement. La fatalité de la consomption pèse sur elle. Inutiles, les efforts pour résister à la décadence irrésistible. C'est la mort, la mort partout, la mort au milieu des tombeaux, la mort près des marais pestilentiels, la mort de tous les jeunes gens, la mort dont chacun ne cesse de parler, y compris les fiancés, et eux surtout, qui s'entretiennent de leurs désolations, de l'inutilité de leurs espoirs, dans les cimetières, qui en

arrivent à ne plus s'inquiéter des dangers menaçants de l'invasion barbare, parce que cette invasion ne peut se produire qu'après l'hiver et qu'ils ne passeront pas l'hiver :

4e jeune fille. — Ah ! oui, vienne la mort !

1re jeune fille. — Tu es la seule, Félicie, à vouloir revoir ton fiancé. Nous autres, nous sommes si chétives que nous n'avons même pas de fiancé, et si nous en avions, nous voudrions mieux mourir que de nous donner à eux et d'engendrer de nouveaux misérables sur cette terre de larmes.

Félicie. — Malheureuse ville, disait-il, où les vierges ne brûlent pas du désir d'être mères !

4e jeune fille. — La vie est-elle donc si bonne ?

Félicie. — Pourtant, mes sœurs, plusieurs d'entre vous ont aimé ; toi, et toi, et toi encore !

4e jeune fille. — Hélas ! mieux eût valu que je n'aime pas. Mon fiancé Antoninus était le plus beau des éphèbes d'Arles ; à la course, à la lutte, à la nage, il remportait toutes les couronnes. Mais voilà qu'à seize ans à peine un mal étrange l'attaqua ; il devint triste, et quand je lui proposais d'aller ensemble vers les montagnes, il secouait la tête et s'en venait errer dans ce cimetière. Alors il s'éprit d'amour pour l'eau, pour l'eau stagnante et fluante, et nous vécûmes sur le fleuve, nous laissant aller à la dérive jusqu'aux marécages de l'embouchure..... »

Et ce ne sont que gens qui toussent, décharnés, ne pouvant plus se tenir debout, blancs comme des linceuls, frissonnants, tremblants et qui, en dépit de leurs pauvres efforts, finissent tous par mourir.

23. — Et, pour changer, voici *la Tragédie de la Mort*, de M. René Peter. Ah ! non, elle n'est pas gaie, notre moderne poésie ! Malgré son titre, *la Tragédie de la Mort* est plutôt une fable douloureuse, dont les seuls personnages sont : Une mère, qui vient de perdre son enfant ; la Mort, la Nuit, les Ondines d'un lac. La pauvre femme qui vient de perdre son enfant, veut à tout prix qu'il lui soit rendu. Elle poursuit jusqu'en son royaume inconnu, cette mort hideuse qui lui a ravi sa joie et son espoir. Elle la rattrape. Mais la Mort, en lui laissant voir ce que fût devenu l'enfant, s'il eût vécu, — misérable et criminel — lui prouve qu'elle est bonne, malgré toutes les apparences contraires. La pauvre mère est convaincue, et s'abandonne elle-même à la mort. La pièce, si l'on peut appeler ainsi cette fable fantastique, est pleine d'émotion douloureuse. Les vers sont polymorphes.

24. — Cette fois, nous changeons tout à fait de genre ; mais ce n'est certes pas pour entrer dans le grand art du théâtre. *Une Voix d'or* est ce qu'on appelle une pochade. C'est du gros comique, avec calembours, quiproquos, jeux de mots, coq-à-l'âne. De prétendus artistes lyriques, qui se rencontrent dans une auberge, finissent par être engagés, l'un par un directeur de théâtre, l'autre par le directeur..... d'une fabrique de tonneaux. C'est une opérette qui peut se jouer dans les collèges.

25. — *Décentralisons !* comédie en un acte, en vers, par M. Lucien Duc, est une pièce à thèse. François Moulin, fils d'un cultivateur aisé, prétentieux et ambitieux, revient passer quelques jours au village, où il retrouve Thérèse, qu'il aime et dont il est aimé.

Thérèse fait part tout tranquillement de son amour au père de François qui lui répond :

« Tout cela, c'est très beau, j'en conviens;
Mais n'attachons pas trop d'importance à des riens !
Lorsque de s'établir on voit arriver l'âge,
Il faut mettre au rancart tout cet enfantillage,
Mon fils est trop savant pour rester villageois :
Il lui faudra, dès lors, la fille d'un bourgeois.
Ne vous bercez donc pas d'un espoir illusoire. »

Malgré cette grossière rebuffade, Thérèse qui est une fameuse bonne fille, continue à vouloir épouser François, qui veut se faire médecin par apostolat. Médecin ! Le père se console de cette détermination, en songeant qu'il y a pas mal de docteurs députés. Quant au mariage avec Thérèse, il persiste à n'en pas vouloir. Mais voici la ruine qui survient et qui l'oblige à modérer ses prétentions. François va redevenir cultivateur..... Le mariage aura lieu. Mais, et c'est ici que la décentralisation opère, le conseil municipal vote une bourse à François pour achever ses études. François sera docteur, en même temps qu'il épousera Thérèse.

26. — Après *les Élégies de Tibulle*, *les Amours d'Ovide*, puis *Œdipe-Roi*, M. Philippe Martinon nous donne une belle traduction, en vers, de l'*Antigone* de Sophocle. L'auteur a su faire passer dans notre langue toute l'émotion dramatique de l'antique tragédie. Ses vers sont fermes, artistiques, presque toujours harmonieux, malgré les difficultés de la traduction. L'œuvre de M. Martinon sera goûtée des hellénistes mêmes, et révèlera à ceux qui ne peuvent lire Sophocle dans le texte, les superbes beautés du drame ancien.

27. — C'est également une traduction en vers français que nous offre M. Eugène d'Eichthal, traduction de *l'Iphigénie en Tauride*, de Gœthe. « Ceci, dit l'auteur, en une courte préface, n'est pas une adaptation de la tragédie de Gœthe, puisque le texte du poète a été en général fidèlement suivi : cependant j'ai fait quelques coupures qui m'ont paru nécessaires pour resserrer l'action dramatique et rendre possible au besoin la représentation sur une scène française, sans que pourtant disparût aucune des beautés essentielles de la pièce. »

Ces quelques lignes donnent une idée exacte du travail de M. d'Eichthal, au point de vue traduction. Pour le côté artistique, il nous appartient d'ajouter que les vers sont ceux d'un homme du métier, jusques et y compris la richesse des rimes. P. SAINT-MARCEL.

HISTOIRE, ART ET SCIENCES MILITAIRES

1. *Mémoires du général* D'ANDIGNÉ, publiées avec introduction et notes par ED. BIRÉ. *1765-1800*. Paris, Plon-Nourrit, 1900, in-8 de 462 p., avec portrait, 7 fr. 50. — 2. *Un Général hollandais sous le premier Empire. Mémoires du général baron* DE DIBBEN DE GELDER, *1774-1825*. Paris, Plon-Nourrit, 1900, in-8 de VI-414 p., avec portrait, 7 fr. 50. — *Souvenirs des guerres d'Allemagne pendant la Révolution et l'Empire*, par le baron DE COMBAT, *ancien officier de l'armée de Condé, chef d'état-major de la Barière au quartier général de Napoléon, chambellan bavarois*. Paris, Plon-Nourrit, 1900, in-8 de 598 p., avec portrait, 7 fr. 50. — 4. *Souvenirs inédits sur Napoléon, d'après le journal du sénateur* GROSS, *conseiller municipal de Leipzig (1807-1815)*, publiés par le capitaine VELLAS. Paris, Chapelot, 1900, in-12 de XI-198 p., 2 fr. — 5. *Mémoires d'un vétéran (1794-1800)*, par J.-C. VERMAIRE, annotés par H. GAUTHIER-VILLARS. Paris, Delagrave, 1900, in-12 de VII-13-234 p., 2 fr. — 6. *Souvenirs diplomatiques et militaires du général* TMARS, *chambellan de Napoléon Ier*, publiés par LUCIEN LAX. Paris, Flammarion, s. d., in-12 de XXVIII-348 p., 3 fr. 50. — 7. *Mémoires du baron* DE BOUVEROUX, *capitaine de vaisseau, 1752-1855*, publiés avec une préface et des notes, par EMILE JOUAN-DEVAL. Paris, Plon-Nourrit, 1900, in-8 de XXXV-483 p., 7 fr. 50. — 8. *Bonaparte en Italie, 1796*, par FELIX BOUVIER. Paris, Ceff, 1899, in-12 de XI-745 p., 7 fr. 50. — 9. *Campagne de l'armée de réserve en 1800. Première partie. Passage du Grand Saint-Bernard*, par le capitaine DE COMBAT. Paris, Chapelot, 1900, in-8 de 715 p., avec 2 cartes, 3 croquis et 5 autographes, 15 fr. — 10. *Campagne de 1809 en Allemagne et en Autriche*, par le commandant SARR. T. II. Paris, Berger-Levrault, 1900, in-8 de 388 p., avec 7 cartes, 11 fr. — 11. *La Campagne de 1813 et la campagne de 1814*, par [illegible] traduit de l'allemand par le commandant THOMAS. Paris, Chapelot, 1900, in-8 de 325 p., 4 fr. — 12. *Vie [illegible] du général Foy*, par MARCEL [illegible], de l'Ar. chef d'escadron d'artillerie. Paris, Plon-Nourrit, 1900, in-8 de 48[illegible] p., 7 fr. 50. — 13. *La Jeunesse militaire (1809-1845). Les Régiments [illegible] à la Grande Armée*, par le commandant [illegible]. Paris, Berger-Levrault, 1900, in-8 de 288 p., avec [illegible] et une carte, 7 fr. 50. — 14. *[illegible] et [illegible]*, par ARTHUR [illegible]. Paris, Plon-Nourrit, 1900, in-8 de 48[illegible] p., 7 fr. 50. — 15. *Le Siège de la place de [illegible] en 1708*, par MARCEL [illegible], lieutenant au 48e régiment d'infanterie. Lille, imp. Lefebvre-Ducrocq, 1899, gr. in-8 de [illegible] p., [illegible] fr. — 16. *Biographie des corps de troupe de l'armée française. 1889-1900*. Paris, Berger-Levrault, 1900, gr. in-8 de [illegible] p., [illegible] et 8 [illegible] hors texte, 6 gravures dans le texte, 11 fr. — [illegible] *Guerre des puissances européennes en 1900. Allemagne, [illegible]-Hongrie, Belgique, Espagne, [illegible], Italie, Japon, Russie, Suède, [illegible]*, par un commandant [illegible]. Paris, Berger-Levrault, 1900, in-8 de [illegible] p., [illegible] fr. — 17. *[illegible] des deux [illegible] d'armées. Conférences [illegible] 1899 à [illegible] de Saint-Cyr*, par MM. SOREL, [illegible]. Paris, Chapelot, 1900, in-8 de [illegible] p., 5 fr. — 18. *[illegible] des armées [illegible] en 1870-71*, par [illegible]. Paris, Berger-Levrault, 1900, in-8 de 158 p. — 19. *Mes [illegible]*, par [illegible], in-12 de [illegible] p., [illegible] fr. — 20. *[illegible] et [illegible] des armées [illegible]*. Paris, Nouvelle [illegible], Berger-Levrault, 1900, [illegible] p., [illegible] fr. — 21. *[illegible]* [illegible] fr. — 22. *Le [illegible]*. Montauban, [illegible] 1899, ouvrage [illegible] par F. SIMON, [illegible] avec 10 [illegible]. — 23. *[illegible] de l'armée,*

par le colonel Lyautey. Paris, Colin et Cie, 1900, in-12 de 42 p., 0 fr. 50. — 25. *La Vie nationale et le service militaire*, par le lieutenant-colonel Frocard. Paris, Berger-Levrault, 1899, in-12 de 36 p. — 26. *La Nation et l'armée*, par Un colonel. Paris, Colin et Cie, 1900, in-12 de vi-192 p., 2 fr. — 27. *La Fortification*, par le colonel J. de la Llave. Paris, Société bibliographique, 1900, in-8 de 6 p. — 28. *Marina de guerra. Guerra maritima y defensa de las costas*, por el coronel D. Joaquin de la Llave y Garcia. Madrid, imp. del *Memorial de Ingenieros*, 1899, gr. in-8 de 234 p., 5 fr. — 29. *La Guerre hispano-américaine. La Guerre sur mer et ses leçons*, par A.-T. Mahan, ancien capitaine de vaisseau de la marine des États-Unis. Traduit de l'anglais par le comte Alphonse de Diesbach. Paris, Berger-Levrault, 1900, in-8 de 182 p., 4 fr. — 30. *La Géographie militaire et les Nouvelles Méthodes géographiques. La France du Nord-Est*, par O. Barré, chef de bataillon du génie. Paris, Berger-Levrault, 1899, gr. in-8 de 124 p., avec 33 fig. et 5 pl. en coul., 3 fr. — 31. *Dictionnaire militaire. Encyclopédie des sciences militaires*, rédigée par Un Comité d'officiers de toutes armes ; 15e livr. (*Magasins-Montagne*). Paris, Berger-Levrault, 1899, gr. in-8, p. 1793 à 1920, 3 fr.

1. — Moins d'un siècle nous sépare de la période révolutionnaire qui ferme l'ancien régime, et l'on est étonné, en lisant les Mémoires récemment parus sur cette époque troublée, de constater combien, en un nombre d'années aussi court, alors que les contemporains étaient encore vivants, les erreurs les plus capitales, les plus grossières, ont pu s'introduire dans les relations qui ont essayé de nous présenter la vérité à cet égard. C'est là une réflexion que nous avons faite bien souvent depuis dix ans, en étudiant la plupart des publications historiques originales, imprimées de nos jours par des éditeurs curieux de la vérité, et cette réflexion nous revenait très particulièrement à l'esprit en lisant avec l'attention qu'ils méritent les *Mémoires du général d'Andigné*, dont M. Edmond Biré commence actuellement la publication. D'Andigné, le général, est une personnalité trop connue pour que nous ayons à rappeler son souvenir à nos lecteurs. Beaucoup d'entre eux, sans doute, se souviennent encore de l'hôte aimable, serviable, bon, qu'on n'oubliait plus quand on avait eu la faveur de le voir à Monet, à Fontainebleau, ou à l'hôtel de la rue de Verneuil. Toutefois, ce qu'ignorent la plupart de nos contemporains, ce sont les détails de cette vie accidentée, étrangement mouvementée — surtout dans les premières années — qui fut celle de l'intrépide chef de chouans, et ceux-là liront avec curiosité ces souvenirs où les événements se dressent aux yeux du lecteur avec un caractère saisissant à la fois de réalité et de pittoresque, de couleur et d'authenticité. Le premier volume des Mémoires de d'Andigné va de 1765, date de sa naissance, à l'année 1800. Il nous donne les événements de la guerre d'Amérique, à laquelle l'auteur prit part comme garde de la marine, enseigne ou lieutenant de vaisseau, en second lieu l'Émigration, en troisième lieu l'histoire de la Chouannerie depuis les premiers rassemblements des chouans sur la rive droite de la Loire (après la destruction de la grande armée vendéenne) jusqu'au remplacement du général Hédouville par Brune à la tête de l'armée de l'Ouest. Il n'est pas facile de citer, dans ce récit, une page de préfé-

rence à l'autre : les faits inédits et curieux, les détails inconnus y abondent de telle sorte que si l'on ne peut dire que l'esprit y est captivé de plus en plus au fur et à mesure que l'on tourne les feuillets, il est permis d'affirmer que l'intérêt y est aussi puissant à la première page qu'à la dernière et que le lecteur arrive à regret à la fin du volume. Un fait, entre mille, qui ressort de ces souvenirs, est la rude existence que menaient les chouans, en Bretagne, pendant leur lutte contre une armée et des soldats qui disposaient de tout, alors qu'eux-mêmes étaient privés du nécessaire. Passer, en plein hiver, des journées et des nuits entières dans un champ de genêts, manger quand on avait le temps — et quelle nourriture! — faire des étapes de quarante et cinquante kilomètres, à travers les bois ou des landes couvertes d'ajoncs, songer sans cesse à surprendre et à n'être point surpris, n'avoir la plupart du temps de poudre et de balles que celles qu'on enlevait à l'ennemi, telle fut la vie de nos paysans bretons dans cette guerre de géants, comme la qualifiait Napoléon. Mais d'Andigné n'était pas seulement un intrépide soldat : aux qualités d'énergie qui forment la base d'un tempérament militaire, il joignait la finesse d'un diplomate et la bonne foi d'un honnête homme. — Les généraux en chef de l'armée catholique et royale eurent donc l'idée justifiée de l'employer à diverses reprises, dans leurs négociations, et c'est ainsi qu'on voit le jeune chouan remplir, dans un âge et un grade relativement modestes, des missions politiques d'une importance prépondérante. — Son voyage à Paris, à la fin de 1799, et son entrevue avec le Premier Consul, le 27 décembre, ne sont pas des révélations : mais ce qu'on ne connaissait point — malgré que le baron Hyde de Neuville en ait parlé dans ses *Mémoires* — ce sont les détails de cette entrevue, entrevue qui avait frappé à ce point d'Andigné qu'il a pu en reproduire, de longues années après, non pas seulement la physionomie, mais tous les détails et les moindres circonstances. Il est bon que des existences comme celle du général d'Andigné soient connues. Elles nous disent que le succès est de peu de prix et que l'honneur est le bien suprême ; que la vraie gloire est là seulement où sont le sacrifice, la générosité, le dévouement, le devoir. Elle nous apprennent, comme le dit très justement M. Edmond Biré, qu'il n'y a pas de belles renommées en dehors de la fidélité à quelque chose de grand, et le temps présent surtout a besoin qu'on lui rappelle ces principes. — Des notes pleines d'érudition, semées à profusion au bas des pages, par l'éditeur, facilitent encore la lecture de ce volume ; nous ne nous appesantirons pas davantage sur son intérêt et sa valeur historique.

2. — Les *Mémoires du général baron de Dedem de Gelder*, sont également une publication à signaler comme digne d'être accueillie avec faveur par le public. Ce Hollandais qui, après l'asservissement de sa

patrie à notre pays, fit contre mauvaise fortune bon cœur et accepta de servir dans nos armées, n'a pas, à coup sûr, la grandeur de caractère de d'Andigné ; mais ce qui lui manque à cet égard, il le rachète par une grande finesse, un talent d'observation qui lui ont permis de formuler bien des remarques intéressantes, plus d'un détail curieux qu'un esprit moins bien doué eût laissé de côté sans les noter. A dix ans, le baron de Dedem de Gelder, destiné d'abord à la diplomatie, accompagne, à Constantinople, son père, qui occupait dans la capitale de l'empire ottoman, le poste d'ambassadeur des Provinces-Unies. Il voyagea ensuite en Grèce, en Asie-Mineure, en Égypte, et retourna, en 1793, dans sa patrie, qui devint bientôt le théâtre d'une révolution. Successivement député de sa province aux États généraux, ministre de Hollande en Suède, envoyé extraordinaire à Paris, ministre plénipotentiaire en Wurtemberg, en Étrurie, à Berlin, il fut bombardé général-major par le roi Louis, en 1806, et en 1810, au moment de la réunion de la Hollande à la France, accepta de servir au titre français dans nos armées. Après avoir combattu sous les ordres de Napoléon jusqu'en 1814, Dedem demeura à l'écart pendant la Restauration et les Cent-Jours. Il sollicita à nouveau d'être employé en France en 1816, obtint cette faveur du roi Louis XVIII et mourut à Pieve-Pelago près Modène, en 1825. Ce n'est pas une des surprises les moindres qu'offre cette époque si fertile en événements imprévus, de voir un diplomate, qui n'avait jamais été employé que dans les ambassades, commander de but en blanc une brigade dans les armées napoléoniennes, et s'étonner — car il s'en étonne et s'en plaint — qu'on ne le nomme pas immédiatement général de division. Ces Mémoires, nous l'avons dit déjà, sont la production d'un homme de valeur et renferment nombre de passages intéressants et précieux ; mais il règne tout au long de ces pages un souffle de critique et d'âpreté qui font suspecter, çà et là, l'impartialité de l'auteur, notamment à propos de ses jugements sur les hommes. — Imbu de l'esprit dangereux des novateurs qui avaient préparé notre révolution, joignant à une morgue qui suinte à chaque ligne une apparence de libéralisme plus superficiel que réel, le baron de Gelder nous parle, en diverses circonstances, en termes qui étonnent et chagrinent, de personnages qu'on avait jugés jusqu'ici avec plus de bienveillance. Tel est, par exemple, ce M. de Choiseul-Gouffier, ambassadeur de France en Turquie au moment de la Révolution, auquel les arts doivent tant pour ses recherches et ses fouilles en Grèce et dont M. de Gelder essaie, perfidement, de diminuer l'œuvre à la fois savante et laborieuse. Ses jugements sur Rœderer, sur le général Gérard, sur l'abbé de Pradt sont empreints du même esprit. A part ces restrictions, et en tenant compte des réserves que nous avons formulées, les *Mémoires* du baron de Gelder possèdent une

incontestable valeur historique : ils sont même très supérieurs à nombre de ceux qui ont vu le jour dans ces dernières années. Le baron de Gelder dit souvent de très bonnes choses, et il s'exprime toujours en un style qui plaît pour son élégance et sa couleur : ce sont des mérites qui sauveront son œuvre de l'oubli.

3. — Le baron de Comeau, l'auteur de *Souvenirs des guerres d'Allemagne pendant la Révolution et l'Empire*, se rapproche davantage de d'Andigné que de Gelder. Comme d'Andigné, c'est un royaliste, comme lui c'est un émigré, un émigré qui ne juge pas à propos de rentrer en France, qui toutefois adopte pour seconde patrie un pays qui s'allie à nous, et s'ajoute volontairement aux satellites qui consentent à évoluer dans l'orbite de Napoléon Ier. L'ouvrage de M. de Comeau comprend deux parties principales consacrées, la première à l'armée de Condé et à l'organisation militaire des émigrés sur la rive droite du Rhin, de 1792 à 1800; la seconde aux campagnes faites à nos côtés par l'auteur, mais au titre d'officier étranger et de chambellan du roi de Bavière. Dans la première partie des *Souvenirs* — celle qui a trait aux émigrés, — M. de Comeau n'est généralement pas tendre pour ses compagnons d'armes et l'on y trouve la trace répétée des dissensions fâcheuses qui ne cessèrent de régner dans ces troupes. — Dans toute la partie qui a trait à l'organisation de l'armée bavaroise et à la part que prit cette armée aux campagnes du premier Empire, l'écrivain a la faiblesse — commune à tous les mémorialistes — de vouloir trop se mettre en vue et de ne voir dans les événements que sa propre personne. Comeau ne trouve pas que le « moi soit haïssable », il n'est fait guère mention dans son livre, que de lui et de Napoléon : Napoléon lui parle sans cesse, le consulte à chaque instant, ne fait rien sans prendre son avis. Entre temps, il ne laisse point passer une occasion de nous expliquer ses vues sur l'art militaire, sur l'organisation des armées, avec une assurance qui étonne et parfois qui choque. Il émet sur les hommes des jugements qui peut-être sont exacts, mais qui ne laissent pas que de surprendre, comme celui par exemple aux termes duquel le vieux prince de Condé, le commandant du corps des émigrés, aurait, si on l'avait laissé faire « au moins égalé le grand Condé... aurait égalé Napoléon dans le coup de main, l'aurait surpassé en prévoyance » (p. 74). Ce livre, malgré les réserves que la vérité nous met dans l'obligation de formuler au point de vue du fond, malgré encore qu'il soit écrit en un style souvent lourd, en dépit, enfin, qu'on n'y saisisse pas toujours bien la suite des idées, sera lu sinon avec intérêt, tout au moins avec profit. On y rencontre bon nombre de renseignements, de détails peu connus, en France, sur l'organisation de l'armée bavaroise au moment où l'Électeur s'allia à Napoléon et sur la part prise par cette armée aux campagnes napo-

léoniennes, de 1805 à 1813. D'autre part, le jugement porté par Comeau sur les troupes allemandes, qu'il connaissait bien, fait honneur à son intelligence et à la fois à ses sentiments restés bien français au fond du cœur. — De tels mérites font supporter bien des défauts.

4. — Les *Souvenirs* du baron de Comeau sont déjà un reflet de la façon dont étaient appréciées à l'étranger la conduite de Napoléon et la politique française en Allemagne; les *Souvenirs inédits sur Napoléon* du sénateur Gross, conseiller municipal de Leipzig de 1807 à 1815, sont une œuvre entièrement allemande, et, par cette raison seule, présentent un intérêt particulier, très différent de ceux que nous offrent les Mémoires français. Le sénateur Gross est le type du fonctionnaire allemand, convaincu de la gravité de ses fonctions, rempli de cette idée que ces fonctions constituent un sacerdoce et que l'homme appelé par la Providence à gérer les affaires de ses concitoyens ne saurait être de la même pâte que le *vulgum pecus* des administrés. Honnête homme, dévoué, admirant les militaires, mais peu fait pour aborder le danger, il a, en mainte circonstance, à prendre beaucoup sur lui pour mener à bien les missions, parfois périlleuses, que son rang de conseiller municipal le met dans l'obligation de remplir. Ses *Souvenirs* sont écrits avec une bonne foi évidente : on n'invente pas des naïvetés prudhommesques comme celles qui sont semées au cours de ces deux cents pages : il n'y a d'ailleurs qu'un magistrat allemand pour les commettre sans s'en excuser. Dans les sept années dont nous parle Gross, la Saxe fut le théâtre de plus d'un événement militaire important. Gross, bourgeois casanier et pacifique, ne voit rien de ce qui se passe en dehors de sa propre ville. Pendant ces sept années il n'a donc guère à enregistrer que des passages de troupes et des réquisitions. Toutefois ces épisodes secondaires ne sont pas sans intérêt puisqu'elles nous permettent de constater qu'en Allemagne même les garnisaires allemands étaient beaucoup plus redoutés que de véritables ennemis et que l'arrivée des Prussiens, notamment, était considérée à Leipzig comme une calamité publique. La mission dont Gross fut chargé au cours de la bataille de Lützen lui fit courir un danger réel; aussi, quand il raconte au milieu de quelles péripéties il atteint le bivouac de l'Empereur sur la route de Zeitz, il ne peut s'empêcher de s'écrier très sérieusement : « Quelle situation, pour un père de famille ! » Quant à la bataille de Leipzig, le bon conseiller n'en a vu les incidents que de loin, du plus loin possible, et il ne nous donne à cet égard que d'assez vagues détails. Tel quel ce petit livre est curieux à lire et constitue un document non sans valeur historique.

5. — M. H. Gauthier-Villars a pris à tâche, comme M. Lorédan Larchey, d'exhumer, dans les guerres du premier Empire, les figures du dernier plan, celles que les historiens laissent d'ordinaire dans l'ombre

et qui apparaissent, quand on les fait revivre, avec une expression, un coloris parfois si saisissants. Plus heureux que son devancier, plus scrupuleux dans le choix de ses personnages, il nous a donné des « troupiers » moins sensationnels que Coignet, mais certainement aussi des figures plus authentiques. Les *Mémoires d'un vétéran*, qui viennent de paraître, vont bien de pair avec les *Mémoires d'un grenadier anglais*, ou avec le *Carnet d'étapes du dragon Marchand*; comme ces deux aînés, le nouveau manque un peu de savoir-faire littéraire, il manque même d'orthographe; Vaxelaire, l'auteur, le vieux soldat d'Égypte, n'est pas un lettré il s'en faut; il n'est même pas un observateur bien fin, et sa contribution à l'histoire des guerres de la Révolution demeurera plus que modeste: ses *Mémoires* n'en ont pas moins l'attrait d'un document vécu. La bonhomie, la naïveté qui règnent au cours de ces pages les rendent intéressantes bien qu'elles manquent un peu de fonds.

6. — Tout autre est le volume publié par M. Léonce Lex sous le titre: *Souvenirs diplomatiques et militaires du général Thiard.* Auxonne-Marie-Théodose de Thiard, comte de Bissy, était lieutenant au régiment du Roi quand éclata la Révolution. Élevé à Paris « sur les genoux des philosophes et des encyclopédistes », il eût pu accepter les événements comme le firent tant de ses pareils; pourtant la vue des désordres qui signalèrent les années 1789 et 1790 modifièrent en apparence ses idées au point de l'amener à émigrer. Il servit à l'armée de Condé, de 1791 à 1898, rentra alors en France, s'engagea de nouveau après le coup d'État de fructidor et ne réintégra ses foyers qu'en 1800. A cette époque, le comte de Bissy fut envoyé au Corps législatif par les électeurs de son département, mais le Sénat cassa son élection sur la motion du maréchal Lefebvre, qui emporta le vote en démontrant l'impossibilité de laisser siéger à la Chambre un « émigré de l'armée de Condé », dont les bottes, disait le Premier Consul « étaient encore couvertes de la boue de Coblentz! » Toutefois, la haute situation du comte de Bissy dans son département firent que Bonaparte revint sur son compte, aimant mieux l'avoir pour ami que pour adversaire. En 1804, Bissy, qu'on n'appelait plus que Thiard, fut nommé chambellan du nouvel empereur et remplit en cette qualité diverses missions diplomatiques importantes, notamment la négociation du mariage du prince Eugène avec la fille de l'Électeur de Bavière. Mais soit que l'Empereur devinât son caractère, soit que Thiard eût un penchant prononcé pour l'opposition, il ne demeura pas longtemps en faveur. Dès 1806, après une scène très vive avec Napoléon, Thiard fut exilé à sa terre de Vaulvry en Saône-et-Loire: il n'en sortit qu'en 1815. Comblé de faveurs par la Restauration, le général Thiard — il venait d'être nommé maréchal de camp par Louis XVIII, — paraissait devoir être, parmi les serviteurs de la Res-

tauration, un des plus fidèles. Par une anomalie incompréhensible, cet ancien ennemi de la Révolution lorsqu'elle triomphait, devint son ardent défenseur alors qu'elle ne fut plus en France, qu'un sanglant souvenir. Et ce même homme, auquel on avait reproché d'avoir sur ses bottes, « la boue de Coblentz », finit par coiffer le bonnet rouge et par devenir un de ces libéraux à tous crins dont l'opposition irréfléchie fut si fatale à notre patrie. Ces revirements successifs ne font évidemment honneur ni à la sincérité de conviction de Thiard, ni à son caractère ; à quelque parti qu'on appartienne, il est difficile d'excuser des volte-faces aussi complètes, aussi subites. Quoi qu'il en soit de l'homme, qu'on jugera sans doute peu sympathique, il a laissé sur la négociation dont il fut chargé en 1805, des notes intéressantes qui complètent en plus d'un point ce que l'on connaissait déjà à cet égard.

7. — Les guerres de Napoléon Ier occupent une telle place dans l'histoire du commencement du siècle, elles absorbent encore aujourd'hui à un tel degré l'attention, qu'on s'imagine volontiers qu'il ne s'est pas tiré un coup de canon dans le monde en dehors des champs de bataille européens, qu'on ignore notamment d'une façon à peu près absolue la lutte soutenue dans les mers de l'Inde, contre les Anglais, par notre marine, par ce qui restait de notre marine. Elles méritent cependant de n'être point oubliées, ces campagnes des années 1803 à 1806 où la petite escadre de l'amiral Linois, le vainqueur d'Algéciras, non seulement soutint l'honneur de notre pavillon dans ces contrées lointaines, mais causa souvent à l'ennemi de nombreuses pertes. Dans cet ordre d'idées, les *Mémoires du baron de Bonnefoux* récemment publiés par M. E. Jobbé-Duval, comblent une véritable lacune en remettant en lumière des faits glorieux, en faisant revivre des personnages qui sont dignes à plus d'un titre d'être appréciés. Pierre-Marie-Joseph de Bonnefoux était né à Béziers le 22 avril 1782; sa famille, sans avoir d'illustrations saillantes, était honorablement connue en Languedoc, et dans le procès-verbal de l'assemblée générale des trois ordres de la Sénéchaussée de Béziers qui ouvrit ses séances le 16 mars 1789, son père est qualifié « Messire Joseph de Bonnefous, (*sic*). P.-M. Joseph avait trois cousins, officiers dans l'armée de terre, un quatrième lieutenant de vaisseau : ce fut la carrière de ce dernier qui obtint tout d'abord la faveur de notre jeune cadet et il se fit admettre à l'école royale de Pont-le-Voy, avec l'intention déjà arrêtée d'entrer dans la marine. Sur ces entrefaites, la Révolution éclate, les écoles militaires sont fermées par la Convention et à onze ans et demi J. de Bonnefoux se voit abandonné sur le pavé de Tours, avec un petit paquet de linge enveloppé dans un mouchoir blanc, un assignat de trois cents livres, qui valait bien vingt-cinq francs, un passe-port et un « certificat de civisme ! » A onze ans ! — Cinq années s'écoulent pendant

lesquelles Bonnefoux put continuer ses études sous la direction intelligente d'un sien cousin, Casimir de Bonnefoux, ancien officier de marine, homme instruit, distingué autant par son esprit que par ses manières. Grâce à cette circonstance, P.-M.-J. Bonnefoux put entrer dans la marine en 1798, en qualité de novice à bord de *la Fouine*, et dès lors commence pour lui une carrière qu'il avait pu rêver brillante, qui fut seulement active, mouvementée, honorable. Aucune partie de notre force militaire n'avait été aussi désorganisée que notre marine, en particulier par l'émigration, et Bonnefoux se trouva tout d'abord un peu désorienté dans ce monde d'officiers nouveaux, sortis d'un peu partout, notamment des officiers auxiliaires, des pilotes, des officiers de la marine marchande. Il ne tarda pas cependant à retrouver son aplomb et sa voie. Bientôt, il embarqua en qualité d'aspirant sur le *Jean-Bart*, puis sur la corvette *la Société populaire*, sur le vaisseau le *Dix-Août*, sur le cutter *le Poisson-Volant*. Il serait trop long de dire cette longue carrière et nous laissons aux lecteurs le soin de lire en particulier les détails de cette glorieuse croisière de trois ans dans les mers de l'Inde, à laquelle nous faisions allusion plus haut. Capturé par les Anglais en 1806, Bonnefoux est transporté en Angleterre, passe cinq ans sur les pontons, s'échappe et revient en France en 1811. Il obtient alors divers commandements, assiste à la chute de l'Empire, refuse de prendre du service aux Cent jours, occupe sous la Restauration divers postes honorables et meurt en 1855 après avoir consacré sa vieillesse à composer un certain nombre d'ouvrages estimés. Ce soldat était effectivement à la fois un homme d'action et un homme d'étude, un savant et un écrivain élégant. Ses travaux sur la marine ont fait longtemps loi sur la matière et si les progrès de la nautique ont naturellement rendu caduques la plupart de ses œuvres, elles gardent encore, au point de vue historique, une valeur qui n'a pas diminué. Les Mémoires que nous avons sous les yeux comportent cinq parties principales : les débuts et les premières campagnes sous la République, la campagne de la *Belle-Poule* dans les mers de l'Inde, la captivité en Angleterre, les années depuis le retour des pontons jusqu'à la chute définitive de Napoléon, la fin de la carrière. Les trois premières parties surtout ont un intérêt très vif et sont d'une lecture aussi aisée que passionnante. L'auteur, d'ailleurs, s'y montre ce qu'il fut en réalité : un homme d'un sens droit, d'un jugement éclairé, d'un esprit bienveillant, d'un cœur excellent. Une Introduction de M. Émile Jobbé-Duval résume bien la vie de Bonnefoux, sans déflorer en aucune façon l'intérêt du livre lui-même.

8. — Avec le *Bonaparte en Italie*, de M. Félix Bouvier, nous passons des *Mémoires* proprement dits à la relation historique, au récit tracé

non plus d'après les impressions d'un seul, mais d'après des documents différents, tirés de sources les plus variées. Et ici, en particulier, l'œuvre de M. Bouvier représente un travail préparatoire considérable. Si l'on songe que des milliers de volumes ont été écrits sur la campagne de 1796, que l'écrivain, pour faire quelque chose de nouveau, a tenu non seulement à consulter la plupart de ces sources imprimées mais à les corroborer, à les rajeunir au moyen de documents inédits ou tout au moins oubliés, on comprend sans dire à quelles recherches il a dû se livrer, la somme de labeur à laquelle équivaut son livre. M. Bouvier a eu la bonne idée d'énumérer à la fin du volume la liste des sources principales auxquelles il s'est référé. *Bonaparte en Italie* nous donne seulement une partie de la campagne de 1796, le récit s'arrêtant après Lodi, à l'entrée de Bonaparte dans Milan. Étant donné qu'on divise ordinairement cette campagne en quatre parties : la lutte contre Beaulieu, les opérations contre Wurmser, les opérations contre Alvinsi, la lutte contre l'archiduc Charles, on voit que le nouveau travail n'envisage qu'une seule période des opérations ; nous n'avons pas à insister sur la richesse de détails et d'aperçus avec laquelle est traité le sujet. Les trois premiers chapitres sont consacrés à l'organisation de l'armée, à la composition de l'état-major, à la description du théâtre d'opérations. Viennent ensuite l'exposition et la discussion des plans de campagne, puis le détail des différents combats : Voltri et Monte-Légino, Montenotte, Millesimo et Cosséria, Dégo, Céva et San-Michele, Mondovi, Chérasco, enfin Lodi. Il règne dans l'ouvrage de M. Bouvier un enthousiasme pour Bonaparte que l'écrivain ne dissimule pas, bien loin de là, et qui l'empêche de reconnaître les fautes commises par l'Empereur. Si la conception de l'unité italienne date de 1796, il n'y a cependant pas lieu de nous réjouir d'un événement qui, tout en étant la cause de succès militaires glorieux pour nos armes, a eu pour notre pays, au point de vue politique, de si désastreuses conséquences. Sans doute nous sommes d'accord avec l'auteur de *Bonaparte en Italie* pour estimer que « l'excuse sacrée des guerres..... est d'être le plus puissant véhicule des idées civilisatrices », mais il était profondément impolitique de créer sur nos frontières un royaume uni et puissant à la place des vingt petits États sans force qui composaient alors l'Italie. Quoi qu'il en soit, l'ouvrage de M. Bouvier est une œuvre méritoire et très saillante ; nous la signalons aux érudits et spécialement aux militaires.

9. — *La Campagne de l'armée de réserve en 1800*, dont M. le capitaine de Cugnac nous offre aujourd'hui la première partie : *Le Passage du Grand Saint-Bernard*, est un ouvrage très différent du précédent. M. Bouvier nous fait, à l'aide de sources infiniment variées, un récit synthétique des événements militaires analysés, expliqués, étudiés

dans leur origine, leur développement, leurs résultats, leurs enseignements. Au contraire, M. de Cugnac nous donne les documents mêmes, en évitant de les lier par aucun commentaire, sauf la glose indispensable à l'intelligence des pièces citées. Ces documents proviennent d'ailleurs d'une source unique : la correspondance officielle des généraux, telle qu'elle existe aux archives historiques de notre ministère de la guerre. C'est en réalité plutôt un cours de stratégie qu'une histoire, cours de stratégie très profitable, fort intéressant, vivant pour ainsi dire, mais qui s'adresse davantage à un petit nombre d'initiés qu'au grand public, même qu'au public des érudits qui ne sont point « de la paroisse. » Dans un livre récent sur le sujet que traite à son tour le capitaine de Cugnac, nous reprochions à l'auteur de *la Deuxième Campagne d'Italie* (*1800*), M. Édouard Gachot, d'avoir mélangé au récit historique des événements militaires, toute une série de détails, très humoristiques assurément, mais d'une authenticité douteuse. Nous ferons volontiers à M. le capitaine de Cugnac un reproche inverse. Ceci dit seulement en nous plaçant au point de vue de la majorité des lecteurs, de celle qui cherche dans un volume historique non pas tant des enseignements techniques militaires qu'une relation exacte, approfondie, discutée des événements. Même au point de vue militaire, il nous semble qu'on eût pu éliminer une certaine quantité de documents sans que la valeur didactique du livre en souffrît. Si, en matière d'art militaire, il n'y a rien d'inutile ni de trop minutieux, pourtant l'attention et la puissance de travail de l'érudit le plus acharné a des bornes, et tout ce qui tend à faire dévier cette attention du but principal est de trop. Nous ne voudrions pas que le capitaine de Cugnac vît dans nos réflexions une critique dans le sens mauvais du mot. Son étude a une valeur trop sérieuse et trop importante pour qu'elle souffre de nos desiderata ; elle est de celles qui permettent la discussion et dont l'on ne peut se borner à dire que « c'est un bon travail : » elle est de taille à supporter de plus fortes attaques que les nôtres. Comme ouvrage didactique stratégique, comme base d'étude pour la préparation à l'École de guerre par exemple, *la Campagne de l'armée de réserve en 1800* rendra à nos officiers des services qu'aucun travail précédent ne saurait leur rendre, sauf ceux du colonel Foucart, du commandant Saski, du capitaine de Jonquières, du capitaine Alombert, conçus dans le même ordre d'idées et exécutés sur un plan identique. C'est un cours de stratégie à l'usage du haut commandement, et, pour cette raison, sa lecture s'impose non seulement à tous nos officiers généraux, mais à quiconque, dans les deux mondes, vise à la direction suprême des armées.

10. — Nous venons, à propos du livre précédent, de citer le nom du commandant Saski, dont nous analysions récemment *la Campagne de*

1809 en Allemagne et en Autriche. Le deuxième volume de cette publication vient de paraître : il a la valeur de son aîné. La première partie nous avait conduit jusqu'au départ du prince de Neufchâtel, le major général pour l'armée. Le volume que nous avons sous les yeux nous parle des mesures administratives prises par l'intendant général à Strasbourg, de l'arrivée de l'Empereur à Donauwerth le 17 avril, alors que les hostilités avaient commencé le 9, des combats de Thann, d'Abensberg, de Landshut, de la bataille d'Eckmühl, enfin du combat et de la prise de Ratisbonne. On est frappé de voir ici combien le système adopté par le maréchal Berthier était différent de celui en usage aujourd'hui dans les armées contemporaines. C'est ainsi qu'au lieu d'une communication unique pour toute l'armée, envoyée chaque jour à chaque commandant d'armée ou de corps d'armée, le major général adressait à chacune de ces autorités une lettre spéciale, portant des instructions particulières; de telle sorte que deux commandants de corps opérant côte à côte ignoraient la plupart du temps ce que faisait leur voisin. C'était évidemment compliqué et insuffisant, et cependant ces généraux se tiraient presque toujours de cette situation à leur honneur. Le livre du commandant Saski suggère bien d'autres réflexions. Nous avons dit déjà que ce deuxième volume avait toute la valeur du tome premier.

11. — Le général Clausewitz est connu surtout dans le monde militaire par son ouvrage sur la *Théorie de la grande guerre*, travail capital, d'une hauteur de vues et d'une profondeur de conception qui n'ont peut-être jamais été atteintes. On ignorait généralement en France que l'écrivain prussien avait rédigé sur les campagnes de la fin du premier Empire une série de monographies ; tout au moins, si l'on savait que ces monographies existaient, on les lisait peu, pour la raison qu'elles n'avaient point encore été traduites en notre langue. L'éditeur militaire Chapelot a entrepris de combler cette lacune, et après avoir publié récemment les campagnes de 1812 et de 1815, dont nous avons entretenu naguère les lecteurs du *Polybiblion*, il nous donne aujourd'hui *la Campagne de 1813 et la campagne de 1814*. On trouvera dans ces derniers récits les qualités que nous signalions, en son temps, dans les précédents. Il y dans la relation même des opérations plus d'une erreur. Mais ce qui demeure surtout intéressant, ce sont les considérations parfois saisissantes que le grand écrivain sait extraire des événements, les enseignements qu'il tire, avec une magistrale compétence, soit de la conception des plans de campagne, soit de leur exécution. L'étude de ces considérations est présentement encore pleine de profit.

12. — Quand on parle du général Foy, en France, on a surtout en vue l'homme politique ou l'auteur de cette histoire des guerres de la Péninsule dont l'introduction est un chef-d'œuvre de diction et

d'exposition historique. Au contraire, la *Vie militaire du général Foy*, nous donne à connaître le fougueux orateur, uniquement comme soldat et ne nous laisse plus ignorer que Foy, avant de s'être montré le populaire tribun que l'on sait, avait été un officier non sans valeur. Né à Ham en 1775, Sébastien Foy entrait, tout jeune, au collège des oratoriens de Soissons et en sortait en 1790, après y avoir terminé de bonnes études. Deux ans après, il était admis à l'École d'artillerie de Chalons, était bientôt promu lieutenant en second au 3e régiment d'artillerie et prenait part, sous les ordres de Dumouriez, aux opérations de l'armée du Nord. A partir de ce moment, Foy conquiert rapidement tous ses grades : il est lieutenant en premier le 15 avril 1793, capitaine le 1er septembre suivant, chef d'escadrons en 1797, colonel en 1799. Toutefois, il reste neuf ans dans ce grade et est promu général de brigade seulement en 1808. De 1792 à 1808, le général Foy avait pris part à de nombreuses expéditions, mais sa notoriété lui vient surtout de ses campagnes d'Espagne et de Portugal, pays dans lesquels il séjourna depuis 1808 jusqu'à la fin de l'Empire. Ce fut sans doute un malheur pour sa carrière, car Napoléon ne pensait guère qu'aux hommes dont il était en mesure d'apprécier *de visu* les talents, et Foy, abandonné dans les montagnes de la péninsule ibérique, déploya en vain, dans une guerre ingrate et sans gloire, une activité qui eût pu briller davantage sur un autre théâtre. A la vérité, son ancienne amitié pour Moreau et certains soupçons de complicité au moment du complot de Cadoudal, avaient jadis indisposé le Premier Consul contre lui. Et l'on sait que Napoléon n'oublia jamais les griefs de Bonaparte. Quoi qu'il en soit, Foy demeura toujours en sous-ordre sous l'Empire et, bien qu'il eût été maintenu en activité par la Restauration, il n'eut pas la force de demeurer à l'écart pendant les Cent jours. C'est évidemment une tache dans sa vie, tache dont il a d'ailleurs essayé lui-même de se laver dans son discours du 20 mars 1820 à la Chambre des députés. La *Vie militaire du général Foy* est plutôt un panégyrique qu'une biographie au sens vrai du mot.

13. — Quand on étudie avec quelque détail la constitution des armées du premier Empire on est confondu du nombre de régiments étrangers qui figuraient dans cette agglomération cosmopolite. Toutes les nations de l'Europe, ou peu s'en faut, étaient représentées dans cette tour de Babel, et il est assez étrange de constater que presque jusqu'à la dernière heure ces contingents anormaux combattirent à nos côtés avec une surprenante fidélité. M. le commandant Roppe nous donne sous le titre : *La Croatie militaire (1809-1813)*, l'histoire des régiments croates qui firent partie de la Grande Armée ; il nous plaît de dire, dès à présent, que ce nouveau volume a tout l'attrait et la valeur historique des deux premiers. A peine la Croatie militaire avait-

elle été cédée à la France par le traité de Vienne, que Napoléon songeait à s'emparer des régiments autochtones précédemment organisés par l'Autriche dans ce pays. Dès le 1er janvier 1812, une formation nouvelle de ces corps avait lieu ; on leur conservait le nom qu'ils avaient précédemment porté, mais on leur attribuait deux bataillons à six compagnies avec un effectif de soixante-treize officiers et deux mille six cent quatre-vingts hommes de troupe. Le 22 mai suivant, Marmont, gouverneur des provinces illyriennes, instituait une commission de quatre officiers chargés de traduire en croate nos règlements d'infanterie, tout en maintenant les commandements français. Un peu plus tard, on envoyait dans les régiments français cantonnés en Illyrie six officiers de chacun des régiments croates, dans le but d'y apprendre nos manœuvres ; par compensation, les régiments croates recevaient chacun deux sous-officiers français chargés de dresser les troupes à la pratique du règlement de 1791, alors en vigueur dans notre armée. Enfin, une école militaire fut créée à Karlstadt, et il fut décidé que chacun des six régiments enverrait tout d'abord dans cet établissement six officiers et deux sous-officiers pour y apprendre non plus les règlements de manœuvres, mais les éléments de tactique et les connaissances générales enseignés à cette époque aux élèves de Saint-Cyr. Toutes ces mesures donnèrent d'excellents résultats et si, en 1813, la désertion réduisit dans une proportion notable les corps demeurés en Illyrie, ceux qui vinrent en France ou prirent part aux dernières campagnes de l'Empire se conduisirent à la fois avec vaillance et fidélité. Le commandant Boppe a utilisé pour son travail tout ce qui avait été écrit jusqu'ici sur la matière, soit en français, soit en allemand : il a pu, en outre, consulter aux archives historiques de notre ministère de la guerre nombre de documents originaux qui donnent à son étude une teinte très appréciable de nouveauté et d'inédit. Illustré de gravures en couleurs, tirées de collections inconnues dans notre pays, le livre se présente à la fois comme une œuvre d'érudition et une publication artistique très digne d'attirer l'attention.

14. — *L'Alsace en 1814,* de M. Arthur Chuquet, n'est pas tant un travail d'ensemble qu'une série de monographies différentes, reliées entre elles par un fil assez ténu. Après nous avoir dit les efforts tentés en vain par le maréchal Victor pour empêcher l'invasion sur le haut Rhin, l'éminent auteur des *Guerres de la Révolution* prend une par une les diverses places fortes d'Alsace et nous raconte, avec les détails les plus curieux, en exhumant les documents les plus inconnus, tout au moins les plus oubliés, la lutte soutenue par ces villes, la plupart mal approvisionnées, à peine pourvues de garnison, contre un ennemi dix fois plus

nombreux. Il est à peine besoin de dire que, dans son nouveau travail, M. Chuquet a utilisé une foule de sources étrangères, allemandes ou autrichiennes, auxquelles vraisemblablement il est fait appel pour la première fois en France. Ce procédé d'érudition qui n'est pas à la disposition de tout le monde, surtout en un pays comme le nôtre où l'étude des idiomes étrangers a été si longtemps négligée, permet à M. Chuquet de rectifier plus d'une erreur courante et de saper bien des légendes. Il le fait avec sa bonne foi et sa modération ordinaires, appuyant toujours ses allégations d'irréfutables preuves. Travail d'une valeur historique et documentaire tout à fait spéciale.

15. — Nous sommes obligé de quitter ici l'Empire et le dix-neuvième siècle, sinon les récits historiques, pour parler du livre qu'un jeune officier d'infanterie, M. le lieutenant Maurice Sautai, vient de consacrer au *Siège de la ville et de la citadelle de Lille en 1708*. Placé au centre des recherches que nécessitait son travail, corroborant et étendant celles-ci au moyen de fouilles intelligentes dans les cartons du ministère de la guerre à Paris, dans les archives belges ou autrichiennes et dans de nombreux ouvrages étrangers, M. Sautai est arrivé à produire une œuvre à peu près entièrement nouvelle sur cet épisode héroïque des guerres de la monarchie, dont le souvenir, avec celui de Denain, jette une teinte glorieuse sur les dernières années d'un grand règne. Après une introduction où il nous dépeint l'état de l'armée française le soir d'Oudenarde, l'écrivain nous décrit la situation de la place de Lille et nous dit les premières mesures de défense prises par Berwick et Boufflers. Puis viennent les opérations du siège, dont M. Sautai détaille avec compétence toutes les péripéties, mettant bien en lumière à la fois la ténacité des assiégeants et l'intrépide entêtement des assiégés, les prodiges réalisés par Boufflers pour repousser les tentatives ennemies jusqu'à la dernière limite. Tout cela est dit en un style clair, net, d'une lecture facile qui permet d'arriver à la dernière page avec plus de regrets que de fatigue. Une exécution typographique très soignée, un joli portrait de Boufflers, la reproduction de cartes anciennes donnant le système des attaques, ajoutent un mérite artistique appréciable à la valeur littéraire de ce livre qu'on peut recommander aux érudits et qui sera également très bien placé entre les mains de la jeunesse.

16. — Les *Historiques des corps de troupe de l'armée française*, publiés par les soins de la section historique de l'État-major de l'armée, nous seront une transition toute naturelle pour passer du livre de M. Sautai au suivant, pour rattacher l'histoire militaire du dix-septième à celle du dix-neuvième. Ces historiques nous donnent effectivement les filiations de tous les corps de troupes de l'armée actuelle, de 1569 à 1900, et si cette filiation est parfois plus apparente que réelle, elle n'en doit pas moins être précieusement, religieusement consacrée,

car la tradition est une des forces les plus puissantes des armées, une de celles qui, à l'heure du danger, produit les grands dévouements et les héroïques sacrifices. Le livre que nous présentons ici aux lecteurs du *Polybiblion* consiste en une série de tableaux, dressés d'après un modèle unique, offrant dans un ensemble bien groupé et où l'œil distingue rapidement les détails : 1° les noms divers portés par les régiments depuis leur création dans la monarchie; 2° les noms des colonels ; 3° les campagnes et batailles principales, actions d'éclat où faits d'armes individuels. Certaines allégations de ces historiques seront vraisemblablement discutées. C'est ainsi, par exemple, qu'on ne voit pas pourquoi le 1er d'infanterie actuel, porte comme nom original *Picardie* et le 2e *Provence*, puisque tous deux descendent de Picardie : en réalité l'origine est identique et le premier nom devrait l'être aussi. On pourrait signaler encore quelques erreurs du même genre ; mais comme elles sont, en réalité, de peu d'importance, il n'y a pas lieu de s'y arrêter. L'ouvrage, orné de trente-cinq planches hors texte et de soixante-quinze gravures dans le texte, présente un cachet artistique très remarquable : il fait honneur à la Section historique non moins qu'à l'éditeur.

17. — Nous avons eu à parler à diverses reprises de l'*État militaire des principales puissances étrangères* publié il y a une vingtaine d'années pour la première fois par le général Rau et dont le commandant Lauth nous donne aujourd'hui une septième édition. Les puissances dont l'organisation militaire est étudiée dans ce volume sont : l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie, la Belgique, l'Espagne, la Grande-Bretagne, l'Italie, la Roumanie, la Russie, la Suisse. Les détails sont la plupart du temps exacts, bien mis à jour, et c'est ce qu'il y a de mieux à dire d'un ouvrage qui a déjà rendu tant de services et qui en rendra encore. Deux questions. Pourquoi la Turquie a-t-elle été exclue du livre du général Rau ? Il semble qu'elle aurait droit à une petite place au moins au même titre que l'Espagne, la Suisse et la Roumanie. Pourquoi la Roumanie, à l'exclusion de la Bulgarie ou de la Serbie ? Nous signalons ces lacunes à l'éditeur en lui affirmant qu'elles ont été constatées par bien des lecteurs soit au moment de la guerre serbo-bulgare de 1885, soit au moment de la dernière campagne turco-grecque. Il y aurait avantage à les faire disparaître.

18. — Nous avons dit, en son temps, le bien que nous pensions des conférences faites à Saint-Cyr, en 1898, par des historiens comme MM. Sorel, Vandal, Chuquet, etc. Encore qu'il y ait dans ces études quelques détails de principe sur lesquels nous aurions à faire des réserves, il faut reconnaître que l'éclectisme même de cet enseignement l'empêche de tomber dans un dogmatisme particulier et restreint, et il est permis de dire qu'il développe heureusement l'esprit de nos futurs

officiers et élève leur cœur. La deuxième série des conférences, éditée récemment à la librairie Chapelot, porte, comme la première, le titre général : *L'Armée à travers les âges*, et comme sous-titre : *Chefs d'armées*, c'est-à-dire le sujet traité particulièrement l'année dernière, soit en 1899. A part la conférence sur Hoche, où l'homme de Quiberon ne nous paraît pas jugé avec une impartialité suffisante, la deuxième série de *l'Armée à travers les âges* n'a droit qu'à des éloges.

19. — La façon, la plupart du temps barbare, dont les Allemands se sont conduits en France pendant la malheureuse guerre de 1870-1871, a été déjà racontée bien des fois, et les exemples de leur férocité aveugle et stupide remplissent les pages de toutes les histoires impartiales écrites sur l'Année terrible. Mais il est bon que de temps en temps on revienne sur un sujet qui ne doit point être oublié chez nous, sur un sujet que nous devons au contraire conserver bien vivant au fond du cœur ; il est utile, il est indispensable que ceux qui vieillissent rappellent sans cesse aux générations qui entrent dans la vie la violence et les crimes d'un vainqueur impitoyable. Dans cet ordre d'idées, l'étude consacrée par un érudit bourguignon, M. Paul Gigout, aux *Principales Violations du droit des gens commises par les armées allemandes pendant les campagnes de 1870-71*, est à recommander très particulièrement. C'est un travail dont il faudrait faire une édition populaire et qu'il serait bon de répandre, de vulgariser, notamment parmi notre jeunesse. Nous n'avons pas à dire ce qu'est le livre de M. Gigout au point de vue du fond : son titre l'explique suffisamment. L'écrivain a recueilli, ici et là, les principales infamies commises par nos vainqueurs d'un jour sur les divers points de notre territoire ; il en a fait une gerbe et la présente à nos yeux en disant : Voyez et souvenez-vous !

20. — Le livre de M. l'abbé Randanne : *Mes Souvenirs d'ambulance*, est un travail intéressant à parcourir, et sa lecture a été d'autant plus saisissante pour nous qu'elle succédait à l'examen du livre de M. Paul Gigout, dont nous venons de parler. Après les violences, les rapines, les fusillades allemandes, nous nous trouvons comme avec M. l'abbé Randanne, dans un monde où tout était douceur, sacrifice, dévouement. L'auteur de ces Souvenirs était aumônier, en 1870, prêtre-missionnaire à Clermont-Ferrand, et ce fut de là que la pensée d'aider nos soldats dans la [illegible] que lui permettait son état le conduisit comme aumônier à l'armée de la Loire. Les toutes journées, passées sous les balles des Prussiens et les hauts-de-forme des vainqueurs, l'abbé Randanne nous les trouve dans un esprit simple qui attache [illegible] sans [illegible].

[illegible] par le [illegible] moderne allemande comparée à la com-

ception stratégique napoléonienne, l'ancien commandant du 11e corps rend à chacun ses mérites, tout en faisant voir combien il y a loin de l'élève au maître, de Moltke à Napoléon. Cette deuxième édition, où l'auteur insiste sur ce point qu'il a voulu simplement indiquer aux jeunes officiers une méthode pratique pour étudier les ordres de marche, sera accueillie avec la même faveur que la première. Elle en est digne à tous égards et nous sommes persuadé que ce ne sont pas seulement les jeunes officiers qui tireront profit des aperçus militaires de M. le général Fay.

22. — Hippolyte Lucas, l'ancien bibliothécaire de l'Arsenal, est une figure bien oubliée de la génération actuelle, une physionomie dont le souvenir demeure cependant très vivant encore chez ceux qui l'ont approché. Lettré très fin, érudit consciencieux, causeur aimable, il fut une personnalité appréciée dans le monde littéraire du second Empire. En août 1870, H. Lucas était en villégiature près de Rennes, sa patrie, quand il apprit que Paris allait être investi : il se rendit immédiatement à son poste et ne le quitta qu'après la Commune. Ce fut pendant cette période, qui va du 6 septembre 1870 au 31 mai 1871, qu'il rédigea ces lettres pleines d'humour, remplies tantôt d'entrain tantôt de résignation, que M. Léo Lucas livre aujourd'hui au public. Elles font apprécier celui qui les a écrites, en même temps que, par le piquant de certains détails, elles constituent une utile contribution à l'histoire des deux sièges de Paris en 1870 et en 1871.

23. — Personne n'ignore aujourd'hui que la dernière campagne de Madagascar et la prise de Tananarive par le général Duchesne seraient demeurées vraisemblablement des œuvres stériles, si la France n'avait eu la bonne fortune de rencontrer un organisateur et un administrateur comme le général Galliéni. Tout était à faire quand Galliéni débarqua dans la grande île malgache, et il était temps qu'il arrivât si l'on ne voulait point que le sang versé pour la première conquête restât inutile. *La Pacification de Madagascar*, telle a été l'œuvre de Galliéni, celle dont le capitaine du génie Hellot nous donne le récit dans un livre bourré de documents, agrémenté de cartes en couleurs, de nombreux croquis, de photogravures souvent très curieuses. Après avoir décrit la situation de l'île en septembre 1896, M. Hellot raconte les premières mesures prises par le nouveau gouverneur pour parer à une situation qui devenait chaque jour plus inquiétante. Le général Duchesne s'était payé de bonnes paroles, et, usant d'une générosité qu'on avait prise pour de la faiblesse, avait conservé dans des postes importants, des hommes qui rêvaient avant tout la destruction de l'influence française. Tout cela changea dès l'arrivée de Galliéni et grâce aux mesures que l'on sait, les rebelles, avoués ou dissimulés, durent mettre bas les armes. *La Pacification de Madagascar* est une suite

de récits distincts, comprenant les différentes campagnes entreprises aux quatre points cardinaux de l'île pour soumettre les récalcitrants et dompter les résistances. Ce que l'on parcourra le plus utilement ce sont les instructions originales du gouverneur et ses prescriptions tant administratives que militaires pour arriver à la soumission volontaire ou forcée des Malgaches. Elles révèlent, dans celui qui les a rédigées, une connaissance profonde et mûrie de toutes les questions se rattachant à la colonisation ; elles indiquent chez lui un esprit éminemment créateur, une prescience et un tact très remarquables. « Rien n'est plus nuisible, écrivait le général, à la date du 22 mai, que des formules toutes faites, des principes importés, qui, puisés le plus souvent dans nos idées d'Europe, ne conviennent ni aux milieux, ni aux situations, ni aux moments auxquels on veut les adapter. » Ailleurs, parlant de l'action militaire, le général posait encore en principe que : « Tout mouvement de troupe en avant doit avoir pour sanction l'*occupation effective* du terrain conquis. » Quiconque s'occupe de colonisation aura grand avantage à lire le livre du capitaine Hellot ; en dehors de l'intérêt historique qu'il présente, il fourmille d'aperçus dont tout le monde dans notre pays, et notamment les hommes politiques, pourront faire leur profit.

24. — Le colonel Lyautey, dans sa brochure intitulée : *Du Rôle colonial de l'armée*, explique le système de conquête progressive suivi par le général Galliéni et en montre les avantages. Ce système repose sur l'*identité* du commandement militaire et du commandement territorial, sur l'opportunité d'organiser le pays avant de l'occuper militairement. Bien que cette dernière méthode ne paraisse pas d'une application facile, lorsqu'elle semble même une utopie irréalisable les faits sont là pour démontrer son efficacité. La brochure du colonel Lyautey est écrite avec compétence.

25. — Dans *la Vie nationale et la vie militaire*, M. le lieutenant-colonel de l'armée territoriale Frocard émet cette idée que la réduction du temps du service serait non seulement possible, mais acceptable même au delà des limites actuellement proposées, à la condition que nous eussions dans les régiments un noyau de vieux serviteurs, de professionnels « pénétrés des principes qui font le soldat dévoué, discipliné et intelligent. » Nous sommes d'accord avec M. Frocard pour penser que la vie nationale se ressentirait heureusement d'une diminution des charges militaires, que cette diminution s'impose et que nous y courons irrésistiblement. Reste à savoir si le moyen proposé par l'écrivain militaire sera efficace et si, en face des dangers dont est menacée notre existence politique et sociale, ce moyen suffira à conserver à notre puissance militaire la force dont elle a besoin. On lira avec intérêt ces quelques pages où les idées saines et justes ne manquent pas.

26. — Nous avions lu dans le journal *le Temps* ces articles d'un colonel, réunis aujourd'hui en volume sous le titre : *La Nation et l'armée* ; nous venons de les relire et ils ne nous ont pas plus convaincu à la seconde lecture qu'à la première. Il règne dans toutes ces pages un malentendu qui va d'un bout à l'autre du livre et qui met à néant toute l'argumentation de l'auteur par la raison que sa pétition de principe est erronée. L'armée n'est pas opposée, en principe, à la République ni au système républicain. Ce à quoi elle est opposée, foncièrement, c'est à l'injustice et au désordre; un régime qui sera basé sur l'un et l'autre de ces fondements n'obtiendra jamais ses sympathies. L'esprit de hiérarchie, si profondément enraciné chez elle, parce que la hiérarchie, base de sa constitution est, dans toute entité militaire, une nécessité de chaque instant, l'esprit de hiérarchie crée dans l'esprit du soldat une façon de juger toute chose en la considérant tout d'abord d'après cette perspective. Il ne faut pas chercher autre part la raison pour laquelle, à toutes les époques, les militaires se sont séparés des gouvernements qui n'ont pas assuré l'ordre à l'intérieur, l'ordre moral aussi bien que l'ordre matériel. Aussi bien, sous la Révolution comme de nos jours, les militaires ont toujours réclamé le respect de l'esprit de hiérarchie et cette façon de penser est tellement connexe à la conception que se fait du maniement des affaires publiques l'élément armé, que même les ministres civils de la guerre, arrivés au pouvoir avec l'idée préconçue de bouleverser à cet égard ce qu'ils considéraient comme des théories arriérées, incompatibles avec l'intelligence de l'esprit social moderne, ont été conquis par ce qu'ils voulaient détruire et ont fini par se rallier à ce qu'ils avaient eu l'intention d'anéantir. *La Nation et l'Armée* est un cri jeté dans le vide ; il n'a trouvé dans l'armée aucun écho ; il ne pouvait en rencontrer. Théories creuses et sophismes ne sont point un langage qui sera jamais entendu du soldat.

27. — M. le colonel de la Llave, notre sympathique correspondant, a publié sous le titre : *La Fortification*, le rapport qu'il avait écrit pour le Congrès bibliographique. Ces quelques pages, rédigées avec érudition et une grande connaissance de la matière, seront lues avec intérêt. Nous les signalons particulièrement à ceux de nos amis qui s'occupent de bibliographie.

28. — La *Marina de guerra. Guerra maritima y defensa de las costas*, du même écrivain, est un traité complet d'art militaire appliqué à la guerre maritime envisagée non pas au point de vue nautique, mais sous le rapport de l'artillerie, de l'attaque et de la défense au moyen des engins de destruction contemporains. L'ouvrage comprend trois parties : 1° La marine de guerre, étudiée avant et depuis l'adoption des bâtiments cuirassés; 2° la guerre maritime, (l'auteur donne

quelques renseignements sur la nautique); 3° la défense des côtes. Dans la première partie, l'auteur commence par résumer l'historique de la marine de guerre avant l'adoption des blindages; il nous donne ensuite des renseignements sur divers types modernes tels que le *Marengo*, le *Monarch*, la *Dévastation*, le *Duilio*, l'*Amiral Duperré*; enfin dans un troisième et quatrième chapitres il nous explique les éléments qui constituent les bâtiments de guerre modernes et nous détaille les différentes catégories de navires employés actuellement dans les flottes modernes. La deuxième partie, divisée en trois chapitres, comprend les opérations en mer, les expéditions maritimes contre les côtes, enfin un résumé des théories actuelles, notamment des idées du commandant Degouy sur l'attaque d'une position fortifiée située sur le littoral. La défense des côtes proprement dite, la troisième partie du livre du colonel de la Llave, contient également trois chapitres : Système défensif des côtes; organisation tactique des places maritimes; éléments qui constituent la défense des côtes. Dans cette troisième partie, le savant officier du génie est plus qu'ailleurs dans sa spécialité et les pages de ces trois chapitres nous ont paru encore plus fortement pensées que les précédentes. Tout ce qu'il dit de l'artillerie de côtes, des batteries à ciel ouvert, des batteries casematées, des coupoles tournantes, des batteries de côtes et des forts maritimes, des obstructions fixes, des torpilles et des mines sous-marines constitue le résumé le plus complet que nous ayons encore lu sur la matière. Nous les signalons particulièrement à ceux qu'intéressent ces questions spéciales des sciences militaires, notamment aux officiers de notre marine. Le travail de M. le colonel de la Llave est terminé par une liste bibliographique où sont énumérés plus de cent ouvrages traitant du sujet qu'il a développé lui-même : c'est dire quel labeur il résume et quelle garantie d'exactitude il présente.

29. — Un fait assez singulier dans l'ouvrage du colonel de la Llave dont nous venons de parler, c'est qu'à propos de guerre maritime, il ne fasse pas une fois allusion à la campagne de Cuba. Les exemples tirés de cette lutte récente eussent été particulièrement intéressants sinon concluants, et nous aurions été curieux d'opposer l'avis du savant ingénieur espagnol aux conclusions tirées de la campagne hispano-américaine par le capitaine de vaisseau de la marine des États-Unis, M. A.-T. Mahan, dans son livre : *La Guerre hispano-américaine. La Guerre sur mer et ses leçons*, consacré tout entier à la lutte entre l'Espagne et l'« oncle Sam. » Dans cette étude, l'écrivain américain ne s'est pas proposé de donner une histoire complète de la guerre, et il n'a envisagé que les opérations contre la flotte de l'amiral Cervera. Il n'a pas essayé davantage, et très sagement, de prononcer des conclusions définitives; il s'est borné à suggérer à la pensée des

indications générales, d'attirer l'attention sur les faits et les analogies, de montrer les expériences dont les enseignements peuvent être avantageux à étudier pour l'avenir, enfin de mettre cette guerre en relation avec les enseignements de l'histoire antérieure. Brochure très suggestive, comme on dit aujourd'hui, remplie de détails inédits, notamment à propos des motifs qui décidèrent les États-Unis à adopter le plan de campagne qui leur a donné la victoire finale.

30. — M. le commandant O. Barré est déjà connu des lecteurs du *Polybiblion*, auxquels nous présentions naguère son *Introduction à l'étude de l'Europe centrale*. Son nouveau travail sur *la France du Nord-Est* est écrit d'après les mêmes principes un peu.... révolutionnaires. Dans l'*Introductiom à l'étude de l'Europe centrale*, le commandant Barré indiquait par quelques exemples les inconvénients, au point de vue militaire, d'une compréhension erronée de la géographie physique et conseillait, pour rectifier les erreurs possibles à cet égard, l'étude d'une science nouvelle, la Géomorphogénie. Aujourd'hui, l'éminent professeur va plus loin. Il prend une partie de la France, la région du Nord-Est, et y examine, sans tomber dans le détail topographique, l'influence non seulement de l'architecture générale, mais encore la nature des matériaux et la sculpture du sol, ce qu'il appelle « l'esprit » de cette partie de notre pays. Ce petit livre est plein d'excellentes choses, très hardies à la vérité ; mais ce n'est pas sans joie que nous y avons vu railler les sept crêtes de ce fameux bassin parisien qui n'a jamais existé, crêtes qui ne sont pas des crêtes et qui ne sont pas au nombre de sept. A lire par quiconque s'occupe de géologie ou de géographie ; à étudier spécialement par nos officiers.

31. — Le *Dictionnaire militaire* s'achemine peu à peu vers son terme. Signalons aujourd'hui la quinzième livraison (3e du tome second) nous donnant les mots de « Magasin à Montagne. » Les termes : « Manœuvres, Marches, Matériel, Milice, Ministère de la guerre, » sont ceux de cette livraison qui ont été traités avec le plus d'ampleur. Nous avons dit maintes fois la valeur de cette publication dont la possession évitera souvent bien des recherches et même l'achat dispendieux de volumes séparés qu'on n'ouvre souvent qu'une fois. La livraison nouvelle a le mérite de ses aînées : connaissance du sujet, description nette, classement méthodique des matières. Il ne nous reste qu'à souhaiter l'apparition rapide du prochain fascicule.

ARTHUR DE GANNIERS.

THÉOLOGIE

Institutiones theologiae moralis generalis, auctore G. Bernardo Tepe, S. J. Paris, Lethielleux, 1898, 2 vol. in-12 de 361 et 412 p. — Prix : 8 fr.

Ce rameau des sciences théologiques qu'on appelle la théologie morale a, dans les temps modernes, de plus en plus divergé du tronc central. Plus exactement : en se spécialisant elle s'est de plus en plus éloignée de la *dogmatique* pour se constituer en *casuistique*. Au siècle précédent, les thèses principales de la science morale, celles qui la rattachent à la dogmatique — ont constitué dans les *Cursus* (tels que la *Theologia Wirceburgensis*, *Tournely* et dans notre siècle, la Théologie de Clermont, les *Praelectiones dogmaticae* de P. Christ. Pesch) des traités importants relatifs aux actes humains, aux lois divines et humaines, aux vertus théologiques et morales, etc... Mais, dans notre siècle, s'est multipliée une littérature plus spéciale, généralement issue de saint Alphonse de Liguori : Gury et ses annotateurs, Neyraguet, Gousset, Scavini, etc.

Leur méthode était plus particulièrement *casuistique*.

Un groupe d'autres écrivains tels que Brüner, Muller, Bonquillon, s'est néanmoins efforcé de maintenir la théologie morale dans la région des principes généraux, où ressortent mieux ses attachès dogmatiques. (Voir Lehmkuhl, *Theologia moralis*, t. II. Ap. II. *Catalogus scriptorum*). Depuis une dizaize d'années, ce mouvement s'est accentué et, sous la rubrique de *Théologie morale fondamentale ou Théologie morale* générale, nous voyons apparaître une série d'ouvrages extrêmement utiles ; ils synthétisent deux sciences, que semblait devoir séparer le travail de spécialisation.

Ces considérations font comprendre le caractère du présent manuel. Il nous donne les traités *de Actibus humanis*, *de Legibus*, etc.,... avec toute l'ampleur que leur enseignement comporte déjà dans quelques scolasticats ou séminaires.

Saint Liguori est toujours le maître, le guide sûr et incontesté. Mais on n'a point voulu se cantonner dans sa méthode et dans ses sources ; on a mis à contribution la doctrine des Pères, des docteurs et des scolastiques. De la sorte, l'argument de raison théologique et de tradition tient à peu près la même place que dans un cours dogmatique proprement dit. A ce travail l'auteur était excellemment préparé par la publication de ses *Institutiones Theologiae*, qui tiennent le milieu entre les grands cours de théologie du XVIIe siècle, et les trop légers *compendia* du XIXe.

Le premier volume de la théologie morale générale contient le traité *de Actibus humanis* et le traité *de Legibus*.

Une suite de *Questions* rédigées avec un grand souci de la méthode didactique (de nombreuses thèses sont suivies de *Scholions* explicatifs), donnent les développements relatifs à *l'acte humain* en général, aux *norme* et *sources de la moralité*, à la conscience (on remarquera les cinq *scholions* relatifs au probabilisme), spécialement : *Scholion 5 : Quoad doctrinam de probabilismo nulla est oppositio inter S. Alphonsum et Doctores Societatis*, à la *loi éternelle* et *naturelle*, à la *loi divine positive* à la *loi positive humaine*. Ces deux dernières questions, relativement étendues et approfondies, résument les doctrines des anciens maîtres, un peu sacrifiées par les *compendias* récents. C'est ainsi que deux scholions nos 238 à 241) sont consacrés à critiquer l'opinion de Salmeron, touchant le caractère de la loi ancienne ; l'auteur soutient l'opinion commune, suivant laquelle toute cette loi, même dans sa partie cérémoniale et judiciaire, est une loi vraiment divine, au sens strict de cette qualification.

Le second volume s'ouvre par le traité des *Péchés*, étude très scolastique, où des articles spéciaux traitent : du *Péché philosophique* (p. 6 à 10) — du *Péché d'omission* (18 à 27) — de la *Distinction spécifique des péchés* (29 à 44) — du *Péché mortel* et du *Péché véniel* (p. 49 à 70)., etc.

Le traité *des Vertus* est fort considérable (p. 147 à 275). On y trouvera relativement aux vertus cardinales, toute la doctrine des anciens moralistes, fort négligée de nos jours. Et pourtant la distinction des vertus naturelles et des vertus surnaturelles n'est-elle pas redevenue inopinément question actuelle ?

Même remarque pour le traité des *Dons du Saint-Esprit*. Il serait heureux que les théologiens s'en occupent. La littérature ascétique et hagiographique prend un nouvel essor. Mais elle pourrait faire des faux pas, si la théologique, sa sœur aînée, ne l'accompagne — ne fût-ce que de très loin. Vénérable duègne, dont les jeunes sciences peuvent bien sourire — mais dont elles ne sauraient se passer.

B. C.

JURISPRUDENCE

Zur Codification des Canonischen Rechts-Denkschrift, von Dr. Hugo Laemmer. Freiburg im Breisgau, Herder, 1899, in-8 de 223 p.

La question de la codification du droit canonique est une de celles qu'on s'étonne le plus de ne pas avoir vu plus tôt résolue. Le mémoire du savant Mgr Hugo Laemmer (dont nous avons depuis longtemps, à propos d'autres ouvrages, signalé la valeur scientifique à nos lecteurs) contribuera, nous n'en doutons pas, à lui faire faire un progrès décisif. Le professeur de Breslau prend le droit canonique à la tentative du

Liber Septimus, puis, passant en revue les *Clémentines*, les collections de Benoît XIV, la législation pontificale postérieure au concile de Trente, il décrit avec d'intéressants détails les efforts demeurés malheureusement infructueux faits à l'époque du concile du Vatican. Nous connaissons ainsi tous les éléments du problème de la codification : reste à en présenter les solutions possibles, telles que les ont entrevues les canonistes qui se sont attachés à procurer la simplification et la répartition logique de l'ensemble des lois ecclésiastiques. Le Dr Laemmer expose alors les divers systèmes ou les tentatives récentes, avec une clarté et un sens critique remarquables. Le *Codex canonum* du P. Gaspare de Luise, le *Codex juris pontificii* d'Emmanuel Colomiatti, le *Jus generale* de M. Pillet, le *Codex S. Romanae Ecclesiae* de Pezzani, le *Memento juris ecclesiastici* de Deshayes sont discutés et jugés avec une impartialité et une justesse de vues qui sont un charme pour le lecteur. Je suis seulement confus d'ajouter que le savant auteur a entouré d'une bienveillance peut-être excessive un projet dont j'avais tracé les lignes il y a une dizaine d'années et mon essai pratique de codification de la procédure matrimoniale dont je n'estimais pas tant la valeur. — Quoi qu'il en soit, c'est un grand service rendu à la cause qui a déjà suscité de tels enthousiasmes que d'avoir précisé avec autant de bonheur que l'a fait le Dr Laemmer les éléments du problème à résoudre, d'avoir puissamment mis en lumière les résultats déjà acquis, et surtout d'avoir groupé en rapprochant et en comparant leurs œuvres, les canonistes qui ont entrevu une solution. Leurs travaux en acquièrent plus d'importance, et peut-être un jour pourront-ils, combinant leurs énergies, associant leurs efforts, accomplir, par l'ordre du législateur, ce que leur initiative privée a démontré être réalisable et si certainement avantageux pour les intérêts de l'Église.

G. Periès.

SCIENCES ET ARTS

La Faillite de l'enseignement gouvernemental. *I. L'Éducation*, par Paul Fesch. Paris, Briguet, 1900, in-12 de IX-354 p. — Prix : 3 fr. 50.

Le présent ouvrage procède de la même pensée qui a inspiré le beau livre de M. de Lamarzelle sur *la Crise universitaire*. Comme l'éminent sénateur du Morbihan, M. l'abbé Fesch emprunte les éléments de son travail à l'*Enquête de la Chambre des députés* pour tirer parti des aveux significatifs qui s'y trouvent consignés et que ceux qui les ont faits dans un moment de franchise, ne destinaient pas à cet usage. La différence entre les deux ouvrages, l'un et l'autre fort bien faits, consiste d'abord en ceci que le travail de M. l'abbé Fesch, composé en dehors

de l'influence parlementaire, est davantage un livre de combat ; il est plus agressif, de quoi d'ailleurs je me garderai bien de le blâmer; en second lieu, il semble devoir être plus étendu que celui de M. de Lamarzelle, puisque un volume tout entier est consacré à *l'Éducation*, l'enseignement devant fournir probablement la matière d'un second volume. J'ajoute qu'en étendant son sujet, M. Fesch a pu naturellement donner place à nombre de renseignements que M. de Lamarzelle n'avait pu recueillir, car ils débordaient le cadre plus restreint qu'il s'était tracé. Il résulte de ces observations que, bien que traitant le même sujet et empruntant leurs documents à la même source, les deux ouvrages ne font pourtant pas double emploi, et j'engage fort ceux qui s'intéressent à ces questions, plus que jamais actuelles, à se les procurer tous les deux. Voici la marche du livre de M. l'abbé Fesch : Après une dénonciation virulente et parfaitement justifiée de ce qu'il appelle à bon droit le « crime de l'enseignement gouvernemental », il nous fait connaître, par des statistiques fort claires, les résultats numériques et financiers de la politique scolaire : le budget monte et les écoles officielles se dépeuplent, tandis que l'enseignement libre chrétien, livré pourtant à ses seules ressources et violemment combattu par ses adversaires, n'a cessé de prospérer et de grandir. Et cela s'explique quand on voit les résultats fâcheux de l'éducation officielle, dont les dispensateurs, ceux que l'auteur appelle les « mauvais bergers », se sont montrés, de leur propre aveu, lamentablement inférieurs à leur tâche. C'est la partie sur laquelle M. de Lamarzelle avait davantage insisté : M. Fesch passe plus vite; mais ce qu'il en dit est suffisant pour éclairer le lecteur. Un dernier chapitre reproduit la statistique détaillée et comparée des établissements d'instruction soit officiels soit libres par département, ce qui rend les recherches faciles.

Livre écrit de verve et plein de renseignements : bien volontiers, je le recommande à nos lecteurs. ÉDOUARD PONTAL.

Leçons sur l'électricité, par ÉRIC GÉRARD. 6e éd. Paris, Gauthier-Villars, 1899-1900, 2 vol. gr. in-8 de x-620 p. et VIII-792 p. — Prix : 24 fr.

La première édition de cet important ouvrage date de 1890. C'est assez dire que la sixième, qui vient de paraître, dispense de tout éloge sur sa haute valeur. La présente édition comprend les nouvelles modifications que les progrès incessants de la science électrique rendent indispensables. La théorie des ions a été appliquée à l'étude de l'électrolyse, des piles et des accumulateurs; le chapitre relatif à ces derniers a été développé tant dans son exposition théorique que dans la partie descriptive. Les propriétés des radio-conducteurs et leur application à la télégraphie sans fil forment un nouveau chapitre. Toute la partie concernant les dynamos, les alternateurs et les trans-

formateurs a été refaite en tenant compte des divers progrès effectués dans la construction de ces appareils. La traction électrique et l'électrochimie ont reçu des remaniements nombreux.

Ce livre a été justement apprécié par les ingénieurs et par les industriels qui emploient l'électricité. Nous en conseillons aussi la lecture à tous ceux que préoccupent les diverses manifestations de l'industrie électrique. Il ne faudrait pas croire que l'ouvrage est uniquement rempli de calculs transcendants ; la description des appareils et les utilisations industrielles de l'électricité y tiennent une large place. Les calculs sont nettement séparés des descriptions et chacun pourra trouver un chapitre qui l'intéressera. Les différents télégraphes, la télégraphie sans fil, le télégraphe sous-marin, les téléphones, les notions générales sur les tramways électriques sont des chapitres à la portée d'un simple curieux; nous insistons à nouveau sur la simplicité et la clarté de ces chapitres qui en rendent la lecture aussi facile et aussi attrayante que celle des articles des journaux ordinaires ou de certaines revues soi-disant de vulgarisation. Il y a cependant une différence : c'est que le lecteur trouvera la vérité au lieu de descriptions et d'appréciations trop souvent fantaisistes. Essayez de vous rendre compte soit du coût de la traction électrique comparée à la traction animale, soit des procédés de fabrication des lampes électriques et nous sommes convaincu que vous vous mettrez tout de suite à lire bien d'autres chapitres. Nombre de Parisiens, en particulier, voyant tous les travaux qui s'exécutent dans les rues, voudront se rendre compte du fonctionnement des canalisations mystérieuses qui sont faites sous leurs yeux; le livre de M. E. Gérard est prêt à les renseigner complètement; il leur dira aussi pourquoi nous payons plus cher en omnibus, avec les systèmes de traction employés, à la place du trolley interdit par nos esthètes municipaux.

Si parmi les nouveaux lecteurs que nous voudrions amener à parcourir cet ouvrage il s'en trouve qui aient suivi le cours de mathématiques spéciales dans un lycée, nous osons leur prédire qu'ils se mettront à étudier la partie mathématique. Cette étude leur sera très facile grâce à leurs connaissances antérieures et aux trois premiers chapitres de l'ouvrage de M. Gérard qui contiennent les principes de mécanique rationnelle utiles à l'étude de l'électricité. É. Chailan.

Leçons nouvelles sur les applications géométriques du calcul différentiel, par W. de Tannenberg. Paris, Hermann, 1899, gr. in-8 de 192 p. — Prix : 6 fr.

L'emploi méthodique du développement en série et des équations paramétrales simplifie et éclaircit les propriétés descriptives des courbes et des surfaces. Les premières notions sur les complexes et les

congruences ne peuvent être présentées plus simplement. La même méthode de développement en série, en choisissant l'arc s pour variable, donne des démonstrations élégantes pour les propriétés métriques des lignes courbes. Les surfaces réglées, et en particulier les surfaces développables, voient leur théorie singulièrement abrégée, et ce qu'elle perd en longueur, elle le gagne en précision. Pour les propriétés métriques des surfaces courbes, l'emploi constant de deux paramètres indépendants en fait un chef-d'œuvre de clarté, qui frappera tous ceux qui jetteront un seul coup d'œil sur les questions relatives à la courbure ou simplement sur la surface de Monge. Nous trouvons donc ici toutes les applications classiques du calcul différentiel à la géométrie, qui sont données dans tous les traités; mais il y a une différence notable entre ce livre et les autres, le traité de M. Méray excepté : un enchaînement logique et remarquable relie les différents théorèmes et en fait un corps de doctrine qui simplifie de beaucoup l'étude des questions qui y sont traitées.

Ce volume rendra les plus grands services à ceux qui étudient pour la première fois cette branche des mathématiques. Il est aussi l'heureux complément du cours d'analyse de M. Demartres, publié à la même librairie : cet auteur, au grand regret de tous, n'ayant pas cru devoir placer ces leçons dans son excellent cours. É. CHAILAN.

Récréations arithmétiques, par E. FOURREY. Paris, Nony, 1899, gr. in-8 de VIII-264 p. — Prix : 5 fr.

Un grand nombre de revues et de journaux proposent à leurs lecteurs des problèmes dont les solutions reposent sur l'arithmétique. Que de fois parents ou enfants nous ont demandé notre aide pour les sortir de difficultés qui leur paraissaient insurmontables. La principale difficulté de ces problèmes provient, en général, du manque de méthode et d'entraînement. Ces deux facteurs indispensables au succès pourront s'acquérir rapidement par la lecture du livre de M. Fourrey.

Les propriétés singulières de certains nombres entiers, les petits trucs qui facilitent les opérations, les progressions arithmétiques, les nombres polygonaux, les diviseurs, sont successivement passés en revue. Si l'auteur a besoin de démontrer un théorème, il emploie une méthode tangible qui est accessible à tout le monde. Nous appellerons cette partie : la partie méthodique. Nous trouvons ensuite une série de problèmes très intéressants : les uns classiques, qu'il n'est pas permis d'ignorer; les autres nouveaux ou présentés sous une forme nouvelle; cette partie est destinée à l'entraînement du lecteur. L'arithmétique à l'Académie française est une critique bien amusante. Une deuxième partie est consacrée à l'intéressante question des carrés magiques.

Ce volume peut avoir, outre le but récréatif indiqué plus haut, un intérêt pratique : il donne aux enfants le goût de l'arithmétique et des études scientifiques si utiles actuellement. É. CHAILAN.

Pages choisies des savants modernes *extraites de leurs œuvres*, par A. REBIÈRE. Paris, Nony, 1900, in-8 de VIII-618 p., avec portraits. — Prix : 8 fr.

Ceci est une sorte d'anthologie scientifique. Il faut lire ce livre en regard d'un volume publié l'an dernier par le même auteur, sous ce titre : *Les Savants modernes, leur vie et leurs travaux*, et dont nous avons rendu compte (t. LXXXV, p. 230-232). C'est en effet le même ordre qui y est suivi ; et, de chacun des savants dont la biographie est tracée dans le premier ouvrage, il est offert dans le second un certain nombre d'extraits de ses écrits, choisis de manière à résumer le mieux possible sa pensée dirigeante et sa tendance scientifique. On donne, aux *Pages choisies*, les portraits qui ne figurent pas dans *les Savants modernes*. En sorte que, sauf une lacune unique (le portrait de Mariette, que l'auteur n'a pu trouver nulle part), on a, dans ces deux volumes la série la plus complète des portraits des savants modernes (à l'exception toutefois de ceux qui vivent encore), en y comprenant les « Grands Précurseurs », savoir : Copernic, Viète, Galilée, Képler, Descartes, Fermat et Pascal. — A la suite de ceux-ci, les « Savants modernes » sont classés, comme dans l'ouvrage précédent, en Mathématiciens et Astronomes, Physiciens et Chimistes, et enfin Naturalistes. On compte soixante-sept personnalités dans ces trois catégories, dont l'une, le géologue anglais Lyell, par une omission regrettable, ne figurait pas dans les biographies du volume de 1899.

Il est utile de faire observer que les extraits placés sous le nom de chaque savant sont choisis avec tact et discernement. S'il en est quelques-uns, d'Alembert par exemple, dans les écrits de qui se peuvent rencontrer des vues blessantes pour nos croyances, notre auteur n'y a point eu recours. Au contraire, en plusieurs endroits, il reproduit volontiers, parmi des pages plus exclusivement spéciales, des passages empreints d'un profond sentiment spiritualiste ou religieux. Ainsi, de Képler il donne une page admirable où le pieux savant remercie Dieu des joies que lui a procurées la contemplation scientifique de « l'Œuvre de ses mains » ; de Pascal, il donne celle des *Pensées* où le disciple de Port-Royal traite de la connaissance de l'homme; il cite de Leibniz le passage des *Nouveaux Essais* où le philosophe de Leipzig montre la différence essentielle entre l'intelligence humaine et la connaissance animale ; il reproduit, de Cauchy, une page des *Considérations sur les ordres religieux*, de J.-B. Dumas un très judicieux

passage sur les limites de la science. Peut-être pourrait-on regretter la reproduction d'un extrait de *la Descendance de l'homme*, de Darwin, où le naturaliste anglais plaide, sans preuves d'ailleurs, pour la descendance simienne de l'homme. Mais il faut reconnaître qu'il était bien difficile de citer du Darwin sans y faire figurer ce qui a constitué le côté le plus tapageur de sa renommée.

A ce détail près, nous n'avons relevé, dans ce gros et fort intéressant volume, rien qui ne soit digne d'approbation. JEAN D'ESTIENNE.

LITTÉRATURE

Feste patronale in Sicilia, da GIUSEPPE PITRÈ. Torino e Palermo, Carlo Clausen, 1900, in-8 de LXIV-572 p. (Vol. XXI de la Bibliothèque des Traditions populaires siciliennes). — Prix : 8 fr.

M. Giuseppe Pitrè a entrepris depuis dix ans une série de publications relatives aux traditions de la Sicile : chants, poésies, nouvelles, fabliaux et légendes, jeux et spectacles, mœurs, coutumes, croyances et superstitions ont formé le sujet des vingt premiers volumes de cette intéressante Bibliothèque. Celui dont nous avons à parler aujourd'hui est l'histoire et la description des fêtes patronales des diverses provinces de l'île. Chaque pays a ses patrons respectifs ; aucun n'en a plus peut-être que l'Italie ; et, pour ce qui est de la Sicile en particulier, la dévotion à la *Madonna* ou aux saints a eu de tout temps une efflorescence merveilleuse. Chose très curieuse, la même ville se divise parfois en partis rivaux : les uns invoquent par exemple saint Pierre, tandis que les autres s'adressent de préférence à saint Georges ; ceux-ci honorent l'Annonciation, et ceux-là, l'Immaculée-Conception. Le culte des patrons protecteurs repose presque toujours sur une légende ou sur un événement historique, tels que la découverte d'une statue ou d'une image miraculeuse, un fléau épidémique, etc. La solennité dont on entoure le patron revêt souvent un cachet pittoresque et est accompagnée de manifestations extraordinaires. On voit alors des processions de géants et d'animaux monstrueux, de véritables cavalcades, l'exhibition de chars de triomphe, qui sont des monuments artistiques, des courses, des luttes de gladiateurs. Les désordres occasionnés en ces circonstances n'ont pas permis de conserver intactes les traditions d'autrefois ; mais il reste assez de détails typiques dans les fêtes actuelles que la Sicile fait à ses patrons, pour que le livre de M. Pitrè mérite une lecture attentive. Hâtons-nous d'ajouter que de nombreuses illustrations, malheureusement éditées sur mauvais papier, contribuent à donner plus d'intérêt encore à ce volume, qui par lui-même est déjà si attachant. G. BERNARD.

Littérature russe, par K. Waliszewski. Paris, Colin et Cie, 1900, petit in-8 de x-447 p. — Prix : 5 fr.

Nous ne sommes pas absolument dépourvus d'histoires de la littérature russe. La plus ancienne, qui date déjà de vingt-cinq ans, signée de M. C. Courrière, serait encore très suffisante, et la suivante, de M. Sichler, méritait assurément plus de succès qu'elle n'en a obtenu.

Depuis, nous avons eu quelques essais de professeurs, les uns bien intentionnés, mais paraissant, comme de juste, ignorer la langue russe ; les autres ramassant de vieilles traductions surannées et hors d'usage, et nous les resservant avec des notices biographiques plus discrètes que ce qu'on trouve couramment dans les moins renseignés des dictionnaires — treize lignes, par exemple, sur Pouchkine ; d'autres enfin, évidemment mal intentionnés, dénigrant tout de parti pris et sans répit, au point qu'on se demande quel motif a bien pu les inciter à s'occuper d'un objet de si peu d'intérêt à leurs yeux. M. Waliszewski, bien connu pour ses travaux sur l'histoire russe, s'est dit sans doute qu'il y avait place pour une œuvre plus étudiée, plus littéraire et d'allure plus nouvelle. J'ajouterai tout de suite qu'il a réussi, nonobstant son faible avoué pour la théorie évolutionniste de Taine, et que ses jugements, motivés sur une connaissance personnelle des œuvres critiquées, sont à la fois indépendants et sûrs et en général parfaitement acceptables les yeux fermés. Il a cru, avec raison, ne devoir s'attarder qu'aux figures les plus saillantes : ne risque-t-on pas toujours d'être trop complet pour le lecteur peu préparé, et ce genre de lecteurs n'est-il pas à peu près le seul dans l'espèce qu'on puisse s'attendre à rencontrer en France ? Je ne reprocherai donc pas à M. Waliszewski d'avoir omis volontairement des écrivains de talent qui, à mon humble avis, ne méritaient pas cet oubli, tel Méï ; ni même d'en avoir tant soit peu sacrifié d'autres que j'estime infiniment et considère comme de grands poètes, tel Alexéï Tolstoï. Et je ne protesterai pas contre la mention accordée à certains qui, bien qu'ayant plus ou moins droit de cité, me semblent plutôt insignifiants par eux-mêmes et sans importance au point de vue de l'évolution des lettres en Russie. L'essentiel est que les plus hautes personnalités soient mises en pleine lumière, qu'elles rayonnent glorieusement au-dessus de la foule anonyme, grouillant dans la pénombre des bas lieux. Cela, M. Waliszewski l'a fait. Il eût fait mieux encore s'il avait pu joindre à sa critique des analyses en plus grand nombre et plus détaillées, et des citations. Comment, si instructives et si séduisantes qu'on les suppose, des dissertations sur des œuvres littéraires dont rien n'est connu, ni le sujet, ni la date, ni le titre, ni seulement le nom de l'auteur, laisseraient-elles dans la mémoire des traces durables ? Le lecteur sera peut-être un instant ébloui ou charmé, peut-être admirera-t-il l'élégance de la diction, l'ingéniosité

et la subtilité des appréciations, la belle philosophie du critique, peut-être même s'imaginera-t-il avoir compris et mis de côté pour retenir; mais tant que, comme complément de cet enseignement, il n'aura pas pénétré jusqu'aux auteurs eux-mêmes, ne serait-ce que par des traductions, il n'aura d'eux qu'une connaissance superficielle et forcément éphémère. Cet écueil de toutes les histoires de littératures étrangères, M. Waliszewski n'aurait d'ailleurs pu l'éviter qu'en doublant ou triplant l'épaisseur de son gros volume. Mais en attendant que nous possédions des traductions plus nombreuses ou que nous apprenions le russe, il sera du moins un précurseur du savoir à venir, un explorateur de contrées lointaines sur lesquelles il a rapporté des notions précises.

Sur un autre point je me permettrai de n'être pas d'accord avec mon auteur. Son dernier chapitre est intitulé : *Temps d'arrêt.* La littérature contemporaine serait frappée d'un sorte d'assoupissement, si ce n'est d'une véritable décadence. Il faut dire que M. Waliszewski vient de déblayer le terrain en se débarrassant dans le chapitre précédent, non sans les avoir consciencieusement étudiés, de Dostoïevski et de Tolstoï, et antérieurement encore de Tourguenev, de Chtchédrine et de Nékrassov, qui sont pourtant tous on ne peut plus nos contemporains. Mais, même ainsi préparée, l'évidence de cette prétendue décadence laisse encore à désirer. M. Waliszewski est bien obligé de nommer Tioutchev, Maïkov, Fœth, Polonski, Nadsohn, Lieskov, Tchékhov, Garchine, Korolienko, pour ne rien dire des philosophes, des historiens, des philologues, et, à l'effet d'établir sa thèse, il laisse entendre sur eux un peu plus de mal qu'il n'en pense. Nadsohn, le plus récent des poètes à succès, n'aurait produit qu'un seul recueil de vers et encore bien monotone. N'en déplaise à M. Bourénine, un moindre recueil et plus monotone encore a suffi pour faire de Leopardi le plus grand poète moderne de l'Italie. Ayant vécu comme lui sous la menace d'une mort prématurée, Nadsohn est-il moins sincère, est-il moins excusable dans son intransigeant pessimisme? En mourant il a fait quelque chose pour sa gloire, mais cette mort est trop récente encore pour avoir porté tous ses fruits. Est-ce en France, est-ce en Angleterre, est-ce en Allemagne que se trouve le cénacle de poètes de génie qui manque à la Russie actuelle, ou l'Europe est-elle en décadence?

M. Waliszewski se recommande dans sa préface du nom de M. Oniéguine : c'est une excellente recommandation. Tous ceux qui se sont occupés à Paris de littérature russe ont apprécié l'érudition aussi sûre que modeste et l'infatigable complaisance du desservant de la chapelle pouchkinienne.

LONGCHAMP.

HISTOIRE

Abrégé de l'histoire de l'Église depuis sa fondation jusqu'à nos jours, par l'abbé E. Beurlier. Paris, Tricon, 1900, in-12 de VIII - 192 p. cartonné. — Prix : 1 fr. 25.

A la demande d'un certain nombre de directeurs de catéchismes et de supérieurs de maisons d'éducation, M. l'abbé Beurlier a rédigé ce résumé très succinct de l'*Histoire de l'Église* qu'il avait précédemment publiée. Le résultat est très satisfaisant. Les maîtres trouveront dans ce petit livre un canevas qu'ils n'auront qu'à développer, et les élèves un mémento très commode. La sécheresse, inévitable en pareil cas (c'est affaire à l'enseigement oral d'y suppléer), est compensée par la clarté, l'exactitude, le choix judicieux des faits ou des idées à conserver ou à éliminer. Enfin ce modeste *Abrégé* prouve une fois de plus que, même pour les ouvrages tout à fait élémentaires, il y a intérêt à s'adresser à des savants de profession, tels que M. Beurlier, plutôt qu'à des compilateurs d'occasion. — Je me permettrai, en vue d'une seconde édition, qui ne saurait tarder, de signaler quelques taches insignifiantes, faciles à faire disparaître. Page 67, Saladin était maître de Damas, mais non du califat ; le calife dont il reconnaissait l'autorité religieuse résidait à Bagdad. Page 68, Léopold d'Autriche quitta la cinquième croisade avant la prise de Damiette ; l'armée qui conquit et reperdit cette ville était commandée par le cardinal-légat d'Albano, et le roi de Jérusalem Jean de Brienne. Page 76, l'Italie méridionale était fief du Saint-Siège depuis la conquête normande, bien avant Innocent III. Page 76, il est exagéré de dire que la domination impériale en Italie ait pris fin avec les Hohenstauffen. Page 82, est-il sûr que le Rosaire date de saint Dominique ? Page 84, sainte Élisabeth de Hongrie n'était pas reine de Hongrie. Page 85, le jugement porté sur les Templiers, en tant qu'ordre, n'est-il pas un peu sévère ? E. J.

Histoire de saint Jean-Baptiste de la Salle, fondateur de l'Institut des Frères des Écoles chrétiennes, par l'abbé J. Guibert. Paris, Poussielgue, 1900, in-8 de XLIV-725 p. — Prix : 6 fr.

Cette nouvelle histoire du fondateur de l'Institut des Frères des Écoles chrétiennes est une œuvre définitive et il était convenable que ce fût un prêtre de la congrégation de Saint-Sulpice qui la présentât. Car « c'est à Saint-Sulpice que Jean-Baptiste se forma aux vertus sacerdotales, sous la direction de M. Tronson. Il eut toujours, au Séminaire, ses meilleurs amis, au début de ses écoles, il vint souvent y chercher des encouragements. Ce fut la paroisse de Saint-Sulpice qui

établit ses écoles à Paris et qui nourrit plus de vingt ans la communauté naissante. »

C'est avec une maîtrise supérieure que M. Guibert s'est acquitté de ce travail auquel il a donné un caractère strictement historique « persuadé que les saints perdent toujours à entrer dans la légende et que leurs exemples sont d'autant plus aptes à nous porter au bien qu'ils nous apparaissent plus sûrement contrôlés. » Par là on voit dans quel esprit et avec quelle rigueur critique il a été composé. A la fin du volume, l'indication des sources : archives, manuscrits, biographies du saint, pièces inédites, témoignent de l'étendue des recherches.

Pour nous montrer saint Jean-Baptiste de la Salle dans son milieu, l'auteur a raconté les événements et décrit les institutions de l'époque où son héros a vécu, il met le lecteur au courant de la situation scolaire à la fin du XVIIe siècle, dans un chapitre préliminaire très bien documenté d'après les meilleurs et les plus récents livres traitant la question, tels que ceux de M. des Cilleuls et de M. l'abbé Allain. Alors on peut juger du rôle du saint fondateur dans les œuvres d'éducation.

Sans aucune exagération, il fut un initiateur dans les méthodes d'enseignement, et l'État, aujourd'hui dans ses écoles, ne dédaigne point de les appliquer et avec succès.

Le célèbre éducateur fut l'une des plus grandes forces sociales des derniers siècles.

Il ouvre à Reims sa première école « gratuite » pour recueillir les enfants pauvres de la rue. Ce fut la première école gratuite offerte à tous ceux qui venaient de naître. Son œuvre se développe ; il lui faut des maîtres qu'il forme lui-même, dans des séminaires, vraies écoles « normales » dont le plein épanouissement n'aura lieu que deux siècles plus tard. — Sur la paroisse Saint-Sulpice, chaque dimanche, il ouvre ses écoles aux apprentis désœuvrés, leur enseigne l'arithmétique, le dessin, et leur donne une solide instruction religieuse ; c'était le berceau des classes d'adultes et de l'enseignement professionnel, non moins que la création des patronages de jeunes ouvriers, aujourd'hui à part l'instruction religieuse, admis dans les établissements officiels. — A Rouen, en dehors des études classiques, il prépare des jeunes gens aux carrières industrielles et commerciales, d'après un programme élaboré par lui. C'est l'enseignement moderne distinct de l'enseignement classique, qu'il créa de toutes pièces et que l'État, sous le second Empire, lui emprunta. De telle sorte que l'instruction laïque, singulière destinée ! a des origines cléricales.

Bien plus, il abolit l'enseignement individuel pour y substituer le mode simultané, et c'est cette méthode qui, depuis trente ans, fleurit dans toutes les écoles, si bien que, présentement, c'est la pédagogie de Jean-Baptiste de la Salle qui régit l'instruction primaire. Tel est son rôle social.

Ce serait mal connaître le saint que d'ignorer ses vertus privées. On trouve d'ailleurs la vraie cause de son succès dans les œuvres entreprises, dans l'oraison, la mortification, l'humilité, la régularité parfaite. Pour les traits de la physionomie de saint Jean-Baptiste de la Salle, M. Guibert a cité les lettres et les autres écrits du grand éducateur, ce qui a été conservé de ses discours. Cette histoire est à la fois la biographie du saint et une source d'édification, l'histoire des origines de l'Institut des Frères des Écoles chrétiennes et de son développement. Cette dernière partie, nous la rencontrons dans le chapitre final de l'ouvrage, traitant du « Développement de l'Institut depuis la mort du fondateur jusqu'à la Révolution — depuis la Révolution jusqu'à nos jours », ainsi que de l'influence de saint Jean-Baptiste de la Salle sur la fondation de Congrégations enseignantes de Frères et sur les méthodes pédagogiques.

Une liste des établissements fondés par saint Jean-Baptiste de la Salle, des supérieurs généraux et des chapitres généraux de l'Institut couronne heureusement cet ouvrage excellent qui sera la vie classique du fécond fondateur.

M. Guibert ne nous paraît pas avoir connu le ms. 23.968 du fonds fr. de la Bibliothèque nationale, rédigé par le P. Léonard de Sainte-Catherine, augustin déchaussé, fervent nouvelliste contemporain du saint. Il a été édité par le R. P. Brucker, S. J., dans les *Études* du 20 mai dernier. Il y a là quelques éléments d'information intéressants, allant de l'an 1693 à juillet 1704 et qui sont d'une scrupuleuse exactitude. Espérons qu'il en profitera dans une nouvelle édition, sans doute très prochaine.

LOUIS ROBERT.

La Société française du XVIe siècle au XXe siècle, par VICTOR DU BLED. Paris, Perrin, 1900, in-12 de XXIV-318 p. — Prix : 3 fr. 50.

Sous ce titre un peu ambitieux, M. V. du Bled a réuni sept conférences, qu'il a faites dans ces dernières années et dont la conclusion est, après quinze ans d'études, que les salons contemporains sont toujours des « écoles de civilisation », où « la science de l'amour et de ses nuances infinies reste en somme la principale question » ; ce dont l'auteur se félicite, « puisque le monde ne pouvant être un cloître ou un portique glacé, il importe grandement d'habiller avec élégance nos instincts, de trouver un compromis entre leur brutalité et l'ascétisme monacal. » Il y aurait bien à dire sur la thèse, de même qu'on pourrait se demander si, de nos jours, il reste encore des maisons à Paris ou en province répondant à cette définition. Mais ce sont les personnages évoqués des XVIe et XVIIe siècles qui doivent surtout attirer notre attention.

Ce n'est certes point par les grands côtés que M. du Bled se plaît à les considérer. Il existait autrefois une littérature, connue sous le nom d'*Ana*, qui consistait à recueillir sur un personnage donné toutes les anecdotes douteuses, tous les mots bons ou mauvais, toutes les miettes, peu propres en général, ramassées sous les tables. Cela, selon les sujets, s'appelait *Scaligeriana, Ménagiana*, *Arnoldiana*, *Voltairiana*, etc., et faisait le bonheur des gens qui cherchent à placer des citations banales. La méthode de travail était facile ; elle avait fait la fortune de ce « pauvre diable » de Fréron. Mais, aujourd'hui, nous demandons une érudition plus sûre. Si on nous parle de la société du XVIe siècle, il faut distinguer et nommer de leur vrai nom Marguerite d'Angoulême, sœur de François Ier, auteur de l'*Heptaméron*, des lettres et des poésies, — une honnête femme, bien qu'à demi huguenote, — et Marguerite de Valois, aussi reine de Navarre, la première femme de Henri IV, — bonne catholique, mais plus galante encore que lettrée (p. 229). Il n'est pas possible de dire que le marquis de Fosseux se prétendait allié aux Montmorency, car il était Montmorency même, d'une branche peu connue (p. 243). Comment citer une conversation, assez leste d'ailleurs, entre Catherine de Médicis et Bassompierre, quand ce dernier n'est né qu'en 1579? (p. 154). Si on nous fait l'histoire de l'Académie de Charles IX, il est un peu enfantin de citer les vers trop connus adressés par le Roi à Ronsard :

Tous deux également nous portons des couronnes.

Mais il eût été plus intéressant de raconter la fin de cette institution, très petit avant-coureur de l'Académie française, qui se termina au milieu des guerres religieuses, dans une maison du faubourg Saint-Marceau appartenant à Antoine de Baïf, et où Henri III et Joyeuse étaient venus quelquefois. Lorsque nous passons à Henri IV, le choix des anecdotes est peu à l'usage des jeunes filles, sans être plus nouveau pour cela. Dans le passage sur la minorité de Louis XIII, les saillies enfantines du petit prince, copiées dans Héroard, sont d'un goût tel, que c'est vraiment de « l'histoire pisseuse. » Et il faut observer que ces grossièretés sont mises dans la bouche d'un enfant de six ans qui, lorsqu'il parle des maîtresses ou des bâtards de son père, ne devait guère comprendre ce qu'il disait (p. 167 à 170). Mais le chapitre le plus étrange est celui qui est intitulé : « La société intime du cardinal de Richelieu. » Ce sont, rapportées sans ordre et sans méthode, les plaisanteries graveleuses ou les épigrammes sans esprit de l'abbé de Bois-Robert et du diplomate Guillaume Bautru, qui heureusement n'étaient pas les égaux du P. Joseph. Tout cela ne peut être classé que dans le « département des niaiseries. » Dire de Balzac qu'il s'enrhumait perpétuellement,

parce que, ne parlant que de lui-même, il se découvrait chaque fois ; rappeler qu'on n'aurait pas pu mettre Ninon aux *Filles repenties*, parce qu'elle n'était ni fille, ni repentie ; répéter d'un auteur dramatique qu'il est un bien bon homme, mais qu'il a fait un méchant acte ; répondre à quelqu'un qui demande combien coûtent les ânes dans le Poitou : « Ceux de votre poil et de votre taille valaient dix écus » ; — cela ressemble trop vraiment aux recueils de calembourgs qu'on vend dans les foires, ou aux histoires qu'on trouve à la fin des almanachs !

Le dernier chapitre traitant de Port-Royal et des jansénistes est puisé presque tout entier dans Sainte-Beuve ou dans M. Cousin. Mais pourquoi, à l'occasion de Mme de Longueville, de Mme de Sablé ou de Mlle de Vertus, venir affirmer incidemment (p. 291) que parmi les femmes moralistes, « quatre seulement paraissent tout à fait originales et hors de pair : la marquise de Lambert, Mme Swetchine, la comtesse de Beaussacq et Mme Barratin ? » On pourrait s'étonner des deux dernières. Il est vrai qu'un conférencier pour dames se doit un peu à son public ; et dans l'énumération que M. Victor du Bled nous fait (p. XVII de sa *Préface*) des salons contemporains, il y en a plus d'un qui aurait couru le grand danger sans lui de ne pas passer à la postérité.

Ce n'est point que ce petit volume soit d'une lecture ennuyeuse et inutile : il est la résultante d'une énorme compilation à laquelle il ne manque que d'être classée avec un peu plus de méthode et de réserve. L'auteur nous annonce une longue série d'études du même genre, depuis les nièces de Mazarin jusqu'à la société sous le second Empire ; il aspire à compléter les interminables livres de feu M. Imbert de Saint-Amand ; nous admirons son courage et nous lui souhaitons bon succès.

G. BAGUENAULT DE PUCHESSE.

La Bonne Reine, par A. MOUANS. Paris, Téqui, 1899, in-12 de VII-319 p. — Prix : 3 fr.

Cette bonne Reine, c'est une reine malheureuse, Marie Leczinska. On sait par quelle extraordinaire fortune et quelles misérables intrigues la fille du petit roi détrôné de Pologne devint la femme du petit-fils de Louis XIV. C'était pour elle une chance inespérée ; au moment où l'on venait la demander en mariage, son père était dans la misère, réduit à emprunter pour retirer ses joyaux mis en gages chez des juifs. Mais cette fortune pour elle ne fut pas le bonheur. Tenue à l'écart par l'ombrageuse jalousie du vieux cardinal Fleury, bientôt délaissée par son mari qui lui donnait publiquement d'audacieuses et insolentes rivales comme la duchesse de Châteauroux et la marquise de Pompadour, Marie s'enferma dans la retraite, vivant à l'écart avec ses enfants et quelques

fidèles amis, ne s'occupant que de prières et de bonnes œuvres ; ne se plaignant jamais et donnant l'exemple de toutes les vertus et d'une patience bien méritoire. M. Mouans lui associe dans ce volume son fils, le Dauphin, père de Louis XVI, prince profondément chrétien comme sa mère, se préparant sérieusement à sa future mission de roi, et malheureusement emporté d'une façon prématurée par une maladie rapide et cruelle. Il raconte cette double existence dans des pages intéressantes, édifiantes, mais où nous eussions souhaité un peu plus de critique. Il nous semble que l'auteur adopte avec trop de facilité les récits exclusivement laudatifs de l'abbé Proyart. Il y a des ombres au tableau, ne fût-ce que pour le roi Stanislas, pour lequel l'histoire mieux connue est loin d'être toujours d'accord avec la légende. M. DE LA ROCHETERIE.

En Émigration. Souvenirs tirés des papiers du comte A. de la Ferronnays (1777-1814), par le Mis COSTA DE BEAUREGARD. Paris, Plon-Nourrit, 1900, in-8 de III-428 p. avec portrait. — Prix : 7 fr. 50.

Une idylle dans un drame, tel pourrait être le titre de ce volume, qu'un académicien habitué au succès vient de tirer des archives si riches de la famille de la Ferronnays. Et quel drame! Ni plus ni moins que la Révolution française, et l'émigration tantôt luttant contre elle, tantôt fuyant devant ses armées victorieuses. Le comte de la Ferronnays avait été l'un des premiers parmi les émigrés; dès 1790, il avait quitté la France, emmenant avec lui son fils Auguste. Tout était alors à l'espérance, l'exil ou plutôt le voyage durerait si peu; on ne tarderait pas à rentrer vainqueur dans le royaume soumis et désabusé. Le voyage dure un quart de siècle. Après la défaite de la coalition et la retraite de l'armée de France, M. de la Ferronnays s'engage avec son fils dans l'armée de Condé, et tous deux en suivent la fortune si errante et si ballottée, du service de l'Autriche à celui de la Russie, du service de la Russie au service de l'Angleterre, repoussés de partout, mais toujours intrépides et toujours fidèles : « Nous trouverons toujours bien à loger notre honneur quelque part, » disait bravement le prince de Condé.

Entre temps, Auguste de la Ferronnays avait été attaché au service du duc de Berry ; ce fut l'origine de son bonheur et ce fut aussi son tourment. A Brunswick, où il avait trouvé asile chez le duc, il avait rencontré Mlle Albertine de Montsoreau ; il l'aima de prime abord et l'inclination fut réciproque. Mais le comte de Montsoreau se refusait à un mariage qui, s'il alliait deux grands cœurs, alliait aussi deux misères. Ce fut le duc de Berry qui enleva le consentement du père et fit ainsi deux heureux. Mais en même temps, attaché à son prince par le devoir et par la reconnaissance, M. de la Ferronnays dut

suivre la vie errante de son bienfaiteur, essuyer ses boutades — car le duc, avec un excellent cœur, avait le caractère le plus violent et le plus emporté — courir de tous côtés pour son service, se lancer dans les entreprises les plus chimériques et les expéditions les plus hasardées, quitter pour cela une femme et des enfants qu'il adorait. A ces séparations parfois très longues, nous devons du moins une correspondance charmante, aussi affectueuse, aussi amoureuse, pouvons-nous dire au dernier jour qu'au premier, toute pleine de sentiments délicats et tendres, et dont la lecture est un vrai régal. Il ne fallait rien moins d'ailleurs que cet amour et cette fidélité pour pouvoir supporter la vie de périls, de privations et de misères qui était celle des émigrés, et plus spécialement des émigrés attachés aux princes. C'était une triste cour que celle de Mittau et celle de Hartwell : on y vivait dans des illusions étranges. M. de la Ferronnays s'en aperçut quand, en 1814, chargé par le Roi d'une mission près du prince royal de Suède et de l'empereur de Russie, soldat transformé en diplomate, il put voir combien les Bourbons, qui croyaient que la cause des alliés était la leur, comptaient peu dans les calculs de l'Europe. Bernadotte refusa de recevoir l'envoyé de Louis XVIII auquel son confident Camps ne ménagea pas de dures vérités. Alexandre, après bien des atermoiements, le reçut et lui donna quelques bonnes paroles, trop tôt démenties par les faits. La Ferronnays s'aperçut vite qu'il était un gêneur, et que les princes coalisés n'entendaient pas que le souvenir du roi légitime vînt contrarier leurs combinaisons égoïstes. La Restauration se fit bien plus par un mouvement de la France, lasse de la domination glorieuse mais sanglante de Napoléon, que par une volonté réfléchie des alliés.

Le volume s'arrête en 1814; le drame était fini, mais l'idylle dure toujours. Ainsi devait se fonder, dans l'amour et la souffrance, cette famille où l'on a tant aimé et tant souffert. Le beau livre de M. le marquis Costa de Beauregard est le digne prologue de l'admirable et touchant *Récit d'une sœur*.

MAX. DE LA ROCHETERIE.

Les Jetons des états-généraux de Languedoc, par ÉMILE BONNET. Paris, Impr. nationale, 1900, in-8 de 91 p., avec 7 pl. phototypiques.

En ce moment où l'étude des jetons est en faveur et où l'on s'occupe sérieusement de chercher tout ce que ces modestes monuments fournissent à l'histoire, M. Bonnet vient fournir une précieuse contribution aux curieux et aux érudits. Sa monographie des jetons des états de Languedoc est un véritable modèle à recommander à ceux qui seront tentés d'entreprendre un travail analogue pour leurs provinces. L'histoire du jeton, son usage, les détails de la composition des types et des légendes, tout cela est étudié avec critique et méthode et appuyé sur

des textes et des documents qui, à ma connaissance, n'avaient pas encore été utilisés.

Il est intéressant de voir quel soin on apportait à la composition des types et à la rédaction des devises et légendes. En ce temps-là on ne se contentait pas d'une idée lancée par le premier venu, on faisait de longues recherches, on consultait les savants les plus compétents; on avait recours à l'Académie des inscriptions, attendu que ce qu'un « particulier proposera ne peut être aussi élégant ni exact que ce qu'elle a délibéré. » C'est M. des Hours, l'un des académiciens, qui faisait cette réflexion en proposant une dizaine de légendes à choisir pour le nouveau pont du Gard. Ajoutons que le graveur de coins, même lorsqu'il s'appelait Jean-Charles Boettiers, ne faisait rien sans que son travail ne fût surveillé minutieusement.

Après les publications de Rouyer et celles de M. de la Tour, dont nous n'avons encore que le premier volume, je ne connais pas d'ouvrage sur le jeton qui soit aussi réussi que celui de M. Bonnet.

A. DE B.

Congrès bibliographique international tenu à Paris du 13 au 16 avril 1898, sous les auspices de la Société bibliographique. Compte rendu des travaux. Paris, au siège de la Société bibliographique, 5, rue Saint-Simon, 1900, 2 vol. in-8 de 601 et 496 p. — Prix : 20 fr.

Nos lecteurs savent déjà que la Société bibliographique avait convoqué pour la troisième fois à un congrès international en 1898 les amis des études scientifiques et de la propagande catholique. Le point qui distingue le plus ce nouveau congrès des précédents et qui marque le mieux un progrès, c'est l'effort qui a été fait pour donner à cette session un caractère plus international. En parcourant les deux volumes que nous annonçons ici, on se rendra compte de ce progrès. C'est ainsi que dans la première section (Mouvement scientifique et littéraire) on trouvera des rapports sur les littératures étrangères, rédigés par des nationaux de ces pays; dans la 4e section (Sociétés et relations internationales), on pourra consulter des rapports sur les sociétés étrangères, faits par des membres de ces sociétés. Le programme du congrès montrera que dans les idées et les désirs de la commission d'organisation, la part faite à l'étranger devait être encore plus considérable; malheureusement, comme il n'arrive que trop souvent, des rapports promis ont fait défaut au dernier moment ou ont été retirés par leurs auteurs. D'ailleurs ce n'est pas seulement pour des rapports sur le mouvement scientifique ou catholique dans leurs pays que l'on a eu recours aux étrangers; l'on n'a point hésité à faire appel à leur compétence spéciale pour des sujets d'ordre général. C'est un Belge, M. Gedoelst, qui a continué à parler de la biologie

cellulaire; c'est un Italien, le R. P. Boccardi, lazariste, qui a exposé les progrès de la photographie du ciel; c'est un Espagnol, notre ami dévoué le colonel de la Llave, qui a retracé avec une compétence toute particulière les progrès de la fortification; c'est un Hongrois, M. le chanoine Giesswein, qui a expliqué ce qui s'est fait dans le domaine de la linguistique générale depuis une vingtaine d'années.

Nous insistons sur cet effort tenté pour donner au congrès de la Société un caractère plus nettement international, bien qu'il n'ait point pleinement réussi, parce que c'est là, nous semble-t-il, un des meilleurs moyens de rendre l'œuvre utile. L'internationalisme scientifique, qui ne peut ni ne doit porter aucune atteinte au sentiment patriotique, s'impose de plus en plus. De même que la science offre et doit offrir aux catholiques un excellent terrain pour tendre la main aux non-catholiques et se rapprocher d'eux : la science ne porte et ne peut porter atteinte au dogme; les savants catholiques ont le devoir de ne pas se laisser mettre à l'écart par les autres; s'il est nécessaire qu'ils se groupent en assises confessionnelles comme les congrès scientifiques internationaux des catholiques, d'où sont exclus tous les savants ayant d'autres idées religieuses, il est utile aussi qu'ils appellent ceux-ci à venir dans des réunions organisées par eux pour discuter ensemble et apprendre à s'estimer réciproquement. Et, à ce point de vue encore le troisième congrès de la Société bibliographique marque un progrès sur les précédents.

Si des généralités nous passons aux détails, nous constaterons que l'on a laissé aux rapporteurs une grande liberté dans la façon d'organiser leurs rapports. Si l'on s'est appliqué à obtenir des aperçus d'ensemble assez courts pour pouvoir être lus par tous, assez complets pour pouvoir profiter à tous, l'on n'a point rejeté des rapports où la partie bibliographique propre est fort restreinte et fait place aux considérations philosophiques : tel le rapport de M. Riat sur la publication artistique, tel celui de M. Arnaud sur le roman français, tel celui de M. Georges Goyau, sur l'histoire romaine. L'on a pensé, par contre, qu'il y a des matières pour lesquelles l'intérêt du rapport serait en proportion directe des développements qu'on lui accorderait, et c'est ainsi que M. Maurice Prou a pu consacrer plus de 100 pages à la paléographie et à la diplomatique; M. Paul Fournier plus de 60 à l'histoire du droit.

L'on s'est efforcé naturellement de rendre le tableau de la production scientifique plus complet qu'en 1888; des rapports qui figuraient au programme de 1878 et que l'on n'avait pu obtenir en 1888 ont été repris dans celui-ci : la linguistique, par exemple, la presse allemande par M. Reichenbach, l'archéologie représentée par deux rapports, l'un de M. Anthyme Saint-Paul, dont la compétence est universellement re-

connue, pour le moyen âge français, l'autre pour l'Allemagne, de M. l'abbé Müller. D'autre part, des rapports tout à fait nouveaux ont pris place dans ces volumes : outre ceux de M. de la Llave et du R. P. Boccardi sur *la Fortification* et *la Photographie du ciel*, nous citerons : *la Morale*, par M. le baron des Rotours ; *la Psychologie physiologique*, par M. le Dr Surbled ; *la Littérature italienne* par M. Francesco Flamini ; la *Littérature serbe*, par MM. Gavrilowitch et Déprez ; *la Littérature hongroise*, par M. Esztégar ; l'*Histoire romaine*, par M. Goyau ; *le Mexique précolombien*, par M. Beauvois ; les *Publications populaires en Turquie*, par le R. P. Petit, des augustins de l'Assomption ; l'*Histoire de l'imprimerie*, par M. Claudin.

Il est vrai que des rapports que l'on trouvait dans le compte-rendu de 1888 font défaut dans celui-ci : une des lacunes les plus regrettables est l'absence de rapport sur les sciences sociales, qui de nos jours passionnent tant d'esprits.

Malgré tout, les deux volumes que nous annonçons ici offrent un ensemble fort satisfaisant qui fait honneur à la Société bibliographique initiatrice de ce congrès. Le résultat obtenu doit lui être un encouragement pour faire davantage, pour préparer de plus loin son prochain congrès afin d'avoir plus de succès encore, pour entretenir des relations plus étroites avec les sociétés analogues de l'étranger, afin de pouvoir tenir une large place dans le mouvement scientifique catholique, de pouvoir, au besoin, préparer de concert avec ces sociétés l'Encyclopédie catholique internationale dont on désire de tant de côtés la réalisation.

E.-G. LEDOS.

BULLETIN

Petit Catéchisme liturgique, par HENRI DUTILLIET, et *Catéchisme du chant ecclésiastique*, par A. VIGOUREL. Paris, Bricon, 1900, in-12 de XXIV-227 p. — Prix : cartonné : 1 fr. ; édition de luxe brochée : 1 fr. 50.

Cet excellent petit manuel a eu tout le succès qu'il mérite, puisqu'il en est arrivé à sa 20e édition. M. l'abbé Dutillet a su y exposer en peu de pages, sous la forme catéchistique, toutes les notions liturgiques relatives aux objets du culte et aux offices religieux. M. Vigourel, complétant cet ensemble, donne ensuite en quelques pages une idée nette de la nature, de l'histoire et de l'exécution du chant liturgique. — A répandre parmi les fidèles, même instruits, qui y trouveront beaucoup d'informations précieuses.

G. P.

Das Princip des Katholicismus und die Wissenschaft, von GEORG Freihernn VON HERTLING. Freiburg im Breisgau, Herder, 1899, in-8 de 100 p.

Le baron de Hertling est un catholique très au courant du mouvement scientifique moderne et des questions sociales. Les réflexions sur l'histoire et la politique contemporaine, non moins que son étude sur John Locke et

l'école de Cambridge ont attiré sur lui l'estime des catholiques et le respect même de leurs adversaires. La petite brochure que nous signalons ici a eu elle-même un franc succès et en est déjà à sa quatrième édition. C'est une réponse péremptoire aux objections courantes contre le caractère antiscientifique de la foi et une noble revendication des droits des savants catholiques à une considération plus en rapport avec leur valeur et leur nombre. G. P.

Arithmetica elementar, por A. Monteiro de Souza. Rio-de-Janeiro, Companhia typogr. do Brazil, 1899, in-8 de 180 p., cartonné.

Ce livre pourrait servir de modèle à bien des auteurs français qui ont composé des arithmétiques à l'usage de l'enseignement élémentaire. Nous nous préoccupons trop du côté scientifique et pas assez de la pratique. Ici, les définitions montrent le but pratique de chaque opération, les règles sont simples et précises, et les exemples, bien choisis, indiquent nettement la disposition du calcul. De bonnes remarques pratiques, des conseils pédagogiques aux professeurs, la suppression de toute explication théorique, une impression correcte et élégante permettent une étude rapide et sérieuse du calcul. Dans les opérations sur les fractions, nous avons revu avec plaisir une règle très commode pour trouver le plus petit dénominateur commun ; nous regrettons que cette règle ne soit plus en usage en France. Dans le système métrique, l'auteur n'a pas évité la faute commune : *Déca* qui signifie 10 ; exemple, un décamètre carré. Il fait connaître le franc quoique ce ne soit pas l'unité monétaire du Brésil. Le *réal* est une bien petite unité, mais l'unité commerciale le *milreis* est commode. D'ailleurs, les monnaies étant du système décimal, le seul inconvénient de ne pas avoir adopté le franc consiste à ne pouvoir faire des pesées avec la monnaie. Le volume se termine par les règles de trois, d'intérêt, etc. ; l'emploi constant des proportions ne nous paraît pas heureuse ; nous préférons la méthode de réduction à l'unité. É. Chailan.

La Cuisine à travers l'histoire, par Henri Hachez. Bruxelles, Société belge de librairie, 1900, petit in-8 de III-397 p., orné de dessins par M. Ambroise. — Prix : 5 fr.

La Cuisine (*Encyclopédie populaire illustrée du XXe siècle*). Paris, Société française d'édition d'art, L.-H. May, 1899, petit-in-8 de 176 p., avec fig. dans le texte. — Prix : 1 fr.

Pour être belge de provenance, de ton, d'allures et aussi de fond dans une certaine mesure, *la Cuisine à travers l'histoire* n'apparaît pas moins comme un livre curieux et instructif pour les lecteurs français. Écrit avec une gaieté parfois un peu lourde, assez vive, par contre, le plus souvent, cette étude fait montre de temps à autre de certaines petites irrévérences que les tableaux de gourmandise inspirés nécessairement par le sujet expliquent sans les excuser tout à fait. Le titre adopté par M. Hachez est parfait ; mais pourquoi s'être arrêté à la veille de la Révolution ? Est-ce que la grande tourmente de la fin du XVIIIe siècle a fait disparaître en l'humaine nature le cinquième des péchés capitaux ? Nul ne le croira, pas plus l'auteur que ses lecteurs. Nous estimons donc qu'un second volume faisant suite doit nous être donné car les âges à travers lesquels M. Hachez nous promène, je crois devoir y insister, ne comportent pas le siècle qui s'achève. — En somme, après avoir compulsé un nombre extraordinaire de livres ou de recueils de genres fort variés, il expose les usages culinaires et les recettes

de cuisine aux époques romaine, gallo-romaine, franque, carlovingienne, « moyennageuse » et de la Renaissance. Dans cette dernière, l'auteur semble comprendre les XVIIe et XVIIIe siècles, ce qui nous paraît hasardé. Il n'en reste pas moins acquis que ce volume, illustré un peu trop sobrement à notre gré, l'est du moins avec intelligence, et que, bien documenté, il prouve l'érudition de son auteur qui a su faire œuvre de mérite, et d'un intérêt réel.

— Avec *la Cuisine*, dictionnaire pratique paru dans la collection connue sous le titre d'*Encyclopédie populaire illustrée du XXe siècle*, si nous n'apprenons rien du passé, du moins sommes-nous fixés sur l'état présent du grand art des Vatel et des Brillat-Savarin. Grands, moyens et petits ménages trouveront là des indications précieuses, des recettes utiles que l'auteur anonyme met sans prétention à la portée de tous. Il convient de le remercier ; voilà qui est fait. E.-C. GAUDOT.

Une Visite à Paris en 1900. *La Ville et l'Exposition vues en quinze jours*, par ALEXIS MARTIN. Paris, Hennuyer, 1900, in-16 de XX-344 p., avec 14 plans et 3 vues panoramiques hors texte. — Prix : 4 fr.

Encore un guide né du fait de l'Exposition. Je croyais cependant n'avoir plus à en examiner : on voit que je m'étais trompé. A la vérité, le présent volume s'applique beaucoup plus à cette exposition perpétuelle qu'est notre grand Paris qu'à la foire internationale éphémère qu'il renferme actuellement. Celle-ci, cependant, n'a point été négligée (37 pages).

Pour donner une idée exacte de cet ouvrage, je ne puis mieux faire que de détacher de la préface les lignes suivantes : « Nos promenades sont composées de deux parties bien distinctes. La première, imprimée en gros texte, contient l'indication de la marche à suivre, reflète les impressions ressenties, détaille les curiosités qu'on rencontre et les monuments qu'on visite. La seconde, documentaire, imprimée en petit texte, est utile à connaître, mais on peut remettre sa lecture à l'heure où l'on reprendra le livre pour fixer ses souvenirs ; c'est l'histoire des édifices, des institutions, des manufactures qu'on a rencontrés en chemin. — Afin de permettre à ses lecteurs d'apprécier les progrès de tous genres accomplis dans Paris jusqu'en 1900, l'auteur, sous le titre *d'Esquisses parisiennes*, fait suivre chacune de ses journées de curieuses études historiques qui font connaître les agrandissements successifs de la ville, la délimitation de ses diverses enceintes, ce qu'étaient ses rues, son éclairage, son approvisionnement d'eau au temps passé ; d'autres, traitant des voitures et des foires, révèlent quelques détails des anciennes coutumes parisiennes, etc., etc... Tout est à voir à Paris. L'auteur nous conduit dans ses *dessous* et nous fait visiter le Métropolitain, les égouts et les catacombes, et, dans une dernière étude, nous sert de guide à travers les méandres des grandes necropoles. »

L'ouvrage est orné de douze plans d'arrondissement, d'un plan général de l'Exposition, de trois vues panoramiques de l'Exposition et d'un plan d'ensemble de Paris. Ce dernier est le moins bien exécuté, mais tous les autres sont parfaits de clarté et de netteté ; quant aux vues elles sont des plus jolies. Ce guide n'a qu'un tort, celui de venir un peu tard, car c'est assurément l'un des plus remarquables ; on pourra le conserver utilement après la disparition de la brillante manifestation industrielle, commerciale et artistique à laquelle la France a convié l'univers pour clôturer le XIXe siècle. E.-C. GAUDOT.

CHRONIQUE

NÉCROLOGIE. — Un remarquable écrivain catholique, M. Henri LASSERRE, vient de s'éteindre à Siorac (Dordogne), dans son pays natal, à l'âge de 72 ans. Né à Carlux, dans le même département, le 25 février 1828, M. Paul-Joseph-Henri DE MONZIE LASSERRE fut envoyé à Paris pour y faire ses études de droit. A peine les terminait-il que les événements politiques firent de lui un publiciste sur qui l'attention ne tarda pas à être attirée grâce aux rares qualités d'esprit et de style qu'il manifesta dès le début de sa carrière littéraire. Après avoir publié une brochure apologétique : *L'Opinion et le Coup d'État* (Paris, 1851, in-18), il collabora aux deux journaux de M. Granier de Cassagnac, *le Réveil* et *le Pays*, devint ensuite le rédacteur en chef du *Contemporain* et donna de nombreux articles à la *Revue du monde catholique*. Bientôt après, s'étant dévoué à la défense de la cause polonaise, il se rendit à Rome, où il publia une brochure : *La Pologne et la Catholicité*, rééditée plus tard en France (Paris, 1862, in-8) et contribua à obtenir du Saint-Siège la condamnation des massacres de Varsovie. De retour en France, il fit paraître divers ouvrages dans lesquels il réfutait avec une ardeur toute mystique et parfois audacieuse les théories des sceptiques et des matérialistes. Il se distingua surtout par la vivacité avec laquelle il combattit le livre de Renan *la Vie de Jésus*. C'est alors qu'il fit imprimer *l'Esprit et la Chair. Théorie matérialiste. Théorie catholique. Philosophie des macérations* (Paris, 1859, in-12) ; — *L'Aveugle et sa compagne ; histoire vraie* (Paris, 1860, in-32) ; — *Les Serpents ; étude d'histoire naturelle et de politique* (Paris, 1862, in-8) ; — *L'Évangile selon Renan* (Paris, 1863, in-32), ouvrage qui fut remanié et augmenté et atteignait sa 28e édition dès l'année suivante ; — *L'Auteur du « Maudit » ; conte vraisemblable* (Paris, 1864, in-32), qui eut 9 éditions dans la même année ; — *Le Treizième Apôtre* (Paris, 1864, in-18). Cependant une circonstance mémorable allait rendre célèbre dans tout l'univers catholique le nom de M. Lasserre. Il a raconté lui-même comment, sur le conseil d'un ami également fort connu, il entreprit le pèlerinage de Lourdes. La guérison qu'il obtint à la grotte miraculeuse eut pour conséquence l'apparition de son ouvrage *Notre-Dame de Lourdes* (Paris, 1869, in-8). Le succès de ce livre, écrit par un artiste plein d'enthousiasme et de reconnaissance, fut extraordinaire. Il a eu plus de cent éditions, a été traduit dans une cinquantaine de langues et n'a pas été sans influence sur le développement de l'œuvre de Lourdes. D'autres publications vinrent plus tard le compléter. Ce sont *Bernadette, sœur Marie-Bernard* (Paris, 1879, in-8) ; — *Le Mois de Marie de Lourdes* (Paris, 1879, in-18 et 1892, in-8) ; — *Le Nouveau Mois de Marie de Lourdes* (Paris, 1890, in-18) ; — *Les Épisodes miraculeux de Lourdes* (Paris, 1883, in-18 ; 1886, in-4 et 1892, in-8.). Enfin nous ne pouvons passer sous silence un autre ouvrage qui, après avoir coûté à M. Lasserre beaucoup de travail, fut pour lui la cause de cruels soucis. On se rappelle comment sa traduction française des *Saints Évangiles* (Paris, 1885, in-4, illustré ; 1887, in-18), malgré quelques approbations épiscopales, n'en fut pas moins condamnée par la congrégation de l'Index. Il est regrettable qu'il n'ait pas alors, par une simple soumission, augmenté les mérites qu'il s'était acquis jusque-là aux yeux des catholiques. Maintenant qu'il n'est plus, il faut espérer que l'oubli se fera sur ces pénibles incidents et que le nom de Henri Lasserre n'éveillera plus dans notre esprit que le souvenir de la foi et de la poésie avec lesquelles il a décrit les opérations de la puissance surnaturelle et a proclamé la gloire et la bonté de la Vierge immaculée.

— Notre regretté collaborateur Dom François PLAINE est mort à l'abbaye de Silos (Espagne), le 10 juillet dernier. Né à Bédée (Ille-et-Vilaine), en 1833, il embrassa la vie bénédictine à l'abbaye de Solesmes, où il fit profession le 11 juillet 1859. Dom Guéranger l'envoya, cinq ans plus tard, se joindre à la colonie monastique établie par lui à Ligugé. Les expulsions de 1880 l'arrachèrent à cette solitude. Il trouva avec plusieurs de ses confrères un refuge en Espagne, dans l'antique monastère de Silos, où la mort est allée le frapper. Dom Plaine fut, durant toute sa vie, un travailleur infatigable. L'hagiographie, la liturgie et l'histoire de la Bretagne ont plus particulièrement sollicité son activité intellectuelle. La *Revue des questions historiques*, le *Polybiblion*, la *Revue du monde catholique*, la *Science catholique*, la *Revue du clergé français*, plusieurs revues bretonnes d'histoire locale, la *Revue anglo-romaine*, le *Dictionnaire de la Bible*, les *Studien* de Raigern, les *Soluciones catolicas* ont publié de nombreux articles signés par lui. Voici la liste de ses travaux les plus importants : *Charles de Blois et Jean de Montfort ; leurs droits respectifs au duché de Bretagne* (*Rev. de Bretagne et de Vendée*, sept. 1870) ; — *Charles de Blois, duc de Bretagne, et ses accusateurs anciens et modernes* (*Rev. des questions historiques*, 1872) ; *Essai historique sur le culte du B. Charles de Blois* (Nantes, 1872, in-8) ; — *Le Pourpoint du B. Charles de Blois* (*Rev. de l'art chrétien*, 1874) ; — *Le B. Charles de Blois, protecteur des arts* (*Ibid.*, 1875) ; — *De l'Autorité de Froissart, comme historien des guerres de Bretagne* (Nantes, 1871, in-8) ; — *Le Siège de Rennes par les Anglais en 1357 et l'Authenticité du prodige de la mine du Saint-Sauveur* (Rennes, 1871, in-8) ; — *Histoire du culte de la sainte Vierge dans la ville de Rennes* (Rennes, 1872, in-12) ; — *Essai historique sur les origines et les vicissitudes de l'imprimerie en Bretagne* (Nantes, 1876, in-8) ; — *Acta Sanctorum Bretanniae armoricae. Introduction* (*Mémoires de l'Association bretonne* (1875-1880) ; — *Vie de saint Maurice de Loudéac* (Quimperlé, 1880, in-8) ; — *Saint Gohard, évêque de Nantes* (*Mém. de l'Assoc. bret.*, 1882) ; — *L'Apostolat de saint Clair et les Origines chrétiennes de l'Armorique* (*Ibid.*, 1880) ; — *Vitae S. Pauli Leonensis ep. ; s. Brioci, s. Mevenni, s. Mélam, s. Samsonis* (*Analecta Bollandiana*, 1882-1887) ; — *Vie de saint Malo* (Rennes, 1885, in-18) ; — *Les Prétendues Terreurs de l'an mille* (*Rev. des questions historiques*, t. XIII) ; — *Series chronologica scriptorum Ord. S. Ben. Hispanorum ab anno 1750 ad annum 1884* (*Studien* de Raigern, 1884) ; — *Saint Alexis et l'Authenticité substantielle de sa vie latine* 1891) ; — *La Salutation angélique et la Formation lente de son texte actuel* (*Le Prêtre*, 1890) ; — *Petit Commentaire sur les communs du Bréviaire pour la Sainte Vierge, les apôtres et les martyrs* (*Ibid.*, 1893-1894) ; — *Le Canon de la Messe et son apostolicité* (*Revue du clergé français*, 1895) ; — *Le Culte des morts pendant les cinq premiers siècles de l'Église, la fête du 2 nov., la messe des morts, les collectes de la liturgie romaine* (*Ibid.*, 1895-1896-1900) ; — *La Colonisation de l'Armorique par les Bretons insulaires* (1898, in-8) ; — *Nouvelles Remarques sur les homélies attribuées à saint Éloi* (*Rev. des questions hist.* 1899) ; — *Introduction de la règle de saint Benoît en Espagne* (*Soluciones catolicas*, 1899) ; — *Les Invasions des Normands en Armorique et la Translation générale des saints bretons* (*Bul. de la Soc. archéol. du Finistère*, 3e livr. 1899), etc., etc.—*La Bibliographie des bénédictins de la congrégation de France* (p. 171-183) et le *Dictionnnire biographique des hommes de l'Ouest* (fasc. IV, p. 45-47) donnent une liste complète des travaux dus à la plume de Dom Plaine.

— Nous avons été péniblement affectés en apprenant la mort inattendue de M. Ludovic SCIOUT, qui a succombé, le 9 juin dernier, à l'âge de 45 ans, à Moscou, où il s'était rendu afin d'assister à un congrès scientifique. M. Sciout fut un des zélés collaborateurs de la *Revue des questions historiques*, à laquelle il a donné, entre autres articles : *Le Directoire et la République*

romaine (tome XXXIX) ; — *Pie VI, le Directoire et le grand duc de Toscane* (tome XL) ; — *La Révolution à Saint-Domingue: les commissaires Santhonax et Polverel* (tome LXIV). Son œuvre la plus considérable est sans contredit son *Histoire de la constitution civile du clergé* (Paris, 1873-1881, 4 vol. in-8). On lui doit cependant un ouvrage également fort important : *Le Directoire* (Paris, 1895-1897, 4 vol. in-8).

— M. Jules-Silvain ZELLER, un de nos plus remarquables historiens, n'aura pas survécu longtemps à son fils, historien également, M. Berthold Zeller, dont nous annoncions récemment la mort. Né à Paris le 23 avril 1820, M. Jules Zeller, après d'excellentes études faites au collège Charlemagne, commença son droit, puis, se vouant bientôt uniquement à la littérature, alla passer quelque temps en Allemagne. De retour en France, il ne tarda pas à être reçu agrégé d'histoire et bientôt après docteur ès lettres. Il enseigna alors l'histoire successivement dans les lycées de Bordeaux, de Rennes et de Strasbourg, et en 1854 il était nommé professeur d'histoire à la Faculté des lettres d'Aix. Le succès avec lequel il occupa cette chaire le fit appeler en 1858 à Paris, où il enseigna l'histoire à l'École normale comme maître de conférences et à la Sorbonne comme suppléant de M. Rossew Saint-Hilaire. En 1863, succédant à M. Duruy, il fut chargé du cours d'histoire à l'École polytechnique et en 1870 il était envoyé comme recteur d'Académie à Strasbourg où ses fonctions se réduisirent à rapatrier les professeurs qui optèrent pour la nationalité française. En 1876, il fut choisi pour occuper le poste d'inspecteur général de l'enseignement supérieur. Cet emploi ayant été supprimé en 1888, il fut nommé inspecteur géneral honoraire. Dès 1874, il avait été élu membre de l'Académie des sciences morales et politiques en remplacement de Michelet. De ses nombreux ouvrages nous citerons : *Ulrich de Hutten, sa vie, ses œuvres, son époque, histoire du temps de la Réforme*, thèse française pour le doctorat (Paris, 1849, in-8) ; — une thèse latine *Sur le « De consideratione » de saint Bernard* (Paris, 1849, in-8) ; — *Épisodes dramatiques de l'histoire d'Italie* (Paris, 1855, in-18) ; — *L'Année historique* (Paris, 1860-63, vol. I-IV, in-18) ; — *Les Empereurs romains, caractères et portraits historiques* (Paris, 1863, in-18); — *Entretiens sur l'histoire. Antiquité et moyen âge* (Paris, 1865, 2 vol. in-12) ; — *Italie et Renaissance* (Paris, 1869, in-8) ; — *Histoire d'Allemagne* (Paris, 1872-1890, 6 vol. in-8) ; — *Les Tribuns et les Révolutions en Italie* (Paris, 1874, in-18) ; — *Pie IX et Victor-Emmanuel* (Paris, 1879, in-8) ; — *Louis XI* (Paris, 1884, in-12) ; — *Histoire résumée de l'Allemagne et l'Empire germanique* (Paris, 1888, in-12).

— On annonce également la mort de MM. Samuel BERGER, pasteur protestant, secrétaire de la Faculté de théologie protestante de Paris, né à Beaucourt (Haut-Rhin) en 1843, auteur d'ouvrages fort appréciés par ses coreligionnaires, notamment de : *La Bible au XVIe siècle. Étude sur les origines de la critique biblique* (Paris, 1879, gr. in-8) ; *La Bible française au moyen âge, étude sur les plus anciennes versions de la Bible écrites en prose de langue d'oïl* (Paris, 1884, in-8) ; — George BRUNEL, doyen de la Faculté des sciences de Bordeaux, mort dans cette dernière ville, à l'âge de 44 ans, qui laisse entre autres ouvrages : *La Photographie pour tous* (Paris, 1894, gr. in-8) ; *Le Timbre-poste français. Étude historique et anecdotique* (Paris, 1895, in-8) ; *Formulaire des [illegible] photographiques* (Paris, 1896, in-12) ; — Jules DESARBRE, professeur au Conservatoire, membre du conseil supérieur de l'enseignement musical, mort à l'âge de 55 ans ; — Auguste JANVIER, qui avait publié d'intéressants travaux sur Amiens, sa ville natale ; — le marquis DE JUSSIE-CHARLEVAL, mort à l'âge de 91 ans, après avoir abandonné pendant les dernières années de sa vie les études historiques et

archéologiques auxquelles il avait fourni de nombreuses contributions dans les diverses revues scientifiques de la Provence ; — Léonce Le Normand, ancien rédacteur en chef du journal lyonnais *le Salut Public*, mort à l'âge de 89 ans ; — Picot, conservateur du musée de la ville de Pau ; — Texte, professeur à l'Université de Lyon.

— A l'étranger, on annonce la mort de MM. : le Dr Ludwig Abel, professeur de philologie sémitique, à Erlangen mort à 37 ans, auteur de : *Die sieben Muallakat*, ouvrage formant le 1er vol. de la collection *Sammlung von Wörterverzeichnissen als Vorarbeiten zu e. Wörterbuch der alten arabischen Poesie* (Berlin, 1898, in-8) ; — Théodore Elze, historien, mort le 27 juin, à Venise, à l'âge de 77 ans, qui laisse de nombreux ouvrages sur l'histoire du protestantisme, par exemple : *Die Universität Tübingen und die Studenten aus Krain* (Tübingen, 1877, in-8) ; *Paul Wiener, Mitreformator in Krain* (Wien, 1882, in-8) ; — le Dr Joseph Köni, professeur de théologie à Fribourg en Brisgau, mort à 80 ans ; — Nicolas Kretzulesco, président de l'Académie roumaine, ancien ministre de Roumanie à Paris, mort à l'âge de 88 ans ; — Paul Lehfeldt, conservateur du musée artistique de la Thuringe, mort le 2 juillet, à Kissingen, à l'âge de 52 ans, lequel a publié entre autres ouvrages : *Die Holzbaukunst, Vorträge an der Berliner Bauakademie* (Berlin, 1880, in-8) ; *Luthers Verhältniss zu Kunst und Künstlern* (Berlin, 1892, in-8), et qui était l'éditeur de la remarquable collection de mémoires intitulée *Bau und Kunst Denkmäler Thüringens* et paraissant à Iéna depuis 1888 ; — Sir R. Murdoch Smith, directeur du « Museum of science and art » d'Édimbourg, connu par les fouilles qu'il a habilement conduites à Halicarnasse et dans la Cyrénaïque, ainsi que par ses publications : *Recent discoveries in Cyrene* (Londres, 1865) ; *Manual of Persian art* dans la collection des *South Kenrigton Handbooks* (Londres, 1876) ; — Auguste Winterlin, historien et directeur de la Bibliothèque royale, mort le 3 juillet, à Stuttgart, à l'âge de 68 ans ; — le Dr Victor Woronzow, professeur des sciences vétérinaires à Moscou, mort à l'âge de 58 ans.

Lectures faites a l'Académie des inscriptions et belles-lettres. — Le 22 juin, M. Schlumberger a lu une étude sur l'impératrice byzantine de Nicée, Constance ; — le 27 juin, M. Ph. Berger a communiqué un rasoir avec inscription punique envoyé par le P. Delattre ; — M. P. Tannery a fait une communication sur un certain Dominicus Parisiensis ; — Le 6 juillet, M. Babelon a communiqué une note de M. Degrand, consul de France à Philippopolis (Bulgarie), relative à la découverte d'une statue en marbre du cavalier thrace.

Lectures faites a l'Académie des sciences morales et politiques. — Le 7 avril, M. Monod a achevé la lecture d'une notice sur son prédécesseur, Paul de Rémusat ; M. le prince Georges Bibesco a lu un mémoire sur le duel ; M. Levasseur a lu un mémoire sur le travail à la main et le travail à la machine ; — le 28 avril, M. Georges Picot a lu un mémoire sur les garnis d'ouvriers à Paris.

Concours. — La section philosophique de l'Université de Lemberg met au concours pour 1900 (2000 couronnes) une étude sur l'histoire de la population juive en Pologne. Terme du concours : septembre 1904.

— L'Académie des belles-lettres de Lemberg met au concours une étude sur l'histoire de Pologne de 1791 à 1831. Terme du concours : 1er juillet 1901.

Paris. — L'on connaissait déjà deux manuscrits de l'ancienne version française des sermons de saint Bernard (fin XIIe siècle), dont l'un a été publié en 1887 par M. Wendelin Foerster (dans le t. II des *Romanische Forschungen* et en tirage à part) et l'autre en 1894 par M. Alfred Schulze

Tübingen, Verlag des Litterarischen Vereins, in-8. M. Leopold Delisle attire notre attention sur *Un troisième manuscrit de sermons de saint Bernard, en français* (Extrait du *Journal des savants*. Paris, Leroux, in-4 de 17 p. avec facsimilé) autrefois connu et possédé par Roquefort, et aujourd'hui conservé à la Bibliothèque du Musée Dobrée à Nantes. 162 feuillets sur 233 reproduisent les 44 premiers sermons du saint sur le Cantique des cantiques; puis suivent l'epître du cardinal Americ sur l'amour de Dieu et divers sermons sur sainte Madeleine; sur sainte Agnès par maître A.-M. Deliste termine sa notice par de precieux renseignements sur le sort de la collection Bourdillon, dont faisait partie le manuscrit qu'il nous fait connaitre. Il reste à souhaiter qu'il se trouve quelqu'un pour publier le texte intégral de ce précieux monument de notre ancien langage.

— Dans le *Journal des savants* aussi, M. Henri Omont nous donne la description d'*Un manuscrit grec de l'évangile selon saint Mathieu en lettres onciales d'or sur parchemin pourpré, récemment acquis pour la Bibliothèque nationale* Paris, Leroux, in-4 de 6 p., avec 2 pl. L'intérêt de ce manuscrit est d'être « le specimen jusqu'ici unique d'un texte aussi ancien copié en entier en lettres onciales d'or. »

— Quelque complet et consciencieux que soit le beau livre de M. François Delaborde sur *l'Expédition de Charles VIII en Italie*, M. Leon-G. Pélissier a su y ajouter quelques details : il a pu mettre la main sur plusieurs documents qui avaient echappe aux recherches si etendues de l'historien. Ces petits complements ont été publies dans la *Revue historique*, et en tirage à part, non mis dans le commerce : *Sur quelques épisodes de l'expédition de Charles VIII en Italie* Paris, bureaux de la Revue, in-8 de 23 p. Les points sur lesquels M. Pelissier apporte des renseignements nouveaux et des documents inedits sont les suivants : sejour de Charles VIII à Casal en 1494 et relation de Ludovic Sforza avec lui à ce moment : — plan de la campagne maritime de 1494 : — relations de Louis d'Orleans et de Ludovic Sforza en avril 1495 : — deux lettres de Louis d'Orleans rendant le siège de Novare (juillet-août 1495) : — enfin situation politique de la France vers le milieu de l'année 1495.

— En signalant la 2e édition qui vient de paraître du bel ouvrage de M. Louis Gobron sur la *Législation et jurisprudence de l'enseignement public et de l'enseignement privé en France et en Algérie* Paris, L. Larose, in-8 de VI-995 p.), nous voulons attirer l'attention sur l'interêt que présente ce recueil non seulement pour les juristes et pour les spécialistes, mais aussi pour un plus grand public, pour les membres de l'enseignement, pour les pères de famille, pour tous ceux qui se préoccupent de la si grave question de l'instruction et de l'éducation. C'est le seul ouvrage d'ensemble qui ait été donné sur la matière depuis le Code Rog[illegible] bien vieux puisqu'il remonte à plus de 30 ans, fut publié par M. Ambroise Rendu. La parfaite ordonnance de ce recueil consiste en 5 titres : I. Notions préliminaires : II. Législation générale de l'enseignement : III. Enseignement supérieur : IV. Enseignement secondaire : V. Enseignement primaire. [illegible] soin qu'a pris M. Gobron de joindre des renseignements [illegible] aux renseignements techniques ; [illegible] la clarté de son exposition, la double compétence dont [illegible] comme docteur en droit et comme [illegible] de l'instruction publique, donnent à son ouvrage une valeur [illegible] que le prix (15 fr.) en [illegible] mais à la bourse de [illegible]

[illegible] à la défense de la liberté religieuse

seront bien aises de savoir qu'un compte rendu complet du procès des Frères de l'Assomption, avec les plaidoiries de leurs avocats *in extenso*, a paru à la Maison de la Bonne-Presse. Il se compose de deux fascicules, dont l'un contient les débats de première instance devant la 9e chambre du tribunal (*Affaire des augustins de l'Assomption. Plaidoiries de MM. Delepouve de Bellomayre, Bazire et Reverdy*, in-8 de 143 p., 0 fr. 50), et l'autre les débats devant la cour d'appel (*Le Procès des douze en appel*, in-8 de 238 p., 1 fr.). Tous les arguments qu'on peut faire valoir en faveur du droit d'association pour les religieux comme pour les autres citoyens ont été éloquemment présentés par les avocats des vénérables prévenus. Et, plus encore que tous ces arguments, les services signalés qu'ils rendent à la France dans leurs missions et leurs œuvres d'Orient plaidaient pour eux. Mais que pèsent les raisons de droit, que pèse même le patriotisme, en face de la raison d'État !.

— La petite brochure de M. d'Herbelot intitulée : *Le Droit d'association et les Congrégations religieuses* (Paris, Comité catholique, 35, rue de Grenelle, in-12 de 24 p.), montre admirablement ce que devrait être une loi sur les associations et ce qu'est en réalité le projet de loi « sur la liberté d'association », déposé par le ministère actuel. « Toutes les fois, dit-il, qu'on parle d'une liberté nouvelle, les catholiques doivent prendre garde. » Ici, plus évidemment encore qu'ailleurs, la prétendue loi de liberté n'est qu'un lacet destiné à étrangler les congrégations et l'Église tout entière après elles, car on nous annonce que cette loi a pour but de préparer la dénonciation du Concordat. Mais, tout en nous avertissant d'un grave péril, la brochure de M. d'Herbelot peut contribuer à nous rassurer : quand une cause est aussi bien défendue et qu'elle est celle de la justice et du droit, il n'est pas possible que dans un pays de bon sens et d'honnêteté comme la France elle reste à jamais vaincue.

— Dans un tract intitulé : *Du Féminisme au luxe* (Paris, Bibliothèque de l'association des instituteurs, 13, boulevard Montparnasse, in-18 de 15 p.), Mme Jeanne France dénonce éloquemment une des causes qui, dans notre société, ont suscité le féminisme, et cette cause est plus imputable aux femmes qu'aux hommes : le luxe. Mme France invite toutes les éducatrices et toutes les mères à apprendre aux jeunes filles « qu'il n'y a de joli que la simplicité, de glorieux que l'humble travail domestique, de joyeux et d'heureux que de se dévouer et d'aimer. » Ce qui vraiment est du bon féminisme.

— Nous nous hâtons de signaler la nouvelle édition, mise à jour et remaniée, du très intéressant volume de M. S. Grenier : *Nos Évêques* (Paris, E. Sanard, in-12 de 366 p., avec portraits. Prix : 3 fr. 50). Outre une étude complète sur le clergé de France et le Concordat, cette édition contient : 1° les biographies des prélats français actuels, avec leurs portraits soigneusement exécutés ; 2° un extrait du catalogue des évêques de chaque diocèse ; 3° un résumé succinct des conciles et une Annexe très attachante ayant trait aux choses d'Église. — Une observation au point de vue historique : c'est en 1674 et non en 1676 que Louis XIV a fait (pour la deuxième fois) la conquête de la Franche-Comté (p. 105). A la même page, nous lisons aussi que le grand Roi « avait pris Besançon *depuis* 1668. » Ce *depuis* pourrait faire croire que Louis XIV avait gardé cette ville pendant la période 1668-1674, alors qu'il n'en fut rien. Besançon fut pris une seconde fois en 1674 et c'est en 1678 que, par le traité de Nimègue, cette ville, avec toute la Franche-Comté, fut réunie à la France. Rectifications à faire dans la 3e édition. Cette petite critique ne nous empêche nullement de reconnaître le mérite réel de ce

gracieux volume qui se recommande aux établissements religieux et aux ecclésiastiques de tous rangs, ainsi qu'aux travailleurs et aux gens du monde.

— Tout le monde conviendra que la collection dite *Annuaire du Conseil héraldique de France* forme l'une des plus curieuses et des plus intéressantes que l'on puisse consulter au point de vue historique et biographique. Et certes, ce n'est pas le volume de la treizième année (Paris, Conseil héraldique de France, in-12 de LXVI-358 p.) paru ces jours derniers, qui fera diminuer la haute estime que nous professons, et d'autres avec nous, pour cet excellent recueil. Là, en effet, se trouvent réunis les travaux dont voici les simples titres : *Note sur la noblesse française au XIXe siècle*, par M. le comte Albert de Mauroy ; — *La Descendance d'un héros de Patay*, par M. le comte Couret ; — *Un Contrat de mariage à Soissons, en 1751, en actions de grâces de la naissance du duc de Bourgogne*, par M. Paul Pellot ; — *Lettres d'anoblissement (1400-1480)*, par M. Roger Listel ; — *Recherches sur la filiation de Guillaume, Alain et Jean Chartier : leur généalogie de 1290 à 1900*, par M. Francis Pérot ; — *Inventaire du mobilier de feu Mgr J.-S. de Barral, évêque de Castres (1752-1773)*, par M. Adrien de Barral. — *La Noblesse de France au feu : Les Campagnes de la Restauration*, par M. René Bittard des Portes ; — *Les du Hald, seigneurs de Trugny*, par M. A. Baudon ; — *Le Régiment de la Reine (Infanterie)*, par M. le comte Albert de Mauroy ; — *Inventaire des titres de la châtellenie de Romorantin*, par M. L. Guignard de Bretteville ; — *La Compagnie d'ordonnance de Monseigneur de Bayard (1523)*, par M. le vicomte de Poli. Le volume se termine par une *Revue des questions héraldiques, archéologiques et historiques*, des *Notes d'état civil* et par une chronique et une bibliographie à consulter. N'oublions pas les poésies portant la signature de M. le comte X. de Bellevue, Mme Catherine Coche de la Ferté, M. l'abbé E. Cochin, MM. E. Courtaux, Mis de Lostanges-Béduer, Achille Millien, Oscar de Poli, Louis de Sarran d'Allard et baron G. du Laurens d'Oiselay.

— *Une Langue universelle est-elle possible* ? telle est la question que se pose M. Léau et qu'il resoud par l'affirmative (Paris, Gauthier-Villars, in-16 de 13 p.). Les considerations qu'il fait valoir sont assez judicieuses, mais nous craignons bien que son projet de faire elaborer cette langue par les Academies nationales ne soit assez chimerique. Quoi qu'il en soit, on lira avec plaisir sa petite brochure.

— Signalons un interessant rapport fait à la réunion de la Jeunesse royaliste nivernaise, le 25 fevrier 1900, par le comte de Damas d'Aulezy sur la *Représentation des droits et des intérêts* (Nevers, L. Gourdet, in-16 de 16 p.). S'appuyant sur les beaux travaux de MM. Urbain Guerin et Charles Benoist, l'auteur revendique le regime corporatif applique au suffrage universel.

— Nous recevons le *Catalogue périodique des journaux et revues du « Courrier de la Presse »* (Paris, aux bureaux du *Courrier de la Presse*, 21, boulevard Montmartre, in-8 de 395 p., avec 5 grandes planches de fac-similés de titres de periodiques. Prix, cartonné : 3 fr.). Ce catalogue comprend d'abord les journaux et revues qui se publient à Paris, rangés systematiquement en 36 divisions comprenant de nombreuses sous-divisions. Viennent ensuite les journaux et autres periodiques qui paraissent dans les départements, places dans l'ordre alphabetique, ainsi qu'en Algerie, en Tunisie et dans les autres colonies françaises. L'Alsace-Lorraine forme une division particulière, ainsi que les journaux en langue française publies à l'étranger. Enfin, l'Etranger est representé par un nombre considérable de publications editées dans les deux mondes. — Pour chaque journal ou revue de France des initiales renseignent sur la periodicité, l'opinion, etc. Égale-

ment l'adresse est donnée, mais il y a quelques erreurs à cet égard; exemple : *Polybiblion*, *2, rue Saint-Simon*, au lieu de *5*. La périodicité des publications étrangères est aussi indiquée par des initiales, mais l'adresse n'est pas notée, ce qui est un tort. Il serait bon également de donner tous les prix des abonnements. D'importantes tables alphabétiques complètent ce volume qui sera grandement utile à tous ceux qui entretiennent des relations avec la Presse à un titre quelconque.

ANGOUMOIS. — M. l'abbé Nanglard publie le *Cartulaire de l'Église d'Angoulême* (*Bulletin et mémoires de la Soc. arch. et hist. de la Charente*, 1899, 1-321). Ce recueil comprend 222 pièces, distribuées dans un ordre topographique. L'éditeur les fait suivre d'une liste chronologique. Le premier document est un acte d'affranchissement accordé par saint Cybard à 175 esclaves, le 31 mars 558.

— Dans sa *Statistique et bibliographie des sépultures pré-romaines du département de la Charente* (Paris, Impr. nationale, in-8 de 56 p. et planches), M. G. Chauvet donne la liste des 101 sépultures découvertes jusqu'à ce jour et indique les travaux dont chacune d'elles a été l'objet, l'état des monuments et des objets que l'on y a découverts.

ANJOU. — M. l'abbé F. Uzureau poursuit le cours de ses excellents travaux sur l'Anjou en publiant un *État du département de Maine-et-Loire en l'année 1800*, d'après les rapports du préfet (Angers, Germain et Grassin, in-8 de 24 p. Extrait de la *Revue de l'Anjou*). Ce sont de pareils documents qui permettront un jour de faire l'histoire. Au bas des pages, des notes curieuses, extraites souvent d'autres documents, et parfois, à juste titre, sévères pour certains historiens modernes.

ALSACE. — Dans le *Bulletin de la Société belfortaine d'émulation* portant, avec la date de 1900, le n° 19 (Belfort, Devillers, in-8 de XXXV-304 p.) apparaît tout d'abord la suite de l'important travail de M. Aug. Vautherin sur le *Glossaire du patois de Châtenois*. Cette partie comprend les mots de N à T et occupe à elle seule 194 pages du recueil. Il est donc permis d'espérer que la fin de cette publication, qui ne peut manquer d'intéresser vivement les philologues, sera insérée dans le prochain volume. — Nous mentionnerons ensuite : *Contribution à la flore du territoire de Belfort*, par M. Bonnaymé ; — Une continuation de l'*Étude historique sur Belfort* (1654-1684), par M. Henri Bardy; — *Notes sur la Grotte préhistorique de Cravanche*, par M. G. Courty ; — *Une vue de Belfort en 1710* (avec gravure), par M. Dubail-Roy ; — *Notes géologiques prises le long du fossé de la canalisation d'eau de Roppe*, par M. L. Meyer; — Enfin trois *Contes d'une aïeule d'Offemont* (*la Table mystérieuse*, *la Clef rougie* et *les Sorcières du pays*), par M. Ch. Godard. Une note, mise au bas de ces contes, est ainsi conçue : « Il n'est que temps de recueillir les rares légendes du territoire [de Belfort] : Elles ne sont plus connues que des vieillards. M. Dubail-Roy, secrétaire de la Société d'émulation, recevrait volontiers toute communication orale ou écrite à ce sujet. » Voilà une excellente idée. En ce qui nous concerne signalons à M. Dubail-Roy deux revues spéciales où il trouvera peut-être à glaner : *Mélusine* et *la Tradition populaire*.

BRETAGNE. — Sous forme « d'une lettre adressée à M. Arthur de la Borderie », auteur d'une étude sur *l'Imprimerie en Bretagne au XVe siècle*, parue en 1878, M. Léopold Delisle nous fait connaître des *Mandements épiscopaux imprimés à Tréguier au XVe siècle* (Extrait de la *Bibliothèque de l'École des chartes* (Paris, in-4 de 16 p. avec 2 pl.). C'est un recueil de la Bibliothèque Vaticane retrouvé par M. Georges de Manteyer qui a permis au savant administrateur de la Bibliothèque nationale de nous signaler cette curiosité

bibliographique. M. Delisle établit que ces mandements, imprimés de 1496 à 1507, ont dû sortir des presses de Jean Calvez ; il montre l'intérêt qu'offrent pour l'histoire, surtout des mœurs, ces documents. Il termine son travail en retranchant de la liste des incunables bretons dressée par M. de la Borderie, la grande absoute de Pâques, publiée en réalité par Jean Alexandre d'Angers et en y ajoutant un volume sorti des presses de Brehant-Loudéac.

— Signalons une nouvelle revue mensuelle consacrée à l'histoire de la Bretagne, de la Normandie, du Maine, de l'Anjou, de la Touraine, du Poitou, de l'Aunis, de la Saintonge et de l'Angoumois. C'est *le Chercheur des provinces de l'Ouest* qui a pour directeur un érudit très sympathique, le baron Gaëtan de Wismes. Le n° de mai (Nantes, Bourgeois), que nous avons sous les yeux, contient, outre des comptes rendus bibliographiques, une note sur les héros bretons au théâtre par M. Sullian Collin, *les Deux Cours* (étude sur le commerce nantais) par M. S. de la Nicollière Tejeiro, un travail de M. Dominique Caillé sur Luc-Olivier Merson, et enfin de nombreuses questions et réponses intéressant plus particulièrement l'Ouest.

Franche-Comté. — C'est à M. de Bellaigue de Bughas qu'est due l'idée première de créer dans le département de la Haute-Saône des caisses agricoles de crédit mutuel. M. de Bellaigue avait rapporté d'Allemagne, en 1893, les éléments des fondations projetées qu'il communiqua à M. Fournier-Sarlovèze. Combinant leurs efforts, ces deux philanthropes chrétiens ont atteint, de 1894 à 1900, des résultats fort importants pour les populations rurales de la Haute-Saône. Il est vrai de dire que des dévouements nombreux et intelligents sont venus très rapidement se grouper autour d'eux et ont porté la bonne parole dans tout le département. Parallèlement à ces institutions de « caisses rurales » (on en compte actuellement 45 dans la Haute-Saône, avec 812 membres), le département a vu s'organiser 68 syndicats communaux, avec 2005 adhérents, 16 mutualités contre la mortalité du bétail, comprenant 325 membres, enfin une caisse générale de crédit mutuel au capital de 25.000 francs. Cet ensemble constitue « l'œuvre agricole et sociale de ce qu'on est convenu d'appeler depuis plusieurs années déjà, le groupe de la Haute-Saône. » Ceux de nos lecteurs qui s'occupent de ces questions, si intéressantes parce qu'elles visent à l'amélioration des conditions d'existence du travailleur des champs et que leur solution avantageuse ne peut que concourir très efficacement au maintien de la paix sociale, trouveront toute espèce d'indications utiles dans le rapport parfaitement ordonné et présenté que M. F. Louvot a publié à Gray le 15 mars dernier, et dont voici le titre : *Haute-Saône. Les Associations communales agricoles et leur groupement en unions départementales. Caisse régionale de crédit mutuel* (Gray, imp. Gilbert Roux, in-4 de 41 p.).

— Voici une brochure dont nous recommandons la lecture attentive aux contribuables : *Suppression des droits d'entrée à Salins réalisée le 1er janvier 1897. Taxe de remplacement*, par M. C. Champon (Salins, David-Mauvas, in-16 de 71 p.). Tout d'abord la municipalité salinoise, pour regagner ce qu'elle perdait de ses ressources budgétaires, établit de formidables centimes additionnels au principal des quatre contributions directes. Puis voulant réduire à un taux moins onéreux les dits centimes additionnels, elle se mit en instance pour obtenir une loi spéciale permettant d'imposer une taxe de deux francs pour mille sur la valeur vénale des propriétés bâties. Et la loi fut votée, « passant comme une lettre à la poste », grâce aux petites habiletés du député de l'arrondissement, M. Ch. Dumont. Reste à savoir s'il n'était pas préférable de surimposer les boissons, les chiens, les chevaux, les voitures, etc., les sociétés aux opérées n'essaient-elles

permis que de frapper moins la propriété bâtie, déjà assez grevée. Car, si l'on en excepte les propriétaires habitant seuls leurs immeubles, qui donc acquittera, en réalité, le nouvel impôt ? Il n'est pas téméraire de répondre que ce seront les locataires.

— A toutes les brochures déjà nombreuses qui ont été publiées sur Salins, station thermale, il convient d'ajouter la suivante : *Salins-du-Jura ; eaux chlorurées, sodiques, bromurées fortes, cure d'air, d'altitude, de terrain* (Salins, David-Mauvas, petit in-16 de 32 p., illustré.) La partie médicale (23 p.) est signée du docteur Lousteau-Chatenet, médecin de l'établissement thermal. La partie pittoresque (9 p.) est anonyme. La couverture, en couleurs, représente une vue d'ensemble de la ville de Salins.

LANGUEDOC.— Les curieux sauront bon gré à M. Léon-G. Pélissier de leur donner un catalogue alphabétique par noms de correspondants des lettres reçues par la comtesse d'Albany et le peintre Fabre. L'archéologie, l'histoire littéraire, l'histoire des beaux-arts, l'histoire politique même trouvent amplement à puiser dans ces lettres émanées de tant de personnages divers. M. Pélissier donne même soit intégralement soit en extrait quelques-un des morceaux qu'il a catalogués : *Le Fonds Fabre-Albany. Correspondances du peintre F.-X. Fabre et de la comtesse d'Albany, à la bibliothèque municipale de Montpellier* (Extrait du *Centralblatt für Bibliotheksweven*. Leipzig, Harrassowitz, in-8 de 47 p.).

— M. Fabrège a un culte vraiment pieux pour tout ce qui concerne Maguelone, dont l'antique cathédrale est devenue sa propriété. Non content de lui avoir consacré un ouvrage plein d'érudition, il s'est déterminé à publier le cartulaire qui en a été dressé au XIVe siècle et dont les six volumes in-folio ne renferment pas moins de 2500 actes ; l'on pense bien que la mise à point et l'impression d'un tel recueil qui comprendra une quinzaine de volumes in-4 entraînent des frais considérables. Tous les érudits sauront gré à M. Fabrège de n'avoir point reculé devant cette dépense, et aussi d'avoir su s'entourer de collaborateurs aussi distingués : le principal de ces collaborateurs est notre savant ami, M. Joseph Berthelé, archiviste départemental.

— Nous avons sous les yeux les deux derniers fascicules parus du *Bulletin de la Commission archéologique de Narbonne* (Narbonne, impr. Caillard, in-8 paginés XXI-192 et XLIII-897 à 976 + 193 à 390). Les dits fascicules s'appliquent aux 1er et 2e semestres 1900. Remarquons tout d'abord que l'ensemble paginé 897 à 976 dans le second fascicule se rapporte à partie de pièces justificatives d'un *Livre de compte de Jacme Olivier*, publié par M. A. Blanc, duquel nous n'avons point connaissance ici. Mais nous avons à noter des *Documents inédits pour servir à l'histoire de la Réforme et de la Ligue à Narbonne et dans le Narbonnais*, mis au jour et annotés par M. J. Tissier. 368 pièces ont déjà été insérées dans de précédents fascicules ; car celles que nous rencontrons actuellement commencent avec le n° 369 et finissent avec le n° 609. Toutes sont des lettres adressées par divers personnages aux consuls de Narbonne ou écrites par ces derniers, entre le 23 février 1590 et le 5 avril 1596, avec observation qu'à partir de la pièce n° 589 on est en présence d'une sorte de supplément : les lettres en effet, sont datées rétrospectivement (entre le 4 octobre 1577 et le 15 mars 1594).— Ces deux fascicules contiennent en outre les travaux ci-après : *Les Liards de France*, par M. G. Amardel ; — *Notes sur Jacques Gamelin*, par M. Julien Yché ; — *Étude sur les possessions de l'abbaye de Lagrasse dans le Narbonnais*, par M. J. Doinel (suite) ; — *Le Denier mérovingien de Narbonne*, par M. G.

Amardel ; — *L'Idéal dans l'art*, par M. L. Favatier ; — *Le Comte de Narbonne Gilbert*, par M. G. Amardel ; — *La Cathédrale Saint-Just*, seconde partie ; *Le Clergé Métropolitain*, par M. L. Narbonne ; — *La Première Monnaie de Milon comte de Narbonne*, par M. G. Amardel. En somme, un gros volume, bien rempli.

LORRAINE. — Si le *Polybiblion* recevait un certain nombre des discours de distribution de prix prononcés en une année déterminée dans les établissements de l'État, peut-être pourrait-on dégager d'un tel ensemble une idée philosophique et sociale particulière. Celui que M. Albert Cim a adressé le 28 juillet dernier, dans la circonstance, aux élèves du lycée de Bar-le-Duc, est surtout littéraire et humoristique. Titre : *Des Livres et de la lecture* (Bar-le-Duc, imp. Chuquet, in-8 de 6 p.). L'auteur cite comme ayant, entre autres, formé ses lectures préférées d'antan : *Notre-Dame de Paris, les Misérables, le Père Goriot, Indiana, les Trois Mousquetaires*. Nous ne croyons pas que ces lectures-là, pour un écolier moins que pour tout autre, soient bien profitables. A notre avis, ce joli discours — car au fond il est joli — eût mieux convenu á des esprits plus mûrs, plus expérimentés, à des bibliophiles en récréation par exemple, qu'à ceux pour qui le morceau a été écrit. Sachons gré toutefois à M. A. Cim d'avoir, en terminant, appelé la France « le soldat de Dieu. » Cela n'est point commun au lycée, en ces temps de laïcisation à outrance.

MAINE. — Le vicomte C.-H. de Montesson vient de publier la troisième édition de son *Vocabulaire du Haut-Maine* (Paris, E. Paul et fils et Guillemin, petit in-8 de 541 p.). C'est une des plus précieuses et des plus utiles contributions à l'histoire de cette province. L'auteur, le comte Charles-Raoul de Montesson l'avait mis au jour en 1857 ; son fils explique comment il la augmenté, vérifié, et mis au courant le plus possible, tant à l'aide des travaux de Barbeu du Rocher que des revues et glossaires modernes. Il a conservé les articles de la prononciation et du vocabalaire, qui le méritaient. Citons aussi une bonne liste bibliographique (p. 27 et suivante). Malheureusement la partie phonétique manque, et c'est d'autant plus regrettable que le patois du Haut-Maine n'est qu'une dérivation de l'ancien français.

— Nous devons au Dr Paul Hervé une notice sur *René Levasseur*, chirurgien-accoucheur au Mans, ancien conventionnel 1747-1834 (Angers, Germain et G. Grassin, in 8 de 40 p. Extrait des *Annales médicales d'Angers*). « C'est le praticien laborieux et érudit, jusqu'à présent resté dans l'ombre (p. 11) », que le Dr Hervé a essayé d'amener au grand jour. Chirurgien, accoucheur, oculiste, il est l'auteur de quatre travaux, dont l'un, ses *Mémoires*, est purement politique. Son *manuel des accouchements*, est resté manuscrit ; fort précis et fort net, il traitait même la question du baptême ! Il a encore écrit la description d'un mannequin pour l'enseignement des accouchements et une dissertation sur la symphyséotomie et sur l'enclavement. Il faut savoir gré au Dr Hervé d'avoir révélé un vrai savant dans le conventionnel et d'avoir écrit une brochure aussi intéressante que scientifique.

NORMANDIE. — C'est un discours de haute allure et de style très ferme qu'a prononcé à la Société de géographie de Rouen, le 18 février dernier, M. Gabriel Hanotaux sur *la Normandie dans l'unité française* (Rouen, E. Cagniard. 1900, in-4 de 29 p.). Ce coup d'œil sur l'aggrégat des provinces qui ont constitué la France est d'une belle envergure. Historien et philosophe, l'auteur sait bien penser et bien dire, et c'est un vrai charme de lire ces superbes pages où nul coin de la terre normande n'est oublié et où le gars du pays est aussi bien présenté que saint Anselme ou Lanfranc. Sa péroraison sur le supplice de Jeanne d'Arc est un vrai chef-d'œuvre.

— Dom André Basquin a écrit un court, mais vivant résumé de l'histoire de *l'Abbaye de Saint-Wandrille* (Abbaye de S.-Wandrille, in-8 de 36 p.), depuis la légende du fondateur au VIIe siècle, jusqu'à la bénédiction de l'abbé Dom Pothier, le 29 septembre 1898. Deux ou trois bonnes photogravures agrémentent la brochure.

— Chaque travail nouveau de M. Armand Gasté est un régal pour les curieux et les délicats. Voici *Une demi-victime de Boileau ; les poésies de Jean Bardou, curé de Cormelles-le-Royal, près de Caen* (Caen, H. Delesques, in-8 de 43 p. Extrait des *Mémoires de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen*). C'est dans la satire VII, en 1633, que Boileau inséra, parmi les « froids rimeurs » le nom de Bardou. Il l'en retira dans les éditions suivantes, parce que, dit M. de Caumon, Racine avait chargé Bardou de composer des cantiques et par suite avait intercédé près de Boileau. M. Gasté veut nous prouver que Boileau, « mieux informé », lui fit grâce pour son seul mérite. Et il nous produit d'abord des vers légers et badins, à la mode des concetti, qui sont tout à la fois galants et badins. Il y a même des calembourgs assez piquants. Malgré les affirmations et les preuves de M. Gasté, nous goûtons moins les poésies religieuses, notamment le fragment, de la *Douceur de l'amour de Dieu* (p. 36). L'*Ode* à Mgr de Nesmard est très supérieure. Mais assurément Bardou n'était pas « froid. » Oh non !

— Il faut lire la très curieuse et très intéressante étude de M. S. Couët sur *le Dernier Duc de Bouillon* (Évreux, imp. du « Courrier de l'Eure », in-8 de 56 p.) « Cette espèce de crétin, » comme disait M. Davannes, se révèle à nous « par un travail énorme — dans lequel il a dépensé... un esprit d'observation et de critique qui ne lui donneraient pas le dernier rang parmi les écrivains de son temps (p. 8).. » De nombreux extraits de ses ouvrages ont été retrouvés par M. Maurice Vattier, qui a fouillé la collection léguée par Mme Cunin-Gridaine à la bibliothèque de la ville de Sedan. Ceux que publie M. Couët sont extrêmement originaux tant par la vivacité des vues que par la singularité des réflexions. En définitive, ce fut un être disgracié, « indéfinissable, complexe et contradictoire (p. 52) » que ce dernier comte d'Évreux.

— Chaque année, avec un nouveau plaisir, on reçoit et on lit avec intérêt le *Recueil des travaux de la Société libre d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres de l'Eure* (Évreux, Ch. Hérissey, in-8 de LXII et 209 p.), Outre les résultats des concours agricoles, il y a deux études sur la culture de la vigne dans l'arrondissement de Bernay aux temps anciens par M. Camille Fouquet et une autre sur le mouton dans le département de l'Eure par M. Bourgue, qui méritent une attention particulière. Le comte Ch. de Boury a résumé les découvertes archéologiques de Saint-Maur de Glanfeuil, dont nous avons parlé ici même. M. l'abbé Dubois a fait l'histoire de Valailles aux XVIIe et XVIIIe siècles d'après les anciens de l'état religieux (et non civil) de cette paroisse. M. Léon Coutil a étudié les figurines en terre cuite des Eburovices, Véliocasses et Lexovii, et les Vénus à gaîne de la Gaule romaine. Enfin, M. A. Le Maréchal nous a donné la suite de ses précieux extraits des registres du tabellionage de Rugles.

— Le dernier fascicule n° 2 de la *Revue de l'Avranchin* (Avranches, J. Durand, in-8) contient une étude sur le vicomte d'Amphernet, par M. Hipp. Sauvage, des notes de Mgr Deschamps-du-Manoir sur Granville, extrêmement intéressantes ; une Solonée, par M. Sosthène Mauduit ; la chanson d'Avranches, par M. Jules Durand ; et un plan de la ville en 1779. On ne saurait trop encourager la Société d'archéologie d'Avranches à poursuivre le cours de ses excellentes publications.

— La Société d'agriculture et de commerce de Caen vient de publier dans son *Bulletin mensuel* (février 1900) une notice de M. Paul Blaizot très complète sur la Société depuis sa fondation en 1762 jusqu'à nos jours. On y a joint une table méthodique des travaux et publications de la Société et de ses membres. Cette publication, très substantielle, mérite d'être signalée avec les plus grands éloges. C'est un des plus utiles apports à l'histoire moderne du département du Calvados.

POITOU. — La notice que M. Gustave Chauvet consacre à *M. A.-F. Lièvre* (*1828-1898*) (Angoulême, impr. Chasseignac, in-8 de 37 p.) est l'œuvre d'un ami et d'un admirateur. M. Lièvre, successivement pasteur protestant à Couhé et à Angoulême, et enfin bibliothécaire de la ville de Poitiers, s'est activement occupé d'histoire locale. Il a, pour une large part, contribué au développement de l'histoire du protestantisme dans les provinces de l'Ouest. Quelle est la valeur historique de son œuvre ? Son ami n'avait pas à le dire. Il voulait payer son tribut d'éloges à la mémoire du défunt. Il s'en est acquitté avec cœur ; mais nous regrettons que M. Chauvet n'ait pas jugé à propos de nous donner à la fin de son opuscule la bibliographie complète des œuvres de M. Lièvre, qu'il a disseminée un peu partout.

— M. Tourlet, dans sa *Contribution à l'histoire de l'imprimerie à Loudun, et Châtellerault* (*Revue poitevine et saumuroise*, mars 1900) signale quelques ouvrages imprimés dans ces deux villes et qui avaient échappé aux recherches de M. de la Bouralière, auteur des *Imprimeurs et libraires du département de la Vienne, hors Poitiers*, étude que nous avons précédemment signalée.

— Des travaux executes récemment dans l'église Saint-Porchaire de Poitiers, amenèrent la découverte d'une crypte et du tombeau du saint titulaire. Mgr Pelgé a ordonné l'ouverture du sepulcre, et les ossements de saint Porchaire ont été retrouves dans l'état où il y avaient été mis en 1676. M. l'abbé Colon a fait le récit de cette précieuse « invention » Poitiers, Société française d'imprimerie, in-8 de 4 p..

— Le même ecclésiastique a profité des dernières élections municipales pour raconter *l'Élection du maire de Poitiers et son installation au commencement du* XVII*e siècle* (Poitiers, Soc. fr. d'impr., in-8 de 8 p.). Que les choses ont changé ! Le peuple est-il plus heureux pour cela, et nos villes sont-elles mieux administrées ?

ALLEMAGNE. — Un philosophe berlinois qui a fondé l'alliance des « Cogitants » ou des Penseurs, M. Édouard Löwenthal, proclame avec vivacité la banqueroute de la théorie évolutioniste de Darwin et de d'Häckel. L'avenir est pour lui à la philosophie moniste. Aux disciples de ses doctrines, aux partisans de son culte, il promet dans l'avenir une vie tout ensemble plus longue et plus heureuse : nous n'en sommes pas encore là : nous doutons que la lecture de *Der Bankerott der Darwin-Häckelschen Entwicklungstheorie und die Krönung des monistischen Gebäudes* (Berlin, E. Ebering, in-16 de 16 p.) attire beaucoup de nos lecteurs dans les rangs des Cogitants.

— Le même philosophe, dans une courte dissertation parue dans la revue *Pionier* (Tire à part. Berlin, l'auteur, 17, Gneisenaustrasse, in-8 de 4 p.), expose ses idées pour la constitution d'une justice de paix internationale à caractère obligatoire : *Weltpolizei oder die Kulturaufgaben des Nicht-Interventionismus* [illegible].

— La maison E. A. Seemann, de Leipzig, a entrepris la publication d'une série de monographies sur les villes d'art modernes (*Die neuen Kunststätten*), dont l'objet est de donner au lecteur une série de guide illustre à travers

les richesses artistiques des différents pays. Jusqu'ici 5 volumes ont été consacrés à Rome antique, par M. Eugène Pétersen ; à Venise, par M. E. Pauli ; à la Rome de la Renaissance, par M. E. Steinmann; à Pompéi, par M. R. Engelmann ; à Nuremberg, par M. J. Rée. L'éditeur a été heureusement inspiré en choisissant l'année de l'Exposition universelle pour lancer le volume sur Paris: *Paris, eine Geschichte seiner Kunstdenkmäler vom Altertum bis auf unsere Tage* (gr. in-8 204 p., avec 177 figures). Le choix du collaborateur auquel a été confiée la rédaction de ce volume n'a pas été moins heureux. M. Georges Riat, archiviste paléographe, sous-bibliothécaire au Cabinet des estampes, s'est fort bien acquitté de la tâche difficile de parler des trésors d'art conservés à Paris sans sortir des limites restreintes qui lui étaient marquées par le caractère même de la collection et sans tomber dans l'ennui d'une nomenclature sèche et fastidieuse. C'est avant tout un tableau brillant de l'histoire monumentale de Paris qu'il nous offre après avoir déroulé à nos yeux le panorama que présente la grande cité. Quatre chapitres (Moyen âge. — Renaissance. — Art classique du XVIIe et du XVIIIe s. — XIXe siècle) forment les étapes de cette histoire. Un dernier chapitre résumant l'histoire de la sculpture et de la peinture complète ce tableau. Il faut féliciter M. Riat d'avoir su non seulement caractériser les diverses périodes dont il traite, mais d'avoir su les goûter, et, tout en gardant ses préférences particulières, de n'avoir point montré dans ses jugements l'exclusivisme étroit de quelques critiques. Le volume se lit agréablement, l'exécution matérielle en est bonne, l'illustration excellente.

Belgique. — Fondée à Bruxelles, il y a 25 ans, la *Société pour le progrès des études philologiques et historiques* vient de sortir du sommeil presque léthargique où elle languissait depuis quelque temps déjà. Grâce à l'initiative de M. Paul Frédéricq, elle s'est reconstituee d'une manière plus active par certaines modifications à ses anciens statuts. La Société comprend actuellement quatre sections : philologie classique et romaine ; philologie germanique ; histoire et géographie ; pédagogie, qui se réunissent deux fois par an, en novembre et en mai. *L'Annuaire-bulletin* de la société qui vient d'être publié pour les années 1898 et 1899 (Gand, impr. C. Annoot-Braeckman, in-12 de 148 p.), en nous apportant le résumé des discussions qui ont eu lieu à ces séances montre que M. Frédéricq ne s'était pas trompé sur le moyen de restituer la vie à cette association et qu'elle peut rendre des services. On regrettera un peu que les procès-verbaux soient si écourtés ; et l'on se félicite que la Société ait pris l'engagement de les développer davantage à l'avenir. La mesure a été appliquée pour la session de novembre 1899. La séance de la section d'histoire y a été particulièrement intéressante ; on y a ouvert une discussion sur les théories historiques de Lamprecht et M. Cauchie a exposé ses idées sur la rédaction des manuels d'histoire.

Espagne. — MM. Alphonse Picard et fils, qui avaient déjà entrepris la publication d'une *Revue hispanique*, poursuivent leurs efforts pour rendre plus connues en France l'histoire et la littérature de nos voisins d'Espagne. Ils ont donc résolu de faire paraître une série de volumes, dus à des hommes dont la compétence soit hors de conteste, et qui traiteront des points intéressants de la littérature ou de l'histoire espagnoles. La *Bibliothèque espagnole* se publiera par volumes in-12 de 200 à 250 p., au prix de 4 à 6 fr. le volume. Il paraîtra en moyenne 2 volumes par an. La liste des ouvrages sous presse ou en préparation donnera une idée de l'intérêt et de la variété de la collection, dont les différents tomes seront rédigés soit en français

soit en espagnol : Cirot: *Le Christianisme en Espagne à l'époque romaine* ; R. Q. Cuervo : *Études de philologie castillanne* ; A. Farinelli : *Calderon et le Calderonisme* ; E. Guillon : *Les Guerres d'Espagne sous l'Empire* ; A. Léonardon : *Marie-Louise d'Orléans, reine d'Espagne* ; Mérimée : *Gongora et le Gongorisme espagnol* ; Morel Fabre : *Ambrosio de Salazar et l'Étude de l'espagnol en France sous Louis XIII* ; Antonio de Guevara: *Précis d'une histoire de l'ancienne littérature catalane* ; P. Paris : *L'Espagne avant les Romains* ; E. Pineyro : *La Fin de la domination espagnole en Amérique* ; *Histoire du romantisme en Espagne* ; G. Reynier : *La Vie universitaire en Espagne au XVI et au XVIIe siècles* ; Karl Vollmöller : *Les Cancioneros et Romanceros espagnols*.

— L'Union nationale existe en Espagne comme en France. Elle fait abstraction des partis politiques, qu'elle déclare ennemis de la patrie. M. Ramon Nocedal a fait, le 23 mars dernier, au cercle de l'*Union mercantil* de Madrid, un discours fort éloquent (*Conferencia sobre la Unión nacional y la opinión pùblica*. Madrid, imp. Avrial, in-8 de 53 p.) pour démontrer que les malheurs, la décadence et la ruine de son pays étaient causés par la politique ; que pour relever l'Espagne, il fallait se liguer afin de tuer la politique des agioteurs et des exploiteurs, et que l'Union nationale, dont il s'est fait le porte-parole, répondait aux désirs et au sentiment intime de l'opinion publique. Le tableau qu'il trace de la dernière guerre de l'Espagne contre les États-Unis est un morceau vibrant d'éloquence qui a dû arracher des larmes avec les applaudissements de son auditoire. Nous ne jugerons pas d'ailleurs la question sur le fond : peut-être taxera-t-on l'orateur d'exagération. Ceci est une affaire d'appréciation personnelle. Quoi qu'il en soit, M. Nocedal s'est montré, comme toujours, homme de talent et de conviction.

— Nous signalons avec plaisir trois brochures du docteur Joaquín Miret y Sans : *Relaciones entre los monasterios de Camprodón y Moissac*. Noticia histórica (Barcelone, tip. de l'Avenç, in-8 de 89 p.) ; *Cartoral dels Templers de les Comandes de Gardeny y Barbens* (Barcelone, tip. de l'Avenç, in-8 de 35 p.); *Noticia histórica del monestir d'Alguayre de la orde sagrada y militar del hospital de Sant Joan de Jerusalem* (Barcelone, tip. de l'Avenç, in-8 de 64 p.), où l'auteur a su mettre à profit des sources inédites pour l'histoire des monastères de Camprodon, de Moissac et d'Alguayre, ainsi que celle des Templiers de Gardeny et de Barbens. Les deux dernières publications sont rédigées en catalan et témoignent, comme la première, d'une érudition peu commune et d'une sagacité admirable de jugement de la part de l'auteur. On doit savoir gré à M. Joaquín Miret d'avoir jeté la lumière, dans un esprit très chrétien et très impartial, sur des questions historiques qui n'intéressent pas seulement les ordres religieux, mais aussi l'Église tout entière, la société civile et la civilisation.

Italie. — M. Léon-G. Pélissier poursuit dans l'*Archivio storico italiano* la publication des *Note e documenti su Luigi XII e Lodovico Sforza*, qui forment un complément des deux beaux volumes consacrés par lui à ce sujet. Son dernier article (tiré à part. Firenze, tip. Galileana, in-8 de 18 p.) comprend les notes 7-12. La plus importante peut-être (n. 9) est celle où il retrace l'histoire d'une « période française de la diplomatie vénitienne, avril-août 1899. » La dernière nous donne la liste des châtelains et officiers nommés par Ludovic Sforza pendant sa courte restauration en 1508.

— M. le baron Alberto Lumbroso, dont le nom revient assez souvent dans cette revue, a consacré dans le *Fanfulla della Domenica* un assez joli article à M. Émile Faguet, le critique si distingué de la *Revue des deux mondes* et du *Journal des Débats*. L'élection de M. Faguet à l'Académie française et

la publication de son *Histoire de la littérature française* ont fourni à M. Lumbroso l'occasion de cet article qui a été tiré à part : *L'Ultima opera di un uomo « immortale »* (Rome, Carlo Moriani, in-16 de 9 p.). En même temps que dans le *Fanfulla*, l'article a paru dans l'*Opinione Gazzetta di Roma*, où M. Lumbroso donne d'excellents feuilletons de critique historique et littéraire.

ASIE ORIENTALE. — Des événements récents et douloureux, hélas ! donnent une actualité particulière à une revue qui paraît à Paris (17, rue de l'Échiquier. In-4, bimensuelle, 12 fr. par an pour Paris, 14 pour les départements, 16 pour l'étranger) depuis le commencement de l'année, sous la direction de M. Georges Brabant : *Chine et Sibérie, revue économique et politique d'Extrême Orient.* « Renseigner et instruire les intérêts, montrer le champ qui s'ouvre à eux, développer les initiatives, tel est le but que se propose la revue *Chine et Sibérie.* A cet effet, elle apportera deux fois par mois à ses lecteurs des indications, des correspondances et des études bien documentées qu'elle puisera dans les publications étrangères et dans le propre fonds des correspondants qu'elle s'est assurés dans les milieux politiques et économiques, dans les missions religieuses et dans les missions industrielles et commerciales. »

— Presque au même moment (octobre 1899) a commencé de paraître à Lisbonne (José Bastos, 73, rue Garrett. In-4. Mensuelle. 15 fr. par an), sous la direction de M. J.-F.-M. Pereira, une revue d'un caractère plus spécial et moins politique : le *Ta-ssi-yang-Kuo, Archivos e annas do Extremo-Oriente portugues.*

PUBLICATIONS NOUVELLES. — *Conférences prêchées à Nancy en 1842 et 1843* par le R. P. H.-D. Lacordaire, publiées par le R. P. Tripier (2 vol. in-12, Poussielgue). — *Nouveaux Mélanges oratoires*, par Mgr d'Hulst, t. III (in-8, Poussielgue). — *La Femme raisonnable et chrétienne*, par le chanoine V. Rocher (in-12, Poussielgue). — *Quinze années d'action syndicale*, par H. de Gaillard-Bancel (in-8, Lamulle et Poisson). — *Code de commerce allemand promulgué le 10 mai 1897*, traduit et annoté par P. Viatte (in-8, Pedone). — *De la Situation légale des étrangers en Belgique*, par A. Halot (in-12, Chevalier-Marescq, Bruxelles, Bruylant). — *Mélanges philosophiques (1897-1900)*, par l'abbé E. Blanc (in-8, Lyon, Vitte). — *Paroles d'un vivant*, par G. de Beaumont (in-8, Alcan). — *Le Crime et le suicide passionnels*, par L. Proal (in-8, Alcan). — *Les Grands Philosophes. Avicenne*, par le Bon Carra de Vaux (in-8, Alcan). — *La Liberté d'enseignement. Cinquante ans après*, par le P. Joseph Burnichon (in-12, Lecoffre). — *L'Enseignement secondaire selon le vœu de la France*, par E. Bourgeois (in-12, Chevalier-Marescq). — *Cempuis. Éducation intégrale, coéducation des sexes, d'après les documents officiels et les publications de l'établissement*, par G. Giroud (in-8, Schleicher). — *Discours aux étudiants prononcés devant l'Association générale des étudiants de Paris* (in-12, A. Colin et Cie). — *En marche vers la société nouvelle. Principes, tendances, tactique de la lutte de classes*, par C. Cornélissen (in-12, Stock). — *La Vie ouvrière en France*, par F. et M. Pelloutier (in-8, Schleicher). — *Les Finances de la France sous la troisième République*, par L. Say, t. III. *La Politique et les finances* (in-8, Calmann Lévy). — *Cure radicale opératoire de la hernie inguinale non étranglée avec un procédé nouveau*, par le Dr Ch. Fournel (in-12 cart., Maloine). — *Les Grandes Guérisons de Lourdes*, par le Dr Boissarie (gr. in-8, Téqui). — *La Faculté de médecine de Paris, ses chaires, ses annexes et son personnel enseignant de 1794 à 1900*, par A. Prévost (in-8, Maloine). — *Les Curiosités de la médecine*, par le Dr Cabanès (in-12, Maloine). — *Traite d'astronomie stellaire*, par C. André, t. II. *Étoiles doubles et multiples. Amas stellaires* (gr. in-8,

Gauthier-Villars). — *Psychologie d'art. Les Maîtres de la fin du* XIX*e siècle*, par E. Bricon (in-12, May). — *La Photographie des couleurs*, par C. Ruckert (in-12, Schleicher). — *Menus croquis*, par A. Pignatel (in-12, Vanier). — *La Maison*, par G. Bouyer (in-12, Vanier). — *Étincelles de la pensée*, par D. Canal (in-12, Vanier). — *L'Allée des saules*, par J.-M. Mestrallet (in-12, Société libre d'édition des gens de lettres). — *La Philosophie sociale dans le théâtre d'Ibsen*, par Ossip-Lourié (in-12, Alcan). — *Contes choisis*, par M. Twain ; trad. de l'anglais par G. de Lautrec (in-12, « Mercvre de France »). — *Vengeance*, par M. Reepmaker (in-12, Stock). — *Au vert*, par R. Dombre (in-8, Henri Gautier). — *Vaillante Épée*, par M. du Campfranc (in-12, Henri Gautier). — *Sur un piédestal*, par J. Borius (in-12, Henri Gautier). — *Les Formes littéraires de la pensée grecque*, par H. Ouvré (in-8, Alcan). — *La Méthode scientifique de l'histoire littéraire*, par G. Renard (in-8, Alcan). — *Les Écrivains et les mœurs. Notes, essais et figurines (1897-1900)*, par H. Bordeaux (in-12, Plon-Nourrit). — *Pages choisies des grands écrivains. Henri Heine*, avec une introduction par L. Roustan (in-12, Colin et Calmann-Lévy). — *Les Romanciers anglais contemporains*, par Y. Blaze de Bury (in-12, Perrin). — *Hai-Nan et la côte continentale voisine*, par C. Madrolle (in-8, Challamel). — *Les Saints d'Auvergne. Histoire de tous les personnages de cette province honorés par l'Église d'un culte public*, par l'abbé S.-M. Mosnier (2 vol. gr. in-8, Lethielleux). — *Les Gaulois. Origines et croyances*, par A. Lefèvre (in-12, Schleicher). — *Le Règne de Louis IV d'Outre-mer*, par P. Lauer (in-8, Bouillon). — *Le Fils de Louis XVI*, par L. Bloy (in-12, « Mercvre de France »). — *Histoire de la représentation diplomatique de la France auprès des Cantons suisses, de leurs alliés et de leurs confédérés*, par E. Rott, t. Ier, *1430-1559* (gr. in-8, Alcan). — *Paris religieux. Guide artistique, historique et pratique*, par l'abbé Duplessy (in-12 cart., Roger et Chernoviz). — *Paris révolutionnaire. Vieilles maisons, vieux papiers*, par G. Lenotre (in-8, Perrin). — *Élisabeth de Bavière, impératrice d'Autriche. Pages de journal. Impressions, conversations, souvenirs*, par C. Christomanos, trad. par G. Syveton (in-12, « Mercure de France »). — *Essai sur Laurent de Médicis dit le Magnifique*, par A. Lebey (in-12, Perrin). — *Lendemains d'unité. Rome ; Royaume de Naples*, par G. Goyau (in-12, Perrin). — *Un Homme d'État italien. Joseph de Maistre et la politique de la Maison de Savoie*, par J. Mandoul (in-8, Alcan). — *Famille d'artistes. Les Thénards*, par J.-C.-A. Prost (in-8, Leroux). — *Dictionnaire biographique et biblio-iconographique de la Drôme*, par J. Brun-Durand, t. Ier (A.-G.) (in-8, Grenoble, Falque et Perrin).

VISENOT.

Le Gérant : CHAPUIS.

Imprimerie polyglotte Fr. Simon, Rennes.

POLYBIBLION

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE UNIVERSELLE

PUBLICATIONS RÉCENTES SUR L'ÉCRITURE SAINTE ET LA LITTÉRATURE ORIENTALE

1. *Streifzüge durch die biblische Flora*, von L. Fonck (*Biblische Studien*, t. V, 1er fasc.). Freiburg im Breisgau, Herder, 1900, in-8 de xiv-167 p., 5 fr. — 2. *Die Wiederherstellung des jüdischen Gemeinwesens nach dem babylonischen Exil*, von J. Nikel, (*Biblische Studien*, t. V, 2e et 3e fasc.). Freiburg im Breisgau, Herder 1900, in-8 de xv-228 p., 7 fr. 75. — 3. *Vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ écrite avec les seuls textes des quatre Évangiles*, par Mgr Tourreau. Paris, Rondelet, 1900, in-12 de ix-407 p., 1 fr. 50. — 4. *La Physiologie du Christ, le plus beau des enfants des hommes, suivie d'un appendice sur sa prétendue difformité*, par le R. P. Philpin de Rivière. Paris, Oudin, 1899, in-8 de xi-274 p., 3 fr. — 5. *Die authentische Ausgabe der Evangelien-Homelien Gregors d. Gr. Ein erster Beitrag zur Geschichte ihrer Überlieferung*, von G. Pfeilschifter (*Veröffentlichungen aus dem Kirchenhistorischen Seminar München*, no 4). München, Lentner, 1900, in-8 de x-122 p. — 6. *Didascaliae Apostolorum fragmenta Veronensia latina, accedunt canonum qui dicuntur Apostolorum et Ægyptiorum reliquiae*, primum edidit E. Hauler. Fasc. I. Praefatio, fragmenta, imagines. Lipsiae, Teubner, 1900, in-8 de xii-121 p.

1. — Nous commençons ce compte rendu par les pages, toutes parfumées des senteurs orientales, que le R. P. Fonck a écrites sur la flore biblique. En explorant ce domaine, sinon vierge, comme il le dit, du moins peu cultivé, le jésuite allemand a cueilli une gerbe multicolore de plantes et de fleurs palestiniennes. Il ne l'a pas déliée ensuite pour classer les produits de sa récolte dans un ordre didactique et composer un ouvrage de botanique. Il invite ses lecteurs à le suivre dans sa cueillette et il refait sous leurs yeux ses excursions à travers la Palestine, *Streifzüge durch die biblische Flora*. Avec un si bon guide, à la fois théologien, exégète et botaniste, nous herborisons successivement sur la côte de Syrie, au sommet des montagnes, dans les déserts et les plaines fertiles, près du lac Asphaltite. Au fur et à mesure que nous changeons de milieu, nous étudions les principales plantes et fleurs des régions parcourues. Laissant de côté toute classification technique, nous nous arrêtons devant les plus beaux spécimens de chaque espèce, spécialement devant les plantes que cite la liturgie de l'Église et celles dont l'identification est controversée, et nous ne donnons qu'un coup d'œil aux humbles et pourtant gracieuses fleurettes, qui n'ont point de nom hébreu et qui parent la Terre Sainte aujourd'hui comme autrefois. La méthode suivie dans l'examen de chaque fleur ou plante consiste à la décrire exactement en termes scientifiques, à discuter, s'il y a lieu, son identification technique, à esquisser enfin son histoire biblique et son symbolisme liturgique. En abandonnant

les sentiers battus, le P. Fonck a abouti à des conclusions en partie nouvelles. Indiquons-en quelques-unes. L'arbuste qui ombragea le prophète Jonas n'est ni la courge ni le lierre, mais le ricin. Le lis biblique n'est pas l'anémone rouge représentée dans le *Dictionnaire de la Bible*, de M. Vigouroux, t. I, p. 575, mais le lis blanc qui se trouve, d'ailleurs, en Palestine. La manne vient du tamaris. Sous la piqûre d'un insecte, cet arbuste distille un suc mielleux, qui se coagule assez rapidement et qui, tombé sur le sol, affecte la forme de graines de coriandre. Le miracle aurait consisté dans la multiplication extraordinaire que Dieu fit de cette distillation naturelle en faveur des Israélites dans le désert. Cette identification ne s'accorde guère avec les passages bibliques dans lesquels il est dit que la manne était broyée au moyen d'un moulin ou pilée dans le mortier, *Num.*, XI, 8, et que le lendemain elle fourmillait de vers, *Exod.*, XVI, 20. Le suc du tamaris n'est pas si dur et ne se corrompt pas. Les notices sur le palmier, l'olivier, le figuier, la vigne, les arbustes épineux de la Palestine, sont à consulter. Tout l'ouvrage, écrit avec érudition et clarté, se lit avec intérêt et agrément. Il peut rendre service aux exégètes, à qui nous le recommandons. Il fait partie des *Biblische Studien*, publiés sous la direction du professeur Bardenhewer.

2. — Deux fascicules de la même collection, qui est très variée, sont consacrés à un sujet bien différent, à la restauration juive après la captivité à Babylone, *Die Wiederherstellung des jüdischen Gemeinwesens nach dem babylonischen Exil*. Le siècle qui suivit cette captivité est, en effet, une des plus importantes périodes de l'histoire d'Israël. Il n'existe point de renseignements sur cette époque en dehors de ceux qui sont contenus dans les livres d'Esdras et de Néhémie. Or, les critiques modernes ont soulevé bien des questions, au triple point de vue littéraire, chronologique et historique, à propos des faits racontés dans ces deux livres. Sans chercher à résoudre l'ensemble de ces problèmes, M. Nikel a préféré montrer par le détail la crédibilité due au chroniqueur, quel qu'il soit, et la vérité des faits qu'il raconte. C'est pourquoi, prenant successivement tous les événements depuis la déportation des Israélites en Assyrie et des Juifs à Babylone jusqu'au second voyage de Néhémie à Jérusalem, il les met en lumière, les confirme, en établissant leur synchronisme avec l'histoire profane, en particulier celle des rois perses, et les justifie contre les attaques des critiques rationalistes. C'est ainsi qu'après avoir établi la situation des exilés au milieu des Assyriens et des Babyloniens, il expose la politique des rois de Perse envers leurs nouveaux sujets et démontre l'authenticité du décret de Cyrus en faveur des Israélites. Passant à l'exécution de cet édit, il prouve la vérité historique du retour de Zorobabel, la construction du temple, commencée sous Cyrus et achevée, après une notable

interruption, sous Darius Ier, l'authenticité des passages araméens du livre d'Esdras, et il discute l'hypothèse de Sellin sur Zorobabel. On remarquera que M. Nikel n'adopte pas les conclusions de M. van Hoonacker et que, sans les réfuter directement, il maintient la venue d'Esdras à Jérusalem avant celle de Néhémie. Il étudie l'action particulière de ces deux personnages, puis leur action commune, et discute à ce propos les idées de Koster. Ce travail, fort bien divisé et logiquement ordonné, est très net et très clair ; une grande lucidité d'exposition s'y joint à une érudition étendue et sûre et à une discussion serrée des arguments adverses.

3. — Les Vies de Notre-Seigneur Jésus-Christ se multiplient. Chacune d'elles, quelle que soit d'ailleurs sa valeur, répandra de plus en plus la connaissance et l'amour du Divin Maître. Mais il est nécessaire, pour atteindre ce but, de les approprier aux goûts variés des lecteurs. Les uns voudront des ouvrages savants, dans lesquels le texte des Évangiles est encadré dans de longues dissertations et des descriptions de tout genre. Les autres, en plus grand nombre peut-être, préfèreront le récit évangélique dans sa simplicité native et sa saveur originale. La lecture d'une traduction des quatre Évangiles donnerait sans doute un aliment suffisant à la piété de ces derniers. Il a semblé toutefois à Mgr Tourreau qu'une *Vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ écrite avec les seuls textes des quatre Évangiles* aurait son utilité et son charme, d'autant plus sûrement que le caractère et la physionomie du récit évangélique seraient mieux conservés au moyen d'une traduction aussi fidèle et aussi littérale que possible. Nous avons son travail sous les yeux. S'aidant de la *Synopsis* de M. Fillion, dont il a adopté le plan général, le prélat a formé une narration unique des récits synoptiques. Il a combiné tous les détails particuliers, les a mis dans l'ordre qui lui a paru le plus logique et il a ajouté, quand il l'a jugé utile ou nécessaire soit pour la clarté de la pensée soit pour la correction de la phrase, quelques mots, imprimés en italiques. La traduction, pas vulgaire ni banale, est à la fois fidèle et soignée. Le mot *signum*, Luc, II, 34, ordinairement traduit par *signe*, est rendu : *étendard*, avec le sens d'enseigne militaire qu'il a fréquemment et qui convient bien à la prophétie de Siméon. Quand le texte n'a que le pronom, le nom est parfois suppléé. Le sens du grec est quelquefois adopté. Ainsi Luc, XI, 41, *donnez de ce qui est dans le plat*, au lieu *du superflu*. Des notes, rares et concises, accompagnent la traduction. Les unes indiquent la leçon du texte grec ; la plupart expliquent les passages obscurs ou des usages orientaux. Quelques-unes sont répétées à diverses occasions. Les Samaritains *avec leurs manteaux blancs* n'expliquent pas suffisamment les moissons qui blanchissent. Le texte, Matth. XIX, 9, relatif au divorce, n'a pas été bien paraphrasé. Le car-

dinal Lécot a constaté la valeur et apprécié le charme exquis de ce gracieux opuscule, digne d'être mis aux mains des fidèles.

4. — C'est aussi pour faire connaître et aimer la divine figure de Jésus que le P. Philpin de Rivière a étudié *la Physiologie du Christ, le plus beau des enfants des hommes*. On ne trouvera dans son livre ni anatomie ni analyse chimique ni recherches moléculaires ni investigations microscopiques. L'oratorien n'a pas pris le nom de physiologie au sens restreint du mot ; il lui a donné sa signification étymologique, embrassant la nature entière, l'âme aussi bien que le corps, et comme en Jésus la nature humaine est unie à la divinité, il a étudié la physiologie théandrique du Sauveur, homme parfait, Dieu et homme tout ensemble. Son ouvrage est donc consacré aux beautés physiques et morales, naturelles, surnaturelles et divines de l'Homme-Dieu. Ce sujet, si vaste déjà en lui-même, a été extrêmement étendu et développé. Le P. Philpin ne considère pas seulement le Verbe incarné aux jours de sa vie mortelle, il le prend à l'origine du monde et le suit jusque dans la béatitude céleste. Remontant même à sa source inspirée, il le contemple, un instant au début, dans le sein du Père éternel. Mais comme le Verbe devait s'incarner pour sauver les hommes, nous l'entrevoyons dans les préparations de l'Incarnation, dans les apparitions divines avant et après la chute, dans la longue série de ses ancêtres. C'est ici que nous avons le plus de réserves à faire et qu'il nous faut reprocher au P. Philpin des opinions et des expressions singulières, par exemple sur les géants, la longévité des patriarches, la formation des races humaines et la tour de Babel, et aussi des étymologies de pure fantaisie. Après avoir interrogé les prophètes, l'auteur interroge l'Évangile et allant à travers les pages divines de l'Incarnation à la sépulture, il en dégage l'image divine et il dépeint la beauté physique et morale de Jésus, sa beauté de parole, de geste, d'action, sa beauté miraculeuse et la transparence de la divinité dans son humanité. Il nous semble que l'auteur aurait pu décrire mieux la beauté de l'intelligence et de la parole par l'analyse des discours et de la doctrine de Jésus. Quelques détails sur Joachim et Anne, sur saint Joseph, ont été empruntés aux Évangiles apocryphes. D'où sait-on que la Chananéenne était la seule survivante de sa race ? L'auteur invoque ensuite les témoignages de la vie ressuscitée, les voix surnaturelles dont l'histoire s'est fait l'écho, la tradition de l'Église et le témoignage de l'art. L'apparition de Jésus à saint Paul sur le chemin de Damas est omise, alors qu'il est tenu compte de l'apparition à saint Pierre, sortant de Rome. Dans l'histoire de l'art, les légendes sur les images *achéropites*, sur la *Véronique*, etc., sont admises ; les jugements sur les écoles d'artistes nous paraissent très catégoriques et trop absolus. Un appendice est employé à réfuter l'opinion de la laideur

du Christ. Bien qu'il ait quelques taches, ce livre se lit avec intérêt, parce qu'il est écrit avec vie et entrain, l'auteur aimant passionnément le sujet qu'il traitait.

5. — Voici maintenant une étude de patrologie. Elle se rattache à l'Écriture sainte, parce qu'elle a pour objet les homélies évangéliques de saint Grégoire le Grand, *Die authentische Ausgabe der Evangelien-Homelien Gregors d. Gr.* Ces quarante homélies, auxquelles l'Église a emprunté bien des leçons de l'office liturgique, se partagent en deux livres : les vingt premières sont une œuvre de cabinet, le Pape les a dictées et ne les a pas prononcées; les vingt dernières ont été prêchées devant le peuple. M. Pfeilschifter, dans une première partie, détermine avec autant de précision que possible, à l'aide du contenu et des allusions, par comparaison avec les Homélies sur Ézéchiel et les Dialogues, les dates, sinon de chacune en particulier, du moins des groupes principaux. Elles ont été prêchées ou composées du mois de septembre 590 au mois de septembre 591, par conséquent vraisemblablement dans le cycle liturgique d'une année ecclésiastique. Des termes de la préface, confirmés par l'étude, il résulte qu'il y a eu deux éditions successives de ces quarante homélies. L'auteur les examine successivement dans les deux dernières parties de son ouvrage. La première édition, faite sans l'aveu du Pape, en 592, par des étrangers, contenait sans révision les vingt premières homélies, telles qu'elles avaient été dictées, et les vingt dernières telles qu'elles avaient été recueillies par les sténographes. On pourrait en distinguer les manuscrits par certaines incorrections, notamment par l'explication ambiguë de la tentation de Jésus-Christ. Mais il n'en reste pas de purs ; ceux qui la représentent ont été retouchés et à moitié corrigés sur la seconde édition. Celle-ci a été faite par le Pape lui-même, dans le but d'améliorer l'interprétation, dans les six premiers mois de 593 sinon même dans les six derniers de 592. Saint Grégoire, ayant sous les yeux la première édition, dictait les corrections. Au texte primitif il fit de nombreuses additions et quelques suppressions, tout en laissant beaucoup de choses telles qu'elles avaient été dictées ou prêchées. Il épura le style et s'efforça d'établir à ce point de vue plus d'uniformité, revoyant les dernières comme si elles avaient été dictées et exposant les premières comme si elles avaient été prêchées. Cette édition authentique formait deux volumes distincts. L'original fut déposé à l'archive de l'Église romaine. Des copies en furent prises du vivant de saint Grégoire et répandues au loin. M. Pfeilschifter indique ces copies et énumère les signes auxquels on reconnaîtra les manuscrits de cette seconde édition. Cette étude critique préparera et facilitera les travaux postérieurs pour une nouvelle édition des Homélies de saint Grégoire.

6. — En 1854, de Lagarde avait publié, d'après un seul manuscrit

connu, le texte syriaque de la *Didascaliae Apostolorum*, dont les *Constitutions apostoliques* contenaient un remaniement. On en a trouvé une version latine dans un manuscrit palimpseste de la bibliothèque capitulaire de Vérone. La seconde écriture, qui est lombarde, reproduit trois livres des Sentences de saint Isidore ; elle est du VIIIe siècle. Sur quarante-un feuillets, une main plus ancienne, au commencement du VIe siècle, a transcrit en lettres onciales les fastes consulaires de 439 à 486 qui ont été continués en demi-onciales jusqu'en 494 ; une autre main plus belle a copié la version latine de la Didascalie et des Canons des Apôtres. A en juger d'après l'état du texte, c'est la transcription et la correction d'un autre manuscrit latin. Les citations bibliques, qui répondent en grande partie à la latinité des traductions antéhiéronymiennes, prouvent que cette version a été faite avant le commencement du Ve siècle à Milan, peut-être même au temps de saint Ambroise. Le manuscrit grec, qui a servi de prototype, serait du milieu du IVe siècle. M. Hauler, qui avait publié en 1896 quelques chapitres du palimpseste de Vérone, en donne aujourd'hui l'édition complète et revisée pour la partie antérieurement éditée, *Didascaliæ Apostolorum fragmenta Veronensia latina*. Il a rétabli l'ordre des feuillets, a relu le manuscrit, dont il donne pour ainsi dire un décalque avec quelques spécimens photographiques, et en attendant une seconde étude il conclut déjà que la restitution du texte grec par de Lagarde est imparfaite, omet des passages authentiques et change la place de beaucoup d'autres, d'après les interpolations des Constitutions apostoliques. Il a ajouté la version latine des Canons apostoliques, dits égyptiens, en rééditant le texte grec du *Vindobonensis hist. gr. 45*. Cette Constitution apostolique, d'origine égyptienne, remonte à la fin du IIIe siècle ; mais sa rédaction primitive pourrait être de la fin du II. L'édition actuelle permettra de pousser plus loin l'étude de cette curieuse littérature apocryphe et de préciser les conclusions déjà acquises par la comparaison minutieuse des différents textes. E. MANGENOT.

SCIENCES BIOLOGIQUES

1. *Le Monde médical parisien sous le grand Roi, suivi du portefeuille de Vallant*, par le Dr P.-E. LE MAGUET. Paris, Maloine, s. d., gr. in-8 de 560 p., 10 fr. — 2. *Les Étudiants en médecine sous le grand Roi*, par le Dr RENÉ FAUVELLE. Paris, Steinheil, s. d., gr. in-8 de 648 p., 10 fr. — 3. *Les Fumisteries de la salle de garde*, par le Dr MATHOT. Paris, Société d'éditions scientifiques, s. d., in-18 de III-222 p., avec dessins, 5 fr. — 4. *La Faculté de Médecine de Paris, ses chaires, ses annexes et son personnel enseignant, de 1794 à 1900*, par A. PRÉVOST. Paris, Maloine, 1900, gr. in-8 de 295 p., 10 fr. — 5. *Les Curiosités de la Médecine*, par le Dr CABANÈS. Paris, Maloine, 1900, in-12 de VII-336 p., 4 fr. — 6. *La Mémoire*, par le Dr SURBLED. 2e éd. Paris, Téqui, 1900, in-12 de VI-131 p., 1 fr. — 7. *Le Tempérament*, par le Dr SURBLED. 2e éd. Paris, Téqui, 1900, in-12 de VIII-127 p.,

1 fr. — 8. *Étude psycho-physiologique, médico-légale et anatomique sur Vacher*, par M.-J.-V. Laborde. Paris, Schleicher, 1900, in-8 de 51 p., 1 fr. 50. — 9. *Les Névropathes*, par le Dr E. Monin. Paris, Soc. d'édit. scientif., s. d., in-12 de 294 p., 5 fr. — 10. *L'Éducation rationnelle de la volonté, son emploi thérapeutique*, par le Dr P.-E. Lévy. Paris, Alcan, 1899, in-12 cartonné, de 278 p., 4 fr. — 11. *L'Instinct sexuel, évolut on et dissolution*, par Ch. Féré. Paris, Alcan, 1900, in-12 de II-346 p., 4 fr. — 12. *La Tuberculose*, par le Dr Sicard de Plauzolles. Paris, Schleicher, 1900, in-18 de 180 p., 4 fr. — 13. *La Scrofule et les infections adénoïdiennes*, par le Dr Paul Gallois. Paris, Soc. d'édit scientif., s. d., in-18 de XI-513 p , 8 fr. — 14. *Cure prompte et radicale de la syphilis*, par le Dr J.-F. Larrieu. Paris, Soc. d'éd. scientif., 1899, in-8 de 134 p., 4 fr. — 15. *Comment on se défend du rhumatisme; la lutte contre les douleurs et l'arthritisme*. Paris, Soc. d'éd. scient., 1900, in-12 de 48 p., 4 fr. — 16. *Le Signe automatique de la mort réelle; moyen d'éviter l'inhumation prématurée*, par le Dr J.-V. Laborde. Paris, Schleicher, 1900, in-8 de VI-114 p., 3 fr. 50. — 17. *Microbes et infusoires*. Paris, Soc. fr. d'édit. d'art (L.-H. May), 1900, in-12 de VIII-153 p., 1 fr. — 18. *Cure radicale opératoire de la hernie inguinale non étranglée avec un nouveau procédé*, par le Dr Ch. Fournel. Paris, Maloine, 1900, in-8 de 105 p., 2 fr. 50. — 19. *Pratique de la chirurgie courante*, par le Dr Marius Cornet. Paris, Alcan, 1900, in-12 de VII-554 p., 6 fr. — 20. *La Levure de bière et la levurine en thérapeutique*, par Georges Vitoux. Paris, Chamuel, s. d., in-12 de 47 p., 1 fr. — 21. *Codicille à mon testament pour les malades et les gens bien portants*, par Mgr Kneipp. Paris, Lethielleux, s. d., in-12 de VII-542 p., 3 fr. 50. — 22. *Récits de la vie médicale*, par H. Tondeur. Paris, Soc. d'éd. scientif., 1900, in-12 de 197 p., 3 fr. 50. — 23. *Nouveau Formulaire magistral*, par A. et G. Bouchardat. Paris, Alcan, 1900, petit in-18 cartonné de 692 p., 3 fr. 50. — 24. *Vade-mecum du médecin expert*, par le Dr Lacassagne. Paris, Masson; Lyon, Storck, 1900, in-12 cartonné de 307 p., 5 fr.

1. — Le Dr Le Maguet, dans une thèse qui vient de recevoir de l'Institut une distinction aussi flatteuse que méritée, fait une revue historique, largement conçue, de l'évolution de la Faculté de médecine de Paris sous Louis XIV. On sait combien les médecins de cette époque ont été tournés en ridicule dans les comédies de Molière. Sur la foi des critiques qui, pour la plupart, ont pris au sérieux les plaisanteries de l'illustre comédien, ce n'étaient guère que des pédants sanguinaires, des charlatans, des libertins, etc. Dans un travail qui valut à son auteur le bonnet de docteur ès-lettres, le Dr Raynaud fit justice de ces appréciations peu flatteuses. Depuis, plusieurs monographies avaient fait connaître mieux encore cette période peu explorée de la médecine, et il semblait qu'il ne restait guère à glaner; mais le Dr Le Maguet a su faire, sans trop emprunter à ses devanciers et en puisant à des sources presque inconnues, un tableau historique des plus intéressants. On sait ce qu'était la Faculté de Paris au début du XVIIe siècle : la gardienne vigilante et jalouse des traditions galéniques, et qui, pour les défendre, n'hésitait pas à chasser de son sein, les novateurs, les partisans de la médecine chimique et des théories anatomiques ou physiologiques nouvelles. C'était l'apogée de sa puissance; elle exerçait une autorité tyrannique sur toutes les professions qui dépendaient d'elle, sur les chirurgiens, les matrones, les apothicaires. Mais, c'est en vain qu'on cherche à lutter contre la vérité et

l'évidence : bientôt, sous l'influence de découvertes, dont la plus célèbre est sans contredit celle de la circulation du sang, se fera une réaction brutale qui amènera la ruine du galénisme et l'avènement de la méthode expérimentale. L'on verra enfin cette dernière se dégager peu à peu, non sans une très grande lenteur ni de nombreuses difficultés, toutefois, des préjugés et des théories surannées qui l'enserrent.— Le Dr Le Maguet passe successivement en revue l'organisation intérieure de la Faculté de Paris, les doctrines qui y étaient en honneur, la vraie et pure doctrine d'Hippocrate, comme disait la Faculté elle-même, l'institution des médecins de cour, les médecins de la ville, les chirurgiens, les sages-femmes et accoucheurs, les apothicaires, la pharmaceutique, les charlatans, empiriques et opérateurs, tous chapitres très documentés et d'une lecture agréable et facile. Il y a bien à relever çà et là quelques interprétations exagérées ou injustes notamment en ce qui concerne Renaudot et Guy Patin. Le premier fut bien plus un habile industriel qu'un médecin de talent, et ses consultations, ainsi que je l'ai montré jadis, dans une étude publiée en feuilleton, n'étaient rien moins que charitables. Quant à Guy Patin, fut-il aussi médiocre médecin que le Dr Le Maguet nous le dépeint ? Il fut surtout de son temps et plus que tout autre il eût pu dire, en imitant l'apostrophe célèbre de son roi : « La Faculté c'est moi ! » Quelques rares expressions anciennes ont été faussement interprétées, à la page 180, par exemple, où le Dr Le Maguet traduit fermentations de la moelle par *syphilis médullaire*, tandis qu'il s'agit de la moelle des os. Les rapports de la syphilis (vrais ou faux) avec la moelle épinière n'ont été découverts qu'au XIXe siècle. Le chapitre XII, consacré à l'assistance publique, eût gagné à être rédigé d'après des sources originales. Le Dr Le Maguet dit bien s'être rapporté surtout au portefeuille de Harlay (ms. de la Bibl. Nat.) et aux thèses inaugurales de Boucher et de Cornu. Mais, à mon avis, c'était insuffisant. Passe pour le ms. de Harlay qui compte comme document original ; mais à part le travail de Boucher qui est une monographie intéressante, et n'effleure qu'une partie bien minime du sujet, celui de Cornu n'est au fond qu'une bien maigre compilation ; et pourtant deux travaux des plus remarquables où la question de l'assistance publique au XVIIe siècle a été magistralement traitée, quoique dans des idées diamétralement opposées, ont été publiées jadis : *La Misère au temps de la Fronde*, de M. Feillet, et la *Vie de Saint Vincent de Paul*, du chanoine Maynard. Enfin la collection de Baluze à la Bibliothèque nationale, et les Archives nationales renferment de nombreux documents sur les hôpitaux de Paris à cette époque. *Le Monde médical parisien sous le grand Roi* se termine par le *Portefeuille de Vallant*, médecin de S. A. R. Madame de Guise, recueil de recettes et de consultations médi-

cales. C'est, en somme, à part les réserves que je viens de faire, un travail des plus intéressants.

2. — Si le Dr Le Maguet s'est attaché à nous montrer sous leur vrai jour médecine et médecins sous le grand Roi, le Dr Fauvelle nous a retracé, dans une étude plus considérable encore, la jeunesse et les mœurs des *Étudiants en médecine* de l'époque. Avant d'être des hommes de l'art, les médecins de ce temps-là devaient, comme ceux d'aujourd'hui, consacrer les plus belles années de leur existence à des études longues et difficiles, si le bagage pratique se réduisait à peu de chose. Ils eurent une jeunesse plus ou moins joyeuse, ils connurent aussi les soucis d'épreuves redoutables, et eurent souvent à lutter contre les difficultés de l'existence. Il y aurait fort à glaner dans cette étude qui offre des comparaisons curieuses entre la vie bruyante du quartier latin d'antan et celle d'aujourd'hui. Nombreux étaient à cette époque les hôtels d'étudiants : celui de la Reine Marguerite, rue de Seine, celui de Luynes et du Petit Saint-Jean, rue Gît-le-Cœur ; le Coq-Hardi et le Château-Vieux, rue Saint-André-des-Arts, etc., sans oublier le luxueux hôtel de Bouillon, où prenaient pension les étudiants les plus huppés. Un plus grand nombre peut-être logeaient chez des particuliers où ils prenaient également part aux repas de famille. Le mobilier d'une chambre d'escholier était des plus modestes : un lit, un lavabo primitif, de rares chaises de paille, et, au milieu, une table recouverte de livres et de papiers en désordre. Le long des murs, quelques rayons, renfermant les œuvres de vénérables auteurs, Hippocrate, Gallien, Fernel... Le Dr Fauvelle nous montre ensuite, dans une série de chapitres des plus documentés, en quoi consistaient les études médicales et la vie privée des étudiants, ce qu'était leur vie journalière, comment s'entendait à se distraire cette jeunesse tapageuse. Un fort long chapitre, le plus intéressant peut-être de tous, qui traite de la société bourgeoise de Paris, termine le volume. Les références sont minutieusement indiquées et l'on trouve dans tout l'ouvrage une saine appréciation des hommes et des choses du XVIIe siècle. — L'on ne saurait trop féliciter le Dr Fauvelle d'avoir, comme il le dit lui-même « entrepris de grouper en un seul tableau des notions qui se trouvent ordinairement disséminées dans de nombreux ouvrages. » Il y a pleinement réussi et son travail mérite de figurer dans la bibliothèque de tout médecin curieux de l'histoire de son art.

3. — Le Dr Mathot a eu l'excellente idée de réunir en volume les articles qu'il publiait naguère dans le *Correspondant médical*, sur les « joyeulx esbattements » de toute une catégorie d'étudiants de nos jours, les internes des hôpitaux. « Nul plus que le médecin, dit-il dans sa préface, n'a besoin de gaîté, — pour lui d'abord, car un médecin gai

est un meilleur guérisseur qu'un mélancolique — pour ses clients surtout ; car, selon l'ingénieuse remarque de notre vieux confrère Ambroise Paré, *les joyeulx guarissent toujours.* » Il pourra se flatter d'avoir déridé le front solennel d'Hippocrate, et son livre fera la joie, non seulement des confrères soucieux, mais de tous ceux qui, médecins ou non, se donneront la peine de le lire. Ajoutons que de nombreux et spirituels dessins de Collombar ornent *les Fumisteries de la salle de garde,* volume élégamment imprimé d'ailleurs.

4. — Après avoir tracé un tableau d'ensemble de *la Faculté de médecine de Paris,* antérieurement à sa suppression en 1793, M. Prévost aborde l'énumération, par ordre de dates et de matières, des chaires théoriques et de clinique, et indique sommairement les conditions et les circonstances de leur fondation. Une deuxième partie est consacrée aux annexes de l'enseignement médical, les écoles pratiques et le personnel de celui d'anatomie, les jardins botaniques, les collections et musées, la bibliothèque, les laboratoires spéciaux, enfin les différents cours complémentaires ou annexes. On trouve dans ce travail un exposé fidèle de ce qu'est l'enseignement médical au terme du siècle qui finit, et les noms de tous ceux qui ont occupé les différentes chaires depuis le rétablissement de l'École de santé en 1794. Une triple table termine ce volume et facilite singulièrement les recherches : la table des matières dans l'ordre des chapitres, la table alphabétique de ces mêmes matières et celle enfin de tous les noms cités.

5. — L'infatigable auteur du *Cabinet secret de l'histoire* vient de publier un recueil de curiosités et d'anecdotes se rapportant à l'art médical. Il a groupé dans un ordre méthodique des faits souvent connus et pour la plupart empruntés à de nombreux auteurs. Le titre de l'ouvrage, *les Curiosités de la médecine,* n'est en réalité que celui de la première partie, qui a trait aux origines de l'art médical, la deuxième partie étant consacrée aux curiosités des différentes régions du corps humain. Il n'est pas besoin de dire que le recueil est d'une lecture des plus attachantes. Je me permettrai cependant d'adresser à son auteur quelques observations au sujet d'erreurs qu'il a laissé échapper çà et là, de la trop grande confiance qu'il accorde à certains récits ou de quelques omissions. A propos des rôles singuliers joués par des médecins (p. 26), sa liste est bien courte : c'est même une chose remarquable, comme on l'a depuis longtemps observé, que de tous les gens de lettres qui s'attachent à de certaines professions il n'en est pas qui s'en écartent plus volontiers pour écrire sur d'autres matières que les médecins. Le Dr Cabanès eût pu placer à côté de Gabriel de la Serre, Aloisius Lilius, médecin à Rome et qui fut l'un des réformateurs du calendrier romain, Cornélius Amalthus à qui l'on doit la rédaction latine fort élégante du catéchisme du concile de Trente, et J.-J. Chiflet,

médecin du roi d'Espagne, qui, à la demande de son maître, a remué différents points de critique touchant l'histoire de France, etc. Et je ne parle point des « échappés » de la médecine qui furent nombreux dans les temps anciens. Dans la relation consacrée à la couvade (p. 79), tout une partie est à supprimer comme entièrement controuvée, l'histoire de la famille d'Ayherre. Par l'enquête que j'ai faite en personne jadis à ce sujet, dans le lieu même, j'ai pu me convaincre que le narrateur cité a été le jouet d'un instituteur facétieux. Est-ce bien le nez (p. 187) que l'on coupait aux blasphémateurs ? On cite saint Louis qui, une fois, fit percer avec une tige de fer la lèvre d'un blasphémateur public ; mais je ne trouve, du moins pour la France, aucune autre pénalité sanglante de ce crime. Le Dr Cabanès fera bien aussi de se méfier de certaines assertions d'auteurs tels que M. Rodocanachi (p. 48, note) et de M. Cloquet (p. 188) ; dans l'espèce, elles sont des plus sujettes à caution. Où ce même auteur a-t-il vu que la dissection (cadavérique, j'entends) ait été pratiquée à l'École d'Alexandrie (p. 47), et que Hiérophile et Erasistrate aient disséqué un grand nombre de cadavres (humains) ? Qu'il me permette de lui dire à ce sujet que le christianisme ne provoqua point une réaction telle, comme il le prétend (p. 56), qu'au temps de Gallien, on ne put même plus disséquer les morts. A prendre les choses comme elles sont, Hiérophile et Erasistrate n'ont jamais fait de dissections de cadavres humains. Ils ont travaillé sur les corps vivants de criminels qu'on leur livrait pour des expériences qui, on le pense bien, ne durent pas faire faire de bien grands progrès à l'anatomie et méritèrent à bon endroit la réprobation de Tertullien : Herophilus ille, medicus aut lanius qui sexcentos exsecuit ut naturam scrutaretur, qui hominem odiit ut nosset. (*De animâ*). Dans l'antiquité païenne, outre les prescriptions religieuses qui interdisaient de toucher aux cadavres, c'est par instinct naturel que les vivants étaient portés à enterrer ou à incinérer les morts le plus tôt possible, pour se soustraire aux miasmes cadavériques. On peut lire, quelles étaient, à ce point de vue les croyances de l'antiquité dans le traité *De curâ pro mortuis* de saint Augustin (ch. VII et suiv.). Le christianisme n'est donc pour rien dans le peu de progrès que fit l'anatomie à cette époque ; on peut même dire que c'est à lui seul que l'on doit d'avoir pu disséquer des cadavres humains. Il est à peine besoin de mentionner les préjugés individuels, si vivaces encore de nos jours, qui font que les cadavres d'une foule de malades mourant dans les hôpitaux, non seulement ne sont pas livrés aux laboratoires d'anatomie, mais même ne sont pas autopsiés dans un but d'enseignement clinique. — On pourrait ajouter à la liste des églises renfermant les cœurs de souverains ou de personnages illustres (p. 26), celle des augustins à Vienne, où le public est admis à visiter les urnes qui contiennent les cœurs des empereurs et

des impératrices depuis Mathias. Une dernière observation sur le projet qu'avait Malgaigne d'ébaucher l'étude des doctrines médicales de la Bible. Il y a longtemps que des travaux ont été publiés sur la pathologie dans les livres saints. L'un des plus célèbres est celui de Mead : *Med. sacra, sive de morbis qui in Bibliis memorantur*. D'autres auteurs, Ader, Bartholin, Mejerus, Vallesius, dom Calmet, Sprengel, Anth. Richerand, ont également étudié les maladies bibliques, soit dans des dissertations spéciales, soit incidemment dans des traités d'histoire de la médecine ou de la physiologie.

6. — Dans son petit opuscule sur *la Mémoire*, qui est rapidement arrivé à sa seconde édition, le Dr Surbled étudie cette faculté de l'âme qui, pour paraître la plus humble peut-être, n'en est pas moins la plus précieuse et la plus nécessaire, puisque sans elle la vie psychique serait illusoire, sinon impossible. Il s'attache à mettre en relief l'universalité de la mémoire, qualité qui n'est pas contestable, mais qu'il est bon de signaler « à une époque où les savants ne reconnaissent que l'expérience externe et lui sacrifient trop délibérément les faits les plus certains de l'introspection. » Il montre en quoi elle diffère de l'imagination avec laquelle les anciens philosophes ont une tendance marquée à la confondre. « La première faculté, dit-il, rapproche les images dans un ordre logique, celui du temps, et les représente telles quelles ; la seconde les groupe arbitrairement, et suivant ses fantaisies capricieuses. » Autrement dit, si les images sont la base de toute connaissance, l'imagination et la mémoire les mettent en œuvre, chacune suivant un mode spécial. La mémoire, est-il dit ailleurs, ne va pas sans la conscience, et la conscience à son tour, suppose une âme sensitive capable de percevoir les objets extérieurs, d'en retenir l'image et de se la représenter. Elle est inséparable du système nérveux et réclame dans ce système un centre supérieur destiné à recevoir les images au fur et à mesure qu'elles surviennent. M. Surbled, après avoir étudié le développement de la mémoire chez l'enfant, les variétés très grandes qu'elle présente suivant les individus, consacre quelques pages à montrer que les explications physiques données par les psychologues sur la mémoire ne sont pas acceptables : ni les courants nerveux, conclut-il, ni les mouvements vibratoires, ni les phosphorescences cérébrales ne nous diront jamais comment ni pourquoi l'homme pense, veut, sent, imagine et se souvient. Quant à la cause vraie de la mémoire, il faut la chercher en Celui « qui a composé le livre vivant et incomparable du cerveau, organe de cette si précieuse faculté. »

7. — Comme le travail précédent, la brochure de M. Surbled sur *le Tempérament* a eu promptement les honneurs d'un nouveau tirage. Qu'est-ce que le tempérament ? A en juger par l'abus que l'on a fait

de ce mot, il serait difficile de s'en former une idée bien nette. M. Surbled le définit : la caractéristique physiologique de l'individu, et fait une étude critique des interprétations qu'en ont données plusieurs auteurs, Fouillée, Wundt, Fonsegrive, le Dr Ferrand. On l'a souvent confondu à tort avec le caractère. Quant à la théorie classique si professée encore, elle se base sur la vieille physiologie, sur les quatre humeurs, et l'on se demande comment elle a pu survivre au bouleversement total du galénisme. Il faut de toute nécessité demander l'explication des modalités qui caractérisent chacun de nous, à une cause supérieure aux principes des humeurs et des tissus, à l'activité physiologique des organes. De tous les philosophes modernes, M. Fouillée est l'un de ceux qui ont le mieux entrevu le véritable fond du tempérament. Et si ses théories n'ont pas résolu le problème, elles l'ont du moins placé sur son véritable terrain ; la solution viendra lorsque, éliminant les types étrangers, morbides ou tératologiques qui compliquent la question, on l'étudiera dans le seul cadre de la vie saine et normale. Nous ne sommes, sans doute, pas près d'y arriver, car la nature de chacun de nous « reste profondément obscure, « mystérieuse, et se dérobe sans cesse devant nos investigations. » Le seul point qui reste acquis, c'est que les modalités individuelles se rattachent toutes à la vie nerveuse dont l'étude est à peine ébauchée.

8. — On sait dans quelles conditions fut condamné Vacher ; l'expertise médico-légale concluait : « Nous considérons donc que Vacher, atteint d'une aliénation mentale transitoire, en a guéri et que, à sa sortie de Saint-Robert, il était, comme l'affirme le Dr Dufour, conscient et responsable. » C'est à combattre cette conclusion que le Dr Laborde a consacré sa brochure intitulée : *Étude psycho-physiologique, médico-légale et anatomique sur Vacher*. Vacher avait des antécédents héréditaires ; de son enfance, il avait laissé le souvenir d'un être sournois, méchant, insoumis, insociable. Son séjour chez les Frères de Saint-Genis Laval le révèle atteint de manie érotique et sadique ; enfin, étant sergent, il fut mis en congé de réforme pour troubles psychiques indubitables... Tous ces faits, et d'autres encore, démontrent, au contraire, que c'était un malade, un véritable délirant, et, par conséquent, un irresponsable. La discussion des raisons données par le Dr Laborde m'entraînerait trop loin ; je me borne à donner ce court aperçu de sa très attachante étude suivie d'un « Examen » des restes et de l'oreille du supplicié par MM. Manouvrier et Gellé.

9. — Dans *les Névropathes*, le Dr Monin a exposé, en un style clair et précis, tout ce qu'il est utile de connaître pratiquement pour guérir, et mieux encore, prévenir les affections nerveuses de tout ordre. Ce livre vient à point à une époque où l'agitation permanente et l'insta-

bilité de nos sociétés contemporaines semblent avoir complètement détraqué le système nerveux d'une foule de sujets. Non seulement, le Dr Monin a magistralement décrit les souffrances nombreuses et variées qui tourmentent les névropathes, il a encore montré toutes les ressources préventives et curatives que la science met à la disposition des médecins.

10. — C'est encore toute une catégorie de névropathes que vise l'ouvrage de M. Lévy : *L'Éducation rationnelle de la volonté, son emploi en thérapeutique*, dont la deuxième édition vient de paraître. Notons, parmi les conclusions de cet auteur, chez qui l'on ne doit pas s'attendre à trouver l'orthodoxie philosophique, celle de la nécessité pour l'homme d'une doctrine morale aussi indispensable à son esprit que l'oxygène à son sang, et d'une religion, c'est-à-dire « d'une aspiration constante et jamais satisfaite vers un au-delà, vers un idéal. » M. Lévy cherche « à apprendre à vouloir » par le moyen de l'hétéro ou de l'auto-suggestion, et il donne dans la deuxième partie de son travail une série d'observations qui montrent ce que peut parfois donner cette médecine psychique. S'il n'est pas possible d'approuver nombre d'idées de l'auteur au point de vue de la psychologie chrétienne, du moins a-t-il écrit un travail qui mérite d'être lu et discuté.

11. — On a souvent accusé les livres traitant de *l'Instinct sexuel* et de ses anomalies de constituer un danger pour la morale publique. Mais, cependant, pour le prêtre et le médecin, de tels sujets doivent être traités; et, s'ils le sont avec la discrétion et la sévérité de style qu'y a mises M. Féré, aucun reproche ne saurait les atteindre. Les idées philosophiques de cet auteur sont connues : il nie, au nom de la science, le libre arbitre, et pourtant son livre « a pour but de mettre en lumière la nécessité du contrôle et de la responsabilité dans l'activité sexuelle, tant au point de vue de l'hygiène qu'au point de vue de la morale.» En fait, il suffit de le parcourir et l'on voit souvent émettre des théories que beaucoup, même dans le monde savant, n'admettent pas. Les théologiens ne pourraient, de leur côté, que souscrire à certaines conclusions que tire dans son avant-dernier chapitre M. Féré (*Éducation et hygiène sexuelles*) bien que toute idée religieuse en soit absente. Quant à la responsabilité des délits sexuels, il l'admet pleinement : « Si, dit-il (p. 320), la nécessité des actes est commandée par l'hérédité et par les influences du milieu, si le libre arbitre doit être nié au nom de la psychologie scientifique, il n'en résulte pas que la liberté individuelle et la responsabilité soient illégitimes et sans utilité... La responsabilité est une nécessité du milieu social capable de modifier la nécessité des actes (fait d'ordre biologique) ; la connaissance des dangers du délit sexuel qui objective la responsabilité est donc capable d'influer sur la conduite. »

12. — La section médicale des *Livres d'or de la science* s'est enrichie d'un volume sur le mal qui, pire que la peste, étend ses ravages sur tous les peuples. Nul fléau ne fait plus de victimes : un bon cinquième du genre humain succombe sous ses coups. Une telle mortalité a fait réfléchir jusqu'aux autorités, et c'est à qui s'efforcera par tous les moyens possibles, d'enrayer la propagation du mal. *La Tuberculose*, au début, est très souvent curable et si, dans beaucoup de cas, on a à déplorer des échecs, cela tient à la légèreté avec laquelle chacun joue sa vie, soit par imprudence soit par insouciance. C'est ce qui donne une très grande actualité au livre de M. Sicard de Plauzolles qui nous expose d'une façon à la fois claire et scientifique et avec une très grande compétence, les causes du mal et ses progrès, les remèdes et l'hygiène à y opposer.

13. — A ceux qui seraient tentés de lui reprocher le titre de son étude : *La Scrofule et les infections adénoïdiennes*, le Dr Gallois répondra : « Il y a un certain nombre d'affections qui ont été réunies sous le nom de scrofule ; on leur soupçonne une cause commune, mais cette cause commune n'est pas connue, cherchons-la. » C'est que la diathèse scrofuleuse n'est guère admise aujourd'hui ; ses manifestations les plus nettes ont été rattachées à la tuberculose, et on a fait des moins caractérisées, ou des non tuberculeuses, des affections absolument indépendantes les unes des autres. Dans les questions de pathologie générale on ne fait entrer en ligne de compte que deux facteurs, l'agent pathogène ou microbe et le terrain. M. Gallois trouve qu'on néglige un peu trop la résistance du revêtement cutané ou muqueux. C'est là un raisonnement plus spécieux que solide ; et l'on serait en droit d'objecter que le revêtement cutané ou muqueux étant partie intégrante du terrain, ressemblera à ce dernier au point de vue de la résistance. Là où on ne peut qu'être de l'avis de M. Gallois, c'est que le chapitre scrofule doit être cliniquement maintenu. Et il y range une foule d'affections diverses en apparence mais que l'on trouve fréquemment associées, prenant pour base de son travail la description de Bazin. Ce cadre est sans doute un peu trop vaste, car telle ou telle affection qui y est comprise, comme l'érythème pernio, par exemple, serait plutôt à rattacher à l'arthritis, à l'herpétis, ou au simple ralentissement des fonctions de nutrition. Mais toutes ces objections ne concernent au fond que la théorie, et les différentes affections décrites dans le livre de M. Gallois, pour être parfois plus ou moins déplacées, n'en ont pas moins été admirablement étudiées au point de vue pratique. Les végétations adénoïdes si fréquentes de nos jours, ont été l'objet d'un soin tout particulier. Là où je serai en désaccord avec l'auteur, c'est lorsqu'il paraît pencher pour le traitement sanglant préconisé systématiquement par le Dr Lermoyez.

On a déjà bien abusé de l'opération, sans se demander quelles en pourront bien être les suites éloignées. Par ce que j'en ai vu jusqu'à présent, j'estime qu'il vaut encore mieux s'en tenir au traitement médical — pourvu qu'il ne soit pas non plus abusif lui-même. On a une tendance fâcheuse à gaver les enfants d'une foule de médicaments dépuratifs ou fortifiants, pour parler le langage courant, et l'on ne sait point s'arrêter à une juste mesure. Le Dr Gallois fait des végétations adénoïdes la porte d'entrée, le lien commun de toutes les affections réputées scrofuleuses. C'est encore exagéré. Ne faudrait-il pas voir plutôt dans cette exubérance de la muqueuse naso-pharyngienne la manière de résister d'un organisme dont la vitalité est plus ou moins affaiblie par des causes le plus souvent héréditaires ? Ces végétations, d'ailleurs, ne prennent qu'exceptionnellement un développement exagéré, et avec la croissance du sujet et un traitement approprié on les voit rétrocéder au point de n'être plus qu'une gêne insignifiante. Le travail se termine par une étude historique de la constitution du groupe scrofule. En raison du grand nombre d'affections qui s'y trouvent traitées, il sera pour les médecins d'une utilité pratique considérable.

14. — Sous ce titre : *Cure prompte et radicale de la syphilis*, qu'on serait tenté de trouver un peu trop prétentieux peut-être, le Dr Larrieu a publié une étude des plus documentées sur le traitement mercuriel de la syphilis dans le temps passé et dans le présent, et il montre qu'au fond ce traitement est bien aléatoire. Il est vrai que l'administration du mercure et de ses divers composés pour être moins abusive qu'autrefois est encore pour l'auteur bien excessive et il le prouve expérimentalement. Quant à la syphilis elle-même, il prétend qu'elle peut être guérie radicalement en fort peu de temps, de six à huit mois, au moyen d'un traitement des plus simples, et que les désastreux effets du mal sur la descendance peuvent être conjurés. Il donne à l'appui de sa théorie un certain nombre d'observations types où l'on voit les heureux effets de son traitement aussi simple que peu coûteux. Un dernier chapitre traite de la syphilis héréditaire, question ardue s'il en fut et qui n'est sans doute pas près d'être résolue.

15. — Je ne ferai que signaler l'opuscule de M. Labonne, qui en est à sa deuxième édition : on y trouve de bons conseils, et l'indication du traitement classique, salicylates et iodures ; mais la partie hydrothérapique a été par trop sommairement traitée et même oubliée pour certaines formes d'affections rhumatismales.

16. — La question des inhumations prématurées a jadis été l'objet d'une véritable guerre de brochures. Aujourd'hui encore la pensée que l'on pourrait être enterré vivant hante le cerveau de bien des

sujets. Dans nombre de pays étrangers, la question a été résolue par l'établissement de dépôts mortuaires où les corps, au sujet desquels un doute peut subsister, sont laissés, en attendant que se manifestent des symptômes évidents de décomposition. Tout récemment, le comte Harnice Hanicki, l'un des chambellans de l'empereur de Russie, imaginait un système grâce auquel, croyait-il, le danger des inhumations de personnes vivantes pouvait être conjuré. M. Laborde, à qui l'on doit le procédé le plus puissant pour ranimer la fonction respiratoire et la vie, celui des tractions rythmées de la langue, a tenu à compléter ses recherches, en établissant que l'action négative de ce procédé est une certitude de mort. Une étude expérimentale des propriétés fonctionnelles des éléments et des tissus dans la survie latente de l'organisme est placée au début du travail du Dr Laborde intitulé : *Le Signe automatique de la mort réelle; moyen d'éviter l'inhumation prématurée.* On y établit que la propriété sensitive s'éteint et disparaît la première ; « la fonction motrice, ou motricité nerveuse, la deuxième ; et, en troisième et dernier lieu, la contractilité musculaire. » Jusqu'à ces derniers temps, on avait recours à l'électrisation directe pour ranimer les éléments organiques présidant à l'acte excito-moteur. Mais ce procédé est passible de bien des reproches ; quant aux excitants mécaniques périphériques, ils ont une action inconstante et variable et peuvent n'être pas sans inconvénients. Seules les tractions rythmées provoqueront effectivement le reflexe respiratoire par la mise en jeu de ses éléments fonctionnels ; seules, elles permettront d'établir avec certitude les conditions et les limites de survie dans la mort apparente et réelle. On a rapporté des cas où les tractions rythmées de la langue ont ramené des noyés à la vie, après avoir été pratiquées trois heures durant. Une telle prolongation de la manœuvre, pour n'être pas impossible comme on le voit, finit cependant par être pénible à l'excès pour celui qui la pratique ; il a donc fallu imaginer un appareil à traction automatique, conçu de façon à concilier la force et la longueur de la traction linguale avec la vitesse et la durée, tout en lui donnant le caractère rythmique. Cet appareil est minutieusement décrit. M. Laborde conclut en affirmant avec une sincère et profonde conviction... que si l'on veut, dans le cas de mort, et qu'elles qu'en soient la cause et la nature, acquérir la certitude que cette mort est réelle et définitive, et que la ranimation du cadavre apparent est devenue impossible, il sera nécessaire de recourir au plus tôt au procédé des tractions rythmées et le mettre en pratique, sans désemparer, trois heures au moins et, au plus six et même douze heures pour toute certitude.

17. — *Microbes et infusoires* est le titre de l'un des volumes récemment publiés de l'*Encyclopédie populaire du* XXe *siècle ;* il donne un exposé,

sous forme de dictionnaire, de la plupart des idées et des théories de la microbiologie et de la zoologie des infusoires. Cependant, l'idée fondamentale de la première partie paraît être la notion de l'immunité. C'est un excellent ouvrage de vulgarisation scientifique dont bien des médecins pourront faire leur profit.

18. — Toutes les hernies, dit le Dr Ch. Fournel, doivent être opérées; il convient de les opérer de bonne heure, sans attendre qu'elle s'étranglent et sans les laisser arriver à un volume excessif. Les contre-indications à l'opération sont peu nombreuses. » On voit par là que l'opinion exprimée par M. Fournel dans son volume : *Cure radicale opératoire de la hernie inguinale non étranglée* est celle de beaucoup de chirurgiens qui ne rêvent qu'opérations, là où elles sont nécessaires, et même trop souvent là où elles ne le sont pas. Jusqu'à présent si l'accord paraît exister sur ce point spécial : la nécessité habituelle de l'opération, il n'existe plus quant au mode opératoire, grâce sans doute aux insuccès très nombreux qui se manifestent à une échéance plus ou moins éloignée. M. Blondel croit avoir trouvé un mode opératoire qui met à l'abri des récidives, et il le décrit amplement. Vingt-deux figures, dessinées d'après nature, permettent d'en suivre les différentes phases; à première vue rien ne porte à penser que le procédé préconisé soit inférieur aux autres, et il vaut la peine qu'on en fasse l'expérience.

19. — La *Pratique de la chirurgie, courante*, d'allure et de format modestes, est un ouvrage fait surtout pour les médecins éloignés des grands centres. Le docteur Cornet a voulu présenter à ces derniers, sous une forme à la fois claire et concise, toutes les opérations de la chirurgie courante, et celles de la chirurgie d'urgence. Ce n'est pas que des travaux répondant au même but n'aient été faits déjà. Mais, depuis vingt-cinq ans, grâce à l'antisepsie, la pratique chirurgicale a été renouvelée, et le champ des interventions considérablement étendu. La technique elle-même a subi le contre-coup des idées microbiennes : tout a été changé, la forme et la matière des objets de pansement, la manière de les préparer et de s'en servir. Le manuel de M. Cornet n'est cependant pas un véritable traité de médecine opératoire ; il renvoie aux traités spéciaux en ce qui concerne les amputations variées que peuvent exiger les grands traumatismes des membres, et aussi pour les ligatures d'artères et les résections articulaires. M. Cornet a visé surtout à être pratique et son livre rendra les plus grands services aux praticiens modestes, que les circonstances ne mettent pas à portée de s'adresser aux spécialistes des hôpitaux des villes.

20. — On a fait grand bruit, naguère, de l'introduction dans la thérapeutique courante d'un produit très usuel, mais dont la plupart des médecins ignoraient la puissance curative à l'égard de certaines mala-

dies, notamment de la furonculose. Ainsi que le reconnaît l'auteur de *la Levure de bière et la levurine en thérapeutique*, l'emploi de levure de bière n'était pas, au fond, une nouveauté. Cette substance avait été totalement oubliée depuis la communication du médecin qui en avait signalé les bons effets, et elle ne s'employait plus que dans la médecine populaire, chez certaines populations du Nord. En moins de cinquante pages, M. Vitoux fait une étude complète de cette médication nouvelle, et il indique, en s'appuyant sur des observations concluantes, les services qu'elle paraît appelée à rendre. Les praticiens et le grand public trouveront dans cet opuscule toutes les indications nécessaires pour l'emploi de la levure, et qui se trouvent, pour la plupart, disséminées dans des périodiques de médecine difficiles à se procurer ou à consulter.

21. — Le livre de Mgr Kneipp : *Codicille à mon testament pour les malades et les gens bien portants*, vise à être un manuel des premiers soins à donner aux malades et aux blessés. On y trouve de bonnes choses, mais aussi bien des naïvetés; en tout cas, pas de conseils dangereux. Le côté excellent de la méthode, c'est qu'elle proscrit les excès sous toutes les formes et préconise l'exercice, et c'est là l'essentiel pour vivre en bonne santé.

22. — Le Dr Tondeur a voulu contribuer pour sa part à la description de la comédie humaine; il a réuni dans un élégant volume intitulé : *Récits de la vie médicale*, différentes scènes dont il a été le témoin.

23, 24. — Je ne ferai que signaler la nouvelle édition (32e) mise au courant, du *Formulaire* de Bouchardat; elle est suffisamment connue pour qu'il soit inutile d'en faire l'éloge.

— Quant au *Vade-Mecum du médecin-expert*, par le Dr Lacassagne, qui en est à sa deuxième édition, il a une importance d'autant plus grande que, de par la loi, tous les médecins aujourd'hui peuvent être experts. De nombreuses modifications y ont été apportées : des erreurs qui s'étaient glissées dans les chiffres et tableaux ont été rectifiées; un chapitre, celui des taches de sang, a été refondu en raison des moyens d'investigations découverts depuis peu; un autre nouveau, traitant de la docimasie hépatique, a été ajouté. Le praticien trouvera, en outre, dans ce livre un modèle d'examen médico-légal d'un aliéné criminel, un autre de cas de fulguration par la foudre ou l'électricité, la loi sur l'exercice de la médecine, le décret sur la nomination des experts, la loi sur les accidents du travail, et même le tarif ouvrier du concours médical; en un mot, tous les documents spéciaux qu'il peut se trouver dans la nécessité de consulter. Dr J.-L. de Sainte-Marie.

OUVRAGES SUR LA MUSIQUE

1. *Kunstlehre in fünf Teilen*, von Gerhard Gietmann, S. J. und Johannes Görensen, S. J. Dritter Teil : *Musik-Aesthetik*, von Gerhard Gietmann, S. J. mit 6 Abbildungen und vielen Kürzern Musikproben. Freiburg im Brisgau, Herder, 1900, gr. in-8 de VIII-370 p. — 2. *Saint Alphonse de Liguori, musicien, et la Réforme du chant sacré*, par le R. P. J. Bogaerts. Paris, Lethielleux, 1899, in-4 de 156 p., 5 fr. — 3. *Le Chant de la Passion, paroles et musique de* saint Alphonse de Liguori. Texte original italien et texte français. Paris, Lethielleux, s. d., in-4 de 29 p., 2 fr. 50. — 4. *Le Chant grégorien et sa restauration*, conférence par l'abbé H. Villetard. Solesmes, imp. Saint-Pierre, 1900, gr. in-8 de 48 p. — 5. *Mélanges de musicologie critique. La Musicologie médiévale. Histoire et méthodes.* Cours professé à l'Institut catholique de Paris, 1898-1899, par Pierre Aubry. Paris, Welter, 1900, gr. in-4 de VI-134 p., 20 fr. — 6 *Ab hoc et ab hac. Essai nouvel de critique liturgico-musicale. A propos de récentes publications contre le chant ecclésiastique*, par l'abbé Alfred Dabin. Grenoble, Brotel, 1900, gr. in-8 de 27 p., 0 fr. 25. — 7. *Les Fêtes musicales d'Avignon, 3, 4 et 5 août 1899*, par l'abbé Alfred Dabin. Évreux, imp. de l'Eure, 1900, gr. in-8 de 37 p.

1. — Les théories sur l'esthétique musicale professées en Allemagne peuvent être ramenées à deux courants opposés. Les uns, à la tête desquels se place Hanslick, le distingué critique de l'Université de Vienne, réduisant la beauté musicale à la beauté matérielle des formes que revêtent les sons ; la musique est pour eux « tönend bewegte Formen. » Leur point de vue est très formaliste puisqu'il exclut plus ou moins toute parenté de la musique avec les mouvements de l'âme. Il est vrai cependant, et ce point ne ressort pas bien dans le livre du P. Gietmann, *Musik-Aesthestik*, que Hanslik lui-même, dans les dernières éditions de sa brochure sur *Das Musikalisch-Schöne*, est revenu sur ses idées antérieures, et est entré en composition avec les partisans de la deuxième opinion, pour qui la musique n'est qu'une affaire de sentiments. Le P. Gietmann, dans une exposition lumineuse et très claire, prend position entre ces opinions extrêmes ; il ne méconnaît point l'influence considérable des formes musicales, et il ne nie pas l'importance de l'élément psychologique qui joue un si grand rôle dans la musique. Il nous semble que ce point de vue est celui auquel se rangeront tous les esprits impartiaux ; il a été adopté déjà par bon nombre de savants qui se sont prononcés depuis que la brochure du professeur Hanslik a ouvert la lutte. Dès le second chapitre, le P. Gietmann entre dans la partie analytique de son travail. Il traite successivement du son musical, de la genèse, du phénomène de la consonance et de la dissonance et des autres parties théoriques. Il faut hautement louer le R. P. Gietmann d'avoir fait une large place dans son livre à l'esthétique de la musique religieuse ; c'est la première fois, à ma connaissance, que ce sujet est traité d'une manière aussi détaillée. L'auteur s'étend avec un amour particulier sur les questions de chant liturgique, auxquelles il donne beaucoup plus de dévelop-

pements qu'à la polyphonie classique de Palestrina, par exemple. Il nous semble que les proportions de son travail souffrent un peu de ces explications nombreuses et détaillées sur le chant grégorien, et que l'espace qu'elles occupent est exagéré, si on les compare à la rapidité avec laquelle l'auteur passe sur d'autres questions cependant très importantes, soit historiquement, soit au point de vue esthétique. Mais ceci est secondaire, et quelques remarques plus importantes sont nécessaires. En premier lieu le R. P. Gietmann, pour analyser et expliquer la théorie musicale du moyen âge, a uniquement recours à une édition moderne, source bien insuffisante pour étudier la musique de ce temps. S'il s'était proposé de parler seulement de la musique pratiquée de nos jours, cette manière de procéder eût été, à la rigueur, compréhensible. Mais dès qu'il abordait certaines questions par leur côté historique, — il parle même longuement de la musique grecque et cite une mélodie chinoise, — il était indispensable de prendre le chant du moyen âge tel qu'il était, et non pas tel qu'il a été mutilé par des ignorants du XVIIe siècle. Ce fait est très significatif; il prouve jusqu'à quel point en Allemagne les idées scientifiques commencent à se dissoudre sous la fiction de l'obligation de chanter les chants médicéens. Aussi dans le livre du P. Gietmann le lecteur chercherat-il en vain une explication sur les parties les plus importantes de la composition grégorienne, sujet extrêmement fécond pour l'esthétique musicale; toujours il n'a devant lui que les squelettes de la médicéenne. N'est-il pas surprenant, pour citer un exemple, de voir à la page 69 la mélodie ratisbonnienne de l'*Alma mater* citée comme « ein Beispiel aus der Kirchenmusik des Mittelalters » ? Je prie le lecteur d'étudier aussi, à la page 79, la mélodie du Graduel *Requiem aeternam,* surtout la phrase monstrueuse sur *perpetua,* où se dévoile l'art insigne des rédacteurs médicéens de couper la mélodie sans prendre garde à ce que les parties restent en cohérence musicale. Il y aurait eu à écrire de très belles pages et d'un haut intérêt esthétique sur la manière de procéder des soi-disant réformateurs du chant liturgique au XVIIe siècle. Mais l'auteur aurait dû bouleverser pour cela la moitié de ce qu'il a écrit sur le plain-chant. Peut-être aussi sa méthode de travail ne lui aurait-elle pas permis de voir clair dans des questions de cette nature. Pour les questions de *rythme,* des *modes grégoriens,* etc., le P. Gietmann se rallie à l'opinion de son confrère le R. P. Dechevrens, au grand détriment de son livre, je crois. Du reste c'est, à notre connaissance le seul adhérent que le P. Dechevrens ait trouvé en Allemagne. Mais il est permis de s'étonner que le P. Gietmann n'ait pas aperçu le côté complètement aprioristique des constructions de son maître. Sa théorie des modes est fantaisiste, plus encore que son système rythmique. — Nous regrettons de ne pouvoir louer dans cet ouvrage tous les mérites

scientifiques que nous aurions voulu y trouver ; mais malgré ces défauts et ces lacunes, il n'en demeure pas moins un livre utile, écrit avec conviction, méthode et clarté.

2 et 3. — Nous connaissions en saint Alphonse de Liguori le fondateur d'une congrégation religieuse célèbre, l'évêque, le docteur de l'Église, le saint ; le R. P. Bogaerts nous révèle le « musicien. » C'est plus et mieux qu'une simple gloire artistique que l'auteur ambitionne pour son héros. Saint Alphonse fut non seulement un musicien de talent, mais encore un réformateur du chant religieux ; c'est la thèse qu'il pose, et le volume qu'il nous présente a pour objet d'en administrer la preuve. Il conclut en formant le vœu de voir un jour l'Église ajouter au titre solennel de Docteur celui de Patron de la musique religieuse. — Musicien, artiste, saint Alphonse le fut incontestablement. De son œuvre qui aurait été considérable, il ne reste à vrai dire que des lambeaux, et le fragment le plus important est le *duo* qui forme l'appendice du présent volume. Le P. Bogaerts a eu l'heureuse idée de soumettre ce morceau à l'appréciation de plusieurs musiciens compétents, et il résulte de leur consultation que l'auteur du cantique est un musicien de marque, et d'un talent bien supérieur à un vulgaire talent d'amateur. Saint Alphonse fut-il au même degré un réformateur du chant sacré ? C'est ce que l'auteur s'attache à démontrer par la raison qu' « il a provoqué, dans la sphère de son action, une réaction salutaire contre la décadence de l'art musical à la fin du XVIIIe siècle. » Ce n'est pas au musicien, il est vrai, qu'est due cette réforme. Comme artiste, saint Alphonse n'a opéré de restauration directe que dans le domaine extra-liturgique du cantique populaire ; rien ne fait penser qu'il ait tenté pareille chose dans le plain-chant, ni même qu'il ait jugé utile une révision des textes si déplorablement déchus de son époque. C'est l'évêque qui, dans le cercle de son influence pastorale, a réagi avec vigueur contre l'envahissement des églises et des monastères par la musique mondaine et théâtrale. Partout, sous son impulsion, le plain-chant reprend sa prépondérance ; la musique figurée, néanmoins, n'est pas entièrement sacrifiée par le zèle non moins éclairé que brûlant du pontife, mais il ne tolère qu'une musique concertante, de style sévère, *al modo di canto fermo*. Parallèlement à l'œuvre du pasteur, le docteur marquait le rôle vrai du chant dans la liturgie dont il est une partie organique, intégrante ; enfin le moraliste complétait les réformes en posant le principe fondamental de la « hiérarchie des autorités, » par suite duquel Rome est le moteur unique et central d'où émane toute action réformatrice dans le domaine religieux. Nous devons louer sans réserves le savoir artistique et théologique dont fait preuve l'auteur de *Saint Alphonse de Liguori, musicien*. Peut-être sera-t-on tenté de trouver surfait ce titre de « réformateur »

qu'il réclame pour son saint ; ordinairement ce terme éveille l'idée d'une action plus immédiate, plus formelle, dirons-nous, dans le sens d'une amélioration, d'un retour aux monuments de la tradition. Nous n'aurons pas le mauvais goût de lui faire une querelle si déplacée ; si les titres de saint Alphonse sont un peu éloignés, tout le monde reconnaîtra combien ils sont sérieux ; aussi est-ce de tout cœur que nous joignons nos vœux à ceux du R. P. Bogaerts pour que la musique religieuse compte bientôt un patron et un protecteur de plus.

Nous devons formuler quelques réserves sur la partie du travail où l'auteur prêche ceux qui oublient que le temps est passé « de discuter sur les mélodies grégoriennes », que le temps est venu d'obéir, que l'obéissance est un signe de prédestination, etc. » — Visiblement, dans la pensée du R. P., la réforme du chant se trouverait compromise par le fait de quelques entêtés qui s'obstinent à faire passer l'esthétique avant le respect dû à l'autorité de l'Église. Mettons les points sur les i. Le P. Bogaerts vise ici les décrets de la S. C. des Rites approuvant l'édition dite « médicéenne » des livres de chant publiée par la maison Pustet de Ratisbonne. Son erreur est de prêter à ces décrets un caractère strictement impératif. Les décrets n'ont point prescrit formellement ni exclusivement l'édition allemande des livres de chant ; ils l'ont simplement recommandée. Il ne peut donc être question ici d'obligation rigoureuse. Et ce qui nous donne la vraie pensée de Rome sur ce point important, c'est qu'on peut entendre chanter à Rome même, dans plusieurs églises et chapelles, et jusqu'à la chapelle Sixtine, sous la direction de Perosi, les mélodies grégoriennes d'après les anciens manuscrits. A défaut d'autres faits de même nature que nous pourrions citer en grand nombre, ceci nous montre suffisamment que si les intentions de l'auteur sont dignes de tout éloge, son argumentation porte à faux. Comme tant d'autres, il s'est trop hâté d'édifier sur des textes auxquels les événements qui se passent à Rome même, sous l'œil et le patronage personnel du Souverain Pontife, apportent un commentaire clair autant que nécessaire.

— Notons comme formant en quelque sorte un appendice au livre du R. P. Bogaerts, *le Chant de la Passion*, paroles et musique de saint Alphonse, avec texte original italien et texte français.

4. — M. l'abbé H. Villetard a eu raison de publier sa conférence sur *le Chant grégorien et sa restauration*, prononcée il y a déjà quelques années. Nous connaissons peu d'ouvrages qui, en si peu de pages, retracent avec tant d'autorité et de compétence la marche des idées et des faits relativement à la restauration des mélodies grégoriennes. M. l'abbé Villetard, curé de Serrigny, est un ami intelligent et enthousiaste de ces vieilles cantilènes, et il ne se croit pas « hérétique » pour

cela. Son éloquence communicative les fait aimer. L'auteur a eu l'idée de joindre à sa conférence une bonne bibliographie.

5. — Vivement attaquée, la restauration grégorienne trouve des défenseurs de toutes parts ; plus haut, c'est un jeune curé qui en raconte l'histoire ; voici maintenant un archiviste paléographe qui consacre les prémices de sa plume et de son talent à l'étude, à l'histoire et à la défense des antiques mélodies du moyen âge, et cela dans un cours professé à l'Institut catholique de Paris. Un avant-propos de deux pages nous met au courant des idées de l'auteur. M. Aubry, avec ses *Mélanges de musicologie critique. La Musicologie médiévale*, se pose nettement sur le terrain scientifique ; il en a le droit, dit-il, et il entend y rester : il veut étudier la musique liturgique et profane des siècles passés avec l'aide des méthodes modernes. Mais il se gardera bien de tomber dans l'erreur signalée ci-dessus du P. Gietmann. « Sur le terrain musicologique, affirme-t-il, vouloir s'en tenir à l'édition pseudo-palestrinienne, c'est un peu faire la science contemporaine avec la méthode des alchimistes. » Son idée maîtresse et certainement féconde est d'étendre à la langue musicale les principes et les procédés de la critique philologique. Pour lui il y a une philologie, une phonétique, une morphologie, une syntaxe musicales, d'où il résulte « qu'un texte musical ne s'établit pas autrement qu'un texte littéraire, et que les principes qui sont de règle ici sont applicables là. » Dans le présent cours, M. Aubry étudie d'abord l'histoire de la musicologie médiévale aux deux derniers siècles et de nos jours, c'est-à-dire, par ordre chronologique, les auteurs qui se sont préoccupés du chant grégorien et de la musique mesurée du moyen âge, dom Jumilhac, dom Martin Gerbert, l'abbé Lebœuf, Fétis et de Coussmaker. Puis vient la critique des diverses éditions du Graduel et de l'Antiphonaire, et elle n'est pas tendre pour l'édition de Ratisbonne, que l'auteur refuse d'attribuer à Palestrina. Une leçon retrace les travaux des bénédictins de Solesmes. Enfin, dans ses trois dernières leçons, le professeur pose les principes et les méthodes qui doivent présider à tout travail d'histoire et de philologie musicales. En voici les titres : *La Méthode philologique dans les sciences musicologiques ; La Méthode historique dans les mêmes sciences.* Ces deux leçons sont sans contredit les plus importantes et les plus originales de ce cours ; on voit que l'auteur les a soignées *con amore*. Enfin, dans une dernière leçon, M. Aubry passe en revue les principales sources d'une bibliographie musicale et annonce qu'il a entrepris, avec l'aide de dévoués collaborateurs, un travail bibliographique sur une vaste échelle pour la musicologie générale. Bon et beau livre auquel nous souhaitons un vrai succès.

6. — Encore un défenseur du vieux chant traditionnel, mais combien différent de M. P. Aubry ! Celui-ci le défend avec l'arme froide

et tranchante de la science, M. l'abbé Dabin, avec le fouet vengeur de la satire. Dans ces pages compactes, humoristiques et d'une verve peut-être excessive, qu'il intitule : *Ab hoc et ab hac. Essai nouvel de critique liturgico-musicale. A propos de récentes publications contre le chant ecclésiastique*, l'auteur s'en prend à ceux qui, dans ces derniers temps et sous des prétextes divers, ont essayé de discréditer les livres de chant édités par les PP. bénédictins de Solesmes. M. Dabin malmène rudement ces adversaires du chant restauré ; il mettra peut-être les rieurs de son côté. Par contre, ceux qui voudraient voir aborder ces questions avec beaucoup de calme et de sérieux trouveront sans doute à redire à la forme de cette publication.

7. — *Les Fêtes musicales*, organisées par M. Borde et sa *schola cantorum*, sous la présidence de Mgr l'archevêque d'Avignon, ont eu un très grand éclat : la présence des fameux chanteurs, le nom des conférenciers, MM. Ferdinand Brunetière, Vincent d'Indy, Bordes, P. Aubry, Gastoué, etc., avaient attiré dans les murs de la vieille cité papale un grand nombre d'auditeurs. M. l'abbé Dabin, délégué à cette sorte de congrès par Mgr l'évêque d'Évreux, raconte ce qu'il a vu, ce qu'il a entendu, avec un style alerte, toujours pétillant d'esprit. M. B.

GÉOGRAPHIE ET VOYAGES

1. *Atlas universel de géographie*, commencé par Vivien de Saint-Martin et continué par Fr. Schrader, n° 32 (*Autriche-Hongrie*), 35 (*Europe centrale* n° 3), 42 (*Asie physique*) et 53 (*Asie* n° 9). Paris, Hachette, 1900, in-folio ; chaque carte, 2 fr. — 2. *Nouveau Dictionnaire de géographie universelle*, commencé par Vivien de Saint-Martin et continué par Louis Rousselet. *Supplément*, fascicules 17, 18 et 19. Paris, Hachette, 1900, in-4 ; les fasc. 17 et 18, 2 fr. 50; le fasc. 19, 1 fr. 25. — 3. *La Spéléologie, ou Science des cavernes*, par E.-A. Martel. Paris, Carré et Naud, 1900, in-8 de 126 p., 2 fr. (collection *Scientia* ; Biologie, n° 8). — 4. *A travers nos Colonies*, par E. Josset. Paris, Colin et Cie, 1900, in-12 cartonné de 343 p., 1 fr. 50. — 5. *L'Exploitation de notre empire colonial*, par Louis Vignon. Paris, Hachette, 1900, in-12 de 355 p., 3 fr. 50. — 6. *Colonies allemandes impériales et spontanées*, par H. Hauser. Paris, Nony, 1900, in-8 de x-141 p. (*Études d'économie coloniale*, 1er fasc.), 2 fr. 50. — 7. *A travers les pays scandinaves*, par G. Sansrefus. Paris, Société libre d'édition des gens de lettres, 1900, in-8 de 435 p., 10 fr. — 8. *Dans le Levant. En Grèce et en Turquie*, par Cyr. van Overbergh. Bruxelles, Société belge de librairie, 1899, in-12 de xv-421 p., 3 fr. 50. — 9. *Souvenirs d'un voyage dans le Levant*, par Gabriel Rogeron. Paris, A. Picard et fils, 1899-1900, 2 vol. in-8 de 355 et 395 p., 7 fr. — 10. *La Conquête de l'Afrique*, par Jean Darcy. Paris, Perrin, 1900, in-12 de vii-359 p., 3 fr. 50. — 11. *Monographie de Tombouctou*, par Mgr A. Hacquard. Paris, Société des études coloniales et maritimes, 1900, in-12 de viii-119 p., 1 fr. — 12. *La Guinée française*, par Aspe-Fleurimont. Paris, Challamel, 1900, in-12 de 351 p., 5 fr. — 13. *Trente mois au continent mystérieux ; Gabon-Congo et Côte occidentale d'Afrique*, par Payeur-Didelot. Paris et Nancy, Berger-Levrault, 1899, in-8 de xi-404 p., 5 fr. — 14. *Au Congo*, par E. de Mandat-Grancey. Paris, Plon-Nourrit, 1900, in-12 de 301 p., 4 fr. — 15. *Aux Colonies*

d'Asie et dans l'Océan indien, par G. Verschuur. Paris, Hachette, 1900, in-12 de 409 p., 4 fr. — 16. *Notes sur l'Inde*, par le prince Bojidar Karageorgevitch. Paris, Calmann Lévy, 1900, in-12 de xvi-434 p., 4 fr. — 17. *Notes sur la vie française en Cochinchine*, par Pierre Nicolas. Paris, Flammarion, s. d., in-12 de iv-315 p., 3 fr. 50. — 18. *Le Laos et le Protectorat français*, par le capitaine Gosselin. Paris, Perrin, 1900, in-12 de 349 p., 3 fr. 50. — 19. *Hai-nan et la côte continentale voisine*, par Cl. Madrolle. Paris, Challamel, 1900, in-8 de xiv-xviii-126 p., 10 fr. — 20. *La Rénovation de l'Asie* (*Sibérie, Chine, Japon*), par Pierre Leroy-Beaulieu. Paris, Colin et Cie, 1900, in-12 de xxvii-482 p., 4 fr. — 21. *Les Iles Blanches des mers du Sud*, par le P. Fernand Hartzer. Paris, Amat, 1900, in-8 de 345 p., 5 fr. — 22. *Un Outre-mer au* xvii*e siècle. Voyages au Canada du baron de la Hontan*, publiés par François de Nion. Paris, Plon-Nourrit, 1900, in-12 de xix-338 p., 3 fr. 50. — 23. *Voyage d'exploration d'un missionnaire dominicain chez les tribus sauvages de l'Equateur*, avec une préface du R. P. Magalli. Paris, Téqui, 1899, in-8 de x-335 p., 3 fr.

1. — *L'Atlas universel de géographie* commencé par Vivien de Saint-Martin et continué par M. Franz Schrader vient de s'enrichir de quatre excellentes cartes, dont deux sont consacrées à l'Europe et deux à l'Asie. La feuille 3 de la carte en 4 feuilles de l'Europe centrale (n° 35), dont nous annoncions la prochaine publication dans notre dernier compte rendu semestriel, et une carte générale de l'Autriche-Hongrie à l'échelle de 2.500.000e (n° 32) rendant sensible aux yeux la composition et le caractère dualiste de la monarchie austro-hongroise, voilà ce que la librairie Hachette a ajouté à ses planches antérieures consacrées aux pays d'Europe ; pour l'Asie, l'Atlas s'est augmenté (n° 53) de la feuille 9 (Inde méridionale) d'une grande carte en 10 parties et d'une carte d'ensemble de l'Asie physique. Ce dernier travail (n° 42), dressé sur l'élégante projection dont il est l'auteur par M. D. Aïtoff et dessiné pour le trait et la topographie par M. E. Giffault, est une pure merveille de précision et de clarté; tous ceux qui se donneront la peine de l'étudier y reconnaîtront une œuvre soigneusement exécutée après avoir été longuement mûrie ; c'est, à notre avis, une des meilleures cartes de cet *Atlas*, qui en compte tant de bonnes, et même d'excellentes.

2. — Tandis que la publication de l'*Atlas universel de géographie* se poursuit avec lenteur, voici une autre publication entreprise par la librairie Hachette parallèlement à la précédente et dont nous pouvons annoncer la fin : les derniers fascicules du *Supplément*, ajouté par M. Louis Rousselet au *Nouveau Dictionnaire de géographie universelle*, de Vivien de Saint-Martin, ont en effet paru au cours de ce semestre. Il y a, dans ces derniers fascicules (nos 17, 18 et 19), une foule d'excellents articles, les uns nouveaux (tels les articles intitulés *Sahara français*, *Soudan français*), d'autres qui continuent et mettent à jour les études publiées dans le *Dictionnaire* lui-même (Cf. les mots *Tombouctou*, *Tonkin*, *Touât*, *Transvaal*, *Tunisie*, *Yunnan*). Ces livraisons ne présentent donc pas moins d'intérêt que les précédentes et

répondent sur bien des points à nombre de questions de véritable actualité ; aussi les consultera-t-on beaucoup dans le présent, sans pour cela cesser d'y recourir dans l'avenir. Il faudra en effet, en s'occupant de travaux géographiques, conserver toujours sous la main le *Dictionnaire de géographie universelle* et son *Supplément*, à moins que la maison Hachette ne se décide un peu plus tard à refondre les neuf volumes des deux ouvrages dans un travail d'ensemble aussi documenté, mais plus commode.

3. — Si cette science nouvelle qui s'appelle la spéléologie ne cesse de rendre les plus grands services à la géologie, elle en rend de non moins considérables à la géographie physique, dont il est permis, à certain point de vue, de la considérer comme une branche. C'est pourquoi le travail qui vient de paraître dans la collection *Scientia*, sous le titre de *la Spéléologie, ou Science des cavernes*, ne peut manquer d'être accueilli avec faveur par les géographes. Dans ce remarquable précis, rédigé par celui-là même qui s'est fait en France, depuis plus de quinze ans, l'apôtre convaincu de la spéléologie, par l'explorateur de nos abîmes et de nos rivières souterraines, par le fondateur de l'active Société de spéléologie, M. E.-A. Martel a mis la quintessence de ses publications antérieures et résumé le cours libre qu'il a professé à la Sorbonne au cours de l'année scolaire 1899-1900. En seize chapitres courts, mais pleins de faits, il a exposé avec une élégante précision, les principales questions relatives à la « science des cavernes », énoncé les principes qui se dégagent des observations déja faites, indiqué les multiples desiderata des spéléologistes et dressé le programme très considérable de leurs recherches futures. Œuvre de mise au point s'il en fut, ce petit volume ne peut manquer de gagner de nouveaux adeptes à la spéléologie, et d'en faire mieux apprécier l'importance et l'intérêt ; aussi M. Martel ne devra-t-il pas attendre longtemps pour en donner une nouvelle édition. Qu'il veuille bien alors mettre d'accord deux chiffres de sa figure 6 (elle indique tantôt 509, tantôt 519m pour le lac du Tindoul de la Vaissière), rendre plus intelligible l'énoncé du troisième principe formulé à la page 85, préciser certains renvois bibliographiques (note 1 de la p. 100), corriger diverses orthographes défectueuses qui ne sont d'ailleurs que des coquilles typographiques (*Bandait* pour *Bandial*, p. 82), et son opuscule sera absolument irréprochable.

4. — Voici un petit volume que nous avons lu avec un très vif plaisir, et que pourront lire avec fruit d'autres personnes même que des enfants. Frappé de ce fait très exact que les colonies françaises ne tiennent pas, dans l'enseignement actuel de la géographie, une place suffisante, M. E. Josset a voulu y remédier dans une certaine mesure en composant un livre de lecture qui comblât les lacunes

de notre enseignement officiel, qui fît connaître aux enfants, sous une forme vivante, nos possessions d'outre-mer, qui les leur fît aimer, qui leur inculquât en même temps les admirables maximes dont se sont toujours inspirés les grands colonisateurs français. *A travers nos colonies*, tel est le titre de cet ouvrage, plein d'excellents enseignements et d'utiles leçons, intelligemment illustré de cartes très claires et de jolies gravures. Sans aucun doute, il nous serait possible de critiquer çà et là des points de détail ; nous préférons féliciter M. Josset de la façon dont il s'est acquitté de sa tâche, et lui signaler une grosse lacune, la seule que nous ayons relevée dans son exposé : c'est de n'avoir pas soufflé mot de l'œuvre patriotique de nos missionnaires, soit dans l'Afrique du Nord, soit à Madagascar, ailleurs encore. Les Anglais s'en rendent bien compte, et reprochent à nos missionnaires de faire œuvre exclusivement politique, ce qui est inexact et injuste ; mais n'est-il pas aussi injuste de ne pas rendre à ces courageux pionniers de l'influence française le tribut de respect et de reconnaissance qui leur est dû ? M. Josset a parlé longuement, et avec raison, de l'*Alliance française* (p. 42-43) ; je m'étonne qu'il n'ait pas consacré une page à nos missions.

5. — Bien que l'étude d'ensemble de M. Louis Vignon sur *l'Exploitation de notre empire colonial* ne soit pas, à proprement parler, géographique, elle touche de trop près à la géographie pour que nous n'en disions pas ici quelques mots. Son auteur, qui a déjà publié sur les colonies françaises différents ouvrages d'ensemble ou de détail, pense avec raison que l'heure est venue pour la France de mettre en valeur son domaine colonial ; mais comment mettre ce domaine en valeur ? Sera-ce de la façon même dont il est exploité actuellement ou de quelque autre manière ? Pour répondre à cette question, M. Vignon traite successivement : des colons et des principales conditions de leur établissement ; — des capitaux et de leur emploi dans les travaux publics, dans les compagnies privilégiés de commerce et d'exploitation, dans les banques ; — du régime douanier ; il parle de ces différents sujets d'une manière vraiment intéressante, en personne bien informée (nous lui reprocherons cependant de ne renvoyer, à la note 2 de la p. 47, qu'à une notice très insuffisante sur le jardin botanique de Buitenzorg), ayant sur un certain nombre de points des idées personnelles et justes. Sur d'autres points, par contre, — en particulier sur la mise en valeur du domaine français d'outre-mer, — nous ne pouvons pas approuver complètement les théories de M. Vignon, qui est un fougueux partisan du libre-échange ; pour nous, une sage protection est infiniment préférable, pour les colons eux-mêmes, au système de liberté à outrance préconisé par notre auteur ; pour nous, « les convenances et les possibilités des colons » sont en parfait

accord avec leur intérêt bien entendu comme avec l'intérêt de la métropole. C'est pourquoi « il est souhaitable que les colons tournent de préférence leur activité vers la production du coton, de la laine, des soies, du café, des graines oléagineuses, l'exploitation des bois et du caoutchouc. » Là est (M. Vignon le déclare lui-même p. 325) « l'avenir de l'agriculture coloniale. » Est-ce donc un tort de vouloir y amener nos colons ? Nous ne pouvons, quant à nous, parvenir encore à l'admettre.

6. — Si nous avons le devoir d'étudier, avant tout autre, le domaine colonial français, nous devons aussi étudier les colonies étrangères, nous tenir au courant de leurs modifications et de leurs progrès. C'est ce qu'avait bien compris la direction des *Questions diplomatiques et coloniales* quand elle chargea naguère plusieurs de ses collaborateurs de rédiger des études de vulgarisation sur les colonies anglaises, allemandes, etc. Une série de ces articles est complètement terminée, celle qu'a faite M. H. Hauser sur l'empire colonial allemand, et son auteur a eu l'excellente idée d'en composer un fascicule qu'il vient de faire paraître, avec des additions et des corrections, sous le titre de *Colonies allemandes impériales et spontanées*. Nous recommandons très volontiers la lecture de cet ouvrage, car il nous semble, en dépit de quelques imperfections, remplir parfaitement le but que s'est proposé son auteur, et devoir faire vraiment connaître au public français un nouvel empire colonial dont il ne soupçonne guère, en règle générale, ni la vitalité, ni l'importance. En fournissant des chiffres exacts et précis, en énumérant les progrès territoriaux et économiques des colonies allemandes, M. Hauser sonne en réalité une cloche d'alarme, appelle l'attention de ses compatriotes sur une situation dont ils ont le devoir de se préoccuper ; c'est donc un service qu'il rend à son pays ; il convient de l'en remercier, et de l'inviter à ne pas nous faire trop longtemps attendre un second fascicule, (mieux documenté au point de vue bibliographique) de ses *Études d'économie coloniale*.

7. — C'est un gros volume que celui dans lequel M. Gaston Sansrefus nous fait part de ses impressions de voyage *A travers les pays scandinaves ;* est-ce en même temps un bon volume ? Oui, répond M. Yvanhoé Rambosson, qui déclare, dans sa préface, avoir « rarement lu journal de voyage plus intéressant et plus prestement et poétiquement écrit. » Nous ne pouvons pas, à notre vif regret, penser comme lui, et nous estimons, pour notre part, qu'il y a un véritable abîme entre les « impressions de route » de M. Sansrefus et le joli livre de M. Vandal intitulé : *En Karriole*. Autant ce dernier ouvrage est personnel, autant le volume de M. Sansrefus nous a semblé banal et conventionnel, dépourvu de toute émotion vraie. Ni les merveilles de l'art ni celles de la nature ne semblent avoir le don de faire vibrer cet excursionniste, dont le style tourmenté finit par fatiguer. Si du moins

il y avait profit à s'imposer cette fatigue ! Mais je cherche vainement les données historiques ou autres un peu neuves fournies par M. Sansrefus ; c'est des « guides » que lui vient la meilleure partie de son savoir. Ne vaut-il pas mieux, dès lors, se contenter d'étudier les « guides » eux-mêmes ?

8. — C'est là d'ailleurs une manière de procéder à laquelle on aurait tort de recourir sans cesse ; l'ouvrage de M. Cyr. van Overbegh intitulé : *Dans le Levant* en fournit la preuve. Il y est simplement question de la Grèce et de la Turquie, que l'auteur a visitées en 1898 avec la croisière organisée par la *Revue générale des sciences* à l'occasion du cinquantenaire de la fondation de l'École d'Athènes ; mais quel enthousiasme chez l'auteur ! Quelle intensité de sentiment ! Et comme, d'autre part, grâce aux conférences de M. Diehl et aux explications des uns et des autres, il y a des renseignements précieux dans ce volume ! Son auteur sait voir, sait sentir et sait rendre ce qu'il ressent (cf., par exemple, p. 76-77) ; en outre, il a de l'érudition et de l'esprit tout à la fois. Aussi convient-il de lire *Dans le Levant;* on y trouvera plaisir et profit.

9. — M. Gabriel Rogeron a aussi visité le Levant, mais il y a bien longtemps, en 1864, alors que Constantinople ne faisait guère que commencer à s'européaniser, et que Jérusalem ne l'était encore en aucune façon ; il l'a visité plus longuement et beaucoup mieux que M. Cyr. van Overbegh. S'il n'a pas mis le pied en Grèce, il a successivement passé par Constantinople, Brousse, Smyrne, la Palestine et l'Égypte méditerranéenne ; il a vu Rhodes et a navigué sur l'Archipel, il a traversé l'isthme de Suez à une époque où s'exécutaient les travaux de percement de l'isthme. Que les temps sont changés, et comme tout, dans ces pays riverains de la Méditerranée orientale, est transformé actuellement ! Comme l'auteur le dit très bien (t. I, p. 2), il a visité l'Orient « à un moment où il était encore absolument intact de toute influence européenne, c'est-à-dire absolument lui-même. » Tout autre est l'Orient aujourd'hui, et il a subi des modifications infiniment plus profondes que ne paraît le croire M. Rogeron. Aussi ses *Souvenirs d'un voyage dans le Levant* présentent-ils un intérêt très réel, car ils sont, en même temps qu'une agréable relation de voyage rédigée par un voyageur bien informé, un document.

10. — L'Afrique retient toujours, à juste titre, l'attention de ceux que préoccupe l'avenir de notre empire colonial, et nombreuses continuent à être les études d'ensemble ou de détail consacrées à cette partie du monde. Au premier rang des récents ouvrages généraux relatifs à l'établissement des Européens dans le continent noir, il n'est que juste de placer *la Conquête de l'Afrique*, de M. Jean Darcy, un volume dont le titre est trop général (car il n'y est nullement question

des contrées de l'Afrique méditerranéenne, ni du Sahara ni du Soudan), mais dont les différents chapitres sont excellents, pleins de faits précis et pleins d'enseignements. Justement frappé de l'importance extraordinaire du rôle de l'Allemagne dans l'Afrique équatoriale et dans l'Afrique australe, M. Jean Darcy a entrepris de montrer les progrès sans cesse grandissants de l'influence et de l'infiltration germaniques sur « toute une moitié de l'Afrique. » Il l'a fait avec un réel talent d'exposition, beaucoup de sobriété et beaucoup de force, de manière très intéressante et très convincante. C'est pourquoi il faut lire cet ouvrage, un des meilleurs qui aient été écrits, à notre connaissance, sur la conquête européenne de la moitié méridionale de l'Afrique, un de ceux qui expliquent avec le plus de précision les conditions actuelles et aussi les conditions futures de l'équilibre colonial dans la troisième partie du monde.

11. — La Société des études coloniales et maritimes, non contente de faire paraître un *Bulletin* très intéressant, entreprend la publication d'une série d'études de vulgarisation destinées à faire connaître la valeur des différentes parties de notre nouveau domaine colonial, ainsi que l'importance des sacrifices consommés pour les soumettre à notre influence. C'est une idée à laquelle on doit applaudir sans réserve, surtout après avoir lu la *Monographie de Tombouctou* par laquelle débute la série nouvelle. Œuvre de Mgr A. Hacquard (le compagnon de M. Bernard d'Attanoux dans son voyage chez les Touareg, et du lieutenant Hourst dans sa mémorable exploration au Niger en aval de Tombouctou, l'auteur du *Manuel de la langue Sonrhaï*, actuellement vicaire apostolique du Sahara et du Soudan français), ce petit volume contient un excellent résumé de la géographie physique et politique du pays de Tombouctou, ainsi que de son histoire. Très précis sont tous les renseignements contenus dans cet ouvrage, tant au point de vue économique qu'au point de vue de l'histoire absolument contemporaine, et les cartes plus ou moins nouvelles qui l'accompagnent en sont le très utile complément ; malheureusement plusieurs croquis sont très défectueux et déparent une plaquette autrement à peu près irréprochable. Nous reprocherions bien en effet, à Mgr Hacquard d'avoir trop longuement parlé de la pacification des environs de Tombouctou si ce n'était une chose voulue et imposée par la conception même de la publication ; nous serons plus à l'aise pour lui demander, à côté du plan de Tombouctou dressé par le lieutenant (aujourd'hui capitaine) Bluzet, de reproduire dans une seconde édition le curieux plan dressé naguère par Barth. Puissent d'autres monographies, aussi sérieuses et aussi bonnes, ne pas tarder à paraître ; ce sera tout bénéfice pour la cause coloniale.

12. — L'excellent volume que M. Aspe-Fleurimont vient d'écrire sur

la Guinée française n'est pas un livre de géographie physique, mais presque exclusivement un travail de géographie économique. Son auteur, conseiller du commerce extérieur, négociant expérimenté, observateur sagace et attentif, a consigné, dans cet ouvrage les résultats de ses remarques et de son expérience, et en a fait un véritable vade-mecum indispensable à toute personne qui veut commercer avec nos colonies des Rivières du Sud et aussi avec la Guinée portugaise, à laquelle est consacré le dernier chapitre du volume. Que de fines observations, que de critiques justifiées (Cf., par exemple, ce que M. Aspe-Fleurimont dit des Syriens, p. 217-218 ; — de l'absence de tout contrôle sur les boules de caoutchouc, p. 249-252), que de bons conseils nous y avons relevés, alors que nous ne pouvons, par contre, adresser à l'auteur que des critiques insignifiantes, comme d'écrire *colas* (p. 271-272) et non *kolas*. Aussi n'engagerons-nous pas les seuls négociants à lire *la Guinée française* ; les géographes de profession, qui ne doivent pas seulement s'occuper de la terre, mais aussi de l'homme, feront bien d'étudier avec attention cet ouvrage, dont de précieux documents annexes, une bonne carte et un plan de Conakry augmentent l'intérêt. Quant à ceux qui s'adonnent particulièrement à l'étude des questions coloniales, ils auront le devoir de consulter souvent le travail de M. Aspe-Fleurimont, de le méditer et d'en dégager les conclusions. Ce ne pourra être que pour le plus grand profit de la Guinée française et de nos autres colonies de la côte occidentale d'Afrique.

13. — La première impression que nous avons éprouvée, en lisant *Trente mois au Continent mystérieux*, a été de l'agacement et de l'ennui ; ni sur Lisbonne, en effet, ni sur le Sénégal, ni sur la Guinée, cet ouvrage ne contient quoi que ce soit de nouveau, et nous y avons même relevé, sur l'histoire de l'occupation française sur les côtes de Guinée et au Gabon-Congo, de graves erreurs (l'auteur croit, par exemple, ou semble croire que nous n'avons cessé de fréquenter le littoral de la Guinée depuis le XIVe siècle, p. 12 ; il fait assassiner Crampel « sur l'Oubanghi », p. 56 ; il confond de fâcheuse manière l'un avec l'autre les deux premiers voyages de Stanley (p. 102). Par contre, à partir du chapitre V, la lecture du volume de M. Payeur-Didelot devient tout à fait intéressante ; abandonnant alors la forme de journal, l'auteur coordonne systématiquement les observations qu'il a pu faire, pendant un séjour de deux ans et demi au Gabon-Congo, sur le pays lui-même, sur son climat, sa flore, sa faune et ses habitants, enfin sur la colonisation et l'avenir de la contrée. C'est entre 1883 et 1886 que M. Payeur-Didelot a, comme compagnon de l'illustre Savorgnan de Brazza, recueilli ces notes que nous signalons à tous les géographes soucieux des progrès de notre empire colonial, et particulièrement de notre possession du Gabon-Congo ; ses pages sur les diffé-

rentes tribus du pays (ch. VII) et sur les espèces utilisables de la flore gabonaise (ch. IX) méritent en particulier d'être mentionnées. Elles sont incomplètes, sans doute (M. Payeur-Didelot fait allusion, par exemple, à des contes et à des chansons indigènes, p. 126, à des traditions sur le lac Zonenghé, p. 86, qu'il eût bien fait de recueillir et de publier) ; mais rien ne vaut, à notre avis, des observations sincères et consciencieuses. Voilà ce que contient, au total, depuis sa page 57, le volume de M. Payeur-Didelot; c'est donc un document susceptible d'être consulté avec un réel profit; aussi en recommandons-nous la lecture.

14. — On fera bien de lire également les « impressions d'un touriste » que M. E. de Mandat-Grancey a recueillies *Au Congo,* en 1898, quand il alla assister en compagnie de M. Pierre Mille à l'inauguration du chemin de fer construit par les Belges entre Matadi et Léopoldville. Pour la connaissance de l'État indépendant, comme pour celle de notre grande colonie de l'Afrique équatoriale, le volume du spirituel touriste est intéressant à consulter ; il contient, en dépit de sa forme humouristique, bon nombre de sagaces remarques et de judicieuses critiques. Mais le baron de Mandat-Grancey n'est-il pas parfois un peu trop sévère pour certains hommes politiques, pour M. Hanotaux, par exemple (p. 145) ? Et les histoires qu'il nous raconte avec tant d'esprit ne sont-elles pas parfois un peu lestes? Il convient de le pardonner à un ancien marin, dont la rude franchise flagelle avec raison les petitesses et les mesquineries de notre administration coloniale (à débuter par son anticléricalisme), et dont l'âme saigne en réalité en constatant la stagnation de nos possessions équatoriales. Ce que j'ai plus de peine à lui pardonner, c'est de si mal orthographier ses noms propres, et de ne pas revoir assez attentivement ses épreuves.

15. — Il serait injuste d'adresser pareil reproche à M. G. Verschuur, et cependant la lecture de son dernier ouvrage ne nous a pas causé grand plaisir. Nous nous attendions, en l'ouvrant, à y trouver des impressions personnelles à l'auteur sur les colonies françaises de l'Indo-Chine orientale, sur certains points de la Chine, du Japon et de l'Insulinde, sur les Mascareignes, — car c'est de tous ces pays qu'il est question dans le livre intitulé : *Aux colonies d'Asie et dans l'Océan indien.* Quelle déception a été la nôtre en constatant qu'il n'en était rien ; c'est là l'ouvrage le plus banal que puisse écrire un globe-trotter, et un globe-trotter qui ne sait pas toujours s'exprimer correctement en français. Ni les ruines d'Angkor, ou celles de Bœrobœdœr ni des merveilles naturelles telles que la baie d'Along et Salazie n'ont arraché à M. G. Verschuur un véritable cri d'admiration ou même un seul mot qui sorte de la banalité courante. J'ajoute que M. Verschuur commet parfois quelques fautes contre l'histoire. Il n'est pas juste, par

exemple, (p. 181) de reprocher au gouvernement de Louis XVI de n'avoir pas su tirer parti des bonnes dispositions du roi d'Annam en 1787; la Révolution l'en a empêché. Il est inexact d'écrire (p. 368) que la paix qui cédait l'île de France à l'Angleterre fut signée dans l'île même en 1810. Aussi avons-nous fermé son livre sans aucun regret, bien que M. Verschuur ait (p. 224) fort joliment défini le caractère des amitiés politiques de l'Angleterre: « Son amitié, dit-il, est une signature gravée sur un glaçon. »

16. — La note personnelle, qui manque à l'ouvrage de M. Verschuur, se trouve au contraire à chaque page dans les *Notes sur l'Inde* qu'a récemment publiées le prince Bojidar Karageorgevitch. Voilà un auteur qui comprend l'Inde, et qui l'apprécie, sans faire le moindre effort, comme elle doit l'être. Au début de sa préface, le prince Karageorgevitch raconte avoir commencé, pour se renseigner sur les pays qu'il allait parcourir, par lire un « énorme et sérieux volume », écrit par un Anglais, duquel « se dégageait un incommensurable ennui, qui effaçait en lui tout désir de voir un pays aussi méthodiquement rangé, aussi nivelé et cadastré » ; pour combattre cette impression, il lui fallut lire les ouvrages plus modestes de Jean Lahor et de Judith Gautier, qui lui parurent donner de l'Inde une toute autre idée. C'est un peu la même impression que nous avons éprouvée en prenant successivement connaissance des pages que M. Verschuur et le prince Karageorgevitch ont écrites sur Bombay; tandis que l'un ne s'explique pas le regard dédaigneux du gardien qui le voit, à l'hôpital des animaux, rire des soins donnés à un perroquet atteint de bronchite, l'autre en parle avec gravité, comme d'une chose toute naturelle et très légitime. Qu'il s'agisse de la Tour du Silence, de la peste, d'autre chose encore, la différence de ton est la même. Le prince Karageorgevitch, qui est Oriental, comprend parfaitement, sans faire le moindre effort, l'âme du peuple qu'il visite, et il la fait comprendre à ses lecteurs ; aussi ses *Notes sur l'Inde*, écrites dans une langue alerte, vivante, pittoresque, se lisent-elles avec plaisir et se quittent-elles avec regret. Ouvrage à connaître, et même à reprendre à l'occasion.

17. — Si l'on ne songe pas à rouvrir les *Notes* de M. Pierre Nicolas *sur la vie française en Cochinchine*, du moins les lit-on sans peine ni fatigue, car elles sont écrites sans prétention et avec un certain agrément. En outre, elles font connaître la vie française, sinon dans la Cochinchine entière, du moins à Saïgon et aux alentours; elles nous familiarisent avec les mœurs et les usages de nos compatriotes établis en Cochinchine et nous indiquent même parfois ce que doivent savoir les Européens qui songeraient à y venir résider avec leurs familles (Cf. p. 16-20, ce que l'auteur écrit de l'*auction* ; voyez aussi ce qu'il dit, p. 9, des hôtels de Saïgon pour lesquels il nous semble plus

indulgent — peut-être pour cause — que ne l'est M. Verschuur à la p. 27 de son livre). Par contre, les *Notes sur la vie française en Cochinchine* glissent, sans même les effleurer, sur des sujets que nous eussions aimé à voir traiter par l'auteur ; c'est à peine s'il est question (p. 237-240) de la mission catholique, par exemple, et rien ne nous fait connaître toute une partie de son rôle. Ce serait cependant plus opportun à expliquer que de chanter en différentes places, d'accord avec M. Verschuur, les louanges de M. Paul Doumer, dont nous n'avons garde de contester l'intelligence, mais dont l'œuvre ne semble pas toujours irréprochable.

18. — L'ouvrage du capitaine Gosselin sur *le Laos et le Protectorat français* contraste singulièrement avec celui de M. Pierre Nicolas. Il ne s'agit plus ici d'une ville très civilisée, mais d'une terre encore vierge. Le but du capitaine Gosselin a été « de faire connaître la province de Cam-Mon, telle qu'elle était pendant l'année 1897; décrire la région, ses habitants, leurs usages,... faire apprécier la province, montrer le parti qu'une colonisation honnête et utile peut en tirer, et les profits certains que nos nationaux sont assurés d'y réaliser, » voilà ce qu'il s'est proposé de faire, et ce qu'il a fait en réalité. Son livre, — auquel nous reprocherons seulement de mal distribuer les matières, de parler des missionnaires catholiques, dans un chapitre intitulé *les Éléphants,* et d'avoir un titre trop général : *le Laos*, alors qu'il y est presque exclusivement question de la province de Cam-Mon, comprise dans le bas Laos et délimitée à l'ouest par le Mékong — son livre, disons-nous, est une véritable monographie très soigneusement faite, pleine de renseignements précieux dans tous les genres. L'auteur, ancien commissaire du gouvernement français au Laos en 1897, débute par en indiquer la géographie et en retracer l'histoire, puis il en étudie les différentes populations, les mœurs et coutumes encore primitives, en fait connaître les multiples ressources animales et végétales, en montre les avantages au point de vue de la colonisation. Un excellent chapitre sur le Mékong et ses affluents et de précieux appendices terminent ce remarquable ouvrage, une des meilleures contributions à la littérature indo-chinoise que nous ayons lues dans ces derniers temps ; il nous fait souhaiter de lire bientôt l'étude historique qu'annonce le capitaine Gosselin à la page 148 de son volume.

19. — Si l'île d'Hai-nan n'est pas, comme la province de Cam-Mon, une terre française, c'est du moins une terre que nous ne laisserons personne occuper à notre détriment, car elle présente pour l'avenir du Tonkin et la sécurité de notre occupation une importance très considérable; elle est « l'œil de l'Indo-Chine. » Aussi M. Madrolle a-t-il bien fait de la visiter naguère, au retour d'un fructueux voyage en Chine, et d'appeler ensuite l'attention sur elle le plus possible. Au-

jourd'hui, il commence la publication d'une série d'études « pour servir à l'étude de la zone française en Chine » sous ce titre : *Hai-nan et la côte continentale voisine*. Nous avons lu avec le plus vif intérêt les différents chapitres ou, pour mieux dire, les différentes monographies dont la réunion constitue ce premier fascicule; M. Cl. Madrolle y étudie d'abord la bibliographie d'Hai-nan, puis y passe en revue les différents voyages effectués dans l'île et les relations qui en ont été publiées; d'autres chapitres sont relatifs à l'histoire d'Hai-nan, jusqu'en l'année 1280, à son évangélisation par les missionnaires catholiques, à la péninsule du Lei-tcheou, à la côte du Kouang-Toung entre le Lei-tcheou et Macao, à la publication de textes jusqu'alors inédits en français et à la transcription de documents d'importance inégale, etc. Six belles planches complètent heureusement cet intéressant ensemble, auquel nous ne pouvons adresser qu'une petite critique : M. Madrolle ne donne pas (p. 118) une référence précise à l'importante étude de M. Henri Cordier sur « l'Extrême-Orient dans la carte catalane. »

20. — Nous avions pris le plus vif plaisir à lire naguère les correspondances adressées du Japon, de la Chine et de la Sibérie à l'*Économiste français*, par M. Pierre Leroy-Beaulieu, et les articles publiés ensuite par lui dans la *Revue des Deux Mondes* sur différents points de la question d'Extrême-Orient, et nous avions regretté, à plusieurs reprises, que ces excellentes études demeurassent disséminées dans des revues, qu'il n'est pas toujours facile de consulter : aussi sommes-nous heureux de saluer aujourd'hui leur réunion en un volume dont nous blâmerions le titre trop vaste, — *la Rénovation de l'Asie*, — si le sous-titre (*Sibérie, Chine, Japon*) ne venait spécifier exactement les pays dont seuls l'auteur entend parler. Bien instructive sera, même pour ceux qui connaissent un peu la question d'Extrême-Orient et qui ont essayé d'en suivre l'évolution politique et économique, la lecture de cet ouvrage, dont plusieurs chapitres n'ont encore paru nulle part; c'est que M. Pierre Leroy-Beaulieu a passé plus d'un an dans les pays dont il parle, et les a étudiés avec un sens aiguisé, un remarquable esprit d'observation et des connaissances économiques qu'il y aurait mauvais goût à vanter. Bornons-nous à dire que *la Rénovation de l'Asie* est un livre à étudier, puis à conserver dans sa bibliothèque à côté de ceux de MM. René Pinon et Marcel Monnier sur la Chine; bornons-nous, d'autre part, à signaler à l'auteur lui-même quelques fâcheuses répétitions de fond et de style (sur le premier arbre fétiche, p. 19 et 87; sur les campements des immigrants russes, p. 78 et 101; sur l'esprit d'économie du parlement japonais, p. 291 et 293) qu'il fera bien de corriger dans une seconde édition, laquelle ne saurait longtemps tarder.

21. — Nous n'avons pu lire sans émotion *les Iles Blanches des mers du Sud* ; dans ce beau livre, très soigneusement imprimé et très joliment illustré, le R. P. Fernand Hartzer, missionnaire du Sacré-Cœur, a raconté avec un accent contenu, mais d'autant plus profond, la conquête au catholicisme de certains archipels polynésiens fort peu connus en France, les îles Gilbert et les îles Ellice, qui constituent le vicariat apostolique des îles Gilbert. Ce sont des missionnaires du Sacré-Cœur qui ont depuis l'année 1888 évangélisé ces archipels, jusqu'alors soumis à la seule influence protestante ; ils l'ont fait avec succès, mais au prix de leur vie, à travers des difficultés de tout genre suscitées les unes par la nature même du pays où ils exerçaient leur apostolat (V. l'histoire du frère Bernard Lemmens, p. 99-112; le récit de la sœur Rogatienne, p. 324-328), les autres par les *teachers* protestants. Comment le P. Bontemps et ses compagnons ont surmonté les obstacles, on le verra dans le livre du P. Hartzer, où l'on trouvera aussi des renseignements géographiques très précis sur les îles Gilbert et Ellice. Nous aurions seulement voulu que le vénérable auteur identifiât (p. 3) les îles Malouines de Pyrard de Laval, appelât de leur vrai nom Vasco Nuñez de Balboa (p. 60) et Binot Paulmier de Gonneville (p. 62), et ne plaçât pas Tournefort au XVIIIe siècle (p. 199); peut-être aussi eût-il dû donner plus de précision à la bibliographie qu'il a placée en tête de son intéressant volume (p. IX-XII).

22. — Était-il bien utile de rééditer, en y opérant de multiples suppressions, les lettres du baron de La Hontan ? Je ne le crois guère, pour ma part. Si une réimpression textuelle et critique à la fois présente toujours un très vif intérêt, il n'en est pas de même de ces adaptations dont on ne sait trop à qui elles sont destinées. Dans tous les cas, que les historiens de la géographie et de la colonisation n'aillent pas chercher dans cette nouvelle édition le texte de la lettre XVI, c'est-à-dire le récit du voyage de La Hontan à la rivière Longue ; M. F. de Nion, qui a conservé soigneusement (en les modifiant d'ailleurs parfois) les médisances et les insinuations perfides de son auteur sur les origines douteuses et sur les mœurs de la population féminine ainsi que sur la rigidité du clergé du Canada, a résumé cette lettre d'une façon très brève et fort peu claire (p. 192-201). Si du moins il avait soigneusement annoté le texte de ce libertin de La Hontan ! Mais il n'en est rien ; à quoi servent en effet ces passages si peu intéressants de M. Paul Bourget et d'autres auteurs contemporains, sinon à justifier, — et de façon bien insuffisante ! — ce titre pompeux d'*Un Outre-mer au* XVIIe *siècle*. — Quant à recourir aux travaux de Parkman, de Gabriel Gravier, de Gabriel Marcel, de Mirand, d'Henri Lorin, pour contrôler véritablement le témoignage de La Hontan, M. de Nion n'en a pas eu l'idée ; consulte-t-il, par hasard, l'excellent travail de M. J.-E.

Roy sur La Hontan, c'est surtout pour le critiquer, parce que l'érudit canadien n'est guère sympathique à son héros ! M. de Nion, quant à lui, ne jure que par La Hontan ; c'est son droit, mais nous croyons que l'étude des documents historiques publiés et inédits lui eût inspiré moins de sympathie pour un auteur qui a un fort joli style, mais qui est, au fond, un assez vilain personnage.

23. — Il est certainement exagéré de dire que les parties les plus orientales de l'Équateur nous sont actuellement aussi inconnues que le pays des Grands Lacs l'était au XVIIe siècle, mais il est exact de reconnaître, avec l'auteur anonyme du *Voyage d'exploration d'un missionnaire dominicain chez les tribus sauvages de l'Équateur*, que « les contrées à l'est de la Cordillère sont un peu moins connues que le centre de l'Afrique ou les déserts glacés du pôle. » Aussi son récit de voyage de Quito à Napo et Ahuano sur les bords du Rio Napo, à Curaray sur le Curaray, à Canelos et Sarayacu sur les rives du Rio Bobonaza, à Baños du Pastazza ne peut-il manquer d'être favorablement accueillis des géographes et des américanistes ; on y trouve en effet, à côté de traits de piété très émouvants, des renseignements géographiques et ethnologiques du plus vif intérêt. La partie historique de ce volume est peut-être un peu moins complète, encore que l'auteur y cite parfois (p. 133 et suivantes), de précieux documents inédits ; il nous semble que le récit des aventures de Mme Godin des Odonais (p. 167-170), en particulier, eût pu être plus documenté. Mais ce ne sont guère des renseignements historiques qu'on ira chercher dans ce volume; et les indications scientifiques, les anecdotes caractéristiques au point de vue des mœurs, les épisodes religieux émouvants y abondent. Il faut donc remercier le T. R. P. Magalli, provincial dominicain de la province de l'Équateur, d'avoir publié ce récit, dû à un de ses compagnons d'évangélisation ; il procurera, nous en sommes convaincu, des sympathies solides à l'œuvre entreprise par les dominicains de l'Équateur, comme le livre du P. Hartzer en gagnera aux aventureux missionnaires de l'archipel Gilbert. HENRI FROIDEVAUX.

THÉOLOGIE

APRINGIUS DE BÉJA. **Son commentaire de l'Apocalypse,** publié pour la première fois, d'après le manuscrit unique de l'Université de Copenhague, par Dom MARIUS FÉROTIN. Paris, A. Picard et fils, 1900, in-8 de XXIV-90 p. — Prix : 5 fr.

De plus en plus nombreux sont aujourd'hui ceux qui s'intéressent à l'ancienne littérature chrétienne, et en accueillent avec faveur les moindres fragments, de temps en temps découverts et publiés. Le commentaire qu'édite pour la première fois Dom M. Férotin ne pourra donc manquer d'attirer leur attention.

Saint Isidore de Séville nous apprend que Apringius, évêque de Béja (Episcopus Pacensis), avait composé un commentaire de l'Apocalypse, un peu avant le milieu du VIe siècle. Mais ce commentaire, disparu de bonne heure, comme le fait voir l'érudit éditeur, n'est que très rarement indiqué dans les catalogues les plus anciens et les plus complets que nous ait laissés le moyen âge. En 1892, après des recherches qui accusent une grande et patiente érudition, Dom M. Férotin finit par apprendre qu'un manuscrit du commentaire se trouvait à la bibliothèque de l'Université de Copenhague, et il put en obtenir la communication. Il en prit copie, et composa dès lors la préface, dans laquelle il fait l'histoire du manuscrit, copié au XIe siècle, en signale les particularités paléographiques ou grammaticales, et examine le texte même du commentaire. Pour apprécier le mérite de cette très érudite préface, il ne faut pas oublier qu'elle a été composée en 1892, alors que ce manuscrit était inconnu de tout le monde.

L'heureux éditeur ne tarda pas à découvrir que le commentaire d'Apringius avait été reproduit presque en entier, à peu près textuellement, par Beatus, abbé espagnol, dans le commentaire qu'il avait composé sur l'Apocalypse. Fallait-il, dès lors, le publier? A cette question, il a, sans hésiter, répondu affirmativement, et il a bien fait, car nous n'avions pas, à proprement parler, l'œuvre d'Apringius lui-même. Mais cette œuvre ne comprend, telle que nous l'avons, que les cinq premiers et les cinq derniers chapitres de l'Apocalypse. Pour remplir la grande lacune qui sépare ces deux parties, le copiste a pris le commentaire sur l'Apocalypse de saint Victorinus, évêque de Pettau, attribué à saint Jérome, et dont on a ainsi un nouveau manuscrit qu'utiliseront les éditeurs définitifs des œuvres de l'évêque de Pettau.

Le commentaire d'Apringius n'a certainement pas la valeur que lui attribuait saint Isidore en le déclarant supérieur à presque tous les anciens commentaires. Cependant il n'est pas sans importance, et peut, sous bien des rapports, être très utile. L'éditeur donne les variantes que lui fournit Beatus, et des notes, dont la plupart touchent à des sujets fort intéressants.

Ceux qui s'occupent du texte des Livres saints, trouveront dans la présente publication quelques variantes relatives au texte de l'Apocalypse. Les premiers folios du manuscrit sont remplis par le texte latin de ce livre de l'Ecriture, écrit de la même main que le commentaire, par conséquent, au XIe siècle, et qui diffère en de nombreux passages du texte de la Vulgate; chaque chapitre en a plusieurs. Guidé par son sens d'érudit, l'éditeur donne tous ces passages en appendice à la fin de sa publication.

Ce qui ajoute encore au prix de celle-ci, ce sont les notes très variées et très érudites dont l'auteur l'a enrichie, estimant qu'il ne faut rien

laisser sans explication, quelque recherche et quelque sacrifice qu'elle puisse coûter, excellente méthode qu'on ne saurait imiter de trop près ! D. L. L.

Histoire de la lutte entre la science et la théologie, par A.-D. WHITE ; traduit et adapté par H. DE VARIGNY et G. ADAM. Paris, Guillaumin, 1899, in-8 de 536 p. — Prix : 12 fr.

Une adroite distinction, bien familière dans certains milieux politiques, consiste à séparer la religion et le cléricalisme. Non moins commode est la distinction entre la religion et la théologie. Autant d'expédients avantageux pour s'en prendre au christianisme et le poursuivre impitoyablement, sans ménager les plus belles protestations de neutralité ou de respect.

Voici comment procède, en particulier, l'auteur de ce livre : sur un sujet donné, matière à controverses quelconques — touchant plus ou moins à l'histoire du dogme — il réunit les témoignages de provenances les plus diverses. Croyances bizarres des peuplades superstitieuses, ou concordisme ingénieux des apologistes, originalités de chrétiens peu éclairés ou défaillances passagères de grands esprits — anathèmes fulminés par d'humbles curés de villages et des pasteurs protestants obscurs, aussi bien que les décisions des Sorbonne, des Universités et des conciles — tout cela forme un assemblage assez incohérent, un *pudding* : représentation suffisante de la *Théologie*.

D'autre part, on fait un habile triage : résultats les plus certains et les plus palpables — non seulement de la science proprement dite — mais des arts et de l'industrie (physique, médecine, hygiène publique). De certaines âneries et de certaines mésaventures, pas un mot.

Parfois, il est vrai, la méthode est différente. Au certain et au palpable on ne craint pas de substituer — sans crier gare, sans prévenir le lecteur inattentif ou inexpérimenté — ce qu'une école de modernes pince-sans-rire appelle pompeusement « les enseignements de la préhistoire » — c'est-à-dire ce qu'il y a de plus neuf et de plus hasardé dans les sciences anthropologiques.

De la nature des *Hypothèses scientifiques* — de leur utilité relative — de leurs succès et de leurs mécomptes, pas un mot. Et ce sont là pourtant des questions actuelles, indispensables pour juger de la *Valeur objective de la science*. A lire le présent ouvrage, où l'on cherche vainement la plus légère trace de ces préoccupations il semblerait que l'auteur soit resté, depuis vingt ans, totalement étranger au mouvement scientifique.

De la science théologique — de ses méthodes spéciales — de ses doctrines fondamentales et caractéristiques — encore une fois — pas un mot. De loin en loin une caricature dans une anecdote, et cela suffit.

Du reste le livre le moins documenté qu'on puisse imaginer. Pas une référence ; bibliographie nulle.

Aussi la critique compétente a déjà formulé de graves reproches : spécialement celui de déloyauté. C'est ce qu'a fait voir récemment le R. P. Leroy, dans un sérieux article publié par les *Annales de philosophie chrétienne* (mars 1900, p. 714-715). Après avoir démontré une interpolation qui falsifie complètement le sens d'un passage de saint Augustin (relatif à l'autorité des Écritures, plus grandes que toutes les facultés de l'esprit humain), le savant critique conclut que « l'interpolation n'est pas seulement malhonnête, elle est encore aussi maladroite que possible ; rien n'est plus contraire à l'esprit du saint docteur, la preuve en est tout à côté, où M. White aurait pu la voir tout aussi bien que moi, s'il avait voulu s'en donner la peine » (p.714). Et il fait un peu plus loin cette opportune réflexion : « Le fait d'interpolation est déloyal et l'on conçoit qu'avec de tels agissements, on arrive sans peine à décrier les personnages les plus augustes.»

En somme, de pareils procédés sont commodes pour composer des chapitres qu'on intitule pompeusement : La « Chute de l'homme » et l'ethnologie. — Du « Prince des puissances de l'air » à la météorologie. — De la Magie à la chimie et à la physique. — Des Miracles à la médecine. — Des Fétiches à l'hygiène. — De la Possession diabolique à l'aliénation mentale, etc...

Veut-on avoir une idée du genre de preuves administrées ? Par exemple : « Opposition théologique aux études anatomiques.» Preuves : « Le corps humain est le temple de l'Esprit-Saint, disent les théologiens : c'est une profanation que d'y jeter les yeux. Et Tertullien traite l'anatomiste de boucher.» Puis, l'argument de la résurrection des corps. — Ensuite : « L'Église a horreur du sang répandu.» — Enfin, preuve merveilleuse : « Le concile du Mans en 1248, interdit la chirurgie aux moines » (p. 310).

M. White a prétendu écrire une histoire des idées ; son titre semble la promettre :

Soyez plutôt maçon, si c'est votre talent.

B. C.

SCIENCES ET ARTS

Les Philosophes-géomètres de la Grèce. Platon et ses prédécesseurs, par G. Milhaud. Paris, Alcan, 1900, in-8 de 387 p. — Prix : 6 fr.

« Nous voulons essayer de montrer qu'elle fut sur les premiers penseurs grecs et particulièrement sur Platon l'influence de leur éducation mathématique. » Tel est le début de ce livre, œuvre d'un savant

doublé d'un philosophe qui connaît à fond les courants intellectuels de la Grèce du VIe et du Ve siècle avant notre ère. Il n'a pas de peine à établir que les fruits les plus immédiats d'une semblable éducation sont le dogmatisme et l'idéalisme. Or pour les anciens, l'idée c'était la fixité, l'immutabilité, l'essence claire, éternelle, intelligible, au lieu de la confusion, de la diversité, de l'obscurité et de la contradiction même des choses sensibles. » (p. 10). De là, chez eux, la conviction que, loin de se perdre dans de pures obstructions, la mathématique rationnelle apporte avec elle, partout où elle pénètre, la certitude la plus rigoureuse et la plus sûre. Pythagore et Platon, ajoute M. Milhaud, feront un pas de plus et affirmeront qu'elle atteint véritablement l'essence intime des choses : l'assertion, indiscutable quand il s'agit du premier de ces philosophes, ne l'est pas au même degré en ce qui touche le second.

Dans le livre I, l'auteur passe successivement en revue la part faite aux données mathématiques dans les systèmes des premiers Ioniens, des Pythagoriciens, des Éléates, d'Anaxagore et de Démocrite. Sur tous ces points son érudition est aussi complète qu'éclairée. — Le livre II, consacré en entier à Platon, contient des pages excellentes, et d'autres qui prêtent à contestation. Ainsi on applaudira sans réserve à la réfutation péremptoire du prétendu scepticisme platonicien ; en revanche, malgré l'argumentation très habile de M. Milhaud, on ne se laissera pas aisément persuader que l'idée et le nombre se confondaient aux yeux de Platon, la première étant enveloppée dans la véritable essence du second » (p. 326).

Dans sa conclusion, l'auteur insiste à bon droit sur ce fait que si, à propos des mœurs, du culte et des conditions de l'état social de la Grèce primitive, on peut chercher en Égypte et en Orient des termes de comparaison fort instructifs, « la pensée spéculative s'exprimant sous la forme de la science rationnelle est un fruit vraiment personnel du génie grec. C'est là l'œuvre capitale par laquelle il a laissé sa trace définitive dans l'histoire des idées. » Et plus loin : « La marche de la raison édifiant la science théorique n'a pas changé de caractère depuis les Grecs du temps de Pythagore ou de Platon. » Ainsi il faut condamner d'un côté les disciples d'Aug. Comte, « conduits à multiplier leurs exigences de positivité au point d'alourdir incessamment la démarche de l'esprit et de croire trop aisément achevée l'œuvre qu'il peut accomplir, » de l'autre, ces sceptiques d'un nouveau genre qui, frappés de la part qui revient à la faculté pensante dans les formules de la science théorique et en même temps avides d'un absolu métaphysique qui échapperait à toute relativité de langage et de pensée, se hâtent trop de proclamer l'impuissance de la raison. — D'autres thèses dogmatiques de M. Milhaud, notamment à propos du sentiment

religieux, ne pourraient être acceptées sans réserve ; mais ce n'est pas ici le lieu de soulever d'aussi délicates controverses. C. HUIT.

Le Livre des mères, par M. CHAMBON. Paris, Henri Gautier, s.d., in-12 de 251 p. — Prix : 3 fr.

« Ce livre, qui parle de l'éducation maternelle, n'est ni un traité de médecine enfantine ni un cours de pédagogie. Son but est seulement de guider les mères dans leur délicate mission. » Et en effet, soit sur l'éducation physique soit sur l'éducation intellectuelle soit sur l'éducation morale, car se sont les trois parties de son ouvrage, M. Chambon donne aux mères d'excellents et très pratiques conseils. C'est un livre chrétien, d'expérience et de bon sens, et qui peut, à ce double titre, faire du bien et rendre service. Je note pourtant une horreur des peines corporelles, qui me semble excessive. Nos pères, moins sensibles que nous, ont connu ces châtiments et ils ne les trouvaient ni humiliants, ni serviles. Je crains que l'auteur ne prenne ici un peu trop au sérieux Montaigne et Rousseau qui, en ces matières comme en beaucoup d'autres, demandent à être sérieusement contrôlés. Je me rappelle que le regretté Mgr d'Hulst disait en plaisantant que l'horreur des châtiments corporels dans l'éducation des enfants était la plus dangereuse hérésie des temps modernes. Je crois que, sous une forme humoristique, il disait une grande vérité. Une observation encore. L'auteur dit quelque part : « l'orgueil est grand en soi, et grandit tout ce qu'il touche. » Mais alors ce ne serait donc plus un des sept péchés capitaux. Je conclus qu'en faisant quelques corrections de détail, et en mettant dans son ouvrage un peu plus de virilité et moins de sensiblerie, l'auteur améliorerait son petit *Livre des mères*, qui, je le répète, tel qu'il est, est déjà très bon. ÉD. PONTAL.

De Jure et justitia dissertationes, auctore A. POTTIER. Leodii, R. Ancion, 1900, in-8 de 277 p. — Prix : 5 fr.

Les théologiens moralistes accordent de plus en plus d'attention aux questions de justice sociale. L'encyclique *Rerum novarum* a donné en effet un essor incomparable aux études des juristes et des économistes en leur fournissant un texte de la plus sublime élévation et de la plus magnifique profondeur à commenter. L'École de Liège s'est particulièrement distinguée dans les débats parfois ardents soulevés depuis quelques années dans le monde catholique pour la juste interprétation des rapports entre le capital et le travail. Peut-être a-t-elle péché par quelque excès en faveur des réclamations de la démocratie, sans tenir assez compte des intérêts non moins sacrés et non moins essentiels des patrons, dont les travaux, les risques, les responsabilités... et

souvent les désastres, méritent bien aussi une considération qu'on oublie généralement un peu trop aujourd'hui de leur accorder ! Sans doute l'ouvrier a droit à un salaire suffisant, c'est-à-dire à l'entretien convenable de sa personne et des siens, et à une certaine somme de bien-être correspondante à ses capacités et au milieu, etc. ; mais, combien de patrons, par ces temps difficiles de concurrence, d'impôts exagérés, de surproduction et de méventes, sujets, eux aussi, aux accidents et aux maladies, ne peuvent conjurer la banqueroute qu'en se privant personnellement, plus peut-être que ne se privent leurs employés, dont le salaire demeure inférieur aux strictes évaluations des théoriciens ! C'est là une remarque qui nous est souvent venue à l'esprit en méditant les thèses si claires et si justes par ailleurs du savant abbé Pottier. Qu'ils sont relativement rares aussi ces « opifices fruges et bene morati », en face desquels il nous faut constamment nous placer ! Les vraies misères de l'ouvrier sont, en effet, bien plus encore que le surcroît de travail et d'infimes salaires : l'absinthe, les spectacles, le jeu, les vices honteux, le désordre dans le ménage, l'imprévoyance, l'inconstance, le manque d'honnêteté dans l'accomplissement de la tâche rétribuée. Il faut davantage tenir compte de tout cela, car c'est la pratique qu'il ne faut pas perdre de vue et l'expérience hélas ! quand on la tente, ne tarde pas ordinairement à calmer bien tristement les enthousiasmes les plus généreux qu'avait suscités la théorie. Mais, ne nous laissons pas plus longtemps entraîner à des réflexions qui nous donneraient peut-être trop l'air d'entrer en lice avec notre auteur. Son œuvre est trop sensiblement consciencieuse, trop évocatrice de nobles pensées pour que nous n'en recommandions pas l'examen attentif à tous ceux que passionne l'amour vraiment chrétien des classes laborieuses et qu'inquiètent les problèmes économiques si embrouillés du présent. Le professeur de Liège définit le droit et en donne les divisions d'après son origine et son objet, procède de façon analogue pour la justice, puis, dans une troisième dissertation, traite successivement de la justice sociale et de ses applications, en se fondant sur l'encyclique « Rerum novarum. » Toutes les grandes questions qui agitent l'opinion dans le monde entier : salaires, grèves, travail nocturne, travail des femmes et des enfants, fixation des heures de labeur, minimum de salaire, syndicats, se trouvent successivement abordées. Il y a beaucoup à méditer et beaucoup à retenir dans ces pages si substantielles et nous ne doutons pas qu'elles ne soient appréciées à leur valeur, en dépit des divergences de vues des diverses classes de lecteurs qui tiendront à en prendre connaissance. G. PÉRIES.

Traité élémentaire d'électricité, par R. COLSON. 3e éd. Paris, Gauthier-Villars, 1900, in-16 de VI-272 p. — Prix : 3 fr. 75.

Ce traité, ainsi que le dit lui-même l'auteur, s'adresse à tous ceux qui commencent l'étude de l'électricité au point de vue pratique. Il faut donc y voir une simple introduction à l'étude de cette science, mais une introduction qui vous conduit assez loin pour vous permettre tout de suite d'approfondir telle branche de cette science que vous voudrez aborder. Ce livre convient en particulier aux nombreuses personnes qui, ayant reçu une bonne éducation secondaire, veulent se rendre un compte sérieux des applications usuelles de l'électricité ; nous regrettons pour ceux-ci qu'un numérotage par articles avec renvois ne permette pas des recherches très rapides ; par exemple, pour les courants polyphasés ne vaudrait-il pas mieux renvoyer à des nos que de dire : « Nous les retrouvons dans les chapitres IX, X et XIII. » Le succès antérieur de cet ouvrage qui, dans cette troisième édition, est mis au courant des derniers progrès de la science, nous fait espérer que dans un bref avenir l'auteur pourra donner satisfaction à notre désir. É. CHAILAN.

Histoire des mathématiques, par G. BOYER. Paris, Carré et Naud, 1900, in-8 de XII-260 p. — Prix : 5 fr.

L'enseignement des mathématiques est très répandu en France, mais l'étude de l'histoire des mathématiques n'existe pas. Que signifie alors l'habitude si fréquente de désigner un théorème par un nom propre, pas toujours celui de l'auteur, si l'on ne sait pas où et quand vivait ce mathématicien, quels sont ses travaux principaux, comment ses productions se relient aux connaissances antérieures ou à celles de ses contemporains. Ces questions auraient intéressé bien des esprits, s'il avait été possible de les étudier dans un livre simple, clair et bref. Aucune des histoires des mathématiques parues jusqu'à ce jour ne remplissait ce but. Cette lacune est heureusement comblée par l'ouvrage de M. Boyer dont la lecture est facile ; écrit avec élégance et précision, il fait connaître à la fois les mathématiciens et la mathématique. Imprimé avec goût, illustré d'un grand nombre de portraits, reproductions de documents authentiques, ce volume instruira en distrayant. Un index par noms cités et par matières traitées permet de trouver immédiatement le renseignement cherché. Nous conseillons vivement la lecture de ce livre à tous les élèves de mathématiques élémentaires et de mathématiques spéciales ; nous espérons qu'il sera mis dans les bibliothèques à l'usage des élèves, et qu'il sera fréquemment donné comme récompense scolaire. É. CHAILAN.

Éléments de la théorie des nombres, par E. Cahen. Paris, Gauthier-Villars, 1900, gr. in-8 de VIII-404 p. — Prix : 12 fr.

Ce livre s'adresse à deux catégories de lecteurs : d'une part, aux mathématiciens qui, par leurs études ou leurs travaux personnels, sont amenés à étudier la théorie des nombres ; d'autre part, aux amateurs pour lesquels cette science a beaucoup d'attraits.

Les premiers n'hésiteront pas à prendre le volume de M. Cahen pour faire leurs premières études. Les congruences et l'analyse indéterminées du premier degré, les restes quadratiques, les congruences du second degré, les nombres incommensurables, les formes quadratiques binaires qui conduisent à l'analyse indéterminée du second degré forment une suite de chapitres où les questions énoncées sont traitées d'une façon simple et généralement claire. Neuf notes, parmi lesquelles nous citerons celles sur les fonctions numériques et sur les nombres entiers imaginaires, puis quatre tables numériques, qui seront fréquement consultées, terminent l'ouvrage.

Les seconds essayeront d'étudier ce livre, puisque c'est le seul traité élémentaire sur la théorie des nombres. Mais je crains que quelques négligences dans la rédaction et surtout le premier chapitre ne les décourage. Ils auraient tort, car l'ouvrage, au fond, est très bon. L'auteur a cru devoir rappeler les théories les plus élémentaires d'arithmétique; le lecteur trouvera peut-être cette partie moins clairement traitée que par la plupart des auteurs classiques : il regrettera de ne pas y trouver des définitions plus précises, il s'étonnera du choix des théorèmes simples qui y figurent et de l'exclusion de théorèmes importants sur lesquels il aurait souhaité des notions nouvelles, il sourira à la lecture du deuxième alinéa du n° 9, il s'étonnera que la note C ne soit pas substituée au n° 37; comprendra-t-il au n° 84 que i doit être considéré comme une nouvelle unité quand c'est au n° 458 seulement qu'est défini complètement le mot *unité*. Plusieurs fois je trouve cette phrase : « Vu l'importance de ce théorème, nous allons en donner une seconde démonstration, » et quelques autres phrases analogues. Ce procédé, bon dans une préparation aux examens, est mauvais pour former l'esprit mathématique. Si l'on veut donner deux démonstrations, il faut prendre : celle de l'inventeur du théorème et celle qui découle de la méthode suivie par l'auteur, mais point d'autres. A côté de ces légers défauts, les amateurs trouveront sur toutes les questions des applications numériques qui leur faciliteront beaucoup l'assimilation de la théorie. É. Chailan.

Annual Report of the board of regents of the Smithsonian Institution for the year ending june 30, 1897. Report of the United States national Museum. Part I. Washington, Government Printing Office, 1899, in-8 de 1021 p., avec de nombr. fig., cartes et planches, cartonné.

Smithsonian Institution. United States national Museum. Proceedings of the United States national Museum. Vol. XXI. Washington, Government Printing Office, 1899, in-8 de 933 p., avec de nombr. fig. et planches, cartonné.

Le Rapport annuel des régents de l'Institut smithsonien, concernant le Musée national, débute, comme de coutume, par des renseignements statistiques sur les différents services, pendant l'année qui finit au 30 juin 1897, et les progrès réalisés pendant cette même période. Viennent ensuite sept mémoires sur des sujets d'histoire naturelle et d'ethnographie,dont voici les titres: Catalogue descriptif des foraminifères provenant des dragages de *l'Albatros* sur les côtes américaines de l'Océan Atlantique et du Pacifique, par M. James M. Flint ; accompagné de 80 planches hors texte ; la Pipe et l'Habitude de fumer, chez les indigènes de l'Amérique, d'après les matériaux réunis au Musée national, par M. Joseph D. Mac Guire, avec 239 figures dans le texte, 4 cartes et une planche ; — Catalogue des séries montrant la propriété des minéraux,par M. Wirt Tassin ; —Monographie de l'Ile de Prapa Nui (Easter Island), dans l'Océan Pacifique du Sud, par M. George H. Cooke ; — Le Couteau chez les Indiens de l'Amérique du Nord, par M. Otis Tufton Mason, avec 17 figures ; — Classification de la collection minéralogique du Musée national, par M. Wirt Tassin ; — Pointes de flèches, de lances et couteaux des temps préhistoriques, par M. Thomas Wilson, avec 200 figures dans le texte et 65 planches hors texte.

— Le volume des *Proceedings* est réservé pour les mémoires d'un intérêt spécial, traitant quelques points particuliers de zoologie, de pétrographie, de minéralogie et de paléontologie. Le tome XXI renferme quarante memoires, plus ou moins étendus, illustrés de 90 figures dans le texte et de 89 planches hors texte.

Ces belles publications montrent avec quelle sollicitude l'administration du grand musée américain se préoccupe de la vulgarisation scientifique, soit par de vastes monographies traitant l'ensemble d'un sujet, soit par des mémoires spéciaux propres à tenir le public scientifique au courant des découvertes et des progrès accomplis en histoire naturelle, par le personnel du Musée ou par ses collaborateurs.

A. A.

LITTÉRATURE

Syntaxe française du XVIIe siècle, par A. Haase. Paris, Picard et fils, 1898, in-8 de xviii-479 p. — Prix : 9 fr.

Nous n'avions jusqu'ici, pour étudier la syntaxe du xviie siècle, que le Dictionnaire de Littré ou celui de Hatzfeld et que les Lexiques des Grands Écrivains, dans la collection Hachette. Mais, outre que ces éditions ne sont pas à la portée de toutes les bourses et qu'elles occupent un espace considérable sur les tablettes d'une bibliothèque, les lexiques qui les accompagnent, fort bien faits à la vérité, offrent pourtant cet inconvénient inévitable de ne présenter que la syntaxe de l'auteur auquel ils sont consacrés. En sorte que l'on pourrait croire que tel tour, telle expression employés par Corneille par exemple, ou par Racine, leur sont propres, alors que Mme de Sévigné, La Fontaine ou d'autres s'en sont également servis.

Voici un manuel dû à la plume d'un Allemand, M. Haase, et traduit par un Russe, M. Obert, qui vient fort heureusement permettre aux étudiants et à tous ceux qui veulent approfondir l'histoire de notre langue, d'embrasser en une vue d'ensemble, toute la syntaxe de nos grands ou petits classiques, au moyen d'exemples très habilement choisis, avec toutes les références aux principales éditions.

On sera étonné que, sous un si petit volume, l'auteur ait pu grouper tant de locutions et tant de tours, que nous compterions aujourd'hui pour des solécismes, mais qui alors étaient couramment employés par les meilleurs auteurs, et dont la plupart donnaient tant de vivacité, de charme et de variété à leur langage. Le temps n'est plus où l'on se contentait d'admirer de confiance les beautés de nos grands poètes ou de Bossuet. Nous sommes aujourd'hui plus difficiles et plus curieux. Nous voulons nous rendre compte du mécanisme de leur phrase, leur arracher les secrets de leur style, comme nous faisons des écrivains de l'antiquité. Aucun livre n'y aidera davantage que celui de M. Haase, si bien présenté par M. Petit de Julleville.

Une liste des auteurs cités a été donnée dans son Avertissement par le traducteur. Mme de Sévigné, qui a cependant fourni tant d'exemples, y a été oubliée. Pourquoi aussi Saint-Évremond n'a-t-il pas été mis à contribution, comme Balzac et Voiture ? Il les vaut bien.

Léon Charpentier.

I Dialetti italici, da O. Nazari. Milano, Hoepli, 1900, in-16 de 364 p.

M. Oreste Nazari, l'élève de Stampini, vient de publier dans la collection Hoepli, de Milan, ses études sur les anciens dialectes italiques, et particulièrement sur l'osque et l'ombrien. Son ouvrage est divisé en

trois parties : la première est une grammaire exacte et claire de ces anciens dialectes, et résume pour les profanes toutes les études antérieures, faites sur la phonologie, la morphologie, et même la syntaxe comparées de l'osque et de l'ombrien. M. Nazari est un modeste; il ne prétend que suivre, dans cette première partie, les études de Robert de Planta ; il a fait plus : il a su porter la lumière et l'air dans cette forêt touffue, en y pratiquant des coupes heureuses. La seconde partie est un recueil assez complet des inscriptions italiques, dans les dialectes osque et ombrien ; on y rencontre particulièrement les fameuses tables Eugubines, trouvées à Gubbio (l'ancien Iguvium), en 1444, et qui sont un document capital pour l'étude de l'ombrien. Enfin dans une troisième partie, l'auteur nous donne un lexique des dialectes italiques.

Ce livre, bien qu'il soit fait par un savant et pour des savants, est cependant accessible à la plupart des gens lettrés, et même à nos élèves des Facultés, qui sont familiarisés avec les grammaires grecque et latine. Quelques-uns regretteront peut-être que l'auteur n'ait pas compris dans son travail l'étude de l'étrusque. Ce vieux dialecte, il est vrai, offre encore bien des mystères, et si des savants modernes, comme Lottes, signalent son affinité avec les dialectes italiques, il en est d'autres, et non des moindres, qui se refusent à y reconnaître une langue indo-européenne. Il faut donc attendre de nouveaux documents, avant de pouvoir porter un jugement définitif; c'est sans doute la raison qui a déterminé M. Nazari à s'abstenir. L. MENSCH.

Les Orateurs politiques de la France, des origines à 1830, par ALBERT CHABRIER. 2e édition. Paris, Hachette, 1898, in-18 de XII-582 p. — Prix : 4 fr.

Cette seconde édition d'un ouvrage déjà connu et qui mérite la faveur qui l'a accueillie est précédée d'une courte préface de M. Jacoulet, qui explique les conditions matérielles dans lesquelles elle paraît après le décès prématuré de M. Chabrier. Les lecteurs du *Polybiblion* connaissent déjà l'ouvrage et savent que l'auteur s'est attaché uniquement aux discours de l'ordre politique. En le faisant il a comblé une lacune et rendu un grand service, mettant à la portée de tous de véritables «Conciones» français et des morceaux d'éloquence qu'on n'a pas toujours sous la main. Rien n'est plus attachant que ces débuts, d'abord un peu confus, de l'éloquence française qui fait peu à peu éclater sa bonne humeur et sa verve depuis les premiers états généraux jusqu'à l'explosion de l'Assemblée constituante. L'ouvrage se termine par le célèbre discours de Chateaubriand à la Chambre des pairs, du 7 août 1830. Les innombrables citations dont il se compose sont malheureusement faites dans l'esprit universitaire actuel. L'auteur admire beaucoup

d'idées que nous n'admirons pas et que nous considérons comme des erreurs funestes. Nous ne sommes d'accord avec lui qu'au point de vue patriotique et littéraire. EUGÈNE GODEFROY.

Les Orateurs politiques de la France, de 1830 à nos jours, *choix de discours prononcés dans les assemblées politiques françaises*, recueillis et annotés par M. PELLISSON, avec un Avant-propos par M. Aulard. Paris, Hachette, 1898, in-12 de 436 p. — Prix : 4 fr.

Cet ouvrage est la réalisation posthume du plan qu'avait conçu M. Chabrier quand il composait le volume dont nous venons de parler précédemment. M. Pellisson a été absolument fidèle à l'esprit et au plan de M. Chabrier, et M. Aulard reconnaît lui-même dans son Avant-propos qu'il était difficile de retracer avec impartialité des querelles politiques encore vivantes et ardentes. C'était en effet l'écueil inévitable et l'auteur reconnaîtra avec nous que personne ne peut se méprendre sur ses opinions politiques. Il est le plus universitaire des opportunistes et le plus opportuniste des universitaires, au sens de ces mots en l'an de grâce 1898.

Les divisions du volume lui sont naturellement fournies par la succession des divers régimes qui ont occupé le pouvoir depuis 1830. L'ouvrage débute par un discours de Casimir-Périer, du 13 mars 1831, sur la politique de résistance. Il se termine par un discours de Jules Ferry, du 6 juin 1889, sur l'œuvre scolaire de la République. Les seuls orateurs qui soient cités dans la période de 1870 à 1889 sont Thiers, Gambetta, Challemel-Lacour et Jules Ferry. Il est vrai que M. Aulard a pris soin d'indiquer que c'était dans une pensée d'impartialité que M. Pellisson n'avait donné aucun passage des orateurs encore vivants au temps où il écrivait. Il nous semble pourtant qu'à l'époque où se termine le volume, en 1889, la droite du Parlement avait, comme la gauche, payé son tribut à la mort. EUGÈNE GODEFROY.

Ben Jonsons Poetik und seine Beziehungen zu Horaz, von Dr HUGO REINSCH (*Münchener Beiträge zur romanischen und englischen Philologie*. XVI. Heft). Erlangen und Leipzig, Deichert, 1899, in-8 de x-130 p. — Prix : 3 fr. 75.

Ben Jonson, le célèbre émule et ami de Shakespeare, avait composé une *Poétique*, qui, dans l'incendie de sa bibliothèque en 1603, périt avec d'autres ouvrages avant d'être publiée. Son témoignage et celui de ses amis nous apprennent que c'était un ouvrage considérable, fondé sur Horace et Aristote, mais plein d'observations et de vues personnelles ; l'auteur, semble-t-il, y avait travaillé longtemps, la complétant, la corrigeant sans cesse. Est-il possible de reconstituer cette *Poétique*, au moins dans son fond, d'en retrouver les idées principales ?

M. Reinsch s'y est efforcé, en groupant méthodiquement les fort nombreux passages où, soit dans ses préfaces, épilogues, dédicaces, etc., soit dans le corps même de ses ouvrages, Ben Jonson exprime ses idées sur la poésie ; les conversations du poète notées par Drummond apportent un supplément d'information ; de sa pratique même peuvent encore se déduire ses théories. M. Reinsch a-t-il donc « reconstruit » à peu près, comme il se le propose, l'ouvrage perdu ? Nous ne savons trop, les limites et le caractère général en restant ignorés. Mais des centaines d'indications éparses qu'il a consciencieusement réunies, classées, rapprochées, éclairées les unes par les autres, se dégage très nettement tout le système compréhensif et cohérent sorti des méditations et des études du poète le plus docte et le plus réfléchi de son temps. De ce système, déjà connu sans doute dans ses grandes lignes, toutes les parties se suivent ici en ordre : considérations sur l'origine, l'essence, le but de la poésie, sur le rôle du poète et les qualités qui lui sont nécessaires, remarques critiques sur chaque genre en particulier, sur le style, sur la versification, sur tous les points de la technique. Parmi ces remarques, les plus curieuses sont naturellement celles qui ont trait au théâtre, puisque ce sont les œuvres dramatiques de Ben Jonson qui sont restées son premier titre de gloire Mais les principes de l'école classique anglaise au XVIe siècle sont tous intéressants à connaître et à étudier de près, surtout tels que les a élaborés et définitivement arrêtés un aussi grand esprit que celui de Ben Jonson. Le présent ouvrage en donne, dans une longue série de citations coordonnées et expliquées, l'exposé systématique et complet. Il donne aussi, dans la seconde partie, un excellent aperçu de tout ce que Ben Jonson doit à Horace, son maître de prédilection, et de l'imitation originale qu'il a faite de cet auteur. A. BARBEAU.

Jacques Grévin (1538-1570). *Étude biographique et littéraire*, par LUCIEN PINVERT. Paris, Fontemoing, 1899, in-8 de 413 p., avec 7 grav. dont un portrait hors texte. — Prix : 12 fr.

La Vie d'un théâtre, par PAUL GINISTY. Paris, Schleicher, 1898, in-19 de 175 p., avec 49 fig. dans le texte et 4 planches en couleur. — Prix : 1 fr.

Histoire au jour le jour de l'Opéra-Comique. Première série. *1er janvier-30 juin 1898, avec une étude sur le rôle de la critique*, par ÉMILE MAS. Paris, Bibliothèque de « la Vie théâtrale », 1898, in-16 de XI-128 p. — Prix : 2 fr.

Parmi les avantages du doctorat ès-lettres, pour la culture générale, il faut certainement compter les travaux que produit la nécessité de la thèse à présenter par les candidats aux juges chargés de conférer ce grade. Les sujets abordés à cette occasion ne seraient peut-être pas chez nous, sans cela, l'objet d'études aussi détaillées et aussi appro-

[illegible] cette obligation que nous devons le livre de M. Lucien [illegible] poète de la Renaissance, Jacques Grévin, qui ne fut [illegible] astre de première grandeur, mais qui ne laisse pas [illegible] une certaine place dans notre histoire littéraire et, en [illegible] dans l'histoire des origines de notre théâtre classique. [illegible] M. Pinvert s'est attaché à nous la faire mieux connaître, [illegible] aussi, non sans exagérer quelque peu l'importance de Jacques Grévin comme poète dramatique. Nous ne saurions, en effet, lui [illegible] la conclusion qu'il soutient (p. 189 et suiv., 350), à savoir [illegible] Grévin doive être considéré, en dépit des titres antérieurs de Jodelle, comme le vrai fondateur du théâtre classique français. Nous devons constater aussi qu'il n'est pas suffisamment au courant de l'histoire générale de la littérature dramatique en France, en particulier dans [illegible] longue époque qui a précédé la Renaissance, car il est vraiment extraordinaire d'entendre affirmer (p. 132) que « avant Jodelle et avant Grévin le théâtre français n'existait pas. » Nous savons bien que M. Pinvert se place, en disant cela, au point de vue littéraire, non historique, car il n'ignore pas absolument les « mystères » et autres œuvres dramatiques du moyen âge (p. 165). Mais, même à son point de vue, pourquoi donc compte-t-il *l'Avocat Pathelin* ? Il est singulier, d'autre part, qu'après la démonstration catégorique de M. Rigal (*Alexandre Hardy*, p. 688 et suiv.), M. Pinvert considère encore comme une source sérieuse de renseignements la pitoyable compilation manuscrite du chevalier de Mouhy, intitulée : *Journal du théâtre françois*.

Malgré ces inexactitudes et ces défaillances de sa critique, on doit savoir très bon gré à M. Pinvert de son analyse et de son commentaire détaillés et consciencieux du théâtre de Grévin. Ce n'était là d'ailleurs qu'une des faces de son sujet et ce n'est qu'un des chapitres de son ouvrage. L'étude sur les poésies lyriques du même écrivain est une utile contribution à l'histoire de l'école poétique de Ronsard. Mais le principal et plus solide mérite du livre dont il s'agit, réside, croyons-nous, dans les trois chapitres intitulés : *Vie de Grévin*. — *Grévin médecin*. — *Les Amis de Grévin*. On y trouve nombre de traits curieux, instructifs, significatifs, des mœurs de l'époque agitée où a vécu le poète, de la vie parisienne et provinciale du seizième siècle, des dissidences religieuses et des querelles littéraires et médicales de ce temps-là. — L'auteur a publié en tête de son livre une « liste bibliographique des ouvrages de Grévin » et en appendice un certain nombre de ses « vers inédits ou rares. »

L'étude illustrée, technique et anecdotique, de M. Paul Ginisty sur « *Vie d'un théâtre* contemporain, prépare d'utiles matériaux aux historiens des mœurs et de l'art dramatique. Elle sera aussi fort goûtée par le public spécial, mais nombreux chez nous, qui vit, pour ainsi

dire, autour du théâtre et qu'intéressent tous les détails, même les plus « professionnels », qui s'y rapportent. Elle fait partie d'une « Bibliothèque littéraire de vulgarisation scientifique » ou encore, selon un autre intitulé de la couverture, d'une « Petite Encyclopédie populaire illustrée. »

— C'est au même public spécial que s'adresse encore davantage le travail de M. Jean Raphanel, dont le titre seul : *Histoire au jour le jour de l'Opéra-Comique*, suffit à déterminer le caractère. M. Émile Mas y a ajouté une préface où il expose sa façon de voir sur les qualités qui conviennent à la critique dramatique. M. S.

La Sincérité religieuse de Chateaubriand, par l'abbé Georges Bertrin. Paris, Lecoffre, 1900, in-18 de 410 p. — Prix : 3 fr. 50.
Chateaubriand et Sainte-Beuve, par G. Michaut. Fribourg, Impr. catholique suisse, 1900, in-8 de 36 p.

M. l'abbé Bertrin, professeur à l'Institut catholique de Paris, a soutenu devant la Sorbonne, avec courage et talent, une thèse de doctorat dont le livre que voici est la reproduction. Pour louer Chateaubriand, il prouvait sa « sincérité religieuse », et, pour la mieux défendre, il lui fallait bien attaquer ceux qui l'avaient mise en doute : Sainte-Beuve se trouvait en réalité le seul adversaire sérieux. De là, discussion et querelle, et tumulte dans la république des lettres. Il faut donc ajouter qu'au courage et au talent le livre de M. Bertrin joint aussi le bruit et l'éclat.

Le sujet est bien traité, avec animation, science et conscience, d'un style facile, aisément ironique, parfois dans l'épigramme un peu lourd ; le reproche sérieux serait de tomber dans des longueurs et d'appuyer avec complaisance sur des points évidents ou déjà traités. M. Bertrin accumule les preuves à l'appui de son dire, et une étude approfondie de son auteur lui met des arguments, des citations plein les mains ; peut-être porte-t-il un peu d'exagération dans ses raisonnements, très serrés ; il voit sans indulgence un adversaire de son héros, qui, il faut l'avouer, en mérite assez peu. Sainte-Beuve, en effet, s'est montré contre Chateaubriand âpre, dénigrant et malintentionné. Ses attaques constantes (néanmoins point fréquentes autant que M. Bertrin l'imagine) contre un des plus grands génies littéraires de notre France au XIXe siècle, sont généralement déplacées, parfois enfiellées, toujours acrimonieuses. On avouera que c'est beaucoup, que c'est trop. L'examen de ces attaques et de cette malveillance forme l'introduction du travail de M. l'abbé Bertrin. Thèse et méthode de l'auteur de *Chateaubriand et son groupe littéraire sous l'Empire* sont, par lui, sévèrement condamnées. Pour répondre à souhait à ce qu'il nomme des calomnies, à ce qu'il croit être de la jalousie littéraire et de l'antagonisme anti-religieux,

l'auteur expose : 1° la conversion de Chateaubriand ; 2° les doctrines religieuses de Chateaubriand, de sa conversion à sa mort ; 3° la foi dans la vie morale de Chateaubriand. Il est très optimiste, très séduit par l'auteur du *Génie du christianisme*, dont le style, la générosité, la sincérité, la noblesse le captivent et conquièrent son admiration sans ombre ni réserve. Le récit de la conversion après la mort de sa mère est fort bien tracé ; une longue étude de son premier ouvrage : *Essai historique sur les Révolutions*, publié à Londres en 1797, prouve jusqu'à la minutie qu'il a dès lors rétracté les erreurs juvéniles et anti-catholiques de ce temps-là. A indiquer les pensées de l'auteur des *Martyrs* sur la grandeur du rôle du christianisme dans le monde, il y avait beau jeu ; que son orthodoxie doctrinale ait été aussi éclairée, M. Bertrin le croit également. Ici, une certaine restriction semblerait permise. Ses relations, ses mœurs, ses habitudes sont enfin l'objet d'une analyse très suivie, d'où il semble bien sortir croyant fidèle et pratiquant dans une heureuse mesure. C'est à ce propos qu'a surgi la querelle ; M. Bertrin discutait un fragment « révélateur » des *Mémoires d'outre-tombe*, fragment qui serait un aveu de faiblesse morale, mais fragment qui ne se trouve pas dans les éditions successives de l'ouvrage et dont l'authenticité repose sur la seule affirmation imprimée de Sainte-Beuve. M. Bertrin dit tout net que cette « preuve » a dû être inventée ou arrangée ; d'où l'on conclurait à bon droit que Sainte-Beuve a trompé la confiance de Chateaubriand ou a commis un faux soit qu'il lui dérobait une page de son manuscrit soit qu'il l'ait inventée de toutes pièces. Vous sentez que, dans le camp des lettres, il y a eu tapage : les journaux, les revues ont produit des rectifications, des contre-rectifications ; bref, on a apporté tant de flambeaux que l'obscurité s'en est accrue, et la lumière de plusieurs « manuscrits » différents ne tend pas à la rendre moins épaisse.

— La brochure de M. G. Michaut, professeur à l'Université de Fribourg en Suisse, n'aborde pas un autre problème ; il rend justice au zèle et au mérite de M. Bertrin, il l'accuse seulement d'être trop doux pour n'oser pas formuler tout crûment sa façon de penser (car enfin un faux, littéraire ou non, est commis par un... faussaire). D'ailleurs cette façon de penser, M. Michaut ne la partagerait pas, estimant les déductions de M. Bertrin exagérées, se ralliant à sa croyance que Sainte-Beuve a été indélicat, sans grands scrupules, mais rien autre. — C'est d'ailleurs assez.

S'il faut tirer une conclusion du livre de M. l'abbé Bertrin, elle est heureuse, car il prouve que l'illustre écrivain dont la France s'honore doit aussi être revendiqué par l'Église ; qu'à travers des défaillances d'orgueil, il a été un bon serviteur de la vérité religieuse, et c'est une joie pour les catholiques de pouvoir ranger parmi leurs chefs, sans

réserves appréciables, un esprit aussi brillant, un maître aussi fameux. GEOFFROY DE GRANDMAISON.

HISTOIRE

Java et ses habitants, par J. CHAILLEY-BERT. Paris, Colin et Cie, 1900, in-12 de XVIII-375 p. — Prix : 4 fr.

« Les nouveaux venus de la colonisation (et c'est bien ce qu'est la France, dont la rentrée dans la politique coloniale ne date que de moins de vingt ans) ont intérêt à se mettre à l'école de leurs devanciers, Anglais et Hollandais. » Cette idée de M. Chailley-Bert, dont il n'y a plus à discuter la justesse, doit être soigneusement retenue, car elle domine tous ses ouvrages et constitue un lien entre eux ; elle explique pourquoi, après avoir étudié les Anglais à Hong-Kong et en Birmanie, le savant secrétaire général de l'Union coloniale française s'occupe de la colonisation hollandaise à Java.

Le critique littéraire d'un de nos grands journaux, un de ceux qu'on est convenu de qualifier d' « éminent », a reproché à l'auteur de *Java et ses habitants* de ne pas avoir réservé dans son livre une place suffisante à ses impressions de route, de ne pas être assez personnel. Ce reproche est, à notre avis, absolument injuste ; ce n'est pas, en effet un récit de voyage qu'a voulu écrire M. Chailley-Bert, mais un livre d'enseignement et il n'est pas question ici des notes de voyage d'un globe-trotter, mais d'un ouvrage d'éducation coloniale. A quoi bon, dans un travail de ce genre, décrire des villes déjà connues, des paysages souvent dépeints ? Mieux vaut s'attacher aux hommes et aux institutions. C'est ce que fait M. Chailley-Bert ; après avoir présenté à ses lecteurs, de façon très séduisante, la société indigène et la société européenne de Java, il aborde l'examen des problèmes très complexes dont se préoccupent à juste titre les habitants de la grande île malaise et ceux de la métropole : la concurrence économique qui existe entre Européens et Orientaux, entre Orientaux mêmes, la concurrence politique entre Hollandais et Javanais, enfin la question de l'éducation des indigènes fournissent à M. Chailley-Bert la matière de trois chapitres très considérables, que liront avec intérêt et (s'ils veulent se donner la peine de les méditer) avec profit tous les Français soucieux de l'avenir de notre empire d'outre-mer.

Au cours de ses études sur *Java et ses habitants,* l'auteur est naturellement amené à s'occuper de l'inévitable question chinoise ; il en fait connaître un des aspects les plus curieux et les plus ignorés en France. Là se trouve, au point de vue du grand public, le côté « actuel » du livre de M. Chailley-Bert ; mais ce ne sera pas le seul point du volume sur lequel s'arrêteront les spécialistes. Ils en constateront les

lacunes voulues (Cf. note 1 de la p. 331), que l'auteur se propose de combler plus tard, ils en apprécieront à toutes les pages les qualités d'exposition et de style aussi bien que la valeur du fond, et ils en loueront les sages et ingénieuses conclusions ; ils remercieront M. Chailley-Bert d'avoir ajouté à notre littérature coloniale un ouvrage qui lui manquait et, en nous faisant connaître de manière si précise une partie de l'œuvre des Hollandais à Java, d'avoir rendu un nouveau service à la colonisation française. HENRI FROIDEVAUX.

Les Esclaves chrétiens depuis les premiers temps de l'Église jusqu'à la fin de la domination romaine en Occident, par PAUL ALLARD. 3e édition. Paris, Lecoffre, 1900, in-12 de XV-492 p. — Prix : 3 fr. 50.

Il est inutile de présenter longuement aux lecteurs du *Polybiblion* la troisième édition de l'ouvrage bien connu de M. Allard. Elle diffère très peu des précédentes, M. Allard n'ayant pas jugé à propos d'y fondre le remarquable article qu'il a inséré dans ses *Études d'histoire et d'archéologie* sur *la Philosophie antique et l'esclavage.* On regrettera sans doute qu'il ait pris ce parti. En montrant l'indifférence ou l'impuissance de la philosophie en présence de cette plaie sociale, il fortifiait et achevait de démontrer sa thèse, que le christianisme seul pouvait élever et libérer l'esclave. On sait en effet que le livre de M. Allard tient beaucoup plus que ne promet son titre. Il est une étude d'ensemble sur le rôle du christianisme dans la solution de la question servile. La première partie (un peu plus du tiers de l'ouvrage) décrit l'esclavage romain au sein du paganisme, avec tous les maux économiques et moraux qu'il entraînait (ruine du travail libre par la concurrence du travail servile, et vices développés chez les maîtres comme chez les esclaves). Avec le livre II, l'Église entre en scène et il est difficile de mieux caractériser sa conduite que ne le fait M. Allard : s'abstenir de déclamations ou de déclarations de principes qui auraient pu être le signal de bouleversements ; dans sa propre législation ne tenir aucun compte de l'esclavage ; et créer peu à peu un état d'esprit qui aboutit à sa suppression. — Le livre III fait voir comment l'Église, tout en encourageant les affranchissements et en les présentant comme une œuvre particulièrement méritoire, a réhabilité le travail et rendu par là un peu de vie à la classe des ouvriers libres. C'est sur ce dernier point que M. Allard me paraît avoir été un peu trop optimiste. Peut-être aurait-il pu serrer de plus près la question de savoir dans quelle mesure l'Église a réussi. A voir les allures oppressives des corporations de métiers qui se développent à cette époque, à voir naître le colonat et le servage (en grande partie par la déchéance d'hommes libres) au moment même où diminue l'esclavage, il semble bien que le succès

n'ait été que partiel. D'ailleurs pendant la plus grande partie du moyen âge n'a-t-on pas eu un servage domestique distinct du servage de la glèbe et assez analogue au fond à l'esclavage ? Il est vrai de dire que les conditions de l'expérience avaient été singulièrement compliquées par la décrépitude de l'empire et par les invasions. Mais aussi il serait intéressant de voir quelle fut exactement l'attitude de l'Église en présence du servage à ses débuts, et quelle fut l'évolution de l'esclavage dans l'empire d'Orient, moins transformé par les Barbares.

E. J.

Les Moines d'Orient, antérieurs au concile de Chalcédoine (451), par Dom Besse. Paris et Poitiers, Oudin, 1900, in-8 de VIII-564 p. — Prix : 7 fr. 50.

Le Monachisme africain, par le même. Paris et Poitiers, Oudin, s. d., in-8 de 88 p. (Extrait de la *Revue du monde catholique*). — Prix : 2 fr.

Moine, l'auteur a entrepris de recueillir les indications que lui fournissaient sur le monachisme naissant les Pères et auteurs ecclésiastiques des premiers siècles de l'Église. Le travail de dépouillement lui a demandé beaucoup de soin et de patience, mais ce n'est après tout qu'une affaire de temps. Ce qui est le propre de l'écrivain, c'est d'avoir groupé tous ces documents selon un ordre méthodique et d'avoir réuni tant de faits épars dans la littérature par le fil d'un certain nombre d'idées générales. Il débute par une géographie monastique donnant des indications précieuses sur les centres principaux où a fleuri la vie monastique à partir du IIIe siècle. Ensuite vient une étude de la vie des moines et de leurs règles, des vertus que leur état les oblige à pratiquer, de leurs usages quant à l'habitation, le vêtement, la nourriture, les offices liturgiques, l'étude et la prière. Ce n'est qu'après le concile de Chalcédoine que les moines sont devenus une milice turbulente, prête à soutenir l'orthodoxie ou au besoin à la combattre par les paroles et par les armes (je n'entends pas les armes spirituelles) ; mais nous voyons déjà se manifester cet esprit de controverse qui a soulevé tant de tempêtes ; arianisme, monophysisme, origénisme trouvent dans les couvents des partisans enthousiastes ou des adversaires infatigables ; plus tard, la question des saintes images y fera des martyrs..... et aussi des bourreaux.

Le public instruit saura le plus grand gré à Dom Besse d'avoir fait preuve d'une critique à la fois large et prudente, en particulier dans le chapitre avant-dernier consacré au merveilleux dans la vie des moines orientaux ; ni scepticisme ni crédulité naïve : telle est sa devise.

En résumé les moines de Dom Besse sont bien vivants ; il nous les présente tels qu'ils les a trouvés, avec leurs vertus rudes et étranges, avec leur foi et leur austérité, avec leurs défaillances aussi et leurs tentations ; ce sont de saintes gens en chair et en os, et non des bons-

hommes en carton-pâte, comme en peignent quelquefois certains écrivains édifiants qui paraissent s'être documentés chez les imagiers du quartier Saint-Sulpice. Après tout, un portrait n'a pas besoin d'être beau ; on lui demande d'être ressemblant.

— L'étude sur le monachisme africain est intéressante en ce qu'elle fournit quelques lumières sur la question de savoir si saint Augustin était moine ou chanoine ; au fond il n'était ni l'un ni l'autre ou bien il était l'un et l'autre en tenant compte de la différence de temps et de lieu.

P. PISANI.

L'Église aux tournants de l'histoire, par GODEFROY KURTH. Bruxelles, Schepens, 1900, in-8 de 154 p. — Prix : 3 fr.

On sait qu'il y a deux hommes en M. Kurth : un érudit minutieux et sûr, et un conférencier plein d'éloquence et d'imagination. C'est ce dernier qui est l'auteur du présent ouvrage, recueil de six leçons professées à l'*Extension Universitaire pour femmes d'Anvers*, sur *la Mission de l'Église*, *l'Église et les Peuples*, *l'Église et la Féodalité*, *l'Église et le Néo-Césarisme*, *l'Église et la Renaissance*, *l'Église et la Révolution*. Inutile de dire qu'on y trouve beaucoup de talent, et, sous une forme oratoire, beaucoup de science solide et de vues brillantes. S'il fallait choisir entre ces quelques leçons, la plus parfaite, comme justesse de ton et de vues, me semblerait être la cinquième. — D'autres appellent quelques observations. Dans la sixième, M. Kurth explique la Révolution française par la rencontre, à un moment donné, de deux courants, celui de la libre pensée et celui de la libre jouissance, l'incrédulité et la licence des mœurs. Cela n'explique pas comment l'Angleterre de la fin du XVIIe et du commencement du XVIIIe siècle, qui en fait de licence de mœurs n'a peut-être jamais été dépassée, et chez laquelle la France est allée chercher son incrédulité, a suivi des voies toutes différentes. M. Taine a vu plus juste quand il a signalé, et analysé avec tant de profondeur, l'influence de l'esprit classique. — Je ferais surtout des réserves sur la quatrième leçon : *L'Église et le Néo-Césarisme*. M. Kurth a en horreur les principes sur lesquels reposaient les états d'ancien régime : l'absolutisme royal et le gallicanisme (je prends le mot parce qu'il est commode, et consacré pour nous autres Français, mais il est bien entendu qu'il s'agit d'un ensemble de doctrines et de sentiments qui n'étaient nullement propres à la France). Je n'ai pas l'intention de les défendre. Mais l'historien doit les définir exactement, en eux-mêmes, et non par leurs excès, et leurs conséquences possibles, probables si l'on veut, mais non nécessaires ; — ensuite en retracer exactement l'origine : — enfin ne pas les rendre plus odieux encore, par un trompeur effet de contraste, en leur opposant un idéal qu'on donne comme ayant été réalisé et qui ne l'a

jamais été. Il n'y a jamais eu de république chrétienne du moyen âge, au sens où M. Kurth prend ce mot, c'est-à-dire l'époque où les Souverains fussent habituellement disposés à accepter le Pape comme juge de leurs différends, quand leurs intérêts ou leurs passions leur déconseillaient de le faire. Je ne crois pas que saint Louis ait été le dernier des rois chrétiens du moyen âge, par la raison que je ne suis pas très convaincu qu'il ait été le premier (toujours, bien entendu, au sens de M. Kurth). Il est assez puéril de raisonner sur ce qui aurait pu se passer ; mais est-on bien certain que saint Louis, dans une question où il aurait été sûr de son droit, comme il avait l'habitude de l'être avant d'agir, se serait arrêté à la première injonction d'un pape dont il aurait pu soupçonner l'impartialité. Sa conduite vis-à-vis de Frédéric II est bien caractéristique : sans se livrer à aucune manifestation ou déclaration de principes, il ignore, dans la pratique, la sentence de déposition dont ce prince avait été frappé, montrant par là qu'il contestait, soit le droit du Pape de déposer les Souverains, soit le bien-fondé de la sentence dans ce cas particulier ; en d'autres termes, qu'il croyait pouvoir juger des actes politiques du Saint-Siège. Qu'on juge par là de ce que pensaient des princes moins dévoués à l'Église ! En réalité les Papes étaient si loin d'être obéis que lorsqu'ils voulurent faire passer dans les faits la théorie qui les regardait comme arbitres suprêmes et nécessaires, ils durent recourir à la force matérielle ; et ne la possédant pas eux-mêmes, ils n'eurent d'autre moyen que de susciter aux récalcitrants quelque adversaire dont ils tentaient l'ambition ; en sorte qu'au moment où les progrès du nationalisme et l'affaiblissement du prestige du Saint-Siège les contraignirent de renoncer à leurs prétentions, ils étaient en train de déchaîner sur la chrétienté, souvent dans les intentions les meilleures, presque autant de maux et de guerres qu'ils essayaient d'en conjurer. C'est là une des causes les plus certaines de la réaction qui se manifesta contre leur autorité. — Et cette réaction, la France ne l'a pas inaugurée. M. Kurth est trop sincère historien pour oublier la lutte des empereurs allemands contre l'Église ; mais après lui avoir accordé une page ou deux, il consacre presque toute sa conférence au différend entre Boniface VIII et Philippe le Bel, et s'exprime d'un bout à l'autre, comme si ce dernier prince avait jeté « pour la première fois, une note discordante dans l'harmonie de la doctrine sociale du moyen âge. » En fait, même les pires violences du roi de France n'étaient pas sans précédents. L'attentat d'Anagni est aussi abominable, mais pas plus, que la façon dont Henri V a traité Pascal II. A bien plus forte raison n'était-il pas inouï qu'un souverain, en matière surtout politique, refusât d'obéir à un ordre du Saint-Siège. Je sais bien qu'autre chose est de résister, autre chose de raisonner sa désobéis-

sance. Mais cela même n'était pas une nouveauté, comme le prouvent et les manifestes de Frédéric II et les pamphlets impérialistes du XIe siècle. — Enfin, si Philippe le Bel et ses successeurs ont pu émettre bien des propositions hasardées et qui risqueraient de mener loin, déclarer « que le gouvernement temporel de son royaume appartenait à lui seul ; qu'il ne reconnaissait en cette matière aucun supérieur, » ce n'était pas, n'en déplaise à M. Kurth, nier que les gouvernements dussent « se conformer à la loi morale du christianisme. » Contester la compétence d'un juge n'équivaut pas à nier l'existence de la loi. Que penserait M. Kurth, si l'on interprétait le fameux principe : *Sedes Petri a nemine judicatur*, en disant que le Pape se proclame affranchi de la morale, puisqu'il ne peut être jugé par personne ? Et la déclaration de Boniface VIII lui-même, que le Souverain Pontife porte en lui tout le droit, signifie-t-elle donc qu'en face des règles du droit canonique il n'a à prendre conseil que de son caprice ? Sans doute le pouvoir sans contrôle est une tentation, et je reconnais volontiers que les princes d'ancien régime sont loin d'avoir toujours donné l'exemple des vertus politiques ou privées, sans être bien sûr qu'ils aient fait pis que leurs prédécesseurs du temps de la « république chrétienne. » Mais pour les Papes aussi leur omnipotence n'a-t-elle pas été un danger ? et, par exemple, de ce qu'on a vu certains Papes, à force d'y déroger, rendre illusoires les règles les plus sages, ou donner telle dispense individuelle tout à fait injustifiée et même scandaleuse, s'ensuit-il que les catholiques aient tort de reconnaître au Saint-Siège le droit de dispense en matière disciplinaire ! Encore une fois le temps et la compétence me font également défaut pour discuter, au nom de la théologie, les principes du gallicanisme, mais je ne crois pas qu'il suffise pour les faire connaître (et même pour les réfuter) d'en signaler les dangers. — Tout compte fait, l'ancien régime, pour lequel M. Kurth est si sévère, a accompli une œuvre de nivellement et de centralisation à beaucoup d'égards bienfaisante ; il a été un instrument de progrès en faisant table rase de tant de « droits » qui n'étaient bien souvent que des privilèges contraires à l'intérêt général. A le considérer dans un temps et un pays où il a pu donner sa mesure, on reconnaîtra sans peine qu'il a eu aussi sa grandeur. Ainsi notre XVIIe siècle, malgré ses défauts (et l'immixtion abusive du pouvoir civil dans les affaires de l'Église était l'un des plus graves), reste, même jugé du point de vue religieux et moral, une des réussites de l'histoire, au même titre que notre XIIIe siècle. Les historiens catholiques commencent à se dégager d'une certaine admiration traditionnelle pour le bon vieux temps de l'ancien régime, et de la naïve croyance qu'avant la Révolution, parce que le gouvernement était officiellement catholique, tout allait le mieux du monde pour l'Église.

Rien de mieux ; de même qu'il faut se féliciter de voir disparaître la légende qui faisait du moyen âge une abominable époque de barbarie. Ce n'est pas une raison pour adopter sur l'un et l'autre point des thèses diamétralement contraires et tout aussi paradoxales. J'ai cru pouvoir me permettre d'insister sur ces remarques, parce qu'elles ont un caractère général et s'appliqueraient à d'autres ouvrages encore que celui de M. Kurth. Il n'est pas le seul à s'efforcer de retrouver dans le passé, au moyen âge, les titres de cette « démocratie évangélique, » de cet « ordre social chrétien », dont il salue l'avènement avec éloquence à la fin de sa dernière leçon. Ici encore beaucoup de motifs m'empêchent d'entrer dans la discussion du fond. Il se peut que l'école à laquelle paraît se rattacher M. Kurth ait raison dans ses espérances. Mais qu'elle renonce à nous présenter le moyen âge, à l'encontre de tant de faits qui sautent aux yeux, comme une époque où l'harmonie aurait régné sur la terre, par la vertu de principes sociaux et politiques reçus de tous et appliqués par une autorité unanimement reconnue. — Ces partis pris me semblent gâter un peu le beau livre de M. Kurth ; parfois même son ardeur de polémiste lui fait commettre des inexactitudes de fait (Cf., p. 89, sa manière de présenter la question des décimes ecclésiastiques ; et p. 93, ce qu'il dit des violences matérielles dont Boniface VIII aurait été victime). E. JORDAN.

La Demi-République, *notes et réflexions sur l'état politique de la France*, par C. LÉOUZON LE DUC. Paris, Plon-Nourrit, 1900, in-18 de 312 p. — Prix : 3 fr. 50.

L'ouvrage de M. Léouzon le Duc, se divise en deux parties : la première est un exposé de l'état actuel du gouvernement de la France. L'auteur passe en revue le Président de la République, le Sénat, la Chambre et le Ministère. Sa conclusion est que la seule autorité effective qui existe en France est celle des bureaux qui règnent au milieu de l'anarchie politique. Il n'y a rien à y reprendre. Le style est mordant, incisif et une série de tableaux très brefs et découpés à l'emporte-pièce donnent beaucoup d'intérêt à cette première partie. Bien que la pensée qui se dégage soit bien faite pour attrister des patriotes, on se prend souvent à sourire à une description plaisante ou à un trait de bonne et fine ironie.

La seconde partie traite successivement « de la demi-république », « de la république » et de « quelques idées positives. » — La demi-république, c'est ce qui a été décrit dans la première partie et M. Léouzon le Duc, explique par quel enchaînement de circonstances nous en sommes arrivés là. Pour lui, le peuple est berné depuis un siècle par la classe moyenne qui a accaparé le pouvoir et le défend comme sa propriété. Son œuvre consiste à comprimer le suffrage universel qui bouillonne d'instincts généreux malheureusement impuissants.

La « république », ce serait le suffrage universel émancipé par la création de grandes régions s'administrant elles-mêmes et dans lesquelles le suffrage universel nommerait des délégués avec mandat impératif qui éliraient le Chef de l'État. L'auteur pousse la décentralisation jusqu'au fédéralisme, et ne va pas tout à fait jusqu'au plébiscite pour la désignation du Chef de l'État. Il combat très brillamment l'individualisme exagéré, sorti de la Révolution. Mais s'il est évidemment un partisan de la liberté d'association, il conserve cependant le pouvoir électoral politique uniquement aux groupements territoriaux. Il se contente de modifier et d'élargir ceux qui existent actuellement.

L'ouvrage se termine par un programme « d'une politique positive » et par un appel à « la sagesse des autres nations. » C'est cependant ce qui lui manque le plus à notre avis. Cet ouvrage politique est tout entier fait de raisonnements et de déductions et l'appel à l'expérience des nations, y compris la nôtre, y manque totalement. C'est dire que la notion de l'hérédité est à peine mentionnée et que son utilité ou plutôt sa nécessité n'est pas aperçue par l'auteur.

EUGÈNE GODEFROY.

Les Chinois chez eux, par E. BARD. Paris, Colin et Cie, 1899, in-8 de 357 p., avec 12 planches hors texte. — Prix : 4 fr.

M. Bard, que nous avons eu le regret de perdre depuis la publication de cet ouvrage, n'était pas un savant de bibliothèque, c'était un homme d'action, un commerçant qui fut président du conseil d'administration municipale de la concession française de Chang-Haï. Il a vu la Chine, a vécu parmi les Chinois, a fait des affaires avec eux, et il ne s'est pas préoccupé seulement de son livre de caisse, de ses entrées et de ses sorties, il s'est intéressé intelligemment à la psychologie du peuple qui l'entourait, à sa vie publique et privée, à son organisation sociale et économique. Sans doute ses observations personnelles se sont bornées aux ports ouverts aux Européens et à Pékin. C'était là une condition fâcheuse qui risquait de fausser le résultat de l'enquête, car beaucoup des erreurs répandues par les auteurs précédents viennent de ce que la plupart d'entre eux n'avaient jamais dépassé les limites des concessions européennes. M. Bard a éliminé de son mieux cette chance d'erreur en mettant à profit l'expérience de ceux qui avaient voyagé dans l'intérieur et en lisant des ouvrages bien faits comme *The real Chinaman*, de Chester Holcombe ; j'aurais voulu qu'il citât moins complaisamment le livre de Huc sur *l'Empire chinois*, qui est fort inférieur aux *Voyages en Tartarie et au Tibet*, du même auteur. Ce dernier ouvrage a été écrit d'après les notes de Gabet, homme du Nord, grave et froid, auxquelles Huc a ajouté une sauce toulousaine savoureuse, tandis que dans *l'Empire chinois*, il n'y a plus guère que la sauce, et elle est un peu trop de Toulouse.

M. Bard a eu l'esprit assez ferme et assez critique pour ne tomber ni dans cet optimisme exagéré, qui est l'expression de la niaiserie de l'observateur quand il n'est pas la censure détournée des institutions et des mœurs de son propre pays, ni dans cette manie de dénigrement systématique par laquelle les Européens, en voulant affirmer leur supériorité, se mettent trop souvent au-dessus des Chinois eux-mêmes. Il n'a pas eu la prétention de faire une œuvre complète et définitive sur la Chine ni une de ces études originales et approfondies qui font franchir une étape nouvelle à la science. Son livre ne contient pas autant de choses neuves que le seul article des *Annales des sciences politiques* où M. M. Courant a montré le rôle que les associations de toute espèce jouent dans l'organisation de l'empire du Milieu, rôle si considérable que, faute de la connaître, il est impossible de comprendre le mécanisme de la vie chinoise. Du moins, et malgré quelques inexactitudes de détail et quelques erreurs d'appréciation, il constitue le meilleur résumé qui soit peut-être en notre langue, résumé rempli de faits, écrit sobrement et avec précision, où les chapitres relatifs à la monnaie, aux finances, aux productions et au commerce sont traités avec une compétence toute particulière. F. GRENARD.

La Jeunesse du maréchal de Luxembourg, 1628-1668, par PIERRE DE SÉGUR. ; Paris, Calmann Lévy, s. d., in-8 de VI-531 p. — Prix : 7 fr. 50.

C'était une turbulente famille que cette famille de Boutteville dont M. Pierre de Ségur nous raconte aujourd'hui les orageuses destinées. Issu du plus noble sang de France, puisqu'il était Montmorency, brave comme pas un, mais bretteur incorrigible, le père avait défié la justice de Louis XIII et la sévérité de Richelieu, si bien qu'après un duel trop célèbre avec le marquis de Beuvron, le Roi avait dû se montrer inexorable aux supplications de la princesse de Condé et de la plus haute noblesse de France et faire exécuter en place de Grève François de Boutteville et son cousin des Chapelles. Le fils, nommé François comme son père, au visage disgracié, à la taille contrefaite, mais intrépide comme toute sa famille, a une carrière plus brillante, mais non moins agitée. Il s'attache à la fortune de son parent le grand Condé et dès l'âge de dix-neuf ans devient son aide de camp. Il l'accompagne à Lérida et le sauve à Lens ; dès lors il ne le quitte plus. Il fait campagne pour Mazarin quand le prince défend la cause de Mazarin, il combat le cardinal, lorsque Condé se déclare contre lui, et dans cette regrettable période où le vainqueur de Rocroy s'allie à l'Espagne, il n'hésite pas à le suivre et à lutter comme lui contre les armées royales. A la tête de la cavalerie condéenne, il est partout où l'on se bat, toujours en avant, chargeant toujours, ne reculant jamais. Et cependant il n'est pas un simple

sabreur, ne se préoccupant que de donner des coups et d'en recevoir. Il calcule et il prévoit ; il est tacticien et il est politique. Gouverneur de Bellegarde, il tient longtemps en échec le duc d'Épernon, gouverneur de Bourgogne. Quand il a enfin succombé sous le nombre, il ne quitte qu'en triomphateur la place qu'il a été chargé de défendre et court rejoindre un chef auquel il rend de nouveaux et non moins éclatants services. Au siège de Valenciennes, il culbute le corps d'armée du maréchal de la Ferté et fait le maréchal lui-même prisonnier ; quelques mois plus tard, par une pointe hardie il enlève les bagages de Turenne, compromis par la présomption du vieux Sirou. Et quand le traité des Pyrénées rend enfin à la France la paix et l'union, la réputation militaire de Bouteville est si bien établie que le cardinal ne fait pas de difficultés à lui accorder sa grâce, prévoyant bien les services que, redevenu fidèle, il saura rendre à la France. Lorsque sa sœur, la duchesse de Châtillon, dont M. de Ségur a traité de main de maître l'ondoyante et en somme peu sympathique figure, lorsque sa sœur, par une habile intrigue, trouve moyen de lui faire épouser l'héritière qui lui apporte les biens et les titres des Luxembourg, le Roi et la Reine-mère signent au contrat, et lorsque, un peu plus tard, Condé est chargé d'exécuter le plan de Louvois par la conquête de la Franche-Comté, Bouteville devient son principal lieutenant et l'on peut déjà prévoir l'heure où il commandera les armées de la France.

C'est à ce moment que s'arrête M. de Ségur ; mais ce n'est qu'une halte momentanée : l'habile et heureux écrivain nous promet « une nouvelle étude, » pourvu ajoute-t-il, que « le lecteur fasse à l'auteur la grâce de l'y encourager et soit en humeur de le suivre. »

De cela il peut être certain et le succès assuré de ce livre est le garant de celui du nouveau volume qu'il nous promet et que nous espérons bien ne pas trop attendre. MAXIME DE LA ROCHETERIE.

Urbain de Hercé, dernier évêque et comte de Dol, grand aumônier de l'armée catholique et royale, fusillé à Vannes en 1795, d'après *des documents inédits*, par CHARLES ROBERT, de l'Oratoire de Rennes. Paris, Retaux, s. d., in-8 de XIII-498 p., avec 2 portraits et une carte. — Prix : 7 fr.

C'est une légende, chère à une certaine école, que l'épiscopat de l'ancien régime était un épiscopat de cour, nommé par la faveur, et souvent la pire faveur, s'occupant d'affaires mondaines et d'intrigues, et pas du tout de ses diocèses, où d'ailleurs il ne résidait jamais. L'histoire, étudiée aux sources, a fait justice de cette légende ; elle a montré que, s'il y a eu des abus, il y a eu plus encore de vertus et de mérites et que l'épiscopat contemporain de la Révolution, notam

ment, cet épiscopat où cent vingt-sept évêques sur cent trente et un ont refusé d'adhérer à une constitution condamnée par le Saint-Siège, et préféré la misère, l'exil et la mort à une vie achetée par un serment schismatique, n'avait pas dégénéré des vieux confesseurs de la foi.

Mais nulle existence peut-être n'a été plus conforme à ce type de "évêque catholique du dix-huitième siècle que celle de Mgr de Hercé, dernier évêque et comte de Dol, que le P. Robert, de l'Oratoire de Rennes, nous raconte aujourd'hui. Cinquième né d'une famille de dix-neuf enfants, préparé par une forte éducation théologique aux lourdes charges de l'épiscopat, Urbain-René de Hercé est monté à quarante et un ans sur le siège de saint Samson, un des plus petits, mais un des plus anciens et des plus vénérables de Bretagne. Dès lors, il s'occupe sans relâche de l'administration de son diocèse et de la sanctification des âmes qui lui sont confiées. Il dirige les études de son séminaire, multiplie les ordinations, institue des retraites pour les ecclésiastiques et même pour les laïcs, visite toutes les parties, assez dispersées, du diocèse de Dol, et va souvent s'installer jusqu'à un mois de suite dans une paroisse pour l'évangéliser. C'est en un mot un administrateur vigilant et un véritable apôtre. Il n'est pas seulement évêque : suivant le langage du temps, il est en même temps citoyen. Il prend une part active aux travaux des états de Bretagne, et à plusieurs reprises, il est désigné comme président de la députation chargée d'aller porter à Versailles les réclamations de la province. Ces doléances, il les expose avec tant de chaleur et d'indépendance, quoique toujours avec respect, que les ministres en sont froissés et que Louis XVI, le bon Louis XVI, stimulé il est vrai par Loménie, l'exile dans son diocèse, exil d'ailleurs dont s'accommode très bien l'évêque.

Arrive la Révolution. Le prélat qui avait su se montrer indépendant en face du Roi ne le fut pas moins en face de l'Assemblée. Il n'avait pas à prêter serment à la constitution civile, son diocèse ayant été purement et simplement supprimé, mais il protesta hautement contre la suppression de son siège et affirma énergiquement la persistance de sa juridiction épiscopale, tant qu'il n'aura pas donné une démission acceptée par le Souverain Pontife. Il quitta neanmoins Dol, puis son diocèse et enfin la France pour se retirer à Jersey. Tout était permis contre les prêtres et les évêques fidèles. On sait le reste : nommé par le Pape vicaire apostolique et grand aumônier des armées catholiques, il prit part à la désastreuse expédition de Quiberon, si mal et si perfidement organisée ; après la défaite des émigrés, il refusa de s'embarquer sur la flotte anglaise, pansa les blessés, consola les mourants et finalement fut fusillé à Vannes avec Sombreuil, couronnant par le martyre une existence de saint.

Cette existence, nous remercions le P. Ch. Robert de nous l'avoir

retracée avec un luxe de détails empruntés aux pièces les plus authentiques. Il est peu de livres plus attachants, plus édifiants et plus vengeurs. MAX. DE LA ROCHETERIE.

Correspondance de Le Coz, évêque constitutionnel d'Ille-et-Vilaine, publiée pour la Société d'histoire contemporaine par le P. ROUSSEL, de l'Oratoire. Paris, A. Picard et fils, 1900, in-8 de XIV-430 p. — Prix : 8 fr.

Claude Le Coz, qui mourut, en 1815, archevêque de Besançon, est, comme son ami Grégoire, un bon type de ces schismatiques de 1790, qui ne voulurent jamais revenir, du moins en paroles, sur leurs erreurs, mais que leur intransigeance religieuse n'empêcha pas, en 1802, d'entrer avec empressement dans la nouvelle Église de France.

Principal du collège de Quimper en 1789, Le Coz se fit remarquer, dès le début de la Révolution, par ses opinions avancées. En 1790, il était procureur-syndic du district de Quimper, et publiait, sur la constitution civile du clergé, une brochure qui était une apologie sans réserve. Conséquent avec lui-même, il prêta solennellement serment le 7 février 1791, et entraîna dans le schisme tous ses collaborateurs, à l'exception d'un seul qu'il laissa renvoyer pour ce fait. Le 27 du même mois, l'assemblée électorale d'Ille-et-Vilaine le nomma évêque, en remplacement de Mgr Bareau de Girac qu'elle déclarait déchu pour refus de serment. Le Coz, comme bien d'autres, joua d'abord, auprès du prélat auquel on prétendait le substituer, cette petite comédie du désintéressement qui ne trompait personne. Peu de jours après, il signifiait son acceptation aux électeurs rennais et se rendait à Paris pour se faire sacrer par Massieu, évêque constitutionnel de l'Oise.

Élu député à la Législative, le 10 septembre 1791, Le Coz prit une part active aux travaux de cette triste assemblée. Il y prononça, en faveur du célibat ecclésiastique et de l'enseignement congréganiste, deux discours qui lui font honneur. On ne peut en dire autant de son opposition à la motion de Moy, curé assermenté de Saint-Laurent de Paris, demandant l'abolition de la constitution civile du clergé, qui était, cependant, le seul remède à une situation déplorable. Les événements qui suivirent ne parvinrent pas à lui ouvrir les yeux sur ce point.

Après le 21 septembre 1792, il se hâta de rentrer à Rennes, bien résolu à se confiner désormais dans ses fonctions ecclésiastiques ou ce qu'il en restait, à ne plus s'occuper de politique. En septembre 1793, il s'honora en refusant au féroce Carrier de lui remettre ses lettres de prêtrise. Incarcéré, pour ce fait, à Rennes d'abord, puis au Mont-Saint-Michel, il ne recouvra sa liberté que près de six mois après la mort de Robespierre.

Dans les années qui suivirent, Le Coz, comme ses consorts, se consuma en vains efforts pour obtenir une conciliation devenue impossible par leur faute à tous. Les populations continuaient à faire la sourde oreille à ses appels comme aux leurs et à n'accorder leur confiance qu'aux prêtres restés fidèles à leurs anciens évêques. Les intrus n'étaient même point parvenus à retenir autour d'eux les brebis galeuses, et leur découragement était si grand qu'on ne trouvait plus parmi eux de candidats à l'épiscopat. Les deux conciles nationaux qu'il présida en 1797 et en 1801, permirent, à ses malheureux collègues et à lui, de se convaincre une fois de plus de la situation désespérée d'une église qui n'était plus qu'un fantôme.

Après la clôture, on peut le dire, spontanée du pseudo concile de 1801, Le Coz ne prit même pas la peine de revenir à Rennes. Il préféra rester à Paris, pour suivre de plus près la marche des événements ; ce qui lui permit d'être un des premiers à offrir sa démission au Premier Consul. On sait que cette prompte évolution lui valut le siège archiépiscopal de Besançon, siège très important dont l'autorité s'étendait à toute l'ancienne Franche-Comté, et bientôt aussi à la principauté de Neufchâtel.

Comme administrateur de cet immense diocèse, Le Coz fit preuve de rares aptitudes et contribua beaucoup à la pacification religieuse d'une région qu'avaient éprouvée, entre toutes, le schisme constitutionnel et le débordement d'impiété dont il fut le prétexte et l'occasion. Son action y eût été plus bienfaisante encore, s'il eût toujours écouté la voix de ceux qui cherchaient à le mettre en garde contre les suggestions de son entourage.

La correspondance publiée par le P. Roussel s'étend à la durée du prétendu épiscopat d'Ille-et-Vilaine. Les correspondants de Le Coz ont été surtout : les administrateurs du département, le trop fameux Grégoire, Lanjuinais et un parent du nom de Daniélou. Le savant éditeur y a joint deux testaments qui sont des documents du plus haut intérêt.

J. MEYNIER.

Souvenirs du baron DE BARANTE, *de l'Académie française, 1782-1866*, publiés par son petit-fils CLAUDE DE BARANTE. T. VII. Paris, Calmann Lévy, 1899, in-8 de 561 p. — Prix : 7 fr. 50.

Voilà le septième volume de ces *Souvenirs* et l'intérêt ne s'en épuise pas. Mais la matière est si riche et les correspondants si distingués ! Le duc Pasquier, Molé, Guizot, le duc de Broglie, Alexis de Saint-Priest, J.-J. Ampère, de Sainte-Aulaire se partagent le présent volume avec la duchesse de Sagan et la princesse de Liéven. Il va de 1841 à 1851 : il embrasse les sept dernières années du règne de Louis-Philippe et les évolutions de la seconde République jusqu'au coup d'État du

2 décembre. La mort du duc d'Orléans, le voyage de la reine d'Angleterre à Eu, celui de Louis-Philippe et celui du tsar Nicolas en Angleterre, les affaires de Taïti et les mariages espagnols, les procès Teste, Cubières et Praslin, la mort de Madame Adélaïde, que de sujets pour des plumes d'hommes d'État et des femmes politiques !

La littérature y a sa place. En 1845, M. Thiers publie les trois premiers volumes du Consulat et de l'Empire; M. de Barante s'en explique librement avec son fils. Après des éloges sur la composition, la limpidité du langage, le talent d'exposition, il aborde la critique. « Le héros du livre semble une sorte d'abstraction ; il n'est point en scène, on ne voit pas sa figure... ; les jugements sur les hommes ou sur les actes sont ou nuls ou sans force ni profondeur, etc. » (p. 131). Ailleurs : « M. Thiers a déjà mal entamé toute la politique extérieure et l'a empruntée aux notes du *Moniteur* » (p. 144). Sur le duc d'Enghien : « C'est bien le plus froid rapport de police que j'aie jamais lu. Le désir de justifier, ou, pour dire plus exactement, de faire paraître simple et fatal un acte impolitique et criminel, est en combat avec la crainte d'encourir le blâme des amis de la justice et de l'humanité. Napoléon n'a jamais voulu être justifié : il a tué son ennemi selon le droit corse, et s'il a quelquefois regretté sa faute, il n'a jamais compris que ce fût un crime » (p. 151).

La révolution de février trouble singulièrement tout ce monde de parlementaires et d'orléanistes : Lamartine est la tête de Turc ; Chateaubriand n'est pas mieux traité : « Oserai-je le dire, mais à vous seul et bien bas, écrit le duc Pasquier ; il y avait dans M. de Chateaubriand terriblement du Lamartine dont nous venons de voir les œuvres » (p. 361). On devine si les *Mémoires d'outre-tombe* rencontrent bon accueil dans ce milieu.

Que de jolis portraits! Madame la duchesse d'Orléans à Eisenach en août 1848 : « Je l'ai trouvée, écrit la duchesse de Sagan, affreusement maigre ; elle n'est plus qu'une ombre; mais si calme, si sereine, si lucide, si digne, si fort dans le vrai sur toutes choses, etc. » (p. 367). La même, sur M. Dupanloup : « J'ai toujours senti qu'il lui manquait une certaine appréciation juste des caractères et des situations... Il y a des coins du monde, de ses exigences et de ses dangers, de ses complications et de ses pièges qu'il ne devine jamais. Sa pureté, ses exaltations et une situation peut-être trop humble l'ont toujours fait rester sur le seuil ; il ne le dépassera pas. » (p. 397). L'horoscope est de 1848 ; quelques années plus tard, il manquait déjà de justesse. La mort de Mme Récamier (16 mai 1849) arrache à J.-J. Ampère les plus douloureux sanglots : « Hélas! Monsieur, quel affreux malheur!... Cette affection depuis trente ans remplissait ma vie, était toute ma vie. C'était pour moi le bonheur de la famille dans ce qu'il a de plus

fier et de plus doux. C'était le charme de la société la plus exquise. C'était plus que tout cela, c'était l'être, la personne unique, incomparable que nous avons connue, que nous avons aimée, etc. » (p. 445).

C'est par des extraits qu'on peut juger de l'intérêt de cette correspondance, mais il faut se borner. Le 6 novembre 1848, à la veille de l'élection à la présidence, M. de Saint-Priest se rencontre à dîner chez la princesse Mathilde avec le prince Louis : « Il nous accueillit avec un mélange de timidité empêtrée et de laconisme princier. Sa tournure est ordinaire, son visage fort laid et son accent très suisse... Pour aller dîner il a passé à table et il a été servi, ainsi que son cousin Murat, avant tous les hommes, lord Normanby excepté. Pendant toute la première partie du dîner, il n'a pas dit grand'chose, mais vers le deuxième service il s'est mis à parler assez à brûle-pourpoint de la candidature, de son élection... Dans quelques paroles qu'il a mâchonnées entre ses dents et enfin à un certain regard de son œil ordinairement terne, ma triste prévoyance m'a fait soupçonner que nos amis ne trouveraient pas dans ce nouveau Télémaque un élève aussi docile que celui de Mentor » (p. 387-88).

J'omets toute la partie qui concerne cette époque et je m'arrête. Il m'a semblé qu'il y avait une période de silence de février à juillet 1851 : on le regrette d'autant plus qu'on ne croit guère à ce silence. Ce sont des lettres réservées. Puisse-t-on en réserver le moins possible, dans l'intérêt de l'histoire comme dans celui de notre agrément !

VICTOR PIERRE.

The Welsh People. *Chapters on their Origin, History, Laws, Language, Literature, and Characteristics* (with two maps), by JOHN RHYS, M. A. and DAVID BRYNMOR JONES. London, Fisher Unwin, 1900, in-8 de XXVI-678 p. — Prix : 20 fr.

Cet ouvrage sur le « peuple gallois » se présente dans des circonstances qui le recommandent par avance à l'attention du philologue, de l'historien, du juriste et de l'économiste. Il sort de la collaboration de deux hommes éminents, et tous deux Gallois, l'un, M. Rhys, un des maîtres de la philologie celtique, l'autre, M. Jones, homme de loi et membre du Parlement. Cette étude repose en outre sur les résultats d'une enquête de la Commission royale nommée en 1893 pour se rendre compte de l'état de la population rurale et de l'agriculture : les résultats de cette enquête ont formé cinq gros « livres bleus » présentés au Parlement du Royaume-Uni. Grâce à cette préparation et à cette collaboration, on trouve ici un travail complet, traitant du peuple gallois à tous les points de vue, et un ouvrage dégagé des préjugés de littérature bardique et de traditions druidiques dont le pays de Galles est encore entouré aux yeux d'un public crédule.

D'abord les origines du peuple gallois, et par conséquent des pre-

mières races humaines qui habitèrent l'île de Bretagne, appelée aujourd'hui par nous la Grande-Bretagne (depuis qu'aux ve et vi^e^ siècle une partie de la population insulaire, fuyant devant les Angles et les Saxons, vint s'établir sur les côtes de notre Armorique). Sans doute, on peut supposer que les Celtes (Gaels et Bretons) trouvèrent les Iles Britanniques déjà habitées quand ils les envahirent : mais quelles étaient ces populations? Ce n'est pas les définir exactement que de les appeler non-aryennes. Pour nos auteurs, les Gallois sont, dans l'ensemble, d'origine non-aryenne (p. 32) ; d'autre part, ils pensent que le régime de tribu par lequel ils ont passé aux premiers temps de leur histoire est l'état social qu'ont traversé les autres races indo-européennes (p. 119). Cela est un peu contradictoire. Quoi qu'il en soit, M. Rhys semble, au point de vue anthropologique, croire à une origine berbère de la population galloise, et une dissertation, certainement curieuse, de M. J. Morris Jones apporte à l'appui de curieuses ressemblances de psychologie de syntaxe. Ce sont là des hypothèses fort ingénieuses, mais peut-être tiennent-elles une trop grande place au début de ce livre qui est et doit être surtout un livre d'histoire.

Mais ces préliminaires posés, MM. Rhys et Jones nous mènent sur un terrain solide que nous ne quitterons plus. Cinq chapitres résument l'histoire du peuple gallois depuis l'époque romaine jusqu'à notre temps : les auteurs ne s'arrêtent pas aux détails, mais présentent un tableau de chaque période successive et permettent ainsi d'apprécier les péripéties du développement historique et les traits caractéristiques de chaque période : domination romaine et romanisation très avancée; lutte des princes indigènes avec les Anglo-Saxons et plus tard avec les Normands : conquête anglo-normande à la fin du xiiie siècle; assimilation progressive aux institutions, lois et règlements de l'Angleterre proprement dite. Un chapitre traite des anciennes lois et coutumes du pays de Galles codifiées à la fin du xe siècle et connues sous le nom de Lois de Howel le Bon. A ce chapitre, nous pouvons rattacher dès maintenant un chapitre consacré à l'histoire de la propriété et du fermage.

Le côté littéraire, intellectuel et moral n'est pas négligé dans cet ouvrage qui donne bien le portrait du peuple gallois à tous les points de vue. Les auteurs résument son histoire littéraire, bien connue par son rayonnement au moyen âge, mais dont le développement moderne est peu connu, si intense qu'il soit. Au passage, ils racontent l'origine, très moderne, de ces réunions littéraires célèbres sous le nom d'*Eisteddfod* (au pluriel *Eisteddfodau*) qui ont une grande importance au point de vue de la civilisation sociale, mais où l'élément théâtral des initiations bardiques et druidiques est une invention moderne. Il est bon de le dire quand des écrivains sérieux, comme

Pictet et Henri Martin, ont prétendu rattacher le bardisme gallois à l'antiquité celtique, et quand l'enthousiasme panceltique de quelques-uns de nos hommes de lettres attache une importance exagérée à ces « Jeux floraux » d'Outre-Manche. Non moins nouveau pour le grand public et non moins intéressant est le tableau du réveil religieux en Galles au XVIIIe siècle, réveil qui a séparé la majorité des Gallois de l'Église anglicane et les a partagés entre différentes sectes, mais a suscité, par la lecture de la Bible, la renaissance littéraire du siècle présent. Le réveil religieux a provoqué le réveil littéraire et celui-ci a provoqué le réveil politique et le sentiment d'une nationalité distincte en somme de la nationalité dominante de l'Angleterre. Cette succession continue d'efforts a été bien mise en lumière par les articles d'un celtiste allemand, M. Zimmer, dans les dernières années du *Preussische Jahrbücher*, et je renvoie ici justement à ces articles parce que le côté politique de la question est entièrement laissé de côté dans l'ouvrage de MM. Rhys et Jones. Peut-être, en touchant cette question, auraient-ils craint d'être accusés de tendances séparatistes, accusation grave pour des personnages importants et officiels, surtout par ce temps d' « impérialisme » et de « chamberlanisme » ! — C'est sans doute par la même raison de prudence que ces auteurs conservateurs se sont abstenus de parler de ce mouvement de refus de la dîme qu'on appelle dans le nord de Galles du nom de *rhyfel y degwm* ou en anglais *tithe war*.

Le dernier chapitre, consacré à l'état économique de la population rurale en Galles, a un intérêt tout particulier et par son sujet et par la façon dont le sujet est traité. Ce n'est pas la simple impression d'un touriste doublé d'un historien comme dans les ouvrages, si estimables du reste, que feu H. Baudrillart a consacrés à plusieurs de nos provinces : c'est le résumé de l'enquête dirigée sur place par la Commission agricole de 1893 et des réponses faites par les fermiers et autres gens du pays. On regrette seulement de ne pas trouver ici quelques gravures, représentant par exemple les chaumières de différents ordres où vivent (gîtent serait souvent le mot le plus propre !) les fermiers et les ouvriers agricoles de Galles. Un des témoins de l'enquête, parlant des environs d'Aberayron disait : « Bien qu'un grand progrès ait eu lieu dans ces dernières années pour de meilleures habitations, je me permets de dire qu'il y a des propriétaires qui logent mieux leurs chiens et leurs chevaux qu'ils ne logent leurs fermiers. » — Le lecteur français ne doit pas oublier ici qu'il ne s'agit pas outre-Manche de paysans propriétaires du sol où ils vivent en profitant des améliorations qu'ils y apportent, mais de fermiers vivant d'une façon précaire, et que nous ne connaissons pas en France un semblable contraste entre l'opulence terrienne en haut de la société et la pau-

vreté en bas. Ce ne sont pas seulement les habitations qui sont décrites ici, mais la nourriture, le vêtement, la vie matérielle et aussi la vie intellectuelle et morale. Cette vie intellectuelle est très élevée pour la condition sociale d'hommes qui vivent sur le sol : les sectes dissidentes par leur propagande religieuse et leurs publications, suscitent cette culture, et les réunions itinérantes des *Eisteddfodau* l'entretiennent. Le niveau moral n'est pas moins élevé, et par les mêmes causes ; et nos auteurs montrent que si des reproches d'immoralité ont été adressés plusieurs fois à la population rurale de Galles, ils ont été exagérés, et que du reste ils ont leur excuse dans la promiscuité d'habitation des misérables fermes ou chaumières du pays. — Ce dernier chapitre, qui est un tableau précis et documenté de la vie rurale en Galles, mériterait d'être pris à part et d'être traduit dans une de nos revues qui s'occupent d'économie sociale : il serait plus instructif que bien des phrases.

Au moment où des écrivains bretons, animés d'un patriotisme des plus louables, veulent réveiller la nationalité bretonne, si arriérée et si apathique, en lui montrant comme modèle les « Bretons d'au delà de la mer », les *Brython tra mor*, et cette nationalité galloise si vivante, si civilisée et si intellectuelle, et où ils essayent d'implanter en France la pratique galloise des *Eisteddfodau*, nous nous permettons de leur recommander l'ouvrage de MM. Rhys et Jones. La lecture en est sévère, comme de tout livre d'érudition, mais elle n'en est peut-être que plus instructive, et c'est bien l'histoire et le portrait du peuple gallois.

H. Gaidoz.

Oesterreichische Geschichte von des Urzeit bis 1526, von Prof. Krones. Leipzig, Göschen, 1899, 2 vol. in-16 de 199 et 211 p.

Ces deux petits volumes renferment l'histoire d'un grand empire pendant une période de dix-huit cents années, c'est-à-dire une longue série d'événements considérables. Est-il besoin de dire qu'un tel ouvrage ne saurait être qu'un abrégé, une indication sommaire de faits et de dates ? Son utilité cependant est incontestable; il permet en effet de voir d'un seul coup d'œil tout le développement historique de cette puissante maison d'Autriche qui fut si longtemps à la tête de la politique européenne. Grâce à la table des matières développée qui se trouve au commencement, ces petits volumes permettent au professeur de tracer le plan de ses leçons, et à l'élève de se retrouver facilement dans les développements du maître. A ce titre, l'ouvrage de M. Krones a son mérite et son intérêt.

L. M.

Diplomaticos españoles. Don Cristobal de Moura, primer marques de Castel Rodrigo, por Don ALFONSO DANVILA Y BURGUERO. Madrid, Fortanet, 1900, in-8 de 930 p.

Nous signalons volontiers ce bon et bel ouvrage à tous ceux qu'intéresse l'histoire d'Espagne et de Portugal et qui recherchent des détails précis sur les relations entre les deux nations voisines au XVIe siècle. L'union la plus étroite existait depuis longtemps entre les deux royaumes de la péninsule ; le haut clergé et l'aristocratie favorisaient de tout leur pouvoir les bonnes relations des Espagnols et des Portugais, et les princes recherchaient d'ailleurs, par de fréquentes alliances matrimoniales, à consolider les liens d'amitié qui les rattachaient les uns aux autres. Il n'est pas non plus sans intérêt de remarquer, avec M. Danvila, que l'influence de sainte Thérèse, de saint François de Borgia, de Fr. Barthélémy des Martyrs ne contribua pas peu au rapprochement de ces deux peuples, dont les idées, le génie et les aspirations étaient souvent identiques. Mais c'est surtout à partir du règne de Manuel *el dichoso*, que l'on observe cette tendance à la fusion des deux monarchies par la multiplicité des mariages entre princes et princesses de l'une et l'autre nation. Christobal de Moura fut précisément choisi pour accompagner à la cour de Lisbonne et à celle de Madrid la malheureuse infante doña Juana, qui devint bientôt veuve après quelques mois d'union avec le prince don Juan. Les diverses missions dont il fut chargé, le rôle qu'il joua dans les diverses négociations qui eurent lieu de son temps entre le Portugal et l'Espagne, méritaient de trouver un historien consciencieux qui sût tirer parti des nombreux documents, souvent inexplorés ou exploités d'une façon inexacte par les écrivains de notre temps. M. Danvila y Burguero, par sa situation de secrétaire d'ambassade et sa haute position au *ministerio de Estado* a su mettre à profit les sources qu'il avait sous la main. Son livre ne nous fait pas seulenent connaître don Cristobal, mais il jette un nouveau jour sur les évènements importants auxquels il fut mêlé plus ou moins directement. Écrit avec un soin et un ordre dont nous sommes heureux de faire l'éloge, il est encore édité d'une façon admirable. Et ce n'est pas une lecture superficielle qui en fera découvrir toute la valeur ; il faut l'étudier et le méditer pour pouvoir l'apprécier comme il le mérite. Nous espérons bien d'ailleurs qu'il se trouvera en France un érudit amateur qui voudra le traduire en notre langue : ce faisant, il aura rendu un grand service à l'étude de l'histoire.

G. BERNARD.

Documenti per la storia della città di Arezzo nel medio evo, raccolti per cura di UBALDO PASQUI. Volume primo. *Codice diplomatico (650?-1180)*. Firenze, Vieusseux, 1899, in-4 de XLIV-576 p.

Je ne puis que signaler ici brièvement la publication de ce recueil de documents pour l'histoire de la ville d'Arezzo au moyen âge. Ce premier volume comprend le registre diplomatique de 650 à 1180, tiré des archives capitulaires d'Arezzo, de celles du couvent de SS. Fiora et Lucilla (réunies aux précédentes en 1817), des archives des camaldules (aujourd'hui incorporées à l'*Archivio diplomatico* de Florence), pour la partie ecclésiastique; et pour la partie civile, des archives d'État de Florence, qui ont absorbé celles d'Arezzo, et qui en possèdent les monuments jusqu'en 1385, époque où Arezzo, déjà depuis longtemps déchirée par les factions, puis abandonnée par ses propres citoyens aux fureurs des aventuriers, tomba dans les mains de la Seigneurie de Florence.

Une courte préface, qui remonte même aux temps étrusques et au secours fourni au consul P. Cornelius Scipion pour l'expédition contre Carthage (an 549 de Rome, 205 avant J.-C.), résume l'histoire d'Arezzo depuis l'époque chrétienne. Au IVe siècle s'y fonde la première église sous le vocable de Donato, son premier évangéliste et son plus célèbre martyr : c'est aux pèlerinages faits au tombeau de ce saint protecteur, aux privilèges des empereurs et aux donations des fidèles confirmées par les décrets pontificaux, que sont dues les origines de la richesse, de la puissance et du domaine territorial étendu de l'église d'Arezzo. — Le premier oratoire sur le sépulcre de San Donato, martyrisé le 7 août 362, fut élevé par son troisième successeur, Gélase, et rebâti de 1015 à 1033 sous l'évêque Adalberto par le *summus artifex* Maginardi. Cette église, celles de Santa Maria et de San Stefano constituaient la cathédrale d'Arezzo, *episcopium Sancti Donati;* la cathédrale fut transportée en 1203 *intra moenia* dans l'église de San Pietro Maggiore, les vieux édifices furent abandonnés, tombèrent en ruine et furent rasés pour des raisons stratégiques par Cosme I de Médicis, en 1561.

Telles furent les origines de l'église d'Arezzo, qui, d'abord assez maltraitée par les guerres entre Goths et Grecs, se développa, sous Narsès, au point de posséder divers oratoires dans le territoire de Sienne; d'où naquirent des discussions financières dès le septième siècle. Tous les documents relatifs à cette longue querelle sont réunis dans ce volume, entre autres toutes les pièces d'une enquête faite en 1177-1180 par le cardinal Laborante, sur l'ordre d'Alexandre III, pour terminer cette longue controverse. — Le présent volume contient également tous les documents relatifs aux origines de la Canonica Aretina, et à celles du consulat et de la vie municipale : le consul apparaît en 1098 pour valider un acte de vente entre deux citoyens. C'est sans doute vers cette époque que se constituait la liberté commu-

nale : l'évêque Grégorio ou Gualtieri, destitué par Pascal II en 1114 pour sa conduite licencieuse, est le dernier qui signe *episcopus et comes*, preuve que ses successeurs renoncèrent à exercer l'autorité comtale. Les derniers documents se rapportent à la période des luttes de l'épiscopat d'Arezzo contre la commune.

Le second volume contiendra la fin du *Codice diplomatico* de 1180 à 1385 ; le troisième les Lettres historiques et politiques (1234-1386) ; un quatrième et dernier, que l'auteur publiera généreusement à ses frais, contiendra la collection des chroniques d'Arezzo inédites ou déjà imprimées, du XIe au XVe siècle. On aura ainsi sous les yeux tous les matériaux de l'histoire d'Arezzo, ville indépendante, jusque sur la fin du XIVe siècle. On ne saurait trop souhaiter le prompt achèvement de cette belle entreprise. L.-G. PÉLISSIER.

Histoire de la Roumanie contemporaine (1822-1900), par FRÉDÉRIC DAMÉ. Paris, Alcan, 1900, in-8 de VIII-452 p. — Prix : 7 fr.

Écrit en dehors de l'esprit de parti, cet ouvrage nous fait passer en revue les diverses phases de l'histoire de la Roumanie, depuis le jour où l'autorité du Sultan a commencé à disparaître.

En 1822, le protectorat des Russes s'exerce directement pendant que règnent les hospodars Ghica, Mich. Stourdza et G. Bibesco. La période qui se termine à Sébastopol amène l'union des deux principautés danubiennes sous le prince Couza que renverse une émeute, en août 1865. Sur le refus du comte de Flandres, c'est le prince Charles de Hohenzollern qui règne à Bucharest ; pendant dix ans, il est un vassal de la Turquie ; après la guerre des Balkans, il s'affranchit de la suzeraineté ottomane et enfin, en 1881, il est proclamé roi.

M. Damé, tout en traitant avec compétence les questions de politique extérieure, s'est particulièrement appliqué à écrire l'histoire parlementaire du pays, dont les crises ministérielles se succèdent avec une fréquence dont l'adresse du prince Charles s'applique à conjurer les suites funestes. On se prend à admirer et à plaindre à la fois ce souverain aux prises avec la versatilité et l'ingratitude de ses sujets encore plus qu'avec les ambitions et les perfidies de ses voisins.

Pour être complet, ce récit doit être très détaillé, il est même un peu touffu, et si j'avais une critique à formuler, ce serait pour regretter que l'abondance des détails ait fait quelque tort aux vues générales qui auraient mis un peu de lumière dans le fouillis des crises ministérielles et parlementaires. P. PISANI.

Suédois et Norvégiens chez eux, par M. QUILLARDET. Paris, Colin et Cie, 1900, in-12 de 264 p. — Prix : 3 fr. 50.

Il est bien rare, même chez les Scandinaves, qu'un écrivain étudie tout à la fois les deux nations de la péninsule septentrionale (nous ne

parlons pas des quatre peuples qui l'occupent, en y comprenant les Lapons et les Qvænes ou Finnois qui tiennent peu de place dans le présent ouvrage). Elles ne sont, il est vrai, séparées que par des montagnes faciles à franchir, et des idiomes ayant à peu près la même grammaire et un vocabulaire presque identique sauf dans les désinences. Mais la politique les a divisées jusqu'au commencement de ce siècle et si, malheureusement, elle prend le dessus, contre leur véritable intérêt, elle menace de les désunir de nouveau. « Tous les amis des Scandinaves — et en particulier les Français — ne peuvent donc que souhaiter l'apaisement du conflit actuel. » Telles sont les paroles qui terminent le volume et qui dénotent assez à quel point de vue sympathique s'est placé l'auteur. Quoiqu'il paraisse avoir eu plus de relations avec la Suède, il aime non moins profondément la Norvège, et il a pris la peine de s'informer avec grand soin de ce qui se passe sur les deux versants des Doffrines et du Kjœlen. Tout en connaissant mieux ce que l'on peut voir et observer par soi-même, que ce que l'on peut apprendre par la lecture, il a acquis, par un séjour certainement prolongé dans les deux pays scandinaves, des notions fort justes qu'il expose avec talent, et dans un style alerte, clair, bien coupé, qui n'a pas été altéré par la fréquentation de l'étranger, comme il eût pu l'être chez nous par l'influence du maniérisme, de la préciosité et de l'extravagance décadente.

Ce livre n'est ni un récit de voyage, ni un traité didactique, encore moins un résumé statistique, mais une agréable et instructive narration donnant, en huit chapitres, un aperçu général et bien suivi : sur le monde, les classes sociales, la vie agricole, les pêcheries, commerce et industrie, la vie religieuse et intellectuelle, la littérature, la femme, la politique. Les vues sont larges, les appréciations telles que tout esprit droit y peut souscrire. Quant aux jugements, d'ailleurs fort sobres, ils n'ont pas été influencés par les sympathies de l'auteur qui n'hésite jamais à déclarer ce qui peut le choquer dans les institutions, les mœurs, le costume des deux peuples frères. Les lapsus et les fautes d'impression que l'on relève çà et là, n'empêchent pas que cet ouvrage, d'une lecture facile, ne soit un des meilleurs livres de vulgarisation parus en français sur la Scandinavie contemporaine, et nous ne sommes pas surpris que l'Académie française lui ait décerné un de ses prix dans la séance du 6 juillet 1900. E. Beauvois.

La Vie américaine, par P. de Rousiers. *I. Ranches, fermes et usines. II. L'Éducation et la Société.* Paris, Firmin-Didot, 1899-1900, 2 vol. in-18 de 370 et 336 p. — Prix : 3 fr. 50 le volume.

Ceci n'est que la réédition, sous un format plus commode et plus modeste, du grand ouvrage illustré que M. de Rousiers a fait paraître

il y a quelques années. L'éloge n'en est plus à faire. Taine disait que c'était le meilleur ouvrage qui eût été publié en France sur les États-Unis d'Amérique. En vérité, c'est un travail très bien fait, le style en est simple et clair, les matières en sont bien distribuées, les faits particuliers et précis qui abondent sont bien présentés, expliqués et éclairés à propos par de sobres réflexions. La lecture en est aisée et agréable, les idées générales se dégagent avec netteté et paraissent découler d'elles-mêmes, naturellement et inévitablement de l'ensemble des faits sans que le cerveau de l'auteur ait été pour rien dans leur élaboration. On reconnaît là la manière de Taine, manière qui sert à donner aux sciences morales l'apparence d'une rigueur scientifique parfaite, mais qui n'est souvent qu'un trompe-l'œil ; car si exactement que l'auteur observe les faits, c'est lui qui les choisit et qui les classe de façon à les faire entrer dans le cadre de ses idées générales. M. de Rousiers est un observateur habile et sincère ; mais les Américains refusent de se reconnaître dans le portrait qu'il a tracé d'eux, quelque favorables que soient d'ailleurs les jugements qu'il porte, quelque sympathie qu'il montre à la société et aux hommes d'outre-mer. C'est qu'il généralise trop, qu'il est trop absorbé par l'idée de l'Américain en soi, constituant une variété spéciale de l'espèce humaine, avec ses caractères propres et déterminés, au lieu qu'en réalité la nation américaine est comme toutes les autres, plus que toutes les autres, composée d'éléments divers, différant par leurs sentiments, leurs aspirations, leurs manières d'être, de penser et d'agir. L'unité que l'auteur introduit dans cette variété est nécessairement factice et n'est obtenue qu'en ne tenant aucun compte de la majorité des individus qu'on suppose *a priori* n'être pas caractéristiques.

Aussi des deux parties de l'ouvrage de M. de Rousiers, je préfère la première où il trace un tableau d'ensemble de la vie économique des États de l'ouest. Cette description des exploitations pastorales, agricoles et industrielles dans un pays nouveau, encore dans le bouillonnement de la création, est lumineuse, animée, je dirais presque dramatique, car elle est frémissante d'activité et de passion humaine. Elle laisse moins de place que la peinture générale de la société à l'appréciation personnelle ; elle est partant plus sûre en même temps que plus neuve et plus originale. F. GRENARD.

Le Cabinet secret de l'histoire, 4e série, par le Dr CABANÈS. Paris, Maloine, 1900, in-12 de 321-XIII p. — Prix : 3 fr. 50.

Le docteur Cabanès continue les études que son savoir professionnel lui a donné la pensée et le goût d'entreprendre. Au premier abord, rien de mieux; mais le choix volontairement scabreux et parfois immoral des sujets qu'il aborde ne permet pas à son lecteur de trouver une

utilité réelle à ce genre d'études. Par leur nature, des recherches historico-médicales rencontrent la nécessité de détails techniques et d'expressions un peu crues ; il faut les respecter ; toutefois on se demande ici si l'on n'est pas en présence du simple et fâcheux désir d'attirer l'attention par des récits galants et des révélations purement licencieuses. Il est d'autres problèmes à éclaircir, à l'aide de la science médicale, que des secrets d'alcôve. Le docteur Cabanès s'est fâcheusement cantonné dans cette catégorie-là.

La mort de François 1er, la stérilité de Catherine de Médicis, le mariage de Marie Leczinska, celui de Louis XVI, la folie du marquis de Sade (volontairement j'en passe) sont les principaux chapitres de ce volume qui en contient dix. Il convient de retenir, au sujet de l'infortunée Marie-Antoinette, les projets atroces des jacobins pour chercher à la flétrir ou du moins de jeter sur elle les plus odieux soupçons, et l'heureuse impuissance de leur ignominie.

L'auteur a certainement rassemblé beaucoup de notes et dépouillé grand nombre de livres ; parfois il fouille les archives elles-mêmes ; le plus souvent il s'appuie sur des ouvrages imprimés et par conséquent offre un récit de seconde main. Des conclusions sur le Mis de Sade tendant à prouver que le trop célèbre personnage fut une « victime politique » et non pas un corrupteur justement puni, rencontreront des sceptiques ; elles ont du moins pour base un certain nombre de pièces originales et présentent une « thèse » et des développements que l'histoire peut discuter sans répugnance et étudier sans trop de dégoût.

Une table analytique des matières contenues dans ce présent volume et les trois autres qui l'ont précédé termine cette quatrième série. Elle a son utilité. Mais on se demande pourquoi cette pagination singulière en chiffres romains adoptée pour clore un livre ; l'usage en est réservé aux préfaces, et la logique le trouve mieux. G.

Louis II de Bavière, par Jacques Bainville. Paris, Perrin, 1900, in-12 de 310 p. — Prix : 3 fr. 50.

Il est peu de figures qui prêtent davantage à la légende et au roman que celle du malheureux roi de Bavière, dit M. Bainville dans l'Avant-propos de son ouvrage. On peut même dire que cette pâle figure, qui vient à peine de disparaître de la scène du monde, est entrée de plain-pied dans le domaine vague de la légende. M. Bainville a cherché à dissiper cette ombre envahissante, et à rétablir le « Roi Vierge » dans la pure lumière historique. Il a fait un essai de biographie psychologique. il a montré comment cette âme noble et idéale entre toutes, ennemie de toute réalité, et vivant dans un rêve perpétuel, loin des hommes, et parmi ses châteaux d'un autre âge, a fini par sombrer

dans l'abîme de la folie. Je recommande au lecteur le chapitre fort intéressant qui concerne les rapports de Louis II avec Wagner. On a raconté tant d'extravagances à ce sujet, qu'on sera heureux d'entendre la voix d'un homme raisonnable, la voix de l'histoire. Après l'avoir lu, on ne verra dans la conduite et les lettres du Roi qu'un romantique exaspéré qui vit parmi les dieux de la Saga scandinave : « Eh bien ! cherchez mes pensées dans le monde bienheureux de Siegfried, dans l'existence délicieuse parmi les forêts ! Loin de la perfide lumière du jour, la puissance des ténèbres se brise sur notre forte cuirasse.. » Il y a dans ce jeune roi comme un dédoublement de la personnalité, et une faculté singulière de se transformer successivement en des personnages légendaires ou historiques qui ont laissé une forte empreinte dans sa vie mentale, tels que Lohengrin, Siegfried, ou Louis XIV. M. Bainville a rendu justice à sa mémoire, il a dissipé certaines calomnies aussi viles qu'intéressées, il a montré que Louis II reste une des figures les plus marquantes et les plus originales de son temps, surtout lorsqu'on le considère, comme l'un des derniers représentants du romantisme allemand. L. MENSCH.

Manuel de bibliographie biographique et d'iconographie des femmes célèbres..., par Un vieux bibliophile. *Supplément.* Turin, Roux et Viarengo ; Paris, Nilsson, 1900, in-8 de XI p.-634 col. — Prix : 25 fr.

Le volume que nous annonçons ici forme le complément d'un ouvrage paru il y a huit ans (1892), et qui, n'ayant point été déposé à nos bureaux, n'a pu faire ici l'objet d'un compte rendu. Les éloges décernés alors à ce travail par différents critiques et dont le « vieux bibliophile » prend plaisir à nous donner des extraits, montrent qu'on lui a fait un favorable accueil et que le labeur qu'il a pris d'accumuler pendant vingt ans les matériaux de cette bibliographie n'a point été improductif. Dans les huit ans qui se sont écoulés depuis cette publication, notre auteur n'a point perdu son temps. Son Supplément est presque aussi gros que l'ouvrage principal, dit-il lui-même. Il comprend non seulement des additions, mais des rectifications au précédent volume et un certain nombre d'articles entièrement nouveaux. Il est visible que l'auteur a travaillé avec amour son sujet et qu'il n'a point reculé devant les recherches pour le rendre moins incomplet; l'on pourrait cependant y relever sans beaucoup de peine des erreurs et des lacunes ; mais d'autre part, n'ayant point sous les yeux l'ouvrage principal, il nous est difficile de porter sur le Supplément un jugement sûr et équitable, et nous devons nous borner à cette courte mention. E.-G. L.

BULLETIN

La Question scientifico-religieuse, par le Dr VITTEAUT. Châlon-sur-Saône, imp. Lemoine, 1900, gr. in-8 de 106 p.

Il y a, outre d'excellentes intentions, beaucoup de bonnes choses dans cette forte brochure. Malheureusement, le point de départ de l'auteur est le vitalisme duodynamique, lequel admet, dans le composé humain, un principe spécial d'organisation et d'activité vitale, instinct de l'âme pensante. Ce système, repoussé aujourd'hui non seulement par toute l'École néo-scolastique mais par la quasi unanimité des philosophes, entraîne l'auteur à entremêler de quelques erreurs beaucoup de bonnes vérités. De plus il pose parfois de graves assertions sans les appuyer de preuves au moins suffisantes ; ainsi la transmission, l'inoculation par le père à l'enfant de son principe spirituel, de son âme, c'est là un point des plus graves, très contesté, contraire, croyons-nous, à l'opinion générale de l'Église et que l'auteur tranche au pied levé : il paraît beaucoup plus probable que les âmes de chacun de nous sont l'objet d'une intervention spéciale du Créateur. — Ailleurs, le Dr Vitteaut, encore qu'il s'en défende énergiquement, frise le panthéisme et l'émanatisme en faisant de Dieu « l'Ame de l'Univers », qu'il aurait créé non par, *ex nihilo*, mais « en tirant quelque chose de sa propre substance » (p. 12, 15, 62). L'auteur, dont la bonne foi d'ailleurs n'est pas en cause, a beau recourir à de subtiles distinctions, c'est tout simplement le principe même du gnosticisme. On peut s'étonner qu'un catholique sincère et convaincu, tel qu'il se révèle, ne s'en soit pas rendu compte. — Les rapprochements que fait l'auteur entre le récit biblique de l'hexaméron et la cosmogonie modernes ne sont pas toujours heureux ; plusieurs même sont vieillis et abandonnés par les plus récents exégètes.

Sur le terrain chimique, physiologique et médical, le docteur Vitteaut est dans son vrai domaine et émet nombre de propositions intéressantes et suggestives, bien que présentées dans un ordre qui ne semble pas toujours suffisamment méthodique. JEAN D'ESTIENNE.

Aux Jeunes gens. *Quelques conseils de moralité pratique*, par P. MALAPERT. Paris, Colin et Cie, 1900, in-12 de VII-109 p. — Prix : 2 fr.

Depuis que l'enseignement religieux est proscrit ou à peu près de l'enseignement officiel, les politiciens de l'Université qui tiennent pourtant, au moins en gros, à la vieille morale de nos pères, où ils voient la meilleure garantie de leurs intérêts, essaient de lui trouver de nouveaux fondements. Que la jeunesse soit chaste, travailleuse, patriote, respectueuse de la loi, en un mot morale et vertueuse, cela présente tout de même des avantages pour le gouvernement, qui s'efforce de persuader à la jeunesse, que, même émancipée des croyances qui en étaient autrefois le soutien, elle a le devoir de pratiquer la vertu. Et c'est à quoi s'applique M. Malapert dans les *Quelques conseils pratiques* adressés aux jeunes gens. Comme, en fin d'études, on fait faire aux philosophes, dans les maisons chrétiennes, une retraite où ils seront éclairés sur la direction à donner à leur vie, M. Malapert y va, lui aussi, de ses petits sermons, laïques bien entendu, où il incite les jeunes gens qui vont lui dire adieu à pratiquer les vertus de l'étudiant, du soldat, du citoyen, du Français, enfin de l'homme. Je reconnais volontiers que ces discours, il y en a cinq, sont éloquents, écrits de ce style clair et souple et nuancé qu'on apprend à l'école des grands classiques, que

beaucoup d'universitaires écrivent fort bien, enfin qu'ils procèdent d'une inspiration élevée et généreuse, et que la plupart des bonnes raisons purement humaines s'y trouvent qui peuvent aider la jeunesse à bien diriger sa vie. Mais j'avoue que je doute fort de l'efficacité pratique de tous ces beaux enseignements. Pour faire un jeune homme chaste, M. Malapert appuie sur cette vertu et il fait bien, il faut autre chose que de bonnes raisons: frêle barrière qu'un livre, si éloquent soit-il, devant les sens qui s'éveillent et la passion qui déborde. Le secret de la pureté est trouvé depuis longtemps, mais ce n'est pas la philosophie qui l'a découvert, pas plus que celui de la charité. Ce ne sont pas là des vertus païennes, et M. Malapert ne va guère au-delà de la morale d'Épictète et de Marc Aurèle; c'est retarder vraiment un peu sur l'humanité chrétienne, qui, depuis ce temps, — nos moralistes contemporains ont trop souvent l'air de ne pas s'en douter, — a vraiment fait beaucoup de chemin. Sur le terrain des vertus purement naturelles, les conseils de M. Malapert peuvent produire plus de fruits. Et pourtant que de points d'interrogation on serait tenté de mettre tout le long des marges de son livre?

Car enfin on nous parle de bien de devoir, de morale, de vertu: qu'est-ce que tout cela, et de qui tient-on la mission de nous l'enseigner? Je crains que beaucoup de jeunes gens ne se posent ces questions en lisant le livre de M. Malapert, s'ils le lisent, et qu'ils n'en fassent ni plus ni moins. Voilà la morale vraiment bien gardée. Je plains la France quand la jeunesse, tout entière émancipée de l'antique morale chrétienne, ne trouvera plus d'autres obstacles devant ses passions, ses désirs, ses besoins, que les sermons laïques selon la formule de M. Bourgeois. Malgré mon scepticisme sur leur efficacité, je ne veux pourtant pas détourner les jeunes gens qui n'en entendent point d'autres de prêter l'oreille aux prêches de M. Malapert. Et de tout mon cœur je souhaite qu'ils leur fassent du bien. Mais s'ils voulaient m'en croire, ils liraient d'autres livres et ils iraient entendre d'autres prédicateurs, et surtout chercher ailleurs les moyens de se former à la pratique de la vertu. C'est la grâce que je leur souhaite.

ÉDOUARD PONTAL.

Bacchylide. Odi scelte commentate, da DOMENICO NESSI. Milano, Albrighi, 1900, in-12 de XX-116 p. — Prix: 1 fr. 50.

Laissant à d'autres les profondes discussions philologiques, les problèmes de métrique, les corrections de texte, M. Nessi n'a eu d'autre ambition que de mettre entre les mains des jeunes humanistes une édition de Bacchylide vraiment faite pour eux. Et il semble bien que ce poète ait des droits à figurer sur le programme des classes de troisième et de seconde: il est aussi doux, mais plus moral qu'Anacréon, aussi noble que Pindare, mais d'un accès plus facile, et il imite assez fréquemment Homère pour servir comme d'introduction à la lecture de l'*Iliade* et de l'*Odyssée*.

On sait qu'outre des odes triomphales, sur le modèle des *Olympiques*, nous avons de Bacchylide des morceaux lyriques d'un genre à peu près inconnu jusqu'ici, véritables « idylles » dont le fond est emprunté à quelque épisode légendaire. Ce qui caractérise ces narrations, c'est l'absence à peu près complète de réflexions philosophiques et morales: tout l'intérêt se concentre sur le charme et la vivacité du récit qui a déjà des allures dramatiques. Eschyle et Sophole ne sont pas loin.

L'annotation des divers morceaux est copieuse, mais non surabondante: maîtres et élèves s'en inspireront avec un égal profit. C. HUIT.

[illegible] littéraire du monde. par FRÉDÉRIC LOLIÉE. [illegible] 72 fig. dans le texte et 4 pl. [illegible]

[illegible] lée de tracer en quelques pages un [illegible] ambitieuse est grande pourtant, et en [illegible] M. Loliée, j'hésite à proclamer qu'il a réussi [illegible] — ne parlons pas des [illegible] Les écueils du genre me semblent [illegible] de la littérature grecque était fac- [illegible] somme ne nous met pas à l'abri de [illegible] on n'a rien conservé, à demi- [illegible] le droit d'ignorer jusqu'au nom : [illegible] Pherecrate, Hermaeus, Eupolis, Diphilos, [illegible] les plus rebutés parmi les modernes ! [illegible] Dostoïevski ! Il n'y a donc pas [illegible] peut guère y en avoir. Et quelle sûreté de [illegible] insérer les monographies parcourues, [illegible] précis ? C'est ainsi encore que Christovam Falçam [illegible] les plus grands poètes du Portugal. Il ne [illegible] pas omettre les ardents de Shelley. Leopardi ne [illegible] encore moins l'ironique Pouchkine n'est en rien l'héri- [illegible] quelques mots allemands [illegible] écrits. Cette si rapide revue de la litté- [illegible] mots la valeur de force, surtout si l'on con- [illegible] encore restreint par les illustrations à profusion.

LONSCHAMP.

[illegible] du peuple par HENRICK IBSEN, conférence donnée au [illegible] 1900, par LAURENT TAILHADE. *Ballade* [illegible] Société pour l'union des gens de lettres. 1900, in-16 de 32 p.

[illegible] à propos d'Ibsen, s'étonne [illegible] charcutiste et bouffiste, que l'on prenne compte dans le [illegible] conférencier, au-dessus [illegible] et de la profonde intelligence des specta- [illegible] — son art tirant, « paraît-il, con- [illegible] » [illegible] pas. D'ailleurs, [illegible] et la famille bourgeoise, « ré- [illegible] les [illegible] », on discerne [illegible] les riches, l'âme [illegible] popularité du « rosseau », [illegible] » Le [illegible] d'ennemis d'injures [illegible] prophète, et le « divin » Pic- [illegible] la glorification de l'anarchie [illegible] »

[illegible] en [illegible] une boue [illegible] le sculpteur, qu'on [illegible] LONSCHAMP.

[illegible] sud-africaine. par le Dr A. Kuyper. Paris, Perrin, 1900, in-12 [illegible]

[illegible] pas seulement une œuvre de vulgarisation, c'est un vrai travail [illegible] que l'avait publié d'abord par le Dr A. Kuyper dans la [illegible] *Mondes*, et qu'il récemment remanié en une élégante [illegible] la librairie Perrin. Pour faire connaître les origines de la crise

sud-africaine, l'auteur remonte dans l'histoire jusqu'au moment de l'injuste conquête du Cap par les Anglais, dont il montre ensuite les manquements à la foi jurée et les perfidies à l'égard des Boers pendant tout le cours du XIXe siècle, et dont il réduit enfin à de justes proportions (p. 70-89) les derniers griefs. Chemin faisant, le Dr Kuyper réfute, sans même avoir l'air d'y toucher, la théorie paradoxale de M. E. Demolins (p. 17-25), et montre les dangers actuels et futurs de l'impérialisme pour l'Angleterre même, ainsi que le péril que créerait pour la domination anglaise dans l'Afrique australe la disparition des Boers ; or, « tant que la lionne transvaalienne, entourée de ses lionceaux, rugira contre l'Angleterre du haut du Drakenberg, les Boers ne seront jamais définitivement assujettis » (p. 149).

Quelque admiration que le Dr A. Kuyper ait pour les institutions anglaises (Voyez notamment p. 113), il n'en formule pas moins des jugements bien instructifs dans un style vraiment lapidaire. Est-il rien, par exemple, de plus exact que cette phrase : « Les Anglais ne comprennent que ce qui leur est semblable et pour cette raison tâchent d'assimiler à leur type tout le monde » (p. 24-25). Bien instructif est le passage dans lequel l'auteur montre les Anglais « peu soucieux des droits réels de leurs anciens colons, se piquant de défendre les droits supposés des indigènes » (p. 37 et s.). Et sur les rapports de certains généraux avec les Indiens d'Amérique (p. 43), sur les conséquences médicales de la guerre pour les Boers (p. 111 et s.), le livre de M. Kuyper n'est pas moins édifiant. En vérité, je le répète, *la Crise sud-africaine* est un ouvrage à conserver et un document à consulter à l'occasion.

HENRI FROIDEVAUX.

List of Books and of Articles in Periodicals relating to Interoceanic Canal and Railway Routes (*Nicaragua, Panama, Darien, and the valley of the Atrato, Tehuantepec and Honduras, Suez canal*), by HUGH A. MORRISON jr. Washington, Government Printing Office, 1900, in-8 de 174 p.

La question du canal interocéanique à travers l'Amérique centrale a été depuis quelque temps très sérieusement examinée aux États-Unis. Tandis qu'une commission étudiait certains tracés sur les lieux mêmes, un érudit travaillait à rédiger une bibliographie sérieuse de la matière et réunissait un total de plus de 2,000 indications sur le sujet. Cette liste précieuse, comprenant les titres de 863 livres et brochures et de 1176 articles, a été transmise par M. Herbert Putnam au Sénat américain, qui en a ordonné la publication ; elle se divise en cinq chapitres (Études d'ensemble, — Nicaragua, — Panama, Darien, vallée de l'Atrato, — Tehuantepec et Honduras, — canal de Suez) qui sont eux-mêmes régulièrement subdivisés en deux groupes : celui des livres et brochures, et celui des articles de revue.

On trouvera plus d'un numéro inutile dans le travail de M. Hugh A. Morrison junior, le recueil de caricatures de M. Forain intitulé : *Les Temps difficiles* (*Panama*), par exemple (p. 57). Par contre, il y manque certaines études se rattachant au sujet, comme celle de M. Paul Gaffarel sur *Vasco Nuñez de Balboa. La Première Traversée de l'isthme américain* (Paris, Maurice Tardieu, 1882, in-24 de 172 p.) et on y rencontre quelques noms propres mal orthographiés, comme : *Pottier* pour *Pittier* (p. 30). Ces légères imperfections ne diminuent que fort peu la valeur de cet ouvrage, complété par une bibliographie des documents officiels des États-Unis relatifs à une communication interocéanique à travers les isthmes de Nicaragua, de Panama, de Tehuantepec, etc., et par un excellent index des noms d'auteurs.

HENRI FROIDEVAUX.

CHRONIQUE

NÉCROLOGIE. — Nous apprenons avec regret qu'un des plus remarquables représentants de la science française, M. Louis PETIT DE JULEVILLE, est mort à Paris, le 28 août. Né à Paris, le 18 juillet 1841, il fut reçu à l'École normale supérieure en 1860 et en sortit agrégé des lettres en 1863. Envoyé à l'École française d'Athènes, il en revint pour soutenir en 1868 ses thèses de doctorat ès-lettres. Bientôt après, il professa la rhétorique au collège Stanislas, à Paris, puis alla occuper une chaire à la Faculté des lettres de Dijon, d'où il revint; il était nommé maître de conférences à l'École normale supérieure et enfin de professeur de littérature française du moyen âge et d'histoire de la langue française à la Faculté des lettres, à partir du 22 novembre 1886. Nous citerons parmi les nombreux et importants ouvrages qu'il laisse : *Le Discours français et la dissertation française* (Paris, 1868, in-12) ; — *L'École d'Athènes au* IVe *siècle après Jésus-Christ*, thèse de doctorat ès-lettres (Paris, 1868, in-8) ; — *Quomodo Graeciam tragici poetae graeci descripserunt* (Paris, 1868, in-8) ; — *Histoire de la Grèce sous la domination romaine* (Paris, 1875, in-8) ; — *Histoire grecque* (Paris, 1875, in-12) ; — *Histoire littéraire. Leçons de littérature française. Enseignement secondaire des jeunes filles* (Paris, 1884, 2 vol. in-12) ; — *Histoire du théâtre en France : les Mystères* (Paris, 1880, 2 vol. in-8) ; — *Histoire du théâtre en France : les Comédiens en France au moyen âge* (Paris, 1885, in-12) ; — *Morceaux choisis des auteurs français, poètes et prosateurs, des origines à nos jours, avec notes et notices* (Paris, 1885, in-12) ; — *Notions générales sur les origines et l'histoire de la langue française* (Paris, 1885, in-12) ; — *Histoire du théâtre en France : Répertoire du théâtre comique en France au moyen âge* (Paris, 1886, in-8) ; — *Le Théâtre en France. Histoire de la littérature dramatique depuis ses origines jusqu'à nos jours* (Paris, 1889, in-12) ; — *Extraits des chroniqueurs français du moyen âge* (*Villehardouin, Joinville, Froissart, Commines*), *avec notices biographiques et notes grammaticales* (Paris, 1893, in-12) ; — *Histoire de la langue et de la littérature française des origines à 1900* (Paris, 1896-1900, 8 vol. in-8).

— M. Vladimir SOLOVIEV s'est éteint à 48 ans, au milieu du mois d'août, près de Moscou. M. W. Soloviev était l'honneur de la Russie et sera vivement regretté par les penseurs et les lettrés de tous les pays civilisés. Une extraordinaire ardeur intellectuelle avait épuisé son corps : il meurt victime des efforts prodigieux qu'il a faits pour trouver la vérité et la répandre autour de lui. Il avait 22 ans à peine qu'il professait la philosophie à l'Université de Moscou, et, depuis, il n'a cessé de mettre sa parole et sa plume au service des idées dont il désirait si ardemment la diffusion. Il connaissait une dizaine de langues et avait approfondi diverses sciences, particulièrement la philosophie et la théologie. Son talent d'écrivain était admirable. Les ouvrages russes qu'il laisse sur l'*Apologie du bien*, la *Philosophie morale*, *le Principe théocratique*, la *Critique des principes abstraits*, sa traduction des œuvres de Platon, ses nombreuses publications sur divers sujets littéraires, philosophiques ou esthétiques, les nombreux et brillants articles qu'il a donnés à la revue de Saint-Pétersbourg, le *Viestnik Evropy*, constituent un bagage littéraire considérable et de premier ordre. On se rappelle l'émotion qui se produisit en Russie et dans le reste de l'Europe, lorsque, en 1886, il soumit publiquement à M. l'archiprêtre Ivancov Platonov et, par son intermédiaire, à tous les prélats de l'Église russe, neuf questions du plus haut intérêt, qui résumaient dans un ordre parfaitement logique toute la controverse dogmatique soulevée par l'Église grecque dis-

sidente contre l'Église latine, et qui concluaient manifestement, par leur seul énoncé, à la nécessité de l'union sur les bases arrêtées par les deux Églises au concile de Florence. On sait également que si l'épiscopat russe n'apporta dans la discussion ainsi engagée aucun argument sérieux, des réponses pleines de charité et des plus lumineuses furent faites aux neuf questions par des écrivains français. A la suite de cette polémique, en 1887, M. Soloviev, qui s'était acquis dans notre pays de vives sympathies, vint à Paris et fit sur *l'Idée russe* cette conférence dont on n'a pas oublié le souvenir et qui a été publiée en français dans un excellent style (Paris, 1888, in-8). L'année suivante, il publiait un nouveau livre également en français: *La Russie et l'Église universelle* (Paris, 1889, in-12). Rentré en Russie, il continua la lutte qu'il avait entreprise, vivant en catholique, sans pouvoir toutefois se décider à se séparer d'une Église dont il dénonçait les usurpations et l'asservissement, mais qu'il aimait ardemment.

— Un ecclésiastique érudit, M. le chanoine ALLÈGRE, vient de mourir à Paris. Né à Calais, il fit de fortes études et fut reçu docteur en droit civil. Malgré les facilités que ce titre et sa fortune personnelle lui donnaient pour se créer une situation enviable dans le monde, il préféra entrer dans les ordres. Il alla faire ses études ecclésiastiques à Rome et en revint docteur en théologie et docteur en droit canon. Successivement professeur au grand séminaire d'Arras, vicaire à S. Nicolas de Boulogne, aumônier des Dames de Nazareth, il quitta le ministère et vint se fixer à Paris où il se livra à ses goûts littéraires et déploya un grand zèle pour faire réussir l'œuvre du monument de Bossuet. Il a publié plusieurs livres pour la jeunesse, tels que : *Première Corbeille de légendes et d'histoires pour les maisons d'éducation* (Tours, 1886, 2 vol. in-8) ; — *Deuxième Corbeille de légendes et d'histoires pour les maisons d'éducation* (Tours, 1886, 2 vol. in-8) ; — *Cinquième Corbeille de légendes et d'histoires à l'usage des directeurs de catéchisme et des maisons d'éducation* (Paris, 1884, in-8) ; — *Le Quart d'heure pour le Saint-Sacrement* (Paris, 1884, in-12). Mais son ouvrage capital, qui ne cessera de faire autorité, est *le Code civil commenté à l'usage du clergé dans ses rapports avec la théologie morale, le droit canon et l'économie politique* (Paris, 1888, 4 vol. in-8).

— L'armée française a fait une véritable perte en la personne d'un remarquable écrivain militaire, M. le colonel en retraite R. HENRY. Attaché comme aide de camp au général Chanzy, il fit à ses côtés toute la campagne de la Loire en 1870-1871 ; il l'accompagna ensuite en Algérie, lorsqu'il en fut nommé gouverneur, et enfin il le suivit, en 1879, à l'ambassade de Saint-Pétersbourg. Plus tard il fut désigné pour faire partie de la commission supérieure des chemins de fer stratégiques, puis devint directeur du génie de la province d'Oran et enfin sous-directeur du génie à Paris. Il avait inventé un système de ponts et appontements mobiles, en acier, qui a été adopté pour les communications stratégiques et qu'il a décrit dans son livre intitulé : *Ponts et viaducs mobilisables à éléments portatifs pour chemins de fer* (Paris, 1886, in-8). Il avait publié quelques années plus tôt : *L'Esprit de la guerre moderne, d'après les grands capitaines et les philosophes* (Paris, 1878 et 1894, in-8), ouvrage où il a fait preuve d'une sûreté de jugement et d'une clarté de style des plus méritoires.

— La Société d'économie politique de Paris vient de perdre son vice-président et un de ses membres les plus fidèles, M. Ernest BRELAY, ancien conseiller municipal de Paris. M. Brelay était un ardent défenseur des idées libérales qu'il a exposées et soutenues dans un grand nombre de brochures et d'articles de journaux. Il était depuis longtemps un des plus zélés collaborateurs de l'*Économiste français*.

— La première quinzaine du mois d'août a vu disparaître une des personnalités les plus en vue de la société genevoise, M. William DE LA RIVE, qui fut en rapport, pendant de longues années, avec les hommes les plus remarquables du monde politique de l'Europe. M. de la Rive était non seulement un habile politicien, mais encore un lettré de grand talent. Il laisse un roman : *La Marquise de Clérol*, qui fut très apprécié ; longtemps il collabora au *Journal de Genève* et enfin il a donné dans la *Revue Suisse* des articles sur Musset et sur Bérenger qui ont une très grande valeur.

— On annonce encore la mort de MM. Auguste ALLEN, directeur de l'*Abeille d'Étampes*, mort dans sa 82e année ; — Mgr GUIGOU, protonotaire apostolique, curé-doyen de Cannes, président de la société des sciences historiques de l'arrondissement de Grasse, mort à Saint-Damase de Tende, en Italie, qui s'était fait connaître par la publication de traités de morale et par un ouvrage sur la région où il résidait : *Recherches historiques sur l'arrondissement de Grasse. Histoire de Cannes et de son canton* (Cannes, 1878, in-8) ; — l'abbé François GUINAND, doyen honoraire de la Faculté de théologie de Lyon, mort à Lyon à l'âge de 86 ans, lequel laisse quelques publications philologiques, par exemple : *Origine de l'alphabet* (Lyon, 1869, in-8) ; — le baron Stanislas DE PRINSAC, membre de la Société archéologique du Gers, auteur de diverses études archéologiques et historiques, notamment : *Le Colonel Denfert à Belfort* (Besançon, 1873), mort à Sadeillan (Gers) ; — le comte Joseph-Louis REMACLE, ancien préfet, très connu comme publiciste, mort à 60 ans ; — Antony VALABRÈGUE, né à Aix en Provence en 1841, un des collaborateurs de la *Gazette des beaux-arts*, mort à l'âge de 55 ans, auteur de : *Un Maître fantaisiste au XVIIIe siècle : Claude Gillot (1673-1722). La Vie et l'œuvre ; les rapports avec Watteau ; la Comédie italienne, etc.* (Paris, 1883, in-8) ; *Petits Poèmes parisiens* (Paris, 1880, in-12) ; *Les Princesses artistes* (Paris, 1888, in-18) ; — Marius VIDAL, directeur du *Journal de Lavaur* (Tarn).

— A l'étranger on annonce la mort de MM. : Auguste BARACK, conservateur de la bibliothèque universitaire de Strasbourg, mort dans cette dernière ville, le 13 juillet, à 73 ans ; — le professeur Karl BEYER, archiviste de la ville d'Erfurt, mort dans cette ville, à l'âge de 52 ans ; — le Dr F. T. FLIX, bibliothécaire de la ville de Kamenz, mort dans cette ville le 22 juillet, à l'âge de 73 ans, lequel a fait paraître différents travaux sur Lessing ; — le poète Karl LAUFS, mort à Cassel, le 13 août ; — le Dr Anton LUBIN, mort à Trau, près de Spalato, auteur de travaux sur Dante ; — Auguste LUBRICH, professeur de pédagogie, mort à Budapesth, à l'âge de 75 ans ; — le Dr Franz MICHL, professeur de chirurgie à l'Université de Prague, mort dans cette dernière ville, dans sa 50e année ; — Thomas MILLER, professeur d'anglais à l'Université de Goettingen, mort à Londres ; — Ludwig MOHR, historien et poète, mort à Cassel, dans sa 68e année, qui laisse entre autres ouvrages : *Roth-Weiss. Eine Erzählung aus der Zeit des Königr. Westphalen* (Cassel, 1869, in-8) ; *Die blaue Dame. Historische Erzählung aus der Zeit der Königr. Westphalen* (Kassel, 1871, in-8) ; *Eddergold. Poetischer Sagenschatz aus dem Lande der Hessen* (Cassel, 1886, in-8) ; — le poète norvégien Siegbjörn OBSTFELDER, mort à Copenhague, le 28 juillet ; — le Dr. Karl Christian REDLICH, mort à Hambourg, à 68 ans, dont on connaît diverses publications sur Lessing, par exemple : *Lessing's Briefe. Neue Nachträge und Berichtigen* (Hamburg, 1872, gr. in-4) ; *Lessing-Bibliothek. Verzeichniss derjenigen Drucke, welche die Grundlage des textes der Lessing'schen Werke bilden* (Berlin, 1878, in-8) ; — le Dr. Hermann RIEGEL, directeur du musée de Brunswick, connu par ses nombreux travaux sur l'histoire de l'art, mort le 13 août, dans sa 67e année, dont on peut citer : *Beiträge zur niederländi-*

schen Kunstgeschichte (Berlin, 1882, in-8); *Geschichte der Wandmalerei in Belgien seit 1856. Nebst Briefen von Cornelius, Kaulbach, etc.* (Berlin, 1882, in-8); *Herr Geh. Reg.-Rath Professor Franz Reulaux und sein Treiben im allgemeinen deutschen Sprachverein* (Braunschweig, 1893, in-8) : — Lord RUSSELL OF KILLOVEN, qui a donné de nombreux articles dans diverses publications périodiques telles que le *Daily Telegraph*, la *North American Review*, et a publié sur la fameuse « land question » d'Irlande un volume intitulé *New views on Ireland* (Londres, 1880, in-8); — le Dr. Erich RYMANN, professeur suédois d'histoire naturelle, mort à Munich; — Albert SAMAIN, auteur de poèmes anglais connus seulement de quelques lettrés de choix, mort le 18 août, à 40 ans; — M. R. SCHIWOTOW, romancier russe, mort le 10 juillet, à Saint-Pétersbourg, dans sa 42e année; — le général russe STRJELBIZKIJ, géographe et cartographe distingué, mort le 28 juillet; — Joseph TORBAR, président de l'Académie des sciences d'Agram, mort en cette ville dans sa 77e année; — le Dr. Alfred VORETIUS, professeur d'histoire, mort à Karlsfeld, à 65 ans; — le Dr. J. ZEMAN, professeur au « Polytechnicum » de Stuttgart, autrefois rédacteur au *Dinglers polytech. Journal*, mort à Degerloch, le 31 juillet.

CONCOURS ET PRIX. — L'Académie pontanienne de Naples met au concours pour le prix Tenor, une étude sur la langue vulgaire du pays de Naples au XVe siècle, phonétique, morphologie, glossaire. Le terme pour la remise des manuscrits est fixé au 31 mai 1901.

— Le *Dictionnaire général de la langue française*, par MM. Hatzfeld, Darmesteter et Thomas, dont le *Polybiblion* a signalé les livraisons au fur et à mesure de leur apparition, et qui est aujourd'hui terminé, avait déjà obtenu le grand prix Reynaud, de 10.000 fr., de l'Institut. Cette première distinction se complète par une autre : le *Dictionnaire* vient d'être encore récompensé par l'attribution du grand prix de l'Exposition universelle de 1900.

LA PASSION DES COLLECTIONS ET L'EXPOSITION PHILATÉLIQUE INTERNATIONALE DE PARIS. — A propos de cette exposition, notre collaborateur M. E.-C. Gaudot nous donne la notice ci-après qui ne peut manquer d'intéresser nos lecteurs :

L'Exposition philatélique, qui s'est ouverte le 28 août dernier, a été close le 9 septembre. Les collections étaient installées, sous vitrines fermées à clé, quelques-unes même scellées, 84, rue de Grenelle, dans l'hôtel de la Société nationale d'horticulture. — Bien que n'étant pas un adorateur de timbre-poste, j'avoue en toute humilité que si, par devoir, je me trouvais fréquemment témoin de manifestations du genre de celle dont je vais parler, je courrais grand risque, moi aussi, d'être atteint un beau jour de ce que l'on pourrait appeller, en style médical comique, la *philatélite aiguë*. On n'est pas impunément collectionneur... — Mes visites n'ayant pas eu pour but de m'amener à disserter devant les lecteurs du *Polybiblion* des mérites de telles ou telles des collections de figurines qui se sont offertes à mes yeux étonnés, — ce que j'eusse fait d'ailleurs avec l'à-propos d'un aveugle parlant couleurs, — j'ai pensé qu'en envisageant l'Exposition philatélique surtout au point de vue bibliographique, je serais beaucoup mieux dans mon élément et resterais davantage dans le rôle de la Revue. Au préalable, cependant, je dirai qu'après un rapide coup d'œil d'ensemble, j'ai appris qu'environ 150 exposants, principalement de France, de Suisse, d'Allemagne, de Hollande, d'Italie et des États-Unis, avaient répondu à l'appel de la *Société française de timbrologie*, dont le président est l'accueillant et aimable M. Coyette. M. Coyette est un ardent, un convaincu. Dans son discours d'inauguration de l'Exposition, il a fait ressortir tous les avantages de la philatélie qui, d'après lui

— et pourquoi les profanes en douteraient-ils *à priori* ? — « développe les habitudes d'ordre chez les jeunes gens, les invite à apprendre les langues étrangères, à étudier la géographie des colonies, éveille leur curiosité, les prépare aux projets d'initiative et leur donne le goût des voyages. » En vérité, je ne croyais pas que les timbres-poste eussent autant de vertu et de puissance, mais je me garderai bien de dire que M. Coyette a doré la pilule à ses auditeurs : grand prêtre, il prêchait non point à de simples convertis dont le zèle est facilement ébranlable, mais bien à des fidèles aussi fervents que lui. — Il paraît que les collections rassemblées à Paris valent plusieurs millions ; celle d'un banquier suisse, M. Mirabaud, est évaluée à 500,000 francs. Honnête denier ! D'autres sont estimées de 50,000 à 150,000 francs. Au point de vue commercial, les timbres-poste subissent des fluctuations dans le prix, comme les valeurs mobilières à la Bourse. Ainsi, par exemple, admettez un timbre coté présentement à un taux fabuleux parce qu'on n'en connaît que quelques unités ; or, tout à coup, on retrouve dans de vieux papiers de famille, ou dans les dossiers poussiéreux de quelque notaire, avoué, banquier ou avocat de province, un certain nombre de ces insignes raretés, quelquefois même non oblitérées. Quelle aubaine ! Cependant si ces merveilles sont jetées dans le commerce toutes à la fois, n'est-il pas à craindre que leur nombre nuise à leur valeur ?

Mais passons aux choses qui nous touchent plus directement. La timbrologie possède des revues et une littérature. Nous ne dirons rien de la littérature parce que nous n'avons pas sous les yeux ce qu'il nous faudrait pour cela. Par contre, nous avons trouvé à l'Exposition de la rue de Grenelle divers périodiques de l'espèce, qui sont loin d'être dénués d'intérêt, même pour un « incroyant. » Je noterai : 1° *Le Philatéliste français*, mensuel, directeur, M. Th. Lemaire (Paris, 16, avenue de l'Opéra, 1 fr. 25 par an) ; 2° *L'Écho de la timbrologie*, bi-mensuel ; directeurs, MM. Yvert et Tellier (Amiens, 10, Galerie du Commerce, 3 fr. par an) ; 3° *La Circulaire philatélique*, mensuel, directeur, M. Ch. Lemierre (Le Havre, 75, rue Victor-Hugo, 2 fr. 50 par an) ; 4° *Le Collectionneur de timbres-poste*, mensuel, directeur, M. Arthur Maury (Paris, 6, boulevard Montmartre, 1 fr. 50 par an) ; 5° *Revue internationale de philatélie*, mensuel, directeur, M. Alfred Dufour (Rouen, 13, rue Saint-Sever, 2 fr. 50 par an). Je n'ai pu me procurer de spécimens que pour ces cinq publications ; mais il paraît que treize périodiques se sont montrés à l'Exposition : 7 français, 2 espagnols, 1 belge, 1 allemand, 1 américain et 1 italien. Toutefois, il est à remarquer que ces revues s'offrent (je parle du moins de celles désignées ci-dessus) sous le double aspect de littérature timbrologique et de négoce, les directeurs ne perdant point de vue qu'ils sont aussi des marchands. Les abonnés ne leur font pas un crime de ce mélange ; nous non plus, d'ailleurs. Et que l'on ne s'y trompe pas : il y a dans ces modestes périodiques des choses attachantes et même instructives ; on y trouve souvent de l'esprit, de l'humour, et leurs directeurs (Voyez entre autres le n° de septembre 1900 de la *Circulaire philatélique*) vont même, à l'occasion, jusqu'à donner des fantaisies littéraires, comme *le Caporal Segnatasse*, conte philatélique, par « le Sagittaire de Verdun » [?].

J'allais omettre quelque chose de stupéfiant. Si je ne l'avais vu, de mes yeux vu, ce qui s'appelle vu, j'aurais considéré comme un mystificateur le particulier qui m'aurait affirmé que des originaux (assurément un peu désœuvrés) avaient exécuté des tableaux (paysages, genre, figures de personnages — je n'oserais dire portraits, bien que l'on puisse évidemment arriver à ce dernier résultat) avec des timbres-poste entiers ou découpés

pour les besoins de la cause. Entre autres de telles « œuvres d'art, » je ne me suis nullement défendu d'admirer sans réserve un guerrier du XVIIe siècle représenté au moyen de timbres-poste italiens et qui, à distance même assez courte, imitait la peinture à s'y méprendre. — L'on « illustre » aussi des assiettes avec des timbres-poste découpés menus. Ce dernier tour de force, les ultrà-patients peuvent le tenter après avoir lu une brochurette signée Ernest Desseignes et qui a pour titre : *L'Art de décorer les assiettes avec des timbres-poste* (Asnières, 11 bis, avenue Sainte-Anne, in-32 de 5 p.). Tirage à part du *Collectionneur de timbres-poste*.

Pour que chacun puisse se rendre compte des victoires et conquêtes que ne cesse d'enregistrer la timbrologie, je suis tenté de dire la « timbrofolie », je note un opuscule intitulé : *Association philatélique des membres du Touring-Club de France. Statuts* (Paris, au siège social, 52, rue de Clichy, in-32 de 15. p.). C'est une société dans une société, avec administration, cotisations et caisse à part. Aviez-vous idée de cela, lecteurs non timbrés ?

Volontiers, j'attribuerai, en passant, le record de l'ingéniosité commerciale (car j'ai vu, dans le temple même, les installations tentatrices des marchands) à M. Th. Lemaire qui n'est autre, du reste, que le directeur du *Philatéliste français*, plus haut cité. N'a-t-il pas fait fabriquer des cartes où s'énoncent à la fois et s'annoncent : sa revue, son catalogue « le plus exact, le plus complet, le moins cher » et ses albums, lesquelles cartes servent, au moyen d'un pointillé spécial avec rayures délicates, à mesurer le *piquage* des timbres-poste ? Cela s'appelle *l'ondotomètre parfait* et ne coûte pas plus que la légendaire hospitalité écossaise. Également M. Th. Lemaire fait distribuer gratuitement à chaque visiteur une collection de 4 cartes postales illustrées de chacune 5 vues tirées en autant de couleurs distinctes et représentant, avec des allures de timbres-poste, divers pavillons de l'Exposition universelle.

J'ai gardé pour la bonne bouche ce qui, en cette curieuse exhibition, a retenu le plus longuement mon attention, tant à cause de l'originalité dans la méthode de classement des timbres qu'en raison du sérieux qu'offraient certaines vitrines où l'on avait rassemblé de nombreux livres et documents sur les postes en général, depuis le XVIIIe siècle et même avant jusqu'à une époque assez rapprochée de la nôtre. Nous ne sommes plus ici en face d'un collectionneur quelconque ; aussi allons-nous le nommer : c'est M. Quinet, receveur des postes et télégraphes à Dole du Jura. Certaines de ses collections ressemblent bien à peu près aux autres ; mais il a, d'autre part, composé trois volumes petit in-8 de figurines postales en adoptant une méthode nouvelle que nous signalons aux amateurs. Cette méthode consiste à classer les timbres par nationalité sous les rubriques suivantes : *Portraits de Chefs d'États — Flore et paysages — Faune*. L'idée est bonne, assurément ; mais voici qui est bien mieux : M. Quinet a eu l'idée d'exposer une partie assez notable de son importante collection de livres spéciaux, de manuscrits et de cartes géographiques qui se rattachent à l'Exposition philatélique par un côté élevé, le point de vue historique. Nous ne saurions tout noter ; nous nous bornerons donc à mentionner brièvement parmi les imprimés dont plusieurs sont des volumes reliés aux armes de certaines familles ainsi qu'aux armes royales ou impériales : *Nouveau Guide des chemins du royaume de France* (1724) ; — *Usages des postes* (1730) ; — *Listes des postes* (1749, 1754, 1757) ; — *Étrennes utiles et nécessaires, ou Indicateur des routes* (1772) ; — Pièces concernant les Messageries de l'Université (1772) ; — *Le Conducteur françois* (1786) ; — *État général du service des diligences et messageries* (1789) ; — *État général des postes* (1791, an IX) ; — Le même

ouvrage (1807, 1811, 1813, 1815); *Instruction générale sur le service des postes* (1808); *Des Postes en général*, par Bernède (1811); — Documents postaux divers du XVIIIe siècle. Comme manuscrits : *Abrégé du service des postes* (vers 1730) et *Livre des départements des postes* (vers 1740). — Enfin deux grandes cartes géographiques, savoir : *Carte des postes de France pour l'année 1777*, par le sieur Jaillot (en couleurs) et *Tableau général des postes dressé par ordre de M. Claude Jean Rigoley, baron d'Ogny* (1783), exemplaire tiré sur soie.

M. Quinet a obtenu une médaille d'or. Voilà certes une récompense bien méritée : nous y applaudissons d'autant plus que c'est un hommage sensible rendu par la timbrophilie à la bibliophilie.

PARIS. — La jolie collection des guides aussi exacte pour la description qu'intéressante à cause des détails historiques qu'elle renferme et qui est rédigée d'une façon très littéraire, bien connue d'ailleurs sous le titre général de : *Étapes d'un touriste en France*, vient de s'augmenter de deux volumes consacrés à des « promenades et excursions dans les environs de Paris. » Ils forment les deuxième et troisième parties de la *Région de l'Est*. Paris, Hennuyer, in-16, 2 vol. in-16 paginés VI-134 à 272, avec 40 grav. et 2 cartes et IX-273 à 436, avec 49 grav. et 3 cartes. Le premier volume, ou 2e partie, nous conduit à Meaux, La Ferté-sous-Jouarre, Château-Thierry, Montmirail, la Ferté-Gaucher et Coulommiers. Dans l'autre, l'on parcourt les vallées de l'Aubetin et de la Voulzie et l'on visite Provins, Nangis, Champeaux, Blandy, Perrières, Noisiel et Villiers-sur-Marne. Comme toujours, l'illustration est soignée et les cartes très lisibles. L'auteur, M. Alexis Martin, n'a qu'à continuer, aussi rapidement que possible, cette gracieuse collection dont le succès mérite s'affirme de plus en plus.

L'Exposition universelle constitue un remarquable champ d'études, mais seulement pour le visiteur qui sait bien s'y diriger. C'est là chose moins facile qu'on ne croit, et il faut être reconnaissant à ceux qui consentent, après en avoir examiné une partie, à y guider les autres. C'est ce que font MM. Emm. de Margerie et Louis Raveneau. Dans leur *Cartographie à l'Exposition universelle de 1900*. Paris, Colin et Cie, in-8 de 54 p. Extrait des *Annales de géographie*, t. IX), ils ont voulu faciliter aux géographes l'examen des nombreuses cartes disséminées dans les différentes sections de l'Exposition, et leur en signaler « les plus nouvelles et les plus importantes. » Nous venons de contrôler leur travail rédigé suivant un ordre aussi régulier que possible, et nous avons pu constater que les deux auteurs ont rempli leur programme avec une conscience et un soin rigoureux. Aussi pouvons-nous leur étude mérite d'être chaudement recommandée à tous les amis de la science géographique.

POURBONNAIS. — Des deux plaquettes qu'a récemment publiées M. Pierre Dupuis : *Jadis et aujourd'hui*. Montluçon, imp. Herbin, in-8 de 29 p. — *Emmerock et Boïna*. Montluçon, imp. A. Herbin, in-8 de 31 p., la première est purement littéraire, la seconde autant philologique que littéraire. On y trouve, en effet, à côté de l'histoire d'Emmerock et de Boïna, une liste de « vieux mots montluçonnais. » Tous les mots qui y figurent sont-ils vraiment originaires de Montluçon ? Nous en doutons beaucoup : ni *bourri*, ni *bouzin*, ni *chisdemoure*, ni *dégotiller*, ni *espatrouiller*, par exemple, ne nous semblent appartenir particulièrement au vieux parler montluçonnais : et *pichelles*, *cagiou* sont des mots qui, dans certaines classes de la société parisienne, ou environnantes, couramment. Pour nous, le « vieux greffier » qui a tracé cette liste ne s'est pas montré assez sévère dans le choix de ses expressions locales, ce qui ne diminue pas l'avoir fait de un travail curieux et utile.

Bretagne. — Nous avons sous les yeux le t. XXXVII des *Bulletins et Mémoires de la Société d'émulation des Côtes-du-Nord* (Saint-Brieuc, in-8 de XVII-179 p , avec 8 planches en noir et en couleurs). Il renferme les mémoires ci-après : *Exploration du tumulus de Tossen-Maharit, commune de Trévérec (Côtes-du-Nord)*, par MM. A. Martin et C. Berthelot du Chesnay; — *Journal de François Grignart, escuier, s^r de Champsavoy (1551-1607)*, par M. A. du Cleuziou. — *Moncontour de Bretagne et ses environs*, notice géographique, par M. A. Houssaye; — *La Télégraphie sans fils*, conférence, par M. C. Détaille; — *Proverbes bretons*, très intéressant recueil, par M. F. Vallée; — *L'Emprunt forcé de 1558. Lettres patentes du roi Henri II et vente de partie du domaine royal de Châteaulin, en Cornouaille*, publiées par M. B. Tempier. N'oublions pas la belle pièce de poésie militaire, de M. A. Joubert, intitulée : *Trompette*, par laquelle s'ouvre le présent volume.

Franche-Comté. — Nous recommandons à tous ceux de nos lecteurs qui s'occupent de l'histoire de l'enseignement la luxueuse brochure que M. Maurice Chipon vient de publier : *L'École libre de N.-D. de Mont-Roland* (Dole, imp. Courbe-Rouzet, in-4 de 30 p.). Ce qui frappe l'œil tout d'abord, c'est la couverture en couleurs qui représente Mont-Roland (près Dole) dans le passé et dans le présent : c'est vraiment réussi. A noter aussi les portraits phototypiques de cinq généraux en activité de service, sortis de l'école de Mont-Roland et une petite vue intérieure de l'établissement. M. Chipon prend l'école depuis sa création en 1850 et ne la quitte qu'à l'heure actuelle. On est heureux de retrouver là, aux premières pages, la plus grande partie de l'appel que les PP. jésuites adressèrent aux familles, en août 1850 : c'est un programme simple, clair et lumineux d'instruction et d'éducation. L'histoire de Mont-Roland est un peu celle de beaucoup de collèges du même genre; voici comment la résume M. Chipon : « Cette existence de cinquante années se partage en trois périodes bien distinctes : de 1850 à 1870, sous l'Empire, nulles tracasseries, pas de rivalités; c'était cependant un gouvernement autocratique et despote. Le jour de sa chute, alors que sur tous les monuments publics s'inscrivent les mots : Liberté, Égalité, Fraternité, les écoles libres sont fermées et les jésuites chassés de chez eux. De 1871 à 1880, nouvelle ère de prospérité; mais les idées dites libérales veulent rétablir le règne de la liberté la plus étendue : le premier essai de leur force fut l'article 7 et les décrets du 29 mars 1880. » Voilà qui est aussi bref qu'exact. Mais il faut lire tout spécialement les quelques pages où le statufié de Nice et de Dijon, Garibaldi, le « général » Garibaldi, se montre comme jaloux d'ajouter à sa gloire un nouveau rayon en expulsant de leur maison les bons Français qu'étaient les RR. PP. d'alors et ce que sont plus que jamais leurs successeurs. Un dernier mot : la présente brochure a été composée pour célébrer le cinquantenaire de l'École libre de Mont-Roland; elle a été distribuée aux anciens élèves qui assistaient à la fête organisée dernièrement à cette occasion; mais nous savons que quelques exemplaires ont été mis en dépôt, au prix de 2 fr., chez Jacques, libraire à Dole.

— MM. Julien Feuvrier et François Febvre ont extrait des *Mémoires de la Société d'émulation du Jura*, une *Note sur le cimetière burgonde de Chevigny (Jura)* (Dole, Krugell, in-8 de 8 p.) où ils mentionnent les découvertes faites en janvier dernier dans cette localité, lesquelles consistent en objets divers et en squelettes. Les auteurs estiment qu'il convient de « faire remonter ce gisement archéologique à la période burgonde, c'est-à-dire de limiter sa date entre la fin des grandes invasions et celle de la dynastie mérovingienne. »

— Pour faire le tableau des *Fêtes publiques à Dole sous le Directoire* (Dole,

Krugell, in-8 de 42 p. Extrait des *Mémoires de la Société d'émulation du Jura*), M. Julien Feuvrier a mis principalement à contribution les archives municipales de Dole dont il a la garde. Les fêtes nationales du temps n'étaient pas, semble-t-il, bien chaudement célébrées à Dole; quant au décadi, les fonctionnaires eux-mêmes ne s'en préoccupaient guère, ce qui irritait fort les gros bonnets jacobins impuissants à décréter l'enthousiasme. Nous n'entrerons pas dans les détails; il est cependant amusant de s'arrêter un instant sur la dernière fête nationale de la République qui eut lieu à Dole. Les cloches sonnent, le canon tonne, les cortèges se forment, la musique retentit, des discours fougueux de haine contre la tyrannie, etc., etc., sont vociférés. On banquète ferme, et, entre autres toasts, on en porte au retour du « brave Buonaparte » en France. « L'affluence des spectateurs était telle que, depuis longtemps, l'on en avait vu de semblable, preuve non équivoque, conclut le procès-verbal, du civisme des citoyens et de leur dévouement à la liberté. » Parfait. Mais le « brave Buonaparte, le vainqueur du 13 vendémiaire, le héros d'Arcole, de Rivoli et des Pyramides, que les républicains de Dole réclamaient, était en route pour la France. Sept semaines plus tard, les baïonnettes de ses grenadiers jetaient par les fenêtres la représentation nationale : la République avait vécu. » — *Sic transit gloria mundi!* purent s'exclamer alors les convaincus un tant soit peu solennels ; mais les sceptiques ne durent pas se faire faute de se réjouir en s'écriant : *È finita la Commedia!* — Et qui donc ignore que l'histoire a ses recommencements !

— Tant de gens pédants, ennuyeux, lourds, fatiguent le patient lecteur du récit de leurs banales « impressions » de voyage à travers la Suisse (entre autres pays connus) que c'est une vraie bonne aubaine de trouver de loin en loin un écrivain d'esprit qui vous entraîne à sa suite en riant, et sait instruire en même temps, sans avoir l'air d'y prétendre, ceux-là mêmes qui ont déjà parcouru la patrie de Guillaume-Tell. Ces qualités rares de gaieté et d'érudition mêlées se rencontrent à un degré remarquable dans la relation que M. Just Fidix a insérée d'abord dans les *Annales franc-comtoises* et qu'il a récemment fait tirer à part sous le titre de : *Impressions de touriste. De Pontarlier au Saint-Bernard* (Besançon, imp. Paul Jacquin; Dole, Krugell, in-8 de 99 p., avec vues anciennes inédites). L'auteur pénètre en Suisse, par Pontarlier; il arrive à Vallorbe ; de là il gagne Lausanne, qu'il décrit d'une façon humoristique; il visite ensuite Vevey, Chillon et surtout la célèbre abbaye de Saint-Maurice d'Agaune, puis le Valais, etc., jusqu'à l'heure où, enfin, avec un ami qui ne l'a pas quitté depuis le départ de France, il atteint le but de son voyage : le Saint-Bernard, dont il fait la description et résume l'histoire, le tout agrémenté de deux dessins inédits très naïfs, tirés des archives de l'hospice et qui représentent, vu du nord-ouest et du sud-est, l'hospice du Grand Saint-Bernard vers 1620.

— M. le Dr Compagnon, médecin de l'hôpital de Salins, a extrait du *Bulletin médical*, une courte étude : *Stations thermales françaises. Salins* (Paris, imp. J. Gainche; Salins, David-Mauvas, in-16 de 12 p.). Étude technique suivie d'une notice fournissant à l'usage du « client » et sur une seule page, les indications pratiques les plus utiles, les plus brèves et les plus précises.

— Mentionnons le *Manuel pour le pèlerinage du Sacré-Cœur à Bellefontaine* (Lons-le-Saunier, imp. A. Gey, in-32 de 63 p.). Édifiant recueil de prières et de cantiques.

LANGUEDOC. — L'Académie de Nîmes vient de nous faire parvenir le tome XXII de la septième série de ses *Mémoires* (Nîmes, impr. Chastanier,

in-8 de LXI-358 p., avec 5 planches). Volume aussi important qu'intéressant et varié dans sa composition. Il commence avec le discours d'ouverture prononcé par le président, M. A. Bardon, sur *le Meilleur Impôt d'après Socrate*. Mentionnons ensuite : *La Grotte de Seynes, canton de Vézénobres, arrondissement d'Allais (Gard)*, par le frère Sallustien Joseph ; — *Inscriptions diverses*, par M. l'abbé F. Durand ; — *Les Sceaux de la Maison-Carrée, d'après les notes de M. Germer-Durand*, mises en ordre par M. l'abbé François Durand ; — *Protection et libre échange. Marine, colonies, colonisation*, par M. Marcellin Clavel ; — *L'Année législative. Lois nouvelles de 1899*, par M. Michel Jouve ; — *Fondation de la collégiale de Beaucaire*, par M. l'abbé Goiffon ; — *Jehan Le Forestier, seigneur de Vauvert (1464-1494)*, par M. le comte E. de Ballincourt ; — *Appel au sujet des criées de Saint-Quentin*, par M. E. Bondurand ; — *La Mort de Mokrani*, par M. le colonel Robin ; — *Un registre de Me Eustache de Nîmes, notaire à Nîmes (1380-1388)*, par M. A. Bardon ; — *Louis Bard de Nîmes. Aperçu sur le félibrige*, par M. le docteur E. Mazel ; — *Note à propos de Florian*, par M. Paul Clauzel.

NORMANDIE. — C'est un gros et très beau volume que M. l'abbé Couppey a intitulé : *Notes historiques sur le prieuré conventuel d'Heauville à la Hague* (Évreux, imp. de l'Eure, in-8 de 151 p.). Comme l'auteur le dit lui-même, c'est en réalité « un petit cartulaire » divisé en trois parties : Fondation du prieuré et formation de son domaine ; les Prieurs conventuels ; les Prieurs en commende. Ce sont de pareilles publications qui servent le plus l'histoire locale.

— Le savant si modeste et si érudit qu'est M. Jules Appert vient d'apporter une nouvelle et fructueuse contribution à l'histoire de la Basse-Normandie. Il a publié dans l'Annuaire de l'Association normande une étude sur *la Verderie de la Ferté-Macé* (Caen, H. Delesques, petit in-8 de 16 p.). Nombreuses citations et excellente carte.

— Discours d'ingénieur que le discours de M. Belleville à l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen sur *la Seine maritime pendant un demi-siècle 1848-1899* (Rouen, Léon Gy, in-8 de 25 p.). Soit, mais discours bien intéressant dans le fond, bien séduisant dans la forme ; c'est un précieux résumé de l'histoire d'un fleuve qui nous est cher à tant de titres.

— Le dernier n° du *Bulletin des parlers normands* est consacré aux noms de communes et de hameaux en patois de Bissières, par M. Boulin ; aux locutions patoises, rondes et jeux d'enfants en patois de Saint-Martin de Sallen, par M. Levallois ; à la troisième liste du patois de la région de Vire, par M. Butet-Hamel ; à un refrain en patois de Tilly-sur-Seulles, par M. Ozenne ; et à des sobriquets en patois de S. Martin-de-Bienfaite et de la Chapelle-Yvon, par M. Crespin. Ces trois dernières communications sont particulièrement intéressantes, tant pour l'abondance des explications que pour le soin avec lequel la phonétique a été notée. « Rototon » (p. 304) a été aussi un sobriquet donné au village de Maltot près de Caen à une dentelière dont la prononciation buccale était toujours gênée par un embarras nasal, ce qui produisait, avant l'élocution, un son assez semblable à celui indiqué par M. Crespin.

POITOU. — Dom Fourier Bonnard, chanoine régulier de l'abbaye de Beauchêne, a publié *l'Histoire de l'abbaye de la Sainte-Trinité de Mauléon* (aujourd'hui Châtillon-sur-Sèvre), de l'ordre de saint Augustin (Ligugé, imp. Saint-Martin, in-8 de VI-212 p.). L'incendie des archives départementales des Deux-Sèvres a privé l'auteur d'une source précieuse de renseignements. Il a pu mettre à contribution les notes manuscrites du P. Thieulin, qui avait étudié au XVIIe siècle l'histoire de cette abbaye, de Dom Fonteneau et de la

Fontenelle de Vaudoré. Cet ouvrage renferme tout ce qu'il est possible de savoir sur le passé de cette collégiale. Quelques gravures en augmentent l'intérêt. Nous engageons fortement Dom Bonnard à continuer ses recherches sur l'histoire des chanoines réguliers de l'ancien Poitou. Les abbayes d'Airvault, de Celles et autres encore ont joué un rôle important dans le passé de cette province; leur monographie sera accueillie avec une grande satisfaction. Dom Bonnard offre un exemple, que nous aimons à signaler: les religieux des anciens ordres devraient le suivre, et enrichir l'histoire provinciale de savantes études sur leurs maisons disparues.

— Le Dr Billaudeau a évoqué dans un poème historique en deux actes le souvenir de *la Conspiration des juifs et des lépreux sous Philippe le Long* (Poitiers, Oudin, in-12 de 52 p.). Le vénérable auteur manifeste en ces termes le but qu'il a poursuivi : « La vie réelle est pleine de faits intéressants, qui, présentés sous des formes toujours acceptables, peuvent, tout en procurant le plaisir qu'on est en droit d'attendre du théâtre, devenir des sujets puissants de moralisation pour les masses. » Ceux qu'intéresse l'antisémitisme liront ce poème avec plaisir. L'auteur a fort bien exposé la situation sociale et religieuse des lépreux dans l'ancienne France.

— Un autre médecin, le R. P. Dom Sauton, bénédictin de l'abbaye de Ligugé, s'occupe aussi des lépreux, mais avec une intention plus pratique. Il se propose de réunir des lépreux (il y en existe en France) dans un *sanatorium* ou léproserie, afin de leur faire suivre un traitement qui puisse les soulager, sinon les guérir. Non content d'étudier cette hideuse maladie sur les sujets que l'on trouve dans les hôpitaux de Paris, il a visité les principales léproseries du monde et poursuivi une enquête sur les ravages que fait ce mal. Un mémoire intitulé : *La Lèpre au point de vue de l'assistance publique et de la bienfaisance privée* (Paris, Masson, in-4 de 24 p.) présente quelques résultats de cette enquête. Dom Sauton annonce qu'un *sanatorium* va être organisé par ses soins près de Neufchâteau (Vosges). Son projet a été fortement encouragé au ministère de l'intérieur, par divers congrès et par le jury de l'Exposition universelle, qui lui a décerné une médaille d'or.

— Le *Sanctuaire de Notre-Dame de Pitié* est le centre d'un pèlerinage très fréquenté par les Poitevins. Le curé de la paroisse vient d'en écrire l'histoire dans une courte monographie que les pèlerins consulteront avec profit (Poitiers, Oudin, in-12 de 71 p.). L'auteur a eu la pensée heureuse de terminer son travail par deux légendes naïves et intéressantes : *Le Pas de la Vierge* et *l'Olivette*.

VEXIN. — Peu volumineux, mais orné de fort belles planches et imprimé avec grand soin sur papier de Hollande, tel se présente le tome XX des *Mémoires de la Société historique et archéologique de l'arrondissement de Pontoise et du Vexin* (Pontoise, impr. Amédée Paris, in-8 de XXIII-127 p., avec 6 plans et planches). Là ont trouvé place les travaux suivants : *Excursion à la Roche-Guyon le 10 mars 1897*, relation publiée en premier lieu, sans nom d'auteur, dans l'*Écho pontoisien* ; — *Les Normands dans l'île d'Oscelle* (*855 à 861*), par M. J. Lair ; — *La Dame des Tourailles*, par Gustave Le Vavasseur, extrait des *Poésies complètes* de cet auteur ; — *Mgr P.-M. Cottret, évêque de Beauvais*, par M. Ch. Tranchant ; — *Description et histoire des châteaux d'Artie-la-Ville*, par M. Léon Plancouard ; — *Notice sur l'inventaire des titres de la seigneurie d'Avernes* (*1776-1777*), par M. Louis Régnier, suivie de *Notes pour servir à l'histoire de l'Église protestante d'Avernes* ; — *Livry et son abbaye*, de M. l'abbé Genty, | M. J. Depoin.

AUTRICHE. — L'abbaye des Écossais de Vienne est l'un des monastères bénédictins les plus importants de l'empire d'Autriche. Il possède surtout une belle bibliothèque, où l'on ne compte pas moins de 750 manuscrits. Cette collection ne présente pas le même intérêt que celle des monastères d'Einsiedeln ou du Mont-Cassin. Elle méritait cependant l'honneur d'un catalogue. Il vient d'être dressé et publié par Dom Albert Hübl : *Catalogus codicum manuscriptorum qui in bibliotheca monasterii B. M. V. ad Scotis Vindobonae servantur* (Vien, Braumüller, in-8 de x-610 p.). L'auteur a pu retrouver la provenance de la plupart de ces manuscrits; aussi sa publication permet-elle de suivre pas à pas la formation de ce précieux dépôt. Il se développe parallèlement au progrès des études dans la puissante abbaye viennoise.

ESPAGNE. — M. le marquis de Valle-Ameno, qui vient de publier *Acerca de la enseñanza universitaria* (Zaragoza, tip. Salas, in-4 de 88 p.) est un pur thomiste. Après avoir traité des Universites en général, il nous parle de l'enseignement universitaire en Espagne, au point de vue religieux, au point de vue scientifique et au point de vue des détails d'examens, de surveillance, d'éducation, etc. Un chapitre spécial est consacré à l'enseignement privé, et un autre aux institutions auxiliaires et protectrices de la vie scolaire. Nous appellerions volontiers la brochure de M. de Valle-Ameno un « mémoire professionnel » où il s'est efforcé de montrer les bases fondamentales sur lesquelles on doit bâtir un édifice solide, quand il s'agit de guider et d'instruire la jeunesse : les professeurs, les examinateurs, l'État lui-même y trouveront de sages conseils, aussi bien que les élèves ; et ces conseils sont appuyés sur la philosophie chrétienne et sur l'expérience.

ITALIE. — La *Biblioteca classica* de la librairie Hœpli vient de s'enrichir d'une élégante édition des *Canti* de Leopardi, due aux soins du savant professeur de Milan, M. Michel Scherillo (in-8 de 324 p.). Le texte en a été établi d'après les indications fournies par Leopardi lui-même, en vue de l'édition qu'il se proposait de donner à Paris, chez Baudry, mais dont il n'eut pas le loisir d'achever la préparation. Les *Canti*, qui ne tiennent en réalité qu'un tiers environ du volume, sont précédés (p. 9-101) d'une biographie étendue, vraiment intéressante, et par endroits très neuve, du poète, fondée en grande partie sur sa correspondance et sur les « carte leopardiane » conservées à Naples ; ils sont suivis (p. 221-321) de copieux commentaires historiques et critiques, qui portent sur les pièces les plus importantes du célèbre recueil. En tête du volume est un beau portrait de Leopardi, d'après Domenico Morelli.

— Dans la collection bien connue des *Manuali* publiés par la même maison, a paru une 5e édition de l'histoire de la littérature italienne de Cesare Fenini, complètement remaniée par M. Vittorio Ferrari (*Letteratura italiana dalle origini al 1748* (in-16 de XVI-291 p.). C'est un résumé bien compris dans son ensemble, d'une lecture facile, pourvu d'une table qui paraît soignée ; on souhaiterait seulement dans certains jugements moins de passion et plus d'impartialité. — La période qui va de 1748 à nos jours, qui sera traitée avec plus d'ampleur, doit faire l'objet d'un volume séparé.

SUISSE. — L'abbaye bénédictine d'Einsiedeln possède une très riche collection de manuscrits; elle en compte quinze cents. On peut, en suivant la manière dont elle s'est formée, reconstituer l'histoire du célèbre monastère. Dom Gall Morel († 1872) avait commencé l'inventaire de toutes ces richesses, Dom Gabriel Meier a continué son œuvre. Les érudits lui sauront gré du *Catalogus codicum manuscriptorum, qui in bibliotheca monasterii Einsiedelnsis servantur* (Einsideln, à l'abbaye, in-8 de XXIV-420 p.), dont le premier

volume a paru. Cinq cents volumes y sont catalogués et décrits avec une abondance de renseignements et une précision dignes de tout éloge. Ce travail fait honneur à la noble abbaye suisse et à son éminent bibliothécaire.

INDE. — C'est une très intéressante étude de géographie critique que M. L. Malavialle, maître de conférences à l'Université de Montpellier, a faite dans son article sur *la Carte de l'Inde d'après Pomponius Méla* (Paris, Colin et Cie, in-8 de 9 p. Extrait des *Annales de géographie*, t. IX, 1900). En voici l'idée fondamentale, très exacte à notre avis : ce n'est pas dans l'Océan Indien comme l'ont jusqu'ici pensé tous les critiques, mais dans l'Océan oriental que Méla fait aboutir le Gange ; ainsi sa description de l'Inde rentre à la fois dans le système des autres géographes anciens, et dans la réalité des choses. Tout le système de M. Malavialle repose sur une ingénieuse correction, que nous n'hésitons pas à accepter ; la lecture de son article et l'examen de la carte qui l'accompagne nous ont en effet pleinement convaincu de son exactitude.

PUBLICATIONS NOUVELLES. — *Traité élémentaire de droit civil*, par M. Planiol. T. II (in-8, Pichon). — *La Pratique des affaires. Droit civil et fiscal*, par P. Bégis (in-12 cart., A. Colin et Cie). — *Code-manuel du chasseur. Étude de droit usuel sur la législation de la chasse*, par G. Lecouffe (in-12, Giard et Brière). — *Code-manuel du pêcheur. Commentaire de la législation de la pêche fluviale*, par G. Lecouffe (in-12, Giard et Brière). — *La Journée de huit heures. Théorie et étude comparée de ses applications et de leurs résultats économiques et sociaux*, par J. Rae (in-8, Giard et Brière). — *La Goutte et le rhumatisme*, par A. Delpeuch (in-8 cart., Carré et Naud). — *Atlas d'histologie normale. Principaux tissus et organes*, par les Drs E. Rabaud et F. Monpillard (in-8 cart., Carré et Naud). — *Leçons sur la théorie des formes et la géométrie analytique supérieure*, par H. Andoyer. T. I (gr. in-8, Gauthier-Villars). — *Phonétique française*, par E. Bourciez (in-12 cart., Klincksieck). — *Légendes boudhistes et djainas*, traduites du tamoul par J. Vinson (2 vol. in-12, Maisonneuve). — *Victor Hugo, poète épique*, par E. Rigal (in-12, Société française d'imprimerie et de librairie). — *Péking. Histoire et description*, par Mgr A. Favier (gr. in-8, Desclée et de Brouwer). — *Le Transvaal (1652-1899)*, par J. Poirier (in-12, Delagrave). — *Cartulaire de l'Église d'Autun*, publié par A. de Charmasse. T. III (gr. in-8, Pedone ; Autun, Dejussieu). — *Saint Jean-Baptiste de la Salle*, par A. Delaire (in-12, Lecoffre). — *Thomas de la Marche, bâtard de France, et ses aventures (1318-1361)*, par M. Boudet (gr. in-8, Champion ; Riom, Jouvet). — *La Vérité sur le siège de Bitche (1870-1871)*, par le Cte Mondelli (in-12, Berger-Levrault).

VISENOT.

Le Gérant : CHAPUIS.

Imprimerie polyglotte Fr. Simon, Rennes.

POLYBIBLION

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE UNIVERSELLE

ROMANS, CONTES ET NOUVELLES

LES ANORMAUX. — 1. *Les Trois Princesses*, par MARIE COLOMBIER. Paris, Flammarion, 1900, in-18 de 264 p., 3 fr. 50. — 2. *Le Crime d'obéir*, par HAN RYNER. Paris, librairie de « la Plume », 1900, in-18 de 294 p., 3 fr. 50. — 3. *La Rue Amoureuse*, par MAURICE BEAUBOURG. Paris, « Mercvre de France », 1900, in-18 de 246 p., 3 fr. 50. — 4. *Margot d'été*, par CHARLES MERKI. Paris, « Mercvre de France », 1900, in-18 de 228 p., 3 fr. 50.

LES FANTAISISTES. — 5. *La Guerre des mondes*, par H. G. WELS ; traduit de l'anglais par HENRI DAVRAY. Paris, « Mercvre de France », 1900, in-18 de 324 p., 3 fr. 50. — 6. *La Plus belle Histoire du monde*, par RUDYARD KIPLING ; traduit de l'anglais par LOUIS FABULET et ROBERT D'HUMIÈRE. Paris, « Mercvre de France », 1900, in-18 de 313 p., 3 fr. 50. — 7. *Fragilités*, par ROGER DES VARENNES. Paris, Société des écrivains français et étrangers, 1900, in-12 de 420 p., 3 fr. 50.

ROMANS DE MOEURS. — 8. *Reine-Bicyclette*, par GEORGES MARESCHAL DE BIÈVRE. Paris, Plon-Nourrit, 1900, in-18 de 213 p., 3 fr. 50. — 9. *Celles qui pleurent*, par JEANNE FRANCE. Paris, H. L. May, 1900, in-18 de 213 p., 3 fr. — 10. *Le Docteur Verny*, par VICTOR DE MAROLLES. Paris, Perrin, 1900, in-18 de 272 p., 3 fr. 50. — 11. *Gens de poudre*, par HUGHES LE ROUX. Paris, Calmann Lévy, 1899, in-18 de 404 p., 3 fr. 50. — 12. *Miséricorde*, par PÉRÈS GALDOS ; traduit de l'espagnol par MAURICE BIXIO. Paris, Hachette, 1900, in-18 de 316 p., 3 fr. — 13. *Au pays des moines*, par JOSÉ RIZAL. Roman tagal, traduction et annotations de HENRI LUCAS et ARAMON SCURPAU. Paris, Stock, 1899, in-18 de 491 p., 3 fr. 50.

ROMANS PSYCHOLOGIQUES ET ROMANESQUES. — 14. *Le Droit Chemin*, par GUSTAVE GUESVILLER. Paris, Plon-Nourrit, 1900, in-18 de 281 p., 3 fr. 50. — 15. *Femme et artiste*, par MAX O'RELL. Paris, Calmann Lévy, 1900, in-18 de 369 p., 3 fr. 50. — 16. *Criminelle Passion*, par MARIE-DENISE MARINOT. Paris, Société d'éditions des gens de lettres, 1900, in-18 de 246 p., 3 fr. 50. — 17. *Le Fruit défendu*, par JOSEPH BOUCHARD. Paris, Lemerre, 1900, in-18 de 280 p., 3 fr. 50. — 18. *La Vocation de sœur Extase*, par MAX LYAN. Paris, L.-H. May, 1900, in-18 de 249 p., 3 fr. — 19. *Madame Tartarin*, par HENRIETTE BEZANÇON. Paris, Plon-Nourrit, 1900, in-18 de 307 p., 3 fr. 50. — 20. *La Solution*, par JEAN DE LA BRÈTE. Paris, Plon-Nourrit, 1900, in-18 de 318 p., 3 fr. 50. — 21. *Le Roman d'un petit vieux*, par Mme LESCOT. Paris, Calmann Lévy, 1900, in-18 de 354 p., 3 fr. 50. — 22. *Fiancée d'avril*, par GUY CHANTEPLEURE. Paris, Calmann Lévy, 1900, in-18 de 458 p. 3 fr. 50. — 23. *Pour Noémi*, par MARGUERITE PORADOWSKA. Paris, Plon-Nourrit, 1900, in-18 de 280 p., 3 fr. 50. — 24. *Demetrio Pianelli*, par EMILIO DE MARCHI : traduit par H. DECLERMONT. Paris, Hachette, 1900, in-18 de 312 p., 1 fr. — 25. *Roman d'artiste*, par A.-L. NEMOURS-GODRÉ. Paris, Henri Gautier, 1900, in-18 de 311 p., 3 fr.

LES ANORMAUX. — 1. — Il est facile de juger *les Trois Princesses* de Mme Marie Colombier : c'est de la littérature pour mauvais lieu, pas même pour demi-monde. Les prétentions à la distinction du style qui s'y associent à l'ignominie du sujet, sont elles-mêmes ignobles ; c'est de ce ton et avec ces gestes que doivent s'exprimer, aux heures « professionnelles » les « artistes » qui ont eu des amis « à rouflaquettes » et à casquettes pontées. Du reste, les trois héroïnes du livre sont des « artistes » de cette espèce. La princesse russe, l'italienne et la fran-

çaise, conçoivent la vie à la façon des cabotines qui ont mal tourné ; elles en incarnent les rêves et les cauchemars. La première est la maîtresse d'un grand-duc, avec l'approbation et la collaboration de son mari ; la seconde est la maîtresse de tout le monde ; la troisième n'est pas la femme de son mari, mais elle l'est de la seconde... Leurs trois histoires ne sont d'ailleurs pas liées entre elles ; ces immondices n'ont de commun que d'avoir été secrétées par un même cerveau, d'être déposées le long du même volume, ... et d'être présentées avec les mêmes sourires entremetteurs, les mêmes grâces fardées et rances, et une élégance de cabinet de toilette interlope qui donne la nausée. Sachez maintenant qu'il s'est trouvé des écrivains — pas à rouflaquettes — pour louer ces choses ! S'ils avaient osé dire seulement la moitié de leur pensée et qu'ils avaient baillé dès la troisième page !

2. — Le héros du *Crime d'obéir* est un étudiant en médecine qui se fait cordonnier pour protester contre la Société. Il avait fréquenté des cafés littéraires, le malheureux ! et des femmes auteurs ! tout s'explique ! Réfugié dans son échoppe, il croyait échapper aux conversations de ses amis, à l'audition de leur prose et de leurs vers, et en même temps au service militaire. Mais, dénoncé par un de ses camarades jaloux de lui, il est arrêté et traduit, pour insubordination à la loi militaire, devant un conseil de guerre ; il y prononce un réquisitoire contre les criminelles obéissances qu'impose la société ; il devient, ou plutôt il est reconnu fou ; on l'enferme dans un asile et il y meurt. Il s'appelait Pierre Daspres, et l'auteur nous assure que ce Pierre Daspres est « le héros », non pas « cette ébauche, le héros intellectuel que fut Descartes », mais le « héros parfait ! » — La cause est entendue. Greffier, appelez le n° 3.

3. — Le n° 3 n'est pas un « penseur » comme le n° 2, c'est un fantaisiste. Il s'amuse, il rit tout seul, il se trouve drôle ; — il n'est pas exigeant. *La Rue Amoureuse* est une variante de la « petite ville », avec une histoire d'assassinat et des allusions polissonnes qui doivent être très spirituelles, si j'en crois le plaisir qu'en éprouve l'auteur. Je n'ai pas pu le partager, « *malgré que* je m'y sois appliqué », par la raison que je n'ai rien compris ni aux allusions ni au sujet principal. Le récit est mené par soubresaut, avec de brusques silences, commentés par des clignements d'yeux. Les silences sont d'ailleurs bien écrits ; le reste manque un peu de grammaire.

4. — Si *Margot d'été* ne manquait pas de bon sens et d'intérêt, et de légèreté de main, et d'un certain nombre d'autres mérites, elle ne manquerait pas de tout, et notamment d'originalité. Un jeune homme a une maîtresse mariée qui lui donne rendez-vous sur une côte bretonne ; il y va, ne l'y trouve pas, mais il y rencontre une actrice qui le console. Et il nous raconte lui-même cette aventure

longuement (228 pages) avec la conviction d'un bébé racontant une première indigestion !

Les Fantaisistes. — 5. — Ah ! que les hommes sont légers et frivoles ! Aucun habitant de la Terre n'a remarqué en 1894 un phénomène qui nous a tous mis, Anglais et Boërs, Allemands et Français, Russes et Chinois, dans le plus grand des périls. Ce phénomène, répété quatre fois, à plusieurs jours d'intervalle, c'était l'apparition d'une flamme, brève et vive, telle qu'en produit l'explosion d'une arme à feu, sur la surface de la planète Mars ! Or, savez-vous ce qu'était cette flamme ? Précisément la flamme d'une explosion, et cette explosion était celle d'un obus dirigé par les habitants de Mars sur la Terre, et cet obus était chargé de Marsiens, et cet obus était un omnibus ! Plus malins que les Grecs qui entrèrent dans la ville de Troie, cachés dans le ventre d'un cheval, plus malins et mieux outillés, les Marsiens, montés dans cet omnibus-express, tombèrent sur la terre avec la rapidité d'un aérolithe. Ce fut en Angleterre, à quelques milles de Londres, que leur véhicule atterrit. Des localités voisines, une foule accourait, curieuse. Elle vit l'obus se dévisser, et livrer passage à de longues, maigres, muettes araignées de fer, qui se mirent à marcher à grandes enjambées, sautant par-dessus les montagnes, courbant les forêts de chênes comme de simples bouquets de roseaux et projetant de petites flammes qui semaient la mort autour d'elles Les premiers curieux tombèrent calcinés ; un régiment envoyé de Londres fut consumé en une seconde ; l'Angleterre allait être conquise par ces êtres de fer lorsque... le volume (*La Guerre des mondes*) me tomba des mains. Car ce récit, d'une si outrancière fantaisie, n'a pas le même intérêt que les fantaisies de notre Jules Verne dont il paraît s'être inspiré. L'*humour* anglais a parfois de la lourdeur, surtout dans la prose du traducteur.

6. — *La Plus belle Histoire du monde* est celle qu'aurait pu écrire ou dicter Charles Mears, un simple commis de banque. Elle se rapportait à deux ou trois de ses vies antérieures, dont le souvenir s'éveillait, par éclairs passagers, dans sa mémoire de jeune homme vierge. Il avait été prisonnier dans une galère grecque, du temps de Périclès, et matelot dans une barque normande au moyen âge. Un certain nombre de détails, d'une netteté extraordinaire, dont seuls quelques savants avaient le soupçon, remontaient dans le cerveau et revivaient dans les paroles de cet ignorant ; il citait du grec populaire, en croyant fabriquer du volapuck ; il se souvenait en croyant inventer ! Vous devinez toute l'importance qu'aurait eue son récit s'il avait pu l'achever et les conséquences philosophiques, religieuses, sociales de cette preuve inattendue de la métempsycose. Mais hélas ! l'amour qui perdit Adam, qui perdit Troie, qui perdit tant d'autres choses et tant d'autres hommes, perdit Charles et la métempsycose. Il reçut un baiser de femme, et de ce

coup cet innocent devint un homme comme les autres ; les portes du passé se fermèrent sur lui, et son volapuck ne fut plus compris des vieux bibliothécaires du Museum ; la plus belle histoire du monde ne fut pas écrite. Cette fantaisie de l'illustre auteur des *Deux Livres de la Jungle* et de la chanson sur les Boers, si populaire en Angleterre et si fructueuse (on dit qu'elle a déjà rapporté des millions), est d'un humour assez accessible aux étrangers.

7. — L'auteur de *Fragilités* sera étonné de se voir classé parmi les « fantaisistes, » lui qui se donne, dans le sous-titre de son livre, pour un peintre de mœurs. Et il est vrai qu'il y a dans son roman un aperçu des mœurs d'un grand nombre de villes françaises et même de villes étrangères, le tout à propos des voyages en express de sa jeune héroïne; Bædeker et Joanne ne font pas mieux, quoique dans un style plus correct, car la grammaire de M. R. des Varennes est une de celles « dont on peut douter de la sûreté. » (p. 113, ligne 21). Et donc c'est déjà par son « écriture » que l'auteur est un fantaisiste. Il l'est aussi par le rôle qu'il donne à certains tableaux, qui sont des tableaux vivants, bien qu'ils soient peints à l'huile, sur toile, et encadrés. Malheureusement, il est encore plus ennuyeux que fantaisiste. Son héroïne, Marguerite, ne pouvait pas, certain soir, « confondre les longs cils de ses paupières roses » (p. 9, ligne 15,) c'est-à-dire qu'elle ne pouvait pas s'endormir. Que ne lisait-elle sa propre histoire, celle d'une jeune fille assassinée par un duc italien, aimée par un marin français, trahie par une tante et sur le point d'épouser son cousin, lorsqu'elle est sauvée par l'arrivée de son fiancé. Dès les premières pages, ses roses paupières se seraient alourdies et ses longs cils se seraient confondus! Le chloral est moins énergique et moins anodin.

Romans de mœurs. — 8. — Les voici les « peintres de mœurs », mais ni les peintres ni les mœurs n'ont pas tous et toutes la même valeur. *Reine-Bicyclette* a la prétention de nous faire connaître les mœurs des bicyclistes, hommes et femmes, et spécialement des coureurs et, si j'ose dire, des coureuses de profession. Sachez donc que « Reine-Bicyclette » est le nom d'une « marque » fameuse, montée par « le Lion », le rival du « Bouledogue », et que « le Lion » est le surnom du Beau Léonard, le coureur aimé de toutes les femmes, de toutes les filles, de toutes les veuves — entendez de celles qui « pédalent. » — Et notez ce premier trait de mœurs : après le pédalage, ce serait l'amour qui occuperait le plus les pédaleuses. Si des observateurs superficiels vous ont dit le contraire et que la bicyclette donne des ailes à l'âme comme elle en donne au corps, ils vous ont trompés ! ou du moins, ils ne savent pas voir, comme M. G. Mareschal de Bièvre, un observateur qui n'est superficiel qu'en apparence. Passons plus outre, comme disait Bossuet. « Léonard » est donc aimé de toutes les pédaleuses, à l'exception d'une

seule, de Marcelle; or, c'est justement la seule dont « le Lion » soit amoureux. Il a laissé mourir Françoise, la « Championne de l'heure », sans remarquer ses soupirs et ses yeux blancs; il désespère la baronne et la réduit à la triste extrémité d'épouser le vicomte, un triste seigneur; il n'a pas un regard pour Denise, qui pourtant le fournit de « Koumys » le jour de la grande course contre le « Bouledogue »; il est tout à Marcelle! Ce bourreau des cœurs, dont les victimes ne se comptent plus, est lui-même très malheureux! Et cependant il a l'honneur de voir Marcelle se dévouer et mourir pour lui, un jour qu'il allait être bousculé par « le Bouledogue » dans un terrible « duel à bicyclette. » Elle le sauve, pour échapper elle-même à un amour non partagé, et pour le forcer, lui, à aimer et à épouser Denise. C'est admirable et attendrissant. L'auteur a haussé le ton de son style jusqu'à cet héroïsme sentimental; il a ajouté la poésie des mots à celle des choses; il est idyllique, il est dramatique, il est même « romance! ». Ce qui ne l'empêche pas d'être intéressant dans les pages où il se contente d'être technique; les détails qu'il nous donne sur les entraîneurs et leurs élèves, et surtout le récit de la grande course entre Léonard et « le Bouledogue » auraient mérité de n'être pas compromis par le voisinage de toutes ces sentimentalités romanesques.

9. — *Celles qui pleurent* sont des orphelines, des veuves, des femmes trahies par leur mari, des jeunes filles « blondes aux yeux bruns, une tête de madone, un sourire *extrêmement* captivant » et qu'abandonne leur fiancé. Elles vont racontant leurs peines, et elles versent leurs larmes dans des dialogues imités de ceux de Gyp, mais moins pimentés, et cependant intéressants.

10. — Le cas du *Docteur Verny*, c'est presque celui de certains panamistes, moins le non-lieu. Petit médecin de province, porté par son intelligence et surtout par ses passions et ses services du conseil municipal au conseil général et enfin à la Chambre, il met son influence au service de financiers peu scrupuleux. Il ne croit pas partager leurs fautes puisqu'il les ignore, il se contente de partager leurs profits, jusqu'au jour, — le jour du premier bal donné chez lui, — où il est sommé par le commissaire de police de venir partager leur responsabilié. Alors que fait-il? Il se tue sans attendre le non-lieu, ce naïf! Parallèlement à l'histoire de sa grandeur et de sa décadence se place l'histoire de la décadence et de la grandeur d'une famille noble, dont le chef est évincé par Verny du conseil général, de la Chambre, et même du château familial, mais est restauré, dans sa fortune et dans son patrimoine, par un héritage inattendu. Enfin, parmi ces intrigues et ces désastres politiques, parmi les divisions du docteur Capulet et du marquis Montaigu, une idylle fleurit: la fille de l'un aime le fils de l'autre et en est aimée. Cependant Juliette n'épouse pas Roméo; et

elle n'en meurt pas : elle se fait religieuse et Roméo, qui est officier, part pour les coloniés. L'amour est ici franchement et simplement subordonné aux nécessités et aux convenances de la vie, contrairement à ce qui se passe d'ordinaire dans les livres et au théâtre, mais conformément à ce qui se passe dans la réalité, où cette subordination est encore plus simple et moins tragique puisque d'ordinaire elle s'y fait sans le secours du cloître ou des colonies. On pardonnera pourtant à ce livre ce qu'il peut garder çà et là de conventionnel et de romanesque en faveur de la simplicité et de la sincérité de son réalisme, comme aussi en faveur de la qualité des sentiments et du style, absolument nets et droits. Quant à « l'évidente partialité de ce peintre des mœurs politiques pour les marquis et les hommes de la droite, » comme dirait un rédacteur de l'*Aurore*, on la lui pardonnera sans doute encore si l'on veut bien songer que ce gentilhomme, cet ancien magistrat, ce Président de l'Association des publicistes chrétiens, connaît assez bien le monde des « hommes de la droite, » qu'il les connaît mieux que les écrivains qui n'y ont fréquenté que de loin, et qu'enfin ce n'est pas lui qui a placé tous les panamistes et tous les chéquards à gauche !

11. — J'aimerais mieux *Gens de poudre*, si ce tableau de mœurs militaires ne se ressentait pas, dans quelques détails, de sa destination première : il a paru, je crois, dans *le Journal*, et il est dédié à son directeur défunt. Ce vice originel explique peut-être que M. H. Le Roux ait oublié ses éloquentes protestations contre tout ce qui « pourrait troubler la sensualité du lecteur. » Il est vrai que ses héros sont des officiers de la Légion étrangère, des naufragés de l'existence régulière, qui sont venus en Afrique oublier, se faire oublier, et travailler à se réhabiliter. Si ces gens-là ne considèrent pas la vertu de continence comme nécessaire à leur réhabilitation, il ne faut pas trop s'en étonner. Ils abondent en propos qui feront la joie des collégiens vicieux. A part quoi, ce sont des héros de courage, de désintéressement, de délicatesse ; ils font des prouesses dignes des *Trois Mousquetaires*, et même — que M. Hughes Le Roux me pardonne ! — ils m'ont rappelé *les Trois Mousquetaires* au point de m'en sembler une imitation inconsciente. Car ils sont quatre eux aussi, Athos s'y nomme Éric, Aramis, qui fut d'église, s'appelle Larby, qui fut abbé, etc., etc. Il y a même une Milady, une femme fatale qui poursuit ses desseins de vengeance, à travers toutes les intrigues et tous les crimes, etc., etc., etc. Un artiste comme M. Le Roux, imiter Dumas, ce dentiste ! qui l'eût dit ? — Cela n'empêche pas que ce livre ne soit très intéressant, au contraire, c'est peut-être ce qui le rend si intéressant. Avec toutes les vieilles ficelles de ce maître du feuilleton, son moderne disciple a solidement noué une multitude d'épisodes relatifs à la conquête d'une partie de l'Algérie : officiers et soldats français, cheiks arabes, mara-

bouts, sultans, favorites et cabaretiers, tout ce qui vivait, conspirait, combattait, mourait et razziait, dans le « cercle de Biskra », aux environs de 1854, vous le retrouvez dans cette série de tableaux, dont l'ensemble est disposé selon les formules de l'art romantique, mais dont chacun est dessiné avec les précisions, les scrupules et les références d'un rapport scientifique.

12. — Une analyse de *Miséricorde* ne peut pas donner une idée du talent de M. Pérez Galdos, — un des maîtres du roman dans l'Espagne contemporaine, — ni peut-être l'idée du livre lui-même. L'anecdote qui en fait le fond peut tenir en quelques mots : une vieille servante a la manie du vol, du mensonge et du dévouement ! Elle fait « danser l'anse du panier » pour avoir des économies sans doute, mais pour avoir de quoi faire la charité ; elle ment pour dissimuler ses aumônes ; elle se ruine au service de sa maîtresse, ruinée comme elle, et se fait mendiante pour lui procurer quelques douceurs ; elle soigne et console un pauvre lépreux, son confrère en mendicité ; elle visite et nourrit la fille de sa maîtresse, un vieil hidalgo, etc. Sa charité s'étend sur toute créature misérable. Voilà le thème développé dans *Miséricorde* ; mais avec quelle abondance et quelle puissance, avec quel réalisme, attristant comme la vérité la plus scrupuleuse, amusant comme la fantaisie la plus outrancière, c'est ce qu'il faut voir dans le texte même. Si jamais une œuvre littéraire a mérité d'être comparée à un tableau c'est celle-là : tous ces loqueteux, tous ces mendiants vaniteux et bavards, cette servante Nina, inlassable dans ses abaissements comme dans ses dévouements, y apparaissent avec une netteteté et une vigueur picturales. Et notez que cette œuvre de virtuosité réaliste est aussi une œuvre de pitié. On sent que, pour l'auteur, la misère des pauvres n'est pas seulement « une admirable matière » à mettre en tableaux ; il n'est ni un impassible, ni un misanthrope ; le grand souffle de charité qui a passé sur le monde, depuis la parole de Celui qui se sentait « ému de pitié pour les foules », a passé sur cette âme d'artiste et anime cette peinture de la souffrance humaine. *Miséricorde* expliquerait seule le grand succès de M. Pérez Galdos dans son pays et dans le nôtre ; un de ces romans paraît en ce moment dans le *Journal des Débats*. La mode n'est plus aux littératures du Nord, enfin ! Elle revient aux littératures italienne et espagnole, parentes de la nôtre, qu'on peut comprendre sans effort et admirer sans snobisme.

13. — Si on ignorait l'âge de l'auteur de *Au Pays des moines*, on le reconnaîtrait à ce signe : les dissertations y abondent ! Et sur tous les sujets, spécialement sur les sujets les plus métaphysiques. La dissertation est l'enfance de l'art, et l'art des enfants. José Rizal avait à peine vingt-quatre ans quand il écrivit ce roman contre ceux qu'il apppelle les maîtres de son pays, les moines. Il y montre du talent, mais un talent

critique et dialectique plus que dramatique. Il y montre aussi de la passion et par conséquent de l'injustice. Et c'est deux fois regrettable : s'il n'excite pas la curiosité par ses inventions trop touffues, mal développées, mal débrouillées, il inspire la défiance par la violence de ses invectives. Le peintre des mœurs tagales ne nous console pas de l'inexpérience du romancier; c'est un pamphlétaire plutôt qu'un artiste; c'est un témoin récusable. Quel dommage qu'un roman sur les Philippines, paraissant juste à l'heure où le monde entier a les yeux fixés sur cet héroïque et malheureux pays, soit à peu près illisible! et qu'un témoignage de cette longueur (491 pages petit texte), doive être tenu pour négligeable! et qu'enfin une valeur comme celle que représentait l'âme et le talent de José Rizal ait été diminuée par les passions politiques avant d'être supprimée par la guerre civile! Cette jeune espérance du socialisme international s'éteignit à l'âge de trente-six ans; « le 30 décembre 1896, nous dit son préfacier lyrique et magniloquent, au lever de l'aurore, son sang rédempteur arrosait le champ historique de Bagambayan... »

Romans psychologiques et romanesques. — 14. — « Il faut que je pense! » se dit l'héroïne du *Droit Chemin*; « Il faut que je pense! » se répète-t-elle un soir qu'elle est seule au coin de son feu. Et elle pense qu'elle est aimée de Maurice, et qu'elle l'aime quoiqu'il ne soit pas son mari, et que par conséquent elle est sur « la pente fatale .» (Placez ici le développement obligatoire sur la psychologie de la femme tentée par la chute). Pour résister à la tentation, « remonter la pente » et revenir au « droit chemin » que faire? C'est très simple; il n'y a qu'à marier Maurice à une jeune fille bien sage et qui paraît insignifiante. Et Maurice se laisse faire non sans rechigner un peu. Mais voilà que quelques semaines après ce mariage, Madame « il faut que je pense » devient veuve. Maurice en est informé au cours de son voyage de noces. A cette nouvelle, une tempête éclate dans son cœur (et en avant la psychologie, et l'explication des tempêtes et des naufrages du cœur!) à la suite de quoi Maurice prend le train sans donner d'explication à sa femme. Heureusement la mère de Maurice veillait (psychologie de la mère, une bourgeoise qui veille sur son fils comme une poule sur son poussin) et grâce à son influence le déserteur du domicile conjugal ne trouve pas sa veuve au logis. Et c'est ainsi qu'il resta sur le droit chemin, non sans y avoir bronché plus d'une fois. Et ce n'est pas son exemple, ni même celui de la dame « qui pense » qui retiendra ceux qui seraient tentés d'en sortir.

15. — Il y a des œuvres qui valent plus que leur auteur; *Femme et artiste* donne au contraire l'impression que l'auteur est supérieur à son œuvre — qu'il a plus d'esprit, plus de distinction, plus de culture qu'il n'en a fallu pour écrire ce roman — d'ailleurs agréable. La scène se passe en Angleterre; la femme très belle et très bonne, d'un mari très

bon et très beau, est sur le point de perdre son bonheur parce que son mari a voulu l'augmenter et le modifier. Elle se contentait de peu ; son mari a voulu lui donner beaucoup. Il était peintre, il avait du talent; il a voulu être inventeur et avoir des millions. Il les a ; sa femme s'applique à lui laisser croire qu'elle en jouit, alors qu'elle en souffre. Mais un jour qu'elle croit que ces millions ont été payés d'une infamie, elle quitte son mari, sa maison, son luxe, se réfugie dans une solitude farouche, — d'où elle sort pourtant quand elle a la preuve qu'elle a été dupe des apparences et que son mari n'a pas cessé une seule minute d'être beau et bon.

16. — « Lorsque M. Derville fut trépassé » (p. 18), Mme Derville épousa Gustave; mais « Gustave n'apporte pas à son épouse une ardeur pareille à celle qui la dévore » (p. 20). Ce qui cause cette indifférence c'est *Une Criminelle Passion* pour la fille de sa femme, Mlle Gisèle, une personne « grande, élancée et divinement prise » (p. 24). Ce n'est plus Phèdre amoureuse du fils de Thésée, c'est Thésée amoureux de la fille de Phèdre. Et ce n'est plus un poète qui traite ce thème délicat ; c'est un... écrivain (soyons galant) un peu gauche, quoique ou parce que très appliqué, et très brutal, quoiqu'il signe d'un nom féminin. La grossièreté de certaines scènes n'a d'égale que leur platitude, et le ton, l'allure ont partout un caractère d'inélégance qui se concilie mal avec l'idée qu'on aime à se faire de « nos confrères de l'autre sexe, » comme dit un aimable féministe. Je vois sur le premier feuillet de ce livre que Mme Marinot a « *sous presse*, un roman *sensationnel* » et une « Psychologie du monde et des êtres; » cela me promet des heures pénibles! Elle a aussi « *en préparation*, *Un Calvaire littéraire*. » J'aime à penser qu'elle voudra bien donner une place sur ce calvaire aux critiques obligés de lire des romans « sensationnels » qui n'ont rien de littéraire!

17. — *Le Fruit défendu* est le second roman de M. J. Bouchard; il a réveillé les souvenirs... fâcheux que m'avait laissés le premier. Je ne m'étendrai donc pas sur celui-ci, ce qui me permettra peut-être de l'oublier et d'aborder le troisième — qui doit être en préparation, hélas! — d'un esprit plus libre. Il me suffira de dire que j'y ai retrouvé la même grossièreté dans le sujet, la même inexpérience dans la composition, le même patois dans le style, avec des prétentions, des dissertations philosophiques et des métaphores poétiques en plus. Il y est question d'un médecin, d'un châtelain et d'un vieux curé, amoureux tous les trois d'une jeune coquette, femme d'un vieux mari. Tous ces personnages semblent sortir d'un théâtre Guignol; seulement, ils sont moins drôles. Le mari y joue le rôle du commissaire idiot, le châtelain celui de Polichinelle, et (ceci est plus original) le curé celui du voleur et de l'assassin. Oh ! ce curé ! un rêve d'instituteur bêta et sectaire. Il a soixante-cinq ans sonnés quand il se sent brusquement épris

de sa pénitente, et qu'il devient meurtrier par amour ! Mais il éprouve le besoin de confesser ses crimes à un mur, derrière lequel il y a, sans qu'il le sache, un médecin. Et le voilà qui entame un monologue de dix pages, où il se raconte à lui-même sa propre biographie, depuis sa naissance jusqu'à sa soixante-cinquième année. Permettez-moi de vous citer cette phrase : « Oh ! ce nom de femme, qui m'a pris dans les rêts perfides de son rayonnement » ! (p. 127). Il y en a plein ces 280 pages de pareilles ! Comprenez-vous que je demande au Numéro précédent une place sur son futur Calvaire.

18. — *La Vocation de sœur Extase* n'était pas aussi solide qu'elle en avait l'air. Un soir elle s'enfuit de son couvent, avec l'aide de la fille du jardinier, pour aller où ? Elle ne savait. Ce fut chez sa complice qu'elle se réfugia, et là, à la vue d'un nouveau-né, elle comprit tout à coup sa folie, et rentra dans sa cellule, sans que ses supérieures se fussent doutées de son escapade. Elle mourut bientôt après, en odeur de sainteté. Amen ! — Ceci doit être « l'étude d'une âme virginale tourmentée par la hantise de la maternité. » Les guillemets sont de moi.

19. — *Madame Tartarin*, ainsi nommée parce qu'elle n'a rien de commun avec le tarasconnais bien connu, sinon d'être du Midi comme lui, n'est pas une sorte de Don Quichotte racontant des prouesses imaginaires ; c'est une brave femme, qui est la bonté même, mais qui « déplace beaucoup d'air » autour d'elle, qui va, vient, parle, s'évente, s'agite et cependant agit ; c'est une étourdie bienfaisante. Elle marie sa fille, son neveu, son vieil ami, et se remarie elle-même. Bienfaisante, ai-je dit ? Marieuse, suffirait. C'est Mme de Foy-Hurluberlu. L'auteur a tenu à tremper sa plume dans l'encrier même de son héroïne : elle a adopté un style hurluberlu. Pourquoi pas ? N'en pas abuser pourtant.

20. — *La Solution*, c'est la résignation, c'est la prière, c'est « la religion » comme disent les bonnes âmes. Une femme malheureuse n'en trouve pas d'autre pour se consoler des infidélités de son mari, mais elle trouve celle-là, grâce à l'intervention d'un bon Père jésuite. Sur cette donnée, banale comme la réalité, M. J. de la Brète a écrit quelques jolies pages dans le genre aimable qu'il affectionne.

21. — *Le Roman d'un petit vieux* commence par les aventures de collège. Quand le petit vieux était un petit jeune, il était un fort en thème mais un faible en boxe, il eût été le souffre-douleur de ses camarades si l'un d'eux, qui était fort en boxe et faible en thème, ne l'avait pris sous sa protection. Le protégé était fils d'un épicier, le protecteur fils d'un marquis. Ils devinrent amis. Et plus tard, un peu plus tard, quand le fils du marquis fut mort, laissant un fils et une jeune veuve, le rôle de protecteur passa au fils de l'épicier, devenu avocat de talent. Il protégea l'orphelin, épousa la veuve — et eut son « roman d'automne. »

22. — *Fiancée d'avril* est un livre de bonne compagnie écrit avec distinction et même avec simplicité, malgré quelques néologismes d'aspect prétentieux (*intensifier, enfeter*, etc., etc). Le thème aussi en est simple, quoique pas banal : Miss Suzy reçoit une demande en mariage signée du nom de Michel Tremor, son cousin ; elle y répond par un oui d'une franchise américaine. Malheureusement la lettre de demande n'était pas de Michel ; elle était d'un mauvais plaisant, un autre petit cousin de seize ans, élève de rhétorique « cancre », qui avait profité du 1er avril pour « en faire une bien bonne ! » Michel est d'abord furieux ; mais il finit par se résigner à son bonheur, ayant découvert que miss Suzy, sous des apparences parfois inquiétantes, est la plus généreuse, la plus aimante et, en outre, la plus jolie des cousines. Et c'est ainsi qu'un « poisson d'avril » alimenta de bonheur toute une existence on plutôt deux existences. Sur cette donnée, l'auteur a accumulé les développements ; il a voulu expliquer comment le fiancé malgré lui devient un fiancé très épris ; quelques-unes de ces explications sont « jolies », mais il y en a trop. La rapidité et l'intérêt du récit en sont diminués. Toutefois les espérances qu'on peut fonder sur cette œuvre de début ne devront pas diminuer : il s'y révèle un talent délicat, dont on peut beaucoup attendre s'il consent à mieux « soigner la conduite de l'action » et à se garder, dans le choix même de sa matière, d'un certain marivaudage un peu banal et trop facile.

23. — Le sacrifice ne tire pas sa beauté de son objet. Malva se sacrifie *Pour Noémi*, sa sœur ; or, Noémi est une enfant gâtée et vicieuse. Elle est gâtée par sa mère, gâtée par une riche princesse qui fait d'elle sa poupée, gâtée par tous ceux qui la voient et que séduisent sa jolie figure et sa vivacité de colibri. Elle est vicieuse, car elle flirte avec le fils de sa protectrice, pour se faire épouser, sans doute, mais surtout pour s'emparer de la fortune; elle flirte avec le fiancé de sa sœur, quand, chassée de chez la princesse, elle a dû se réfugier chez elle ; elle immole tout à sa vanité, à son égoïsme. C'est un petit monstre, de plumage exquis. Malva la laisse lui prendre le cœur de sa mère, de son père, de son fiancé, sans protester. Bien plus : lorsque Noémi, trahissant le mari qu'elle lui a pris, est sur le point de se perdre, elle la sauve, en compromettant son propre honneur et sa santé. Elle meurt, en effet, victime de son dévouement pour une sœur indigne. Le contraste de ces deux âmes est intéressant et dramatique ; mais ce qui l'est encore plus, c'est le tableau de mœurs dont il est l'occasion. La scène se passe en Russie, et se déroule parallèlement dans le monde aristocratique des oisifs et dans le monde des fonctionnaires besogneux et domestiqués. Il y a là quelques vues d'intérieurs russes, telles qu'on pouvait les attendre d'un témoin aussi bien informé et d'une artiste aussi délicate qu'est Mme Marguerite Poradowska.

24. — *Demetrio Pianelli* comprend deux parties, dont la première est une sorte de prologue. On y voit comment un fonctionnaire pauvre et vaniteux est amené à faire à sa caisse « un emprunt » qu'il ne peut pas restituer et qu'il croit expier par le suicide. Le thème n'est pas neuf, mais il est simple ; le développement en est mené avec une virtuosité aisée, conforme aux méthodes et aux formules traditionnelles. La seconde partie est plus compliquée, mais plus originale. Le suicidé a laissé une veuve, jeune, belle et bête, et trois enfants. Il a confié le tout, dans une lettre-testament, à un demi-frère qu'il n'aimait pas, qu'il voyait peu, mais qu'il estimait, et c'est ce demi-frère, Demetrio Pianelli, qui va devenir le héros principal du livre. Lui aussi est fonctionnaire, mais un fonctionnaire monté à ressort, vaquant à tous les actes de sa journée avec une exactitude de chronomètre, se levant, dînant, riant, se mouchant et se couchant à la même heure. Ce n'est pas un homme, semble-t-il, mais une machine, et de plus une machine mal limée, mal frottée, de lignes rudes et d'aspect rouillé. Et cependant un cœur naïf et tendre bat dans cette mécanique ; il se prend d'une passion paternelle pour les petits orphelins, et bientôt d'une passion chevaleresque pour la veuve ; il les nourrit tous, il défend sa belle-sœur contre les dangers que lui suscitent et sa beauté et son honnête bêtise ; il se résout à la marier avec un brave homme de propriétaire riche, sans avoir rien laissé soupçonné de ses propres sentiments. Il immole son amour, après lui avoir fait le sacrifice de tout ce qu'il avait de plus cher jusque-là, ses pauvres économies et sa « place. » Cette histoire, dont toutes les péripéties sont enfermées dans le cœur d'un pauvre diable amoureux, à la fois ridicule et sublime, est peut-être un peu longue, un peu lente d'allures, du moins au gré de notre goût français ; mais elle a une saveur intense, que la banalité et l'insuffisance de la traduction n'ont pas réussi à faire disparaître. Et en outre, elle est d'une absolue convenance, malgré les prétextes à faciles incongruités qu'y aurait trouvées un réaliste d'il y a dix ans.

25. — Terminons cette incomplète revue des romans de ce trimestre par *Roman d'artiste* de notre ami M. Nemours Godré. « C'est un bel et beau livre », en disait récemment le directeur de *la Vérité*. Il est bon à la manière des œuvres d'art ; il ne prêche pas le bien, il l'inspire. Il dégage un charme qui rend la vertu plus aimée, le devoir plus facile. La tendresse filiale et l'amour maternel y ont un accent particulièrement pénétrant, qui donne la sensation de ce que doit être une famille chrétienne. Et quant à l'Amour, sans épithète et avec un grand A, s'il y tient une grande place, il y garde pourtant la dignité et la pureté qu'il doit avoir et qu'il a encore dans l'âme de nos fils et de nos filles quand Dieu bénit nos efforts pour en faire « de braves gens » et quand eux-mêmes ne se sont pas trop saturés de littérature. C'est en effet une pure

et noble affection que celle qui rapproche le peintre Marvel d'une pauvre jeune fille que le hasard ou plutôt la charité a mise sur son chemin. Assisté lui-même par la mère, devenu ensuite garde-malade du petit frère, il a pu apprécier la valeur morale de cette humble famille ; il a vu s'épanouir la beauté et les vertus de Mlle Jeanne et il s'est promis d'en faire la compagne de sa vie. Comment l'amour est né dans le cœur de l'artiste et dans celui de l'aimable enfant, comment il prend conscience de lui-même et s'affirme au cours d'une promenade champêtre, comment il est contrarié par l'intervention d'une tante riche et comment un malentendu change brusquement cette idylle en tragédie et amène la mort de la fiancée, c'est ce qu'il faut voir dans le texte même de M. Nemours Godré. Car il faut le redire, ce qu'il y a de meilleur dans une œuvre, ce qui la fait vivre, ce qui en fait la grâce, l'originalité et l'intérêt, une analyse ne peut pas le retenir ; on n'emporte pas un parfum dans un filet. CH. ARNAUD.

JURISPRUDENCE

PHILOSOPHIE DU DROIT. — 1. *Méthode d'interprétation et sources en droit privé positif*, essai critique, par FRANÇOIS GENY, avec préface de Raymond Saleilles. Paris, Chevalier-Maresq, 1899, gr. in-8 de XIII-606 p., 10 fr. — *Le Pouvoir et le Droit, philosophie du droit objectif*, par LADISLAS ZALESKI ; traduit par Mlle A. BALANOFF, avec préface de Léon Hennebicq. Paris, Schleicher frères, gr. in-8 de 98 p., 3 fr. — 3. *Elementos de derecho natural*, por RAFAEL RODRIGUEZ DE CEPEDA. 4e ed. corregida y aumentada. Valencia, Domenech, 1899, in-8 de 681 p., 7 fr.. — 4. *Elementos de derecho natural*, por LUIS MENDIZÁBAL Y MARTIN, 2e ed. corregida y aumentada. Zaragoza, Mariano Solar, 1897-1899, 3 vol. in-8 de 351-IX, 452-X, 634-XI p., 20 fr.— 5. *Examen critico de las nuevas escuelas de derecho penal*, por CONSTANTE AMOR Y NEVEIRO. Madrid, Asilo de Huerfanos del Sagrado Corazón de Jesus, 1897, gr. in-8 de 330 p.

DROIT CIVIL. — 6. *Cours de droit civil français*, par CH. BEUDANT, publié par son fils ROBERT BEUDANT. *Les Sûretés personnelles et réelles*. Tome I. Paris, Rousseau, 1900, in-8 de 440 p., 8 fr. — 7. *Traité élémentaire de droit civil, conforme au programme officiel des Facultés de droit*, par MARCEL PLANIOL. Tome II. Paris, Pichon, 1900. gr. in 8 de 1056 p., 12 fr. 50. — 8. *Traité de la prescription*, par L. GUILLOUARD. Tome I. Paris, Pedone, 1900, in-8 de 536 p., 8 fr. — 9. *La Nationalité française chez les musulmans de l'Algérie*, par ALBERT HUGUES. Paris, Chevalier-Maresq, 1899, in-8 de 228 p., 3 fr. 50. — 10. *De la Nationalité des sociétés et ses effets juridiques*, par MAURICE LEVEN. Paris, Rousseau, 1900, in-8 de 292 p., 6 fr. — 11. *De la Situation légale des étrangers en Belgique*, par ALEXANDRE HALOT, avec préface de S. Ex. M. Motono. Bruxelles, Bruylant ; Paris, Chevalier-Maresq, 1900, in-12 de XIX-249 p., 4 fr. — 12. *Des Obligations de voisinage*, par HENRI CAPITANT. Paris, Pichon, in-8 de 53 p. — 13. *Donations et testaments. (Une page d'histoire de la codification française)*, par M. WINAVERT. Paris, Chevalier-Maresq, 1900, in-8 de 38 p., 1 fr. — 14. *La Coutume de Paris*, par V.-A. POULENC. Paris, Chevalier-Maresq, 1900, gr. in-8 de 411 p., 10 fr. — 15. *Traité théorique et pratique du contrat d'assurances sur la vie*, par J. LEFORT. Tome IV. Paris, Fontemoing, 1900, gr. in-8 de 515 p., 12 fr. 50.

DROIT COMMERCIAL. — 16. *Les Sociétés par actions; traité pratique*, par ÉTIENNE-L. FLOUCAUD-PÉNARDILLE. Tome II. Paris, Rousseau, 1899. gr. in-8 de 493 p., 9 fr. — 17. *De la Responsabilité des administrateurs dans les sociétés anonymes en*

Belgique, par A. Roland. Gand, Hoste ; Paris, Chevalier-Marescq, 1900, in-12 de xi-276 p., 4 fr. — 18. *Code de commerce allemand*, traduit et annoté par Paul Viatte. Paris, Pedone, 1901, in-8 de vii-334 p., 8 fr.

Législation industrielle. — 19. *Traité sur le risque professionnel, ou Commentaire de la loi du 9 avril 1898 concernant les responsabilités des accidents dont les ouvriers sont victimes dans leur travail*, par Loubat. Paris, Chevalier-Marescq, 1899, in-8 de 654 p., 8 fr. — 20. *Les Accidents du travail, commentaire de la loi du 9 avril 1898*, par Henri Ferrette et Charles Florentin, avec une introduction de L. Mirman. Paris, Giard et Brière, 1900, in-12 de 282 p., 4 fr. — 21. *Des Conditions du travail dans les adjudications de travaux publics*, par Adolphe Oubert. Paris, Rousseau, 1900, gr. in-8 de 190 p., 3 fr. 50. — 22. *Droits d'octroi, chemins de fer et tramways*, par Max Botton. Paris, Rousseau, 1900, gr. in-8 de 82 p. 2 fr. 50.

Ouvrages divers. — 23. *La Plaidoirie dans la langue française*, cours libre professé à la Sorbonne, par J. Munier Jolain. 3e année; *XIXe siècle*. Paris, Chevalier-Marescq, 1900, in-8 de vii-429 p., 6 fr. — 24. *Pour devenir avocat*, par René Lafon. Paris, Schleicher, 1899, in-12 de 191 p., illustré, 1 fr. — 25. *Le Premier Comité de constitution de la Constituante (1789) ; ses vues et ses projets. Un moment d'éclat du parti royaliste libéral en 1789*, par Roger Delagrange. Paris, Rousseau, 1900, gr. in-8 de 233 p., 6 fr. — 26. *Guide pratique du contribuable*, par V. Cayasse. Paris, Giard et Brière, 1900, in-12 de 266 p., 2 fr 50. — 27. *Manuel pratique des contribuables en matière d'impôts directs*, par Alfred Antoine. Paris, Chevalier-Marescq, 1900, in-12 de 156 p., 2 fr. — 28. *La Pratique des affaires, droit civil et fiscal*, par P. Bégis. Nouv. éd.. Paris, Colin et Cie, 1900, in-12 de vii-493 p., cartonné, 5 fr. — 29. *Déclaration des droits de l'homme, ou Principes de 1789 mis en regard des Lettres apostoliques de S. S. Léon XIII*, par l'abbé F. Bondon. Paris, Lethielleux, 1899, in-12 de 95 p., 1 fr.

Philosophie du droit. — 1. — On prétend que Napoléon s'écria, lorsqu'il apprit la publication du premier commentaire du code civil : « Mon code est perdu ! » Grand capitaine, mais législateur improvisé, Napoléon s'était persuadé que son code avait tout prévu et réglementé, à peu près comme l'*École du soldat* réglementait la manière de faire l'exercice ; par conséquent, toute glose ajoutée à ce code était superflue et ne pouvait qu'en gâter la précision. Si cette idée, un peu naïve, se comprend chez un homme de guerre, elle étonne davantage chez un homme de loi. Beaucoup de nos jurisconsultes cependant, au cours de ce siècle, paraissent l'avoir acceptée de confiance. On prête à un ancien professeur de droit de Paris, M. Bugnet, ce mot typique : « Je ne connais pas le droit civil, je n'enseigne que le code Napoléon. » D'autres sont venus, qui semblent avoir fait de cette boutade la règle de leur enseignement. Pour eux, le code civil est resté la loi et les prophètes. Tout doit sortir de lui. Pour tous les sujets dont il traite, il n'y a plus à s'occuper ni du droit naturel, ni de la coutume, ni de la jurisprudence ancienne : si les précédents historiques méritent encore d'être connus, c'est uniquement parce qu'ils peuvent servir à son interprétation. Les nouvelles relations même qui résultent des inventions et des progrès de la science ne peuvent être régies que par lui : bien qu'il n'ait pu les prévoir, ses dispositions doivent leur être appliquées à l'aide de l'analogie. Cette manière de comprendre la loi et le rôle de ses interprètes, est encore fort en faveur aujourd'hui : elle a rallié tout

une école de commentateurs et de professeurs, et nous n'affirmerions pas que cette école n'est pas encore prépondérante dans l'enseignement des Facultés de l'État. Le livre publié par M. François Geny, professeur à la Faculté de droit de Dijon, sous le titre *Méthode d'interprétation et sources en droit privé positif*, a pour but de réagir contre cette école. Ce livre n'est à aucun titre un ouvrage de pratique ; c'est pourquoi nous le classons dans la philosophie du droit. Mais c'est un ouvrage magistral et digne d'être lu par quiconque se plaît à étudier le droit en lui-même et pour lui-même et autrement que pour ses applications usuelles. La première partie contient l'exposé de la méthode que l'auteur se propose de critiquer et à laquelle il fait un peu trop d'honneur en l'appelant « traditionnelle » ; nos plus éminents jurisconsultes, les Valette, les Demolombe, les Bufnoir ne s'y sont pas asservis. Dans la seconde partie, M. Geny montre tous les inconvénients de cette méthode : elle « stagnifie » le droit et arrête d'emblée son essor ; en exagérant l'autorité de la loi, elle permet à l'interprète de s'ériger lui-même en législateur ; elle fait consister toute la science du droit dans un système de conceptions abstraites et de déductions purement logiques ; elle a en somme une base fausse, puisqu'elle présuppose que l'auteur de la loi a pensé à tout, même à ce qu'il ne pouvait pas connaître. Dans une troisième partie, plus étendue que les deux autres, mais un peu trop touffue et qui eût gagné à être abrégée, M. Geny démontre que la loi écrite, même aujourd'hui, n'est pas la source unique du droit ; qu'elle a besoin nécessairement d'être complétée par la coutume et la tradition ancienne. Il détermine exactement l'autorité qu'on doit encore reconnaître à ces sources secondaires. Il montre aussi le rôle qui appartient à la doctrine et à la jurisprudence. Étudiant ensuite quelles doivent être les conditions de la libre recherche scientifique, il soutient que « le progrès juridique s'opérera plus large et plus sûr par une méthode d'investigation sincère, qui, reconnaissant ouvertement les lacunes de la loi écrite, cherchera à y pourvoir au moyen de procédés scientifiques indépendants, scrutant en toute franchise la nature des choses objective, et cherchant notamment à produire l'équilibre des intérêts, que par le faux-fuyant d'une interprétation forcée des textes légaux. » Cette investigation scientifique s'exercera « par l'analogie proprement dite en ses divers degrés, par la considération de l'organisation sociale existante et de l'équilibre qu'elle traduit, par une recherche plus libre encore, visant à satisfaire en même temps que notre instinct de justice, la plus large utilité sociale. » Ce sont là des formules un peu creuses, quand on les cite, mais dans le livre de M. Geny elles résument de longs et intéressants développements, et tout l'esprit de ce livre a été fort bien résumé par l'auteur lui-même dans cette autre formule, imitée d'Ihering : « Par le code civil, mais au delà du code civil. »

2. — Les ouvrages du genre de celui de M. Geny sont assez rares en France ; ils sont beaucoup plus communs en Allemagne. Aux personnes qui désireraient avoir au moins une idée générale des théories juridiques soutenues par les jurisconsultes allemands, de Savigny à Ihering et même depuis Ihering, on peut conseiller de lire le livre de M. Ladislas Zaleski, professeur à l'Université de Kasan : le *Pouvoir et le Droit* (traduit par Mlle Balanoff et précédé d'une préface de M. Léon Hennebicq, professeur à l'Université nouvelle de Bruxelles). Estimant que la philosophie contemporaine du droit procède des doctrines utilitaires de Hobbes, Bentham, Spencer et en général des Anglo-Saxons, M. Zaleski expose d'abord les principes fondamentaux de ces doctrines. Il montre ensuite comment l'école historique, qui avait succédé à celle du droit naturel, s'est vue supplantée à son tour par la nouvelle école réaliste. Il constate cependant que « les traditions de l'école historique sont encore conservées par beaucoup de savants, et que les idées d'Ihering ne sont pas encore universellement admises. » Les deux systèmes d'ailleurs n'ont rien d'absolument incompatible. L'auteur de l'*Esprit du droit romain*, en appelant l'attention sur l'importance de l'idée de fin et du but pratique dans le développement du droit, n'a nullement contredit la théorie essentielle de Savigny et de Puchta, d'après laquelle le droit se forme lentement, dans la conscience populaire, comme la langue ou l'art propre d'une nation. M. Zaleski présente, à la fin de son livre, sa propre théorie, qu'il appelle « utilitaire évolutionniste. » Le droit, pour lui, résulte de la tendance des êtres vers « une équilibration graduelle et toujours proportionnée des forces intérieures et extérieures entre elles, garantissant la victoire dans la lutte pour l'existence, » conception purement matérialiste, dont il serait oiseux de démontrer ici l'insuffisance.

3 et 4. — En Espagne, grâce à Dieu, les vrais principes sur l'origine du droit sont toujours enseignés et défendus par des maîtres éminents. Nous sommes heureux d'avoir à signaler les nouvelles éditions de deux ouvrages également excellents, portant le même titre : *Elementos de derecho natural*, et qui traitent l'un et l'autre de l'ensemble du droit naturel. M. Rodriguez de Cepeda, professeur à l'Université de Valence, et M. Mendizàbal y Martin, professeur à l'Université de Saragosse, ont également à cœur de conformer leur enseignement à l'orthodoxie catholique. Leurs doctrines sont les mêmes, car l'un et l'autre ont pris pour guides les grands théologiens et philosophes chrétiens, depuis saint Thomas et Suarez jusqu'à Balmès et Taparelli. L'un et l'autre aussi complètent l'exposé de ces doctrines par la réfutation des systèmes hétérodoxes ; ils sont, sous ce rapport, parfaitement au courant des dernières nouveautés philosophiques, économiques et sociales. Enfin l'un et l'autre suivent à peu près le même

ordre. Le droit naturel ayant son fondement dans la loi morale, un traité de ce droit doit commencer par rappeler les premiers principes de la moralité. C'est l'objet des dix premières leçons de M. de Cepeda ; c'est aussi le sujet traité par M. Mendizábal dans les quatorze chapitres de sa première partie. Vient ensuite la théorie générale du droit naturel. Cette partie est suivie, dans l'ouvrage de M. Mendizábal, d'un intéressant historique de la philosophie du droit, qui part de Confucius et de Manou pour arriver jusqu'à M. Fouillée et M. René Worms. Sous le titre de *Droit individuel,* M. de Cepeda étudie sucessivement les droits innés de l'homme (droit à la vie, droit de légitime défense, droit à la propriété, etc.) et les droits pouvant être acquis par l'homme. M. Mendizábal repousse l'expression de « droit individuel », par la raison que tout droit suppose une relation entre les hommes et ne peut se comprendre en dehors de la société. La troisième partie de son ouvrage est intitulée *le Droit dans la vie*; elle remplit à elle seule deux volumes sur trois et a pour objet la recherche des règles juridiques les plus rationnelles dans le droit privé, dans le droit politique et dans le droit international. M. de Cepeda, sous le titre de *Droit social*, étudie la société domestique, l'État et les différentes formes du gouvernement, le droit international et l'Église dans ses relations avec l'État. Nous croyons devoir nous borner à ces simples explications sur deux ouvrages dont la réputation est déjà faite, même en France. Celui de M. de Cepeda, qui en est à sa quatrième édition, est plus spécialement un livre d'étudiant, ce qu'on appelle aujourd'hui « un précis »; il est divisé en leçons et chaque leçon est divisée en paragraphes, ayant chacun une rubrique spéciale. Celui de M. Mendizábal, bien qu'il porte aussi le titre d'*Elementos*, a plus la forme d'un traité ou d'un cours : toutes les branches du droit y sont successivement étudiées dans un ordre rationnel, et dans chaque branche aucune question importante n'est omise. Rien ne vaut mieux qu'un tel ouvrage pour combattre la grande erreur contemporaine, née du protestantisme, qui consiste à séparer le droit de la morale et à n'y voir qu'une création de l'État.

5. — C'est d'Espagne encore que nous est venu un très remarquable mémoire, couronné par l'Académie des sciences morales et politiques de Madrid, sur les nouvelles théories pénales : *Examen critico de las nuevas escualas de derecho penal*. Si tant est qu'on puisse encore les appeler « nouvelles, » les théories de MM. Lombroso, Ferri, Garofalo, etc., sont déjà bien démodées et même surannées. Mais elles ont laissé des empreintes funestes dans beaucoup d'esprits ; c'est pourquoi il est toujours utile de les réfuter. La réfutation, cette fois, est faite à fond et de main de maître. L'auteur, M. Constante Amor y Neveiro, curé à Santiago-de-Compostelle, est un esprit nourri de la plus pure philosophie thomiste et scolastique. Ses auteurs préférés sont Suarez et

Alphonse de Castro : à leur exemple, il commence par énoncer sa thèse, ensuite il aligne ses preuves, puis il expose les systèmes contraires, les réfute, répond aux objections de l'adversaire et le poursuit jusque dans ses derniers retranchements. Le mémoire de M. Amor y Neveiro se divise en deux parties, dont l'une est consacrée à l'école positiviste de Lombroso et de ses disciples, l'autre à l'école correctionnaliste représentée principalement par Auguste Rœder. Dans une introduction placée en tête de son travail, l'auteur établit la vraie notion du délit et de la peine ; il prouve que la peine a pour fin essentielle et nécessaire l'expiation du mal commis ; elle doit, sans doute, être exemplaire et de nature à améliorer le délinquant ; mais, quoi qu'en disent les nouveaux criminalistes, ce ne sont là que des fins secondaires. Les anthropologistes de l'école italienne veulent fonder le droit pénal uniquement sur la méthode expérimentale ; notre auteur démontre que toute science juridique procède de principes supérieurs qu'on ne peut connaître que par la raison et l'observation interne ; l'expérience n'est utile que pour les applications spéciales que peuvent recevoir ces principes. Tout en prétendant ne s'appuyer que sur les faits, les anthropologistes admettent, comme premier dogme indiscutable, le déterminisme, à quoi notre auteur oppose la vraie théorie du libre arbitre. La négation de la liberté morale conduit Lombroso à étendre la criminalité jusqu'aux plantes ; son système ne repose que sur des hypothèses arbitraires et fausses ; les catégories dans lesquelles lui et Ferri ont essayé de répartir les criminels n'ont aucun intérêt pratique ; les indices auxquels ils prétendent reconnaître le type criminel n'offrent aucune certitude. Arrivant aux théoriciens de l'école correctionnaliste, notre auteur montre d'abord qu'ils n'ont rien inventé ; l'idée de faire servir la peine à la correction du délinquant n'est nouvelle ni en théorie ni en pratique ; l'Église l'a depuis longtemps adoptée ; Alphonse de Castro, au XVIe siècle, Lardizábal, au XVIIIe, l'ont recommandée. Mais Rœder et ses partisans ont tort d'en faire la seule raison d'être de la peine ; elle ne suffit pas pour légitimer le droit pénal, et avec cette théorie, la peine, la plupart du temps, manquerait son effet.

Droit civil. — 6. — Nous avons dit précédemment ce que fut M. Ch. Beudant comme professeur et signalé le mérite de son *Cours de droit civil français*, dont son fils, M. Robert Beudant, professeur à la Faculté de droit de Grenoble, a entrepris la publication (V. *Polybiblion*, t. LXXIX, p. 482-483 et LXXXII, p. 482-483). Deux volumes de ce cours avaient déjà paru ; ils comprenaient l'étude des deux premiers livres du code civil (les personnes et les biens). Un troisième vient d'être publié, mais il ne fait pas suite aux précédents. Il traite des *Sûretés personnelles et réelles*, c'est-à-dire de la contrainte par corps, du cautionnement, du gage, de l'antichrèse et des privilèges et hypothèques.

L'ensemble de ces matières exigera d'ailleurs deux volumes ; celui que nous annonçons n'est que le tome Ier ; il s'arrête aux privilèges. Nous ignorons pourquoi l'éditeur a modifié l'ordre naturel du *Cours* et donné dès à présent une des parties qui devaient venir presque à la fin. Serait-ce parce que cette partie est susceptible d'être bientôt modifiée par des lois nouvelles et qu'alors le travail du regretté doyen de la Faculté de droit eût nécessité trop de remaniements ? En tout cas, les qualités distinctives du talent de M. Ch. Beudant, la clarté, la méthode, l'ordre logique, brillent ici d'autant plus que la matière est plus difficile. Ajoutons que cette matière est aussi très pratique, et comme elle est traitée avec étendue et avec de nombreuses références à la jurisprudence, l'ouvrage convient à la fois aux étudiants qui veulent étudier sérieusement et aux hommes d'affaires. Nous ne pouvons entrer ici dans l'examen de questions de détail, mais nous tenons au moins à citer l'opinion de M. Ch. Beudant sur le système des livres fonciers allemands qu'il est question d'introduire en France : « Le droit allemand, dit-il, repose sur l'idée d'omnipotence de l'État; il ne recule pas devant l'idée que les droits puissent résulter d'une simple formalité accomplie. Le droit français repose sur l'idée du droit individuel ; il répugne à voir les droits dépendre d'une autorité administrative. Il y a de graves principes engagés dans ces questions ! » A ce seul passage, on reconnaît la haute raison et le grand sens pratique qui présidaient à l'enseignement de l'éminent professeur.

7. — Nous avons aussi récemment fait connaître les caractères distinctifs du *Traité élémentaire de droit civil* de M. Marcel Planiol, professeur à la Faculté de droit de Paris (V. *Polybiblion*, t. LXXXVIII, p. 483-484). Ce traité, destiné aux étudiants, est conforme au nouveau programme officiel des Facultés de droit et s'écarte notablement de l'ordre du code. Le second volume, qui vient de paraître, comprend la théorie générale des preuves, celle des obligations, l'étude des contrats en général et de tous les contrats particuliers, sauf le contrat de mariage, enfin les privilèges et hypothèques. S'il est plus logique d'enseigner toutes ces matières dans cet ordre plutôt que dans celui du code, nous doutons encore qu'il y ait à cela grand profit pour les étudiants. M. Planiol signale lui-même, dans sa Préface, les difficultés que présente l'étude des hypothèques, avec la théorie des hypothèques légales de la femme mariée et du mineur, pour des jeunes gens qui ne connaissent pas encore l'organisation de la tutelle ni les principes des divers régimes matrimoniaux. Nous croyons aussi qu'il y a beaucoup d'inconvénients pratiques à s'éloigner autant qu'on le fait aujourd'hui de l'ordre et des textes du code : quand nos jeunes juristes arrivent devant les tribunaux, ce n'est pas sur le cours de tel ou tel professeur qu'ils ont

à plaider ou à juger, c'est sur le code civil, et ce code ne leur sera jamais trop familier. Sauf cette réserve qui ne regarde d'ailleurs que les programmes, nous ne pouvons qu'approuver la manière large, philosophique et vraiment rationnelle dont M. Planiol comprend l'enseignement du droit. Loin de chercher à limiter son sujet, pourtant si vaste, il y ajoute tous les compléments nécessaires et utiles. N'est-ce pas, par exemple, une singulière lacune, dans un cours de droit civil, qu'il n'y soit pas question des notaires ni des règles auxquelles sont soumis leurs actes ? M. Planiol a jugé avec raison que le notariat et les actes notariés devaient faire l'objet d'un chapitre, quand bien même ce chapitre paraîtrait en dehors du programme d'examen. Notons aussi les nombreux index bibliographiques placés en tête de chaque matière ; les jeunes gens studieux ne manqueront pas d'en profiter pour étendre leurs connaissances. Enfin l'impression du livre en deux caractères différents, les signes destinés à appeler l'attention sur les passages les plus importants, les rubriques placées en tête de chaque paragraphe, contribuent encore à faire de cet ouvrage un livre d'études vraiment parfait.

8. — Le *Traité de la prescription*, dont M. Guillouard vient de publier le premier volume, sera le dixième et dernier des traités composés par l'éminent professeur de Caen pour faire suite au *Cours de code civil* inachevé de M. Demolombe. Aucun commentateur du code n'est maintenant plus souvent cité que M. Guillouard devant les tribunaux : il serait donc superflu de faire encore une fois l'éloge de ses travaux. Disons seulement que le sujet de la prescription est un de ceux qui conviennent le mieux à sa rectitude d'esprit et à la délicatesse de son sens juridique. C'est un sujet, en effet, dans lequel le droit pur est en perpétuel conflit avec l'intérêt social. La prescription est un moyen inique d'acquérir ou de se libérer, mais c'est une institution nécessaire au repos de la société : de là vient que le jurisconsulte qui en détèrmine les règles doit constamment prendre garde de sacrifier soit le droit individuel, soit l'intérêt général. Pour bien concilier ces deux idées opposées il doit être également pénétré du caractère sacré du droit et des nécessités de la vie pratique. Nul mieux que M. Guillouard ne saurait satisfaire à cette double condition : on en sera convaincu quand on l'aura suivi dans quelques-unes des controverses qui se rencontrent dans ce nouveau volume. D'après le plan de l'auteur, le traité de la prescription sera divisé en quatre parties : ce volume contient seulement les deux premières, où sont expliquées les règles communes à la prescription acquisitive et à la prescription libératoire et les règles spéciales à la prescription acquisitive ; le second traitera de la prescription libératoire et de la possession des meubles.

9. — Bien que les lois sur la nationalité appartiennent au droit

public, on sait que celles qui nous régissent sont incorporées dans le code civil : c'est ce qui nous détermine à signaler ici deux monographies relatives à cette matière, et d'abord une étude sur *la Nationalité française chez les musulmans d'Algérie*. L'auteur, M. Albert Hugues, expose quelle est la situation juridique actuelle de la population musulmane en Algérie, puis il indique de quelle manière, suivant lui, cette situation pourrait être modifiée en vue de l'assimilation progressive des indigènes aux Français. Les indigènes d'Algérie, ce sont surtout les Kabyles et les Arabes, les premiers étant, dit-on, les descendants des Lybiens et des Gétules ; les seconds représentant les anciens envahisseurs de l'Afrique du nord. Depuis la conquête ou du moins depuis la première organisation qui l'a suivie, on a reconnu aux Kabyles et aux Arabes, la qualité de sujets français, mais ils ne sont pas citoyens et ne peuvent le devenir que par une naturalisation individuelle, conférée par décret rendu en Conseil d'État. Cette naturalisation est rarement demandée, car elle a pour effet de soumettre celui qui l'obtient aux lois françaises sur la famille et aux obligations du service militaire. La situation du naturalisé par rapport à sa femme et à ses enfants est en outre très difficile à définir. La femme et les enfants mineurs restent-ils régis par la loi musulmane ou profitent-ils de la naturalisation du mari ou du père? La question reste douteuse, les tribunaux et l'administration la résolvent de deux manières différentes. Quel remède apporter à cet état de choses? Faut-il, comme l'ont proposé MM. Michelin et Martineau, accorder en bloc à tous les indigènes musulmans d'Algérie les droits de citoyen français, en leur laissant la faculté de conserver des lois et des usages contraires aux mœurs françaises? M. Hugues soutient que ce serait là « une colossale bévue. » Mais il approuve les dispositions légales qui ont conféré à l'indigène une certaine participation à l'exercice des droits politiques, notamment celles qui lui ont permis de figurer dans les conseils municipaux, dans les conseils généraux, dans le corps des délégations financières de la colonie. L'assimilation complète ne peut être que l'œuvre du temps, mais on doit la préparer en initiant progressivement les musulmans d'Algérie à notre droit public, en les rangeant sous l'autorité des tribunaux français pour toutes les questions qui ne relèvent pas de leur loi religieuse et en favorisant la substitution de la propriété individuelle à la propriété collective.

10. — Dans un ouvrage qui doit être, comme le précédent, une thèse de doctorat, M. Maurice Leven traite *De la Nationalité des sociétés et de ses effets juridiques*. Le problème de la nationalité se pose pour les sociétés comme pour les individus, et souvent présente encore plus de difficultés pour elles, parce que la loi, en France notamment, est muette à cet égard. Il a pourtant une grande importance : suivant

qu'une société sera soumise à la législation d'un pays ou à celle d'un autre, elle sera valable ou nulle, car les législations diffèrent et n'ont pas toutes les mêmes exigences. A quel signe s'attacher pour fixer la nationalité d'une société? Les uns ont proposé de considérer la nationalité des associés; d'autres, le lieu de rédaction de l'acte constitutif; d'autres encore, le centre principal d'exploitation; mais l'opinion dominante, à laquelle se rallie M. Leven, détermine la nationalité d'après le siège social, à la condition qu'il ne soit pas fictif. Après avoir indiqué les solutions admises dans les divers pays sur cette question, M. Leven précise les conséquences de la nationalité au point de vue des règles de compétence et de procédure, des lois d'ordre public et des lois d'impôt; il expose notamment le régime fiscal auquel sont soumis en France les titres étrangers. Il recherche ensuite comment une société peut changer de nationalité, et il exprime en terminant, le vœu que la loi française se montre plus libérale envers les sociétés étrangères.

11. — Avant de quitter cette question de la nationalité, citons un petit traité de *la Situation légale des étrangers en Belgique*, que vient de publier M. Alexandre Halot, avocat à la cour d'appel de Bruxelles. Ce petit volume n'est pas un ouvrage de discussion théorique, mais un simple manuel destiné à fournir aux étrangers qui se trouvent en Belgique ou qui doivent s'y rendre, tous les renseignements dont ils peuvent avoir besoin au point de vue du droit de résidence, de la justice, de la propriété, du commerce, de la navigation, de l'exercice des diverses professions, de la police, etc. La Préface nous apprend que ce petit guide, fort utile et de nature à faciliter les relations internationales, tire son origine d'un rapport sur l'état de la législation concernant les étrangers en Belgique, qui avait été demandé à l'auteur par le gouvernement japonais.

12. — Dans un travail d'abord publié par la *Revue critique de législation*, puis tiré à part, M. Henri Capitant, professeur à la Faculté de droit de Grenoble, étudie les obligations de voisinage et spécialement l'obligation qui pèse sur le propriétaire de ne causer aucun dommage à son voisin. « Le voisinage, disait le sage Pothier, oblige les voisins à user chacun de son héritage de manière qu'il ne nuise pas à son voisin. » M. Capitant démontre que le principe ainsi formulé, maintenu implicitement par le code civil, est encore aujourd'hui la règle que doit suivre la jurisprudence pour arriver à résoudre les innombrables difficultés qui surgissent entre voisins. Si ce travail devait être lu par tous ceux auxquels il serait utile, c'est-à-dire par tous les voisins en mauvaise intelligence, aucun livre n'aurait jamais eu autant de succès!

13. — A propos du livre de M. Geny, que nous avons apprécié plus

haut, nous avons vu ce qu'il faut penser de l'école des commentateur qui considèrent le code civil comme un oracle universel et infaillible. Un jurisconsulte russe, M. Winavert, dans un travail intitulé : *Donations et testaments*, nous montre comment les auteurs du code ont fait rentrer dans la classe des donations entre vifs les institutions contractuelles, qui sont des contrats sur succession future, et les donations entre époux, qui sont des donations à cause de mort. Cela s'est fait, suivant M. Winavert, par une erreur de rédaction, mais les adorateurs du code civil, comme Laurent, sont venus, qui ont fait de cette erreur un principe nouveau. Et voilà comment le code est toujours infaillible !

14. — Le livre de M. Poulenc, *la Coutume de Paris*, est vraiment un livre de droit original. Il l'est déjà par son titre, qui fait croire qu'il s'agit d'une étude sur l'ancienne coutume de Paris. En réalité c'est un travail critique sur les dispositions du code civil relatives au partage des successions. L'auteur, qui doit être clerc liquidateur dans une étude de notaire, reproche aux rédacteurs du code d'avoir ignoré les principes de la liquidation. Il s'attaque d'abord à la disposition d'après laquelle les créances et les dettes se divisent de plein droit entre les héritiers. Un partage avant la défalcation du passif, M. Poulenc n'admet pas que ce soit possible. Il a raison, à son point de vue de liquidateur, mais il oublie que les auteurs du code devaient se préoccuper des créanciers de la succession. S'il plaît aux héritiers de ne pas liquider, il faut bien que les créanciers puissent se faire payer : de là le droit pour eux d'agir contre chaque héritier pour sa part héréditaire, et la division de plein droit des dettes devait avoir pour contrepartie la division de plein droit des créances. Sur d'autres points les critiques de M. Poulenc sont peut-être un peu plus fondées. Il montre l'importance qu'avait autrefois le douaire pour les femmes : la veuve douairière, « qui pouvait être une marchande des quatre-saisons aussi bien qu'une marquise », avait un droit assuré sur les biens propres de son mari, et c'était une compensation des droits du mari sur les biens communs. Mais la partie la plus intéressante du livre de M. Poulenc est celle où il rend compte des anciennes formules usitées dans les contrats de mariage pour les constitutions de dot par avancement d'hoirie. Il a remarqué que ces formules avaient souvent pour but de retarder le partage entre les enfants jusqu'après le décès du dernier mourant des père et mère. Alors les deux successions se liquidaient en même temps. Le code civil, hostile à l'indivision, ne permet plus de tels arrangements. Mais la pratique, pour donner satisfaction à la sollicitude éclairée des parents, stipule l'imputation de la dot sur la succession du prémourant et subsidiairement sur celle du dernier mourant : c'est ce que notre auteur appelle « l'imputation alternante. » Et ainsi, quand la dot dépasse la part de l'enfant dans la succession du prémourant, l'enfant

n'a pas d'intérêt à demander le partage de cette succession. Si les praticiens méritent d'être loués pour cette habile combinaison, M. Poulenc a tort cependant d'en prendre prétexte pour accabler de son mépris tous les théoriciens en général et particulièrement de très savants jurisconsultes comme MM. Labbé, Violet, etc. C'est là surtout ce qui nous a fait dire tout à l'heure que *la Coutume de Paris* est un livre de droit original.

15. — Le quatrième et dernier volume du *Traité théorique et pratique du contrat d'assurance sur la vie*, de M. J. Lefort, complète dignement cet ouvrage, qui est sans contredit le plus important et le plus savant qui existe sur la matière des assurances-vie. Il serait superflu de répéter ici ce que nous avons dit déjà lors de la publication des précédents volumes (V. *Polybiblion*, tome LXX, p. 487; tome LXXIII, p. 504, et tome LXXX, p. 311). Nous ferons remarquer seulement, à propos du quatrième, que M. Lefort a voulu épuiser son sujet à tous les points de vue. Les trois volumes précédents contenant déjà l'étude très complète du contrat d'assurance, celui-ci traite en outre des assurances mutuelles, des tontines et des opérations tontinières, de l'assurance sur la vie par l'État (Caisse d'assurance en cas de décès organisée par les lois du 11 juillet 1868 et du 17 juillet 1897), des assurances populaires aux États-Unis, en Angleterre et en France. Enfin un appendice important est consacré aux différentes institutions qui, en dehors de l'assurance, ont pour but de procurer à l'homme un capital ou une rente destinée à le faire vivre dans ses vieux jours (pensions de l'État, Caisse nationale des retraites, caisses et pensions patronales, assurance sociale contre la vieillesse en France et en Allemagne, sociétés de secours mutuels, sociétés de capitalisations ou de retraites). M. Lefort traite toutes ces questions non seulement en jurisconsulte, mais aussi en historien et en économiste. Il ne manque pas, chaque fois que l'occasion s'en présente, de dévoiler la part d'illusion qui se mêle à toutes les œuvres inspirées par le socialisme d'État. L'assurance sur la vie, basée sur l'épargne et le travail, est certainement digne d'être recommandée et encouragée, mais pour sa diffusion et son développement rien ne vaut l'initiative privée. Quand l'État se mêle de se faire lui-même assureur, ce rôle ne lui réussit pas : on le voit en France par le peu de succès qu'a obtenu la Caisse d'assurance en cas de décès, aussi bien qu'en Allemagne par les déboires qu'a donnés l'établissement de l'assurance ouvrière obligatoire. Que l'État se borne à surveiller l'industrie des assurances, à la doter d'une loi juste et libérale, à en prévenir les abus et à en réprimer les écarts, c'est tout ce qu'on doit lui demander. Telles sont sommairement les idées que M. Lefort préconise et développe comme conclusion de son ouvrage, et il faut bien reconnaître qu'elles ont pour elles la science et l'expérience.

Droit commercial. — 16. — Aux personnes qui ont à s'occuper de la constitution, de la direction ou de la surveillance des *Sociétés par actions,* on ne saurait indiquer de meilleur guide que l'ouvrage sur ces sociétés que vient de faire paraître M. Floucaud-Pénardille, avocat à la cour d'appel de Paris. D'autres livres sur le même sujet ont un caractère plus scientifique; d'autres ont été composés plus directement en vue de la pratique des affaires : celui-ci unit dans une juste mesure la théorie à la pratique et les éclaire l'une par l'autre. Nous en avons déjà parlé l'année dernière, après la publication du premier volume (V. *Polybiblion*, t. LXXXVI, p. 304). Le second, qui complète l'ouvrage, traite d'abord des modifications qui peuvent être apportées aux statuts sociaux, matière fort importante et jusqu'ici peu étudiée. Deux parties spéciales sont ensuite consacrées aux sociétés anonymes et aux sociétés en commandite. A la fin du volume, il y a des formules pour les diverses sortes de sociétés par actions et pour les actes nécessaires à leur constitution et à leur fonctionnement. On y trouvera aussi d'utiles appendices sur la situation juridique des sociétés étrangères en France et spécialement des sociétés anglaises, sur la faillite des sociétés par actions et sur le régime fiscal applicable à ces mêmes sociétés.

17. — La question de *la Responsabilité des administrations dans les sociétés anonymes* a donné lieu, en Belgique comme en France, à de nombreuses décisions judiciaires. M. A. Roland, conseiller à la cour d'appel de Gand, en a fait l'objet d'une étude approfondie, écrite spécialement pour la Belgique, mais dans laquelle la jurisprudence française a néanmoins une très large place. Les administrateurs sont soumis à la fois à une responsabilité pécuniaire ou civile et à une responsabilité pénale. M. Roland s'occupe seulement de la première : il la considère successivement à l'égard de la société, à l'égard des créanciers sociaux et par rapport aux actionnaires pris individuellement. Les administrateurs sont des mandataires, mais il ne faut pas en faire des « assureurs » pour les actionnaires; ils doivent répondre de leurs fautes, non des risques inhérents à toute entreprise commerciale : c'est sur ces bases équitables que M. Roland édifie sa doctrine.

18. — La très utile collection de codes étrangers de la maison Pedone vient de s'enrichir d'un nouveau volume, le *Code de commerce allemand*, traduit et annoté par M. Paul Viatte. Ce code, promulgué en 1897, est entré en vigueur le 1er janvier dernier, en même temps que le code civil. Beaucoup plus développé que notre code de commerce français, il comprend 905 articles, sans traiter de la faillite, qui a fait l'objet en Allemagne d'une loi spéciale. Il réglemente d'une manière très détaillée toute l'organisation des sociétés par actions, régies en France par la loi de 1867. Il contient aussi un titre spécial sur le transport des marchandises et des voyageurs par chemins de fer.

LÉGISLATION INDUSTRIELLE. — 19. — La loi du 9 avril 1898 sur les accidents du travail n'est en vigueur que depuis le 1er juillet 1899 ; mais, à en juger par la quantité de procès que son application a déjà fait naître, elle sera longtemps féconde en difficultés. Parmi les nombreux ouvrages dont elle a déjà été l'objet, le *Traité sur le risque professionnel*, de M. Loubat, procureur général à Nîmes, nous paraît un des meilleurs et des plus complets. Ce n'est pas un simple commentaire du texte, mais une exposition méthodique et raisonnée des nouveaux principes établis par le législateur pour venir en aide aux victimes du travail industriel. Le champ d'application de cette loi est très vaste ; une loi postérieure du 30 juin 1899 l'a étendue même aux travaux agricoles, lorsqu'ils sont exécutés à l'aide d'une machine à vapeur, de tout autre moteur inanimé ou de matières explosives. Bien des personnes ont donc intérêt à la connaître. De plus, la procédure qu'elle organise requiert l'intervention de nombreux agents. C'est d'abord le maire qui est chargé de recevoir la déclaration que doit lui faire la victime ou ses représentants ; puis il avise le juge de paix, qui doit procéder à une enquête. Le médecin doit naturellement intervenir pour constater l'état de la victime et apprécier les conséquences de l'accident. S'il s'agit seulement d'une infirmité temporaire, le juge de paix est compétent pour fixer l'indemnité. Pour les cas plus graves la compétence appartient au tribunal ; mais avant qu'il ne soit saisi une tentative de conciliation doit avoir lieu devant le président. Tous les magistrats et fonctionnaires qui ont ainsi un rôle à jouer en cas d'accident trouveront dans le livre de M. Loubat un guide sérieux et éclairé, en attendant tout au moins que des solutions définitives soient apportées par la jurisprudence aux difficultés qui surgiront dans la pratique.

20. — Sur le même sujet nous avons aussi à signaler un volume moins important de MM. Henri Ferrette et Charles Florentin, avocats : *Les Accidents du travail*. On y trouve les principaux documents officiels relatifs à la loi de 1898 (non toutefois ceux concernant la profession agricole) et une étude de cette loi, en forme de commentaire. Le volume s'ouvre par une introduction historique de M. Mirman, député, et à la fin nous remarquons un appendice intéressant sur le cas où la victime d'un accident ne veut pas subir les traitements et opérations qui, au jugement du médecin, seraient nécessaires pour procurer ou hâter sa guérison. Les auteurs estiment, et c'est aussi notre avis, que l'ouvrier blessé ne doit pas perdre ses droits à l'indemnité légale par cela seul qu'il refuse de se laisser opérer.

21. — Ce n'est pas seulement en cas d'accidents que l'État intervient aujourd'hui dans les rapports du capital et du travail. Cette intervention se produit aussi par la réglementation du travail dans les adju-

dications de travaux publics. On sait que le conseil municipal de Paris a depuis longtemps fait insérer dans les cahiers de charges certaines clauses qui avaient pour but de réduire la journée de travail, de fixer un minimum de salaire, d'interdire l'emploi de tâcherons et le marchandage. Quelques-unes de ces clauses avaient été jugées excessives par le Conseil d'État. Le conseil municipal n'en maintenait pas moins ses prétentions, et le Conseil d'État persistait dans sa jurisprudence. Après l'avènement de M. Millerand au ministère, le conflit a été tranché, dans le sens des exigences du conseil municipal, par trois décrets du 10 août 1899, qui ont déterminé les conditions à insérer dans les marchés passés par l'État, par les départements et par les communes et les établissements publics. D'après ces décrets, quatre conditions identiques doivent désormais se trouver dans tous les marchés : repos hebdomadaire, limitation du nombre d'ouvriers étrangers, fixation d'un salaire normal égal au taux couramment appliqué dans la région, limitation du travail journalier à une durée normale. M. Adolphe Oubert, en traitant, pour sa thèse de doctorat : *Des Conditions du travail dans les adjudications de travaux publics*, a pris à tâche de justifier les décrets Millerand : il s'appuie pour cela notamment sur l'exemple de ce qui s'est fait en Angleterre et en Belgique. Nous n'avons pas le moyen de vérifier sur ce point ses assertions, et d'ailleurs la question, étant plus économique que juridique, sort de notre compétence.

22. — Dans une brochure intitulée : *Droits d'octroi, chemins de fer et tramways*, M. Max Botton étudie, d'après la jurisprudence, les règles relatives à l'exemption des droits d'octroi accordée aux matières qui sont destinées à la construction ou à l'exploitation des chemins de fer et des tramways. D'assez nombreuses décisions judiciaires sont intervenues à ce sujet ; la brochure de M. Botton en contient le texte et permet ainsi d'approfondir des questions dont l'examen s'impose chaque jour davantage, à raison de l'extension continuelle du réseau des voies ferrées.

Ouvrages divers. — 23. — « Où s'est faite l'histoire en ce siècle ? Où furent frappés les coups d'État ? Où les hommes se montrèrent-ils tour à tour petits, grands, admirables, odieux, ridicules, touchants ? C'est au Palais, c'est au barreau », nous dit M. Munier Jolain. De fait, son troisième volume de l'histoire de *la Plaidoirie dans la langue française* est un peu l'histoire de France au XIXe siècle, vue à travers les plaidoiries des avocats. Mais aussi, en ce siècle, que d'avocats mêlés à l'histoire de France !... N'ayant que l'embarras du choix, M. Munier Jolain a pris seulement les principaux, les plus illustres, et il s'est arrêté prudemment à l'aurore de la troisième République, c'est-à-dire au moment de la plus grande invasion du barreau dans la politique.

Ceux dont il réveille pour nous l'éloquence, inconnue déjà des hommes d'aujourd'hui, s'appelaient Raymond de Sèze, François Bellard, Bonnet, Dupin, Berville, Hennequin, Berryer, Chaix-d'Est-Ange, Jules Favre. Fidèle à la théorie qu'il a suivie dans tout son ouvrage, M. Munier Jolain montre l'esprit de chaque époque dans la plaidoirie. De sentimentale qu'elle était au XVIIIe siècle, elle devint classique sous l'Empire, romantique en 1830, notamment avec Berryer et Jules Favre, et depuis ces maîtres nous n'avons plus guère connu que la plaidoirie positiviste ou réaliste : c'est encore celle dont nous vivons, ou plutôt, comme dit M. Munier Jolain, dont nous mourons à cette heure. Il serait superflu d'insister davantage sur l'intérêt que présente cette troisième et dernière partie du cours professé à la Sorbonne par le jeune avocat. Il voulait prouver que la plaidoirie est un genre littéraire qui subit, comme les autres branches de la littérature, l'influence du temps et se modifie avec les idées et les mœurs ; il nous paraît avoir pleinement réussi dans sa démonstration.

24. — Et maintenant tout jeune homme qui songe à aborder la plaidoirie fera bien de lire l'excellent petit livre de M. René Lafon : *Pour devenir avocat*. Il y apprendra peut-être que ce n'est pas si facile qu'il le croit. L'école de droit, l'étude d'avoué, le stage, la conférence sont les premières étapes à franchir ; elles sont longues, souvent difficiles et pénibles, et quand on les a parcourues, on est encore loin du but.... Le Palais ressemble plus à l'enfer qu'au paradis pour la plupart de ses hôtes. Et dire que de jeunes femmes voudraient venir y brûler leurs ailes ! M. René Lafon les en dissuade avec esprit, et il n'est encore que médiocrement encourageant pour les hommes. « De vingt-cinq à quarante ans, dit-il, rien de plus incertain que l'existence, par le Palais, d'un avocat qui, n'ayant pas de quoi vivre, tient cependant à honneur d'exercer sa profession avec dignité et sans se livrer à aucune compromission fâcheuse. » Cette constatation désolante est heureusement un peu atténuée, dans le livre de M. Lafon, par les charmantes illustrations que contient le volume et qui nous représentent le Palais de justice sous un aspect moins lugubre.

25. — M. Roger Delagrange a pris pour sujet de thèse de doctorat *le Premier Comité de constitution de la Constituante* (*1789*). On sait que ce comité se composait des monarchistes constitutionnels : Mounier, Lally-Tollendal, Clermont-Tonnerre, Champion de Cicé, Bergasse, à côté desquels se trouvaient déjà quelques hommes plus avancés, tels que Talleyrand, Sieyès et Le Chapelier. Les principales conceptions politiques de ce comité, la division du pouvoir législatif en deux Chambres, le droit de *veto* indéfini pour le Roi, furent rejetés par l'Assemblée, grâce à la coalition qui s'établit entre les partis extrêmes. Dès le 11 septembre 1789, jour où fut adopté le *veto* suspensif, il était

évident que le parti des violents l'emportait. Mounier se laissa encore nommer président de l'Assemblée le 28 septembre, mais après les journées des 5 et 6 octobre, dans lesquelles il fit de vains efforts pour décider le Roi à ne pas se rendre à Paris, il ne vit d'autre parti à prendre que de retourner en Dauphiné, estimant comme Lally, mais bien à tort, « que l'éloignement des gens modérés peut forcer les autres à la modération par l'idée qu'eux seuls seront responsables. » Si ces hommes conservaient encore autant d'illusions en s'en allant, combien n'en avaient-ils pas apporté en arrivant!... De l'œuvre des Mounier, des Lally et de leurs collaborateurs, il reste néanmoins une partie théorique qu'il était intéressant et utile de rappeler et d'apprécier; c'est la tâche que s'est donnée M. Delagrange, et il l'a remplie avec conscience et talent.

26, 27 et 28. — Pour finir, nous signalerons quelques guides ou petits manuels pratiques. Chaque année en voit éclore un bon nombre. Mais aussi en aurons-nous jamais assez pour nous retrouver dans tous les dédales si enchevêtrés de la vie moderne ? Voici d'abord le *Guide pratique du contribuable,* par M. V. Cayasse, « ouvrage destiné aux conférenciers et aux auditeurs des cours d'adultes, aux bibliothèques scolaires et populaires, à tous les contribuables, propriétaires, locataires, etc. » Il donne une analyse des règles légales sur tous les genres d'impôts, contributions directes et indirectes, droits d'enregistrement, droits de douane et droits d'octroi, et il contient des formules pour les divers cas où le contribuable peut avoir à présenter des réclamations à l'administration. — Le *Manuel pratique des contribuables en matière d'impôts directs,* par M. Alfred Antoine, se confine, comme l'indique son titre, dans un domaine plus restreint. Les réclamations l'occupent également, et s'il ne fournit pas de modèles pour les rédiger, il donne du moins tous les renseignements utiles à cet effet et y ajoute même des conseils pour les faire aboutir. — *La Pratique des affaires,* par M. F. Bégis, a pour but, nous dit la Préface, « de permettre à chacun de faire lui-même ses affaires les plus simples. » A la suite d'une introduction consacrée aux principes généraux communs à toutes les conventions et à tous les actes, les matières sont rangées par ordre alphabétique. L'auteur, employé supérieur de l'enregistrement, accorde une place importante aux règles fiscales, et son ouvrage n'en est que plus recommandable : le fisc ne s'entremet-il pas aujourd'hui dans toutes les affaires ? Donc, quiconque aura à faire un bail, un compte, un partage, une obligation, une vente, une déclaration de succession, trouvera profit à consulter le manuel de M. Bégis. Nous le voudrions seulement un peu plus complet ; nous remarquons notamment qu'il n'y est pas question des actes judiciaires, des moyens d'exécution contre les débiteurs. Il est vrai que pour ces choses-là la coopération

d'un homme de loi devient nécessaire ; mais il serait bon d'indiquer au moins à quel homme de loi il faut s'adresser.

29. — Et enfin voici un opuscule qui serait un excellent manuel pour tout citoyen français. On affiche la *Déclaration des droits de l'homme* dans les écoles, mais chacun sait qu'il n'est pas un article de cette pancarte célèbre qui ne soit susceptible d'être entendu en des sens bien différents. Pour lui donner son meilleur sens et pour la rendre, sinon bienfaisante, au moins inoffensive, que fallait-il ? Y ajouter un commentaire exact et autorisé. C'est ce qu'a fait M. l'abbé Bondon. Son commentaire, il l'a tiré des Lettres apostoliques de S. S. Léon XIII : ainsi chaque article de la Déclaration se trouve confirmé dans ce qu'il a de bon, rectifié dans ce qu'il a de mauvais, et l'on peut voir que, comme l'a dit Léon XIII, « tout ce qu'ils contiennent de bon est aussi ancien que la vérité et a toujours été admis et approuvé par l'Église. »

MAURICE LAMBERT.

OUVRAGES SUR LA MUSIQUE

(Suite)

8. *Traité de l'accompagnement du plain-chant. 2e partie, concernant les notes étrangères aux accords*, par l'abbé L. LEPAGE. Rennes, Bossard-Bonnel,. s. d., in-4 de 102 p., 6 fr. — 9. *Le Rythme des mélodies grégoriennes. Étude musicale historique et critique*, par J. ARTIGARUM. Paris, A. Picard et fils, 1899, in-4 de 70 p., 3 fr. — 10. *Deux Livres choraux monastiques des* x*e et* xi*e siècles. Étude historique, analytique et musicale*, par l'abbé CAMILLE DAUX, avec la collaboration du chanoine MORELOT. Paris, A. Picard et fils, 1899, in-8 de xiv-150 p., avec fac-similés phototypiques, spécimens d'enluminures et notation neumatique transcrite en plain-chant usuel, 6 fr. — 11. *Le Pèlerinage à Compostelle et la Confrérie des pèlerins de Monseigneur Saint-Jacques de Moissac*, par l'abbé CAMILLE DAUX. Paris, Champion, 1898, gr. in-8 de xviii-400 p., avec planches, chansons notées et carte routière, 15 fr. — 12. *Les Chansons des pèlerins de saint Jacques (paroles et musique)*, avec introduction, notes historico-critiques et reproduction de vieilles estampes, par l'abbé CAMILLE DAUX. Montauban, Édouard Forestié, 1899, gr. in-8 de 60 p., 2 fr. 50. — 13. *Chants de l'âme à Jésus, à Marie, aux anges, aux bienheureux*. Musique par le R. P. LIGONNET. Paris, Lethielleux, s. d., in-8 de 126 p., 6 fr. — 14. *Geisteshelden Biographieen* (33 Band). *Mozart*, von OSKAR FLEISCHER. Berlin, Ernst Hofmann, 1900, in-16 de xi-215 p., 13 fr. — 15. *Histoire de la musique. Espagne*, xix*e siècle*, par ALBERT SOUBIES. Paris, Flammarion, 1900, petit in-12 de 118 p., 2 fr. — 16. *Histoire de la musique. Belgique. Des Origines au* xix*e siècle*, par ALBERT SOUBIES. Paris, Flammarion, 1900, petit in-12 de 87 p., 2 fr. — 17. *Musica Nueva. Ensayo de regeneracion de la escala de los sonidos*, por JUAN-DOMINGUEZ BERRUETA. Madrid, « la España editorial », s. d., in-12 de 47 p., 1 fr.

8. — Tous ceux qui ont suivi l'évolution accomplie depuis quelques années dans la manière de chanter le plain-chant conviennent qu'un mouvement analogue s'impose dans la manière de l'accompagner. L'admission des notes étrangères aux accords est de rigueur. Mais si la théorie est facile à émettre, la pratique ne l'est pas au même degré

pour tous ceux qui n'ont pas une connaissance suffisante des lois de l'harmonie. Par son *Traité de l'accompagnement du plain-chant*, M. Lepage a résolu la difficulté. A un esprit clair et méthodique, l'auteur joint la science et la pratique de l'art musical. Avec beaucoup de logique il donne les règles à suivre, les illustre de nombreux exemples et termine son travail par une série de modèles de ce genre d'accompagnement appliqué aux mélodies du *Liber-Gradualis* de Solesmes. On ne saurait trop étudier cet excellent *Traité*.

9. — Voici un adversaire décidé du rythme oratoire appliqué au chant grégorien. Dans la préface de son opuscule sur *le Rythme des mélodies grégoriennes*, M. Artigarum nous apprend que son ennemi a déjà été terrassé par ses devanciers, il n'a plus qu'à lui donner le coup de grâce ; car ce fameux rythme, « contre l'intrusion duquel il avait dressé « directement » tout un volumineux réquisitoire avec l'aide de Cicéron et de Quintilien, a été « scientifiquement » chassé du chant grégorien. Tant mieux ! C'est un souci de moins. *Quae consideratio jamdudum obiit imo sepulta est*, pour parler comme Aribon. Que la terre lui soit légère ! Au rythme oratoire, s'entend. C'est autant d'épargné pour tout le monde. A quoi bon défoncer les portes ouvertes ? » Ainsi débute l'auteur. Dieu merci, il ne garde pas longtemps ce ton léger et badin, il devient vite plus sérieux. Dans une partie préliminaire M. Artigarum expose les notions courantes sur le rythme ; rien de spécial. La deuxième partie, plus importante et plus personnelle, est intitulée : *La Restitution de la mesure dans les chants de l'Église latine*. — Ce titre a le malheur de rappeler un peu trop le livre de M. Burnouf : *Les Chants de l'Église latine. Restitution de la mesure et du rythme...* (Paris 1887), dont on sait la chute éclatante. Nous reconnaissons volontiers que M. Artigarum s'est donné beaucoup de mal pour arriver à son but. Il entasse texte sur texte pour prouver que les anciens musiciens et métriciens connaissaient la mesure et le rythme mesuré ; ce que tout le monde savait ; mais ce qui reste à prouver, c'est qu'ils ne connaissaient que celui-là. On ne saurait trop louer l'auteur d'avoir cité ses textes en latin, ce qui permet de rectifier avec facilité et de mettre au point les traductions qu'il en donne. Il faut signaler dans ce travail de graves lacunes. On s'attend, après cette longue discussion de textes, à voir l'auteur aborder les manuscrits et trouver dans la notation neumatique des preuves triomphantes de son système ; on s'attend encore à des exemples de restitution qui permettent de porter un jugement sur la valeur esthétique des pièces musicales ainsi restaurées ; rien de tout cela. Cet ouvrage, malgré un épilogue et des observations pratiques, ne finit pas... En résumé, c'est un livre qu'il faut lire, mais qui sera vite oublié.

10. — Le premier des *Deux Livres choraux monastiques*, dont nous

parle M. l'abbé C. Daux, est un hymnaire du xᵉ siècle, provenant de l'abbaye de Moissac ; il se trouve actuellement dans la bibliothèque des jésuites à Vienne (Autriche). En 1888, le P. Drèves en a publié le texte, ce qui enlève à la publication présente le charme de la nouveauté. Toutefois elle est loin de manquer d'intérêt : découverte et publication, provenance et importance, description et composition de ce manuscrit, autant de sujets qui sont exposés et discutés avec une vraie science par M. C. Daux. — Le second manuscrit est un tropaire, prosaire, alléluaire de l'abbaye de Saint-Martin de Montauriol, appartenant à M. le chanoine Stéphen Morelot, de Dijon, dont nous avons à regretter la mort récente. M. C. Daux l'examine de la même manière que le précédent, et le place au xiᵉ siècle, puis il analyse soigneusement les trois grandes parties du codex, et enfin donne un catalogue sommaire des pièces. Un complément était nécessaire à ce manuscrit. Étudier et faire connaître le genre de notation musicale employé dans ces deux livres et justifier la transcription en plain-chant usuel des deux fac-similés phototypiques. Cette tâche a été remplie par le regretté chanoine Stéphen Morelot dans un Mémoire sur les différentes phases de la notation neumatique en général. La notation des manuscrits est « aquitanique. » Il y aurait quelques réserves à faire sur la transcription musicale en notes carrées. N'oublions pas de dire que dans ce mémoire la fameuse antienne *Venite populi* est l'objet d'une savante dissertation. Enfin deux planches sont remplies d'onciales et de lettrines superbement enluminées dont la reproduction achève de nous donner une idée exacte des manuscrits.

11. — C'est un véritable régal que M. l'abbé Daux vient d'offrir, dans son *Pèlerinage à Compostelle,* aux amis des vieux « Roumieux » de Galilée et aux amateurs des choses d'Espagne en général. Quel plaisir de suivre du coin de son feu (*al amor de la lumbre,* diraient les Castillans) ces vaillants pèlerins, qui n'étaient pas tous des saints (oh ! cela non), mais qui étaient presque tous animés d'un merveilleux esprit de foi, de cette foi du temps jadis, dont l'alliance avec une verve souvent très gauloise n'est pas sans surprendre notre délicatesse moderne ! Quelques-uns de ces « Jacopites » nous ont laissé le récit de leurs exploits : nous ne sommes plus de taille à recommencer le bourdon à la main « et la calebasse pour compagne » de si périlleuses entreprises. Ces dévots pèlerins, auxquels se mêlaient bien parfois quelques coureurs d'aventures, n'hésitaient pas. On se munissait, si c'était possible, de monnaies ayant cours à l'étranger, comme ces « ducats à deux visages » dont parle le chansonnier de Toulouse, d'une coiffure à larges bords, d'un manteau, d'une escarcelle et d'une pannetière, et voilà le grand voyage commencé ! Les monastères, les hôpitaux, la charité publique pourvoiraient aux nécessités les plus urgentes.

Le chemin était si long que, de nos jours encore, malgré les chemins de fer et les routes stratégiques, bien peu de touristes osent l'entreprendre. Que de grands souvenirs cependant et que de belles choses sur le parcours de ce « chemin français », dont on retrouve tant de traces, même actuellement, dans le nord de l'Espagne. Il fait bon revoir avec l'auteur et ses chers *Saintjacques* les monts de Navarre, la fertile vallée de l'Ebre, la vaste mer d'argile de la *Tierra de Campos*, les sommets neigeux des monts Cantabriques, les gorges sauvages de Pontferrada et ces merveilles de pierre qui s'appellent les cathédrales de Burgos, de Léon et de Compostelle. Aussi avons-nous éprouvé quelque scrupule au moment de signaler les imperfections et les lacunes de ce travail. Ce serait déflorer un beau volume, dans lequel on respire comme un parfum de la vieille France et de la vieille Espagne.

12. — Ces pauvres pèlerins, pour se distraire pendant ces « aspres et moult dévotieux voiatges, » chantaient des litanies, des chansons. Oh! ils ne faisaient ni de belle littérature, ni de belle musique :

Parmi les monts et prairie
Nous chantions la litanie
Ou quelque bonne chanson.

Cependant nous ne saurions trop remercier M. l'abbé Daux d'avoir publié les paroles et la musique des *Chansons des pèlerins de saint Jacques* où la naïve piété des dévots de Monseigneur saint Jacques se fait si vivement sentir. Il y a aussi un intérêt d'un autre ordre : à l'aide de divers couplets de plusieurs de ces chansons, on peut reconstituer les *Itinéraires* suivis par les pèlerins. La *Grande Chanson* est très curieuse sous ce rapport : Quand nous fûmes en la Saintonge... au port de Blaye près Bordeaux... dedans les Landes... à Bayonne... à Sainte-Marie (Irun)... à Saint-Dominique... à Burgue en Espagne...

Quand nous fûmes dedans la ville
Nommée Léon :
Nous chantâmes tous ensemble
Cette chanson :
Les dames sortaient des maisons
En abondance
Pour voir chanter les pèlerins,
Les enfants de la France.

et ainsi de suite jusqu'à Saint-Jacques.

13. — Après les vieux cantiques abordons les nouveaux. Les *Chants de l'âme à Jésus, à Marie, aux Anges, aux ienheureux B*forment un recueil qui contient vingt-trois cantiques français, neuf motets latins au Saint-Sacrement ou à la Sainte Vierge, deux *Laudate* et un *De Profundis*. Ces chants sont traités en solo et chœur, la plupart du

temps à deux ou trois voix égales. Toutefois on y trouve deux chœurs à quatre voix mixtes et cinq pour soprano, ténor et basse. Par le tour facile et sentimental de la musique, par la grande simplicité de l'accompagnement qui rappelle bien plus le style du piano que celui de l'orgue, on voit tout de suite que l'auteur a surtout écrit pour les congrégations et les pensionnats.

14. — Le livre de M. Fleischer : *Geisteshelden biographieen. Mozart*, n'est pas une simple biographie ; il eût été difficile du reste, après l'ouvrage magistral d'Otto Jahn sur Mozart, d'ajouter des données importantes sur la vie de ce grand artiste. Les travaux de Jahn étant vulgarisés ou, du moins, ayant été utilisés par tous ceux qui ont écrit depuis sur Mozart, M. Fleischer s'est assigné une tâche plus élevée, et, il faut le dire, il a atteint son but d'une façon remarquable. M. Fleischer s'efforce de montrer en Mozart le génie musical en exposant les conditions extérieures et intérieures qui, depuis son enfance, ont contribué à former en Mozart la pensée musicale si spéciale à ce grand génie. Ainsi placés, les faits biographiques sont éclairés d'un nouveau jour, et souvent de menus détails reçoivent quelquefois une importance considérable par leurs effets artistiques dans l'âme de son héros. Nous ne croyons pas que M. Fleischer exagère ce qu'il y a de génial en Mozart, car plus les études historiques sur la musique progresseront, plus on reconnaîtra que le génie musical, dans sa signification la plus vaste, a été l'apanage de Mozart, ce génie qui comprend à la fois une disposition naturelle admirable pour la musique, une connaissance technique absolument complète de tous les procédés de cet art, et un goût fin, délicat, universel, presque inné de tout ce qui convient à chaque forme musicale. L'ouvrage de M. Fleischer termine en donnant la liste des plus importantes publications (244 nos) relatives à son sujet : elles montrent à quel point l'intérêt des musiciens ne cesse de se porter sur ce phénomène unique dans l'histoire de la musique, qui se nomme Mozart.

15, 16. — M. A. Soubies poursuit sans relâche son *Histoire de la musique ;* les deux volumes que nous annonçons ont paru à un mois d'intervalle. Le premier en date clôt la série sur *l'Espagne ;* l'auteur y passe successivement en revue la musique religieuse, la musique théâtrale et finalement la littérature musicale chez nos voisins du Sud. Avec un soin jaloux, il montre la tradition nationale toujours vivace sous les importations étrangères qui semblent parfois l'étouffer ; à grands traits, il esquisse la lutte de ce « nationalisme » de l'art contre l' « italianisme » envahisseur, lutte qui se termine heureusement par le triomphe et la reconstitution définitive de l'art espagnol. — Avec le deuxième volume, nous sommes transportés en *Belgique*. Bien que séparées géographiquement, la Belgique et l'Espagne se rattachent

l'une à l'autre par l'histoire, mais ce n'est pas à des considérations de ce genre qu'a obéi M. Soubies en réunissant les deux volumes. En fait, les sujets qu'il y traite sont sans liaison réelle. Fidèle à son système de raccourci, M. Soubies nous trace un tableau rapide de la musique belge jusqu'au XIXe siècle, tableau très vivant, toujours bien éclairé, sorte de fond varié sur lequel se détachent en relief les figures de maîtres tels que Josquin de Prés, Rolland de Lassus, et plus près de nous, Gossec et Grétry. Nous avons dit précédemment le bien que nous pensons de cet ouvrage du spirituel écrivain, du fin critique qu'est M. Soubies. Nous permettra-t-il, à notre tour, une critique qui tient en somme à une conception légèrement différente d'une *Histoire des nationalités musicales*? M. Soubies raconte, peint, retrace l'état superficiel des choses, expose des résultats : c'est son plan, et il le remplit avec talent. Mais son œuvre n'aurait-elle pas gagné à être moins en surface ? Ce côté extérieur n'est que le moindre côté de l'histoire ; encore une fois ce sont des résultats, des effets auxquels il faut une explication. Nous eussions désiré rencontrer dans ces élégants volumes quelques considérations profondes où l'auteur nous eût fait pénétrer jusqu'à l'âme des peuples dont il écrit l'histoire musicale. Celle-ci, croyons-nous, a sa raison d'être et son explication dans celle-là. N'est-ce pas dans la musique d'un peuple surtout que se font jour les sentiments, les tendances, les caractères héréditaires qui forment les individualités des nations comme celles des populations ? La musique nous livre l'âme et l'âme explique la musique : l'une est un excellent instrument d'analyse psychologique, l'autre est le facteur principal des traits qui composent la physionomie de l'art. Peut-être aussi M. Soubies ne met-il pas suffisamment en lumière ce trait personnel, caractéristique que son étude devrait concourir à dégager. En lisant ses volumes sur l'Espagne, on cherche en vain nettement formulée cette note différentielle, et pourtant aucun peuple et aucun art peut-être ne présentent un visage plus animé, plus en relief que le peuple et l'art espagnols. — Et pourquoi vouloir rattacher quand même à l'histoire d'un pays tous les artistes qui l'ont habité et tous ceux qui lui doivent le jour? Comment, par exemple, peut-on rattacher à la musique flamande des noms comme ceux de Gossec et de Grétry, si français par leur talent ? La grande gloire musicale de ce pays est d'avoir été la patrie d'origine de l'art contrapontique, de cette technique savante, de cet instrument merveilleux que Josquin des Prés et Roland de Lassus poussèrent si loin et qui devait donner au monde tant de chefs-d'œuvre entre les mains de Palestrina, de Moralès et de Vittoria. Cet art tout formel, fait de méditation, l'extrême opposé de l'envolée mélodique qui devait éclore sous le soleil d'Italie, devait prendre naissance dans ces cerveaux du Nord, froids,

réfléchis, méthodiques, plus calculateurs que poètes. Ces observations ne nous font pas oublier les nombreux mérites de ces élégants petits volumes, entre autres celui d'être riches de matières en dépit de leur format, de nous apprendre beaucoup et dans une langue que nous ne pouvons mieux apprécier qu'en disant qu'elle est vraiment française.

17. — *Musica nueva. Ensayo de regeneracion de la escala de los sonidos*, par M. J. D. Berrueta : ces essais de régénération, bien qu'ils soient appuyés, comme celui-ci, sur les plus beaux raisonnements et même sur les calculs mathématiques les plus sérieux, n'ont jamais de résultats pratiques. Les modifications qui se produisent dans les langues littéraires ou musicales ne se font pas au moyen d'un travail de cabinet ; elles sont le fruit de changements lents et inconscients dans la pratique. Déjà l'échelle musicale, dans le cours des siècles, a subi de nombreux changements par voie de lentes évolutions ; sans aucun doute elles en subiront encore, mais les théories de ce livre n'y seront pour rien. Néanmoins son auteur nous révèle un esprit original et chercheur. M. B.

THÉOLOGIE

Résumé synthétique de la théologie, par A. Arvieu, S. S., supérieur du grand séminaire d'Aix. Albi, impr. des Apprentis-Orphelins, 1899, in-12 de xx-356 p.

Ce livre vient à son heure. Il est l'expression d'un mouvement d'études théologiques bien conformes aux recommandations du Saint-Siège ; et il doit en aider les heureux fruits. Avant tout, ce doit être pour les anciens élèves de grands séminaires un *clair et suggestif Memento* du dogme et de la morale. C'est un résumé : l'expérience est là malheureusement pour nous apprendre que bien peu — seulement une élite de privilégiés... *rari nantes* — ont le goût, la volonté et la possibilité de revenir sur ces études si importantes, sur « ces cahiers que l'on met dans sa malle, une fois la théologie finie, » nous disait un très distingué professeur. Nécessité d'un résumé qui supplée aux cahiers enfouis.

Mais autre chose est le résumé matériel et brutal, autre chose le résumé *synthétique*. Celui-ci s'applique à mettre en valeur les idées *fondamentales*. Il suppose donc un enseignement préalable ; il suppose l'ordre primitivement établi dans les idées — les systèmes connus — les dépendances de concepts établies. Aux initiés, cet ouvrage rappellera donc tout ; mais il ne peut suppléer à cette préparation ; il ne saurait compenser les lacunes de l'enseignement classique et du travail personnel. C'est donc un ouvrage unique en son genre ; et destiné à rendre les plus importants services. Il fait honneur au diocèse de Rennes et au

diocèse d'Aix ; et la lecture attentive justifie pleinement les lettres élogieuses de deux archevêques.

Malgré les apparences de rédaction didactique et élémentaire, ce livre n'a rien de commun avec certains catéchismes de persévérance, rédigés en tableaux synoptiques. Ce que nous avons ici c'est de la vraie théologie puisée dans les grands auteurs.

Pour s'en rendre compte, qu'on parcoure par exemple le chapitre II: *La Trinité divine.* On y trouve d'abord l'*Explication rationnelle du dogme* ayant pour objet : 1° la Trinité des personnes dans l'unité de nature, 2° leurs rapports mutuels, au point de vue de la nature et au point de vue relatif (théorie des relations sobrement rappelée); 3° les importantes conséquences : circum in cession, appropriation, mission. Puis la *valeur rationnelle* de l'explication est ramenée à ses justes limites.

Le chapitre suivant nous expose: la *Nature propre des anges* (théorie scolastique dans toute sa pureté, y compris la question des *espèces* distinctes et de l'individualité) — leur *condition originelle* et leur *état actuel.*

La question de l'union hypostatique et les questions connexes, sont aussi largement traitées, double filiation, double opération, opérations théandriques; suivent des chapitres relatifs à la Vierge Marie, à l'Église, à la Grâce et aux Sacrements.

La deuxième partie relative à *la Morale,* nous a paru particulièrement soignée. Après avoir exposé les conditions préalables et la nature de la moralité (notions philosophiques élémentaires, sobres et claires), l'auteur expose les devoirs de l'homme envers Dieu, les devoirs de charité, et s'étend longuement sur les devoirs de justice. Nous ont paru particulièrement bien mis au point : le chapitre IV, où la théorie de la *Justice* est exactement rappelée ; le chapitre V relatif à *la Justice dans les contrats* ; le chapitre VII relatif aux *Devoirs de la vie sociale.* La doctrine des *Encycliques,* dont plusieurs textes sont rappelés, est présentée d'une manière claire et solide.

Cet excellent ouvrage s'ouvre par des renseignements bibliographiques assez abondants et se termine par une volumineuse table des matières (p. 339 à 356), qui constitue elle-même un excellent résumé de la doctrine. B. C.

A History of New England Theology, by George Nye Boardman. New-York, A. D. F. Randolph Company, 1899, in-12 de 314 p.

Ce livre est le produit de conférences faites au séminaire protestant de Chicago. Il nous fait connaître le développement de la *Néo Théologie* « *New Divinity* », de 1730 à 1830. Le terme de cette évolution doctrinale est la *New England Theology.*

C'est en somme une contribution à l'*Histoire des variations.* On y voit

l'effort tenté par diverses écoles pour réagir contre l'atroce rigidité du dogme calviniste. On sait quelle fut à ce sujet l'ardeur des luttes entre arminiens et gomaristes (ces derniers ne voulant rien sacrifier de l'intangible orthodoxie). Alors que la paisible Hollande était bouleversée comme une école mal tenue, alors que les commerçants discutaient à leurs comptoirs et les mariniers sur leurs bateaux : les quais de La Haye, ressemblaient — la politesse en moins — aux salons de Versailles, quand florissaient les commentaires de la bulle Unigenitus.

Jonathan Edwards, théologien énergique et zélé (1703-1758) réagit avec force contre l'arminianisme, de nuance américaine. Ses écrits, spécialement son traité sur *la Vertu*, semblent avoir été le point de départ du mouvement d'idées décrit par M. Boardman, dans le présent ouvrage.

C'est l'homme que Tyler, dans son *Histoire de la littérature américaine* nous représente comme le penseur le plus original et le plus subtil d'Amérique. C'est de lui que Bancroft a dit : « Qui veut connaître au milieu du siècle dernier, les préoccupations intellectuelles de la Nouvelle Angleterre et jusqu'aux battements de son cœur, devra passer jours et nuits à l'étude de Jonathan Edwards. »

On trouve dans le chapitre I, d'intéressantes considérations historiques sur la situation peu édifiante de l'Église américaine vers 1739 ; relâchement le plus honteux dans la doctrine et la pratique morale. L'ère des puritains n'avait pas duré longtemps.

Les effroyables doctrines de Calvin provoquèrent les discussions les plus métaphysiques sur la liberté, la grâce et la justification. M. Boardman nous en montre l'influence indirecte sur les mœurs populaires. Il s'y produisit une certaine régénération ; mais celle-ci se manifesta surtout par des scènes d'un piétisme enthousiaste, contre lequel de fortes réactions ne firent pas défaut. Tout cela est intéressant d'un côté — comme étude psychologique d'un mouvement doctrinal — triste d'autre part comme l'est toujours le spectacle des intelligences victimes de l'individualisme, errant sans guide à travers les alternatives de l'immoralité sceptique et du fanatisme illuminé. B. C.

SCIENCES ET ARTS

Le Rire. Essai sur la signification du comique, par H. Bergson. Paris, Alcan, 1900, in-12 de 204 p. — Prix : 2 fr. 50.

La question du rire a de tout temps préoccupé les philosophes. « Les plus grands penseurs, depuis Aristote, dit M. Bergson, se sont attaqués à ce petit problème, qui toujours se dérobe sous l'effort, glisse, s'échappe, se redresse, impertinent défi jeté à la spéculation philoso-

phique. » Qu'est-ce que le rire ? Aristote le définissait : « une erreur et une laideur qui n'est ni douloureuse, ni destructive. » Pascal et Kant prétendent que le rire se produit lorsqu'une grande attente se trouve complètement déçue ; la plupart des philosophes modernes veulent y voir le résultat d'un contraste, et M. Dumont, dans ses *Causes du rire*, croit que le risible consiste dans le double mouvement de l'esprit qui affirme et qui nie la même chose, qu'ainsi le plaisir attaché au rire vient d'un surcroît d'activité de l'entendement.

M. Bergson n'a garde de critiquer les opinions de ses devanciers; il y aurait trop à dire à ce sujet. Il aurait pu, lui aussi, y aller de sa définition, mais il aime mieux analyser avec finesse les différentes circonstances où se produit le rire, et déterminer, pour ainsi dire, la place où il faut le chercher. D'abord, il n'y a pas de comique en dehors de ce qui est proprement humain, aussi a-t-on souvent défini l'homme « un animal qui sait rire », ensuite le rire est d'ordinaire accompagné d'insensibilité, enfin il est social; c'est même un geste social, dit excellemment M. Bergson, c'est le châtiment que la société inflige à une certaine raideur du caractère, de l'esprit et même du corps. D'où vient le comique des formes, des gestes, des mouvements? N'est-ce pas parce que nous trouvons dans ces manifestations quelque chose de raide et comme du mécanique plaqué sur du vivant?

Voilà les questions effleurées dans le premier chapitre; dans un second chapitre, l'auteur traite du comique de situation et du comique de mots, et dans un troisième du comique de caractères. Que d'aperçus nouveaux et ingénieux dans ces pages claires, quoique d'une subtile analyse, et dans quel style aisé, souvent imagé, toutes ces choses sont dites! Vous pouvez en juger par cette conclusion : « Les vagues luttent sans trève à la surface de la mer, tandis que les couches inférieures observent une paix profonde : les vagues s'entre choquent, se contrarient, cherchent leur équilibre. Une écume blanche, légère et gaie en suit les contours changeants. Parfois, le flot qui fuit, abandonne un peu de cette écume sur le sable de la grève. L'enfant, qui joue près de là, vient en ramasser une poignée, et s'étonne, l'instant d'après, de n'avoir plus dans le creux de la main, que quelques gouttes d'eau, mais d'une eau bien plus salée, bien plus amère encore que celle de la vague qui l'apporta. Le rire n'est ainsi que cette écume, il signale à l'extérieur de la vie sociale, les révoltes superficielles. Il dessine instantanément la forme mobile de ces ébranlements. Il est, lui aussi, une mousse à base de sel. Comme il mousse, il pétille, c'est de la gaîté. Le philosophe qui en ramasse pour en goûter, y trouvera d'ailleurs quelquefois, pour une petite quantité de matière, une certaine dose d'amertume. »

L. Mensch.

Pour Demain. Du Foyer à l'école, par le R. P. RAYNAL. Tours, Cattier, 1900, in-8 de XVI-254 p.

Ce volume du P. Raynal comprend quatre sermons prononcés à Bordeaux sur *la Famille*, *le Foyer chrétien* et *l'École chrétienne*, *l'Immoralité par la morale*, enfin, *le Prêtre*, *ses devoirs et ses droits*. Ces quatre sermons sont vigoureux : l'orateur affirme plus qu'il ne prouve, estimant, et il n'a pas tort, que la meilleure manière de s'imposer aux foules, c'est de leur parler d'autorité. A l'audition, je suis sûr qu'ils ont dû produire beaucoup d'effet. Ils perdent un peu à la lecture, la forme ayant gardé des traces d'improvisation, je veux dire quelque chose d'impérieux et de pas toujours très correct, qui n'échappe pas à un lecteur tant soit peu attentif.

Après les sermons viennent plusieurs discours de distribution de prix qui ont dû être écrits à l'avance ; car bien que la manière soit la même, pourtant la forme m'a paru bien plus soignée. Ces discours ont pour sujets : *La Direction de la vie*, *l'Éducation française*, *les Réformes scolaires*, *la Liberté d'enseignement*. Ce dernier discours est une réplique énergique aux projets de loi contre la liberté d'enseignement : le précédent étudie de façon très pertinente la double question de l'internat et du rôle du grec et du latin dans la formation classique. Outre ces discours inspirés par les distributions de prix de Sorèze, l'auteur a recueilli deux discours sur *le P. Lacordaire éducateur*, sur *le Patriotisme*, à propos de Marbot, ancien élève de Sorèze, que ses *Mémoires* ont rendu célèbre ; enfin des fragments d'un programme d'études : *Un Vieux Programme tout neuf* exposé à Sorèze en 1839, et qui ne me paraît pas d'une application pratique.

En son ensemble, ce livre est intéressant. La manière du P. Raynal véhémente, fougueuse, rappelle un peu celle du P. Didon, mais, en mieux, et avec moins d'idées fausses ou moins contestables. Quand on n'était pas de l'école du prieur d'Arcueil, il était difficile de l'entendre ou de le lire sans être très souvent agacé, et je connais des hommes de très haute valeur qui n'ont jamais pu se faire soit à ses théories, soit à ses procédés tapageurs, — je parle de procédés oratoires. Il n'en va pas de même du P. Raynal, à mon avis beaucoup plus pratique et beaucoup plus sage. Sans doute il est bien, lui aussi, un peu trop l'homme d'un seul système et d'un seul collège. Mais ce quelque chose d'exclusif, qu'on pourrait noter dans son livre, est si naturel ici que personne ne pourrait songer à le lui reprocher, la bouche parlant de l'abondance du cœur. Ce volume aura grand succès près des Sorèziens, car il n'est presque pas une page qui ne chante la gloire de leur cher collège. Mais il sera bien accueilli ailleurs : car il contient beaucoup de bonnes idées et nombre de pages fort éloquentes, dont il sera aise de tirer parti pour la défense de l'enseignement chrétien.

Ch. PONTAL.

L'Enseignement secondaire selon le vœu de la France, par Émile Bourgeois. Paris, Chevalier-Marescq, 1900, in-12 de 140 p. — Prix : 3 fr.

M. Ribot ayant, dans son rapport général, à peu près passé sous silence ou même, c'est l'avis de M. Bourgeois, inexactement résumé les réponses des conseils généraux et surtout des chambres de commerce à l'enquête sur l'enseignement secondaire, M. Émile Bourgeois a cru devoir suppléer à cette lacune ou corriger ces erreurs, en résumant à son tour le témoignage de ces assemblées, et c'est l'objet de ce petit volume ; il est assez bien fait, en se plaçant à ce point de vue spécial, et aboutit à cette conclusion, qui me paraît assez juste : «Certes, ce serait un grand progrès souvent entrevu, toujours souhaité, et sans doute contrarié par des mœurs ou des lois opposées, si les études classiques et le baccalauréat, qui les recommande surtout aux familles, réservés à un petit nombre de candidats aux études supérieures, dont elles sont la préparation, accessibles au mérite seulement, étaient rendus plus difficiles et plus rares, si du même coup on préparait aux professions commerciales, industrielles, à la France, pour sa prospérité et sa grandeur, des cerveaux bien instruits, des bras taillés à la lutte. »

Si M. Bourgeois se bornait à cela, je ne parlerais pas davantage de son livre, et je me contenterais de le recommander comme contenant sur la question d'utiles renseignements, dont tous ceux à qui il appartient pourraient tirer un réel profit. Mais, comme tous les universitaires, ou presque tous, — car on trouve quelques exceptions, gens à l'esprit étroit et au cœur encore moins large, mal préparés aux mœurs de la liberté, — M. Bourgeois ne se refuse pas, après des protestations libérales toutes théoriques, à appeler au secours contre les envahissements de l'enseignement libre, qui, paraît-il, menace cette pauvre Université. Il serait temps, ce me semble, qu'on ne nous servît plus cette mauvaise plaisanterie usée jusqu'à la corde, et que l'Université, soutenue par les millions pris de force dans la poche des contribuables, et par tout ce que l'État met de ressources et d'influences à son service, cessât de crier à l'oppression. Le loup parle ainsi dans la fable de la Fontaine ; les universitaires devraient nous épargner ces plaintes banales, à la fois odieuses et ridicules, et qui nous cachent mal son désir fort peu libéral, de manger l'agneau après l'avoir déjà très largement tondu.

Autre chose encore. M. Bourgeois accuse l'enseignement libre d'avoir développé en France le goût du fonctionnarisme et l'enseignement qui y conduit. De la part d'une Université, qui reste maîtresse des programmes et des examens, c'est-à-dire qui règle en somme les pratiques de l'enseignement libre, le reproche nous semble tout à fait

ridicule. M. Bourgeois n'a d'ailleurs qu'à étudier la statistique : il verra bientôt d'où sortent les quatre cinquièmes, pour ne pas dire les neuf dixièmes des fonctionnaires. Qu'il s'en tienne seulement à l'École polytechnique et à Saint-Cyr, dont les statistiques les plus favorables à sa thèse sont plus faciles à trouver ; il verra combien lourdement il se trompe. J'engagerais aussi M. Bourgeois, quand il parle des congrégations religieuses, à se renseigner un peu mieux ; il verrait que le désir de trouver plusieurs noms en *istes*, ne l'autorise pas à ranger les *frères* lazaristes (il veut dire les Pères) parmi les congrégations qui donnent l'enseignement secondaire moderne. Sans doute on n'est pas tenu de savoir cela, mais au moins on ne devrait pas en parler quand on l'ignore. Et c'est tout ce que j'ai à dire de M. Bourgeois.

ÉDOUARD PONTAL.

Public Educational Work in Baltimore, by HERBERT B. ADAMS. (*Johns Hopkins University Studies in history and Political Science*. Series XVII, n° 12). Baltimore, Johns Hopkins Press, 1899, in-8 de 58 p. — Prix : 1 fr. 25.

La ville de Baltimore est depuis 1876 le siège de la grande Université Johns Hopkins. Cette Université, outre l'enseignement qu'elle départ à de nombreux étudiants, s'est efforcée, dès son origine, de répandre l'instruction au dehors par des cours et des conférences adressés soit au grand public, soit à des catégories spéciales d'auditeurs. Elle s'est de plus associée à des tentatives de même genre faites par l'Association des maîtres (*public school teachers*) de Baltimore au profit de ses membres et aussi d'auditeurs étrangers ; elle a institué un enseignement spécial pour les maîtres, fondé enfin récemment un certain nombre de cours extra-universitaires réguliers. Le présent travail est consacré à exposer succinctement l'histoire, le programme, la disposition, les succès divers de tous ces cours et leçons pour lesquels on a fait appel non seulement aux professeurs de l'Université Johns Hopkins, mais à d'autres savants des Etats-Unis et d'Angleterre. Dans leur organisation, dans la façon dont ils ont été appropriés à des conditions et à des besoins divers paraissent l'initiative, l'activité, le sens pratique des Américains ; leur existence même et leur développement témoigne d'un grand souci de répandre le savoir ou de l'acquérir. L'opuscule se termine par un discours de M. Adams où sont examinées les relations de Washington avec la ville de Baltimore et quelques-unes de ses vues sur l'éducation.

A. BARBEAU.

Etat actuel de nos connaissances sur l'origine de l'homme. Mémoire présenté au 4e congrès international de zoologie de Cambridge, le 26 août 1898, augmenté de remarques et de tables explicatives, par ERNEST HAECKEL. Traduit sur la 7e édition allemande et accompagné d'une préface par le Dr L. LALOY. Paris, Schleicher, 1900, in-8 de 68 p. — Prix : 2 fr.

Invité à présenter une communication au quatrième congrès zoologi-

que tenu à Cambridge en 1898, le fameux professeur d'Iéna, M. Ernest Haeckel, en a profité pour traiter la question de l'origine de l'homme, qu'il appelle, avec Huxley, la question suprême. Son mémoire, traduit en français par le Dr L. Laloy, est un exposé dogmatique des idées que tout le monde connaît. On sait que, d'après Haeckel, l'homme descendrait en ligne directe des vertébrés inférieurs et en dernier lieu de singes catarrhiniens actuellement éteints.

Il appuie ces conclusions sur des considérations empruntées à l'anatomie comparée, à la physiologie et à la paléontologie.

Personne ne conteste les rapprochements nombreux entre l'homme et les primates, soit au point de vue anatomique, soit au point de vue physiologique. Ces rapports peuvent assurément s'expliquer par la parenté et la descendance, si l'on ne tient compte que des formes et des fonctions organiques.

Les psychologues, étudiant les facultés de l'esprit chez l'homme, arrivent à des conclusions bien différentes. Mais pour Haeckel, la psychologie est une science arriérée, imbue des préjugés et des superstitions d'un autre âge. Les progrès de la physiologie et de l'anatomie comparée ne laissent subsister aucun des mythes spiritualistes qui se rattachent à l'existence et à l'immortalité de l'âme. Tous les phénomènes psychologiques ne sont que des fonctions de l'organisme commandées chez l'homme, par les mêmes causes mécaniques, physiques et chimiques, que chez les autres animaux. Les différences psychiques qui nous séparent de nos ancêtres mammifères et des singes actuels sont quantitatives et non qualitatives.

L'école spiritualiste admet parfaitement que toutes nos facultés de la vie spirituelle ont pour condition les mêmes phénomènes physiques et chimiques que chez les autres mammifères. Mais elle les différencie qualitativement par la nature des opérations propres à l'intelligence humaine, par notre faculté d'abstraire et de généraliser, par nos aspirations désintéressées vers le vrai, le beau et le bien; par la religiosité, caractère constant chez toutes les races humaines ; par leur aptitude au progrès, etc. De tout cela Haeckel ne parle pas. Il supprime ce qui le gêne. Quant à expliquer comment la conscience et l'intelligence peuvent naître des mouvements mécaniques, physiques et chimiques, de la substance nerveuse, il ne le tente même pas.

La paleontologie fournit-elle du moins des documents favorables à l'hypothèse de la descendance animale de l'homme ? On a fait grand bruit d'ossements découverts à Java, en 1894, par le Dr Dubois et produits sous le nom de *pithécanthropus erectus*. Pour les évolutionnistes, le pithécanthropus erectus serait un type intermédiaire entre l'homme et les singes. Il comblerait la lacune généalogique qui les séparait. Mais la trouvaille du Dr Dubois a donné lieu aux appréciations les plus

contradictoires de la part des savants compétents. Les uns attribuent ces restes à un singe ; les autres à l'homme. On a peut-être raison dans les deux camps. En effet, les ossements en question ont été trouvés disséminés à une certaine distance les uns des autres et l'on ne peut affirmer qu'ils appartiennent au même individu. Haeckel lui-même reconnaît qu'ils sont trop incomplets pour asseoir un jugement définitif, ce qui ne l'empêche pas de conclure qu'ils sont les restes d'une forme de passage entre l'homme et le singe, depuis longtemps prophétisé par lui.

Cette lecture ne souleva aucune discussion au congrès. On ne discute pas avec ceux qui déclarent avoir un parti pris irréductible. Libre au père de la philosophie moniste de prendre ce silence pour un acquiescement à ses doctrines.

Peut-être trouvera-t-on l'expression juste de la pensée de ses collègues dans les paroles prononcées par le président du congrès, le Dr Sandys, en présentant le professeur d'Iéna au vice-chancelier de l'Université. Aux yeux de M. Sandys, le plus beau titre de gloire d'Haeckel serait d'avoir enrichi sa langue maternelle d'une quantité de mots nouveaux. Cela fut dit en latin, ce qui permettait de braver l'honnêteté, sans manquer trop ouvertement de courtoisie à l'égard de l'illustre représentant de la science allemande.

Celui-ci n'aura pas à se plaindre de la préface du Dr Laloy, réclame d'actualité en faveur de la philosophie moniste contre le christianisme et les erreurs qui en dérivent, y compris le militarisme et l'antisémitisme, cette « passion indigne d'un peuple civilisé. » Toujours l'Affaire! M. Laloy aurait pu s'éviter la peine de dater sa Préface.

A. Archelin.

Exercices d'arithmétique, *énoncés et solutions*, par Fitz-Patrick et Chevrel. 2e édit. Paris, Hermann, 1909, gr. in-8 de xiv-680 p. — Prix : 10 fr.

La critique scientifique avait fait le meilleur accueil à la première édition de ce livre parue en 1895.

Cette deuxième édition contient deux cents pages de plus que la première. Elles contiennent les énoncés de plus de cinq cents problèmes, sans solution, choisis avec soin, en particulier les énoncés des questions d'arithmétique proposés aux examens des différentes écoles du gouvernement. De plus, l'ouvrage se terminait par un grand nombre d'exercices d'arithmétique commerciale, précédés de notions d'arithmétique commerciale et accompagnés d'exemples résolus. La grande valeur pratique de ce volume se trouve donc encore augmentée. Nous rappelons brièvement que ce livre est des plus utiles à tous les candidats aux écoles du gouvernement et aux étudiants qui veulent aborder la théorie des nombres.

Nous regrettons que les auteurs n'aient pas remanié les matières contenues dans la première édition. Les nos 200, 201, 165 ont été modifiés par une note placée page 500 et rien n'indique aux nos cités qu'il y a des modifications à faire. Il en est de même pour le no 403. Qui pensera aussi à aller consulter à la page 529 la note sur les progressions arithmétiques, lorsqu'il étudiera cette question dans le corps du volume. Pour le no 144, il nous paraît plus simple de faire la démonstration en remarquant qu'une suite de nombres impairs consécutifs forme une progression arithmétique. Le no 399 n'a plus de raison d'être : d'après la loi du 25 mars 1896, dans la succession de ses père et mère, la part de l'enfant naturel est la moitié de la portion héréditaire qu'il aurait si tous les enfants étaient légitimes. Si nous nous sommes permis de faire ces légères critiques c'est pour avoir le plaisir de collaborer dans une faible mesure à la perfection de la troisième édition de ce livre, édition qui ne peut manquer de paraître sous peu d'années, étant donnée la haute valeur scientifique et pratique de l'ouvrage.

É. CHAILAN.

Leçons sur les fonctions entières, par E. BOREL. Paris, Gauthier-Villars, 1900, gr. in-8 de VIII-124 p. — Prix : 3 fr. 50.

Rien n'est plus propre à développer l'esprit mathématique que la méthode suivie par M. Borel dans ses leçons sur la théorie des fonctions. Ce volume est le second d'une suite que tous les étudiants en mathétiques ont le plus grand intérêt à voir se continuer. Supposant connues les matières du programme de la licence, M. Borel expose d'une façon concise, mais très complète, les principes fondamentaux dus à Weierstrass, sur les fonctions entières, les travaux qui ont suivi et la forme sous laquelle se posent les problèmes qui restent à résoudre. Le groupement, par chapitres consacrés chacun à l'œuvre d'un mathématicien, permet de suivre avec fruit la nature des méthodes employées par chacun d'eux, et s'il a été fait exception pour les Résultats de M. Hadamard, c'est que la méthode de M. Schou, qui permet d'établir un résultat équivalent, est plus simple. Si l'auteur eût été moins modeste, il y aurait eu un chapitre intitulé : « les Résultats de M. Borel ; » ce n'aurait pas été le moins intéressant, car ses travaux sur la question sont très importants ; heureusement ils figurent tous, quoique d'une façon discrète. Nous n'avons plus qu'à prier M. Borel de continuer le plus rapidement possible cette publication ; il rendra les plus grands services aux mathématiciens qui n'ont pas l'avantage de pouvoir suivre ses remarquables leçons. É. CHAILAN.

Leçons d'optique géométrique, par E. WALLON. Paris, Gauthier-Villars, 1900, gr. in-8 de VI-342 p. — Prix : 9 fr.

Quoique ce livre soit particulièrement destiné aux élèves de mathématiques spéciales, il a tellement de qualités que nous sommes convaincu qu'il aura beaucoup d'autres lecteurs. Pour ceux-ci nous indiquons les matières qu'il contient, ce sont : la photométrie, la réflexion et la réfraction de la lumière par les surfaces planes et sphériques, la dispersion, l'achromatisme, l'œil et la vision, les instruments d'optique, la mesure des indices de réfraction, la vitesse de propagation de la lumière. Pour lire ce volume, il suffit d'avoir les connaissances mathématiques qui sont données en mathématiques élémentaires, sauf pour deux questions dans lesquelles l'auteur emploie des angles infiniment petits ; mais qui n'a, parmi ses amis, un professeur ou un ingénieur : l'un ou l'autre vous expliquera qu'un angle infiniment petit peut se négliger si on l'ajoute à un angle fini et que le sinus d'un angle infiniment petit peut se remplacer par cet angle. Nous ne saurions trop recommander cet ouvrage aux élèves de mathématiques spéciales, aux élèves de mathématiques élémentaires qui visent le concours général ou, pour plus tard, l'École polytechnique, et enfin à tous ceux que l'optique géométrique intéresse ; mais l'auteur nous permettra de lui signaler trois points, d'importance très minime, qui ne nous ont pas satisfait. Les nos 5 et 6 sont bien vagues ; la partie du n° 17 consacrée aux héliostats a l'air de démontrer qu'une vitesse de rotation de quarante-huit heures assure la fixité du rayon réfléchi, mais comme la démonstration repose sur deux affirmations, il serait préférable d'énoncer simplement la conclusion ; le n° 106 sur la coloration des corps est à supprimer puisqu'il n'explique rien.

É. CHAILAN.

Analyse électro-chimique, par E. F. SMITH ; trad. par J. ROSSET. Paris, Gauthier-Villars, 1900, in-16 de XI-204 p. — Prix : 3 fr.

Les méthodes de dosage et de séparation des métaux sont du plus haut intérêt pour les industriels. L'électro-chimie permet d'arriver simplement et rapidement à de bons résultats pratiques. M. Smith s'est proposé, dans cet ouvrage, de faire connaître les méthodes qui, après bien des années d'expérience, paraissent mériter la plus grande confiance. Après avoir décrit sommairement les différentes sources d'électricité, l'auteur donne pour les principaux métaux un exposé détaillé de toutes les opérations qu'il faut faire pour soumettre chacun d'eux à l'électrolyse, dans les conditions les plus favorables ; les détails les plus minutieux et les plus complets sont fournis tant sur la manière de disposer les appareils que sur celle de conduire les expériences. En particulier, nous signalerons l'insistance que met

l'auteur à indiquer les accumulateurs comme la meilleure source d'électricité à employer et les précieuses indications qu'il donne dans chaque expérience sur l'intensité du courant la plus favorable, intensité qu'il conseille de vérifier constamment par l'usage du voltamètre.

A chaque question est jointe une bibliographie très détaillée qui permet au lecteur d'étudier à fond chacun des points particuliers développés dans cet excellent ouvrage et de se rendre compte par lui-même que l'auteur a su réunir sous une forme claire et concise toutes les meilleures méthodes connues actuellement en électrolyse.

É. CHAILAN.

Le Problème solaire, par l'abbé TH. MOREUX. Préface de Camille Flammarion. Paris, Bertaux ; Bourges Tardy-Pigelet, 1900, in-8 de XVI-344 p., avec 107 fig. dont 50 hors texte. — Prix : 6 fr.

L'ouvrage du savant abbé Moreux contient une théorie nouvelle de la constitution et du mode d'activité du Soleil. Appuyé sur la récente et très remarquable cosmogonie de M. le colonel du Ligondès dont nous avons rendu compte ici-même (tome LXXIX, p. 536), l'auteur trouve la raison de la rotation solaire dans la chute successive des matériaux cosmiques dont l'astre est entouré et dont la *couronne* et la lumière zodiacale, son prolongement nous révèlent l'existence, — effet de la condensation, non encore terminée, de la masse solaire. Les hypothèses antérieures du P. Secchi, de M. Faye et de M. Ed. Roche rajeunissant celle d'Herschell sont combattues et abandonnées.

L'énergie calorifique développée dans le globe solaire provient du fait de sa condensation. Cette énergie est telle, dans l'intérieur, que tous les éléments s'y trouvent à l'état de vapeurs *dissociées*, émettant relativement peu de rayons lumineux et ne pouvant se combiner entre elles. Mais à la superficie, où la température est moins élevée, les combinaisons chimiques deviennent possibles et se réalisent avec dégagement de lumière : ainsi est constituée la photosphère. Celle-ci est entourée d'une chromosphère, elle-même environnée d'une *couronne* de matériaux disposés en amas de densités diverses qui lui donnent les aspects variés observables pendant les éclipses.

Quand les ondes de la chromosphère, sous la poussée d'amas cosmiques, exercent certaines pressions locales sur la photosphère, elles en écartent les éléments qui rejaillissent en vapeurs métalliques autour de la surface déprimée, laquelle met à nu le noyau dissocié et relativement sombre et produit ainsi des *taches*. Les taches du Soleil ne sont donc point des cyclones comme l'avait ingénieusement supposé M. Faye, mais, suivant l'expression de l'auteur, des régions *hyperthermiques* ou surchauffées mises à découvert, et autour desquelles jaillissent des *protubérances* métalliques.

Quant aux protubérances éloignées des taches, elles auraient une autre origine et proviendraient de la chute de matériaux de la couronne dans la chromosphère et se combinant avec l'hydrogène de celle-ci.

La comparaison de la marche en croissance et en décroissance des taches solaires pendant un certain nombre d'années avec les variations de l'aiguille aimantée durant le même temps, comparaison qui se traduit par des courbes exactement parallèles, conduit l'auteur à rattacher la météorologie terrestre à la météorologie du Soleil. Les courbes de la température sur notre globe, et, par suite, celles de la floraison des plantes les plus caractéristiques du printemps, du retour des oiseaux migrateurs, voire celles des prix des céréales, subissent, suivant un parallélisme plus ou moins approché, l'influence des phénomènes de l'atmosphère solaire. Les aurores polaires s'y rattachent également.

N'omettons pas de signaler, en terminant ce très sommaire aperçu, les remarquables figures et gravures hors texte dont les démonstrations de M. Moreux sont accompagnées. La plupart ont été faites sur dessins exécutés par l'auteur lui-même; elles ne font pas moins d'honneur au talent de l'artiste qu'a l'habileté de l'observateur.

JEAN D'ESTIENNE.

Dialoghi d'esteta, da ROMOLO QUAGLINO. Milano, Trèves, 1899, in-16, de 272 p. — Prix : 3 fr. 50.

L'Italie, qui a toujours vécu d'imitation, tantôt de la Grèce, aux temps antiques et à la Renaissance, tantôt de la France, comme au moyen âge et depuis trois siècles, a maintenant, paraît-il, ses esthètes. Je ne l'en féliciterai pas : j'ignore en quoi consiste au juste l'esthétisme, et le petit volume de M. Quaglino ne me l'a nullement révélé. Aveu plus pénible encore, je n'y ai rien compris : dans ces dialogues à bâtons rompus, les phrases se suivent sans lien visible entre elles. Si par hasard un sens philosophique semble près de s'en dégager, vite il est question de tout autre chose, et parfois surgit inopinément un mot grossier. Je laisse à penser combien la discussion s'éclaircit, quand l'esthète qui tient le dé de la conversation, se dédouble en esthète mâle et esthète femelle. Il y a aussi un roi esthète. Tout cela est plutôt cruel pour le non initié qui cherche à deviner : heureux celui qui n'étant pas critique, n'est pas tenu à ce vain effort. En refermant le volume, j'aperçois une épigraphe modestement dissimulée à la deuxième page : « *La facoltà della parola si ridusse a musica senza pensiero.* Voilà la clé !

LONGCHAMP.

La Chasse moderne. Encyclopédie du chasseur. Paris, Larousse, 1900, in-8 de XII-696 p., avec 438 grav. et 24 tableaux synthétiques. — Prix : 7 fr. 50.

Ce très beau volume fera désormais partie de toute bibliothèque de chasse. Il est absolument indispensable aussi bien à l'apprenti qu'au maître. D'abord une charmante introduction de M. Adolphe Chénevière, et fine et savante, car il remonte à Nemrod et discute la casuistique de l'Église. Son article est illustré d'une bonne reproduction de la chasse de Sapor II, d'après une médaille de la Bibliothèque.

Puis des conseils aux chasseurs, signés du docteur F. Verchère, le bon chirurgien de Saint-Lazare. Il examine tout depuis les ablutions du matin jusqu'aux privations du soir. Au temps chaud, le docteur ne parle pas du gilet de laine à mailles larges ; c'est une omission à réparer dans la prochaine édition. Quant aux accidents, ils sont merveilleusement traités.

Qui voudriez-vous qui parlât des armes et des munitions, sinon M. P. Gastinne-Renette ? C'est un exposé magistral, qui conclut, bien entendu, pour le fusil, à l'Hammerless, et pour les munitions, à la poudre pyroxilée. Le comte H. de la Porte, « gentilhomme poitevin, » a fait un vrai travail de bénédictin sur les chiens de chasse. La conclusion est excellente ; oui, c'est au chasseur, et au chasseur seul, à savoir choisir son chien. Et en dresseur pratique, il vous dira de ne jamais céder à votre chien en lui faisant bien comprendre ce que vous désirez. C'est M. Mégnin père, membre de l'Académie de médecine, qui a bien voulu traiter avec un extrême développement les maladies des chiens. Combien de vieux (et non pas seulement de jeunes) chasseurs devraient lire l'étude du comte J. Clary sur le tir. Presque tous, pour ne pas dire tous, auraient à y apprendre.

Lièvre, lapin, faisan, perdrix, caille, bécasse, râle, poule d'eau, etc., n'ont pas de secrets pour M. Legrand et M. Voulquin. La laborieuse et passionnante chasse de montagne a été décrite par le vicomte E. de Poncins, avec beaucoup de brio et de maëstria. A M. Fricaud et à M. Michel-Carré nous devons les études sur la chasse sur l'eau et le gibier d'eau, un sport très passionnant. Du menu gibier a eu cure M. Marsillon, et M. Leddet a repris la plume pour nous parler des battues.

Mais voilà le gros gibier d'Afrique, et en tête le lion. Chapitre écrit, avec le charme qui lui est coutumier, par M. Édouard Foa. Le vicomte E. de Poncins nous mène en Asie au tigre et à l'ours ; et M. Canet en Russie, à l'ours tout seul !

Le cheval est un auxiliaire, et non des moindres, du chasseur. C'est le baron de Vaux qui nous le présente, en grand écuyer et en bon écrivain qu'il est. Le cheval est le principal auxiliaire de la chasse

Dans cette espèce d'examen de conscience, Guizot parle de la religion de Montaigne. C'est un point qui a été souvent discuté. Si de nombreux fragments ont fourni à M. de la Brière la matière d'un édifiant volume (*Montaigne chrétien*), si l'aveu fait sans fausse honte de sa confession, si des ex-voto à Notre-Dame de Lorette, si les derniers sacrements demandés avec empressement et reçus avec une touchante ferveur ne suffisaient pas pour inspirer une idée plus favorable de Montaigne, il faudrait tenir compte de l'influence du milieu où il a vécu, de l'espèce d'ivresse littéraire que causa l'admiration des grands écrivains du paganisme dont on ambitionnait de suivre l'exemple. L'homme restait catholique, mais l'écrivain se croyait permis de se faire platonicien ou stoïcien ; il ne voyait là sans doute qu'un exercice propre à développer la pensée et la pensée s'agitait sans plus de gêne au milieu des doctrines païennes où elle pouvait montrer sa subtilité que dans ces chansons, ces sonnets où elle apparaissait tout imprégnée des souvenirs d'Horace et d'Ovide. Il y avait donc séparation entre l'homme et l'écrivain : l'homme était bien de son époque, mais l'écrivain se faisait quelquefois antique et à tel point que la postérité, ne le jugeant que sur les livres les plus connus, ne croit plus voir de traces de baptême sur cette tête dans laquelle se sont formées tant d'idées audacieuses. Ces observations ne permettent-elles pas de contester la vérité de cette définition que M. Guizot nous donne de la religion de Montaigne : « Un mélange de scepticisme raffiné et de superstition sans piété. » Mais il est temps de nous arrêter dans cet examen.

Montaigne commençait ses *Essais* par ces mots : « C'est icy un livre de bonne foy. » C'est ce que pourrait dire aussi M. Guizot, car son livre est excellent. C'est, au point de vue littéraire, un commentaire parfait des *Essais*. C'est, comme le dit M. Faguet, des essais sur les *Essais*. Ils sont écrits dans un style charmant qui révèle la longue familiarité que l'auteur eut avec le philosophe. Ils peuvent aussi être considérés comme un livre utile, propre à premunir le lecteur des dangers qu'offrent toutes les fascinations de Montaigne. TH. DE P.

Al-Mostatraf, *recueil de morceaux choisis pris en tout dans toutes les branches de connaissances reputées attrayantes*, par le SAIK CHEHAB-AD-DÎN AHMAD AL-ABSÎHÎ ; traduit par G. RAT. Tome 1er. Paris, Leroux ; Toulon, Isnard et Brun. 1899, in-8 de XX-V-889 p. — Prix : 15 fr.

Cet ouvrage arabe est une espèce de dictionnaire de la conversation, embrassant les différents sujets susceptibles d'intéresser les musulmans bien élevés. Une foule de questions concernant la religion, la rhétorique et surtout la morale y sont tour à tour passées en revue suivant un plan uniforme : d'abord les versets du Coran et les paroles attribuées au Prophète qui s'y rapportent, puis une série de maximes,

Montaigne. Études et fragments. Œuvre posthume de GUILLAUME GUIZOT, publiée par AUGUSTE SALLES. Paris, Hachette, 1899, in-12 de XLI-269 p. — Prix : 3 fr. 50.

M. Auguste Salles nous dit, dans un Avant-propos, comment se compose ce volume d'un très grand intérêt. Guillaume Guizot, second fils de l'éminent homme d'État, avait conçu la plus vive admiration pour Montaigne. Pendant plus de vingt ans, il consacra tous ses loisirs à l'étude de son auteur favori. Il fit des *Essais* un examen approfondi. Des fragments de leçons, des esquisses de chapitres, des appréciations fortement motivées, de remarquables pages de haute critique, révèlent tout ce qu'aurait pu être le livre qu'une mort prématurée empêcha l'auteur de terminer. Ce sont ces notes, ces précieux papiers, que M. Salles s'est chargé de mettre en ordre. Ils sont précédés d'une préface magistrale de M. Émile Faguet. Elle présente une analyse des plus judicieuses des écrits posthumes qui la suivent et dans lesquels on trouvera un exact résumé de la vie de Montaigne, un savant examen de ses écrits, de ses opinions, de ses pensées, de son caractère, de ses doctrines. Nous y voyons poindre, à diverses reprises, le charme séducteur de son style. Nous y remarquons aussi une modification dans l'admiration qu'il avait inspirée à M. Guizot. Celui-ci avoue qu'en le lisant de plus près il lui est devenu moins favorable, moins sympathique à son caractère, moins convaincu de sa sagesse, moins disposé à le remercier de sa longue et profonde influence. Avec son esprit droit et la rigidité honorable de ses principes, M. Guizot s'effraie des divers dangers que peut offrir la lecture trop suivie des *Essais* : « Plus on sent le charme de Montaigne et le pouvoir de son talisman, mieux on comprend qu'il ait pu faire illusion. Personne n'est plus insinuant avec un air de brusquerie ; si vous lui laissez prendre un pied chez vous, il en aura bientôt pris quatre, et vous courez le risque de vous éveiller un matin disciple de Montaigne sans savoir pourquoi et sans savoir où cela vous mène. » (p. 258.) Mais M. Guizot ne veut pas être un de ses disciples. Montaigne l'amuse, l'entraîne, le charme, le séduit, l'étonne, il l'admire de toutes ses forces, mais Dieu merci ! il ne l'aime pas (p. 255). Ailleurs il dit encore qu'il se donne pour un très humble admirateur de Montaigne, mais qu'il ne tient pas à passer pour un de ses disciples, pas même pour un de ses amis. Dans un jugement final, G. Guizot résume avec quelque âpreté ses griefs contre Montaigne. Deux choses lui manquaient : « la confiance dans le succès de la vérité et du bien, et le don de s'oublier soi-même ; l'oubli de soi, c'est l'étoffe même dont toutes les vertus sont faites. » (p. 267.) Sainte-Beuve regardait Montaigne comme le plus sage des Français ; Guizot, lui, le considère comme un parfait égoïste. Tout en continuant à admirer des pages merveilleuses qui ont fait sa gloire, il ne veut pas que l'on continue à le choisir pour modèle.

Dans cette espèce d'examen de conscience, Guizot parle de la religion de Montaigne. C'est un point qui a été souvent discuté. Si de nombreux fragments ont fourni à M. de la Brière la matière d'un édifiant volume (*Montaigne chrétien*), si l'aveu fait sans fausse honte de sa confession, si des ex-voto à Notre-Dame de Lorette, si les derniers sacrements demandés avec empressement et reçus avec une touchante ferveur ne suffisaient pas pour inspirer une idée plus favorable de Montaigne, il faudrait tenir compte de l'influence du milieu où il a vécu, de l'espèce d'ivresse littéraire que causa l'admiration des grands écrivains du paganisme dont on ambitionnait de suivre l'exemple. L'homme restait catholique, mais l'écrivain se croyait permis de se faire platonicien ou stoïcien ; il ne voyait là sans doute qu'un exercice propre à développer la pensée et la pensée s'agitait sans plus de gêne au milieu des doctrines païennes où elle pouvait montrer sa subtilité que dans ces chansons, ces sonnets où elle apparaissait tout imprégnée des souvenirs d'Horace et d'Ovide. Il y avait donc séparation entre l'homme et l'écrivain : l'homme était bien de son époque, mais l'écrivain se faisait quelquefois antique et à tel point que la postérité, ne le jugeant que sur les livres les plus connus, ne croit plus voir de traces de baptême sur cette tête dans laquelle se sont formées tant d'idées audacieuses. Ces observations ne permettent-elles pas de contester la vérité de cette définition que M. Guizot nous donne de la religion de Montaigne : « Un mélange de scepticisme raffiné et de superstition sans piété. » Mais il est temps de nous arrêter dans cet examen.

Montaigne commençait ses *Essais* par ces mots : « C'est icy un livre de bonne foy. » C'est ce que pourrait dire aussi M. Guizot, car son livre est excellent. C'est, au point de vue littéraire, un commentaire parfait des *Essais*. C'est, comme le dit M. Faguet, des essais sur les *Essais*. Ils sont écrits dans un style charmant qui révèle la longue familiarité que l'auteur eut avec le philosophe. Ils peuvent aussi être considérés comme un livre utile, propre à prémunir le lecteur des dangers qu'offrent toutes les fascinations de Montaigne. TH. DE P.

Al-Mostatraf, *recueil de morceaux choisis çà et là dans toutes les branches de connaissances réputées attrayantes*, par le saik CHIHÁB-AD-DÎN AHMAD AL-AB'SÎHÎ ; traduit par G. RAT. Tome Ier. Paris, Leroux ; Toulon, Isnard et Brun, 1899, in-8 de XXIV-829 p. — Prix : 15 fr.

Cet ouvrage arabe est une espèce de dictionnaire de la conversation, embrassant les différents sujets susceptibles d'intéresser les musulmans bien élevés. Une foule de questions concernant la religion, la rhétorique et surtout la morale y sont tour à tour passées en revue suivant un plan uniforme ; d'abord les versets du Coran et les paroles attribuées au Prophète qui s'y rapportent, puis une série de maximes,

réflexions, anecdoctes, bons mots, proverbes et citations poétiques, le tout emprunté aux écrivains les plus divers sans que l'auteur y ajoute rien de son propre crû. Cette compilation, où le plaisant alterne avec le sérieux, a été composée vers la fin du XIVe siècle de notre ère et jouit d'une grande réputation en pays arabes. Elle constitue une mine précieuse de renseignements sur tout ce qui touche les idées courantes, les préjugés et la vie privée des musulmans. La traduction d'une telle œuvre était une tâche difficile à cause d'un grand nombre de passages qui y sont rédigés en langue vulgaire et des citations de vers que n'éclaire pas leur contexte. M. Rat s'en est tiré très honorablement et la Société asiatique de Paris n'a fait que rendre justice au mérite et aux efforts du traducteur en subventionnant la publication de ce premier volume auquel nous espérons que le second viendra bientôt s'ajouter.

F. GRENARD.

HISTOIRE

La Grèce antique, *entretiens sur les origines et les croyances*, par ANDRÉ LEFÈVRE. Paris, Schleicher, 1900, in-12 de 463 p. — Prix : 6 fr.

Si l'on considère ce volume au point de vue des faits et des textes innombrables qui y ont trouvé place, il semble bien que rien n'ait échappé aux savantes investigations de l'auteur, du moins si je juge de l'ensemble par les parties où mes études personnelles ont été poussées le plus loin. On est même tenté plus d'une fois d'estimer excessive la profusion des détails entre lesquels il eût été certainement préférable de faire un choix plus restreint, et surtout plus judicieux. Il ne faut toutefois pas oublier que nous sommes ici en présence de leçons livrées telles quelles au public ; de là sans doute l'absence totale de notes, procédé qui facilite, si l'on veut, la lecture, mais condamne presque forcément l'écrivain à mettre sur le même rang le principal et l'accessoire, l'essentiel et les commentaires ou les digressions.

Quant à l'esprit du livre, il est tel qu'on pouvait l'attendre du polémiste scientifique et politique qu'est M. A. Lefèvre. La plupart de ses jugements sont marqués au coin de ce positivisme étroit devant lequel la métaphysique ne trouve pas plus grâce que la croyance. Dès lors, s'il insiste sur la « parfaite inutilité d'une intervention créatrice » (p. 288), s'il ne permet à aucune religion de « se soustraire aux lois de la mythologie » (p. 25), s'il se complaît dans l'énumération des superstitions grossières dont la Grèce antique n'a pas moins donné l'exemple que les peuples traités par elle de barbares, si la théodicée de Platon est sous sa plume l'objet des mêmes dédains que la bizarre cosmogonie de Phérécyde, s'il cite plus volontiers « les immortels sarcasmes » de Lucain que les strophes inspirées de Pindare, aucune de ces aberrations

n'est pour nous surprendre. Certains païens modernes ont pu être justement accusés d'avoir résumé le polythéisme grec dans les créations idéales des plus célèbres poètes et philosophes de l'antiquité hellénique : ce n'est certes pas à M. Lefèvre que l'on adressera pareil reproche. Ses déclamations aussi inutiles que surannées contre « la nuit de dix siècles du moyen âge » (p. 449) achèvent de le classer.

Ceci dit, je ne fais aucune difficulté de reconnaître qu'il y a çà et là dans son livre des trouvailles heureuses, comme cette définition : « Le culte des ancêtres est situé au point de rencontre de deux lignes qui partent, l'une du foyer, l'autre de la tombe », et que les leçons consacrées à Dionysos, à l'orphisme, à *la Vie et la mort aux temps homériques*, contiennent plus d'une observation neuve et intéressante. Mais certaines des étymologies de M. Lefèvre (par exemple celle d'Adam, p. 73) et de ses interprétations (comme celle du mythe de Perséphone, leçon XVIII) offrent un haut degré de fantaisie. C. Huit.

Leçons d'histoire grecque, par A. Bouché-Leclercq. Paris, Hachette, 1899, in-12 de VIII-[illegible] p. — Prix : 3 fr. 50.

Je ne voudrais ni exalter ni déprécier outre mesure la valeur de cet ouvrage, recueil un peu artificiel (comme tous les livres de ce genre) de onze leçons d'ouverture du cours d'histoire ancienne à la Sorbonne, de 1890 à 1899. D'une part, une science consciencieuse, puisée en général aux meilleures sources ; de l'autre, le désir bien naturel de donner de l'intérêt à des événements ou des conflits déjà lointains en sortant çà et là discrètement des limites rigoureuses du sujet. Au surplus, un volume ainsi composé se prêtant mal à une analyse méthodique, je dois me borner dans ce compte rendu à quelques points qui m'ont particulièrement frappé.

Les deux premières leçons, *De l'étude comparée des religions antiques*, et *De la Religion grecque considérée dans ses rapports avec les institutions politiques*, sont incontestablement celles où apparaissent le mieux les sentiments personnels de l'auteur. Dès la page 4 je note des réflexions très justes sur le sens religieux « conservé, même par la majorité de ceux qui se considèrent de philosophes, comme le propre de l'homme, son vrai titre de noblesse, la preuve qu'il vient d'un monde supra-sensible et aspire à y retourner. Il n'est pas [illegible] de sujet qui ait inspiré à la pensée de plus sublimes accents à l'occasion des mouvements plus amples et plus vibrants » [illegible] le polythéisme nous est présenté comme « la forme première des religions. » Cette vérité n'est pas une de ces que des historiens [illegible] consentent, comporte au moins une exception éclatante, que l'on voudrait de voir [illegible] sous silence : le monothéisme hébreu. Je sais la Bouche-

Leclercq n'est d'accord ni avec Herbert Spencer, ni avec Fustel de Coulanges, qui font dériver du culte des morts les manifestations essentielles de la religion chez les peuples les plus en vue de l'antiquité. Mais on est quelque peu surpris de le voir lui-même à son tour plaider la cause du fétichisme.

L'étude sur *les Lois agraires* en Grèce et à Rome nous met en face des principes constitutifs de la société païenne, à laquelle l'individu est partout subordonné, parfois même asservi : « l'idéal de liberté individuelle de nos contemporains eût paru alors la propre formule de l'anarchie. » Mais après avoir relu Platon, Pindare et même le vieil Homère, on hésitera à affirmer que « les Grecs, pris en masse, se sont refusés à attendre d'une autre vie le redressement des injustices de celle-ci. » (p. 107.) — Les observations judicieuses abondent dans la leçon intitulée : *Les Institutions pédagogiques de la Grèce,* dont les conclusions se rapprochent beaucoup de celles que j'ai jadis défendues dans un article des *Lettres chrétiennes* (Novembre 1880) : « Ni les Grecs ni les Romains, dit M. Bouché-Leclerq, n'ont connu le monopole de l'État en matière d'enseignement. A Athènes on ne voulait même pas entendre parler du système de l'autorisation préalable » (p. 170). Comment n'envierait-on pas « ce monde antique dont l'heureux génie ne connaissait ni le souci déprimant des examens ni la laborieuse conquête des diplômes, et qui distribuait moins de prix aux enfants qu'aux hommes faits... Nul n'est obligé de s'instruire. Par contre, enseigne qui veut. C'est à l'user que les familles reconnaîtront si elles ont bien ou mal placé leur confiance. » Nos mœurs sont ou tendent à être bien différentes. Étrange progrès !

D'une manière générale, la Grèce dans ses différentes périodes est jugée ici d'une façon assez impartiale : on ne marchande pas l'admiration aux plus beaux côtés de son génie, de même qu'on ne dissimule pas un seul instant les défauts qui causèrent sa décadence. J'en dirai autant de l'histoire de l'Orient sous les Séleucides et de l'Égypte sous les Lagides.

Sans bannir les vues d'ensemble, M. Bouché-Leclercq aime à insister sur le détail. Il sait qu'aujourd'hui notre curiosité est insatiable, et raille doucement Voltaire qui semble regarder l'histoire « comme un refuge des délicats où l'on n'entre que pour contempler les types les plus parfaits de l'espèce humaine et les spécimens les plus achevés de son industrie » (p. 264). D'autres préoccupations, c'est certain, guident depuis cinquante ans nos érudits.

C. Huit.

Christenverfolgungen ; Geschichte ihrer Ursachen im Römerreiche, von J. E. Weis. München, Lentner, 1899, in-8 de XII 170 p. (forme le 2e fascicule des *Veröffentlichungen aus dem Kirchenhistorischen Seminar München*).

Le livre de M. Weis se recommande moins peut-être par l'originalité des idées (aussi bien y a-t-il beaucoup de nouveau à dire sur un sujet sur lequel on a tant écrit ?) que par l'abondance des informations, la sûreté de jugement, la prudence avec laquelle, se défiant des théories prématurées et absolues, il procède par une analyse minutieuse des faits. C'est un excellent exposé de l'état de la question. Voici ses principales conclusions. Les chrétiens étaient bien punis en tant que chrétiens ; la simple constatation de cette qualité suffisait pour donner lieu à l'emploi de la *coercitio*. Les motifs de la persécution et la procédure (les uns réagissant sur l'autre) ont varié suivant les époques. Au premier siècle, le fait d'avoir professé le christianisme entraîne forcement la peine ; il n'y a pas lieu de solliciter l'apostasie. A partir de Trajan, des considérations d'ordre pratique (l'espoir, par la douceur, de provoquer des défections) amenèrent un adoucissement. Le chrétien poursuivi peut obtenir l'acquittement en reniant et en prouvant ses sentiments par le sacrifice ; l'autorité, d'autre part, cesse de poursuivre d'office. On vécut sur ces règles près d'un siècle et demi. Une conséquence de la première fut que les magistrats prirent l'habitude de s'efforcer de provoquer l'apostasie par tous les moyens, y compris la torture. La seconde n'empêcha pas les martyrs d'être nombreux, par suite des passions populaires qui pesaient sur les magistrats. La défense portée par Septime Sévère contre les conversions au christianisme n'a pas grande importance. Un changement très grave s'introduisit au contraire vers le milieu du troisième siècle quand l'État devint systématiquement persécuteur. C'est l'époque des grands édits contre le christianisme, parmi lesquels sont spécialement célèbres ceux de Valérien. Jusques [illegible] ne poursuivait que contre l'organisation ecclésiastique. A partir de [illegible] les chrétiens sont frappés par mesure sommaire de police [illegible] suivant les formes de la justice criminelle. [illegible]

Geschichte Roms und der Päpste im Mittelalter, von P. [illegible] Band. [illegible] Seite. [illegible] Mark. [illegible]

Le grand ouvrage de P. [illegible] se poursuit régulièrement. Les premières pages du troisième tome [illegible] [illegible] à la fin du [illegible] siècle. [illegible] [illegible] à la fin. [illegible] [illegible] d'une importance capitale pour la transformation [illegible] de la

Ville éternelle, il était naturel de placer là une étude d'ensemble sur la floraison tardive de l'art romano-chrétien. Elle occupe la plus grande partie du fascicule VI et le fascicule VII. A remarquer notamment les aperçus sur la plus belle conception de cet art d'arrière-saison, la basilique, ainsi qu'une description détaillée des trois grandes basiliques les mieux connues ou conservées, Saint-Paul hors les Murs, Sainte-Sabine et Sainte-Marie Majeure. Les fascicules VII et VIII traitent de la période ostrogothique. Ce furent des temps particulièrement difficiles pour l'Église romaine, soumise à un prince arien, souvent en conflit avec Constantinople vis-à-vis de laquelle elle était dans la position la plus fausse, et parfois déchirée par le schisme. Après Théodoric, surtout, les luttes entre Goths et Byzantins vinrent déchaîner sur l'Italie des maux bien plus terribles encore que les invasions antérieures. Sans les raconter en détail, ce qui serait hors de son sujet, le P. Grisar en étudie les conséquences pour Rome, en profitant notamment des renseignements de Procope, si nombreux, si intéressants au point de vue topographique, et encore aujourd'hui vérifiables sur certains points par l'archéologie. On sait comment Rome fut, à diverses reprises, l'enjeu et le théâtre de la guerre ; quelles ruines y furent accumulées, et comment cette époque marque d'une part la désertion de la campagne, désormais complètement rendue à la solitude, et qui dut achever de prendre son caractère d'inexprimable mélancolie ; d'autre part la décadence irrémédiable de la ville, contrastant avec les derniers efforts de restauration tentés sous Théodoric. Comme compensation à ce progrès vers la barbarie, c'est à ce moment que surgit avec saint Benoît la forme de monachisme destinée à conquérir l'Occident. Ce livre continue à se recommander par les mêmes qualités d'exactitude et d'abondance d'informations . Peut-être seulement souhaiterait-on un peu plus d'art et un effort plus grand de composition. C'est trop une série de petites dissertations mises bout à bout.

E. J.

Paris révolutionnaire. Vieilles maisons, vieux papiers, par G. Lenôtre. Paris, Perrin, 1900, in-12 de 366 p. — Prix : 5 fr.

M. G. Lenôtre excelle à fouiller les vieilles maisons et à dépouiller les vieux papiers ; il n'excelle pas moins à les découvrir. Il flâne dans la rue de Charonne et il aperçoit l'inscription de la maison de santé du Dr Belhomme qu'il cherchait en vain depuis longtemps, établissement interlope, moitié maison de santé, moitié prison où l'on gardait sa tête, si l'on avait la prudence d'y rester cloîtré, mais d'où l'on ne sortait guère que pour aller à la guillotine. A Blérancourt il s'introduit dans la maison de Saint-Just, et une petite nièce du conventionnel lui montre les reliques de son sinistre parent pour lequel elle conserve une in-

dulgence étrange. En dépit des plaques officielles, il établit l'authenticité de la maison de la rue Crébillon, qui a abrité l'idylle de Camille Desmoulins et de Lucile Duplessis. Et comme tous ces vieux papiers l'aident à démolir les légendes et à reconstituer l'histoire : Charlotte Robespierre n'a pas eu pour son trop célèbre frère le culte enthousiaste qu'elle affecte dans ses Mémoires; elle l'a redouté et justement; car elle a eu grand'peine à échapper à sa rancune. Sénar a eu raison : Héron qu'on a voulu réhabiliter, a bien été le misérable qu'il a dépeint dans ses Souvenirs. Héron a eu un émule sous le Consulat : c'est Leblanc qui a trahi Pichegru et dénoncé les amis imprudents qui lui avaient donné leur confiance. Et quelle leçon dans cette vieillesse de Tallien, jadis riche et tout-puissant, éblouissant la foule de la tenue de ses équipages et de la beauté de sa femme, puis ruiné, abandonné par la brillante Thérésia, revenant mourir isolé dans la maison où il avait affiché son omnipotence et ne paraissant au mariage de sa fille que comme un gêneur nécessaire, et qu'on lâche dès qu'on n'en a plus besoin.

Les tableaux et les anecdotes se succèdent ainsi dans le livre de M. Lenôtre, tableaux charmants peints avec humour, anecdotes piquantes racontées avec un amusant brio. L'anecdote la plus curieuse peut-être est celle de ce marquis de Saint-P... enfermé pour avoir sifflé Marie-Antoinette au théâtre, oublié dans sa prison pendant cinquante ans, traversant sans s'en douter la Terreur, l'Empire et la Restauration et se réveillant seulement sous Louis-Philippe pour recouvrer sa liberté dont il ne sait que faire. Bien curieuse aussi l'histoire de ce Savalette de Lange qui vit un demi-siècle avec des habits et un état-civil de femme, entretient sous ce nom des correspondances amoureuses, reçoit des déclarations, noue des intrigues jusqu'à ce que, après sa mort, ceux qui sont chargés de l'ensevelir découvrent que c'est un homme. Quel est ce mystère ? M. Lenôtre croit l'avoir percé, mais le souci de l'honneur d'une noble famille l'empêche de le divulguer et les lecteurs se demandent encore quel est ce B. qui a joué la police des deux Empires et obtenu une pension des Bourbons.

Mais à quoi bon citer? Tout est intéressant dans ce volume, attachant comme un roman et précis comme l'histoire puisée aux meilleures sources.

MAX. DE LA ROCHETERIE.

Les Grandes Dames pendant la Révolution et sous l'Empire. — *Mesdames de France pendant l'émigration.* — *Les Vierges de Verdun.* — *Madame de Custine.* — *Les Effets du divorce sous le Directoire.* — *Les Femmes à l'armée.* — *Madame de la Valette,* par le comte FLEURY. Paris, Vivien, 1900, in-8 de 359 p. — Prix : 5 fr.

Un même lien réunit toutes ces grandes dames : la communauté du malheur et le brusque revirement de la fortune, l'imprévu de la situation. Qui n'eût envié la vie brillante et fastueuse des filles de Louis XV,

adulées à Versailles, adulées encore à Bellevue : Mme Adélaïde s'essayant aux combinaisons de la politique; Mme Victoire, moins ambitieuse, se renfermant dans les raffinements du confortable et les séductions de la bonne chère? Mais un jour, l'orage, préparé par l'indolence de leur père et la faiblesse de leur neveu, éclate. Et les voilà partant tristement pour l'exil, dont on leur conteste même le droit, ballotées sur la terre étrangère et allant mourir obscurément à Trieste, fuyant devant les armées de cette patrie dont leur race a fait la grandeur. Mme de Custine, elle aussi, avait connu cette douceur de vivre avant 1789, que regrettait tant Talleyrand; elle avait fait le charme de la société d'alors. Il semblait qu'elle n'avait qu'à se laisser vivre et à jouir de l'affection de sa mère et de la position brillante de son mari. La Révolution bouleversa tout et cette jeune femme, qui ne paraissait née que pour l'existence tranquille et heureuse, se révèle pleine de dévouement et de courage; elle soutient son beau-père dans la captivité; elle dispute à Fouquier-Tinville la tête de son mari. De même Mme de Lavalette, douce et modeste, plutôt craintive, habituée à incliner sa volonté non seulement devant celle de sa tante, l'impératrice Joséphine, mais même devant celle d'une subalterne comme Mme Hamelin, malade, affaiblie par la souffrance, trouve dans son amour conjugal la force d'organiser et d'accomplir la plus audacieuse évasion qu'on eût pu voir. Mais cet effort suprême l'a épuisée, et lorsque Lavalette sauvé par elle et par le dévouement de trois Anglais — car tout est étrange dans cette histoire et il faut en lire les étonnantes péripéties dans le livre de M. le comte Fleury — lorsque Lavalette, enfin grâcié, veut rentrer en France, c'est une folle qu'il y retrouve. La raison a sombré dans cette dure épreuve, et l'héroïne de ce drame émouvant lui survit quarante ans, douce et bonne, mais en enfance.

A ces grandes dames, l'auteur associe les Vierges de Verdun, pour lesquelles, tout en protestant contre l'horreur du supplice, il ramène à ses proportions vraies la légende bâtie par Lamartine. Puis il parle du courage des femmes à l'armée et notamment de la maréchale Oudinot qui fit, à la recherche de son mari blessé, un si vaillant et si tragique voyage. Un coup d'œil sur les effets du divorce sous le Directoire complète ce volume qui ne saurait avoir moins de succès que les études précédentes de M. le comte Fleury. M. DE LA ROCHETERIE.

Mémoires d'outre-tombe, par CHATEAUBRIAND. Nouvelle édition avec une Introduction, des notes et des appendices, par EDMOND BIRÉ. Tome V. Paris, Garnier, s. d., (1900), in-12 de 662 p. — Prix : 3 fr. 50.

Très certainement, ce cinquième volume est le plus intéressant des *Mémoires d'outre-tombe*, dans cette nouvelle édition. Sans posséder le charme pénétrant des premières années de la vie de l'auteur, sans effacer

l'attrait de ses voyages d'Amérique et de ses débuts littéraires à l'aurcre du XIXe siècle, cette période renferme des pages délicieuses, et surtout prend un intérêt très captivant, parce que Chateaubriand raconte les événements considérables auxquels il fut mêlé. Sur l'Empire et sur Napoléon il peut bien offrir des considérations curieuses ou passionnées, neuves ou profondes, ce ne sont que des aperçus philosophiques et des remarques de littérateur. Ici, nous rencontrons à chaque pas des tableaux d'histoire tracés par le pinceau vigoureux d'un témoin de valeur et d'un acteur de génie. Tout aussitôt la toile s'anime, les personnages ont du relief, la scène est palpitante, les couleurs parlent et la vie même coule à longs flots. Rien ne saurait remplacer la plume d'un homme politique qui possède des souvenirs ; et quand cet homme est Chateaubriand, tout grandit.

Le premier et le plus majestueux de ces souvenirs nous est apporté par son ambassade à Rome en 1828-1829 ; ses relations avec le pape Léon XII, le conclave qui suivit la mort du Souverain Pontife dont Pie VIII devint le successeur. Parmi les documents curieux mêlés ici aux correspondances diplomatiques, il faut mettre hors de page le « Mémoire » rédigé par Chateaubriand à la fin de 1828, sur la situation générale de l'Europe ; peu de pièces politiques ont une plus large ampleur et aucune ne fut jamais écrite d'un plus beau style. On devra également retenir, mais dans un tout autre genre, les lettres adressées à Portalis, alors ministre des affaires étrangères du cabinet Martignac (p. 205). Les relations quasi intimes, du moins excessivement bienveillantes entretenues par Léon XII avec l'auteur du *Génie du christianisme* offrent aussi bien des côtés curieux ; une conversation pontificale sur la politique modérée, la conduite du Saint-Siège vis-à-vis de la France et des ordonnances de 1828, est pleine de conseils qui aujourd'hui encore seraient tout à fait dignes d'être écoutés (p. 108-110).

Le conclave de 1829 déroule enfin le captivant tableau de ces grandes et imposantes réunions. Ambassadeur de France très en vue et comme ministre du Roi Très Chrétien et comme illustration catholique, Chateaubriand parle avec beaucoup d'autorité ; il a gardé une particulière complaisance du rôle important qu'il fut appelé à jouer en cette mémorable circonstance ; peut-être estime-t-il avoir occupé là une place équivalente à celle du Saint-Esprit dans la désignation du nouveau Pape ; en cela il a tort, et augmente ses mérites, sa capacité et ses actes au-delà de la vérité et de la vraisemblance. Mais il a vu en ces temps-là beaucoup de choses, et les détails tombés de sa plume sont tous caractéristiques.

On en peut dire autant de ses récits touchant la révolution de 1830. A l'arrivée aux affaires du cabinet Polignac, il avait cru devoir donner

sa démission, non sans mérite sans doute, car le poste de Rome cadrait à merveille avec ses goûts, sa renommée et ses talents ; il se trouvait donc en une sorte de disgrâce au moment des Ordonnances de juillet : son amertume juge la révolution avec d'autant plus d'impartialité. Sa sévérité n'est que justice, et il faudra conserver son témoignage comme celui d'un des meilleurs parmi les contemporains. Nul n'ignore son rôle éloquent à la Chambre des pairs, en refusant le serment au pouvoir usurpateur. Cet épisode offre bien de l'intérêt dans ses *Mémoires* et il est admirablement commenté, continué par le curieux entretien où le duc et la duchesse d'Orléans sollicitent l'adhésion du vieux royaliste au régime du « juste milieu » (p. 373). Pour parfaire l'unité de cette conduite d'un homme de fidélité, il convient de rappeler sa belle lettre à la duchesse de Berry : son arrestation, puis son « Mémoire » à cette même princesse, terminé par ce mot célèbre : « Madame, Votre fils est mon roi » ; le procès qui s'ensuivit (27 février 1833) et l'acquittement qui le couronna. Entre ces deux derniers épisodes se place son départ de France et son séjour en Suisse.

En voilà assez pour montrer l'intérêt de cette période ; il y a vingt traits typiques à recueillir : tel le passage sur les rapports de la Papauté et du siècle (p. 134) ; l'insistance des puissances alliés à faire adopter à la Restauration, en 1815, une conduite inflexible contre les Bonaparte (p. 198) ; la férocité politique des Anglais (p. 283) ; le rôle odieux de Louis-Philippe, coupable, en 1830, d'une véritable infraction à la morale (p. 362) ; un paradoxe bien conduit sur la guerre civile (p. 369) ; la naïveté politique et les espérances un peu crédules de l'honnêteté royaliste (p. 419) ; et j'en passe.

Pour compléter dignement le mérite de cet agréable volume où l'historien, le littérateur et le philosophe auraient à prendre de bonnes et profitables leçons, — « l'éditeur » a multiplié ses recherches et son labeur.

Les notes de M. Biré sont plus riches que jamais, aussi exactes et minutieuses que par le passé, et ses renseignements biographiques fournissent sur tous les personnages cités un résumé excellent de leur vie. Je souhaite que le sixième volume qui clôturera cette savante publication se termine par une table nominative ; elle nous présentera un dictionnaire aussi précis que documenté de tous ceux qui ont marqué dans ce vaste panorama qui commence à Louis XVI et s'achève à Louis-Philippe ; elle doublera pour les travailleurs l'utilité de cette édition dont ils apprécient déjà la saveur et l'ordonnance.

Dans ces notes si précieuses j'aurais souhaité quelques rectifications, quand il en était besoin, au texte de Chateaubriand ; ainsi relever la crédulité historique qui lui fait dire (p. 149) qu'Alexandre VI avait acheté les suffrages de vingt-deux cardinaux. M. Edmond Biré commet

une double erreur de date au sujet du cardinal de Croÿ, archevêque de Rouen (p. 162), il n'est pas né en 1773, mais le 12 septembre 1772 ; ce n'est pas en 1822 qu'il reçut le chapeau, mais seulement en 1825.

Douze appendices entrent avec plus d'ampleur dans la controverse de certains points obscurs ou discutés et apportent des documents probants. Signalons ceux qui ont trait à Léon XII, au journal secret du conclave en 1829 ; à l'arrestation de Chateaubriand en 1832 ; à ses efforts pour dissuader la duchesse de Berry de sa tentative audacieusement malheureuse en cette même année ; — un autre rectifie certaine assertion malsonnante pour le caractère incorruptible et désintéressé de Chateaubriand qu'on peut lire au tome II du *Journal* du maréchal de Castellane. Tous apportent dans l'esprit du lecteur cette clarté et cette sécurité qui donnent tant de prix aux travaux de M. Edmond Biré.

G. G.

Fragments et Souvenirs, par le comte DE MONTALIVET. T. II, *1836-1848*. Paris, Calmann Lévy, 1900, in-8 de 586 p. — Prix : 7 fr. 50.

Nous avons, il y a quelques mois (*Polybiblion*, t. LXXXVI, p. 338), parlé du premier volume des *Fragments et Souvenirs* du comte de Montalivet, composé de lettres et de morceaux détachés. Le tome II qui vient de paraître, offre un récit plus suivi et d'un ensemble plus intéressant. Nous y trouvons d'abord des détails sur la vie de Louis-Philippe tant aux Tuileries que dans ses diverses résidences d'été. Mais l'auteur ne tarde pas à avancer plus résolument dans l'histoire et dans l'examen de la politique du Roi. Il nous le dépeint, inspiré surtout par le désir de maintenir la paix, — ce qu'on a appelé la politique de non-intervention, — redoutant les tendances belliqueuses de M. Thiers et cherchant son appui dans M. Guizot auquel il aurait voulu adjoindre M. de Montalivet comme ministre de l'instruction publique. Cette négociation ne réussit pas. Montalivet craignait l'impopularité de Guizot et prévoyait le danger qui menaçait la monarchie de Juillet. Il songea à lui chercher un moyen de salut dans les idées réformistes et rencontra chez le Roi un invincible entêtement. Suivant Louis-Philippe, la réforme devait aboutir à Thiers. Pour lui, c'était le germe des plus grands désastres, le déclin prochain, la ruine de sa politique ; il repoussait donc énergiquement toute idée de réforme. « Voilà ce que c'est que votre réforme, je n'en veux pas (ajouta-t-il en serrant fortement et en avançant le poing) je le répète, vous ne l'aurez pas. (p. 96). Quelques notes détachées donnent ensuite à M. de Montalivet le sujet d'une esquisse du portrait de Louis-Philippe, portrait amplement complété plus tard par deux écrits reproduits dans ce volume : l'un publié par la *Revue des Deux Mondes* sous ce titre : *Le Roi Louis-Philippe et la Liste civile*, l'autre réfutant les attaques de M. Rouher

contre le gouvernement récemment déchu. Ce dernier écrit, intitulé : *Rien*, offre un tableau apologétique de tout le règne de Louis-Philippe. Il faut, en le lisant, tenir compte des vives sympathies de M. de Montalivet pour son roi, mais on y trouve sur divers points des renseignements intéressants. La partie essentielle, capitale, de ce volume est le récit de la révolution de Février qu'amena l'explosion de l'enthousiasme réformiste. Ce récit très animé fait pendant à celui de la révolution de Juillet qui terminait le tome premier. Très vivantes sont les pages relatives aux journées des 23 et 24 février 1848, de même que celles où sont racontés les préliminaires de la révolution nouvelle. On trouve là de véritables révélations sur les inquiétudes, les hésitations de Louis-Philippe qui arriva alors jusqu'à prononcer le mot d'abdication.

Dans des Mémoires du genre de ceux-ci, on ne peut pas s'attendre à trouver beaucoup d'anecdotes. Quelques-unes pourtant ont leur valeur : ce sont celles qui ont trait aux relations des deux branches de la famille royale et qui nous montrent la constante aménité que la branche aînée ne cessa de montrer au duc d'Orléans.

« Le duc d'Orléans avait rapporté d'Angleterre l'usage de porter des gants. Louis XVIII, fidèle à l'étiquette française, soutenait que cette mode ne servait qu'à cacher les mains sales ; tout en discutant, il prenait la main du prince et lui ôtait ses gants, que le duc d'Orléans ne tardait pas à remettre » (p. 10). Voilà certes une contestation bien amicale entre les deux parents. M. de Montalivet, qui rappelle cette anecdote, dit ailleurs : « Louis-Philippe se loua bien souvent devant moi des dispositions pleines de bonne grâce pour lui de l'ancien comte d'Artois devenu roi de France. On a répété le jugement devenu historique de Charles X : « Il n'y a que deux hommes qui n'aient pas changé en France : M. de Lafayette et moi. » C'est en faisant allusion à ses propres paroles que, vers 1825, il disait au duc d'Orléans : « Comment, mon cher cousin, serions-nous embarrassés l'un vis-à-vis de l'autre ? D'où pourrait naître une gêne dans nos entretiens ? Tout est si clair entre nous : vous êtes un révolutionnaire ; je suis un émigré » (p. 12 et 13).

On sait avec quelle délicatesse Charles X cherchait à adoucir des formalités d'étiquette dont la susceptibilité du duc d'Orléans pouvait être froissée (p. 13). On sait aussi que Charles X consentit — ce qu'avait refusé Louis XVIII — à donner à son cousin le titre d'Altesse Royale. Tous ces témoignages de bienveillance rendent vraiment impardonnable la conduite du duc d'Orléans à l'égard de ses parents. C'est en vain qu'on a voulu le représenter comme contraint en quelque sorte d'accepter la couronne. Il rentra en 1814 « à Paris la cocarde blanche à son chapeau, mais la cocarde tricolore dans son cœur » (p. 43). Durant la seconde Restauration, il songeait déjà à « se

créer une aptitude pour un 1830 possible » (id.). Cette ingratitude a puni celui qui s'en est rendu coupable et a durement influé sur les appréciations de l'avenir. Il faut reconnaître cependant que le long et pacifique règne de Louis-Philippe, favorable au commerce et au progrès de l'industrie, occupe une place très importante dans notre histoire et que les *Souvenirs* du comte de Montalivet, si bien renseigné, peuvent aider puissamment à la connaissance d'une période sur laquelle on ne possède qu'un nombre très restreint de Mémoires. TH. DE P.

La Lutte des classes en France. Le XVIII brumaire de Louis Bonaparte, par KARL MARX ; traduction de l'allemand par LÉON REMY. Paris, Schleicher, 1900, in-12 de v-362 p. — Prix : 3 fr. 50.

Dans ce nouveau volume, le cinquième, de la *Bibliothèque internationale des sciences sociologiques*, publié sous la direction de M. A. Hamon, professeur à l'Université nouvelle de Bruxelles, on nous donne deux essais de Karl Marx pour appliquer sa conception rationaliste de l'histoire à des faits contemporains, et par suite très difficiles à saisir dans leur intégrité, dans leurs enchaînements et leurs conséquences. Il s'agit de la période qui s'étend de la révolution de Février 1848 au 2 décembre 1851. Il est bien certain qu'aux journées de juin, la bourgeoisie terrifiée s'aperçut qu'il s'agissait non plus de luttes politiques, mais de luttes de classes. Karl Marx estime qu'alors le prolétariat n'était pas suffisamment organisé, et que ses adversaires l'ont bien servi en lui donnant un gouvernement nettement hostile à combattre. D'ailleurs, à cette époque surtout, notre auteur avait raison de remarquer que chez nous ce prolétariat reste concentré en quelques points isolés où l'industrie est centralisée ; ailleurs, il disparaît, perdu pour ainsi dire dans la foule des paysans et des petits bourgeois. « La lutte du salarié industriel contre le bourgeois industriel est en France un phénomène partiel » (p. 18). Cet ouvrage contient un certain nombre d'observations justes, montrant que les influences purement politiques sont bien moins importantes que les circonstances économiques. On nous avertit, par exemple, que la chute du gouvernement de Juillet fut précipitée moins par la campagne des banquets que par une mauvaise récolte coïncidant avec une crise industrielle et commerciale. Beaucoup de parti pris, naturellement ; pas mal d'inexactitudes et d'injures. Mais cette lecture met en relief tout un côté de l'histoire de la seconde République et elle nous instruit de l'état d'esprit que l'on cherche aujourd'hui à propager chez le peuple.

BARON J. ANSOT DES ROTOURS.

L'Esprit nouveau, *origine et décadence*, par DENYS COCHIN. Paris, Calmann Lévy, 1900, in-18 de 354 p. — Prix : 3 fr. 50.

L'éminent député de Paris a eu raison de réunir ces divers morceaux, presque tous des discours à la Chambre, dont le dernier est de novembre 1899, et le premier remonte à 1892. — (Sa date précise manque, comme celle d'un article inséré dans la *Revue de Paris*). — Voilà des notes précieuses et précises pour l'histoire contemporaine. Elles renseignent sur l'apparition que fit dans les sphères gouvernementales, timidement et surtout en paroles, un certain esprit d'apaisement, que l'on appela l'esprit nouveau, vers la fin de la présidence de M. Sadi Carnot et durant celle de M. Félix Faure. On pourrait le définir en disant qu'il est exactement le contraire de celui qui inspire le ministère Waldeck-Rousseau, actuellement au pouvoir. Il n'a donc pas fait fortune, du moins au Parlement. M. Denys Cochin se fait gloire de ne l'avoir jamais découragé, d'avoir suivi constamment la politique du moindre mal, sans illusion et sans compromission. Il ne dissimule pas ce qu'il pense, et il pense toujours que le temps viendra où les libéraux de France auront à choisir entre leur amour de la liberté et leur préjugé contre la monarchie, entre le césarisme et la royauté. Nul n'a plus énergiquement, ni plus efficacement dénoncé le caractère vexatoire des ruses inventées contre les ordres religieux. Nul n'a mieux montré les dangers de l'impôt progressif sur les successions et d'un nouvel impôt sur le revenu. Et quant à la question scolaire, nul n'en a plus franchement indiqué la vraie solution que celui qui écrit : « Si l'école chrétienne ne peut être *adoptée* par la commune, comme en Belgique, au moins devrait-elle pouvoir être dotée d'une subvention équitable, quand il est constant qu'elle rend des services aux habitants. » Et sans jamais se perdre dans les nuages, l'auteur s'élève avec aisance, comme un esprit habitué à la haute science et à la réflexion philosophique ; lisez notamment, dans un discours à la Société d'économie sociale, sa critique du déterminisme universel et du monisme. Et puis, son accent de loyauté est souvent relevé de bonne humeur. Ce livre plaît donc à lire ; et pourtant on n'échappe pas à une impression triste, en apercevant dans quelle atmosphère de vieux préjugés, de mots menteurs, de mesquines et âpres passions ont à combattre les hommes politiques.

BARON J. ANGOT DES ROTOURS.

Ma Doulce France, par CHARLES DE RICAULT D'HÉRICAULT. Paris, Téqui, 1900, in-12 de 326 p.— Prix : 3 fr.

Quel livre délicieux que *Ma Doulce France*, le dernier, je crois, des livres publiés de son vivant par notre très distingué et bien regretté confrère Charles d'Héricault ! De quoi il est question dans ce livre ?

de choses très variées, mais qui toutes chantent la gloire et réveillent les meilleurs souvenirs de la « doulce France », que l'auteur a tant aimée et si bien servie. Fêtes de France, Pèlerinages de France, Œuvres de France, Mœurs et paysages de France, Citadelles de France, de ces citadelles où la bonne Vierge garde la Patrie, enfin la Capitale de la France, tels sont les principaux sujets traités dans ce livre, où, sous une forme très littéraire, très pittoresque, très originale, dans le meilleur sens du mot, volontiers archaïque aussi, car d'Héricault aimait à parler le langage de l'ancienne France, qu'il connaissait si bien, se cache une érudition très solide, qui ne laisse aucune place à la fantaisie. A moins qu'il n'écrivît un roman, et on sait qu'il y réussissait fort bien, d'Héricault n'inventait pas, et sur toutes les choses de la France, ancienne et moderne, il était fort bien renseigné. En résumé, livre instructif, amusant et empoignant aussi, car on y trouve autant de chaude éloquence que d'érudition et d'esprit. De sa lecture on emporte cette impression que l'auteur fut un noble écrivain et vraiment de race française. Une espèce qui se fait, hélas, un peu rare, et c'est pourquoi il faut garder le souvenir, et je dirai presque le culte, de ceux qui, dans leur vie comme dans leurs œuvres, nous en ont donné de si parfaits modèles. Ch. d'Héricault est de ceux-là.

ÉDOUARD PONTAL.

D'où vient la décadence économique de la France, par le baron CHARLES MOURRE. Paris, Plon-Nourrit, 1900, in-18 de 460 p. — Prix : 3 fr. 50.

Voici un livre bien écrit, bien composé, très plein de faits et d'idées, qui classe son jeune auteur parmi ceux qui comptent en science sociale. On a rarement posé aussi nettement, abordé d'un esprit aussi ferme, aussi bien informé les problèmes angoissants dont sont obsédés tous ceux qui aiment la France. Pourquoi, dans son ensemble, l'activité industrielle se développe-t-elle moins rapidement chez nous que chez nos concurrents de l'étranger ? Pouvons-nous regagner le terrain que nous perdons, et à quelles conditions ?

De notre défaut d'énergie et d'initiative, il y a des causes lointaines et des causes présentes, les premières expliquent les secondes. Causes lointaines, toute l'histoire de France passée rapidement en revue, de l'invasion germanique à la monarchie du XVIIIe siècle, et accusant en notre constitution sociale ces trois grands défauts : mépris des professions lucratives, absentéisme des grands propriétaires, intervention incessante de l'État. Ces vices ont été aggravés et non corrigés depuis 1789. A noter tout particulièrement le chapitre sur l'idée d'égalité et ses résultats. Comme remèdes, l'auteur propose de combattre le fonctionnarisme par trois moyens : réduction du nombre des places,

diminution des traitements, décentralisation. [illegible] tester, des dégrèvements d'impôts pour [illegible] politique protectionniste moins étroite. Il [illegible] viraient surtout à hâter une réforme [illegible] mœurs, une orientation de la jeunesse [illegible] culture et le commerce.

Dans les deuxième et troisième parties de [illegible] Charles Mourre cherche les causes de la prospérité [illegible] magne et de l'Angleterre. Il les trouve [illegible] à grands traits. On devine qu'il doit [illegible] tématique et simpliste qu'a donnée M. [illegible] Anglo-Saxons. Cette thèse est [illegible] tandis qu'un second esquisse [illegible] offre une discussion fort intéressante [illegible] ses résultats. « Les hommes [illegible] pris dans leur ensemble, ils [illegible]

Mélanges de littérature et [illegible]
publiés à l'occasion du [illegible]
Montpellier. Tome III. Paris, [illegible]

J'ai déjà présenté à nos [illegible] beau recueil publié sous la [illegible] d'hui évêque de Beauvais, à [illegible] Cabrières. Le tome III [illegible] mérite le même bon accueil [illegible] j'ai bien compté, dix-sept [illegible] tance. Je signalerai notamment [illegible] M. l'abbé Béral; les *Lettres* [illegible] Douais, entre les [illegible] où l'*Univers* d'alors, qui [illegible] voies obliques », [illegible] *pondance de Lacordaire* [illegible] çaise; *Deux lettres* [illegible] *La Renaissance des* [illegible] Bibliographie [illegible] pellier, par M. [illegible] six pièces inédites [illegible] l'histoire du [illegible] mais je ne puis [illegible] plement donner [illegible] Ce que j'en [illegible] valeur et [illegible]

[illegible] qui [illegible] à dé- [illegible] de tous [illegible] car il est [illegible] mettre [illegible] vie de [illegible] allemand [illegible] *Immunster*, [illegible] demande [illegible] de Du-

Cartulaire de l'Église d'Autun, publié par A. DE CHARMASSE. 3e partie. Autun, Dejussieu, 1900, in-4 de CXXVI-465 p.

M. de Charmasse s'était servi, en 1865, pour la publication de la première et de la deuxième parties du cartulaire de l'Église d'Autun, d'une copie faite par Baluze. Mais on a découvert depuis cette époque une autre copie du même cartulaire, plus ancienne. La comparaison des deux textes a permis de découvrir, avec des variantes, un certain nombre d'omissions dans la copie de Baluze précédemment éditée. M. de Charmasse a donné les tables de ces deux copies; ce qui permet de constater leurs divergences. Cinq chartes omises, qui auraient dû trouver place dans son premier volume, ont été par lui placées en tête de la troisième partie du cartulaire. Les cent quatre vingt dix-sept documents qui les suivent appartiennent au XIIIe et au XIVe siècles, sauf quatre, qui sont du siècle précédent. Parmi ces quatre pièces, on remarque la confirmation par Eudes III, duc de Bourgogne, et par le pape Célestin III, du privilège de battre monnaie, dont jouissait l'Église d'Autun.

Comme les chartes qui composent la plupart des cartulaires, celles que publie M. de Charmasse relatent des ventes, des échanges, des donations, des testaments, des prises de possession, etc. Leur intérêt ne les fait généralement pas sortir du domaine de l'histoire locale, mais les renseignements nombreux et détaillés qu'elles fournissent sur l'état de la propriété durant les XIIIe et XIVe siècles leur donnent une réelle valeur. Pour la mieux faire ressortir, le docte éditeur a eu la bonne pensée de les faire précéder d'une introduction qu'il qualifie modestement d'*Essai sur l'état de la propriété en Bourgogne, au moyen âge*.

L'auteur utilise les nombreux documents déjà publiés sur cette province, pour arriver aux conclusions suivantes : durant tout le moyen âge, la propriété rurale fut très morcelée; chaque *villa* comptait généralement un nombre plus ou moins grand de propriétaires; le *manse* et le *curtilus*, occupés par une famille, avaient une étendue fort restreinte. Ce morcellement eut une double conséquence : une étonnante mobilité de la propriété et une augmentation de sa valeur. Cela n'empêchait pas néanmoins la constitution de grandes propriétés entre les mains des seigneurs et autour des églises et monastères par voie de donation ou d'acquisition. La propriété remplissait alors le rôle d'instrument de travail et de moyen d'existence. Il n'en fut plus ainsi à partir du XVIe siècle. Les capitalistes de cette époque organisèrent la propriété sur un nouveau pied; ne voyant pour leurs capitaux de meilleur placement que dans le sol, ils firent de la grande propriété un instrument de capitalisation.

M. de Charmasse développe son sujet avec rigueur, mettant en avant des faits nombreux, indiqués toujours avec une précision irréprochable.

J.-M. BESSE.

Bibliographie du diocèse de Montpellier. Anciens diocèses de Maguelonne, Montpellier, Béziers, Agde, Lodève et Saint-Pons de Thomières, par Émile Bonnet. Montpellier, imp. Gustave Firmin, 1900, gr. in-8 de 146 p.

Cartulaires des abbayes d'Aniane et de Gellone, publiés d'après les manuscrits originaux. *Cartulaire de Gellone,* par Paul Alaus, l'abbé Cassan et F. Meynial. Montpellier, Martel, 1898, in-4 de 511 p.

M. Bonnet nous donne une excellente bibliographie du diocèse de Montpellier. Elle est aussi complète que possible. Il ne s'est pas contenté d'une aride nomenclature d'ouvrages méthodiquement classés. Les indications bibliographiques sont enchâssées dans un exposé très sobre où le lecteur trouve, au milieu de renseignements historiques pleins d'intérêt, des appréciations critiques, lui indiquant le degré de confiance que chaque livre mérite. Cette méthode, je l'avoue, n'est pratique que pour des bibliographies dont le sujet est restreint. Mais elle offre de bien précieux avantages. L'auteur qui a des connaissances assez étendues et un jugement assez éclairé pour s'en servir, devient un guide très sûr.

Après l'énumération des ouvrages généraux, qui traitent du diocèse de Montpellier dans son ensemble, l'auteur aborde la bibliographie particulière des anciens diocèses dont il est actuellement formé. Cette bibliographie comprend neuf divisions d'une plus ou moins grande étendue, cela va sans dire. C'est d'abord l'histoire du diocèse et des évêques, puis viennent les communautés religieuses et hospitalières, les paroisses et les églises, les saints, la liturgie, l'enseignement religieux, les conciles et les règlements ecclésiastiques, les biographies ecclésiastiques et enfin les polémiques religieuses.

Cette classification intelligente facilite singulièrement les recherches.

M. Bonnet indique d'abord les sources manuscrites. Les monographies sont rigoureusement signalées. Quand il faut recourir à des ouvrages généraux, où l'on peut trouver une notice sur une église et une abbaye, telles que l'*Histoire du Languedoc* ou la *Gallia Christiana*, elle est désignée avec beaucoup de précision.

Le travail de M. Bonnet rendra de grands services à tous ceux qui auront à s'occuper du diocèse de Montpellier. Combien il serait à désirer que nous eussions des bibliographies aussi bien faites de tous nos diocèses de France!

Est-ce à dire que ce livre soit parfait de tous points? Non. Car il est impossible, dans une œuvre de cette nature, de ne pas omettre quelques articles. L'auteur me permettra de lui signaler une vie de saint Benoît d'Aniane publiée à Cologne, en 1865, par le curé allemand Nicolai (*Der heilige Benedict Grunder von Aniane und Cornelimunster, Reformator des Benedictinerordens*, in-8 de viii-212 p.). Je me demande pourquoi il n'a pas indiqué les *Fastes épiscopaux de la France* de Duchesne, qui complètent et rectifient la *Gallia Christiana*.

— M. Bonnet écrit au sujet de l'abbaye de Gellone les lignes suivantes : « La source la plus importante pour l'histoire de cette abbaye est assurément le *Cartulaire de Gellone*, conservé aux archives départementales de l'Hérault. Ce précieux recueil, composé aux XIIe et XIIIe siècles, renferme les titres de propriétés du monastère depuis son origine (804) jusqu'en 1236. » C'est la publication de ces textes que j'ai l'honneur de présenter aux lecteurs du *Polybiblion*.

Ce cartulaire comprend six cent quatre-vingt-neuf documents. Le rôle joué par l'abbaye de Gellone ou Saint-Guillelm du Désert dans tout le Midi de la France, les droits et les terres qu'elle possédait en Languedoc et dans les provinces voisines, donnent à cet ensemble de textes une importance considérable. Ses éditeurs se réservent d'en montrer l'intérêt dans une introduction qui paraîtra lorsqu'ils auront livré au public le cartulaire de l'abbaye d'Aniane. Ces deux monastères, si étroitement unis dès leur berceau, ont eu des relations telles, pendant tout le cours du moyen âge, qu'on ne peut guère les étudier séparément. Il est difficile de porter en ce moment un jugement définitif sur l'œuvre de MM. Alaus, Cassan et Meynial. Mais on peut, dès aujourd'hui, affirmer qu'elle fait honneur à la Société archéologique de Montpellier.

J.-M. Bessin.

La Civilisation française dans le développement de l'Allemagne (moyen âge), par Raoul Chélard. Paris, « Mercure de France », 1900, in-8 de 358 p. — Prix : 7 fr. 50.

« Ce serait un beau chapitre d'histoire littéraire à traiter que celui de l'influence de la littérature française à l'étranger », disait Auguste Brachet dans la préface de sa *Grammaire historique*. Et de fait j'ai connu plus d'un philologue moderne qui a été tenté de contribuer pour sa part à réaliser ce projet. Mon savant et excellent ami, A. Lange, a été un des premiers à ouvrir cette voie par sa belle étude sur Walther von der Vogelweide, d'autres l'ont suivi avec plus ou moins de bonheur. Il existe déjà des monographies isolées, des pierres d'attente pour ce monument futur ; il ne manque plus que l'architecte capable de réunir ces éléments épars et d'en former un tout harmonieux. M. Raoul Chélard a essayé, si je puis dire, d'élever la chapelle allemande dans cet édifice. Il a suivi pas à pas le progrès et l'extension des idées françaises en Allemagne, depuis la Gaule mérovingienne jusqu'à nos jours. Il n'est pas au bout de son long voyage : il n'en est encore qu'au moyen âge, et il lui reste à exposer dans un second volume, cette période si vaste du XVIIe siècle, où la littérature et l'art allemand ne furent qu'un reflet de la civilisation française en attendant qu'au XVIIIe siècle naissant et au XIXe siècle, l'Allemagne par un juste retour, réagisse contre ce rayonnement extérieur, pour briller de sa propre lumière.

On trouvera dans ce volume une saine érudition, une énumération exacte des actions et des réactions qui se produisent entre les deux pays, peut-être même y a-t-il trop d'énumération : souvent, en effet, l'auteur se contente de la nomenclature brève des couvents et des écoles fondés par des moines ou des savants venus de France. Cette science est un peu froide, on pourrait regretter qu'un souffle de vie ne vienne à passer sur cette poussière pour l'animer ; l'histoire n'est pas une énumération, mais une résurrection. L. MENSCH.

Jérôme Aléandre, de sa naissance à la fin de son séjour à Brindes, 1480-1529, par J. PAQUIER. Paris, Leroux, 1900, in-8 de LXXIII-392 p. — Prix : 7 fr. 50.

M. l'abbé Paquier, parfaitement préparé à sa tâche, ainsi que le montrent ses diverses publications antérieures relatives à Aléandre, nous donne aujourd'hui la première partie de la biographie de ce personnage. L'abondance de sa bibliographie et de ses annotations suffiraient à avertir que rien d'important ne lui est échappé et que nous avons affaire en lui à un érudit aussi informé que possible. La vie d'Aléandre, jusqu'au point où la conduit M. Paquier, se divise en deux parties bien distinctes. C'est d'abord l'humaniste ; formé à Venise, mais de goûts nomades comme tous ses pareils, il va chercher fortune à Paris, où il fait une brillante carrière de professeur, et devient un des premiers introducteurs de l'hellénisme. Toujours comme ses pareils, il a le besoin inné de se donner à un protecteur, et d'échanger les bénéfices aléatoires de l'enseignement contre la situation plus assurée de commensal et de secrétaire de quelque grand personnage. On le voit successivement attaché à Étienne Poncher, évêque de Paris, puis à Érard de la Marck, prince-évêque de Liège. Ce dernier finit par l'envoyer comme agent à Rome et lui fournit ainsi l'occasion de se faire remarquer du cardinal Jules de Médicis (le futur Clément VII) et du pape Léon X, qui le nomma bibliothécaire de la Vaticane. C'est dans cette situation si bien faite pour lui que le Pape vint bientôt le chercher pour lui confier la mission qui devait l'introduire dans les grandes affaires et immortaliser son nom, le soin de faire publier et exécuter en Allemagne la bulle de condamnation de Luther. M. Paquier cherche à montrer que ce choix était moins surprenant qu'il ne nous semble au premier abord. En réalité le fait d'avoir pris pour une pareille tâche un homme que désignaient à peu près seuls ses talents d'humaniste était bien un signe des temps, de ces temps où il semblait naturel que le culte des lettres grecques et latines pût conduire à tout. Aléandre d'ailleurs justifie pleinement la confiance du Pape. M. Paquier qui étudie son rôle très minutieusement et sobrement à la fois, en évitant avec soin une des tentations de son sujet, qui était de refaire à propos

de son héros toute une histoire des débuts de la Réforme allemande, a raison de conclure qu'en contribuant à décider de l'attitude de Charles-Quint, et en obtenant de lui l'édit de Worms, il a sauvé ce qui est resté du catholicisme en Allemagne. Rien de plus attachant que le récit de cette mission qui exigeait autant de courage personnel que d'habileté, et où il fallait mener de front à la fois les discussions théologiques et les négociations diplomatiques ; double charge d'autant plus écrasante qu'Aléandre, plus familier jusqu'alors avec les écrivains profanes qu'avec les Pères, avait presque à improviser au fur et à mesure son éducation théologique. Ce qui l'honore plus encore, c'est la netteté de vues qui lui fit discerner ce qu'il y avait de fondé dans les plaintes de l'Allemagne contre la curie, et la liberté avec laquelle il proclama qu'une réforme de l'Église était le meilleur moyen de lutter contre le luthéranisme. Ses idées à ce sujet sont contenues dans les deux mémoires adressés par lui à Clément VII. Le tableau qu'il trace des qualités que devrait réunir un nonce en Allemagne montre notamment chez lui un sentiment très net de la situation. De même, en érudit capable d'apprécier la valeur pratique de la science, il fut un des premiers à comprendre que le débat avec Luther devait être porté sur le terrain de l'histoire, et que dans l'arsenal de la Vaticane étaient les meilleures armes de l'Église. — Sa mission auprès de François Ier, qu'il s'efforça vainement de réconcilier avec Charles-Quint, fut beaucoup moins brillante et finit même par une mésaventure piteuse ; il fut fait prisonnier à Pavie, et dûment rançonné. C'est peu après que M. Paquier place sa conversion. Car, autre signe des temps, l'énergique antagoniste de Luther n'était encore que minoré lors de la diète de Worms (c'est en 1524, quand il fut promu au siège de Brindes, qu'il reçut à la fois la prêtrise et l'épiscopat), et animé d'une foi religieuse sincère, il n'y conformait pas toujours sa conduite. Ses mœurs valaient mieux que celles de la plupart des humanistes ses contemporains (à noter qu'on ne cite pas de lui de ces productions ordurières où presque tous se complaisaient), mais ce n'était pas beaucoup dire. M. Paquier remarque avec finesse que « pour lui, comme plus tard pour l'Église en général, l'hérésie de Luther fut le coup de foudre salutaire qui amena le réveil. » Le sentiment du devoir professionnel décida de sa conversion. Elle se marqua par sa retraite volontaire dans son diocèse de Brindes. C'est le point où M. Paquier arrête sa biographie. On doit souhaiter qu'il continue son œuvre. Il nous doit le récit des douze années pendant lesquelles Aléandre devait encore « travailler et combattre, avec plus d'ardeur que jamais, pour la cause de l'Église et de la Papauté. »

Dans sa Préface, l'auteur remercie l'*Association pour l'encouragement des études supérieures dans le clergé* qui l'a aidé à mener son livre à

bonne fin. La plupart des lecteurs du *Polybiblion* connaissent sans doute cette association et l'objet qu'elle se propose : faciliter à de jeunes prêtres, par des bourses, l'accès des hautes études. Le travail de M. Paquier est un des premiers exécutés sous ses auspices. Puisse-t-elle, à l'avenir, en encourager beaucoup d'aussi solides ! J.

Die Stellung des Kurfürsten Max Emanuel von Bayern, und Joseph Klemens von Köln zur Kaiserwahl Karls VI (1711), von A. Rosenlehner. München, Luneburg, 1900, in-8 de 148 p. — Prix : 6 fr. 25.

Il vient de paraître dans les *Historische Abhandlungen*, de Heigel et Gravert, une étude fort intéressante sur l'attitude des Électeurs Max Emmanuel de Bavière et de Joseph Clément de Cologne, dans l'élection de l'empereur Charles VI, en 1711. Les deux frères Wittelsbach, qui avaient été mis au ban de l'Empire par Joseph Ier, cherchent à recouvrer, par l'intermédiaire de Louis XIV, leurs dignités et leurs droits perdus. Dans un exposé lucide, l'auteur nous montre comment les deux Électeurs ont d'abord recours aux moyens pacifiques, comment ensuite ils recherchent l'appui de la France et espèrent faire peur au collège électoral, par une démonstration militaire sur le Rhin ; comment le pape Clément XI intervient en faveur des deux frères et gagne à leur cause l'appui du roi Auguste de Saxe, comment enfin, malgré les démarches de la France et de Rome, Maximilien et Joseph Clément restent exclus du collège électoral et ne peuvent espérer d'être restitués dans leurs dignités antérieures que par la paix générale, qui sera signée à Utrecht.

Cette étude, appuyée de quelques pièces diplomatiques intéressantes, est conduite avec une rare sagacité et jette une nouvelle lumière sur la situation de la France vers la fin de la guerre de la succession d'Espagne. On y rencontre de la fermeté, de la clarté, qualités maîtresses qui font bien augurer de l'avenir de l'historien. Pourquoi faut-il que la période quelque peu savante et compliquée attire l'attention du lecteur plus qu'il ne conviendrait ? Il y a là un défaut de jeunesse qui disparaîtra avec le temps. L. Mensch.

Firenze Vecchia. Storia. Cronaca aneddotica. Costumi (1799-1859), da Giuseppe Conti. Firenze, Bemporad, 1899, in-8 de 702 p., avec 142 illustrations.

Il faudrait beaucoup plus de place que je n'en puis prendre ici pour rendre compte d'une manière convenable de ce beau livre, qui donne un tableau vivant, pittoresque et attrayant des soixante dernières années de la « vieille » Florence. La première partie, — l'histoire proprement dite, — en est la moins bonne : l'auteur ne raconte pas avec

assez de gravité, avec la tristesse qui pourrait convenir ici, cette période malheureuse de l'histoire de sa ville natale qui, de 1799 à 1815, amena à la fois ou tour à tour en Toscane, Ferdinand III, Bonaparte, les Napolitains à Livourne, les armées françaises, le commissaire Reinhardt, le général Murat, Louis de Bourbon roi d'Étrurie, Marie-Louise régente, Napoléon empereur, Élisa Bacciochi, les Napolitains à Florence, et de nouveau Ferdinand III. Ce n'est pas que plusieurs au moins de ces régimes ne fussent politiquement et administrativement supérieurs au système grand-ducal qui les précéda et les remplaça, mais leur origine étrangère viciait leurs meilleures intentions et devrait en faire parler avec plus de dignité, sinon d'amertume. Et pourquoi, dans un livre d'histoire, ces sommaires de chapitres sentant un peu trop la chronique ou le feuilleton : *Morte ai codini*, *Viva Maria!* *l'ortolana di Borgognissanti*, *la Semiramide de Lucca*, etc. ? Il y a là une légèreté un peu choquante.

On peut cependant se l'expliquer par le caractère d'histoire anecdotique qu'a la plus grande partie des récits de l'auteur. Depuis le chapitre VI, Retour de Ferdinand III, c'est la chronique qui prend franchement le dessus, comme dans l'histoire d'ailleurs. Et, en effet, que fut l'histoire de Florence de 1815 à 1859 sinon la chronique d'un grand village ? et qu'en pourrait être l'historien, sinon une façon de Machiavel potinant chez Mme Gibou ? Dans cet ordre de choses, et ce genre d'intérêt admis, le livre de M. Conti est aussi amusant que curieux. C'est toute la Florence des derniers grands-ducs, celle de Stendhal, des Goncourt, qu'il fait revivre : ici, sous le régime encore paternel de Ferdinand III, avec le despotisme tempéré par les salons; là, dans la palazzina de Mme d'Albany, dont il cite une lettre intéressante; ailleurs, pendant les fêtes du mariage de Charles-Albert. Puis c'est le règne de Léopold II avec ses réformes, ses progrès, les embellissements et les améliorations des villes, époque bienfaisante et prospère, que des Florentins, même partisans de l'unité, ont longtemps regrettée, dans leur doux et indolent égoïsme toscan. L'auteur fait la description et la topographie anecdotique de Florence ; ce qu'il dit de la place du grand duc (*Della Signoria*), du *Mercato Vecchio*, du Ghetto aujourd'hui disparu, est notable. Les bains, les théâtres, les petits usages de la vie florentine, la *befana*, le carnaval, les traditions du carême, celles de la Saint-Jean sont l'objet de souvenirs, de révélations ou d'anecdotes curieuses. Cette vie insouciante, sans grandeur sinon sans plaisir, devait cependant finir ; les derniers chapitres : *I nuovi tempi*, *Alba Novella*, sont un retour à l'histoire et donnent un récit très nourri de menus faits des dernières années de ce règne paternel et bourgeois de Léopold II. — De bonnes phototypies, reproduisant souvent de vieilles estampes, descriptions de fêtes et vues de monuments et costumes

anciens, ajoutent encore à l'intérêt de ce volume, excellent répertoire historique de la vie florentine de 1799 à 1859. LÉON-G. PÉLISSIER.

Les Assemblées politiques dans la Russie ancienne. Les Zemskié Sobors. *Étude historique*, par FÉLIX DE ROCCA. Paris, Larose, 1899, in-8, de 191 p. — Prix : 4 fr.

La question des Sobors est une question relativement récente. L'école slavophile a été la première à la soulever, et c'est depuis cette époque surtout qu'elle est devenue l'objet d'études sérieuses et spéciales. Le livre de M. de Rocca a le grand mérite d'être très bien documenté. L'auteur a puisé aux meilleures sources. Il a consulté non seulement les ouvrages spéciaux sur les Sobors, mais il s'est fait un devoir de pousser plus loin ses recherches et de pénétrer, sans jamais négliger l'histoire politique, jusque dans le domaine du droit général. Son livre y a gagné en largeur de vue. Dans la dernière partie sur l'organisation et la compétence des Sobors, l'auteur a été obligé de se borner à des considérations générales à cause de l'absence de statuts écrits ou de chartes relatifs au régime représentatif. Il s'est attaché à mettre en lumière les points suivants : le nombre et la nature des Sobors, les motifs de convocation, la composition de l'assemblée, le nombre des représentants, l'ordre et la procédure des élections, les droits des représentants, la durée des Sobors, le lieu, le temps et l'ordre des séances, la votation et les décisions ou prescriptions des Sobors. Cette énumération prouve à elle seule que M. de Rocca n'a rien négligé pour traiter son sujet à fond. P. S. P.

Russes et Slaves. *Études politiques et littéraires*, par LOUIS LEGER. 3e série. Paris, Hachette, 1899, in-16 de 273 p. — Prix : 3 fr. 50.

M. Louis Leger s'est fait une spécialité de l'étude du monde slave. Cette tâche lui a été singulièrement facilitée par sa connaissance des langues et ses fréquents voyages en Russie et en Autriche. Après bien d'autres publications, il imprime maintenant des études détachées, politiques et littéraires, où l'on voit paraître tour à tour la Russie, la Bulgarie, la Serbie, la Bohême. La troisième série de ces études contient les chapitres suivants : *Un précurseur : Alexandre Radistchèv. — Les Voyageurs russes en France (jusqu'en 1815). — Le Césarévitch en Orient. — L'Enseignement du russe. — Adam Mickiewicz. — Mickiewicz et Pouchkine. — La Littérature tchèque.* — La variété des sujets et la manière dont ils sont traités rendent cette lecture attrayante. On y trouvera beaucoup de choses neuves. A remarquer surtout le chapitre sur l'enseignement du russe en France. Il contient des remarques éminemment pratiques et des conseils que les intéressés auraient tort de ne pas suivre. P. S. P.

La Russie d'autrefois et la Russie d'aujourd'hui, par G. VALLET. Paris, ancienne maison Furne, Société d'édition et de librairie, s. d., in-8 de 297 p. — Prix : 4 fr.

Deux Russies pour un seul volume, n'est-ce pas un peu trop ? M. Vallet y a ajouté encore des pièces de vers à l'empereur Nicolas et à l'impératrice Alexandra et un appendice sur le Transsibérien. A trop embrasser, on risque de n'étreindre que très peu. Le livre de M. Vallet s'est ressenti de cette surabondance de matériaux, d'autant plus que trente-huit grandes pages ont été réservées au voyage de l'empereur Nicolas II à Paris et à celui de M. Félix Faure à Pétersbourg. Pour s'étendre davantage sur les faits récents, l'auteur s'est vu obligé de sacrifier le passé. Il en résulte que la structure du livre présente une étrange disproportion. Quant aux appréciations, l'auteur en est seul responsable puisqu'il n'indique jamais ses sources. Le désir du contrôle se fait parfois sentir. L'entretien, par exemple, d'Alexandre Boucher avec le grand-duc Nicolas en 1823 (p. 194) serait à vérifier dans ses détails. P.

Superstition, crime et misère en Chine (*Souvenirs de biologie sociale*), par le Dr J.-J. MATIGNON, médecin aide-major de 1re classe, Attaché à la Légation de France en Chine. Lyon, Storck ; Paris, Masson, 1899, gr. in-8 de XXIX-380 p., avec 66 grav. dans le texte et 6 pl. hors texte en couleur. — Prix : 10 fr.

« Ce livre n'en est pas un », commence par déclarer l'auteur. C'est possible, mais ce qu'il y a de certain, c'est que peu de « livres » sont plus intéressants et plus instructifs que cette collection de « quelques articles publiés jadis dans les journaux scientifiques » et réunis en « volume. » Un séjour de trois ans et demi à Pékin, à l'hôpital français du Nan-Tang, où l'auteur a vu « défiler un nombre considérable de patients, » a été pour lui ce qu'il appelle « un champ d'étude d'une valeur inappréciable, tant au point de vue de la médecine pure que des observations sociologiques. » Une préface, due à la savante plume de M. Marcel Monnier, ouvre dignement cette étude sur la Chine, que le docteur Matignon qualifie de « paradis de la superstition », autant que « paradis de la routine. » Entre autres superstitions, celle du « fong-choué » joue un rôle prépondérant dans la vie des Célestes. « C'est la dernière qui résiste au christianisme, » dit l'auteur, qui nous donne à ce sujet des renseignements du plus haut intérêt. A côté du « fong-choué » est le « dragon, » presque aussi important que lui. Il y a de bons et de mauvais dragons ; chaque élément a les siens ; toute commotion atmosphérique aussi, chaque événement de même. Il s'agit de les conjurer. Heureusement pour eux, les Célestes ont à leur disposition « de précieux talismans » pour les soustraire à la funeste influence des méchants dragons, et, en général, à celle des démons

malfaisants ; le tout consiste à savoir les employer. Il y a les « para-fong-choué, » les murs protecteurs, les « Pa-Koua, » etc., etc. Nous ne pouvons que renvoyer à l'excellent ouvrage du docteur Matignon pour toutes ces superstitions chinoises.

Les pages qu'il écrit sur le suicide sont aussi du plus grand, mais du plus lugubre intérêt. « Il n'est pas de pays où ce crime soit aussi fréquent que dans l'empire du Milieu, » dit l'auteur, et il énumère les causes principales de ce crime, vengeance, jalousie, situation pénible, point d'honneur, piété filiale, fidélité conjugale, fanatisme religieux, etc. Il raconte, à ce sujet, le propos que tint à son entourage l'empereur actuel, lorsqu'il apprit que les Japonais victorieux marchaient sur Pékin : « Je sais ce qu'il me reste à faire. Il y a encore des branches à l'arbre auquel s'est pendu le dernier des Ming. » On se rappelle qu'à cette époque le bruit de ce suicide courut, en effet, dans la presse européenne. En Chine, comme, du reste, dans certaines parties de l'Inde, on se tue pour se venger d'un ennemi, dans la persuasion que c'est le meilleur moyen d'attirer le malheur sur sa tête. Pour avoir raison d'un débiteur récalcitrant, son créancier le menace de se pendre. L'auteur établit une différence entre le suicide des veuves chinoises et celui des veuves hindoues, le premier étant absolument libre, tandis que le second est souvent imposé par les circonstances. Il traite, en quelques pages, de « l'autocrémation des prêtres bouddhistes, » c'est le suicide par le fanatisme religieux. Une vanité monstrueusement absurde, le désir d'enrichir le monastère, sont, le plus souvent, les causes déterminantes de cette sorte de suicide. Les chapitres relatifs aux eunuques du palais impérial de Pékin, à l'infanticide, à la pédérastie donnent la plus triste idée de cette civilisation chinoise que certains voyageurs superficiels affectent de présenter comme l'une des plus morales du monde. Les lois, non plus que les philosophes, qu'ils s'adressent aux sentiments, « comme les taoïstes et les bouddhistes, » ou à la raison, « comme les disciples de Confucius, » ne peuvent rien contre ces coutumes cruelles, contre nature. L'auteur parle longuement des mendiants de Pékin. D'après lui, « 999 sur 1 000 sont peu dignes de commisération. » Il insiste et déclare qu' « il faut avoir un cœur de saint Vincent de Paul pour éprouver à leur endroit un semblant de commisération. » Quelques notes sur certains points médicaux ou physiologiques terminent cette étude consciencieuse, nourrie d'observations et de faits particulièrement suggestifs. Aujourd'hui que la Chine fait tant parler d'elle, un ouvrage de ce genre vient à son heure. Il aide à comprendre le problème chinois, problème d'une si étrange complexité ; peut-être pourrait-il même aider à le résoudre.

A. R.

Inscriptions juives de K'ai-Fong-Fou, par le P. JÉRÔME TOBAR, S. J. Chang-Hai, Imprimerie de la Mission catholique, Orphelinat de T'ou-Se-We, 1900, in-8 de 112 p.

La collection des *Variétés sinologiques* dont les PP. jésuites poursuivent la publication avec la compétence et le soin que l'on sait vient de s'enrichir d'un nouvel ouvrage, l'un des plus importants, sans conteste, quel que soit l'intérêt de ses seize devanciers.

L'auteur commence par décrire la synagogue de K'ai-Fong-Fou dont il donne le plan; puis il parle des inscriptions horizontales et des inscriptions verticales qu'on y lit. Après avoir brièvement résumé les études faites antérieurement sur ces inscriptions lapidaires, il traite spécialement de chacune d'elles, à savoir celles de 1489, 1512 et 1663. Il publie à la fois le texte et la traduction.

Dans un huitième article, le P. Tobar, se basant sur ces stèles, raconte l'histoire de l'établissement en Chine de familles juives. Les deux suivants ont pour objet les exemplaires, conservés dans la synagogue, du Pentateuque et des autres Livres saints de l'Ancien Testament. Dans un dernier article, l'auteur résume la doctrine renfermée dans ces inscriptions et il observe qu'on n'y rencontre nulle mention du Messie, ni aucune allusion à sa croyance; en revanche on y rappelle les noms divins et l'on recommande le culte des ancêtres.

Aujourd'hui, cette petite communauté juive de K'ai-fong-fou est en train de disparaître, absorbée par la population païenne qui l'entoure.

Le nouveau volume se recommande, comme les précédents, à tous ceux qui s'intéressent à la Chine et aux choses de la Chine, bien que, sous bien des rapports, il ne s'agisse point de Chinois. A. B.

Figure e figurine del secolo che muore, di [illegible]

[illegible]

bel duca bianco. Les chapitres intitulés : *Cospiratori e Cospiratrici del' 21, Un poeta dello Spielberg* (*Giunio Bazzoni*), *Cospiratori e Cospiratrici della Giovine Italia, Luigi Dottesio e Giuseppina Perlasca, Il duca Sigismondo Castromediano,* sont des plus riches en documents nouveaux, tirés des archives de la police austro-milanaise. Sur les agissements des *poliziotti* de Milan, sur le rôle de Confalonieri à la mort de l'infortuné ministre Prina, sur le Spielberg, sur les procédés de Metternich, sur la jeunesse et l'influence de Mazzini, sur divers épisodes de la carrière de Garibaldi, sur le rôle d'Amari ou d'Azeglio, on y trouvera mainte information nouvelle et curieuse. C'est la plus ample et la plus savoureuse portion de ce livre.

D'autres morceaux sont d'un intérêt purement anecdotique : le dernier, *Giuseppina Streponi e Giuseppe Verdi*, n'est guère qu'un récit du mariage de l'auteur de *Nabucco* avec son interprète principale, avec quelques anecdotes sur divers opéras du maestro. La biographie de *Temistocle Solera* (*T. S. e la regina Isabella di Spagna*) est des plus amusantes : c'est un type extraordinaire d'aventurier que ce Solera, fils de proscrit libéral élevé au Theresianum de Vienne par les soins de l'empereur d'Autriche, évadé et engagé à quatorze ans dans un cirque ambulant, librettiste de Verdi, compositeur d'opéras, chef d'orchestre à l'opéra de Madrid, giflant un officier espagnol pour un propos inconsidéré tenu sur la reine Isabelle, mis en faveur comme un simple Ruy Blas par cette gifle monarchiste, favori (?) de la Reine, puis ambassadeur secret en Portugal, disgracié, de nouveau librettiste à Milan, agent secret de Napoléon III, reparaissant en faveur à Madrid, policier et gendarme en Basilicate, supprimant les brigands dans des luttes corps à corps, questeur à Florence, à Palerme, à Venise, organisateur des fêtes d'Ismaïlia à l'inauguration du canal de Suez, et finissant par mourir dans une profonde misère à Milan. On voit que la race des Lorenzo d'Aponte, des Casanova et autres coureurs d'aventures n'est pas éteinte en Italie.

A l'histoire de la littérature italienne importeront deux mémoires sur Foscolo et Leopardi, sans compter les renseignements semés un peu partout sur d'autres littérateurs et poètes. Dans les *Ultimi anni di Ugo Foscolo*, l'auteur étudie surtout son séjour en Suisse, ses amours, les persécutions qu'il y essuie et divers personnages de son temps et de son entourage. Dans *Giacomo Leopardi a Milano*, il est parlé de l'éditeur Stella, de Marianna Brighenti, de Vincenzo Monti, des travaux de Leopardi à Milan et de ses relations avec la police autrichienne. L'histoire du théâtre et des mœurs aura des informations anecdotiques à recueillir dans l'importante étude consacrée à *Fanny Elssler ed il regno delle ballerine.* L'auteur y touche, mais sans la résoudre, à la délicate énigme des rapports de Fanny avec le roi de Rome. Le rôle

que M. Rostand a prêté à la ballerine dans son *Aiglon* est de pure fantaisie ; mais quelle fut la nature des relations du prince et de la danseuse, sous quelle « auguste inspiration » la connaissance se fit-elle, dans quel but et à l'aide de quel subterfuge ? Autant de points sur lesquels M. Barbierà laisse voir qu'il sait plus de choses qu'il ne nous en dit.

Enfin l'histoire de France trouve aussi sa part dans ce volume, avec un charmant tableau de la vie de Bonaparte à Milan, avec Joséphine et ses sœurs, et quelques autres dames, comme la célèbre chanteuse, Mme Grassini. *Donne Madonne e di Napoleone I a Milano e a Mombello* sont une piquante esquisse, qui, par quelques détails, complètera l'ouvrage classique de M. F. Masson. Et tous les stendhaliens se réjouiront de l'étude nourrie et nouvelle sur *Stendhal in Italia e Matilde Dembovsky*, qui, pour la première fois, remet en pleine lumière et présente dans son code familier la *Métilde* qui lui fut si chère et dont il aimait à « respirer l'idée dans tous les sens. » Ce chapitre sera nécessaire à quiconque voudra lire la *Vie d'Henri Brulard*, les *Souvenirs d'égotisme* et les *Mémoires de Stendhal*. — Le livre de M. Barbierà est, on le voit, plein de choses et d'excellentes choses : on peut lui reprocher une certaine confusion dans la composition de ses mémoires, un encombrement de détails et d'anecdotes, aussi l'absence d'un copieux index des noms qui serait de la plus haute utilité dans un recueil plein de noms propres et de menues anecdotes. LÉON-G. PÉLISSIER.

Femmes d'Amérique, par TH. BENTZON. Paris, Colin et Cie, 1900, in-18 de 331 p. — Prix : 3 fr. 50.

Le facile et fécond écrivain qu'est Th. Bentzon n'a pas publié de meilleur livre que celui-ci. Les vies de plusieurs des femmes les plus célèbres de l'Amérique, racontées simplement, sans déclamation ni vains ornements, mais avec goût, sont souvent aussi intéressantes que les nouvelles les mieux réussies. Il est plus aisé, à la vérité, d'écrire la biographie d'une femme que celle d'un homme, et de lui donner la couleur de la vie. Les hommes, ceux surtout dont il vaut la peine de redire l'histoire, sont en général plongés et absorbés dans leurs affaires et leurs travaux, leurs biographes s'y plongent et s'y absorbent avec eux, oubliant l'existence intérieure qui se cache et se retient. Les femmes vivent d'une vie plus intime et plus personnelle, et quand il leur arrive d'accomplir quelque œuvre d'ordre public, elles ne sortent pas pour cela d'elles-mêmes ; elles manifestent au contraire dans leur œuvre, librement et entièrement, leurs sentiments, leurs passions, leur caractère propre.

Aussi suffit-il d'exposer avec discernement ce qu'a fait ou pensé une femme remarquable en quelque manière pour évoquer du même coup

toute une âme humaine, ce qui est l'intérêt essentiel d'une biographie. Quand, en outre, la tâche est exécutée avec la bonne grâce et le tact féminin de notre auteur, c'est un véritable charme. Ainsi nous avons le plaisir de voir s'agiter, jouir et souffrir devant nous l'intrigante, remuante, prédicante et dominante Mrs Hutchinson, la toute jolie, gracieuse, bonne, aimablement ignorante et mondaine quakeresse que fut Dolly Madison, que la vieillesse hésita longtemps à toucher, la spirituelle Margaret Fuller, puritaine, mystique, savante, brillante, pédante enthousiaste, qui tint à Boston un salon de conversation précieuse et philosophique à l'instar de l'hôtel de Rambouillet et finit par épouser par amour un marquis italien pour sa jeunesse, sa beauté, son bon cœur et son ignorance, retour à la nature que d'aucuns lui reprochèrent, parce qu'elle avait ainsi brisé l'idole dorée pour en tirer l'être humain qu'elle renfermait; la frêle Cora Anna Mowatt, actrice de génie, femme de grand cœur, qui triompha de la misère, de la malveillance et de la maladie à force d'ardente volonté, héroïquement et tendrement dévouée à un mari imbécile qui la ruina plusieurs fois, Beecher Stowe l'apôtre antiesclavagiste, si médiocre écrivain et si bonne femme, qui confectionnait des livres comme des pâtés, brave ménagère sans prétentions qui fit un jour une révolution parce qu'elle fut émue au fond de l'âme par les infortunes de l'oncle Tom, Celia Thaxter, amante passionnée de la mer et des bois, d'autres encore, et l'on regrette que la liste ne soit pas plus longue. F. GRENARD.

Famille d'artistes. Les Thénards, par J.-C.-ALFRED PROST. Paris, Leroux, 1900, in-8 de 321 p. — Prix : 20 fr.

Le petit nombre même d'exemplaires qui ont été tirés de cet ouvrage, cent seulement, en fait dès sa publication une rareté, qui lui donne déjà du prix pour les bibliophiles. Quant au sujet, il intéresse surtout les historiens de l'art dramatique. La famille des Thénards a tenu en effet une place distinguée parmi les artistes dramatiques et lyriques français pendant plus d'un siècle, depuis la Grande Thénard, née à Voiron en 1757, et dont le véritable nom était Magdeleine Claudine Perrin, jusqu'à Mademoiselle Thénard, de la Comédie-Française comme son aïeule, et qui a disparu depuis quelques années de la scène pour se faire conférencière, en quoi, si j'ai bon souvenir, elle avait assez bien réussi. Entre l'aïeule et la petite-fille, dernière du nom au théâtre, se placent Thénard aîné, de la Comédie-Française, Thénard Etienne, de l'Opéra-Comique, Madame E. Thénard, du Vaudeville, Thénard jeune, de l'Odéon, Madame Thénard, née Louise Durand, de la Comédie-Française, enfin Ferdinand Thénard, tour à tour chanteur, graveur, ciseleur, sculpteur, peintre, aquarelliste, caricaturiste,

inventeur, littérateur et auteur dramatique. Ce dernier est mort en 1889, entouré des consolations religieuses, qui avaient un peu manqué à sa vie. Ce n'est certes pas une figure banale. Avec lui la dynastie des Thénards finit bien. Sur tous ces personnages, qui ont eu chacun leur moment de célébrité, M. Prost a recueilli patiemment tout ce que les journaux, les archives de l'état civil et les archives de famille en ont conservé, et ainsi il nous donne une suite de monographies qui ne manquent vraiment pas d'intérêt. Les critiques dramatiques trouveront certainement l'occasion d'en tirer profit, et je pense bien qu'ils garderont quelque reconnaissance à l'auteur du service qu'il leur aura rendu.

ÉDOUARD PONTAL.

BULLETIN

Théorie de la spéculation, par M.-L. BACHELIER. Paris, Gauthier-Villars, 1900, in-4 de 70 p. — Prix : 5 fr.

L'auteur, un docteur ès-sciences, s'est proposé de déterminer la formule qui exprime la loi de probabilité des variations de cours qu'admet, à un moment donne, le marché de la Bourse. Il se montre très compétent à la fois en hautes mathématiques et en affaires de banque. Les spécialistes admireront l'élégance et l'ingéniosité de ses calculs, de ses graphiques et de ses équations. Tous nous pouvons en retenir cette leçon que l'activité humaine, même dans ce qui semble le moins rigoureusement déterminé, est soumise à des lois qui la dominent, souvent à son insu, et limitent le jeu de ses fantaisies.

BARON J. ANGOT DES ROTOURS.

Futesas literarias, por el doctor THEBUSSEM. Barcelona, Juan Gili, 1899, in-4 allongé de 201 p. — Prix : 2 fr.

El Indiano de Valdella, por GUSTAVO MORALES. Barcelona, Juan Gili, 1899, in-4 allongé de 189 p. — Prix : 2 fr.

Los Señores de Hormida, *novela, critica y cuentos,* por JUAN OCHOA. Prologue de Léopoldo Alas et notice biographique de Rafael Altamira. Barcelona, Juan Gili, 1900, in-4 allongé de 261 p. — Prix : 2 fr. 50.

Ces trois volumes sont respectivement les 19e, 20e et 21e de la ravissante collection elzevirienne illustrée de l'éditeur barcelonais Juan Gili. Les *Futesas literarias* sont un recueil de récits et de souvenirs vécus par l'auteur et racontés dans un style alerte et pittoresque, à la façon des *Contes du Lundi* de Daudet.— *El Indiano de Valdella* est une nouvelle essentiellement espagnole, qui nous instruit sur les mœurs de la côte cantabrique, pleine de fraîcheur et de verité et aussi de sentiment chrétien.— Quant aux *Señores de Hormida*, c'est un petit chef-d'œuvre littéraire, où les qualités du style rivalisent avec l'intérêt de la narration, la beauté des tableaux et le piquant du drame. L'éditeur a fait suivre ce roman d'un certain nombre de fragments d'Ochoa, dont quelques-uns ont déjà paru dans divers journaux espagnols, et, pour terminer le volume, il a inséré quatorze *couplets* que je recommande volontiers à M. Léo Rouanet, comme étant dignes de figurer dans son *Recueil de chansons espagnoles.*

G. BERNARD.

Magyars et Roumains devant l'histoire. *Réponse à M. de Bertha*, par A. Xénopol. Paris, Leroux, 1900, in-8 de 30 p.

Nous avons rendu compte (t. LXXVIII, p. 251-252) de l'ouvrage où M. de Bertha exposait, au point de vue hongrois, la situation des provinces roumaines de la Hongrie ; j'avais cru devoir faire quelques réserves sur divers points qui ne me semblaient pas indiscutables. — En effet, la thèse de M. de Bertha n'a pas été sans soulever des objections, et voici M. Xénopol, professeur à l'Université de Jassy, l'historien très connu du peuple roumain, qui attaque M. de Bertha et l'accuse d'avoir fait usage dans sa démonstration de documents faux et même intentionnellement falsifiés ; on voit que cette polémique nous fait sortir des régions sereines de la science pour nous entraîner sur le terrain bouleversé de la politique ; le critique n'a plus qu'à se taire en laissant les contradicteurs échanger des imputations passionnées qui ne contribueront malheureusement pas à faire la lumière sur ces questions en elles-mêmes fort obscures. P. Pisani.

Venezia. Scaligeri e Carraresi. Storia di una persecuzione politica del XV secolo, da Edoardo Piva. Rovigo, tip. Soc. « Corriere del Polesine », 1899, in-8 de 132 p.

La dissertation de M. Piva est fort curieuse. Elle fait, d'après les documents inédits des Archives de Venise, l'histoire des tentatives aussi multipliées qu'infructueuses que firent, pour recouvrer leur souveraineté, les derniers descendants des Della Scala et des Carrara, seigneurs de Vérone et de Padoue. L'auteur prend les choses à la reprise de Vérone par Brunoro et Antonio della Scala, avec l'aide de Francesco Novello da Carrara, après la dissolution de la puissance des Visconti, en 1404 : Guglielmo della Scala étant mort le 18 avril 1404, après huit jours seulement de domination dans Vérone, et des discordes ayant produit une division complète entre ses fils Brunoro et Antonio et leur allié Francesco Novello, Venise en profita pour s'emparer de Vérone et faire étrangler dans leur prison Francesco Novello et deux de ses fils. Deux autres, Ubertino et Marsilio da Carrara, réfugiés à Florence, y survécurent.

Antonio della Scala et Ubertino da Carrara ne jouent aucun rôle historique. Mais pendant trente ans Brunoro della Scala et Marsilio da Carrara ne cessent de comploter, de conspirer et de guerroyer contre la Sérénissime. C'est de cette monotone et cependant poignante histoire que M. Piva nous donne les sèches annales, avec une minutie documentaire tout à fait louable, mais vraiment trop dénuée de saveur historique ou de grâce littéraire. Qu'il raconte les tentatives des deux prétendants pour utiliser Boucicaut, ou l'invasion du Frioul par Brunoro della Scala, ou sa politique auprès de l'empereur Sigismond, c'est avec la même sécheresse hâtive et sans permettre au lecteur de reprendre haleine.

On arrive ainsi à la fin de cette chronique : Brunoro della Scala fait sa paix, vaille que vaille, avec la Sérénissime ; obtient le retrait de l'édit qui mettait sa tête à prix, et meurt paisiblement à la cour impériale en 1437. Moins heureuse, ou plus conforme à sa destinée idéale, est la mort de Marsilio da Carrara : vendu par des traîtres, condamné par le Conseil des Dix, il est décapité entre les deux colonnes de la Piazzetta, pour la tranquillité de la Sérénissime, en 1435.

La dernière partie de l'étude de M. Piva, la plus nouvelle, la plus lugubre et la plus suggestive, est consacrée à la description des vengeances exercées

par Venise contre les amis, partisans et complices de Marsilio : décapitations, pendaisons, exils et confiscations, rien ne fut épargné pendant douze ans pour extirper les derniers restes du parti carrarais. Les derniers documents relatifs aux dernières victimes de ces recherches sont de 1450 !

C'est un bien intéressant chapitre d'histoire sociale que M. Piva a écrit là. Mais il faut absolument qu'il apprenne l'art de diviser en paragraphes une dissertation de 120 pages, bourrée de noms, de faits et de dates ! — Les documents justificatifs sont importants et bien choisis, mais trop peu nombreux.

LÉON-G. PÉLISSIER.

CORRESPONDANCE

Louvain, 28 septembre 1900.

A Monsieur le Marquis de Beaucourt,
Président du comité de rédaction du Polybiblion.

Monsieur le Président,

Le *Polybiblion* a publié, dans sa livraison de juillet 1900, p. 94, un entrefilet qui prétend analyser et apprécier un mémoire intitulé : *Guérison subite d'une fracture*, dû aux trois docteurs en médecine, C. Van Hoestenberghe, E. Royer et A. Deschamps, et qui avait d'abord paru dans la *Revue des questions scientifiques*, livraison du 20 octobre 1899. L'auteur de cette analyse absolument inexacte n'a lu attentivement ni les pieces justificatives, ni le mémoire qui les précèdent, ni les notes qui les suivent : il n'est pas inutile que vos lecteurs en soient prévenus. Ceux d'entre eux que l'étude des guérisons extraordinaires intéresse, liront certainement le livre récent de M. le Dr Boissarie : *Les Grandes Guérisons de Lourdes* : ils y verront ce que pense un juge compétent et consciencieux du cas de Pierre de Rudder, de la valeur des enquêtes des docteurs Van Hoestenberghe, Royer et Deschamps et de la partie scientifique de leur mémoire.

Je suis persuadé, Monsieur le Président, que vous n'hésiterez pas à accueillir cette rectification, et je vous prie d'agréer l'expression de ma considération très distinguée.

J. THIRION, S. J.,
Directeur de la *Revue des Questions scientifiques*.

CHRONIQUE

NÉCROLOGIE. — L'Église de France vient d'être douloureusement frappée par la mort de Mgr GOUTHE-SOULARD, archevêque d'Aix, qui a succombé, le 9 septembre dernier, à l'âge de quatre-vingts ans. Il était né le 1er septembre 1820 à Saint-Jean-la-Vêtre (Loire). Après avoir été professeur, l'abbé Gouthe-Soulard était curé de la paroisse Saint-Vincent de Paul, à Lyon, lorsque Mgr Ginoulhiac le prit comme vicaire général en 1871. En 1877, Mgr Caverot le nomma curé de Saint-Pierre de Vaise. C'est de cette paroisse que, en 1886, sur l'initiative de M. Goblet, ministre des cultes, il fut appelé directement à l'archevêché d'Aix. Nous n'avons pas à retracer ici la carrière épiscopale de Mgr Gouthe-Soulard. Il nous suffira de dire que ce prélat d'une foi ardente, éloigné de toute intrigue et de toute compromission, d'une simplicité pleine de franchise, quoique un peu rude, fut avant tout un grand protestataire qui n'a cessé de lutter contre les

persécuteurs de l'Église et les ennemis de la vraie liberté. On se souvient, par exemple, de la lettre par laquelle il s'éleva vivement contre l'invitation adressée en 1891 aux évêques français par M. Fallières, ministre des cultes, pour les engager à suspendre les pèlerinages à Rome. Déféré devant la Cour d'appel de Paris et condamné à 3 000 fr. d'amende, il porta sa cause devant l'opinion publique dans un volume intitulé : *Mon Procès, mes avocats* (Paris, 1891, in-18). Cependant toutes ses publications ne sont pas des œuvres de combat. C'est ainsi qu'on peut citer de lui : *Discours et allocutions sur les écoles, divers autres sujets et œuvres de charité* (Aix, 1891, in-18).

— L'Église catholique d'Angleterre a, de son côté, fait une grande perte en la personne du R. P. F. CLARKE, de la Compagnie de Jésus. Il était « Fellow » et « Tutor » de « St. John's College » à Oxford, lorsque, en 1869, abandonnant la brillante situation qu'il occupait, il abjura le protestantisme et entra dans la Compagnie de Jésus, dont il devint un des membres les plus remarquables. L'*Athenæum*, dont il avait été un des collaborateurs les plus zélés lui rend cette justice que « c'était un homme fort instruit, d'un commerce agréable et qui n'avait pas hésité à sacrifier une magnifique carrière à ses convictions religieuses. » Pendant un certain temps, il fut l'éditeur du *Month* et il écrivait parfois dans le *Nineteenth Century*.

— M. Louis-Gustave-Fortuné RATISBONNE, bibliothécaire du Sénat, qui vient de mourir, était le neveu des trois missionnaires de l'ordre de Notre-Dame de Sion que leur abjuration de la religion juive a rendus célèbres. Né à Strasbourg le 27 juillet 1827, il commença ses études au collège de sa ville natale et vint les achever à Paris au collège Henri IV. Il se fit ensuite recevoir licencié ès-lettres à la Faculté de Strasbourg, puis licencié en droit à Paris et se prépara à la carrière administrative; mais l'établissement de l'Empire lui ayant fait abandonner ses projets, il s'adonna au journalisme et à la littérature. De 1853 à 1876, il fut attaché à la rédaction du *Journal des Débats*. En 1877, il remplaça M. Octave Feuillet comme bibliothécaire du palais de Fontainebleau et, en 1874, il fut nommé bibliothécaire du Sénat. Parmi les nombreux ouvrages qui forment son bagage littéraire et le classent parmi les bons écrivains du second Empire, on peut citer une traduction en vers de la *Divine Comédie* de Dante (Paris, 1852-57, in-4), rendue tercet par tercet, et dont la première partie, *l'Enfer*, fut couronnée en 1854 par l'Académie française, tandis que la deuxième partie, *le Purgatoire*, et la troisième, *le Paradis*, ont obtenu le prix Bordin; — *Au printemps de la vie* (Paris, 1857, in-32); — *La Comédie enfantine* (Paris, 1860, in-8), recueil de fables morales pour l'enfance, couronné par l'Académie en 1861, et dont il y a eu plusieurs éditions ; — *Morts et vivants, nouvelles impressions littéraires* (Paris, 1860, in-12) ; — *Dernières Scènes de la comédie enfantine* (Paris, 1862, in-8), ouvrage dont il a été donné également de nombreuses éditions ; — *Les Figures jeunes*, poésies (Paris, 1865, in-18) ; — *Les Petits Hommes* (Paris, 1868, in-4) ; — *Les Petites Femmes* (Paris, 1871, in-4) ; etc. Il avait également, en qualité d'exécuteur testamentaire d'Alfred de Vigny, publié les œuvres posthumes de cet auteur : *Les Destinées* (Paris, 1864, in-8), et *le Journal d'un poète* (Paris, 1867, in-8).

— Le « général » Gustave-Paul CLUSERET, est mort au mois d'août dernier à la Crau. Il était né à Paris, le 13 juin 1823. N'ayant pas à apprecier ici le rôle qu'il a joué parmi les adversaires les plus ardents de l'Empire et, plus tard, de la République modérée, spécialement pendant la Commune, nous nous bornerons à rappeler qu'étant devenu officier dans l'armée française, il donna sa démission pour aller prendre part successivement à la guerre d'indépendance, en Italie avec Garibaldi, à la guerre de Sécession aux États-

Unis, dans le corps d'armée du Comte de Paris, et ensuite à la révolution féniane en Irlande. Rentré en France, il se lança dans le journalisme militant et publia de nombreux et violents articles dans le *Courrier français*, la *Démocratie*, le *Rappel*, la *Tribune* et dans l'*Art*, journal fondé par lui. Condamné plusieurs fois et obligé de fuir hors de France, il reparaît au moment de la révolution du 4 septembre et devient un des rédacteurs du journal révolutionnaire la *Marseillaise*. Condamné par le conseil de guerre pour sa participation aux affaires de la Commune, il s'échappe et ne rentre en France qu'après l'amnistie. Condamné de nouveau pour certains articles parus dans la *Marseillaise* et dans la *Commune*, il s'exile encore. Revenu en 1884, il affecta de ne plus s'occuper que de peinture ; sans doute il fit encore de la politique mais sans s'exposer désormais à de nouvelles poursuites. Il utilisa une partie de ses loisirs à nous dire ce qu'il pensait des événements politiques auxquels il avait été mêlé et publia des *Mémoires sur le second siège de Paris* (Paris, 1887, 2 vol. in-18). A une époque plus ancienne, il avait donné : *L'Armée et la Démocratie* (Paris, 1869, in-8).

— Le Portugal vient de perdre un de ses romanciers les plus connus, M. J.-M. D'EÇA DE QUEIROZ, mort récemment à Neuilly. Son premier ouvrage de valeur et celui que l'on considère comme le meilleur : *O Primo Basilio*, parut en 1878 et ne tarda pas à être traduit en français par Mme Rattazzi, sous le titre de : *Cousin Basile*, en allemand, sous celui de *Eine wie Tausend* et en anglais, par M. Serrano, sous celui de : *The Dry Death* (Boston, 1889). Les volumes qui suivirent furent : *O Mandarin* (Lisbonne, 1880) qui eut plusieurs éditions ; — *Scenas da Vida Devota* (Lisbonne, 1880) ; — *A Reliquia* (Lisbonne, 1887) ; — *Os Maias* (Lisbonne, 1888), violente satire de la vie portugaise. Pendant un certain temps, il fut le directeur de la *Revista de Portugal*. Il a, de plus, écrit des préfaces pour plusieurs de ses compatriotes, par exemple pour les *Aquarellas* de João de Deus, les *Azulejos* de Pinheiro Pindellas (1886), l'*Almanach encyclopédique*. Nul plus que lui n'a introduit le style réaliste dans la littérature portugaise. Au moment où il mourut, il était consul général du Portugal.

— On annonce encore la mort de MM. : DELACOUR, ancien rédacteur du *Journal de l'Oise* et à l'*Indépendant de l'Oise* ; — Clément, attaché à la bibliothèque de la Sorbonne, qui avait publié des études littéraires, notamment sur de Maistre ; — Paul [illegible] l'*Écho saumurois* ; — HOSTEIN, ancien officier, qui fut [illegible] la *France* et le *Nord* ; — Rene DE LICQUES, marquis [illegible] sous-préfet, directeur, à Beauvais, du *Clairon de [illegible]* Eugène LOUVET, des Missions étrangères de Pa[illegible] Saïgon, lequel laisse plusieurs ouvrages estimés, [illegible] *chine religieuse* (Paris, 1885, in-8) et *les Missions cat[illegible]* 1895, in-4) ; — MURER, administrateur des jou[illegible] *Havre* ; — Gabriel VICAIRE, avocat et poète [illegible] laisse entre autres poèmes : *Émaux bresso[illegible]* *vingt-neuf* (Paris, 1888, in-12) ; *Le Miracle de [illegible]* *Marie-Madeleine* (Paris, 1889, in-12).

— A l'étranger on annonce la mort de [illegible] ancien professeur de botanique à l'Écol[illegible] mort dans cette ville à 71 ans ; — Éd[illegible] à l'Université de Vienne ; — le Dr. A[illegible] Buxton, le 16 août, qui a fait partie [illegible] et a ecrit plusieurs ouvrages remar[illegible] naturelle, entre autres, un volum[illegible]

the seventeenth century; — le Dr. Adolphe BARWIN, bibliothécaire de la bibliothèque musicale de Sainte-Cécilia, mort à Rome, le 29 août, à 60 ans; — le Dr. BREUSING, professeur assistant de géologie à l'École supérieure technique de Hanovre, mort à Paramaribo, dans la Guyane hollandaise, pendant un voyage d'étude; — Auguste COMAS, ancien professeur à l'Université de Madrid, mort à Saint-Sébastien, à 66 ans; — le Dr. Ernst COMBE, professeur d'exégèse du Nouveau Testament, mort à Lausanne; — Grattan GEARY, journaliste bien connu dans l'Inde, qui après avoir été l'éditeur du *Times of India*, devient le propriétaire et l'éditeur de la *Bombay Gazette*; — le Dr. Friedrich GRIEPENKERL, professeur d'agriculture à Goettingen, mort à 73 ans; — Dr. Rudolf HESSEL, ichtyologiste, mort à Washington, à 75 ans; — Mme HUBER, écrivain suisse, mieux connue sous son nom de jeune fille Marie DÖBELI, morte au moment où elle allait publier de nouvelles poésies sous le titre de *Edelweiss*; — le Dr. Albert IAHN, professeur honoraire de philologie classique à Berne, mort dans cette ville à 89 ans, lequel laisse des ouvrages de valeur, tels que : *Die Keltischen Alterthümer der Schweiz, zumals des Kantons Bern* (Bern, 1860, in-4); *Die Kunde u. die Benutzung der Bongarsischen Handschriften u. Büchersammlung der Stadtbibliothek in Bern* (Bern, 1878, in-8), etc.; — Mac JOHNS, écrivain militaire allemand de valeur; — Richard KOCH, connu par ses publications sur les chemins de fer, mort à Hanovre; — le poète dramatique Dr. Hans KÖSTER, mort à 82 ans, le 6 septembre, à Ludwigslust; — Dr. Gustave MEYER, professeur de sanscrit et de philologie comparée à l'Université de Graz, mort le 29 août, à l'âge de 50 ans; — Paul Vassilievitch SCHEIN, mort à Riga, dans sa 74e année, lequel a réuni les chants populaires de la Grande Russie et de la Russie Blanche, qui furent publiés par l'Académie de Saint-Pétersbourg; — le Dr. Paul SCHOLZ, professeur de théologie à l'Université de Breslau; — Allwin SCHWIETZKE, directeur du bureau royal de statistique, mort à Berlin; — le Dr. Friedrich Anton ZÜRN, ancien professeur des sciences vétérinaires à l'Université de Leipzig, mort le 11 septembre, à Stadtsulza, à 66 ans.

CONGRÈS. — Le compte rendu *in extenso* des réunions tenues à Paris par le *Congrès international du patronage de la Jeunesse ouvrière* (*garçons et filles*) sous la présidence de M. Mézières, de l'Académie française, est en souscription jusqu'au 30 octobre, au prix de 5 francs au lieu de 10 francs. — Ce volume, fait à l'aide d'une sténographie complète, contiendra : 1° les discours de M. Mézières et de M. le comte de Mun, et le rapport général de M. J. Brunhes, professeur à l'Université de Fribourg; 2° les rapports sur l'éducation morale et intellectuelle, la formation chez les adolescents (garçons et filles) de la conscience, de l'initiative et de la volonté; les moyens de la preservation et de réhabilitation; 3° les rapports sur le développement physique et l'hygiène; les jeux de plein air, promenade, gymnastique; la lutte contre l'alcoolisme; le repos du dimanche; les établissements sanitaires, hospices, etc., pour les adolescents; 4° les rapports sur la protection internationale et interprovinciale de la jeunesse, et les formes diverses du patronage chez les nations étrangères; 5° le compte rendu de la visite des congressistes dans les œuvres sociales; 6° la visite de l'exposition des œuvres sociales à Paris et à Vincennes; 7° le compte rendu du concours international de gymnastique, qui a eu lieu à Issy, le 8 juillet 1900, sous la présidence de M. le général baron Baillod, vice-président de la Commission supérieure des sports à l'Exposition universelle : 80 sociétés, 1800 concurrents; 8° des planches de l'Exposition des œuvres sociales de Paris et de Vincennes. — Adresser le montant de la souscription à M. le Secrétaire général du Congrès du patronage de la jeunesse ouvrière, 7, rue Coëtlogon, Paris.

Que restera-t-il de Balzac? — Sous ce titre, la *Revue d'Europe* (n° de septembre dernier, p. 161-181) publie le résultat d'une manière de consultation psychologico-littéraire dont certains détails frappent, amusent, provoquent le sourire ou même en arrivent à faire hausser les épaules... Tout d'abord, en une page brève, M. Max Legrand expose l'objet de la question. « Le 18 août dernier, dit-il, marquait le 50e anniversaire de la mort d'Honoré de Balzac... On sait que, dans quelques semaines, la statue de Balzac par Falguière sera dressée au Palais Royal, et que, dès aujourd'hui, les œuvres du puissant romancier sont tombées dans le domaine public. A cette occasion, il nous a paru intéressant de demander à quelques romanciers et critiques quelles sont celles de ces œuvres qui garderont le plus de lecteurs populaires et quelles sont celles qui, plus ignorées ou moins populaires, sont destinées à sortir de l'ombre, soit en raison de la direction du goût littéraire vers telle forme de roman, soit en raison des préoccupations mystiques ou sociales des esprits. » Seize écrivains ont répondu à l'appel de la *Revue d'Europe*. Nous ne songeons nullement à analyser, même d'une façon sommaire, la manière de voir des seize auteurs en question ; nous nous bornerons simplement, quand il y aura lieu, à noter le passage saillant de chaque consultation ou, si l'on préfère, la pensée maîtresse de chaque consulté. — Le premier qui nous apparaît, c'est M. Maurice Barrès (23 lignes), lequel ne répond pas nettement aux questions. — Passons à M. Marcel Barrière (86 lignes). Celui-ci nous donne des opinions motivées qu'il résume ainsi : « La renommée de son génie, déjà si haute, grandira et traversera les siècles. Mais il n'est nullement certain que son œuvre, si touffue, si considérable, soit plus lue, plus étudiée, plus commentée qu'elle ne le fut jusqu'à ce jour. Le public ne connaîtra jamais Balzac à fond, car il est peu de personnes qui puissent avoir le loisir de lire les quatre-vingt-six romans de la *Comédie humaine*. Heureusement, il naîtra toujours des balzaciens pour s'initier au culte du maître et en exalter les mérites devant l'opinion. » — Aimez-vous les phrases sybillines? Alors les huit lignes de M. Jules Claretie peuvent passer pour un assez joli spécimen du genre. — Mais parlez-nous de M. Jean Destrem ; en voilà un qui n'y va pas de main morte ! Il a « buriné » 19 lignes au milieu desquelles vous pouvez savourer ceci : « Il ne restera rien de l'œuvre de Balzac. Il ne restera rien de l'œuvre d'aucun de ceux qui écrivent en prose. La postérité ne gardera de nous, pendant deux ou trois siècles, que quelques pièces de vers conservées dans les anthologies. » — 43 lignes ont suffi à M. Gabriel Ferry pour, en balzacien convaincu, dire tout ce qu'il pense du grand Honoré : « L'auteur de la *Comédie humaine*, déclare-t-il, comptera toujours de nombreux lecteurs, et dans toutes les classes. » — Nous supposons que les oracles de M. Remy de Gourmont, rendus en 18 lignes, toucheront médiocrement les partisans de Balzac. Ne négligeons point toutefois cette perle : « Pour moi, je me passe très bien de Balzac, mais quand j'ouvre un de ses volumes, je ne m'ennuie pas. Cependant, il faut bien le dire, Balzac a vieilli... Et cela est fort heureux, et fort bon signe pour notre vitalité. Si des romans écrits il y a soixante ou soixante-dix ans nous plaisaient encore comme au premier jour, cela voudrait dire que notre évolution est finie et qu'il n'y a plus qu'à nous ensevelir. » — Après cela, M. Ed. Martin-Videau (17 lignes), en voyant Balzac revendiqué par « certains partis et non des moins violents, » se dérobe purement et simplement. — M. Henri Mazel esquisse une vue d'ensemble d'une brièveté réelle, sur l'œuvre de l'illustre romancier (17 lignes également). — De M. Georges Ohnet : 2 lignes plus un mot, des plus admiratifs, et c'est tout. —

Mentionnons, pour simple mémoire, les 16 lignes de Mme Marguerite Poradowska, note manquant de relief. — Nous attendions mieux de M. de Spoelberch de Lovenjoul (16 lignes, comme l'auteur précédent). Réponse claire, mais beaucoup trop abrégée. — Quand à M. Edmond Thiaudière, on ne lui reprochera pas d'être avare de sa prose : 5 grandes pages pour chanter les louanges de l'homme et de l'œuvre. C'est bien ; mais n'a-t-il pas, juste au moment de terminer, la malencontreuse idée d'insister pour que l'on détache de la *Comédie humaine* les « deux à trois mille pensées éparses, dignes d'un La Bruyère ou d'un La Rochefoucault » que l'on y trouve. Or, nous nous demandons comment un écrivain aussi bien renseigné sur Balzac a pu ignorer jusqu'à présent que M. Alphonse Pagès a précisément publié ce travail... en 1866, sous le titre : *Balzac moraliste. Pensées de Balzac extraites de la « Comédie humaine » mises en regard des Maximes de Pascal, La Bruyère, La Rochefoucauld, Vauvenargues* (Paris, Michel Lévy, in-18 de 364 p.) — M. Gustave Toudouze a rédigé une bonne réponse de trois pages, dont voici la conclusion : « Tous les appétits intellectuels trouveront leur satisfaction individuelle dans la *Comédie humaine* ; les femmes, les mystiques, les sociologues, les philosophes, les politiques iront en lui à leurs livres préférés, sans pouvoir les imposer à ceux qui ne partagent pas leur manière de voir et de penser, et les écrivains continueront à se désespérer de trouver le drapeau de Balzac planté sur tous les sommets, dans tous les bas-fonds, vers lesquels ils auraient la tentation de se diriger. » — Nous gardons pour la fin les trois consultations de M. Henry Bordeaux (un peu plus d'une page), de M. Émile Michelet (une demi-page) et de M. Pontsevrez (2 pages). Les deux premières, à la vérité, nous ont paru un peu nébuleuses dans leur ensemble ; mais dans l'une et dans l'autre, nous retrouvons une pensée nette et franche, qui est aussi la nôtre : « L'humanité, dit M. H. Bordeaux, ne progresse pas, ou plutôt n'avance pas en tas, mais par le fait d'une élite. Cette élite détermine et fixe les grands courants de sensibilité d'une époque : la foule suit, et ne précède jamais. » — « Peu importe, déclare à son tour M. Émile Michelet, que les romans de Balzac soient plus ou moins en faveur, aujourd'hui ou demain. La compréhension du genie n'est jamais que le privilège d'une élite, laquelle impose au vulgaire une apparente admiration du génie, toute de façade et de convention. » — Enfin, écoutez M. Pontsevrez : Ce n'est pas la masse populaire qui, d'ici longtemps, absorbera les éditions multiples que provoquera la chute de l'œuvre du grand romancier dans le domaine public ; et à supposer que cette masse populaire achète et lise, je ne la crois pas capable de goûter, au point de les sacrer « populaires », les chefs-d'œuvre de ce génial createur... » Ces trois pensées de forme variable, mais de fond identique, nous ont paru éminemment judicieuses. Ne comprend et ne goûte pas qui veut le grand Balzac. Ce romancier, qui domine de haut tous ceux du siècle expirant, ne sera jamais *populaire*, du moins dans le sens actuel du mot : cette épithète se justifie mieux quand il s'agit de productions comme celles du « mousquetaire » Dumas, d'Auguste Maquet, du « rocambolesque » Ponson du Terrail ou... de Paul de Koch.

Paris. — Le Comité permanent de la Société française d'archéologie pour la conservation et la description des monuments historiques a, dans sa séance du 31 août dernier, nommé directeur de la Société, M. Eugène Lefèvre-Pontalis, et directeur adjoint chargé des fonctions de trésorier, M. Émile Travers.

— Les *Études, publiées par des Pères de la Compagnie de Jésus*, dans leur numéro du 5 octobre, ouvrent leur *Revue des livres* par la note suivante :

« Les *Études* ont été sollicitées de donner leur avis sur une question récemment soulevée : Les *Lettres inédites* de Pierre Olivaint, S. J., publiées dans le courant de cette année, sont-elles ou ne sont-elles pas authentiques ? Un ensemble de raisons fondées en critique poussent plusieurs personnes graves et bien informées à soutenir la négative. Les circonstances singulières, qui ont précédé et accompagné la publication, en défendent mal l'authenticité. Actuellement, on s'efforce de provoquer une confrontation des manuscrits qui ont servi à éditer les *Lettres inédites*, avec la collection authenthique des lettres du P. Olivaint. Elle intéresse trop l'honneur des éditeurs pour qu'on puisse douter qu'ils ne s'empressent de la réaliser. Dès qu'on en connaîtra les résultats, nous les signalerons à nos lecteurs. Si on la repoussait, nous les aviserions également, en exposant, au besoin, par le menu, les raisons et les circonstances.

— On sait tout ce que les assomptionnistes ont tenté pour répandre la bonne presse dans les masses. Il était utile qu'ils fissent connaître leurs habiles et fructueux procédés. Aujourd'hui nous les possédons dans le *Petit Manuel de propagande de la Bonne Presse* (Paris, Maison de la Bonne Presse, in-12 de 32 p.) où il est question spécialement des publications de cette maison : *La Croix*, *Le Pèlerin*, etc. Mais ceux qui se livrent à l'aspotalat par la presse y rencontreront d'utiles leçons dans la deuxième partie de l'opuscule relative aux questions pratiques.

— De la même librairie : *Pourquoi faut-il croire en Dieu ? Réponse de la science*, par D. L. de Saint-Ellier (in-12 de 29 p.). C'est de l'apologétique populaire. Ces feuilles sont adressées au peuple, aux ouvriers, aux enfants de nos écoles pour paralyser les terribles effets de l'irreligion prétendant s'appuyer sur la science. On abandonne les preuves trop metaphysiques pour considérer les faits à l'aide du bon sens : les merveilles de l'ordre dans la nature et leur cause première. A ces faits sont ajoutes les témoignages des princes de la science moderne qui reconnaissent l'existence d'une Intelligence ordonnatrice souveraine et d'une Providence qui gouverne le monde.

— Encore de l'apologétique populaire avec *la Pauvreté religieuse. Réponse à de récentes attaques*, par le P. H. Guillermin (Paris, Maison de la Bonne Presse, in-12 de 48 p.). Les sectaires font deux griefs aux communautés religieuses concernant leurs biens : la pauvreté de l'individu et la richesse de la congrégation. L'auteur expose au clair ce qu'est le vœu de pauvreté et sa legitimité et le droit de possession de la communauté, en montrant l'usage qu'elle en fait et l'honnêteté des moyens employés pour acquérir des biens matériels. A lire surtout par ceux qui se scandalisent des richesses des congrégations.

— Dans une plaquette : *Souvenirs rimés* (Paris, Chamuel, in-18 de 36 p.), M. J.-C.-Alfred Prost, chante les lacs de la Suisse, admire Barcelone, salue Rubens à Anvers, Rembrandt à Amsterdam, le Tsar à Paris, etc. Le poète exhale aussi sa foi patriotique sur les tombes des soldats français morts à Coblentz, devant l'Ariane de Francfort, au pied de la statue de Fabert à Metz, près des tombeaux du maréchal de Saxe, à Strasbourg et de Charlemagne, à Aix-la-Chapelle, ainsi qu'au seuil de la maison de Jeanne-d'Arc, à Domremy. Il convient de retenir spécialement une poésie intitulée : *A la France*, parallèle frappant de notre grandeur passée avec les tristesses de l'heure actuelle.

ANJOU. — M. l'abbé Uzureau a publié dans la *Revue historique et archéologique du Maine* une courte dissertation sur *Une Question de préséance entre les évêques du Mans et d'Angers en 1699* (Mamers, C. Fleury et A. Dangin,

in 8 de 9 p.). Ce fut au synode de Tours que M. de la Vergne de Tressan, évêque du Mans, réclama la préséance contre M. Michel Le Pelletier, évêque d'Angers. Sans trancher la question, on suivit l'ordre d'ancienneté de sacre. Mais les précédents historiques rappelés par l'une et l'autre partie n'en sont pas moins curieux et intéressants.

AUVERGNE. — A l'occasion du centenaire de la bataille de Marengo, où périt glorieusement, à l'âge de 32 ans, le général Desaix, l'Auvergne, d'ordinaire peu soucieuse de la gloire de ses grands hommes, s'est émue. Des fêtes solennelles ont été célébrées à Clermont, à Riom et à Ayat, lieu de naissance du général; enfin des savants auvergnats se sont mis à l'œuvre pour faire connaître, non seulement le héros de Marengo, mais encore l'histoire de sa famille. Les Des Aix, de fort petite, mais très ancienne noblesse, ont vécu des siècles sans grand relief. Ils faisaient partie de cette noblesse de province très pauvre, et qui ne tirait de ses titres autre avantage que de faire entrer les filles dans un chapitre et les fils dans l'armée. Ceux-ci, après une longue carrière, se retiraient dans leur demeure, avec le grade de capitaine, la croix de Saint-Louis et une très modique pension. Leur vieillesse s'écoulait dans une médiocrité qui n'est même pas comparable au bien-être actuel d'un simple paysan. L'étude que vient de faire paraître, d'après les archives de famille, sur les ancêtres du général Desaix, un ancien magistrat, M. Bernet-Rollande, mérite d'être connue. En voici le titre : *Les Ancêtres du général Desaix : Chalus, — Mérinchal, — Veygoux, 1474-1768* (Clermont-Ferrand, L. Bellet, in-8 de 36 p.). — En même temps que paraissait ce bon travail, un imprimeur de Riom, M. Ulysse Jouvet, l'éditeur d'une précieuse revue d'histoire locale, publiait quelques *Documents sur le général Desaix* (16 p. in-8). Le plus important est une lettre de M. de Bonneval, fournisseur d'armée, à son ami Urion de la Guesle : elle donne d'intéressants détails sur la mort de Desaix. M. de Bonneval les tenait de Savary, aide-de-camp du général.

FRANCHE-COMTÉ. — Le plus souvent, on peut dire même presque toujours, les « procès-verbaux » des séances des sociétés savantes sont quelconques; aussi les personnes qui n'y ont pas un intérêt direct les considèrent-ils comme quantité négligeable. Tel n'est point le cas de cette partie du volume que nous recevons de l'*Académie des sciences, belles-lettres et arts de Besançon, année 1899* (Besançon, imp. P. Jacquin, in-8 de XLVIII-310 p.). Il y a là d'abord, avec des toasts intéressants comme celui du docteur Meynier ou fort spirituels comme celui de M. Émile Longin, des poésies bien amusantes signées de M. P. Guichard et de M. Jules Gauthier; entre parenthèses, nous ignorions que ce dernier, si connu dans l'érudition, sût aussi gaiement taquiner la muse : nos compliments. On trouve ensuite quatre notices sur des personnalités comtoises récemment disparues, — vrais modèles du genre qu'il conviendrait d'adopter pour une biographie générale des Comtois « recommandables, » comme eût dit Désiré Monnier. Si nous passons aux Mémoires, qui forment la partie principale du volume que nous avons sous les yeux, nous remarquons tout de suite divers travaux qui ont fait, ici même, l'objet de notices spéciales. Cela s'est produit pour : *Le Prieuré de Romainmôtier dans le pays de Vaud et en Franche-Comté*, par notre collaborateur M. le docteur J. Meynier (*Polybiblion*, t. LXXXVI, p. 477); — *La Vigne et les vignerons à Besançon* (par M. Alfred Vaissier (t. LXXXVIII, p. 183-184); — *Le Géologue Jules Marcou*, par M. le docteur Albert Girardot (t. LXXXVIII, p. 280); — *Un Voyageur en Franche-Comté en 1678*, par M. Léonce Pingaud (t. LXXXIX, p. 89). Nous citerons ensuite les *Souvenirs sur Armand Barthet*, de M. Charles Baille, que

nous avons signalés lors de leur insertion, avec de légères variantes, dans la *Revue hebdomadaire* du 2 décembre 1899, sous le titre de : *Armand Barthet et « le Moineau de Lesbie »* (*Polybiblion*, t. LXXXVIII, p. 85-86). Enfin nous mentionnerons les travaux suivants : *L'Expérience viticole en Franche-Comté*, par M. Alfred Vaissier ; — *La Fin de Charles le Téméraire* (*1476-1477*), par M. le chanoine Suchet ; — *Le Siège de Rochefort-sur-le-Doubs et la mort de Jean IV de Chalon-Auxerre, prisonnier à Grimont, épisode de la guerre des Grandes Compagnies* (*1368-1370*), par M. Jules Gauthier ; — *Les Terres franc-comtoises d'Outre-Joux*, par M. le docteur J. Meynier ; — *La Vie de saint Anselme*, par M. le comte Domet de Vorges ; — *Besançon sous le premier Empire. I. Députés, fonctionnaires, etc. II. Le Maire Daclin*, par M. le docteur Ledoux.

— *Les Mémoires de la Société d'émulation du Doubs*, dont le tome quatrième de la septième série vient de nous parvenir (Besançon, impr. Dodivers, in-8 de xxxv-447 p., avec 9 planches et 2 tableaux) peuvent lutter d'intérêt et de mérite avec ceux de l'Académie bisontine. Cet important recueil, lui aussi, renferme des procès-verbaux instructifs sur lesquels il serait trop long d'insister. Mais, de même que pour le précédent, c'est surtout en consultant les mémoires qui le composent que l'on pourra apprécier comme il convient l'activité litteraire de la Société. Là, en effet, sont réunis les études ci-après dont la variété séduira nombre de lecteurs : *La Société d'émulation du Doubs en 1899*, par M. Jules Gauthier ; — *Les Noms de lieux romans en France et à l'étranger* (suite), par M. le docteur J. Meynier ; — *Conséquences économiques de l'adduction à Besançon des forces motrices de la Haute-Loue*, par M. Charles Bonnet ; — *Un Mystère français au XIVe siècle. Le Jour du Jugement* (de la Bibliothèque de la ville de Besançon), par M. Émile Roy ; — *Sonnets et stances*, par M. Victor Guillemin ; — *Des Difformités, infirmités et maladies reproduites dans les œuvres d'art*, par M. le docteur Bruchon fils ; — *Catalogue descriptif de 206 sceaux-matrices conservés dans les collections publiques ou privées*, par M. Jules Gauthier ; — *Description géologique des environs de Besançon*, par M. N. Parandier ; — *Besançon après la réunion 1664-1668*), par M. le docteur J. Meynier ; — *Notice sur Adolphe Gurnaud* (*1825-1898*), par M. Jules Gauthier ; — *Flora Sequaniae Exsiccata, ou Herbier de la flore de Franche-Comté*, par M. X. Vendrely ; — *Notes sur deux bornes milliaires de la voie de Vesontio à Argentoratum, trouvées à Mathay* (*Doubs*) *en 1894-1895*, par M. Jules Gauthier ; — Enfin un compte rendu alléchant du *Congrès de l'Association franc-comtoise inaugurée à Dole le 10 août 1899*. Si les projets mis en avant au sein de ce congrès, où les diverses sociétés savantes de la province étaient représentées, reçoivent leur exécution prochaine, l'Association aura bien mérité de la Franche-Comté. Mais pour cela il faut, avec un savoir et des talents qui ne manquent pas au pied du Jura, des volontés fermes et persévérantes. Or, on connaît le dicton : « Comtois, tête de bois », qui, interprété dans le bon sens, signifie qu'une fois une résolution prise, le Comtois n'en démord plus. Voilà bien, pour nos amis de Besançon, Lons-le-Saunier, Poligny, Vesoul, Gray, Montbéliard, etc., le cas de justifier leur réputation.

LANGUEDOC. — M. Léon Clugnet continue sa *Bibliographie du culte local de la Vierge Marie* qui aura 18 fascicules. Deux ont paru : le premier relatif à la province ecclésiastique d'Aix, dont nous avons déjà entretenu ici même les lecteurs du *Polybiblion* (t. LXXXVIII, p. 89-90), le second comprenant la province ecclésiastique d'Albi, c'est-à-dire, les diocèses d'Albi, de Cahors, de Mende, de Perpignan, de Rodez (*Bibliographie du culte local de Marie, 2e fasc. Province ecclésiastique d'Albi.* Paris, A. Picard et fils, in-8, paginé

74-137). Rappelons que chacun des fascicules donne la liste des écrits concernant les sanctuaires de Marie situés dans l'une des dix-sept provinces ecclésiastiques de la France. C'est un travail qui répond à un réel besoin et qui a exigé des recherches infinies. M. Clugnet, avec une modestie qui honore le savant, convient qu'il peut y avoir des erreurs et surtout qu'il doit se rencontrer des lacunes dans cette bibliographie. Aussi serait-il « excessivement reconnaissant envers toute personne qui voudra bien l'aider à corriger les premières et à combler les secondes, en lui faisant parvenir des indications précises, destinées à figurer dans des additions ou dans une nouvelle édition », qui, à raison de la réelle valeur de l'ouvrage sera sans doute à échéance prochaine.

Maine. — Notons l'apparition du tome I du *Dictionnaire historique, topographique et biographique de la Mayenne* (Laval, A. Goupil, in-8 de 850 p. à deux colonnes). L'auteur, le savant abbé Angot, dont le nom est bien connu de nos lecteurs, en a fait une vraie merveille. Le nombre des détails est prodigieux ; il les classe dans l'ordre chronologique ; ses monographies de communes sont de vraies histoires, dont le verbiage est soigneusement absent et les sources rigoureusement indiquées. Ses biographies des hommes qui ont figuré dans l'histoire de la Mayenne, sont étendues même à ceux qui n'en étaient point originaires. Point n'est besoin de dire qu'ici le véritable esprit critique règne, et que ce n'est point un esprit de dénigrement. Avec une grande modestie, l'auteur indique lui-même les lacunes et expose son but si fructueux : « favoriser, faciliter les travaux ultérieurs. » Il réclame des corrections, des additions ; il s'efface devant tous ceux qui l'ont aidé, soutenu, encouragé ; il s'incline devant la main du Très-Haut. Il ne nous permettrait pas de faire de comparaison ; mais après avoir feuilleté ce premier volume avec une attention scrupuleuse, nous pouvons dire que c'est un des meilleurs dictionnaires qui existent. On ne saurait trop louer ses bibliographies.

Normandie. — Personne n'était mieux qualifié que M. Robert Triger pour écrire la biographie de *Léon Duchesne de la Sicotière*, avocat, sénateur de l'Orne, membre correspondant de l'Institut (Alençon, E. Renaut-de-Broise, in-8 de LXXXV-245 p.). Peu d'hommes ont été aussi intimement et aussi utilement mêlés à la vie de leur pays. Non seulement à la barre des tribunaux il défendait les personnes, mais à la tribune du conseil municipal d'Alençon, du conseil général de l'Orne, de l'Assemblée nationale, il sut faire entendre sa voix pour les meilleures et les plus nobles causes. Historien, Normand d'abord, « Breton et Vendéen » (p. XXIII) ensuite par son second mariage, il a laissé dans son *Frotté* un monument impérissable, un trésor dans lequel viendront puiser les historiens futurs. C'était aussi un agriculteur émérite, témoins ses discours au Sénat (p. LXV). C'était surtout un brave homme dans toute la force du terme (p. XL et LXXX). « Catholique sincère, royaliste libéral », tel il se dépeint lui-même, tel l'a admirablement compris M. Triger. Une bibliographie complète de ses œuvres a été dressée avec un soin jaloux par M. Louis Polain.

— M. Lanfranc de Panthou a écrit une très substantielle *Monographie de la commune d'Évrecy* (Caen, L. Jouan, in-8 de 180 p.). Il nous permettra de le chicaner, lui, ancien procureur général, sur son titre. La « paroisse » d'Évrecy n'est devenue « commune » qu'au moment de la Révolution et le dernier chapitre seul convient au titre. Ceci dit, il faut le remercier d'avoir longuement et patiemment étudié une histoire qui n'a rien de très saillant. A peine pourrait-on signaler les pénitentes de l'abbé Heurtin, la visionnaire d'Évrecy et celle de Landes au XVIIIe siècle (p. 37). Le monastère est resté

légendaire. Le reste n'eut aucune importance. En tous cas, M. de Panthou a minutieusement décrit la fiefferme et les impôts, les assises et la vicomté. Les détails qu'il donne sur l'administration révolutionnaire sont entremêlés de réflexions d'une haute justesse, empruntées à Taine et à Albert Duruy. On sent dans toute cette étude le bon magistrat et le bon chrétien qui se retrempe dans l'histoire pour se consoler des tristesses de l'heure présente (p. 3).

— M. Louis Duval a finement dessiné le portrait de *Deux Professeurs du collège royal de Rouen, curés d'Ambrières, Athanase Auger et Jacques-Claude Desnos* (Caen, H. Delesques, in-8 de 26 p.). Extrait de l'*Annuaire de l'Association normande*). L'un fut un véritable « déraciné » (p. 3), l'autre fut un « confesseur de la foi » (p. 4). Les documents qui entourent cette petite étude en font une utile contribution à l'histoire du clergé pendant la Révolution.

— Combien attachante, et combien incomprise fut la figure de *Philippe de Chennevières-Pointel* que nous retrace M. Louis Duval (Alençon, A. Herpin, in-4 de 19 p.). Esprit vif, intelligent, nature droite, cœur d'or, il fut la providence des artistes et une victime de la politique. Les *Lettres rurales* (p. 13) sont un modèle de verve et de bon sens; l'hommage rendu par M. Henri Roujon à son prédécesseur, comme directeur des beaux-arts, montre la part utile et bienfaisante qu'il eut dans le développement de l'art contemporain. Heureusement M. Louis Duval s'est trouvé là pour lui faire rendre justice par l'histoire.

— Avec quelle délectation on se plonge dans le savant mémoire de M. Louis Duval sur *l'Imprimerie et la librairie à Alençon et dans le diocèse de Sées* (Alençon, A. Herpin, in-4 de 100 p.)! C'est parfait d'érudition, de travail, d'apprêt littéraire et artistique. Le premier imprimeur fut Simon Dubois en 1529, mais dès 1488 on imprimait à Rouen un missel pour Sees. Puis vinrent des Courtrières, Le Crosnier, Le Gendre, et les Buon, Louis Hebert et les Mévrel. Puis voilà la dynastie des Malassis, l'affaire du *Secret des finances divulgué* (p. 34), le *Projet de réunion des postes* (p. 45), l'*Histoire secrète de la cour de Berlin* (p. 47), *les Vers à Monsieur Chartrain-Belnos*, (p. 57), le dessinateur lithographe Trachsel (p. 60), enfin les modernes parmi lesquels l'immortel Poulet-Malassis.

— Qui connaît *les Épingles et les aiguilles de Laigle*? Personne mieux que M. Louis Duval (Alençon, A. Herpin, in-4 de 36 p.), qui nous conte leur histoire dans les moindres détails. Elle remonte au XVe siècle ; en 1775, la fabrique fut visitée par Bernardin de Saint-Pierre ; Louis XVI et Napoléon devaient s'y arrêter ; malheureusement les nécessités de la politique et du voyage les en empêchèrent. Les aiguilles ne datent que du XVIIIe siècle. Elles n'ont guère d'histoire.

— Dans son *Rapport sur les archives départementales de l'Orne* (Alençon, Vve F. Guy, in-8 de 23 p.), M. Louis Duval signale le nombre croissant de communications faites sur place. Mais ce qu'il y a de plus précieux, ce sont ses notes sur les archives communales des canton d'Athis, de La Ferté-Macé (archives très importantes à Couterne), de Flers, de Juvigny, de Messei, d'Écouché, du Mesle-sur-Sarthe, de Bellême, de Longni, de Nocé, du Theil et de Touronvre.

PROVENCE. — Il y a quelques années M. Octave Teissier, ancien archiviste de la ville de Marseille, publiait l'*Armorial de la sénéchaussée de Draguignan;* aujourd'hui l'infatigable chercheur dont le nom est si populaire en Provence donne l'*Armorial de la ville de Toulon, 1696* (Toulon, agence du *Petit Marseillais*, in-8 de 89 p.). Dans ce dernier travail, l'auteur ne s'est pas borné à reproduire, en ce qui concerne Toulon, l'Armorial de d'Hozier; outre les

listes de noms dressées par le célèbre généalogiste, il donne : 1° une substantielle notice historique sur le régime municipal toulonnais; 2° la liste complète des familles consulaires qui prirent une part active à la gestion des intérêts communaux pendant près de trois siècles. Cette liste comprend, en outre, la description des armoiries qui leur furent attribuées en 1696; 3° les noms et les armoiries des officiers de marine en résidence à Toulon à cette dernière date; 4° le recensement des notables habitants qui reçurent des armoiries. Pour compléter ces nomenclatures des familles toulonnaises, M. Teissier a résumé la monographie de quelques-unes d'entre elles qui ont rendu des services distingués dans la marine ou dans des fonctions publiques se rattachant à la vie municipale de Toulon. Nous sommes en présence d'une contribution de premier ordre à l'histoire de la grande cité militaire méditerraneenne à laquelle M. Teissier a consacré de nombreux et remarquables travaux.

Belgique. — Quel merveilleux essor a pris il y a quelques années le port d'Anvers, il est inutile de le rappeler aux lecteurs du *Polybiblion*; il est, par contre utile et intéressant de leur apprendre que, depuis un siècle, les Rochelais ont prévu cet essor, et en ont redouté les conséquences néfastes pour le commerce français. M. Émile Garnault, l'érudit historien du commerce rochelais, en a récemment fait la preuve dans un curieux article sur *le Port d'Anvers* inséré dans le *Bulletin de la Société des études coloniales et maritimes* du 31 juillet 1900 ; il y a publié les passages caractéristiques d'un rapport du 17 nivose an X (7 janvier 1802) où la Chambre de commerce de La Rochelle a montré une fois de plus beaucoup de sagacité et d'intelligence.

Suisse. — Tous ceux qui, à l'Exposition universelle de Paris, ont visité la section géographique de la Suisse, y ont remarqué et admiré le relief de la Suisse, dressé par M. C. Perron à l'échelle de 1/100 000°. Les règles suivant lesquelles a été modelé ce beau travail sont indiquées dans un excellent mémoire que M. Perron a transmis au jury de la cartographie à l'Exposition (*Des Reliefs en général et du relief au 1/100 000° de la Suisse en particulier*. Genève, Stapelmohr, in-12 de 12 p.). Il faut lire ce court travail; même quand on ne fait pas de la géographie ni de l'enseignement son étude spéciale, on y trouvera beaucoup à apprendre.

États-Unis. — A tous ceux qui s'occupent d'histoire américaine, signalons un fascicule que vient de publier la bibliothèque de Boston ; c'est une sorte de guide destiné aux personnes qui font des recherches généalogiques, qui énumère les généalogies et les histoires urbaines et locales contenant des indications biographiques conservées dans la bibliothèque publique de Boston. Utile surtout aux habitants de Boston, cette liste alphabétique (*A finding list of Genealogies, and Town and Local Histories containing family records in the public library of the City of Boston*. Boston published by the trustees, in-8 de VIII-80 p.), exécutée par feu Arthur M. Knapp et augmentée par Mlle Agnès C. Doyle, et susceptible de rendre des services même aux travailleurs du dehors.

Publications nouvelles. — *Sur le chemin du Calvaire*, par le P. J. Hébert (in-8, Maison de la Bonne Presse). — *La Mère des chrétiens et la Reine de l'Église*, par l'abbé J. Lémann (in-12, Lecoffre). — *Œuvres de saint François de Sales, évêque et prince de Genève, et docteur de l'Église*. T. XI. *Lettres*, 1er vol. (in-8, Annecy, Niérat). — *Manuel pratique de piété*, par le P. J. Jacques (in-16 cart., Tournai, Casterman). — *La Vie affective*, par le Dr Surbled (in-12, Paris, Amat ; Lyon, Vitte). — *Philosophie et pratique du collectivisme intégral révolutionnaire*, par E. Boulard (in-12 cart., Société d'éditions

scientifiques). — *Éléments d'économie politique pure, ou Théorie de la richesse sociale*, par L. Walras (in-8, Pichon). — *Manuel social. La Législation et les œuvres en Belgique*, par A. Vermeersch (in-8, Louvain, Uystpruyst). — *La Fédération de l'Europe*, par J. Novicow (in-12, Alcan). — *Recueil de problèmes de géométrie analytique*, par F. Michel (in-8, Gauthier-Villars). — *Les Décharges électriques dans les gaz*, par J.-J. Thomson (in-8, Gauthier-Villars). — *Leçons de chimie physique professées à l'Université de Berlin*, par J.-H van 'T. Hoff, trad. par M. Corvisy. T. III (in-8, Hermann). — *Aux Champs ! De l'utilité qu'il y aurait à retenir aux travaux agricoles l'enfance et la jeunesse*, par le Dr A. Miquet (in-12, Société d'éditions scientifiques). — *Le Chemin du repos*, par M. Pottecher (in-12, « Mercvre de France »). — *Œuvres complètes* de Paul Bourget. *Romans. I. Cruelle énigme. Un Crime d'amour. André Cornélis* (in-8, Plon-Nourrit). — *Quo Vadis ? roman des temps néroniens*, par H. Sienkiewicz ; trad. par B. Kozakiewicz et J.-L. de Janasz (in-12, Revue Blanche). — *Sans dogme*, par H. Sienkiewicz ; trad. par le comte A. Wodzinski (in-12, Calmann Lévy). — *Trait d'union*, par H. Doris (in-12, Plon-Nourrit). — *La Terre éternelle*, par P.-L. Garnier (in-12, Stock). — *Notre Cousine Mine d'or*, par M. d'Hauterive (in-12, Henri Gautier). — *Giboulées*, par F. Mavil (in-12, Henri Gautier). — *L'Épopée de l'Église*, par C. Vincent T. Ier. *La Grande Aube* (in-8, Maison de la Bonne Presse). — *Saint Prosper d'Aquitaine. Étude sur la littérature latine ecclésiastique au Ve siècle en Gaule* (gr. in-8, Paris, Picard et fils ; Toulouse, Privat). — *Le Théâtre français et anglais. Ses origines grecques et latines (drame, comédie, scène et acteurs)*, par C. Hastings (in-8, Firmin-Didot). — *La Divine Comedie* de Dante Allighieri ; traduction en vers français accompagnée du texte italien, d'une introduction historique et de notices explicatives en tête de chaque chant, par A. de Margerie (2 vol. in-8, Retaux). — *Histoire de l'Europe et de la France (1610-1789)*, par J. Brugerette. T. Ier (in-12, Delagrave). — *Histoire contemporaine*, par S. Denis. T. III (in-8, Plon-Nourrit). — *Le Grand Schisme d'Occident*, par L. Salembier (in-12, Lecoffre). — *Saint Vincent de Paul et le Sacerdoce*, par Un Prêtre de la Congrégation de la Mission (in-8, Desclee, de Brouwer et Cie. — *La Prélature de Léon XIII, d'après sa correspondance inédite*, par Boyer d'Agen (in-8, Société française d'éditions d'art). — *L'Avancement fin de siècle*, par le général Lewal (in-8, Chapelot). — *Les Femmes arabes en Algérie*, par H. Auclert (in 12, Société d'éditions scientiques). — *L'Éducation militaire de Napoléon*, par J. Colin (in-8, Chapelot). — *1793-1805. Projets et tentatives de débarquement aux îles britanniques*, par E. Desbrière. T. Ier (in-8, Chapelot). — *Rastatt. L'Assassinat des ministres français le 28 avril 1799*, par le Cne O. Criste (in-8, Chapelot). — *Histoire de la marine française*, par C. de la Roncière. T. II (in-8, Plon-Nourrit). — *La Société académique d'Agen (1776-1900)*, par P. Lauzun (in-8, Picard et fils). — *Trois ans en Allemagne. Usages, mœurs, coutumes, études sociales, administratives et militaires, interviews*, par C. Benedetti (in-12, Daragon). — *Histoire et religion des Nosairis*, par R. Dussaud (in-8, Bouillon).

VISENOT.

Le Gérant : CHAPUIS.

Imprimerie polyglotte Fr. Simon, Rennes.

POLYBIBLION

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE UNIVERSELLE

PHILOSOPHIE

Psychologie et Métaphysique. — 1. *Esquisse d'une psychologie fondée sur l'expérience*, par le Dr Herald Höffding; traduite par Léon Poitevin. Paris, Alcan, 1900, in-8 de xii-484 p., 7 fr. 50. — 2. *Études critiques sur les connaissances et sur la psychologie*, par W.-N. Tenicheff. Paris, Giard et Brière, 1900, in-8 de 51 p. — 3. *La Vie affective*, par le Dr Surbled. Lyon, Vitte; Paris, Amat, 1900, in-12 de 232 p., 3 fr. — 4. *La Tristesse et la joie*, par G. Dumas. Paris, Alcan, 1900, in-8 de 427 p., 7 fr. 50. — 5. *Introduction à la vie de l'esprit*, par Léon Brunschvicg. Paris, Alcan, in-12 de 176 p., 2 fr. 50. — 6. *Essai sur l'imagination créative*, par Th. Ribot. Paris, Alcan, 1900, in-8 de vii-304 p., 5 fr. — 7. *Problèmes de philosophie positive*, par G. de Greef. Paris, Schleicher, 1900, in-12 de xi-169 p., 3 fr. — 8. *La Constitution du monde*, par Mme Clemence Royer. Paris, Schleicher, 1900, in-8 de xxii-800 p., avec 92 fig., 25 tableaux et 4 planches hors texte, 15 fr.

Morale et Sociologie. — 9. *Institutiones philosophiae moralis et socialis*, auctore A. Castelein, S. J. Bruxelles, Schepens, 1899, in-8 de vi-664 p. — 10. *Institutiones philosophiae moralis et socialis*, auctore A. Castelkin, S. J. Editio minor. Bruxelles, Schepens, 1899, in-8 de vi-372 p. — 11. *Le Crime et le suicide passionnels*, par L. Proal. Paris, Alcan, 1900, in-8 de vi-683 p., 10 fr. — 12. *Idéal antique et idéal nouveau*, par N. Marini; trad. de l'italien par M. Le Monnier. Rome, Guggiani, 1900, in-8 de 61 p., 1 fr. — 13. *La Généalogie de la morale*, par F. Nietzsche; trad. par H. Albert. 2e éd., Paris « Mercvre de France », 1900, in-12 de 289 p., 3 fr. 50.

Histoire et Critique. — 14. *Avicenne*, par le baron Carra de Vaux. Paris, Alcan, 1900, in-8 de vii-302 p., 5 fr. — 15. *Kant*, par Th. Ruyssen. Paris, Alcan, 1900, in-8 de xii-351 p., 5 fr. — 16. *Mélanges philosophiques*, par l'abbé E. Blanc. Lyon, Vitte; 1900, in-8 de 396 p. — 17. *L'Année philosophique*, publiée sous la direction de A. Pillon. 10e année. Paris, Alcan, 1899, in-8 de 315 p., 5 fr.

1. — A la littérature danoise qui nous donna des romanciers, devrons-nous encore des philosophes ? En voici un, professeur à l'Université de Copenhague, dont l'*Esquisse d'une psychologie fondée sur l'expérience*, a été traduite par M. L. Poitevin. A la vérité, celui-ci s'est servi d'un texte allemand, mais « sa traduction a été rendue conforme, avec l'aide de l'auteur lui-même, à la dernière édition danoise. » M. Pierre Janet nous en avertit dans une préface dont le livre est précédé. Nous pouvons donc y chercher avec confiance la pensée de l'auteur. Il nous présente une psychologie de la connaissance (ch. v), du sentiment (ch. vi) et de la volonté (ch. vii). J'ai cherché comment nous percevons le réel, et j'ai trouvé que nous avions, pour le distinguer des illusions et des hallucinations, un criterium négatif et subjectif. « Le réel, c'est ce que nous percevons comme réel, ce que nous sommes obligés de laisser subsister tel quel, malgré tous nos efforts en sens contraire, ce que nous ne pouvons pas nous empêcher de reconnaître. » (p. 275). Tandis que

le rêve le plus systématique n'est qu'un fragment au point de vue de l'ensemble des perceptions, il y a cohérence entre celles qui nous représentent des objets existants ; cette cohérence est le criterium de la réalité. — Mais ne pourrait-on admettre que si « nous sommes obligés de laisser le réel subsister tel quel » c'est parce qu'il y a en lui des éléments qui s'imposent à la perception, qu'il est inévitable d'affirmer, précisément parce qu'ils nous apparaissent éclairés par une lumière qui nous *oblige* à les voir. Le criterium devient alors objectif et se ramène à ce que les métaphysiciens d'autrefois nommaient l'évidence. — L'auteur insiste sur la complexité des sensations ; les plus simples résulteraient d'éléments inconscients multiples ; il ramène les lois de l'association à la totalisation. Cela est conforme à la théorie générale de la conscience qui serait essentiellement une synthèse. En cela, cet émule de Wundt rappelle les idées systématiques de Kant sur l'activité de l'esprit. Pourtant est-il logique, lorsqu'on déclare nécessaire le concert d'une force destinée à grouper les données sensibles, à les associer dans l'unité d'une représentation cohérente, de ne pas conclure à l'existence d'un être dont cette force est la propriété et que, d'Aristote à Malebranche, on a appelé l'âme ? — Le chapitre consacré à la psychologie du sentiment débute par une distinction entre le sentiment et la sensation ; il continue par l'étude comparée du sentiment et de la représentation : égoïsme et sympathie : telles sont les deux bases sur lesquelles s'élève l'édifice affectif, depuis les manifestations instinctives les plus humbles jusqu'aux expressions réfléchies les plus hautes : morales, intellectuelles, esthétiques, religieuses. Ici, nous remarquons une étude pénétrante du rire et du ridicule dont les antécédents et les conditions physiologiques sont finement analysés. La volonté serait, au dire de M. Höffding, la plus primitive et la plus dérivée des manifestations psychiques ; son évolution supérieure est liée au progrès de la connaissance et du sentiment. Malheureusement l'auteur prend nettement parti pour le déterminisme et ne veut entendre par *liberté* que « la concentration et l'indépendance de la volonté, qui font que l'homme est, pendant toute sa vie et en tous ses actes, d'accord avec ses convictions les plus intimes et ses sentiments les plus profonds » (p. 452). Cependant une question se pose : cet accord est-il la conséquence naturelle de notre constitution mentale ou au choix de notre volonté ? Il est facile de se tirer d'affaire en renvoyant la discussion aux moralistes ; mais encore faut-il que les psychologues leur fournissent des résultats qui permettent une solution exacte du problème. Ces trois chapitres sont précédés de notions générales sur l'objet et la méthode de la psychologie, l'âme et le corps, le conscient et l'inconscient, les éléments psychologiques. L'auteur s'y montre préoccupé de bannir rigoureusement la métaphysique — ce qui est malaisé, car

on ne s'explique rien sans elle, — et de laisser ouvert le champ des hypothèses où elle pourra se mouvoir, ce qui est louable. Il nous semble que, à la différence de Wundt, Sergi ou Ribot, qui avaient déjà abordé les matières qu'il traite, M. Höffding subit l'influence de Spinoza ou de Schopenhauer dont il invoque à plusieurs reprises le témoignage ; une seule fois, il nomme l'auteur de *l'Intelligence* : cependant les idées de Taine apparaissent à divers endroits ; quant aux néo-scolastiques ou aux philosophes catholiques dont les travaux ont apporté une contribution si importante à la psychologie expérimentale, il les dédaigne ou les ignore. Malgré tout, son ouvrage est à lire par ceux qui désirent connaître l'état de cette science utile, aventureuse et nouvelle, et quelques réserves qu'il motive, il est digne de tous les éloges par la manière dont il est composé, et par sa parfaite clarté.

2. — Nos connaissances dépendent d'une multitude de conditions variables : éducation et milieu, expérience personnelle et relations sociales, circonstances fortuites et qualités intellectuelles, surtout, besoins actuels qui dirigent et fixent notre attention, nous font recueillir tout ce qui est de nature à les satisfaire en négligeant tout le reste. M. Tenicheff, voulant élaborer un programme d'études ethnographiques relatives à la classe cultivée des populations urbaines russes, examine, dans ses *Études critiques sur les connaissances*, celles qui favorisent le progrès des classes sociales auxquelles il faut les adapter. Cela lui inspire des considérations sur la certitude des connaissances scientifiques ; pour lui, elle n'est pas absolue, et il faut se contenter des informations que nous donne l'expérience. « Ce n'est plus qu'en qualité de survivance que la métaphysique végète dans quelques vieux temples de la science, à moitié ruinés et non reconstruits encore, tels que certaines anciennes Universités allemandes. » (p. 24). Nous emprunterons à A. Comte la méthode positive et spécialement l'expérimentation artificielle ; mais faudra-t-il se proposer l'enseignement intégral et universel d'après la classification du positivisme ? Peut-être manquerait-on son but, car pour un ingénieur ou un médecin, pour un avocat ou un officier, des connaissances techniques sont plus indispensables que certaines notions générales. Faudra-t-il donc considérer comme plus important de posséder les connaissances utiles à l'individu et à la société ou d'acquérir l'instruction supérieure que donnent les études philosophiques, historiques et littéraires ? La question n'est pas nouvelle : M. Tenicheff la pose en termes confus et oublie d'y répondre. Dans la même brochure est une dissertation *sur la Psychologie*. Nous fournit-elle un enseignement applicable à la vie pratique ! Et d'abord l'auteur cite les définitions de Wundt, Bain et Höffding, les expériences de Fechner et de Prayer et conclut que les avantages de la psychologie sont peu appréciables parce qu'elle ne

tient pas compte des différences individuelles, des innombrables modifications que les faits contingents et variables imposent à l'activité humaine et aux lois qui la régissent. Le mémoire se termine par une série de questions sur l'influence de la psychologie, l'utilité de la psycho-physique, l'opinion des personnes instruites par rapport à l'associationisme, ses diverses formes, la douleur et le plaisir considérés comme motifs de nos actions. Je crains que ces questionnaires, très en faveur aujourd'hui, ne demeurent à peu près inefficaces : les distractions, les parti-pris, l'indifférence, le manque de sincérité, altèrent les réponses et rendent l'expérience incomplète et inexacte.

3. — Il ne nous déplaît pas que M. Surbled admire Bossuet, ni même qu'il en fasse un scolastique : il essaie de justifier, dans une Introduction alerte, la définition que l'incomparable orateur donne des passions auxquelles est consacré le volume intitulé : *La Vie affective*. Celle-ci fait partie de la vie sensible et se traduit par les besoins et les appétits sur lesquels se greffent ces mouvements plus durables et plus intenses de la sensibilité qui constituent les passions : éclairées par l'intelligence, celles-ci s'approchent ou s'éloignent des objets suivant qu'ils engendrent, par leur possession, le plaisir ou la haine. M. Surbled admet la classification traditionnelle et la justifie, démontre leur nature organique et recherche leur origine. « Otez l'amour, il n'y a plus de passion, et posez l'amour, vous les faites naître toutes. » On ne saurait mieux faire que d'adopter cette théorie de saint Thomas d'Aquin et de Bossuet. Mais quel est l'organe physiologique des passions ? « Le cœur », disait Aristote, et personne ne voudrait aujourd'hui soutenir cette opinion ; mais la plupart attribuent ce rôle au cerveau. M. Surbled précise et affirme qu'il revient au cervelet, dont la fonction est considérable dans la vie nerveuse. Il essaie de l'établir en étudiant cet organe, en réfutant la théorie de Lange qui, faisant de la passion un phénomène d'ordre périphérique, ramène la cause de la joie et de la tristesse à la dilatation et à la constriction des artérioles. Les passions devant être dirigées par la volonté, il importe de définir cette puissance et de déterminer ses conditions organiques. Nous comprendrons mieux alors la nature des sentiments et des penchants qui sont des caractéristiques de l'espèce humaine et nous indiquerons au moraliste l'usage qu'on peut et qu'on doit en faire : les désordres qu'ils produisent et les règles auxquelles ils doivent se soumettre. Ce petit livre, dont la doctrine est excellente, est de lecture facile et agréable. Il y a près de trente ans que l'auteur poursuit, en divers sens, avec une unité de vues et une variété d'aptitudes qui lui font grand honneur, avec sagesse et liberté d'esprit, une série de recherches et de travaux sur la psychologie expérimentale, ses rapports avec la physiologie, ses applications à la morale. Peut-être pourrait-on

regretter quelque vivacité dans la lutte contre les adversaires et quelques affirmations trop nettes en certaines matières où il est difficile de prétendre à la certitude, mais les nombreux articles, opuscules et volumes de M. Surbled renferment de précieux documents pour la justification et la défense de la foi chrétienne.

4. — Cette joie qui met de la lumière dans les yeux et des chants sur les lèvres, cette tristesse qui approfondit l'âme et engendre les graves pensées, M. Dumas a voulu les étudier en philosophe et en médecin. *La Tristesse et la joie,* thèse soutenue en Sorbonne au mois de juin, est présentée au public en un volume où elles sont examinées au point de vue psychologique et physiologique. La méthode de l'auteur est l'observation et l'expérimentation ; mais il nous avertit qu'il procède plus encore par comparaison de l'individu avec lui-même que par les moyennes et les statistiques. Les sujets sont ordinairement des malades atteints de tristesse ou de joie morbides, considérées sous deux formes distinctes : troubles psychiques traduisant des émotions aiguës, conçues par Spencer comme des chocs nerveux, états permanents auxquels Lange ramène ces sentiments de l'âme et qui persistent quand les premiers phénomènes ont disparu. Les phénomènes propres à l'émotion-choc et à l'émotion-sentiment sont irréductibles et demandent des observations spéciales. En quoi consistent la douleur et le plaisir d'ordre moral, si différents des sensations physiques ainsi désignées? C'est la première question ; elle est d'ordre psychologique : des descriptions sont indispensables pour y répondre : on dégagera des faits exposés les éléments fondamentaux des émotions et les réactions réciproques de ces éléments les uns sur les autres. Mais enfin pourquoi est-on triste ou joyeux ? — Ces manières d'être, agréables ou pénibles, résultent-elles de la coexistence, dans l'esprit, d'idées qui s'accordent ou ne s'accordent pas, les états affectifs dépendent-ils, dans leur existence et leur variété, des représentations qui les provoquent ? C'est la théorie intellectualiste de l'école d'Herbart ; ou, au contraire, les émotions traduisent-elles des phénomènes physiques dont elles dépendent dans leur origine, leur nature et leur expression ? C'est la théorie biologique de Maudsley. M. Dumas est favorable à cette dernière, mais si Herbart et ses disciples ont le tort de n'accorder aux sentiments qu'une valeur « purement parasitaire et épiphénoménale, » (p. 410) il n'est pas douteux qu'ils ne puissent se produire à la suite d'associations mentales qui en sont vraiment l'origine. Seulement entre les représentations et le sentiment il faut intercaler un élément physique, le système nerveux et souvent le corps tout entier. Si l'on veut se rendre compte de la part considérable que fait l'auteur à la physiologie, il faut lire les quatre chapitres (du Ve au VIIIe) où sont exposées la psychophysiologie, la psychochimie, la psychophysique et la psychomécanique de la tris-

tesse et de la joie. Comment varient celles-ci avec les fonctions circulatoires et respiratoires? Nous le saurons en employant le pléthysmographe, le pneumographe, le radiographe et le sphygmomètre, en mesurant des pressions et des vitesses, le pouls, la tension artérielle, les accélérations du cœur, etc. Pourtant, comme la physiologie devient de plus en plus une branche de la chimie, les rapports de la nutrition avec la tristesse et la joie, les produits de l'assimilation et de la désassimilation seront évalués et définis ; d'où d'instructifs tableaux sur les quantités d'urée, d'acide urique, de chlorure de sodium et d'acide phosphorique contenues dans les sécrétions des excités et des déprimés. Voilà pour les chimistes, et voici pour les physiciens : il n'est pas possible qu'on néglige de déterminer la température, la couleur, le bruit qui sont à la fois causes et effets hors de nous et en nous ; des graphiques nous instruisent avec précision à cet égard, sans omettre les informations qu'ils notent avec exactitude sur l'énergie des muscles, la rapidité et l'ampleur des mouvements, et des diverses expressions de ces sentiments. — Et on parle de la faillite de la science ! Cependant au respect que je ressens, se mêle un scrupule : est-ce bien une thèse de doctorat ès-lettres que j'ai le plaisir de lire ? Oui, sans doute, mais la philosophie se transforme, et tandis que les idéalistes réduisent à rien le monde extérieur, les psychologues de l'École expérimentale se borneraient presque à constater, à décrire et à mesurer son action. Et puis, M. Dumas est docteur en médecine, et on lui a reproché quelque part d'avoir donné la parole au philosophe. Il me semble pourtant que celui-ci aurait eu bien des choses intéressantes à dire qu'il a cru devoir taire pour laisser la parole au « savant. » Je regrette, pour ma part, que, par suite de cette omission, cette consciencieuse étude demeure incomplète.

5. — La philosophie est « la réflexion méthodique de l'esprit sur lui-même. » On la pourrait donc constituer sans s'égarer dans l'exposition et la critique des systèmes en suivant la pensée dans son mouvement propre, ses démarches successives et son évolution progressive. C'est l'œuvre que tente M. Brunschvigg dans son *Introduction à la vie de l'esprit.* Il part de la vie consciente, qui se résume dans notre représentation du monde, le sentiment qu'elle produit et l'action qu'elle provoque; ainsi se forme et s'organise la vie *intérieure* « somme de sensations, de souvenirs, de jugements, de tendances et d'habitudes qui ne se rencontre que là ; elle est un tout original, unique, et à chaque heure elle est autrement originale et irréductible » (p. 46). Mais ce monde extérieur qui nous est apparu d'abord comme un ensemble de mouvements, son existence n'est qu'une hypothèse tant que l'esprit n'a pas interprété les résultats des observations, créé les mathématiques, formulé les lois physiques, conçu l'atome, classé les

phénomènes, rendu enfin l'univers intelligible ; c'est la vie *scientifique* qui nous fait connaître le but de la vie intellectuelle : la vérité : « Il nous appartient de créer la vérité par le développement de notre activité interne » (p. 88). Cette contemplation, dégagée du souvenir du passé et du souci de l'avenir, de l'effort de la réflexion et de la lutte pour la vie, engendre la vie *esthétique*, l'admiration désintéressée, la satisfaction, la joie qui naît de la beauté. « L'âme devient alors capable de s'élever à ce qui dépasse toute personnalité, aux idées pures, à la justice, à la pureté, à la science » (p. 106). L'obligation, le devoir s'impose comme l'exercice même de notre liberté, par laquelle nous restituons « à la pensée claire et consciente la domination de notre propre caractère » (p. 121). Nous voici en possession de la vie morale, union des volontés droites dans un amour pur et profond, au service de l'humanité. Mais la vérité, la beauté, la moralité naissent dans l'univers parce que l'esprit est soumis à la loi d'unité. « Cette unité spirituelle, et qui n'est que cela, pure unité, pur esprit, ne saurait-elle devenir la source vivifiante et fécondante de la religion ? » (p. 159). La pensée religieuse, qui fait entrer dans la moindre de nos démarches le souci de notre destinée morale, est une volonté de perfection spirituelle, une aspiration à la pureté idéale. Voilà le cycle parcouru et fermé ; l'esprit contemple et possède un objet qui est vivant, qui est lui-même : son principe et sa foi ne sont pas distincts de lui, et sa vie *religieuse* exclusive des dogmes, des rites et des symboles, n'implique en rien un Dieu réel et personnel. « Il ne saurait plus s'agir d'incarner ce principe dans un être qui existerait à part de l'homme... » (p. 159). Et donc c'est à l'athéisme qu'aboutit cette méditation dont l'allure est pourtant si noble et le ton si élevé. M. Brunschvigg est parmi nos jeunes philosophes, un de ceux qui semblent le mieux préparés pour les spéculations ardues. Mais il a trop fréquenté chez Spinoza dont le panthéisme l'a séduit et conquis. Il y a puisé l'orgueil, source des désordres et des excès de la pensée. « L'humilité qui abaisse et qui tue est le renoncement à l'esprit, la négation brutale de la religion qui fait vivre et qui élève » (p. 166.) Rien n'est plus contraire à la foi et au christianisme que cette disposition d'une âme superbe, mais rien n'est plus opposé à la vraie notion de l'humilité qui est la connaissance vraie de notre nature et le principe de notre grandeur... et rien aussi n'est plus attristant que le spectacle d'une intelligence haute et profonde qui préfère les divagations et les rêveries subtiles à l'immuable et éternelle vérité.

6. — L'imagination n'est pas seulement reproductive, elle est active, constructive, créatrice : M. Ribot l'étudie sous cet aspect trop négligé par les philosophes. Voici l'essentiel de la thèse développée dans l'*Essai sur l'imagination créatrice* : la représentation d'un mouvement

est un mouvement à l'état naissant; or, cet élément moteur de l'image tend à lui faire perdre son caractère purement intérieur, à l'objectiver, à l'extérioriser, à la projeter hors de nous; mais pour qu'il se produise *du nouveau*, il faut joindre à l'image des tendances affectives (désir, aversion, émotion ou passion quelconque) qui résume l'énergie de l'individu. — Pour démontrer cette thèse, il faut d'abord analyser l'imagination : on y démêle : 1° un facteur intellectuel avec ces opérations négative et positive, dissociation et association ; 2° un facteur émotionnel, c'est-à-dire le besoin, l'impulsion, l'instinct, sorte de « ferment sans lequel aucune création n'est possible » (p. 26) ; 3° un facteur inconscient qu'il faut chercher dans le tempérament, le caractère, le moment, l'individualité. Cet état psychologique repose sur des bases et s'exerce en des conditions organiques. — A cette première partie, *analytique*, succède une partie *génétique* : le développement de l'imagination; des observations sur les animaux, les enfants, les hommes primitifs et les races supérieures, on peut induire une loi : l'imagination créatrice dans son développement complet, va de la période d'autonomie ou d'efflorescence à la période de constitution définitive en passant par une phase critique. Ces considérations sont complétées dans la troisième partie, *concrète*, où sont décrits les principaux types d'imagination : plastique, diffluente, mystique, scientifique, pratique et mécanique, commerciale, utopique. Ces types incarnent le besoin invincible pour l'homme de refléter et reproduire sa propre nature dans le monde qui l'entoure. La description en est riche en observations exactes; on sait que M. Th. Ribot excelle à isoler et à décrire les faits représentatifs. Il avouera sans doute que la loi n'est qu'une hypothèse : elle n'a point reçu d'assez amples vérifications pour atteindre à la certitude. Mais, ce qui est plus grave, il ne tient pas compte de causes supérieures qui supposent et dirigent les « facteurs intellectuel, émotionnel, inconscient » qu'il a exactement définis : l'activité propre de l'âme, l'influence des autres hommes, parfois l'intervention des puissances du monde invisible exercent ici une action indéniable. Le savant professeur du Collège de France est un physiologiste bien informé, un psychologue très délié, mais lorsqu'il s'aventure dans la métaphysique — ce qui lui arrive malgré lui, car comment *penser* sans faire acte de métaphysicien ? — il n'explique plus les phénomènes parce qu'il leur assigne des causes inadéquates et inférieures aux effets qu'elles produisent. Il lui arrive alors de laisser tomber de sa plume des phrases telles que celle-ci : « Ajoutons les modifications profondes de l'organisme, résultats de la thérapeutique suggestive des contemporains ; les effets merveilleux de la foi qui guérit, c'est-à-dire les miracles de toutes les religions, dans tous les temps et dans tous les

lieux; et cette brève énumération suffira à rappeler certaines créations de l'imagination humaine qu'on a une tendance à oublier » (p. 4). Il n'y a absolument rien, ni parmi les faits rapprochés par M. Ribot, ni dans leur analyse psychologique, ni dans l'interprétation dont ils sont susceptibles, ni dans « les facteurs » qui les produisent, qui autorise semblables conclusions. Elles sont le fruit d'un parti-pris doctrinal qui repousse *à priori* le surnaturel, d'un empirisme étroit qui refuse de s'élever au-dessus du monde sensible. Et cela est d'autant plus regrettable, qu'entre les philosophes contemporains, le directeur de la *Revue philosophique* a droit à un rang supérieur par la précision et la lucidité de son esprit.

7. — Les *Problèmes de philosophie positive* se rapportent à *l'Enseignement intégral* et à *l'Inconnaissable*. Tel est le titre des discours prononcés en 1896 et en 1899 aux séances solennelles de rentrée de l'Université nouvelle de Bruxelles, par M. de Greef. Le but du premier est de démontrer la correspondance nécessaire entre la structure sociale et les formes de l'enseignement (instruction et éducation). Qu'il y ait mutuelle et inévitable dépendance entre l'état d'une société et les leçons intellectuelles et morales qu'elle reçoit, il n'était pas indispensable, pour le prouver, de retracer un tableau historique qui va de l'Inde, de Sparte et de l'ancien Pérou à Condorcet, Saint-Simon et A. Comte. L'idéal à réaliser c'est « l'instruction universelle et intégrale à tous les degrés de l'enseignement » (p. 51). — On ne saurait rien imaginer de plus chimérique et de plus pernicieux, de plus dissolvant pour les sociétés, de plus contradictoire aux facultés et aux opérations humaines. On aurait beau consacrer à cette diffusion universelle et égalitaire de l'enseignement « tout le budget des cultes et tout le budget de la guerre, avec même quelque chose en plus » (p. 54), on n'abolirait pas les inégalités naturelles qui sont d'insurmontables obstacles. Le résultat ne saurait être que la multiplication des esprits faux, la germination des désirs inassouvis et bientôt l'universelle ignorance. Tout au moins, M. de Greef prétend-t-il donner à tous une solide instruction philosophique : le principe de sa doctrine c'est l'abolition de l'absolu qui se dérobe sous les voiles de l'inconnaissable et rend encore possibles la métaphysique et la religion. « Ce fut une erreur de Littré et de Spencer d'avoir laissé subsister l'incognoscible, car, de cette racine pullulent les mystères et les dogmes, dont il faut à tout prix se délivrer. En vérité on peut admettre que tout n'est pas expliqué en psychologie ou en sociologie, de là les états émotionnels qui troublent encore les hommes et s'emparent de leurs âmes; elles s'épuiseront peu à peu et s'évanouiront avec les rites et les cultes qui leur doivent l'existence, à mesure que se rétrécira le champ de l'inconnu, avec lequel le prétendu incognoscible se confond toujours. Néanmoins, il ne faudrait pas se

leurrer d'un vain espoir, car il y a encore beaucoup à faire : tous « les despotismes et tous les absolus semblent reprendre vigueur, pareils à ces farouches divinités qui se nourrissaient de la chair et se réjouissaient des douleurs des holocaustes » (p. 85). La phrase n'est peut-être pas simple, mais comme la pensée est profonde, l'image belle et l'expression éloquente!... Malheureusement il y en a beaucoup qui lui ressemblent dans l'opuscule de M. de Greef. C'est le triomphe de la rhétorique.

8. — Mme Clémence Royer est bien connue dans le monde philosophique et scientifique par de nombreux ouvrages, parmi lesquels une traduction estimée de l'*Origine des espèces*. Elle a résumé dans son dernier livre : *La Constitution du monde*, les recherches, les travaux, les idées et les hypothèses épars dans ses autres productions. On pense que depuis Lucrèce et les cosmologies du moyen âge, le traité *De natura rerum* a subi des modifications considérables. On ne peut, aujourd'hui, essayer une interprétation de l'univers qu'à l'aide de toutes les ressources de la science. Cette œuvre est donc exclusivement scientifique. Elle comprend huit parties avec une introduction et une conclusion dont voici les titres : Introduction : l'Evolution historique de l'idée de matière. 1re partie : les Faits principes; 2e partie : les Phénomènes vibratoires; 3e partie : les Corps solides; 4e partie : les Corps liquides et gazeux; 5e partie : le Processus vital; 6e partie : la Pesanteur; 7e partie : Théorie des marées; 8e partie : l'Evolution des mondes. L'ensemble est impressionnant! D'autant plus que si vous ignorez la stéréochimie, la thermo-dynamique, la géométrie analytique et le calcul intégral, vous courrez le risque de vous égarer parmi les énumérations, analyses, classifications, démonstrations et synthèses dont regorge le volume bourré de faits et d'arguments. L'introduction est consacrée à l'histoire des systèmes philosophiques au sujet de la matière où l'on peut relever des [illegible] mais sans grande importance. Elle est une préparation aux idées de l'auteur. « Les éléments premiers de la matière sont des volumes [illegible] incompressibles, mais expansibles et élastiques... Ils tendent à [illegible] les sphères en vertu de leurs pressions mutuelles, ne [illegible] que des polyèdres » (p. 8[illegible]). Les éléments sont unis, atomes et molécules, animés d'un principe moteur, d'une force subsantielle. [illegible] qu'apparente et se réduit à une moindre répulsion [illegible]. Elle est le résultat des répulsions [illegible] des atomes de [illegible] imponderables entre eux. [illegible] recourir que [illegible] cosmologique de Laplace est [illegible] que les planètes ne sont pas avec le Soleil, les [illegible] primitives [illegible] mais le [illegible] que les marées ne [illegible] l'influence de la lune sur les [illegible] de la mer, mais [illegible] les

pressions qui agissent sur les marées intérieures de la masse en fusion de notre globe, sur les marées atmosphériques aussi bien que sur les marées océaniques. La matière amorphe et inerte n'est que le résidu de la matière organisée et tous les atomes sont virtuellement vivants; enfin l'univers est plein, sous pression moyenne constante avec des variations de pressions locales et temporaires qui sont l'origine de tout mouvement. Il paraît que ce système a subi « les rebuffades et les dédains de nos professeurs officiels. » Sans me prononcer à son endroit, ce qui serait une prétention impertinente, j'ose assurer à Mme Royer que ce n'est pas au nom de l'orthodoxie que l'on songerait à le combattre; bien plus, elle travaille pour les scholastiques lorsqu'elle défend avec énergie l'objectivité des sensations. — « Il faut en finir avec les sophismes de l'école subjectiviste » (p. 243). — Ils admettent avec elle que l'espace et le temps ne sont pas des formes de notre sensibilité. Elle se trompe singulièrement lorsqu'elle affirme que « l'idéalisme de Kant a été adopté avec enthousiasme et défendu avec ferveur par toutes les Églises... » (VII) car, tout au rebours, les catholiques lui seraient reconnaissants du concours inattendu qu'elle leur apporte pour sauvegarder la réalité du monde extérieur. Mais ses hypothèses scientifiques, étayées par un appareil d'érudition complexe et un peu massif, sont entourées de théories philosophiques purement abominables. Ce livre a pour but précis et avoué d'expliquer le monde sans cause première et dernière distincte de lui. L'auteur y combat avec une violence haineuse toutes les formes religieuses. Elle déclare que « à toute époque, Dieu a été la somme des ignorances de l'homme et a constamment diminué de tout ce que celui-ci a appris... (p. IX), qu'Adam et Ève ont appartenu à une espèce de mammifère ou même de reptile hermaphrodite, peu différent de la grenouille ou du crapaud (p. XIII); que les lois éternelles qui régissent les atomes ne seront jamais troublées par la volonté de l'être imaginaire nommé Dieu...; que l'univers est une république d'êtres incréés et indestructibles, virtuellement égaux mais aptes à jouer tour à tour tous les rôles dans le terrain perpétuel de la nature... (p. 787). Ni la mathématique ou l'astronomie, ni la physique ou la chimie ne suggèrent ou n'autorisent ces affirmations : elles sont le produit d'une imagination dépravée. Avec son ordinaire indiscrétion, Vapereau nous apprend que Mme Royer est née vers 1830 et que son enfance fut pieuse; j'ose l'engager respectueusement à employer les loisirs que lui laisseraient ses savants travaux à relire l'Évangile et l'Imitation de Jésus-Christ. Il n'est que temps.

MORALE ET SOCIOLOGIE. — 9 et 10. — « *Philosophia moralis est scientia ordinandi actiones humanas juxtà altissimos suos fines rationi pervios.* » C'est par cette excellente définition que débutent les *Institutiones philosophiae moralis et socialis* du P. Castelein, qui a édité, à l'u-

sage des séminaires et des collèges, sous le nom d'*editio minor*, un résumé de son grand ouvrage. Celui-ci comprend l'Éthique générale et l'Éthique spéciale. La première traite, en dix thèses, de la fin suprême de l'action humaine et du bonheur qui est son terme providentiel ; de l'imputabilité et du mérite, de la règle de la moralité, de ses éléments intrinsèques, de la loi divine naturelle, de la conscience, du droit et de la justice. — La seconde envisage nos devoirs envers Dieu, envers nous-mêmes et envers les autres ; puis, après une thèse contre le mensonge, aborde directement les questions sociales. C'est la partie originale de ce livre : socialisme, propriété, héritage, progrès, salaires, syndicats,... la question économique y est abordée sous tous ses aspects. Le mariage et la famille, la société civile (sa fin, ses origines, ses formes, l'autorité, la liberté, le droit international, la guerre) font l'objet des dix dernières thèses. L'abrégé est conçu sur le même plan, contient les mêmes propositions, moins développées et dégagées surtout de la partie polémique dirigée contre les systèmes contemporains. La doctrine de l'auteur est très sûre. Après Aristote et saint Thomas, c'est à Lugo et Suarez, Ballerini et Palmieri qu'il l'emprunte presque tout entière ; mais il la rajeunit singulièrement par l'exposé des systèmes contemporains, leur critique et leur discussion. Généralement il se montre large et accueillant et ne prétend pas imposer des opinions libres, mais son ton est parfois un peu trop dogmatique et il semble accorder à la dialectique une force persuasive qu'elle ne possède pas toujours. Un appendice renferme une douzaine de cas de conscience à propos de l'imputabilité : c'est trop et c'est peu. Il est peut-être bon de laisser la casuistique à la théologie morale ; il suffit que les philosophes établissent les principes ; mais si on croit opportun de poser des cas, pourquoi se borner à ceux qui concernent l'imputabilité des actes humains, puisque toute question morale en suggère nécessairement un grand nombre ? Le second appendice est un estimable exposé des systèmes positivistes et socialistes belges sur la règle morale des actes humains ; les trois autres résument l'histoire du socialisme, les effets de l'industrie dans la société moderne, et les principales doctrines économiques. L'auteur est très au courant, solidement documenté et judicieux. Il a cru devoir employer le français dans les quatre derniers appendices ; il se trouvera et, en grand nombre, des lecteurs de sa Philosophie morale, pour regretter que le volume ne soit pas tout entier écrit en cette langue. D'autres, peut-être, amis sévères de l'unité, préféreraient l'usage uniforme du latin. Il est évident qu'à mesure que se répand et progresse la culture intellectuelle, ce serait un inappréciable avantage si les ouvrages de philosophie et de science générale étaient écrits dans le même idiome, et le latin serait tout indiqué et merveilleusement apte à ce rôle d'universelle diffusion de la vérité.

11. — Sources d'ardeur, de véhémence et d'énergie, inspiratrices de poésie et d'éloquence, les passions sont aussi causes de crimes et, comme elles procèdent toutes de l'amour, c'est à lui qu'il faut demander compte des œuvres néfastes et des forfaits qu'elles engendrent. « Il me semble qu'il y a quelque utilité à rechercher pourquoi l'amour, qui doit servir de fondement à la famille et à la société, devient si souvent une force malfaisante, destructive de la famille et de la société » (III). Tel est le but qu'assigne lui-même à son livre : *Le Crime et le suicide passionnels*, M. Louis Proal. L'auteur étant magistrat, attendons-nous à une enquête : en effet, celle-ci est menée avec soin et sagacité dans toutes les directions où l'amour pousse et entraîne les âmes agitées, bouleversées et violentes. Il examine d'abord les suicides causés par les déceptions de l'amour malheureux, les ruptures, les mariages antipathiques, l'intempérance et la débauche auxquels peut conduire le désespoir (ch. I). Parfois, le suicide est double : il est provoqué par l'ajournement d'un mariage, une possession incomplète, l'opposition des parents, l'honneur mal entendu, une situation fausse ; la mélancolie, les nerfs, l'alcool concourent parfois à ce crime (ch.II). La jalousie, l'abandon, la fureur du désir, l'exaspération de l'amour-propre froissé transforment souvent l'amour en haine : alors il injurie, diffame, calomnie, frappe, assassine ; le chapitre III renferme de nombreux exemples de cette perversion. Cette haine devient surtout active et pratique chez la femme abandonnée et la jeune fille séduite : elles veulent se venger et préméditent, préparent, assurent leur vengeance (ch. IV). Alliée à l'amour ou à l'orgueil, la jalousie dévaste les cœurs qu'elle consume et ces ravages sont terribles : femme, mari, amis, parents, enfants, et même occupations, livres et choses inanimées peuvent devenir l'objet des vengeances de cette passion si voisine de la folie, si douloureuse et cruelle, qui déforme le caractère et rend l'existence horrible (ch. V). Plus fréquemment, l'amour sensuel et malsain se traduit sous la forme de l'adultère : en France le nombre des adultères connus et punis par la loi était de 711 en 1883, de 1964 en 1895 ; il suit une progression continue et a quintuplé depuis que le divorce est rétabli. Parmi les causes principales de l'adultère de la femme, l'auteur énumère : la disproportion des âges, le mariage forcé, l'éducation disproportionnée avec le rang social et l'éducation du mari, l'ennui, le tempérament, le sentimentalisme romanesque, l'orgueil de la beauté, l'amour de la toilette, les mauvais conseils, l'intempérance, etc. Il a omis une des causes les plus profondes : l'abandon des pratiques et des croyances religieuses qui laissent la femme sans force et sans secours dans les tentations, sans principes dans la direction de sa vie (ch. VI). Ordinairement le mari ignore ; lorsqu'il sait, souvent il se venge, parfois il pardonne; M. Proal lui conseille le mépris. En pareil

cas, les circonstances suggèrent ce qui est le plus sage et le meilleur (ch. VII). Au reste l'adultère n'est pas propre à la femme : la tolérance immorale de l'opinion, les complaisances iniques de la loi rendent ce crime facile à l'homme (ch. VIII). Voilà l'enquête terminée ; elle abonde en détails intéressants, en renseignements authentiques ; elle demeurerait vaine si on ne remontait aux causes : l'indulgence du jury, la mauvaise éducation des jeunes gens, le développement du nervosisme, la protection insuffisante de la femme influent pour une large part sur la fréquence des crimes passionnels (ch. IX). — M. Proal insiste sur la contagion par la littérature, le roman et le théâtre (ch. X, XI et XII). Ici, le moraliste et le jurisconsulte s'unissent à un littérateur qui a beaucoup lu, observé et réfléchi. Sa thèse est largement et rigoureusement démontrée : les exemples qu'il apporte sont innombrables et, pour la plupart, décisifs. Les manières de penser, de sentir, d'agir et de vivre sont, chez plusieurs, une imitation littéraire, l'application de théories pernicieuses, la réalisation d'un idéal corrupteur. Cependant on a trouvé l'auteur excessif. Un critique mesuré et délicat lui disait récemment : « Peu à peu, cette impression ressort que, si le cœur humain n'avait pas été perverti par la littérature, jamais le crime n'eût souillé la face du monde... Autant vaudrait contester à la littérature le droit d'exister. Elle nous doit une image fidèle de la vie... les écrivains qui nous parlent d'amour s'engagent du même coup à en parler avec vérité : s'ils ne nous en montraient que les charmes et non les hontes, c'est alors qu'ils feraient œuvre mauvaise. Qu'ils comprennent leur responsabilité, elle est grande. Qu'ils se soucient de leur dignité, elle a tôt fait d'être compromise. Qu'ils mesurent les limites où les enferment les intérêts de la morale et les conditions mêmes de leur art ! Mais qu'ils maintiennent leurs droits, un jour contre les anathèmes des théologiens, un autre jour contre les condamnations des criminalistes » (*Revue des Deux Mondes*, 15 août 1900). Si j'ai bien compris M. Doumic, il revendique pour la littérature le droit de représenter les crimes d'amour pourvu qu'elle ne les glorifie pas ; mais cette *représentation* est-elle donc sans danger ! Les images qu'elle evoque, les impressions qu'elle cause, les sentiments qu'elle éveille sont des germes d'œuvres mauvaises ; sans doute ils ne sont féconds que dans les terrains aptes à leur éclosion, mais quel est le cœur humain tellement à l'abri de la contagion qu'il puisse les recevoir toujours sans péril s'il n'a pas des raisons de les accepter et s'il ne prend pas contre eux les précautions ordonnées par la religion et par la morale ? — Quelle est la responsabilité des crimes passionnels ? « Ils sont peut-être, quand on les examine, les plus odieux, les plus dangereux de tous et surtout les plus antisociaux, » a écrit M. Brunetière. « L'amour excuse tout, » disent volontiers les jurés de nos cours d'assises. L'opposition est absolue,

comme on le voit. « Passionnel ou non, le crime est toujours le crime, » dit M. Proal, mais il réclame l'indulgence. La question est très grave. Il est certain, d'une part, qu'il faut affirmer nettement que la société seule a le droit de punir et que l'homme n'a pas le droit de se venger; il faut résister aux déclamations des âmes romanesques, aux théories des aliénistes et des criminalistes qui nient la responsabilité, aux systèmes des philosophes déterministes qui repoussent la liberté. Mais, d'autre part, il est indubitable que la passion s'élève, gronde et agit parfois en nous, avant que la volonté ait eu le temps et le pouvoir d'intervenir; que la race, l'hérédité, le tempérament, le milieu, l'éducation, mille circonstances impossibles à déterminer peuvent diminuer la culpabilité et même la rendre nulle si la liberté ne s'est pas exerçée, si le jugement de la raison a été empêché par les obscurités qu'amasse autour d'elle la véhémence du désir. Il en est autrement de la passion qui suit le libre choix de la volonté : celle-ci augmente la faute. Enfin la conclusion indique rapidement les moyens de diminuer la criminalité passionnelle : il faut purifier et anoblir la conception de l'amour; c'est l'œuvre de l'éducation, de la famille, de la société et surtout de la religion. M. Proal parle de « l'*utilité* du sentiment religieux », le mot est trop faible, ce sentiment est nécessaire, essentiel, indispensable; hélas ! la faiblesse humaine est si originelle et si profonde qu'il ne suffit pas toujours à empêcher le mal. Je me suis attardé sur ce livre; je ne le regrette pas. C'est une œuvre honnête, très bien conçue; elle renferme des documents dont les moralistes, les prédicateurs, les directeurs de conscience pourront se servir avec profit : elle est un commentaire émouvant et saisissant du Décalogue. Déjà connu par de bons livres sur la criminalité, M. Proal fait preuve de talent, de goût littéraire et de sens philosophique; il fait honneur à la magistrature française.

12. — *Idéal antique et idéal nouveau* : le titre de cette brochure demande à être expliqué. Elle réunit deux discours sur le féminisme et l'instruction des femmes, prononcés à Rome dans un institut religieux par Mgr Marini, protonotaire apostolique, substitut de la secrétairerie des brefs pontificaux. Ils sont empreints de finesse, de grâce et de distinctions italiennes, et, avec amabilité et agrément, ils disent la vérité aux femmes et leur dispensent d'utiles conseils. La première de ces conférences débute par un exposé du féminisme sous les formes radicale, tempérée et doctrinaire qu'il revêt. Le fond de la pensée de ceux qui les propagent à travers le monde, c'est de faire cesser l'oppression de la femme esclave de l'homme, et de revendiquer l'égalité complète avec l'homme dans l'ordre économique, politique et social. Mgr Marini démontre sans peine que « l'être raisonnable n'est vraiment honorable, sage et heureux, que quand il reste au poste que le Suprême Tuteur de la nature lui a assigné dans l'harmonie de l'univers » (p. 19).

Or, sans parler de la révélation et des enseignements qui fixent à la femme son rang et son rôle, la nature est instructive à cet égard. Différente de l'homme, « le plus grand défaut de la femme est d'être homme, Pourquoi ? Parce qu'elle ne sera ni homme ni femme : elle sera un être hybride, un contre-sens, un monstre » (p. 32). Cela posé, l'instruction de la femme doit-elle être identique à celle de l'homme ? Évidemment non. Est-elle donc incapable de comprendre, de retenir et de raisonner ? Il n'est pas question de cela ; mais son intelligence est moins dégagée de l'imagination, sa raison plus imprégnée de sensibilité, son jugement plus influencé par la passion. Surtout, puisqu'elle est psychologiquement et physiologiquement conformée pour tenir, au foyer, la place que tient l'homme dans la cité, les connaissances qu'elle doit acquérir doivent être en harmonie avec les fonctions qui dérivent de sa nature. Avant tout, et d'après les lois générales, il faut former en elle l'épouse et la mère. J'ai résumé librement, mais assez fidèlement, il me semble, la pensée de l'auteur, bien traduite dans une langue vive et souple par Mgr Le Monnier. Oserai-je dire que si ses principes sont incontestables, il y a certainement, parmi les divagations ridicules, les chimères et les excès des féministes, des revendications dignes d'intérêt. Ce qui tend à préciser, à affermir la personnalité de la femme, doit être pris en sérieuse considération ; elle est *autre* que l'homme ; elle n'est pas inférieure à lui. Si les femmes algébristes, métaphysiciennes, administrateurs, sont des exceptions, il y a pourtant des emplois qu'elles peuvent utilement remplir, des professions qu'il faut leur ouvrir : la seule réserve c'est qu'on ne veuille pas leur rendre accessibles les fonctions incompatibles avec leur nature, qu'elles gardent la modestie et la pudeur qui est leur force et leur charme, qu'elles se plaisent avant tout à la vie intérieure, à celle de l'âme et à celle du foyer. Il leur est bien facile de se consoler d'être inférieures à l'homme à la guerre, à l'amphitéâtre, au laboratoire, au tribunal, puisqu'elles lui sont si manifestement supérieures pour embellir la vie ou relever les cœurs qui souffrent, auprès du lit d'un malade ou du berceau d'un enfant.

13. — « Le christianisme, en tant que dogme, a été ruiné par sa propre morale ; ainsi le christianisme, en tant que morale, doit aussi aller à sa ruine... la mort de la morale, tel est le spectacle grandiose en cent actes réservé pour les deux prochains siècles d'histoire européenne.... » (p. 282). En attendant, il faut expliquer ce devoir que l'homme a considéré jusqu'à présent comme la loi de la vie. Ce fut l'objet de plusieurs ouvrages de Frédéric Nietzsche et, en particulier, du livre intitulé : *Généalogie de la morale*, traduit par M. Henri Albert. Trois dissertations le composent : I. Bien et mal, bon et mauvais. II. La Faute, la mauvaise conscience et ce qui leur ressemble.

III. Quel est le sens de tout idéal ascétique ? — I. L'homme a inventé ces deux évaluations : le bien et le mal ; dans quelles conditions ? Quelle valeur ont-elles ? Les philosophes anglais les confondent avec l'utile et le nuisible ; rien n'est plus étranger et inapplicable. Le mot *bonus* peut s'interpréter par : le guerrier, car *bonus* se ramène à *duonus* dérivé de *duo*, duel. Le bon est le fort, le puissant, le courageux, le noble : le mauvais est le faible, le débile, le lâche, le bas. C'est bien leur conception que les hommes supérieurs imposèrent aux hommes du troupeau, aux esclaves. Ceux-ci, dans leur *ressentiment*, ont renversé le sens des valeurs et attribué la bonté à la douceur, à la pitié, à la justice. Le christianisme a développé et fortifié ce sentiment. « Comme une dernière indication de l'*autre* voie, apparut Napoléon... et par lui le problème incarné de l'idéal noble par excellence... Napoléon, cette synthèse de l'inhumain et du surhumain. » (p. 80.) — II. La mauvaise conscience est le produit de la cruauté retournée, refoulée, devenue intérieure, s'exerçant contre elle-même ; l'obligation a été envisagée d'abord comme une dette et trouve son origine dans les notions d'échange entre débiteur et créancier, entre acheteur et vendeur. « Parler de justice ou d'injustice en soi n'a pas de sens ; une infraction, une violation, un dépouillement, une distinction en soi ne pouvant être évidemment quelque chose d'injuste attendu que la vie procède essentiellement, c'est-à-dire dans ses fonctions élémentaires, par infraction, violation, dépouillement, destruction et qu'on ne saurait l'imaginer autrement » (p. 121). Ce châtiment a été considéré comme moyen d'empêcher le criminel de nuire, de se libérer vis-à-vis de l'individu lésé, d'inspirer la terreur, de compenser pour les avantages dont avait joui le coupable, d'éliminer un élément dégénéré, etc. Il faut lire deux pages remarquables et très suggestives sur les divers aspects qu'a révélés la peine infligée pour le crime (p. 129 et 130). Mais on eut tort de lui attribuer la propriété d'éveiller chez le coupable le sentiment de la faute. Celui-ci naît de l'*intériorisation* des instincts de violence, qui, ne pouvant s'exercer au dehors et contre les autres, se tournèrent contre l'homme « définitivement enchaîné dans le carcan de la société et de la paix » (p. 136). C'est la maladie de l'homme cruel contre lui-même. La conscience d'avoir une dette, un péché, est liée avec l'existence d'un débiteur et disparaît avec sa négation. « L'athéisme et une sorte de seconde innocence sont liés l'un à l'autre » (p. 149). Ces fantômes seront exorcisés par l'antechrist, l'antinihiliste, le vainqueur de Dieu et du néant, Zouathoustra l'impie, qui sera le libérateur. — III. L'idéal ascétique c'est, pour l'artiste, le moyen de jouir de la contemplation esthétique sans être troublé par les instincts de la sensualité ; pour le penseur, l'indépendance à l'égard des réalités qui empêchent la contemplation ; pour le prêtre, un instrument de

domination, qui fut utile parce qu'il détourna le *ressentiment* des opprimés, des hommes du troupeau qu'il groupa, consola, releva, auxquels il inspira des convictions et des enthousiasmes qui donnèrent un sens à la douleur. Ce n'en est pas moins un mensonge répandu par le christianisme et qui ne trouve pas son correctif dans la science, car celle-ci n'est pas libre, puisqu'elle croit encore à la vérité ; c'est un appauvrissement de l'énergie virile et le vainqueur de l'idéal ascétique sera l'homme possédant « la volonté de puissance », fort, violent, sans pitié, joyeux, qui bouleversera la table des valeurs — c'est-à-dire les notions primitives et communes qui furent jusqu'ici les principes de la pensée et de l'action humaines. Le *surhumain* détruira la morale comme tout le reste au profit de sa vie intense et féconde. — Ai-je compris? Je ne sais. « Il s'écoulera encore du temps avant que ces écrits soient lisibles » (p. 22.) — « Seront-ils à votre goût ces fruits de notre jardin? Mais qu'importe cela aux arbres, que nous importe, à nous autres philosophes ! » (p. 10.) Ce malheureux Nietzsche est mort il y a deux mois : depuis douze ans il avait perdu la raison. Il a joui d'une grande vogue en son pays et on peut voir ses œuvres et son portrait étalés en bonne place aux devantures des libraires d'Allemagne. Mais déjà la réaction commence ; une brochure a paru récemment avec ce titre : « Plus de Goethe et moins de Nietzsche. » L'ironie, le lyrisme, la violence de l'auteur de Zouathoustra font songer à H. Heine ; mais peut-être ne fut-il jamais entièrement responsable des monstruosités, des blasphèmes qui pullulent dans ses écrits, de la haine féroce contre le christianisme et le vrai Dieu, qui est le fond de toutes ses œuvres. Si les historiens de la philosophie conservent son nom, ce sera comme celui d'un aliéné extraordinaire doué d'une remarquable intelligence et d'une ridicule vanité.

Histoire et Critique. — 14. — L'étude de la scolastique arabe n'est pas superflue à qui veut connaître les doctrines et l'histoire de la scolastique chrétienne. Or, parmi les maîtres musulmans, un des plus dignes d'attention est assurément celui auquel M. le baron Carra de Vaux vient de consacrer une importante monographie : *Avicenne*. Il fallait pour aborder l'œuvre d'Ibn Sina (Avicenne), un penseur, un érudit, un orientaliste. M. Carra de Vaux était donc tout désigné. Préoccupé d'assigner à son auteur le rang qui lui est dû, il fait précéder sa biographie de quatre chapitres, excellent résumé de la philosophie arabe, depuis Mahomet jusqu'à la fin du xe siècle. Après avoir exposé la théodicée du Coran, il nous fait connaître les commentaires qu'elle reçut dans les œuvres des docteurs musulmans appelés *motazélites*. Mais déjà des livres hébreux, grecs et chrétiens avaient été traduits, dont l'influence fut considérable et qui fournirent aux penseurs musulmans des idées et des matériaux pour édifier leurs constructions

doctrinales. Comme le moyen âge chrétien eut des *Sommes* qui retracent un mouvement intellectuel, les contrées du Coran eurent des encyclopédies et l'on compte, dans la littérature arabe, une vingtaine de précurseurs, avant Ibn Sina. Celui-ci a écrit *le Chifa* (la guérison), *le Nadjat* (le salut), le livre des théorèmes, et des avertissements, la philosophie d'Aroudi, la philosophie d'Alá et un très grand nombre de traités qui dépassèrent, dit-on, la centaine. Ils parcourent avec la logique, la physique, la psychologie, la métaphysique, la mystique, le cycle entier de la philosophie. Bien absolu, émanations éternelles d'où procèdent des êtres intermédiaires, matière première, intellect actif, qui deviendra la raison impersonnelle d'Averroès... nous retrouvons les termes employés par Aristote et les néo-platoniciens. Mais, tandis que les idées qu'ils représentent furent purifiées et précisées pour entrer dans la synthèse chrétienne, elles apparaissent altérées et déformées par l'exégèse musulmane. Nous ne pouvons que les indiquer ici très brièvement ; il faut en lire l'exposé et le développement sous la plume de M. Carra de Vaux. En ces régions souvent inexplorées, toujours obscures, on ne saurait rencontrer un meilleur guide.

15. — Pour l'exalter ou pour le combattre, qui, parmi ceux qui parlent ou qui écrivent, a omis de citer le philosophe de Kœnigsberg ? Mais peut-être faudrait-il d'abord le connaître ; et cela n'est point aisé. Certes, la littérature kantienne est abondante en résumés, interprétations, réfutations, panégyriques. Il nous manquait un exposé méthodique et complet, indispensable pour l'étude directe des textes, si difficilement accessibles. Le livre de M. Théodore Ruyssen sur *Kant* nous paraît combler heureusement cette lacune. Il s'est efforcé de demeurer absolument « impersonnel et objectif, » et il nous semble qu'il y a pleinement réussi. Trop souvent on se borne à une analyse de la critique de la raison pure, où, si l'on joint celle de la raison pratique, on néglige de rendre sensibles les liens qui les rattachent l'une à l'autre. M. Ruyssen, après une rapide mais suffisante biographie, considère les premiers essais, ceux de la période antécritique, et on comprend par leur énumération combien fut variée et riche la culture intellectuelle du penseur qui essaya d'expliquer la science et la morale, la nature et la liberté. Nous avons spécialement remarqué le chapitre VIII « dont l'objet est : la philosophie religieuse. Presque tous les historiens passent sous silence le très curieux ouvrage sur la Religion dans les limites de la raison. Après une position historique de la question, M. Ruyssen nous en révèle le contenu. Il se renferme avec un soin jaloux dans ses attributions d'historien, et ses propres réflexions n'ont pour but que d'établir les transitions nécessaires entre les diverses parties du système. Dirai-je toute ma pensée ? J'aurais aimé que, sans rien perdre de son impartialité, l'auteur eût mis davan-

tage le lecteur en garde contre ce très dangereux bréviaire du rationalisme, puisque, aussi bien, et malgré lui, il est forcé d'apprécier quand même. « C'est l'ouvrage le plus serré, le plus abondant en aperçus pénétrants d'historien et de psychologue... il parle avec une vénération émue du « sage docteur, du saint, de l'Évangile. » (V. p. 334-335). N'oublions pas que Kant attaque le mystère, le miracle, le surnaturel, et la gravité du ton augmente le péril, pour les âmes simples et droites. Avec raison, M. Ruyssen met en relief, en quelques pages fermes et substantielles, l'unité d'esprit, de méthode, de doctrine, qui, malgré certaines inévitables contradictions de détail, fait du kantisme un tout cohérent, merveilleusement ordonné par un très puissant génie. Mais il s'en faut que tous les éléments dont se compose son œuvre soient d'une valeur éprouvée, et s'il est vrai que Kant ait entraîné la philosophie dans des voies nouvelles », ces voies l'ont conduite au rationalisme, au panthéisme, à l'idéalisme, au scepticisme. Encore une fois, M. Ruyssen n'a pas voulu se laisser tenter par la critique ; cette omission n'empêche pas son livre d'être utile, clair, bien informé, parfaitement composé ; et dans une matière si complexe, subtile, profonde et parfois inextricable, ce n'est pas mériter un médiocre éloge que celui d'être maître de son sujet.

16. — M. le chanoine E. Blanc aurait quelque peine à s'abstenir de juger les systèmes qu'il expose : il est volontiers dogmatique et nettement affirmatif; mais il étaie ses décisions par de solides considérants, il les appuie sur une ferme doctrine, et il se montre si franchement sincère que ceux-là mêmes qu'il n'arriverait pas à convaincre apprécieront sa loyauté. Les *Mélanges philosophiques* complètent la très estimable *Histoire de la philosophie* publiée naguère par l'auteur ; ils font partie d'une série qui comprendra quatre volumes, et nous souhaitons que celui-ci soit bientôt suivi des trois autres. Nous signalerons, parmi les articles qui composent ce recueil, l'examen de la philosophie de Spir et l'étude sur les trois dialectiques théorique, pratique et religieuse, d'un professeur de Genève, M. Gourd, dont la religion aboutit au symbolisme, l'examen détaillé de deux importants ouvrages de M. Ribot. Les apologistes trouveront mieux qu'à glaner dans les études sur la théorie de l'erreur, la science et la croyance, les rapports de Dieu et du monde, d'après MM. Brochart et Janet; les moralistes, les économistes et les sociologues liront avec profit des pages judicieuses sur l'éducation, l'économie de l'effort, l'origine du pouvoir ou le mouvement catholique social. Je crois qu'à propos d'hynoptisme et de transformisme, plusieurs trouveront le savant professeur absolu et sévère. Malgré cela il ne risque point de passer pour « un théologien suranné, un philosophe du moyen âge. » S'il aime la tradition, s'il écoute volontiers les maîtres d'autrefois, il connaît la littérature philo-

sophique moderne et contemporaine, et ce n'est qu'après avoir examine avec soin les pièces du procès qu'il rend la sentence, avec l'intention d'apporter à l'examen qui la précède un esprit ouvert, libre et sympathique à tous les progrès.

17. — On ne perd jamais son temps en lisant *l'Année philosophique* dirigée par M. Pillon ; le volume de 1899 (dixième année) renferme, comme d'habitude, des travaux de MM. Renouvier, Pillon et Dauriac, auxquels s'est joint, cette fois, un professeur de l'Université de Bordeaux, M. Hamelin. Le chef respecté de l'École criticiste traite de la personnalité. Il fait, à grands traits, l'histoire de ce concept, depuis les mythes helléniques et latins jusqu'aux panthéistes allemands. Dans son étude, on rencontre des pensées justes, des réflexions profondes, des notions inexactes sur le dogme de la Trinité, et, naturellement, des attaques contre la « substance » entendue au sens de saint Thomas ou de Descartes. Je n'arrive pas à comprendre ce que peut bien être une personne qui n'est pas une substance. M. Hamelin discute la définition de l'induction : le passage du particulier au général ; s'il accepte l'opinion commune, d'après laquelle elle est l'opération qui découvre des lois par la connaissance des faits, c'est en l'expliquant à sa manière : pour lui, l'induction est une relation entre la nature et la pensée du chercheur ; celle-ci pénètre du dehors dans un phénomène donné et y découvre des rapports que les faits immédiats ne contiennent pas. Le principe fondamental de l'induction, c'est qu'il y a des lois. L'induction comporte donc un moyen terme comme le syllogisme ; mais ce moyen terme n'est pas tiré de la nature de l'objet, il est relatif à nous. L'auteur de cette théorie se montre très pénétrant et écrit dans une excellente langue philosophique. La méthode et la doctrine de M. Shadworth Hodgson sont exposées par M. Dauriac dont l'intelligente curiosité se plaît à parcourir en tous sens le monde des idées et des systèmes. La philosophie de M. Hodgson est une métaphysique de l'expérience : Il n'existe ni objet *en soi*, ni sujet *en soi*, mais la conscience nous reste dont l'analyse dégage tout le contenu de la philosophie. L'auteur anglais trouve le moyen d'être à la fois phénoméniste et réaliste, il est probable qu'il n'est pas infinitiste ; il est possible qu'il soit matérialiste, car le substratum de sa conscience empirique est matériel, mais il y a pourtant un monde invisible et peut-être un Dieu. M. Pillon poursuit ses recherches si bien conduites sur l'évolution de l'idéalisme au XIXe siècle. Bayle a critiqué le spinozime ; M. Pillon critique Bayle avec sagacité ; ses remarques sont le plus souvent fortes, ses distinctions fondées, ses objections solides. Mais il nous est impossible d'admettre que « les modes de l'étendue se ramènent à ceux de la pensée,... qu'il n'y a pas d'autre substance que la loi nécessaire d'unité synthétique exprimée par le mot conscience. » (p. 155). Pour nous, la conscience est

la fonction, ou, si l'on veut, la propriété d'un esprit qui revient sur lui-même pour découvrir ce qui est en lui. La bibliographie de l'année 1899 est due aussi à M. Pillon ; aucune de ses analyses n'est banale ; son style exprime ses jugements avec une netteté parfois un peu rude. Nulle part ailleurs, si ce n'est dans les revues spéciales, on ne trouverait, comme ici, le compte-rendu des thèses de théologie protestante. Il est naturel que M. Pillon éprouve et témoigne quelques complaisances envers ses coreligionnaires ; mais il nous connaît bien mal s'il pense « qu'on peut être sincèrement catholique sans être, au fond, sérieusement chrétien. »

L. MAISONNEUVE.

BEAUX-ARTS

1. *La Sculpture florentine (le XVIe siècle)*, par MARCEL REYMOND. Florence, Alinari frères ; Paris, Laurens, 1900, in-4 de VIII-214 p., illustré de photograv., 25 fr. — 2. *Il Bernini, la sua vita, la sua opera, il suo tempo*, da STANISLAO FRASCHETTI. Milano, Hoepli, 1900, in-4 de VIII-155 p., avec 270 grav., 45 fr. — 3. *Manuali Hoepli. Architettura italiana antica e moderna*, da ALFREDO MELANI. Milano, Hoepli, s. d., in-18 de XXVI-159 p., avec 201 grav., 6 fr. — 4. *Un Essai d'itinéraire d'art en Italie*, par MARCEL NIKÉ. Paris, Firmin-Didot, s. d., in-12 de 384 p., 3 fr. 50. — 5. *Le Corrège, sa vie et son œuvre*, par MARGUERITE ALBANA-MIGNATY. Paris, Perrin, 1900, in-12 de LXXXIX-358 p., 3 fr. 50. — 6. *Le Primatice, peintre, sculpteur et architecte des rois de France*, par L. DIMIER. Paris, Leroux, 1900, in-8 de VIII-595 p., avec 2 plans, 15 fr. — 7. *La Sculpture à Troyes et dans la Champagne méridionale au seizième siècle*, par R. KOECHLIN et J.-J. MARQUET DE VASSELOT. Paris, Colin et Cie, gr. in-8 de 421 p., avec 116 photograv., 20 fr. — 8. *La Légion d'honneur, 1802-1900*, par L. BONNEVILLE DE MARSANGY. Paris, Laurens, in-4 de 396 p., avec de nombreuses grav., 40 fr. — 9. *Le Château de Pierrefonds, notice historique et descriptive*, par A. ROBERT. Paris, L.-H. May, s. d., in-12 de 76 p., illustré, 2 fr. — 10. *Les Villes d'art célèbres. Paris*, par G. RIAT. Paris, Laurens, in-8 de 202 p., avec 144 grav., 5 fr. — 11. *L'Art des jardins*, par G. RIAT. Paris, L.-H. May, in-8 de 389 p., avec 180 grav., cartonné, 4 fr. 50. — 12. *Encyclopédie populaire illustrée du XXe siècle. Architecture*. Paris, L.-H. May, in-8 de 126 p., illustré, 1 fr. — 13. *Les Collections d'art de Frédéric le Grand à l'Exposition universelle de Paris de 1900, catalogue descriptif*, par SEIDEL. Berlin, Giesecke et Devrient, 1900, in-12 de XII-95 p., illustré, 3 fr. 75. — 14. *L'Exposition de 1900 et l'Impressionisme*, par A. MELLERIO. Paris, H. Floury, in-12 de 46 p., 2 fr. — 15. *Psychologie d'art, les Maîtres de la fin du XIXe siècle*, par E. BRICON. Paris, L.-H. May, 1900, in-12 de XIV-338 p., 3 fr. 50. — 16. *Un Maître de ce temps, Puvis de Chavannes*, par M. VACHON. Paris, Société d'édition artistique, s. d., in-12 de 258 p., 4 fr. — 17. *Essais sur l'histoire de l'art*, par E. MICHEL. Paris, Société d'édition artistique, s. d., in-12 de VII-331 p., 4 fr. — 18. *Artistes et amateurs*, par G. LAFENESTRE. Paris, Société d'édition artistique, s. d., in-8 de 359 p., 6 fr. — 19. *Nos Humoristes*, par AD. BRISSON. Paris, Société d'édition artistique, s. d., in-4 de 159 p., illustré, 12 fr. — 20 *Le Musée du Louvre*. Paris, Société d'édition artistique, 1900, in-4 illustré (livr. IV), 7 fr. — 21. *Histoire du Château de Versailles*, par P. DE NOLHAC. Paris, Société d'édition artistique, 1900, in-4 illustré (livr. V), 20 fr.

1. — Nous avons dit à deux reprises, dans cette revue des livres d'art, en termes, hélas ! trop rapides, tout le bien que nous pensions de la grande histoire de *la Sculpture florentine*, publiée par M. Marcel Reymond chez les frères Alinari de Florence, et illustrée magnifiquement

par des éditeurs qui sont tout à la fois des photographes très célèbres. Un quatrième et dernier volume vient de paraître, qui mène l'École florentine jusqu'à l'aube des temps nouveaux. Il suffira de dire, pour en faire comprendre le puissant intérêt, qu'il renferme les monographies et reproduit les œuvres de Michel-Ange et des Sansovino, de Bandinelli et de Jean Bologne, enfin des héritiers romains de Florence, Bernin et ses élèves. L'art florentin s'est perpétué hors de Florence, il a fait vivre toute l'Italie. On imagine aisément quel beau parti le talent généreux de l'historien a su tirer d'un tel choix de chefs-d'œuvre. J'avoue ne point partager son enthousiasme pour Andrea Sansovino et les tombes de Sainte-Marie du Peuple ; et je crains que, dans la plupart des bas-reliefs ou des groupes d'Andrea Ferrucci, de Baccio da Montelupo, de Rusticiou de Torrigiano, le sentiment sincère n'ait fait place à une gesticulation toute artificielle. Mais qu'il est agréable de retrouver, en pleine époque de culture académique et païenne, ce dernier Della Robbia, Giovanni, si fidèle encore à l'esprit religieux et à la douce piété du Quattrocento ! M. Reymond a eu le courage d'écrire que dans l'art de Michel-Ange « à chaque instant l'excellent et le détestable se coudoient, » et il a fait « la part des accents sublimes qui entraînent notre cœur et des extravagances qui révoltent notre raison. » Plus d'un le blâmera d'avoir été sincère jusqu'à un tel manque de respect ; et j'avoue ne le comprendre qu'en songeant aux excès insensés des peintres et des sculpteurs michelangélesques. Mais aussi que de réflexions profondes et justes sur la Sixtine, sur les tombeaux des Médicis, et quelle fin émouvante de tout ce chapitre original dans la description du buste conservé au Louvre ! « Ce front sillonné de rides, ces yeux de vieillard qui ont tant pleuré, c'est le masque de l'humanité, de cette humanité qui de sa misère même tire toute sa grandeur. » La conclusion du livre, qui résume et juge l'immense mouvement de la Renaissance italienne, serait toute à citer ; c'est un hymme à l'art moderne, à l'art d'impression et de pensée, dégagé des entraves académiques. « Admirons la Grèce, mais ne négligeons pas Florence. Dans nos ateliers, à côté des œuvres de Phidias et de Praxitèle, sachons réserver une place à celles de Ghiberti, de Donatello et de Luca della Robbia, à ces œuvres qui nous rediront, plus que toutes les sculptures antiques, que le but de l'art est d'être expressif, et qu'une œuvre n'est vraiment grande que si elle a pour but d'exprimer des idées d'une haute valeur intellectuelle et morale. » Heureux M. Reymond, d'avoir pu donner une forme définitive à son rêve, et d'avoir attaché son nom à ceux de quelques-uns parmi les plus grands et charmants artistes que le monde ait connus !

2. — Le superbe volume, ou plutôt le monument définitif élevé à Bernin par l'éditeur milanais M. Hoepli, nous est parvenu au moment

où notre dernière chronique était déjà close; il n'est pas trop tard pour en dire tous les mérites. Un jeune historien d'art, M. Stanislao Fraschetti, gardera l'honneur enviable d'avoir restauré la gloire trop facilement combattue et calomniée de Bernin. *Il Bernini!* ce fut un des noms magiques du XVIIe siècle; architecture, sculpture, il avait tout renouvelé; Rome entière se transformait sous sa main fiévreuse; et il put s'imaginer un moment qu'il transformerait le Louvre et Paris. M. Fraschetti a soumis à une révision sévère la vie de Bernin, écrite, semblait-il, dans les meilleures conditions, par Baldinucci, l'année même de la mort du maître; il l'a, sur bien des points, rectifiée et complétée. Par les documents d'archives, par les lettres et les Mémoires du temps, il a reconstitué tout ce milieu si intelligent et curieux du Seicento, Papes, cardinaux, sénat romain et familles princières; et, par dessus tout, il nous présente bien vivante la figure de ce grand créateur de vie. L'illustration du livre, admirable et d'une richesse absolument neuve, fait défiler sous nos yeux le monde de réalité et de fantaisie où s'exerça, sans s'épuiser jamais, la verve amusante, la fougue sensuelle, le génie de cet homme unique. Bustes comparables à des portraits de Van Dyck, monuments funèbres de l'invention la plus macabre, caprices ornementaux exquis, tritons et nymphes se jouant dans les eaux jaillissantes des fontaines de Rome, groupes délicats et voluptueux de figures païennes ou chrétiennes, des Dianes et des Daphnés jusqu'à cette sainte Thérèse qui se pâme d'une extase trop humaine, mais rendue avec une telle vérité que c'est un des plus surprenants miracles de l'art, et puis conceptions énormes d'architecture, palais, églises, portes triomphales, colonnade de Saint-Pierre, décors de fêtes et de processions, que ne trouve-t-on pas dans l'œuvre de Bernin! Il n'y a, au XVIIe siècle, qu'un artiste qu'on lui puisse comparer, pour la fécondité inlassable et le sens des somptueux décors, c'est Rubens. Mais ce n'est là qu'une ressemblance de surface. Ajoutez à ce génie d'inventeur des qualités tout italiennes de faconde et d'esprit pittoresque, un bon sens délicieux, une familiarité toute simple avec les plus hautaines splendeurs, et tout à la fois une vanité débordante, et vous verrez peu à peu apparaître, entre les pages savantes de M. Fraschetti, cet homme du monde, cet homme d'église et de théâtre, artiste toujours et partout, et qui n'eut qu'un tort : de se croire un sculpteur et un architecte chrétien.

3. — C'est au même grand éditeur milanais qu'est due la publication d'une série considérable de Manuels pratiques, rappelant assez les Manuels Roret dont usaient nos grands pères, et, comme eux, de valeur très inégale. Mais, dans le nombre, il s'en trouve de fort bons, et celui de l'architecture italienne, par M. Melani : *Manuale di architettura italiana antica e moderna*, texte italien, me semble des meilleurs. Il complète, dans la même collection, les traités de peinture et de sculp-

par des éditeurs qui sont tout à la fois des photographes très célèbres. Un quatrième et dernier volume vient de paraître, qui mène l'École florentine jusqu'à l'aube des temps nouveaux. Il suffira de dire, pour en faire comprendre le puissant intérêt, qu'il renferme les monographies et reproduit les œuvres de Michel-Ange et des Sansovino, de Bandinelli et de Jean Bologne, enfin des héritiers romains de Florence, Bernin et ses élèves. L'art florentin s'est perpétué hors de Florence, il a fait vivre toute l'Italie. On imagine aisément quel beau parti le talent généreux de l'historien a su tirer d'un tel choix de chefs-d'œuvre. J'avoue ne point partager son enthousiasme pour Andrea Sansovino et les tombes de Sainte-Marie du Peuple ; et je crains que, dans la plupart des bas-reliefs ou des groupes d'Andrea Ferrucci, de Baccio da Montelupo, de Rusticiou de Torrigiano, le sentiment sincère n'ait fait place à une gesticulation toute artificielle. Mais qu'il est agréable de retrouver, en pleine époque de culture académique et païenne, ce dernier Della Robbia, Giovanni, si fidèle encore à l'esprit religieux et à la douce piété du Quattrocento ! M. Reymond a eu le courage d'écrire que dans l'art de Michel-Ange « à chaque instant l'excellent et le détestable se coudoient, » et il a fait « la part des accents sublimes qui entraînent notre cœur et des extravagances qui révoltent notre raison. » Plus d'un le blâmera d'avoir été sincère jusqu'à un tel manque de respect ; et j'avoue ne le comprendre qu'en songeant aux excès insensés des peintres et des sculpteurs michelangélesques. Mais aussi que de réflexions profondes et justes sur la Sixtine, sur les tombeaux des Médicis, et quelle fin émouvante de tout ce chapitre original dans la description du buste conservé au Louvre ! « Ce front sillonné de rides, ces yeux de vieillard qui ont tant pleuré, c'est le masque de l'humanité, de cette humanité qui de sa misère même tire toute sa grandeur. » La conclusion du livre, qui résume et juge l'immense mouvement de la Renaissance italienne, serait toute à citer ; c'est un hymne à l'art moderne, à l'art d'impression et de pensée, dégagé des entraves académiques. « Admirons la Grèce, mais ne négligeons pas Florence. Dans nos ateliers, à côté des œuvres de Phidias et de Praxitèle, sachons réserver une place à celles de Ghiberti, de Donatello et de Luca della Robbia, à ces œuvres qui nous rediront, plus que toutes les sculptures antiques, que le but de l'art est d'être expressif, et qu'une œuvre n'est vraiment grande que si elle a pour but d'exprimer des idées d'une haute valeur intellectuelle et morale. » Heureux M. Reymond, d'avoir pu donner une forme définitive à son rêve, et d'avoir attaché son nom à ceux de quelques-uns parmi les plus grands et charmants artistes que le monde ait connus !

2. — Le superbe volume, ou plutôt le monument définitif élevé à Bernin par l'éditeur milanais M. Hoepli, nous est parvenu au moment

même de son auteur, et M. Schuré l'a dépeinte avec une intime et profonde tendresse. Rien de banal dans la vie de cette Grecque adoptée par l'Italie, que l'on dirait par moments la sœur d'un Shelley ou d'une Élisabeth Browning. D'année en année elle monte vers la lumière, du Corrège jusqu'à sainte Catherine de Sienne, et pourtant elle ne sut pas atteindre les hauteurs pures du christianisme. Ce fut une grande idéaliste, dont la mémoire ne périra point.

6. — De l'art italien nous passons à l'art italianisant avec *Le Primatice, peintre, sculpteur et architecte des rois de France*, auquel M. Dimier vient de dédier une longue étude qui lui a valu en Sorbonne le titre de docteur ès lettres. Ce volume se compose de deux parties qui appellent des jugements fort divers. La première est une narration, doctement étayée de toutes les ressources que peut offrir la critique, de la vie et de l'œuvre du maître bolonais ; et c'est tout à la fois l'histoire des origines de l'École de Fontainebleau et de la Renaissance française. Les conclusions de cette histoire paraîtront singulières. Le héros de M. Dimier, exalté comme sculpteur, décorateur et peintre, devient le sauveur de l'art français ; et les grâces décadentes et molles de Bologne, expatriées en France, y font naître des chefs-d'œuvre inattendus. Mais il faut donc croire que l'art français avait besoin d'être sauvé ? que les trois siècles qui précédèrent le seizième ne comptent point devant lui ? La critique le professait autrefois ; mais il semblait bien que ce fût à jamais fini de déprécier, au bénéfice de la décadence italienne, la généreuse beauté de notre art national. On peut imaginer que les convictions de l'auteur et son admiration exclusive se sont accrues et fortifiées peu à peu de tout ce qu'il découvrait d'inédit. Car l'apport nouveau de ce livre est considérable, et atteste une puissance peu commune de travail. La seconde partie du livre, tout particulièrement, est un miracle d'érudition. C'est une chronologie et une description des ouvrages du Primatice ; c'est surtout un catalogue de ses dessins et de ses compositions gravées. Là, tout était à faire, et ce qui semblait impossible a été fait. Des centaines de dessins ont été classés, comparés dans les Musées et cabinets de presque toute l'Europe, car ces dessins sont un peu partout. Et, par cet examen minutieux, par ces comparaisons fécondes, M. Dimier est parvenu à reconstituer avec certitude les principaux ouvrages du Primatice, dont on pouvait croire que toute trace était désormais perdue. Peut-on reprocher vivement à un si vaillant ouvrier la foi, fût-elle contestable, qui l'a soutenu dans ses longues recherches ?

7. — *La Sculpture à Troyes et dans la Champagne méridionale au seizième siècle* nous montre, comme l'indique le titre même d'un livre tout récent, la transition de l'art gothique à l'italianisme. Nous y suivons, d'année en année, d'atelier en atelier, les progrès décevants et

bientôt mortels de l'académisme. MM. Kœchlin et Marquet de Vasselot ont eu l'idée heureuse et vraiment féconde d'étudier minutieusement une des provinces, et non des moindres, de notre riche patrimoine national ; de nombreux voyages en Champagne, de patients dépouillements d'archives, un choix parfait de photographies, furent les premières bases de leur travail. Le livre qu'ils ont édifié mérite toutes les louanges ; il est excellent d'érudition, écrit avec une sobriété, une justesse d'appréciation parfaite, sans vaine recherche d'éloquence. C'est un chapitre de cette grande histoire de la sculpture française, que nous ne possédons pas encore, et qui ne se peut entreprendre sûrement qu'avec une pareille méthode : s'attacher à une époque, à une province, et en épuiser l'étude. L'Introduction du livre résume l'histoire de la sculpture champenoise jusqu'au seizième siècle, sculpture gothique très puissante et vivante, mais sans caractères proprement individuels, dont le vandalisme révolutionnaire a, comme partout ailleurs, anéanti les principales œuvres. Du douzième siècle il ne subsiste rien, et presque rien du treizième. Le quatorzième siècle a laissé dans les campagnes de l'Aube un nombre considérable de Madones — près de soixante-dix, dont certaines sont fort belles (voyez surtout la reproduction de l'admirable et pensive Vierge de Bayel) ; mais, au moment où les influences bourguignonne et flamande allaient se fondre pour féconder un sol généreux, la Champagne était cruellement ruinée et appauvrie, durant tout un siècle, par les ravages de la guerre de Cent ans. Ce n'est qu'avec les règnes de Charles VIII et de Louis XII que revint la prospérité, et que l'art donna une nouvelle floraison, infiniment plus riche que les précédentes, dont on trouvera à chaque page de ce beau livre les témoignages éclatants. Je ne puis, en ces quelques lignes, indiquer, même sommairement, le sujet des trois parties d'un si copieux inventaire, le groupement des œuvres de tradition encore gothique autour d'ateliers pour la plupart anonymes, puis, dans la période de transition, les figures déjà maniérées et trop spirituelles dues à l'atelier des Juliot, enfin, dans le triomphe de l'italianisme, l'action prépondérante de l'École de Fontainebleau et d'un imagier illustre, Dominique Florentin, le rénovateur de l'art troyen, ou, si l'on préfère, l'artisan de sa décadence irrémédiable. Le livre de MM. Kœchlin et Marquet de Vasselot ouvre une voie nouvelle, où nous leur souhaitons de nombreux imitateurs. De grandes monographies, à l'exemple de la leur, sont en préparation sur l'École de la Loire, sur l'art normand, et nous pouvons supposer que l'École de Toulouse et l'art bourguignon auront bientôt leur tour ; ainsi, peu à peu, l'histoire de notre art provincial prend forme et se rassemble autour de son point de départ, de son centre lumineux, l'art gothique de l'Ile-de-France.

même de son auteur, et M. Schuré l'a dépeinte avec une intime et profonde tendresse. Rien de banal dans la vie de cette Grecque adoptée par l'Italie, que l'on dirait par moments la sœur d'un Shelley ou d'une Élisabeth Browning. D'année en année elle monte vers la lumière, du Corrège jusqu'à sainte Catherine de Sienne, et pourtant elle ne sut pas atteindre les hauteurs pures du christianisme. Ce fut une grande idéaliste, dont la mémoire ne périra point.

6. — De l'art italien nous passons à l'art italianisant avec *Le Primatice, peintre, sculpteur et architecte des rois de France*, auquel M. Dimier vient de dédier une longue étude qui lui a valu en Sorbonne le titre de docteur ès lettres. Ce volume se compose de deux parties qui appellent des jugements fort divers. La première est une narration, doctement étayée de toutes les ressources que peut offrir la critique, de la vie et de l'œuvre du maître bolonais ; et c'est tout à la fois l'histoire des origines de l'École de Fontainebleau et de la Renaissance française. Les conclusions de cette histoire paraîtront singulières. Le héros de M. Dimier, exalté comme sculpteur, décorateur et peintre, devient le sauveur de l'art français ; et les grâces décadentes et molles de Bologne, expatriées en France, y font naître des chefs-d'œuvre inattendus. Mais il faut donc croire que l'art français avait besoin d'être sauvé ? que les trois siècles qui précédèrent le seizième ne comptent point devant lui ? La critique le professait autrefois ; mais il semblait bien que ce fût à jamais fini de déprécier, au bénéfice de la décadence italienne, la généreuse beauté de notre art national. On peut imaginer que les convictions de l'auteur et son admiration exclusive se sont accrues et fortifiées peu à peu de tout ce qu'il découvrait d'inédit. Car l'apport nouveau de ce livre est considérable, et atteste une puissance peu commune de travail. La seconde partie du livre, tout particulièrement, est un miracle d'érudition. C'est une chronologie et une description des ouvrages du Primatice ; c'est surtout un catalogue de ses dessins et de ses compositions gravées. Là, tout était à faire, et ce qui semblait impossible a été fait. Des centaines de dessins ont été classés, comparés dans les Musées et cabinets de presque toute l'Europe, car ces dessins sont un peu partout. Et, par cet examen minutieux, par ces comparaisons fécondes, M. Dimier est parvenu à reconstituer avec certitude les principaux ouvrages du Primatice, dont on pouvait croire que toute trace était désormais perdue. Peut-on reprocher vivement à un si vaillant ouvrier la foi, fût-elle contestable, qui l'a soutenu dans ses longues recherches ?

7. — *La Sculpture à Troyes et dans la Champagne méridionale au seizième siècle* nous montre, comme l'indique le titre même d'un livre tout récent, la transition de l'art gothique à l'italianisme. Nous y suivons, d'année en année, d'atelier en atelier, les progrès décevants et

bientôt mortels de l'académisme. MM. Kœchlin et Marquet de Vasselot ont eu l'idée heureuse et vraiment féconde d'étudier minutieusement une des provinces, et non des moindres, de notre riche patrimoine national ; de nombreux voyages en Champagne, de patients dépouillements d'archives, un choix parfait de photographies, furent les premières bases de leur travail. Le livre qu'ils ont édifié mérite toutes les louanges ; il est excellent d'érudition, écrit avec une sobriété, une justesse d'appréciation parfaite, sans vaine recherche d'éloquence. C'est un chapitre de cette grande histoire de la sculpture française, que nous ne possédons pas encore, et qui ne se peut entreprendre sûrement qu'avec une pareille méthode : s'attacher à une époque, à une province, et en épuiser l'étude. L'Introduction du livre résume l'histoire de la sculpture champenoise jusqu'au seizième siècle, sculpture gothique très puissante et vivante, mais sans caractères proprement individuels, dont le vandalisme révolutionnaire a, comme partout ailleurs, anéanti les principales œuvres. Du douzième siècle il ne subsiste rien, et presque rien du treizième. Le quatorzième siècle a laissé dans les campagnes de l'Aube un nombre considérable de Madones — près de soixante-dix, dont certaines sont fort belles (voyez surtout la reproduction de l'admirable et pensive Vierge de Bayel) ; mais, au moment où les influences bourguignonne et flamande allaient se fondre pour féconder un sol généreux, la Champagne était cruellement ruinée et appauvrie, durant tout un siècle, par les ravages de la guerre de Cent ans. Ce n'est qu'avec les règnes de Charles VIII et de Louis XII que revint la prospérité, et que l'art donna une nouvelle floraison, infiniment plus riche que les précédentes, dont on trouvera à chaque page de ce beau livre les témoignages éclatants. Je ne puis, en ces quelques lignes, indiquer, même sommairement, le sujet des trois parties d'un si copieux inventaire, le groupement des œuvres de tradition encore gothique autour d'ateliers pour la plupart anonymes, puis, dans la période de transition, les figures déjà maniérées et trop spirituelles dues à l'atelier des Juliot, enfin, dans le triomphe de l'italianisme, l'action prépondérante de l'École de Fontainebleau et d'un imagier illustre, Dominique Florentin, le rénovateur de l'art troyen, ou, si l'on préfère, l'artisan de sa décadence irrémédiable. Le livre de MM. Kœchlin et Marquet de Vasselot ouvre une voie nouvelle, où nous leur souhaitons de nombreux imitateurs. De grandes monographies, à l'exemple de la leur, sont en préparation sur l'École de la Loire, sur l'art normand, et nous pouvons supposer que l'École de Toulouse et l'art bourguignon auront bientôt leur tour ; ainsi, peu à peu, l'histoire de notre art provincial prend forme et se rassemble autour de son point de départ, de son centre lumineux, l'art gothique de l'Ile-de-France.

8. — L'excellent travail que M. Bonneville de Marsangy vient de terminer sur *la Légion d'honneur*, et qui a été publié par la librairie Laurens avec un luxe de typographie et d'illustrations admirable, ne relève sans doute qu'en partie de notre revue des livres d'art ; c'est avant tout un livre de documents et d'anecdotes historiques. Mais les gravures dont il foisonne, et dont la meilleure partie reproduit un choix des principaux tableaux du Musée de Versailles, sont un éloquent commentaire artistique de toute la vie militaire de la France, depuis Napoléon jusqu'à nos jours. J'ajoute que deux des plus intéressants chapitres nous décrivent le Palais de la Légion d'honneur et les trois maisons d'éducation, Saint-Denis, Écouen, les Loges. Il y a là, ou plutôt il y a eu des richesses d'art inappréciables, surtout dans ce délicieux petit hôtel de Salm, devenu la Chancellerie, où revivait avec tant d'élégance le dernier sourire du dix-huitième siècle. La Révolution était proche quand fut terminé ce bijou d'architecture et de décor Louis XVI ; elle l'enleva au prince de Salm. En 1804, l'hôtel fut acheté par la Chancellerie ; en 1871, la Commune l'incendia, et il n'a été réédifié à grands frais et avec tant de goût que pour être écrasé de façon irréparable, en 1900, par le voisinage inattendu d'une énorme gare de chemin de fer.

9. — L'histoire du *Château de Pierrefonds* est le plus bel exemple que l'on puisse fournir de la restauration d'un monument historique, telle que l'ont entendue Viollet le Duc et ses élèves. Construit pour Louis d'Orléans aux dernières années du quatorzième siècle, le château forteresse résista au temps et aux guerres jusqu'à l'assaut qui lui fut donné en 1617 par les troupes royales. Louis XIII le fit démanteler, éventrer, abattre par la mine. Les ruines, abandonnées pendant deux siècles, furent achetées par Napoléon Ier, en 1813, pour trois mille francs environ. Et ce fut seulement en 1857 que Napoléon III, stimulé par l'impératrice Eugénie, décida la reconstruction de la vaste demeure seigneuriale pour en faire une impériale villégiature. Le nouveau Pierrefonds fut l'œuvre de Viollet le Duc ; les travaux, qui durent encore, ont absorbé plus de cinq millions de francs. On trouvera dans la substantielle notice historique et descriptive de M. Robert le détail de ces travaux en même temps que le guide le plus érudit et le plus judicieux dans les moindres recoins de cet immense manoir gothique, luxueuse fantaisie d'empereur et d'architecte. Et, quand on aura lu, peut-être dira-t-on : à quoi bon tant d'imagination, d'érudition et d'argent ? Cette résurrection du moyen âge est destinée à la solitude et à l'oubli. Que d'efforts en pure perte ! Mais si l'œuvre est contestable dans son principe, on n'en peut nier l'aspect grandiose, et les lecteurs de M. Robert lui sauront gré d'attirer leur attention sur un édifice qu'il aime, on le sent, avec passion, dont il connaît toutes les pierres, et qu'il fait, lui

aussi, bien revivre à nos yeux ; en sorte que, comme l'explique dans une jolie préface M. Henry Lemonnier, l'excellent professeur d'histoire de l'art en Sorbonne, ce très bon résumé d'une histoire locale sur plus d'un point explique et éclaire l'histoire générale.

10. — Notre librairie d'art se décide — elle ne pouvait mieux faire — à prendre enfin modèle sur la librairie allemande pour la publication de monographies illustrées de prix accessible aux petites bourses. Voici déjà plusieurs années que la librairie Seemann, de Leipzig, avait entrepris, à côté de biographies d'artistes, une série de Villes d'art célèbres. Cette même série va paraître en français, par les soins de l'éditeur Laurens, et le premier volume en est consacré à *Paris*. Le texte en a été confié à l'érudition très sûre et au goût très délicat d'un chartiste, M. Georges Riat, que ses fonctions de bibliothécaire au Cabinet des estampes de la Bibliothèque nationale mettaient à même de résumer, en les corroborant par ses études et observations personnelles, les innombrables travaux d'érudition dont la ville de Paris a été l'objet. Il ne pouvait s'agir ici de présenter un tableau d'ensemble, artistique, historique, littéraire, pittoresque ; l'espace eût manqué. Aussi bien ce que nous attendions de ce livre, et ce que nous y avons trouvé excellemment rendu, c'est le tableau monumental de Paris, l'inventaire succinct et vivant de ses grandes œuvres d'art, précédé d'une introduction topographique, sorte de promenade d'orientation rapide dans les différents quartiers. Les gravures sont charmantes ; il y en a près de cent cinquante, uniquement obtenues par la reproduction directe de photographies ; et c'est la grande ville toute entière, dans le décor si varié et la beauté toujours nouvelle dont tant de siècles l'ont revêtue.

11. — En même temps qu'il achevait son livre sur Paris, M. Georges Riat publiait, dans la « Bibliothèque de l'enseignement des beaux-arts, » un volume sur *l'Art des jardins*, qui est le premier traité savant et populaire tout à la fois que nous ayons en France sur cet intéressant sujet. L'érudition de ce livre est grande ; mais, comme il sied, le dessin austère de chacune des parties se dissimule sous les fleurs ; et, mêlant à ses raisonnements les phrases éloquentes des meilleurs écrivains qui ont visité les jardins célèbres, Chateaubriand, Théophile Gautier ou Pierre Loti, par exemple, l'auteur nous fait cueillir aux bons endroits les plus odorants bouquets. Le livre, pour ne point se confiner en des théories arides, suit tout naturellement les indications de la chronologie ; il se divise en six parties, étudiant tour à tour l'antiquité avec ses formes régulières et géométriques, le moyen âge si riche dans les jardins tout orientaux de l'Alhambra, du Généralife, de l'Alcazar, la Renaissance avec les villas florentines où le décor sculpté se subordonne la nature, le jardin français du dix-septième siècle tel que

fautes de goût (ainsi deux pages bizarres, p. 143 et 144, sur l'esprit et les femmes), une image colorée de notre temps qui, elle aussi, est d'un peintre habile.

16. — De ces maîtres du siècle finissant, le plus grand sans conteste, aujourd'hui que la mort, l'enveloppant d'une lumière paisible, a réduit au silence les sots et les envieux, c'est l'admirable décorateur du Panthéon et de la Sorbonne, l'imagier de sainte Geneviève et l'ami des muses antiques, *Puvis de Chavannes*. On trouvera dans l'intéressant volume que M. Vachon vient de lui consacrer une biographie plutôt qu'une étude critique. L'histoire de cette vie très noble, fidèlement racontée, et placée dans son milieu de tendresse et de travail, est attachante par sa simplicité même. Nous sommes introduits dans l'atelier de Neuilly, où s'élaborent les grandes compositions murales qui seront la gloire des musées d'Amiens et de Lyon, de l'hôtel de ville de Paris, de la Bibliothèque de Boston. Une femme est là, aimante, instruite et persuasive, l'amie de tous les jours et la conseillère de toutes les œuvres, la princesse Cantacuzène, que Puvis eut la joie d'épouser, et à qui il ne put survivre. Des anecdotes familières, des fragments de lettres animent, chemin faisant, le récit de cette existence toute droite et unie ; et la description précise de chaque peinture est accompagnée de jugements sobres et rapides qui suffisent à marquer l'influence si profonde de cette œuvre de philosophe, de cette synthèse réfléchie et harmonieuse sur le jeune art contemporain.

17. — Les *Essais sur l'histoire de l'art*, de M. Émile Michel, réunissent deux études d'apparence dissemblables, mais qui procèdent d'un même ordre d'observations et d'idées, l'une sur la Production de l'œuvre d'art, l'autre sur les Maîtres de la symphonie. La première seule nous intéresse directement. C'est un beau et persuasif plaidoyer contre la célèbre théorie des milieux, applicable sans doute aux esprits et aux talents médiocres, mais dont ne relèvent point les créateurs, les chefs d'école, ceux-là seuls avec qui l'histoire de l'art doit compter. On n'est vraiment un maître et on n'arrive à dominer son époque qu'après s'être affranchi, non sans peine souvent, des influences ambiantes qui paralysent les âmes faibles. L'Esprit souffle où il veut. L'enthousiasme, l'amour et la prière, à travers tous les temps et tous les climats, ont toujours engendré les grandes âmes ; et nous adoptons avec joie les conclusions de l'éminent académicien : « Les plus grands génies de l'art sont ceux qui, échappant le plus aux prévisions fatalistes, demeurent comme les plus hautes personnifications de la liberté humaine. »

18. — Il y a des pages charmantes, de moraliste et de poète, et la sûre doctrine de l'un des meilleurs maîtres de notre enseignement d'art dans le volume que M. Lafenestre intitulé : ***Artistes et amateurs***,

gardera sa place dans les bibliothèques les plus délicates, lorsque les trésors du dix-huitième siècle français, exposés si magnifiquement au palais de l'Allemagne, auront quitté à jamais les rives de la Seine. Une Introduction érudite, toute nourrie des Mémoires et des livres du temps, nous raconte l'histoire des acquisitions du grand Frédéric, décrites ensuite pièce par pièce avec la précision la plus louable; et de fines gravures, semées tout au long de ce joli texte, font revivre à nos yeux les chefs-d'œuvre de Watteau, de Lancret, de Pater, de Chardin, dont nous avons si heureusement joui pendant le long espace de six mois.

14. — Nous ne nous éloignerons pas outre mesure de Watteau et des belles traditions de peinture lumineuse de notre XVIIIe siècle en allant rendre aux maîtres impressionistes l'hommage qui leur est dû. Les rancunes furieuses sont apaisées aujourd'hui, et cette école si honnie autrefois est entrée en pleine gloire. M. André Mellerio, en publiant sur *l'Exposition de 1900 et l'Impressionisme* une élégante plaquette qui résume nettement les anciens débats, et, par une bibliographie nombreuse, nous montre la place que tiennent aujourd'hui ces maîtres si décriés dans les préoccupations de la critique d'art, facilite les recherches des futurs historiens et rend un réel service aux amateurs.

15. — Les voici tous observés et analysés par un critique élève de M. Paul Bourget, ces *Maîtres de la fin du XIXe siècle,* sur qui la *Psychologie d'art* trouve une si belle occasion de s'exercer; jamais comme en ces derniers temps on n'a soupçonné tant de subtiles intentions, un si profond symbolisme, une si pénétrante mélancolie, une âme enfin si humaine dans les couleurs joyeuses ou tristes dont la plupart de nos peintres s'efforcent de tirer uniquement une harmonie pour un œil sensible. Mais, a côté de ces hautes considérations qui poétisent l'œuvre d'art, on ne doit point méconnaître, dans l'intéressant ouvrage de M. Étienne Bricon, une véritable science du métier et un goût très sûr de la bonne peinture. S'il témoigne un peu trop d'enthousiasme pour les élégances faciles de Falguière ou de M. Carolus Duran (ne va-t-il pas jusqu'à écrire que Falguière est un sculpteur français à l'égal de Houdon et de Carpeaux!), il apprécie en termes justes autant que délicats le charme pénétrant de M. Henner, la fougue et la vie de M. Roll, l'étrangeté savante de M. Besnard et l'intimité songeuse de M. Carrière. Il est difficile assurément de dégager, du milieu des caprices et des modes qui les enveloppent, les intentions d'art de l'époque où l'on vit, et peut-être y réussirait-on plus aisément en apportant à cette enquête un goût moins éclectique et des principes plus absolus que ceux de M. Bricon; au moins devons-nous le louer de nous apporter des impressions vives et sincères, et, malgré quelques

Louvre n'ira pas au-delà d'un quatrième fascicule, consacré aux peintres français primitifs, et d'ailleurs très piteusement illustré. L'*Histoire du Château de Versailles* s'est avancée jusqu'au cinquième fascicule ; le sixième, entièrement terminé, nous dit-on, est sous séquestre ; et voilà tant de recherches érudites et d'heureuses découvertes, tant de fatigues aussi, bien mal récompensées. Mais, pour ce dernier ouvrage, c'est partie remise, et non perdue. Que le livre se termine ainsi qu'il commença, ou plutôt que, par l'initiative d'un éditeur artiste, il soit repris entièrement et nous apparaisse enfin tel que nous l'avons désiré, nous pouvons être assurés qu'il vivra, ou bien il n'y aurait plus d'éditeurs en France.

ANDRÉ PÉRATÉ.

OUVRAGES POUR LA JEUNESSE

ROMANS, CONTES ET NOUVELLES. — 1. *Mademoiselle de Kervallez*, par M. MARYAN. Paris, Henri Gautier, s. d., in-12 de 242 p., 2 fr. — 2. *Annie*, par Mme MARIE MAGNE. Paris, Téqui, 1899, in-12 de 309 p., 3 fr. — 3. *Mademoiselle*, par B. DE BUXY. Paris, Henri Gautier, s. d., in-12 de 391 p., 3 fr. — 4. *Millionnaire*, par JEAN CHARLETTE. Paris, Colin et Cie, 1900, in-12 de 314 p., 3 fr. 50. — 5. *Le Château de la Vieillesse*, par GUY CHANTEPLEURE. Tours, Mame, s. d., in-12 de 372 p., illustr. de Métivet, 3 fr — 6. *Pauvreté*, par ÉTIENNE DE BESANCENET. Paris, Téqui, 1899, in-12 de 269 p., 2 fr. — 7. *Le Lieutenant Vandeins*, par NOËL MAYEUL. Paris, Henri Gautier, s. d., in-12 de 247 p., 2 fr. — 8. *La Loi de Caïn*, par SETH. Paris, Retaux, s. d., in-12 de 172 p., 1 fr. 50. — 9. *L'Œil de tigre*, par G. PRADEL. Tours, Mame, s. d., in-12 de 395 p., illustr. d'A. Paris, 3 fr. — 10. *Une Vendetta*, par DANIELLE D'ARTHEZ. Paris, Hachette, 1900, in-12 de 285 p., s. d., 2 fr. — 11. *Souvenirs d'une glaneuse*, par Mlle MARIE O'KENNEDY. Paris, Téqui, 1900, in-8 de 268 p., 4 fr. — 12. *Un Vœu héroïque*, par JEANNE GUÉRIN. Abbeville, Paillart, s. d., in-8 de 240 p., illustré, 1 fr. — 13. *Ame pour âme, vie pour vie*, par JACQUES D'ANTUZA. Abbeville, Paillart, s. d., in-8 de 240 p., 1 fr. — 14. *La Griffe de Satan*, par ROGER DE TODI. Paris, Henri Gautier, s. d., in-12 de 314 p., 3 fr. — 15. *Bergeronnette*, par H. DU PLESSAC. Paris, Henri Gautier, s. d., in-12 de 311 p., 3 fr. — 16. *Dieu et patrie*, par J. M. A., missionnaire apostolique. Abbeville, Paillart, s. d., in-8 de 128 p., 0 fr. 80. — 17. *Contes du bivouac*, par PIERRE MONTAN. Abbeville, Paillart, s. d., in-8 de 128 p., 0 fr. 80. — 18. *La Grande Ile*, par C. SABATIER DE CASTRES. Paris, Téqui, 1900, in-12 de 383 p., 2 fr.

BROCHURES THÉATRALES. — 1. *Le Mystère de la Rédemption*, tétralogie évangélique, par le comte DE LARMANDIE. Paris, Bricon, 1900, in-12 de 99 p., 1 fr. 50.— 2. *Le Calvaire*, pièce en 3 actes, par JEANNE FRANCE. Paris, Clerget, 1899, in-12 de 96 p., 1 fr. 50. — 3. *Le Passeur de Marmoutier*, drame historique, par OSELMA. Paris, Bricon, 1900, in-12 de 76 p., 1 fr. — 4. *Le Lutin du clocher*, opérette en 2 actes, par CH. LE ROY-VILLARS. Paris, Bricon, 1900, in-12 de 76 p., 1 fr. — 5. *Le Homard et les Plaideurs*, farce judiciaire en un acte, par RENÉ BLAIN DES CORMIERS. Paris, Bricon, 1900, in-12 de 49 p., 1 fr. — 6. *La Boîte d'allumettes*, monologue, par EUGÉNIE DUBARRY. Paris, Bricon, 1900, in-12 de 7 p., 0 fr. 25. — 7. *Si j'étais Robinson*, monologue, par HENRIETTE BEZANÇON. Paris, Bricon, 1900, in-12 de 6 p., 0 fr. 25. — 8. *Les Éperviers*, récit de chasse, par THÉODORE BOTREL. Paris, Bricon, 1900, in-12 de 6 p., 0 fr. 25.

ROMANS, CONTES ET NOUVELLES. — 1. — *Mademoiselle de Kervallez* n'est pas l'inévitable jeune fille à marier, souvent assez banale, autour de laquelle gravite l'action de la plupart des romans. C'est une vieille fille, charmante sous ses cheveux gris, qui a été pour son frère Julien une

véritable mère éclairée et tendre. Quand celui-ci épouse Hélène Vilmot, fille d'un banquier ruiné, la sœur aînée, dont ce mariage a cependant renversé les plus chers projets, exerce sur le jeune ménage une influence toute bienfaisante, faite de discrétion et de dévouement. Avec la fine observation et le sentiment exquis des nuances qui la distinguent, Mme Maryan nous décrit le travail qui se fait dans l'âme d'Hélène, âme noble et élevée, mais repliée sur elle-même et dont l'énergie latente, un instant écrasée par l'épreuve, finit par se réveiller. Généreuse jusqu'au bout, Mlle de Kervallez ne tente rien pour retenir auprès d'elle ceux dont le bonheur lui est plus cher que le sien, dès que leur intérêt semble commander l'éloignement; mais attentive et fidèle, elle reste de loin l'ange gardien de leur vie. Il semble presque superflu d'ajouter que cet ouvrage, comme tous ceux de Mme Maryan, respire un profond sentiment religieux; les paysages comme les caractères y sont délicatement tracés; le style en est élégant et facile.

2. — Anne-Marie Corbigny, appelée *Annie* par sa famille et ses amis, est la fille d'un industriel qui, demeuré veuf avec plusieurs enfants, a confié le gouvernement de sa maison à sa sœur, Mlle Hilarine. Cette vieille fille est d'un type bien différent de celui que nous venons d'entrevoir; sèche et acerbe, elle fait lourdement peser son dévouement sur ceux qui l'entourent, et son animosité pour Annie est presque de la haine. Par de faux rapports, elle réussit à rompre les fiançailles de celle-ci avec Jacques de Ferney, son cousin, qu'elle veut marier à une riche héritière, Gabrielle de Bernis. Annie, froissée dans sa fierté et dans son amour, provoque une rupture; Jacques, désespéré, part pour Madagascar, où il est grièvement blessé. A la fin, comme dans tout roman qui se respecte, les choses s'arrangent, et la fée bienfaisante dont l'action dissipe les malentendus est personnifiée par le bon abbé Raynaud, l'ami et le confident de la maison. C'est lui qui persuade à Hilarine de réparer le mal qu'elle a fait et qui, par sa sage et paternelle influence, triomphe de la crédulité d'Annie et de la susceptibilité ombrageuse de Jacques. Le mariage des deux fiancés est l'acte final de ce livre honnête et bien écrit, où certains traits révèlent une observation assez fine des gens et des choses. Qui d'entre nous, par exemple, n'a rencontré une « marieuse » à outrance, comme Mme Ramière?

3. — A côté du majestueux château de Nisvres, où trône isolée malgré ses richesses, la comtesse de Nisvres, s'élève la modeste maison du précepteur Fabien Maynard. Il y vit avec sa femme Agnès et ses six petites filles; intérieur honorable, religieux, mais un peu assombri par les préoccupations financières sous le poids desquelles la frêle maîtresse de maison demeure écrasée. Sur ces intérieurs si dissemblables, deux jeunes filles exercent une influence prépondérante. La première, Luce Maynard, sœur du précepteur et parente de la châtelaine, mérite

bien son nom : c'est une lumineuse et vaillante créature, qui répand autour d'elle la joie et le courage. Elle finit par inspirer quelque chose de son énergie joyeuse à Agnès, la douce mère de famille, dont le caractère est finement tracé. Nous avons tous connu quelqu'une de ces femmes soumises et dévouées, à qui il manque seulement un peu d'élan et de gaîté pour rendre leur dévouement aussi charmant qu'il est héroïque. Une autre jeune fille, la mystérieuse « Mademoiselle, » la protégée de la châtelaine, occupe dans le récit une place importante. Son passé se devine plutôt qu'il n'est raconté, et ses intrigues ténébreuses amènent leur propre châtiment. Laissons à nos lecteurs le plaisir de découvrir comment l'avenir de Luce est assuré d'une façon brillante et heureuse, plus fréquente, hélas! dans les romans que dans la vie réelle : notons seulement l'esprit religieux, les excellents sentiments et le style coulant de ce volume.

4. — Par un hasard extraordinaire, Rosel Oberlé passe d'une situation très modeste à celle de millionnaire. Comment la jeune fille use-t-elle de ces millions inespérés? Voici ce qu'elle-même nous raconte dans des lettres joliment tournées, écrites à son amie Alberte. Grâce à sa nature droite, légèrement sceptique à l'endroit des hommes, à son bon cœur, à son jugement sain et aussi à son humeur indépendante, Rosel n'est ni gâtée ni amollie par l'épreuve redoutable de la richesse. Elle échappe aux entreprises des coureurs de dot et finit par confier son bonheur et ses millions à un honnête garçon dont, aux jours de sa pauvreté, elle a pu apprécier le noble caractère. Cette union, peu brillante au point de vue mondain, nous laisse tranquilles sur l'avenir de Rosel : sa vie se passera à la campagne, au milieu des petits et des pauvres, dont elle est déjà la Providence. Livre agréablement écrit, d'un style primesautier, où se reflète le caractère de la sympathique *Millionnaire*, qui est elle-même son historienne. Il convient à merveille aux jeunes filles, auxquelles du reste il est particulièrement destiné.

5. — *Le Château de la Vieillesse* doit son nom à la présence de deux vieillards, le seigneur Renaud de Givray et son chapelain, l'abbé Vincent. Entre les deux s'épanouit une fleur de jeunesse, la frêle Berengère, aveugle depuis sa petite enfance. Une haine profonde divise les familles de Givray et de Charmailles, jadis étroitement unies, haine d'autant plus difficile à apaiser qu'un mystère pèse sur le drame qui en fut la cause. A la suite de circonstances étranges, Berengère découvre la clef du mystère, rétablit les responsabilités de chacun et lave le nom des Charmailles d'une souillure immérite. Dès lors, il ne lui reste plus évidemment qu'à épouser l'héritier des Charmailles, le chevaleresque Olivier, pour sceller la réconciliation de deux familles, habituées jadis à se retrouver sur les champs de bataille. Et la guérison imprévue de la jeune aveugle complète la joie générale. Il ne faut pas

demander à ce récit une étude bien approfondie des mœurs ni des caractères. L'action se passe au temps de Louis XIII, les invraisemblances n'y manquent pas et l'on pourrait y désirer plus de naturel et de simplicité. Les sentiments toutefois sont irréprochables, le style parfois agréable et les illustrations fort jolies.

6. — Comme nous l'indique du reste l'auteur, *Pauvreté* n'est pas à proprement parler un roman ; c'est une série de « silhouettes parisiennes.» Les deux principales sont Geneviève la mondaine, vaniteuse, frivole et égoïste, dont la mort misérable contraste avec les brillants débuts, et Madeleine, la jeune fille sérieuse, pieuse et charitable. Peut-être pourrait-on objecter que dans la vie réelle la vertu n'est pas si constamment récompensée, ni la vanité aussi invariablement punie ; peut-être aussi pourrait-on désirer qu'une action plus vive captivât davantage le lecteur ? L'intérieur de l'ouvrier anarchiste, sa conversion lente, mais complète, sont évidemment des peintures « vécues », comme le reconnaîtront ceux qui ont vu de près ce monde des travailleurs parisiens, où souvent le cœur vaut mieux que la tête.

7. — Fils d'un père disparu pendant la guerre de 1870 et d'une mère chrétienne et vaillante, Jacques Vandeins doit son éducation et sa carrière à cette femme généreuse. Intelligent et énergique, il s'enrôle dans une mission d'exploration en Afrique, organisée par le commandant Septème, son ami. Sa mère, qui tient une boutique d'objets pieux au pied de la colline de Fourvières, et sa fiancée Marthe Dormy l'accompagnent de leurs prières. Après mille dangers, la mission Septème arrive à la cour du Négus Ménélick, où un mystérieux personnage, appelé par les indigènes « Il Bianco » exerce une influence considérable. Il emploie cette influence au service de la mission française et finit par se faire connaître à Jacques : « Il Bianco » n'est autre que Pierre Vandeins, le propre père du lieutenant, qui, laissé pour mort à Gravelotte, avait ensuite déserté et, après d'étranges aventures, avait trouvé un asile chez le Négus. Le dévouement montré par « Il Bianco » à la mission Septème et son profond repentir lui rendent l'estime de son fils, et une mort héroïque achève d'expier ses fautes. Rentré en France, Jacques épouse sa fiancée. Livre honnête, sans grande envolée, animé d'un esprit religieux et patriotique.

8. — Dans sa préface, l'auteur de *la Loi de Caïn* nous explique que le but de son livre est de mettre en lumière les dangers des internats universitaires, tant au point de vue de la foi que sous le rapport de la morale. Henri Sigeau, fils de parents chrétiens, est mis au lycée comme interne par son père, malgré les larmes de sa mère. L'enfant, d'un caractère faible et vaniteux, souffre d'abord cruellement ; puis peu à peu, il s'habitue à son entourage et en subit l'influence ; pendant que d'indignes camarades pervertissent son cœur, un professeur libre

bien son nom : c'est une lumineuse et vaillante créature, qui répand autour d'elle la joie et le courage. Elle finit par inspirer quelque chose de son énergie joyeuse à Agnès, la douce mère de famille, dont le caractère est finement tracé. Nous avons tous connu quelqu'une de ces femmes soumises et dévouées, à qui il manque seulement un peu d'élan et de gaîté pour rendre leur dévouement aussi charmant qu'il est héroïque. Une autre jeune fille, la mystérieuse « Mademoiselle, » la protégée de la châtelaine, occupe dans le récit une place importante. Son passé se devine plutôt qu'il n'est raconté, et ses intrigues ténébreuses amènent leur propre châtiment. Laissons à nos lecteurs le plaisir de découvrir comment l'avenir de Luce est assuré d'une façon brillante et heureuse, plus fréquente, hélas! dans les romans que dans la vie réelle ; notons seulement l'esprit religieux, les excellents sentiments et le style coulant de ce volume.

4. — Par un hasard extraordinaire, Rosel Oberlé passe d'une situation très modeste à celle de millionnaire. Comment la jeune fille use-t-elle de ces millions inespérés ? Voici ce qu'elle-même nous raconte dans des lettres joliment tournées, écrites à son amie Alberte. Grâce à sa nature droite, légèrement sceptique à l'endroit des hommes, à son bon cœur, à son jugement sain et aussi à son humeur indépendante, Rosel n'est ni gâtée ni amollie par l'épreuve redoutable de la richesse. Elle échappe aux entreprises des coureurs de dot et finit par confier son bonheur et ses millions à un honnête garçon dont, aux jours de sa pauvreté, elle a pu apprécier le noble caractère. Cette union, peu brillante au point de vue mondain, nous laisse tranquilles sur l'avenir de Rosel ; sa vie se passera à la campagne, au milieu des petits et des pauvres, dont elle est déjà la Providence. Livre agréablement écrit, d'un style primesautier, où se reflète le caractère de la sympathique *Millionnaire*, qui est elle-même son historienne. Il convient à merveille aux jeunes filles, auxquelles du reste il est particulièrement destiné.

5. — *Le Château de la Vieillesse* doit son nom à la présence de deux vieillards, le seigneur Renaud de Givray et son chapelain, l'abbé Vincent. Entre les deux s'épanouit une fleur de jeunesse, la frêle Bérengère, aveugle depuis sa petite enfance. Une haine profonde divise les familles de Givray et de Charnailles, jadis étroitement unies, haine d'autant plus difficile à apaiser qu'un mystère pèse sur le drame qui en fut la cause. A la suite de circonstances étranges, Bérengère découvre la clef du mystère, rétablit les responsabilités de chacun et lave le nom des Charnailles d'une souillure imméritée. Dès lors, il ne lui reste plus évidemment qu'à épouser l'héritier des Charnailles, le chevaleresque Olivier, pour sceller la réconciliation de deux familles, habituées jadis à se retrouver sur les champs de bataille. Et la guérison imprévue de la jeune aveugle complète la joie générale. Il ne faut pas

Selon toute apparence, Digby est frappé à mort par l'ennemi héréditaire des siens, et le traître Ercole se hâte de retourner en Angleterre, où, mettant à profit sa ressemblance avec l'héritier des Norton, il prend possession de la fortune de celui-ci. Il trouve un complice dans un homme d'affaires véreux qui, par cupidité, seconde ses projets ; mais Ellen Harris, la fiancée du véritable Digby, refuse de reconnaître l'imposteur. Soupçonnant une trahison, elle part pour la Corse avec son frère James et, après maintes aventures périlleuses, elle découvre que son fiancé a été sauvé et caché par un Espagnol, l'ennemi mortel du brigand Adarrighi. De retour en Angleterre, Digby n'a pas de peine à confondre l'imposteur qui se donne la mort pour échapper au bagne ; il reprend possession de son héritage et devient l'heureux époux de la courageuse Ellen. La donnée du roman est d'une invraisemblance choquante ; comment supposer qu'après une absence de trois ans seulement, Digby soit si bien oublié de ses amis qu'un homme d'une autre race, parlant une autre langue, ayant eu une autre éducation, ait pu, si grande qu'ait été sa ressemblance physique, le personnifier pendant des semaines ? Cette réserve faite, nous devons louer les charmantes descriptions de la Corse qui donnent à cet ouvrage un intérêt pittoresque et nouveau.

11. — L'auteur des *Souvenirs d'une glaneuse*, lauréate de l'Académie, n'est pas une inconnue dans le monde littéraire ; elle puise ses inspirations aux meilleures sources et nous transporte tour à tour en Autriche, en Espagne, en France et en Italie, glanant à travers les pages de l'histoire, des épisodes très divers, dont le lien est une parfaite unité de sentiments religieux. On sent que dans ces pages l'écrivain a mis quelque chose de son âme.

12. — Une note religieuse très accentuée se dégage également d'*Un Vœu héroïque* ; mais ici la valeur littéraire du volume n'est pas au niveau des excellentes intentions de l'auteur. Le vœu dont il s'agit est fait par Marguerite d'Herbillers, la jeune femme très pieuse du résident français au Tonkin. Désespérée de voir son mari mourir sans se réconcilier avec Dieu, elle promet, s'il se convertit, de consacrer le reste de sa vie et une partie de sa fortune à des œuvres d'apostolat. Sa prière est exaucée ; dans la plénitude de sa raison et la sincérité de son cœur, Jean d'Herbillers demande un prêtre et meurt résigné et repentant. Sa veuve reste au Tonkin avec sa fille Germaine pendant cinq ans et ne consent à retourner en France que lorsqu'elle a pu remettre aux mains des sœurs de Charité l'orphelinat et l'hôpital qu'elle a fondés en accomplissement de son vœu.

13. — *Ame pour âme* est aussi un volume inspiré par une pensée de foi. Marie de Leufroy et Jacqueline d'Orens sont de pieuses jeunes filles, sympathiques par leur zèle, leur courage et leur généreuse cha-

rité : mais le milieu où elles vivent est fort déplaisant. Leurs parents, gens vulgaires et vaniteux, sont, de plus, franchement irréligieux et persécutent les deux amies, qui finissent cependant, à force de patience, par ramener à de meilleurs sentiments les gens peu intéressants qui les entourent.

14. — *La Griffe de Satan* offre un récit mouvementé, auquel on pourrait reprocher une certaine confusion et quelques invraisemblances, surtout quand l'auteur décrit des milieux étrangers. Les aventures d'une famille yankee fixée à Paris occupent la plus grande partie du volume ; chacun des enfants de cette famille bizarre offre un type spécial, assez extravagant et pas mal exagéré, malgré la liberté d'allures qui caractérise les jeunes Américaines. A côté des aventures des demoiselles Brown se déroulent celles des demoiselles de Prunelaye, leurs institutrices, et aussi celles d'une certaine Carmen de Cabanillas, l'innocente victime d'une mère luciférienne et voleuse. Ces divers récits, s'enchevêtrant les uns dans les autres, forment un ensemble qui manque de clarté, tout en offrant de l'intérêt. En fin de compte, la famille américaine se convertit au catholicisme, Carmen meurt dans la paix et les demoiselles de Prunelaye trouvent un avenir selon leurs désirs ; seule Pepa la luciférienne, dont le personnage semble avoir été inspiré par la fameuse publication du soi-disant docteur Bataille, expie ses crimes par une mort atroce.

15. — *Bergeronnette* nous introduit dans un monde d'usuriers, de voleurs, d'assassins ; mais la petite héroïne qui porte ce joli surnom passe intacte à travers ces influences détestables, grâce à la première éducation que lui a donné sa mère, grâce aussi à l'influence de Charles Tolaire, son père adoptif. Celui-ci, simple ouvrier, a une élévation d'âme peu commune et surtout une résignation à la volonté de Dieu qui devient parfois de l'héroïsme. Autour de ces deux personnages se meuvent une foule d'autres, leurs agissements constituent un récit très mouvementé, dont nous laisserons aux lecteurs le plaisir de suivre les diverses péripéties. Disons seulement que Tolaire, séparé de sa pupille, pendant de longues années, par suite des machinations de ses ennemis, la retrouve enfin, et avec elle, la paix et le bonheur de sa vieillesse. Inutile d'ajouter que les sentiments qui ont inspiré ce volume sont excellents, et que la note religieuse s'y affirme.

16 et 17. — Nous avons ici deux volumes indépendants l'un de l'autre, écrits par des auteurs différents, mais offrant tous deux un recueil de récits très courts, d'anecdotes, de traits historiques. *Dieu et patrie* et *Contes du bivouac* conviennent bien aux écoles de garçons ; l'esprit en est patriotique et religieux.

18. — Une note nous apprend que *la Grande Ile* fait suite à un premier volume intitulé : *la Capricieuse*. Un certain nombre de Français,

parmi lesquels un évêque, fuyant les excès de la Révolution, se sont réfugiés dans une île déserte, où ils se créent une existence paisible et laborieuse dont l'auteur nous raconte les incidents. Le volume est irréprochable au point de vue religieux et moral, mais le style très haché en rend la lecture pénible.

BROCHURES THÉATRALES. — 1. — *Le Mystère de la Rédemption*, par M. le comte de Larmandie, est une tétralogie évangélique. La première partie, intitulée : *La Mère de Judas*, comprend dix personnages, dont Respha, la malheureuse mère du traître, tient le rôle principal. Maudite par les apôtres, elle ne trouve de compassion que chez une femme voilée, qui n'est autre que la Mère du divin Crucifié. Dans la seconde partie : *L'Ange du tombeau*, Respha est consolée par le Messager angélique, porteur de paroles de paix ; dans la troisième : *La Descente de l'Esprit*, neuf personnages, nous assistons à la transformation opérée chez les Apôtres par l'action du Paraclet; enfin, dans le quatrième : *Le Triomphe du Sang*, sept personnages, le martyre de saint Étienne vient affirmer la puissance de la foi qui va conquérir le monde.

2. — *Le Calvaire*, par Mme Jeanne France, est une pièce égarée par erreur dans les œuvres destinées à la jeunesse, pour laquelle elle n'est nullement faite. Inutile, par conséquent, d'en donner l'analyse à nos lecteurs.

3. — *Le Passeur de Marmoutier*, drame historique en trois actes et huit tableaux, avec onze personnages, tous masculins, conviendrait aux élèves des collèges ou des patronages. Charles, duc de Guise, fils du Balafré, captif au château de Tours, s'échappe de sa prison, grâce au dévouement de ses serviteurs et à l'abnégation du passeur qui affronte les balles destinées au fugitif. Après l'abjuration d'Henri IV, le duc se rallie loyalement au nouveau roi et persuade, non sans peine, au vieux passeur, ligueur acharné, de suivre son exemple.

4. — *Le Lutin du clocher*, opérette en deux actes avec dix personnages, tous masculins, est une pièce gaie qui conviendrait, comme la précédente, à des œuvres chrétiennes de jeunes gens.

5. — Nous en dirons autant de la « farce judiciaire », *le Homard et les Plaideurs*, en un acte, par M. René Blain des Cormiers, qui provoquera sûrement, chez un jeune et joyeux auditoire, une franche gaîté.

6 et 7. — *La Boîte d'allumettes* et *Si j'étais Robinson*, sont deux monologues en prose, destinés aux tout petits enfants.

8. — Encore un monologue : *Les Éperviers*; c'est, sous forme de vers, un joli récit de chasse par le barde breton, si aimé du public, Théodore Botrel.

COMTESSE DE COURSON.

THÉOLOGIE

L'Esthétique du dogme chrétien, par le R. P. JULES SOUBEN. Paris, Lethielleux, 1898, in-18 de XI-348 p. — Prix : 3 fr. 50.

L'auteur nous avertit qu'il n'a pas cherché à « convaincre » le lecteur, mais à mettre en lumière la beauté interne du christianisme. C'est donc à titre d'exception, qu'il lui est arrivé de faire une courte excursion sur le domaine de l'apologétique. Et pourtant, son livre est une apologétique, au sens très large du mot, au même titre que le *Génie du christianisme*, au même titre que *le Christianisme et les temps présents* de Mgr Bougaud. Nous nous hâtons de dire que l'œuvre du R. P. Souben moins considérable et moins ambitieuse sans doute, nous paraît l'emporter sur ces vastes, trop vastes compositions, au point de vue de l'exactitude, du sérieux scientifique et dogmatique. Et pourtant, elle sait allier à ces qualités un sentiment très réel de l'élément esthétique et moral, qui pour beaucoup est le souverain attrait de la doctrine chrétienne.

En d'autres termes, il s'agit ici de ce que les théologiens ont appelé les *critères internes* de la doctrine chrétienne. L'apologétique classique, spécialement recommandée par l'autorité conciliaire du Vatican, devra toujours demeurer l'étude des *critères externes*, c'est-à-dire des miracles et des prophéties : le christianisme se prouve alors par des faits extérieurs à son contenu. Mais il n'en reste pas moins vrai que son contenu même, son dogme et sa morale peuvent être présentés de telle sorte que l'élément divin y transparaisse, offrant les marques les plus éclatantes du vrai, du beau et du bien. Il n'en résulte qu'une *persuasion*; mais combien cette persuation est puissante pour préparer les esprits à la *conviction*. C'est au fond l'apologétique des simples, l'apologétique des enfants et du peuple. Mais sous la plume d'un théologien, écrite dans un langage d'une sûreté doctrinale parfaite, animée d'un vif sentiment artistique, combien cette œuvre peut devenir efficace et puissante auprès de l'universalité des âmes !

L'auteur a eu soin d'éviter les expressions techniques et les formules toutes faites. Ce qui ne l'a pas empêché d'aborder les sujets les plus relevés, d'être complet — sans viser au genre d'un traité de théologie. Il analyse un à un tous les dogmes du christianisme, en faisant ressortir la beauté spéciale que chacun d'eux manifeste, et il s'efforce de présenter une image réelle de cette beauté que la pratique de sa morale produit en l'âme du chrétien. Puis, dans une conclusion rapide, il trace un tableau d'ensemble du christianisme au point de vue dogmatipue moral et social, montrant comment la religion chrétienne en poursuivant le bien a naturellement engendré le beau.

On trouvera, dans un appendice, des notions générales sur l'idée du

beau et ses manifestations littéraires et artistiques. Cet appendice est en réalité une introduction, rejetée à la fin du volume pour ne pas rebuter certains lecteurs, peu familiers avec l'esthétique.

Nous voudrions donner une idée du contenu de ce livre si recommandable. Nous n'échapperions pas à la tentation de tout citer.

C'est la majesté divine décrite dans les splendeurs de sa toute-puissance physique et de son absolue bienfaisance morale (Ch. I, *Dieu*). Dans le tableau de la nature, œuvre de ses mains, la science la plus moderne est mise à contribution; et l'on voit bien, en ces pages émues, quel élément esthétique elle est capable de fournir quand on sait la dépouiller de ses aridités.

C'est la *sainte Trinité* (Ch. II). C'est l'analogie psychologique introduite par saint Augustin dans le dogme. C'est le haut et profond mystère de la génération du Verbe. « *Deus semper generat*, Dieu engendre toujours : haute et puissante formule! lorsqu'au milieu de quelqu'une de nos occupations basses et frivoles, ma pensée s'y reporte tout à coup, je sens une religieuse horreur ébranler mes os, comme si j'entrais dans le temple de l'éternité. En ce moment actuel que je perds à des riens, Dieu tout entier s'occupe à faire naître son Fils coéternel. »

C'est la *Création* (Ch. III) décrite avec toutes les ressources du sentiment de la poésie et de la science moderne.

C'est le mystère de Dieu Homme (Ch. V, *L'Incarnation*) décrit dans ses conséquences mystiques et morales, plus encore que dans ses profondeurs dogmatiques. C'est en même temps le mystère de la *Vierge Mère* (Ch. VI). Il y a deux belles pages pour commenter ces deux lignes du *Génie du christianisme* (liv. I, ch. V) : La virginité et la maternité sont les deux états les plus divins de la femme, et pour montrer cette double auréole sur le front de Marie : « *Gaudia matris habens cum Virginitatis honore.* » Puis, le développement de cette belle pensée du P. Faber : Par l'acte du créateur, la créature est une copie de Dieu; par le mystère de l'Incarnation, le Dieu fait homme est devenu la copie de sa mère : « O merveille! le petit lys blanc fleurit sous un plus grand et sort de sa tige; il en est une fidèle copie : mêmes feuilles, mêmes pétales, même blancheur; la même poussière d'or les poudre, ils jettent aux brises du matin le même parfum que nul autre n'a jamais égalé » (*Bethléem*).

Puis ce sont les mystères de la Justification et des Sacrements, de l'Église, de l'Écriture et de la Tradition — des Vertus théologales et de la Vie chrétienne...

Souhaitons que ce beau livre soit lu et médité : il le mérite; car il éclaire l'intelligence, il échauffe le cœur; il nous apprend à monter vers Dieu « avec l'âme toute entière. »

B. C.

A Short history of the Church in Great Britain, by the Rev. WILLIAM HOLDEN HULTON. London, Bivington, 1900, in-12 de 283 p.

Ce livre est écrit d'un style clair, correct et élégant, il a un véritable mérite littéraire ; mais, disons-le tout de suite, l'auteur, ministre de l'Église anglicane, part d'un principe diamétralement opposé à celui du lecteur catholique.

Pour celui-ci, la Réforme est l'acte, à jamais déplorable, qui retranche de l'Église catholique, seule dépositaire de la vérité, un grand nombre de ses enfants. Par cet acte, l'Église anglicane, dont M. Hulton écrit l'histoire, tombe dans l'hérésie et la révolte et se trouve condamnée à d'interminables et troublantes divisions intestines. Pour M. Hulton, au contraire, la Réforme, dont il condamne il est vrai, certains actes particuliers, est dans son ensemble un mouvement légitime et louable qui affranchit l'Église Nationale d'Angleterre de superstitions surant nées et d'une soumission aveugle au Pape.

Il est évident que, partant d'un principe aussi contraire au nôtre et dont le caractère illogique semble lui échapper, l'auteur énonce à chaque page des jugements que nous trouvons injustes et erronés. Ajoutons toutefois qu'il le fait sans haine et sans violence, que tout en exaltant la Réforme, il reconnaît qu'Henri VIII, son premier promoteur, était un assemblage de tous les vices et ses instruments des hommes cupides et méprisables. Cependant, malgré la modération dont fait preuve M. Hulton dans son langage, il serait imprudent de mettre son livre entre les mains de lecteurs qui n'auraient pas une instruction assez complète, ni le jugement assez formé pour en discerner les nombreuses erreurs.

COMTESSE DE COURSON.

L'Ame anglicane, par H. CHAPMAN ; trad. de l'anglais, avec une Introduction par le R. P. RAGEY. Paris, Briguet, 1899, in-12 de 303 p.— Prix : 3 fr.

M. H. Chapman, ministre de l'Église anglicane a été amené, après de longs combats, à l'Église catholique. Ces pages, où l'auteur raconte les diverses étapes par lesquelles il a passé avant d'atteindre le port, ont été écrites pour ses enfants et ses amis et non pas pour le public, comme l'indiquent du reste les mots « *printed for private circulation* », que porte le volume anglais. En le traduisant pour ses compatriotes, le P. Ragey a pensé avec raison que les inconvénients qu'aurait pu avoir la publicité du livre en Angleterre n'existaient pas en France, et c'est avec le plein assentiment de l'auteur qu'il offre aux lecteurs français cette histoire émouvante d'une âme anglicane. Les expériences douloureuses qu'a traversées M. Chapman sont celles d'un grand nombre de ses coreligionnaires : naturellement religieux, malgré le formalisme sec et étroit dans lequel il est élevé, il se donne avec toute la sincérité et l'ardeur de sa nature au service de Dieu dans

l'église anglicane. Peu à peu sa concience est troublée et son zèle refroidi par les divisions intérieures de cette Église, à laquelle il a consacré les forces vives de son âme. Il voit avec stupéfaction des chefs qu'il vénère se contredire sur des points importants et il souffre de ces divergences, d'autant plus cruellement que son ministère auprès des âmes en est entravé et troublé.

Ceux d'entre nous qui ont vu de près le genre de souffrance que décrit ici M. Chapman reconnaîtront dans ces pages une peinture fidèle et poignante des drames intérieurs dont tant de consciences sont le théâtre; heureux quand ces luttes se terminent comme pour lui, par une adhésion complète à la Vérité!

Le R. P. Ragey s'est acquitté de sa tâche avec une compréhension vive et délicate de son sujet. Il a saisi, ce qui échappe facilement aux observateurs superficiels, les aspects si divers et si troublants de l'Église anglicane à la fin du XIXe siècle. La Préface nous révèle une étude sérieuse et approfondie des évolutions successives qui, en un grand nombre de cas, ont eu pour résultat la conversion au catholicisme de ces âmes affamées de stabilité et d'unité. Cependant, comme il le dit très justement, quoique souvent amenées par la même cause, les conversions varient à l'infini dans leurs détails et on ne trouvera pas deux convertis qui soient arrivés à l'Église exactement par le même chemin. En somme, ce livre est utile à propager en France; il montrera aux enfants de l'Église nés et élevés sous son ombre combien rude est la voie parcourue par ceux qui viennent à elle du sein des ténèbres de l'erreur! Initiés aux difficultés de leurs frères séparés, les catholiques, pour qui la foi est un héritage de famille, seront plus aptes à leur tendre une main secourable. C'est un livre bienfaisant, car il n'est pas de spectacle plus noble que celui d'une âme sincère à la recherche de la vérité, si ce n'est la vue de cette même âme immolant à la vérité conquise tout ce qui donne à la vie sa douceur et son charme.

L'histoire des martyrs est une lecture réconfortante entre toutes; à défaut des tortures endurées jadis par les confesseurs anglais, les convertis d'aujourd'hui subissent, à des degrés divers, un martyre obscur et silencieux, qui les rend les dignes successeurs des victimes des lois pénales; remercions le P. Ragey d'avoir initié les lecteurs de France à ces luttes et à ces victoires, qu'il sait si bien comprendre et admirer. Il serait seulement à souhaiter, dans une nouvelle édition, que quelques erreurs typographiques dans les noms propres, erreurs peu nombreuses du reste, soient corrigées.

COMTESSE DE COURSON.

JURISPRUDENCE

Traité des paroisses et des curés, par l'abbé DUBALLET. T. I. Paris, Oudin, 1900, gr. in-8 de x-449 et 326 p. — Prix : 8 fr.

M. Duballet, dans ce volume qui forme le tome VII du *Cours complet de droit canonique* publié par la maison Oudin, a entrepris une étude méthodique sur « les paroisses et les curés. » Le sujet était assez délicat à traiter, car l'auteur, très judicieusement du reste, n'a pas entendu se borner à donner les principes généraux du droit et leur interprétation théorique, mais il a courageusement abordé le domaine des faits, et l'on sait s'il est facile, en une matière où tant d'intérêts ecclésiastiques et civils sont en jeu, de heurter des susceptibilités et d'encourir le reproche de témérité ! Hâtons-nous de dire qu'il s'en est tiré à son honneur. Nous n'avons encore entre nos mains que le premier volume, renfermant, sous forme de préliminaires assez étendus, des considérations générales sur le sujet, et leur application à notre pays, puis, la question de l'érection des paroisses et des modifications, qu'une fois établies, elles peuvent subir. Le volume suivant, annoncé comme devant très prochainement paraître, s'occupera de la collation des bénéfices principaux, des devoirs des curés, vicaires, aumôniers, etc. : il est fâcheux qu'il se soit fait un peu attendre, car il aurait été préférable de pouvoir le comprendre dans un même compte tendu. — Nous signalerons comme particulièrement original le chapitre III où est étudiée la condition spéciale du clergé français au point de vue de l'inamovibilité. M. Duballet y compare les différentes solutions fournies par les canonistes modernes et donne franchement son avis. Qu'on l'adopte ou non, il faut du moins reconnaître que son exposé de la question constitue peut-être le meilleur travail d'ensemble sur la matière ; il est susceptible de fournir les éléments de mainte discussion animée dans les conférences ecclésiastiques. Nous tenons également à féliciter auteur et éditeur qui n'ont pas hésité à augmenter presque de moitié (326 p.) le volume d'un ouvrage déjà assez considérable (449 p.), pour réunir en appendice un grand nombre de documents, peu rares assurément, mais trop disséminés et hors de la portée des travailleurs ordinaires : décrets impériaux, anciennes déclarations royales, divers jugements canoniques dans les causes de destitution, de nomination, de translation, de suspense, de démembrement, etc. Peut-être la question de l'origine des paroisses aurait-elle gagné à être traitée avec un peu plus de détails et de précision. Les articles parus dans la *Revue historique* de 1896 à 1898, sous la signature de M. Imbart de la Tour, le livre de M. G. Prévost : *L'Église et les campagnes* (1892), pour ne citer que quelques travaux modernes, auraient pu fournir à M. Duballet des informations précieuses ; mais cette critique est assez

secondaire puisque l'auteur n'affiche pas de prétentions historiques et s'attache surtout à son rôle de canoniste dont il s'est bien acquitté.

G. PÉRIES.

SCIENCES ET ARTS

Esthétique fondamentale, par CH. LACOUTURE, S. J. Précédée d'une lettre de M. Ed. Guillaume, de l'Institut, professeur d'esthétique au Collège de France. Paris, Retaux, 1900, in-8 de XVII-422 p. — Prix : 7 fr. 50.

Le livre du R. P. Ch. Lacouture est avant tout une œuvre de philosophie. Que ce titre d'*Esthétique fondamentale* n'effarouche cependant ni ceux qui étudient l'art en psychologues, ni ceux qui l'étudient en purs artistes. L'auteur établit rationnellement la définition du beau et il en déduit une classification et une hiérarchie des manifestations de la beauté : de là, dans les premières parties de l'ouvrage, une allure rigoureuse et une apparence un peu austère ; un « esthète », qui jetterait un coup d'œil sur la table méthodique, refermerait peut-être le livre en disant : *Metaphysicum est, non legitur.* En réalité pourtant, l'auteur ne procède point à priori ; il constate et il interprète un double fait : l'existence de choses belles et l'idée universelle du beau. Construire une définition de la beauté en critiquant les différentes formules par lesquelles on a prétendu exprimer l'essence du beau, opérer par réduction de ces formules, mais prendre pied aussi sur le terrain très ferme des faits, et de faits qui prêtent à une observation plus féconde que les phénomènes, essentiellement subjectifs, mouvants et imprécis, des sentiments et jugements esthétiques, n'est-ce pas procéder par voie de raisonnement expérimental ? Là est la force et la vraie originalité de cette esthétique par les principes, *Grundästhetik,* diraient les Allemands.

L'ouvrage a encore d'autres mérites. Dans une étude très fouillée du beau intelligible, de l'idée d'ordre et d'adaptation, de la réalisation de cet ordre dans les différents domaines du monde matériel et spirituel, de l'activité scientifique, industrielle, artistique, l'auteur restitue à l'idée du beau sa véritable extension ; on remarquera, et il y revient à plusieurs reprises, comment sa doctrine réconcilie l'utile et le beau. Le dernier livre justifie rationnellement et expérimentalement les lois de l'appréciation du beau. On pourrait désirer qu'entre ces lois, qui établissent comme une graduation du beau à notre usage, une liaison apparût qui nous permettrait de subordonner entre eux les criteriums d'appréciation des choses belles et de nous faire comme un code d'esthétique. Mais, sans doute, la beauté n'est pas chose assez simple, ou plutôt ne nous apparaît pas sous forme assez pure, pour qu'on puisse définir par une règle sommaire *quid pulchrum, quid non* ;

et sans doute aussi il y a, dans le goût, des éléments irréductiblement subjectifs qui ne se prêtent guère à la fixation d'une loi uniforme. Enfin la division des beaux-arts rappellera la distinction familière aux anciens, en arts apotélestiques et arts pratiques ; mais le principe sur lequel le P. Lacouture fonde sa classification est original, et les détails dans lesquels il entre sont faits pour plaire aux artistes.

Ce ne sont pas seulement « les artistes qui trouveront beaucoup à prendre dans ce livre », comme dit M. Eug. Guillaume dans une lettre qui met bien en lumière la vraie portée du livre. Ceux qui sont curieux de sciences naturelles rencontreront dans l'ouvrage du P. Lacouture un choix d'exemples variés, neufs, instructifs, comme ceux qui font des livres de M. J.-H. Fabre une lecture si intéressante. — Je voudrais voir ajouter à l'esthétique du R. P. Lacouture une table analytique qui mît en saillie l'ordonnance de l'œuvre, et aussi un index des morceaux de critique d'art et des digressions scientifiques qui illustrent et commentent les théories : on aurait ainsi en mains un excellent traité philosophique, et en même temps un livre d'art et un recueil nouveau de *Lectures scientifiques*. J. D.

La Liberté d'enseignement. Cinquante ans après, par le P. Joseph Burnichon, S. J. Paris, Lecoffre, 1900, in-12 de VIII-315 p. — Prix : 3 fr.

Quand on sort de lire de ces ouvrages d'universitaires, comme il s'en publie trop aujourd'hui, farcis de pédantisme et suant par tous les pores la haine et la peur, ou, pour parler comme M. Jules Lemaître, la totale incompréhension de la liberté, c'est un régal et un repos de tomber enfin sur un livre marqué au coin du bon sens et de l'expérience, plein d'idées élevées et empreint de ce libéralisme généreux et clairvoyant qui est comme la fleur de l'âme française. Et c'est la bonne fortune qui m'est advenue quand j'ai pris le volume du P. Burnichon sur *la Liberté d'enseignement*, l'un des meilleurs qu'ait publiés le courageux et savant écrivain, qu'on pourrait appeler l'annalyste de la liberté. Chargé en effet, depuis plusieurs années, de suivre dans l'excellente revue *les Études*, les questions d'enseignement, le R. P. Burnichon a noté avec un soin minutieux les phases et dressé jour par jour le bulletin de la guerre déclarée à l'enseignement libre chrétien, et, de ces notes accumulées, il a fait une histoire aussi intéressante qu'instructive, où les défenseurs de la liberté pourront trouver des armes bien trempées. Cette guerre est sortie, comme sa conclusion naturelle, de l'affaire Dreyfus, les amis et défenseurs d'un traître devant être tout naturellement les ennemis de la liberté et de la patrie. Les mêmes bouches qui ont osé proclamer, en dépit de toutes les preuves accumulées, l'innocence d'un traître avéré, ont réédité tous les

sophismes débités à l'encontre de la liberté par les oppresseurs de tous les temps : à savoir que l'État est l'instituteur né de la jeunesse, que l'unité nationale réclame l'unité de l'enseignement, un argument, soit dit en passant, qui me paraît venir tout droit de Tartuffe, qui tenait aussi à établir dans la maison d'Orgon l'unité de commandement; qu'il faut délivrer le pays de la superstition, très peu osent dire de la religion; que la liberté d'enseignement opprime les droits des enfants, etc., etc., V. Aulard, Marion, Belot et autres Cocula du même genre. A tous ces sophismes le P. Burnichon répond d'abord, pour déblayer le terrain, et puis il développe largement, tant au point de vue historique qu'au point de vue philosophique, les nobles thèses de de la liberté. Tout cela est fait sans irritation, sans injures, avec l'assurance du droit qui n'a pas besoin de ces moyens pour établir ses titres et légitimer ses revendications. Après les affirmations victorieuses de la liberté, l'auteur en fait valoir les avantages, et montre à quelles conséquences désastreuses le monopole nous conduirait. Le monopole rétabli, c'est la routine qui règne en maîtresse, c'est la plaie du fonctionnarisme qui se développe, absorbant les forces vives de la patrie et menaçant gravement son avenir, c'est l'enfance découronnée de toutes les vertus que la liberté d'enseignement lui assure. Coûte que coûte il faut donc défendre de toute notre énergie ce qui nous reste de liberté. « La France chrétienne attend que chacun fasse maintenant son devoir. Puissent ces pages aider les résolus et stimuler ceux qui ne le seraient pas encore. » Tel est le vœu de l'auteur, telle est la conclusion de son beau livre qui, à côté de ceux des de Mun, des Lamarzelle, des Lacombe et autres, servira utilement la cause de l'enseignement chrétien. C'est notre désir et notre espérance.

ÉDOUARD PONTAL.

Rapport sur l'organisation et la situation de l'enseignement primaire en France, présenté à M. le ministre de l'instruction publique par l'inspection générale de l'enseignement primaire. Paris, Impr. nationale, 1900, in-4 de XV-628 p.

En cette année 1900, qui clôt le XIXe siècle, et aussi, espérons-le, l'ère des Expositions universelles, le ministère de l'instruction publique a cru opportun de consigner dans un gros volume l'histoire et les résultats de la guerre sauvage qu'il fait depuis vingt ans à la France chrétienne ; comme cette guerre a été faite à nos frais, c'est à nos frais aussi qu'en est imprimé le bulletin de victoire.

Disons-le tout de suite, ce gros volume n'offre pas un très grand intérêt : il y a beaucoup de réchauffé là dedans. Parcourons-le tout de même pour en donner idée à nos lecteurs.

D'abord un rapport déclamatoire de M. Bayet, pour présenter le volume au ministre. C'est un éloge dithyrambique de la mauvaise

besogne accomplie par M. Buisson, dont M. Bayet, qui jadis faisait mieux augurer de lui, a si allègrement recueilli l'héritage. On y lit notamment que la nouvelle législation scolaire est l'application stricte des principes de liberté, d'égalité et de fraternité ; je l'admets à condition de changer le sens des mots, et d'appeler l'*obligation* liberté, la guerre à l'enseignement chrétien *fraternité*, et *égalité*, l'application de ce principe des temps nouveaux : Tout pour les uns, rien pour les autres. M. Bayet dit encore, avec un grand sérieux, que les nouvelles écoles s'adaptent aux goûts et aux besoins de chaque région, qu'une large part y est faite à l'éducation des caractères, que l'enseignement civique et moral y est donné avec méthode et fruit, et que, tout en poursuivant la culture du caractère (bis) et de l'esprit, on y oriente en même temps l'enfant vers la vie pratique. Voilà bien des choses dont personne assurément ne se doutait. Il y a pourtant deux vérités dans cette préface, à savoir que l'obligation scolaire n'est pas suffisamment observée, et que les instituteurs et institutrices (laïques) sentiront se fortifier leur reconnaissance et leur affection pour la République. Il est certain que la République a fait beaucoup pour eux, et contre nous, avec notre argent.

Puis viennent la série des rapports de l'inspection générale :

1° Une introduction historique de M. Martel, où l'enseignement primaire avant 1789 est expédié en 32 lignes ; il ne mérite pas davantage, car ce n'était pas alors, d'après M. Martel, une œuvre d'éducation. Il est certain que l'on n'élevait pas alors les enfants comme aujourd'hui. La plus grande place est naturellement donnée dans cette introduction à la législation présente, dont le triple caractère, gratuité, obligation, laïcité, est faiblement justifié par les sophismes ordinaires. Au lieu de nous servir une fois de plus ces démonstrations alambiquées, et qui nous conduiraient loin si on voulait les appliquer aux autres intérêts sociaux, nos gouvernants feraient beaucoup mieux d'avoir la franchise de leurs actes, et de nous dire tout uniment qu'ils ont voulu déchristianiser la France, et accomplir à la lettre le programme que les loges leur ont dicté. Ce serait plus franc et plus vrai.

De ce rapport je ne retiendrai que deux chiffres. En 1872 l'enseignement public comptait 3,835,000 élèves; en 1897 il en comptait 4,190,000, soit trois cent cinquante-cinq mille de plus. Or le budget de l'enseignement primaire s'élevait en 1872 à 67 millions, et en 1897 à 214 millions, c'est-à-dire que pour 350,000 élèves de plus on dépense, en plus, tout près de 140 millions. Le nombre des élèves a augmenté d'un dixième et le budget a triplé. Voilà trois cent mille élèves qui nous coûtent cher. Et notez qu'il y a encore l'enseignement libre, qui doit coûter au bas mot 30 millions à la France chrétienne. Car nous avons, nous catholiques, en ce temps d'égalité, le privilège de payer

deux budgets de l'enseignement. Nous aurions mauvaise grâce après cela de contester que l'instruction est gratuite.

2° Le livre I, qui vient ensuite, a pour auteurs MM. Duplan, Gilles, Armagnac et Couturier. Il comporte deux chapitres, l'Administration centrale et l'Administration locale. En dehors de chiffres qu'on trouve çà et là, et qui sont bons à recueillir, bien qu'il soit facile de les trouver ailleurs, car ces messieurs aiment à se vanter de leurs prodigalités, cette description par le menu de notre organisation scolaire publique n'offre pas un grand intérêt.

3° Le livre II est consacré aux écoles, écoles maternelles et classes enfantines, écoles primaires élémentaires, enseignement primaire supérieur et professionnel, écoles normales, enfin examens. Les auteurs sont MM. Jost, Cazes, Leblanc et Coutant, Jacoulet et Pierre, Gilles et Jost encore. Naturellement les auteurs ne laissent passer aucune occasion de lancer au nez des organisateurs de l'enseignement selon la formule de Bert, Ferry, Buisson et autres, de magnifiques coups d'encensoir. Les idoles ne manquent pas dans ce monde qui ne croit à rien. On a d'ailleurs toujours le même soin de cacher le vrai but de la secte, et l'on n'avoue comme idées inspiratrices de la nouvelle législation que la nécessité de moraliser le suffrage universel et de relever la fortune économique de la France. Voilà des choses qu'on avait besoin de nous dire ; car aux résultats acquis, nous ne nous serions en certes pas doutés. J'aurais voulu relever quelques particularités intéressantes dans ces longs chapitres; je n'y trouve rien que des choses mille fois dites, et que bien peu de personnes éprouveront le besoin de venir relire ici. Notons, pourtant, les trois petites pages sur l'école et la criminalité. Si l'auteur est satisfait de sa petite démonstration, c'est qu'il n'est pas très difficile. Pour tout le reste, sauf pourtant en ce qui concerne la fréquentation scolaire, tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes, et ces messieurs sont très satisfaits de leur œuvre. Il serait à souhaiter que les familles et les contribuables pussent leur faire le même compliment.

4° Le livre III et dernier est consacré aux œuvres complémentaires de l'école, œuvres d'enseignement et œuvres sociales. L'auteur est naturellement M. Édouard Petit. Il y avait longtemps que les catholiques pratiquaient ces œuvres sans faire tant de tapage. Mais M. Petit, qui tient à sa gloire d'inventeur, ne s'occupe guère de nous. Laissons-le à sa réclame et contentons-nous de faire du bien.

Et voilà ce gros volume parcouru. En dire davantage serait inutile pour la plupart de nos lecteurs. ÉDOUARD PONTAL.

La Loi des suspects, par le comte ALBERT DE MUN. Paris, Plon-Nourrit, 1900, in-12 de 317 p. — Prix : 3 fr.

Ce n'est pas de celle de la première République qu'il s'agit, c'est de celle que M. Waldeck-Rousseau prépare à la troisième, ou plus précisément des deux projets de loi qui, selon l'expression du Président du Conseil, « circonscrivent la politique du ministère » : le projet de loi sur les associations et le projet de loi sur le stage scolaire. M. le comte de Mun, soucieux de remplir sa charge de député, même dans une circonstance où la maladie l'avait tenu éloigné du Palais-Bourbon, a répondu sous forme de lettres au discours prononcé par M. Waldeck-Rousseau le 16 novembre 1899, dans la discussion des interpellations sur la politique générale.

Ces lettres sont au nombre de quatre, et, réunies, forment le volume dont il s'agit ici et dont nous regrettons de ne pouvoir faire qu'un éloge beaucoup trop tardif.

Notre regret est atténué, à vrai dire, par cette considération que le caractère d'actualité qui s'attachait au volume de l'éminent académicien est primé par le caractère documentaire de l'ouvrage. Les questions qu'il traite vont renaître demain et nul ne saurait désormais les traiter dans aucun sens, sans avoir lu et médité ces pages où l'on sent vibrer une émotion profonde mais contenue qui, loin de nuire à l'argumentation philosophique et historique, ne fait que mieux ressortir l'impeccable solidité du raisonnement. Sûrement la liberté d'association et la liberté d'enseignement auront eu mieux et plus éloquemment défendues.

La première lettre traite de la politique générale du ministère de M. Waldeck-Rousseau et montre le lien qui rattache les projets de loi du ministère à la campagne entreprise contre la puissance militaire de la France. La seconde et la troisième sont relatives au projet de loi sur le stage scolaire ; la quatrième à la question des jésuites qui résume et synthétise la question de la liberté d'association. La première de ces lettres a été éditée en brochure séparée par la librairie Plon-Nourrit.

La commission de la Chambre a déjà émis un vote défavorable au projet sur le stage scolaire, mais on sait que le ministère prend des mesures pour en appliquer les dispositions par voie administrative et que l'application de ces mesures est déjà commencée. Cette grave question a donc perdu tout son caractère d'actualité et il est bon que des documents de la valeur de celui que nous signalons restent pour marquer d'infamie devant l'histoire les maîtres actuels de la France.

Quant à la portée immédiate de l'ouvrage de M. le comte Albert de Mun, il est permis de craindre qu'elle ne réponde pas à l'effort et au talent de l'auteur. L'opinion publique en France est trop déformée, le

suffrage universel trop asservi pour que la masse de la nation s'intéresse en ce moment aux deux libertés que nous aimons d'un amour égal à celui que professe pour elles M. le comte de Mun. Qu'importe à des gens qui se sont laissé imposer, avec la facilité que l'on sait, l'école athée, qu'on oblige les futurs fonctionnaires à quelques années de stage au lycée athée? Qu'importe à des électeurs qui attendent tout de l'administration qu'on mette quelques moines à la porte? C'est la République cela : c'est-à-dire l'oppression d'une minorité sans défense par une majorité toute-puissante et parfaitement indifférente aux intérêts de la patrie et aux sentiments d'équité.

EUGÈNE GODEFROY.

La Femme catholique et la Démocratie française, par la vicomtesse D'ADHÉMAR. Paris, Perrin, 1900, in-12 de 316 p. — Prix : 3 fr. 50.

Ce livre de Mme la vicomtesse d'Adhémar est fort intéressant. Il touche à une question brûlante : celle du rôle social de la femme. Mme d'Adhémar veut la femme chrétienne, non chrétienne pour elle seule, mais pour christianiser la démocratie; elle demande que l'éducation des jeunes filles soit dirigée spécialement dans ce but.

Il y a dans ce volume beaucoup d'observations justes et sages ; il y en a de plus contestables. Il est assurément très utile que la femme qui a du temps et du loisir reçoive un enseignement supérieur. Il est très vrai que l'instruction religieuse donnée aux femmes est souvent trop superficielle. Nous avons vu plus d'une fois, avec un profond regret, des femmes chrétiennes, unies à des maris incrédules, être hors d'état de justifier leurs croyances. Il est très vrai aussi que la plupart des chétiennes de nos jours se vouent trop exclusivement à la charité matérielle et ne comprennent pas la charité intellectuelle, celle qui consiste à éclairer, diriger et instruire.

A côté de ces recommandations pleines d'à propos, nous ne saurions admettre l'assimilation complète de l'enseignement donné aux hommes et aux femmes. Nous ne dirons pas que la femme est inférieure à l'homme, mais elle est autre. Il faut donc tenir compte de cette différence dans la direction qui est donnée à ses études.

Mme d'Adhémar approuve et adopte les idées mises en avant par la Mère Marie du Sacré Cœur, et spécialement son projet d'école normale pour les religieuses institutrices. Nous avons déjà dit ailleurs ce que nous pensions de ce projet. Une école normale d'institutrices sera excellente pour les institutrices laïques; mais on n'obtiendra jamais que les ordres enseignants consentent à ce que leurs institutrices soient formées par d'autres que les membres de leur institut. Ainsi ont fait les jésuites et les dominicains, dont les élèves sont certainement au niveau de tous les progrès scientifiques. Ils ont formé eux-mêmes leurs profes-

seurs, quitte à les envoyer de temps à autre à des cours du haut enseignement universitaire. Les congrégations de femmes qui suivront cet exemple prendront certainement une supériorité décisive. Quant aux autres, l'institution d'une école normale commune pourra altérer leur esprit propre sans les sauver. D. V.

Cours élémentaire de géologie, par Er. Belzung. Paris, Alcan, in-12 de 228 p. — Prix : 2 fr. 50.

Aide-mémoire de géologie, par Henri Girard. Paris, J.-B. Baillière, in-18 de 276 p. (*Manuel d'Histoire naturelle*). — Prix : 3 fr.

C'est un petit volume absolument remarquable que le *Cours élémentaire de géologie*, rédigé par M. Er. Belzung, à l'usage des élèves de la classe de cinquième. Avec une merveilleuse lucidité en même temps qu'une rigoureuse précision, le savant professeur d'histoire naturelle du lycée Charlemagne s'est attaché à rendre facilement compréhensibles les grands âges de la géologie, et il est parvenu à composer un livre atteignant pleinement le but poursuivi et présentant de la manière la plus attrayante l'histoire de la terre, et dans le passé et dans le présent. Il faut lire le *Cours élémentaire de géologie* de M. Belzung pour se rendre exactement compte de la masse de renseignements qu'il contient ; d'autres que les élèves de nos lycées pourraient en faire un réel profit, et plus d'un de nos professeurs de géographie feraient très bien de lire ce petit volume et d'en extraire de multiples indications susceptibles d'améliorer son propre enseignement. Sans doute, sur quelques points de détail, il n'est pas impossible de critiquer M. Belzung ; on peut, par exemple, lui reprocher de dire que l'aurochs a « tout à fait disparu » (p. 201), alors qu'il en subsiste encore quelques spécimens en Lithuanie et dans le Caucase. Mais ce sont là de minuscules erreurs qui ne diminuent point la valeur de cet excellent ouvrage, aux figures admirablement exécutées. Que les élèves sont heureux d'apprendre dans de si bons livres, et que de choses ils sauraient s'ils voulaient se donner la peine d'en profiter comme il convient !

— Même les candidats à des examens d'une certaine force (à la partie historique de la licence ès lettres par exemple) auraient pu relire avec profit, dans des cas déterminés, le petit volume de M. Belzung ; mais pour eux, et surtout pour la licence ès sciences, il existe des livres d'un autre genre, de ces « aide-mémoire » qui, par suite de la façon dont ils sont rédigés, rendent de réels services à ceux qui savent déjà, et n'en peuvent rendre qu'à eux. Tel est bien le cas pour l'*Aide-mémoire de géologie* rédigé par M. Henri Girard ; contrairement à ce que dit l'auteur dans sa préface, nous pensons que son manuel ne sera d'aucun secours au début même des études : il sera par contre

très utile un peu plus tard, aux époques où il sera nécessaire de repasser rapidement. Alors ce petit volume, très précis, accompagné de tableaux très clairs et de figures fort nettes, rendra de précieux services aux étudiants ; c'est pourquoi il convenait d'en faire ici une brève mention. H. F.

LITTÉRATURE

Nouveaux Mélanges oratoires. III. Panégyriques et oraisons funèbres, discours et allocutions de circonstances, par Mgr D'HULST. Paris, Poussielgue, 1900, in-8 de III-391 p. — Prix : 4 fr.

De son vivant, le regretté Mgr d'Hulst avait publié deux volumes de *Mélanges oratoires* ; c'était à peine la moitié de son œuvre. Mais il est de ceux qui méritent, par leur talent, que rien ne soit oublié de tout ce qu'ils ont écrit : et c'est pourquoi M. l'abbé Odelin a été bien inspiré de compléter ce recueil de discours que la modestie de l'auteur avait laissé inachevé. Le mieux était de suivre le plan du premier recueil ; c'est ce qu'a fait M. Odelin. Le nouveau recueil comprendra donc, comme le premier, deux volumes. Dans le tome I, c'est celui-ci, on trouve les *Panégyriques et Oraisons funèbres*, les *Discours et Allocutions de circonstances*. Dans le second, on trouvera les *Discours sur l'éducation*, les *Homélies et discours de rentrée à l'Institut catholique*. Les oraisons funèbres contenues dans ce premier volume sont celles de Mgr Lamarche, de Mgr de Briey et de M. l'abbé Le Rebours ; les panégyriques, ceux de saint Ambroise, de saint Denys, de saint Louis de Gonzague, de saint François de Sales, du B. Pierre Lefèvre, de sainte Thérèse, de saint Vincent de Paul et de sainte Geneviève. Ce volume nous fait ainsi relire, on peut le dire, quelques-unes des plus belles pages de notre histoire chrétienne et française. Les discours et allocutions de circonstances ont été, pour la plupart, prononcés dans des assemblées d'œuvres ou des réunions de jeunes gens. J'y relève pourtant à part, comme ayant une portée plus générale, le discours prononcé pour le centenaire des massacres de Septembre, et celui prononcé à la consécration de l'église de Loigny. Tous ces discours sans exception, méritent d'être relus. Partout on trouve cette distinction de forme et cette hauteur de pensée qui assurent à Mgr d'Hulst une place de choix dans la liste des orateurs sacrés et des grands écrivains de notre temps. A coup sûr, on en pourrait citer un très petit nombre qui aient aussi purement écrit la langue française. Il peut servir de modèle aux plus réputés.

Et maintenant, pourquoi ne pas ajouter que Mgr d'Hulst a laissé beaucoup d'autres écrits disséminés et comme abandonnés dans les revues diverses qui s'honoraient de sa collaboration. J'espère bien qu'on

ne les y laissera pas dormir leur dernier sommeil. Car ils méritent de revivre dans un recueil qui est assuré d'être bien reçu du monde savant et lettré. C'est le vœu et le désir que j'exprime en finissant.

ÉDOUARD PONTAL.

Saint Prosper d'Aquitaine. *Étude sur la littérature latine ecclésiastique au cinquième siècle en Gaule,* par l'abbé L. VALENTIN. Paris, A. Picard et fils; Toulouse, Privat, 1900, gr. in-8 de XII-934 p. — Prix : 10 fr.

Ce n'est point un jugement téméraire que d'attribuer au grand nombre des lettrés, à propos de saint Prosper d'Aquitaine, une science courte et vague. Manquons-nous de renseignements et d'informations? Au contraire, ils affluent, ils encombrent et ils se contredisent; aussi bien faut-il les chercher, les decouvrir, les dégager de divers ouvrages oratoires, polémiques, historiques, profanes et religieux, où ils sont enfouis. M. le chanoine Valentin fut assez courageux pour tenter l'entreprise et parfaitement doué pour la mener à bonne fin. Il nous donne aujourd'hui un beau travail de synthèse qui a mérité et obtenu les éloges des juges qui eurent à le discuter et à l'apprécier lorsqu'il leur fut présenté récemment comme thèse de doctorat ès lettres.

Puisqu'il était des nôtres, ce théologien du Ve siècle, il nous intéresse particulièrement; j'ignore si plusieurs villes se disputent l'honneur de l'avoir vu naître, mais les historiens ne s'accordent pas sur le lieu de son origine; on ne conteste guère qu'il fut Aquitain, et, s'il est probable qu'il ne reçut le caractère épiscopal ni même la prêtrise, il était d'église par ses préoccupations, ses études, sa culture intellectuelle; s'il ne fut pas canonisé, dans les formes officielles, le témoignage du Martyrologe nous autorise et nous induit à le qualifier de saint, bien que la plupart des auteurs, historiens ecclésiastiques de notre siècle, lui refusent ce titre. Fut-il un saint aimable? Il faut l'espérer, bien que sa doctrine soit austère, rigoureuse et même effrayante. Cette doctrine est renfermée dans un très grand nombre d'ouvrages : il est vrai que certains ne sont pas authentiques; mais parmi les livres contestés, il en est qui appartiennent certainement à Prosper, et enfin, d'autres, qu'il avait écrits, ne nous sont point parvenus. — Il faut lire la première partie de ce livre (*L'Homme*) et la cinquième (*Ouvrages supposés, douteux, perdus*), pour se rendre compte des difficultés de toute sorte qui se dressent devant l'historien et qui sont vaillamment abordées et heureusement surmontées. Trois chapitres consacrés à démontrer l'authenticité du *De Providentia* sont un modèle de discussion et de critique : la question est envisagée sous tous ses aspects par un esprit judicieux et clair, à la fois mesuré et ferme dans ses décisions.

Mais, peut-être, la deuxième partie : *Le Théologien*, est-elle la plus

importante et la plus attachante. Le poème *De Ingratis* est une apologie de saint Augustin, dont il reproduit les enseignements contre les semipélagiens. Le procédé est de montrer que leurs assertions se ramènent ou conduisent à l'hérésie pélagienne, et donc qu'ils encourent les condamnations dont celle-ci fut l'objet. Jusque-là, nous approuvons de tout cœur, mais le poète se montre « prédestinatien » décidé et voue aux feux de l'enfer tous les païens. Quelle allégresse pour ces graves et durs solitaires de Port-Royal, et quel triomphe de pouvoir alléguer, en faveur de leur cruelle théologie, les décisions d'un auteur ecclésiastique du ve siècle « janséniste avant la lettre » comme on l'a dit, et qui, bien avant l'évêque d'Ypres, avait écrit déjà son *Augustinus* ! N'oublions pas, en sa faveur, une différence essentielle : ce poème *De Ingratis* est l'apologie la plus nette des droits et de la primauté du Saint-Siège, si étrangement méconnus, contestés avec une si tenace perfidie, par les jansénistes. — En prose, saint Prosper répondit, à plusieurs reprises, aux contradicteurs et aux ennemis de saint Augustin : « Fauves sans raison... loups enragés... bataillon de vipères. » Il ne leur ménage guère des vérités désobligeantes; il est incontestable qu'il manqua de tendresse, d'indulgence, de courtoisie, parfois même de justice. Mais il faut tenir compte de l'époque où il vivait, des fougues de son caractère et des ardeurs de son tempérament.

A la controverse, il joint des ouvrages de doctrine et d'exégèse, une estimable *Exposition des psaumes* et des sentences morales où est tempérée l'âpreté de ses théories. Fût-il, comme on l'a prétendu, plus intransigeant que saint Augustin ? Avec Fleury et Funck, M. Valentin croirait plutôt qu'il en est l'interprète adouci. Tout au moins faut-il admettre qu'il évolue vers la miséricorde et que ses derniers écrits sont plus accommodés à la faiblesse humaine.

La *Chronique* de saint Prosper, en dépit des omissions et des inexactitudes, résume les faits religieux, politiques et littéraires, pendant la période qui s'étend de la création à l'an 455 après J.-C. Ce discours sur l'Histoire universelle n'est pas négligeable. M. Valentin l'étudie dans la troisième partie de son livre : *L'Historien*.

Je ne serais pas surpris que certains lecteurs ne préfèrent encore les pages destinées à une juste appréciation de *l'Écrivain* (5e partie) : philologue, grammairien, critique littéraire, le savant professeur à la Faculté libre des lettres de Toulouse, a étudié de très près la langue, le style, la métrique du prosateur et du poète : nous croyons que son étude est définitive. Elle attribue à Prosper le rang qui lui est dû ; elle nous révèle son importance et son influence qui ressortent du curieux chapitre sur les traductions et imitations de ses œuvres.

Nous ne pouvons omettre, quelque rapide et incomplet que soit notre aperçu, de dire quelques mots de l'Introduction. En cent vingt pages,

nous avons un tableau animé et coloré de la Gaule au ve siècle : quel fut son état littéraire et de quel mouvement intellectuel fut-il l'expression et le reflet ? Comment étaient alors organisées nos églises ? Quelle influence exerça sur elles le rationalisme que Pelage, Célestin et Julien d'Eclane mêlaient aux affirmations de leur foi et qui, s'il eût prévalu, aurait ruiné le christianisme? Enfin, quels arguments saint Augustin lui opposa-t-il pour le dénoncer, le démasquer, le combattre et le vaincre? Autant de questions auxquelles il fallait répondre pour *situer* en son milieu saint Prosper d'Aquitaine; cette Introduction n'est donc pas un hors d'œuvre, mais elle pourrait être publiée à part et serait extrêmement utile à ceux qu'intéressent l'histoire des mœurs et des idées chrétiennes et gauloises en cette époque si curieuse et si complexe. La lecture en serait, pour tous, instructive et — que les savants me pardonnent ! — agréable. Je ne sais pas d'autre mot pour exprimer le charme d'un livre où s'unissent, dans un mélange aussi rare que savoureux, l'érudition et le goût, la sévérité des méthodes critiques et l'ordre lucide de l'exposition et du style, la science enfin et la vie.

Platon demandait que l'on cherchât la vérité, avec toute son âme, c'est avec toute son âme, — intelligence pénétrante, riche imagination, sensibilité vibrante, cœur généreux — que M. le chanoine Valentin a écrit son livre.

L. MAISONNEUVE.

La Fin du théâtre romantique et François Ponsard, *d'après des documents inédits*, par C. LATREILLE. Paris, Hachette, 1899, in-12 de XVIII-435 p. — Prix : 3 fr. 50.

J'ai été un peu surpris par cette prétendue définition de la tragédie de Corneille et de Racine : « Elle avait évoqué les splendeurs des cours, les passions qui s'agitent autour des monarques, les catastrophes qui ébranlent les trônes. » Est-ce que c'est bien cela, la tragédie classique? N'a-t-elle pas, au contraire, tout en mettant des monarques sur la scène, étudié avant tout le cœur humain, et merveilleusement? Les passions qui agitent ses personnages ne sont-elles pas les mêmes qui nous tourmentent ? Et n'est-ce pas précisément le grand mérite de ce théâtre d'avoir exprimé des idées générales ?

Je n'ai pas été moins choqué, lorsque, quelques lignes plus bas, M. Latreille, voulant faire l'antithèse, nous montre, en la personne des égoïstes du XVIIIe siècle, des sortes d'apôtres « dont le cœur s'était ému aux revendications des classes longtemps foulées. » Ah ! il s'en souciait bien de ces « classes longtemps foulées » le sceptique vaniteux qui s'appelait Voltaire ! Bon défenseur qu'ils avaient là les deshérités !

Plus loin, la sévérité de l'auteur me paraît excessive à l'égard des romantiques, et, plus loin encore, ses jugements sont durs pour d'autres. En un mot, la forme me paraît un peu tranchante souvent, doctorale et professorale, si je puis ainsi m'exprimer.

Et maintenant que j'ai dit — ce qui d'ailleurs n'est peut-être qu'une impression un peu trop personnelle — ce que je trouve de défectueux dans l'ouvrage, oublions ce point de détail pour voir ce qu'il renferme et ses mérites.

Contrairement à tant d'auteurs, M. Latreille ne cherche pas à faire un génie de l'homme qu'il étudie. « Nous nous attacherons à montrer, dit-il, que le succès de Ponsard est dû surtout à des causes générales, dont l'action fut plus décisive que le génie même du poète. » Il nous montre ses qualités un peu trop méconnues, et parce que la passion s'en est mêlée, et parce que, par pur esprit frondeur, on n'est jamais très porté, en France, pour les esprits de « juste milieu. » Mais il nous dit aussi ses défauts, notamment son peu de goût ou d'aptitude, fonds et forme, pour ce qui ne frappe que l'imagination.

L'ouvrage s'ouvre par une étude sur le théâtre en France de 1800 à 1843, « période de tâtonnements, » dit l'auteur, entre trois courants. « Pendant quarante-trois ans, de *Pinto* aux *Burgraves*, nos écrivains, tantôt revenant vers le passé, tantôt, au contraire, s'élançant vers l'originalité, tantôt enfin cherchant une voie moyenne qui les tînt à égale distance des sentiers battus et des routes aventureuses, s'essayèrent à créer un théâtre, qui, à la fois, descendît au niveau des masses et respectât les scrupules d'un goût délicat. Ponsard, un moment, parut avoir trouvé la solution ; du moins son époque en fut persuadée, et elle fit fête à *Lucrèce*, à *l'Honneur et l'Argent*, au *Lion amoureux*. »

M. Latreille est ainsi amené à étudier : *Les Semi Romantiques* (Népomucène Lemercier, Ancelot, Pierre Lebrun, Alexandre Soumet, Casimir Delavigne) ; puis le théâtre romantique, qu'il traite avec quelque sévérité ; et enfin *la Tragédie pendant la période romantique*, d'où un chapitre consacré à *Rachel et à la Renaissance de la tragédie*, « Rachel qui devance et prépare Ponsard », dit-il, ce qui demanderait peut-être un peu plus d'explications que ces deux ou trois phrases : « La tragédie vivait, à l'heure même où se consommait la décadence du théâtre romantique ; les esprits étaient gagnés à la cause de la réaction. Mais il fallait pour que cette réaction survécût à Rachel, qu'un poète vînt prouver, par des œuvres, que la forme dramatique de Corneille et de Racine pouvait s'adapter aux goûts mêmes de cette société, qui, à la voix de Rachel, s'était éprise de l'ancien idéal. Pour la renaissance du classicisme, l'actrice était déjà venue, et voilà qu'un poète, inconnu la veille, allait se révéler : ce poète fut Ponsard. »

La seconde partie du volume est consacrée à la vie et aux œuvres de Ponsard. Les détails sur la vie du poète sont fort intéressants, je devrais dire attachants. Quant aux œuvres, elles sont toutes analysées avec une grande impartialité et en pleine connaissance de cause. C'est *Lucrèce*, dont le succès très gros paraît supérieur au mérite de l'œuvre,

ce qui prouve que le poète, avec son genre, arrivait au bon moment. C'est *Agnès de Méranie* et son échec qui s'explique autant par l'animosité des adversaires que par l'absence de certaines qualités. C'est *Charlotte Corday* qui, pour un poète de « juste milieu » était une hardiesse. Puis ce sont les études antiques, où le poète réussit très médiocrement, et le drame de *Galilée*, sans succès, et enfin les comédies, dont il faut particulièrement citer : *L'Honneur et l'Argent*, le grand triomphe de Ponsard, et le *Lion amoureux*.

M. Latreille analyse ensuite les théories dramatiques de Ponsard, et son style avec, ce qu'il appelle les « prosaïsmes inévitables dans la comédie en vers », ses incorrections, sa simplicité, sa netteté et sa force. — Il termine enfin par trois chapitres consacrés à l'*Influence de Ponsard sur le théâtre français*, ce qui paraît un peu excessif, bien que, suivant son expression « l'école du bon sens a renoué la chaîne des écrivains proprement français. »

L'œuvre de M. Latreille est, en somme, fort intéressante et de celles que doivent étudier tous ceux qui s'occupent de la littérature du XIXe siècle, quitte à ne pas en prendre tous les jugements à la lettre.

P. Saint-Marcel.

Lamartine, poète lyrique, par Ernest Zyromski. Paris, Colin et Cie, 1897, in-12 de 337 p. — prix : 3 fr. 50.

Volume attachant, tant par l'étude attentive et soignée des éléments d'inspiration qui ont servi à Lamartine, que par l'analyse subtile et très approfondie qui nous explique comment ces éléments combinés, étant donné la si riche nature du poète, ont produit l'œuvre resplendissante que l'on connaît. L'illustre poète, trop adulé, puis trop délaissé, devait reprendre la place qu'il mérite, au premier rang, dans l'histoire littéraire du XIXe siècle. L'ouvrage très intéressant de M. Zyromski y contribuera largement, non par l'éloge banalement enthousiaste, mais par la justice savamment rendue au génie. Il expose comment ce génie s'est surtout formé dans la solitude, car il ne faut pas oublier, si Lamartine fut chéri des salons dès ses premiers succès, qu'il s'était tout d'abord enfermé dans de longues méditations ou rêveries, loin des villes, et qu'il revint toujours à ce goût pour le calme de la campagne.

« C'est dans l'étude de cette vie intérieure de Lamartine, dit M. Zyromski, que nous avons trouvé les causes de son génie, l'explication des caractères de son lyrisme. Nous verrons que le poète se livrait dans la solitude à une vie de songe dont l'intensité fut extraordinaire. Certains livres préférés, en répandant devant lui des formes et des êtres qui animaient ses rêveries, apportaient à sa sensibilité une nourriture et un ferment d'où sortirent des émotions et des images nouvelles. »

Si la Préface, d'où je tire ces quelques lignes, n'était trop longue pour être citée en entier, je la donnerais sans y changer un mot, tant elle analyse bien l'ouvrage lui-même et dit, en un style parfait, la profondeur et l'intérêt de ce travail. Je suis obligé de résumer, plus que la Préface elle-même, bien que j'aie lu avec charme et profit, de la première à la dernière ligne, cet ouvrage qui, par ses idées générales, devient un cours d'esthétique à l'usage des poètes.

M. Zyromski commence par étudier chez Lamartine ce que j'appellerai l'influence d'assimilation par la lecture méditée des ouvrages préférés, assimilation et pénétration telles que le poète en reproduira plus tard des idées, des expressions, des images, des mots, comme s'ils sortaient de son propre fonds. C'est la Bible, avec ses pensées heurtées, puissantes, vigoureuses, et ses couleurs fortes. Lamartine adoucira, délayera, en y mêlant un peu de ce qu'on appelle l'éloquence. C'est Chateaubriand où il puisera des sentiments mélancoliques, des états d'âme et encore des couleurs. C'est Jean-Jacques Rousseau, dont l'influence est pourtant moins considérable sur lui. C'est Ossian avec ses symboles et les formes de la poésie septentrionale et encore mélancolique. C'est Pétrarque idéalisant la femme et mêlant la religion à l'amour. Ce sont enfin les impressions qu'il a recueillies directement, particulièrement en Italie.

Le critique analyse ensuite, et c'est la partie la plus fouillée de son étude, le travail intérieur qui s'est fait, avec tous ces éléments, dans l'âme et l'intelligence du poète. « Il y avait en moi, dit Lamartine, en parlant de sa jeunesse, des océans de choses vagues dont je ne savais ni la nature ni le nom, et qui étaient déjà poésie.» Ce caractère flottant se retrouvera dans toutes ses œuvres. Le monde qu'il dépeint a souvent, suivant l'expression de M. Zyromski, « les tons pâles d'un paysage nocturne. » Pour le présent, Lamartine est élégiaque et rêveur ; pour le passé, mélancolique ; pour l'avenir, prophète enthousiaste. Et le critique, en une étude extrêmement fine, montre comment le poète arrive à créer lui-même son univers. « La nature, dit-il, n'a été pour Lamartine qu'un symbolisme où se traduit sa vie intérieure.» Et c'est d'ailleurs l'auteur des *Méditations*, lui-même, qui a dit : « Le spectacle est dans le spectateur. » Assurément, ni le poète, ni le critique ne prennent cette thèse à la lettre ; mais que de vérité dans ces mots ! Même en décrivant, l'artiste vrai n'en arrive-t-il pas à créer selon son imagination ? N'est-ce pas ce qu'il voit qu'on voit, plus encore que ce qui est ? Il faudrait expliquer, définir, limiter ce principe. Ce serait trop pour ces quelques lignes, destinées seulement à attirer l'attention du lecteur sur un livre qui mérite pleinement cette attention. Nous préférons, pour donner une idée plus exacte de l'ouvrage, en citer les dernières lignes de conclusion :

« Lamartine, dit M. Zyromski, fut un exemple très rare et très pur d'une humanité supérieure. Il vous révèle la puissance infinie de la vie intérieure, la souveraineté de l'idéalisme et sa force de retentissement sur l'univers. En terminant cette étude, que je sens si inégale à l'ampleur du sujet, je m'incline devant cette grande âme, la plus somptueuse et la plus noble des âmes de notre siècle, et je me réjouis de voir que la génération nouvelle comprend de mieux en mieux la beauté de l'enseignement qu'elle nous a donné : c'est que dans le cœur des hommes se trouve une source inépuisable de création dans le double domaine de l'action et de l'art, et que les formes changeantes et ternes au milieu desquelles s'agite notre existence doivent subir notre maîtrise pour servir de langage et de symbole à notre poème intérieur. »

Y a-t-il excès dans cette théorie ? Au lecteur de juger en lisant l'ouvrage qui vaut d'être lu avec soin. P. SAINT-MARCEL.

Œuvres complètes de PAUL BOURGET. T. I et II. *Critique : Essais de psychologie contemporaine. Études et portraits.* Paris, Plon-Nourrit, 1899-1900, 2 vol. in-8 de XX-518 et VIII-536 p. — Prix : 16 fr.

Il suffirait de lire la grave et belle préface qui sert de portique à ces *Œuvres complètes* pour se rendre compte du chemin qu'a fait, en montant, la pensée de M. Paul Bourget, depuis le temps où il se complaisait à Baudelaire et écrivait *Cruelle Énigme*, et pour pressentir qu'en reparaissant au jour dans une édition « définitive » ses œuvres, dépouillées de ce qu'elles pouvaient avoir de trop frivole ou de trop âcre, vont avoir un accent nouveau, et, sans que les traits soient changés, une expression de figure nouvelle.

« J'ai été contraint, écrit l'éminent moraliste, de reconnaître à mon tour la vérité proclamée par des maîtres d'une autorité bien supérieure à la mienne, Balzac, Le Play et Taine : à savoir que, pour les individus comme pour la société, le christianisme est à l'heure présente la condition unique et nécessaire de santé ou de guérison. » Ce n'est pas en effet, comme il arrive à d'autres, pour s'être fait le disciple de Joseph de Maistre, de Lacordaire ou de Veuillot, c'est pour avoir plongé dans l'égoïsme et la sensualité contemporaine, pour avoir étudié sans parti-pris, « analyste sans doctrine » et fils de son temps, les maladies mentales, les névroses de la France actuelle, que M. Paul Bourget, qui eut seulement toujours l'honneur de croire à « l'importance infinie des problèmes de la vie morale » est arrivé à découvrir la cause profonde et le sûr remède de tant de misères...

Voici en effet *Baudelaire*, avec son libertinage fascinateur et ses « phosphorescences de pourriture » ; — *Renan*, avec son dilettantisme aristocratique, teinté de religiosité bretonne, figure ondoyante et char-

HISTOIRE

La Prélature de Léon XIII, *d'après sa correspondance inédite*, par Boyer d'Agen. Paris, Société française d'éditions d'art, L.-H. May, 1900, gr. in-8 de 432 p., illustré. — Prix : 10 fr.

Au point de vue de l'art typographique ce livre est un bijou. Il est illustré de nombreuses gravures ou photogravures documentaires reproduisant les monuments, les portraits des personnages au milieu desquels s'écoula la première partie de la vie de celui qui devait monter sur le trône pontifical. Toutes sont-elles d'égale valeur ? Non ; nous le constatons avec regret, bien que cette défectuosité soit excusable, à raison de la quantité des personnages et monuments reproduits. Toutefois, il en est encore en assez grand nombre pour charmer le regard du lecteur artiste.

L'ouvrage est dédié à M. Jean de Bonnefon, parce que M. Jean de Bonnefon s'est fait une spécialité de l'histoire ecclésiastique anecdotique. N'y a-t-il pas aussi une certaine affinité de style entre celui-ci et M. Boyer d'Agen ? Le présent volume est la suite d'un travail d'ensemble entrepris par l'auteur sur Léon XIII. En 1897, paraissait le tome I sous le titre : *La Jeunesse de Léon XIII*, dans lequel furent publiées les lettres de Joachim Pecci durant les premières années de sa vie. Aujourd'hui c'est la correspondance du jeune prélat romain, du délégat de Bénévent, du délégat de Pérouse, du nonce de Bruxelles. Comme documents inédits, l'œuvre épistolaire de Léon XIII sera très précieuse, indispensable même à tous ceux qui écriront l'histoire de l'homme intime et de l'homme public chez ce grand Pape.

Le volume s'ouvre par une longue introduction (1-74 p.). Nous ne pouvons que la considérer comme un hors-d'œuvre blâmable. M. Boyer d'Agen, sur la parole d'un vieux chanoine de Sainte-Marie-Majeure, nous dépeint Joachim Pecci, comme un vulgaire ambitieux, se servant de toutes les influences pour arriver, en particulier de celle du [illegible] romain, et, après avoir atteint le but de ses intrigues, oublieux du dévouement de ceux qui l'ont servi. Cependant l'auteur semble [illegible] nous présenter son vieux chanoine Milella, comme une [illegible] vipérine. Pourquoi alors s'en est-il fait l'écho fidèle et peut-être [illegible] plaisant qu'il ne veut le paraître ?

Puis il nous dessine les tableaux des milieux où se [illegible] de Léon XIII et avec combien de séductions ! Les [illegible] italiens au ciel toujours bleu sont rendus avec une [illegible] éblouissants. Aux ruines majestueuses du sol il [illegible] dont le contraste fait mieux sentir la tristesse [illegible] l'historique de l'élection de Pie VIII, d'après les [illegible] briand, alors ambassadeur à Rome, celle de [illegible]

ces découvertes faites sur la pauvre âme du siècle, si malade ; et ce sont en effet ses romans qui ont conquis à M. Bourget la célébrité et la fortune. Mais c'est par ses patientes études qu'il se rendit capable de les écrire, par ses voyages aussi, qu'il fit non pas en touriste superficiel, mais toujours en observateur subtil des caractères et de la société humaine, en même temps qu'en artiste très sensible, et en poète.

C'est cela aussi, non pas seulement la gloire, qui lui donne maintenant autorité pour dire son mot sur les affaires du temps, et aux questions vitales qui se posent d'apporter sa solution. Qui aura suivi la longue et riche méditation de ces deux volumes, ne lira point sans un grand respect, et sans incliner à se laisser prendre tout entier, les pages sobres et pleines qui, faisant écho à la préface dont j'ai parlé, donnent à ces deux volumes une magistrale conclusion.

Elles retracent tout simplement, ces pages, les impressions éprouvées à Londres et à Oxford lors du jubilé de la reine Victoria en 1897. Mais tout en se gardant de vouloir imposer à notre génie national une attitude servile d'imitation ou d'envie en face des pays étrangers, devant la » vieille petite dame en noir, » incarnation si étonnante de cet esprit anglais « du prolongement », « qui fait poser tout ce qui est sur tout ce qui fut », M. Bourget a pensé avec mélancolie : « Notre grande faiblesse, à nous, c'est que derrière notre énergie contemporaine il n'y a plus assez d'autrefois... Et la destruction révolutionnaire et les reconstructions hâtives de cet improvisateur génial que fut Napoléon... ont tué en nous le sens du passé et nous ont fait renier nos morts... »

« Or voici, espère-t-il, que nous nous affranchissons des faux dogmes de 1789. Nous en reconnaissons l'erreur profonde, le caractère de régression mentale, et pour tout dire de niaiserie... » Et, constatant que nous avons tous les éléments de vie nécessaires à un grand et vieux peuple comme le nôtre : « une famille royale associée à beaucoup de passé ; » — « une aristocratie historique, une aristocratie terrienne, une aristocratie de finance, et une aristocratie de talent » que nous n'avons pas cessé de produire ; — une église nationale dont les fortes vertus n'ont pas résisté à l'abominable régime du concordat, » montrant qu'il dépend de nous d'avoir « une vigoureuse vie locale et provinciale, » il se résume lui-même en ce conseil pressant : « La première chose est de nous réconcilier avec nos morts en reprenant ce que nous pouvons reprendre de notre passé. »

C'est ainsi que ceux que nous considérions comme nos « amuseurs, » artistes et dilettantes, — les Bourget, les Coppée, les Lemaître, s'élèvent à la dignité de penseurs et pourraient bien être les directeurs de conscience du prochain siècle.

GABRIEL AUDIAT.

HISTOIRE

La Prélature de Léon XIII, *d'après sa correspondance inédite*, par Boyer d'Agen. Paris, Société française d'éditions d'art, L.-H. May, 1900, gr. in-8 de 432 p., illustré. — Prix : 10 fr.

Au point de vue de l'art typographique ce livre est un bijou. Il est illustré de nombreuses gravures ou photogravures documentaires reproduisant les monuments, les portraits des personnages au milieu desquels s'écoula la première partie de la vie de celui qui devait monter sur le trône pontifical. Toutes sont-elles d'égale valeur ? Non ; nous le constatons avec regret, bien que cette défectuosité soit excusable, à raison de la quantité des personnages et monuments reproduits. Toutefois, il en est encore en assez grand nombre pour charmer le regard du lecteur artiste.

L'ouvrage est dédié à M. Jean de Bonnefon, parce que M. Jean de Bonnefon s'est fait une spécialité de l'histoire ecclésiastique anecdotique. N'y a-t-il pas aussi une certaine affinité de style entre celui-ci et M. Boyer d'Agen ? Le présent volume est la suite d'un travail d'ensemble entrepris par l'auteur sur Léon XIII. En 1897, paraissait le tome I sous le titre : *La Jeunesse de Léon XIII*, dans lequel furent publiées les lettres de Joachim Pecci durant les premières années de sa vie. Aujourd'hui c'est la correspondance du jeune prélat romain, du délégat de Bénévent, du délégat de Pérouse, du nonce de Bruxelles. Comme documents inédits, l'œuvre épistolaire de Léon XIII sera très précieuse, indispensable même à tous ceux qui écriront l'histoire de l'homme intime et de l'homme public chez ce grand Pape.

Le volume s'ouvre par une longue introduction (1-74 p.). Nous ne pouvons que la considérer comme un hors-d'œuvre blâmable. M. Boyer d'Agen, sur la parole d'un vieux chanoine de Sainte-Marie-Majeure, nous dépeint Joachim Pecci, comme un vulgaire ambitieux, se servant de toutes les influences pour arriver, en particulier de celle du chanoine romain, et, après avoir atteint le but de ses intrigues, oubliant le dévouement de ceux qui l'ont servi. Cependant l'auteur semble bien nous présenter son vieux chanoine Milella, comme une langue vipérine. Pourquoi alors s'en est-il fait l'écho fidèle et peut-être plus complaisant qu'il ne veut le paraître ?

Puis il nous dessine les tableaux des milieux où se déroula la vie de Léon XIII et avec combien de séductions ! Ces beaux paysages italiens au ciel toujours bleu sont rendus avec une gamme de tons éblouissants. Aux ruines majestueuses du sol il donne des rayons dont le contraste fait mieux sentir la tristesse infinie. C'est ensuite l'historique de l'élection de Pie VIII, d'après les écrits de Chateaubriand, alors ambassadeur à Rome, celle de Grégoire XVI, avec le

jeu des passions humaines qui s'agitent autour des « papeggianti. » De telle sorte que tous ces préambules prennent plus de la moitié du volume avant d'en arriver à la deuxième partie, la seule vraiment intéressante : *Épistolaire de Monseigneur Joachim Pecci* (p. 230-403.).

Enfin un *Appendice*. « Nous ne saurions mieux compléter les notes secrètes du *Journal d'un conclave*, di. M. Boyer d'Agen, communiquées par Chateaubriand au cabinet de Charles X (et auxquelles nous avons fait allusion plus haut) qu'en les commentant avec les documents suivants qui parvinrent au ministère des affaires étrangères pendant ce même conclave qui finit par élire Pie VIII, en la personne du cardinal Castiglioni. Ces notes secrètes sont conservées au quai d'Orsay. Nous les insérons d'autant plus opportunément qu'elles peuvent servir aussi de commentaire au conclave suivant, vingt mois après le précédent, les mêmes cardinaux à peu près étant appelés à élire Grégoire XVI, en la personne de [illegible] Mauro Capellari. » Suit une note sur les cardinaux [illegible] aux deux conclaves.

[illegible] à travers le livre [illegible] de la [illegible] de M. Boyer d'Agen. « A [illegible] d'Agen, [illegible] des noms de [illegible] [illegible] sur une [illegible] [illegible] de la [illegible] de Bourbon. Je les [illegible]. [illegible] Louis Bobée.

Commentaires monastiques [illegible] **Commentaires Forbonnais** [illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

Ces textes éclairent aussi beaucoup l'histoire de la liturgie et de la vie chrétienne durant toute une période du moyen âge.

Les Coutumes de Farfa remontent au XIe siècle. Cette abbaye, située dans les États pontificaux, fut réformée sur le type cluniste au temps de saint Odilon. Son abbé Hugue lui donna les *consuetudines* que le moine Jean, disciple de saint Romuald, avait rédigées après une visite à Cluny. Elles furent dans la suite adoptées moyennant certaines modifications par les religieux de Saint-Paul hors les Murs. C'est ce texte ainsi altéré que Marquart Hergott publia dans sa *Vetus disciplina monastica* (Paris, 1726, p. 37-132). Dom Bruno Albers vient de donner le véritable texte de Farfa d'après un manuscrit conservé aux archives du Vatican.

Cette publication ouvre une série que le courageux éditeur nous annonce. Toutes les personnes qui s'occupent à un titre quelconque de l'histoire monastique au moyen âge accueilleront cette nouvelle avec reconnaissance ; car il leur manque une collection des monuments de la discipline religieuse durant cette période, à laquelle ils puissent donner toute confiance.

Un confrère de Dom Bruno Albers a exprimé le regret qu'il n'ait pas donné sa pensée sur les sources des *Consuetudines Farfenses* et sur la filiation des *Coutumes* de cette époque. L'heure n'est pas venue de se former sur cette question une idée définitive. Que Dom Bruno Albers nous fournisse tous les documents, et alors leur classification s'établira sans peine, et l'on pourra déterminer les sources d'où ils dérivent.

J.-M. Besse.

Le Régent, l'abbé Dubois et les Anglais, *d'après les sources britanniques*, par Louis Wiesener. Tome III. Paris, Hachette, 1899, in-8 de VIII-503 p. — Prix : 7 fr. 50.

Les deux premiers volumes de cette histoire de la Régence contenaient l'étude des rapports du duc d'Orléans et de l'abbé Dubois jusqu'au 9 janvier 1719, date de la déclaration de guerre au roi d'Espagne. Le tome III continue cette étude jusqu'à la mort du Régent.

Les documents britanniques, mis à contribution par M. Louis Wiesener et dont un certain nombre n'avaient jamais été publiés en France, permettent de rectifier sur des points importants l'histoire de nos relations extérieures. On trouve au *Record Office*, au *British Museum* et dans les archives privées, non seulement les minutes des actes et lettres de Georges Ier et de ses ministres, mais aussi de nombreuses dépêches diplomatiques de l'abbé Dubois qui expliquent des faits jusqu'ici dénaturés par légèreté ou malveillance.

Les traités de Madrid des 27 mars et 13 juin 1721 avaient été sensiblement travestis par les historiens. L'incorporation au traité d'avan-

tages commerciaux dont les Anglais seuls devaient profiter n'est pas du fait de Dubois. C'est Maulevrier, notre ambassadeur en Espagne qui doit en supporter seul la responsabilité ; la correspondance de Dubois à cet égard — déjà citée par M. Baudrillart — le démontre très clairement. Il n'est donc pas exact d'affirmer, comme le fit Lemontey, que « les traités furent envoyés de Paris tout rédigés » ; ces conventions furent l'œuvre de trois diplomates, Stanhope, Maulevrier et Grimaldo, qui avaient reçu de leurs Souverains respectifs des pouvoirs étendus pour les conclure.

Dans le tome II de son consciencieux ouvrage, M. Louis Wiesener a du reste établi avec preuves à l'appui que, si l'abbé Dubois crut politique de sacrifier beaucoup à l'alliance anglaise, il ne mérita jamais l'accusation de vénalité dont on a flétri sa mémoire. C'est Saint-Simon qui, le premier, imagina la fable d'une pension de 960,000 livres servie par l'Angleterre, que tant d'historiens ont acceptée sans contrôle. Le noble duc ne pouvait pardonner au cardinal sa rapide élévation au pouvoir et « la vile cosque dont il sortait. »

Il faut savoir gré à M. Wiesener d'avoir, au prix de longues recherches et d'érudits travaux, complète et rectifié l'histoire de la Régence, en restituant au premier ministre du duc d'Orléans son caractère et sa vraie physionomie.

ROGER LAMBELIN.

L'Évolution du système administratif de Napoléon Ier. Le Département des Bouches-du-Rhône de 1800 à 1810, par [illegible] SAINT-YVES et [illegible] FOURNIER. Paris, H. Champion ; Marseille, [illegible] Rue [illegible] 190[illegible], rue de [illegible] p. — Prix : 10 fr.

Le présent ouvrage, dont le manuscrit a obtenu, en 1897, le prix du budget de l'Académie des sciences morales et politiques, était parfaitement à sa place dans cette haute distinction. C'est une étude détaillée de tous les rouages administratifs du département des Bouches-du-Rhône pendant le Consulat et pendant la plus grande partie du premier Empire. De plus, les auteurs, MM. Saint-Yves et Fournier, ont indiqué comment, de représentative et de partielle, l'administration devint, à la suite de chacun de Napoléon, autoritaire et [illegible]. Ils justifient ainsi le titre qu'ils ont inscrit en tête de leur volume : L'Évolution du système administratif de Napoléon Ier. [illegible] l'Empereur [illegible] il y a [illegible] que [illegible] que 1810. [illegible] Et pourquoi [illegible] poussé [illegible] au lecteur [illegible]

Grâce aux nombreux documents qu'ils ont utilisés avec une louable impartialité, ils ont exposé clairement comment, après le coup d'État de brumaire, Napoléon débrouilla le chaos des lois de la Constituante, de l'Assemblée législative et de la Convention, pour en tirer un gouvernement d'apparence absolument nouvelle. Car, c'est une des plus grandes qualités de leur monographie d'avoir montré les sources auxquelles a puisé le législateur, d'avoir reconnu des similitudes et établi des points de rapprochement avec les constitutions précédentes. Napoléon continua les traditions de ses devanciers, compléta l'œuvre de la Révolution, qu'il émonda, simplifia et solidifia ; dans un but facile à comprendre, il renforça enfin la centralisation déjà existante, et en fit cet instrument de domination qui pesa sur tout notre XIXe siècle et dont nous sommes encore très éloignés de nous débarrasser. Par là, le nouveau régime fut exécré, au moins autant que la Convention, par les Provençaux, qui perdaient définitivement l'espoir de recouvrer un jour leurs anciennes libertés provinciales et en particulier de revoir les réunions de leurs états d'autrefois. Cette haine, accrue par la conscription et par la ruine du commerce, fut entretenue aussi, vers la fin de l'Empire, par les fonctionnaires que Napoléon ou ses agents avaient mis en place, par les municipalités royalistes et par les membres de l'ancien clergé qui évinçaient peu à peu les curés constitutionnels.

Je ne puis détailler tous les documents et renseignements contenus dans le livre de MM. Saint-Yves et Fournier; pourtant je signalerai les intéressantes biographies, que, sans rompre le cadre de leur récit, ils ont écrites sur les principaux représentants de l'administration consulaire et impériale. D'abord, sur les préfets Charles Delacroix (le père du peintre fameux) et Thibaudeau, sur les sous-préfets Vernet et d'Arbaud-Jouques à Aix, J.-F. Paris à Tarascon, sur les juges du tribunal d'appel puis de la cour d'Aix, sur les archevêques Mgr de Boisgelin et Mgr Champion de Cicé, etc. Ils ont de très curieuses pages aussi sur l'état de l'instruction dans le département des Bouches-du-Rhône, sur l'application du Concordat, les prêtres constitutionnels, la restauration du culte catholique. A cette occasion, je souleverai une petite chicane. Le chapitre VII est intitulé : *Les Cultes*. Or, il n'y est question que du culte catholique ; le sommaire du § IX mentionne bien les protestants, mais dans le texte je n'ai rien relevé les concernant ; rien non plus sur les juifs. Il y aurait peut-être eu quelques mots à dire sur les uns et les autres.

En définitive, malgré quelques rares lacunes sans grande importance, l'ouvrage de MM. Saint-Yves et Fournier, écrit avec de réelles qualités de style et composé avec clarté, pourra être proposé comme modèle à tous ceux qui voudront retracer pour d'autres départements l'applica-

tion du système administratif en vigueur sous le Consulat et le premier Empire. Ceux qui s'intéressent à l'histoire générale de notre pays y trouveront encore de nombreux renseignements, y puiseront des idées vraiment neuves. C'est donc plus qu'il n'en faut pour féliciter ses auteurs de l'avoir publié. L.-H. LABANDE.

La Défense navale, par ÉDOUARD LOCKROY. Paris et Nancy, Berger-Levrault, 1899, in-8 de XXXII-551 p. — Prix : 6 fr.

Après avoir tour à tour cultivé le vaudeville et le radicalisme, M. Lockroy a été amené à étudier notre marine de guerre. Titulaire du ministère de la marine, après avoir rapporté son budget au Parlement, il voulut connaître dans ses détails le mécanisme de notre organisation navale et s'attacha à réformer ce qui lui parut défectueux, à mettre en harmonie ce qui lui sembla disparate. Mais notre régime de gouvernement ne permet ni des réformes méthodiques ni des expériences un peu prolongées. Un vote de la Chambre renversa l'audacieux ministre qui entendait lutter contre la routine, rajeunir notre flotte et lui créer des points d'appui, avant que ses projets ne fussent en voie d'exécution.

Au reste, pour que l'opinion publique s'orientât du côté des choses maritimes, il fallut l'héroïque prise de Fachoda par le commandant Marchand et les insolentes menaces du cabinet britannique. L'idée d'une guerre avec l'Angleterre n'était venue à l'esprit d'aucun de nos gouvernants, et notre flotte n'était pas plus prête à entrer en campagne au printemps de 1898 que notre armée de terre ne l'avait été en août 1870. Et cependant les millions ne furent pas épargnés dans les budgets de chaque année, mais on les dépensa sans discernement, selon la fantaisie de ministres éphémères.

M. Lockroy envisage la situation dans toute sa réalité, et elle était profondément triste. En 1898, le Conseil supérieur de la marine n'avait été appelé à étudier aucun plan de campagne et de mobilisation de nos forces navales. Il y avait dans nos ports des escadres sans cohésion, composées de navires tellement inégaux par leur tonnage et leur vitesse qu'elles étaient incapables de coopérer à une action commune. Un outillage insuffisant dans nos arsenaux, des torpilleurs démodés, un réseau télémétrique rudimentaire, pas de projecteurs électriques : tel était le bilan pour le littoral français. La Corse, la Tunisie, l'Algérie étaient à la merci d'un coup de main. Pour défendre nos colonies il nous manquait à la fois des forts, des canons, des points d'appui pour la flotte, des dépôts de charbon, des communications par cables... C'était beaucoup.

« Un empire colonial implique une politique maritime ; une grande situation en Europe implique une politique militaire. » Cette réflexion

de l'auteur de *la Défense navale* est absolument juste, mais incomplète. Pour qu'un pays puisse avoir une politique maritime et une politique militaire, il faut qu'un gouvernement stable et respecté préside à ses destinées. Quels que soient les efforts individuels tentés — et je reconnais que M. Lockroy et son chef d'état-major, l'amiral de Cuverville, en ont fait de méritoires — il seront fatalement frappés de stérilité. Pour arrêter la France sur la pente de la décadence, il faudrait avant tout, s'inspirant des traditions nationales, se débarrasser du régime de démocratie à outrance et de parlementarisme corrompu qu'est le gouvernement actuel.

Cette conclusion n'est pas formulée dans l'ouvrage de M. Lockroy ; mais elle s'imposera aux lecteurs qui étudieront avec l'attention qu'ils méritent le livre et sa Préface. ROGER LAMBELIN.

L'Anglomanie, par JEAN DE LA POULAINE. Paris, Plon-Nourrit, 1900, in-18 de II-269 p. — Prix : 3 fr. 50.

Après avoir, dans *le Colosse aux pieds d'argile*, édité l'an dernier, fait une étude générale de l'Angleterre, M. Jean de la Poulaine a entrepris le procès des Français, pénétrés d'admiration pour le peuple et les usages britanniques, auxquels on applique la qualification d'anglomanes. Il y avait quelques jolies pages à écrire sur ce sujet. On pouvait brosser d'amusants portraits de ces naïfs touristes qui, après un séjour de trois ou quatre semaines à Londres, affirment doctoralement la supériorité de Hyde Park sur le Bois de Boulogne, de la *National Gallery* sur le Louvre, de Saint-Paul sur Notre-Dame, des Scotch Greys sur nos petits troupiers au pantalon rouge ; sont ravis de tout ce qu'ils voient, enchantés de tout ce qu'ils mangent. Pour eux la conception anglaise de la famille est vraiment l'idéal ; et, quand ils se sont nourris pendant quelque temps de la lecture du *Standard* et du *Times*, ils sont convaincus et prêts à faire partager à tous leur conviction, que, semblables aux Romains, les Anglais sont destinés à gouverner le monde et que la Providence les en a jugés dignes.

Malheureusement, l'auteur de *l'Anglomanie* a voulu faire un volume avec un thème qui comportait une brochure, et il en est résulté un délayage préjudiciable à l'intérêt des idées émises. Puis, pour corser la matière, il a donné, en une sorte de catalogue avec commentaires, la liste de toutes les batailles de terre et de mer livrées entre Français et Anglais depuis la conquête normande jusqu'à la fin du premier Empire. Il en résulte que les armées britanniques ont été au moins aussi souvent battues que victorieuses ; mais cette légende des Anglais toujours vainqueurs est-elle vraiment assez accréditée pour qu'il vaille la peine de la démolir historiquement ?

Enfin, dans un dernier chapitre, l'auteur soutient une thèse un peu

osée en voulant démontrer que les institutions actuelles de la France sont infiniment meilleures que celles de nos voisins d'outre-Manche. La stabilité du gouvernement d'un pays, écrit-il, « surtout lorsque ce gouvernement est une monarchie, prouve bien plus l'encroûtement que le progrès. » (p. 255). — Les considérations sur la Révolution française et les aspirations de la démocratie qui accompagnent cette affirmation politique sont aussi contestables que la thèse développée et n'ont qu'un rapport lointain avec cette anglomanie dont M. Jean de la Poulaine a bien raison de se moquer, mais à laquelle il attache une importance exagérée. RAOUL LOKY.

Histoire et panorama d'un beau pays, ou Saint-Malo, Saint-Servan, Dinan, Dol et environs, par BERTRAND ROBIDOU. 3e édition. Dinan, Bazouge, 1900, 2 vol. in-8 de 459 et 623 p.

Voici un livre écrit « con amore » et qui sera lu de même par tous ceux qu'intéresse le pays malouin, dolois et dinannais. L'auteur, très bien informé, le composa à l'aide de renseignements puisés un peu partout et d'après ses observations personnelles. Il est écrit avec conviction et non sans talent. Le premier volume renferme l'histoire de ce beau pays, le second le panorama. Nous sommes loin de partager toutes les opinions de l'auteur relatives à l'ancien régime et au nouveau ; mais nous nous plaisons à rendre hommage à son impartialite, à sa bonne foi. Du reste, il fut du petit nombre de ceux qui placent leurs convictions au-dessus de leurs intérêts et qui ne battent point monnaie avec elles. Ce fut l'honneur de sa vie. Le parti qu'il défendit jusqu'au bout, non sans succès, le laissa mourir dans un état voisin de l'indigence. Il crut réparer ses torts à l'égard de ce fidèle serviteur et s'acquitter envers lui en érigeant un buste sur sa tombe ! La première édition de ce remarquable ouvrage remonte à près d'un demi-siècle. Dans la troisième, l'auteur, instruit par une longue expérience, l'esprit mûri par l'étude et la réflexion, a corrigé bien des exagérations de doctrine et adouci bien des intempérances de langage ; aussi son livre, déjà sérieux et fort attachant, a-t-il encore et beaucoup gagné à ce double point de vue. Si le volume consacré à l'histoire se lit avec un intérêt qui ne se dément pas, celui qui a pour objet le panorama ou la description de ces pays enchanteurs se relit avec charme ; surtout l'on sent dans ces pages émues passer un souffle de patriotisme qui pénètre et fait vibrer le cœur du lecteur à l'unisson de celui de l'auteur, chez lequel l'amour de la grande patrie fut d'autant plus ardent que celui de la petite fut plus pur et plus désintéressé.

L'ouvrage est fort bien édité. La maison Bazouge n'en est pas d'ailleurs à son coup d'essai. A. R.

L'Angleterre et l'Impérialisme, par VICTOR BÉRARD. Paris, Colin et Cie, 1900, in-18 de VI-382 p. — Prix : 4 fr.

Au temps où John Bright représentait au Parlement britannique le radicalisme et la ville de Birmingham, il protestait avec énergie contre toutes les guerres, guerre de Crimée et guerre de Chine, guerres contre les Zoulous et les Afghans. Aujourd'hui le député de la même ville est le champion de l'Impérialisme, le promoteur de la guerre sud-africaine, le commenditaire de toutes les fabriques d'armes et d'explosifs du royaume.

M. Victor Bérard entreprend de démontrer les causes de cette évolution. La grande cité industrielle qui mérita longtemps son surnom *the world's toy chop*, est entrée dans la période de la décadence. Le libre échange, le développement commercial de l'Europe, dont elle canalisait les fructueuses commandes, la dotèrent jadis d'une incroyable richesse. Ses bourgeois parvenus se targuaient de démocratie et jalousaient les lords et les propriétaires terriens ; ils rêvaient d'une paix universelle et perpétuelle capable d'assurer l'accroissement indéfini de leur fortune. Aujourd'hui les fabricants de Birmingham sont moins envieux ; il ne leur déplaît pas de savoir que Joseph Chamberlain est le collègue du marquis de Salisbury et dîne chez la Reine ; mais leur amour de la paix et leur culte pour le libre échange ont peu à peu disparu. Les produits allemands et américains font aux leurs une terrible concurrence ; des peuples qui ne produisaient rien en matière industrielle fabriquent et exportent à présent. Seules les industries se rattachant à la guerre sont rémunératrices. Les canons, les plaques de blindage, la liddyte rapportent davantage que la quincaillerie. Tous ces objets une fois fabriqués demandent des débouchés. Comme d'autre part, à mesure que leurs bénéfices normaux diminuaient, les riches industriels cherchaient à les maintenir en spéculant sur les mines d'or et de diamant, la guerre du Transvaal fut accueillie à Birmingham avec la plus vive allégresse et l'Impérialisme, fécond en conflits futurs, y compte les plus fervents adeptes. Les opinions de J. Chamberlain sont adéquates aux intérêts de Birmingham. La cité noire a le représentant qui lui convient et dont elle est digne, et ses idées, ses passions, ses espérances ont rayonné sur la majeure partie du territoire britannique ainsi que l'ont à nouveau démontré les dernières élections générales.

M. Victor Bérard a groupé autour de son étude sur Birmingham et Chamberlain des considérations fort intéressantes sur les grands problèmes économiques et des documents très complets sur le développement industriel et maritime de l'Allemagne au cours de ces dernières années.

ROGER LAMBELIN.

osée en voulant démontrer que les institutions actuelles de la France sont infiniment meilleures que celles de nos voisins d'outre-Manche. La stabilité du gouvernement d'un pays, écrit-il, « surtout lorsque ce gouvernement est une monarchie, prouve bien plus l'encroûtement que le progrès. » (p. 255). — Les considérations sur la Révolution française et les aspirations de la démocratie qui accompagnent cette affirmation politique sont aussi contestables que la thèse développée et n'ont qu'un rapport lointain avec cette anglomanie dont M. Jean de la Poulaine a bien raison de se moquer, mais à laquelle il attache une importance exagérée.

RAOUL LOKY.

Histoire et panorama d'un beau pays, ou Saint-Malo, Saint-Servan, Dinan, Dol et environs, par BERTRAND ROBINOT. 3e édition. Dinan, Barouge, 1900, 2 vol. in-8 de 450 et 623 p.

Voici un livre écrit « con amore » et qui sera lu de même par tous ceux qu'intéresse le pays malouin, dolois et dinannais. L'auteur, très bien informé, le composa à l'aide de renseignements puisés un peu partout et d'après ses observations personnelles. Il est écrit avec conviction et non sans talent. Le premier volume renferme l'histoire de ce beau pays, le second le panorama. Nous sommes loin de partager toutes les opinions de l'auteur relatives à l'ancien régime et au nouveau ; mais nous nous plaisons à rendre hommage à son impartialité, à sa bonne foi. Du reste, il fait du petit nombre de ceux qui placent leurs convictions au-dessus de leurs intérêts et qui ne battent point monnaie avec elles. Il fut l'honneur de sa vie. Le parti qu'il défendit jusqu'au bout, non sans succès, le laissa mourir dans un état voisin de l'indigence. Il eut réparé ses torts à l'égard de ce fidèle serviteur et s'acquitter envers lui en érigeant un buste sur sa tombe. La première édition de ce remarquable ouvrage remonte à près d'un demi-siècle. Dans la troisième, l'auteur, instruit par une longue expérience, l'esprit mûri par l'âge et la réflexion, a corrigé bien des exagérations de doctrine et d'idées, bien des vues inexactes ou trop [illegible]. Aussi son livre, déjà [illegible] à ce double point de vue. Si le volume consacré à l'histoire se lit avec un intérêt qui ne se dément pas [illegible], il en est pour le panorama où la description de ces pays [illegible] avec charme, surtout l'on sent dans ces pages [illegible] passer un souffle de patriotisme qui pénètre [illegible] de l'auteur, chez lequel l'amour de la grande patrie [illegible] d'abord plus ardent que celui de la petite [illegible] et plus [illegible].

L'ouvrage [illegible] bien [illegible] la maison Barouge n'en est pas étranger à son [illegible].

A. R.

L'Angleterre et l'Impérialisme, par VICTOR BÉRARD. Paris, Colin et Cie, 1900, in-18 de VI-382 p. — Prix : 4 fr.

Au temps où John Bright représentait au Parlement britannique le radicalisme et la ville de Birmingham, il protestait avec énergie contre toutes les guerres, guerre de Crimée et guerre de Chine, guerres contre les Zoulous et les Afghans. Aujourd'hui le député de la même ville est le champion de l'Impérialisme, le promoteur de la guerre sud-africaine, le commenditaire de toutes les fabriques d'armes et d'explosifs du royaume.

M. Victor Bérard entreprend de démontrer les causes de cette évolution. La grande cité industrielle qui mérita longtemps son surnom *the world's toy chop*, est entrée dans la période de la décadence. Le libre échange, le développement commercial de l'Europe, dont elle canalisait les fructueuses commandes, la dotèrent jadis d'une incroyable richesse. Ses bourgeois parvenus se targuaient de démocratie et jalousaient les lords et les propriétaires terriens ; ils rêvaient d'une paix universelle et perpétuelle capable d'assurer l'accroissement indéfini de leur fortune. Aujourd'hui les fabricants de Birmingham sont moins envieux ; il ne leur déplaît pas de savoir que Joseph Chamberlain est le collègue du marquis de Salisbury et dîne chez la Reine ; mais leur amour de la paix et leur culte pour le libre échange ont peu à peu disparu. Les produits allemands et américains font aux leurs une terrible concurrence ; des peuples qui ne produisaient rien en matière industrielle fabriquent et exportent à présent. Seules les industries se rattachant à la guerre sont rémunératrices. Les canons, les plaques de blindage, la liddyte rapportent davantage que la quincaillerie. Tous ces objets une fois fabriqués demandent des débouchés. Comme d'autre part, à mesure que leurs bénéfices normaux diminuaient, les riches industriels cherchaient à les maintenir en spéculant sur les mines d'or et de diamant, la guerre du Transvaal fut accueillie à Birmingham avec la plus vive allégresse et l'Impérialisme, fécond en conflits futurs, y compte les plus fervents adeptes. Les opinions de J. Chamberlain sont adéquates aux intérêts de Birmingham. La cité noire a le représentant qui lui convient et dont elle est digne, et ses idées, ses passions, ses espérances ont rayonné sur la majeure partie du territoire britannique ainsi que l'ont à nouveau démontré les dernières élections générales.

M. Victor Bérard a groupé autour de son étude sur Birmingham et Chamberlain des considérations fort intéressantes sur les grands problèmes économiques et des documents très complets sur le développement industriel et maritime de l'Allemagne au cours de ces dernières années.

ROGER LAMBELIN.

Manuel du répertoire bibliographique des sciences agricoles établi d'après la classification décimale, par V. VERMOREL. Montpellier, Coulet, s. d., in-8 de 239 p.

Le système bibliographique décimal a ses apôtres ; M. Vermorel en est un. Et tout d'abord je me plais à reconnaître que sa table méthodique des ouvrages relatifs à l'agriculture est fort intelligemment agencée, en dépit des nombres compliqués dont sont affublées les divisions, et qu'elle peut servir de base et de modèle à toute classification par matières de la littérature agricole. Après cela, j'avoue qu'il me sera longtemps pénible d'ortographier les mots *Chimie végétale* 581.19 ; le mot *Spores* 581.165, ou, pour rester dans le domaine spécial à l'auteur, de remplacer la rubrique *Grains* (produit des céréales) par le nombre 63-31-197.6 ; la rubrique *Fourrages* par le nombre 63-33-197, et la rubrique *Labours* par le nombre 63-41-196.11. Ces nombres terribles sont ce que M. Vermorel appelle des « symboles simples. » Oui, simples comme tous les symboles, c'est-à-dire indéchiffrables : et cela est si vrai que l'auteur a pris la peine de donner à la fin de son livre un index alphabétique des matières dont chaque mot renvoie le lecteur au nombre correspondant du catalogue décimal. Le bon bibliothécaire désireux de se conformer au système américano-belge y trouvera quelque adoucissement à ses angoisses. A-t-il à classer un ouvrage, un article de revue sur le moulage de la cire ? L'index au mot moulage le dirige sur le nombre 63.772.0022.4 ; et voilà qui est parfait.

L'ironie n'a jamais rien prouvé ; mais, pour parler sérieusement, je dis que l'abus des subdivisions est l'écueil de tous les catalogues méthodiques, et que la classification décimale est ce qu'il y a de pire dans le genre, puisqu'elle permet une dislocation pour ainsi dire indéfinie des matières. Je sais bien que, par ce moyen, elle facilite l'intercalation des fiches nouvelles dans la série sans qu'il soit nécessaire de changer l'ordre de l'ensemble ; mais jusqu'à présent je préfère le mal au remède.

Ceci dit, je me fais un plaisir de louer en M. Vermorel l'homme parfaitement informé des plus petits détails de sa spécialité, l'esprit lucide et précis qui s'est devoué à expliquer les arcanes de la nouvelle science. Son *Exposé du système général de la classification décimale*, les pages qu'il a consacrées à l'*Établissement et emploi des tables de l'agriculture*, sont d'une clarté incomparable. Enfin, comme je l'ai déjà dit, son classement méthodique des matières agricoles est des plus rationnels et ne pèche que par l'excès des subdivisions. Au reste l'économie entière de la classification bibliographique décimale est exposée dans l'ouvrage et représentée par des tables générales abrégées dans lesquelles l'agriculture ne figure qu'à son rang, mais dans son développement complet. Ainsi le livre de M. Vermorel pourra servir de

guide à tous les bibliothécaires ou bibliographes désireux d'essayer du nouveau système, à quelque branche des connaissances humaines qu'ils se consacrent. LOUIS DENISE.

BULLETIN

La Tirannide del lunario, da L. MICHELANGELO BILLIA. Torino, Renzo Streglio, 1900, in-12 de 24 p.

Le directeur de la Revue *Il Nuovo Risorgimento*, M. Billia, n'est pas seulement un philosophe de mérite, sur lequel de récents ouvrages, tels que *Lezioni di filosofia morale* (Turin, 1897) et *l'Esiglio di S. Agostino* (Turin, 1899) ont ramené l'attention : c'est un écrivain et conférencier infatigable, constamment sur la brèche pour défendre par la parole et par la plume les idées philosophiques, économiques et sociales qui lui sont chères. Connaissant les exigences et les goûts de ses contemporains, il préfère en général aux longs et savants volumes, qui ne sont pas lus, les discours et les brochures d'actualité, qu'on parcourt en quelques instants. Comme exemple de sa façon d'écrire, j'ai choisi la conférence dont on a plus haut le titre assez original.

Avec une verve brillante, sinon avec une méthode rigoureuse, l'auteur y prend à partie certains penseurs qui, à la suite de Hegel, ont transformé la loi de l'évolution des peuples en une sorte de formulaire bureaucratique, d'où est sortie ce qu'on pourrait appeler une « conscription des intelligences », enrôlées de gré ou de force dans certaines classifications préconçues. L'histoire a été découpée en tranches plus ou moins arbitraires durant lesquelles il n'est pas permis de penser autrement que ces critiques l'ont décidé. Hésitez-vous sur la valeur intrinsèque d'une théorie ou d'une civilisation? C'est une simple question de dates, par conséquent la réponse est toute prête. Ainsi la philosophie se trouve réduite à son histoire, et la morale est tout entière dans la succession des systèmes. Pour porter dignement le titre de moderne, il est absolument requis de répudier et de dédaigner le passé, même dans ce qu'il a produit de plus excellent.

M. Billia n'est pas plus tendre pour ces utopistes qui ne comprennent pas que pour travailler efficacement au progrès il faut d'abord s'être assuré des conditions qui seules le rendront possible. Que d'hommes détruisent de la sorte ce qu'ils ont eu le plus de difficulté à créer, sous cet unique prétexte que la plante à peine sortie de terre ne s'est pas couverte aussitôt de fleurs et de fruits ! C. HUIT.

Les Libertés modernes d'après les encycliques, par HENRI HELLO. Paris, Vic et Amat, 1900, in-12 de 72 p. — Prix : 0 fr. 75.

Jamais plus qu'aujourd'hui il n'a été vrai de dire que les vérités sont diminuées, et il n'est pas jusqu'aux meilleurs qui n'aient un peu subi cet amoindrissement regrettable. Et c'est ce qui rend particulièrement opportun la publication du petit opuscule de M. l'abbé Hello. Bien entendu, il n'invente rien, se bornant à nous donner sur les libertés modernes, la liberté de conscience, la liberté des cultes, la liberté de la presse et la liberté d'enseignememt, la doctrine même de l'Église, telle qu'elle est exposée dans les encycliques de Pie IX et de Léon XIII. Il serait piquant de rappro-

cher de ces textes authentiques et dont l'autorité doctrinale ne saurait être discutée les thèses hardies qu'on trouve dans les discours et les écrits de nos plus célèbres démocrates chrétiens, ceux-là mêmes qui reprochent volontiers aux autres d'être réfractaires aux directions pontificales. En voilà qui pourraient bien, en y regardant, trouver une poutre dans leur œil, s'ils n'étaient tant occupés à découvrir une paille chez le voisin. M. l'abbé Hello n'est pas d'ailleurs un intransigeant, et il fait, quand il le faut, la part des nécessités présentes, ce qu'on appelle l'hypothèse, mais il ne sacrifie rien en principe des droits de la vérité. Son opuscule est donc utile et opportun et si on le lisait beaucoup, il s'écrirait sans doute et il se dirait moins de sottises.

ÉDOUARD PONTAL.

Le Repos dominical au point de vue religieux, moral, économique et social, par AUGUSTE MOREL. Paris, Maison de la Bonne Presse, 1900, in-32 de 151 p. — Prix : 0 fr. 50.

La question du repos du dimanche est toujours actuelle, et l'Exposition ouvrait récemment les portes de ses palais à un congrès où il n'a été question que de lui. M. Morel, ingénieur et industriel, ce qui lui donne tout droit de parler de la question avec compétence et autorité, a donc été bien inspiré de traiter de nouveau, après tant d'autres, cet intéressant sujet. En bon chrétien qu'il est, il va d'ailleurs jusqu'au fond de la question : ce n'est pas seulement le repos, mais aussi la sanctification du dimanche qu'il défend, le repos ne nous donnant qu'une bien faible part des bienfaits que l'observation chrétienne du dimanche nous procurera. Le titre même dit assez que l'auteur envisage le sujet à tous ses points de vue, et il montre fort bien que l'observation du dimanche est nécessaire non seulement au point de vue chrétien, mais au point de vue social, moral et hygiénique. Il nous convie, en finissant, à faire œuvre d'apostolat pour amener le triomphe de cette cause si chère à tous les cœurs chrétiens. Son petit livre sera lu et son appel sera entendu, car cette cause intéresse et la vie de famille, et la paix sociale, et la prospérité de notre chère France.

ÉDOUARD PONTAL.

L'Histoire de l'année, par le vicomte de BRÈ. Paris, Lamulle et Poisson, 1900, in-12 de 192 p. — Prix : 1 fr.

Chaque mois, chaque saison de l'année a ses fêtes, ses coutumes, ses tristesses et ses joies, et c'est tout cela que le vicomte de Bré nous décrit et nous raconte dans son très aimable et tout charmant volume : *L'Histoire de l'année*. Mais il ne se borne pas à raconter et à décrire, le philosophe chrétien sait faire valoir les leçons morales et chrétiennes qui surgissent à chaque de ses descriptions et dans chaque chapitre, et ainsi le même [illegible] de ses livres moralisateurs [illegible] les mœurs et [illegible] les idées meilleures. Lisez donc [illegible] ses excellentes pages [illegible] fêtes [illegible] de la Fête-Dieu, de l'Assomption, de la Toussaint, [illegible] de Noël, ou revivez les coutumes qui font [illegible] nationales, et les [illegible] de l'été et de l'automne [illegible] mais la vie [illegible] année, [illegible] les croyances et les espérances chrétiennes. [illegible] choses, et

telles que je voudrais qu'on n'en trouvât jamais d'autres entre les mains de la jeunesse française. Je recommande donc de tout cœur cet ouvrage. Je ferai pourtant une observation de détail. L'auteur, parlant des montagnes dont les ascensions sont un des plaisirs de l'été, place le Mont Blanc en Suisse; le Mont Blanc est en Savoie et par conséquent en France. Et l'on trouve aussi dans notre beau pays d'autres montagnes beaucoup plus élevées que le Mont Dore, le Cantal et le Puy-de-Dôme, les seules citées. Les Pyrénées et les Alpes surtout, nos belles Alpes françaises, auraient le droit d'être jalouses. Et je vois d'ici le Pelvoux, pour n'en citer qu'un, regarder de haut, de très haut même, le pauvre petit Mont Dore. M. de Broc lui doit, et à quelques autres, une réparation.

ÉDOUARD PONTAL.

Le Roman breton en France au moyen âge, par PAUL MARCHOT. Fribourg (Suisse), librairie de l'Université (B. Veith), 1898, in-8 de IV-99 p.

La partie de l'*Histoire de la langue et de la littérature française* publiée par le regretté Petit de Julleville, consacrée aux romans bretons, a été de l'avis de bons juges, trouvée la moins réussie : c'est pour suppléer à l'insuffisance de ce chapitre que M. Marchot a entrepris de nous donner une vue d'ensemble des résultats acquis dans ce domaine important de notre histoire littéraire. Son travail n'est pas original et il a sagement renoncé à se mêler aux discussions que soulèvent encore tant de points de détail de cette question si complexe. Il se contente donc de nous donner des renseignements suffisants sur les chroniques des XI et XIIe siècles, où se trouvent les premières traces écrites de la légende d'Arthur et la Table ronde; sur les lais dont les principaux sont analysés; sur les poèmes de Tristan, qui, eux aussi, comme ils le méritaient, sont analysés avec détail; sur Chrestien de Troyes et ses imitateurs, et sur l'amour courtois tout à fait étranger aux sources des romans bretons et qui depuis les ont toujours caractérisés : M. Marchot ne semble pas admettre l'opinion de M. G. Paris qui croit à l'existence des poèmes anglo-normands, source des poèmes de Chrestien de Troyes, de Raoul de Houdenc et de leurs continuateurs. On trouve enfin quelques renseignements sur le *Graal*, légende chrétienne et peu ancienne, originairement tout à fait étrangère à la *matière de Bretagne*. M. Marchot me semble avoir heureusement atteint son but : son livre aura l'utilité d'un bon article d'encyclopédie; je regrette l'absence systématique de tout renseignement bibliographique.

J. C. P.

CHRONIQUE

NÉCROLOGIE. — M. Louis-Léon BARBAUT, administrateur de la Société anonyme du *Polybiblion*, était né le 10 novembre 1830. Spirituel et affable, il a composé de nombreuses petites pièces de poésie, empreintes des plus nobles sentiments. C'est ainsi qu'en termes émus et délicats, il saluait la Société bibliographique en

son vénéré président (*Bulletin de la Société bibliographique*, juin 1883, p. [illegible]). Depuis 1881, il s'occupait des œuvres catholiques scolaires de Belleville, La Chapelle, Clignancourt et Saint-Michel des Batignolles, avec un zèle particulier. Il s'est endormi dans la paix du Seigneur le 6 novembre dernier. Nous prions son frère et son fils d'agréer les sentiments de vive condoléance que leur expriment le Conseil d'administration et le Comité de rédaction du *Polybiblion*.

M. [illegible] a succombé, le 3 octobre dernier, dans sa [illegible] année. M. [illegible] s'était [illegible] pour [illegible] les grandes manifestations [illegible] qui [illegible] chaque année. [illegible] longtemps déjà, [illegible] à [illegible]

sité de Jassy. Il s'adonna dès lors entièrement à la littérature, c'est-à-dire à la poésie, à l'histoire et à la philologie. Ses œuvres les plus importantes sont : *Hore otelite*, « Chansons aiguisées » ; — *Din valea victei*, « De la vallée de la vie » ; — *Negriada*, poème historique racontant les exploits du prince Radou Negrou ; — *Cercetari literare* (1887) ; — *Aventuri litterare* (1881) ; — *Din vocalismul latin si romin* (1882) ; mais son œuvre la plus considérable est sans contredit son *Histoire de la langue et de la littérature roumaines*.

— On annonce encore la mort de MM. : Jacques AUBERT, ingénieur des arts et manufactures, professeur au lycée de Marseille ; — l'abbé BARDIN, ancien professeur à l'Université catholique d'Angers ; — Edme-Pierre BEAU, ancien professeur au lycée Condorcet ; — Louis BERNARD, directeur du *Sémaphore* de Marseille ; — Nathan BERR, dessinateur de talent, qui fut le directeur de la *France du Nord* et du journal satirique illustré l'*Index* ; — Édouard CALLON, auteur de plusieurs volumes de poésies ; — Pierre DE CAMPOU, professeur de mathématiques au collège Rollin ; — Louis COUVE, maître de conférences à la Faculté des lettres de Nancy ; — le Dr Eugène DEROIDE, professeur à la Faculté de médecine et de pharmacie de Lille ; — Adolphe HATZFELD, professeur honoraire au lycée Louis-le-Grand, auteur de divers ouvrages, entre autres : *De la Politique dans ses rapports avec la morale* (Paris, 1850, in-8) ; *Morceaux choisis des principaux écrivains du XVIe siècle* (Paris, 1876, in-12), avec M. A. Darmesteter, mort à Paris, à l'âge de 75 ans ; — Edouard VAN HEUDE, président de la Commission historique du Nord et président d'honneur de la Société de géographie de Lille, mort à l'âge de 81 ans ; — Lucien HUET, professeur à la Faculté des sciences de Caen ; — MARLIER, directeur à Metz du journal le *Messin*, dont il avait fait l'organe du parti indigène ; — Joanni PERRONNET, compositeur de musique, dont la *Cigale madrilène* a été représentée à l'Opéra-Comique ; — Adolphe POUET, directeur du journal satirique lyonnais la *Comédie politique* ; — Armand QUILLET-SAINT-ANGE, ancien officier de marine, qui avait donné sa démission pour se livrer à des recherches scientifiques et avait publié différents ouvrages tels que : *Le Camp retranché de Paris* (Paris, 1882, in-8) ; RENARDET, professeur à la Faculté de droit de Dijon.

— A l'étranger, on annonce la mort de MM. : le Dr. Heinrich ABEGG, directeur de l'Institut provincial d'agriculture à Dantzig, mort le 3 octobre, à Wiesbaden, à 74 ans ; — le Dr. Henry ACLAND, professeur à l'Université d'Oxford, mort à l'âge de 85 ans ; — le Dr. Eduard ALBERT, professeur de chirurgie à l'Université de Vienne, mort le 26 septembre, à Senftenberg, en Bohême, dans sa 60e année ; — Julius ALLGEYER, auteur d'une Vie d'Anselme Feuerbach, mort à Munich, à 71 ans ; — le Dr. Ferdinand ANTON, directeur de l'observatoire météorologique de Trieste, mort à 57 ans ; — Dr. Rudolf ARNDT, professeur de psychiatrie, mort à Greifswald, à 66 ans ; — William BEATTY-KINGSTON, ancien rédacteur au *Daily Telegraph*, auteur de quelques ouvrages intéressants : *Music and Manners ; The Monarchs I have met*, etc., mort le 4 septembre, à 63 ans ; — l'auteur dramatique russe Nikolai Alexandrovitch BORISSOW, mort à Tsarskoe-Sélo, à 51 ans ; — Camillo CAVOS, originaire de Saint-Pétersbourg, mort à Francfort, à l'âge de 58 ans, lequel fut, pendant vingt-cinq ans, le directeur du journal russe la *Novoe Vremya* ; — le professeur de médecine Jacob DA COSTA, mort à Philadelphie, à 67 ans ; — George DOLBY, autrefois secrétaire de Charles Dickens et organisateur des fameuses conférences faites par ce dernier en Angleterre et en Amérique, mort misérablement, ces temps-ci, dans la « Fulham Infirmary » ; — le Dr. Albert Bernhard FRANK, professeur de phy-

siologie et de pathologie végétale à l'École supérieure d'agriculture de Berlin, mort le 27 septembre, à 62 ans; — Frédéric GODET, théologien protestant du canton de Neuchâtel, ancien précepteur de l'empereur Frédéric, auteur de divers ouvrages d'exégèse, entre autres, de commentaires sur les évangiles de saint Luc et de saint Jean et sur les épîtres de saint Paul, lesquels ont été traduits en anglais et en allemand, ainsi que son *Introduction au Nouveau Testament*; — le Dr. Robert HEGLER, professeur de botanique à l'Université de Rostock, mort le 29 septembre, à 32 ans; — le colonel Dr Max JÄHNS, auteur d'ouvrages sur les sciences militaires, mort le 19 septembre, à Berlin, à l'âge de 63 ans; — Hary JONES, qui a publié de nombreux articles dans diverses revues anglaises; — le Dr. Joseph KLECZINSKY, professeur de statistique, mort récemment à Cracovie; — le Dr. Eugène KOTJLAR, professeur à l'Académie de médecine militaire de Saint-Pétersbourg, mort dans cette ville, le 7 octobre, à 37 ans; — le Dr. Abraham UHN, professeur de médecine à Strasbourg, mort à 62 ans; — le Dr. K. J. KÜPPER, ancien professeur de géométrie à l'École supérieure technique allemande, mort à Prague, à 72 ans; — le Dr. J. J. W. PLANCK, doyen des professeurs de la Faculté de droit de l'Université de Munich, mort en cette ville, le 14 septembre. à l'âge de 84 ans, lequel laisse entre autres ouvrages importants : *Darstellung des deutschen Gerichtsverfahrens im Mittelalter* (Brunswick, 1879, in-8) et *Ueber die historische Methode auf dem Gebiet des Zivilprozessrechts* (München, 1889, in-4); — Achille RANSON, fondateur et directeur de la *Gazette de Bruxelles*; — Emerich RATHAY, directeur de l'école d'œnologie et de pomologie, mort à Klosterneuburg, près de Vienne; — le chirurgien Dr. Lewis Albert SAYRE, mort à New-York; — Hofrath Karl SCHENKL, autrefois professeur à l'Université de Vienne, mort à Graz, à 73 ans, dont les éditions de Xénophon, de Valerius Flaccus, etc., sont fort estimées, mais dont la grammaire grecque et le dictionnaire grec sont plus connus encore; — le Dr. SIEGENBEK VAN HENKELOM, professeur d'anatomie pathologique, mort à Leiden; — le Dr. Rudolf VON SOWA, professeur de philologie, mort récemment à Brünn, à 47 ans; — James STEEL, l'un des promoteurs de la « Press Association », et qui fut pendant près de cinquante ans l'éditeur et le propriétaire du *Carlisle Journal*; — le Dr. Alfred STILLE, professeur de médecine, mort à Philadelphie; — Stanislas de SZCZEPANEWSKI, ancien député à la diète de Galicie et à la Chambre autrichienne, économiste distingué, dont plusieurs ouvrages ont obtenu un grand succès, entre autres celui qui a pour titre : *La Misère en Galicie;* — THOMAS, fondateur du journal le *Daily Graphic* de Londres; — Otto TORELL, professeur suédois de géologie, mort le 11 septembre, à Liljeholm. à l'âge de 72 ans; — Joseph VILLEMITZER, rédacteur en chef de la *Bohemia* de Prague; — Leonid Petrovitch VOLKOFF, jeune écrivain russe de grande espérance, tué le 4 août à l'assaut d'Aigun, en Mandchourie, dont les œuvres poétiques avaient été publiées l'année dernière sous le titre : *Dans l'Extrême-Est.*

BIBLIOGRAPHIE GÉOGRAPHIQUE DE L'ANNÉE 1899. — Ce qu'est dans son ensemble la *Bibliographie géographique*, publiée chaque année, au mois de septembre, par les *Annales de géographie*, sous la direction de M. Louis Raveneau, nous avons déjà eu occasion de le dire à cette place même (t. LXXXVIII, p. 178-179) et nous nous sommes également trouvés dans le cas d'indiquer quel précieux instrument de travail constituait cette publication. Le dernier fascicule paru, le neuvième (*Annales de géographie. Neuvième Bibliographie géographique annuelle, 1899*. Paris, Colin et Cie, in-8 de 320 p.) présente au moins autant d'intérêt que les précédents. Sous 962 numéros, il contient

l'indication bibliographique rigoureuse et l'analyse critique d'un beaucoup plus grand nombre de publications, car il n'est pas rare de trouver deux, trois et quatre travaux relatifs au même sujet groupés sous un même numéro. Ceux qui étudient soigneusement cette intéressante bibliographie y constatent chaque année de nouveaux progrès ; son dernier fascicule nous a paru contenir encore plus de renvois utiles et d'indications précieuses que les précédents. Un copieux « Index des auteurs et voyageurs analysés et cités » et une table des matières facilitent l'emploi de ce répertoire, indispensable, à notre avis, aux professeurs de géographie des Facultés et des lycés aussi bien qu'à tous les géographes français. Sans doute, il est certains points sur lesquels la bibliographie des *Annales* est un peu défectueuse : il eût fallu, par exemple, p. 220, signaler de façon beaucoup plus accentuée l'impérialisme dont est rempli le livre de Johnston sur la colonisation de l'Afrique par les races étrangères ; il eût été utile de classer sous le n° 567 le livre de M. de Barthélemy intitulé : *En Indo-Chine, 1894-1895*, Paris, Plon-Nourrit, 1899, in-12) ; mais ce sont là de pures vétilles, et nous ne les signalons à qui de droit que comme une marque de l'intérêt que nous portons à cette belle et utile entreprise.

L'Art de soigner et de restaurer les livres. — La librairie Daragon, 10, rue Notre-Dame de Lorette, inaugure une *Collection du bibliophile parisien*, qui promet. Mais pourquoi cet adjectif « parisien » accolé au substantif « bibliophile ? » Est-il nécessaire d'être citoyen de Paris pour apprécier cette collection ? Pour la question c'est la résoudre. Aussi nous doutons-nous un peu que les lecteurs du *Polybiblion*, disséminés cependant aux quatres coins de la planète, ont tous qualité pour lire ou consulter à l'occasion le premier-né de la collection dont voici le titre pas banal : *Petit Essai de biblio-thérapeutique, ou l'Art de soigner et restaurer les livres vieux ou malades*, de M. R. Yve-Plessis (Paris, Daragon, in-18 de 95 p., avec couverture illustrée d'un pittoresque pêle-mêle de bouquins). Notre « médecin » a divisé son « Petit Essai », comme il dit modestement, en deux parties ; la première traite de « l'hygiène » des livres en général ; la seconde est relative à la « thérapeutique » des livres vieux ou malades. M. Yves-Plessis commence par nous entretenir de la façon dont une bibliothèque doit être logée et installée, ainsi que des soins à donner à l'ensemble des volumes qu'elle peut renfermer. L'auteur est un ennemi du prêt : il a cela de commun avec tous les vrais bibliophiles. Il ne cite pas, à ce propos, les deux vers si connus de Ch. Nodier, mais il en reproduit six autres de Condorcet, qui, beaucoup plus ignorés, n'en ont pas moins une saveur singulière. Puis il passe à sa « thérapeutique. » L'on se doute de quoi il s'agit : enlèvement de taches de toute sorte, déreliure, lavage, réencollage, restauration intérieure, raccommodage de déchirures, bouchage de trous de vers, restauration extérieure, « lésions organiques. » C'est assez complet, sobre, précis et surtout très clair. Ajoutons que le gracieux volume se termine par une *Bibliographie*, fort bien faite, des ouvrages spéciaux qui ont été consultés, au nombre de dix-neuf. Outre vingt-cinq volumes imprimés sur japon, chine ou hollande, l'édition compte seulement 225 exemplaires sur papier teinté, au prix de 3 fr. C'est assez dire que les amateurs devront se hâter de se procurer cette *Biblio-thérapeutique* dont il ne sera pas fait de tirage supplémentaire. — Nous n'avons plus maintenant qu'à attendre les volumes suivants de la collection.

Paris. — Le R. P. Aloys Pottier, S. J., publie en brochure l'excellent discours qu'il prononça, le 24 juillet dernier, à Paray-le-Monial, jour où se

tenait à Rome la congrégation préparatoire sur l'héroïcité des vertus du vénérable Père de la Colombière, le propagateur de la dévotion au Sacré-Cœur. En voici le titre : *Les Deux Témoins du Sacré-Cœur* (Paris, Téqui, in-18 de 37 p.). La Bienheureuse Marguerite-Marie et le P. de la Colombière sont ces « deux témoins » qui ont reçu la mission de répandre l'insigne dévotion. Dans ce discours, rempli d'aperçus élevés et touchants, l'éloquent orateur fait ressortir le caractère dessechant du jansénisme et le culte si consolant du Sacre-Cœur de Jesus. En terminant, il montre ce que le siècle qui s'achève doit au Sacre-Cœur : œuvres d'apostolat et de charité.

— Le livre de M. Edmond Demolins : *L'Éducation nouvelle* a provoqué d'ardentes controverses. Un des plus distingues professeurs de l'Institut catholique de Paris, M. Joseph Chobert, sans meconnaître les qualités de la race anglo-saxone, a formulé des reserves très nettes sur le système d'éducation pratique outre-Manche et que le directeur de *la Science sociale* cherche à implanter en France. Si le monopole universitaire se prête mal à l'essai de reformes rationnelles, les établissements d'enseignement libres ont des reglements assez elastiques pour tenter l'entreprise. Sans négliger les exercices physiques, sans bouleverser totalement l'economie des etudes grecques et latines, ils pourraient orienter l'instruction vers des buts pratiques et mettre en harmonie les traditions classiques avec les besoins nouveaux. Tel est le sens de l'interessant travail publié par M. Chobert sous le titre [illegible] dans la *Revue de l'Université catholique*, puis tiré à part. Paris, Poussielgue, [illegible] de 34 p.

— [illegible] M. le chanoine G. Cussac, dans une [illegible] par sa sûre documentation, l'ingeniosité de ses [illegible] « la solidarité tenue par M. Fouquier envers le pouvoir [illegible] M. Fouquier et le Pouvoir exécutif. Extrait de la Revue des [illegible] Les pages suivantes résument l'histoire du [illegible] français depuis [illegible] jusqu'à [illegible] et établissent en un vigoureux [illegible] de M. Fouquier [illegible] général de la Société des [illegible] Sorbonne, [illegible] la génération présente, seul homme [illegible] qui [illegible] à Napoléon, et qui par [illegible] prévenir les ruptures [illegible] sans jamais transiger [illegible] des situations analogues [illegible] M. Fouquier à l'égard du pouvoir [illegible]

— [illegible] de 24 p. [illegible] souvent [illegible] de la nation. [illegible] par le [illegible] pour la bourse [illegible] qu'il y eût [illegible] moyen de se [illegible] Que les hauts [illegible] des mesures [illegible]

[illegible] la troisième série des [illegible] Paris, Charavay [illegible] d'abord remarquer [illegible] de pièces de dates

fort différentes et d'inégale proportion. » — « Un seul point, continue le rédacteur de ces *Avis*, les rapproche : toutes, depuis l'état des joyaux de Philippe-Auguste, dressé en 1206, jusqu'à cette curieuse et instructive description des meubles, matières premières et outils trouvés dans les ateliers de Jean-François Oeben après sa mort, sont des inventaires d'objets mobiliers qui présentent pour la plupart une sérieuse valeur d'art ou de matière première... Voici plus de vingt années que nous avions receuilli ces vieux inventaires aux Archives nationales. Une occasion s'est présentée cette année de les porter à la connaissance des amateurs. Nous n'avons pas hésité à les publier malgré leur étendue, car rien ne vous renseigne mieux sur la vie et les goûts de nos pères que ces descriptions d'objets d'art et de meubles anciens. » — Voici maintenant les documents, éclaircis d'un certain nombre de notes, qui ont trouvé place dans ce volume : *Inventaire des joyaux de Philippe-Auguste* (1206, n. st.) ; — *Scellé et inventaire des joyaux, meubles, argenteries, tapisseries, peintures, etc., appartenant au duc de la Meilleraye, grand-maître de l'artillerie et maréchal de France, décédé à l'Arsenal, le 7 mai 1664 ;* — *Les Collections d'Henri Ollivier, secrétaire du Roi, mort en 1776 ;* — *Catalogue des statues, bustes, bas-reliefs en marbre et en bronze antiques et modernes décorant la villa Ludovisi à Rome en 1685 proposés au roi Louis XIV ;* — *Inventaire des biens du maréchal d'Humières* (1694) ; — *Scellés de Geoffroy Jouvray, sieur d'Aunière, garde provincial de l'Arsenal* (20 novembre 1694) ; — *Michel Begon, intendant de Rochefort et collectionneur* (1697). Extraits des inventaires de son cabinet ; — *Inventaire de l'abbé d'Effiat, abbé commendataire de Saint-Sernin* (18 octobre 1698); — *Inventaire après décès du marquis de Frontenac* (1699) ; — *Catalogue des tableaux de Charles Tardif* (1728) ; — *Inventaire du mobilier et des collections antiques et modernes du cardinal de Polignac* (1738) ; — *Inventaire de Jean-François Oeben* (1763). Une ample *Table alphabétique et raisonnée* termine cet important recueil.

— Signalons la livraison d'octobre dernier de la *Revue des poètes* (Paris, 13, rue Monsieur, in-8 de 16 p.), composée uniquement de pièces et de morceaux en l'honneur de Lamartine. Les morceaux sont des critiques élogieuses ou des analyses de l'œuvre lamartinienne, et les pièces, des sonnets, tous (au nombre de neuf) chantant la gloire de l'auteur des *Méditations*. N'oublions pas non plus deux poésies plus importantes : *Salut à Lamartine*, par M. Émile Trolliet, et *Hommage à Lamartine*, signé Lya Berger. Parmi les autres écrivains ayant collaboré à ce numéro spécial, nous mentionnerons : MM. Emmanuel des Essarts, P. Pagnat, H.-P. Cazac, A. Guillemoteau, Henri Allorge, Léon Bocquet, Albert Sérieys, etc. Cette livraison est agrémentée d'un joli portrait dont l'original a été communiqué par la famille de Lamartine.

— Nous avons assisté à l'Exposition (Champ de Mars, Moyens de transport) à la distribution largement faite d'une sorte de livret-guide sans autre titre que : *Chemins de fer P.-L.-M.* (Paris, Motteroz, lib. imp. réunies. Brochure éditée par la Compagnie des chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée, avec le concours de M. A. Romagnol, in-16 de 47 p.). C'est un vrai bijou. D'abord les couvertures, en couleurs, représentent : la première, le Mont-Blanc ; la seconde, Nice un jour de fête des fleurs. Le texte donne la description sommaire, mais littéraire, de trente et un sites ou villes des plus remarquables du réseau (France, Suisse, Italie). Quant aux images en couleurs, elles sont tellement jolies que nous ne pouvons les comparer qu'à des rayons de soleil, et il y en a 45! Méritent surtout d'être admirés, les panoramas de Lyon, Marseille et Naples. N'oublions pas non plus les 3 cartes qui complètent très utilement cette magnifique brochure.

ALSACE. — Il ne faut pas demander au *Bulletin* publié par la section des Hautes-Vosges du Club alpin français (Belfort-Épinal) des études scientifiques, mais seulement des comptes rendus alertes et vivants des excursions exécutées par les membres de la section. C'est là, en effet, ce qu'on trouvera dans le *Bulletin* n° 10 (Belfort, typ. Devillers, in-8 de 64 p., où il convient de signaler un bon récit de courses faites d'*Evolène à Zermatt*, illustré de jolies photographies (p. 26-52). Plus intéressant encore est le rapport sur le *Jardin alpin du Ballon d'Alsace* (p. 53-55); il y a là une œuvre excellente de sauvegarde et d'acclimatation botanique, toute à l'honneur des alpinistes de la section des Hautes-Vosges.

ANJOU. — Dans la *Revue de l'Anjou* (mai-juin 1900), M. Joseph Denais cite de curieux documents d'histoire générale ou locale trouvés par lui dans des *Papiers au rebut* de la mairie de Beaufort; l'auteur s'attache à déplorer l'incurie des maires à l'égard des archives communales: dans les deux arrondissements de Baugé et de Cholet, il n'y a pas plus de trois dépôts de papiers antérieurs à 1790; quant aux archives modernes, elles n'existent pour ainsi dire nulle part, malgré les circulaires administratives et les prescriptions ministérielles. M. Joseph Denais cite des mandats qui établissent qu'au XVIIIe siècle, et même pendant la Révolution, l'on avait grand souci de la conservation des archives; il publie divers documents prouvant les rapports étroits et familiers entre la cour, la généralité, et la petite ville de Beaufort, de 1661 à 1806. — Dans la même *Revue* se continuent les *Mémoires inédits de l'abbé Gruget* sur la Révolution à Angers.

— Le *Journal de Maine-et-Loire*, du 14 octobre 1900, publie une notice de M. Alfred Jubien sur M. Jules-Eugène Lenepreu, peintre d'histoire, membre de l'Institut, directeur de l'Académie de France à Rome (auquel on vient d'ériger un monument au Musée d'Angers, sa ville natale), et donnant la nomenclature complète de toutes les œuvres du maître, de 1837 à 1893, époque où il a cesse de produire, quoiqu'en ait dit depuis une lettre de M. Bessonneau, devenu possesseur en 1896 de la *Marchande d'oranges*, composé antérieurement à cette date.

— La *Géographie pittoresque et monumentale* de M. E. Flammarion, après s'être occupée de la Mayenne et de la Sarthe, décrit le département de Maine-et-Loire. Après le nom, la situation, l'histoire, l'ouvrage traite de la géologie, topographie, hydrographie, administration, agriculture, industrie, commerce, ainsi que des voies de communication; vient enfin la description des villes principales. On y a joint la liste des monuments historiques et une carte. Ce qui recommande cette géographie départementale aux curieux et aux hommes de goût, c'est moins le texte qui n'est pas, il s'en faut exempt de reproches pour les lacunes et pour quelques inexactitudes; c'est surtout la beauté des illustrations (44 phototypies et aquarelles). L'éditeur a voulu visiblement constituer surtout un album de gravures; il y a réussi, mais là encore on pourrait désirer plus de discernement dans le choix des monuments. Et puis, pourquoi p. 363 appeler « Maison Landrault » la maison du Landreau; pourquoi surtout mettre en Maine-et-Loire le château de Bazouges (p. 333) qui fut de l'Anjou, mais qui est actuellement de la Sarthe? Ces erreurs sont d'autant plus fâcheuses que les illustrations sont de toute beauté.

— *L'Anjou historique* est une revue nouvelle qui vient de lancer son second numéro. Cette publication a pour but de faire connaître l'histoire de l'ancienne province d'Anjou et du département actuel de Maine-et-Loire. Avec des articles de fond sur les annales angevines, on trouvera là des

documents originaux de toutes sortes (Mémoires, Correspondances, pièces d'archives) ; le nouveau périodique fera une large part à l'inédit, puisant d'une main dans les immenses collections des dépôts publiés, et de l'autre s'efforçant de faire sortir des archives privées les richesses qui y sont parfois trop jalousement gardées. En même temps, *l'Anjou historique* donnera une place importante à la réimpression des documents devenus rares, ainsi que de ceux qui, publiés isolément ou dispersés dans de vastes recueils, ont besoin d'être réunis pour avoir toute leur valeur. Cette revue, qui a pour directeur M. l'abbé Uzureau, un érudit bien connu de nos lecteurs, paraîtra tous les deux mois, par fascicule de 112 p. Le prix de l'abonnement est de 6 fr. par an (Angers, 4, chaussée Saint-Pierre).

AUVERGNE. — Quand l'on consulte une carte routière de France du dernier siècle, l'on voit qu'il était peu commode de voyager en Auvergne, la contrée étant dépourvue de routes carrossables. Il était aisé d'y arriver en venant de Paris, mais l'on tombait dans une sorte d'impasse, dont on ne pouvait guère sortir qu'en revenant sur ses pas. L'on pourrait croire que l'Auvergne fut très peu fréquentée et resta en dehors de toute relation avec le reste de la France; ce serait une erreur. De nombreux voyageurs traversèrent et séjournèrent en Auvergne : pélerins se rendant aux sanctuaires vénérés, grands seigneurs en visite dans les châteaux de la province, étudiants, complétant, suivant les usages du temps, leur éducation par des voyages, nombreux marchands attirés par les besoins de leur négoce, tous venaient sillonner les sentiers mal frayés de l'Auvergne. Dans des temps plus rapprochés de nous, ce furent les naturalistes qui traversèrent les montagnes de la région pour étudier les plantes, les eaux thermales, la constitution géologique du pays. A leur suite, de nombreux artistes, charmés par la beauté des paysages, en firent le sujet de leurs études. Toutes ces catégories de voyageurs fournissaient à l'histoire autant de chapitres fort intéressants. M. A. Vernière, ancien président de l'Académie de Clermont, vient d'en écrire un, plus spécialement consacré aux naturalistes : *Les Voyageurs et les naturalistes dans l'Auvergne et dans le Velay.* (Clermont-Ferrand, Montlouis, in-8 de 122 p. Extrait de la *Revue d'Auvergne*). Ce chapitre est bien fait, très documenté; il se lit avec profit et intérêt. Nous espérons que le savant auteur n'en restera pas là, et ajoutera bientôt de nouveaux chapitres à ce premier, de façon à nous donner la nomenclature complète, à quelque titre que ce soit, de tous les visiteurs de l'Auvergne.

— Le même M. A. Vernière avait fait paraître précédemment une brochure ayant pour titre : *Itinéraires des rois de France et des Papes dans l'Auvergne et le Velay* (Clermont-Ferrand, Malleval, gr. in-8 de 27 p.), qu'on peut considérer comme le préliminaire et le complément de l'ouvrage dont nous venons de parler. Dans ce premier travail, l'auteur, procédant de la même manière, consacre une notice sommaire à chaque souverain, roi ou pape, en suivant l'ordre chronologique, c'est-à-dire de 532 à 1895. Les visites de ces monarques n'ont pas été toutes marquées par des réjouissances publiques : il en est qui sont venus, dans les deux provinces, à la tête de leur armée pour les envahir. Qu'ils y aient paru en bienfaiteurs ou en conquérants, chacun est l'objet d'une mention disant le bien ou le mal qu'il a fait. Les deux mémoires forment, selon M. Vernière « le sommaire d'un chapitre de l'histoire intime de l'Auvergne. »

BUGEY. — Il est question de bien des choses dans la récente brochure de M. Aimé Vingtrinier : *La Fée de l'Albarine et les Fontaines sacrées du Bugey*

(Lyon, Storck, in-8 de 31 p. Extrait de la *Revue du siècle*), à savoir : de l'homme quaternaire, des premiers groupes humains, de leurs migrations et de leur civilisation, du védisme et du druidisme, du culte des fleuves et des fontaines, et enfin de légendes de « dames blanches » qui survivent dans la vallée de l'Albarine, entre Saint-Rambert et Amberieu, et de la pratique (si générale) de jeter des épingles en ex-voto dans les fontaines. On sait avec quel esprit et quel agrement écrit M. Vingtrinier : mais les folk-loristes, qui sont volontiers pédants en matière de légendes, préféreraient peut-être une redaction moins littéraire.

DAUPHINÉ. — *Le Bourg et l'abbaye de Saint-Antoine pendant les guerres de religion et de la Ligue* (*1562-1597*), par dom H. Dijon. Grenoble, Falque et Perrin, in-8 de 246 p., avec plan) est l'histoire d'un bourg viennois pendant une période de trente-sept ans. Il fournit matière aux plus instructifs récits et même, à certains points de vue, il éclaire l'histoire générale. Ici, l'histoire du bourg se confond avec celle de l'abbaye, l'abbé de Saint-Antoine étant le seigneur dudit bourg. Dom Dijon s'est surtout servi, pour ce laps de temps, des *Mémoires* d'un contemporain, Eustache Piemont, notaire royal de la petite ville et secrétaire de l'abbaye antonienne des 1572, publiés et annotés par M. Brun-Durand (1887). Pour les dix années précédentes, l'auteur a eu recours le plus souvent au document direct, tout en conservant à son travail la manière d'une suite de vulgarisation. Outre les vicissitudes d'une guerre de partisans, les horreurs de l'anarchie, les pillages, les vols sacrilèges, les violences dont l'abbaye elle-même fut le théâtre, on verra comment la célèbre abbaye viennoise servit de dépositaire avec une vigueur nouvelle, et en terminant le volume, de sa belle histoire de jours meilleurs. [illegible] le [illegible] de Chevrier, le saint abbé Antoine de Théosse [illegible] les [illegible] *d'après le mémoire de 1778 sur l'accroissement des revenus de l'ancienne de Saint-Antoine et la liste des [illegible] de Saint-Antoine pendant ces guerres de religion.*

— Les [illegible] d'ignorent pas [illegible] Chorancine, à Salme, à [illegible], les [illegible] Saint-[illegible] en Vercors. M. [illegible] Tecumdaz fait [illegible] l'intérêt de ses paysages avec la rigueur de l'historien et la grâce [illegible] de son [illegible]. [illegible] dans les entrailles des montagnes [illegible] les grottes [illegible] nous révèle les mystères, même à [illegible] [illegible] de soupes. Ce sont les grottes de Chorancine et de [illegible] de Saint-[illegible] et à grotte de Bourvillon, [illegible] *Souvenirs sur [illegible] de Pont-en-Royans* [illegible] Perrin, [illegible] dans le [illegible] à [illegible] visiter ces curiosités naturelles qui [illegible] au [illegible] d'intérêt de la Suisse [illegible] plus pittoresque.

— [illegible] *Compte-rendu du concours départemental d'agriculture* [illegible] de l'Isère, Grenoble. Dupont, [illegible] à [illegible] les [illegible] agricoles de l'Isère et [illegible] agricole dans le département, à l'heure actuelle, en [illegible] les documents fournis [illegible] par les présidents de chaque section, grâce à le travail, on pourra apprécier l'effort accompli [illegible] sociétés agricoles [illegible] sociétés d'agriculture [illegible] agriculteurs, [illegible] résultats obtenus. [illegible] sur [illegible] grand [illegible] l'homme s'y [illegible] ses qualités [illegible] ses cultures [illegible] dépourvus [illegible] entrées dans les [illegible] agricole scientifique.

FLANDRE. — Au moyen de petites notes éparses dans les volumineux écrits des botanistes du XVIe siècle, Gesner, Bauhin, Pena et Lobel, M. Legré a reconstitué, avec son art coutumier, la bonne et vaillante physionomie de Valerand Dourez, personnage aujourd'hui bien oublié, quoique la terminologie botanique lui ait conservé le parrainage d'une élégante et vulgaire primulacée, le mouron d'eau, *Samolus Valerandi*. La biographie ainsi rétablie de ce Lillois (*Un Botaniste flamand du XVIe siècle. Valerand Dourez*. Lille, imp. V. Ducoulombier, in-8 de 18 p.), qui professa la pharmacie à Lyon, auprès de son parent l'illustre Jean Bauhin, proclame l'intelligence, le zèle scientifique et l'activité inlassable de ces apothicaires tant raillés, qui furent véritablement au XVIe siècle « les pionniers de la science phytologique. » Valerand Dourez, entraîné par sa passion pour les plantes, alla herboriser jusqu'en Syrie, mais il ne gardait rien pour lui et communiquait sans jalousie ses trouvailles aux savants avec lesquels il fut en relation. Nous en avons nommé plusieurs, et non des moindres, auxquels il convient de joindre Dalechamp et Charles de L'Escluse. Ils ne furent point ingrats et rendirent hommage à l'inventeur des plantes qui leur étaient signalées. C'est en rassemblant patiemment ces témoignages toujours très flatteurs que M. Legré a pu ressusciter cet oublié et lui rendre la place qu'il a méritée dans l'histoire de la botanique.

FOREZ. — Nous recevons de M. Pétrus Durel une biographie du *Colonel Combes, d'après des documents spéciaux* (Paris, l'auteur, 10, rue de Marseille, gr. in-8 de 47 p.). Après avoir fait bravement la campagne de Russie, Combes, sorti de Saint-Cyr en 1810 et alors capitaine, demanda à suivre l'Empereur à l'île d'Elbe. Il le servit encore pendant les Cent jours comme chef d'escadrons. Deux ans après la révolution de 1830, chargé d'une démonstration sur Ancône, occupé par les Autrichiens, Combes s'empara de cette place, à la grande colère des Anglais. Peu de temps après, il organise la Légion étrangère. A la bataille de la Tafna, sa belle conduite lui vaut une double proposition du maréchal Bugeau : le grade de colonel ou la croix de commandeur. Au siège de Constanstine, le général Valée, qui venait de remplacer Damrémont, frappé mortellement, demanda à l'intrépide soldat s'il répondait de son régiment (le 67e). « Demain, à dix heures, mon général, nous serons maîtres de Constantine ou morts. » A la tête de sa colonne il marche le premier à l'assaut, malgré une fusillade terrible. Blessé d'un coup de feu au visage, il rassure d'abord ses hommes qui se pressent autour de lui ; puis il fait reprendre l'attaque. Il est bientôt frappé de deux balles en pleine poitrine. Le duc de Nemours, qui était auprès du général Valée, envoie son médecin panser le blessé. Le lendemain, prenant les mains de l'intrépide colonel, le prince lui annonce qu'il est proposé pour le grade de général de brigade. La mort n'attendit pas. « Combes, nouveau Lazare, est sorti de son tombeau, de nos jours, pour venger le drapeau national. » Ce sont ses rapports sur les détournements de François Zola, lieutenant à la légion étrangère et père du trop célèbre romancier Émile Zola, qui ont été publiés dans le *Petit Journal*.

— *Victor de Laprade, homme politique* (Paris, l'auteur, in-8 de 25 p.), tel est le titre d'une autre brochure du même M. P. Durel. Laprade avait échoué aux élections du 5 mars 1848 ; il fut plus heureux à celles du 8 février 1871. Représentant du Rhône à l'Assemblée nationale, il siégea peu au centre droit, vota pour la paix et donna sa démission en 1873, pour raison de santé. Ce bagage pèse peu à côté des œuvres poétiques de l'académicien : *Les Odes et poèmes ; les Poèmes évangéliques*, etc., etc., réunies en 1878 sous ce titre : *Recueil d'œuvres poétiques*.

la Bibliothèque nationale, par M. R. de Lespinasse ; — *Deux Donations faites au couvent de la Visitation Sainte-Marie de Nevers au* XVII*e siècle*, par M. G. Gauthier ; — *Introduction des faïences d'art à Nevers : les Conrade*, par M. Massillon-Rouvet ; — *Mobilier de deux chanoines et bibliothèque d'un official de Nevers en 1373 et 1382*, par M. R. de Lespinasse ; — *Les Protestants en Nivernais au* XVI*e siècle*, par M. G. Gauthier ; — *La Cathédrale de Saint-Jérôme au* VIII*e siècle*, par M. Massillon-Rouvet ; — *Question de droit féodal entre le Roi et Champion de Cicé, évêque d'Auxerre, à propos de la vente des forges de M. de la Chaussade, à Cosne et à Guérigny*, par M. R. de Lespinasse ; — *Géricault* (sujet imposé ayant obtenu le 1er prix à *La Pomme*), par M. Paul Ouagne ; — *Notice sur la bibliothèque de Nevers*, par M. Ed. Duminy ; — *Poursuites et condamnations judiciaires pour faits d'hérésie en Nivernais au* XVI*e siècle*, par M. R. de Lespinasse ; — *Excursion à la Charité-sur-Loire*, par M. H. de Flamare ; — *Les Deux Absides de la cathédrale Saint-Cyr et Sainte-Juliette de Nevers*, par M. l'abbé A. Sery ; — *Une Lettre de M. du Broc de Segange* ; — *Le Protestantisme et la Révocation de l'édit de Nantes dans la paroisse de Beaumont-la-Ferrière (Nièvre)*, par M. Gaston Gauthier ; — *État actuel de la numismatique nivernaise*, par M. H. Sarriau ; — *Les Projets administratifs de Gaboré, curé de Pouilly-sur-Loire, en 1789*, par M. R. de Lespinasse ; — *La Dîme religieuse et le droit de suite au* XVIII*e siècle*, par M. Gaston Gauthier ; — *Pierre de Frasnay*, par M. le Dr Subert ; — *Pierre de Frasnay, jugé par MM. Alloury et Trouffault*, par M. P. Meunier ; — *Gilbert Trouffault, botaniste*, par M. P. Meunier ; — *Monteil, ses notes historiques sur la province et ses documents nivernais*, par M. R. de Lespinasse ; — *Les Absides opposées de la cathédrale*, par M. Massillon-Rouvet ; — *Les Conrade*, par M. Massillon-Rouvet ; — *Enquête relative aux droits de l'abbaye de Cluny sur le prieuré de La Charité-sur-Loire* (XIII*e siècle*), par M. Ed. Duminy ; — *Une Léproserie de Nevers. Saint-Lazare-les-Nevers*, par le chanoine A. Sery ; — *Moules de monnaies romaines trouvées à Entrains*, par M. H. de Flamare ; — *Baudoin, prieur de La Charité*, par M. Ed. Duminy ; — *Reconstitution de l'ancienne église de Saint-Victor*, par M. le chanoine A. Sery ; — *Note sur deux éditions des coutumes du Nivernais*, par M. H. Sarriau ; — *Le Nivernais à la fin du* XVII*e siècle. L'Intendant Le Vayer, son mémoire sur la généralité de Moulins en 1698*, par M. R. de Lespinasse ; — *Le Château d'Agnès de Bourbon et le couvent des jacobins*, par M. le chanoine A. Sery.

ORLÉANAIS. — *L'Inventaire des titres de la chatellenie de Romorantin*, par M. Guignard de Butteville (Vannes, Lafolye, in-16 de 56 p.) sera très utile à l'histoire locale. C'est un resumé des aveux de Romorantin. Le fonds, conservé, soit au Palais-Royal soit aux archives locales de la province, n'est presque composé que des anciennes reconnaissances fournies au casier de 1676. Il existe un inventaire de ces dernières dressé en 1731 par les officiers du domaine de Romorantin. L'objet le plus intéressant de la brochure commence à l'article : *Titres particuliers concernant les fiefs mouvants de la chastellenie de Romorantin*, dont les plus anciens remontent au début du XV*e* siècle.

— Il y a beaucoup de choses dans l'*Étude empirique, au moyen de la baguette, sur les origines souterraines de la rivière du Loiret* qu'a publiée M. le baron A. de Beaucorps (Orleans, Herluison, in-8 de 47 p., avec carte). On y trouve d'abord un historique sommaire de la baguette dite divinatoire, puis une théorie de son emploi et une application de cette théorie au Val de la Loire et aux sources du Loiret, enfin une étude sur le projet de captation des sources du Loiret et des eaux du Val de la Loire par la Ville de Paris. Plusieurs des indications fournies par M. de Beaucorps, d'après la baguette

tenue par son jeune fils François, sont intéressantes; mais il faudrait en faire la preuve, — à notre avis du moins, — car nous sommes de ces prudents incrédules dont parle l'auteur (p. 4); nous souhaiterions donc avoir d'autres renseignements que ceux dus à la seule baguette pour asseoir solidement notre conviction.

POITOU. — Le R. P. Marie Bernard Ducoudray a publié, l'an passé, un travail sur *Jeanne d'Arc et les Dominicains de Poitiers (1429-1456)*. De nouvelles recherches lui ont permis de compléter ce qu'il avait dit de l'un des trois religieux députés pour interroger la Pucelle, Guillaume Aimeri. Ce frère prêcheur fut nommé inquisiteur de France vers 1426; il avait déjà rempli les fonctions de prieur du couvent de Poitiers (*Jeanne d'Arc et les Dominicains de Poitiers. Le Père Guillaume Aimeri. Note complémentaire*, par le R. P. Marie Bernard Ducoudray (Ligugé, imp. Saint-Martin, in-8 de 11 p.).

— Guillaume Chartier, mort évêque de Paris en 1471, occupa le premier la chaire de droit canon de l'Université de Poitiers en 1432. M. l'abbé Courteaud, qui vient d'offrir au grand séminaire de cette ville une gravure de ce prélat, lui consacre dans la *Semaine religieuse* du 14 octobre dernier, une intéressante notice biographique. Elle complète la *Gallia Christiana*. On sait que Guillaume Chartier fut l'un des prélats chargé par Calixte III de réviser le procès de Jeanne d'Arc; Pie II le chargea, en 1459, de la réforme de l'abbaye de Fontevrault.

— M. Alfred Barbier, en quittant le fauteuil de la présidence de la Société des antiquaires de l'Ouest, a prononcé un discours sur *les Monuments historiques du département de la Vienne classés par l'État*. Nous en trouvons le texte dans le tome XXII des *Mémoires* de cette Société, qui vient de paraître. Ces monuments sont au nombre de quarante-quatre, dont six mégalitiques, deux antiques et trente-six du moyen âge, de la Renaissance et des temps modernes. Chacun d'eux est l'objet d'une courte notice. — Le même volume contient la suite du remarquable travail de M. Boisonnade sur l'*Organisation du travail en Poitou depuis le* XI*e siècle jusqu'à la Révolution*. Les deux premiers livres de cet ouvrage, précédemment publiés, traitaient du mouvement général de l'industrie et du commerce en Poitou et de leur organisation; les livres troisième et quatrième, que nous avons sous les yeux, exposent l'organisation des corporations jurées et des métiers libres et les rapports des pouvoirs locaux et du pouvoir central avec les communautés d'arts et métiers et leur action sur l'industrie et le commerce. L'auteur a dépouillé avec soin les sources imprimées et manuscrites de son sujet. La grave question de l'organisation du travail, qui de nos jours préoccupe tant les esprits, est singulièrement éclairée par ces pages où les faits parlent avec leur logique inflexible. « L'ancienne organisation du travail, dit en terminant M. Boissonnade, ne devait pas mourir tout entière. Elle léguait au monde nouveau un principe fécond, celui de l'association, principe de vie et de progrès pour l'avenir, comme il l'a été dans le passé. »

— Le dernier fascicule du *Bulletin de la Société des antiquaires de l'Ouest* (1er trimestre 1900) contient deux travaux qui méritent d'être signalés ici. C'est un *Inventaire des objets offerts ou acquis pour les musées de la Société des antiquaires de l'Ouest pendant l'année 1900*, par M. Louis Dupré et une communication de M. Charles Tranchant sur *les Travaux successifs dont a été l'objet, au courant du siècle actuel, le château baronial et le château d'Harcourt de Chauvigny*.

PROVENCE. — M. M. Bertrand, secrétaire de l'école félibréenne de Lérins, a étudié en quelques pages substantielles et sous le titre d'*Inscriptions antiques*

inédites (Nice, Malvano, in-8 de 13 p.), huit inscriptions découvertes récemment à Fréjus, à Cannes et à Antibes, ainsi que deux empreintes sigillaires de lampes funéraires. Les textes, pour la plupart incomplets, sont éclaircis dans la mesure du possible, par des recherches historiques sérieuses; mais, là où nous ne saurions suivre l'auteur c'est lorsqu'il cherche des arguments dans la signification des noms propres figurant dans les épitaphes. On voit aujourd'hui les prénoms de Blanche et de Rose parfois s'appliquer à des brunes, et les noms de Blanc, Roux, etc., devenus patronymiques et n'ayant plus forcément de rapport avec les personnages qui les portent. C'est s'exposer à commettre des erreurs que de vouloir, dans les sciences historiques surtout, tout expliquer : qui veut trop prouver ne prouve rien.

— Nul n'ignore que c'est en Provence que naquit le mouvement régionaliste; les Provençaux qui ont donné le branle ne comptent pas s'arrêter en chemin et c'est pour obéir à ce mouvement que vient de se fonder à Marseille la Société de l'*Action provençale,* ayant pour but d'organiser des concours avec prix pour les pastorales, les crèches, les farandoles, les fêtes provençales, etc.; la création du théâtre populaire provençal, d'une académie de Provence, d'un salon provençal, de l'enseignement de la langue provençale, en un mot tout ce qui constitue la pratique d'une décentralisation littéraire et artistique.

— A propos de son remarquable ouvrage sur *Pierre Pena et Mathias de Lobel*, nous avons déjà rendu hommage (t. LXXXVIII, p. 512-513), à la perspicacité de M. Ludovic Legré, historien et botaniste, et au talent qu'il a de nous intéresser à ses découvertes. Sa brochure : *La Botanique en Provence au* XVIII*e siècle. Pierre Forskal et le « Florula Estaciensis »* (Marseille, imp. de Barlatier, in-8 de 27 p.) présente, sous des proportions plus modestes, en rapport avec l'importance du sujet, les mêmes qualités de critique sagace et de claire élocution. Le petit village maritime de l'Estaque, près de Marseille, eut la bonne fortune d'être visité par Pierre Forskal, naturaliste de la mission scientifique envoyée en Arabie par le gouvernement Danois, en 1761. Forskal a consigné en ses notes les résultats de son herborisation d'un jour en ce coin de Provence ; mais il mourut au cours du voyage, à peine âgé de 27 ans, et ses observations zoologiques et botaniques qu'il n'avait pas eu le temps de revoir et de mettre au point ne furent publiées qu'en 1775 par l'astronome Ch. Niebuhr, seul survivant de l'expédition. Parmi elles figure cette Florule de l'Estaque, notes rapides prises sur place et que Niebuhr n'était pas en état de contrôler. De là, dans une liste de près de 300 plantes recueillies à l'Estaque, quelques déterminations douteuses ou quelques erreurs que M. Legré relève et discute avec son habituelle clarté. Longue d'ailleurs est dans l'opuscule de Forskal « la liste des plantes spontanées dont la présence, en 1761, aux environs de L'Estaque, ne saurait provoquer la moindre objection », et le *Florula Estaciensis* est pour l'histoire de la botanique en Provence un document des plus intéressants que l'examen critique auquel l'a soumis M. Legré met merveilleusement en valeur.

ANGLETERRE. — *Side Lights on the reign of Terror* (John Lane, London and New-York, in-8 de XX-333 p. et 3 grav. Edition anglaise des *Mémoires* de Mlle des Echerolles, *Une famille noble sous la Terreur*, publiés une première fois par l'auteur en 1843 et une seconde fois, en 1879, chez l'éditeur Plon, par M. René de Lespinasse. On se rappelle les scènes poignantes du siège de Lyon, les tristes épisodes du départ de Moulins, les séjours troublés en Nivernais, où Alexandrine, alors toute jeune, déploya un courage admirable

Le traducteur anglais, Mme Marie Clothilde Balfour, d'origine Ecossaise, habitant la France, avait une grand'mère qui assista aux mêmes évènements du célèbre siège de Lyon ; aussi a-t-elle soigné avec amour l'édition de Mémoires qu'elle considérait comme étant de sa propre famille. Nous ne jugeons pas le style de la traduction qui doit refléter les délicats sentiment de l'auteur. Le volume est très gracieusement imprimé, dédié à M. de Lespinasse, auteur de la précédente édition, élégamment cartonné en toile rouge avec fers dorés représentant des bonnets phrygiens et des fleurs de lis (mélange d'un goût bien anglais) et orné pour la première fois du portrait d'Alexandrine des Echerolles, de son père et de la vue du château où elle naquit. Ces trois gravures donnent un nouvel attrait à l'édition anglaise à laquelle nous souhaitons le même succès qu'à son aînée.

Belgique. — Le R. P. Nimal, dans sa *Réplique à M. Kurth et aux « Analecta Bollandiana » au sujet de « la Vie de sainte Christine l'Admirable est-elle authentique? » suivie de : Un mot de réponse aux « Archives belges »* (Liège, H. Dessain, in-12 de 32 p.) tente d'établir la valeur des documents sur lesquels s'appuie la vie de sainte Catherine l'Admirable : Thomas de Cantimpré, Jacques de Vitry, Denys le Chartreux, les chroniques de Saint-Trond, les Bollandistes, — car on a contesté l'authenticité des récits de ces auteurs relatant les faits extraordinaires de sainte Christine : le vol extatique, l'habitude de percher sur les arbres, sur les toits... et on avait tenu en défiance la critique du P. Nimal, qui se défend contre le savant et le profond critique qu'est M. Kurth. Ce dernier croit insuffisants les principes de critique historique de son contradicteur.

— M. Cauchie examine d'une façon très intéressante et tâche de présenter « le bilan de la situation actuelle des études et des travaux dans le domaine de l'histoire ecclésiastique .» Il émet d'abord quelques observations générales sur ce point et expose ensuite les progrès successifs de l'histoire ecclésiastique à Louvain. Dans la première partie, il fournit une bibliographie très utile, sinon complète, d'importants traités sur la méthode des études historiques en général et de l'histoire ecclésiastique en particulier — sur les sciences auxiliaires de l'histoire : paléographie diplomatique, chronologie, archéologie, épigraphie, numismatique, sigillographie, héraldique —sur les instruments de travail, répertoires, manuels de bibliographie — le mouvement et l'esprit de la critique historique, etc. La seconde partie, plus spéciale, s'occupe du mouvement historique en Belgique, surtout à Louvain, depuis la fin du XVIIIe siècle jusqu'à nos jours. Le tout assaisonné de remarques critiques sûres et contenu dans un fascicule de 26 pages : *Les Études d'histoire ecclésiastique* (Extrait de la *Revue d'histoire ecclésiastique*. Louvain, Ch. Peeters).

Espagne. — Le R. P. Z. Martinez-Nuñez, professeur à l'Université augustinienne de l'Escurial a publié son *Discurso pronunciado en la fiesta dedicada por los médicos de Bilbao á sus patronos san Cosme y san Damián* (Bilbao, imp. de Luis Dochao, in-8 de XI-68 p.). Ce magistral discours pourrait s'intituler : « La Science et la foi. » On devine tout ce qui est susceptible d'être dit sur un pareil sujet, toujours de plus en plus opportun. Grâce au développement que le P. Martinez lui a donné, grâce aussi à la grande érudition de l'orateur, nous avons ici un véritable traité, où la théologie, la philosophie et les sciences physiques et médicales viennent s'unir et apporter chacune leurs lumières propres, pour former un ensemble admirable de doctrine chrétienne. Il n'y a pas moins de dix pages de notes à la fin de cette brochure, et toutes montrent, par des éclaircissements, des citations,

des sources biographiques et critiques, que le savant religieux possède admirablement son sujet.

Italie. — Souvent malgré de patientes recherches, les amateurs de curiosités ne peuvent arriver, même après l'examen des marques et des signes distinctifs apparents, à constater la véritable origine des trésors qu'ils possèdent, c'est qu'alors, ils n'ont point eu recours aux indications fournies par un guide aussi éclairé dans ses études qu'indiscutable dans ses affirmations. Aussi sommes-nous heureux de signaler aux collectionneurs d'armures et d'armes antiques l'ouvrage de M. Iacopo Gelli : *Guida del raccoglitore et dell' amatore de armi antiche* (Milano, Hoepli, in-16 cart., de 434 p., avec de nombr. fig. et planches hors texte.) Ce nouveau volume, dont vient de s'enrichir la série déjà si importante des manuels Hoepli, est certainement appelé au succès qui sera la juste récompense d'une œuvre dans laquelle l'auteur, en se défiant des symboles acceptés, trop souvent à la légère, n'a point fait d'emprunts aux ouvrages déjà publiés sur la matière ; les modèles d'armes ou de parties d'armures qu'il présente comme exemples, ont le grand mérite d'être inédits. A l'aide des douze tableaux synoptiques où sont figurées les marques et contremarques de fabrique et des maîtres armuriers, il est facile de reconnaître l'authenticité et la provenance de chaque pièce, voire même le nom techniqne qui doit lui être donné, et cela, non seulement pour les diverses parties de l'armure, mais aussi pour les armes d'estoc ; par suite, plus d'anachronismes comme ceux fournis par tant d'auteurs (romanciers la plupart, il est vrai) qui, à propos d'un fait se passant sous le règne de Charles IX, duel ou combat à outrance, ont donné à l'épée le nom de rapière ou de colichemarde, alors que la création des formes de cette arme ne date que de l'époque de Louis XIV. Combien d'autres exemples ne pourrions-nous pas joindre à celui-ci ! Mieux vaut recommander aux amateurs de ne s'en rapporter qu'aux indications fournies par les maîtres qui ont fait leurs preuves dans la parfaite connaissance des armes et des armures.

Serbie. — La Serbie n'est pas entrée seulement dans la vie politique des États, elle a fait aussi sa place dans le domaine intellectuel de l'Europe. Les travaux historiques et littéraires de l'Académie royale de Belgrade y occupent un rang fort honorable; mais les publications privées n'y manquent pas. Cette constatation nous est inspirée aujourd'hui par l'apparition d'un recueil qui sera consulté avec fruit par les savants et les publicistes: *Essai de bibliographie française sur les Serbes et sur les Croates*, par M. Nicolas S. Pétrovitch (Belgrade, imp. de l'État, in-8 de 374 p.). Les indications sont rangées par années, depuis 1544 jusqu'à 1900, suivant l'ordre alphabétique des noms d'auteurs, avec une table générale de ces noms et des anonymes. La situation présente, l'avenir de la Serbie sont solidaires de toute l'Europe orientale. Aussi M. Pétrovitch a-t-il soin d'indiquer les ouvrages relatifs aux pays circonvoisins, notamment à la Macédoine, où le traité de San-Stefano avait eu l'heureuse inspiration de restituer aux Serbes cette « Vieille Serbie » d'Ipek, que le malencontreux traité de Berlin a rendue à la Turquie, c'est-à-dire à l'anarchie.

Brésil. — Le troisième volume de *Datas e factos para a historia do Ceará*, du Dr Guilhierme Studart (Fortaleza, typ. Studart, in-8 de 110 p.), rédigé sur le même plan que les deux précédents, contient par ordre chronologique l'énumération de tous les événements de quelque intérêt relatifs à la ville et à l'État brésilien de Cara qui se sont produits depuis le début de la période républicaine, du 16 novembre 1889 au 17 juillet 1899. Analyse ou

reproductions de documents officiels, notes biographiques, bibliographiques statistiques, etc., voilà ce qu'on trouvera dans ces matériaux, lesquels ne deviendront vraiment utilisables que le jour où l'auteur y aura ajouté un index des noms propres très soigneusement dressé, ou plutôt encore une table analytique.

ÉTATS-UNIS. — On lira avec intérêt le travail de M. James Alton James, sur la constitution de l'Iowa et son admission dans l'Union américaine : *Constitution and Admission of Iowa into the Union, by James Alton James (Johns Hopkins University Studies in historical and political Science,* 18e série, n° 7). (Baltimore, the Johns Hopkins Press, in-8 de 54 p.). Devenu territoire particulier en 1838, puis État à la fin de 1846, l'Iowa n'a été pourvu qu'en 1857 de sa constitution définitive, laquelle n'a subi depuis lors que de légères modifications ; auparavant l'Iowa avait eu deux constitutions, l'une en 1844 et l'autre en 1846. En quoi les trois textes diffèrent l'un de l'autre, M. James Alton James l'a indiqué avec grande précision ; il a également traité avec soin dans son mémoire des questions d'un très vif intérêt, comme celle des droits des nègres ou celle des frontières mêmes de l'Iowa. Pour ces différentes raisons, il faut lire l'opuscule de M. James Alton James ; on y trouvera aussi des éléments d'information sur le développement de l'Union américaine et l'évolution politique qu'elle a subie dans la seconde moitié du XIXe siècle.

PUBLICATIONS NOUVELLES. — *Notre Seigneur Jésus-Christ d'après les saints Évangiles*, par l'abbé E. Jacquier (in-12, Lyon, Vitte). — *Deux Méthodes de spiritualité. Étude critique*, par le R. P. P. H. Watrigant (in-8, Desclée et de Brouwer). — *Lettres à Mlle Th. V.*, par le R. P. Didon (in-12, Plon-Nourrit). — *Lois et usages de la neutralité d'après le droit international conventionnel et coutumier des États civilisés*, par R. Kleen. T. II. *Droits des neutres, exécution et répression* (in-8, Chevalier-Marescq). — *Législation commerciale de l'Allemagne. Code de commerce mis en vigueur en 1900*, par P. Carpentier (in-8, Chevalier-Marescq). — *Les Jugements du président Magnaud*, réunis et commentés par H. Leyret (in-12, Stock). — *Les Ascensions humaines. Évolutionnisme et catholicisme*, par A. Fogazzaro (in-12, Perrin). — *Les Approximations de la vérité. Étude de philosophie positive ou expérimentale*, par H. Blondel (in-8, Alcan). — *Essai sur l'imagination créatrice*, par T. Ribot (in-8, Alcan). — *Variétés philosophiques*, par J.-P. Durand (de Gros) (in-8, Alcan). — *Les Fondements de la morale. Ses limites, ses auxiliaires*, par P. Dupuy (in-8, Alcan). — *Questions de morale. Leçons professées au collège libre des sciences sociales*, par MM. Belot, Bernès, Buisson, Croiset, Delbos, Darlu, Fournière, Malapert, Moch, Parodi, Sorel (in-8 cart., Alcan). — *Œuvres philosophiques de Leibnitz*, avec une introduction et des notes, par P. Janet (2 vol. in-8, Alcan). — *David Hume, moraliste et sociologue*, par G. Lechartier (in-8, Alcan). — *La Philosophie de H. Taine*, par G. Barzellotti ; trad. par A. Dietrich (in-8, Alcan). — *Un Précurseur d'A. Smith en France. J.-J.-L. Graslin (1727-1790)*, par J. Desmars (in-8, Larose). — *Les Vrais Principes du droit naturel, politique et social*, par le R. P. Chabin (in-8, Berche et Tralin). — *Les Études ecclésiastiques d'après la méthode de Mabillon*, par le R. P. Dom J.-M. Besse (in-12, Bloud et Barral). — *Notions de botanique*, par S.-N. de Montille (in-12, Alcan). — *Essai de philosophie et d'histoire de la biologie*, par E. Gley (in-12, Masson). — *Essai sur la soif. Ses causes et son mécanisme*, par le Dr A. Mayer (in-8, Alcan). — *Cours d'algèbre*, par P. Rollet et E. Foubert (in-12, Alcan). — *Robert Schumann avec les conseils aux jeunes musiciens*, par A. de Nessiry (in-12, Fischbacher). — *Les Concerts en France sous l'ancien régime*, par M. Brenet (in-12, Fischbacher). — *Légendes*

morales de l'Inde empruntées au Bhagatavata purana et au Mahabharata; traduites du sanscrit par A. Roussel (in-16 cart., Maisonneuve). — *Théâtre* de Meilhac et Halévy. T. II. (in-12, Calmann Lévy). — *Quand nous nous réveillerons d'entre les morts*, drame en trois actes, par Henrik Ibsen; trad. par le comte Prozor (in-12, Perrin). — *La Vie. Scènes et saynètes*, par le R. P. Leroy (in-12, Maison de la Bonne Presse). — *Le Pays natal*, par H. Bordeaux (in-12, Plon-Nourrit). — *La Vie familiale et sociale. Les Chiennes des ténèbres*, par G. Toudouze (in-12, Plon-Nourrit). — *Portraits de jeunes filles. Lettres, dialogues, nouvelles*, par A. Lichtenberger (in-12, Plon-Nourrit). — *Hérille*, par J. Bertheroy (in-12, Ollendorf). — *Le Roi*, par G. d'Esparbès (in-12, Flammarion). — *Seulette*, par P. Maël (in-12, Flammarion). — *L'Héritage du père*, par P. Georges (in-12, Flammarion). — *Vers la paix*, par T. Cahu et L. Forest (in-12, Flammarion). — *L'Ombre des voiles*, par le comte P. d'Abbes (in-12, Flammarion). — *Maîtresse de son corps*, par E. Foissac (in-12, Lemerre). — *L'Ombre amoureuse*, par E. Blanguernon (in-12, Tallandier). — *La Fausse Gloire*, par H. de Bruchard (in-12, Stock). — *Études sur la littérature française*, par R. Doumic. 4e série (in-12, Perrin). — *Un Séjour dans l'île de Ceylan*, par J. Leclercq (in-12, Plon-Nourrit). — *La France hors de France. Notre Émigration, sa nécessité, ses conditions*, par J.-B. Piolet, S. J. (in-8, Alcan). — *Le Drame chinois* (juillet-août 1900), par M. Monnier (in-12, Alcan). — *Les Mécréants, ce que sont les religions, ce qu'elles font, à quoi elles servent*, par le R. P. A. Bélanger (in-18, Lecoffre). — *Les Chemins de la vie. Le Soldat*, par le général X... (in-8, Tours, Mame et fils). — *Les Chemins de la vie. La Femme dans l'administration*, par Mme C. Rouyer (in-8, Tours, Mame et fils). — *Les Chemins de la vie. Le Sacrifice*, par Saint-Georges (in-8, Tours, Mame et fils). — *Les Chemins de la Terre de France. 17e série. Valois, sources de l'Ordinairium [illegible] de 1556-1558*, publiés par J. Viard (grand in-4 cartonné, Impr. nationale). — *Histoire de la [illegible] en France. Armes Ducs de Nantes* [illegible] de 1871, par J. [illegible] (in-8, Alcan). — *Le Duc de Bourgogne et le duc de Savoie [illegible] Lettres inédites, 1701-1706*, par le Mte de Vogüé (in-8, Plon-Nourrit). — *Le Mariage de Louis XV. [illegible] nos documents nouveaux et une correspondance inédite de Stanislas Leszczynski*, par E. Gachot-Villars (in-8, Plon-Nourrit). — *Les [illegible] espiègles*, par L. Mention (in-8, Société française d'éditions d'art). — *La Vie à Saint-Maurice. Souvenirs de [illegible]*, par [illegible] de Saint-Fargeau (in-8, Librairie Lecrosnier). — *Histoire de [illegible]*, par E. Herlemont (in-8, Lille, [illegible]). — *[illegible]*, par J. Bussonnière (in-4, Angers, [illegible]). — *[illegible] au XIe siècle*, par [illegible] Saxon (in-8, [illegible] Stock). — *La Belgique* [illegible] par le Dr Perrin (in-8, [illegible]). — *[illegible] internationales de l'Empire allemand*, par [illegible] (in-8, Paris). — *Un nouveau sur* [illegible] *Saint-Remy* par E. Pailhès [illegible]

VARIÉTÉS.

[illegible] DEBATS

[illegible]

POLYBIBLION

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE UNIVERSELLE

RECENTES PUBLICATIONS ILLUSTRÉES

I. — 1. — *Les Chefs-d'œuvre des musées de France. La Peinture*, par Louis Gonse. Paris, Société française d'éditions d'art. L.-Henry May, 1901, gr. in-4 de 349 p., avec 270 grav. dans le texte, 30 hors texte, dont 4 eaux-fortes de M. J Wylond. Broché, 50 fr., cartonnage toile, fers spéciaux, 60 fr. — 2. *La Peinture allemande au XIXe siècle*, par le Mis de la Mazelière. Paris, Plon-Nourrit, 1901, gr. in-8 de 428 p., illustré de 108 grav. hors texte. Broché, 20 fr. — 3. *La Locomotion à travers l'histoire*, par Octave Uzanne. Paris, Ollendorf, 1901, gr. in-8 de xx-281 p., illustré de 20 aquarelles hors textes, de 20 grav. en noir hors-texte et de cent et quelques grav. dans le texte par Eugène Courboin. Broché, 40 fr. — 4. *L'Épopée byzantine à la fin du dixième siècle*, par Gustave Schlumberger. T. II. *Basile II le Tueur de Bulgares*. Paris, Hachette, 1900, gr in-8 de 655 p. illustré, de 262 grav. et 10 planches hors texte. Broché, 30 fr.; cartonné, 33 fr.; relié, 40 fr. — 5. *Le Tonkin en 1900*, par Robert Dubois. Paris, Société française d'éditions d'art, 1900, gr. in-4 de 328 p., avec 172 illustr., dont 21 hors texte. roché, 35 fr.; relié, 50 fr. — 6. *L'Empire colonial de la France. Madagascar, La Réunion, Mayotte, les Comores, Djibouti*, par le R. P. Piolet et Ch. Noufflard. Paris, Firmin-Didot, 1901, in-4 de xix-218 p., illustré de nombreuses phototypies par Courtellemont. Broché, 22 fr. — 7. *Notre Marine de guerre*, par le lieutenant de vaisseau Hourst. Paris, Combet et Cie, s. d. (1901), in-4 de 380 p., illustré de 280 grav. dans le texte et de 12 compositions, hors texte tirées en deux teintes d'après Robert Hénard. Broché, 12 fr.; relié, 14 fr. 8. — *La Caricature et les Caricaturistes*, par Émile Bayard. Paris, Delagrave, s. d. (1900), gr. in-4 de 398 p., avec nombreux dessins dans le texte et hors texte, relié fers spéciaux, tr. dorées, 12 fr. — 9. *A travers l'électricité*, par Georges Dary. Paris, Nony, 1901, g. in-8 de 434 p., illustr. de 361 gravures. Broché, 10 fr.; relié, 14 fr. — 10. *Seconde Patrie*, par Jules Verne. Paris, Hetzel, s. d. (1901), gr. in-8 de iv-471 p., avec 68 grav. par George Roux, 12 chromotypographies et deux cartes. Broché, 9 fr.; relié toile, fers spéciaux, or et couleurs, tr. dorées, 12 fr. Petite édition in-16 en 2 vol. illustrés de 343 et 297 p., 3 fr. le vol. — 11. *Le Docteur Mystère*, par Paul d'Ivoi. Paris, Combet et Cie, s. d. (1901), gr. in-8 de 453 p., illustré de 120 grav. en noir et en couleurs d'après Louis Bombled. Reliure toile, fers spéciaux, or et couleurs, tr. dorées, 12 fr. — 12. *La Filleule de Du Guesclin*, par Pierre Maël. Tours, Mame et fils, s. d. (1901), gr. in-8 de 318 p. avec 35 grav. par Marcel Pile. Relié, toile, fers spéciaux, or et couleurs, tr. dorées, 10 fr. — 13. *Notre Ami le cheval. Races anglaises et françaises, pur sang et demi-sang*, par le baron de Vaux, d'après Frank-Townend-Barton. Paris, Rothschild, 1900, in-8 de xxxii-336 p., orné de 135 illust. dans le texte et hors texte. Cartonnage, fers spéciaux, or et couleurs, 10 fr. — 14. *Péking. Histoire et description*, par Mgr Alphonse Favier. Paris, Desclée et de Brouwer, s. d. (1901), gr. in-8 de 416 p., illustré de 524 grav. Broché, 7 fr. 50. — 15. *L'Enfant prodigue*, par Louis Morin. Paris, Delagrave, s. d. (1901), gr. in-8 de 195 p., avec 90 dessins de l'auteur. Broché, 7 fr. 50; reliure artistique, fers en couleurs, tr. bleue, 10 fr. — 16. *Mes Étapes. De Jemmapes à Austerlitz*, par Gaston Cerfberr. Paris, Combet et Cie, s. d. (1901), gr. in-8 de 317 p., illustré de 57 grav. dans le texte et de 20 compositions hors texte d'après E. Bouard. Broché, 6 fr.; reliure toile, fers spéciaux, or et couleurs, tr. dorées, 9 fr. — 17. *L'Évadé de la Katorga*, par Henry Leturque. Paris, Combet et Cie, s. d. (1901), gr. in-8 de 287 p., illustré de 40 grav. dont 26 hors texte. Broché, 5 fr.; reliure toile, fers spéciaux, or et couleurs, tr. dorées, 7 fr. — 18. *Le Capitaine Bellormeau*, par A. Robida. Paris, A. Colin et Cie, 1901, gr. in-8 de 188 p., orné de 69 grav. en noir et 14 planches hors texte

en couleurs par l'auteur. Reliure artistique, tr. dorées, 6 fr. — 19. *L'Odyssée d'un petit Cévenol*, par Henry Gauthier-Villars. Paris, Hennuyer, 1901, in-8 de 311 p., avec illustrations par J. Geoffroy. Broché, 5 fr. ; relié, 7 fr. — 20. *Les Nièces de M. Burke*, par M. de Beauchêne. Paris, Hetzel, s. d. (1901), in-8 de 233 p., avec illustrations par C. Carrier. Broché, 4 fr. 50 ; relié toile, fers spéciaux, or et couleurs, tr dorées, 6 fr. — 21. *Au Pôle nord*, par Émilio Salgari ; trad. de l'italien par J. Fargeau. Paris, Delagrave, s. d. (1901), gr. in-8 de 239 p., illustr. par G. Gamba. Relié toile, fers spéciaux, tr. dorées, 5 fr. 25. — 22. *La Nouvelle France*, par C. Grinin. Paris, Hachette, 1901, gr. in-8 de 415 p., illustré de nombreuses grav. Broché, 4 fr. 50 ; cartonné, 6 fr. 50. — 23. *Miss Porc-Épic*, par Eudoxie Dupuis. Paris, Delagrave, s. d. (1901), gr. in-8 de 240 p., illustré par Georges Conrad. Relié toile, fers spéciaux, tr. dorées, 3 fr. 90. — 24. *L'Enfant de la lune*, par Jeanne Mairet [Madame Charles Bigot]. Paris, Combet et Cie, s. d. (1901), gr. in-8 de 127 p., avec 45 dessins par E. Vavasseur. Broché, 3 fr. 50 ; relié toile, fers spéciaux, tr. dorées, 4 fr. 50. — 25. *Le Page de Jehanne*, par la Cte de Hourdot. Paris, Hachette, 1901, gr. in-8 de 300 p., illustré de nombreuses grav. Broché, 3 fr. ; cartonné, 4 fr. 60. — 26. *L'Exposition universelle de 1900*, par Louis Rousselet. Paris, Hachette, 1901, gr. in-8 de 319 p., illustré de nombreuses grav. Broché, 3 fr. ; cartonné, 4 fr. 60.

III. — Périodiques et Albums. — 1. *Journal de la jeunesse. Nouveau Recueil hebdomadaire illustré. Année 1900*. Paris, Hachette. 2 vol. in-4 de chacun 418 p. Brochés, 20 fr. ; reliés, 26 fr. — 2. *Magasin d'éducation et de récréation et Semaine des enfants réunis*. 34e année. Nouv. série. Tomes XI et XII. Paris, Hetzel, 1900. 2 vol. gr. in-8 de 380 et 383 p., avec de nomb. grav. Brochés, Paris, 14 fr. ; départements, 16 fr. ; Union postale, 17 fr. ; cartonnés, 18 fr. ; reliés, 20 fr. — 3. *Saint-Nicolas*, journal illustré pour garçons et filles. Tome XXI. Paris, Delagrave, 1900, gr. in-8 de 832 p. avec de nomb. illustrations. Broché, 18 fr. ; relié, tr. dorées, 22 fr. — 4. *Mon Journal, 1899-1900*, recueil illustré en couleurs pour les enfants de 8 à 12 ans. Paris, Hachette, 1900, gr. in-8 de 535 p. Broché, 8 fr. ; cart., 10 fr. — 5. *Le Petit Français illustré*, journal des écoliers et des écolières. 10e année, 1900. Paris, A. Colin et Cie, gr. in-8 de 528 p. avec de nomb. illustr. et un Supplément illustré. Broché, 6 fr. ; relié, tr. dorées, 7 fr. 50 et 9 fr. — 6. *L'Ouvrier, journal illustré de récréations catholiques*. 39e année. Paris, Henri Gautier, 1899-1900. in-4 de 535 p., avec grav. Broché, 6 fr., cart. toile, 7 fr. 50. — 7. *Les Veillées des chaumières, journal illustré de récréations catholiques*. 23e année. Paris, Henri Gautier, 1899-1900. in-4 de 535 p., avec grav. Broché, 6 fr., cart. toile, 7 fr. 50. — 8. *Le Musée des enfants*. 14e année. Paris, Lille et Bruges, Société de Saint-Augustin, Desclée et de Brouwer, 1900, in-4 de 384 p., nomb. illustr. Broché, 6 fr. — 9. *Le Musée des jeunes filles*. 11e année. Paris, Lille et Bruges, Société de Saint-Augustin, Desclée et de Brouwer, 1900, in-4 de 384 p., nomb. illust. Broché, 6 fr. — 10. *Oberammergau et les Mystères de la Passion*, d'après l'ouvrage allemand de Susanne Dewes ; trad. libre par l'abbé Bouvier. Paris, Lethielleux, 1901. Album in-4 de 48 p., avec de nombreuses illustrations dans le texte et hors texte. Sous toile, fers spéciaux, or et couleurs, 7 fr. 50. — 11. *Pierrot à l'école et chez ses amis Pailleuse*, par J. Sans et Ch. Papa. Paris, Hetzel, s. d. (1901), album in-8 de 48 p., avec 50 vignettes par G. Fath. Cartonné, 2 fr. ; relié, 4 fr. — 12. *Mademoiselle Lili maîtresse à maison*, par Ch. Papa. Paris, Hetzel, s. d. (1901), album in-8 de 48 p., avec illustrations par J. Sandoz. Cartonné, 2 fr. ; relié, 4 fr. — 13. *Aventures de Gros-Jean*, par Sans. Paris, Hetzel, s. d. (1901), album in-8 de 7[illegible] p., avec dessins de Sandoz. Cartonné, 2 fr.

IV. — Nouvelle Collection à l'usage de la jeunesse, 1re série, publiée par la maison Hachette, 1901. Vol. in-8 jésus à 7 fr. brochés ; cart. en percaline à base ux, tr. dorées, 10 fr. — 1. *Inoubliables Aventures de Lord de Rochemont*, illustrations d'après Pearse, 248 p. — 2. *Le Mystère de la Chaume-Sourie*, par Gustave Toudouze, illustrations d'après A. Fath, Paris, 318 p. — 3. *Toute seule*, par Mme Ch. de Pierre-Rieux, illustrations d'après Damblan, 288 p.

V. — Bibliothèque illustrée. Nouvelle Collection format petit in-folio, 2e série, publiée par la maison Mame, de Tours, 1901. 7 fr. le vol. broché ; relié toile, ornements et noir et or, plaques spéciales, tr. dorées, 9 fr. — 1. *Le Château*

de la Vieillesse, par Guy Chantepleure, illustré de 47 grav., 309 p. — 2. *Les Maréchaux de Napoléon*, par Gérard de Beauregard, illustré de 63 grav., 330 p.

V. — Collection Hetzel, in-8 illustrée. Vol. à 7 fr. brochés ; reliés plaques spéciales, tr. dorées, 10 fr. — 1. *L'Héritage de Jean*, par Pierre Perrault, illustrations de George Roux, 345 p. — 2. *Le Tour du globe d'un bachelier*, par André Laurie, illustrations de L. Benett, 368 p.

VI. — Bibliothèque illustrée, format in-4, 1re série, publiée par la maison Mame, de Tours, 1901 ; 5 fr. 75 le vol. broché ; relié percaline, ornements en noir et or, plaques spéciales, tr. dorées, 8 fr. 50. — 1. *A travers l'histoire naturelle. Bêtes curieuses et plantes étranges*, par Henri Coupin, illustré de 157 grav., 400 p. — 2. *A l'assaut de l'Afrique*, par Paul Bory, illustré de 103 grav., 398 p.

VII. — Bibliothèque illustrée, format in-4, 2e série, publié par la maison Mame, de Tours, 1901 ; 3 fr. 50 le vol. broché ; relié percaline, ornements en noir et or, plaques spéciales, tr. dorées, 7 fr. — 1. *Cadette de Gascogne*, par Champol, illustré de 36 grav., 288 p. — 2. *Les Libres Burghers*, par G. Saint-Yves, nombreuses illustrations, 287 p.

VIII. — Bibliothèque illustrée, format in-4 carré, publiée par la maison Mame, de Tours, 1901 ; relié percaline, ornements en noir et or, plaques spéciales, tr. dorées, 5 fr. — 1. *Mon Ami l'Oiseau bleu*, par Guy Chantepleure, illustré de 29 grav., 173 p. — 2. *Le Maudit*, par Georges Beaume, illustré de 33 grav., 175 p.

IX. — Bibliothèque rose illustrée, pour les enfants et adolescents, publiée par la maison Hachette, 1901. Vol. in-16 à 2 fr. 25 brochés, et à 3 fr. reliés. — 1. *Notre amie Germaine*, par Mlle G. du Planty, illustré d'après Damblans, 243 p. — 2. *Lili l'a dit*, par François Deschamps, illustré d'après Robaudi, 297 p. — 3. *Myrta*, par Mme Chéron de la Bruyère, illustré d'après E. Zier, 307 p. — 4. *Autour du clocher*, par Mlle Borius, illustré d'après Lecoultre, 263 p.

X. — Bibliothèque du « Petit Français », publiée par la maison A. Colin et Cie. Vol. in-18 jésus, riche reliure toile, tr. dorées, 3 fr. — 1. *Le Mystère de Courvaillan*, par A.-J. Dalsème, illustré par Georges Redon, 297 p. — 2. *Le Bouillant Achille*, par M. d'Agon de la Conterie, illustré par Léon Fauret, 316 p. — 3. *Chevaliers errants (corsaires et flibustiers)*, par A. Melandri, illustré par José Roy, 291 p. — 4. *Mémoire d'un éléphant blanc*, par Judith Gautier, illustré par A. Mucha, 288 p. — 5. *L'Idée fixe du savant Cosinus*. Texte et illustrations par Christophe, 286 p.

XI. — Petite Bibliothèque blanche, publiée par la maison Hetzel, 1901. Vol. in-16 ; brochés, 1 fr. 50 ; cartonnés, tr. dorées, 2 fr. — 1. *Contes de tous les pays* réunis et adaptés, par Th. Bentzon, nombreuses illustrations, 128 p. — 2. *La Bande Arlequin*, par O. Le Roy, illustrations par Guydo, 126 p.

I. — 1. — Voici un livre splendide, que tous les amis de l'art français accueilleront avec joie et reconnaissance au seuil du siècle nouveau ; c'est le premier volume de la magistrale étude où M. Louis Gonse a entrepris de classer, commenter et reproduire *les Chefs-d'œuvre des musées de France* ; ce volume est consacré à *la Peinture*. C'est un digne pendant des livres du même auteur sur l'art gothique et sur la sculpture française, livres bien connus et appréciés des lecteurs instruits ou en quête d'instruction, et dont l'illustration demeure un modèle de magnificence et de goût. M. Louis Gonse a bien mérité de l'art français. Il met à nous en faire connaître les plus pures merveilles une obstination d'enthousiasme admirable. Nous allons bien loin à l'étranger contempler des monuments qui ne valent pas nos cathédrales gothiques, et nous ne soupçonnons

même pas les trésors que renferment nos musées de province! Rien n'est plus ignoré que les musées français, en dehors, bien entendu, de Paris et de Versailles, dont il ne s'agit pas ici. Les villes, communes et départements de France ne possèdent pas moins de trois cent cinquante établissements portant le nom de musées, et dont une centaine, sinon plus, contiennent des tableaux anciens. Que de richesses inédites! Nulle part, sauf en Italie, on ne trouvera une telle quantité de peintures. L'Exposition centenale de l'art français vient de nous en révéler de superbes parmi les plus récentes; mais les chefs-d'œuvre du dix-septième et du dix-huitième siècles, ce ne sont pas les huit ou dix toiles réunies au Petit Palais qui nous les pouvaient faire comprendre. La tâche était longue et minutieuse, toute hérissée de difficultés. Songez que, dans la plupart de nos musées, même parmi les plus riches, les tableaux sont présentés dans un parfait désordre, mal éclairés souvent et plus mal étiquetés; les catalogues font défaut, et les photographies sont introuvables. Il a fallu visites sur visites, et autant de patience que d'érudition pour dresser ce copieux inventaire: de Lille à Nancy et de Bordeaux à Marseille, pas un coin de la France n'a été négligé. La besogne était préparée en partie par un excellent petit livre de Clément de Ris, dont la seconde édition date de 1872; mais, sans parler des nouvelles acquisitions en assez grand nombre, il restait bien des lacunes à combler, bien des attributions à réformer. D'ailleurs, l'idée vraiment originale, et qui recommande le travail de M. Gonse au grand public aussi bien qu'aux spécialistes, c'est d'avoir fait un choix dans cet immense butin, et de ne nous présenter que des chefs-d'œuvre. L'aridité relative du texte (car il fallait bien suivre l'ordre alphabétique, puisqu'il s'agissait avant tout d'un inventaire) disparaît devant le charme incomparable de l'illustration. On ne se lasse pas de feuilleter ce somptueux album, de recommencer un voyage en France si fécond en découvertes. L'art italien est mal représenté, si l'on excepte les Pérugin de Caen, de Lyon et de Marseille et le charmant portrait de jeune homme que le musée de Montpellier attribue à Raphaël. Mais l'art flamand! Qu'y a-t-il, même en Belgique, à part deux ou trois chefs-d'œuvre, qui dépasse le retable de l'hôpital de Beaune, ce Jugement dernier, de Rogier Van der Weyden, dont grâce à la diplomatie de M. Gonse, nous pouvons voir pour la première fois de fidèles reproductions? Et connaissez-vous, parmi les plus suaves Memling, quelque chose de plus virginalement paisible que ces saintes groupées par Gérard David autour de la Vierge et de l'Enfant? C'est Rouen qui possède cette inestimable merveille, que le Louvre lui envie. Et la Vierge au Donateur du musée d'Aix, n'est-elle pas, dans toute la force du terme, une révélation? Si nous passons à l'art français, nous pouvons dire que nous en trouvons toute l'his-

toire résumée dans ce livre, avec quelques-uns des plus beaux portraits du monde. Que d'esprit malicieux, que de pensée profonde, que de bonté parfois, que d'orgueil plus souvent, que de souriante élégance dans ces figures d'hommes et de femmes, qui furent le triomphe de nos plus grands peintres, de Rigaud, de Largillière, de La Tour et de Chardin, jusqu'à David et Prud'hon, jusqu'à Ingres ! Parmi les trente héliogravures hors texte, chefs-d'œuvre de reproduction fidèle aux tons délicieusement veloutés, c'est aux portraits que l'on s'arrêtera d'abord. Ce La Tour par lui-même, au musée d'Amiens, et ce duc de Villars par La Tour, au musée d'Aix, sont des pastels sans rivaux, à moins qu'on ne les compare au portrait de Samuel Bernard, par Vivien, que conserve Rouen ; là c'est l'esprit aigu et la suprême élégance, ici une hauteur d'intelligence et de mépris qui va au sublime. La petite Mme de Porcin, par Greuze, au musée d'Angers, vaut, par la grâce ingénue fertile en sous-entendus, la fillette de la Cruche cassée. La Marie Leczinska, de Nattier, au musée de Dijon, est un prodige de sincérité, auprès de la mythologie dont le même peintre a enguirlandé et fardé Mme de Châteauroux, au musée de Marseille. La Pompadour de Drouais, à Orléans, égale les meilleurs Boucher, et peut-être même le pastel de La Tour. Le Rameau de Chardin, une des gloires de Dijon, les Largillière de Montpellier et de Lille, sont dignes d'accompagner le Michel Gérard, de David, qui appartient au Mans ; et voici, pour clore la série, la Mme de Sénonnes, d'Ingres, que Nantes vient de prêter pendant six mois à Paris avant de refermer jalousement sur ce joyau les portes d'un nouveau et somptueux palais. Ce sont les toiles qu'un dernier triage nous offre comme la quintessence de l'art français, et c'est justice ; dans ce Salon carré des musées de France, qui devient un des plus beaux musées du monde, la première place doit appartenir au portrait. Des œuvres délicieuses ou émouvantes comme la Thétis d'Ingres et la Médée de Delacroix ne nous font pas pénétrer à ce point au fond d'une civilisation et dans la vie des âmes. Ce n'est pas trop que de louer ce beau livre en disant qu'il complète une des parties dont nous avons le mieux joui dans l'Exposition universelle. Il paraît sous le patronage du ministère de l'instruction publique et des beaux-arts. Souhaitons qu'un second volume consacré à la sculpture et aux objets d'art lui donne bientôt une harmonieuse réplique ; mais déclarons dès aujourd'hui que, grâce à M. Gonse et à son éditeur, un nouveau pas, et non des moindres, vient d'être franchi dans l'étude si nécessaire des richesses artistiques de notre France.

2. — En consacrant à *la Peinture allemande au dix-neuvième siècle* un travail aussi consciencieux que considérable, M. le marquis de la Mazelière lui a donné la place qu'elle mérite dans l'histoire de l'art contemporain, après une éclipse fort longue et presque totale. Très loin

derrière l'art français, plus près de l'art anglais, qu'il égale déjà par moments, et qu'il se prépare à dépasser, l'art allemand a traversé en ce siècle des phases nombreuses et diverses, que l'on trouvera exposées avec une clarté parfaite dans ce livre si intéressant. L'idéalisme de Cornélius et d'Overbeck semble annoncer, au sortir des guerres qui ont ravagé l'Europe dans les premières années du siècle, un essor romantique des plus féconds ; toutes les théories des préraphaélites anglais sont en germe dans les premières œuvres de ce groupe si curieux des Nazaréens réunis à Rome, et Cornélius a eu des intentions dignes d'un Delacroix ; mais ce ne furent que des intentions, et l'on sait ce que devint, entre les mains des disciples de Cornélius, l'école de Dusseldorf. Schnorr, Kaulbach, Lessing et Rethel demeurent, malgré toutes leurs aspirations, des peintres académiques inférieurs à leurs rivaux plus débonnaires, mais plus personnels, Schwind ou Richter. Il faut lire dans l'ouvrage de M. de la Mazelière par quelles étapes la peinture allemande s'achemine vers cette renaissance du romantisme où l'art de Bœcklin éclate soudainement comme un météore. Les coloristes de Munich et de Vienne, Piloty et Makart, les classiques impénitents comme Feuerbach, enfin le trop célèbre Munkaczy furent contemporains de ce Bœcklin aujourd'hui toujours ardent malgré la vieillesse, en qui l'Allemagne émerveillée a vu refleurir l'âme germanique du moyen âge, et la fantaisie de Dürer et de Cranach. C'est vraiment un puissant poète, dont les fautes de goût parfois énormes accentuent encore la personnalité. Auprès de lui, auprès de ses élèves, Klinger, Stuck et Thoma, vous apprendrez à connaître dans cet excellent livre l'admirable dessinateur Menzel, et Leibl, le meilleur peintre intime de l'Allemagne, et tant d'autres dont l'Exposition universelle ne nous révéla que trop imparfaitement les qualités. Les gravures qui ornent l'ouvrage de M. de la Mazelière sont nombreuses et bonnes. Le choix en est judicieusement réparti, peut-être même avec un excès d'équilibre. Menzel et Bœcklin sont représentés, il est vrai, par trois ou quatre de leurs chefs-d'œuvre ; on souhaiterait davantage. De même pour Liebermann et Uhde, que la Femme aux chèvres et l'Adoration des Mages nous permettent sans doute de juger assez justement, mais de façon trop incomplète. Ce sont là de petites chicanes, qui n'empêchent point de reconnaître l'importance du travail. Et maintenant à ce beau livre, il faudrait un pendant : l'histoire de la peinture anglaise au dix-neuvième siècle nous révélerait une originalité bien plus séduisante et généreuse que celle de la peinture allemande, et nous sommes en droit de demander à l'auteur, qui paraît goûter vivement l'art préraphaélite, de nous le faire connaître par une étude non moins bien documentée et illustrée que celle-ci.

3. — *La Locomotion à travers l'histoire*, un titre qui fait rêver et qui

enchante. Il n'y a que M. Octave Uzanne pour en trouver de pareils ; il n'y a que lui pour pouvoir traiter, avec érudition, un tel sujet. Sur la couverture, c'est un beau Mercure qui se « tire des pieds » ailés, devant la Fortune inconsciente poussant sa roue sur le teuf-teuf favorable aux amours. Sur le titre, une locomotive sort d'un tunnel ; le tunnel, pour les profanes, c'est l'excellente Préface bibliographique dans laquelle nous nous sommes recueilli et délecté. Chars de Chine, d'Égypte, de Judée, de Perse, d'Assyrie, d'Inde, fardiers à roues pleines, puis à roues jantées, char grec et char romain, litière à huit porteurs, ou attelée de mulets, vous n'êtes plus qu'une vision antique, retrouvée dans les pages immortelles des poètes on dans les romans modernes de Flaubert. On se trouve en Chine, ou en Turquie, au Japon ou en Sibérie, en Russie, à Byzance. Que de jolies anecdotes M. Uzanne nous conte sur les vieilles voitures anglaises ; et avec quelle émotion nous lisons ses ballades sur les allemandes ! Il est « allegro » sur les italiennes, et « caballero » sur les espagnoles qu'il transporte (honneur à Christophe Colomb !) jusqu'en Amérique. En France il étudie les transports en commun depuis le moyen âge jusqu'à Henri IV, en s'occupant de la chevalerie, de la cavalerie et de l'artillerie. Beaucoup de vers, depuis ceux qui plurent au roi Dagobert (ils étaient latins) jusqu'à ceux si délicieux (p. 75) d'Eustache Deschamps. Les Messageries royales datent de Charles IX ; sous Louis XIII il y avait des carosses de luxe. Une gravure de Van der Meulen nous fait voir que M. Lépine n'a pas inventé les bâtons de la police. C'était bon pour le Roi Soleil, le public se contenta des calèches à cinq sols ; et la presse, en vers et en prose, s'en mêla. Voici venir les vinaigrettes, les berlines, les chaises de poste si familières à nos pères, les chaises à porteurs et et les diligences. Mon Dieu ! vécy un fauteuil roulant (p. 121) qui ne date pas de l'Exposition de 1900, mais du XVIIIe siècle. Avec une aussi jolie « pousseuse », ceux de cette année n'auraient pas chômé ! Pour terminer ce siècle tragique, M. Uzanne n'a eu garde d'oublier la charrette qui mena à l'échafaud les victimes même les plus augustes. Whiski ! c'est le Directoire. Calèche, c'est l'Empire ! Oh l'immonde (p. 145 et 150) ! Coupé, voyez Restauration. La citadine, c'est la voiture populaire sous Louis-Philippe. Le landau rappelle la crinoline du second Empire. Quant à la charrette anglaise (p. 169) et au char-à-bancs (p. 170) c'est le véhicule « animal » de notre fin de siècle en n'admettant pas toutefois l'omnibus et le sapin ou fiacre. Mais hâtons-nous d'aborder les « célérifères », locomotives et wagons, trottoirs roulants et automobiles, cycles et bicyclettes. Nous n'avons pas noté la centième partie de ce qu'il y a dans ce beau volume qui se termine par deux ravissantes photogravures (après les pages 272 et 268) et qui est parsemé de grandes compositions de M. Eugène Courboin, d'un

intérêt saisissant et d'une étude considérable. En somme, pour tous nos amis, grands et petits, cet ouvrage irréprochable, qu'on peut mettre entre toutes les mains et qui instruira tout le monde, constitue une des plus grandes attractions bibliographiques de l'année.

4. — Poursuivant la vaste enquête qu'il a entreprise sur l'histoire de l'empire d'Orient, M. Gustave Schlumberger nous retrace dans le tome second de son *Épopée byzantine* (Cf. *Polybiblion*, t. LXXIX, p. 5-6) les trente-six dernières années du règne personnel de Basile II, depuis 989 jusqu'au 15 décembre 1025. La grande affaire du règne, c'est la guerre contre les Bulgares, cette guerre gigantesque qui a duré quelque quarante ans, qui a mis l'Empire à deux doigts de sa ruine et qu'il a fallu au Basileus une énergie indomptable et une activité inlassable pour mener à bon terme. Malheureusement les sources occidentales sont fort sobres de renseignements sur les détails des campagnes, et naturellement les annalistes orientaux ne sauraient être des guides très sûrs en une matière qui ne les intéressait pas d'une façon directe et sur laquelle ils n'étaient peut-être pas parfaitement informés. Il a fallu à M. Schlumberger toutes les ressources d'une érudition fort vaste et qui ne néglige aucun moyen d'information, toute la subtilité d'une critique ingénieuse et un talent d'exposition habile à profiter des moindres renseignements pour triompher d'un sujet aussi ingrat. Mais, passionné comme il l'est pour son sujet, il a su mettre en relief la figure vraiment grande de ce prince guerrier qui a dû déployer d'extraordinaires qualités pour venir à bout des difficultés sans nombre entre lesquelles se débattait l'Empire et pour se maintenir au milieu des attaques d'ennemis qui en menaçaient l'intégrité ou l'existence, partout presque à la fois, à l'intérieur et à l'extérieur. Les relations de Byzance avec les musulmans prêtent matière à des chapitres intéressants. Il est curieux de voir un Fatimite choisir comme ambassadeur à la cour impériale le patriarche même de Jérusalem. M. Schlumberger naturellement n'a pas négligé l'étude des relations de Byzance avec l'Italie : Sous le règne vraiment glorieux de Basile II, il y a eu dans ce pays une résurrection de l'influence byzantine, qui en même temps pénétrait en Allemagne non seulement grâce à l'impératrice Théophano, femme d'Otton, mais surtout grâce aux efforts de son fils, comme le fait ressortir M. Schlumberger. Grâce surtout à Bojoannès, dont le rôle est bien mis en lumière par l'ouvrage, l'administration impériale en Italie avait repris une vigueur nouvelle, que l'expédition dernière de Basile II dans la péninsule aurait sans doute affermie si la mort n'avait pas interrompu son projet. M. Schlumberger nous promet un troisième volume, et tous ceux qui ont lu les deux premiers et celui qui les a précédés sur Nicéphore Phocas attendent avec impatience la réalisation de ce projet, tous prêts à faire une place sur les rayons de

leur bibliothèque à un livre dont la forme rehausse le fond et dont l'illustration, toujours excellente, complète admirablement les enseignements du texte.

5. — L'Exposition universelle de 1900 nous a valu une véritable collection d'ouvrages de valeur inégale sur les différentes colonies françaises; livres généraux, monographies d'une terre déterminée, parfois même monographies d'une industrie particulière ou d'une propriété : rien n'y manque. Des monographies consacrées à une colonie, la plus belle de beaucoup, est due à M. R. Dubois, et fait connaître ce qu'est *le Tonkin en 1900*, quels développements cette nouvelle possession française a su atteindre en quelques années, et quel brillant avenir s'ouvre devant elle. Les premières pages du volume sont consacrées à la conquête du pays par nos armes et aux ressources du sol ; puis l'auteur décrit la vie des indigènes et l'organisation administrative du Tonkin, parle enfin de l'existence que mènent les Européens dans la colonie. C'est surtout sur les chapitres III et V que M. R. Dubois a insisté; son but n'était-il pas « de bien montrer à quel point le Tonkin s'est développé sous tous les rapports, et combien les Français ont su s'y créer tous les conforts et même les superflus? « Il y a parfaitement réussi; et les nombreuses et superbes illustrations dont est accompagné le texte fournissent la preuve que rien d'inexact ou d'exagéré ne se trouve dans le tableau que M. R. Dubois a tracé du Tonkin en 1900. Aussi son ouvrage n'est-il pas seulement un beau livre ; c'est en même temps, — ce qui vaut encore mieux, — un bon livre.

6. — Depuis son retour de Madagascar, le R. P. Piolet a consacré son temps, ses forces et son talent de conférencier et d'écrivain à faire mieux connaître notre nouvelle colonie de l'Océan indien, et a écrit sur elle plusieurs volumes pleins de renseignements et pleins de faits. Le bel ouvrage qu'il publie aujourd'hui, en collaboration avec M. Charles Noufflard, sur *l'Empire colonial de la France. Madagascar, la Réunion, Mayotte, les Comores et Djibouti*, ne le cède en aucune façon aux précédents pour l'abondance et la précision des informations; c'est une description de Madagascar faite par un homme qui a vécu dans le pays dont il parle, et qui a toujours continué de s'y intéresser et de s'en occuper. Les différents aspects de la grande île, les ressources que présente chaque région y sont admirablement indiqués; il n'est pas jusqu'à l'exploitation de la contrée dont le R. P. Piolet nous entretient dans ce livre, et c'est plaisir que de pénétrer avec lui dans le domaine de Croix-Vallon, d'assister en sa compagnie au travail des laveurs d'or ou des cultivateurs des rizières. Pour ne pas valoir la partie relative à Madagascar, les chapitres consacrés par M. Noufflard à la Réunion, à Mayotte, aux Comores et à Djibouti ont cependant leur intérêt; ce sont de simples impressions de voyage, mais dues à un observateur

intelligent. — Enfin, en tête du volume, M. Chailley-Bert a placé une préface remplie d'idées et de faits, dans laquelle, pour montrer l'utilité et le but de l'ouvrage il a jeté un intéressant coup d'œil d'ensemble sur la France coloniale en 1900, et indiqué « ce qu'il y a de nouveau dans notre empire colonial et dans notre politique coloniale. » — Grâce à ces trois auteurs, le livre que vient de publier la librairie Firmin-Didot contient un texte excellent ; les éditeurs en ont rehaussé l'intérêt et l'agrément en l'imprimant soigneusement sur beau papier et en chargeant M. Gervais Courtellemont de l'illustrer. Près de 150 gravures, dont la plupart sont la reproduction de photographies de M. Courtellemont lui-même, nous font connaître les principaux aspects des différentes colonies dont parlent les auteurs, en figurent les habitants, les animaux, les plantes, en montrent les villes et — ce qui est plus intéressant encore, — la vie indigène ; grâce à elles, nous comprenons vraiment ce qu'est chaque pays et ce que sont ses habitants. C'est un résultat remarquable dont M. Courtellemont peut être fier ; et c'est pourquoi nous le prions de nous donner rapidement, sur les autres colonies françaises, des ouvrages faisant pendant à ce beau volume relatif à nos possessions africaines de l'Océan indien.

7.— Plus que jamais, les questions navales sont aujourd'hui à l'ordre du jour ; à qui veut se mettre au courant d'une partie de ces questions, le livre que vient de publier le lieutenant de vaisseau Hourst, le vaillant explorateur du Niger, rendra les plus grands services. Faisant systématiquement abstraction du passé, l'auteur de *Notre Marine de guerre* s'est contenté d'envisager le présent et « de faire connaître, au moins superficiellement, ce que sont à l'heure actuelle les bâtiments de notre flotte de guerre. » Comme un véritable organisme vivant, le navire passe par les phases successives de la conception, la naissance, la vie et la mort ; on peut également y distinguer un corps, c'est-à-dire l'ensemble ingénieux de métal et de bois construit par l'industrie humaine pour remplir des buts divers, — et une âme que constitue l'effort de volonté de tous ceux qui montent le vaisseau, du commandant au dernier des matelots. Ainsi le navire est vraiment un être vivant, dont M. Hourst étudie soigneusement les transformations durant les différentes étapes de son existence, et dont il décrit tous les organes. Il le fait en homme du métier et en homme d'action à la fois, avec précision et concision, en évitant les formules, mais sans craindre de multiplier les définitions, les descriptions techniques et les figures plus ou moins schématiques ; de là des pages lumineuses, — sur les torpilles par exemple, — que nous eussions été heureux de lire, il y a deux mois, en présence des torpilleurs de l'admirable exposition du Creusot. A côté de passages aussi techniques, il en est d'accessibles à

tout le monde ; tels ceux qui font connaître la vie du marin au mouillage ou à la mer. L'histoire contemporaine elle-même, à propos des combats de Lissa, de Punta Angamos, d'Yalou, de Cavite et de Santiago, tient une place dans cet intéressant volume, dont, à l'égal du texte, il convient de louer l'illustration. Les dessins de M. Robert Hénard semblent, en effet, inséparables des pages écrites par M. Hourst, tant elles s'y rattachent étroitement et aident à les mieux comprendre ; quant aux douze compositions en deux teintes dues au même artiste, elles sont vraiment remarquables.

8. — *La Caricature et les Caricaturistes*, de M. Émile Bayard, nous mène de Daumier à Gavarni, de Töpffer à Henri Monnier, Decamps, Grandville, Traviès, Giraud, Cham, Grévin, Léonce Petit, André Gill, Barie, Draner, Henriot, le cher et vénéré Stop, Forain (le maître d'aujourd'hui), Willette qui s'affirme chaque jour, Léandre qui n'aurait pas dû avoir envie de la légion d'honneur, Caran d'Ache le bon soldat, et Steinlen, et Robida, et Bac, et A. Guillaume, et Mars, et Crafty, et Léonnec, et Sahib, et Henry Somm, et Louis Morin, etc., etc., etc. » Tous sont nommés, tous sont cités avec la note et l'épithète exacte, la page voulue aussi. C'est un gros mérite, d'autant que ce beau volume est dédié au fils de l'auteur, et qu'il n'y a pas une ligne dont il puisse faire rougir son père. Mais au point de vue de l'histoire, nous devrons faire remarquer à M. E. Bayard que Decamps (p. 105) osa insulter un de nos vieux rois, déchu, exilé, qui ne voulut pas de la guerre civile en France, et qui, en partant, avait légué à celle-ci la glorieuse conquête d'Alger. Ceux-là, caricaturistes surtout, qui flattent le pouvoir ne plaisent ni à la foule ni aux vrais historiens. Tout au contraire, nous louerons le portrait de Cham (le comte Amédée de Noë), le royaliste, qui fut, lui, « d'une rare bonté. » (p. 149). Il y aurait peut-être eu lieu de souligner davantage le rôle de Gustave Doré (oublié, nous semble-t-il) et celui de Boutet de Monvel (p. 375). Mais il y avait tant à dire, et l'auteur a tant dit en si peu de pages, même sur la caricature ancienne qu'il a su retrouver même au Japon, même dans les gargouilles de Notre-Dame de Paris. Avec sa jolie reliure, ce beau livre séduira un grand nombre d'amateurs.

9. — *Le Polybiblion* a déjà présenté à ses lecteurs, en 1883, un livre de M. Dary : *Tout par l'électricité*. Combien l'électricité a fait de conquêtes depuis 1883, ce n'est pas à un public plein encore des souvenirs de l'Exposition, qu'il faut le rappeler ! On peut d'ailleurs le juger d'après l'importance de : *A travers l'électricité*, volume très documenté, il est vrai, sur toutes les nouvelles inventions, mais pourtant concis. Il n'y a plus d'industrie où l'électricité ne joue son rôle, plus d'existence où elle n'intervienne pour y apporter un peu de confortable ; de sorte qu'un livre sur les applications de l'électricité devait être un tableau

d'ensemble de la civilisation contemporaine. L'auteur a pensé avec raison que son ouvrage ne serait qu'une fantasmagorie brillante, s'il n'en donnait la clé. Ses explications, claires et précises quoique succinctes, montrent qu'on peut prendre au moins ses premiers degrés d'initiation dans cette science d'apparence si mystérieuse au moyen de quelques notions simples et sans être un profond mathématicien. Et avec ces quelques notions, on pourra suivre M. Dary à travers le monde enchanteur que nous a fait l'électricité, ou même celui qu'elle va nous faire. Car l'auteur ne résiste pas à la tentation d'être un peu prophète. Pourtant il est loin d'avoir l'enthousiasme aveugle de certains vulgarisateurs. Il sait distinguer les résultats acquis par la science, de ses promesses. Ses conclusions au sujet de la télégraphie sans fil et des sous-marins paraissent fort judicieuses. L'engouement est aussi préjudiciable au progrès d'une science que l'indifférence : ce sont deux aspects de l'ignorance.

10. — Tout le monde félicitera M. Jules Verne d'avoir eu l'idée, en écrivant *Seconde Patrie*, de donner une suite au *Robinson suisse*. Qu donc, parmi ceux qui lisent, ignorent cette œuvre de R. Wyss, si souvent traduite en notre langue ? Aussi avec quel empressement petits et grands ne vont-ils pas saisir l'occasion de savoir ce qui s'est passé dans l'île où la famille suisse naufragée a trouvé un refuge rendu bientôt si confortable grâce à son courage, à son intelligence et à sa confiance en la bonté divine ! Avant d'aller plus loin, nous constaterons que, dans *Seconde Patrie*, les caractères des personnages sont restés bien semblables, tout en se developpant, à ceux que le récit de Wyss a si joliment tracés. N'oublions pas non plus la chose essentielle : le point de vue religieux. Eh bien ! la pensée de Dieu s'affirme souvent ici. C'est si naturel, d'ailleurs, que le contraire eût surpris et que l'œuvre eût été imparfaite, disons même fausse. Rien de tel n'était à craindre de la part de M. Jules Verne. — L'ouvrage débute par le départ pour l'Angleterre de Fritz, de miss Jenny Montrose et de François, tous trois embarqués sur la *Licorne*. Mais si la petite colonie perd trois de ses membres, elle en regagne pareil nombre en accueillant M. et Mme Volston et leur fille Annah. C'est donc l'histoire parallèle des partants et des restants et aussi des nouveaux arrivants que nous raconte M. Jules Verne. Comme dans le *Robinson suisse*, nous sommes, dans *Seconde Patrie*, mis au courant de mille détails intéressants d'organisation, d'installation, de découvertes diverses. En fait d'installations, il convient de noter à part le projet, finalement executé, de la construction d'une chapelle. La plus importante des découvertes est celle résultant d'une exploration qui apprend aux habitants de l'île que cette terre est partagee en deux zones fort différentes : la première, d'une aridité absolue et l'autre d'une richesse sans seconde. Les incidents ne manquent pas à cette occasion,

ni même les accidents graves : ainsi Jack, capturé par des sauvages ayant abordé dans l'île, a pu cependant leur échapper d'une manière aussi amusante qu'inattendue. Il nous faudrait plusieurs pages de la Revue pour indiquer, même sommairement, les épisodes les plus attachants de cet excellent volume. Bornons-nous à dire qu'après des aventures terribles sur mer et sur terre, Fritz, Jenny, François et quelques autres nouveaux acteurs dans le récit, finissent par retrouver leurs familles et leurs amis de la Nouvelle-Suisse. Le plus curieux et le plus original de la situation c'est que tout ce monde, depuis un temps long déjà, vivait sur le même sol, sans s'en douter ; ceux revenus d'Angleterre sur la partie désolée de l'île, les restants sur la partie fertile. Tout est bien qui finit bien, d'ailleurs : d'heureux mariages closent la série des grosses émotions et la Nouvelle-Suisse va se coloniser en grand à la satisfaction de tous.

11. — Aimez-vous l'inconnu, le palpitant, l'inédit, les rêves les plus fous mêlés aux réalités les plus exactes, lisez *le Docteur Mystère*. Lorsqu'on se plonge dans la lecture de ce roman, on se demande si on en sortira avant minuit : c'est poignant comme un drame de l'Ambigu. N'y cherchez pas la note religieuse, elle y est un peu trop absente ; mais en revanche, la patriotique est vibrante et pour un peu, avec Paris tout entier le mois dernier, nous allions crier : Vivent les Boers ! C'est en réalité la découverte des routes pour la conquête de l'Inde par la Russie que nous conte M. Paul d'Ivoy. Il sait y mêler de nobles aventures d'amour chevaleresque. Les Anglais y éprouvent une déception comique. Tout cela est conté d'une plume vive, alerte, spirituelle. Et la belle couverture est même si alléchante qu'en fermant le volume, on le revit encore. Car sa féerique reliure resplendit encore à vos yeux, quand on a éteint la lampe de la veillée.

12. — Le dernier ouvrage de M. Pierre Maël est consacré à une partie de cette lutte contre l'ennemi héréditaire qui ne cessera jamais tant qu'il y aura un Français et un Anglais. *La Filleule de Du Guesclin* nous rappelle les beaux jours du XIVe siècle. « Ah ! ces fêtes de l'épée, ces joies du fer », lisez-les, jeunes gens, apprentis, commerçants, qui ne jouez des armes que pour y gagner, comme à la Bourse. Apprenez, comment en ce temps-là, nos pères aimaient leur Dieu, leur patrie (la « douce France ») et leurs dames. Celles-ci étaient bonnes, elles étaient belles, elles étaient braves. Lisez, Mesdames, nos mères, nos sœurs, nos femmes, nos filles, l'histoire de Bigarma, et comme elle, soyez chrétiennes et soyez Françaises. Il est à souhaiter que ce beau livre soit sur la table de nombre de familles pour les veillées de Noël et du Jour de l'an. Sa belle reliure égaiera d'un rayon de soleil (du midi) le salon assombri par les brumes de décembre.

13. — Le nouveau volume du baron de Vaux : *Notre Ami le cheval*, a

sa place marquée dans toute bibliothèque d'homme de sport ou de jeune homme qui veut s'y adonner. Comme M. de Vaux l'a écrit d'après Franck-Townend-Barton et autres auteurs anglais, il débute par l'éloge des chevaux anglais, Clydersdale, Shire, Suffolk, Cleveland, Yorkshire, Hunter, Hackney, Park Nack. Ensuite il traite du pur sang, du poney, des chevaux étrangers, et très soigneusement des chevaux français. Puis il étudie l'anatomie du cheval, sa conformation et ses defectuosités, ses dents et son âge, son dressage, ses maladies (long chapitre, très développé), son achat, sa vente et son louage. Un chapitre est même consacré à la castration. Livre d'études sérieux, très documenté et très bon. Il n'y a que ce spirituel Aurélien Scholl qui a le petit mot pour rire, mais par exemple il est réussi (p. XXVII) comme toute sa préface. Nos compliments à l'auteur, au préfacier et à l'éditeur qui a fait exécuter une belle reliure et une élégante impression.

14. — D'une histoire et d'une description de Péking, dont l'auteur est Mgr Alphonse Favier, le vénérable et vaillant vicaire apostolique de la capitale de l'empire chinois, il est inutile de faire l'éloge ; personne en effet, même à la légation de France, ne se trouve plus au courant du passé de cette grande cité et de son état présent. Aussi faut-il se féliciter que Mgr Favier ait eu l'heureuse inspiration de faire connaître *Péking* au public français, et de faire bénéficier les lecteurs de ses pénétrantes observations et de ses patientes études, poursuivies pendant trente-cinq années sur les lieux mêmes. — Son ouvrage se divise en deux parties : c'est d'abord, après une courte introduction topographique, un résumé de l'histoire du peuple chinois, rès succinct pour les temps reculés, beaucoup plus développé (comme il était naturel) pour les époques moderne et contemporaine. L'auteur y a, avec raison, insisté sur les relations des peuples occidentaux avec la Chine, sur l'œuvre des missionnaires, etc. — Vient ensuite une description de Péking, « non point seulement tel qu'il fut, a écrit Mgr Favier dans son avant-propos : *Au lecteur*, mais tel qu'il se montre à nous, majestueux encore dans sa décrépitude. » Hélas ! Ce qui était vrai il y a quelques mois, au moment où paraissait le livre de l'éminent prélat, ne l'est sans doute plus aujourd'hui, et sur bien des points les plus récents événements ont dû modifier l'aspect de Péking et accentuer davantage encore sa décrépitude ! Livre d'histoire, l'ouvrage de Mgr Favier l'est donc d'un bout à l'autre, dans sa partie historique, même dans sa partie descriptive, et aussi dans sa partie ethnographique et archéologique, qui est étroitement unie à la partie descriptive. L'illustration, due à des artistes chinois, contribue encore à accentuer ce caractère ; elle se compose de 524 gravures, les unes anciennes, d'autres nouvelles, toutes exécutées d'après les documents originaux, qui constituent une remarquable iconographie chinoise. Sans aucun

doute, les sinologues les connaissent déjà, du moins en partie, ces curieuses gravures ; il n'en va pas de même du public simplement lettré, à qui elles offriront un grand intérêt. A qui se donnera la peine de bien regarder cette série d'illustrations, tout en lisant le texte, la civilisation chinoise apparaîtra plus claire, et plus clair aussi l'état d'esprit de ces populations dont nul, mieux que le savant missionnaire, n'a pu pénétrer le caractère, les idées et les mœurs.

15. — Un amusement et une leçon : on peut dire cela de *l'Enfant prodigue*, dont M. Louis Morin nous raconte les aventures. Sous la conduite d'un domestique, qui n'est qu'un fieffé drôle, mais escorté aussi d'un frère de lait qui, sans avoir inventé la poudre, n'est pas un sot et possède un poing solide, le jeune Valentin de Kerhoz, les poches garnies de sa « légitime, » qu'il a réclamée à son père, arrive à Paris où il éprouve presque immédiatement de nombreux déboires. Il quitte alors la grande ville en fugitif, et le voilà parti pour Venise. Là, après des folies de toute s sortes, il finit par être dépouillé de son argent. Valentin et son frère de lait sont même, certain soir, laissés pour morts sur le pavé vénitien et ne doivent leur salut qu'à un digne religieux qui leur donne asile dans son couvent, les soigne et ne leur rend la liberté, avec de bons conseils, qu'après complète guérison. Comme toutes ces scènes se passent au dix-huitième siècle, les moyens de communication, on le comprend, n'étaient pas ce qu'elles sont aujourd'hui. Nos deux Bretons se mettent donc en route, *pedibus cum jambis*, découragés et la bourse plate. Et ils vont des bords de l'Adriatique aux rives de l'Océan. A travers des pays pas toujours hospitaliers, ils avancent péniblement. Ils souffrent de la fatigue, de la soif, de la faim, du froid ; Valentin, même tombe malade. Enfin, ils revoient leur Bretagne. Et M. de Kerhoz pardonne si complètement à son fils qu'il fait célébrer son retour par un festin pantagruélique. Conclusion : la leçon ayant suffi, Valentin s'enrôle dans les armées du Roi, où il fait si bien qu'en fermant le volume, nous saluons en lui un glorieux maréchal de camp.

16.—Le livre de M. G. Cerfberr : *Mes Étapes, De Jemmapes à Austerlitz*, se présente sous une superbe couverture : un soldat français, brandissant un drapeau, monte à l'assaut, triomphant, foulant aux pieds un canon démonté. C'est très beau ; mais si vous ouvrez le volume, vous savourez d'abord quelques pages de récriminations contre les charges et les impôts de l'ancien régime, comme si le régime actuel affichait une tendresse maternelle pour le contribuable. Puis en avant les coups d'encensoir à la Révolution ! Nous pourrions nous en tenir là; disons cependant que ce volume, bien illustré d'ailleurs, n'est autre que l'histoire d'un certain Cartereau qui, parti de son village ne sachant ni A ni B, s'instruit assez, sur les pontons anglais où il est captif pendant quelque temps, pour devenir finalement capitaine. Il serait sans doute

allé plus loin si une blessure reçue à Austerlitz n'avait interrompu sa carrière militaire. Il est vrai qu'en rentrant chez lui, il reçoit deux agréables compensations : une grosse fortune l'y attend depuis longtemps et il épouse une jeune cousine charmante et presque aussi riche que lui. Et croyez bien que ce soldat de la Révolution, passant par les splendeurs de l'Empire et s'enlisant définitivement dans les centaines de mille, aura la fin de beaucoup d'autres de ses pareils : il mourra dans la peau d'un bon bourgeois profondément conservateur, estimant qu'au cours de sa vie tout a été pour le mieux dans le meilleur des mondes.

17. — M. Henri Leturque n'y va pas de plume morte en nous contant les « Mille et une aventures » de *l'Évadé de la Katorga*. Imaginez un brave conducteur de train, du nom de Barbichon, chargé par sa Compagnie de porter de Paris à Moscou des valises remplies d'or monnayé destiné au gouvernement russe. Imaginez aussi qu'à Omsk, notre homme, par suite d'une méprise justifiée d'ailleurs par les circonstances, est confondu avec un condamné aux mines de Sibérie. Et voilà le malheureux en route pour le pays des neiges. Mais Barbichon, ancien cuirassier de Reischoffen, cavalier accompli, doué en outre d'une force herculéenne, s'échappe pendant la route, facilite, entre temps, aux troupes russes une victoire sur des bandits, se voit ensuite obligé de fuir ceux-là mêmes dont il a assuré le triomphe, accomplit encore plusieurs merveilleux exploits et enfin, au moment où son identité est reconnue et son innocence proclamée, la malechance ne veut-elle pas qu'il se trouve tout à coup entraîné en pleine mer, lui deuxième, sur un grand glaçon qui ne s'arrête que sur les côtes nord du Canada ! C'est alors que la fortune sourit largement à notre aventurier malgré lui. Il rentre en France avec plusieurs centaines de mille francs et s'y voit salué, en débarquant au Havre, de prince russe, parfaitement authentique de par droit de naissance... Mélange de scènes tantôt comiques, tantôt héroïques, ce conte fantastique fera passer quelques bonnes heures à ceux qui le liront. Ajoutons que reliure et illustrations sont à la hauteur du texte.

18. — Voulez-vous vous dérider beaucoup et frémir un peu d'ardeur patriotique ? Alors, procurez-vous *le Capitaine Bellormeau*. Texte et illustrations de M. A. Robida : c'est vous dire assez que vous ne serez pas volés. M. de Bellormeau nous apparaît en brillant capitaine d'infanterie... à qui une oreille manque et une jambe aussi. L'absence de l'oreille se dissimule assez facilement grâce aux longs cheveux bouclés du jeune officier, mais il ne peut cacher sa jambe de bois. En dépit de ses avaries, Bellormeau qui s'est conduit en héros au siège de Landrecies, a été autorisé à continuer de servir dans les armées du roi Louis XIII ; il en sera quitte pour conduire à cheval ses fantassins.

Ah ! c'est qu'il n'a pas froid aux yeux, M. de Bellormeau ! Pour le récompenser, le Roi lui octroie le gouvernement de Gravelines, bicoque à laquelle l'état de guerre contre les Espagnols donne une importance de premier ordre. Et avec rien, ou presque rien, il exécute des tours de force. Malheureusement, alors qu'il est tout à son affaire, voilà-t-il pas que Mlle Laurette Mazet de Malicorne, sa fiancée, le père et la mère de celle-ci, son oncle, procureur au Parlement de Paris, le clerc de ce dernier, enfin la camériste de ses futurs beaux-parents surgissent à Gravelines, en visite, sans se douter de l'imminence d'un siège. Commençent alors des scènes tragi-comiques que nous renonçons à mentionner; il y en a trop. Courons au dénoûment: M. de Bellormeau défend sa bicoque en chef militaire consommé, les Espagnols sont battus, et le gouverneur de Gravelines devient l'heureux époux de la charmante et richissime Laurette, en dépit de son oreille supprimée et de sa jambe de bois. Il est vrai que le brave officier a vu sa terre de Picardie érigée en marquisat et qu'il va bénéficier d'un gouvernement plus important, sans compter, nous assure l'auteur, que « M. le marquis de Bellormeau est destiné à devenir un très glorieux général des armées du Roi. » Acceptons l'augure. Ce volume vous ragaillardit si bien qu'en le fermant on se sent pris de l'envie de crier à plein gosier : Vive le Roi et la vieille France !

19. — *L'Odyssée d'un petit Cévenol*, par M. Henry Gauthier-Villars est un roman, tour à tour, amusant, gai, comique, humoristique, puis, et surtout, émotionnant et douloureux. L'aventure se déroule au milieu de bien des péripéties, parfois un peu romanesques. Le style est bon et les descriptions, qui sont nombreuses, bien faites, quoique parfois et surtout au début, un peu savantes pour des lecteurs inexpérimentés. Mais ensuite l'action s'engage. Jacques Magardès est un enfant heureux tout d'abord, entouré de tous les soins d'un fils de famille ; mais il perd sa mère, puis sa fortune, et bientôt son père, un père excellent mais quelque peu imprévoyant. Ces deuils et surtout la pauvreté, qui résulte de cette imprévoyance sont cause de toutes les aventures de notre Cévenol. Mais Jacques est intelligent, courageux, plein de cœur et il saura non seulement résister à l'adversité, mais en triompher, jusqu'au jour où la fortune, dont il est digne, lui reviendra, avec une tendre affection d'enfant qui se changera plus tard, on le prévoit, en amour heureux et profond. Quoique l'idée chrétienne ne se fasse jour en aucune circonstance du roman, on peut dire que l'œuvre est saine et réconfortante pour de jeunes lecteurs, qui doivent s'habituer à connaître la vie, et à savoir que l'énergie peut tout y dominer. L'ouvrage est orné de nombreuses gravures d'une grande variété, tantôt pleines d'humour et de pittoresque, tantôt d'un touchant intérêt.

20. — Nous pouvons recommander absolument *les Nièces de M. Burke*, aux enfants de huit à douze ans. Ils suivront avec une sympathique curiosité les aventures de Rose, la petite fille blonde mystérieusement déposée dans le salon de M. Burke, et celles de sa compagne aux yeux bruns, la gentille Aileen. Peut-être aussi seront-ils fort étonnés en découvrant à la fin du volume laquelle des deux se trouve être la nièce authentique de l'excellent Archie Burke. L'histoire, tout en étant fort simplement racontée, est assez mouvementée pour piquer la curiosité et exciter l'intérêt des petits lecteurs ; il s'en dégage une note religieuse et morale très sincère, très juste et, chose importante, pas ennuyeuse.

21. — Le livre de M. Emilio Salgari : *Au Pôle nord*, est un amusant pastiche de M. Jules Verne. Comme l'indique son titre même, il nous entraîne vers les solitudes arctiques et nous fait assister à la conquête du pôle par les hardis passagers d'un bateau sous-marin. Beaucoup d'imagination, plus encore d'hypothèse et un peu de science, tel est le bilan de ce livre d'étrennes que bien des jeunes gens liront avec plaisir dans l'élégante traduction de M. J. Fargeau, et que leurs parents eux-mêmes feuilleteront avec intérêt à leurs heures perdues.

— Il y a quelques années, M. Eugène Guénin commençait par la publication d'une histoire de la Nouvelle France une série de volumes relatifs à l'histoire de la colonisation française. A-t-il renoncé à son projet primitif ? et veut-il consacrer tous ses loisirs à étudier dans le détail les exploits des vieux colons canadiens ? On pourrait le croire en le voyant publier maintenant un nouveau volume relatif à la plus belle et la plus regrettée de nos colonies perdues. C'est un livre sans la moindre prétention scientifique, un ouvrage de pure vulgarisation, appartenant à la « Bibliothèque des Écoles et des familles » et menant l'histoire du Canada français depuis les débuts de la découverte jusqu'à la conquête anglaise, et même jusqu'à la mort de Louis Riel. Pour un homme du métier, il y aurait sans aucun doute, sur plus d'un point de détail, des critiques à exprimer et des réserves à faire ; mais le livre de M. Guénin ne mérite pas moins d'être chaudement recommandé, car il rappelle les prodiges accomplis par nos ancêtres sur le sol de *la Nouvelle France*, et il prouve que notre race a été naguère essentiellement colonisatrice. Avons-nous gardé cette qualité ? Plus d'un indice autorise à le penser, mais on n'en est pas, en général, assez persuadé ; parfois même on doute que nous ayons jamais su coloniser. Le nouvel ouvrage de M. Guénin, très intelligemment illustré, fournira la preuve de ce qu'ont su faire nos aïeux en matière de colonisation et contribuera à faire mieux connaître l'histoire passionnante et encore trop peu étudiée du Canada français ; aussi en conseillons-nous chaudement la lecture.

23. — *Miss Porc-Épic*. Est-ce que le titre ne vous dit pas tout de suite le sujet du roman? Miss Porc-Épic, de son vrai nom Germaine, est le type de l'enfant gâtée, mal élevée, bien qu'elle ait gouvernante, institutrice et le reste. Miss Porc-Épic est riche, ignorante de tout, personnelle, exigeante, suffisante, volontaire, entêtée et, par suite, rendant malheureux tous ceux qui l'entourent. L'expérience de la vie, la pratique des humbles, mille aventures fâcheuses, de vraies douleurs apprendront à la jeune écervelée, que le bonheur se trouve en réalité dans tout ce qu'elle méprisait ou méconnaissait. Elle sera forcée de comprendre que toutes les joies de l'existence ont leur source dans le devoir et particulièrement dans les affections de la famille. Mais que de peines, de déceptions, de souffrances même, pour en arriver à cette conclusion! C'est ce que raconte l'auteur de ce bon petit roman, avec des descriptions et des peintures à la portée des jeunes lecteurs, et avec l'espoir que ces pages éviteront à bien des petites filles *Porc-Épic*, la dure expérience qui a conduit son héroïne à la vérité, c'est-à-dire au bien. Les descriptions, tant de la plage à Étretat, que des montagnes de la Savoie, en donnant des connaissances nouvelles aux enfants, frapperont leur jeune imagination. C'est un volume qui, par lui-même et par ses gravures, plaira certainement aux fillettes, tout en contribuant à les corriger de leurs petits défauts.

24. — *L'Enfant de la lune* est un volume si bien et si abondamment illustré, qu'il se place aussitôt parmi ceux qui doivent plaire aux fillettes, auxquelles il est destiné. La lecture en est facile et les aventures très simples. Juliette Daloz, âgée de dix ans, part pour l'Amérique avec sa mére, qui va recueillir là-bas un gros héritage. Mais voici que la mère et la fille sont victimes d'un épouvantable accident de chemin de fer. Juliette est projetée très loin, dans un champ, et sa mère ne la retrouve pas, recueillie qu'elle a été aussitôt par un riche fermier. Elle est considérée comme morte. La catastrophe et la maladie qui s'en est suivie ont fait momentanément perdre la mémoire à la fillette, de sorte qu'elle-même ne sait dire d'où elle vient ni qui elle est. Ce serait la fin de la lugubre aventure, s'il ne survenait un jour, à la ferme, une riche Américaine qui s'intéresse à Juliette « l'enfant de la lune » comme on l'appelle dans l'ignorance de son origine. L'Américaine se promet de découvrir le fond de cette aventure, et, après avoir deviné que l'enfant était Française, elle l'emmène avec elle à Paris, où elle finit par retrouver les parents de la petite abandonnée. La mère de Juliette, en souvenir de l'enfant qu'elle croyait morte, a consacré une partie de sa fortune à fonder un asile pour les petites filles abandonnnées, mais il lui en reste assez pour assurer le bonheur de la famille, en plus de celui de la charité.

25. — *Le Page de Jehanne* est un roman historique, écrit avec autant de charme et de facilité que de bonne et simple érudition. Ces temps d'agitation, de guerres terribles, de troubles de toute sorte, de misère atroce, où faillit sombrer la Patrie, revivent dans cet ouvrage, grâce au talent de l'écrivain, et forment le cadre de cet intéressant roman. Et ce n'est pas seulement aux luttes et aux grands événements de l'époque que nous sommes mêlés, mais à la vie journalière, tant des bourgeois que des chevaliers du temps. Si les aventures du héros nous intéressent, elles nous instruisent aussi. C'est donc un livre à mettre entre les mains des jeunes gens qui commencent à avoir quelques notions historiques. Raymond de Barres, fils du seigneur Raoul de Barres, tué par les Anglais, à la défense de Pontoise, est amené tout enfant à Paris, où son grand oncle, le chanoise Gerboise, ami de l'illustre Gerson, rêve d'en faire un prêtre savant. Mais l'enfant, en grandissant, se sent de plus en plus attiré vers les armes, et une lutte sanglante, dans les rues de Paris, où il frappe à mort un jeune Anglais, détermine sa carrière, en l'obligeant à fuir Paris. Il rencontre Jeanne d'Arc à Tours, et il la suit à Orléans, à Reims, jusqu'à Rouen. Il ne pourra lui survivre, et il meurt dans une fièvre provoquée par l'horreur du spectacle auquel il a assisté. Ce thème permet à l'auteur de nous décrire le Paris de l'époque, les campagnes de Jehanne, les tristesses et les fêtes même, — car il y en avait encore en ces temps d'agitation. Récits très vivants et très artistiques accompagnés de gravures nombreuses et soignées.

26. — L'Exposition étant close, voici que commencent à paraître les livres destinés, après les « guides », à en perpétuer le souvenir au-delà de la mémoire des contemporains. Le premier qui nous parvient est celui de M. Louis Rousselet, aidé de plusieurs collaborateurs spéciaux : *L'Exposition universelle de 1900*. Tous les âges y trouveront leur compte. Nous visitons successivement les Palais des Champs-Élysées, l'Esplanade des Invalides, les quais de la rive droite de la Seine, le Trocadéro, le Champ de Mars et nous finissons par les quais de la rive gauche. La plus grande partie du volume est consacrée à l'Exposition proprement dite, la seule, au fond, ayant mérité de fixer l'attention des gens un peu sérieux. Toutefois, afin de ne point paraître négliger tout à fait ce que les organisateurs ont fallacieusement décoré du nom d'attractions, les auteurs jettent un coup d'œil sur les palais du Costume et de l'Optique, sur les divers panoramas, de valeur fort inégale, sur les Mines, le Monde souterrain et le Palais lumineux. Le reste, Dieu merci ! est laissé de côté : telle, par exemple, cette pitoyable invention dite Rue de Paris, rappelant la foire célèbre dite des Pains d'épice. La Rue de Paris, disons-le tout net, a paru à tous les gens de goût, la principale verrue de l'Exposition ; aussi convient-il de féliciter M. Rous-

selet et ses collaborateurs, qui ont voulu faire œuvre de bonne vulgarisation, de ne pas s'être enlisés dans ce bourbier. Ce volume se termine par des indications utiles et intéressantes sur le chemin de fer électrique, le trottoir mobile et l'électricité.

II. — 1. — Voici les tomes LV et LVI du *Journal de la jeunesse*. Nous y trouvons d'abord trois romans, qui seront reproduits dans la « Nouvelle Collection à l'usage de la jeunesse », savoir : *Toute seule*, par Mme Charlotte Chabrier-Rieder : *les Mystères de la Chauve-Souris*, épisode de la chouannerie, par M. Gustave Toudouze, et *Un Phénomène*, par M. A. B. Jeanroy ; puis les *Deux Henri*, par M. Fr. Deschamps, dont les scènes se passent en 1792 ; *Un Maître de Gavroche*, par M. Arthur Dourliac ; *Jeanne la Rousse*, par le commandant Stany, et *Treize et Quatorze*, par Yan de Castétis. A côté de ces récits un peu développés, quelques courtes nouvelles : *Frère Philippe*, par G. Kanton ; *la Grand' mère, conte de Noël*, par J. Maurice ; *l'Arrivée du maître*, par Julie Borius ; *Pour la fête de maman*, par Augusta Latouche ; *Un Locataire gênant*, par la même ; *Comme dans un conte*, par Jean Hellé. — Voilà la part de l'imagination. — Une large place est faite à l'Exposition universelle : les colonies françaises sont passées en revue par M. Louis Rousselet, les palais des nations étrangères sont décrits par MM. Th. Lally, le Palais de l'électricité et des armées de terre et de mer par M. Daniel Bellet, les Palais du costume, de l'alimentation et des fils, tissus et vêtements par Mme Barré, les Palais de l'Esplanade des Invalides et du Champ de Mars par M. H. Norval, le Palais de l'optique par le même ; le Kremlin russe au Trocadéro par le même, le Maréorama par M. Edmond Renoir, qui a donné aussi un article sur la navigation du commerce et deux autres sur le Vieux Paris et les serres de l'horticulture. M. H. Jacottet nous conduit au Village suisse, et M. Daniel Bellet nous montre la lunette géante. Plusieurs articles du même sont consacrés à l'électricité, au chauffage à l'électricité, à la télégraphie sans fil, aux ascenseurs. M. Edmond Renoir parle de l'exposition militaire rétrospective. Avec M. Louis Rousselet nous visitons le Natal, l'État libre d'Orange, le Cap, le Touat, le Sahara français, et nous rendons un hommage bien mérité aux héroïques Boers. M. Étienne Leroux nous transporte en Chine, avec trois autres articles sur la cité impériale du Fils du Ciel, les légations à Pékin, et la prise de Pékin. M. H. Norval nous présente l'impératrice de Chine, et nous parle de nos troupes sahariennes. M. Louis d'Or continue ses piquantes Lettres du régiment, commencées dans les précédents volume, et Saint J. de L'Escap nous donne la suite de ses articles sur les secrets de la prestidigitation. M. Louis Barron nous offre encore quelques curieux spécimens des *Almanachs de cabinet* du dernier siècle. Citons encore des articles sur les glaces de l'Atlantique, fleurs de glace, un navire brise-glace, les canons à grêle, les chemins

de fer monorails, la fabrication des jeux d'athlétisme, les jeux athlétiques au Japon, les sables sonores. M. P. Vincent décrit la salle hypostyle de Karnack et M. Ponvosin les coquillages fossiles de Grignon. Mme Barré nous fait entrevoir les filles de Louis XV, et nous donne une série de curieux articles sur les jouets. M. Ferd. Dillaye met la chronophotographie à la portée des amateurs ; M. Louis Rousselet nous transporte à l'abbaye et à l'école de Pontlevoy ; enfin Melle Heineck continue ses études sur les grands musiciens en parlant de Gluck et de Haendel, et Mme Compain-Massebiau s'occupe de Nicolas Poussin. — Inutile d'ajouter que l'illustration ajoute un grand charme à cette variété d'articles.

2. — Nous ne surprendrons certainement personne en disant que, dans le *Magasin d'éducation et de récréation*, c'est toujours M. Jules Verne qui occupe le premier rang à tous les points de vue ; aussi n'avons-nous nul besoin d'être grand prophète pour prédire à la nouvelle œuvre du prestigieux écrivain un succès énorme ; on a vu plus haut (p. 492) l'analyse que nous avons faite de *Seconde Patrie*. Dans les deux volumes de ce beau périodique, parus en 1900, nous distinguons ensuite l'*Héritage de Jean*, par Mme Pierre Perrault : roman parfait de forme et de tendances ; on devrait le trouver dans toutes les bibliothèques populaires, sans compter qu'il pourra figurer avantageusement dans les distributions de prix. Nous en dirons autant des *Nièces de M. Burke*, écrit d'après l'anglais par M. de Beauchène. Quant à l'ouvrage de M. Laurie : *Le Tour du monde d'un bachelier*, si nous le trouvons fort intéressant, nous sommes obligé également de faire quelques réserves à cause d'une petite irrévérence à l'égard d'un missionnaire, irrévérence peu grave, à la vérité, mais qu'il eût été préférable d'éviter (Voir p. 408). Et pendant que M. Legouvé nous donne une *Petite Leçon d'histoire de France sur Bayard*, qui plaira infiniment, M. Sevin-Desplaces nous entretient d'une façon agréable et instructive de *Lourenço-Marquez*. Mais nous ne pouvons tout citer. Pour conclure, nous constaterons que la lecture de ces deux volumes, admirablement et abondamment illustrés, est attachante au plus haut degré. Reliure superbe, en tout semblable d'ailleurs à celle des années précédentes.

3. — Quel dommage qu'il y ait si fréquemment une note prédominante de bonapartisme dans le *Saint-Nicolas*, car ce gracieux périodique, vraiment intéressant pour les jeunes enfants, ne néglige pas le point de vue religieux. Le *Petit Marsouin*, du capitaine Danrit, est tout à fait déroulédiste, pour ne pas dire boulangiste. *Miss Porc-Épic*, d'Eudoxie Dupuis, est une jolie histoire qui rendra les petites filles bien sages. (Encore une note bonapartiste, p. 346). — *Nicolas à l'Exposition*, ravissant, plus qu'élogieux (p. 700) pour celui que nos pères appelaient avec raison : *L'Ogre*.

4. — Sous le titre : *L'Histoire amusante*, *Mon Journal* a inauguré, dans son volume de 1899-1900, une série de petits enseignements qui embrassent, par certains épisodes célèbres de nos annales, la période allant de la guerre des Gaules (Vercingétorix) jusqu'à la Révolution. Tout n'est point là également bon et quelques phrases relatives au Serment du jeu de paume et à la prise de la Bastille sont malencontreuses. A part ces deux fausses notes, *Mon Journal*, où l'idée religieuse apparaît suffisamment, est toujours aussi agréable à lire. Nous avons fait précédemment assez l'éloge de ce joli périodique qui, par ses images en couleurs surtout, est parfait, pour qu'il nous soit permis de lui donner aujourd'hui une preuve nouvelle de notre sympathie en l'engageant à ne pas toucher aux questions irritantes et en accentuant davantage la note chrétienne. Il y a tant à glaner dans ce recueil où l'agréable et l'utile se rencontrent à doses bien proportionnées ! Les trois quarts des sujets traités avec talent sont si attachants que nous renonçons, après les avoir notés cependant, à les rappeler ici : cela nous mènerait trop loin et la place nous manque.

5. — *Le Petit Français illustré* de cette année est magnifique. Du coup, ses illustrations en couleurs le placent, artistiquement parlant, au premier rang des périodiques ayant la jeunesse pour objectif. Nous voudrions pouvoir, au point de vue religieux, lui accorder le même témoignage ; malheureusement l'absence de la pensée de Dieu et de sa Providence ternissent certaines des œuvres très honnêtes et morales certainement que l'on trouve dans ses colonnes. On verra plus loin notre jugement sur les volumes de la *Bibliothèque du Petit Français* parus en 1900 lesquels, au point de vue chrétien, sont inférieurs aux précédents. Sous le double rapport historique et patriotique, bien que la note religieuse soit absente, nous signalons le récit lestement enlevé et si admirablement illustré, de M. Robida : *Les Timidités du capitaine Bellormeau*. Allons ! *Petit Français*, sois résolument et complètement Français, c'est-à-dire chrétien. Voilà notre souhait de bonne année pour 1901.

6 et 7. — Grands et petits, riches et pauvres connaissent, de longue date, les deux journaux illustrés bi-hebdomadaires que publie la librairie catholique Blériot dont M. Henri Gautier conserve si bien les anciennes traditions. *L'Ouvrier* vient d'achever sa trente-neuvième année ; quant aux *Veillées des chaumières*, elles comptent aujourd'hui vingt-trois ans. En l'espèce, voilà des âges respectables. Malgré leurs titres modestes, ces deux bons amis sont aussi bien reçus au château que chez le travailleur. C'est, au surplus, de ces deux périodiques que sortent à tout instant, sous forme de jolis in-12 à couverture jaune, au prix de deux et de trois francs, d'intéressants romans où la pensée religieuse rayonne et d'où les leçons de morale se dégagent simples et nettes. Mais il s'en faut que le roman seul alimente *l'Ouvrier* et les *Veillées des*

chaumières ; on trouve là aussi des variétés scientifiques, de précieuses recettes, même des articles d'actualité, des pièces de poésie et d'amusantes anecdotes. On le voit, il y en a pour tous les goûts et il est impossible, dans le genre, de trouver mieux et à si bon marché. Ajoutons que chaque volume de ces deux collections fait tous les ans son apparition sous une reliure simple, proprette, solide : c'est assurément un agréable cadeau d'étrennes.

8 et 9. — Toujours excellents par leur inspiration absolument chrétienne, les deux périodiques de la maison Desclée et de Brouwer que nous sommes si heureux de recommander sans relâche à nos amis. Le *Musée des enfants* a accompli sa quatorzième année et le *Musée des jeunes filles* sa onzième. Souhaitons-leur longue vie et prospérité. Mais pour cela, il faut s'aider courageusement. L'illustration, quoique soignée, n'est pas encore tout à fait ce que nous voudrions, car les gravures en couleurs sont trop peu nombreuses. Il faudrait qu'au moins dans une certaine mesure, la Société de Saint-Augustin suivît l'exemple du *Petit Français* et de *Mon Journal* dont la supériorité artistique saute aux yeux. Heureusement, comme intérêt, les deux *Musées* en question ne le cèdent à nul autre périodique du genre, cette année surtout où ils ont fait à cet égard un progrès sensible. Mais il ne faut pas s'endormir sur ces petits lauriers et tenter un grand effort du côté de l'imagerie en couleurs.

10. — Dans *Oberammergau et les Mystères de la Passion*, M. l'abbé Bouvier nous offre une traduction libre de l'ouvrage allemand d'Hermine Diemer, avec des notions très intéressantes sur l'origine et l'historique de ces représentations, une description des différentes scènes, de curieux détails sur les acteurs qui, successivement, ont été en possession des différents rôles, enfin une description de la contrée. Nous trouvons dans ce bel ouvrage toute une série d'illustrations, d'après les originaux de MM. Zeno Diemer et Fritz Tersch, et les photographies de la maison Leo Schweyer et de divers amateurs. Tout cela constitue un ensemble des plus remarquables, un véritable album, dont la place est marquée sur toutes les tables de famille. Nous félicitons vivement l'éditeur Lethielleux de nous avoir offert de signaler cet album, qui est certainement appelé au plus grand succès.

11, 12 et 13. — La maison Hetzel nous donne cette année trois nouveaux albums : *Mademoiselle Lili, maîtresse de maison*, dessins de Frœlich, texte par un papa ; *Pierrot à l'école et chez son ami Paillasse*, 55 vignettes par G. Fath, texte par G. Fath et un papa ; *Alexandre le Grand*, avec de jolies images en couleur. Ces trois albums sont dans le format in-4. Il serait superflu de les analyser, car, ici, l'image est le principal, et le texte est secondaire. Disons seulement que nous aurions voulu trouver dans celui-ci quelque chose de plus fortifiant

pour la jeunesse, qu'il ne suffit pas d'amuser, mais qu'il faut aussi, et surtout, instruire et moraliser.

III. — 1. — Est-il rien de plus poignant — et de moins véridique, — que *les Incroyables Aventures de Louis de Rougemont.* Quand nous les lûmes pour la premièrs fois, dans *le Temps*, résumées par la plume si spirituelle et si érudite de M. de Wyzewa, nous éprouvâmes une sorte d'admiration (un peu sceptique toutefois) vis-à-vis de ce nouveau Robinson Crusoë. La maison Hachette a voulu les publier dans les *Lectures pour tous*, dans le *Journal de la jeunesse*, et enfin en volume séparé pour la plus grande édification des petits et des grands. Tous y prendront un plaisir extrême. L'auteur jongle avec les baleines et les requins, les cannibales et les animaux féroces ; les Anglais eux-mêmes ne sont pas épargnés, car du récit vrai qui précède cet énorme « bluff », on acquiert la certitude que nos voisins sont, eux aussi, de jolis « gogos, » comme ils nous appellent. N'empêche que ce livre est passionnant au plus haut degré.

2. — Histoire extrêmement mouvementée et même compliquée des derniers chouans, s'efforçant de lutter encore contre la toute-puissance du premier Consul, à la veille d'être l'Empereur : voilà ce qu'est, en résumé, le *Mystère de la Chauve-Souris*, de M. Gustave Toudouze. Du côté de Brest, une jeune fille de grande famille, orpheline, veut encore tenter la résistance, avec un vieux colporteur, connu de tous les paysans et ayant sur eux une réelle influence. Cette résistance s'organise, mais Fouché, le fameux préfet de police, n'est pas longtemps à ignorer ce qui se passe, et il envoie, dans ce petit milieu qui s'agite, deux agents de sa police secrète, qui se glissent parmi les conspirateurs, au point de se faire admettre comme des amis. A ce complot, se trouve mêlé un jeune capitaine d'artillerie de marine qui, lui, veut combattre le Consul comme n'étant pas assez républicain, alors que les chouans le combattent pour être l'ennemi de la Royauté. Malgré cette divergence de vues, le jeune capitaine est reçu parmi les conspirateurs et en particulier par Anne de Coëtrozec, l'âme du complot. C'est une lutte sourde qui s'engage entre les conspirateurs et les agents de Fouché. Le complot a besoin d'argent. Or, il existe un trésor caché, appartenant à la famille de de Coëtrozec qui suffirait à tout payer. On le cherche ; on ne le trouve pas. C'est alors que le vieux chouan, le colporteur, sachant qu'un convoi du gouvernement va passer par tel chemin, se décide, avec quelques hommes énergiques, à s'en emparer. Ce coup de force échoue, et, plus tard, le vieux chouan paiera de sa tête cette aventure. Toute cette affaire et la naïve confiance de quelques braves gens ont mis les policiers sur une piste sûre. Ils savent maintenant qui complote, où l'on complote, quand se réuniront les conspirateurs ; ils n'ont plus qu'à s'emparer des adversaires du gou-

vernement, au jour fixé ; mais un ami au courant de ce qui va se passer, a le temps d'avertir les conjurés, et lorsque les gendarmes apparaissent, tout s'est envolé ! Enfin, le calme se fait, tant et si bien qu'Anne de Coëtrozec se marie tranquillement, et sans plus songer à la politique, à l'officier de marine républicain, qui était entré dans le complot avec des idées si différentes de tous les autres conspirateurs.

3. — Très jolie et non moins vaillante, Charlotte Gerbier se trouve, à vingt ans, *Toute seule* aux prises avec les difficultés de la vie. Après quelques années fort dures passées comme sous-maîtresse dans un pensionnat du Vésinet, elle est, par suite de la mort de sa mère, chargée de deux très jeunes sœurs et d'un tout petit frère ; de plus, elle a la responsabilité morale de son frère aîné Gaspard, garçon égoïste et paresseux. Sans défaillance, Charlotte s'installe dans un modeste logement avec ses protégés et, au prix d'un labeur incessant, elle fait face à tout, élève les petits, stimule le grand frère et maintient l'ordre et la dignité dans son modeste intérieur. C'est une sympathique figure que celle de cette brave enfant, douce, généreuse et aimante, dans sa lutte quotidienne contre la misère. A la fin cependant les forces de Charlotte s'épuisent et c'est au moment où elle est terrassée par la maladie qu'un grand et heureux changement se prépare dans sa destinée. Un jeune professeur, André Gérard, et sa mère, femme excellente et dévouée, amenés à connaître Charlotte, sont conquis par son simple et obscur dévouement. Mme Gérard la soigne maternellement et, après sa guérison, André obtient de partager désormais les soucis de celle qui les a supportés jusqu'ici « toute seule. » Il épouse Charlotte, assure au grand frère une vie de travail et adopte les trois petits dont la sœur aînée ne veut à aucun prix se séparer. Joli récit, qui retrace simplement, mais avec un accent incontestable de vérité, les épreuves d'une jeune fille dans la lutte pour l'existence.

IV. — 1. — L'héroïne du récit de M. Chantepleure : *Le Château de la Vieillesse*, est la jeune Bérengère, la fille aveugle du seigneur Renaud de Givray, châtelain de Rochelande ; douce et gracieuse comme une princesse de contes de fées, malgré sa cruelle infirmité. Une haine profonde, dont l'origine est demeurée secrète, divise les familles jadis très unies de Givray et de Charnailles et c'est à la petite aveugle qu'il est donné d'en éclairer le mystère et de mettre fin à cette inimitié héréditaire. Le mariage de Bérengère avec le chevalier Olivier de Charnailles et sa guérison merveilleuse terminent, comme il convient, un récit qui nous transporte aux temps lointains des châteaux féodaux, des chevaliers et des légendes. Reliure superbe, illustrations fort jolies.

2. — Nous voudrions pouvoir donner des éloges sans réserves au livre de M. Girard de Beauregard : *Les Maréchaux de Napoléon*. Si

nous n'avions à envisager que le côté matériel du volume, nous n'hésiterions pas à reconnaître que la reliure est d'une vraie richesse, que les grands portraits des vingt-six maréchaux, dont l'histoire est esquissée avec méthode, sont admirables et enfin que toutes les autres gravures sont des plus intéressantes. Mais on sent que l'auteur a écrit avec la préoccupation trop visible de glorifier l'Empire. Il essaie bien parfois d'être impartial, mais cela dure peu. Que penser, par exemple, de sa vive sympathie, de son admiration apitoyée pour le maréchal Ney ? Le maréchal, oui ou non, avait-il promis à Louis XVIII de s'opposer à la marche de Napoléon échappé de l'île d'Elbe ? Cela n'est pas contestable. Et alors pourquoi fit-il cause commune avec celui qui devait combattre au préjudice du Souverain auquel il s'était si publiquement et si complètement rallié ? Pourquoi enfin, à Lons-le-Saunier, proclama-t-il, que la cause des Bourbons était à jamais perdue, lui qui, naguère, avait si bien assuré le comte d'Artois de sa fidélité à son « roi légitime ? » Ayant donc, avec audace, failli à son serment, nul ne saurait considérer comme immérité le châtiment qu'il encourut. Il nous paraît inutile d'insister : nous ne pouvons recommander cet ouvrage, à la jeunesse surtout.

V. — 1. — L'auteur de *Ma Sœur Thérèse* est un vrai poète ; non point de ces rimeurs aisés ou riches qui frappent pour un temps quelconque l'imagination de plusieurs. Mme Perrault se borne à écrire en excellente prose, mais un poète quand même. Rarement vous trouveriez quelque chose de plus frais, de plus ferme, de plus émouvant que *l'Héritage de Jean*. Jean Girard est le fils d'un pauvre veuf qui meurt sans lui laisser un sou vaillant. Le maire du village et sa fille Aliette voudraient bien lui offrir leur toit, mais Jean, très fier, entend ne rien devoir qu'à son travail. Et le voilà, avec son ânesse, c'est-à-dire tout son héritage, seul aux prises avec les difficultés de l'existence, à l'âge où les autres enfants jouent encore auprès de leur mère. Vous croyez qu'il se décourage ? Nullement, et il sait se suffire ; Mme Perrault vous apprendra de quelle façon. Un jour vient cependant où il peut, grâce aux délicates finesses de M. le maire et aux cajoleries de sa fillette, accepter sans être humilié, les offres de ces vrais amis. Il fait partie de la famille. Puis, sous la direction du digne curé de la paroisse, il étudie avec acharnement : il veut être soldat, officier, et entend passer par Saint-Cyr. Orgueil de petit paysan, allez-vous croire. Vous faites erreur. Notre Jean sait que son nom de Girard n'est qu'un prénom, que son nom véritable est illustre, mais que par suite de déchéance, il ne doit pas essayer de le connaître, bien qu'il en ait la faculté permanente, tant qu'il n'aura pas conquis l'épaulette. La guerre de 1870 éclate trop tôt ; mais s'il n'est pas d'âge à prendre son rang dans l'armée régulière, du moins il marchera avec un corps-franc où son héroïsme lui vaut à la

fois le grade de lieutenant et, presque mourant, la révélation de son vrai nom. Guéri, il retrouve une opulente famille, dont, par surcroît, il se trouve être le chef incontesté. Ni plus ni moins, Jean Girard n'est autre que le duc de Lespérant. Ce délicieux conte bleu, très chrétien de fond, très littéraire de forme, très patriotique de ton, se termine, vous l'avez deviné sans doute, par le mariage du jeune duc et de son amie Aliette. Nous ne sommes pas là seulement en face d'un excellent roman, mais aussi d'une bonne œuvre, qui mérite d'attirer les hauts suffrages de l'Académie.

2. — Quel jeune homme ne serait heureux de quitter la vie de collège pour faire *le Tour du globe d'un jeune bachelier* ? S'en aller de Paris, rue de Trévise, à Pékin, par Tzéda, village lolo, et revenir par la Sibérie, quel beau voyage, surtout quand, au retour, on est attendu par « les visages radieux de ses parents et de Marguerite », et par « la silhouette de la bonne Lisbeth pleurant d'avance à l'idée de revoir son petit ! » Le bachelier est « désormais un homme, un citoyen dont la Patrie doit à bon droit s'enorgueillir. » Et pourquoi donc s'il vous plaît ? Parce qu'il fut un bon commerçant, un bon Français, un hardi camarade, un déluré compagnon. Voilà d'utiles exemples, contés d'une manière exquise, et que nous voudrions voir imiter par nombre de jeunes bacheliers, d'autant qu'une jolie reliure leur fera trouver cette lecture plus agréable. A peine y aurait-il (p. 183) un portrait de missionnaire qui nous paraît peu vrai, pour ne pas dire faux. Le missionnaire ne se « promène » pas un peu partout. Quand il va en Chine il y vit, et, pour la gloire de Dieu et celle de la France, souvent il y meurt.

VI. — 1. — Que de longs instants M. Coupin a dû passer en compagnie des animaux et des plantes pour les si bien connaître ! Non seulement il les connaît, mais il les aime, et parle d'eux avec l'indulgente bonhommie d'un vieux confident pour lequel bêtes et fleurs n'ont plus de secrets ! Quels singuliers amis possède là M. Coupin, et qu'il doit être difficile de converser avec eux ! Il faut pourtant qu'il ait vécu leur vie pour la si bien décrire : le chant des oiseaux, leur manière parfois bizarre de construire leurs nids, leurs danses mêmes, — puisqu'il paraît que les oiseaux dansent, — n'ont plus de mystères pour lui. M. Coupin n'a-t-il pas aussi suivi la capricieuse araignée en son voyage à travers les airs, dans ce frêle et blanc esquif que le vulgaire appelle du joli nom de *fil de la vierge* ? Avec lui, nous pénétrons dans une fourmilière où les fourmis parasols cultivent sur certaines feuilles qu'elles ont arrachées à dessein, les champignons dont elles se nourrissent, où d'autres réduisent les pucerons au rôle de vaches nourricières. Voici le poulpe qui, pour se dérober aux attaques de ses ennemis modifie sa couleur, grâce à ses organes chromatophores : — le

pélopée tourneur qui construit son nid d'argile, où il entasse les araignées en provision pour ses larves. Les plantes révèlent à l'auteur leur plan de défense, les graines, leurs moyens de locomotion. Il est vrai qu'à cette complaisance M. Coupin répond par un grand dévouement ; ne va-t-il pas jusqu'à observer son ami le scarabée, se préparant des réserves alimentaires avec de la bouse de vache ? — Dans son inventaire si complet, mais désordonné, — (car on y passe des animaux aux plantes, des fourmis aux poissons, aux oiseaux pour retourner aux fourmis) l'auteur a fait une omission qui nous a paru fâcheuse. A côté du pliaire qui donne la maladie appelée éléphantiasis, ne convenait-il pas de placer le parasite hématozoaire de Laveran, cause de la malaria, et mieux encore l'*Anopheles claviger*, ce dangereux moustique qui la propage ? Enfin les animaux aveugles des cavernes ne pardonneront pas à M. Coupin d'avoir été si bref à leur égard. Ces pauvres déshérités méritaient cependant d'occuper une place importante dans un livre consacré aux *Bêtes curieuses et Plantes étranges*, surtout depuis que les savants travaux de M. A. Viré nous ont révélé ce monde souterrain jusqu'alors presque ignoré.

2. — Le titre de l'ouvrage de M. Paul Bory : *A l'assaut de l'Afrique*, en indique suffisamment le sujet pour qu'il soit utile d'y insister longuement. C'est l'histoire des explorations, si nombreuses dans la seconde moitié du XIXe siècle, qui ont peu à peu arraché au Continent noir la plus grande partie de ses secrets ; c'est aussi l'histoire du partage, — du dépècement pourrait-on même dire — de la troisième partie du monde par les puissances européennes depuis l'*Acte général* de Berlin, de 1885. Le livre est attrayant et facile à lire ; il présente, à notre avis, un autre mérite : celui de contribuer à faire comprendre au public français, — à débuter par les enfants, — l'importance et l'intérêt de plusieurs questions coloniales et de politique extérieure. L'illustration est soignée ; mais certaines cartes ne sont pas complètes (celle de la p. 167, par exemple, ne donne pas les frontières du Cameroun et du Congo français) et nous avons relevé dans le texte lui-même plusieurs erreurs de détail que l'auteur, avec un peu de soin, eût pu facilement éviter. M. Bory semble croire, chose plus grave, aux sentiments « chevaleresques » des Touareg (p. 73) ; ignore-t-il que l'homme qui les connaît le mieux actuellement, l'illustre explorateur Foureau, ne fait aucun fond sur les habitants du désert, et leur refuse les qualités que Duveyrier leur octroyait naguère ? Par contre, il faut louer sans réserve les pages consacrées à l'esclavage et à l'antiesclavagisme.

VII. — 1. — La *Cadette de Gascogne* que nous présente M. Champol est une petite personne tout juste majeure, Marcienne Lapeyrède. Pour incompatibilité d'humeur, ou si l'on préfère parce que des tiers malintentionnés se sont mis entre les époux, ceux-ci ont été obligés de se

séparer. Il y a longtemps de cela. Madame est retournée dans sa famille, en Amérique, où elle est morte deux ans après la séparation, et Monsieur est resté en ses propriétés de Lannemajou, avec sa famille dont l'éducation lui est restée de par décision du tribunal. Longtemps Marcienne a pu, réchauffée près du cœur de sa grand'mère, oublier qu'elle avait eu une mère ; mais quand l'aïeule a disparu, elle se cramponne à l'idée que sa mère est encore de ce monde. Mise au courant de cette disposition d'esprit, des voisins richissimes mais vulgaires cherchent à en tirer parti. Ils désirent voir leur fils, un parfait imbécile, fort mal élevé par-dessus le marché, épouser la jolie et très distinguée fille de M. le sénateur Lapeyrède. Et pour arriver à leurs fins, ils s'arrêtent au projet diabolique de ressusciter la mère de Marcienne en faisant passer pour telle une tante maternelle de la jeune fille, gredine exemplaire. M. Lapeyrède ne soupçonne rien de toutes ces intrigues, et le perspicace cousin Philippe de Capléon pas davantage. Celui-ci, qui n'est plus de première jeunesse (il a quarante ans) adore sa jeune cousine, mais il se tait, s'imaginant, la rage au cœur, que Marcienne aime l'inepte rejeton des Caussade, les malfaisants voisins en question. Mais tout finit par s'éclaircir, grâce à l'énergique résolution de Philippe dans la main duquel la pauvre Marcienne, qui n'a jamais imaginé que l'on pût lui prêter le ridicule de devenir Mme Caussade, est heureuse, à la suite d'une scène terrible avec son père, de placer sa main de loyale et digne « cadette de Gascogne. » Autour des principaux acteurs de ce drame intime qui, mis à la scène, ne pourrait manquer d'obtenir un vrai succès, s'agitent divers personnages odieux ou sympathiques. Parmi ces derniers, il en est un qui se détache bien : l'abbé Cazauran, curé de la paroisse. Figure parfois très amusante. « Enfin ! » s'écrie, soulagé, le digne prêtre quand ses deux bons paroissiens, Philippe et Marcienne, sont fiancés : il avait eu si grand'peur d'une alliance avec ces mécréants de Caussade ! Ce livre fera bonne figure sur la table des salons chrétiens.

2. — C'est un véritable récit d'actualité que *les Libres Burghers*. A la faveur d'une légère fiction, M. G. Saint-Yves raconte la lutte des Boers contre la domination anglaise, et nous entraîne avec les personnages de son roman à la suite de l'héroïque petite armée de patriotes ; avec eux, nous pénétrons sous la tente du général Joubert, et assistons aux sanglantes batailles de Nicholson-Neck, de Magersfontein, de Colenso, de Spion-Kopje, enfin à la résistance désespérée du général Cronje. L'auteur, tout en donnant un beau rôle à Peter Retief, le descendant et l'homonyme du fameux Boer qui dirigea le *trek* de 1836, n'a pas oublié ses compatriotes. Deux volontaires français figurent parmi les héros du roman : l'un, M. de Villiers, est certainement le portrait ou plutôt le pastiche du colonel de Villebois-Mareuil ; quant

à l'autre, le méridional Corcoran, c'est le personnage humoristique du récit. Fils du célèbre Corcoran, la terreur des Anglais dans l'Inde, le jeune volontaire est au fond un peureux que son incorrigible vantardise entraîne toujours à des actions d'éclat telles que la prise du fameux train blindé dans lequel se trouvait lord Churchill. Son caractère d'un dessin original, fait penser à l'enragé tabellion des armées du premier Empire. Comme son père, Corcoran a un gardien qui, pour être moins farouche que la célèbre Louison, n'en est pas moins fidèle ; c'est son domestique, Jacquot Pétrin, qui tient à la fois de Sancho Pansa par le bon sens et des valets de Molière par son franc parler. Au total, l'ouvrage de M. Saint-Yves est à recommander aux jeunes gens ; il leur donnera, avec quelques aperçus historiques sur l'origine des républiques sud-africaines, un tableau animé et réel de la lutte injuste et sanglante que l'Europe observe depuis de longs mois avec une si triste indifférence.

VIII. — 1. — Il est rare que dans les recueils de nouvelles ou de légendes bien choisies, l'on ne rencontre pas quelques perles. Parfois même, cela est moins commun cependant, on reste ébloui de certains diamants dont l'éclat vous poursuit. C'est l'un et l'autre cas du tout charmant volume de M. Guy Chantepleure : *Mon Ami l'Oiseau bleu*. Ce titre, qui n'est celui d'aucun des onze morceaux dont se compose le volume, n'était-il pas d'adoption dangereuse ? Or, il est on ne peut mieux justifié. Tout est joli, reposant, doux, et, parfois aussi, empoignant. Voulez-vous du délicat ? Lisez le *Conte de la princesse Perle*. Désirez-vous quelque chose portant en soi une haute morale chrétienne ? Voyez *les Rosiers de l'abbé Cyrille*. Préférez-vous un récit attendrissant, bien humain, allant droit au cœur ? Alors nous vous recommandons *Jean Fadet*, un vrai chef-d'œuvre de poésie rustique. Si, enfin, vous tenez aux épisodes d'une grandeur toute simple, ne négligez pas *Deux Moments de la vie d'Yan Hafe*. En résumé, lisez tout : selon vos goûts et vos tempéraments, vous serez enchantés.

2. — A son tour, M. Georges Beaume nous offre un volume du genre de celui de M. Guy Chantepleure. *Le Maudit*, qui sert de titre au volume, n'est point généralisateur : c'est celui du premier récit qui donne aux miséreux une vraie et solide leçon de charité. Nous accorderions ensuite nos préférences personnelles à la nouvelle intitulée *Grandet*, que goûteront beaucoup ceux qui comprennent l'attachement que l'on peut avoir pour certains animaux qui le méritent, auxiliaires dans le travail ou compagnons de jeux. Nous trouvons aussi de la poésie, de la poésie un peu âcre dans *la Séranne* et une assez bonne gaîté dans *Banastou*. Les autres nouvelles (il y en a seize) ont des mérites divers quoique un peu moindres en général. Pour n'avoir pas le charme enveloppant du recueil précédent, celui-ci n'en possède pas moins sa valeur littéraire et morale.

IX. — 1. — Germaine de Vrienne est confiée à sa marraine, Mme Aubertin, pendant une absence forcée de sa mère. Mondaine et futile, la marraine développe chez sa petite visiteuse un amour ridicule de la toilette, et, après le retour de sa mère, fort mécontente de cette transformation, il faut à *Notre Amie Germaine* un certain temps pour se corriger de sa sotte vanité. Elle y arrive cependant, à force de bonne volonté, et, comme Mme de Vrienne, les petites lectrices se réjouiront de retrouver à la fin du volume leur « amie Germaine » redevenue simple, bonne et sans prétention.

2. — Lili, fillette turbulente et espiègle, exerce sur son frère jumeau Achille une influence fâcheuse. Chaque fois que celui-ci commet quelque bévue, il se défend par ce mot devenu légendaire dans la famille : *Lili l'a dit.* L'auteur promène Lili et sa famille à travers la Bretagne et nous donne de jolies descriptions du pays des menhirs, dont d'agréables illustrations font revivre les paysages sévères et les vieilles cités pittoresques. Avouons cependant que l'entreprenante Lili, malgré son bon cœur, est une compagne de voyage peu désirable ; les lecteurs de ce joli volume seront sûrement de notre avis.

3. — Le nouveau livre de Mme Chéron de la Brière, *Myrtha*, est bien supérieur aux deux volumes qui précèdent. Nous y trouvons les qualités toujours remarquées chez Mme Chéron de la Bruyère : sentiments délicats et élevés, style distingué et facile, incidents variés et intérêt soutenu. Myrtha Eggleton, fille d'un père américain et d'une mère italienne, est orpheline, pauvre et abandonnée, quand M. Charles Le Morier, homme honnête et généreux, la recueille et la ramène en Europe. Il l'a laissée en Bretagne pour y finir son éducation. Quand il reprend le cours de ses grands voyages et, malgré quelques difficultés au début, l'enfant s'y est fait des amis. La fortune vient à Myrta à l'Exposition de 1889 ; elle y rencontre M. Sartung, richissime Américain, qui, ayant réalisé des sommes considérables avec une machine inventée jadis par le père de Myrta, cherche partout la fille de son ancien collègue pour lui faire une part de ses bénéfices. Cette fortune inattendue procure à la jeune fille la joie de rendre à son bienfaiteur, M. Le Morier, malade et ruiné, ce qu'elle a reçu de lui. Nous promettons d'avance à la petite Américaine une popularité méritée auprès de ses lecteurs français , qui admireront en elle, uni aux qualités du cœur, cet esprit d'initiative, caractéristique de sa race et de son pays et dont la jeunesse française pourrait sans dommage prendre quelque chose.

4. — C'est dans le milieu paisible d'une petite ville bretonne, à Pélouel, que se déroulent les principaux incidents de *Autour du clocher*. L'héroïne en est Monique, la nièce de Mme de Trévaec, élevée par sa tante dans sa vieille demeure, à l'ombre du clocher. Appelée plus tard à Paris, auprès de sa mère mourante, Monique y est retenue par

de nouveaux et pressants devoirs et, en s'y consacrant, elle irrite sa tante, déjà assombrie par un secret chagrin. A la fin, cependant, tout s'arrange ; Monique revient dans la tranquille maison qui a abrité son enfance, et, qui plus est, elle y ramène Côme de Trévaec, le fils unique de sa tante, banni par elle pour une erreur de jeunesse qu'il a, du reste, noblement expiée. Joli récit, agréablement raconté, avec une note religieuse excellente.

X. — 1. — Dès la première page du *Mystère de Courvaillan*, nous faisons connaissance avec deux cousines germaines, Paula de Montmaurin et Claudine Servignal, tendrement unies depuis leur enfance. Elles ont été élevées à Courvaillan où leurs pères, Arthur et Roger Méhot, dirigeaient ensemble une vaste entreprise industrielle, dans laquelle ils se ruinèrent. Après la catastrophe, les jeunes filles se marièrent à Paris, l'une à un marquis, l'autre à un ingénieur. Un changement innattendu survient dans leur existence quand arrive sur la scène un de leurs oncles, Cyprien Méhot, disparu depuis longtemps. Jadis l'associé de ses frères, Cyprien a quitté la France avant leur ruine ; depuis, il a peu donné de ses nouvelles, et, dès son retour, il a visité Courvaillan, dont l'aspect pauvre et désolé l'a impressionné. L'oncle Cyprien, sorte de bourru bienfaisant, énergique et fort riche, n'a plus qu'un rêve : ressusciter dans son pays natal la vie industrielle qui y existait jadis, et lui rendre son ancienne prospérité. Il emploie à cette œuvre ses millions, sa volonté tenace et aussi les énergies des maris de ses nièces. Il arrive à son but et finit par exercer sur toute la contrée une influence active et bienfaisante. Rien de plus moral que cette donnée, ni de plus noble et de meilleur que la pensée de l'oncle Cyprien; malheureusement il y manque une envolée, le sentiment d'une force plus haute que les forces humaines.

2. — Même absence d'idée religieuse dans *le Bouillant Achille*, mais il y règne une note plus profonde et plus émue. Le récit débute par une scène douloureuse : la mort d'une jeune veuve, Mme Dalbriez, qui laisse deux enfants seuls dans la vie. Le récit de sa fin est touchant ; l'on regrette seulement qu'aucune parole d'espérance surnaturelle n'en illumine la tristesse. La grand'mère des petits abandonnés, âgée et infirme, habite Ville-d'Avray et c'est chez elle, leur unique parente, que les orphelins trouveront un asile. Mais il y a auprès d'eux un mauvais génie, Mlle Artémise Cairéon, qui a su, à force d'hypocrisie, se rendre indispensable dans la maison. Achille seul, enfant turbulent, mais affectueux et loyal, a percé à jour les odieuses manœuvres de la vieille fille rapace et jalouse. Celle-ci veut l'éloigner à tout prix; elle prévient si bien sa grand'mère contre lui que pendant qu'Artémise et la petite Hélène sont appelées à Ville-d'Avray, Achille est envoyé au lycée. En supprimant les lettres de l'enfant, et en dénaturant celles

de l'aïeule, Artémise creuse de plus en plus un abîme entre ces deux êtres. Livré à lui-même, sans affections autour de lui, Achille, révolté par l'abandon des siens, deviendrait peut-être le mauvais sujet pour lequel on voudrait le faire passer, quand, par un heureux coup de théâtre, il pénètre jusqu'à sa grand'mère. Dès lors, tout s'arrange, le petit garçon retrouve au foyer de son aïeule sa vraie place et sa généreuse nature s'épanouit au contact de la tendresse qui lui manquait, l'hypocrite Artémise est mise à la porte et nous laissons Achille et les humbles amis qui lui ont été secourables en ses jours de tristesse, réunis à la table hospitalière de l'aïeule à qui le bonheur d'être aimée a rendu une nouvelle vie.

3. — Les scènes mouvementées des *Chevaliers errants (corsaires et flibustiers* se passent à Marseille, à Alger et à Saint-Domingue. De Marseille part, en 1578, un navire français chargé de marchandises pour les Antilles. Capturé en mer par un corsaire barbaresque, ce navire et tout ce qu'il contient, hommes et cargaison, est conduit à Alger. Le capitaine Barbastoul et son mousse deviennent les esclaves du plus opuleux des pirates d'Afrique. Là, ils se trouvent en rapports avec un Espagnol connu sous le nom de « Manchot » lequel n'est autre que le célèbre Cervantès. Celui-ci est bientôt racheté par sa famille, mais comme il s'est attaché à Barbastoul et surtout à son mousse qui, enfant perdu, sans nom, a été baptisé par le grand écrivain du sobriquet de *Desarraigado* (le déraciné), il combine avec eux et pour eux un plan d'évasion qui réussit, et voile pour l'Espagne ! Une tempête éclate en mer ; le capitaine se noie et Barbastoul le remplace. Le calme revenu, on entend le canon du côté des Baléares. On met le cap dans cette direction et l'on arrive juste à temps pour arracher à la mort quelques naufragés parmi lesquels les sauveteurs reconnaissent leur terrible maître d'Alger. Le pirate est aussitôt conduit à Marseille où Barbastoul, par voie de représailles, le rançonne princièrement. L'écumeur des mers paie et s'en va après avoir juré sur le Coran qu'il cessera la guerre de course. Barbastoul se sépare du grand Cervantès, équipe un nouveau navire et le voilà, avec son Desarraigado, qui file vers les Antilles. Là, boucaniers et flibustiers se livrent à des exploits de brigands auxquels les Espagnols répondent de leur mieux. Finalement, le Desarraigado, qui est un garçon d'honneur, demande à ses honorables compagnons la permission d'aller vivre sous d'autres cieux, ce qu'ils lui accordent à regret. Et le brave enfant part pour Madrid à la recherche de Cervantès qui lui a recommandé de ne pas l'oublier. L'enfant et le poète, voilà les « chevaliers errants », les autres, Barbastoul y compris, ne sont vraiment que « corsaires et flibustiers », travaillant pour leur compte et risquant la corde.

4. — Nous avons déjà signalé (t. LXVIII, p. 461) le volume de

Mme Judith Gautier : *Mémoires d'un éléphant blanc*. Mais il s'agissait alors d'une édition de luxe, du prix de 10 francs. Aujourd'hui nous nous contentons de mentionner cette édition nouvelle à prix abordable pour toutes les bourses. L'illustration est un peu moins abondante, mais le texte est le même. Roman très intéressant dont les scènes, souvent dramatiques, se passent dans l'Inde.

5. — *L'Idée fixe du savant Cosinus* forme une série de gravures comiques, accompagnées chacune d'une légende explicative, qui nous exposent les aventures de Zéphyrin Brioché, autrement dit le Dr Cosinus, savant mathématicien, toujours à la recherche de solutions merveilleuses, avide d'expériences nouvelles. Cosinus ne réussit cependant, malgré ses hautes aspirations, qu'à s'attirer une foule d'aventures bouffonnes, dont quelques-unes sont assez drôles.

XI. — 1. — L'écrivain distingué qui signe Th. Bentzon a mis sa plume au service des tout petits qui écrivent les *Contes de tous les pays*. Quelques-uns de ces récits, de source étrangère, ont par là même une saveur particulière ; tous possèdent un même charme de simplicité et conviennent à merveille aux enfants de six à dix ans. Si, parmi ces jolis contes, nous étions appelé à faire un choix, nos préférences s'arrêteraient peut-être sur la touchante *Petite Ramasseuse de cendres* ou encore sur *le Sacrifice de Buli*, d'où se dégage une salutaire leçon pour tous les âges.

2. — D'un niveau un peu moins relevé que le volume précédent, *la Bande Arlequin* n'en intéressera pas moins les petits lecteurs, qui suivront avec curiosité les aventures amusantes, sinon vraisemblables, de l'avare Cassandre, du nègre Radi-Gri et de ses complices, de l'honnête Pierrot et de la gentille Colombine. Le récit finit, comme ne finissent pas toujours, hélas ! les drames de ce monde, par le bonheur des braves gens et la punition des coupables : la bande Arlequin expie en place de Grève ses nombreux méfaits. VISENOT.

NOTA. — Nous rendrons compte, dans notre livraison de janvier 1901, des ouvrages suivants dont l'envoi nous est annoncé :

LIBRAIRIE HACHETTE. — *Le Dix-neuvième Siècle. Les Mœurs, les arts, les idées. Récits et témoignages contemporains.* Gr. in-8, avec 350 grav. et 19 planches en taille-douce. Broché, 30 fr.; cartonné, 40 fr. — *Florence et la Toscane*, par E. MÜNTZ. Gr. in-8, illustré de 300 grav. Broché, 15 fr.; relié, 20 fr. — *Champs de bataille de l'armée française. Belgique, Allemagne et Italie*, par CHARLES MALO. Gr. in-8 avec 12 grav. en couleurs hors texte et 12 grav. et cartes en noir dans le texte d'après Alfred Paris. Broché, 15 fr.; relié, 20 fr. — *L'Afrique australe*, par ÉLISÉE RECLUS. Gr. in-8 avec 25 cartes en noir et 3 en couleurs. Broché, 10 fr; relié, 15 fr. — *Voyage du général Galliéni. Cinq mois autour de Madagascar.* In-4, illustré de 147 grav., 13 cartes en noir et 1 carte en 3 couleurs. Broché, 7 fr. 50; relié, 10 fr. — *Aragon et Valence. Excursions en Espagne*, par

Mme JANE DIEULAFOY. In-4, illustré de 100 grav. Broché, 7 fr. 50 relié, 10 fr. — *Un Phénomène*, par M.-J.-B. JEANROY. In-8, avec 48 grav. par E. Zier. Broché, 4 fr; relié, 6 fr. — *Musique et Musiciens*, par H. HEINECKE. In-8, illustré de nombreuses grav. Broché, 2 fr.. cart., 3 fr.

LIBRAIRIE ILLUSTRÉE (MONTGREDIEN ET Cie). — *Encyclopédie du siècle. L'Exposition de Paris*, ouvrage redigé par un grand nombre d'écrivains. 3 vol. gr. in-4, illustré de 1600 gr. et de 120 planches, hors texte, en noir, en bistre et en couleurs. Broché, 60 fr.; rel. fers spéciaux, 75 fr.

LIBRAIRIE OUDIN. — *La Jeunesse du Pérugin et les Origines de l'École ombrienne*, par l'abbé BROUSSOLLE. Gr. in-8 avec plus de 100 dessins et reproductions 12 fr. — *Un siècle. Mouvement du monde de 1800 à 1900*. Gr. in-8. Broché, 7 fr. 50; relié percaline, 10 fr.; rel. d'amateur, 12 fr. — *Histoires bretonnes*, par la Cte DE COURVILLE. Gr. in-12, illustré; rel. artistique, or et couleurs, 2 fr. 50.

THÉOLOGIE

La Science et les faits surnaturels contemporains, par le R. P. LESCŒUR. 2e éd. Paris, Roger et Chernoviz, 1900, in-8 de XII-280 p. — Prix : 3 fr.

L'Imagination et les états préternaturels, *étude psycho-physiologique et mystique*, par l'abbé GOMBAULT. Blois, typ. Migault, 1899, in-8 de 643 p. — Prix : 5 fr.

L'étude du merveilleux surhumain et des forces occultes n'a cessé d'être à l'ordre du jour. Dans le dernier numéro de la *Revue thomiste*, un récit plein d'humour, du R. P. Gardeil, nous faisait assister au congrès de psychologie et nous le montrait partagé en deux camps : matérialistes positivistes d'un côté, — occultistes, spirites, hypnotistes de l'autre. Ce dernier groupe devient de plus en plus actif, catégorique dans ses affirmations, pressant dans ses questions. De ces recherches, où la science et la superstition se rejoignent, où les pires errements de la crédulité côtoient les tentatives les plus sérieuses de la méthode expérimentale, quelques savants spiritualistes et même des catholiques espèrent voir sortir quelque nouvelle démonstration en faveur de leurs croyances, du moins quelques confirmations des vérités premières, battues en brèche par l'audace du positivisme. Une société internationale vient de se fonder pour l'étude des phénomènes psychiques. A côté des Ribot et des Richet, des Ochorowitz et des Lombroso, nous y trouvons quelques noms d'ecclésiastiques et de laïques distingués qui jouissent parmi nous d'un bon renom théologique ou d'un crédit scientifique incontesté.

C'est dire qu'elles viennent à point, ces études sur l'*au-delà* que nous recommandons à l'étude et aux méditations des catholiques préoccupés par ces graves questions.

Dans une brochure du plus vif intérêt, promptement épuisée et parvenue à sa seconde édition, le R. P. Lescœur s'applique à tirer parti des faits nombreux, constatés, étudiés par des esprits divers, impar-

tiaux dans leurs tendances, scientifiques dans leur méthode. Cet ensemble impressionnant, persuasif, il l'oppose à l'imprudente parole que Renan écrivait dans sa *Vie de Jésus* : « Si le miracle a quelque réalité, mon livre n'est qu'un tissu d'erreurs. »

Les premiers chapitres du livre sont donc consacrés à la critique des thèses outrecuidantes, où l'exégète falsificateur, l'historien prestidigitateur, savait si bien faire entrer des faits mutilés à plaisir. A l'encontre de cette fantaisiste exposition, la Résurrection de N. S. J.-C. et les Actes des Apôtres sont remis dans leur vrai jour. Puis viennent les faits préternaturels contemporains, tels que les expériences de Crookes et d'Aksakoff.

Tout cela est amplement documenté : l'auteur étudie depuis longtemps le sujet ; il est également familiarisé avec les polémiques anciennes et les polémiques récentes. Il a lu le P. de Bonniot, le Dr Surbled et l'abbé de Broglie, Janet et Richer, Lombroso et de Hartmann. Les systèmes divers sont soumis à une critique pénétrante, celle du sens le plus droit, aussi bien que de la philosophie la plus large et la plus compréhensive.

La théologie du miracle est sagement et clairement exposée dans les chapitres X et suivants : *Le Démon*; — *Valeur apologétique des faits surnaturels et des faits démoniaques en particulier; — les Vrais et les faux Miracles; — les Frontières du surnaturel.*

— Le travail de M. l'abbé Gombault a été couronné par l'Institut catholique de Paris pour l'obtention du prix Hugues. L'auteur est coutumier de pareils succès : c'est la seconde fois qu'il obtient cette haute récompense. Pour satisfaire aux données du concours, il s'est attaché à montrer le bien fondé de la psychologie traditionnelle, celle d'Aristote et de saint Thomas, où se rallient depuis vingt ans les penseurs que semblaient devoir séparer un éternel abîme. L'auteur n'a pas de peine à montrer ce que proclamait Barthélemy Saint-Hilaire, en pleine Académie des sciences morales et politiques (17 janvier 1891) : « la plupart des théories d'Aristote et de saint Thomas sont reproduites et implicitement admises par la science moderne. »

A la lumière de cette philosophie, il étudie d'abord l'imagination en elle-même, et montre sa place dans la psycho-physiologie. Puis l'influence de l'imagination sur l'état psychique : c'est une savante étude des hallucinations, apparitions, extases... Nulle part, pensons-nous, on ne trouvera une étude aussi complète, au triple point de vue médical, psychologique et théologique. Dans une troisième partie l'auteur étudie les phénomènes complémentaires de l'extase : effluves lumineux (expériences de Baraduc et de Guebhard) — lévitation (théorie de la polarité humaine). La quatrième partie est consacrée aux modifications corporelles produites par l'imagination (thérapeutique suggestive, der-

mographisme, stigmatisation...) Ces faits sont comparés aux faits miraculeux avec lesquels on cherche à les confondre. Enfin viennent dans une cinquième partie les théories diverses relatives à l'*action imaginative à distance* : M. l'abbé Gayraud et M. Liébaud, pour la théorie des phénomènes télépathiques ; l'extériorisation de la sensibilité d'après M. de Rochas ; les hypothèses du Dr Crocq relativement à la lucidité, etc., etc.

On voit aisément que ces deux livres, œuvres magistrales sous des aspects différents et dans des ordres de faits divergents, fournissent une étude complète du troublant problème de l'au-delà. Ils sont également nécessaires à la bibliothèque du théologien, du moraliste et du psychologue. B. C.

JURISPRUDENCE

Atticarum et Romanarum legum collatio, auctore VALENTINO RIVALTA. Ravennae, Calderini, 1900, in-8 de XII-322 p.

Dans sa préface, l'auteur fait remarquer que l'étude comparée des législations de Rome et d'Athènes montre entre l'une et l'autre une très remarquable analogie. Cette analogie, M. Rivalta semble l'attribuer surtout à de nombreux emprunts que les Romains auraient faits volontairement et sciemment aux Grecs. Pour la mettre mieux en évidence, il a entrepris de réunir et de présenter, d'après un ordre systématique, les textes des auteurs grecs et latins qui, selon lui, attestent la similitude des institutions.

L'œuvre décèle un travail considérable, les textes rassemblés sont très nombreux. Quant aux analogies que l'auteur découvre, elles laissent souvent une impression assez douteuse. Parfois la ressemblance n'existe qu'entre des principes très généraux, communs à toutes les législations ou entre des solutions imposées par la morale universelle et le sens commun. Parfois, elle ne se dégage pas nettement des textes mis en regard. Sans doute le droit romain et le droit attique sont des législations apparentées l'une à l'autre ; mais à vouloir trouver des analogies partout, on risque d'affaiblir ou de méconnaître les analogies réelles qui ont une véritable portée historique. C'est à mon avis, le principal défaut de ce livre, dont les historiens du droit feront bien de n'user qu'avec critique et réserve. P. F.

Études sur le droit écrit. Les Œuvres de Jacques de Révigny, Jacobus de Ravanis, *d'après deux manuscrits de la Bibliothèque nationale*, par PIERRE DE TOURTOULON. Paris, Chevalier-Marescq, 1899, in-8 de 103 p. — Prix :

M. de Tourtoulon s'est proposé de frayer la voie au savant qui entre-

prendra un travail d'ensemble sur la vie et l'œuvre de Jacques de Révigny, célèbre jurisconsulte français du XIVe siècle. Tout d'abord, il donne une liste des ouvrages de Jacques de Révigny, en faisant remarquer que, contrairement à une opinion proposée, les *Repetitiones* et les *Lecturae* sont identiquement le même ouvrage : ce sont des notes d'étudiant qui reproduisent le cours du maître et reflètent les caractères de ses leçons. En second lieu, l'auteur décrit les manuscrits de la Bibliothèque nationale, Latin 14350 et 4488, qui contiennent surtout des *Lecturae* de Jacques de Révigny, entremêlées de quelques *Quæstiones* du même auteur. Puis, M. de Tourtoulon, dans un troisième chapitre, émet quelques idées sur les types généraux d'ouvrages juridiques auxquels appartiennent les *Lecturae* et les *Quæstiones*, et fournit des renseignements qui intéressent la biographie de Révigny et l'histoire de l'école d'Orléans où il enseigna. Le quatrième chapitre étudie l'usage que Révigny fit de la dialectique, et le cinquième, la manière dont il traita le droit féodal. Le dernier chapitre contient un très important fragment des *Lecturae* de Révigny sur les Institutes : c'est un traité, jusqu'ici inédit, de la coutume considérée comme source du droit. Ce texte examine des questions qui, à juste titre, préoccupent de nouveau nombre de jurisconsultes contemporains ; aussi M. Siegfried Brie n'a-t-il pas manqué d'en faire usage dans le livre récent qu'il a consacré à des recherches sur l'histoire doctrinale de la Coutume (*Die Lehre vom Gevohnheitsrecht*, 1re partie, Breslau, 1899). Il est fâcheux que le texte imprimé par M. de Tourtoulon, d'après un manuscrit de la Bibliothèque nationale, présente des fautes qui en rendent la lecture pénible.

Pour M. de Tourtoulon, Révigny, en tant que dialecticien et praticien, se révèle comme un esprit original ; mais si personnel qu'il ait pu être, il n'en continue pas moins, à sa manière, les traditions de l'école de Bologne, et « se rattache aussi bien aux grands jurisconsultes du temps des glossateurs que les Bartoliotes peuvent se rattacher à lui. » D'ailleurs, à son époque, et jusqu'au milieu du XIVe siècle, la jurisprudence romaine est une, « quel que soit le pays qui l'étudie » ; — c'est la légende qui fait de Révigny le représentant d'une école française qui se serait développée parallèlement à celle de Bologne. Qu'il me soit encore permis de signaler une appréciation très digne d'être remarquée. Si Révigny interprète le droit féodal à l'aide de principes uniquement puisés dans le droit romain, il n'en respecte pas moins tous les caractères originaux du droit féodal. Il s'abstient de le défigurer par des assimilations plus ou moins forcées. D'ailleurs, en agissant ainsi, il ne fait que suivre l'exemple des romanistes de son temps. Les romanistes du XIIIe siècle ne furent pas les ennemis du droit féodal ; ils surent le systématiser sans le dénaturer.

Souhaitons que M. de Tourtoulon nous donne sur Jacques de Révigny l'étude définitive que sa présente publication nous fait désirer.

P. F.

SCIENCES ET ARTS

Cempuis. Éducation intégrale. Coéducation des sexes, *d'après les documents officiels et les publications de l'établissement*, par GABRIEL GIROUD. Paris, Schleicher, 1900, in-8 de xx-394 p., avec 48 grav. — Prix : 10 fr.

M. Gabriel Giroud a tenté dans ce livre l'apologie de Cempuis, connu pendant quelque temps sous le nom de Porcherie de Cempuis ; ancien élève de la maison, le souci qui lui a dicté son livre part d'un bon naturel. Qu'il ait réussi dans son dessein, c'est une autre affaire, estimant bon ce que nous estimons mauvais, et avouant assez ingénument comme un mérite et presque comme une gloire, les pratiques et le système d'éducation qui soulevèrent contre Cempuis une tempête de récriminations sous laquelle on peut dire que, sinon la maison même, du moins l'œuvre de M. Robin a fini par sombrer. Et qu'on n'accuse pas les cléricaux de ce naufrage, car c'est le gouvernement lui-même, par la main de M. Leygues, alors ministre comme aujourd'hui, qui le jeta délibérément à l'eau.

M. Giroud raconte l'histoire, expose le système d'éducation de Cempuis, et s'efforce, à grands renforts de documents officiels, de le disculper de quelques-uns des reproches qui lui ont été faits.

Sur l'historique, qui ne parvient pas à rendre sympathiques les personnages qui présidèrent à la fondation de l'orphelinat, je ferai simplement une observation ; c'est que, bien que le fondateur, M. Prévost, ait stipulé dans son testament que l'orphelinat serait dirigé par un personnel laïque, on peut conclure, du fait qu'il avait fait construire une chapelle, qu'il ne voulait pourtant pas d'une éducation sans Dieu : donc, M. Robin, en transformant en ateliers la chapelle considérée par lui comme inutile, a un peu outrepassé, sinon tout à fait trahi la pensée du fondateur. En second lieu, M. Prévost avait bien destiné son orphelinat à recevoir des orphelins des deux sexes, mais il n'avait pas exigé qu'ils fussent élevés ensemble. Sur ces deux points donc, l'éducation sans Dieu et la coéducation des sexes, M. Robin a mis en œuvre ses propres théories, bien plutôt qu'exécuté les intentions de M. Prévost. M. Giroud, qui nous paraît un peu naïf, donne comme justification du système de coéducation des sexes, que la chose, après tout, n'a rien d'anormal, puisque dans les familles les frères et les sœurs sont élevés ensemble. Si la raison semble péremptoire à M. Giroud c'est qu'il n'est pas difficile. Outre la coéducation des sexes, il paraît qu'on pratiquait à Cempuis l'éducation intégrale. Allons, tant mieux, et

je suis persuadé qu'il a dû sortir de là de petits phénomènes. Mais je voudrais bien savoir ce qu'on entend par là.

Comme en beaucoup d'autres endroits, on donnait à Cempuis l'éducation physique, l'éducation organique, c'est-à-dire professionnelle, l'éducation intellectuelle, l'éducation morale. Dans tout cela rien de bien nouveau, et je ne vois pas qu'il y ait lieu de crier au miracle, je demande pardon à M. Giroud d'employer si mal à propos ce mot ultra-clérical. Je constate pourtant qu'à Cempuis l'éducation morale devait être médiocre, et je ne saisis pas très bien ce qu'elle pouvait être Je note qu'on y donnait une éducation morale nettement antichrétienne, ce qui me semble le contraire de l'éducation morale, du moins telle que l'entendent les peuples civilisés, et qu'on n'y avait guère plus de dévotion pour la patrie que pour le bon Dieu. De fait M. Robin était un internationaliste, et ce fut même le principal motif de sa révocation. Cela me paraît ressortir très nettement et du chapitre de l'éducation morale et de la déposition de M. Robin devant la commission d'enquête reproduite tout au long dans l'appendice pour l'édification des lecteurs. Et puis il y a la question de la moralité de certains maîtres de Cempuis, sur laquelle on aurait sans doute passé moins légèrement s'il s'était agi de maîtres congréganistes. Et enfin, il apparaît, par les réticences même de M. Robin, que ce n'est pas à tort qu'on l'a accusé d'avoir composé, sur les théories et les pratiques malthusiennes, un traité bien singulier pour un moralisateur de l'enfance.

On le voit, si favorable que ce livre soit à Cempuis et à l'œuvre de M. Robin, il ne laisse pas que d'être instructif, et j'engage nos lecteurs à le lire, ceux du moins que ces questions intéressent.

Notons en passant que M. Ferdinand Buisson, l'auteur du fameux discours patriotique que l'on sait, où il flagelle les trois livrées de si belle façon, se montra sympathique à M. Robin. Naturellement : les deux hommes étaient faits pour s'entendre. ÉDOUARD PONTAL.

La Géologie comparée, par STANISLAS MEUNIER. Paris, Alcan, in-8 de 296 p. (*Bibliothèque scientifique internationale*). — Prix : 6 fr.

La Géologie expérimentale, par STANISLAS MEUNIER. Paris, Alcan, 1899, in-8 de VIII-311 p. (*Bibliothèque scientifique internationale*). — Prix : 6 fr.

Ce que M. Stanislas Meunier appelle « géologie comparée », par opposition à la géologie proprement dite, c'est l'étude géologique des différents corps de notre système sidéral; chacun de ces corps, en effet, le soleil, les planètes, la lune, est susceptible de donner lieu à une géologie particulière, et de l'étude comparée de ces diverses géologies peut résulter, avec la connaissance moins incomplète de ces astres, celle de quelques-unes des grandes lois qui régissent l'univers et qui ne

sauraient être autrement dévoilées. C'est pourquoi M. Stanislas Meunier poursuit patiemment, depuis l'année 1867, ses études sur la géologie comparée « qui est, dit-il justement, à la géologie terrestre ce que l'anatomie comparée est à l'anatomie humaine » (p. 1). Après avoir comparé morphologiquement, puis géologiquement entre eux les membres du système solaire, il arrive à étudier l'évolution sidérale, c'est-à-dire les phases qu'un globe a traversées et celles qu'il lui reste à parcourir, puis, avec les météorites, ce qu'il appelle très heureusement la « paléontologie sidérale. » Sera-t-il possible d'aller plus loin que l'a fait M. Stanislas Meunier, et, comme il semble le penser (p. 289), d'en arriver à l'étude biologique de la géologie sidérale ? Nous en doutons fort, pour notre part, tout en reconnaissant que la chose n'est pas absolument impossible. Qu'elle le soit ou non, d'ailleurs, le volume consacré par M. Stanislas Meunier à *la Géologie comparée* n'en demeure pas moins un travail de puissant intérêt, qu'il faut le remercier d'avoir écrit ; nous ne lui ferons qu'un léger reproche : celui de ne pas assez soigner son style et d'en arriver parfois, pour cette raison, à quelques pages de distance, à des disparates regrettables. Pourquoi, par exemple, écrire (p. 150) qu'on a « *compté* jusqu'à 50.000 cratères » à la surface de la lune, quand on avouera un peu plus loin (p. 154) qu'on « n'*évalue* pas à moins de 50.000 » le nombre des cônes volcaniques se pressant de toutes parts sur la partie visible de notre satellite ?

— A certains égards, *la Géologie expérimentale* est une suite et un commentaire de *la Géologie comparée* ; dans ce dernier ouvrage, en effet, M. Stanislas Meunier a été amené à plusieurs reprises (Cf. p. 130-133, 154-157, 184-186, 281-282) à rapporter des expériences qu'il avait faites pour préciser certains points de ses études. Mais il ne s'est pas borné à tenter d'élucider par l'expérimentation certains problèmes très délicats de la science géologique ; justement persuadé que, dans de nombreuses directions, « l'observation seule est impuissante » (p. 5), il a entrepris d'appliquer la méthode géologique expérimentale aux problèmes les plus divers, et de « passer en revue, pour les rapprocher mutuellement, les résultats qu'on peut espérer de la méthode expérimentale dans les différents chapitres de la science » (p. VIII). C'est le résumé, la synthèse des constatations obtenues par des expérimentateurs inconscients ou par les observations systématiques instituées par ses prédécesseurs, enfin par lui-même, que M. Stanislas Meunier expose dans le volume intitulé : *La Géologie expérimentale*. Les phénomènes d'origine interne (dénudation, sédimentation) et ceux d'origine profonde (phénomènes chimiques et phénomènes mécaniques) y sont étudiés expérimentalement avec le plus grand soin et une remarquable ingéniosité. Sans aucun doute, de nombreuses questions demeurent encore irrésolues, mais les résultats déjà

obtenus font bien augurer de l'avenir et permettent d'espérer que de nombreux progrès seront encore réalisés, grâce aux moyens décisifs d'investigation de la géologie expérimentale. Est-ce à dire que tout sera expliqué par elle ? M. Stanislas Meunier semble le penser (voir sa Postface, p. 307) ; nous n'oserions, quant à nous, aller aussi loin et il nous suffit que la science doive à cette méthode un certain nombre de progrès pour que nous l'estimions bonne. C'est ce que nous faisons, en fermant le livre intéressant et très substantiel du savant professeur de géologie du Muséum d'histoire naturelle. H. F.

Anatomie et physiologie végétales *à l'usage des étudiants en sciences naturelles des Universités, des élèves à l'Institut agronomique, des écoles d'agriculture, etc.*, par Er. Belzung. Paris, Alcan, 1900, in-8 de 1320 p. avec 1700 grav. dans le texte. — Prix : 20 fr.

Le moindre vice des manuels, des petits traités élémentaires que l'on met entre les mains des étudiants, est qu'ils sont, de par leur brièveté même, incompréhensibles. Ils décrivent des formes, énoncent les phénomènes, formulent des conclusions ; mais les descriptions restent schématiques, les complexités organiques disparaissent et se réduisent en des abstractions quasi géométriques, les faits se suivent sans s'enchaîner, et les conclusions s'imposent à la façon d'axiomes qui n'ont pas besoin d'être démontrés. Ils supposent une connaissance préalable dont ils ne sont que les résumés aptes à aider les mémoires défaillantes, ou plutôt escomptent l'enseignement d'un professeur, et ses commentaires dont ils ne seront que les cadres plus ou moins bien proportionnés, plus ou moins solides. Tel n'est point le cas du livre de M. Belzung ; son ambition est plus haute. Il s'est proposé « de donner des principales questions d'anatomie et de physiologie végétales un exposé conforme à l'état présent de la science », d'écrire non pas un manuel, mais « un livre d'étude dans lequel le lecteur soit à même de trouver un fonds de connaissances qui lui permettent d'aborder avec fruit les ouvrages plus complets et surtout les travaux spéciaux. » Je dis tout de suite que l'auteur a atteint son but. L'étude de la cellule, de ses propriétés et de ses produits occupe la première partie de l'ouvrage. Les deux parties suivantes exposent l'histoire des tissus et des membres. Quelques bonnes pages consacrées à l'influence du milieu sur la plante n'ont que le défaut d'être un peu écourtées. Au contraire, les chapitres sur la croissance de la plante et la nutrition végétale sont traités avec ampleur. Ici prend place l'exposition des faits relatifs à la symbiose et au parasitisme. Les mouvements et l'irritabilité des végétaux forment l'objet de la septième partie. Quant à l'étude de la reproduction, du développement et de la fructification, elle a été mise au point, notamment en ce qui concerne

la naissance des gamètes et l'homologie de ces éléments générateurs des phanérogames avec ceux des plantes cryptogames. Dans la partie cryptogamique, il est surtout insisté sur les modes de reproduction et de développement, en vue des comparaisons qui demandent à être faites avec les plantes phanérogames. Les bactériacées y sont l'objet d'un développement spécial. La dixième partie est consacrée aux fermentations tant bactériennes que fongiques. Enfin les conclusions mettent en lumière l'unité du règne végétal.

Le principal mérite de ces sortes d'ouvrages réside dans la méthode et dans la clarté. M. Belzung a le don de grouper les faits et de les exposer avec précision et lucidité. Quiconque, ayant son livre, voudra savoir, pourra apprendre. Il y trouvera autre chose que le vain profit de se familiariser avec la terminologie d'une science nouvelle, sans avoir besoin, pour comprendre, de suivre les leçons d'un maître ou de consulter à chaque pas un traité plus complet. La multitude et l'exécution soignée des figures qui accompagnent le texte méritent aussi d'être louées : il n'y en a jamais trop.

Et comme il faut bien critiquer quelque chose, je signalerai certain petit hors-d'œuvre sur l'origine de la vie dans lequel l'auteur, par crainte de l'idée de création, risque à son tour la puérile hypothèse d'un bolide qui aurait apporté sur la terre les germes organiques d'une planète antérieure : ce qui ne fait que reculer la question.

LOUIS DENISE.

LITTÉRATURE

Essai sur la rhétorique grecque avant Aristote, par A. NAVARRE. Paris, Hachette, 1900, in-8 de XV-344 p. — Prix : 7 fr. 50.

L'auteur cite loyalement à sa première page les ouvrages classiques fort nombreux où son sujet se trouve traité : mais il se hâte d'ajouter que « la nouveauté de sa thèse réside surtout dans l'emploi continu et systématique de deux groupes de documents, savoir : la collection des plaidoyers attiques, et toute la série des traités de rhétorique postérieurs à Aristote. » Chez un Antiphon, un Lysias, un Isocrate, pratique et théorie étaient, en effet, étroitement liées : et, d'autre part, la tradition en ces matières a été si durable que certaines formules ou divisions encore adoptées aujourd'hui remontent au berceau même de l'art : ainsi c'est Gorgias qui a, le premier, enseigné la correspondance symétrique des membres de la phrase et leur égalité d'étendue, deux règles scrupuleusement observées par maint prosateur contemporain.

M. Navarre constate que, d'Homère à Hérodote, l'éloquence grecque n'a pas sensiblement progressé ; il fallait pour cela qu'un art nouveau intervînt, la dialectique : mais si cet art s'est fait attendre, combien son deve-

loppement a été rapide ! Le chapitre consacré à « l'éristique » n'est pas un des moins intéressants du volume. Mais les sophistes ont été en Grèce les rhéteurs par excellence, et la rhétorique s'est toujours ressentie de ce patronage fâcheux. Leur action a été profonde, et M. Navarre n'a pas dédaigné de soumettre à une enquête minutieuse les drames d'Eschyle et de Sophocle, dans le dessein d'établir que les figures gorgianiques composent la théorie même de leur style poétique.

Dans son livre, très complet d'ailleurs, une lacune m'a frappé : l'auteur a sans doute recueilli avec soin les passages de Platon où sont visés et cités des orateurs et des sophistes de ce temps ; mais dans le *Gorgias* et dans le *Phèdre* il y a sur la rhétorique tout un ensemble de vues profondes qu'il valait la peine de mettre en relief.

Mais où je suis en complet accord avec lui, c'est lorsque, dans sa *Conclusion*, il déplore que la rhétorique, par une étrange ironie, ait été bannie entièrement de la classe même qui, dans nos lycées, porte encore ce nom. Je n'irai pas jusqu'à dire qu'elle renferme à peu près tous les éléments d'une éducation littéraire » ; seulement je crois avec M. Navarre que l'ignorance de certaines règles se fait cruellement sentir chez tel et tel des orateurs politiques et judiciaires de l'heure présente.

C. Huit.

Les Romanciers anglais contemporains, par Y. Blaze de Bury. Paris, Perrin, 1900, in-12 de xxiii-245 p. — Prix : 3 fr. 50.

Les livres français n'abondent pas qui essayent de nous apporter quelques vues d'ensemble sur les littératures étrangères contemporaines. Il faut donc saluer celui-ci, encore qu'il ne soit pas des plus satisfaisants. On y trouve des renseignements assez nombreux et aussi quelques remarques générales, qui gagneraient d'ailleurs à être exprimés d'une façon plus simple et dans une langue moins alourdie de termes scientifiques ou prétendus tels. Une quinzaine d'écrivains sont passés en revue par l'auteur. Le choix en est bien arbitraire; plusieurs, qui sont de second ou de troisième ordre, occupent une place qu'on aimerait voir réservée à d'autres; certains, comme Mm Browning, n'ont guère de titre à figurer parmi les romanciers : n'appartient-elle pas du reste, comme aussi, à vrai dire, Mlle Broughton, à une génération antérieure? Les vrais maîtres sont, par contre, sacrifiés; tandis que Mme Oliphant, femme assurément estimable, mais assez médiocre auteur, est étudiée en cinquante pages, l'œuvre considérable de M. George Meredith est expédiée en huit; Stevenson n'est même pas mentionné; de Mme Humphry Ward, un seul roman, et non le meilleur, est brièvement analysé; de M. Kipling, une nouvelle unique! Avec ces omissions et d'autres pareilles, avec ce manque de proportion, on ne peut prendre ici une idée exacte de la fiction anglaise contemporaine. L'ouvrage est

plutôt, à vrai dire, une série d'articles inégaux et un peu disparates sur des œuvres de valeur très diverse ; ce n'est pas dire qu'il ne soit souvent intéressant. Signalons à l'auteur la régularité fâcheuse de certaines fautes d'impression (G. Elliot pour Eliot, Shreiner pour Schreiner, trescentiste pour trécentiste, etc.). A. BARBEAU.

P. S. — En rendant compte il y a quelques mois d'un opuscule de M. Molenaar, j'avais accusé l'auteur d'avoir par inadvertance attribué à Cloots un ouvrage de Barthélemy. M. Molenaar m'écrit que je l'ai mal compris et me demande de rectifier dans le *Polybiblion* ma remarque erronée. Fort bien, et voici acte de sa protestation. Mais n'y a-t-il pas de sa faute ? Comment deviner, sans note ni explication préalable, que par « Voyages d'Anacharsis » (*Anacharsis' Travels*), c'est un ouvrage de Cloots qu'il juge désigné (lequel ? ce titre, à ma connaissance, n'appartient ni ne convient à aucun). Je persiste d'ailleurs à croire que dans les deux fragments qu'il cite de Burns, c'est bien du roman de Barthélemy qu'il est question, et de rien d'autre. A. B.

HISTOIRE

Études sur l'antiquité grecque, par HENRI WEIL. Paris, Hachette, 1900, in-12 de 328 p. — Prix : 3 fr. 50.

La verte vieillesse de M. Weil est un modèle d'activité toujours féconde. Le savant critique se repose de ses publications de longue haleine en recueillant et en revisant quelques-uns des nombreux articles tombés de sa plume. Érudit aussi laborieux et aussi universel que peut l'être un Allemand, il a acquis, à la suite de son long séjour parmi nous, le tour d'esprit agréable et ample qui est un des traits distinctifs du génie français. Quelque sujet qu'il traite, — qu'il prenne la défense de certains vers suspectés à tort dans *Antigone*, — qu'il décrive l'effarement des Athéniens au moment du procès des Hermocopides, — qu'à propos d'une nouvelle édition de Démosthène il nous initie aux méprises et aux distractions des copistes, — qu'au sortir de la lecture de l'*Iliade* il étudie le droit des gens dans la vieille Grèce, — que Dion Chrysostome lui offre l'occasion d'apprécier les destinées de l'éloquence au temps des empereurs, — qu'il institue, pour expliquer à sa manière le mot de *poète*, une dissertation étymologique des plus ingénieuses, — c'est chose rare qu'on ne le lise pas avec autant d'agrément que de profit. Il commente avec la même aisance un texte juridique qu'une allusion mythologique, et l'histoire des idées lui est aussi familière que celle des textes.

Nous en avons ici des preuves indiscutables. Dans son mémoire sur l'*Éducation athénienne*, après avoir félicité M. P. Girard de s'être inspiré

si habilement des monuments figurés, où les jeux et les ébats des enfants sont représentés avec une vérité aussi naïve que leurs travaux à l'école, M. Weil constate à son tour combien nous sommes portés à exagérer l'influence de l'État sur l'éducation chez les anciens, et (sans doute sous le coup de la mauvaise humeur que lui cause certaine pédagogie contemporaine) il nous montre dans « l'athlétisme » un réel danger pour l'éducation physique.

Il arrive même à notre auteur de s'aventurer jusque sur le terrain philosophique, et, ici encore, nous le voyons faire preuve d'une véritable sagacité. L'article intitulé : *Les Premiers Penseurs grecs* contient des remarques de détail fort intéressantes; il en est sur lesquelles des réserves seraient possibles, mais dans le différend entre M. Weil et M. Gomperz au sujet de l'interprétation à donner à l'adage célèbre de Protagoras : « L'homme est la mesure de toutes choses », c'est pour moi le premier qui a raison. — Si je me refuse à admettre que « le culte général des âmes ne soit qu'une extension du culte des héros », je crois en revanche que M. Weil a vu juste en ce qui touche l'influence exercée par les traditions populaires de l'Égypte sur les sectes orphiques et pythagoriciennes d'une part, et de l'autre sur les mystères d'Éleusis. Enfin je tiens à dire combien j'aime à l'entendre parler, avec autant de sympathie que de pénétration, de ces beaux mythes platoniciens sur l'au-delà, traités avec un si profond dédain par des penseurs uniquement dialectiques du genre de M. Couturat.

C. Huit.

La Vie publique et privée des Grecs et des Romains. Album contenant plus de 890 gravures, plans, vues, restaurations d'édifices, reproductions de sites classiques et de monuments figures (vases peints, bas-reliefs, peintures, mosaïques, monnaies, pierres gravées, statues, etc.), avec des sommaires et des légendes explicatives par Gustave Fougères. 2e éd., Paris, Hachette, 1900, in-folio de 116 p. — Prix : 12 fr.

Cette seconde édition d'un utile ouvrage rencontrera, comme la première, un accueil favorable auprès des professeurs et des élèves de l'enseignement classique et même de l'École des beaux-arts. L'auteur a groupé en quinze chapitres toutes les illustrations mises à sa disposition, et il a donné à ces divisions les rubriques suivantes : Le pays ; les civilisations primitives ; la ville ; la maison et le mobilier ; la vie privée ; l'éducation ; les jeux ; le théâtre ; la guerre ; la marine ; la politique ; le travail ; la religion ; le mariage ; la mort. Les figures de l'album sont empruntées, pour la grande majorité, aux ouvrages suivants : *Histoire de l'art dans l'Antiquité* ; *Histoire des Grecs* ; *Histoire des Romains* ; *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines.* Cette manière de procéder a permis de réunir près de 900 figures ; mais l'aspect général de l'album s'en ressent un peu, car ces figures sont dûes à des mains

et à des procédés très différents. Je déplore qu'on n'ait pas fait la part plus large aux reproductions directes, car bon nombre de dessins sont sortis de mains habiles, mais souvent peu fidèles. M. Fougères a cependant senti la nécessité des reproductions très exactes, car un certain nombre de monuments récemment découverts (fig. 254, 257, trésor de Bosco-Reale ; 266, statue archaïque ; 377, l'Aurige de Delphes, etc.,) sont reproduits directement d'après des photographies. Il semble qu'on aurait aimé à trouver un court aperçu de l'histoire de l'art, d'autant plus utile que l'élève, perdu au milieu de divisions factices, voulues par le titre de l'album, n'arrivera que fort difficilement à saisir le développement de l'art antique. M. Fougères se félicite d'avoir supprimé le chapitre *Iconographie* qui existait dans la première édition. Même incomplet ce chapitre était appelé à rendre service, et, il faut plutôt regretter sa disparition. On aurait aimé à voir, dans le chapitre *Jeux*, la superbe statue de pugiliste du musée des Thermes de Dioclétien. Il faudrait reviser légèrement la distribution des gravures ; ainsi la fig. 821, (bétyle), classée dans la *religion romaine*, devrait être rapprochée du galet d'Antibes (fig. 754, classée dans la *religion grecque*). Si l'on indique que la fig. 514 est la statue de Pyrrhus, conservée au Musée du Capitole, il serait logique de dire aussi que les bronzes de Siris, (n° 512) sont conservée au British Museum. Il ne faut pas présenter la figure 462 comme une tessère théâtrale, car les recherches de M. Huelsen font croire plutôt à un pion de jeu. Il est fâcheux d'associer sous le n° 658, deux clichés représentant la face d'un décadrachme archaïque d'Athènes et le revers d'un tétradrachme postérieur à Alexandre le Grand. Il faudrait éviter aussi des fautes d'impression comme celle qui existe dans la légende du n° 804. Mais toutes ces vétilles disparaîtront dans la troisième édition que nous souhaitons prochaine.

A. DE BARTHÉLEMY.

Julien l'Apostat, par PAUL ALLARD. T. I. Paris, Lecoffre, 1900, in-8 de IV-502 p. — Prix : 7 fr. 50.

La grande *Histoire des persécutions* de M. Paul Allard appelait une conclusion. Après la persécution violente et avouée, la persécution hypocrite, et dissimulée alors même qu'elle se fait cruelle : Julien après Dioclétien. Le présent volume ne conduit encore l'histoire de Julien que jusqu'au moment de sa rupture avec Constance. C'est que la première partie en est tout entière occupée par une sorte de longue introduction sur la situation religieuse et sociale de l'Empire romain durant la première moitié du IVe siècle. Ce qui concerne la politique religieuse de Constantin et de ses fils et l'évolution interne du paganisme était assurément indispensable pour comprendre la réaction qu'inaugura Julien et connaître les influences sous lesquelles se for-

mèrent ses idées. Si quelque autre chapitre sur l'aristocratie, la classe moyenne, les esclaves, semblait se rattacher au sujet par un lien moins étroit, personne ne songerait à s'en plaindre, tant M. Allard excelle à rajeunir l'exposé de questions que lui-même a traitées ailleurs avec tant de compétence. La deuxième partie de l'ouvrage offre une étude très pénétrante de la jeunesse de Julien, de son éducation, de l'évolution qui le conduisit à une apostasie secrète ; puis un tableau très neuf et très clair de son gouvernement et de ses campagnes dans les Gaules, la plus brillante période de sa vie et la seule qui mérite des louanges sans réserves. Puisse M. Allard ne pas nous faire attendre trop longtemps le deuxième volume, où il doit retracer la tentative religieuse qui a valu au nom de Julien sa fâcheuse célébrité ! J.

L'Empire libéral. *Études, récits, souvenirs*, par ÉMILE OLLIVIER. T. V. *L'Inauguration de l'Empire libéral. Le Roi Guillaume.* Paris, Garnier, 1900, in-12 de 642 p. — Prix : 3 fr. 50.

Le sous-titre n'en dit pas assez et le volume dont il va être question contient d'autres choses encore que « l'inauguration de l'Empire libéral » ou les débuts de la politique européenne du roi Guillaume de Prusse. Mais, à énumérer seulement les points principaux de ce tome Ve, la première page n'eut peut-être pas suffi, tant les matières traitées sont diverses et abondantes.

Et c'est sans doute là le côté faible de l'ordonnance de l'ouvrage. Sans nous donner à proprement parler des « Mémoires » (ils présenteraient un caractère plus personnel et plus intime) ; sans écrire une « Histoire du second Empire » (elle offrirait moins de réminiscences particulières, elle garderait un ton moins individuel), M. Émile Ollivier a adopté, peut-être à son insu, et dominé par la difficulté, une méthode qui tient des deux procédés. Il a été mêlé de trop près aux événements qu'il raconte pour leur enlever cette teinte accentuée du récit d'un témoin, d'un acteur ; il veut trop expliquer la marche générale des faits pour ne pas dire son mot, souvent très long, de choses, fort importantes d'ailleurs, mais à la marche desquelles il n'a pris aucune part. Et c'est en quoi sans doute il n'a pas toujours raison. Car il lui faut sans cesse couper son récit, alterner ses études, et faire un effort visible à chaque occasion pour trouver cette liaison que sa position, pas plus que les circonstances, n'amènent et ne commandent. Je vois là un défaut de composition expliqué par les débuts de l'ouvrage : l'auteur avait fait précéder ses souvenirs d'une haute vue d'ensemble sur la politique européenne, et il a gardé l'habitude de traiter par de larges tableaux tous ses récits, même quand l'heure était venue de se borner à nous dire et son rôle et son action. J'ai peut-être tort d'adresser ce reproche à qui n'a rien fait pour éviter de marcher ainsi fièrement

au milieu du chemin ; mais j'estime que la pente était dangereuse, et j'aurais préféré entendre chez l'auteur une voix plus discrète, plus personnelle : elle eut gardé une inappréciable saveur.

Ce n'est pas que cette note personnelle soit absente : ne fut-ce que dans l'habile paradoxe qui veut que « l'Empire libéral » ait été « en germe dans la constitution de 1852 » (p. 86). Il y a là un plaidoyer fort adroit, fort sincère, et en fin de compte très soutenable sur l'évolution politique de M. Ollivier et ces honorables causes qui l'ont conduit, fortifié, soutenu (p. 104-108-109). Elles offrent un attrait très vif, ces réminiscences, parce qu'elles sont une étude d'âme ; l'amour du pays, le sentiment du zèle patriotique, l'ambition justifiée du talent qui ne s'ignore pas ne présentent point des situations moins complexes, des péripéties moins émouvantes, des luttes moins ardentes que la passion d'un cœur amoureux ou la recherche enfiévrée de la fortune.

Que l'on puisse changer de route avec ses amis d'autrefois, sans leur tourner le dos, c'est un problème encore à résoudre ; que sous la dernière poignée de main, on se sente par le coup d'ongle de l'émotion, de la colère ou de la nervosité tout au moins, ce serait bien peu humain. Ainsi donc, quand le plus intelligent des *Cinq* fausse compagnie aux quatre autres, il ne les quitte pas sans une pointe d'embarras qui se plaît à se fondre en ironie. Les croquis sont lestes, d'une désinvolture assez hautaine et les coups d'épingle percent beaucoup de baudruche. Jules Favre en sort le plus dégonflé ; mais quel homme d'honneur et quel homme de tact ennemi de la phrase viendrait aujourd'hui défendre Jules Favre ? Tous ces petits portraits sont méprisants, élégants, charmants. Dois-je avouer que j'y ai pris beaucoup de plaisir ?

Le même attrait qui conduisit M. Ollivier à devenir le ministre de l'Empereur autant que de l'Empire (et je vois là l'éloge le plus raffiné pour le Souverain), ce même attrait le porte à placer avant tout mérite le mérite de Napoléon III ; les qualités des autres hommes politiques s'accentuent en proportion qu'ils se rapprochent de ce modèle. M. de Morny, non sans de bonnes raisons, nous est présenté avec une sympathie très vive ; le prince Napoléon trouverait grâce à nos yeux, et on nous apporte la preuve écrite qu'il n'était point athée. Cette démonstration peut laisser froid, et si la Providence veut sauver la société de la sottise des hommes, elle n'ira pas chercher sans doute, pour cette grande œuvre, les sectateurs du Dieu des bonnes gens.

Tout lecteur impartial notera comme fort agréables quelques anecdotes sur M. Thiers, les jolis croquis — à la pointe sèche, — des « auditeurs au Corps législatif », Gambetta, Ferry, Hérold, Floquet (p. 46); une lettre de Lamartine à Persigny (p. 112) : un mot profond de Guizot (p. 176) ; un pastel, infiniment flatté, de George Sand (p. 35).

Je voudrais m'arrêter là; mais par malheur M. Émile Ollivier a conservé du Palais les habitudes du barreau : pour défendre le client qui l'est venu trouver, il ne craint pas de peindre l'adversaire sous les plus noires couleurs. Sa « partie » non seulement n'a commis aucun délit, mais elle possède toutes les vertus. C'est son cas dans l'affaire du Mexique : il plaide pour Juarez ; dès lors le tyran, le banqueroutier, le pillard, le voleur de biens d'église et en fin de compte l'assassin devient l'homme privé le plus juste, l'homme public le plus intègre, « la personnification de la loi. » *Maître* Ollivier est tout à fait dans son rôle ; si j'étais le ministère public je riposterais, si j'étais juré je condamnerais ; simple auditeur, j'admire la plaidoirie mais, pour l'amour de la justice, je m'en vais attristé.

D'autres restrictions pourraient aussi être avantageusement présentées sur diverses appréciations très sévères contre le cardinal Pie, et contre la résistance si correcte, si platonique, hélas! et si grosse des conséquences actuelles chez les catholiques de 1860. La « question romaine » continue à dominer la politique de Napoléon III; elle est exposée parfois avec personnalité, toujours avec intérêt et déférence. Enfin, pour clore ces aperçus si divers, à Paris, en Italie, en Amérique, à l'horizon se dresse la silhouette formidable et déjà tragique de Bismarck. On devine qu'un corps à corps s'engagera bientôt entre ce champion de la brutalité protestante et notre chère patrie façonnée des mains de l'Église catholique. Et on attend les pages qui relateront ce duel, avec une impatience égale à l'intérêt qui a jusqu'ici soutenu le récit de M. Émile Ollivier. GEOFFROY DE GRANDMAISON.

Histoire de l'église Saint-Sulpice, par CHARLES HAMEL. Paris, Lecoffre, 1900, in-8 de III-506 p. — Prix : 7 fr. 50.

L'auteur publie, dans cet intéressant volume, les « annales de cette église, célèbre dans la chrétienté entière », et expose en même temps les diverses phases de sa construction qui se prolongea durant un siècle et demi environ, ainsi que les faits mémorables dont elle a été le théâtre depuis ses origines jusqu'à l'époque contemporaine.

Cette histoire est celle aussi des curés, presque tous sulpiciens, qui, à partir de M. Olier, ont dirigé la paroisse. M. Hamel s'y est surtout préoccupé de détacher « la figure admirable et trop peu connue de M. Olier, dans la vie duquel éclate le surnaturel à chaque instant. » Il touche donc au berceau et au développement de l'illustre compagnie de prêtres fondée par M. Olier, à la création du séminaire de Saint-Sulpice et à la restauration de la paroisse placée sous ce vocable, alors boulevard du jansénisme et centre de débauche.

Cette publication revêt un singulier caractère d'opportunité, parais-

sant à l'heure où la cause de la béatification du saint fondateur est introduite en cour de Rome. Il régénéra ce quartier de Paris par l'œuvre des catéchismes auxquels ses successeurs, comme lui-même, n'ont cessé d'attacher une extrême importance. Il voulait que chacun des membres de la Société sulpicienne naissante « se contentât, suivant le désir de l'apôtre, de la nourriture et du vêtement... ; il ne se lassait point de leur répéter qu'on travaille trop pour enrichir les communautés et pas assez pour les sanctifier, et qu'ainsi on les ruine en voulant les établir » (p. 68).

M. Hamel défend M. Olier de toute tache de jansénisme (p. 97-98).

Actuellement l'œuvre des séminaires, œuvre de prédilection du vénéré curé, compte vingt-huit grands séminaires, dont vingt-quatre en France, quatre aux États-Unis, et les séminaires des Instituts catholiques de Paris, Lyon, Angers, Toulouse, de l'Université de Washington.

Un chapitre particulièrement et tristement intéressant est le XIIIe : *L'Église Saint-Sulpice pendant la Révolution ; ses deux curés constitutionnels* (*1791-1802*). Il nous apprend que cette église devint le temple du culte de la Raison, et que la fête de la déesse y fut célébrée le 15 frimaire an III (6 décembre 1793). Après le décret concernant le culte de l'Être suprême, Saint-Sulpice prit le titre de « Temple de l'Être suprême. » Enfin, durant le culte de la Théophilantropie, cette église s'appela le « Temple de la Victoire. » Le second concile national des évêques constitutionnels y tint ses réunions particulières.

Le chapitre XVIII a pour objet les finances, et certes personne ne pouvait être mieux qualifié pour cette besogne que M. Hamel, le zélé et compétent trésorier de la fabrique de Saint-Sulpice. Il divise l'histoire financière en sept périodes dont la première commence en 1645 et la dernière finit avec le XIXe siècle. Cette dernière s'occupe spécialement des désastres occasionnés à l'église par le bombardement de 1870 et l'explosion de la poudrière du Luxembourg.

Le dix-neuvième chapitre a trait aux beaux-arts : l'architecture, la sculpture, la peinture, la musique, notamment le grand orgue proclamé l'orgue-type et le premier du monde. A ce chapitre se rattache une notice sur la vie et les œuvres des différents organistes de Saint-Sulpice. Ces deux chapitres nous paraissent la partie la plus neuve de l'ouvrage. Chemin faisant, nous remarquons, fait exceptionnel, une erreur typographique : (p. 100) on lit l'an 1852, évidemment pour 1652. L'histoire des œuvres paroissiales nous semble un peu trop disséminée dans le livre.

Ce qui n'empêche pas que cette histoire de Saint-Sulpice, — où sont mis en œuvre quantité de documents analysés ou reproduits, groupés dans les *Remarques historiques sur l'église Saint-Sulpice*, de Simon de

Doncourt, ou les Études de Nau sur les archives de cette même église, — est une monographie paroissiale comme il serait souhaitable que les églises de Paris en possèdent toutes. C'est également une bonne contribution aux Annales de la congrégation sulpicienne. On la ferme avec cette conviction de Fénélon : « Il n'y a rien au monde de plus apostolique, ni de plus vénérable que la Compagnie de Saint-Sulpice. »

LOUIS ROBERT.

Metz. Documents généalogiques, *d'après les registres des paroisses*, par l'abbé POIRIER. Paris, Lamulle et Poisson, 1899, in-4 de XI-685 p. — Prix : 20 fr.

On ne s'est jamais autant occupé de généalogies et de blasons que depuis que nous sommes dans un état démocratique. Il n'est pas jusqu'au Président de la République, M. Loubet, lui-même, qui n'ait été gratifié d'un joli écusson (voir *Intermédiaire*, tome XLI). Ce désir exagéré de trouver des ancêtres a favorisé l'éclosion d'une énorme quantité de livres où, suivant l'expression de l'un des souscripteurs de M. l'abbé Poirier, on pratique l'horticulture généalogique avec l'application de l'art de la greffe quand il ne s'agit pas des phénomènes de la génération spontanée.

Bien différent de ces ouvrages où trop souvent domine l'imagination, le livre de notre auteur a pour base les sources les plus authentiques : les registres des paroisses de Metz formant, avant la Révolution, l'état civil de l'année 1561 à l'année 1792. On a ainsi d'irrécusables preuves dont il est impossible de contester la vérité : baptêmes, mariages, décès, abjurations. Ce ne sont pas seulement les familles indigènes qui y trouveront les plus utiles renseignements, bien d'autres amenées dans le Pays messin par les hasards de la vie militaire et de différentes carrières y rencontreront des indications précieuses complétées encore par le nom des parrains et des marraines pour les baptêmes, le nom des témoins et des assistants aux mariages.

M. l'abbé Poirier, en tête de son travail, indique soigneusement l'état actuel de tous les documents consultés, de façon que chacun soit à même de vérifier ses allégations, de rectifier aux sources les erreurs qui auraient pu se glisser dans un ouvrage aussi considérable. Il ne s'arrête pas à tous les éléments que les registres fournissent à l'histoire militaire, à l'histoire civile et à la statistique, il veut seulement recueillir l'écho de quelques événements appartenant à l'histoire générale, comme la mort du roi de France Charles IX, le mariage de Henri IV, la mention de l'assassinat de ce roi avec cette réflexion typique d'un greffier : « Ce fut un vendredi. » Les registres de la paroisse Saint-Eucaire offrent aux années 1635 à 1639 des pages véritablement lugubres : on est en pleine guerre de Trente ans et en pleine épidémie,

suite de cette guerre, ce qui explique l'extrême abondance nécrologique. Le passage le plus intéressant des registres de la paroisse Saint-Victor est le récit de la maladie de Louis XV, à Metz, véritable document historique. Les registres de l'Église réformée ont été aussi soigneusement compulsés : ils commencent au 26 avril 1561 et finissent au 27 octobre 1685, quelques jours avant la révocation de l'édit de Nantes. Nous appelons particulièrement l'attention de nos lecteurs sur la situation de la ville de Metz après l'occcupation française en 1552. L'auteur nous apprend les transformations qui s'opérèrent alors, il nous dit quel fut le mécanisme des anciennes institutions progressivement et savamment modifiées. Tous ces changements n'altérèrent pas, paraît-il, le dévouement des nouveaux sujets du roi de France. Il serait intéressant d'expliquer pourquoi et comment, si peu de mois après l'entrée des troupes de Henri II et le serment prêté à ce roi, la ville de Metz se montra assez française pour que ses habitants, sous les ordres du duc de Guise, repoussassent les attaques de Charles-Quint avec un héroïsme dont les historiens ont donné les glorieux détails. Après avoir parlé dans cette introduction des changements survenus, M. l'abbé Poirier étudie la situation faite aux membres des diverses classes sur lesquelles il a réuni tant de renseignements. « La noblesse, l'armée, la magistrature, la haute bourgeoisie, le clergé, tels sont, dit-il, les éléments de la société messine que nous essayons de faire revivre dans cet ouvrage. » (p. 4.)

Ce livre a reçu l'accueil qu'il mérite. A peine annoncé, son titre seul attira de nombreux souscripteurs, l'Académie de Metz a, dès son apparition, couronné l'auteur auquel, un peu plus tard, l'Académie des inscriptions et belles lettres a décerné une part du prix Prost. Il serait bien à désirer qu'un travail du même genre se produisît dans toutes les villes. Les résultats en seraient certainement très heureux au point de vue même de l'histoire générale. M. l'abbé Poirier a donné là un excellent exemple ; nous voudrions lui souhaiter beaucoup d'imitateurs.

TH. DE P.

Geschichte des deutschen Volkes vom dreizehnten Jahrhundert bis zum Ausgang des Mittelalters, von EMIL MICHAEL, S. J. Zweiter Band. *Religiös-sittliche Zustände, Erziehung und Unterricht während des dreizehnten Jahrhunderts.* Erste bis dritte Auflage. Freiburg-im-Breisgau, Herder, 1899, in-8 de XXXI-450 p.

Kritick und Antikritik in Sachen meiner Geschichte des deutschen Volkes..., erstes Heft. Der Wiener Geschichtsprofessor Redlich, von E. MICHAEL. Freiburg im Breisgau, 1899, in-8 de 34 p.

Nous avons annoncé en son temps le premier volume de ce remarquable ouvrage (*Polybiblion*, t. LXXXIII, p. 72-74) et nous avons dit tout

le bien que nous en pensions. Le second volume ne le cède au précédent ni en intérêt ni en valeur. On y trouvera les mêmes qualités de composition, la même conscience dans la recherche, la même habileté dans la mise en œuvre. La matière, très riche et très variée, de ce volume, est répartie en six grands chapitres, dont il suffira d'indiquer les sujets particuliers pour donner une idée de l'ensemble.

Tout d'abord le Clergé séculier (chapitre I). Bien des abus s'y sont introduits ; mais il compte cependant plus d'un homme vraiment remarquable, et une grande figure semble le dominer tout entier, celle d'Engelbert I, archevêque de Cologne, ce prélat dont on a dit, avec une pointe d'exagération peut-être, qu'il était « le plus bel ornement de son temps », et dont la vie si remplie devait se terminer d'une façon si dramatique.

Il y avait plus de mérites et plus de vertus dans les ordres religieux (chapitre II) : si quelques-uns, comme celui de saint Benoît, étaient plus ou moins déchus de leur ancienne splendeur, et appelaient vainement une réforme régénératrice, d'autres, comme celui de Cîteaux, étaient encore en pleine vigueur, ou, comme ceux de saint François et de saint Dominique, en pleine jeunesse, et doués d'une force d'expansion extraordinaire ; c'est un récit bien attachant que celui des commencements des Frères Mineurs en Allemagne ; leurs débuts furent singulièrement difficiles ; mais combien rapide fut un peu plus tard leur diffusion !

Vient ensuite un important chapitre d'histoire littéraire, celui qui traite de la Prédication (chapitre III), l'un des plus étendus et des plus soignés du volume. L'auteur y a tiré un parti excellent du précieux traité *De Eruditione praedicatorum*, de Humbert de Romans, et des divers recueils de sermons conservés dans les bibliothèques d'Allemagne, et en partie au moins publiés. Des œuvres anonymes du « prédicateur de la Forêt-Noire » et du « prédicateur du haut Rhin », de l'œuvre bien plus considérable du franciscain Berthold de Regensburg ou de Ratisbonne, — à qui il ne consacre pas moins de trente-cinq pages, — le P. Michael a su dégager un aperçu général de la chaire allemande au XIIIe siècle, que l'on pourra mettre en parallèle avec le tableau qu'a donné jadis Lecoy de la Marche de la chaire française à la même époque.

Foi et Charité, *Glauben und Lieben*, tel est le titre du quatrième chapitre. Après avoir énuméré les grandes œuvres qu'avait alors suscitées la charité et indiqué l'organisation des hôpitaux, principalement dans l'ordre du Saint-Esprit, l'auteur arrive à parler des héros et héroïnes de la foi dans l'Allemagne du XIIIe siècle ; sainte Élisabeth et sainte Hedwige arrêtent particulièrement son attention. Mais les plus nobles sentiments se pervertissent ; même le sentiment religieux, qui, dégé-

néré, exaspéré, donna lieu à des manifestations extravagantes, comme celles des flagellants d'Italie et d'Allemagne. Ils confinent à l'hérésie.

C'est l'hérésie qui fait l'objet du cinquième chapitre, ou plutôt les innombrables sectes qui pullulent alors en Allemagne comme en France. Le P. Michael les passe rapidement en revue, et les caractérise avec précision. La répression fut des plus énergiques ; elle s'incarna, en Allemagne, dans le tout-puissant, impitoyable et peu scrupuleux Conrad de Marbourg, cet inquisiteur si redouté, dont l'activité était sans bornes, et dont la mort tragique eut un énorme retentissement : le pape Grégoire IX et lui remplissent à eux seuls presque toute cette partie du livre.

Enfin, l'Éducation et l'Enseignement. Dans ce sixième et dernier chapitre, qui s'ouvre par un heureux choix de témoignages des contemporains, Vincent de Beauvais, Engelbert d'Admont, surtout Berthold de Ratisbonne, sur l'éducation du temps, deux parties sont à distinguer : un tableau général de l'enseignement, de son organisation, de la vie scolaire (qui certes était loin d'être douce), et une revue des principales écoles qui florissaient alors dans toute l'Allemagne. On trouvera ramassées ici, en quelques pages, quantité de notions dispersées dans un grand nombre de monographies diverses ; et c'est l'abondance de ces renseignements sur les écoles des provinces allemandes les plus éloignées et les plus différentes, qui donne tout son prix à ce chapitre, l'un des plus neufs de l'ouvrage.

Les deux volumes publiés jusqu'à ce jour témoignent amplement que le P. Michael n'est pas inférieur à la tâche si belle, mais si périlleuse, qu'il s'est imposée, de donner, pour les derniers siècles du moyen âge, comme un pendant au grand travail de Johannes Janssen. Il est encore loin du terme qu'il s'est fixé. Sans parler encore de XIVe siècle, un volume au moins sera nécessaire pour l'achèvement de cette vaste enquête sur la civilisation allemande pendant le XIIIe ; est-il besoin de dire que ce nouveau volume n'est pas attendu moins impatiemment que ne l'a été celui-ci, par tous ceux qui s'intéressent à l'avancement de cette belle publication ?

— On sait combien de polémiques a soulevées la grande Histoire du peuple allemand de J. Janssen. Que celle du P. Michael, conçue dans le même esprit, ait pareillement donné lieu à une petite guerre de plume, personne ne s'en étonnera. Nous ne voulons pas intervenir dans le débat, mais signaler seulement aux lecteurs de cette Revue une brochure du savant professeur d'Innsbrück, en réponse à un article de M. Oswald Redlich paru en 1899 dans les *Mittheilungen des Instituts für österreichische Geschichtsforschung*. ; L. Auvray.

Soldats, poètes et tribuns. *Petits Mémoires du XIXe siècle*, par PHILIBERT AUDEBRAND. Paris, Calmann Lévy, 1899, in-8 de 317 p. — Prix : 3 fr. 50.

Ce volume est la réunion de quelques articles de revue historiques, politiques, anecdotiques et humoristiques sur des sujets divers, écrit avec verve et esprit, mais non exempt, on nous permettra de le dire, de quelques négligences de style et de composition. Ces pages ont été écrites très vite. Elles se lisent de même avec plaisir et facilité, mais non sans profit pour qui s'intéresse à la politique et à l'histoire. L'anecdote a toujours sa saveur et souvent son utilité. En voici les sujets : *Le Souper de Beaucaire* où, d'après Michelet, un soir de septembre 1793, le lieutenant Bonaparte terrorisa la table d'hôte de l'auberge du Coq d'Or par une violente sortie en faveur de la Convention nationale qui, en l'envoyant au siège de Toulon, faisait miroiter à ses yeux les séductions de l'éternel Veau d'or militaire : l'avancement ; — *Une Ode proscrite : la Napoléone*, de Charles Nodier, qui valut à son auteur d'être emprisonné, puis proscrit et traqué de 1804 à 1814 ; — *La Chanson du général de la Salle : la Petite Fanchon* qui fut si populaire parmi les grognards de la Grande Armée ; — *L'Homme au camélia :* Lautour-Mézeray le brillant viveur de 1831, l'ami d'Émile de Girardin, qui mourut préfet d'Alger ; — *Un Satiriste d'il y a soixante ans :* Édouard Ourliac ; — *Les Bals d'Armand Marrast,* le marquis de la République de 1848, qui déjà faisait du Palais Bourbon le refuge de l'élégance et du bon ton, généralement proscrits, sous la République, des autres palais officiels ; — *Proudhon et l'écuyère de l'hippodrome,* étude intéressante sur le grand socialiste de 1848 que ses successeurs doivent trouver bien vieux jeu dans son intransigeante austérité ; — *Henry Murger* enfin, qui est presque encore de l'actualité puisqu'on a dernièrement inauguré son buste dans le jardin du Luxembourg.

EUGÈNE GODEFROY.

BULLETIN

La Justice sociale, par F. DUGAST. Paris, Giard et Brière, 1900, in-18 de 71 p. — Prix : 0 fr. 75.

Cet opuscule, qui fait partie d'une série d'ouvrages du même auteur portant le titre d'*Études sociales* est une critique malheureusement trop juste de l'organisation et du personnel de la justice en France. L'auteur relève avec vivacité et éloquence les scandales judiciaires qui ont déshonoré nos prétoires, la servilité de la magistrature de la troisième République et son déplorable recrutement. Professeur de philosophie, il était naturel qu'il s'élevât jusqu'aux considérations les plus hautes sur la justice sociale. L'infirmité de notre justice n'en apparaît qu'avec une plus désolante évidence. Nous ne saurions cependant nous associer à sa conclusion. M. Dugast pense que la moralité de la justice se relèverait si les magistrats

étaient nommés par l'élection populaire, comme à Athènes, dit-il. Les citoyens, selon lui, sont trop intéressés à avoir de bons juges pour ne pas les choisir parmi les plus intègres. M. Dugast se rencontre dans sa conclusion avec une école qui n'admettrait certainement pas la condamnation dont il flétrit les magistrats serviteurs de la haute finance juive et tortionnaires de vénérables religieux livrés à leur haine anticléricale par d'infâmes calommies. Il nous semble impossible de le suivre dans cette voie. L'élection donne de trop déplorables résultats pour la désignation du personnel politique pour qu'on puisse espérer qu'elle en donnerait de meilleurs en matière judiciaire. Combien de Homais deviendraient juges de paix par la grâce des loges maçonniques de nos chefs-lieux de canton, et combien de sous-vétérinaires encombreraient nos cours d'appel si le suffrage universel, asservi comme il l'est, était appelé à les désigner ! On a essayé du système il y a cent ans, et ce fut la suppression de toute justice. M. Dugast est-il bien sûr qu'il y eût une justice dans cette brillante république d'Athènes qui se livra si gaiement à Philippe de Macédoine ?

EUGÈNE GODEFROY.

L'Infanzia di Gesù, *poemetto provenzale del secolo XIV, ristampato et corredato di una nota critica e di un glossario*, dal prof. GIORGIO ROSSI. Bologna, Zanichelli, 1899, in-8 de IV-107 p.

L'Enfance du Christ est un poème provençal, tiré des Évangiles apocryphes ; il fut imprimé pour la première fois par Bartsch dans les Publications de la Société littéraire de Stuttgart, en 1856. M. G. Rossi réimprime le manuscrit de Paris dont s'était déjà servi Bartsch, pour l'enseignement des langues romanes dans l'Université de Bologne. De nouveaux manuscrits ont été signalés depuis 1856 : un ms. Ashburnham, maintenant à la Laurentienne et un ms. à la Bibliothèque nationale de Naples ; enfin un ms. dont Raynouard s'est servi et qui semble perdu. On trouve ici un long fragment du ms. de la Laurentienne, publié par M. Rossi, afin de montrer dit-il, le profit qu'on pourrait en tirer pour l'établissement définitif du texte critique de l'ouvrage. M. Rossi établit ensuite, après M. P. Meyer, que le ms. de Naples, copie du XVIIe ou XVIIIe siècle, dérive du ms. de la Laurentienne et n'est d'aucune utilité pour la critique du texte. Cette excellente publication se termine par des notes et des corrections au texte publié, et par un glossaire.

J. C. P.

L'Officier et la Crise française, par ***, capitaine de l'armée active. Paris, Stock, 1900, in-18 de XI-347 p. — Prix : 3 fr. 50.

« Un jour Paris n'aima plus le soldat ; de là une guérison. » Cette citation de Victor Hugo donne bien la note de ce livre où chaque page décèle une haine vraiment étrange de l'armée. Il paraît que l'affaire Dreyfus a montré l'étendue des maux que la patrie doit à l'armée et au cléricalisme son digne allié. Pour changer les mœurs il faut changer l'enseignemen et c'est pourquoi, dans un Avant-propos adressé aux instituteurs, l'auteu les adjure de faire pénétrer dans l'esprit de leurs élèves la notion néce saire : « Le militarisme, voilà l'ennemi ! » Les institutrices ont aussi i impérieux devoir : « Apprenez à vos fillettes à aimer le paysan, l'ouvrier, juge, l'écrivain, mais apprenez-leur surtout à ne plus aimer le soldat. Q la culotte rouge leur devienne indifférente et le sabre odieux ! » Les offici sont pour la plupart des ivrognes et des brutes ; il faudrait en chan le recrutement comme il faudrait changer toutes les lois organiques

l'armée. Au reste, voici les principales réformes préconisées dans ce singulier ouvrage : Remplacer la Légion d'honneur par une prime d'ancienneté ; — Admission des civils dans les cercles militaires ; — Suppression de la dot obligatoire pour les femmes d'officiers ; — Jouissance pour les militaires des droits civils et politiques accordés à tous les citoyens ; — En dehors du service, liberté pour les officiers de s'occuper de commerce et d'industrie. Toutes les réformes que les pouvoirs publics sont invités à réaliser s'inspireront du principe suivant : « Suppression de toutes les dispositions légales ou traditionnelles qui font des officiers une caste à part dans la nation. »

Je doute que l'auteur de *l'Officier et la Crise française* soit un « capitaine de l'armée active. » S'il l'était cependant, une seule explication de sa mentalité serait vraisemblable : l'affaire Dreyfus l'aurait frappé de folie.

RAOUL LOKY.

L'Anti-Pape : Drumont-Démon, par LHERMITE (de Montmartre), avec préface de Paul Vibert. Issoudun, imp. Sery, 1899, in-8 de XXVI-385 p. — Prix : 9 fr.

M. Vibert fut, en 1898, candidat socialiste et judaïsant à l'élection d'Alger, qui envoya M. Édouard Drumont à la Chambre des députés. Le directeur de la *Libre Parole* obtint 11.548 suffrages et M. Vibert 26. Quant à M. Lhermite (de Montmartre), il fut le compagnon de voyage et de luttes politiques de M. Vibert, et il a éprouvé le besoin de satisfaire ses rancunes et de venger l'échec piteux de son ami, en consacrant un gros volume à « l'éreintement » de son concurrent victorieux.

Il est douteux que cet ouvrage soit destiné à un grand succès. Les éditeurs, en tout cas, se sont montrés méfiants. M. Vibert nous apprend non sans quelque naïveté, que ni M. Stock, le libraire attitré du dreyfusisme, ni le sémite Natanson, de la *Revue blanche*, ni M. Rinaldi, directeur de la maison de la rue Laffitte, n'ont consenti à accepter même le dépôt de *Drumont-Démon*. L'auteur en a été réduit à inscrire sur la couverture le nom d'un simple imprimeur d'Issoudun. Et cependant les curieux qui achèteront et liront le livre de M. Lhermite, présenté et complété par M. Vibert, y trouveront des aperçus nouveaux et des déductions puissantes. De ce que M. Édouard Drumont a signalé l'épidémie qui sévissait à la prison de Barberousse, on conclut qu'il voulait assassiner Max Régis qui y était détenu. Il parait que ce sont les congrégations religieuses d'Algérie qui ont déchaîné le mouvement antisémite et assuré l'élection de M. Drumont ; que le *Nouvelliste de Lyon* est « la maison mère de l'œuvre de la presse des jésuites » (p. 81), que Cornélius Herz « espion des Anglais » fut torturé par de cruels moines à Bournemouth (p. 256). Ces quelques perles cueillies un peu au hasard donneront une idée de la valeur de l'écrin. RAOUL LOKY.

The Colonial Executive prior to the Restoration, by PERCY LEWIS KAYE. Baltimore, the Johns Hopkins Press (*Johns Hopkins University studies in Historical and Political Science*, 18e série, nos 5-6), mai-juin 1900, in-8 de 84 p.

Quel intérêt présentent pour l'histoire des institutions des États-Unis les différentes monographies publiées par l'Université Johns Hopkins, nous avons eu déjà bien souvent occasion de le signaler aux lecteurs du *Polybiblion* ; le travail de M. Percy Lewis Kaye en fournit une preuve nouvelle. Consacré à l'étude du pouvoir exécutif, — la partie la plus importante du

gouvernement colonial, — pendant la première moitié du XVIIe siècle, antérieurement à la Restauration de 1660, — ce travail, rédigé d'après les documents originaux, traite successivement : 1° du pouvoir exécutif des différentes colonies de la Nouvelle-Angleterre (Virginie, Massachusetts, Rhode Island, Connecticut, Maryland); 2° de leurs relations avec l'administration anglaise de la métropole ; 3° de leurs rapports avec les assemblées populaires et législatives du pays même. Très consciencieusement faite et très soigneusement documentée, la monographie de M. Percy L. Kaye nous a paru surtout intéressante dans sa dernière partie, qui montre comment les assemblées populaires ont pu, avant 1660 même, réduire d'une manière assez notable les attributions des agents du pouvoir exécutif. Une liste des gouverneurs des cinq colonies énumérées plus haut termine cette bonne étude à laquelle manque malheureusement une bibliographie.

HENRI FROIDEVAUX.

Antonio Pigafetta, viaggiatore vicentino del secolo XVI, *note biografiche*, da ANTONIO CISCATO. Vicenza, tip. Giuliani, 1898, in-8 de 96 p. — Prix : 1 fr.

Si de nombreux biographes se sont déjà occupés du célèbre Magellan, bien peu ont essayé de retracer la vie de son compagnon Antonio Pigafetta, auquel nous devons le récit du premier voyage exécuté autour du monde. Cette lacune, un des compatriotes de Pigafetta a entrepris de la combler en publiant sur le voyageur vicentin du XVIe siècle le petit volume dont on vient de lire le titre. C'est un travail sérieusement fait et de réelle valeur, qui, sous des dehors modestes, fournit beaucoup de renseignements précieux. Sans doute, il ne faut pas demander à cette plaquette autre chose que des contributions à la vie de Pigafetta; mais les contributions apportées par M. Antonio Ciscato sont importantes, et tout futur biographe de Pigafetta devra y recourir fréquemment. Huit documents inédits, d'un véritable intérêt, complètent ce travail dont un seul chapitre (le chap. VIII) nous paraît donner quelque prise à la critique; nous y avons vainement cherché mention, en effet, de l'édition abrégée de Pigafetta publiée par Ed. Charton dans ses *Voyageurs anciens et modernes*, t. III, p. 273-353; elle est suivie d'une bibliographie de Pigafetta que M. Ciscato eût bien fait de signaler.

HENRI FROIDEVAUX.

CHRONIQUE

NÉCROLOGIE. — Le 10 novembre, s'est éteint à Paris, dans la maison-mère des lazaristes, un religieux qui a rendu les plus grands services à la science, le R. P. Armand DAVID. Né en 1826, à Espelette (Basses-Pyrénées), il entra, en 1848, dans la Congrégation de la Mission et se voua d'abord à l'enseignement. En 1860, il fut envoyé dans la mission de Chine; mais comme son goût pour les sciences naturelles lui avaient déjà acquis une certaine notoriété, l'administration du Muséum d'histoire naturelle se fit autoriser par son supérieur à lui confier diverses missions scientifiques. A plusieurs reprises il entreprit, à travers la Chine et la Mongolie, de longues et périlleuses explorations dont il a publié le récit et à la suite desquelles il a enrichi nos collections nationales du Muséum d'un nombre considérable d'échantillons d'une grande valeur. M. Milne-Edwards et d'autres savants zoologues ont décrit, dans les *Nouvelles Archives du Muséum*, la majeure partie des types zoologiques qu'il a découverts ; mais c'est à lui-même également qu'on doit la description d'un certain nombre d'entre eux.

C'est ainsi qu'il a publié, en collaboration avec le docteur E. Oustalet, son bel ouvrage : *Les Oiseaux de Chine*, avec un atlas de 124 planches coloriées dans lequel plus de 800 espèces d'oiseaux sont analysées. Bien que la zoologie fût sa spécialité, il était également très versé dans la minéralogie, la géologie et la botanique, comme le prouvent son livre remarquable intitulé : *Plantae Davidianae*, ainsi que les différents comptes rendus de ses voyages. Il a donné en outre : *Journal de mon troisième voyage d'exploration dans l'empire chinois* (Paris, 1875, 2 vol. in-12).

— L'une des personnalités les plus originales et les plus en vue du monde des journalistes, M. Pierre VÉRON, vient de mourir. Il était né à Paris le 19 avril 1831. Après de remarquables études, il fut sur le point d'entrer à l'École normale, mais son goût pour la littérature l'en détourna. Un premier ouvrage qu'il publia : *Les Réalités humaines* (Paris, 1854, in-18), le fit admettre à la rédaction de la *Revue de Paris*, à laquelle il appartint jusqu'à sa suppression en 1858. L'année suivante, il fut accueilli au *Charivari*, dont il devint le rédacteur en chef et le directeur. Cette tâche ne suffisant pas à absorber sa prodigieuse activité, il donna d'innombrables articles pleins d'esprit et de verve à une multitude de journaux, tels que *la Chronique, le Monde illustré, le Courrier de Paris, l'Illustration, le Journal amusant, le Petit Journal, l'Opinion nationale, l'Avenir national, le Nain jaune*, etc. Et cette collaboration à de si nombreux périodiques ne l'empêchait pas de publier chaque année un ou même plusieurs volumes de fantaisies sur les mœurs contemporaines. Parmi ses œuvres, dont quelques-unes ont eu plusieurs éditions, ce qui ne veut pas dire qu'elles soient à mettre entre toutes les mains, nous citerons : *L'Année comique* (Paris, 1861 et 1862, in-12); — *Les Gens de théâtre* (Paris, 1862, in-12); — *Les Marchands de santé* (Paris, 1862, in-12) ; — *Paris s'amuse* (Paris, 1861, in-12); — *Le Souffre-Plaisir* (Paris, 1862, in-12); — *La Comédie du voyage* (Paris, 1863, in-12); — *Le Roman de la femme à barbe* (Paris, 1863, in-12); — *Avez-vous besoin d'argent?* (Paris, 1864, in-12) ; — *Monsieur Personne, chronique parisienne de 1981* (Paris, 1864, in-12) ; — *La Famille Hazard* (Paris, 1865, in-12) ; — *Le Pavé de Paris*, (Paris, 1865, in-12) ; — *Monsieur et Madame Tout le monde* (Paris, 1867, in-12) ; — *Les Phénomènes vivants* (Paris, 1868, in-12) ; — *La Mythologie parisienne* (Paris, 1867, in-12) ; — *Les Pantins du boulevard* (Paris, 1868, in-12) ; — *L'Age du fer blanc* (Paris, 1868, in-12) ; — *La Boutique à treize* (Paris, 1869, in-12) ; — *Les Grimaces parisiennes* (Paris, 1869, in-12) ; — *Je, tu, il, nous, vous, ils* (Paris, 1869, in-12) ; — *Le Carnaval du dictionnaire* (Paris, 1873, in-12) ; — *Ces Monstres de femmes* (Paris, 1875, in-12) ; — *Les Dindons de Panurge* (Paris, 1875, in-12) ; — *Le Panthéon de poche* (Paris, 1875, in-12) ; — *Paris à tous les diables* (Paris, 1875, in-12) ; — *Les Mangeuses d'hommes* (Paris, 1878, in-12) ; — *Nos bons contemporains* (Paris, 1878, in-12) ; — *Le Nouvel Art d'aimer* (Paris, 1877, in-12) ;— *Les Chevaliers du macadam* (Paris, 1878, in-12) ; — *Les Araignées de mon plafond* (Paris, 1880, in-12) ; — *Allons-y gaiement* (Paris, 1883, in-12) ; — *Galop général* (Paris, 1884, in-12) ; — *Le Tir aux oisons* (Paris, 1885, in-12) ; — *Paris qui grouille* (Paris, 1884, in-12) ; — *Boutique de plâtre* (Paris, 1886, in-12) ; — *De vous à moi* (Paris, 1887, in-12) ; — *Les Propos d'un boulevardier* (Paris, 1888, in-12), etc., etc. M. Pierre Véron a publié, en outre, avec M. Henri Rochefort : *la Foire aux grotesques, courrier de Paris en deux feuilletons* (Paris, 1866, in-12), et *la Confession d'un enfant du siècle, comédie en un acte* (Paris, 1866, in-12). En collaboration avec le même auteur, il avait donné au Vaudeville, en 1865, une comédie : *Sauvé, mon Dieu* ! Avec M. Goudinet, enfin, il donna, en 1878, au Palais-Royal, une autre comédie : *Tant plus ça change*, et en 1883, au Vaudeville, une troisième : *Les Affolés*.

— Un des plus remarquables philologues et orientalistes des temps modernes, M. Frédéric MAX-MÜLLER, est mort à Oxford, le 28 octobre dernier, à 77 ans. Il était né à Dessau, en Allemagne, le 6 décembre 1823. Après de fortes études à l'Université de Leipzig, il s'occupa spécialement du sanscrit, sur les conseils de son professeur Hermann Brockhaus qui l'avait en haute estime. Il fit de grands progrès dans la connaissance de cette langue sous la direction de Bopp et de Schelling, dont il suivit les cours en 1844 et 1845. Vers la fin de cette dernière année, il vint à Paris, se mit en rapport avec Burnouf, et, guidé par celui-ci, réunit les matériaux d'une édition du *Rig-Veda* et du commentaire du *Sâyanâcârya*. L'année suivante, pour compléter son travail, il se rendit en Angleterre où un accueil fort encourageant lui était réservé auprès de la Compagnie des Indes-Orientales. Pendant qu'il surveillait à Oxford l'impression de son ouvrage, dont la Compagnie faisait tous les frais, il fut nommé, en 1850, professeur d'histoire littéraire et de grammaire comparée à l'Université de cette ville. Dès 1852, il avait été élu membre de l'Académie de Munich et, depuis 1858, il était membre correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres). Un grand nombre d'autres sociétés savantes de l'Europe avaient tenu à honneur de le recevoir au nombre de leurs membres. Bien qu'il fût Allemand, M. Max-Müller a écrit en anglais la plupart de ses très nombreux ouvrages, que nous ne pouvons tous citer. Le premier volume du *Rig-Veda* parut en 1849 (Londres, Allen, in-4) et le cinquième en 1872. Les principaux livres qu'il publia en outre sont : une traduction allemande du *Meghadduta* (Kœnigsberg, 1847) ; — *Suggestions for officers learning the languages of the seat of War in the East* (Londres, 1854), dont une deuxième édition a été donnée en 1855, sous le titre de *Survey of languages* (Londres); — *Proposals for a Missionary Alphabet* (Londres, 1855) ; — *Rig-Veda*, avec notes et traduction (Leipzig) ; — *Buddhism and Buddhist Pilgrims* (Londres, 1857); — un compte rendu du livre de M. Stanislas Julien, *Voyages des pèlerins bouddhistes*, dans le *Times* du 17 avril 1857, lequel fut réimprimé avec des additions et une lettre *on the original meaning of « Nirvana »* ; — *A history of ancient sanskrit Literature so far as it illustrates the primitive religion of the Brahmas* (London, 1859, in-8), dont une deuxième édition parut en 1860 ; — *Lectures on the science of language, delivered at the Royal Institution of Great Britain* (Londres, 1861-1864, in-8), ouvrage réédité plusieurs fois, par exemple en 1871, 1875, 1880, 1882, et publié en France sous ce titre : *La Science du langage, cours professé à l'Institut royal de la Grande-Bretagne*, traduit par M. Georges Harris et M. Georges Perrot (Paris, 1864, in-8); — *A sanskrit grammar for beginners* (Londres, 1866, in-8) ; — *Chips from a German workshop* (Londres, 1867-75, 4 vol. in-8) ; — *On the stratification of language* (London, 1868, in-8), traduit en français dans le 1er fascicule de la *Bibliothèque de l'École pratique des hautes études* ; — *Lectures on the origin and growth of Religion, as illustrated by the religions of India* (Londres, 1878, in-8), traduit en français par M. J. Darmesteter (Paris, 1879, in-8); — *Selected Essays on Languages, Mythology and Religion* (Londres, 1881, in-8) ; etc. M. Max-Müller a, de plus, publié un grand nombre de textes sanscrits, particulièrement dans la collection *The sacred Book of the East*. Linguiste incomparable, M. Max-Müller a analysé avec une sagacité merveilleuse l'instrument de cette force qui s'appelle la pensée. Il a cherché à quelle idée générale correspondait chacune des racines d'où sont dérivées les différentes langues, et ces recherches l'ont amené à reconnaître et à affirmer que si les hommes ont formé à l'aide de ces racines une multitude innombrable de mots, ils ne sont pas eux-mêmes

les auteurs de la substance qu'ils ont ainsi transformée de tant de manières, autrement dit, il a démontré que la notion de Dieu éclaire les origines du langage comme celles de toutes les autres manifestations de l'intelligence humaine. Bien qu'il ne fût ni philosophe ni théologien, il a été amené, par ses travaux, à reconnaître et à montrer que si l'étude des langues ne fournit pas absolument la preuve du récit biblique, en ce qui concerne l'unité d'origine de l'espèce humaine, elle écarte en tous les cas l'objection qu'on a prétendu tirer de la linguistique contre cette unité. Enfin, en accumulant les preuves scientifiques contre ceux qui, voulant voir dans le langage humain une simple modification du cri des bêtes, soutiennent que l'homme n'est qu'un animal perfectionné, M. Max-Müller a réduit à néant la désolante théorie du transformisme, qui refuse à l'homme l'honneur d'être sorti des mains de Dieu avec toutes ces nobles qualités qui font de lui un être à part dans l'œuvre de la création. Ce ne sera pas l'un des moindres titres de gloire qui resteront attachés au souvenir de ce philologue et de ce penseur éminent.

— On annonce encore la mort de MM. : H. Barthélemy, écrivain militaire, ancien capitaine d'infanterie et ancien professeur de tactique à l'École de Saint-Cyr, lequel fut le rédacteur militaire de divers journaux, entre autres de la *République française*, au temps de Gambetta, et du *Journal*; — Léon Dhénin, rédacteur au *Petit Parisien*; — Tiburce de Mare, le graveur bien connu, qui a collaboré longtemps à la *Gazette des beaux-arts* et qui a reproduit avec tant de succès les plus beaux tableaux de Chantilly ainsi que les bronzes de la collection Spitzer, mort à Paris, à 60 ans; — Napoléon Ney, ancien officier, qui avait quitté l'armée active pour s'occuper de sciences, de voyages d'exploration et avait publié, entre autres ouvrages : *En Asie centrale, à la vapeur* (Paris, 1888, in-8) et *Un Danger européen. Les Sociétés secrètes musulmanes* (Paris, 1889, in-8); — le docteur Ollier, illustre professeur de clinique de la Faculté de médecine de Lyon, correspondant de l'Institut, qui s'était fait connaître par de savants mémoires d'ostéologie et avait obtenu, en 1867, *ex aequo*, avec Sédillot, le grand prix de chirurgie de 20.000 fr. sur la question de la conservation du périoste; — M. Rigondaud, dit Louis Peyramont, journaliste d'une certaine notoriété, qui avait fondé d'abord *la Revanche*, dont on se rappelle la campagne retentissante contre *Lohengrin*, puis une sorte de journal parlé qui se débita, pendant quelque temps, avec un éphémère succès de curiosité, dans une salle du boulevard des Capucines, et enfin qui, grâce à sa compétence en fait de politique étrangère, envoya à *l'Univers*, pendant la guerre turco-russe, des correspondances des Balkans; — Raoul Rosières, auteur de divers ouvrages, par exemple de *la Révolution dans une petite ville* (Paris, 1887, in-18).

— A l'étranger, on annonce la mort de MM. : Thomas Arnold, auteur de plusieurs volumes pour les « Rolls Series », de divers ouvrages sur l'histoire de la littérature anglaise, éditeur d'un certain nombre de classiques anglais, et qui, enfin, avait publié l'année dernière son autobiographie; — le Dr. Wendelin Boehheim, directeur du musée d'armes et d'art industriel, mort le 1er novembre, à Vienne, à 69 ans; — le professeur de mathématiques Dr. M. Kowalski, mort à Charkow, le 24 octobre, à 65 ans; — Richard Laeffler, compositeur autrichien, auteur d'un grand nombre de *lieder*, dont plusieurs sont devenus populaires; — Ferdinand Müller, professeur de météorologie et de géographie, mort à Saint-Pétersbourg, à 63 ans; — le Dr. Anton Oberbeck, professeur de physique à l'Université de Tubingue, mort à Berlin, le 23 octobre, à 55 ans; — le R. P. Palmer, mort le 27 octobre,

lequel a écrit une *Vie du cardinal Howard* et a publié diverses études sur l'histoire des dominicains en Angleterre ; — Adolphe PICHLER, professeur et poète tyrolien, qui joua jadis un certain rôle dans les mouvements révolutionnaires ; — Édouard REMONCHAMPS, chansonnier et auteur dramatique wallon de mérite, dont une comédie, *Tâti l'Perriqui*, après avoir eu des centaines de représentations en Belgique, fut jouée à Paris ; — Alexandre SCHELLER, journaliste et romancier russe de talent, plus connu sous le pseudonyme de MICHAELOV, mort à 63 ans ; — Eduarz SCHMELARZ, sous-directeur de la bibliothèque de la Cour, mort à Vienne, le 12 octobre, à 53 ans ; — le Dr. A. SCHTSELMKAREW, professeur d'histoire de l'art antique, mort à Saint-Pétersbourg, le 24 octobre, à 40 ans ; — le Dr. O. STAUDINGER, auteur de diverses publications relatives à l'histoire naturelle, mort récemment à Dresde ; — le Dr. Georg STETTER, professeur de chirurgie, mort le 5 novembre, à Königsberg, à 52 ans ; — Antoine TOMISCHKO, professeur d'architecture à l'Académie des beaux-arts de Saint-Pétersbourg, mort le 21 octobre à 49 ans ; — Mme Emmy TÜRK (pseudonyme : E. ECHRICHT), auteur de diverses études historiques, morte le 26 octobre, à Lubeck, à 66 ans ; — Henry VILLARD, de son vrai nom Henry HILGARD, qui, après avoir été journaliste, devint directeur du chemin de fer américain le « Northern Pacific. »

CONCOURS. — L'Université de Saint-Pétersbourg met au concours les trois sujets suivants : *La Ligue hanséatique, sa décadence à la fin du* XVe *et au commencement du* XVIe *siècle ; — Mickiewicz et Pouchkin ; — Symbolique poétique des chants russes.* Terme du concours : septembre 1904.

— L'Academie des sciences de Berlin met au concours (fondation Miloszewski, 2500 fr.) une Histoire de l'évolution du système d'Hegel, fondée sur l'étude des manuscrits du philosophe qui se trouvent à la bibliothèque royale de Berlin. Les manuscrits destinés au concours peuvent être écrits en allemand, latin, français, anglais ou italien. Le terme du concours est fixé au 31 décembre 1902.

— La même Académie décernera en 1905 (terme du concours : 31 décembre 1904) un prix de 7250 fr. au meilleur travail présentant l'évolution d'un problème non encore résolu sur les surfaces courbes.

— L'*Istituto veneto di scienze, lettere ed arti* met au concours les sujets suivants : Histoire de la peinture vénitienne au XVe siècle (31 décembre 1901. Prix : 3000 fr.). — Est-il vrai que dans les temps modernes se soit affaiblie la constitution de la famille ? Causes et effets de cet affaiblissement sur la moralité publique et privée (31 décembre 1902. Prix : 3000 fr.).

— L'Académie royale de Belgique met au concours pour 1902 (terme : 1er novembre 1902) les sujets suivants : 1° Exotisme de la littérature française au XVIIIe siècle (800 fr.) ; — 2° Classification du parler wallon de Belgique au point de vue phonétique, morphologique, lexicographique (800 fr.) ; — 3° Histoire des invasions en Belgique (800 fr.) ; — 4° Étude des œuvres du poète dunkerquois Michel de Swaen (800 fr.) ; — 5° Étude historique et critique de l'organisation des banques nationales (800 fr.) ; — 6° Histoire critique du système belge en matière de budget de l'État. — 7° Vie, œuvres et influence de Godefried de Fontanes (800 fr.).

ALMANACHS. — Nous sommes donc bien malades cette année pour qu'il y ait un *Almanach* special *des malades*, où sont étudiées ou guéries les maladies au point de vue religieux, philosophique, historique, thérapeutique, littéraire, poétique, anecdotique, bibliographique (Bar-le-Duc, Meuse). Curieux ! C'est à lire au *Coin du feu* (Société de Saint-Vincent de Paul), toujours aussi intéressant, comme un *Enfant sage* (Casterman), ou un vieux

Soldat (Société de Saint-Vincent de Paul), un émule de *Jean Bart* (Sociéte Saint-Vincent de Paul) retraité dans sa *Famille* (Casterman) qui n'est plus plein de *Jeunesse* (Mame), mais qui a un vrai culte pour le *Sacré Cœur* (Amat), et qui peut encore se livrer aux travaux du *Laboureur* ou à ceux de l'*Atelier* (Société de Saint-Vincent de Paul), tout en méditant les *Petits Souhaits de Saint-Antoine de Padoue* (Amat)! Vraiment on dirait que nous sommes encore d'âge à faire l'*Écolier* (Société Saint-Vincent de Paul) tandis que nous sommes plutôt à celui du *Pèlerin* (Bonne Presse); nous avons accompli notre service sous *le Drapeau* (Hachette), nous aimons tout de même *la Caserne* (L.-H. May) malgré ses gaillardises, et souhaitons de ne plus retomber sous la griffe de *l'Enseignement primaire* (E. Molouan).

— Oui, voire même que nous sommes *Bon Français* (Société bibliographique); plein de vie et d'humour, ayant le culte du passé et l'espoir de l'avenir. C'est pourquoi nous abordons sans crainte le XXe siècle. Bonne année, Messieurs nos lecteurs!

PARIS. — Les premières *Tables générales* de la *Revue biblique* viennent d'être éditées avec le plus grand soin pour le fond et la plus réelle perfection pour la forme. Elles comprennent les travaux des huit premières années (vol. I-VIII, 1892-1899). Nous ne doutons pas qu'elles ne répondent aux désirs des abonnés de la *Revue biblique*, et de tous ceux qui s'occupent sérieusement des études bibliques et palestiniennes (Paris, Lecoffre, in-8 de 80 p.— Prix : 1 fr. 50).

— Sans attendre le compte rendu développé qui viendra en temps voulu, signalons la nouvelle entreprise de la maison Hachette : *Histoire de France depuis les origines jusqu'à la Révolution*. Il y a de longues années déjà que M. Ernest Lavisse caressait le projet de nous doter d'une nouvelle histoire nationale qui satisfît aux exigences de la science contemporaine. Tant de monographies sur des points divers sont venues modifier les résultats contenus dans les ouvrages de ce genre les plus répandus qu'il était nécessaire de coordonner ces nouvelles recherches. Mais M. Lavisse a pensé que c'était là une tâche au-dessus des forces d'un seul homme et que le travail perdrait en sûreté d'information ce qu'il pourrait peut-être gagner en uniformité de rédaction; d'ailleurs sa direction et le choix qu'il a fait lui-même de ses collaborateurs paraît assurer à l'ensemble une unité suffisante. Voici l'économie de cette nouvelle *Histoire* : T. I. Introduction : géographique, par M. Vidal de La Blache ; historique, par M. E. Lavisse ; Origines, Gaule indépendante et romaine, par M. G. Bloch ; t. II, Gaule mérovingienne et carolingienne, par M. E. Bayet ; Premiers Capétiens, par M. A. Luchaire ; t. III, de Louis VII à Louis VIII, par le même ; de Saint-Louis à 1328, par M. Ch.-V. Langlois ; t. IV, de 1328 à 1422, par M. A. Coville ; de 1422 à 1492, par M. Ch. Petit-Dutaillis; t. V, Renaissance et Réforme, par H. Lemonnier ; t. VI, Guerres de religion, par M. Mariéjol ; t. VII, Louis XIV, par MM. Lavisse, A. Rébelliau et P. Sagnac ; t. VIII, la Fin de l'ancien régime, par M. H. Carré. Il paraît deux fascicules par mois, à 1 fr. 50, depuis le 20 octobre. Nous réservons notre jugement à l'apparition du premier volume.

— L'heureux fureteur qu'est notre collaborateur M. Léon-G. Pélissier a trouvé dans les papiers de Mège, à la bibliothèque d'Arles, de précieux documents sur le célèbre surintendant de la musique de la chambre, directeur de l'Opéra, André cardinal Destouches. Il y a puisé des renseignements précis sur la famille du musicien, sur la fortune que lui laissa son père, sur la façon dont il sut la gérer. Son inventaire que publie

M. Pélissier, est celui d' « un notable bourgeois. » « Sauf les partitions en dépôt, sauf un clavecin, nul ne pourrait se douter que cet intérieur est celui du directeur de l'Opéra. » Outre cet inventaire, 13 documents, dont l'acte de décès du cardinal Destouches, accompagnent la petite brochure qui a pour titre : *Famille, fortune, succession de André cardinal Destouches, Parisien, surintendant et maître de la musique de la Chambre, directeur de l'Opéra (1672-1749)* (Extrait des *Mémoires de la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France*, t. XXVI. Paris, in-8 de 34 p.).

— L'hôtel Barbette est devenu, indépendamment de ses propriétaires successifs et nombreux, une demeure historique. Ce fut à la sortie de cet hôtel que le duc Louis d'Orléans, frère de Charles VI, fut assassiné par Jean-sans-Peur, duc de Bourgogne, dans la nuit du 23 au 24 novembre 1407. Il n'y avait jusqu'ici qu'un travail autorisé sur l'hôtel Barbette : c'est le mémoire adressé par le savant Bonamy à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, le 3 septembre 1748, sur lequel se sont appuyés tous les historiens depuis cette époque. M. Charles Sellier est allé plus loin. Tout en faisant entrer en ligne de compte les travaux de ses prédécesseurs, Sauval, Jaillot, Bonamy, M. de Curzon, il a puisé surtout dans les cartons et registres des Archives nationales, sans négliger les mémoires et chroniques du temps, de telle sorte qu'il a ajouté à l'histoire de l'hôtel Barbette un complément de renseignements inédits des plus intéressants. Puis il y a joint l'histoire des hôtels et des maisons qui succédèrent à l'hôtel Barbette et occupèrent son emplacement après sa disparition, l'histoire des maisons et hôtels contigus qui ont jusqu'à présent passé pour faire partie de l'ancien pourpris de la reine Isabeau, c'est-à-dire de l'hôtel Barbette. De cette façon ont été reconstituées excellemment l'histoire et la topographie ancienne de cette partie du vieux Paris comprise entre les rues actuelles des Francs-Bourgeois, Vieille-du-Temple, de la Perle et la rue Elzévir, à laquelle il donne le nom de quartier Barbette, titre même de sa brochure : *Le Quartier Barbette* (Paris, Fontemoing, in-8 de 170 p., avec plans du quartier Barbette en 1407 et de la Censive du Temple en 1789).

— La correspondance publiée par le R. P. Édouard d'Alençon sous le titre : *Les Petits-Fils du grand Roi, documents inédits* (Paris, Œuvre de Saint-François d'Assise, in-8 de 35 p. avec 3 grav.), a été par lui recueillie, il y a quelques années, aux archives du Vatican. Elle se rapporte aux événements de famille qui ont rempli les trente-cinq dernières années de la vie de Louis XIV : le mariage du Dauphin, la naissance du duc de Bourgogne, la mort de la Reine, la naissance du duc d'Anjou, la naissance du duc de Berry, les deuils nombreux qui se sont échelonnés de la mort de la Dauphine à celle du Roi. On ne peut reprocher à l'auteur d'avoir introduit dans son œuvre une biographie à première vue étrangère au sujet, celle du P. Marc d'Aviano, une des célébrités de son ordre; le lecteur verra pourquoi.

— Signalons une brochure patriotique de M. Claude-Charles Charaux : *Le Caractère et le génie de la France* (Paris, Pedone, in-16 de 66 p.). L'éminent philosophe dauphinois définit notre caractère national, qu'il retrouve chez les Gaulois peints dans les *Commentaires* de Jules César. A quelques nuances et degrés près, malgré les invasions, le caractère gaulois s'est perpétué jusqu'à nous et s'est éminemment incarné dans la personne de Jeanne d'Arc. Ne nous décourageons pas! Telle est la conclusion. N'y a-t-il pas dans cette thèse plutôt des déductions ingénieuses qu'une déduction justifiée par les documents historiques?

— M. Élisée Reclus vient de tirer à part de l'*Humanité nouvelle* l'article qu'il y avait publié sur *la Chine et la diplomatie européenne* (Paris, 15, rue des

Saints-Pères, in-8 de 16 p.). Bien que cet article date déjà du 12 août, on ne le lira pas sans curiosité. Le célèbre géographe anarchiste s'y laisse trop guider par ses sentiments antichrétiens, et l'on y retrouve les idées que nous venons d'entendre développer à la tribune de la Chambre par les Sembat et autres députés socialistes.

— Que peut bien vouloir nous dire Mme Blanche Sari-Flégier dans *l'Ordre et l'Idéal* (Paris, Leymarie, in-12 de 46 p.)? Cette plaquette exaltant les dogmes spirites nous paraît, en une langue extraordinaire et une logique sans pareille, vouloir établir que tout est ordonné ici-bas et ailleurs par une intelligence divine. On s'en doutait un peu! L'idéal doit présider à toutes les créations de l'esprit humain et là-dessus nous faisons une promenade dans les galeries du Louvre. Ne retenons, pour qualifier les tendances de cette brochure, que cette perle : « Le spiritualisme n'a véritablement déployé ses ailes que depuis Allan Kardec » (p. 37).

— Nous recevons l'*Annuaire de la Société philotechnique, année 1899* (Paris, Fontemoing; Delagrave, in-8 de 216 p.). Outre de nombreuses poésies, on trouvera dans ce volume, avec le *Compte-rendu des travaux de la Société philotechnique en 1899*, par M. Camoin de Vence, les travaux suivants : *La Légende des gorges du Fier*, par Mme Vulpian de Moussy; — *Comment on devenait médecin à Rome au XVIe siècle*, par M. E. Rodocanachi; — *La Montagne Sainte-Geneviève en l'an 1200*, par M. A. Moireau ; — *La « Première » d'Œdipe-Roi*, par M. B. de Laflotte; — *La Vraie Femme*, par M. Camoin de Vence; — *Affaire criminelle*, par M. Lucien Paté ; — *Cas de divorce, (art. 266 du code)*, par M. O. Jacob.

ANGOUMOIS. — Parmi les diocèses de France, celui d'Angoulême est sans contredit un de ceux qui sont le moins riches en sanctuaires consacrés à la Vierge Marie. Une des rares églises de cette région où les fidèles soient attirés aux pieds d'une madone vénérée est celle de la paroisse de Courcôme. Aussi devons-nous féliciter le curé qui en a la charge de nous la faire connaître dans une monographie où il a réuni quelques descriptions qu'en avaient déjà faites d'autres auteurs, une courte notice sur les hommages qui sont rendus à une antique statue de Marie, paraissant dater du XIIIe siècle, et enfin divers cantiques composés en l'honneur de N.-D. de Courcôme (*Notre-Dame de Courcôme*, Ruffec, Pissard, in-18 de 80 p.). Il est regrettable que l'auteur n'ait pas eu sous la main des documents qui lui eussent permis de nous renseigner sur le culte rendu à l'ancienne image de Marie avant la Révolution. Ajoutons qu'une gravure, représentant cette dernière, aurait rehaussé la valeur de cet opuscule.

ANJOU. — Dans l'*Anjou historique*, M. H. Baguenier-Desormeaux, rappelle un trait de grande courtoisie entre Bleus et Vendéens, à propos du séjour du général Delage, rencontrant le compagnon de Charette, le *Général Henri Forestier*, caché chez l'excellente famille Cesbron, après avoir vaincu les républicains à Montrevault et avoir épargné la vie de Delage, par égard pour ses parents. M. Baguenier-Desormeaux assure que Forestier est mort peu de temps après, en Angleterre ; mais il convient d'ajouter que sa famille, représentée aujourd'hui par M. Lusson de la Pommeraie, n'a jamais su d'une manière précise ou et quand est mort le général vendéen.

BÉARN. — Signalons un travail sur *l'Origine des Basques* (Pau, imp. catholique, gr. in-8 de 144 p.), par M. l'abbé Espagnolle. Dans ce travail, l'auteur s'efforce de démontrer l'origine lacédémonienne et sémitique des Basques. Du moins prétend-il que les Lacédémoniens eux-mêmes étaient des enfants d'Abraham. Cette thèse est tout au moins originale.

— La librairie Lamaignère de Bayonne vient de publier les premières

livraisons d'un *Dictionnaire basque-espagnol-français*, par M. J.-B. Darricarrère, ancien capitaine de douane. La langue basque n'avait pas de dictionnaire embrassant tous ses dialectes et que l'on pût consulter avec sécurité. Le capitaine Darricarrère, que son long séjour dans les différentes régions du Pays basque a mis mieux à même que personne d'étudier l'*euskara*, s'est proposé de combler cette lacune. On peut affirmer que son dictionnaire sera bien accueilli par tous les basquisants.

Bourgogne. — A en juger par les très utiles notices dont se compose le volume qui nous parvient de la Société archéologique et historique du Châtillonnais (*Bulletin*, 2e série, nos 5 et 6, 1895-1896. Châtillon-sur-Seine, imp. Leclerc, in-8 paginé 267-448.), l'on se prend à désirer que cette société redouble d'activité. Il convient de noter que ces pages intéressantes sont accompagnées d'un respectable nombre de planches : on n'en compte pas moins de 15. Citons maintenant les études ou communications que l'on trouve ici : *Notes et découvertes archéologiques* (chapelle Saint-Thibault, monnaies du IIIe siècle découvertes à Cosne, vestiges de l'époque gallo-romaine à Autricourt) ; — *Études sur quelques cachets et anneaux de l'époque mérovingienne*, par M. Deloche ; — *Apollo Vindonnus*, par M. Henri Thédenat ; — *Les Tumulus de Minot*, par M. H. C. ; — *Les Ruines du château de Duesme*, par M. Georges Potey ; — *Tumulus du bois du Parc, près d'Aisey-sur-Seine*, par M. H. L. ; — *Fouilles du Vicus Vertillensis, Vertault (Côte-d'Or), 1895-1896*, par M. H. Lorimy ; — *Les Tombes châtillonnaises. Sépultures dans les églises de Châtillon et des environs* (suite), par M. H. Frérot ; — *Documents historiques concernant la ville de Châtillon-sur-Seine et l'ancien baillage de la Montagne* (suite), publiés par M. H. Frérot.

Bretagne. — M. de Brémond d'Ars a fait paraître une très intéressante brochure intitulée : *Les Marins français dans les derniers combats livrés aux Anglais sur les côtes de Bretagne pendant la guerre de Sept ans (janvier 1761)* (Vannes, Lafolye, in-8 de 33 p.). Elle se compose de plusieurs correspondances extraites des archives de la marine, relatives à l'armement des deux frégates l'*Opale* et la *Brune*, placées sous le commandement du marquis d'Ars, jeune officier de grand mérite qui captura la frégate anglaise le *Lincester*, le 2 janvier 1761, au large de l'île de Groix, mais qui périt huit jours plus tard, dans une lutte acharnée contre un autre vaisseau britannique, pendant que la *Brune* qu'il avait confiée à l'enseigne Brunet du Guillier, était contrainte, en présence de deux vaisseaux, à amener son pavillon après un combat désespéré.

— Une autre brochure du même genre est celle qui a pour titre : *Prises des corsaires français pendant la guerre de l'Indépendance (1778-1783)* (Nantes, chez l'auteur, in-8 de 68 p.). M. le marquis de Granges de Surgères s'est borné à relever dans la collection de la *Gazette de France*, les faits et gestes de nos vaillants corsaires, principalement de ceux qui couraient sus à l'Anglais dans les eaux de la Manche. Deux cent soixante-dix exploits de ces hardis partisans sont ainsi retirés de l'oubli. Combien d'autres y demeurent ensevelis à jamais ! La race des corsaires n'est pas éteinte ; elle saurait le prouver au besoin, affirme avec raison l'auteur qui rappelle le mot de Surcouf à Napoléon : « Sire, à votre place, je brûlerais tous mes vaisseaux de ligne, je ne livrerais jamais le combat aux flottes et aux escadres britanniques ; mais je lancerais sur toutes les mers une multitude de frégates et de bâtiments légers qui auraient bientôt anéanti le commerce de notre rivale et la mettrait ainsi à notre discrétion. » Malheureusement, ce conseil arrivait un peu tardivement, après Aboukir et Trafalgar. L'auteur exprime le vœu que la France le suive, le cas échéant.

— M. le marquis de Granges de Surgères a établi la liste ou mieux le « rôle » des soldats qui composaient *la Compagnie de Pierre de Feuguerolles* (Nantes, chez l'auteur, in-8 de 7 p.), lors de la « monstre » ou revue qui en fut faite à Fougères le 23 juillet 1488, par François Lucas, seigneur de la Rochetesson, et Jean de la Primaudaye. C'était deux jours avant la bataille de Saint-Aubin-du-Cormier, qui coûta son indépendance à la Bretagne. Ce document est emprunté à la Bibliothèque nationale.

— Le même écrivain vient aussi de publier *Une Lettre inédite de l'auteur des Maximes* (Paris, Leclerc, in-8 de 9 p.). Elle est adressée sous forme de supplique, à M. de Chavigny. La Rochefoucault se défend d'avoir vu Mme de Chevreuse. Il n'a fait que lui « prêter des chevaux et un carrosse. » Une main étrangère a daté cette lettre d'octobre 1637 et ajouté en tête ces mots : « M. de Marcillac se deffend d'avoir vu Madame de Chevreuse. » Le 29 novembre suivant, Chavigny transmettait à Tremblay, gouverneur de la Bastille, l'ordre d'y recevoir M. de Marcillac « qui a fait quelque chose qui a déplu à S. M. » Il recommande toutefois de le « bien loger » et de lui permettre de prendre quelquefois l'air sur la terrasse. Telle fut sa réponse finale.

— La librairie Retaux met en vente le sixième mille du livre du regretté Léon de la Brière sur *Madame de Sévigné en Bretagne* (in-8 de x-310 p.). Le *Polybiblion* a rendu compte en 1883 de cette excellente étude que l'Académie française a couronnée (t. XXXVII, p. 534-535). Tout en renvoyant nos lecteurs à cet article et en regrettant, aujourd'hui comme alors, l'absence d'une table onomastique, nous rappellerons que l'ouvrage de M. de la Brière forme un tableau très complet et fort attachant de la vie intime de l'illustre marquise dans sa campagne des Rochers.

DAUPHINÉ. — Mme Mary Paillon nous raconte ses impressions d'un voyage fait en dog-cart avec Microbe, son cheval, qu'elle conduit et soigne elle-même, et avec Kieff, le chien préféré, l'ami de Microbe, sans compter une dame anglaise, sa compagne de route. De là, l'explication du titre de cette brochure : *Les Étapes de Messieurs Microbe et Kieff, de Lyon à la Grande-Chartreuse* (Grenoble, Falque et Perrin, gr. in-8 de 21 p., avec photograv.). L'auteur est une âme éprise de la belle et grandiose nature dont elle parle avec agrément et sentiment. Peut-être eût-il été préférable, dans ce voyage sentimental, que « Messieurs Microbe et Kieff » ne fussent pas traités comme les principaux personnages de l'excursion pittoresque.

FRANCHE-COMTÉ. — M. le docteur Meynier a extrait des *Mémoires de l'Académie de Besançon* son étude sur *les Terres franc-comtoises d'outre-Joux* (Besançon, imp. P. Jacquin, in-8 de 15 p.). Depuis la deuxième moitié du onzième siècle jusqu'à la mort de Charles le Téméraire, c'est-à-dire pendant quatre cents ans environ, ces terres, qui comprenaient la seigneurie d'Orbe et quelques autres du voisinage, relevèrent du comté de Bourgogne ou Franche-Comté. M. Meynier esquisse l'histoire, peu mouvementée d'ailleurs, de ces seigneuries dont il fait connaître les possesseurs sucessifs. Pendant la guerre qu'ils soutinrent contre Charles le Téméraire, les Suisses s'emparèrent de cette petite région qui, de nos jours encore, fait partie de la confédération helvétique.

— Les *Annales franc-comtoises* ont inséré, dans leur livraison de janvier-février 1795, un très attachant épisode, signé F. Vuillermet et intitulé : *Le Livre de raison de M. Patornay du Fied pendant l'émigration*, que le *Polybiblion* a signalé (t. LXXIII, p. 549). Or, dans son numéro du 3 novembre dernier, la *Revue hebdomadaire* reproduit sous le titre : *Le Livre de raison et la correspondance d'un émigré franc-comtois*, le même travail qui, cette fois,

est signé de M. Charles Baille : d'où il résulte que le premier nom d'auteur n'est qu'un pseudonyme. La nouvelle publication comporte deux additions intéressantes : l'une sur le rôle de la princesse de Monaco à l'armée de Condé ; l'autre sur les relations à Hambourg de Patornay avec Rivarol.

— Parlez-nous de l'*Almanach montbéliardais !* (*Le Diairi pour 1901. A bouénes dgens di pays.* Montbéliard, imp. A. Pétermann, in-4 de 108 p., avec de nombr. illustrations). Régulièrement, depuis sa création, nous n'avons cessé de lui reprocher ses tendances railleuses déplacées (quoiqu'en patois) à l'égard des catholiques, nombreux cependant à Montbéliard, cette petite capitale du protestantisme dans l'Est. Ce qui n'empêche pas son éditeur, homme d'esprit visiblement, de nous envoyer toujours son originale publication. Ledit almanach pour 1901 va même, en première page, s. v. p., jusqu'à citer notre jugement précédent, mélange de critique justifiée et d'éloges sincères. Fâcheusement inconvenant parfois à l'égard du respectable clergé de la région, sérieux et instructif souvent, cet almanach encourrera encore nos mêmes réserves graves et bénéficiera de nos mêmes compliments. Voyons : est-il bien utile de gâter ainsi des pages en général si peu banales?

NORMANDIE. — La notice biographique que M. P. de Longuemare a écrite sur *Eugène de Robillard de Beaurepaire, directeur de l'Association normande* (Caen, H. Delesques, in-8 de 20 p. Extrait de *l'Annuaire de l'Association normande*) est vraiment exquise. Nul n'a mieux apprécié les multiples mérites du savant et du magistrat, qui fut aussi un directeur d'intelligences. Il s'était signalé avant 1883 par ses études sur *la Coutume de Berry* et *La Thaumassière*. Rendu à la vie privée par des mesures iniques, il devint le directeur du *Moniteur du Calvados* et le secrétaire général de la Société des antiquaires de Normandie. Les *Artistes normands aux Salons de Paris*, ses *Notes pour l'histoire du diocèse d'Avranches*, ses *Miracles du Mont-Saint-Michel*, son *Olivier Basselin*, et surtout le *Journal du sire de Gouberville* et le *Caen illustré*, pour ne citer que quelques-uns de ses principaux travaux, l'ont placé au premier rang des érudits, tant par l'abondance des recherches que par la précision du détail.

— Le R. P. Datin vient de publier une pieuse brochure consacrée au culte de *Notre-Dame-sur-Vire* (La Chapelle-Montligeon, in-8 de 80 p.). A l'aide des documents recueillis par M. le chanoine Rothe, il en fait l'historique. Ce pèlerinage remonte à 1197 environ, temps où vivait Robert de Trégoz, et fut desservi par des moines bénédictins venus de l'abbaye de Hambye. Pour la partie moderne, le pieux missionnaire laisse parler son cœur; et redit les belles fêtes du couronnement de la statue et de la consécration de la basilique. Il rend hommage à la mémoire de l'éloquent et vénéré Mgr Germain, le véritable restaurateur du sanctuaire. A noter, deux cantiques, l'un de facture savante, dû à la plume d'un Père oratorien, l'autre d'allure populaire, qui a pour auteur un ouvrier de l'arsenal de Cherbourg. De jolies photogravures éclairent ce petit livre.

— Dans les nos 4 et 5 du *Bulletin des parlers normands*, nous remarquons avec plaisir une chanson normande notée en musique, puis d'excellentes notes dialectologiques de M. Ch. Guerlin de Guer sur « Grelu, Kcoed, Kafr »; un dialogue en patois de Saint-Martin de Sallen, par M. E. Levallois; le verbe « Être » en patois du Bocage, par M. Butet-Hamel, ainsi que des listes de noms dressées dans le même patois par le même auteur. M. Ozenne a étudié la flore normande dans le patois des Deux-Jumeaux. Il faut citer aussi d'intéressantes remarques philologiques sur le curé d'Ari, la lanterne de Falaise, Tartarin de Lonvigny, l'étymologie d'Évrecy.

A signaler aussi les curieuses annonces en patois dont le nombre augmente à chaque numéro.

Orléanais. — Grâce aux travaux des érudits qui ont entrepris de se rendre compte de l'état de la France en 1789, il est permis d'espérer que, dans quelques années, nous serons plus exactement renseignés sur ce sujet que l'était le gouvernement même de Louis XVI. Non-seulement il ignorait l'état économique des populations, mais parfois il ne savait même pas de quelle manière étaient constituées les circonscriptions judiciaires de la France. Quelles étaient, pour le pays qui est appelé aujourd'hui « département du Loiret », ces circonscriptions ? M. Camille Bloch, archiviste du Loiret, vient de le montrer dans une excellente plaquette intitulée : *Géographie de l'ancienne circonscription territoriale qui a formé le département du Loiret* (Orléans, imp. Pigelet, in-4 de 42 p.). On trouvera dans ce consciencieux travail la liste de toutes les paroisses ressortissant, en 1789, aux neuf sièges de bailliages royaux entre lesquels était divisé le pays, la nomenclature des communes du département du Loiret avec les bailliages dont elles relevaient à la veille de la Révolution, l'indication des anciennes prévôtés royales, des sièges municipaux de police et des localités où étaient cantonnées les brigades de la maréchaussée. Une carte des anciens bailliages existant en 1789 dans le département actuel du Loiret accompagne cette intéressante brochure, que nous souhaitons voir prise pour modèle par d'autres archivistes départementaux. S'il en est ainsi, M. Bloch aura rendu doublement service aux études historiques, car il aura en même temps publié un excellent travail et montré à ses confrères comment il fallait s'y prendre pour mener à bonne fin une monographie de ce genre.

Provence. — A l'occasion du centenaire de sa création, la Chambre des avoués de Marseille a confié à son président, M. Alexis Estrangin, le soin de préparer une étude historique qui vient de paraître sous ce titre : *Les Procureurs et les avoués à Marseille. Extraits de leurs archives (1588-1900)* (Marseille, Aubertin et Rolle, in-8 de 278 p.). Ce travail est divisé en deux parties : la première s'applique aux *Procureurs* (1588-1791), la seconde aux *Avoués*, leurs successeurs (1800-1900); elles sont inégales au point de vue de l'intérêt, et si la seconde ne nous apprend pas grand'chose sur les avoués exerçant leur charge sous le régime judiciaire qui subsiste, la première nous montre très vivante, à travers des documents bien choisis, la corporation des procureurs avec ses usages caractéristiques, son cérémonial lors de l'installation des magistrats, ses réjouissances et enfin ses doléances à la veille de la Révolution. — Bien que décelant chez son auteur quelque inexpérience des travaux historiques, ce livre, fruit du dépouillement des archives de la chambre des avoués et de celles des anciennes institutions judiciaires de Marseille, renferme d'excellents documents et témoigne d'un esprit de corps et d'un attachement à des traditions fort respectables. On doit louer sans réserve ceux qui font œuvre de nature à les perpétuer.

— Après le souvenir des vieux procureurs marseillais, voici qu'on évoque celui des anciens chirurgiens. C'est le docteur Henri Alezais, professeur à l'École de médecine et chirurgien des hôpitaux, qui s'est chargé, dans son ouvrage sur *les Anciens Chirurgiens et barbiers de Marseille* (Paris, Alcan, in-8 de 210 p.), d'écrire une page des plus curieuses de l'histoire des mœurs dans la grande cité du Midi où l'exercice de l'art médical et chirurgical fut constamment en honneur. L'auteur s'est livré à des recherches approfondies; il publie une série de documents de premier ordre sur la confrérie des chirurgiens au xve et au xvie siècles, sur les maîtres et le collège de chirur-

gie aux XVIIe et XVIIIe siècles. Il est particulièrement intéressant de suivre avec M. Alezais le régime des examens et le détail des expériences auxquelles étaient soumis les candidats à la maîtrise en chirurgie. Après avoir montré leur savoir par « la simple et la grande expérience », les chirurgiens étaient assurément plus habiles que les barbiers, leurs précurseurs, auxquels l'auteur consacre un chapitre étendu ; l'organisation des deux corporations est minutieusement décrite et maints incidents typiques ont été relevés avec soin. Le docteur Alezais a élaboré avec sagacité un travail que nul n'aurait pu traiter avec plus de conscience et de compétence.

ALSACE. — Il y a trente ans, le R. P. Mury, S. J. faisait paraître une série d'articles dans la *Revue catholique de l'Alsace* sur le poète alsacien Jacques Balde (l' « Horace allemand »). Au moment où l'on va ériger une statue à Balde dans sa ville natale, Ensisheim, le R. P. Mury réédite son travail : *Jacques Balde. Notice et bibliographie* (Strasbourg, Le Roux, in-8 de 67 p.), « en y ajoutant, dit-il, pour lui donner quelque valeur scientifique, la Bibliographie complète des œuvres de Balde, extraite du monumental ouvrage : *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus*, par le P. Carlos Sommervogel, S. J., T. I. »

ALLEMAGNE. — M. le chanoine Pisani est l'un des esprits de notre temps qui suit avec le plus d'attention les progrès de la science. Il est allé assister au *Congrès de catholiques* tenu à Munich en 1900 (Extrait du *Correspondant*. Paris, imp. de Soye, in-8 de 20 p.). Avec beaucoup d'agrément, il nous dit l'origine de ces congrès scientifiques tenus par les catholiques depuis quinze ans et dont Mgr d'Hulst fut le plus ardent promoteur ; la raison d'être de ces réunions qui se transportent périodiquement à travers les capitales de l'Europe. Ensuite il parle du congrès assemblé, cette année même, dans la ville si catholique de Munich, de son organisation matérielle, de sa présidence qui fut confiée à M. de Lapparent, membre de notre Académie des sciences. Ce n'est, pour ainsi dire, que l'extérieur du congrès que traite M. Pisani, étant dans l'impossibilité même d'énumérer les 237 mémoires lus à cette occasion, et dont la plupart seront, du reste, publiés intégralement dans des revues spéciales. Le congrès de 1903 se réunira à Rome et Mgr Duchesne a été désigné pour présider le comité d'organisation. Cette plaquette fort attachante fera connaître ce grand mouvement d'idées des congrès scientifiques des catholiques, trop peu connus encore du public.

BELGIQUE. — La Commission royale d'histoire de Belgique déploie depuis quelque temps la plus grande activité. Elle a mis à son ordre du jour une foule de projets, réédition de documents mal publiés jadis par elle ou par d'autres, édition de chroniques *ad usum scholarum*, publication de cartulaires ou autres documents inédits, établissement de regestes des anciens princes souverains des Pays-Bas, etc. Ce sont là de vastes et louables desseins. Espérons que leur multiplicité même ne les empêchera pas d'aboutir. Parmi ces projets de la Commission royale d'histoire se trouve celui d'éditer ou de rééditer certaines chroniques. Et pour se rendre compte de l'utilité de ces éditions ou rééditions, la Commission a demandé à ses membres des rapports détaillés. Chargé de faire celui sur les *Chroniques brabançonnes* (Bruxelles, Kiessling, in-8 de 62 p. Extr. du t. X, 5e série des *Bulletins de la Commission royale d'histoire de Belgique*), M. l'abbé Cauchie, surchargé de besogne, paraît-il, a dû passer la main à un de ses élèves, M. A. Bayot. C'est donc à ce jeune docteur que nous devons, en somme, le travail que nous annonçons, et que M. l'abbé Cauchie a signé avec lui. Ce travail est intéressant parce qu'on y trouve groupés la plupart des renseignements

qu'on possède maintenant sur les anciennes chroniques du duché de Brabant. Elles sont assez nombreuses, ces vieilles chroniques, mais celles qui ont déjà été imprimées sont en général médiocres. Peut-être celles qui restent encore inédites leur sont-elles supérieures. Nous aurions désiré le savoir ; mais MM. Bayot et Cauchie ont négligé de nous le dire.

— L'histoire des sanctuaires dédiés à la Sainte Vierge vient de s'enrichir d'un excellent petit volume consacré par le R. P. L'Hoir, S. J., à la madone de Bon-Vouloir, dont la réputation est grande dans toute la région de Mons : *Notre-Dame de Bon-Vouloir en Havré-lez-Mons* (Mons, Dequesne-Masquillier, in-8 de XIV-89 p.). Le pèlerinage de Bon-Vouloir est fort ancien et un autre Père jésuite en avait déjà raconté les origines en 1639. C'est pour remplacer cet opuscule devenu fort rare et pour en compléter le récit jusqu'à nos jours, que le R. P. L'Hoir a composé celui que nous signalons. Grâce aux nombreux documents sur lesquels il appuie les annales de l'antique chapelle et grâce à la description captivante qu'il fait des hommages rendus par les Montois à la statue miraculeuse, l'auteur a fait œuvre d'historien et d'apôtre.

ESPAGNE. — Ceux qui s'intéressent à la question historique, ethnographique et philologique qui concerne les rapports entre les peuples d'au-delà et d'en deçà des Pyrénées liront avec plaisir et avec fruit le discours prononcé, le 11 juillet 1899, par D. Joaquin Miret y Sans devant l'Académie littéraire de Barcelone (*Discurso leido en la real Academia de buenas letras de Barcelona*, Barcelona, hijos de Jaime Jepús, in-4 de 91 p.). Ce discours est très documenté et ne peut manquer de jeter de nouvelles lumières sur les divers problèmes qu'il a pour but de résoudre. L'auteur était bien préparé, par ses études antérieures, à traiter avec compétence une matière que n'ont pas épuisée les historiens dans leurs recherches, et sur laquelle nous ne croyons pas qu'on ait dit le dernier mot.

— Don José de Palau y Simón a prononcé à la séance du 11 juillet 1899 de la section académique du Cercle catholique d'ouvriers de Mataro un discours intitulé : *El regionalismo* (Mataró, tip. de H. Abadal Riera, in-8 de 13 p.). On sait avec quelle persistance les provinces espagnoles, en particulier celles du nord, revendiquent leur autonomie ; le « régionalisme » a pris des proportions considérables, qui ont inquiété le gouvernement de Madrid et occasionné des mesures de répression, peut-être trop violentes. Le discours que nous signalons ici est un plaidoyer éloquent en faveur de ce mouvement de liberté provinciale.

ITALIE. — Tout le monde de l'érudition connaît les remarquables travaux de nos élèves de l'École de Rome dirigée par M. l'abbé Duchesne. Depuis que le libéralisme éclairé de Léon XIII a ouvert les portes des archives vaticanes aux travailleurs, les membres de notre école publient un grand nombre de documents pontificaux de la plus haute importance pour l'histoire ecclésiastique. Ils sont édités dans la *Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome*, publiée sous les auspices du ministère de l'Instruction publique. — Signalons, en particulier, les *Registres de Grégoire X* (1272-1276), recueil des bulles de ce pape publiées ou analysées d'après les mss. originaux des archives du Vatican, par M. Jean Guiraud, et le *Registre de Jean XXI* (1276-1277) par M. E. Cadier, paraissant en fascicules. Un grand nombre de ces pièces se rapportent à l'histoire de France (Paris, Fontemoing, gr. in-4 p. 218-286 et p. 1-55). Une précieuse Introduction est ajoutée aux documents de chaque pontificat. Elle décrit les mss. publiés, leur assigne une date, fournit des notions paléographiques et diplomatiques relatives aux documents. — Les *Registres de Nicolas III* (1277-1280), par M.

Jules Gay (p. 1 à 112). — *Benoît XIII* (1334-1342). *Lettres closes, patentes et curiales se rapportant à la France, publiées ou analysées d'après les Registres du Vatican* par M. Georges Daumet, Ier fasc., col. 1 à 248. Ce fasc. et en général les Lettres des papes d'Avignon se rapportant à la France ont un intérêt de premier ordre pour ceux qui étudient l'histoire de l'Église et de notre pays à cette époque tourmentée. Nous félicitons vivement le ministère de l'instruction publique de favoriser cette très considérable publication et nos élèves de l'École de Rome de travailler à éditer avec autant de science que de zèle ces documents qui permettent aux historiographes de se servir de pièces absolument authentiques, garantie de toute histoire d'une critique sérieuse.

INDO-CHINE. — Quoique bien négligemment écrits, les *Renseignements commerciaux sur l'Indo-Chine française* dus à M. G. Cécillon (Lyon, Marmorat, in-8 de 39 p.) présentent une valeur effective : ils émanent d'un négociant intelligent et soigneux, qui a vu et expérimenté lui-même les choses dont il parle. Comme tant d'autres, M. Cécillon engage les émigrants européens à se livrer avant tout, dans nos colonies asiatiques, à l'agriculture; quant au commerce d'exportation, seul susceptible d'être avantageux dans l'Indo-Chine française, il demande une extrême prudence et ne doit être entrepris qu'à la suite d'une étude approfondie de la colonie. Rien d'ailleurs n'empêche de l'adjoindre à une entreprise agricole; et c'est même la solution que préconise M. Cécillon, dont les intéressés feront bien de lire soigneusement le travail; s'ils n'y prennent pas grand plaisir, du moins en tireront-ils certainement profit.

ÉTATS-UNIS. — Tous ceux qui s'intéressent à la bibliographie liront avec fruit le travail dans lequel M. Charles A. Cutter, s'est attaché à montrer comment la classification expansive pouvait parfaitement être appliquée aux bibliothèques de collèges et de recherches (*Instability of the Expansive Classification to College and Reference Libraries*, in-4 de 9 p. Extrait des *Proceedings of the A. L. A. Atlanta, Ga.*). Sa démonstration est péremptoire, et il peut être très commode, dans certain cas, de trouver groupés sous une même rubrique une foule d'ouvrages se rapportant au même pays. Ainsi sont constituées, d'autre part, par la force même des choses, de très précieuses bibliographies nationales.

AMÉRIQUE DU SUD. — C'est un très intéressant travail que celui dans lequel M. G. Pariset étudie l'*Arbitrage anglo-vénézuélien de Guyane* (Nancy, imp. Berger-Levrault, in-8 de 32 p.). L'auteur démontre que la sentence du 3 octobre 1899 n'est qu'un compromis, et un compromis absolument favorable à l'Angleterre. Personne encore, en France, n'avait fait une critique si pénétrante de ce texte, qui, ayant donné satisfaction aux prétentions d'une des parties et aux vues égoïstes des États-Unis, a paru aux Vénézuéliens une « injustice manifeste » et peut amener à douter de ce que M. Pariset appelle, non sans ironie, « la vertu bienfaisante du principe de l'arbitrage. »

VISENOT.

TABLE MÉTHODIQUE

DES OUVRAGES ANALYSÉS

THÉOLOGIE

Écriture sainte. Exégèse. Streifzüge durch die biblische Flora (*L. Fonck*) 198
Die Wiederherstellung des jüdischen Gemeinwesens nach den babylonischen Exil (*J. Nikel*) 194
Vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ écrite avec les seuls textes des quatre Évangiles (*Mgr Tourreau*). 195
La Physiologie du Christ, le plus beau des enfants des hommes, suivie d'un appendice sur sa prétendue difformité (*le R. P. Philpin de Rivière*). 196
Die authentische Ausgabe der Evangelien-Homelien Gregors d. Gr. Ein erster Beitrag zur Geschichte ihrer Überlieferung (*G. Pfeilschifter*). 197
Didascaliae Apostolorum fragmenta Veronensia latina, accedunt canonum qui dicuntur Apostolorum et Ægyptiorum reliquiae (*E. Hauler*) 197
Apringius de Béja. Son commentaire de l'Apocalypse, publié par (*Dom Marius Férotin*) 230

Liturgie. Petit Catéchisme liturgique (*Henri Dutilliet*) et Catéchisme du chant ecclésiastique (*A. Vigourel*). 173
Méditations selon l'esprit de l'Église pour toute l'année liturgique, à l'usage des communautés et des fidèles (*l'abbé E. Décrouille*). . 112
Instructions et constitutions de *Guillaume Durand*, le Spéculateur, publiées d'après le manuscrit de Cessenon (*Jos. Berthelé* et *M. Valmary*). 40

Théologie dogmatique. Résumé synthétique de la théologie (*A. Arvieu*). 324
L'Église, ou le Christianisme vivant (*le R. P. J. Fontaine*). 37
La Tradition de l'Église et la Littérature théologique russe. Antithèse critique. A propos de la critique de l'ouvrage : « De l'Église ». 41
Exposition et démonstration de la doctrine catholique par demandes et réponses, à l'usage des enfants et des catéchistes (*J.-B. Lagarde*). 98
L'Esthétique du dogme chrétien (*le R. P. Jules Souben*) 426
Nazareth et la Famille de Dieu dans l'humanité (*le R. P. A. Dechevrens*) 106
Grandes Thèses catholiques. Le Sacré-Cœur. Conférences selon la doctrine du Vén. Jean Duns Scot (*le R. P. Déodat de Basly*). . 101
Histoire de la lutte entre la science et la théologie (*A.-D. White*) ; trad. et adapté par *H. de Varigny* et *G. Adam*. 232

La Science et les faits surnaturels contemporains (*le R. P. Lescœur*) 516
Entretien spirituel sur la Sainte Messe (*Un ancien directeur de séminaire*) 105
La Piété éclairée par la foi, ou Exposition de la doctrine chrétienne (*le R. P. Pierre Cotel*) 99

Théologie morale. Institutiones theologiae moralis generalis (*G. Bernardo Tepe*) 154
Sacerdos rite institutus piis exercitationibus menstrua recollectionis (*le R. P. Ad. Petit*) 102
Le Prêtre éducateur (*le R. P. Lécuyer*) 103
L'Ange et le Prêtre (*Mgr Chardon*) 104
Conférences religieuses (*R. P. van Tricht*) 101

Apologétique. Apologie du christianisme au point de vue des mœurs et de la civilisation (*le R. P. Albert-Maria Weiss*). Trad. de l'allemand par *l'abbé Lazare Collin* et *I. Migy*. T. IX et X : La Perfection. 39

Ascétisme et Piété. Jésus-Christ (*Mgr Gouthe-Soulard*) 107
Jésus, docteur (retour à l'Évangile). Méditations de l'Assomption au 1er octobre (*M. l'abbé Max Caron*) 107
Méditations sur la Passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ (*le cardinal Wiseman*) 108
Des Attraits tout-puissants de l'amour de Jésus-Christ et du Paradis de ce Monde (*le R. P. Étienne Binet*) 108
A l'École de Jesus (*F. de Lamennais*) 113
Le Mois de l'Enfant Jésus, méditations pour chaque jour, du 26 décembre au 2 février 114
Mois du Sacré-Cœur d'après l'encyclique de Léon XIII sur la consecration du genre humain au Sacré-Cœur de Jésus (*l'abbé G. de Bessonies*) 114
Les Promesses du Sacré-Cœur de Jésus expliquées dans une suite d'instructions (*le P. A. Guillaume*) 102
Histoire de la Très Sainte Vierge en 31 chapitres (*l'abbé Nadal*) . . 114

La Mère de Dieu et la Mère des hommes, d'après les Pères et la théologie (*le R. P. J.-B. Terrien*). 1re partie. Mère de Dieu 109
Apparitions et guérisons de Lourdes. Lectures pour le mois de Marie (*Un prêtre du clergé de Paris*) 110
Le Livre de la prière antique (*Dom Fernand Cabrol*) 113
Introduction à la vie mystique (*l'abbé P. Lejeune*) 110
Le Jeune Homme chretien à l'École des saints, d'après le *R. P. Berthier* (*l'auteur de la Méthode pour former l'enfance à la piété*) 187
Avertissements de la Providence dans les calamités publiques (*S. Alphonse de Liguori*) 112
Béatitudes. Les Cœurs détachés, les doux et humbles (*l'abbé Henri Bolo*) 99
Beatitudes. 2e serie. Ceux qui pleurent ; ceux qui espèrent (*l'abbé Henri Bolo*) 100
Au delà du tombeau (*le R. P. Ed. Hamon*) 100
Si vous connaissiez le don de Dieu : les laïcs, les fidèles, le clergé, la revanche (*Mgr Isoard*) 105
Entretiens et avis spirituels (*le R. P. Lécuyer*) 111
La Perfection religieuse d'après saint François de Sales (*l'abbé J. Martin*) 111

La Pauvreté, sa mission dans l'Église et dans le monde (*le R. P. Exupère de Prats-de-Mollo*) 111
Pensees choisies du curé d'Ars 112
Évangile des premiers communiants (*l'abbé Aug. Féron*) 114
Mémoires d'un ange gardien (*Mgr Chardon*) 106
Lectures de piété pour les petits enfants. Courtes méditations pour chaque jour de l'année (*Marguerite de Montgermont*) 115

Mélanges. Correspondance de *Mgr Gay*, évêque d'Anthédon, précedee d'une Introduction par *Mgr Baunard* 42
La Semaine Sainte à Rome 114

Hétérodoxie. A Short history of the Church in Great Britain (*Rev. William Holden Hutton*) 428
A History of New England Theology (*George Nye Boardman*) . . . 325
L'Ame anglicane *H. Chapman* ; traduit de l'anglais avec une Introduction par le *R. P. Ragey* 438
L'Esprit de Jésus, ou le Christianisme rationaliste (*H. de Villeneuve*) . 115

JURISPRUDENCE

Philosophie et Histoire du droit. Méthode d'interprétation et sources en droit privé positif, essai critique (*François Gény* . . 302
Le Pouvoir et le Droit, philosophie du droit objectif *Ladislas Zaleski*; trad. par *Mlle A. Balanoff* 304
Elementos de derecho natural *Rafaël Rodriguez de Cepeda* 304
Elementos de derecho natural *Luis Mendizábal y Martin* 304
Examen critico de las nuevas escuelas de derecho penal *Constante Amor y Neveiro*) 305
Études sur le droit écrit des Œuvres de Jacques de Revigny, Jacobus de Ravanis, d'après deux manuscrits de la Bibliothèque nationale *Pierre de Tourtoulon* 513
La Plaidoirie dans la langue française, cours libre professé à la Sorbonne (*J. Munier Jolain*) 3e année : XIXe siècle. 315
Le Premier Comité de constitution de la Constituante (1789) : ses vues et ses projets. Un moment d'éclat du parti royaliste libéral en 1789 (*Roger Delagrange* 316

Droit grec et romain. Atticarum et Romanarum legum collatio (*V. Rivalta*) 518

Droit canonique et ecclésiastique. Zur Codification des Canonischen Rechts-Denkschrift (*Dr Hugo Laemmer* 155
Traité des paroisses et des cures (*l'abbé Dubillet*) 430

Droit international. De la Situation légale des étrangers en Belgique (*Alexandre Halot*) 310

Droit administratif. Guide pratique du contribuable *V. Cayasse* . 317
Manuel pratique des contribuables en matière d'impôts directs (*Alfred Antoine* 317

Droit civil. Cours de droit civil français (*Ch. Beudant*), publié par son fils *Robert Beudant*. Les Sûretés personnelles et réelles. Tome I. 306
Traité élémentaire de droit civil, conforme au programme officiel des Facultés de droit *Marcel Planiol*. Tome II. 307
Traité de la prescription *L. Guillouard*. Tome I. 308
La Nationalité française chez les musulmans de l'Algérie (*Albert Hugues*) 308
Des Obligations de voisinage (*Henri Capitant*. 310
Donations et testaments. (Une page d'histoire de la codification française) *M. Winavert* 310
La Coutume de Paris (*V.-A. Poulenc*) 311
Traité théorique et pratique du contrat d'assurances sur la vie (*J. Lefort*). Tome IV 312
La Pratique des affaires, droit civil et fiscal *P. Bégis* 317

Droit commercial et industriel. De la Nationalité des sociétés et ses effets juridiques (*Maurice Leven*) 309
Les Sociétés par actions : traité pratique (*Étienne L. Floucaud-Pénardille*) Tome II 313
De la Responsabilité des administrateurs dans les sociétés anonymes en Belgique (*A. Roland*). 313
Code de commerce allemand ; trad. et annoté par *Paul Viatte*. . . 313

... de la loi ...
... ...ements dont ...es
... 314
... avril 1898
... 31.
... travaux ...
... 314
Theo... ... Bolton). 315
... Principes ...
... Leon XIII ...
... 318
... 316

A...

...ITS

... G. de Greef . . . 391
... 431
... 459
... fondée sur l'expérience
... 385
... sur la psychologie (W.-N.
... 387
... 388
... 389
... Brunschvigg). 390
... ...ris, étude psychophysiolo-
... 317
... Ribot) 391
... moraux et socialis (le R. P. A. Cas-
... 398
... Proal). 397
... ...che) ; trad. par H. Albert. . . 400
... 235
... de moralité pratique (P. Ma-
... 272
... monde (Clémence Royer). . . . 394
... ...omique (H. Bergson) 395
... Melanges. Sokrates, nach den
... ...gestellt (Richard Kralik). . . . 2
... ...rece. Platon et ses predeces-
... 2...
... 2...
... 2...
... ...Bonet). . . . . 4...
... ...direction de A. Pillon. . . 4...
... ...our Demain. Du Foyer à
... 3...
... de la France (Émile Bourgeois
... ...ante ans après (le P. Joset-
... 4...
... ...ation de l'enseignement pri-
... ...ministre de l'instruction
... ...l'enseignement primaire 4...
... ...te de la Chambre des dep...
... 3...

La Faillite de l'enseignement gouvernemental. I. L'Éducation (*Paul Fesch*) 156
Cempuis. Éducation intégrale. Coéducation des sexes d'après les documents officiels et les publications de l'établissement (*Gabriel Giroud*) 520
La Loi des suspects (*le comte Albert de Mun*) 436
Public Educational Work in Baltimore (*Herbert B. Adams*) 330

Sciences politiques, économiques et sociales. Les Enquêtes, pratique et théorie (*Pierre du Maroussem*) 21
Les Libertés modernes d'après les encycliques (*Henri Hello*) 459
Le Repos dominical au point de vue religieux, moral, économique et social (*Auguste Morel*) 460
Le Fédéralisme économique (*J. Paul-Boncour*) 23
Théorie de la spéculation (*M.-L. Bachelier*) 370
La Protection par les primes (*A. de Lavison*) 22
Les Syndicats agricoles et leur œuvre (*de Rocquigny*) 22
Le Commerce des grains et le marché à terme en rapport avec les problèmes sociaux (*Hammesfahr*) 24
Histoire de l'economie sociale jusqu'à la fin du XVIe siècle (*E. de Girard*) 26
Histoire et doctrines économiques de l'Angleterre (*Ashley*) 27
Les lois de la population et leur application à la Belgique (*Cauderlier*) 25
Études sociales et industrielles de la Belgique (*Édouard Deiss*) . . 25
L'Ordre social et ses bases naturelles (*Ammon*) 28
Les Idées égalitaires, étude sociologique (*Bouglé*) 29
La Vie sociale de notre temps (*Antoine Baumann*) 30
La Doctrine socialiste (*Maisonabe*) 31
Die sociale Frage, der moderne Socialismus (*Heinrich Pesch*) 31
La Question sociale, études sur les bases du collectivisme (*Auguste Brasseur*) 32
Socialisme théorique et socialdémocratie pratique (*Ed. Bernstein*) . 33
De Jure et justitia dissertationes (*A. Pottier*) 235
L'Unique et sa propriété (*Max Stirner*) 34
Pierre Leroux et ses œuvres (*Célestin Raillard*) 35
Le Socialisme de Fourier (*Zambac*) 36
La Justice sociale (*F. Dugast*) 237
Temps futurs, socialisme, anarchie (*A. Naquet*) 36

Féminisme. La Femme catholique et la Démocratie française (*la vicomtesse d'Adhémar*) 437
Idéal antique et idéal nouveau (*N. Marini*); trad. de l'italien par *M. Le Monnier* 239

Sciences naturelles. Cours élémentaire de géologie (*Er. Belzung*) . 438
Aide-mémoire de géologie (*Henri Girard*) 439
La Géologie comparée (*Stanislas Meunier*) 221
La Géologie expérimentale (*Stanislas Meunier*) 222
La Spéléologie, ou Science des cavernes (*E.-A. Martel*) 219
Minéralogie et lithologie 76
Minéralogie (*Paul Gaubert*) 76
Anatomie et physiologie végétales, à l'usage des sciences naturelles des Universités, des élèves à l'Institut agronomique, des écoles d'agriculture, etc. (*Er. Belzung*) 223
A travers l'histoire naturelle. Bêtes curieuses et plantes étranges (*Henri Coupin*) 226
Ornithologie du Val de Metz. Vogelkunde des Metzer-Thals. Catalogue des oiseaux sédentaires et de passage qui vivent à l'état sauvage sur le territoire de Woippy et autres localités voisines, avec notes critiques et dates de la migration et du retour de chaque espèce (*Nérée Quépat, René Paquet*) 46
Annual Report of the Board of regents of the Smithsonian Institution for the year ending June 30, 1897. Report of the United States National Museum 230
Smithsonian Institution. United States National Museum. Proceedings of the United States National Museum 230

Anthropologie. État social de la connaissance sur l'origine de

l'homme (*Ernest Haeckel*); trad. par Dr *L. Laloy* 330
Science et foi. L'Anthropologie et la Science sociale (*Paul Topinard*). 44

Médecine. Histoire. Généralités. Le Monde médical parisien sous le grand Roi, suivi du portefeuille de Vallant (*le Dr P.-E. Le Maguet*). 199
Les Étudiants en médecine sous le grand Roi (*le Dr René Fauvelle*). 201
La Faculté de médecine de Paris, ses chaires, ses annexes et son personnel enseignant, de 1794 à 1900 (*A. Prévost*). 202
Les Curiosités de la médecine (*le Dr Cabanès*). 202
Les Fumisteries de la salle de garde (*le Dr Mathot*). 201
Récits de la vie médicale (*H. Tondeur*). 211
Vade-mecum du médecin expert (*le Dr Lacassagne*). 211

Biologie. Le Tempérament (*le Dr Surbled*). 204
Le Signe automatique de la mort réelle ; moyen d'éviter l'inhumation prématurée (*le Dr J.-V. Laborde*). 208
Microbes et infusoires. 209

Hygiène. Comment on se défend du rhumatisme ; la lutte contre les douleurs et l'arthritisme (*le Dr Labonne*). 208
Codicille à mon testament pour les malades et les gens bien portants (*Mgr Kneipp*). 211

Pathologie et thérapeutique. L'Éducation rationnelle de la volonté, son emploi thérapeutique (*le Dr P.-E. Lévy*) 206
La Tuberculose (*le Dr Sicard de Plausolles*). 207
La Scrofule et les infections adénoïdiennes (*le Dr Paul Gallois*). . . 207
Cure prompte et radicale de la syphilis (*le Dr J.-F. Larrieu*). . . . 208
La Levure de bière et la levurine en thérapeutique (*Georges Vitoux*). 210
Nouveau Formulaire magistral (*A. et G. Bouchardat*). 211

Psycho-Physiologie. La Mémoire (*le Dr Surbled*). 204
Les Nevropathes (*le Dr E. Monin*). 205
Étude psycho-physiologique, médico-légale et anatomique sur Vacher (*M.-J.-V. Laborde*). 205
L'Instinct sexuel, évolution et dissolution (*Ch. Féré*). 206

Chirurgie. Pratique de la chirurgie courante (*le Dr Marius Cornet*). 210
Cure radicale opératoire de la hernie inguinale non étranglée avec un nouveau procédé (*le Dr Ch. Fournel*). 210

Sciences physiques et chimiques. Traité élémentaire d'électricité (*R. Colson*). 237
Leçons sur l'électricité (*Éric Gérard*). 157
A travers l'électricité (*Georges Dary*). 491
Une Excursion électrotechnique en Suisse. 49
Deuxième Excursion électrotechnique en Suisse. 49
Analyse électro-chimique (*E. F. Smith*); trad. par *J. Rosset*. 334
Leçons de chimie physique (*Van't Hoff*); trad. par *Corvisy*. T. II. . 47
Traité élémentaire de mécanique chimique (*P. Duhem*). T. III et IV. 48

Sciences mathématiques. Arithmetica elementar (*A. Monterio de Souza*). 174
Exercices d'arithmétique, énoncés et solutions (*Fitz-Patrick* et *Chevrel*). 332
Récréations arithmétiques (*E. Fourrey*). 159
Leçons nouvelles sur les applications géométriques du calcul différentiel (*W. de Tannenberg*). 158
Leçons d'optique géométrique (*E. Wallon*). 334
Éléments de la théorie des nombres (*E. Cahen*). 238
Leçons sur les fonctions entières (*E. Borel*). 333
Œuvres mathématiques de Gerbert (*N. Bubnov*). 50
Histoire des mathématiques (*G. Bayer*). 237

Astronomie. Météorologie. Le Problème solaire (*l'abbé Th. Moreux*). 335

Sciences militaires. État militaire des principales puissances étrangères en 1900 (Allemagne, Autriche-Hongrie, Belgique, Espagne, Grande-Bretagne, Italie, Roumanie, Russie, Suisse) (*le commandant Lauth*). 147
La Fortification (*le colonel J. de la Llave*) 151
La Vie nationale et le service militaire (*le lieutenant-colonel Frocard*). 150
La Nation et l'armée (*un colonel*). 151
Notre Marine de guerre (*le lieutenant de vaisseau Hourst*) 490
Du Rôle colonial de l'armée (*le colonel Lyautey*). 150
Marina de Guerra. Guerra maritima y defensa de las costas (*el coronel D. Joaquin de la Llave y Garcia*) 151
La Guerre hispano-américaine. La Guerre sur mer et ses leçons (*A.-T. Mahan*). Trad. de l'anglais par *le comte Alphonse de Diesbach*. 152
Dictionnaire militaire. Encyclopédie des sciences militaires (*Un Comité d'officiers de toutes armes*). 15e liv. (Magasins-Montagne). . 153

Chasse. Sport. La Chasse moderne. Encyclopédie du chasseur. . . 337
Notre Ami le cheval. Races anglaises et françaises, pur sang et demi-sang (*le baron de Vaux*). 493
La Locomotion à travers l'histoire (*Octave Uzanne*) 486

Beaux-Arts. Essais sur l'histoire de l'art (*E. Michel*) 416
Encyclopédie populaire illustrée du XXe siècle. Architecture. . . . 414
Manuali Hoepli. Architettura italiana antica e moderna (*Alfredo Melani*) 408
Le Château de Pierrefonds, notice historique et descriptive (*A. Robert*) 412
La Sculpture à Troyes et dans la Champagne méridionale au XVIe siècle (*R. Kœchlin* et *J.-J. Marquet de Vasselot*) 410
La Sculpture florentine (le XVIe siècle) (*Marcel Reymond*). 406
Les Villes d'art célèbres. Paris (*G. Riat*). 413
Les Chefs-d'œuvre des musées de France. La Peinture (*Louis Gonse*). 483
Le Musée du Louvre. 417
La Peinture allemande du XIXe siècle (*le Mis de la Mazelière*). . . . 485
Les Collections d'art de Frédéric le Grand à l'Exposition universelle de Paris de 1900; catalogue descriptif (*Seidel*). 414
Le Primatice, peintre, sculpteur et architecte des rois de France (*L. Dimier*) 410
Le Corrège, sa vie et son œuvre (*Marguerite Albana-Mignaty*). . . . 409
Il Bernini, la sua vita, la sua opera, il suo tempo (*Stanislao Fraschetti*). 407
Un Maître de ce temps, Puvis de Chavannes (*M. Vachon*). 407
Psychologie d'art; les Maîtres de la fin du XIXe siècle (*E. Bricon*) . 416
Artistes et amateurs (*G. Lafenestre*). 415
La Caricature et les Caricaturistes (*Émile Bayard*) 416
Nos Humoristes (*Ad. Brisson*) 491
Histoire du Château de Versailles (*P. de Nolhac*) 417
Guide illustré du Musée national de Saint-Germain (*Salomon Reinach*). 417
Un Essai d'itinéraire d'art en Italie (*Marcel Nikè*). 77
L'Exposition de 1900 et l'Impressionisme (*A. Mellerio*) 409
L'Art des jardins (*G. Riat*) 415
413

Musique. Kunstlehre in fünf Teilen (*Gerhard Gietmann* und *Johannes Gorensen*). Dritter Teil : Musik-Aesthetik. 212
Saint Alphonse de Liguori, musicien, et la Réforme du chant sacré (*le R. P. J. Bogaerts*). 214
Le Chant de la Passion, paroles et musique (*saint Alphonse de Liguori*) Texte original italien et texte français. 214
Le Chant grégorien et sa restauration (*l'abbé H. Villetard*) 215
Mélanges de musicologie critique. La Musicologie médiévale. Histoire et méthodes (*Pierre Aubry*) 216
Ab hoc et ab hac. Essai nouvel de critique liturgico-musicale. A propos de récentes publications contre le chant ecclesiastique (*l'abbé Alfred Dabin*) 216
Les Fêtes musicales d'Avignon, 3, 4 et 5 août 1899 (*l'abbé Alfred Dabin*). 217
Traité de l'accompagnement du plain-chant, 2e partie, concernant les notes étrangères aux accords (*l'abbé L. Lepage*) 318

Le Rythme des mélodies grégoriennes. Étude musicale historique et critique (*J. Artigarum*) 319
Deux Livres choraux monastiques des xe et xie siècles. Étude historique, analytique et musicale (*l'abbé Camille Daux* et *le chanoine Morellot*). 319
Le Pèlerinage à Compostelle et la Confrérie des pèlerins de Monseigneur Saint-Jacques de Moissac (*l'abbé Camille Daux*). 320
Les Chansons des pèlerins de saint Jacques (paroles et musique) (*l'abbé Camille Daux*). 321
Chants de l'âme à Jésus, à Marie, aux anges, aux bienheureux. Musique (*le R. P. Ligonnet*) 321
Geistesheiden Biographieen Mozart (*Oskar Fleischer*) 322
Histoire de la musique. Espagne, xixe siècle (*Albert Soubies*). . . . 322
Histoire de la musique. Belgique. Des Origines au xixe siècle (*Albert Soubies*) 322
Musica Nueva. Ensayo de regeneracion de la escala de los sonidos *Juan-Domingues Berrueta*) 32

Mélanges. La Question scientifico-religieuse (*le Dr Vitteaut*). 272
Das Princip des Katholicismus und die Wissenschaft (*Georg Freihernn von Hertling*) 173
Pages choisies des savants modernes extraites de leurs œuvres (*A. Rebière*). 160
Comment doit finir l'univers, d'après la science et d'après la Bible (*C. de Kirwan*). 75
La Cuisine a travers l'histoire (*Henri Hachez*). 174
La Cuisine (Encyclopédie populaire illustrée du xxe siècle). 175
Dialoghi d'esteta (*Romolo Quaglino*) 336

LITTÉRATURE

Grammaire. Linguistique. Rhétorique. Philologie.
Essai sur la rhétorique grecque avant Aristote (*A. Navarre*) . . . 524
Syntaxe française du xviie siècle (*A. Haase*) 240
Northern English. Phonetics, Grammar, Texts (*Richd. J. Lloyd*). . . 51
I Dialetti italici (*O. Nazari*) 240

Folk-lore. Feste patronale in Sicilia (*Giuseppe Pitré*). 161

Éloquence. Les Orateurs politiques de la France, des origines à 1830 (*Albert Chabrier*). 241
Les Orateurs politiques de la France, de 1830, à nos jours, choix de discours prononcés dans les assemblées politiques françaises, recueillis et annotés par *M. Pélisson*, avec un Avant-propos par *M. Aulard*. 242
Nouveaux Mélanges oratoires. III. Panégyriques et oraisons funèbres, discours et allocutions de circonstances (*Mgr d'Hulst*). 439

Poésie. L'Infanzia di Gesù, poemetto provenzale del secolo XIV, ristampato et corredato di una nota critica et di un glossario (*prof. Giorgio Rossi*). 538
Les Medailles d'argile, poèmes (*Henri de Régnier*) 116
Art et Foi, poésies (*le R. P. A. Brou*). 118
A travers les âges, récits et légendes, 3e série (*le P. V. Delaporte*). 119
Sonnets évangéliques. Épisodes de la vie de Jésus-Christ (*Edmond Heuvaux*) 120
Les Échos. Les Échos du pays. — Les Échos de l'âme. — Les Échos du monde (*Mme Ernest Brun*). 120
Les Idylles antiques. Ballades françaises (IVe série) (*Paul Fort*). . . 121
Au hasard des chemins. poèmes (*A.-Ferdinand Hérold*). 122
Les Quatres Saisons, poèmes (*Stuart Mérrill*). 122

Poésies, Petits Poèmes, Sonnets et paysages, les Offrandes (*Maurice Lange*), ... 123
Cinglons les souvenirs et cinglons vers les rêves (*Charles-Adolphe Cantucuzène*) 124
Quand les mots tremblent sur nos lèvres (*Émile Gigleux*) 125
Au-delà de l'Océan (*Marie-Denise Marinot*). 125
Visions et chimères (*Gaston Sansrefus*) 126
Rêveries et frissonnements. Sylves. Harmonies sauvages. Refrains des villes. Le Chant du barde (*Florian Parmentier*). 126
Beauté du christianisme, ou De l'œuvre de Dieu dans l'humanité, fresques et tableaux poétiques (*Lucien Degron*). 127
Lamartine, poète lyrique (*Ernest Zyromski*). 444
Ben Jonsons Poetik und seine Bezichungen zu Horaz (*Dr Hugo Reinsch*). 242
Spade azzure (*Pièr Émilio Bosi*). 78

Théâtre. Théâtre (*Meilhac et Halévy*). Froufrou. La Belle Hélène. L'Eté de la Saint-Martin. Le Roi Candaule. 127
Le Mariage de Pierrot, fantaisie en un acte et en vers (*Charles Bohême*) 128
Bien fol est qui s'y fie, pièce en vers en quatre actes (*Louis Giblat*). 128
La Mission d'Eliézer, pièce en cinq actes (*Eugénie Dubarry*) 129
Les Amants d'Arles, drame en trois actes (*Henri Mazel*) 129
La Tragédie de la Mort (*René Peter*). 130
Une voix d'or, opérette en un acte (*H. Denisot*) 130
Décentralisons ! comédie en un acte, en vers, précédée d'une étude de Jules Troubat sur la décentralisation par le théâtre (*Lucien Duc*). 130
Le Mystère de la Rédemption, tétralogie évangélique (*le comte de Larmandie*) 425
Le Calvaire, pièce en 3 actes (*Jeanne France*). 425
Le Passeur de Marmoutier, drame historique (*Oselma*). 425
Le Lutin du clocher, opérette en 2 actes (*Ch. Le Roy-Villars*). . . . 425
Le Homard et les Plaideurs, farce judiciaire en un acte (*René Blain des Cormiers*) 425
La Boîte d'allumettes, monologue (*Eugénie Dubarry*) 425
Si j'étais Robinson, monologue (*Henriette Besançon*) 425
Les Éperviers, récit de chasse (*Théodore Botrel*). 425
Jules César (*William Shakespeare*). Texte critique avec la traduction en regard par *A. Beljame*. 53
Jacques Grévin (1538-1570). Étude biographique et littéraire (*Lucien Pinvert*) 243
Iphigénie en Tauride, drame de Goethe, trad. en vers français par *Eugène d'Eichthal* 131
Antigone, trad. en vers par *Philippe Martinon* 131
La Fin du théâtre romantique et François Ponsard, d'après des documents inédits (*C. Latreille*). 442
Histoire au jour le jour de l'Opéra-Comique. Première série. 1er janvier-30 juin 1898, avec une étude sur le rôle de la critique (*Émile Mas*). 245
La Vie d'un théâtre (*Paul Ginisty*) 244
Beitrag zu einer Geschichte der dramatischen Einheiten in Italien (*Dr J. Ebner*) 52

Romans, contes et nouvelles. La Double Maîtresse (*Henri de Régnier*) 5
Le Baiser (*Nonce Casanova*). 7
Le Château de félicité (*Jean Cyrane*). 8
La Jongleuse (*Rachilde*). 8
Le Sphinx de plâtre (*G. Binet-Valmer*). 9
Le Soupçon (*H. Ryner*). 9
Les Victimes grimacent (*Frédéric Boutet*). 9
Merveilles et Moralités (*Édouard Ducoté*). 9
Contes surhumains (*Victor-Émile Michelet*). 10
Contes aventureux (*le même*). 10
Zoby (*Henry Gréville*). 11
Une Divorcée (*Mme Octave Feuillet*). 12

Réhabilitée (*Henry Maisonneuve*) 13
Contes jaloux (*Henry-C. Moreau*) 13
Le Roman d'un cycliste (*J.-H. Rosny*) 13
Les Noces d'Yolanthe (*H. Sudermann*); trad. de l'allemand par *Valentin* et *Rémon* 14
Farceurs (*Albert Cim*) 15
Émancipées (*Albert Cim*) 15
Claudine à l'école (*Willy*) 15
Le Roi de l'or (*Monroc-Vermont*) 16
Robert Perceval, député (*Julien Lefèvre*) 16
Les Renards (*Pierre Clésio*) 16
Sous la tyrannie (*Augustin Filon*) 17
La Cascari (*Édouard de Perrodil*) 17
Contes briards (*D. Caldine*) 18
Le Lys d'or (*Louis Létang*) 18
Marie-Madeleine (*le même*) 18
Résurrection (*le comte Léon Tolstoï*) 18
Les Trois Princesses (*Marie Colombier*) 289
Le Crime d'obéir (*Han Ryner*) 290
La Rue Amoureuse (*Maurice Beaubourg*) 290
Margot d'été (*Charles Merki*) 290
La Guerre des mondes (*H. G. Wels*) ; trad. de l'anglais par *Henry Davray* 291
La Plus belle Histoire du monde (*Rudyard Kipling*); trad. de l'anglais par *Louis Fabulet* et *Robert d'Humière* 291
Fragilités (*Roger des Varennes*) 292
Reine-Bicyclette (*Georges Mareschal de Bièvre*) 292
Celles qui pleurent (*Jeanne France*) 293
Le Docteur Verny (*Victor de Marolles*) 293
Gens de poudre (*Hugues Le Roux*) 294
Miséricorde (*Pérès Galdos*); trad. de l'espagnol par *Maurire Bixio* . 295
Au pays des moines (*José Rizal*). Roman tagal, trad. et annotations de *Henri Lucas* et *Aramon Scurpau* 295
Le Droit Chemin (*Gustave Guesviller*) 296
Femme et artiste (*Max O'Rell*) 296
Criminelle Passion (*Marie-Denise Marinot*) 297
Le Fruit défendu (*Joseph Bouchard*) 297
La Vocation de sœur Extase (*Max Lyan*) 298
Madame Tartarin (*Henriette Besançon*) 298
La Solution (*Jean de la Brète*) 298
Le Roman d'un petit vieux (*Mme Lescot*) 298
Fiancee d'avril (*Guy Chantepleure*) 299
Pour Noémie (*Marguerite Poradowska*) 299
Demetrio Pienelli (*Emilio de Marchi*); trad. par *H. Declermont* . . . 300
Roman d'artiste (*A.-L. Nemours-Godré*) 300

Ouvrages pour la jeunesse. Seconde Patrie (*Jules Verne*) 492
Le Docteur Mystère (*Paul d'Ivoi*) 493
La Filleule de Du Guesclin (*Pierre Maël*) 493
L'Enfant prodigue (*Louis Morin*) 495
Mes Étapes. De Jemmapes à Austerlitz (*Gaston Cerfberr*) 495
L'Évadé de la Katorga (*Henry Leturque*) 496
Incroyables Aventures (*Louis de Rougemont*) 505
Le Mystere de la Chauve-Souris (*Gustave Toudouze*) 505
Toute seule (*Mme Ch. Chabrier-Rieder*) 506
L'Héritage de Jean (*Pierre Perrault*) 507
Le Tour du globe d'un bachelier (*André Laurie*) 508
Le Château de la vieillesse (*Guy Chantepleure*) 506
Cadette de Gascogne (*Champol*) 509
Les Libres Burghers (*G. Saint-Yves*) 510
L'Odyssée d'un petit Cévenol (*Henry Gauthier-Villars*) 497
Le Capitaine Bellormeau (*A. Robida*) 496
Mon ami l'Oiseau bleu (*Guy Chantepleure*) 511
Le Maudit (*Georges Beaume*) 511
Les Nièces de M. Burke (*M. de Beauchène*) 498
Au Pôle nord (*Emilio Salgari*) ; trad. de *J. Fargeau* 498
Miss Porc-Épic (*Eudoxie Dupuis*) 499

L'Enfant de la lune (*Jeanne Mairet*) [*Mme Charles Bigot*] 499
Le Page de Jehanne (*la comtesse de Houdetot*) 500
Myrta (*Mme Chéron de la Bruyère*) 512
Lili l'a dit (*François Deschamps*) 512
Autour du clocher (*Mlle Borius*) 512
Notre Amie Germaine (*Mlle G. du Planty*) 512
Le Mystère de Courvaillan (*A.-J. Dalsème*) 513
Le Bouillant Achille (*M. d'Agon de la Conterie*) 513
Chevaliers errants. Corsaires et flibutiers (*Achille Melandri*) 514
Mémoires d'un éléphant blanc (*Judith Gautier*) 514
L'Idée fixe du savant Cosinus (*Christophe*) 515
Contes de tous les pays (*Th. Bentzon*) 515
La Bande d'Arlequin (*O. Le Roy*) 515
Mademoiselle de Kervallez (*M. Maryan*) 418
Annie (*Mme Marie Magne*) 419
Mademoiselle (*B. de Buxy*) 419
Millionnaire (*Jean Charlette*) 420
Pauvreté (*Étienne de Besancenet*) 421
Le Lieutenant Vandeins (*Noël Mayeul*) 421
La Loi de Caïn (*Seth*) 421
L'Œil de tigre (*G. Pradel*) 422
Une Vendetta (*Danielle d'Arthez*) 422
Souvenirs d'une glaneuse (*Mlle Marie O'Kennedy*) 423
Un Vœu héroïque (*Jeanne Guérin*) 423
Ame pour âme, vie pour vie (*Jacques d'Antuza*) 423
La Griffe de Satan (*Roger de Todi*) 424
Bergeronnette (*H. du Plessac*) 424
Dieu et Patrie (*J. M. A.*) 424
Contes du bivouac (*Pierre Montan*) 424
La Grande Ile (*C. Sabatier de Castres*) 424

Périodiques et Albums. Journal de la jeunesse 501
Magasin d'éducation et de récréation 502
Saint Nicolas 502
Mon Journal 503
Le Petit Français illustré 503
L'Ouvrier 503
Les Veillées des chaumières 503
Le Musée des enfants 504
Musée des jeunes filles 504
Oberammergau et les Mystères de la Passion (*Hermine Diemer*); trad. libre par *l'abbé Bouvier* 504
Pierrot à l'école et chez son ami Paillasse (*G. Fath et un Papa*) . . . 504
Mademoiselle Lili, maîtresse de maison (*Un Papa*) 504
Alexandre le Grand (*Stahl*) 504

Littératures grecque et latine. Bacchylide. Odi scelte commentate (*Domenico Nessi*) 273
Studia in Valerium Flaccum. Commentatio academica (*Johan Samuelsson*) 338
Saint Prosper d'Aquitaine. Étude sur la littérature latine ecclésiastique au Ve siècle en Gaule (*l'abbé L. Valentin*) 440

Histoire et critique littéraires. Généralités. Tableau de l'histoire littéraire du monde (*Frédéric Loliée*) 274
Le Roman breton en France au moyen âge (*Paul Marchot*) 461
Un Poète philosophe au commencement du XVIIIe siècle. Houdard de la Motte (1672-1731) (*P. Dupont*) 52
Montaigne. Études et fragments. Œuvre posthume de *Guillaume Guizot*, publiée par *Auguste Salles* 339
La Sincérité religieuse de Chateaubriand (*l'abbé Georges Bertrin*) . . 245
Chateaubriand et Sainte-Beuve (*G. Michaut*) 246
Œuvres complètes (*Paul Bourget*) T. I. et II. Critique : Essais de psychologie contemporaine. Études et portraits 446

Littératures étrangères. Robert Burns' Beziehungen zur Litteratur (*Dr. Henrich Molenaar*) 54

Tennyson (*le R. P. Ragey*) 55
Les Romanciers anglais contemporains (*Y. Blaze de Bury*) 525
Futesas literarias (*Dr Thebussem*) 370
El Indiano de Valdella (*Gustavo Morales*) 370
Les Señores de Hormida, novela, critica y cuentos (*Juan Ochoa*). . . 370
Dante e Gœthe (*Arturo Farinelli*) 77
Giacomo Leopardi (*Puglisi Pico*) 56
Nel Regno delle Chimere, novelle fantastiche (*Cordelia*) 56
Littérature russe (*K. Waliszewski*) 162
L'Ennemi du peuple (*Henrick Ibsen*), conférence par (*Laurent Taillhade*). Ballades Solness 274
Al-Mostatraf, recueil de morceaux choisis çà et là dans toutes les branches de connaissances réputées attrayantes (*le said Chihâb-ad-din Ahmad Alab'sîhi ;* traduit par *G. Rat.* T. Ier. 340

HISTOIRE

Géographie et Voyages. Atlas universel de géographie (*Vivien de Saint-Martin* et *Fr. Schrader*), n° 32 (Autriche-Hongrie), 35 (Europe centrale n° 3), 42 (Asie physique) et 53 (Asie n° 9). . . . 218
Nouveau Dictionnaire de géographie universelle (*Vivien de Saint-Martin* et *Louis Rousselet*). Supplément 218
La Géographie militaire et les Nouvelles Méthodes géographiques. La France du Nord-Est (*O. Barré*) 154
A travers les pays scandinaves (*G. Sansrefus*) 221
Dans le Levant. En Grèce et en Turquie (*Cyr. van Overbergh*). . . . 222
Souvenirs d'un voyage dans le Levant (*Gabriel Rogeron*). 222
La Rénovation de l'Asie (Sibérie, Chine, Japon) (*Pierre Leroy-Beaulieu*) 228
Aux colonies d'Asie et dans l'Océan indien (*G. Verschuur*). 225
Java et ses habitants (*J. Chailley-Bert*). 247
La Conquête de l'Afrique (*Jean Darcy*). 222
A l'assaut de l'Afrique (*Paul Bory*) 509
Monographie de Tombouctou (*Mgr A. Hacquard*). 223
La Guinée française (*Aspe-Fleurimont*) 223
Trente mois au continent mystérieux ; Gabon-Congo et Côte occidentale d'Afrique (*Payeur-Didelot*). 224
Au Congo (*E. de Mandat-Grancey*) 225
Notes sur l'Inde (*le prince Bojidar Karageorgevitch*) 226
Notes sur la vie française en Cochinchine (*Pierre Nicolas*) 226
Hai-nan et la côte continentale voisine (*Cl. Madrolle*) 227
Le Laos et le Protectorat français (*le capitaine Gosselin*) 227
A travers nos colonies (*E. Josset*) 219
Les Iles Blanches des mers du Sud (*le P. Fernand Hartzer*) 229
Un Outre-mer au XVIIe siècle. Voyages au Canada du baron de la Hontan, publiés par *François de Nion* 229
Voyage d'exploration d'un missionnaire dominicain chez les tribus sauvages de l'Équateur 230

Histoire ancienne. La Grèce antique, entretiens sur les origines et les croyances (*André Lefèvre*) 341
Étude sur l'antiquité grecque (*Henri Weil*) 526
Leçons d'histoire grecque (*A. Bouché-Leclercq*) 342
La Vie publique et privée des Grecs et des Romains (*Gustave Fougères*) 537
L'Épopée byzantine à la fin du dixième siècle. T. II. Basile II, le Tueur de Bulgares (*Gustave Schlumberger*) 488

Histoire de l'Église et des ordres religieux. Abrégé de l'histoire de l'Église depuis sa fondation jusqu'à nos jours (*Abbé E. Beurlier*) 164

Les Esclaves chrétiens depuis les premiers temps de l'Église jusqu'à la fin de la domination romaine en Occident (*Paul Allard*) 248
Christenverfolgungen; Geschichte ihrer Ursachen im Rœmerreiche (*J. E. Weis*) 344
Julien l'Apostat (*Paul Allard*). 328
Geschichte Roms und der Päpste im Mittelalter (*P. Grisar*) 344
Les Moines d'Orient antérieurs au concile de Chalcédoine (451) (*Dom Besse*) 249
Le Monachisme africain (*Dom Besse*) 250
Consuetudines monasticae. Vol. I. Consuetudines Farfenses (*Bruno Albers*) 450
L'Église aux tournants de l'histoire (*Godefroid Kurth*).. 250

Hagiographie. Biographie ecclésiastique. Histoire de saint Jean-Baptiste de la Salle, fondateur de l'Institut des Frères des Écoles chrétiennes (*l'abbé J. Guibert*). 164
La Prélature de Léon XIII, d'après sa correspondance inédite (*Boyer d'Agen*) 449

Histoire de France. Les Derniers Valois. François II, Charles IX, Henri III (*le Mis de Belleval*) 58
Catherine de Médicis entre Guise et Condé (*Bernard de Lacombe*). 59
La Jeunesse du maréchal de Luxembourg, 1628-1668 (*Pierre de Ségur*). 255
Le Régent, l'abbé Dubois et les Anglais, d'après les sources britanniques (*Louis Wiesener*) 451
La Bonne Reine (*A. Mouans*) 168
La Mission secrète de Mirabeau à Berlin (1786-1787), avec introduction et notes (*Henri Welschinger*) 60
En Émigration. Souvenirs tirés des papiers du comte A. de la Ferronnays (1777-1814) (*le Mis Costa de Beauregard*). 169
Urbain de Hercé, dernier évêque et comte de Dol, grand aumônier de l'armée catholique et royale, fusillé à Vannes en 1795, d'après des documents inédits (*Charles Robert*) 256
Correspondance de *Le Coz*, évêque constitutionnel d'Ille-et-Vilaine, publiée pour la Société d'histoire contemporaine par *le R. P. Roussel*. 258
Le Maréchal Brune et la maréchale Brune (*Pierre Marmoiton*). . . . 61
Les Grandes Dames pendant la Révolution et sous l'Empire. 346
Mesdames de France pendant l'émigration. Les Vierges de Verdun. Madame de Custine. Les Effets du divorce sous le Directoire. Les Femmes à l'armée. Madame de la Valette (*le comte Fleury*). 346
Mémoires d'outre-tombe (*Chateaubriand*). Nouvelle édition avec une introduction, des notes et des appendices par *Edmond Biré*. T. V. 347
Souvenirs du baron de Barante, de l'Académie française, 1782-1866, publiés par son petit-fils *Claude de Barante*. T. VII. 259
Fragments et Souvenirs (1836-1848) (*le comte de Montalivet*). T. II. . . 350
Journal intime de *Cuvillier-Fleury*, publié avec une Introduction par *Ernest Bertin*. T. I. La Famille d'Orléans au Palais Royal, 1828-1831 63
L'Empire libéral. Études, récits, souvenirs (*Émile Ollivier*) T. V. L'Inauguration de l'Empire libéral. Le Roi Guillaume. 529

Histoire des institutions et des mœurs. Études sur la civilisation française (*A. Marignan*). T. I. La Société mérovingienne. T. II. Le Culte des saints sous les Merovingiens. 57
La Civilisation française dans le développement de l'Allemagne (moyen âge) (*Raoul Chélard*) 358
Ma Douce France (*Charles de Ricault d'Héricault*) 353
La Société française du XVIe siècle au XXe siècle (*Victor du Bled*). . 166
La Lutte des classes en France. Le XVIII brumaire de Louis Bonaparte (*Karl Marx*) ; traduit de l'allemand par *Léon Rémy* 352
La Légion d'honneur, 1802-1900 (*L. Bonneville de Marsangy*). 412
D'où vient la décadence économique de la France (*le baron Charles Mourre*) 354
L'Histoire de l'année (*le vicomte de Broc*). 460

Histoire militaire, maritime et coloniale. Le Siège de la ville et de la citadelle de Lille, en 1708 (*Maurice Sautai*) . . . 146
Les Maréchaux de Napoléon (*Gérard de Beauregard*) 506
Mémoires du général d'Andigné, publiées avec introduction et notes (*Ed. Biré*) 1765-1800 133
Un Général hollandais sous le premier Empire. Mémoires du *général baron de Dedem de Gelder*, 1774-1825 134
Souvenirs des guerres d'Allemagne pendant la Révolution et l'Empire (*le baron de Comeau*) 136
Souvenirs inédits sur Napoléon, d'après le journal du sénateur *Gross*, conseiller municipal de Leipzig, 1807-1815, publiés par *le capitaine Veling* 137
Mémoires d'un vétéran, 1791-1800 (*J.-C. Vaxelaire*) annotés par *H. Gauthier-Villars* 137
Souvenirs diplomatiques et militaires du *général Thiard*, chambellan de Napoléon Ier, publiés par *Léonce Lex* 138
Mémoires du *baron de Bonnefoux*, capitaine de vaisseau, 1782-1855, publiés avec une préface et des notes par *Émile Jobbé-Duval*. . . 139
Bonaparte en Italie, 1796 (*Félix Bouvier*) 140
Campagne de l'armée de réserve en 1800. Première partie. Passage du Grand Saint-Bernard (*le capitaine de Cugnac*) 141
Campagne de 1809 en Allemagne et en Autriche (*le commandant Saski*) T. II 142
La Campagne de 1813 et la campagne de 1814 (*Clausewitz*); trad. de l'allemand par *le commandant Thomann* 143
Vie militaire du général Foy (*Maurice Girod, de l'Ain*) 143
La Croatie militaire, 1809-1813. Les Régiments croates à la Grande Armée (*le commandant Boppe*) 144
L'Alsace en 1814 (*Arthur Chuquet*) 145
Études de marches (Iéna-Sedan). Texte, tableaux et cartes des marches de la Grande-Armée, en 1806 (jusqu'à Berlin) et des armées allemandes en 1870 (du 31 juillet au 1er septembre (*le général Fay*) 148
Les Principales Violations du droit des gens commises par les armées allemandes pendant la campagne de 1870-71 (*Paul Gigout*). 148
Mes souvenirs d'ambulance (*l'abbé Randanne*) 148
Correspondance d'*Hippolyte-Lucas*, pendant le siège et la Commune. 149
Historique des corps de troupe de l'armée française (1569-1900). . . 146
L'Armée à travers les âges. Chefs d'armées. Conférences faites en 1899 à l'École spéciale militaire de Saint-Cyr (*Sorel, Guiraud, Coville, Gebhardt, Lehugeur, Chuquet, Rambaud, Vandal*). (2e série). 147
La Défense navale (*Edouard Lockroy*) 454
La Nouvelle France (*C. Guénin*) 498
L'Empire colonial de la France. Madagascar, La Réunion, Mayotte, les Comores, Djibouti (*le R. P. Piolet* et *Ch. Noufflard*) 489
L'Exploitation de notre empire colonial (*Louis Vignon*) 220
La Pacification de Madagascar (opérations d'octobre 1896 à mars 1899) (*F. Hellot*) 149
Le Tonkin en 1900 (*Robert Dubois*) 489

Questions du jour. L'Esprit nouveau, origine et décadence (*Denys Cochin*) 353
La Demi-République, notes et réflexions sur l'état politique de la France (*C. Léouzon le Duc*) 253
L'Officier et la Crise française, par ***, capitaine de l'armée active. 538
L'Anglomanie (*Jean de la Poulaine*) 455

Ouvrages sur Paris et l'Exposition. Histoire de l'église Saint-Sulpice (*Charles Hamel*) 531
Paris révolutionnaire. Vieilles maisons, vieux papiers (*G. Lenôtre*). 345
Une Visite à Paris en 1900. La Ville et l'Exposition vues en quinze jours (*Alexis Martin*) 175
Photo-guide franco-anglais-américain à l'Exposition de Paris. . . 76
L'Exposition universelle de 1900 (*Louis Rousselet*) 500

Histoire provinciale et locale. Cartulaire de l'Église d'Autun, par *A. de Charmasse*. 3e partie 356

Cartulaires des abbayes d'Aniane et de Gellone, publiés d'après les manuscrits originaux. Cartulaire de Gellone (*Paul Alaus, l'abbé Cassan* et *F. Meynial*) 358
Histoire et panorama d'un beau pays, ou Saint-Malo, Saint-Servan, Dinan, Dol et environs (*Bertrand Robidou*) 456
L'Evolution du système administratif de Napoléon Ier. Le Département des Bouches-du-Rhône de 1800 à 1810 (*Georges Saint-Yves* et *Joseph Fournier*) 452
Metz, Documents généalogiques, d'après les registres de paroisses (*l'abbé Poirier*) 533

Histoire étrangère. Geschichte des deutschen Volkes vom dreizehnten Jarhundert bis zum Ausgang des Mittelalters (*Emil Michael*). Religiös-sittliche Zustände, Erziehung und Unterricht während des dreizehnten Jarhunderts 534
Kritick und Anticritik in Sachen meiner Gestchichte des deutschen Volkes..., erstes Heft. Der Wiener Geschichtsprofessor Redlich (*E. Michael*) 536
Die Reichstadt Schlettstadt und ihr Antheil an den socialpolitischen und religiosen Bewegungen der Jahre 1490-1536 (*Jos. Geny*). 70
Die Stellung des Kurfürsten Max Emanuel von Bayern, und Joseph Klemens von Köln zür Kaiserwahl Karls VI (1711) (*A. Rosenlehner*). 361
Louis II de Bavière (*Jacques Bainville*) 270
Colonies allemandes impériales et spontanées (*H. Hauser*) 221
The Welsh People. Chapters on their Origin, History, Laws, Language, Literature, and Characteristics (with two maps) (*John Rhys* and *David Brynmor Jones*) 261
L'Angleterre et l'Impérialisme (*Victor Bérard*) 457
Oesterreichische Geschichte von des Urzeit bis 1526 (*Prof. Krones*). 264
Diplomaticos españoles. Don Cristobal de Moura, primer marques de Castel Rodrigo (*Don Alfonso Danvila y Burghero*) 265
Asturias. Historia y Monumentos (*Octavio Bellmunte Fermin Canella* 70
Tarragona christiana. Historia del arzobispado de Tarragona y de su territorio (*Don Emilio Morera*) 71
El Espectàculo màs nacional (*el conde de las Navas*) 72
Documenti per la storia della città di Arezzo nel medio evo, raccolti per cura di Ubaldo Pasqui. Volume primo. Codice diplomatico (650 ?-1180) 266
Ricerche e documenti. Tome II. Le Relazioni commerciali fra la Puglia e la repubblica di Venezia dal secolo X al XV (*Amalia Zambler* e *F. Carabellese*) 73
Intorno ai diplomi regi ed imperiali per la chiesa di Vercelli (*Ferdinando Gabotto*) 78
Ricerche e studi sulla storia di Bra (*F. Gabotto*). T. II 79
L'Università in Piemonte primo di Emanuele Filiberto (*F. Gabotto*). 79
Due Assidii di Cuneo (1347-1348-1515) (*F. Gabotto*). Secondo documenti 80
Venezia, Scaligeri e Carraresi. Storia di una persecuzione politica del XV secolo (*Edoardo Piva*) 371
Angelo Emo e la Marina del suo tempo (*Emilio Pesenti*) 80
Firenze Vecchia. Storia. Cronaca aneddotica. Costumi (*Giuseppe Conti*) 361
Magyars et Roumains devant l'histoire. Réponse à M. de Bertha (*A. Xénopol*) 371
Histoire de la Roumanie contemporaine (1822-1900) (*Frédéric Damé*). 267
Les Assemblées politiques dans la Russie ancienne. Les Zemskié Sobors. Étude historique (*Félix de Rocca*) 363
La Russie d'autrefois et la Russie d'aujourd'hui (*G. Vallat*) 364
Russes et Slaves. Études politiques et litteraires (*Louis Léger*) . . . 363
Suédois et Norvégiens chez eux (*M. Quillardet*) 267
Superstition, crime et misère en Chine (Souvenirs de biologie sociale) (*le Dr J.-J. Matignon*) 364
Les Chinois chez eux (*E. Bard*) 254
Péking. Histoire et description (*Mgr Alphonse Favier*) 494
Le Transvaal et l'Angleterre en Afrique du Sud (*Georges Aubert*). 69
Une Politique européenne. La France, la Russie, l'Angleterre et la Guerre au Transvaal (*Ét. Grosclaude*) 69

The Colonial Executive prior to the Restoration (*Percy Lewis Kaye*). 539
La Situation religieuse aux États-Unis. Illusions et réalités (*J. Tardivel*) 67
La Vie américaine (*P. de Rousiers*) 268

Biographie française. Soldats, poètes et tribuns. Petits Mémoires du XIXe siècle (*Philibert Audebrand*) 537
Famille d'artistes. Les Thénards (*J.-C. Alfred Prost*) 369
L'Anti-Pape : Drumont-Démon (*Lhermite de Montmartre*) 539

Biographie étrangère. Jérôme Aléandre, de sa naissance à la fin de son séjour à Brindes, 1840-1529 (*J. Paquier*) 359
Antonio Pigafetta, viaggiatore vicentino del secolo XVI, note biografiche (*Antonio Ciscato*) 540
Figure e figurine del secolo che muore (*Raffaello Barbiera*) 366
Femmes d'Amérique (*Th. Bentzon*) 368

Épigraphie. Numismatique. Mélanges historiques. Inscriptions juives de K'ai-Fong-Fou (*le P. Jérôme Tobar*) 366
Les Jetons des états généraux de Languedoc (*Émile Bonnet*) 170
Mélanges de littérature et d'histoire religieuse, publiés à l'occasion du jubilé épiscopal de Mgr de Cabrières, évêque de Montpellier. T. III 355
Le Cabinet secret de l'histoire, 4e série (*le Dr Cabanès*) 269

Bibliographie. Congrès bibliographique international tenu à Paris du 13 au 16 avril 1898, sous les auspices de la Société bibliographique. Compte rendu des travaux 171
Bibliographie du diocèse de Montpellier. Anciens diocèses de Maguelonne, Montpellier, Béziers, Agde, Lodève et Saint-Pons de Thomières (*Émile Bonnet*) 357
Manuel de bibliographie biographique et d'iconographie des femmes célèbres... (*Un vieux bibliophile*). Supplément 271
Manuel du répertoire bibliographique des sciences agricoles établi d'après la classification decimale (*V. Vermorel*) 458
List of Books and of Articles in Periodicals relating to Interoceanic Canal and Railway Routes (Nicaragua, Panama, Darien, and the valley of the Atrato, Tehuantepec and Honduras, Suez canal) (*Hugh A. Morrison jr.*) 275

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES NOMS D'AUTEURS

ADAM (G.) 232
ADAMS (Herbert B.) 330
ADHÉMAR (Vicesse D') 437
AGEN (Boyer D') 449
AGON DE LA CONTERIE (M. D') . 513
ALAUS (Paul) 358
ALBANA-MIGNATY (Marguerite) . 509
ALBERS (Bruno) 450
ALBERT (H.) 400
ALLARD (Paul) 248, 528
ALPHONSE DE LIGUORI (saint) . 112, 214
AMMON 28
AMOR Y NEVEIRO (Constante) . . 305
ANDIGNÉ (le général D') 133
ANTOINE (Alfred) 317
ANTUZA (Jacques D') 423
APRINGIUS DE BEJA 230
ARTHEZ (Danielle D') 422

ARTIGARUM (J.) 319
ARVIEU (A.) 324
ASHLEY 27
ASPE-FLEURIMONT 223
AUBERT (Georges) 69
AUBRY (Pierre) 216
AUDEBRAND (Philibert) 537

BACHELIER (M.-L.) 370
BAINVILLE (Jacques) 270
BALANOFF (Mlle A.) 304
BARANTE (baron DE) 259
BARANTE (Claude DE) 259
BARBIERÁ (Raffaello) 366
BARD (E.) 254
BARRÉ (O.) 153
BASLY (le R. P. Déodat DE) . . 101
BAUMANN (Antoine) 30
BAYARD (Émile) 491
BEAUBOURG (Maurice) 290
BEAUCHENE (M. DE) 498
BEAUME (Georges) 511
BEAUREGARD (le Mis COSTA DE) 169
BEAUREGARD (Gérard DE) 506
BÉGIS (P.) 317
BELJAME (A.) 53
BELLEVAL (le Mis DE) 58
BELLMUNT (Octavio) 70
BELZUNG (Er.) 438, 523
BENTZON (Th.) 368, 515
BÉRARD (Victor) 457
BERGSON (H.) 326
BERNSTEIN (Ed.) 33
BERRUETA (Juan-Dominguez) . 324
BERTHELÉ (Jos.) 40
BERTHIER (le R. P.) 107
BERTIN (Ernest) 63
BERTRIN (abbé Georges) 245
BESANCENET (Étienne DE) 421
BESSE (Dom) 249, 250
BESSONIES (l'abbé G. DE) 114
BEUDANT (Ch.) 306
BEUDANT (Robert) 306
BEURLIER (l'abbé E.) 164
BEZANÇON (Henriette) 298, 425
BIÈVRE (Georges MARESCHAL DE) 292
BIGOT (Mme Charles) [Jeanne MAIRET] 499
BILLIA (L. Michelangelo) 459
BINET (le R. P. Étienne) 108
BINET-VALMER (G.) 9
BIRÉ (Edmond) 133, 347
BIXIO (Maurice) 295
BLAIN DES CORMIERS (René) . . 425
BLANC (l'abbe E.) 404
BLAZE DE BURY (Y.) 525
BLED (Victor DU) 166
BOARDMAN (George Nye) 325
BOGAERTS (le R. P. J.) 214
BOHÊME (Charles) 128
BOLO (l'abbé Henri) 99, 100
BONDON (l'abbé F.) 318
BONNEFOUX (le baron DE) 139
BONNET (Émile) 170, 357
BONNEVILLE DE MARSANGY (L.) . 412
BOPPE (le commandant) 144
BOREL (E.) 333
BORIUS (Melle) 512
BORY (Paul) 509
BOSI (Piêr Emilio) 78
BOTREL (Théodore) 425
BOTTON (Max) 315
BOUCHARD (Joseph) 297
BOUCHARDAT (A.) 211
BOUCHARDAT (G.) 211
BOUCHÉ-LECLERCQ (A.) 342
BOUGLÉ 29
BOURGEOIS (Émile) 329
BOURGET (Paul) 446
BOUTET (Frédéric) 9
BOUVIER (l'abbé) 504
BOUVIER (Félix) 140
BOYER (G.) 237
BOYER D'AGEN 449
BRASSEUR (Auguste) 32
BRICON (E.) 415
BRISSON (Ad.) 417
BROC (le vicomte DE) 460
BROU (le R. P. A.) 118
BRUN (Mme Ernest) 120
BRUNSCHVIGG (Léon) 390
BUBNOV (N.) 50
BURGUERO (Don Alfonso DANVILA Y.) 265
BURNICHON (le R. P. Joseph) . . 432
BURY (Y BLAZE DE) 525
BUXY (B. DE) 419

CABANÈS (le Dr) 202, 269
CABROL (Dom Fernand) 113
CAHEN (E.) 238
CALDINE (D.) 18
CANELLA (Fermin) 70
CANTACUZÈNE (Charles-Adolphe) 124
CAPITANT (Henri) 310
CARABELLESE (F.) 73
CARON (l'abbé Max) 107
CARRA DE VAUX (le baron) . . . 402
CASANOVA (Nonce) 7
CASSAN (l'abbé) 358
CASTELEIN (le R. P. A.) 395
CASTRES (C. SABATIER DE) . . . 424
CAUDERLIER 25
CAYASSE (V.) 317
CEPEDA (Rafael Rodriguez DE) . 304
CERFBERR (Gaston) 495
CHABRIER (Albert) 241
CHABRIER-RIEDER (Mme Ch.) . . . 506
CHAILLEY-BERT (J.) 247
CHAMBON (M.) 235
CHAMPOL 509
CHANTEPLEURE (Guy) 299, 420, 506, 511
CHAPMAN (H.) 428
CHARDON (Mgr) 104, 106
CHARLETTE (Jean) 420
CHARMASSE (A. DE) 356
CHATEAUBRIAND 347
CHÉLARD (Raoul) 358
CHÉRON DE LA BRUYÈRE (Mme) . 512
CHEVREL 332
CHIHÁB-AD-DÎN AHMAD ALAB'SIHI (le saik) 340
CHRISTOPHE 515
CHUQUET (Arthur) 145, 147
CIM (Albert) 15

CISCATO (Antonio). 540
CLAUSEWITZ 143
CLÉSIO (Pierre) 16
COCHIN (Denys) 353
COLLIN (l'abbé Lazare). 39
COLOMBIER (Marie). 289
COLSON (R.). 237
COMBAU (baron DE) 136
CONTI (Giuseppe) 361
CORDELIA. 56
CORMIERS (René BLAIN DES) . . 425
CORNET (le Dr Marius) 210
CORVISY 47
COSTA DE BEAUREGARD (le Mis) 169
COTEL (le R. P. Pierre) 99
COUPIN (Henri). 508
COVILLE. 147
CUGNAC (le capitaine DE) 141
CUVILLIER FLEURY 63
CYRANE Jean) 8

DABIN (l'abbé Alfred) 216. 217
DALSEME (A.-J.) 513
DAMÉ (Frédéric) 267
DANVILA Y BURGUERO Don Alfonso) 265
DARCY Jean. 222
DARY Georges 491
DAUX (l'abbé Camille). 319. 320. 321
DAVRAY (Henri 291
DECHEVRENS (le R. P. A.). . . . 196
DECLERMONT H. 340
DEBROUILLE (l'abbé E. 112
DEDEM DE GELDER (le général baron DE 134
DEGRON Lucien 127
DEISS Édouard. 25
DELAGRANGE Roger 316
DELAPORTE (le P. V.). 119
DENIZOT H 130
DESCHAMPS (François 512
DIEMER (Hermine) 504
DIESBACH (le comte Alphonse DE 132
DIMIER L.) 410
DUBALLET (l'abbé) 430
DUBARRY (Eugénie) 129. 425
DUBOIS Robert 459
DUC (Lucien) . . . . . 13.
DUCOTE Édouard 9
DUGAST F 537
DUHEM P. 46
DUMAS G. 389
DUPONT P.) 52
DUPUIS Eudoxie 496
DURAND (le Spéculateur Guillaume. 40
DUTHILLET Henri 173

EBNER Dr J. 52
ECTHYAL Eugène D' 131
EUPHRE DE PRATS-DE-MOLLO (le R. P. 111

FABURET Louis 291
FARGEAT J. 436
FARNELLI Arturo . . . . .
FATH G. 544
FAUVELLE (le Dr René) 381
FAVIER (Mgr Alphonse). 496
FAY (le général). 148
FÈRE Ch. 206
FÉRON (l'abbé Aug.). 114
FEROTIN (Dom Marius) 230
FERRETTE (Henri). 314
FESCH Paul 126
FEUILLET (Mme Octave) 42
FILON (Augustin) 17
FITZ-PATRICK 332
FLEISCHER Oskar 302
FLEURY (le comte). 346
FLORENTIN (Charles) 314
FLOUCAUD-PÉNARDILLE 313
FONCK (L.). 193
FONTAINE (le R. P. J.) 37
FORT Paul) 121
FOUGERES Gustave) 527
FOURNEL (le Dr Ch. 210
FOURNIER Joseph) 452
FOURREY E. 150
FRANCE Jeanne) 293, 425
FRASCHETTI Stanislas) 407
FROCARD (le lieutenant-colonel). 150

GABOTTO F. 78, 79. 80
GALDOS (Pérez). 295
GALLOIS (le Dr Paul) 307
GAUBERT (Paul 76
GAUTHIER-VILLARS (Henry). 137. 497
GAUTIER Judith 514
GAY Mgr 42
GEBHART. 147
GELDER (le gal bon DE DEDEM DE). 134
GENY François 302
GENY Jos. 70
GERARD Eric 157
GIBLAT (Louis) 125
GIETMANN Gerhard 212
GIGLEUX Emile 125
GIGOUT Paul 146
GINISTY Paul. 244
GIRARD E. DE 26
GIRARD Henri 436
GIROD DE L'AIN Maurice). . . 143
GIROUD (Gabriel 520
GOETHE. 131
GOMBAULT (l'abbé) 517
GONSE Louis 483
GÖRANSSEN Johannes) 212
GOSSELIN (le capitaine). 227
GOUTHE-SOULARD (Mgr 107
GREEF G. DE 393
GREVILLE Henry 11
GRISAR (le P. 344
GROSCLAUDE E. 69
GROSS 137
GUENIN C. 498
GUERIN Jeanne 423
GUESSVILLER (Gustave) 296
GUIBERT (l'abbé) 164
GUILLAUME (le P. A. 102
GUILLOTARD 308
GUIRAUD 147
GUIRY Guillaume 339

HAASE A 240

HACHEZ (Henri) 174
HACQUART (Mgr A.) 223
HAECKEL (Ernest) 330
HALÉVY 127
HALOT (ALEXANDRE) 310
HAMEL (Charles) 531
HAMMESFAHR 24
HAMON (le R. P. Ed.) 100
HARTZER (le P. Fernand) 229
HAULER (E.) 197
HAUSER (H.) 221
HELLO (Henri) 459
HELLOT (F.) 149
HENVAUX (Edmond) 120
HÉRICAULT (Charles DE RICAULT D') 353
HÉROLD (A.-Ferdinand) 122
HERTLING (Georg Freihernn VON) 173
HOFF (Van'T) 47
HÖFFDINN (le Dr Herald) 385
HOUDETOT (la Cte DE) 500
HOURST (le lieutenant de vaisseau) 490
HUGUES (Albert) 308
HULST (Mgr D') 439
HUMIÈRE (Robert D') 291
HUTTON (William Holden) . . . 428

IBSEN (Henrick) 274
ISOARD (Mgr) 105
IVOI (Paul D') 493

JOBBÉ-DUVAL (Émile) 139
JONES (David Brynmor) 261
JOSSET (E.) 219

KARAGEORGEVITCH (le prince Bojidar) 226
KAYE (Percy Lewis) 539
KIPLINL (Rudyard) 291
KIRWAN (C. DE) 75
KNEIHP (Mgr) 211
KŒCHLIN (R.) 410
KRALIK (Richard) 43
KRONES (Prof.) 264
KURTH (Godefroid) 250
KUYPER (le Dr A.) 274

LABONNE (Dr) 208
LABORDE (le Dr J.-V.) 205
LA BRETTE (Jean DE) 298
LA BRUYÈRE (Mme CHÉRON DE) . 512
LACASSAGNE (le Dr) 211
LACOMBE (Bernard DE) 59
LA CONTERIE (M. d'AGON DE) . . 513
LACOUTURE (le R. P. Ch.) 431
LAEMMER (Dr Hugo) 155
LAFENESTRE (G.) 416
LAFON (René) 316
LAGARDE (J.-B) 98
LA LLAVE Y GARCIA (le colonel J. DE) 151
LALOY (le Dr L.) 330
LAMARZELLE (G. DE) 66
LA MAZELIÈRE (le Mis DE) 485
LAMENNAIS (F. DE) 113
LANGE (Maurice) 123
LA POULAINE (Jean DE) 455
LARMANDIE (le Cte DE) 425
LARRIEU (le Dr J.-F.) 208
LAS NAVAS (el conde DE) 72
LATREILLE (C.) 442
LAURIE (André) 508
LAUTH (le commandant) 147
LAVISON (A. DE) 22
LE COZ 258
LÉCUYER (le R. P.) 103, 111
LEFÈVRE (André) 341
LEFÈVRE (Julien) 16
LEFORT (J.) 312
LÉGER (Louis) 363
LEHUGEUR 147
LEJEUNE (l'abbé P.) 110
LE MAGUET (le Dr P.-E.) 199
LE MONNIER (M.) 399
LENÔTRE (G.) 345
LÉOUZON LE DUC (C.) 253
LEPAGE (l'abbé L.) 318
LE ROUX (Hughes) 294
LE ROY (O.) 515
LEROY-BEAULIEU (Pierre) 228
LE ROY-VILLARS (Ch.) 425
LESCŒUR (le R. P.) 516
LESCOT (Mme) 298
LÉTANG (Louis) 18
LETURQUE (Henry) 496
LEVEN (Maurice) 309
LÉVY (le Dr P.-E.) 206
LEX (Léonce) 138
LHERMITE (de Montmartre) . . 539
LIGONNET (le R. P.) 321
LIGUORI (saint Alphonse DE) . 112, 214
LLOYD (Richd. J.) 51
LOCKROY (Édouard) 454
LOLIÉE (Frédéric) 274
LOUBAT 314
LUCAS (Henri) 295
LUCAS (Hippolyte) 149
LYAN (Max) 298
LYAUTEY (le colonel) 150

MADROLLE (Cl.) 227
MAËL (Pierre) 493
MAGNE (Marie) 419
MAHAN (A.-T.) 152
MAIRET (Jeanne) [Mme Charles BIGOT] 499
MAISONABE 31
MALAPERT (P.) 272
MANDAT-GRANCEY (E. DE) 225
MARCHI (Emilio DE) 300
MARCHOT (Paul) 461
MARESCHAL DE BIÈVRE (Georges) 292
MARIGNAN (A.) 57
MARINI (N.) 399
MARINOT (Marie-Denise) . . 125, 297
MARMOITON (Pierre) 61
MAROLLES (Victor DE) 293
MAROUSSEM (Pierre DU) 21
MARQUET DE VASSELOT (J.-J.) . 410
MARSANGY (L. BONNEVILLE DE) 412
MARTEL (E.-A.) 219
MARTIN (Alexis) 175
MARTIN (l'abbé J.) 111
MARTIN (Luis MENDIZÁBAL Y) . . 304

MARTINON (Philippe) 131
MARX (Karl) 352
MARYAN (M.) 418
MAS (Emile) 245
MATHOT (le Dr) 201
MATIGNON (le Dr J.-J.) 364
MAYEUL (Noël) 421
MAZEL (Henri) 129
MEILHAC 127
MELANDRI (Achille) 514
MELANI (Alfredo) 408
MELLERIO (A.) 415
MENDIZÁBAL Y MARTIN (Luis) . . 304
MERKI (Charles) 290
MERRILL (Stuart) 122
MEUNIER (Stanislas) 521, 522
MEYNIAL (F.) 358
MICHAEL (le R. P. Emil) . . 534, 536
MICHAUT (G.) 246
MICHEL (E.) 416
MICHELET (Victor-Emile) 10
MIGY (L.) 39
MILHAUD (G.) 233
MIRABEAU 60
MOLENAAR (Dr Heinrich) 54
MONIN (le Dr E.) 205
MONROC-VERMONT 16
MONTALIVET (le comte DE) . . . 350
MONTAN (Pierre) 424
MONTEIRO DE SOUZA (A.) 174
MONTGERMONT (Marguerite DE) . 115
MORALES (Gustavo) 370
MORBAU (Henry-C.) 13
MOREL (Auguste) 460
MORELOT (le chanoine) 319
MORERA (Don Emilio) 71
MOREUX (l'abbé Th.) 335
MORIN (Louis) 495
MORRISON jr. (Hugh. A.) 275
MOUANS (A.) 168
MOURRE (le baron Charles) . . . 354
MUN (le Cte Albert DE) 436
MUNIER JOLAIN (J.) 315

NADAL (l'abbe) 114
NAQUET (A.) 36
NAVARRE (A.) 524
NAZARI (O.) 240
NEMOURS-GODRÉ (A.-L.) 300
NESSI (Domenico) 273
NEVEIRO (Constante Amor Y) . . 305
NICOLAS (Pierre) 226
NIETZSCHE (F.) 400
NIKÉ (Marcel) 409
NIKEL (J.) 194
NION (François DE) 229
NOLHAC (P. DE) 417
NOUFFLARD (Ch.) 489

OCHOA (Juan) 370
O'KENNEDY (Marie) 423
OLLIVIER (Emile) 529
O'RELL (Max) 296
OSELMA 425
OUBERT (Adolphe) 314
OVERBERGH (Cyr VAN) 222

PAQUET (René) [Nérée Quépat] . 46
PAQUIER (J.) 359
PARADOWSKA (Marguerite) . . . 299
PARMENTIER (Florian) 126
PASQUI (Ubaldo) 266
PAUL-BONCOUR (J.) 23
PAYEUR-DIDELOT 224
PELLISSON (M.) 242
PERRAULT (Pierre) 507
PERRODIL (Edouard DE) 17
PESCH (Heinrich) 31
PESENTI (Emilio) 60
PETER (René) 130
PETIT (le R. P. Ad.) 102
PFEILSCHIFTER (G.) 197
PHILPIN DE RIVIÈRE (le R. P.) . 196
PICO (Puglisi) 56
PILLON (A.) 405
PINVERT (Lucien) 243
PIOLET (le R. P.) 489
PITRE (Giuseppe) 161
PIVA (Edoardo) 371
PLANIOL (Marcel) 307
PLANTY (Mlle G. DU) 512
PLAUZOLLES (le Dr SICARD DE) . 207
PLESSAC (H. DU) 424
POIRIER (l'abbé) 533
POITEVIN (Leon) 385
POTIER (A.) 235
POULENC (V.-A.) 311
PRADEL (G.) 422
PREVOST (A.) 202
PROAL (L.) 397
PROST (J.-C. Alfred) 369

QUAGLINO (Romolo) 336
QUÉPAT (Nerée) [René Paquet] . 46
QUILLARDET (M.) 267

RACHILDE 8
RAGEY (le R. P.) 55, 428
RAILLARD (Célestin) 35
RAMBAUD 147
RANDANNE (l'abbé) 148
RAT (G.) 340
RAYNAL (le R. P.) 328
REBIÈRE (A.) 160
REGNIER (Henri DE) 5, 116
REINACH (Salomon) 77
REINSCH (Dr Hugo) 224
RÉMON 14
REMY (Leon) 352
REYMOND (Marcel) 406
RHYS (John) 261
RIAT (G.) 413
RIBOT (Th.) 391
RICAULT D'HÉRICAULT (Charles DE) 353
RIVALTA (Valentin) 518
RIVIÈRE (le R. P. PHILPIN DE) . 196
RIZAL (Jose) 295
ROBERT (A.) 412
ROBERT (Charles) 256
ROBIDA (A.) 496
ROBIDOU (Bertrand) 456
ROCCA (Felix DE) 363
ROCQUIGNY (DE) 22

ROGERON (Gabriel). 222
ROLAND (A.). 313
ROSENLEHNER (A.) 361
ROSNY (J.-H.) 13
ROSSET (J.) 334
ROSSI (prof. Giorgio) 538
ROUGEMONT Louis DE) 505
ROUSIERS (P. DE) 268
ROUSSEL (le P.) 258
ROUSSELET (Louis). 218, 500
ROYER (Clémence). 394
RUYSSEN (Th.). 403
RYNER (Han) 9, 290

SABATIER DE CASTRES (C.). . . . 424
SAINT-MARTIN (VIVIEN DE) . . . 218
SAINT-YVES (Georges). . . . 452, 510
SALGARI (Emilio) 498
SALLES (Auguste) 339
SANSREFUS (Gaston). 126, 221
SAMUELSSON (Johan) 338
SASKI (le commandant). 142
SAUTAI (Maurice). 146
SCHLUMBERGER (Gustave). . . . 488
SCHRADER (Fr.) 218
SCURPAU (Aramon) 295
SÉGUR (Pierre DE). 255
SEIDEL 414
SETH 421
SHAKESPEARE (William) 53
SICARD DE PLAUZOLLES (le Dr). 207
SMITH (É.-F.) 334
SOREL 147
SOUBEN (le R. P. Jules). 426
SOUBIES (Albert). 322
SOUZA (A. MONTERIO DE) 174
STAHL 504
STIRNER (Max) 34
SUDERMANN (H.). 14
SURBLED (le Dr) 204, 388

TAILHADE (Laurent). 274
TANNENBERG (W. DE). 158
TARDIVEL (J.) 67
TENICHEFF (W.-N.) 387
TEPE (G. Bernardo) 154
TERRIEN (le R. P. J.-B.). 109
THEBUSSEM (le Dr). 370
THIARD (le général) 138
THOMANN (le commandant). . . 143
TOBAR (le P. Jérôme) 366
TODI (Roger DE) 424
TOLSTOÏ (le comte Léon) 18
TONDEUR (H.) 211

TOPINARD (Paul). 44
TOUDOUZE (Gustave) 505
TOURREAU (Mgr) 195
TOURTOULON (Pierre DE) 518
TRICHT (le R. P. VAN). 101

UZANNE (Octave). 486

VACHON (M.). 416
VALENTIN 14
VALENTIN (abbé L.) 440
VALLAT (G.) 364
VALMARY (M.) 40
VANDAL 147
VARENNES (Roger DES) 292
VARIGNY (H. DE). 232
VASSELOT (J.-J. MARQUET DE) . 410
VAUX (le baron DE) 493
VAUX (le baron CARRA DE). . . 402
VAXELAIRE (J.-C.) 137
VELING (le capitaine) 137
VERMOREL (V.). 458
VERNE (Jules). 492
VERSCHUUR (G.). 225
VIANNEY (l'abbé). 112
VIATTE (Paul) 313
VIGNON (Louis). 220
VIGOUREL (A.) 173
VILLENEUVE (Henri DE). 115
VILLETARD (l'abbé H.). 215
VITOUX (Georges) 210
VITTEAUT (le Dr). 272
VIVIEN DE SAINT-MARTIN . . . 218

WALISZEWSKI (K.). 162
WALLON (E.) 334
WEIL (Henri). 526
WEIS (J.-E.). 344
WEISS (le R. P. Albert-Marie) . 39
WELS (H.-G.) 291
WELSCHINGER (Henri) 60
WHITE (A.-D.) 232
WIESENER (Louis). 451
WILLY 15
WINAVERT (M.) 310
WISEMAN (le cardinal). 108

XÉNOPOL (A). 371

ZALESKI (Ladislas). 304
ZAMBLER (Amalia). 73
ZAMBUC 36
ZYROMSKI (Ernest) 444

TABLE DE LA CHRONIQUE

Nécrologie : ALLÈGRE (le chanoine), 277. — BARBAUT (Louis-Léon), 461. — BLADÉ (Jean-François), 82. — BRELAY (Ernest), 277. — CLARKE (le R. P. F.), 373. — CLUSERET (Gustave-Paul), 373. — DAVID (le R. P. Armand), 540. — DENSUSIANU (Aron), 462. — EÇA DE QUEIROZ (J.-M. D'), 374. — FALATEUF (Oscar), 82. — GOUTHE-SOULARD (Mgr). 372. — HENRY (le colonel R.), 277. — HERVÉ (Louis), 81. — JOINVILLE (S. A. R. Mgr le prince DE), 81. — LA NICOLLIERE-TEIJEIRO (Stéphane DE), 82. — LA RIVE (William DE), 278. — LASSERRE (Henri), 176. — MAX-MULLER (Frédéric), 542. — PÉAN (Alonzo), 462. — PETIT DE JULLEVILLE (Louis), 276. — PLAINE (Dom François), 177. — RATISBONNE (Louis-Gustave-Fortuné), 373. — RUIN (Émile), 462. — SCIOUT (Ludovic), 177. — SOLOVIEV (Vladimir), 276. — VÉRON (Pierre), 541. WARNER (Charles Dudley), 462. — ZELLER (Jules-Sylvain), 178.

Lectures faites à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, 84, 179.

Lectures faites à l'Académie des sciences morales et politiques, 179.

Concours et Prix, 85, 179, 279, 544.

Congrès, 375.

Correspondance, 372.

Mélanges : Que restera-t-il de Balzac ? 376. — La Passion des collections et l'Exposition philatélique internationale de Paris, 279. — Bibliographie géographique de l'année 1899, 464. — L'Art de soigner et de restaurer les livres, 465. — Almanachs, 544.

Nouvelles : Paris, 85, 179, 282, 377, 465, 545. — Alsace, 93, 183, 468, 552. — Angoumois, 183, 547. — Anjou, 183, 378, 468, 547. — Auvergne, 86, 379, 469. — Béarn, 547. — Bourbonnais, 282. — Bourgogne, 548. — Bretagne, 183, 283, 548. — Bugey, 469. — Dauphiné, 87, 470, 549. — Flandre, 471. — Forez, 87, 471. — Franche-Comté, 88, 184, 283, 379, 472, 549. — Guyenne et Gascogne, 90. — Ile-de-France, 90. — Languedoc, 90, 185, 284, 380, 473. — Limousin, 91. — Lorraine, 91, 186. — Maine, 186, 381. — Nivernais, 473. — Normandie, 186, 285, 381, 550. — Orléanais, 474, 551. — Picardie, 91. — Poitou, 91, 188, 285, 475. — Provence, 382, 475, 551. Savoie, 92. — Velay, 92. — Vexin, 286. — Vivarais, 92. — Allemagne, 93, 188, 552. — Angleterre, 94, 475. — Autriche, 287. — Belgique, 94, 189, 383, 477, 552. — Espagne, 94, 189, 287, 477, 553. — Italie, 94, 190, 287, 478, 553. — Serbie, 478. — Suisse, 287. 383. — Asie centrale, 191. — Inde, 288. — Indo-Chine, 554. — Brésil, 95, 478. — États-Unis, 95, 383, 479, 554. — Amérique du Sud, 554.

Publications nouvelles, 95, 191, 288, 383, 479.

ERRATA

Page 21, ligne 11, *au lieu de* : 0 fr. 75, *lisez* : 7 fr. 50.
Page 52, lignes 32 et 35, *au lieu de* : XIVe siècle, *lisez* : XVe siècle.
Page 55, ligne 8, *au lieu de* : Tennysson, *lisez* : Tennyson.
Même page, ligne 25, *au lieu de* : Schelley, *lisez* : Shelley.
Page 138, ligne 7, *au lieu de* : Marchand, *lisez* : Marquant.
Même page, ligne 24, *au lieu de* : 1898, *lisez* : 1798.
Page 199, ligne 12, *après le titre de l'ouvrage, placez le nom de l'auteur qui a été omis* : par le Dr J. Labonne.
Page 279, lignes 9 et 10, *au lieu de* : poèmes anglais, *lisez* : poèmes français (Samain était Français).
Page 428, lignes 2, 9, 11, 23, *au lieu de* : Hulton, *lisez* : Hutton.

Le Gérant : CHAPUIS.

Imprimerie polyglotte Fr. Simon, Rennes.